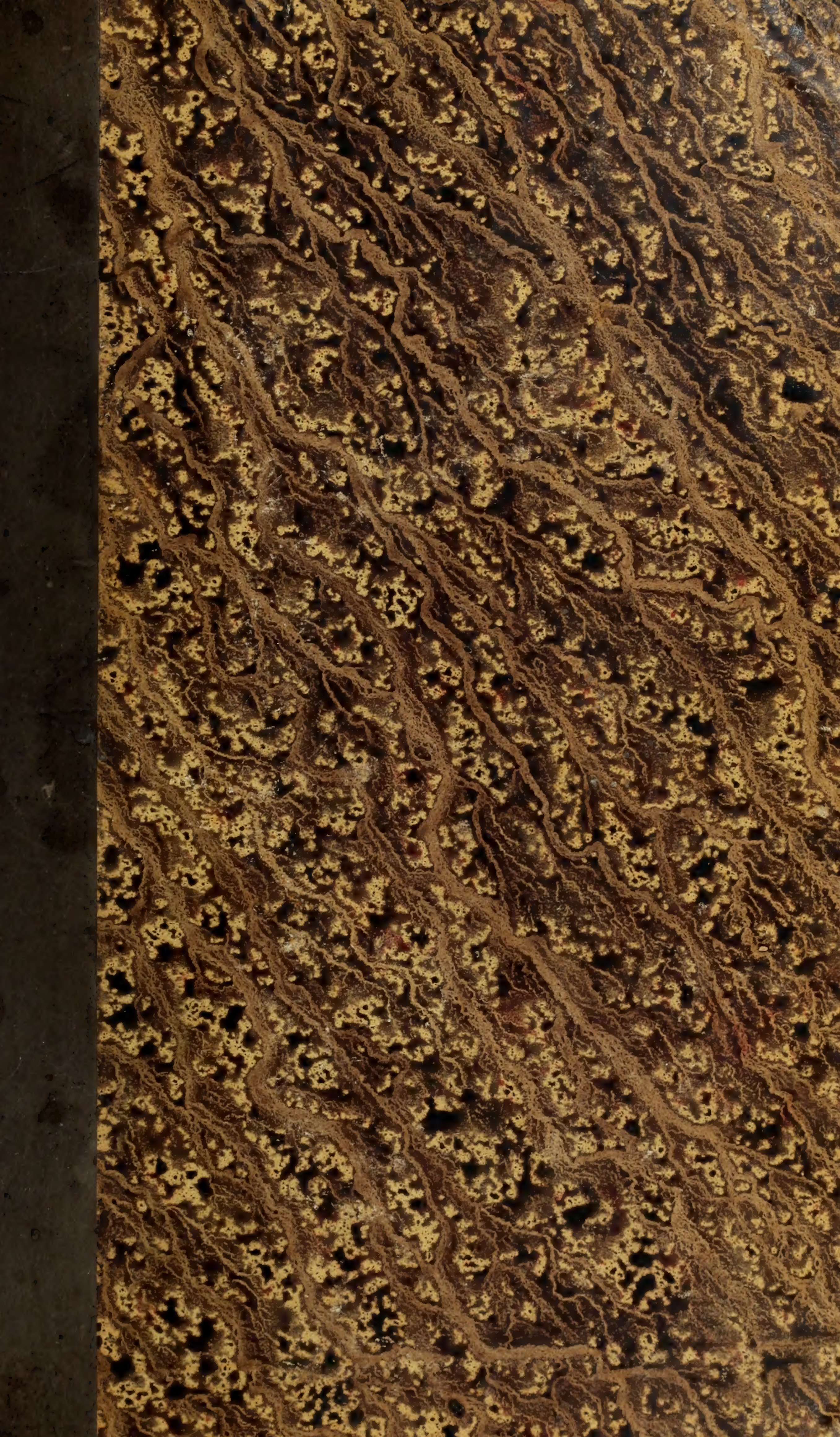
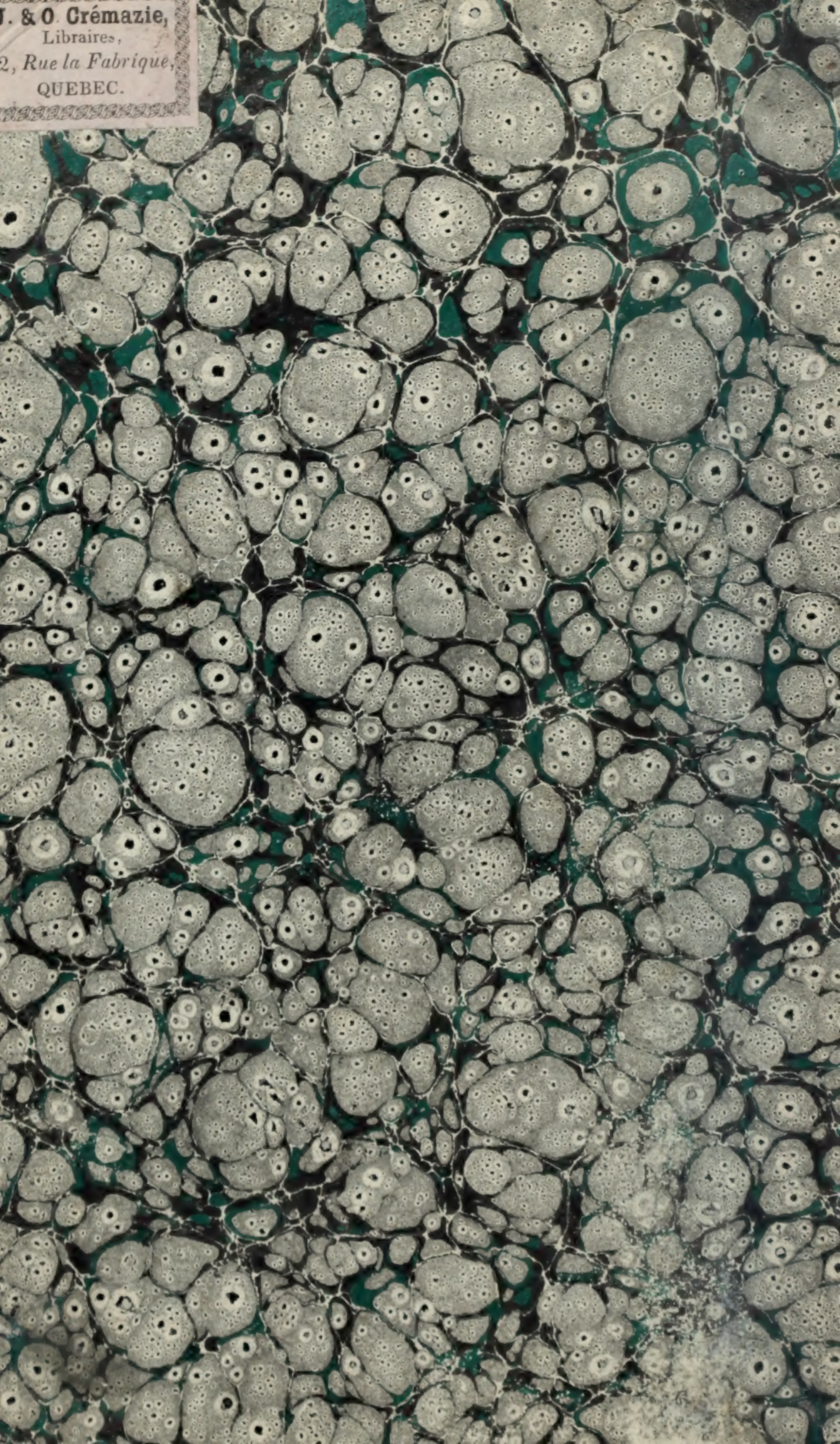
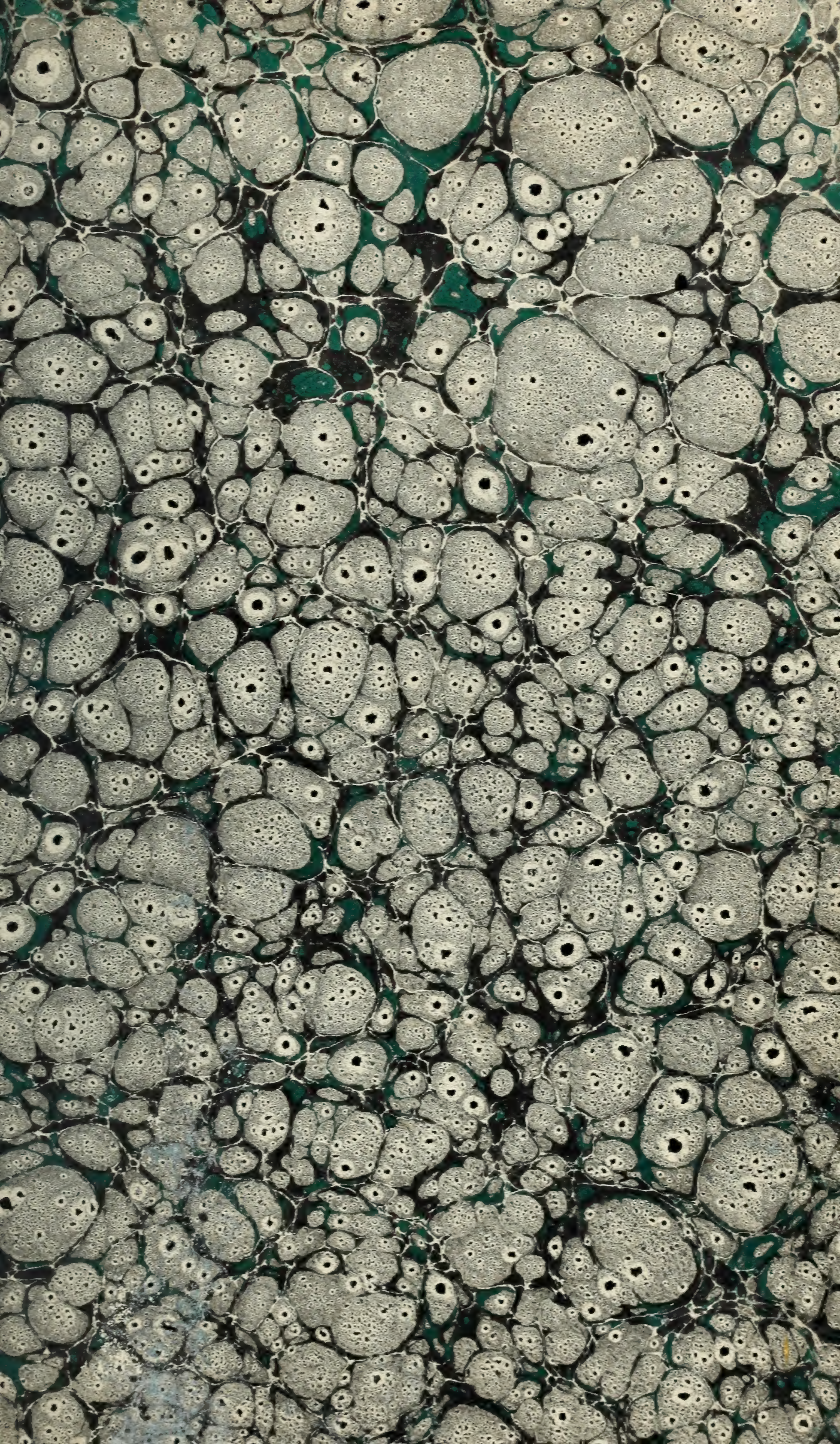



J. & O. Crémazie,
Libraires,
2, Rue la Fabrique,
QUEBEC.





ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

REVUE

DES

DEUX MONDES.

IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE BELGE,
AD. WAHLEN ET Cie.

REVUE

DES

DEUX MONDES,

AUGMENTÉE

D'ARTICLES CHOISIS DANS LES MEILLEURS RECUEILS ET REVUES PÉRIODIQUES.

TOME DEUXIÈME. — 1844.



Bruxelles,

AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES,

RUE FOSSÉS-AUX-LOUPS, N° 74.

1844

ÉTUDES

SUR L'ANGLETERRE.

IV.

MANCHESTER. [1]

Cette dégradation physique et morale des classes laborieuses, dont le spectacle est si affligeant à Manchester, mais qui frappe généralement les grands centres d'industrie, préoccupe vivement les esprits en Angleterre. Il y a là un scandale qui pèse à la conscience publique ; chacun sent bien que, dans un pays où de pareilles maladies se déclarent, les hommes qui président à la direction de l'ordre social ne sauraient échapper à toute responsabilité. Quelle que soit la forme de ses institutions, aristocratie ou démocratie, l'Angleterre se gouverne elle-même et elle s'appartient. Ses destinées ne sont pas entre les mains d'une domination étrangère ; aucun pouvoir artificiel ou absolu ne contraint le sentiment national. Les classes que le mouvement naturel de la société a pour effet d'élever exercent librement cette puissance, et, pour la part d'action qui leur revient sur les destinées du peuple, elles doivent compte à la Providence ainsi qu'au monde du bien qu'elles n'ont pas fait, comme du mal qu'elles n'ont pas empêché.

(1) Voyez la livraison du 15 mars.

Les souffrances de l'industrie importunent encore l'amour-propre de la nation. Il est triste, quand on aspire à une renommée de richesse, de force et de moralité, de se voir montré au doigt en Europe, et de devenir pour les uns un sujet de reproche, pour les autres un objet de pitié. L'Angleterre affecte volontiers la supériorité sur les autres peuples. Elle se pose en modèle lorsqu'elle ne peut pas se draper en maître, et le monde l'a jugée longtemps sur parole, ébloui qu'il était par le prestige de ses derniers succès ; mais les doléances dont le parlement lui-même retentit ont rompu le charme : il n'y a pas d'enfant en Europe qui ne sache aujourd'hui qu'à côté de ces monstrueuses grandeurs il y a d'égales misères, et la science ne consiste plus qu'à compter, qu'à sonder les ulcères qui rongent maintenant le colosse affaibli.

Enfin, l'Angleterre comprend que son avenir même est menacé. Un peuple aussi profondément attaché au culte de la matière doit mettre la force physique au premier rang des éléments sur lesquels repose la puissance d'un état, et il doit s'alarmer plus qu'un autre dès qu'il voit décliner, sous l'influence des privations combinées avec l'intempérance et avec l'excès du travail, la constitution des ouvriers. Consultez les généraux anglais, et vous les entendrez attribuer leurs succès bien moins à une supériorité de tactique qu'à la vigueur physique de leurs soldats, qui leur permet dans les combats de tenir pied plus longtemps. Lisez les documents parlementaires, vous y verrez avec quel soin on s'étudie à démontrer que les ouvriers anglais l'emportent par la force du corps sur les ouvriers de toutes les contrées, et que cet avantage constitue la véritable prééminence de la nation. Le peuple anglais a la prétention d'être un peuple athlétique. Avec la même attention que les Romains apportaient à dresser pour les jeux du cirque les diverses espèces des gladiateurs, il s'est organisé pour une sorte de lutte universelle avec le monde civilisé, qu'il défie tout ensemble dans les acquisitions de territoire et dans les conquêtes aussi peu pacifiques de l'industrie. Comment ne tremblerait-il pas à la seule idée d'une diminution probable dans l'efficacité des instruments avec lesquels il combat et il produit?

Lorsque les premières atteintes du mal industriel se firent sentir en Angleterre, on essaya d'abord d'en détourner les yeux, l'on en contesta la réalité. M. Baines, dans ses recherches d'ailleurs pleines d'intérêt, entreprit d'établir que le travail des manufactures n'était pas plus nuisible à la santé des ouvriers que tout autre genre d'occupations. Le docteur Ure, renchérissant sur cette apologie, représenta les manufactures comme l'Arcadie de la civilisation et comme le *palladium* des travailleurs. Plus tard, le recensement de la population ayant fait connaître l'effroyable mortalité des districts manufacturiers, et la publication des tables criminelles ayant montré l'accroissement des délits, il ne fut plus possible de prolonger ces illusions. Alors la discussion se porta sur les causes du désordre nouveau qui venait de se révéler. Pendant que l'aristocratie foncière en accusait l'industrie elle-même et ne voyait dans l'activité des ateliers que des germes de mort, l'aristocratie industrielle s'en prenait aux lois et à l'état de la société. Bientôt les avocats des manufactures, quittant la défensive, ont cherché à établir que la condition des populations rurales était encore inférieure à celle des ouvriers fileurs ou tisseurs; mais tout ce qu'ils ont prouvé, en jetant sur les faits cette horrible lumière, c'est que le mal existait des deux côtés.

Les désordres qui se manifestent dans les agglomérations industrielles sont-ils la conséquence nécessaire du système manufacturier? Faut-il les considérer comme

un accident ou comme un phénomène régulier de la production? Ne peut-on filer et tisser le coton, la laine, le fil ou la soie par grandes masses et à bon marché, en développant toute la puissance des machines, qu'au prix de cette effroyable série d'horreurs qui sont : la destruction de la famille, l'esclavage, la décrépitude et la démoralisation des enfants, l'ivrognerie des hommes, la prostitution des femmes, la décadence universelle de la moralité et de la vie? Ou bien, n'y a-t-il là que les inévitables douleurs qui accompagnent, dans les sociétés, l'enfantement de toute révolution ?

Certes, s'il fallait acheter la richesse industrielle aux dépens de tout ce qui fait la force d'un peuple, il vaudrait mieux cent fois y renoncer; car ce serait abdiquer, pour un morceau de pain, les attributs essentiels de l'humanité, et, comme l'a dit un poëte latin, laisser périr, pour vivre, le principe même de la vie.

Et propter vitam vivendi perdere causas.

Si l'industrie, en élevant le salaire des ouvriers, devait infailliblement les corrompre et les énerver, le *Standard* aurait eu quelque raison de prononcer cet anathème : « L'Angleterre serait tout aussi puissante et tout aussi heureuse, quand une immense catastrophe engloutirait dans une ruine commune les fabriques du royaume-uni. »

Mais je ne puis pas croire que la Providence envoie aux nations des présents aussi funestes. Il n'est pas possible que le progrès des arts industriels ait pour fin et pour résultat l'abaissement de l'espèce humaine. Quand la pensée de l'homme s'élève, par un effort de génie, jusqu'aux grandes combinaisons de la mécanique et de la vapeur; quand il devient en quelque sorte maître des éléments, il ne se peut pas que ces découvertes ajoutent naturellement à sa faiblesse. Jusqu'à ce jour, tous les pas faits par la civilisation ont accru le bien-être ainsi que les lumières; c'est la destinée du monde que nous habitons, et cette destinée ne se démentira pas. Seulement, il y a pour les peuples, il y a pour les institutions d'un pays des époques de transition qui sont traversées par bien des misères. Le système manufacturier en Angleterre et ailleurs est dans cette période d'épreuve. La rapidité même de sa croissance, l'énormité de ses proportions, tout, jusqu'à l'énergie qu'il lui a fallu déployer pour percer les rangs d'une société féodale et pour s'y établir, prouve qu'il est loin encore de son état normal. Les forces nouvellement créées, hommes et choses, ont à prendre leur équilibre. La manufacture, animée par une concurrence sans frein, est semblable aux soldats que Cadmus fit naître en semant les dents du dragon, et qui, à peine nés, s'entre-tuèrent. Évidemment l'industrie obéit aujourd'hui à un mouvement anarchique; elle fera tôt ou tard un meilleur usage de sa liberté.

Parmi les causes qui prolongent ce malaise temporaire, aucune n'agit plus fortement que l'agglomération dans les villes des usines et des ateliers. Les métropoles de l'industrie sont des foyers de corruption au fond desquels la population ne jouit pas d'une atmosphère plus salubre ni plus morale que dans les grandes réunions formées par les institutions politiques ou par les intérêts commerciaux. Considéré de ce point de vue, Manchester se place à peu près sur la même ligne que Londres et que Liverpool. Les cités manufacturières ont une influence pestilentielle de moins, qui est l'oisiveté des classes pauvres; en revanche elles comptent une maladie de plus, qui est la fermentation développée dans les rangs des

ouvriers par le contact étroit des âges et des sexes pendant les longues heures du travail. On arrive ainsi aux mêmes résultats par des chemins différents.

Si l'on veut comprendre à quel point les agrégations urbaines vont contre le but naturel de l'industrie, que l'on regarde les petites villes manufacturières dont Manchester est environné. Là, point de mouvement commercial, point de luxe, peu ou point de populations flottantes, rien de ce qui peut troubler l'économie ordinaire d'une cité; cependant les désordres y sont les mêmes qu'à Manchester. A Bolton, ville de 50,000 âmes, la durée de la vie moyenne est pour les ouvriers de dix-huit ans, un an de plus qu'à Manchester, et trois ans de plus qu'à Liverpool, mais quatre ans de moins qu'à White-Chapel et six ans de moins que dans le Strand. Preston, cette manufacture modèle, sombre comme une mine de houille, voit s'accroître d'année en année le nombre de ses malfaiteurs. A Bolton, la police, en 1841, avait arrêté 2,583 personnes, proportion qui est exactement celle de Manchester. Dans la même ville, on compte 90 maisons de prostitution; Leeds en renferme 175, et la petite cité de Rochdale, selon le témoignage du missionnaire Logan, réunit une centaine de prostituées du plus bas étage dans un seul district. Les excès de boisson n'y sont pas moins communs : Bolton compte 289 cabarets à bière ou à genièvre, Leeds 908, et Asthon 117 pour ses 20,000 habitants.

Je pourrais multiplier les exemples; mais en voilà bien assez pour montrer que l'industrie urbaine, quelques proportions qu'elle affecte, étendue ou restreinte, qu'elle réunisse 300,000 hommes ou 30,000, se trouve placée dans des conditions tout aussi désavantageuses pour la moralité des ouvriers que pour leur santé. Il faut donc, avant toutes choses, frapper au plus épais de ces agrégations pour les éclaircir. La réforme doit s'attacher à diminuer le contact des ouvriers entre eux dans les manufactures, et à disséminer les manufactures qui se nuisent réciproquement par leur proximité. Les ateliers à sept étages rappellent les maisons élevées de l'ancienne Rome, que l'on comparait à des îles *(insulæ)*, sans doute pour indiquer la nécessité d'isoler, d'environner d'air et d'espace, ces gigantesques bâtiments. Le travail est comme le blé, qui, lorsqu'on le sème à l'ombre des grands arbres, vient rare, grêle et manque de vigueur.

Dans l'ordre régulier des sociétés, les villes doivent servir de rendez-vous au commerce, à la richesse, aux lumières. C'est là que viennent s'accumuler ou s'échanger les produits de l'activité humaine; mais ce n'est pas là que doit s'établir l'industrie qui a besoin, pour produire, d'un certain recueillement. Les villes furent d'abord des marchés, et leur destinée finale se lit clairement dans ce caractère originel. Aux villes appartiennent les entrepôts, les magasins, les comptoirs, les banques, les musées, les bibliothèques, les grandes écoles, les clubs, les académies, les arts mécaniques et libéraux; leur lot est assez grand et assez beau sans y joindre l'industrie.

Dans l'origine de la manufacture, au moment où le travail du coton et par suite celui de la laine cessèrent d'être une occupation domestique, les filatures, cherchant des moteurs, s'établissaient le long des cours d'eau, et comme la force hydraulique est le résultat de la pente donnée au courant, les nouveaux ateliers gardaient forcément entre eux une assez grande distance; chacun d'eux, au lieu de s'agréger à un ensemble déjà formé, devenait un centre autour duquel se groupaient les travailleurs, comme autrefois les paysans sous la protection du château féodal. L'invention de la machine à vapeur a renversé pour un temps le cours naturel des choses. Les manufacturiers, au lieu d'aller vers la force motrice, l'ont

obligée à venir à eux; et comme le charbon se trouve à peu près partout en Angleterre, ils n'ont plus considéré, pour le choix du lieu où ils devaient se fixer, que la facilité plus ou moins grande que leur offraient les centres commerciaux pour acheter les matières premières et pour vendre les produits fabriqués. De là, cette concentration des usines dans les villes principales ou à portée de ces villes; de là, cet accroissement désordonné de Manchester, de Glasgow, et, par contre-coup, de Liverpool.

Le progrès des communications par les routes de terre, par la voie d'eau, ainsi que par les chemins de fer, rend aujourd'hui possible, autant qu'elle est à souhaiter, la décentralisation des manufactures. Une filature peut s'établir à l'orifice d'une mine de houille, sur un canal qui lui apporte le charbon, ou à cheval sur un torrent, sans perdre pour cela les avantages que procure la proximité d'un grand marché. Les filateurs de Hyde ou de Turton sont rendus en moins d'une heure à la bourse de Manchester, tout comme s'ils habitaient *la petite Irlande* ou les bords de l'Irk. Les distances ont disparu, l'économie de temps devient partout facile. Il n'y a donc plus de raison pour se disputer à prix d'or et aux dépens de la santé quelques pieds de terrain au milieu d'un fourré impur de rues et de maisons.

La supériorité de la manufacture rurale sur la manufacture urbaine n'est pas une pure conception du raisonnement; en Angleterre, si je ne me trompe, l'expérience l'a déjà démontrée. Les exemples que l'on en peut citer présentent sans contredit le caractère d'une ébauche imparfaite ou hâtive; mais tels qu'ils sont, les germes d'un avenir meilleur pour la classe laborieuse s'y manifestent déjà. Les propriétaires de ces établissements comptent au nombre des hommes les plus intelligents, aussi bien que parmi les plus humains, et leur conduite à l'égard des ouvriers, dans une époque traversée par tant de crises politiques et commerciales, est peut-être le fait qui honore le plus leur pays. Tout le monde en Angleterre rapprochera de cette allusion les noms de MM. Strutt, manufacturiers à Belper, de MM. Greg à Bollington et à Quarry-Bank, de M. Grant à Bury, de MM. Ashton à Hyde, et de MM. Ashworth à Turton.

Il est à remarquer que la première filature établie conjointement, en 1776, par M. Arkwright et par M. Strutt sur les bords de la Derwent, reste encore aujourd'hui un modèle de discipline et d'organisation. De l'autre côté du détroit, les traditions se conservent dans les familles industrielles aussi bien que dans celles de l'aristocratie. Les héritiers de M. Strutt, devenus riches et récompensés de leurs labeurs par un siége au parlement, tiennent à honneur de faire vivre et de mener à bien la colonie d'ouvriers qui s'était formée sous la tutelle de leur père. Quelque chose de cette magnifique inspiration qui a créé les manufactures survit en eux et ne leur permet pas de dégénérer. La noblesse du travail a ainsi sa chevalerie, comme la noblesse sortie de la guerre, et dans une industrie où les établissements ainsi que les ouvriers n'arrivent presque jamais à la vieillesse, une fabrique qui compte soixante années d'existence se recommande, non moins qu'un manoir qui daterait du moyen âge, à la vénération du public.

« Les manufactures de cette éminente famille, disait le docteur Ure en 1835 (1), ont fourni, pendant un demi-siècle, un travail régulier et une aisance honnête à

(1) *Philosophy of manufactures.*

plusieurs milliers d'ouvriers. Durant cette longue période, l'habileté, la prudence et les capitaux des propriétaires ont maintenu l'établissement dans un état de perfectionnement progressif à peu près exempt de ces fluctuations qui ont si souvent réduit à la détresse les ouvriers des champs. Telle est la haute réputation de leurs produits, qu'un ballot estampé de leur marque se vend couramment sans examen sur tous les marchés du monde. Sous leurs auspices s'est élevée la jolie ville de Belper, bâtie et pavée en pierre de taille, avec des maisons commodes, où les familles de la classe laborieuse coulent doucement leurs jours. Les filatures, élégamment construites en pierre, ainsi que celles de Milford, situées à trois milles au-dessous, sont mises en mouvement par 18 grandes roues hydrauliques qui ont la force de 600 chevaux. Un régulateur attaché à chaque roue en modère ou en active la vitesse, selon les besoins du travail. Comme on n'emploie pas de machines à vapeur, ce village manufacturier a tout le pittoresque d'un paysage italien, avec sa rivière, avec ses rivages boisés et les collines qui ferment l'horizon.

» Un réfectoire très-propre a été ménagé dans les bâtiments. Les ouvriers qui le désirent peuvent s'y procurer pour un sou (*half a penny*) une pinte de thé chaud ou de café avec le sucre et le lait. Ceux qui prennent régulièrement part à ce rafraîchissement ont droit en outre aux consultations du médecin. Une salle de danse est aussi ouverte pour servir à la récréation des jeunes filles et des jeunes garçons. La manufacture est parfaitement aérée et aussi propre que le salon d'une bonne maison. Les enfants sont bien constitués et travaillent avec une dextérité qui annonce leur contentement. »

Les propriétaires de cette manufacture veillent, comme on voit, avec une grande sollicitude au bien-être et à la moralité des ouvriers. Ils ont établi des écoles de jour pour les plus petits enfants, des écoles du soir et du dimanche pour ceux qui sont occupés pendant le jour. Les femmes, avant d'entrer dans la filature, prennent des vêtements de travail, et l'on exige d'elles une grande propreté. Enfin, si l'on n'admet pas complétement, avec le docteur Ure, la supériorité des habitants de Belper, sous le rapport des mœurs et de la santé, il faut reconnaître que ceux qui ont vécu pendant quelques années de ce régime sont plus heureux et plus moraux que les autres ouvriers.

Une autre république industrielle a été fondée par la famille Greg à Quarry-Bank, près de Wilmslow, dans le comté de Chester. La maison Greg, qui a donné aussi un membre au parlement, tient le premier rang parmi les manufacturiers. Elle consomme annuellement près de 4 millions de livres de coton, possède 5 filatures, 4,000 métiers à tisser, et emploie plus de 2,000 personnes à Bury, à Bollington, à Caton, à Lancaster et à Wilmslow. La filature de Quarry-Bank a cela de particulier, que l'on y occupe principalement des apprentis tirés de la maison de charité de Liverpool, ainsi que cela se pratiquait dans l'origine des manufactures et à l'exemple d'Arkwright. M. Greg avait d'abord employé de jeunes garçons ; il préfère aujourd'hui les jeunes filles, qui se laissent plus aisément diriger. La filature forme ainsi une sorte de pépinière ou de pensionnat industriel. On nourrit, on vêtit et l'on élève ces enfants, qui étaient abandonnés, et qui retrouvent une famille dans l'enceinte des travaux. On leur enseigne la lecture, l'écriture et l'arithmétique ; les filles apprennent en outre à coudre et à s'acquitter des diverses fonctions du ménage. Chaque jour, les pupilles de M. Greg vont prier Dieu dans une chapelle élevée par ses soins. Cette jeunesse grandit sous les yeux de ses maîtres, qui se par-

tagent la surveillance, et, quand les jeunes filles sont en âge de se marier, elles épousent quelque ouvrier de la fabrique. On leur donne alors un salaire plus élevé, pour les mettre en état de couvrir les premières dépenses de leur établissement. La santé des apprentis est tellement supérieure à celle des habitants du Lancashire, que l'on compte à peine un décès sur 150 ; et, quant au succès des ménages sortis de la manufacture, M. Greg affirmait en 1833 que deux seulement étaient tombés à la charge de la paroisse en quarante ans.

Il est vrai que les apprentis de Quarry-Bank gagnent bien le pain qu'on leur donne et méritent le soin que l'on prend de leur avenir. La plupart travaillent douze heures effectives par jour. M. Robert Greg, à qui l'on demandait dans l'enquête de 1833 si les enfants étaient disposés, après une journée aussi bien remplie, à fréquenter l'école du soir, et s'ils profitaient de cet enseignement, répondit : « Nous n'avons pas d'exemple du contraire ; nous trouvons que les enfants sont beaucoup plus fatigués et bien moins disposés à aller à l'école après un jour de fête qu'après un jour de travail : le dimanche, ils demandent toujours à se coucher plus tôt. » Le docteur Ure rend le même témoignage des apprentis employés dans les filatures de MM. Ashworth et de MM. Grant, qui se font remarquer, suivant lui, par un regard aussi clair et par un air aussi dispos que les enfants que l'on voit dans les écoles pendant le jour. La comparaison pèche par sa base. On conçoit que les apprentis d'une manufacture bien ordonnée, étant mieux nourris et mieux surveillés que les autres enfants, ne paraissent pas inférieurs à ceux-ci en force ni en intelligence, malgré la surcharge d'un travail continu; mais qui oserait dire que ces petits esclaves ne sentiraient pas s'accroître leur vigueur et s'étendre la portée de leur esprit avec une tâche moins accablante? Je plains ceux qui trouvent naturel qu'un enfant, après avoir travaillé douze heures, aille s'enfermer encore pendant deux heures dans une salle d'étude, et que son attention soit incessamment attachée à un objet ou à un autre, sans autre repos que le temps du sommeil. Il me paraît que celui qui envoie la rosée aux plantes a voulu qu'il y eût aussi pour l'homme dans le travail quotidien des intervalles consacrés à rafraîchir son imagination et à soulager son cœur.

On vient de voir ce que les frères Greg ont fait pour leur colonie d'orphelins. Examinons maintenant comment ils ont organisé le travail pour les familles. Deux lettres non signées, mais que la voix publique attribue à M. R. H. Greg, ont paru dans le numéro LXVII de la *Revue de Westminster*. Elles renferment des renseignements d'un si haut intérêt, qu'on me pardonnera d'en reproduire la substance, tantôt par l'analyse et tantôt par la traduction. En suivant ce récit, remarquable à tant d'égards, on croirait assister à la fondation d'une colonie en pays lointain.

« Nous prîmes possession de cette filature, mes frères et moi, dans l'été de 1832. Nous n'y trouvâmes que les murs, avec une vieille roue hydraulique, et environ cinquante maisons d'ouvriers (*cottages*). Ces chaumières étaient généralement bien construites et d'une grandeur raisonnable, mais mal entretenues et manquant d'eau, de hangars à charbon, de placards, de toutes les choses essentielles à la propreté et au confort. Deux ou trois familles résidaient dans ce lieu ; mon premier soin fut de donner congé à ces aborigènes, et de commencer l'œuvre à nouveau.

» Les deux premières années furent presque entièrement employées en travaux d'appropriation, à bâtir, à rétablir les réservoirs et le moteur, à construire la charpente, à monter les machines, à poser les conduits pour le gaz, et à rassembler le

nombre nécessaire d'ouvriers. Dans cette recherche, nous jetâmes nos vues sur les familles que nous connaissions pour honnêtes ou qui passaient pour telles, et qui nous donnaient l'espoir, si nous leur procurions une certaine aisance, de rester auprès de nous et de s'attacher à l'établissement. Il s'agissait de les amener à trouver et à se créer un foyer domestique (*home*), de leur faire perdre graduellement ces habitudes remuantes et vagabondes qui caractérisent la population manufacturière, et qui forment le plus grand de tous les obstacles à l'amélioration de son sort. Dans cette pensée, et afin de leur donner une occupation innocente aux heures de loisir, nous fîmes l'acquisition de trois champs situés entre les chaumières et la manufacture, et nous les divisâmes par des haies d'épine de manière à attacher un jardin à chaque maison.

» Au printemps de 1834, les constructions étant à peu près terminées et une population nombreuse établie sur les lieux, je jugeai qu'il était temps d'instituer une école du dimanche pour nos enfants. Je fis d'abord part de mes vues aux plus âgés ; ceux-ci les ayant accueillies et ayant offert leurs services, je convoquai une réunion générale des ouvriers. Le règlement fut arrêté, le comité formé, les maîtres désignés, et l'école s'ouvrit le dimanche suivant dans une cave, les enfants qui se présentaient étant en plus grand nombre que nous n'en pouvions recevoir... La classe des filles renferme aujourd'hui 160 enfants, et celle des garçons 120. Chaque classe est sous la direction d'un surintendant et d'un certain nombre de maîtres qui remplissent gratuitement ces fonctions, se relevant de deux dimanches l'un. Les maîtres sont des hommes et de jeunes femmes attachés à la manufacture. Le surintendant, le trésorier et le secrétaire sont élus tous les ans par les maîtres assemblés, et le comité est désigné aussi par la voie de l'élection. Le surintendant de l'école des filles, qui dirige cet enseignement, est lui-même un apprêteur et travaille, durant la semaine, avec autant de zèle et d'humilité que le plus humble de ses compagnons ; mais lorsque le travail de la semaine est terminé et que se lève le soleil du dimanche, qui rend l'ouvrier libre comme le maître, le digne homme se couvre du long manteau noir, qui est le signe distinctif de sa fonction, prend sa canne et son chapeau à larges bords, et, métamorphosé ainsi en ministre méthodiste, il devient l'ami, le pasteur de ses voisins, l'homme le plus important et le plus honoré de notre petite société.

» Dans l'automne de la même année, nous ouvrîmes nos classes de dessin et de musique. La classe de dessin se fait tous les samedis soirs en hiver, de six heures à sept heures et demie ; la moitié du temps se passe à dessiner, l'autre moitié s'emploie en leçons d'histoire naturelle et de géographie. Je la dirige moi-même ; elle se compose de 23 jeunes garçons, dont quelques-uns ont fait de grands progrès. Dans la semaine, ils s'occupent le soir chez eux à copier des dessins que nous leur prêtons ; cela remplit leurs heures de loisir et les attache au foyer domestique, ce qui est le principal objet que j'ai en vue. Aussitôt que la classe de dessin est terminée, la classe de musique commence et dure jusqu'à neuf heures. Cette réunion se compose de jeunes filles et de jeunes hommes, au nombre de vingt-huit. Nous nous bornons à la musique sacrée. La classe de musique est très-populaire, surtout parmi les jeunes filles, et l'on considère comme un grand privilége d'y être invité. »

Les propriétaires de l'établissement ne se contentent pas de pourvoir à la culture intellectuelle et morale de la jeune population qui croît sous leurs yeux.

Persuadés que l'oisiveté est la principale cause de la dépravation, et que les ouvriers n'iraient pas au cabaret si on leur offrait des amusements honnêtes dans leurs moments de repos, ils ont formé un lieu de récréation et ont établi des jeux. Ils ont voulu rendre le travail attrayant, et, après avoir poursuivi l'ignorance, combattre l'ennui.

« Nous eûmes la pensée, dit M. Greg, d'instituer des jeux et des exercices gymnastiques. Nous réservâmes, dans cette intention, un champ situé auprès de la filature, et qui devait d'abord être partagé en jardins, puis, profitant d'un jour de fête et d'une belle après-midi, nous appelâmes les garçons et nous nous mîmes à l'œuvre. On commença par le palet, la balle, le jeu de *cricket* et le cheval fondu. Mais le nombre des joueurs s'augmentant, et le champ de récréation se remplissant chaque jour davantage, d'autres jeux furent introduits ; on fit des règlements pour maintenir l'ordre, on assigna une place particulière à chaque jeu, et l'on choisit un certain nombre de personnes pour y présider. Les filles prenaient un coin du champ et les garçons un autre, menant leurs jeux séparément. L'été suivant, nous établîmes une escarpolette ; on se mit à jouer aux *grâces,* aux boules, à la corde raide et à la balançoire. Le palet est le jeu favori des hommes, le cerceau et la corde raide ceux des garçons, le cerceau et l'escarpolette ceux des jeunes filles ; l'escarpolette est perpétuellement en réquisition. Au moyen du cerceau, les garçons et les filles peuvent jouer ensemble, et nous encourageons cette camaraderie comme développant les bonnes manières, la douceur des sentiments, et la notion des convenances ainsi que des devoirs respectifs.

» Au commencement de ces jeux, les actes de rudesse et d'inconvenance n'étaient pas rares; mais comme je me faisais un devoir d'assister aux amusements, et comme je donnais à entendre que les jeux cesseraient au moment où je me retirerais, je pus observer ceux qui s'écartaient des bonnes manières, et je parvins par degrés à les y ramener. Voici bientôt trois étés que le champ de récréation est ouvert, et pendant la saison actuelle je n'ai pas remarqué un seul acte d'inconvenance ni de grossièreté. Ma présence est devenue inutile ; cependant j'assiste généralement aux jeux, parce que j'en jouis autant que les ouvriers, et que c'est pour moi une excellente occasion d'entamer avec eux des relations. Le champ de récréation n'est ouvert que les samedis soirs et les jours de fête durant l'été. »

Mais la partie la plus remarquable de ce plan de civilisation appliqué à la classe ouvrière consiste dans les efforts que MM. Greg paraissent avoir faits pour rehausser les ouvriers à leurs propres yeux et pour leur donner, avec les habitudes d'une société décente, le sentiment de leur dignité. La philanthropie, dans ses moments d'erreur, s'est quelquefois proposé d'élever les travailleurs au-dessus de leur condition ; de là, tant de positions équivoques, d'individus déplacés, d'existences manquées. MM. Greg agissent plus raisonnablement ; c'est la condition même des classes ouvrières qu'ils cherchent à élever. Ils renversent la barrière qui séparait les manufacturiers de ceux que les manufacturiers emploient, et les uns déposant leur hauteur, les autres se dépouillant de leur grossièreté, un rapprochement peut s'établir entre eux. Écoutons encore M. Greg.

« Un des expédients les plus heureux auxquels nous ayons eu recours pour civiliser nos ouvriers a été celui de leur donner des soirées pendant l'hiver. Nous

réunissons ordinairement trente personnes, les plus âgés des jeunes filles et des jeunes garçons, en nombre égal. Ils viennent sur une invitation spéciale; l'on envoie à chacun d'eux une petite carte imprimée sur laquelle sont indiqués le jour et l'heure de la réunion. Il entre dans nos plans de montrer autant d'égards qu'il est possible à ceux que j'engage ainsi à se joindre à notre société. Nous ne les invitons pas indistinctement, et parmi tant d'ouvriers que j'emploie il en est nécessairement quelques-uns qui, d'après mon système, n'ont jamais pris part à ces soirées. Nous portons sur notre liste ceux qui se distinguent de leurs camarades par le maintien et par le caractere, et ceux auxquels il n'a manqué pour se polir qu'un peu d'encouragement et la fréquentation de la bonne société. J'ai soin de n'oublier entièrement aucune famille ayant des membres en âge de participer à ce divertissement, surtout lorsqu'ils fréquentent l'école du dimanche; en sorte que, sur les trois cents ouvriers de la manufacture qui vivent dans notre colonie, le nombre des éligibles s'élève à cent soixante. Parmi ceux-ci toutefois, les plus distingués, ceux qui forment l'aristocratie de l'endroit, sont invités plus fréquemment que les autres, soit parce que leur présence est absolument nécessaire pour le bon ordre et pour le succès de la réunion, soit parce que nous voulons montrer par des attentions particulières le cas que nous faisons d'eux.

» Ces soirées se tiennent dans la salle de l'école, que j'ai disposée avec élégance, qui est garnie de bustes, de peintures, et où se trouve aussi un piano. Comme elle est attenante à ma maison, cette proximité facilite les arrangements à prendre pour les rafraîchissements ainsi que pour les jeux. Avant l'arrivée de nos hôtes, des livres, des magasins pittoresques ou des dessins sont placés sur les tables; ils s'amusent à les parcourir, jusqu'à ce que l'on serve le thé. Le thé et le café circulent ensuite de main en main, et ils causent avec moi ou entre eux jusqu'à la fin du repas. Je vais d'une table à l'autre, et j'en trouve toujours plusieurs qui sont capables non-seulement de faire une question ou d'y répondre, mais encore de soutenir la conversation d'une manière qui vous surprendrait. Je ne m'adresse jamais à toute la société à la fois, et j'évite, autant que possible, toute gène, toute formalité, les traitant comme s'ils étaient dans mon salon et comme mes amis et mes égaux. Après le thé, nous nous mettons à nos amusements, qui consistent à réunir les fragments d'une carte de géographie ou d'une gravure, à jouer aux dames ou aux échecs, à bâtir des châteaux de cartes, à nous livrer à des expériences amusantes de physique. Ceux qui ne jouent pas lisent ou discutent les nouvelles de la semaine et la politique de la colonie. Quelquefois nous avons un peu de musique et de chant ; vers la fin de la soirée, pour réveiller les esprits, nous nous rabattons sur les jeux de Noel, tels que les propos interrompus, la toilette de madame, colin-maillard, etc. Quelques minutes après neuf heures, je leur souhaite une bonne nuit, et ils se dispersent.

» J'aurais dû ajouter qu'une petite antichambre est annexée à l'école, que les hôtes y déposent leurs bonnets ainsi que leurs chapeaux, et qu'ils y trouvent toujours un bon feu, de sorte qu'après leur promenade du soir ils entrent dans la salle propres et dans une tenue qui fait honneur à leur goût. Les filles et les garçons s'asseient à des tables différentes pour prendre le thé ; mais dans le cours de la soirée, les rangs sont rompus, et les deux sexes se livrent de concert à différents jeux. Les réunions que j'ai décrites sont celles des adolescents; mais quelquefois nous avons une soirée d'enfants. Ces soirées sont les plus agréables, car la réserve, qui est de mise dans une réunion moins jeune, deviendrait ici inutile et déplacée.

Il y a donc beaucoup de rires, de charges comiques et de gaieté. Les réunions ont lieu toutes les trois semaines durant l'hiver, le samedi soir; ce jour-là, les classes de dessin et de musique doivent vaquer. »

Si l'on ajoute que la séparation des sexes existe dans les ateliers de M. Greg, que la plus grande politesse est exigée des contre-maîtres et la plus rigoureuse décence des ouvriers, que l'eau des chaudières est utilisée pour fournir des bains chauds aux familles, que les jeunes filles de dix-sept ou dix-huit ans qui se distinguent par leur bonne conduite reçoivent en forme de décoration une croix d'argent, on aura une idée de ce que peut faire pour le bien-être et pour la moralité de cinq ou six cents travailleurs l'humanité intelligente et résolue d'un seul manufacturier. M. Greg a commencé, selon mon humble opinion, la science que j'appellerai l'économie morale des manufactures. S'il n'en a pas donné le dernier mot, c'est d'une part qu'en prenant soin d'améliorer la condition de ses ouvriers, il n'a pas cependant établi entre eux et lui une communauté d'intérêts; c'est d'autre part qu'il lui a manqué, pour agir plus fortement sur les esprits, ce principe d'autorité qu'aucun homme et qu'aucune classe d'hommes ne représente de nos jours.

Dans les établissements dirigés par les frères Ashton et par les frères Ashworth, la sollicitude du maître pour l'ouvrier ne descend pas aux mêmes détails, elle est plus extérieure et ne suit guère la population hors de l'atelier; mais chacune de ces communautés industrielles a une physionomie qui lui est propre et qui demande à être mise en relief.

La petite ville de Hyde n'était au commencement du siècle qu'un hameau de huit cents âmes, planté sur une colline argileuse, dont le sol ne nourrissait pas ses habitants. Les frères Ashton ont peuplé et enrichi ce désert. Dix mille personnes sont aujourd'hui établies autour de leurs cinq filatures, où le salaire quotidien s'élève à 25,000 fr. par jour (7,500,000 francs par an). Le chef de cette famille, le seigneur du lieu, M. Thomas Ashton, s'est construit une charmante villa au milieu des arbres et des fleurs; de l'autre côté de la route, on aperçoit ses deux manufactures situées entre un torrent qui fournit l'eau pour les machines à vapeur, et deux mines de charbon qui en alimentent les foyers. M. T. Ashton emploie 1,500 ouvriers des deux sexes; une salle immense, chargée de métiers à tisser, en réunit 400. Les jeunes filles sont bien vêtues et décentes; un uniforme de travail, espèce de tablier qui descend des épaules jusqu'aux pieds, protége, comme à Belper et comme à Turton, la propreté de leurs vêtements; la santé des hommes ne paraît pas mauvaise, mais je n'ai vu nulle part ces formes robustes ni cette fraîcheur que le docteur Ure paraît avoir remarquées huit ans plus tôt.

Les maisons habitées par les ouvriers forment de longues et larges rues. M. Ashton en a bâti 300 qu'il loue à raison de 3 shillings ou de 3 1/2 shillings par semaine (200 à 225 francs par an). Chaque maison renferme au rez-de-chaussée un parloir ou salon, une cuisine et une arrière-cour; au premier étage, deux ou trois chambres à coucher. Sur le prix du loyer, le propriétaire prend à sa charge l'approvisionnement d'eau, les frais de réparation et les impôts locaux. Une tonne de charbon ne coûtant que 8 à 9 shillings, le chauffage est presque gratuit. A toute heure du jour, on trouve dans chaque maison de l'eau chaude et le feu allumé. Partout règne une propreté qui annonce l'ordre et l'aisance. L'ameublement, quoique très-simple, atteste le goût du confort; dans quelques maisons, on aperçoit une pendule, dans d'autres un sofa, dans d'autre encore un piano; les livres

ne sont pas rares, mais j'ai vu peu de bibles, ce qui semble attester cette indifférence religieuse qui a été signalée parmi les ouvriers de M. Ashton.

A défaut de religion, l'on a du moins cherché à répandre l'instruction parmi eux. Il résulte d'un tableau communiqué en 1833 à la commission des manufactures que, sur 1,175 ouvriers, 87 ne savaient ni lire ni écrire, 512 savaient lire, 576 lisaient et écrivaient couramment. La proportion des ouvriers lettrés est ici infiniment supérieure à celle que présentent les manufactures de Manchester et de Glasgow. M. Ashton a élevé une magnifique maison d'école, qui sert en même temps de chapelle, et où 700 enfants se réunissent le dimanche. Il y a en outre des classes le soir pour les plus avancés, et, dans le jour, chaque famille peut y envoyer ses petits enfants pour une rétribution modique de 2 *pence* (4 sous) par semaine, M. Ashton prenant les maîtres à ses frais. Il paraît cependant que le nombre des enfants qui mettent cet enseignement à profit est très-restreint; les parents préfèrent les laisser vaguer dans les rues. En revanche, la musique a plus d'attraits pour cette population; les ouvriers ont contribué spontanément à l'érection de l'orgue jusqu'à concurrence de 160 livres sterl.

Pour se consoler de ce que ses efforts n'obtiennent pas un succès complet, M. Ashton jette volontiers un regard sur le passé. « J'ai vu le temps, me disait-il, où, sur trois cents personnes assemblées dans une taverne de Birmingham, une seule se trouvait en état de lire le journal aux autres. » Il croit aussi que la moralité n'a pas fait moins de progrès que l'instruction, et cette illusion lui est permise, quand il contemple les résultats de l'ordre qu'il a établi. La population de Hyde tranche honorablement sur les autres villes manufacturières; le genièvre n'y a pas encore élevé ses palais; on y voit peu d'ivrognes, et on n'y souffre pas de prostituées. Les naissances illégitimes sont assez rares; par une exception peu commune dans les districts manufacturiers, les femmes mariées s'occupent en général de leur ménage, ou, quand elles travaillent à la filature, paient une servante pour prendre soin de leurs enfants.

Je demandais à M. Ashton si les ouvriers de ses manufactures, recevant des salaires beaucoup plus élevés que les journaliers et que les laboureurs, trouvaient le moyen de faire des économies. « Quelle est la classe en Angleterre, me répondit-il, qui fait des épargnes sur ses revenus? » En effet, nous exigeons des ouvriers des vertus dont les maîtres ne donnent pas l'exemple. On veut que les classes inférieures économisent sur leur nécessaire, dans un temps où les classes supérieures ne savent pas économiser sur leur superflu. Quel grand seigneur ne dépense pas chaque année la rente de ses terres, et souvent même n'en hypothèque à l'avance le produit? Un fabricant ou un négociant augmente sa fortune par des spéculations; mais quand il a cessé d'acquérir, c'est tout au plus s'il conserve ce qu'il a amassé. Dans les rangs de la classe laborieuse, on épargne pour s'établir; mais la famille une fois fondée, on vit au jour le jour, et l'on s'en remet à la destinée. En France, l'habitude de l'épargne dure plus longtemps, parce que chacun vise à devenir propriétaire; en Angleterre, on ne saurait se proposer un tel but. Plus un peuple est riche, et moins il est économe; il n'y a pas d'ouvriers mieux payés ni plus dissipateurs que les ouvriers anglais. En général, l'accumulation des capitaux ne s'opère pas dans la Grande Bretagne par le même procédé que chez nous. L'Anglais s'enrichit par ce qu'il produit, et le Français par ce qu'il épargne. Si nous avons, sous ce rapport, les vertus antiques, nous avons aussi contracté quelque chose de la stérilité de cet ordre social. Nos voisins sont moins modestes dans leurs appétits; mais,

s'ils consomment beaucoup, ils créent davantage encore. Notre richesse vient principalement de l'économie et la leur de la production.

La manufacture de M. T. Ashton présente un contraste parfait avec celle de M. H. Ashworth, contraste aussi grand que l'est dans des conditions également honorables celui de leur caractère personnel. M. Henry Ashworth est une figure austère qui réunit la rigidité du quaker à l'énergie que donnent l'esprit d'entreprise et les intérêts mondains. Sa philanthropie n'est pas bornée par l'horizon de sa filature ; il s'occupe d'idées générales : il est membre de la société de statistique et de la ligue qui combat les lois sur les céréales. Il tient à la règle autant qu'au progrès, et chez lui tout est écrit, les devoirs du maître comme ceux de l'ouvrier. M. Thomas Ashton est, lui, un homme essentiellement pratique, qui ne refuse pas ses sympathies au bien général, mais qui songe principalement à celui qu'il peut réaliser. Sorti de la classe laborieuse, il en a gardé la simplicité ainsi que la bonhomie. C'est un vieillard encore ingambe qui est dans toute la verdeur de son bon sens. Il n'a pas voulu de règlements écrits dans sa manufacture, les trouvant gênants pour le bien et inefficaces contre le mal. « L'autorité du manufacturier, dit-il, doit être absolue ; c'est un gouvernement qui doit être despotique, si l'on veut qu'il soit paternel. Il faut qu'il ait le droit de fermer les yeux sur des négligences accidentelles, et, en cas d'habitude, il vaut mieux renvoyer un ouvrier que de le punir. Les amendes, dont on frappe les femmes ou les enfants, partent d'un mauvais système, et cette retenue exercée sur les salaires aigrit le plus souvent sans corriger. »

Les deux filatures des frères Ashworth peuvent occuper cinq cents ouvriers des deux sexes, et font vivre mille personnes, hommes, femmes ou enfants. Ce sont des édifices comparativement récents et dans le site le plus romantique. La manufacture de Turton est cachée dans un pli du vallon, entre deux collines boisées, dont la maison de M. Henri Ashworth, d'un côté, et de l'autre les chaumières des ouvriers, couronnent les sommets. La manufacture d'Egerton, remarquable par une immense roue hydraulique de soixante pieds de diamètre, dont je n'ai vu la pareille qu'à Wesserling, occupe le fond d'une vallée plus ouverte, et les maisons des ouvriers, comme pour donner la bien-venue aux visiteurs, sont rangées des deux côtés de la route. Je préfère, pour mon compte, les chaumières de Turton à cause du petit jardin qui s'y trouve joint, et dans lequel on peut cultiver des arbustes ou des fleurs. L'un et l'autre village sont construits du reste sur le même plan. Rien de plus commode que ces habitations, dont l'aménagement intérieur invite à l'ordre et à la propreté. Un fourneau en fonte, qui sert à cuire le pain aussi bien que les aliments, est fixé au foyer de chaque cuisine; l'office est assez vaste pour recevoir toute sorte d'approvisionnements; l'étage supérieur renferme souvent quatre chambres. Mais ici l'intention bienveillante du propriétaire a devancé de trop loin les habitudes de ses ouvriers. Les gens du peuple n'ont pas le sentiment de la pudeur assez développé pour séparer les enfants des deux sexes pendant la nuit. Il n'y a jamais que deux chambres occupées, et c'est déjà beaucoup que les parents sentent la nécessité d'étendre un rideau ou de mettre une cloison entre eux et leurs enfants.

A Turton et à Egerton comme à Hyde, l'on n'emploie dans la filature que les femmes qui ne sont pas mariées. Pour former un intérieur à leurs ouvriers, MM. Ashworth distribuent quelques travaux à domicile, et occupent les femmes qui restent chez elles à dévider ou à réparer; cela aide sans être lucratif. Néan-

moins un ménage n'atteint à l'aisance que lorsqu'il peut associer les enfants au travail. Il y a plaisir à voir le bon ordre de ces intérieurs avec leurs armoires remplies de linge et de vêtements de rechange, avec leurs meubles polis, leur vaisselle luisante, avec des livres partout, des livres de piété ou d'histoire, tels que la Bible et la traduction du *Mémorial de Sainte-Hélène*, des journaux hebdomadaires et particulièrement l'*anti-bread tax circular*. Le loyer de chaque maison ne revient pas à plus de 200 à 250 francs par an, elle coûte 3,000 francs à construire : c'est donc un placement à 7 ou à 8 pour 100. Les ouvriers recherchent ces habitations, auxquelles rien dans les environs ne saurait se comparer.

MM. Ashworth ont acheté une grande étendue de terrain, afin de pouvoir exclure les cabarets de leurs villages. Ils attachent une grande importance à la moralité des ouvriers, et ne reçoivent pas ceux qui sont mal notés ; plusieurs de ceux-ci demeurent fixés, depuis dix-huit ans, auprès de leurs établissements, et M. H. Ashworth affirme qu'il a vu leurs mœurs s'améliorer d'année en année. Cependant, malgré la discipline sévère qui règne à Turton, en trois ans et demi, sur une seule filature, on a compté vingt-quatre naissances illégitimes. M. Ashworth fait remarquer que la séduction n'a pas été pratiquée dans la filature même, et que les séducteurs, à l'exception d'un seul, appartiennent à des établissements voisins ; mais qu'importent le nom et le lieu ? Il faut bien que le régime des manufactures amollisse la vertu des femmes, puisqu'elles cèdent avec cette facilité.

Les ouvriers de Turton, comme ceux de Hyde, ne sont pas étiolés au même degré que ceux de Manchester ; mais si la charpente est plus solide, l'écorce paraît aussi plus grossière. M. Ashworth reconnaît que l'intelligence n'éprouve pas dans ces lieux écartés le même frottement que dans les grandes villes ; les ouvriers sont moins habiles, quoique plus appliqués et vivant mieux. J'ai lié conversation avec plusieurs d'entre eux que j'ai trouvés très-préoccupés du sort des ouvriers sur le continent, et curieux d'établir des points de comparaison avec leur propre condition. Un grand nombre appartiennent aux sociétés de tempérance, tout en considérant le thé comme un détestable aliment. Ils sont chartistes en politique et dissidents en religion. En cela comme en toutes choses, leurs tendances sont prononcées pour les doctrines de nivellement ; ils n'entrent pourtant qu'avec répugnance dans les coalitions d'ouvriers *(trades unions)*, et dans les troubles de 1841 leur probité a protégé la propriété qui les fait vivre : pas un fruit n'a été enlevé aux arbres qui couvraient le jardin de MM. Ashworth. On trouve en Écosse quelques manufactures dirigées d'après les mêmes principes et qui présentent de semblables résultats. Je citerai les établissements de Lanark et de Catrine : le premier, purgé des semences de désordre que le socialisme de M. Owen y avait introduites ; le second, dans lequel M. Buchanan ne s'est pas contenté de bâtir pour ses ouvriers des habitations commodes, mais où il a travaillé encore, en leur inspirant le goût de l'économie, à les rendre propriétaires de ces maisons. Selon le témoignage rendu par les inspecteurs des manufactures, le village de Catrine, qui réunit trois mille habitants, présente les meilleures conditions de salubrité ; dans les cinq années qui avaient précédé 1839, la moyenne des décès avait été de un sur cinquante-quatre, pendant qu'elle était à Glasgow de un sur trente-un.

Voilà donc les avantages qu'un pays manufacturier semblerait devoir retirer de la décentralisation et de l'isolement des manufactures ; la santé des ouvriers s'améliorerait, et la durée de leur existence serait plus longue, quand ils pourraient, après le travail, au sortir de cette atmosphère chaude et épaisse, respirer un air pur

et vivifiant et se reposer auprès de leur famille dans un logement commode, salubre et spacieux. Les mœurs n'y gagneraient pas moins, car aux tentations que fait naître le contact des sexes dans des ateliers communs ne viendraient pas s'ajouter les occasions de mal faire et les incitations du dehors. En outre, la population, contractant des habitudes sédentaires, perdrait le caractère d'une horde de nomades, pour prendre celui d'une société civilisée. Il se passerait quelque chose d'analogue à l'établissement des barbares dans l'empire romain, et l'ordre social, un moment troublé par ce déplacement perpétuel des existences dans l'industrie, retrouverait bientôt son équilibre et son aplomb.

Mais il ne faut pas croire que cette transformation purement extérieure porte remède à tous les maux. Le travail manufacturier a ses conséquences nécessaires comme le travail des champs. L'homme, quand il applique ses forces à la culture du sol, étant exposé aux variations de la température, succombe quelquefois dans cette lutte contre les éléments qui doit cependant le fortifier et l'endurcir. Une industrie exercée à couvert le garantit des maladies soudaines et violentes, mais elle énerve aussi et détend sa constitution. Bien que l'on ait introduit dans les manufactures une ventilation plus parfaite, le corps humain ne s'accommodera jamais de cette reclusion prolongée pendant quatorze ou quinze heures par jour, et si l'occupation devient héréditaire, la race finira toujours par s'affaiblir. Joignez à cela que l'industrie manufacturière, dans toute branche du travail, renferme certaines opérations qui affectent directement et immédiatement la santé des travailleurs. Les ouvriers employés au cardage du coton doivent changer fréquemment d'atelier et d'emploi, sous peine de tomber en peu de temps dans le marasme et la phthisie. Il en est de même dans les opérations de blanchissage et de teinture, dans la préparation des métaux. Certains travaux agissent comme un empoisonnement à jour fixe, et quand un ouvrier les entreprend, on pourrait marquer à l'avance le terme de sa vie. A Sheffield, un émouleur *(drygrinder)*, quelle que soit la vigueur de sa constitution, ne dépasse jamais l'âge fatal de trente-cinq ans.

On a fait des idylles charmantes sur l'intérieur des manufactures. M. Baines et M. Ure après lui ont prétendu que le travail dans une filature, au lieu de fatiguer l'ouvrier, était éminemment léger et facile. « C'est la vapeur, disent-ils, ce sont les machines qui travaillent ; l'homme n'a qu'à leur fournir les matières premières, qu'à surveiller leurs mouvements, et qu'à transporter les produits d'une mécanique à une autre à mesure que la confection en est terminée. Les manufactures de laine présentent les travaux les plus pénibles ; elles ont cependant les plus robustes ouvriers. » Il est vrai que l'industrie n'exige pas généralement un grand déploiement de force musculaire ; mais faut-il féliciter l'ouvrier de ce changement dans sa condition ? J'en appelle à M. Baines lui-même. Il reconnaît que les ouvriers en laine, qui exercent davantage leurs muscles, jouissent d'un santé meilleure que les ouvriers en coton. Les ouvriers des forges à leur tour sont plus robustes que les ouvriers en laine. D'où vient cela, si ce n'est de la nature même de leur occupation ? Ce qui fatigue le corps humain, ce n'est pas la grandeur, c'est la permanence de l'effort. Nous avons besoin de lutter contre les éléments, de triompher de la résistance de la matière, d'agir en un mot sur la nature et sur nous-mêmes, pour tenir nos forces en équilibre, et au besoin pour les développer. Les anciens, à défaut des travaux corporels, se livraient aux exercices violents de la gymnastique ; ils savaient que la fatigue entre dans l'hygiène, mais à la condition des intervalles et du repos.

Les travaux des champs sont rudes. Creuser la terre avec la pioche et avec la bêche ou la retourner avec la charrue, voilà une occupation qui exerce tout ensemble les jambes et les bras; mais après un vigoureux coup de collier, bêtes et gens reprennent haleine, l'homme prend le temps d'essuyer la sueur qui coule de son front. Dans le travail industriel, il n'y a pas un instant de relâche. Au lieu de commander aux machines, ainsi qu'on l'a dit, l'homme les sert. L'ouvrier est un esclave obligé de régler ses mouvements sur ceux de la machine à laquelle il est attaché, avançant quand elle avance et reculant quand elle recule, luttant avec elle de vitesse, et ne pouvant pas plus qu'elle s'arrêter. Les officiers expérimentés déclarent qu'un soldat ne resterait pas sans inconvénient sous les armes plus de six à huit heures par jour. Que sera-ce d'un fileur, qui doit tous les jours non-seulement se tenir debout, mais aller d'une machine à l'autre durant treize ou quatorze heures, et dont l'attention doit rester constamment fixée aussi bien que les muscles se raidir? Il parcourt de cette manière, ainsi que l'enfant qui fait le métier de rattacheur, huit milles (trois lieues) en douze heures selon M. Greg, et vingt milles (huit lieues) suivant lord Ashley (1). Le travail des manufactures sera funeste à la santé tant qu'on n'en aura pas abrégé la durée. Il faudra donner aux ouvriers le temps de se livrer aux exercices du corps comme à ceux de l'esprit, si l'on veut que cette race puisse marcher de pair avec celle des laboureurs. Mais la réduction des heures du travail n'est pas un problème simple ni que la volonté d'un peuple suffise à résoudre. C'est une question européenne, une question de concurrence entre les nations.

Quant à l'influence morale des manufactures, on doit comprendre aussi que la réforme ne saurait aller ni bien haut ni bien loin. Le travail en commun, le travail par bandes, a changé la face de l'état social; il a développé de nouvelles vertus et de nouveaux vices. On peut épurer ces tendances, on peut même les agrandir; mais ce serait folie que de songer à la restauration de l'ordre qui existait encore il y a soixante ans. L'industrie a eu son âge d'or, qui était le travail en famille. A l'époque où l'ouvrier, vivant principalement de la culture des champs, ne considérait la filature ou le tissage que comme une ressource supplémentaire, qui apportait l'aisance dans un ménage où le nécessaire se trouvait déjà, il jouissait d'une indépendance qui tenait moins à son caractère qu'à sa position. Son existence était purement domestique, et ses idées ne s'étendaient pas au delà; elles étaient aussi bornées que ses besoins. Cette vie sédentaire, ayant peu de tentations, rendait la vertu facile; des hommes enfermés pour ainsi dire dans le cercle des affections n'étaient dangereux ni pour les classes supérieures ni pour le gouvernement.

L'atelier a fait brèche à la famille; pour élargir ce cercle désormais trop étroit, on a commencé par le briser. Il faut en prendre son parti, la vie, pour les ouvriers comme pour les maîtres, aura deux faces à l'avenir, le foyer domestique et la société. Quoi que nous fassions, nous ne rendrons pas aux liens qui existent entre la femme et le mari, entre le fils et le père, toute la force qui leur appartenait quand les hommes n'avaient guère d'autres devoirs. D'autres associations se sont formées aujourd'hui, qui absorbent et qui doivent absorber une partie des sentiments. Les ouvriers, se rencontrant dans les manufactures, ont appris à mettre en commun leurs opinions et leurs intérêts. De là, les sociétés de secours mutuel, les coalitions, les sociétés secrètes. Les femmes ont leurs clubs en Angleterre aussi bien

(1) Chambre des communes, séance du 15 mars 1844.

que les hommes, et prétendent avoir les priviléges de ceux dont elles partagent les travaux. Manchester, qui réunit le plus grand nombre d'ouvriers, est le chef-lieu de ces associations ; c'est là que réside leur *grand orient* (1).

L'atelier déprave, mais ouvre aux travailleurs tout un monde d'idées. Aiguillonnés tantôt par le besoin et tantôt par la richesse même de leur salaire, ils veulent monter plus haut et sentent la nécessité de cultiver leur esprit. Le Lancashire est le comté qui achète le plus de livres. Le *Magazine* publié par M. Chambers à Édimbourg, et qui circule à 85,000 exemplaires, est surtout lu dans les districts manufacturiers ; le Lancashire en reçoit 20,000 exemplaires. Nulle part la société ne s'agite davantage pour tendre vers un meilleur avenir.

Les ouvriers du comté de Lancastre cherchent vainement à s'organiser. Toute organisation suppose une hiérarchie, et, dans leurs projets chimériques, ils commencent toujours par s'isoler, excluant de parti pris les chefs naturels de la société. Les manufacturiers, de leur côté, ne sont guere plus sensés. On dirait qu'ils ont adopté la devise brutale : « Tout pour le peuple et rien par le peuple ; » tant ils tiennent les ouvriers à distance, stipulant avec le pouvoir et parlant à l'opinion publique en leur propre et privé nom, comme s'il n'avaient sous leurs ordres que des automates humains.

La manufacture rurale, telle que je la conçois, devrait être une véritable communauté industrielle, une association étroite et permanente entre le maître et les ouvriers. Je n'entends proposer ici rien qui ressemble à ces plans radicaux de réforme mis en avant par les socialistes modernes ; je prends la société telle qu'elle est, j'observe ses tendances, et je croirais avoir assez fait si j'en indiquais la véritable direction. Je désire encore moins revenir au passé et rejeter l'industrie dans la paix artificielle des cloîtres ou dans l'immobilité des corporations. La liberté aujourd'hui est la condition vitale du travail, et c'est au souffle même de la société qu'il doit s'animer.

Le clergé se livre de nos jours en France à des tentatives plus ou moins heureuses pour attirer à lui l'industrie. Comme il n'est pas sans intérêt de comparer ces essais, qui ont un caractère très-tranché, aux ébauches d'organisation dont le comté de Lancastre m'a fourni des exemples, je crois pouvoir dire quelques mots des *saintes familles* fondées dans les départements du Rhône et de la Loire par les frères Pousset. Les renseignements que l'on va lire m'ont été adressés par un honorable député de la Loire, qui a jugé cet institut avec une parfaite liberté d'esprit.

« Ces deux ecclésiastiques ont pour toute fortune un domaine de médiocre valeur que leur père leur a laissé dans la commune de Cordelle, située sur la rive gauche de la Loire, à dix kilomètres sud de Roanne. L'aîné est curé de l'église des Chartreux, à Lyon. Il a commencé son œuvre par recueillir quelques pauvres filles enlevées à la misère et au vice ; leur travail était à peu près la seule ressource de l'asile qu'il leur ouvrait, et quand il y a organisé un atelier, il ne songeait guère à toutes les conséquences économiques que cette institution pouvait avoir.

(1) « Il y a plusieurs sociétés différentes dans ce royaume, connues sous le nom de *Vieux Compagnons (Old Fellows)*. Il y a l'*Unité de Londres*, l'*Unité de Leeds*, l'*Unité de Sheffield* et l'*Unité de Bolton*. L'*Unité de Manchester*, qui est la plus vaste, comprend 3,059 loges et embrasse 250,000 personnes. » *(Inquiry into the state of Stockport.)*

» Il existe aujourd'hui quatre maisons de *saintes familles*, une à Lyon, une autre à Beaujeu (Rhône), une troisième à Cordelle (Loire), et une quatrième à Mornand (Rhône). La première a quinze ans d'existence, et la troisième en a six; celle de Mornand est récente. Je n'ai vu que la maison de Cordelle, qui renfermait 53 personnes au mois de septembre dernier.

» Cette maison est située dans un lieu élevé; elle est entourée d'un vaste jardin, où les filles qui l'habitent cultivent des fleurs pour leur amusement. La nature de leurs travaux ne permet pas qu'elles se livrent à une culture plus rude ni plus fatigante. Le bâtiment a été construit pour sa destination.

» La cuisine, le blanchissage, la couture et la réparation du linge, ainsi que des vêtements, enfin le service de propreté, regardent les filles de la maison; elles s'y livrent, suivant la nature de ces occupations, tour à tour ou en commun. Le travail retribué consiste dans le dévidage de la soie teinte et dans le tissage des étoffes de satin pour la fabrique de Lyon. Les négociants de Lyon envoient la soie en écheveaux, on leur rend le satin en pièces. Le travail est toujours fait avec le plus grand soin, et les correspondants de la maison ont la certitude de recevoir le poids qu'ils ont donné; avec les ouvriers qui travaillent en chambre, ils ont souvent la certitude contraire.

» Sur les vingt-quatre heures de la journée, huit sont données au sommeil, douze au travail, et quatre se partagent entre la prière, les repas, la récréation, les soins de propreté; mais les heures du travail sont coupées par quatre intervalles différents. Le régime alimentaire est sain, abondant et fortifiant. Le linge de corps et la literie sont proprement tenus. Le travail se fait dans un atelier commun; il y a des heures auxquelles le silence est prescrit, d'autres pendant lesquelles la conversation est permise, d'autres consacrées à chanter des cantiques en chœur.

» Les résultats économiques ne paraissent pas à dédaigner. Ces filles sont mieux nourries, mieux vêtues, mieux logées que les ouvrières libres. On a dit que l'abbé Pousset faisait des bénéfices énormes; je crois, pour ma part, qu'il fait une bonne œuvre sur laquelle il ne perd pas, et les bonnes œuvres qui s'alimentent elles-mêmes sont les seules qui durent.

» L'abbé Pousset ne m'a point communiqué sa comptabilité, quoique je lui aie fait quelques questions qui le mettaient sur la voie de me l'offrir. Il paraît que chaque fille a un compte ouvert, sur lequel on porte ce qu'elle gagne par son travail, et ce qu'elle coûte, soit pour sa part dans les dépenses communes, soit pour ses besoins particuliers; à la fin de l'année, on lui remet l'excédant. Cet excédant, m'a-t-on dit, s'est élevé pour quelques-unes à 125 francs par an; il est rarement inférieur à 50 francs. Aucune ouvrière libre n'obtient, dans le même métier, un semblable résultat, et ce résultat tient bien moins aux avantages de la vie commune qu'à l'éloignement de toutes les distractions coûteuses ou corruptrices.

» La première pensée des fondateurs avait été, en recueillant des pauvres filles, de leur apprendre un métier et de les rendre ensuite à la société avec un moyen honnête de gagner leur pain. Ils supposaient qu'une rotation assez rapide s'établirait ainsi dans le personnel de la maison; cette prévision ne s'est point réalisée. En contractant des habitudes d'ordre, de propreté et de bien-être, en apprenant à se respecter elles-mêmes, les réfugiées prennent en répugnance la vie grossière de leurs proches et ne veulent plus retourner auprès d'eux. Leur ambition est de devenir *sœurs*, c'est-à-dire de faire des vœux triennaux qui les attachent définitivement aux *saintes familles*. Quoique le seul lien qui les retienne consiste en ce

que celle qui quitterait la maison ne pourrait plus y rentrer, quoique, sous cette condition, la porte principale en soit toujours ouverte, depuis six ans pas une seule de ces filles n'est sortie de l'établissement, pas une seule ne s'est mariée. Cela tient peut-être à la position du lieu, à son isolement, et dans une ville les choses se seraient autrement passées; mais cette circonstance, jointe à l'air de calme et de contentement qui se lit sur tous ces visages, prouve au moins que, sous le rapport du bonheur individuel, les familles de l'abbé Pousset atteignent leur but. »

Les *saintes familles* des frères Pousset ne sont pas un fait isolé dans les départements du Rhône et de la Loire. Dans ces contrées éminemment catholiques, les communautés de femmes se multiplient depuis quelques années, et la vie que l'on y mène est religieuse et laborieuse à la fois. L'industrie de la soie, jointe aux ouvrages de broderie, alimente sans peine le travail de ces établissements, qui font partout avec avantage concurrence au travail libre. S'ils venaient à se développer sur une plus grande échelle, ils affecteraient certainement d'une manière grave le prix de la main-d'œuvre, car leur organisation leur permet de réduire le salaire bien au-dessous de la limite à laquelle peut descendre l'ouvrier libre, qui a toujours, outre la charge de sa propre subsistance, quelque autre fardeau à supporter. Le couvent industriel, c'est l'individu faisant concurrence à la famille, concurrence redoutable, mais immorale, et qui va directement contre les fins de l'ordre social.

Ni le prêtre catholique, ni le manufacturier protestant n'ont l'intelligence des conditions normales du travail. L'un, n'ayant ni famille ni patrie et s'exilant dans son caractère comme dans une solitude, cherche perpétuellement à détacher du monde ceux qui viennent à lui; l'autre, placé au centre même du mouvement général et tenant à tous les intérêts, semble vouloir rendre ces positions inaccessibles et s'y retrancher contre ses inférieurs. Dans les deux cas, on procède par voie d'exclusion. La maison de Cordelle procure aux jeunes femmes qui l'habitent tout le bonheur qu'on peut goûter dans l'isolement; les petites villes de Hyde dans le comté de Chester et de Lowell aux États-Unis montrent les ouvriers aussi heureux qu'ils peuvent l'être dans un état de choses qui maintient la séparation des classes; mais le bonheur complet, le bonheur de l'individu au sein de la famille et de la famille au sein de la société, ne peut naître que d'une étroite association entre les inférieurs et les supérieurs.

La position du manufacturier à l'égard des ouvriers qu'il emploie est, sauf la différence des époques, ce qu'était la position du baron féodal en présence de ses vassaux. Il y a pour l'ouvrier la protection de moins, je n'ose pas affirmer qu'il y ait la liberté de plus. Dans l'état actuel de l'Angleterre, la dépendance des travailleurs se resserre de jour en jour. Non-seulement l'offre de la main-d'œuvre en excède communément la demande, mais tous les progrès de l'industrie tendent à donner la supériorité au capital sur le travail. Les petits capitalistes sont une classe inconnue, les capitalistes moyens disparaissent peu à peu, les grands capitalistes résistent seuls à la violence de la lutte, et il se fait autour d'eux comme un désert. Ils transportent le travail de l'homme à la femme, et des femmes aux enfants; au besoin, la perfection des machines dispense de l'habileté acquise par l'ouvrier.

Tels sont les effets de l'antagonisme qui s'établit entre l'ouvrier et le maître. Si

l'on veut que l'harmonie règne dans la production, il faut réconcilier ces deux grands intérêts ; il faut que le maître associe l'ouvrier à sa destinée. Cette nécessité d'une association entre les capitalistes et les travailleurs est apparue aux meilleurs esprits. M. Babbage, dans son *Économie des manufactures,* met en avant un système qui consisterait, non pas à intéresser les maîtres à la bonne conduite des ouvriers et les ouvriers au succès des maîtres, mais à confondre le capital avec le travail, et à faire des ouvriers autant de petits fabricants. L'auteur de cette utopie part de deux données également inexactes. Il suppose d'abord que les ouvriers ont des épargnes, et que, plusieurs se réunissant, ils pourraient former un fonds suffisant pour entreprendre une industrie ; or, les ouvriers pris en masse ne font pas d'économies, et l'épargne est un phénomène individuel dont on ne peut tirer aucune induction de quelque étendue. M. Babbage veut ensuite que chacun des ouvriers compris dans sa brigade de petits fabricants ne reçoive, à titre de salaire, que la moitié du prix que son travail obtiendrait sur le marché, sauf à recevoir une part proportionnelle dans les bénéfices de l'année. C'est vraiment demander l'impossible, car le salaire excède rarement les besoins des classes laborieuses, et l'ouvrier ne consentira jamais à se mettre, lui et sa famille, à la demi-ration pendant une année entière, dans l'espoir d'un bénéfice éventuel.

Il faut se défier de tous les plans, quelque séduisants qu'ils soient, qui ont pour objet de substituer, dans la direction de l'industrie, l'intérêt collectif à l'intérêt individuel. L'industrie est un champ de bataille, et, dans une armée d'ouvriers comme dans une armée de soldats, ce n'est pas la multitude qui peut commander ou déférer le commandement. L'élection, en pareil cas, détruirait la responsabilité et produirait l'anarchie. La manufacture a ses chefs naturels, qui ne relèvent que d'eux-mêmes ; elle ne saurait être organisée en république, car aucune monarchie n'exige plus d'unité ni plus de vigueur dans l'action. Prenons donc le système industriel tel qu'il existe, ne cherchons pas à lui enlever l'individualité des intérêts qui fait sa force ; bornons-nous à souhaiter qu'il emploie les hommes autrement que les machines, et que l'ouvrier soit intéressé au succès du maître dont il demeure aujourd'hui séparé par sa position non moins que par ses préjugés. Au reste, l'expérience a prononcé; le plan de M. Babbage est demeuré à l'état de théorie.

C'est dans la pratique des nations qu'il faut chercher les bases du nouveau contrat. En l'interrogeant avec soin, l'on y trouvera des indications précieuses. Dans la pêche au filet, sur les côtes méridionales de l'Angleterre, la moitié du produit appartient au propriétaire du bateau et du filet, l'autre moitié appartient aux pêcheurs qui montent le bâtiment. Une répartition semblable des profits s'opère entre les armateurs et les équipages des vaisseaux envoyés à Terre-Neuve ou des navires baleiniers. Toute maison de commerce ou de banque qui veut exciter le zèle de ses employés leur attribue un intérêt dans ses affaires. Les fabricants qui cherchent à diminuer le déchet des matières premières allouent à leurs ouvriers la moitié de l'économie obtenue par leurs soins. A Paris, un peintre en bâtiments, M. Leclaire, a eu la bonne pensée d'associer ses ouvriers à la répartition des bénéfices faits dans son établissement, et l'établissement a prospéré.

Le même principe peut s'appliquer aux grandes manufactures ; je dirai comment. Il n'en est pas en Angleterre du manufacturier comme du propriétaire foncier. Celui-ci n'est qu'un capitaliste, qui, ayant placé son capital en fonds de terre, en reçoit l'intérêt des mains du fermier ; mais c'est le fermier qui possède les instru-

ments du travail et qui exploite le sol. Le manufacturier au contraire réunit en lui la double qualité de propriétaire et de fermier. Le capital d'exploitation ou fonds de roulement lui appartient, aussi bien que le capital représenté par l'usine, par les machines qu'elle renferme, et par le sol sur lequel s'élèvent les bâtiments ; tout cela n'a de valeur que par son industrie. Les filateurs du Lancashire, pour se rendre compte des résultats de leurs opérations, mettent d'abord en ligne de compte l'intérêt et l'amortissement de leur capital, les sommes dépensées pour l'achat des matières premières, pour le salaire des ouvriers, pour l'entretien et pour la réparation des machines; ce qui reste, après ces diverses attributions, des sommes réalisées par la vente des produits, constitue leur bénéfice net.

Dans une association qui mettrait en présence d'un côté le manufacturier, et de l'autre le corps des employés attachés à son établissement, la répartition devrait naturellement se modifier. On poserait d'abord en principe que toute fonction serait rétribuée, et le manufacturier s'allouerait un traitement, de même qu'il paie aux ouvriers un salaire; le salaire, étant une marchandise, se réglerait selon les cours admis dans le marché. Viendrait ensuite les dépenses d'entretien, de réparation et d'amélioration. L'intérêt du capital ne serait prélevé que pendant la durée de l'amortissement. Quant aux bénéfices, après avoir mis à part un cinquième pour le fonds de réserve, on les partagerait par égales moitiés, entre le maître et le corps des ouvriers. Il va sans dire que j'entends ce partage comme une concession volontaire, à laquelle chaque manufacturier apporterait ses conditions. On comprend encore que tous les ouvriers ne devraient pas y être indistinctement admis. Une certaine résidence ferait titre, si d'ailleurs la bonne conduite du co-partageant ne s'était pas démentie. Le fabricant n'aurait point à produire ses livres, il serait cru sur parole. Il conserverait aussi le droit d'indiquer l'emploi d'une partie de cette libéralité, et d'exiger, par exemple, que chaque ouvrier versât une certaine somme à la caisse d'épargne, afin de s'assurer une pension viagère pour ses vieux jours.

J'ai la ferme conviction que le premier fabricant qui aura le courage d'appeler ceux qu'il emploie au partage de son gain annuel ne fera pas en résultat un sacrifice. Il est clair que cette concession attirera auprès de lui les meilleurs ouvriers, que le travail s'accomplira avec plus de soin et de zèle, et que ses produits gagneront en quantité ainsi qu'en qualité. Il s'établira de cette manière entre les ouvriers et les maîtres une solidarité étroite, à l'épreuve du temps et des circonstances. Ceux qui auront partagé la bonne fortune de la maison s'associeront plus volontiers à ses revers, et le poids des mauvais jours s'allégera lorsque chacun en voudra prendre sa part. Les coalitions cesseront du côté des maîtres comme du côté des ouvriers, car elles n'auront plus d'objet. La cheminée de la manufacture deviendra comme le clocher de la nouvelle communauté, et les bohémiens de la civilisation industrielle auront enfin une patrie.

Le partage des bénéfices entre le maître et les ouvriers mettrait fin aux abus du système de troc ou d'échange (*truck-system, cottage-system*), au moyen duquel des manufacturiers peu scrupuleux réduisent indirectement le taux des salaires, et contre lequel le parlement britannique a fulminé en vain jusqu'à trente-sept statuts. Dans ce système, le fabricant se constitue le fournisseur général de tous les objets dont les ouvriers peuvent avoir besoin, et il paie leur travail en marchandises au lieu de le payer en argent, ou bien il les amène, tantôt par un accord réciproque, tantôt en abusant de son influence ou de son autorité, à dépenser leur

salaire en tout ou en partie dans les boutiques qu'il a établies. Sans doute, si le manufacturier n'avait pas d'autre but que de procurer à ses ouvriers des marchandises de bonne qualité et à bas prix, un tel arrangement leur serait très-avantageux. Il y a plus, la position d'une usine située loin des villes et des marchés peut rendre cette combinaison nécessaire ; il peut entrer dans les devoirs du fabricant de fournir à la population groupée autour de lui le logement, les aliments et les vêtements qu'elle ne trouverait pas ailleurs. C'est la nature des choses qui a donné naissance au système ; mais il n'y en a pas dont il soit plus facile d'abuser. Dans les crises commerciales, le maître éprouve une tentation trop vive de réduire le prix réel des salaires, dont il laisse subsister le prix nominal, en augmentant la valeur, ou, ce qui revient au même, en altérant la qualité des marchandises qu'il vend aux ouvriers. M. Ferrand en a cité, devant la chambre des communes, des exemples qui n'ont pas été démentis (1).

Le système de troc est d'un usage à peu près universel en Angleterre : les forges et les poteries du Staffordshire le pratiquent aussi bien que les mines du pays de Galles et du comté de Durham ; il est employé dans les fermes de l'Écosse et du Northumberland comme dans les manufactures du Lancastre, et, pour reproduire une observation de sir Robert Peel, le gouvernement y a lui-même recours, puisqu'il habille et nourrit les soldats ainsi que les matelots. En Écosse, les propriétaires eux-mêmes reçoivent une partie du fermage en nature ; le prix est stipulé moitié en argent, moitié en blé. Les bergers des monts Cheviots sont payés en gruau, en farine et en autres denrées. Dans certaines manufactures, les ouvriers qui demandent à recevoir leur salaire en monnaie et non en farine, en viande ou en épiceries, sont à l'instant renvoyés. On pointe leurs noms sur un livre noir qui circule parmi les fabricants confédérés, et s'ils veulent trouver de l'ouvrage, il faut qu'ils changent de district. Dans quelques mines du Staffordshire, les ouvriers ne sont payés que tous les mois ; en attendant le paiement, on leur donne des bons au moyen desquels ils obtiennent les choses nécessaires à la vie en les achetant 25 pour 100 au-dessus du cours. D'autres manufacturiers prennent à bail un certain nombre de petites maisons ou *cottages*, qu'ils obligent ensuite les ouvriers à sous-louer, en réalisant sur ces marchés un bénéfice annuel de 50 à 75 pour 100. Quelquefois les fabricants ne craignent pas de traiter avec la faim de leurs ouvriers comme les usuriers parisiens traitent avec la prodigalité des fils de famille. A Sheffield, un fabricant fut condamné à l'amende par les magistrats pour avoir contraint un ouvrier à recevoir en paiement, à raison de 35 shillings le *yard*, une pièce de drap qui valait 11 shillings. D'autres, quand leurs employés demandent des avances, les font à raison de 5 pour 100 par semaine. On en a vu qui fournissaient les cercueils à la mort des ouvriers, et qui trouvaient dans cette ignoble spéculation matière à bénéfice. Dans le district des poteries, les maîtres allaient jusqu'à désigner aux ouvriers les places que ceux-ci devaient occuper dans les chapelles, et déduisaient le prix de ces places du salaire qui devait leur revenir. Ces abus sont récents ; mais ils n'approchent pas de l'état de choses qui existait il y a vingt-cinq ans dans certaines industries. « Dans nos villes, dit une des personnes interrogées par le comité d'enquête sur la bonneterie, les paiements en argent étaient devenus si rares, que plusieurs de mes voisins ont dû payer en marchandises l'achat d'autres marchandises ; par exemple, ils ont payé en sucre les drogues qu'ils achetaient

(1) Séance du 19 avril 1842.

chez le pharmacien et les étoffes qu'ils achetaient chez le marchand de drap. En général, pour tout paiement, on était contraint de négocier perpétuellement des échanges. Je sais de bonne source qu'une personne a été obligée de payer une demi-livre de sucre, plus un *penny,* pour se faire arracher une dent. Un de mes voisins m'a même dit que le fossoyeur avait reçu son paiement en sucre et en thé pour avoir creusé une fosse ; et comme je savais, avant de venir à Londres, que je serais interrogé sur ce sujet, j'ai prié ce voisin de demander au fossoyeur si le fait était vrai. Celui-ci hésita pendant quelque temps, craignant de nuire à la personne qui l'avait payé ; enfin il dit : « J'ai reçu plusieurs fois mon paiement de cette ma-
» nière ; je sais que plusieurs de mes camarades ont été payés de même dans d'autres
» villes. » Le système porté à ce point d'exagération ramenait les hommes à l'enfance de la société ; il n'y avait plus de moyen universel d'échange, la monnaie était supprimée, et les villes manufacturières de la Grande-Bretagne, au milieu des merveilles de l'industrie, descendaient au-dessous de la civilisation propre aux peuplades sauvages, qui reconnaissent du moins dans le commerce, à défaut d'argent, quelque grossière unité de la valeur. »

Le système de troc semble inhérent à la manufacture rurale. Quel est le moyen d'empêcher qu'il n'en résulte pas pour l'ouvrier une véritable oppression dans les temps où la misère le livre sans défense à la cupidité du fabricant? Sir John Graham et sir Robert Peel, le gouvernement du pays en un mot, ne conçoivent d'autre frein à ces indignes procédés que la libre concurrence, qui est aujourd'hui la loi du monde industriel. Mais la libre concurrence existe en Angleterre depuis plus d'un demi-siècle, et si elle n'a pas prévenu jusqu'ici les excès dont on se plaint, je ne vois pas comment elle pourrait être plus efficace à l'avenir. Tant que la population débordera les moyens de travail, il y aura toujours des ouvriers prêts à accepter les conditions des maîtres, quelque dur que soit ce traité.

M. Babbage donne pour correctif à l'avidité des maîtres l'association des ouvriers. « Quand un grand nombre d'ouvriers, dit cet auteur, se trouve fixé sur le même point, il serait bien à désirer qu'ils pussent se réunir et nommer un agent qui serait chargé d'acheter en gros le thé, le sucre, le lard et autres objets nécessaires, et qui les leur vendrait en détail à des prix tels qu'ils pussent couvrir le prix d'achat en gros et la dépense de l'agent employé. Si cette opération pouvait être dirigée par une commission nommée par les ouvriers et aidée peut-être de l'avis du maître, et si, de plus, l'agent se trouvait intéressé par son mode de rétribution à acheter des marchandises de bonne qualité, une combinaison semblable serait avantageuse. » La combinaison que propose M. Babbage a été essayée à Belper dans l'établissement de M. Strutt, en observant les principes qu'il établit; voici, selon le docteur Ure, quels en ont été les effets : « Il y a quelques années, plusieurs ouvriers formèrent une société coopérative dans le but d'acheter en gros les provisions ainsi que les étoffes qui leur étaient nécessaires, et de s'approprier de cette manière les bénéfices faits par le détaillant. L'association reçut le concours des propriétaires, dont l'un voulut même entrer dans le comité d'administration. Pendant quelque temps le succès parut certain : les marchandises étaient achetées au comptant et en apparence au plus bas prix, on les distribuait entre les sociétaires selon leur désir et dans la proportion de leurs ressources, les bénéfices étaient répartis entre eux à la fin de l'année, et couvraient souvent pour chacun d'eux ses frais de loyer ; mais bientôt des abus, que l'on n'avait pas prévus, commencèrent à se révéler. Des marchands, qui voyageaient pour obtenir des commandes, trouvèrent

leur avantage à donner un pot-de-vin au secrétaire ou au trésorier pour obtenir la préférence dans la vente des articles. Des soupçons et des différends ne tardèrent pas à s'élever. Le comité, bien qu'il fût choisi librement parmi les ouvriers, se recrutait naturellement parmi les plus capables, tels que les contre-maîtres de la manufacture, et ses pouvoirs étaient prolongés d'année en année. Il arriva ainsi que plusieurs se mirent à étudier leur intérêt personnel bien plus que celui de l'association; en fait, les marchés à contracter pour l'association ou pour eux-mêmes commencèrent à occuper leur pensée au détriment des devoirs de chaque jour. Cependant la conséquence la plus fâcheuse de ce système fut qu'il fit perdre aux ouvriers l'habitude de disposer de l'argent qu'ils devaient recevoir pour leur salaire, ce salaire étant absorbé, à mesure qu'il devenait exigible, par la boutique coopérative, où l'on prenait des articles qui n'étaient pas strictement nécessaires, et que l'on aurait certainement laissés de côté, s'il avait fallu les payer en espèces. Les ouvriers les plus intelligents, ayant reconnu le mal et sentant que leur indépendance d'action était pour ainsi dire annulée, résolurent de mettre fin à l'association, qui fut de la sorte abandonnée volontairement après une expérience de treize années. »

Le contre-poids nécessaire à la prépondérance des maîtres dans l'industrie n'est donc ni la concurrence des capitalistes ni l'association des ouvriers entre eux. Les abus naissent de la séparation des intérêts; ils ne cesseront que par un traité d'union entre les deux classes qui concourent au travail. La participation des ouvriers aux bénéfices de la manufacture simplifie les difficultés devant lesquelles est venue se briser la puissance législative; c'est le moyen de faire tourner à l'avantage des ouvriers ce qui pourrait aller à leur détriment (1). Néanmoins, en supposant que l'on assure par là l'ordre intérieur et la paix des fabriques, il reste encore à mesurer la portée des commotions qui viennent du dehors.

C'est une grande question dans l'industrie que la constance, ainsi que la régularité du travail. La Providence, pour nous enseigner sans doute la prudence et l'économie, n'a pas voulu que l'œuvre des saisons fût uniforme. Il y a des années d'abondance et des années de disette; chaque été n'a pas la même mesure de pluie ni de soleil. Il s'ensuit que, même dans l'industrie agricole, le travail est sujet à des alternatives, et que chaque jour n'amène pas son pain. Dans les arts que la civilisation a créés, les variations sont encore plus fréquentes. Tout métier a sa morte-saison, toute industrie a ses crises; mais aussi plus l'emploi est irrégulier, et plus le niveau des salaires s'élève, car il faut que la subsistance de l'ouvrier pendant les jours de chômage soit prise sur le revenu produit par les journées de travail.

Dans les contrées purement agricoles, une mauvaise récolte compromet de deux manières la subsistance des laboureurs : en premier lieu, elle affecte leur salaire, car le propriétaire et le fermier, disposant d'un moindre revenu, ajournent toutes les améliorations qui ne sont pas indispensables, et, la demande du travail dimi-

(1) « Dans ses relations avec le grand propriétaire et avec le grand capitaliste, l'ouvrier trouve l'avantage d'un emploi plus stable et d'un revenu plus régulier. Il y a aussi un avantage réciproque à ce que le salaire soit donné sous la forme de logements ou de *conforts* permanents et assurés, c'est-à-dire sous la forme de ce qui est le meilleur emploi du salaire, et non pas entièrement en argent. » (*Report on the sanitary condition of labouring classes*.)

nuant, le travailleur est obligé de louer ses bras à vil prix ; en second lieu, la cherté des provisions concourt à réduire leurs moyens d'existence, et affame ces populations, qui vivent uniquement des fruits du sol. Cependant, comme il faut, bon an, mal an, cultiver la terre, et que la charrue ne chôme point, les laboureurs ne restent jamais absolument sans ressources ; une année de disette est pour eux une année de privations, mais voilà tout. Dans l'industrie manufacturière, les crises ont de plus graves conséquences ; on va voir pourquoi.

Lorsque la manufacture est encore à l'état domestique, que les travailleurs vivent dispersés, et que leur existence se partage entre des occupations de diverse nature, le travail se distribue et se fait très-irrégulièrement ; mais l'ouvrier, le maître et la société tout entière souffrent peu de cette irrégularité : le maître, parce que, menant ses affaires avec un faible capital, il n'a pas à supporter des pertes d'intérêt ; l'ouvrier, parce que, la navette ou le rouet s'arrêtant, il reprend la pioche ou la charrue ; la société, parce que, le déclassement des travailleurs s'opérant par individualités et non par masses, elle peut plus facilement venir à leur secours ou bien ouvrir à leur activité une autre issue. Mais quand l'industrie manufacturière, grâce à l'accroissement des capitaux et au progrès des inventions mécaniques, construit des bâtiments immenses, y entasse les machines par milliers, enrégimente par troupes les hommes, les femmes et les enfants, quand un seul capitaliste fait souvent mouvoir tout cet engrenage, alors l'effet inverse se produit. Le travail se régularise, il devient quotidien, et, comme pour rattraper le temps consacré au repos du dimanche, il prend chaque jour au delà de ce que les forces humaines peuvent raisonnablement donner. Par cela seul que le travail des manufactures est régulier, et que, dans les temps de calme, il ne laisse pas perdre un jour aux ouvriers, leur salaire doit rarement excéder les besoins habituels de la vie ; ajoutez que ceux-ci, accoutumés à compter sur la constance de leur emploi, ne songent pas à faire des épargnes, et que ce marché qui reste toujours ouvert semble être pour eux un encouragement à la prodigalité.

Les proportions et la vigueur de l'industrie manufacturière lui permettent de résister aux crises qui frappent de temps en temps le commerce d'un pays, lorsque ces accidents n'ont pas une longue durée. Les filateurs du Lancashire, en particulier, font tête à l'orage avec une résolution que l'on ne saurait trop admirer, mais qui leur est aussi commandée par leur intérêt bien entendu. C'est ce que M. H. Ashworth a démontré avec la dernière évidence dans un essai (1) que la société de statistique de Londres a publié. « Le manufacturier, dit M. Ashworth, qui a dépensé les quatre cinquièmes de son capital en bâtiments et en machines, ne peut pas fermer son établissement sans s'exposer à des pertes tellement considérables, qu'il sera ruiné, s'il ne possède pas un ample fonds de réserve. Même la diminution que l'on obtient dans la production, en réduisant les heures du travail (*working short time*), entraîne de grands sacrifices. » M. Ashworth présente ensuite des calculs établis par la chambre de commerce de Manchester, et dont il résulte qu'une filature de 52,000 broches, qui a coûté, avec les machines, 1 million de francs, et qui exige un fonds de roulement de 300,000 francs, supporte des charges équivalant à 121 liv. st. 16 sh. (3,050 fr.) par semaine, ou à 6,334 liv. st. (158,600 fr.) par an. Une filature de 52,000 broches produit 12,000 livres de coton filé par semaine. Les dépenses qui se rattachent à cette production sont de 292 liv. st. par semaine, ce

(1) *Statistics of the present depression of trade at Bolton*, april 1842.

qui, avec la dépense fixe de 121 liv. 16 sh., donne un total de 413 liv. st. 16 sh. (10,325 fr.), et ce qui porte les frais à 8 d. 1/2 (90 cent.) par livre de coton ; mais dans les époques de crise, et lorsque le propriétaire est obligé de réduire le travail à trois jours par semaine, les dépenses s'élèvent à 267 liv. st. 16 sh. (6,775 fr.) par semaine pour 6,000 livres de coton filé, ce qui porte les frais de production par livre à 10 d. 3/4 (1 fr. 10 cent.), et ce qui équivaut à une perte de 60 liv. st. (1,200 fr.) par semaine, ou de 3,167 liv. sterl. 16 sh. (109,175 fr.) par an. « Ceux qui pèseront ces calculs, ajoute M. Ashworth, comprendront comment il se fait que la production ne diminue pas, que souvent même elle augmente, quand les prix de vente viennent à baisser. Si le manufacturier trouve que la perte sera moindre pour lui en produisant tout ce qu'il peut produire qu'en réduisant les heures du travail, il choisit de ces deux sacrifices celui qui lui fait le moins de tort. » Suivant la déclaration de la chambre de commerce, cette règle de conduite est celle que les manufacturiers du comté de Lancastre se sont tracée. Dans les mauvais jours, bien qu'il fallût travailler à perte, ils n'ont pas tous fermé leurs ateliers. Néanmoins cette persévérance, qui tient à la puissance des capitaux autant qu'à l'intelligence des capitalistes, et qui fait aujourd'hui la garantie des ouvriers, n'est pas à l'épreuve d'un malaise qui se prolongerait pendant plusieurs campagnes ; l'événement l'a bien montré.

Toutes circonstances égales, les crises qui font fermer les manufactures, et qui mettent les ouvriers sur le pavé, sont plus ou moins fréquentes, et elles ont plus ou moins d'intensité, selon que l'industrie destine ses produits aux marchés étrangers, ou qu'elle se borne à l'approvisionnement du marché intérieur. Les manufacturiers qui travaillent pour la consommation nationale ne sentent pas d'autre excitant ni d'autre frein que la concurrence qui s'établit entre eux ; et, comme le champ qu'ils exploitent a des limites qui leur sont connues, rien ne les poussant à devancer par une production immodérée le mouvement naturel de la richesse et de la population, ils n'ont plus qu'à faire face aux accidents que le cours des saisons ou la marche du gouvernement amène dans la situation du pays. Toutefois, cela ne constitue pas une industrie bien vigoureuse, car le travail que l'on met à l'abri des chocs extérieurs est comme le corps d'un homme qui n'aurait jamais été exposé à l'inclémence de l'air ; il reste faible, et végète dans la médiocrité. C'est ce qui arrive à la France derrière la triple muraille de ses tarifs protecteurs.

Une industrie qui s'organise pour aller chercher des consommateurs sur tous les marchés du monde est, au contraire, un édifice qui a besoin de solidité non moins que de grandeur, et dont les fondements doivent reposer, pour ainsi dire, sur le roc. En revanche, rien n'est plus mobile ni plus variable, et il y a un tel conflit dans les chances qui l'attendent, qu'elle ne peut se sauver qu'en renouvelant et qu'en agrandissant perpétuellement ses combinaisons. Il faut qu'elle lutte contre la concurrence du dedans et contre celle du dehors, qu'elle connaisse les habitudes et les ressources de toutes les contrées, qu'elle prenne garde aux tarifs étrangers comme aux tarifs nationaux, qu'elle veille, avec la même sollicitude, sur ses approvisionnements et sur ses débouchés, qu'elle étudie les dérangements du crédit aussi bien que ceux du commerce, et qu'en étendant ainsi le domaine de la prévoyance, elle se réserve encore quelque défense contre l'imprévu. Une guerre survenant ou même une loi de douanes peut lui retrancher du coup tout un peuple de consommateurs. Une panique monétaire peut lui enlever sur l'heure ses moyens

d'action. Plus ses opérations sont colossales, et plus les commotions qui la frappent sont pour elle à redouter.

De tous les pays manufacturiers, l'Angleterre est celui où la manufacture tient le plus de place, et affecte au plus haut degré les destinées de la population. Les travaux de l'agriculture, qui emploient en France les deux tiers des habitants, n'en occupent en Angleterre que 25 sur 100. Les comtés manufacturiers et commerçants, dont la surface représente à peine la troisième partie du territoire, renferment plus de la moitié (54 pour 100) de la population. « L'industrie manufacturière, disait récemment sir J. Graham devant la chambre des communes, est l'arbre auquel notre petite île doit sa prospérité, qui a étendu le bonheur sur ce grand empire, et qui a rendu cette nation la plus puissante comme la plus civilisée. » Ce bonheur, je crois l'avoir prouvé, n'a pas été sans mélange, mais on ne saurait contester que l'industrie n'ait changé la face de l'Angleterre, et qu'elle n'ait agrandi la sphère où ce peuple se meut. La manufacture est devenue le trait principal du pays, à tel point que toutes les autres industries en ont contracté plus ou moins le caractère, et qu'elles en suivent l'impulsion.

L'industrie manufacturière a donné à la Grande-Bretagne ce point d'appui qu'Archimède cherchait pour soulever le monde. La manufacture britannique travaille surtout pour l'exportation, et ce n'est pas d'elle que l'on peut dire que ses meilleurs consommateurs lui sont fournis par le marché national. Entre toutes ces industries qu'alimentent les commandes venues de l'étranger, celle du coton et, dans l'industrie cotonnière, celle de Manchester, dépend plus qu'aucune autre du commerce extérieur. Dans les exportations de l'Angleterre, les filés et les tissus de coton comptent pour moitié, 24 millions sterling sur 49. « Le commerce du coton, dans ce pays, dit M. H. Ashworth (1), est principalement un commerce d'exportation. Sur sept balles de filés ou de tissus que nous manufacturons, une seule est destinée à la consommation intérieure. Ainsi toutes les classes de sujets anglais réunies ne contribuent au développement de cette industrie que dans la proportion d'un jour de travail par semaine; il s'ensuit que nous dépendons des étrangers pour les six septièmes de l'ouvrage que nous faisons, et, comme les six septièmes de nos produits manufacturés sont vendus dans les marchés libres du monde, on voit qu'aucune espèce de protection, alors même qu'elle nous serait offerte, ne pourrait nous servir. »

M. Ashworth a dit vrai : au point où la manufacture de coton est arrivée de l'autre côté du détroit, le gouvernement ne peut plus rien pour la protéger, mais il peut beaucoup pour lui nuire. La liberté commerciale devient pour cette industrie une question de vie ou de mort. Toute restriction que l'on écrit dans les lois du pays lui ferme au dehors quelque débouché important, et pour qu'elle prime, sur les marchés les plus lointains, la concurrence étrangère, il faut qu'aucune entrave ne gêne son essor. De là, cette lutte si vive et si durable entre les manufacturiers qui veulent ouvrir le marché anglais et les propriétaires fonciers qui s'efforcent de le tenir fermé, sachant bien que les représailles exercées par les autres peuples ne pèseront pas sur les produits du sol.

Le danger vient donc, pour la manufacture de coton en Angleterre, tantôt du dedans et tantôt du dehors; quelquefois la crise intérieure concourt avec la crise extérieure à ébranler l'édifice, qui chancelle sous l'effort de cette double secousse

(1) Discours de M. H. Ashworth à Covent-Garden, le 1er mars 1844.

et semble près de s'abîmer. Il se passe alors dans les districts manufacturiers un phénomène semblable à ces convulsions de la nature dans les Antilles, où l'ouragan enveloppe le ciel et la terre, et où le sol tremble pendant que le vent jonche sa surface de débris. Les signes précurseurs de l'ouragan commercial se manifestent d'abord dans les relations du crédit. Les banques resserrent leur circulation et diminuent leurs escomptes. Les manufacturiers réduisent les heures de travail ou ferment leurs ateliers. Les boutiquiers, perdant leurs consommateurs ou obligés de vendre à crédit, font faillite. Les ouvriers, n'ayant plus de travail, dévorent leurs faibles épargnes, empruntent sur gages, et finissent par tomber à la charge de la bienfaisance publique. La taxe des pauvres est doublée et triplée au moment où la richesse se raréfie. Les travailleurs qui avaient émigré des districts ruraux sont impitoyablement renvoyés à la charge de leurs paroisses. Pour suppléer à l'insuffisance des secours officiels, l'on ouvre de toutes parts des souscriptions, et des missionnaires de charité pénètrent dans les réduits les plus misérables afin d'y porter avec l'aumône quelques paroles de consolation. Les manufacturiers s'assemblent dans les villes, et recherchent les causes du mal. Les ouvriers, affamés et désespérés, s'agitent jusqu'à l'émeute. Les pétitions pleuvent dans la chambre des communes, et les motions se succèdent; le parlement ordonne des enquêtes, la reine demande des prières au clergé. L'Angleterre est un malade qui s'agite vainement sur son lit de douleur.

Depuis un quart de siècle, l'industrie cotonnière a passé par trois grandes crises, celle de 1819, celle de 1829, et celle de 1841. La dernière durait encore au commencement de 1844, et les germes en étaient déjà manifestes au sein de la prospérité vraiment fabuleuse de 1836. En 1835 et en 1836, des récoltes abondantes avaient fait tomber le prix du blé à une moyenne de 44 sh. 8 d. (environ 56 francs par *quarter*. L'élévation des salaires se combinant avec le bas prix des subsistances, l'ouvrier des manufactures vivait dans une aisance supérieure à celle des travailleurs agricoles; ceux-ci commencèrent à émigrer des comtés du sud vers les districts du nord, et, à peine arrivés, ils y trouvèrent aussitôt de l'emploi. On n'avait qu'à frapper la terre du pied pour en faire sortir des ouvriers, et comme la demande des produits anglais aux États-Unis allait sans cesse en augmentant, comme les banques locales *(joint-stock banks)* offraient à l'industrie des crédits illimités, la spéculation enfla ses voiles. Du 1er janvier 1835 au 1er juillet 1838, l'on construisit dans les seuls comtés de Lancastre et de Chester des usines qui représentaient une force égale à 13,226 chevaux de vapeur (1), dont 11,826 destinés à l'industrie du coton; les usines en construction représentaient en outre une force de 4,187 chevaux. La dépense étant de 500 livres sterl. par cheval de force, et chaque cheval entraînant l'emploi de cinq ouvriers, il s'ensuit qu'en moins de cinq années 200 millions de francs furent absorbés par la construction des bâtiments et des machines dans deux comtés de l'Angleterre, et que 87,000 ouvriers, avec leur cortége de bouches inutiles, vinrent s'ajouter à la population.

Cette concurrence désordonnée aurait suffi pour amener un engorgement dans la production ; mais la crise fut encore accélérée et aggravée par les circonstances extérieures. Une succession de désastres commença, pour la manufacture de coton, vers la fin de 1836, au moment où une faillite universelle frappa les banques et par suite les maisons de commerce aux États-Unis. Après avoir diminué ses impor-

(1) *Inquiry into the state of the population of Stockport*, april 1842.

tations par la banqueroute, l'Amérique s'efforça de les réduire encore par l'action des tarifs ; les droits de douane, qui n'excédaient pas une moyenne de 20 pour 100, furent élevés au-dessus de 30 pour 100, afin de protéger contre la concurrence de l'Angleterre les manufactures naissantes du Maine, du Massachusetts et de la Pensylvanie. Plusieurs états de l'Europe imitèrent cette politique commerciale, et, si Manchester put encore introduire ses filés dans les états de l'union germanique, il vit exclure ses tissus. En même temps, la concurrence des manufactures étrangères devenait plus formidable. La fabrique de Lowell obtenait la préférence sur les produits anglais dans les marchés de l'Amérique méridionale. La bonneterie saxonne disputait à celle de Leicester et de Nottingham le marché des États-Unis et même celui de l'Angleterre (1). Pour achever cette détresse, plusieurs mauvaises récoltes portèrent le prix du blé, durant les années 1838, 1839, 1840 et 1841, à une moyenne de 66 sh. 5 d. le *quarter*, et pendant que cette augmentation de 50 pour 100 dans la valeur de son principal aliment imposait de grandes privations à l'ouvrier, le taux des salaires diminuait de 20 à 25 pour 100. Joignez à cela que, la nécessité de solder en or les achats de blé faits dans les ports du continent ayant épuisé les réserves de la banque, les directeurs, cédant à la panique générale, contractèrent brusquement la circulation, et frappèrent ainsi le commerce et l'industrie. Tous les établissements qui n'avaient pas une grande solidité tombèrent alors comme des châteaux de cartes ; ce fut une immense catastrophe, dont les traces sont encore visibles aujourd'hui.

Au mois de juillet 1843, lorsque je visitai le comté de Lancastre, l'industrie se relevait lentement de ses ruines. Quelques villes cependant, plus éloignées du mouvement ou qui avaient souffert plus que les autres, n'avaient pas repris leur activité. Bolton et Stockport en particulier présentaient l'image de la plus complète désolation. Les maisons étaient fermées, les cheminées des manufactures ne fumaient plus, les rues étaient désertes ; on n'entendait ni paroles ni bruit ; on aurait cru être dans cette ville enchantée des *Mille et une Nuits*, dont un génie malfaisant avait changé les habitants en pierres. L'enchanteur ici, c'était la misère ; des documents authentiques déposent de l'étendue de ces souffrances, que l'imagination se refuse à embrasser. A Bolton, dans une ville de 50,000 âmes, 50 manufactures (2) employaient ordinairement 8,124 ouvriers ; en 1842, 30 de ces établissements étaient fermés ou ne travaillaient que quatre jours par semaine : 5,061 ouvriers se voyaient ainsi privés de leurs moyens de subsistance en totalité ou en partie. Sur 2,110 ouvriers en fer ou mécaniciens, 785 avaient été congédiés ; les 1,325 qui restaient, des ouvriers surchargés en 1836 au point de produire dans une semaine l'équivalent de neuf à douze journées, étaient réduits à quatre ou cinq jours de travail. Les autres métiers avaient subi la même réduction. En somme, si l'on joint à la diminution des salaires l'augmentation du prix des aliments, on trouve que la perte des classes laborieuses était de 320,560 livres sterling par année, ou de 1,000 livres sterling (25,000 francs) par

(1) « En 1829, la Saxe importait aux États-Unis pour moins de 100,000 dollars de bas de coton ; elle en a importé en 1839 pour plus d'un million de dollars.

» En 1839, la Saxe importait en Angleterre des bas et des gants de coton pour une valeur de 170,000 liv. sterl., soit le tiers de ce que l'Angleterre consommait. »

(*Report of the anti-corn-law conference*, march 1842.)

(2) *Statistics of the depression of trade at Bolton.*

jour de travail. La charité publique est impuissante en présence de telles calamités.

En décembre 1841, la société formée à Bolton pour la protection des pauvres visita 1,000 familles, qui comprenaient 5.305 individus. La moyenne du salaire était de 1 fr. 25 cent. par tête; ils n'avaient entre eux que 1,553 lits, un lit pour trois personnes et demie; la moitié de ces lits n'avaient pas de matelas, et n'étaient remplis que de paille ou de chiffons. 53 familles n'avaient pas de lit, et 425 personnes couchaient par terre pendant la nuit. Ces pauvres gens mettaient en gage leurs vêtements ou leur mobilier; sur 200 familles examinées, le nombre moyen des reconnaissances était de 20 à 25 par famille; quant au mobilier qui leur restait, M. Ashworth l'évalue en moyenne et par chaque famille à 5 sh. 6 d. (environ 7 francs). Enfin, ce qui ajoute à l'impression mélancolique de ce tableau, c'est la dignité, le courage moral avec lequel les ouvriers supportaient leur misère, n'acceptant qu'à la dernière extrémité les secours de la paroisse, et aimant mieux souffrir que mendier.

La faim est *mauvaise conseillère*; les progrès du crime suivent de près ceux de la pauvreté. « A Bolton, dit M. Ashworth (1), le nombre des prisonniers renvoyés devant le jury a été, en 1840, de 116, de 190 en 1841, et de 318 en 1842. A Preston, en 1836, on ne comptait que 27 individus résidents accusés de crimes (*felonies*); en 1842, le nombre s'est élevé à 183. Si vous allez à la prison de *New-Bailey*, vous trouverez que les résultats sont les mêmes pour le district entier de Salford. En dix ans, l'accroissement des accusés de crimes a été presque de 100 pour 100 (835 en 1833, 1,619 en 1842). »

En janvier 1842, la commission des pauvres envoya deux de ses membres à Stockport pour faire une enquête sur l'état de la population. Ils constatèrent que 21 manufacturiers avaient fait faillite depuis 1836, qu'une force de 1,058 chevaux de vapeur restait sans emploi, et plus de 5,000 ouvriers sans travail. Sur près de 7,000 habitations, 1,632 étaient inoccupées, et les locataires de 3,000 autres, descendant du rang de contribuables à celui de pauvres, se trouvaient hors d'état d'acquitter l'impôt local (*poor-rate*). La taxe des pauvres, en trois années, s'était accrue de 300 pour 100. La maison de charité était remplie jusqu'aux toits. Les familles ne pouvant plus payer leur loyer, ou leur mobilier ayant été saisi par les propriétaires, se réfugiaient dans des caves, deux ou trois à la fois. Quelques ouvriers sollicitaient la charité des passants; d'autres assiégeaient les bureaux des agents d'émigration, demandant à quitter le sol natal; d'autres mouraient littéralement de faim.

Manchester, à cause de sa richesse et de son étendue, a mieux résisté à la crise que les villes des environs. Cependant le catalogue de ses misères est encore bien lamentable. En mars 1842, on comptait dans cette métropole 116 filatures ou autres usines qui avaient cessé de travailler (2); 681 boutiques ou comptoirs étaient fermés; 5,492 habitations n'étaient pas occupées. La valeur des usines et des bâtiments avait baissé au moins de moitié; 5 filatures estimées 211,000 liv. sterl. (5,275,000 fr.) n'avaient trouvé d'acheteurs qu'au prix de 66,000 liv. st. (1,650,000 fr.). Les bouchers, les épiciers, les lingers déclaraient que leurs ventes quotidiennes avaient diminué de 40 pour 100.

Un comité de secours, formé pour distribuer aux pauvres des objets de literie

(1) *Observations at a meeting of the chamber of commerce*, feb. 1843.
(2) *Report of the anti-corn-law conference.*

et des vêtements, visita, dans le cours de l'année 1840, 10,000 familles comprenant 45,591 individus (1); 2,000 familles ne purent pas être secourues, faute de fonds. Les réduits habités par ces malheureux étaient entièrement dépourvus de mobilier. Des briques, des morceaux de bois y tenaient lieu de tables et de chaises; des tas de copeaux ou une litière de paille souillée de toute sorte d'impuretés y servaient de lits. Fréquemment plusieurs familles occupaient les extrémités opposées de la même chambre, les sexes n'étant séparés que par l'espace libre qui régnait entre les grabats. Quelquefois les parents et les enfants couchaient dans le même lit, sans égard à l'âge ni au sexe. Le dialogue suivant s'établit entre un membre du comité et une pauvre veuve qui demandait un lit : « N'avez-vous pas de lit? — J'en ai un seul. — Et ce lit ne vous suffit pas? — Non, car j'ai un fils. — Quel âge a-t-il? — Dix-neuf ans. — Où a-t-il couché jusqu'à présent? — Avec moi ; autrement il aurait été obligé de coucher par terre. » On accorda un lit pour le fils. L'Angleterre n'a pas le monopole de ces scènes révoltantes, et l'on en trouverait des exemples dans nos arrondissements manufacturiers.

Dans une autre enquête dirigée par le maire de la ville, sir Thomas Potter, on reconnut que 2,000 familles, comprenant 8,136 personnes, n'avaient pour subsister que 6 sh. 3 d. 1/4 ou 1 sh. 6 d. 1/2 (1 fr. 90 c.) par tête et par semaine. Ces familles avaient engagé 27,417 articles pour une somme de 2,835 liv. sterl. (70,875 fr.), qui représentait le tiers de leur valeur réelle. « C'était un spectacle touchant, dit un membre du comité, de voir le soin avec lequel ces pauvres gens tiraient, pour nous les montrer, d'un pli de leurs haillons ou de quelque coin de leur misérable demeure, les paquets de reconnaissances qui formaient leur titre à la possession des effets ou des objets d'ameublement dont la faim les avait obligés de se dessaisir l'un après l'autre, et qu'ils avaient bien peu de chances de recouvrer. »

En 1841 et en 1842, la condition des classes laborieuses devint plus déplorable encore. Il fallut augmenter la taxe des pauvres, et la somme des secours recueillis par la charité publique présenta, comparativement à l'année 1839, un accroissement de 63 1/2 pour 100. Chaque jour, dès six heures du matin, l'on distribuait des soupes à trois mille personnes, et tel était l'empressement de la faim, que l'on voyait ces malheureux rôder devant la porte de l'établissement plusieurs heures avant la distribution. Dans les villes de l'Angleterre, le clergé des différentes communions se partage les quartiers, et envoie de pieux visiteurs dans les réduits qu'habitent les pauvres; c'est ce que l'on appelle les missions urbaines, *town missions*. A Manchester, les missionnaires ont étendu leur sollicitude à trente-cinq mille familles; les extraits de leurs rapports, que M. Adshead a publiés, peuvent faire juger des terribles épreuves que le peuple du comté de Lancastre a dû traverser.

Le récit des missionnaires est uniforme; dans tous les quartiers de Manchester, ils ont trouvé un tiers ou la moitié des ouvriers sans emploi, un autre tiers occupé une partie de la semaine, quelques-uns travaillant plus régulièrement, mais avec une forte réduction de salaire. La misère s'étendait à toutes les classes d'ouvriers sans exception. Les consommations s'arrêtant, toute marchandise perdait la moitié de sa valeur; en revanche, le prix des chiffons et des haillons avait haussé : il y avait concurrence dans la misère, mais dans la misère seulement. Les ouvriers passaient très-souvent deux jours sans manger; la plupart étaient tellement exténués, qu'ils n'auraient pas pu travailler quand ils auraient trouvé du travail. Quel-

(1) *Distress in Manchester*, by Joseph Adshead.

ques-uns avaient entièrement perdu courage et restaient couchés sur la paille, attendant la mort; d'autres fumaient du tabac pour tromper la faim; d'autres, après avoir tenté sans succès tous les moyens de gagner un morceau de pain, aux cris de leur femme et de leurs enfants, tombaient dans un égarement sauvage qui finissait par la folie. Des familles vivaient de pelures de pommes de terre; d'autres subsistaient des trois ou quatre shillings par semaine que produisait le travail d'un enfant. « Nous ne vivons pas, disaient ces malheureux, nous existons. » Les meubles, les vêtements, le linge, tout ayant été vendu ou engagé pour prolonger cette triste existence, on enveloppait les enfants comme des paquets dans un morceau de calicot; le père et la mère, ne pouvant plus se montrer, ne sortaient plus de la chambre froide ou de la cave humide qui leur servait de refuge. Dans cette situation, les uns se résignaient, et allaient disant : « Il n'y a rien à faire; l'Angleterre est une nation à son déclin (1). » D'autres, pensant qu'il ne pouvait leur arriver pire, appelaient un changement, quel qu'il fût, et n'auraient pas regardé aux moyens. Quatre hommes étaient entrés dans la boutique d'un libraire d'un air menaçant : « Que voulez-vous? demanda le maître. — Nous mourons de faim. — Pourquoi sollicitez-vous ainsi la charité par troupes? — Pour arracher à la crainte ce que nous n'obtiendrions pas de la volonté. — Pourquoi ne tenez-vous pas des réunions publiques pour faire connaître votre détresse? — Si vous voulez vous placer à notre tête, nous vous suivrons partout où vous nous conduirez, quand il faudrait brûler ou saccager les propriétés. »

On peut le dire à l'honneur de l'espèce humaine, lorsque les peuples souffrent, la résignation est leur première pensée, la révolte ne vient qu'après. Au mois de juillet 1841, les tisserands sans emploi s'étaient réunis à Manchester, et ils avaient publié l'adresse qui suit :

AUX MARCHANDS, AUX MANUFACTURIERS ET AUX PROPRIÉTAIRES (*gentry*) DE MANCHESTER ET DES ENVIRONS.

« Messieurs,

» La crise qui existe dans les districts manufacturiers pèse lourdement sur les classes laborieuses de la société, et plus particulièrement sur l'infortuné tisserand, dont le misérable salaire, même lorsqu'il est constamment occupé, suffit à peine pour lui procurer les choses les plus nécessaires à la vie, condition qu'attestent d'une manière si évidente la pauvreté de ses vêtements et la faiblesse famélique de sa complexion. Comment se peut-il faire, messieurs, que dans un temps comme celui-ci, le tisserand ne trouve pas d'emploi, et que sa femme et ses enfants affamés lui demandant du pain, il n'en ait pas à leur donner? Au milieu de cette détresse, que peut-il faire, que doit-il faire? Il n'enfreint aucune loi, il ne commet aucun désordre; mais il s'assied dans une contemplation silencieuse, couvant ses malheurs, jusqu'à ce qu'enfin les cris de ses enfants affamés le jettent dans un transport voisin de la démence. Telle est, messieurs, la malheureuse position de cette classe d'hommes pauvres, mais méritants, qui furent autrefois le témoignage vivant

(1) Les ouvriers de Stockport avaient le même sentiment. On lit dans le rapport de la commission : « Le cri universel parmi eux est que l'Angleterre est une contrée en décadence, et que toutes les colonies seront des contrées ascendantes pendant quelque temps. Ils disent que l'industrie quitte l'Angleterre, et que les choses ne sont plus ce qu'elles étaient, ni quant au taux des salaires, ni quant à la facilité d'obtenir du travail. »

de la grandeur de l'Angleterre, et dont les chaumières répandaient l'abondance autour d'eux. Et maintenant, messieurs, nous nous adressons à vous, en votre qualité d'hommes et de chrétiens, sachant que, dans d'autres occasions, nous ne vous avons pas implorés en vain. Nous espérons sincèrement que vous répondrez à cet appel de l'humanité souffrante, et que vous arracherez nos malheureux enfants à la faim ainsi qu'à la mort. »

Un an plus tard, les souffrances de la population la poussant au désespoir, dix mille hommes armés de bâtons entraient dans Manchester, arrêtaient les machines, contraignaient les ouvriers à se joindre à eux, et décrétaient une suspension générale du travail jusqu'à ce que l'on eût fait droit à leurs griefs. L'émeute resta maîtresse de la ville pendant plusieurs jours, et il fallut rappeler des troupes de l'Irlande pour la déloger de cette position.

On a écrit des livres en Angleterre dans lesquels on se félicitait bien haut de ce que les ouvriers, au plus fort de la révolte, avaient respecté les machines, contre lesquelles se tournait autrefois leur première fureur. Je ne conteste pas ce progrès des esprits. Les ouvriers sentent aujourd'hui que leur sort est lié à celui des machines; ils voient dans ces instruments de la force non plus des concurrents, mais des compagnons de travail. Les voilà désormais réconciliés avec la puissance mécanique, mais ils n'en sont que plus exigeants à l'égard des capitaux et des capitalistes qui mettent cette puissance en mouvement. Leur hostilité a changé d'objet ; elle a passé des machines aux manufacturiers ; y a-t-il bien là de quoi se réjouir et de quoi s'exalter dans son orgueil ?

Heureusement pour l'Angleterre, l'industrie se remet vite, dans ce pays, des catastrophes qui fondent sur elle. Ce qui serait pour un autre peuple une révolution n'est pour celui-ci qu'une secousse. La séve de la civilisation, dans ces climats nébuleux, a la même activité que la séve de la matière sous les tropiques, et, malgré tous les obstacles, elle ne tarde pas à se faire jour. Des fortunes nouvelles s'élèvent sur les ruines des fortunes renversées. Les ateliers, qui avaient été fermés, se rouvrent et se multiplient ; l'ouvrier enfin prend la place de celui qui a péri, ou qui a émigré, ou qui est allé s'ensevelir dans la maison de charité. On a oublié les souffrances de la veille, on ne prévoit pas les périls du lendemain, et la Grande-Bretagne répète son cri de marche : « Tout va bien (*all right*). »

Pour une industrie douée de cette vitalité, ce qui trouble, ce qui inquiète, c'est moins la situation présente que l'avenir. Si la manufacture de coton, si l'Angleterre, en tant que pays manufacturier, pouvait rester stationnaire, elle trouverait moyen de régulariser les chances du travail; mais voilà précisément ce qui lui est interdit. La grande industrie, l'industrie qui accumule les machines, les bâtiments, les capitaux et les ouvriers, l'industrie qui destine ses produits à l'exportation, n'a pas en elle-même sa limite ni sa mesure; par une conséquence directe de sa nature, elle contemple des espaces sans bornes ; elle est organisée pour la conquête, et observe la discipline d'une légion. Le capital s'accumule toujours, la population déborde ; il faut donc que la production augmente sans cesse. La loi du progrès n'est nulle part plus impitoyable. Le jour où l'industrie aurait atteint son apogée, où le travail n'aurait plus aucune perspective d'accroissement, ce jour-là, l'Angleterre commencerait à décliner, et devrait faire place à la fortune ascendante de quelque autre nation.

LÉON FAUCHER.

BENJAMIN CONSTANT

ET

MADAME DE CHARRIÈRE.

LETTRES INÉDITES.

Rien de plus intéressant que de pouvoir saisir les personnages célèbres avant leur gloire, au moment où ils se forment, où ils sont déjà formés et où ils n'ont point éclaté encore ; rien de plus instructif que de contempler à nu l'homme avant le personnage, de découvrir les fibres secrètes et premières, de les voir s'essayer sans but et d'instinct, d'étudier le caractère même dans sa nature, à la veille du rôle. C'est un plaisir et un intérêt de ce genre qu'on a pu se procurer en assistant aux premiers débuts ignorés de Joseph de Maistre ; c'est une ouverture pareille que nous venons pratiquer aujourd'hui sur un homme du camp opposé à de Maistre, sur un étranger de naissance comme lui, parti de l'autre rive du Léman, mais nationalisé de bonne heure chez nous par les sympathies et les services, sur Benjamin Constant.

Il en a déjà été parlé plus d'une fois et avec développement dans cette *Revue*. Un écrivain bien spirituel, dont la littérature regrette l'absence, M. Loeve-Veimars, a donné sur l'illustre publiciste (1) une de ces piquantes lettres politiques qu'on

(1) *Revue des Deux Mondes*, 1er février 1833.

n'a pas oubliées. Un autre écrivain, un critique dont le silence s'est fait également sentir, M. Gustave Planche, a publié sur *Adolphe* (1) quelques pages d'une analyse attristée et sévère. Plus d'une fois Benjamin Constant a été touché indirectement et d'assez près, à l'occasion de notices, soit sur Mme de Staël, soit sur Mmes de Krüdner ou de Charrière; mais aujourd'hui c'est mieux, et nous allons l'entendre lui-même s'épanchant et se livrant sans détour, lui le plus précoce des hommes, aux années de sa première jeunesse.

Dans l'article que cette *Revue* a publié, si l'on s'en souvient, sur Mme de Charrière (2), sur cette Hollandaise si originale et si libre de pensée, qui a passé sa vie en Suisse et a écrit une foule d'ouvrages d'un français excellent, il a été dit qu'elle connut Benjamin Constant sortant de l'enfance, qu'elle fut la première *marraine* de ce Chérubin déjà quelque peu émancipé, qu'elle contribua plus que personne à aiguiser ce jeune esprit naturellement si enhardi, que tous deux s'écrivaient beaucoup, même quand il habitait chez elle à Colombier, et que les messages ne cessaient pas d'une chambre à l'autre; mais ce n'était là qu'un aperçu, et le degré d'influence de Mme de Charrière sur Benjamin Constant, la confiance que celui-ci mettait en elle durant ces années préparatoires, ne sauraient se soupçonner en vérité, si les preuves n'en étaient là devant nos yeux, amoncelées, authentiques, et toutes prêtes à convaincre les plus incrédules.

Un homme éclairé, sincèrement ami des lettres, comme la Suisse en nourrit un si grand nombre, M. le professeur Gaullieur, de Lausanne, se trouve possesseur, par héritage, de tous les papiers de Mme de Charrière. En même temps qu'il sent le prix de tous ces trésors, résultats accumulés d'un commerce épistolaire qui a duré un demi-siècle, M. Gaullieur ne comprend pas moins les devoirs rigoureux de discrétion que cette possession délicate impose. En préparant l'intéressant travail dont il nous permet de donner un avant-goût aujourd'hui, il a dû choisir et se borner : « Il est, dit-il, dans les papiers dont nous sommes dépositaire, des » choses qui ne verront jamais le jour ; il existe tel secret que nous entendons » respecter. Il est d'autres pièces au contraire qui sont acquises à l'histoire, à la » langue française, comme aussi à la philosophie du cœur humain. Si la postérité » n'a que faire des faiblesses de quelques grands noms, elle a droit de revendiquer » les documents qui la conduiront sur la trace de certaines carrières étonnantes, » qui lui dévoileront les vrais éléments dont s'est formé à la longue tel caractère » historique controversé. »

Au nombre de ces pièces que la curiosité publique est en droit de réclamer, on peut placer sans inconvénient (et sauf quelques endroits sujets à suppression) la correspondance de Benjamin Constant avec Mme de Charrière. Elle comprend un espace de sept années 1787-1795 ; Benjamin a vingt ans au début, il est dans sa période de Werther et d'Adolphe ; s'il est vrai qu'il n'en sortit jamais complétement, on accordera qu'à vingt ans il y était un peu plus naturellement que dans la suite. Pour qui veut l'étudier sous cet aspect, l'occasion est belle, elle est transparente ; on a là l'épreuve *avant la lettre*, pour ainsi dire.

Tout d'abord on voit le jeune Benjamin fuyant la maison paternelle, ou plutôt s'échappant de Paris, où il passait l'été de 1787, pour courir seul, à pied, à cheval, n'importe comment, les comtés de l'Angleterre. Il est parti, pourquoi ? il ne s'en

(1) 1er août 1834.
(2) Mars 1839.

rend pas lui-même très-bien compte, il est parti par ennui, par amour, par coup de tête, comme il partira bien des fois dans la suite et dans des situations plus décisives. Des pensées de suicide l'assiégent, et il ne se tuera pas ; des projets d'émigration en Amérique le tentent, et il n'émigrera pas. Tout cela vient aboutir à de jolies lettres à Mme de Charrière, à des lettres pleines déjà de saillie, de persiflage, de moquerie de soi-même et des autres. Puis, au retour en Suisse, pauvre pigeon blessé et traînant l'aile, assez mal reçu de sa famille pour son équipée, il va se refaire chez son indulgente amie à Colombier près de Neuchâtel; il passe là six semaines ou deux mois de repos, de gaieté, de félicité presque ; il s'en souviendra longtemps, il en parlera avec reconnaissance, avec une sorte de tendresse qui ne lui est pas familière. Voilà le premier acte terminé.

Le second s'ouvre à Brunswick, à cette petite cour où sa famille l'a fait placer en qualité de gentilhomme ordinaire ou plutôt fort extraordinaire, nous dit-il ; il y arrive en mars 1788, il y réside durant ces premières années de la révolution ; il s'y ennuie, il s'y marie, il travaille à son divorce, qu'il finit par obtenir (mars 1793); il s'est livré dans l'intervalle à toutes sortes de distractions et à un imbroglio d'intrigues galantes pour se dédommager de son inaction politique, qui commence à lui peser en face de si grands événements. Placé au foyer de l'émigration et de la coalition, il est réputé quelque peu aristocrate par ses amis de France qui l'ont perdu de vue, et tant soit peu jacobin par ceux qui le jugent de plus près et croient le connaître mieux ; mais il nous apparaît déjà ce qu'il sera toujours au fond, un girondin de nature, inconséquent, généreux, avec de nobles essors trop vite brisés, avec un secret mépris des hommes et une expérience anticipée qui ne lui interdisent pourtant pas de chercher encore une belle cause pour ses talents et son éloquence.

L'astre de Mme de Charrière n'a pas trop pâli durant tout ce premier séjour ; il lui écrit constamment, abondamment, et même de certains détails qu'il n'est pas absolument nécessaire de raconter à une femme. Il se reporte souvent en idée à ces deux mois de bonheur à Colombier, et il a l'air, par moments, de croire en vérité que son avenir est là. Un voyage qu'il fait en Suisse, dans l'été de 1793, dut contribuer à le détromper; quelques années de plus, quelques derniers automnes avaient achevé de ranger Mme de Charrière dans l'ombre entière et sans rayons. Il retourne encore à Brunswick au printemps de 1794, mais il n'y tient plus, il revient en Suisse, il y rencontre pour la première fois Mme de Staël le 19 septembre de cette année. Un plus large horizon s'ouvre à ses regards, un monde d'idées se révèle; une carrière d'activité et de gloire le tente. Il arrive à Paris dans l'été de 1796, il y embrasse une cause, il s'y fait une patrie.

Le reste est connu, et l'on a raison de dire avec M. Gaullieur que « cette avant-» scène de la biographie de Benjamin Constant est la seule dont il soit piquant » aujourd'hui de s'enquérir : elle forme, dit il, comme une contre-épreuve de la » première partie des *Confessions* de Jean-Jacques. C'est le même sol et le même » théâtre ; ce sont d'abord les mêmes erreurs et les mêmes agitations, presque les » mêmes idées, mais passées à une autre filière et reçues par un monde différent. »

On peut se demander avant tout comment une influence aussi réelle, aussi sérieuse que l'a été celle de Mme de Charrière, n'a pas laissé plus de trace extérieure dans la carrière de Benjamin Constant, comment elle a si complétement disparu dans le tourbillon et l'éclat de ce qui a succédé, et par quel inconcevable oubli il n'a nulle part rendu témoignage à un nom qui était fait pour vivre et pour se

rattacher au sien. M. Gaullieur n'hésite pas à reconnaître un portrait de Mme de Charrière dans cette page du début d'*Adolphe :*

« J'avais, à l'âge de dix-sept ans, vu mourir une femme âgée, dont l'esprit, d'une » tournure remarquable et bizarre, avait commencé à développer le mien. Cette » femme, comme tant d'autres, s'était, à l'entrée de sa carrière, lancée vers le » monde, qu'elle ne connaissait pas, avec le sentiment d'une grande force d'âme » et de facultés vraiment puissantes. Comme tant d'autres aussi, faute de s'être » pliée à des convenances factices, mais nécessaires, elle avait vu ses espérances » trompées, sa jeunesse passer sans plaisir, et la vieillesse enfin l'avait atteinte sans » la soumettre. Elle vivait dans un château voisin d'une de nos terres, mécontente » et retirée, n'ayant que son esprit pour ressource, et analysant tout avec son » esprit (1). Pendant près d'un an, dans nos conversations inépuisables, nous » avions envisagé la vie sous toutes ses faces, et la mort toujours pour terme de » tout; et après avoir tant causé de la mort avec elle, j'avais vu la mort la frapper » à mes yeux. »

Quoiqu'il y ait quelque arrangement à tout ceci, que Benjamin Constant, à l'âge de vingt ans, n'ait peut-être pas trouvé d'abord Mme de Charrière une personne aussi *âgée* qu'Adolphe veut bien le dire, et qu'il ne l'ait pas vue précisément à son lit de mort, l'intention du portrait est incontestable, et on ne saurait y méconnaître celle qu'on a une fois rencontrée. — « J'avais, dit encore Adolphe, j'avais contracté » dans mes conversations avec la femme qui, la première, avait développé mes » idées, une insurmontable aversion pour toutes les maximes communes et pour » toutes les formules dogmatiques. » On va voir, en effet, que les maximes communes n'étaient guère d'usage entre eux, et ce sont justement ces conversations inépuisables, ces excès même d'analyse, que nous sommes presque en mesure de ressaisir au complet et de prendre sur le fait aujourd'hui. Adolphe va en être mieux connu; ses origines morales vont s'en éclairer, hélas! jusqu'en leurs racines.

M. Gaullieur, dans son introduction, a eu le soin de s'arrêter sur quelques circonstances de la biographie de Mme de Charrière, de développer ou de rectifier plusieurs points où les renseignements antérieurs avaient fait défaut. La notice de la *Revue des Deux Mondes* avait dit d'elle qu'elle était *médiocrement jolie;* M. Gaullieur fournit des preuves très-satisfaisantes du contraire : « Son buste par Houdon, » dit-il, et son portrait par Latour, qu'on peut voir dans la bibliothèque de Lau- » sanne, témoignent de l'*étincelante* beauté de Mme de Charrière. L'épithète est d'un » de ses adorateurs. » On avait dit encore qu'elle avait eu quelque difficulté à se marier, étant *sans dot ou à peu près.* M. Gaullieur montre qu'elle reçut en dot 100,000 florins de Hollande et qu'à aucun moment les épouseurs ne manquèrent; qu'elle en refusa même de maison souveraine, et que, si elle se décida pour un précepteur suisse, c'est que sa sympathie pour le Saint-Preux l'emporta.

Mais, laissant ces minces détails, nous introduirons sans plus tarder le person-

(1) Un parent de Benjamin Constant, M. d'Hermenches, connu par la correspondance générale de Voltaire, était moins sévère ou plutôt moins injuste quand il écrivait à Mme de Charrière, plus jeune il est vrai : « Je voudrais, aimable Agnès, qu'avec la réputation d'une » personne d'infiniment d'esprit, on ne vous donnât pas celle d'une personne singulière, » car vous ne l'êtes pas. Vous êtes trop bonne, trop honnête, trop naturelle; faites-vous » un système qui vous rapproche des formes reçues, et vous serez au-dessus de tous les » beaux esprits présents et passés. C'est un conseil que j'ose donner à mon amie à l'âge de » vingt-six ans. Adieu, divine personne. » (Note de M. Gaullieur.)

nage principal. La situation est celle-ci : Mme de Charrière, auteur célèbre de *Caliste*, et qui ne doit pas avoir moins de quarante-cinq ans, est venue passer quelque temps à Paris dans la famille de M. Necker, ou du moins dans le voisinage. Benjamin Constant y est venu de son côté ; à ce moment, l'assemblée des notables, les conflits avec le parlement, excitent un vif intérêt; la curiosité universelle est en jeu, et celle du nouvel arrivant n'est pas en reste. Il voit le monde de Mme Suard, il suit les cours de La Harpe au Lycée, il dîne avec Laclos. Cette vie oisive et sans but déplaît au père de Benjamin : il veut que son fils, qui aura dans quelques mois ses vingt ans accomplis, embrasse un état ; il lui enjoint de quitter Paris et de venir le retrouver sur-le-champ dans sa garnison de Bois-le-Duc (1), où le jeune homme sera sommé de choisir entre la robe ou l'épée, entre la diplomatie ou la finance. Voici quelques-unes des premières lettres, où le caractère éclate tel qu'il sera toute la vie. Quant au style, il est ce qu'il peut, il n'est pas formé encore, mais l'esprit va son train tout au travers. Nous ne faisons qu'extraire le travail de M. Gaullieur, et y emprunter notes et éclaircissements.

Douvres, ce 26 juin 1787.

« Il y a dans le monde, sans que le monde s'en doute, un grave auteur allemand qui observe avec beaucoup de sagesse, à l'occasion d'une gouttière qu'un soldat fondit pour en faire des balles, que l'ouvrier qui l'avait posée ne se doutait point qu'elle tuerait quelqu'un de ses descendants.

» C'est ainsi, madame (car c'est comme cela qu'il faut commencer pour donner à ses phrases toute l'emphase philosophique), c'est ainsi, dis-je, que lorsque tous les jours de la semaine dernière je prenais tranquillement du thé en parlant raison avec vous, je ne me doutais pas que je ferais avec toute ma raison une énorme sottise; que l'ennui, reveillant en moi l'amour, me ferait perdre la tête, et qu'au lieu de partir pour Bois-le-Duc, je partirais pour l'Angleterre, presque sans argent et absolument sans but.

» C'est cependant ce qui est arrivé de la façon la plus singulière. Samedi dernier, à sept heures, mon conducteur et moi nous partîmes dans une petite chaise qui nous cahota si bien, que nous n'eûmes pas fait une demi-lieue que nous ne pouvions plus y tenir, et que nous fûmes obligés de revenir sur nos pas. A neuf, de retour à Paris, il se mit à chercher un autre véhicule pour nous traîner en Hollande, et moi, qui me proposais de vous faire ma cour encore ce soir là, puisque nous ne partions que le lendemain, je m'en retournai chez moi pour y chercher un habit que j'avais oublié. Je trouvai sur ma table la réponse sèche et froide de la prudente Jenny (2). Cette lettre, le regret sourd de la quitter, le dépit d'avoir manqué cette affaire, le souvenir de quelques conversations attendrissantes que nous avions eues ensemble, me jetèrent dans une mélancolie sombre.

» En fouillant dans d'autres papiers, je trouvai une autre lettre d'une de mes parentes, qui, en me parlant de mon père, me peignait son mécontentement de ce que je n'avais point d'état, ses inquiétudes sur l'avenir, et me rappelait ses soins

(1) Le père de Benjamin Constant était au service des États-Généraux de Hollande.

(2) Il s'agissait d'une demande en mariage, faite quelques jours auparavant. Mlle Jenny Pourrat, vivement recherchée par Benjamin Constant, avait répondu de manière à laisser bien peu d'espérances, car le motif de sa réponse décelait beaucoup de coquetterie et de calcul.

pour mon bonheur et l'intérêt qu'il y mettait. Je me représentai, moi, pauvre diable, ayant manqué dans tous mes projets, plus ennuyé, plus malheureux, plus fatigué que jamais de ma triste vie. Je me figurai ce pauvre père trompé dans toutes ses espérances, n'ayant pour consolation dans sa vieillesse qu'un homme aux yeux duquel, à vingt ans, tout était décoloré, sans activité, sans énergie, sans désirs, ayant le morne silence de la passion concentrée sans se livrer aux élans de l'espérance qui nous raniment et nous donnent de nouvelles forces.

» J'étais abattu; je souffrais, je pleurais. Si j'avais eu là mon consolant opium, c'eût été le bon moment pour achever en l'honneur de l'ennui le sacrifice manqué par l'amour (1).

» Une idée folle me vint; je me dis : Partons, vivons seul, ne faisons plus le malheur d'un père ni l'ennui de personne. Ma tête était montée; je ramasse à la hâte trois chemises et quelques bas, et je pars sans autre habit, veste, culotte ou mouchoir, que ceux que j'avais sur moi. Il était minuit. J'allai vers un de mes amis dans un hôtel. Je m'y fis donner un lit. J'y dormis d'un sommeil pesant, d'un sommeil affreux jusqu'à onze heures. L'image de Mlle P... embellie par le désespoir me poursuivait partout. Je me lève; un sellier qui demeurait vis-à-vis me loue une chaise. Je fais demander des chevaux pour Amiens. Je m'enferme dans ma chaise. Je pars avec mes trois chemises et une paire de pantoufles (car je n'avais point de souliers avec moi), et trente et un louis en poche. Je vais ventre à terre; en vingt heures je fais soixante et neuf lieues. J'arrive à Calais, je m'embarque, j'arrive à Douvres, et je me réveille comme d'un songe.

» Mon père irrité, mes amis confondus, les indifférents clabaudant à qui mieux mieux; moi seul, avec quinze guinées, sans domestique, sans habit, sans chemises, sans recommandations, voilà ma situation, madame, au moment où je vous écris, et je n'ai de ma vie été moins inquiet.

» D'abord, pour mon père, je lui ait écrit; je lui ai fait deux propositions très-raisonnables : l'une de me marier tout de suite; je suis las de cette vie vagabonde; je veux avoir un être à qui je tienne et qui tienne à moi, et avec qui j'aie d'autres rapports que ceux de la sociabilité passagère et de l'obéissance implicite. De la jeunesse, une figure décente, une fortune aisée, assez d'esprit pour ne pas dire des bêtises sans le savoir, assez de conduite pour ne pas faire des sottises, comme moi, en sachant bien qu'on en fait, une naissance et une éducation qui n'avilisse pas ses enfants, et qui ne me fasse pas épouser toute une famille de Cazenove, ou gens tels qu'eux (2), c'est tout ce que je demande.

» Ma seconde proposition est qu'il me donne à présent une portion de quinze ou vingt mille francs, plus ou moins, du bien de ma mère, et qu'il me laisse aller m'établir en Amérique. En cinq ans je serai naturalisé, j'aurai une patrie (3), des

(1) Quelque temps auparavant, Benjamin Constant, contrarié dans une inclination, avait eu quelque velléité de suicide. Il en reparlera plus tard, il en reparlera sans cesse. C'est la même scène qui se renouvellera bien des fois dans sa vie, et qui, toujours commencée au tragique, se terminera toujours en ironie.

(2) C'est encore une tribulation matrimoniale. Benjamin Constant fait ici allusion à un mariage qu'on avait voulu lui faire contracter à Lausanne quelque temps auparavant. La famille Cazenove est aujourd'hui à peu près éteinte.

(3) Il est à remarquer que Benjamin Constant éprouva toujours une grande répugnance à s'avouer Suisse : cela tenait en partie, comme on le verra, à l'antipathie que lui inspirait le régime bernois, dont la famille Constant eut souvent à se plaindre. L'affranchissement

intérêts, une carrière, des concitoyens. Accoutumé de bonne heure à l'étude et à la méditation, possédant parfaitement la langue du pays, animé par un but fixe et une ambition réglée, jeune et peut-être plus avancé qu'un autre à mon âge, riche d'ailleurs, très-riche pour ce pays-là, voilà bien des avantages.

» Peu m'importe quelle des deux propositions il voudra choisir, mais l'une des deux est indispensable. Vivre sans patrie et sans femme, j'aime autant vivre sans chemise et sans argent, comme je fais actuellement.

» Je pars dans l'instant pour Londres ; j'y ai deux ou trois amis, entre autres un à qui j'ai prêté beaucoup d'argent en Suisse, et qui, j'espère, me rendra le même service ici. Si je reste en Angleterre, comptez que j'irai voir le banc de mistriss Calista à Bath (1). Aimez-moi malgré mes folies ; je suis un bon diable au fond. Excusez-moi près de M. de Charrière. Ne vous inquiétez absolument pas de ma situation : moi, je m'en amuse comme si c'était celle d'un autre (2). Je ris pendant des heures de cette complication d'extravagances, et quand je me regarde dans le miroir, je me dis, non pas, « Ah ! James Boswell (3) ! » mais, « Ah ! Benjamin, Benjamin Constant ! » Ma famille me gronderait bien d'avoir oublié le *de* et le *Rebecque ;* mais je les vendrais à présent *three pence a piece*. Adieu, madame.

CONSTANT. »

« *P.-S.* Répondez-moi quelques mots, je vous prie. J'espère que je pourrai encore *afford to pay* le port de vos lettres. Adressez-les comme ci-dessous, mot à mot :

« H. B. CONSTANT, esq.
» LONDON.
» To be left at the post office
» till called for. »

Chesterford, ce 22 juillet 1787.

« Vous aurez bien deviné, madame, au ton de ma précédente lettre, que mon séjour à Patterdale était une plaisanterie ; mais ce qui n'en est pas une, c'est la situation où je suis actuellement, dans une petite cabane, dans un petit village,

du pays de Vaud fut une des premières idées de Benjamin. Il est vrai qu'il ne se rendait pas trop compte de la manière de l'opérer. Quand le canton de Vaud fut formé, il ne crut pas d'abord à la durée de cette création démocratique.

(1) C'est une allusion à un passage du meilleur des romans de Mme de Charrière, *Caliste, ou Lettres écrites de Lausanne :* « Un jour, j'étais assis sur un des bancs de la promenade ;... » une femme que je me souvins d'avoir déjà vue vint s'asseoir à l'autre extrémité du même » banc. Nous restâmes longtemps sans rien dire, etc. »

(2) Tout Benjamin Constant est déjà là : se dédoubler ainsi et avoir une moitié de soi-même qui se moque de l'autre. Cette moitié moqueuse finira par être l'homme tout entier. Le refrain habituel de Benjamin Constant, dans toutes les circonstances petites ou grandes de la vie, était : « *Je suis furieux, j'enrage, mais ça m'est bien égal.* » Nous surprenons ici la disposition fatale dans son germe déjà éclos.

(3) Mme de Charrière, enthousiaste de Paoli, avait engagé Benjamin Constant à traduire de l'anglais l'ouvrage de James Boswell, intitulé : *An Account of Corsica, and Memoirs of Pascal Paoli*, qui eut une très-grande vogue vers 1768. La traduction fut entreprise, puis abandonnée, comme tant d'autres choses, par l'*inconstant* (c'est ainsi qu'on désignait notre Benjamin dans la société de Lausanne).

avec un chien et deux chemises. J'ai reçu des lettres de mon père, qui me presse de revenir, et je le rejoindrai dans peu. Mais je suis déterminé à voir le peuple des campagnes, ce que je ne pourrais pas faire si je voyageais dans une chaise de poste. Je voyage donc à pied et à travers champs. Je donnerais, non pas dix louis, car il ne m'en resterait guère, mais beaucoup, un sourire de Mlle Pourrat, pour n'être pas habitué à mes maudites lunettes. Cela me donne un air étrange, et l'étonnement répugne à l'intimité du moment, qui est la seule que je désire. On est si occupé à me regarder, qu'on ne se donne pas la peine de me répondre. Cela va pourtant tant bien que mal. En trois jours, j'ai fait quatre-vingt-dix milles; j'écris le soir une petite lettre à mon père, et je travaille à un roman que je vous montrerai. J'en ai, d'écrites et de corrigées, cinquante pages in-8°; je vous le dédierai si je l'imprime (1). — J'ai rencontré à Londres votre médecin, je l'ai trouvé bien aimable; mais je ne suis pas bon juge et je me récuse, car nous n'avons parlé que de vous. Écrivez-moi toujours à Londres. On m'envoie les lettres à la poste de quelque grande ville par laquelle je passe.

» J'ai balancé comment je voyagerais; je voulais prendre un costume plus commun, mais mes lunettes ont été un obstacle. Elles et mon habit, qui est beaucoup trop *gentleman-like,* me donnent l'air d'un *broken gentleman,* ce qui me nuit on ne peut pas plus. Le peuple aime ses égaux, mais il hait la pauvreté, et il hait les nobles. Ainsi quand il voit un gentleman qui a l'air pauvre, il l'insulte ou le fuit. Mon seul échappatoire, c'est de passer, sans le dire, pour quelque *journeyman* qui s'en retourne, de Londres où il a dépensé son argent, à la boutique de son maître. Je pars ordinairement à sept heures; je vais au taux de quatre milles par heure jusqu'à neuf. Je déjeune. A dix et demie, je repars jusqu'à deux ou trois. Je dîne mal et à très-bon marché. Je pars à cinq. A sept, je prends du thé, ou quelquefois, par économie ou pour me lier avec quelque voyageur qui va du même côté, un ou deux verres de *brandy.* Je marche jusqu'à neuf. Je me couche à minuit assez fatigué. Je dépense cinq à six shellings par jour. Ce qui augmente beaucoup ma dépense, c'est que je n'aime pas assez le peuple pour vouloir coucher avec lui, et qu'on me fait, surtout dans les villages, payer pour la chambre et pour la distinction. Je crois que je goûterai un peu mieux le repos, le luxe, les bons lits, les voitures et l'intimité. Jamais homme ne se donna tant de peine pour obtenir un peu de plaisir.

» Vous croirez que c'est une exagération, mais quand je suis bien fatigué, que j'ai du linge bien sale, ce qui m'arrive quelquefois et me fait plus de peine que toute autre chose: qu'une bonne pluie me perce de tous côtés, je me dis : « Ah !
» que je vais être heureux cet automne, avec du linge blanc, une voiture et un habit
» sec et propre ! »

» Je réponds de mon père : il sera fâché contre moi et de mon équipée, quoiqu'il m'assure l'avoir pardonnée, mais je suis déterminé à devenir son ami en dépit de lui. Je serai si gai, si libre et si franc, qu'il faudra bien qu'il rie et qu'il m'aime (2).

(1) Ce livre n'a jamais paru. Nous avons, dit M. Gaullieur, les feuilles manuscrites qui ont été mises au net, et l'ébauche du reste. C'est un roman dans la forme épistolaire.

(2) C'est de son père que Benjamin Constant parle dans *Adolphe,* quand il dit : « Je ne
» demandais qu'à me livrer à ces impressions primitives et fougueuses qui jettent l'âme
» hors de la sphère commune... Je trouvais dans mon père, non pas un censeur, mais un

» En général, mon voyage m'a fait un grand bien ou plutôt dix grands biens. En premier lieu, je me sers moi tout seul, ce qui ne m'était jamais arrivé. Secondement j'ai vu qu'on pouvait vivre pour rien ; je puis à Londres aller tous les jours au spectacle, bien dîner, souper, déjeuner, être bien vêtu pour douze louis par mois. Troisièmement j'ai été convaincu qu'il ne fallait pour être heureux, quand on a un peu vu le monde, que du repos.

» Je vous souhaite tous ces bonheurs et mets le mien dans votre indulgence. Demain je serai à Methwold, un tout petit village entre ceci et Lynn, et au delà de Newmarket, dont Chesterford, d'où je vous écris ce soir, n'est qu'à cinq lieues. — Adieu, madame, ajoutez à ma lettre tous mes sentiments pour vous, et vous la rendrez bien longue.

Constant. »

Westmoreland. — Patterdale, le 27 août 1787.

« Il y a environ cent mille ans, madame, que je n'ai reçu de vos lettres, et à peu près cinquante mille que je ne vous ai écrit. J'ai tant couru à pied, à cheval et de toutes les manières, que je n'ai pu que penser à vous. Je me trouve très-mal de ce régime, et je veux me remettre à une nourriture moins creuse. J'espère trouver de vos lettres à Londres, où je serai le 6 ou 7 du mois prochain, et je ne désespère pas de vous voir à Colombier (1) dans environ six semaines : cent lieues de plus ou de moins ne sont rien pour moi. Je me porte beaucoup mieux que je ne me suis jamais porté : j'ai une espèce de cheval qui me porte aussi très-bien, quoiqu'il soit vieux et usé. Je fais quarante à cinquante milles par jour. Je me couche de bonne heure, je me lève de bonne heure, et je n'ai rien à regretter que le plaisir de me plaindre et la dignité de la langueur (2).

» Vous avez tort de douter de l'existence de Patterdale. Il est très-vrai que ma lettre datée d'ici était une plaisanterie ; mais il est aussi très-vrai que Patterdale est une petite *town*, dans le Westmoreland, et qu'après un mois de course en Angleterre, en Écosse, du nord au sud et du sud au nord, dans les plaines de Norfolk et dans les montagnes du Clackmannan, je suis aujourd'hui et depuis deux jours ici, avec mon chien, mon cheval et toutes vos lettres, non pas chez le curé, mais à l'auberge. Je pars demain, et je couche à Keswick, à vingt quatre milles d'ici, où je verrai une sorte de peintre, de guide, d'auteur, de poete, d'enthousiaste, de je ne sais quoi, qui me mettra au fait de ce que je n'ai pas vu, pour que, de

» observateur froid et caustique.... Je ne me souviens pas, pendant mes dix-huit premières années, d'avoir eu jamais un entretien d'une heure avec lui. Ses lettres étaient affectueuses, pleines de conseils raisonnables et sensibles ; mais à peine étions-nous en » présence l'un de l'autre, qu'il y avait en lui quelque chose de contraint que je ne pouvais » m'expliquer, et qui réagissait sur moi d'une manière pénible. »

(1) Près de Neuchâtel ; Mme de Charrière y passait la plus grande partie de l'année.

(2) Un des premiers désirs de Benjamin Constant, à son adolescence, fut de voyager seul, à pied, vivant au jour le jour, comme Jean-Jacques Rousseau ; mais il y avait entre l'illustre Genevois et le gentilhomme vaudois cette différence, que celui-ci trouvait à peu près partout, grâce à son nom et au crédit de sa famille, des bourses ouvertes et un accueil que le pauvre Jean-Jacques ne put jamais rencontrer au début de sa carrière. On vient de voir comment le voyage pédestre s'est transformé en promenade à cheval. Le jeune Constant pouvait bien ressentir, grâce à son imprévoyance calculée, une gêne d'un moment, mais jamais les angoisses de la misère. Sa détresse était plus ou moins factice.

retour, je puisse mentir comme un autre et donner à mes mensonges un air de famille. J'ai griffonné une description bien longue, parce que je n'ai pas eu le temps de l'abréger, de Patterdale. Je vous la garantis vraie dans la moitié de ses points, car je ne sais pas, comme je n'ai pas eu la patience ni le temps de la relire, où j'ai pu être entraîné par la manie racontante. Lisez, jugez, et croyez ce que vous pourrez, et puis offrez à Dieu votre incrédulité, qui vaut mille fois mieux que la crédulité d'un autre.

» J'ai quitté l'idée d'un roman en forme. Je suis trop bavard de mon naturel. Tous ces gens qui voulaient parler à ma place m'impatientaient. J'aime à parler moi-même, surtout quand vous m'écoutez. J'ai substitué à ce roman des lettres intitulées : *Lettres écrites de Patterdale à Paris dans l'été de* 1787, *adressées à madame de C. de Z.* (Mme de Charrière de Zoel). Cela ne m'oblige à rien. Il y aura une demi-intrigue que je quitterai ou reprendrai à mon gré. Mais je vous demande, et à M. de Charrière, qui j'espère n'a pas oublié son fol ami, le plus grand secret. Je veux voir ce qu'on dira et ce qu'on ne dira pas, car je m'attends plus au châtiment de l'obscurité qu'à l'honneur de la critique. Je n'ai encore écrit que deux lettres; mais, comme j'écris sans style, sans manière, sans mesure et sans travail, j'écris à trait de plume...

A dix-huit milles de Patterdale, Ambleside, le 31.

» Je suis resté jusqu'au 30 à Patterdale. Je n'ai point encore été à Keswick. Je n'y serai que ce soir, et j'en partirai demain matin pour continuer tout de bon ma route que les lacs du Westmoreland et du Cumberland ont interrompue. Je viens d'essuyer une espèce de tempête sur le Windermere, un lac, le plus grand de tous ceux de ce pays-ci, à deux milles de ce village. J'ai eu envie de me noyer. L'eau était si noire et si profonde (1), que la certitude d'un prompt repos me tentait beaucoup; mais j'étais avec deux matelots qui m'auraient repêché, et je ne veux pas me noyer comme je me suis empoisonné, pour rien. Je commence à ne pas trop savoir ce que je deviendrai. J'ai à peine six louis : le cheval loué m'en coûtera trois. Je ne veux plus prendre d'argent à Londres chez le banquier de mon père. Mes amis n'y sont point. *I'll just trust to fate.* Je vendrai, si quelque heureuse aventure ne me fait rencontrer quelque bonne âme, ma montre et tout ce qui pourra me procurer de quoi vivre, et j'irai comme Goldsmith, avec une viole et un orgue sur mon dos, de Londres en Suisse. Je me réfugierai à Colombier, et de là j'écrirai, je parlementerai, et je me marierai; puis, après tout ces *rai,* je dirai, comme Pangloss fessé et pendu : « Tout est bien. »

A quatorze milles d'Ambleside, Kendal, 1er septembre.

«... C'est une singulière lettre que celle-ci, madame, — je ne sais trop quand elle sera finie, — mais je vous écris et je ne me lasse pas de ce plaisir-là comme des autres. — Me voici, à trente milles de Keswick, où j'ai vu mon homme. — J'ai vingt-deux milles de plus à faire. Je vous écrirai de Lancaster. La description de Patterdale est dans mon porte-manteau, — et je ne puis le défaire. Je vous l'enverrai de Manchester, où je coucherai demain; — je vais à grandes journées par

(1) Parodie de ce passage célèbre de *la Nouvelle Héloïse* : « La roche est escarpée, l'eau est profonde, et je suis au désespoir !... »

économie et par impatience. — On se fatigue de se fatiguer comme de se reposer, madame. — Pour varier ma lettre, je vous envoie mon épitaphe. Si vous n'entendez pas parler de moi d'ici à un mois, faites mettre une pierre sous quatre tilleuls qui sont entre le Désert et la Chablière (1), et faites-y graver l'inscription suivante ; — elle est en mauvais vers, et je vous prie de ne la montrer à personne tant que je serai en vie. — On pardonne bien des choses à un mort, et l'on ne pardonne rien aux vivants. —

EN MÉMOIRE

D'HENRI-BENJAMIN DE CONSTANT-REBECQUE,

Né à Lausanne en Suisse,
le 25 nov. 1767 (2).

Mort à , dans le comté
de
en Angleterre.

Le septembre 1787.

D'un bâtiment fragile imprudent conducteur,
Sur des flots inconnus je bravais la tempête.
La foudre grondait sur ma tête,
Et je l'écoutais sans terreur.
Mon vaisseau s'est brisé : ma carrière est finie.
J'ai quitté sans regret ma languissante vie,
J'ai cessé de souffrir en cessant d'exister.
Au sein même du sort j'avais prévu l'orage ;
Mais entraîné loin du rivage,
A la fureur des vents je n'ai pu résister.
J'ai prédit l'instant du naufrage,
Je l'ai prédit sans pouvoir l'écarter.
Un autre plus prudent aurait su l'éviter.
J'ai su mourir avec courage,
Sans me plaindre et sans me vanter.

» Pas tout à fait sans me vanter pourtant, madame, voyez l'épitaphe...

A vingt-deux milles de Kendal, Lancaster, 1er septembre.

» Mes plans d'Amérique, madame, sont plus combinés que jamais. Si je ne me marie ni ne me pends cet hiver, je pars au printemps. J'ai parlé à plusieurs per-

(1) Campagnes près de Lausanne, appartenant alors à la famille Constant.

(2) Benjamin Constant, comme bien des gens, se trompait sur la date précise de sa naissance. Voici ce qu'on lit dans les registres de l'état civil de Lausanne : « *Benjamin Constant*, fils de noble Juste Constant, citoyen de Lausanne et capitaine au service des États-Généraux, et de feue Mme Henriette de Chandieu, sa défunte femme, né le dimanche 25 octobre, a été baptisé en Saint-François, le 11 novembre 1767, par le vénérable doyen Polier de Bottens, le lendemain de la mort de madame sa mère. » Ainsi, Benjamin Constant, orphelin de mère, pouvait dire avec Jean-Jacques Rousseau : « Ma naissance fut le premier de mes malheurs. » On sent trop, en effet, qu'à tous deux la tendresse d'une mère leur a manqué.

sonnes au fait. Je compte aller sérieusement chez M. Adams (1), avant de quitter Londres, prendre encore de nouvelles informations; et, si le démon de la contrainte et de la défiance ne veut pas quitter mon pauvre Désert, je lui céderai la place (2). — J'emprunterai d'une de mes parentes, qui m'a déjà prêté souvent et qui m'offre encore davantage (ce n'est pas Mme de Severy), huit mille francs, si elle les a, et je me ferai *farmer* dans la Virginie. N'est-il pas plaisant que je parle de huit mille francs, quand je n'ai pas six sous à moi dans le monde?

Sur mon grabat je célébrais Glycère,
Le jus divin d'un vin mousseux ou grec,
Buvant de l'eau dans un vieux pot à bière.

Je cite tout de travers, mais une de vos aimables qualités est d'entendre tout bien, de quelque manière qu'on parle. Je défigure encore cette phrase, et c'est bien dommage. — Si vous vous rappelez son auteur, c'est ma meilleure amie et la plus aimable femme que je connaisse (3). Si je ne me rappelais votre amour pour la médisance, je me mettrais à la louer. Pardon, madame, — revenons à nos moutons, — c'est-à-dire à notre prochain, que nous croquons comme des loups.

Même date, au soir.

» Je relis ma lettre après souper, madame, et je suis honteux de toutes les fautes de style et de français; mais souvenez-vous que je n'écris pas sur un bureau bien propre et bien vert, pour ou auprès d'une jolie femme ou d'une femme autrefois jolie (4), mais en courant, non pas la poste, mais les grands chemins, en faisant cinquante-deux milles, comme aujourd'hui, sur un malheureux cheval, avec un mal de tête effroyable, et n'ayant autour de moi que des êtres étranges et étrangers, qui sont pis que des amis et presque des parents... »

C'est assez de ce début; on en a plus qu'il n'en faut pour savoir le ton; Benjamin Constant continue de ce train railleur durant bien des pages, durant quinze grandes feuilles *in-folio*. Sa caravane pourtant tire à sa fin; il ne se tue pas, il ne meurt pas de fatigue; il arrive par monts et par vaux chez un ami de son père, qui lui refait la bourse et le remet sur un bon pied, sa monture et lui. Bref, dans une dernière lettre datée de Londres, du 12 septembre, il annonce à Mme de Charrière par des vers détestables (il n'en a jamais fait que de tels), qu'en vertu d'un compromis signé avec son père, il va partir pour la cour de Brunswick, et y devenir quelque chose comme lecteur ou chambellan de la duchesse; mais il passera auparavant par le canton de Vaud et par Colombier, ce dont il a grand besoin, confesse-t-il un peu crûment, car, à la suite de ce beau voyage sentimental, il lui faut refaire tant soit peu sa santé et son humeur.

Ce qui a dû frapper dans ces premières lettres, c'est combien l'esprit de moquerie, l'absence de sérieux, l'exaltation factice, et qui tourne aussitôt en risée, percent à chaque ligne : nulle part, un sentiment ému et qui puisse intéresser,

(1) Le célèbre John Adams était alors en mission à Londres pour les États-Unis.

(2) Les ennuis domestiques de Benjamin Constant provenaient en grande partie de sa belle-mère.

(3) La phrase défigurée est de Mme de Charrière.

(4) Ceci a bien l'air d'une épigramme échappée par la force de l'habitude. Mme de Charrière aurait pu être la mère de Benjamin Constant.

même dans son égarement; nulle part, une plainte touchante, un soupir de jeune cœur, même vers des chimères; rien de cet amour de la nature qui console et repose, rien de ce premier enchantement où Jean-Jacques était ravi, et qu'il nous a rendu en des touches si pleines de fraîcheur. Adolphe, Adolphe, vous commencez bien mal; tout cela est bien léger, bien aride, et vous n'avez pas encore vingt ans (1) !

(1) A vingt ans, Benjamin Constant se considérait déjà comme bien blasé, bien vieux, et il lui échappait quelquefois de dire : *quand j'avais seize ans*, reportant à cet âge premier ce qu'on est convenu d'appeler la jeunesse. Et puisque nous en sommes ici à ses lettres, nous nous reprocherions de ne pas en citer une écrite par lui, à l'âge de douze ans, à sa grand'mère, pendant qu'il était à Bruxelles avec son gouverneur. M. Vinet l'a donnée dans les premières éditions de son excellente *Chrestomathie*, mais il l'a supprimée, je me demande pourquoi, dans la dernière. Cette lettre est très-peu connue en France; elle peint déjà le Benjamin tel qu'il sera un jour avec sa légèreté, sa mobilité d'émotions, ses instincts de joueur et de moqueur, et aussi avec toute sa grâce. La voici :

Bruxelles, 19 novembre 1779.

« J'avais perdu toute espérance, ma chère grand'mère : je croyais que vous ne vous souveniez plus de moi, et que vous ne m'aimiez plus. Votre lettre si bonne est venue très à propos dissiper mon chagrin, car j'avais le cœur bien serré; votre silence m'avait fait perdre le goût de tout, et je ne trouvais plus aucun plaisir à mes occupations, parce que dans tout ce que je fais j'ai le but de vous plaire, et dès que vous ne vous souciez (*sic*) plus de moi, il était inutile que je m'applique (*sic*). Je disais : Ce sont mes cousins qui sont auprès de ma grand'mère qui m'effacent de son souvenir; il est vrai qu'ils sont aimables, qu'ils sont colonels, capitaines, etc., et moi je ne suis rien encore ; cependant je l'aime et la chéris autant qu'eux. Vous voyez, ma chère grand'mère, tout le mal que votre silence m'a fait : ainsi, si vous vous intéressez à mes progrès, si vous voulez que je devienne aimable, savant, faites-moi écrire quelquefois, et surtout aimez-moi malgré mes défauts; vous me donnerez du courage et des forces pour m'en corriger, et vous me verrez tel que je veux être, et tel que vous me souhaitez. Il ne me manque que des marques de votre amitié : j'ai en abondance tous les autres secours, et j'ai le bonheur qu'on n'épargne ni les soins, ni l'argent, pour cultiver mes talents, si j'en ai, ou pour y suppléer par des connaissances. Je voudrais bien pouvoir vous dire de moi quelque chose de bien satisfaisant, mais je crains que tout ne se borne au physique ; je me porte bien et je grandis beaucoup. Vous me direz que, si c'est tout, il ne vaut pas la peine de vivre. Je le pense aussi, mais mon étourderie renverse tous mes projets. Je voudrais qu'on pût empêcher mon sang de circuler avec tant de rapidité, et lui donner une marche plus cadencée ; j'ai essayé si la musique pouvait faire cet effet ; je joue des *adagio*, des *largo*, qui endormiraient trente cardinaux. Les premières mesures vont bien ; mais je ne sais par quelle magie les airs si lents finissent toujours par devenir des *prestissimo*. Il en est de même de la danse : le menuet se termine toujours par quelques gambades. Je crois, ma chère grand'mère, que ce mal est incurable, et qu'il résistera à la raison même ; je devrais en avoir quelque étincelle, car j'ai douze ans et quelques jours ; cependant je ne m'aperçois pas de son empire : si son aurore est si faible, que sera-t-elle à vingt-cinq ans? Savez-vous, ma chère grand'mère, que je vais dans le grand monde deux fois par semaine ; j'ai un bel habit, une épée, mon chapeau sous le bras, une main sur la poitrine, l'autre sur la hanche ; je me tiens bien droit, et je fais le grand garçon tant que je puis. Je vois, j'écoute, et jusqu'à ce moment je n'envie pas les plaisirs du grand monde. Ils ont tous l'air de ne pas s'aimer beaucoup. Cependant le jeu et l'or que je vois rouler me causent quelque émotion. Je voudrais en gagner pour mille besoins que l'on traite de fantaisies. A propos d'or, j'ai bien ménagé les deux louis que vous m'avez envoyés l'année dernière, ils ont duré jusqu'à la foire passée ; à présent, il ne me manque qu'un froc et de la barbe pour être du troupeau de saint Fran-

Il est de retour en Suisse au commencement d'octobre 1787. Je crois bien qu'avant de se rendre à Lausanne, il passa (et je lui en sais gré) par Colombier : il y arriva *à pied, à huit heures du soir, le 3 octobre* 1787, lui-même a noté presque religieusement cet anniversaire. Le lendemain 4, il était à Lausanne, et il écrit aussitôt : « Enfin m'y voici, je comptais vous écrire sur ma réception, mes amis, » mes parents, mais on me donne une commission pour vous, madame, et je n'ai » qu'un demi-quart d'heure à moi. Mon oncle, sachant que M. de Salgas (1) doit » venir *enfin* chercher sa femme (2), voudrait que vous vinssiez avec lui. Vous » trouveriez, dit-il, une famille toute disposée à vous aimer, à vous admirer, et, ce » qui vaut mieux, le plus beau pays du monde. Mon manoir de Beausoleil est bien » petit, mais, si vous venez avec M. de Salgas, je vous demande la préférence sur » mon oncle et sur sa résidence plus confortable ; je le lui ai déjà déclaré. Ce » n'est qu'une petite course, et, si vous voulez m'admettre pour votre chevalier » errant, nous retournerons ensemble à Colombier. » — Mme de Charrière vint en effet, et emmena au retour le jeune Constant, ou du moins celui-ci l'alla rejoindre; ces deux mois de séjour, de maladie, de convalescence, auprès d'une personne supérieure et affectueuse, semblèrent modifier sa nature et lui communiquer quelque chose de plus calme, de plus heureux. Par malheur, l'aridité des doctrines gâtait vite ce que la pratique entre eux avait de meilleur, et on achevait, en causant, de tout mettre en poussière dans le même temps qu'on réussissait à se faire aimer. Mme de Charrière écrivait alors ses lettres politiques sur la révolution tentée en Hollande par le parti patriote, et Benjamin Constant, par émulation, se mit à tracer la première ébauche de ce fameux livre sur les religions qu'il fut près de quarante ans à remanier, à refaire, à transformer de fond en comble. L'esprit dans lequel il le conçut alors n'était autre que celui du XVIIIe siècle pur, c'est-à-dire un fonds d'incrédulité et d'athéisme que l'ambitieux auteur se réservait sans doute de raffiner. On lit dans une lettre de Mme de Charrière, d'une date postérieure, quelques détails singuliers sur cette composition primitive : « Après mon retour de » Paris, dit-elle, fâchée contre la princesse d'Orange, j'écrivis la première feuille » des *Observations et Conjectures politiques,* puis vinrent les autres ; j'exigeais de

çois ; je ne trouve pas qu'il y ait grand mal : j'ai moins de besoins depuis que je n'ai plus d'argent. J'attends le jour des Rois avec impatience. On commencera à danser chez le prince ministre tous les vendredis. Malgré tous les plaisirs que je me propose, je préférerais de passer quelques moments avec vous, ma chère grand'mère : ce plaisir-là va au cœur, il me rend heureux, il m'est utile. Les autres ne passent pas les yeux ni les oreilles, et ils laissent un vide que je n'éprouve pas lorsque j'ai été avec vous. Je ne sais pas quand je jouirai de ce bonheur ; mes occupations vont si bien, qu'on craint de les interrompre. M. Duplessis vous assure de ses respects ; il aura l'honneur de vous écrire. Adieu, ma chère, bonne et excellentissime grand'mère ; vous êtes l'objet continuel de mes prières. Je n'ai d'autre bénédiction à demander à Dieu que votre conservation. Aimez-moi toujours, et faites-m'en donner l'assurance. » — On se demande involontairement, après avoir lu une telle lettre, s'il est bien possible qu'elle soit d'un enfant de douze ans. Quoi qu'on puisse dire, elle ne fait, pour le ton et pour le tour d'esprit, que devancer les nôtres, qui semblent venir exprès pour la confirmer.

(1) Le baron de Salgas, gentilhomme protestant de la maison de Pelet, dont les ancêtres avaient quitté la France à la révocation de l'édit de Nantes ; il avait passé des années à la cour d'Angleterre en qualité de gouverneur d'un des jeunes princes de la maison de Hanovre. Retiré à Rolle dans le pays de Vaud, il y vivait étroitement lié avec M. de Charrière.

(2) La femme de M. de Constant, la *générale* de Constant, comme on disait.

» l'imprimeur qu'il les envoyât, l'une après l'autre, à mesure qu'il les imprimait, à » M. de Salgas, à M. Van Spiegel, à M. Charles Bentinck. Je voulais qu'on les vendît » à Paris comme tout autre ouvrage périodique (1). Benjamin Constant survint, il » me regardait écrire, prenait intérêt à mes feuilles, corrigeait quelquefois la ponc- » tuation, se moquait de quelques vers alexandrins qui se glissaient parfois dans » ma prose. Nous nous amusions fort. De l'autre côté de la même table, il écrivait » sur des cartes de tarots, qu'il se proposait d'enfiler ensemble, un ouvrage sur » l'esprit et l'influence de la religion ou plutôt de toutes les religions connues. Il » ne m'en lisait rien, ne voulant pas, comme moi, s'exposer à la critique et à la » raillerie. Mme de Staël en a parlé dans un de ses livres. Elle l'appelle un *grand* » *ouvrage*, quoiqu'elle n'en ait vu, dit-elle, que le commencement, quelques cartes » sans doute, et elle invite la littérature et la philosophie à se réunir pour exiger » de l'auteur qu'il le reprenne et l'achève. Mais elle ne nomme point cet auteur, ne » donne point son adresse, de sorte que la littérature et la philosophie eussent été » bien embarrassées de lui faire parvenir une lettre. »

Voilà de l'aigreur qui perce un peu vivement et sans but, nous en sommes fâché pour Mme de Charrière. Le fait est que l'ouvrage dont parlait Mme de Staël ne devait déjà plus être le même que celui qui s'esquissait sur un jeu de cartes à Colombier. Benjamin Constant était le premier à plaisanter de ces transformations de son éternel ouvrage, de cet ouvrage toujours continué et refait tous les cinq ou dix ans, selon les nouvelles idées survenantes : « L'utilité des faits est vraiment merveilleuse, disait-il de ce ton qu'on lui a connu ; voyez, j'ai rassemblé d'abord mes dix mille faits : eh bien ! dans toutes les vicissitudes de mon ouvrage, ces mêmes faits m'ont suffi à tout ; je n'ai eu qu'à m'en servir comme on se sert de soldats, en changeant de temps en temps l'ordre de bataille. »

Une circonstance caractéristique de cette première ébauche, c'est qu'elle ait été écrite au revers de cartes à jouer : fatal et bizarre présage ! — On raconte qu'un jour, une nuit, peu de temps avant la publication de l'ouvrage, quelqu'un rencontrant Benjamin Constant dans une maison de jeu lui demanda de quoi il s'occupait pour le moment : « Je ne m'occupe plus que de religion, » répondit-il. Le commencement et la fin se rejoignent.

En réduisant même ces accidents, ces légèretés de propos à leur moindre valeur, en reconnaissant tout ce qu'a d'éloquent et d'élevé le livre de *la Religion* dans la forme sous laquelle il nous est venu, on a droit de dénoncer le contraste et de déplorer le contre-coup. L'esprit humain ne joue pas impunément avec ces perpétuelles ironies ; elles finissent par se loger au cœur même et comme dans la moelle du talent, elles soufflent froid jusqu'à travers ses meilleures inspirations. Un je ne sais quoi circule qui avertit que l'auteur a beau s'exalter, que l'homme en lui n'est pas touché ni convaincu. Ainsi tout ce livre de *la Religion* laisse lire à chaque page ce mot : *Je voudrais croire*, comme le petit livre d'*Adolphe* se résume en cet autre mot : *Je voudrais aimer* (2).

(1) On trouve dans quelques catalogues du temps ces *Observations* attribuées à Mirabeau. Avis à M. Quérard et aux bibliographes.

(2) En politique de même, il perce au fond de tous les écrits de Benjamin Constant un grand désir de convaincre, si toutefois l'auteur était convaincu. Après son équipée des Cent Jours, quelques amis lui conseillèrent d'adresser un mémoire, une lettre au roi. Il promit de s'en occuper, et comme on s'informait près de lui, avec intérêt, si elle était

Quant à la conjecture sur l'esprit originel du grand ouvrage, ce n'en est pas une, à vrai dire, et tout ce qui trahit les sentiments philosophiques de l'auteur à cette époque, ne laisse pas une ombre d'incertitude. Nous en pourrions citer cent exemples ; un seul suffira. Voici une lettre écrite de Brunswick à Mme de Charrière dans un moment d'expansion, de sincérité, de douleur ; mais l'irrésistible moquerie y revient vite, amère et sifflante, étincelante et légère, telle que Voltaire l'aurait pu manier en ses meilleurs et en ses pires moments. Cette lettre nous représente à merveille ce que pouvaient être les interminables conversations de Colombier, ces analyses dévorantes qui avaient d'abord tout réduit en poussière au cœur d'Adolphe.

Ce 4 juin 1790.

« J'ai malheureusement quatre lettres à écrire, ce matin, que je ne puis renvoyer. Sans cette nécessité je consacrerais toute ma matinée à vous répondre et à vous dire combien votre lettre m'a fait plaisir, et avec quel empressement je recommence notre pauvre correspondance, qui a été si interrompue et qui m'est si chère. Il n'y a que deux êtres au monde dont je sois parfaitement content, vous et ma femme (1). Tous les autres, j'ai, non pas à me plaindre d'eux, mais à leur attribuer quelque partie de mes peines. Vous deux, au contraire, j'ai à vous remercier de tout ce que je goûte de bonheur. Je ne répondrai pas aujourd'hui à votre lettre : lundi prochain 7 j'aurai moins à faire, et je me donnerai le plaisir de la relire et d'y répondre en détail. Cette fois-ci, je vous parlerai de moi autant que je le pourrai dans le peu de minutes que je puis vous donner. Je vous dirai qu'après un voyage de quatre jours et quatre nuits je suis arrivé ici, oppressé de l'idée de notre misérable procès (2), qui va de mal en pis, et tremblant de devoir repartir dans peu pour aller recommencer mes inutiles efforts. Je serais heureux, sans cette cruelle affaire ; mais elle m'agite et m'accable tellement par sa continuité, que

écrite, il répondit qu'il venait de l'achever. — « Et en êtes-vous content? — Mon Dieu moi-même, elle m'a presque persuadé. » C'est ainsi qu'il se raillait et se calomniait à plaisir. Les hommes se font pires qu'ils ne peuvent, a dit Montaigne.

(1) Benjamin Constant s'était laissé marier à Brunswick, en 1789, avec une jeune personne attachée à la duchesse régnante. A cette date de juin 1790, ses tribulations conjugales n'avaient pas encore commencé. Il cherchait à faire partager à Mme de Charrière sur son mariage des illusions qu'elle paraissait peu disposée à adopter.

(2) Au moment où durait encore le premier charme, si passager, de l'union avec sa Wilhelmine, Benjamin Constant avait reçu la nouvelle foudroyante que son père, au service de Hollande, dénoncé par plusieurs officiers de son régiment, était sous le coup de graves accusations. Ces plaintes des officiers suisses contre leurs supérieurs, dans les régiments capitulés, étaient alors, comme elles le sont encore, assez fréquentes. Les ennemis que M. de Constant avait à Berne, où on lui reprochait son peu de propension et de déférence pour le patriciat régnant, travaillèrent activement à le perdre. Il y avait dans les faits qu'on lui imputait plus de désordre que de malversation réelle. Néanmoins, le gouvernement hollandais, financier rigide, exigea des comptes et prit l'hésitation à les produire pour un indice de culpabilité. Des enquêtes commencèrent; des mémoires scandaleux furent publiés contre M. de Constant, qui perdit un moment la tête, et crut devoir se dérober par une fuite momentanée à la haine de ses ennemis. En cette rude circonstance, Benjamin Constant se montra parfait de dévouement filial. Laissant toute autre préoccupation, s'arrachant d'auprès de sa jeune femme, il courut en Hollande pour faire tête à l'orage. C'est au retour de ce voyage qu'il écrit.

j'en ai presque tous les jours une petite fièvre et que je suis d'une faiblesse extrême qui m'empêche de prendre de l'exercice, ce qui probablement me ferait du bien. Je prends, au lieu d'exercice, le lait de chèvre, qui m'en fait un peu. Mon séjour en Hollande avait attaqué ma poitrine, mais elle est remise. Si des inquiétudes morales sur presque tous les objets sans exception ne me tuaient pas, et surtout si je n'éprouvais, à un point affreux que je n'avoue qu'à peine à moi-même, loin de l'avouer aux autres, de sorte que je n'ai pas même la consolation de me plaindre, une défiance presque universelle, je crois que ma santé et mes forces reviendraient. Enfin, qu'elles reviennent ou non, je n'y attache que l'importance de ne pas souffrir. Je sens plus que jamais le néant de tout, combien tout promet et rien ne tient, combien nos forces sont au-dessus de notre destination, et combien cette disproportion doit nous rendre malheureux. Cette idée, que je trouve juste, n'est pas de moi; elle est d'un Piémontais, homme d'esprit dont j'ai fait la connaissance à La Haye, un chevalier de Revel, envoyé de Sardaigne. Il prétend que Dieu, c'est-à-dire l'auteur de nous et de nos alentours, est mort avant d'avoir fini son ouvrage; qu'il avait les plus beaux et vastes projets du monde et les plus grands moyens; qu'il avait déjà mis en œuvre plusieurs des moyens, comme on élève des échafauds pour bâtir, et qu'au milieu de son travail il est mort; que tout à présent se trouve fait dans un but qui n'existe plus, et que nous, en particulier, nous sentons destinés à quelque chose dont nous ne nous faisons aucune idée; nous sommes comme des montres où il n'y aurait point de cadran, et dont les rouages, doués d'intelligence, tourneraient jusqu'à ce qu'ils se fussent usés, sans savoir pourquoi et se disant toujours : Puisque je tourne, j'ai donc un but. Cette idée me paraît la folie la plus spirituelle et la plus profonde que j'aie ouïe, et bien préférable aux folies chrétiennes, musulmanes ou philosophiques, des Iᵉʳ, VIIᵉ et XVIIIᵉ siècles de notre ère. Adieu; dans ma prochaine lettre, nous rirons, malgré nos maux, de l'indignation que témoignent les stathouders et les princes de la révolution française, qu'ils appellent l'effet de la perversité inhérente à l'homme. Dieu les ait en aide! Adieu, cher et spirituel rouage qui avez le malheur d'être si fort au-dessus de l'horloge dont vous faites partie et que vous dérangez. Sans vanité, c'est aussi un peu mon cas. Adieu. Lundi, je joindrai le billet tel que vous l'exigez. Ne nous reverrons-nous jamais comme en 1787 et 88? »

On a souvent dit de Benjamin Constant que c'était peut-être l'homme qui avait eu le plus d'esprit depuis Voltaire; ce sont les gens qui l'ont entendu causer qui disent cela, car, si distingués que soient ses ouvrages, ils ne donnent pas l'idée de cette manière; on peut dire que son talent s'employait d'un côté, et son esprit de l'autre. Comme tribun, comme publiciste, comme écrivain philosophique, il arborait des idées libérales, il épousait des enthousiasmes et des exaltations qui le rangeaient plutôt dans la postérité de Jean-Jacques croisée à l'allemande (1). Mais ici, dans cette lettre qui n'est qu'une conversation, cet esprit à la Voltaire nous apparaît dans sa filiation directe et à sa source, point du tout masqué encore.

Voltaire, à son retour de Prusse et avant de s'établir à Ferney, passa trois hivers

(1) Par contraste avec cette lettre de 1790, il faut lire ce qu'écrivait en 1815 le même Benjamin Constant au sortir de ses entretiens mystiques avec Mᵐᵉ de Krudner; toutes les diversités de cette nature mobile en rejailliront. (Article sur Mᵐᵉ de Krudner, dans la *Revue* du 1ᵉʳ juillet 1837.)

à Lausanne (1756-1758); il s'y plut beaucoup, en goûta les habitants, y joua la comédie; c'était dix ans avant la naissance de Benjamin Constant; il y connut particulièrement cette famille. Sa nièce, Mme de Fontaine, ayant appelé en Parisienne M. de Constant un *gros Suisse*, « M. de Constant, lui répondit Voltaire tout » en colère, n'est ni Suisse ni gros. Nous autres Lausannais qui jouons la comé» die, nous sommes du pays roman, et point Suisses. Il y a Suisses et Suisses : » ceux de Lausanne diffèrent plus des Petits-Cantons que Paris des Bas-Bre» tons (1). » Benjamin Constant s'est chargé de justifier aux yeux de tous le propos de Voltaire, et de faire valoir ce brevet de Français délivré à son oncle ou à son père par le plus Français des hommes.

Nous revenons au séjour de Benjamin à Colombier; il y concevait donc son livre sur les religions, il donnait son avis sur les écrits de Mme de Charrière et en épiloguait le style. Souvent, quoique porte à porte, dit M. Gaullieur, ils s'adressaient des messages dans lesquels ils échangeaient leurs observations de chaque heure, et continuaient sans trêve leurs conversations à peine interrompues. Bien des incidents de société y fournissaient matière. On faisait des vers satiriques sur l'*ours de Berne*, on se prêtait *les Contemporaines* de Rétif. Le Rétif était alors très en vogue à l'étranger. Le *Journal littéraire* de Neuchâtel en raffolait ; l'honnête Lavater en était dupe. Ces *Contemporaines* m'ont tout l'air d'avoir eu le succès des *Mystères de Paris*. Benjamin Constant, qui en empruntait des volumes à M. de Charrière *pour se former l'esprit et le cœur*, en parlait avec dégoût, s'en moquait à son ordinaire, et ne les lisait pas moins avidement. On aura le ton par les deux billets suivants :

« ...... Je n'ai pu hier que recevoir et non renvoyer les C. *(Contemporaines)*. Je ne suis pas un Hercule, et il me faut du temps pour les expédier. En voici cinq que je vous remets aujourd'hui en me recommandant à M. de Charrière pour la suite. C'est drôle après avoir dit tant de mal de Rétif. Mais il a un but, et il y va assez simplement; c'est ce qui m'y attache. Il met trop d'importance aux petites choses. On croirait, quand il vous parle du bonheur conjugal et de la dignité d'un mari, que ce sont des choses on ne peut pas plus sérieuses, et qui doivent nous occuper éternellement. Pauvres petits insectes! qu'est-ce que le bonheur ou la dignité (2)? Plus je vis et plus je vois que tout n'est rien. Il faut savoir souffrir et rire, ne serait-ce que du bout des lèvres. Ce n'est pas du bout des lèvres que je désire (et que je le dis) de me retrouver à Colombier le 2 de janvier.

H. B. »

« Je me porte bien, madame, et je me trouve bien bête de ne pas vous aller voir; mais je résiste comme vous l'ordonnez. Mon Esculape Leschot est tout plein d'attention pour moi. Cependant je puis vous assurer que, si ma tête n'est pas blanche, elle sera bientôt chauve.

» J'attends qu'on m'apporte de la cire et je continue :

» Je lis Rétif de La Bretonne, qui enseigne aux femmes à prévenir les libertés qu'elles pourraient permettre, et qui, pour les empêcher de tomber dans l'indé-

(1) Voir un piquant opuscule intitulé : *Voltaire à Lausanne*, par M. J. Olivier (1842).

(2) *Qu'est-ce que le bonheur ou la dignité?* Fatale parole! celui qui l'a dite à vingt ans ne s'en guérira jamais.

cence, entre dans des détails très-intéressants (1), et décrit tous les mouvements à adopter ou à rejeter. Toutes ces leçons sont supposées débitées par une femme très comme il faut, dans un *Lycée des mœurs!* Et voilà ce qu'on appelle du génie, et on dit que Voltaire n'avait que de l'esprit, et d'Alembert et Fontenelle du jargon. Grand bien leur fasse!

» Quant à moi, et malgré l'enthousiasme de votre *Mercure* indigène pour Rétif, je serai toujours rétif à l'admirer. Ma délicate sagesse n'aime pas cette indécence *ex professo,* et je me dis : « Voilà un fou bien dégoûtant qu'on devrait enfermer » avec les fous de Bicêtre. » Et quand on me dira : « L'original Rétif de La Bre- » tonne, le bouillant Rétif, etc., » je penserai : c'est un siècle bien malheureux que celui où on prend la saleté pour du génie, la crapule pour de l'originalité, et des excréments pour des fleurs! Quelle diatribe, bon Dieu!

» Trève à Rétif! Votre nuit, madame, m'a fait bien de la peine. La mienne a été bonne, et tout va bien.

» Imaginez, madame, que je fais aussi des feuilles politiques ou des pamphlets à l'anglaise; les vôtres par leur brièveté m'encouragent. Il faut que je m'arrange, si je parviens à en faire une vingtaine, avec un libraire. Je lui paierai ce qu'il pourra perdre pour l'impression des trois premières. S'il continue à perdre, *basta*, adieu les feuilles! S'il y trouve son compte, il continuera à ses frais, à condition qu'il m'enverra cinq exemplaires de chacune à Brunswick.

» Mais pour vendre la peau de l'ours,
» Il faut l'avoir couché par terre.

» Il est une heure, et je finis : presque point de phrases.

H. B. C. »

Pourtant il a fallu partir, il a fallu quitter ce doux nid de Colombier au cœur de l'hiver et se mettre en route pour Brunswick. Aux premières lettres de regrets et de plaintes, on sent, chez le voyageur, qui a tant de peine à s'arracher, un ton inaccoutumé d'affection et de reconnaissance qui touche; on reconnaît que ce qui a manqué surtout, en effet, à cette jeunesse d'Adolphe pour l'attendrir et peut-être la *moraliser*, ç'a été la félicité domestique, la sollicitude bienveillante des siens, le sourire et l'expansion d'un père plus confiant. Aux persécutions, aux tracasseries intérieures dont il est l'objet, on comprend ce que ce jeune cœur a dû souffrir et comment l'esprit chez lui s'est vengé. Il y a d'ailleurs dans toutes ces lettres bien de l'amabilité et de la grâce; celle par laquelle il réclame de M[me] de Charrière son audience de congé, à son passage de Lausanne à Berne, est d'un tour léger, à demi coquet, qui trahit un certain souci de plaire. Nous donnons, d'après M. Gaullieur, cette série curieuse à laquelle il ne manque pas un anneau.

« MADAME,

» Je partis hier de Lausanne pour venir vous faire mes adieux; mais je suis si malade, si mal fagotté, si triste et si laid, que je vous conseille de ne pas me recevoir (2). L'échauffement, l'ennui, et l'affaiblissement que mon séjour à Paris a laissé

(1) On aimerait mieux lire : *très indécents*.
(2) C'est ainsi qu'on parle quand on est sûr d'être reçu

dans toute ma machine, après m'avoir tourmenté de temps en temps, se sont fixés dans ma tête et dans ma gorge. Un mal de tête affreux m'empêche de me coiffer; un rhume m'empêche de parler; une dartre qui s'est répandue sur mon visage me fait beaucoup souffrir et ne m'embellit pas. Je suis indigne de vous voir, et je crois qu'il vaut mieux m'en tenir à vous assurer de loin de mon respect, de mon attachement et de mes regrets. La sotte aventure dont vous parlez dans votre dernière lettre m'a forcé à des courses et causé des insomnies et des inquiétudes qui m'ont enflammé le sang. Un voyage de deux cent et tant de lieues ne me remettra pas, mais il m'achèvera, c'est la même chose. Je vous fais des adieux, et des adieux éternels. Demain, arrivé à Berne, j'enverrai à M. de Charrière un billet pour les 30 louis que mon père a promis de payer dans les commencements de l'année prochaine, avec les intérêts au 5 p. 0/0. Je le supplie de les accepter, non pour lui, mais pour moi. En les acceptant, ce sera me prouver qu'il n'est pas mécontent de mes procédés; en les refusant, ce serait me traiter comme un enfant ou pis.

» Si vous avez pourtant beaucoup de taffetas d'Angleterre pour cacher la moitié de mon visage, je paraîtrai. Sinon, madame, adieu, ne m'oubliez pas. »

Il obtint assurément la permission de paraître, et sans taffetas d'Angleterre encore. Le lendemain il était définitivement en route, et à chaque station il écrivait.

Bâle.

« Je n'ai que le temps de vous dire quelques mots, car je ne couche point ici, comme je croyais. Les chemins sont affreux, le vent froid, moi triste, plus aujourd'hui qu'hier, comme je l'étais plus hier qu'avant-hier, comme je le serai plus demain qu'aujourd'hui. Il est difficile et pénible de vous quitter pour un jour, et chaque jour est une peine ajoutée aux précédentes. Je me suis si doucement accoutumé à la société de vos feuilles, de votre piano-forte (quoiqu'il m'ennuyât quelquefois), de tout ce qui vous entoure, j'ai si bien contracté l'habitude de passer mes soirées auprès de vous, de souper avec la bonne M[lle] Louise, que tout cet assemblage de choses paisibles et gaies me manque, et que tous les charmes d'un mauvais temps, d'une mauvaise chaise de poste et d'exécrables chemins ne peuvent me consoler de vous avoir quittée. Je vous dois beaucoup physiquement et moralement. J'ai un rhume affreux seulement d'avoir été bien enfermé dans ma chaise : jugez de ce que j'aurais souffert si, comme le voulaient mes parents alarmés sur ma chasteté (1)..., j'étais parti coûte que coûte. Je vous dois donc sûrement la santé et probablement la vie. Je vous dois bien plus, puisque cette vie qui est une si triste chose la plupart du temps, quoi qu'en dise M. Chaillet (2), vous l'avez rendue douce, et que vous m'avez consolé pendant deux mois du malheur d'être, d'être en société, et d'être en société avec les Marin, Guenille et compagnie; je recompte ainsi dans ma chaise ce que je vous dois, parce que ce m'est un grand plaisir de

(1) Il est évident que la famille de Benjamin Constant s'était fort alarmée de ce séjour à Colombier et y avait vu plus de mystère qu'il n'y en avait peut-être au fond; on le croyait dans une île de Calypso, et on en voulait tirer au plus vite ce Télémaque déjà bien endommagé d'ailleurs.

(2) Le ministre Chaillet, rédacteur du *Journal littéraire* de Neuchâtel, homme d'esprit, un peu trop admirateur de Rétif, ce qui ne l'a pas empêché de laisser cinq volumes d'édifiants sermons.

vous devoir tant de toutes manières. Tant que vous vivrez, tant que je vivrai, je me dirai toujours, dans quelque situation que je me trouve : Il y a un Colombier dans le monde. Avant de vous connaître, je me disais : Si on me tourmente trop, je me tuerai. A présent je me dis : Si on me rend la vie trop dure, j'ai une retraite à Colombier.

» Que fait mistriss? Est-ce que je l'aime encore? Vous savez que ce n'est que pour vous, en vous, par vous et à cause de vous que je l'aime. Je lui sais gré d'avoir su vous faire passer quelques moments agréables, je l'aime d'être une ressource pour vous à Colombier ; mais si elle est *saucy* avec vous,

Then she may go a packing to England again.

Adieu tout mon intérêt alors, car ce n'est pas de l'amitié, vous m'avez appris à apprécier les mots.

» Je lis en route un roman que j'avais déjà lu et dont je vous avais parlé : il est de l'auteur de *Wilhelmina Ahrand* (1). Il me fait le plus grand plaisir, et je me dépite de temps en temps de ne pas le lire avec vous.

» Adieu, vous qui êtes meilleure que vous ne croyez (j'embrasserais Mme de Montrond sur les deux joues pour cette expression). Je vous écrirai de Durbach après-demain, ou de Manheim dimanche.

H. B.

» ... Dites, je vous prie, mille choses à M. de Charrière. Je crains toujours de le fatiguer en le remerciant. Sa manière d'obliger est si unie et si *inmaniérée*, qu'on croit toujours qu'il est tout simple d'abuser de ses bontés. »

Rastadt, le 23 (février).

« Un essieu cassé au beau milieu d'une rue me force à rester ici et m'obligera peut-être à y coucher. J'en profite. Le grand papier sur lequel je vous écris me rappelle la longue lettre que je vous écrivais en revenant d'Ecosse, et dont vous avez reçu les trois quarts. Que je suis aujourd'hui dans une situation différente! Alors je voyageais seul, libre comme l'air, à l'abri des persécutions et des conseils, incertain à la vérité si je serais en vie deux jours après, mais sûr, si je vivais, de vous revoir, de retrouver en vous l'indulgente amie qui m'avait consolé, qui avait répandu sur ma pénible manière d'être un charme qui l'adoucissait. J'avais passé trois mois seul, sans voir l'humeur, l'avarice et l'amitié qu'on devrait plutôt appeler la haine, se relevant tour à tour pour me tourmenter; à présent faible de corps et d'esprit, esclave de père, de parents, de princes, Dieu sait de qui! je vais chercher un maître, des ennemis, des envieux, et, qui pis est, des ennuyeux, à deux cent cinquante lieues de chez moi : de chez moi ne serait rien ; mais de chez vous! de chez vous, où j'ai passé deux mois si paisibles, si heureux, malgré les deux ou trois petits nuages qui s'élevaient et se dissipaient tous les jours. J'y avais trouvé le repos, la santé, le bonheur. Le repos et le bonheur sont partis ; la santé, quoique affaiblie par cet exécrable et sot voyage, me reste encore. Mais c'est de tous vos dons celui dont je fais le moins de cas. C'est peu de chose que la santé avec

(1) Il s'agit sans doute du roman de *Herman und Ulrike*.

l'ennui, et je donnerais dix ans de santé à Brunswick pour un an de maladie à Colombier.

» Il vient d'arriver une fille française, qu'un Anglais traîne après lui dans une chaise de poste avec trois chiens, et la fille et ses trois bêtes, l'une en chantant, les autres en aboyant, font un train du diable. L'Anglais est là bien tranquille à la fenêtre, sans paraître se soucier de sa belle, qui vient le pincer, à ce que je crois, ou lui faire quelque niche à laquelle son amant répond galamment par un ... prononcé bien à l'anglaise. — Ah! petit mâtin, lui dit-elle! et elle recommence ses chansons. Cette conversation est si forte et si soutenue, que je demanderai bientôt une autre chambre, s'ils ne se taisent... *Heaven knows I do not envy their pleasures, but I wish they would leave....* (1).

» Je lis toujours mon roman : il y a une Ulrique qui, dans son genre, est presque aussi intéressante que Caliste ; vous savez que c'est beaucoup dire ; le style est très-énergique, mais il y a une profusion de figures à l'allemande qui font de la peine quelquefois. J'ai été fâché de voir qu'une lettre était une flamme qui allumait la raison et éteignait l'amour, et qu'Ulrique avait vu toutes ses *joies* mangées en une nuit par un renard. Si c'était des *oies,* encore passe. Mais cela est bien réparé par la force et la vérité des caractères et des détails.

» Adieu, madame. Mille et mille choses à l'excellente Mlle Louise, à M. de Charrière et à Mlle Henriette ; mais surtout pensez bien à moi. Je ne vous demande pas de penser bien de moi, mais pensez à moi. J'ai besoin, à deux cents lieues de vous, que vous ne m'oubliiez pas. Adieu, charmant Barbet. Adieu, vous qui m'avez consolé, vous qui êtes encore pour moi un port où j'espère me réfugier une fois. S'il faut une tempête pour qu'on y consente, puisse la tempête venir et briser tous mes mâts et déchirer toutes mes voiles! »

Darmstadt, le 25.

« Du thé devant moi, *Flore* à mes pieds, la plume en main pour vous écrire, me revoilà comme en Angleterre, et celui qui ne peindrait que mon attitude me peindrait le même qu'alors. Mais combien mes sentiments, mes espérances et mes alentours sont changés! A force de voir des hommes libres et heureux, je croyais pouvoir le devenir : l'insouciance et la solitude de tout un été m'avaient redonné un peu de forces. Je n'étais plus épuisé par l'humeur des autres et par la mienne. Deux mois passés à Beausoleil, trop malade en général (quoique pas de manière à en souffrir) pour qu'on pût s'attendre à beaucoup d'activité de ma part, trop retiré pour qu'on me tourmentât souvent, me disant toutes les semaines : Je monterai à cheval et j'irai à Colombier ; j'avais goûté le repos : deux mois ensuite passés près de vous, j'avais deviné vos idées et vous aviez deviné les miennes ; j'avais été sans inquiétudes, sans passions violentes, sans humeur et sans amertume. La dureté, la continuité d'insolence et de despotisme à laquelle j'ai été exposé, la fureur et les grincements de dents de toute cette...., parce que j'étais heureux un instant, ont laissé en moi une impression d'indignation et de tristesse qui se joint au regret de vous quitter, et ces deux sentiments, dont l'un est aussi humiliant que l'autre

(1) Les mots qui suivent sont usés dans le pli du papier, mais reviennent à dire : Je ne leur demande qu'une chose, c'est de me laisser les *sombres plaisirs d'un cœur mélancolique.*

est pénible, augmentent et se renouvellent à chaque instant. Je vous l'écrivais de Bâle : je serai chaque jour plus abattu et plus triste ; et cela est vrai. Je me vois l'esclave et le jouet de tous ceux qui devraient être non pas mes amis, Dieu me préserve de profaner ce nom en désirant même qu'ils le fussent !), mais mes défenseurs, seulement par égard et par décence. Malade, mourant, je reste chez la seule amie que j'aie au monde, et la douceur de souffrir près d'elle et loin d'eux, ils me l'envient. Des injures, des insultes, des reproches. Si j'étais parti faible au milieu de l'hiver, je serais mort à vingt lieues de Colombier. J'ai attendu que je *pus* (1) sans danger faire un long voyage que je n'entreprenais que par obéissance, et contre lequel, si j'avais été le fils dénaturé qu'on m'accuse d'être, j'aurais, à vingt ans, pu faire des objections. J'ai voulu conserver à ce père l'ombre d'un fils qu'il pourrait (2) aimer. Vous avez vu, madame, ce qu'on m'écrivait. Je sais que je suis injuste, mais je suis si loin de vous que je ne puis plus voir avec calme et avec indifférence les injustices des autres. Quand je suis auprès de vous, je ne pense point aux autres, et ils me paraissent très-supportables ; quand je suis loin de vous, je pense à vous et je suis forcé de m'occuper d'eux : or, la comparaison n'est pas à leur avantage.

» Je relis ma lettre et je meurs de peur de vous ennuyer. Il y a tant de tristesse et d'humeur et de jérémiades que vous en aurez un *surfeit*, et peut-être renoncerez-vous à un correspondant de mon espèce. Je vous conjure à genoux de me supporter : ne plus vous être rien qu'une connaissance indifférente serait bien pis que les persécutions des sottes gens qui font le sujet de cette sotte lettre. Aussi faut-il avouer qu'il est bien sot à moi de tant vous en occuper. Dans une lettre à vous, pourquoi nommer Cerbère et les Furies ? Mais j'ai des moments d'humeur et d'indignation qui ne me laissent pas le choix de les contenir. Je répète tous les jours plus sincèrement le vœu qui terminait ma dernière lettre, et j'attends la tempête comme un autre le port.

» A propos, madame, j'ai pensé au moyen de vous écrire de la cour où je vais tout ce que je croirai intéressant ou tout ce que j'aurai envie de vous dire. C'est à l'aide de vos petites feuilles. Je prendrai le numéro de la page, etc. (suit un détail de chiffre). Je vous prouverai ce que mes lettres ne doivent pas vous avoir fait soupçonner jusqu'ici, et ce qui m'est très-difficile quand je vous écris, que je sais être court. Si cependant cela vous fatigue, écrivez-moi seulement : « Plus de numéros. »

» Adieu, madame. A genoux je vous demande votre amitié et, en me relevant, une petite lettre à poste restante. En vous écrivant, je me suis calmé. Votre idée, l'idée de l'intérêt que vous prenez à moi, a dissipé toute ma tristesse. Adieu, mille fois bonne, mille fois chère, mille fois aimée. »

La moquerie pourtant et le sentiment du ridicule ne font jamais faute longtemps avec lui ; tout ce qui y prête et qui passe à sa portée est vite saisi. Et en même temps on notera cette continuelle mobilité d'impressions d'un homme qui, à cet

(1) Que je *pusse* : on sent que Benjamin Constant n'est pas encore tout à fait naturalisé Français. Ces fautes, au reste, sont en bien petit nombre, et presque toutes les lettres autographes d'écrivains en offriraient autant. Le voyageur n'a pas pris le temps de se relire.

(2) Pouvait ?

âge, semble déjà avoir vécu de tous les genres de vie, qui va devenir courtisan et chambellan, qui a peu à faire pour achever d'être le plus consommé des mondains, et qui tout d'un coup, par accès, se reprend à l'idée de ces doctes et vénérables retraites telles qu'il les a pratiquées dans ses années d'études à Erlang ou à Édimbourg, car tour à tour il a été étudiant allemand, et il s'est assis autour de la table à thé de Dugald Stewart.

Gœttingue, le 28 février 1788.

« J'ai failli rester ici; le goût de l'étude m'a repris dans cette ville universitaire, et si je n'avais couru la poste, j'eusse planté là mes projets de courtisan. — Il est encore une autre circonstance qui aurait pu déterminer mon changement de plan. J'ai fait une visite au professeur Heyne (1) et j'ai vu sa fille.

» Mon entrée chez celle-ci fait tableau : imaginez une chambre tapissée de rose avec des rideaux bleus, une table avec une écritoire, du papier avec une bordure de fleurs, deux plumes neuves précisément au milieu, et un crayon bien taillé entre ces deux plumes, un canapé avec une foule de petits nœuds bleu de ciel, quelques tasses de porcelaine bien blanche, à petites roses, deux ou trois petits bustes dans un coin; j'étais impatient de savoir si la personne était ce que cet assemblage promettait. Elle m'a paru spirituelle et assez sensée.

» Il faut toujours faire des *allowances* à une fille de professeur allemand (2). Il y a des traits distinctifs qu'elles ne manquent jamais d'avoir : mépris pour l'endroit qu'elles habitent, plainte sur le manque de société, sur les étudiants qu'il faut voir, sur la sphère étroite ou monotone où elles se trouvent; prétention et teinte plus ou moins foncée de romanesquerie, voilà l'uniforme de leur esprit, et Mlle Heyne, prévenue de ma visite, avait eu soin de se mettre en uniforme. Mais, à tout prendre, elle est plus aimable et beaucoup moins ridicule que les dix-neuf vingtièmes de ses semblables... On parle toujours beaucoup en Allemagne de J.-J. Rousseau; aussi ne saurais-je trop vous encourager à travailler à son éloge (3)... Je vous écrirai de Brunswick; adieu, je vous aime bien, vous le savez. »

Mme de Charrière a lieu de croire, en effet, qu'il l'aime; si sceptique qu'elle soit de son côté, il doit lui être difficile de ne pas se laisser ébranler un moment aux

(1) Le célèbre philologue.

(2) Il veut dire qu'il faut toujours leur passer quelques travers, en prendre son parti d'avance avec elles.

(3) Mme de Charrière, en apprenant par les journaux que l'Académie française proposerait probablement l'éloge de Jean-Jacques Rousseau pour sujet de concours, écrivit à Marmontel, secrétaire perpétuel de l'Académie, pour s'enquérir du fait. Marmontel répondit : « Pour vous répondre, madame, il a fallu attendre et observer l'effet de la seconde partie » des *Confessions*. La sensation qu'elle a produite a été diverse, selon les esprits et les » mœurs; mais, en général, nous sommes indulgents pour qui nous donne du plaisir. Rien » n'est changé dans les intentions de l'Académie, et Rousseau est traité comme la Made- » leine : *Remittuntur illi peccata multa quia dilexit multum.* » Mme de Charrière concourut, en effet, pour l'éloge de Jean-Jacques Rousseau; elle n'eut pas le prix. C'est un de ses points de contact avec Mme de Staël d'avoir traité le même sujet; mais cette concurrence littéraire entre ces deux dames fut précisément une des causes de leur brouillerie. (Note de M. Gaullieur, comme le sont au reste un grand nombre des précédentes et des suivantes. Je n'avertis plus.)

témoignages multipliés qu'il lui envoie de ses regrets, de ses souvenirs. A peine arrivé à Brunswick, il lui adresse l'épître suivante, que nous donnons dans toute sa longueur, et qui ressemble à un journal, ou plutôt à un *heural* (1), comme ils disaient ; c'est une image, intéressante et fidèle, et très-curieuse pour la rareté, de ce qu'était l'âme de Benjamin Constant à ses meilleurs moments. Nous y trouvons aussi, sauf deux ou trois points, une finesse de ton bien agréable et bien légère.

Brunswick, le 3 mars 1788.

« Me voici enfin à ma destination. Tout à l'heure je vous ferai part de mes impressions ; mais pour l'instant je suis pressé de vous donner des nouvelles de vos compatriotes que j'extrais de la *Gazette de Brunswick*, le premier objet qui me tombe sous la main. Est-ce une prédestination ?

(Extrait de la Gazette de Brunswick) (2).

« Les États de Hollande ont *cédé* aux *magnanimes* représentations du stathouder et accordé une *amnistie générale*. On n'a excepté *que* : 1° tous les régents, membres et administrateurs de la justice qui ont *séduit* par des *promesses* ou *effrayé* par des *menaces* ; 2° ceux qui ont eu des correspondances *non permises, unerlaubte* ; 3° ceux qui ont *attiré* des troupes *étrangères* ou *abusé* du nom du *souverain* ; 4° ceux qui ont *effrayé* la nation par la *fausse nouvelle* d'une *attaque* de la part du roi de Prusse ; 5° ceux qui ont *eu part* au traité de 178. ; 6° ceux qui ont *guidé* les mécontents et *eu part* à l'assemblée de 1787 ; 7° ceux qui, tant régents que bourgeois, ont *participé* à l'expulsion des magistrats ; 8° les chefs, commandants et secrétaires des corps francs ; 9° ceux qui ont *menacé indécemment* les magistrats ; 10° ceux qui ont voulu rompre les digues nonobstant l'ordre du magistrat ; 11° ceux qui ont *résisté* aux magistrats ; 12° ceux qui se sont emparés des portes ; 13° tous les ministres et ecclésiastiques qui ont suivi les corps francs, ou *participé à l'opposition* des soi-disant patriotes *(pflichtvergessene Prediger)* ; 14° les directeurs et écrivains des gazettes historiques, patriotiques, etc., etc., etc. ; 15° tous ceux qui se sont rendus coupables de meurtres, de *violences ouvertes* ou *d'autres excès graves*. »

» J'ai retranché toutes les épithètes, et la pièce a perdu dans ma traduction beaucoup de beautés originales. Quelle superbe amnistie ! Il n'y a pas un stathouderien qui n'y soit compris. Quel beau supplément à la générosité et aux princes ! Cela me rappelle un psaume (3) où on célèbre tous les hauts faits du dieu juif : il a tué tels et tels, dit-on, car sa divine bonté dure à perpétuité ; il a noyé Pharaon et son armée, car sa divine bonté dure à perpétuité ; il a frappé d'Égypte les premiers-nés, car sa divine bonté, etc., etc., etc. Monseigneur le stathouder est un peu vif.

(1) *Heural*, journal heure par heure.

(2) Dans ce qui suit, on devra aussi reconnaître la prédisposition *opposante* de Benjamin Constant, ses opinions *libérales* préexistantes, ses instincts de justice politique, le tout exprimé, il est vrai, avec une parfaite irrévérence et avec cette pointe finale d'impiété qui caractérise en lui sa *période voltairienne*.

(3) Voici le mauvais goût du temps et de la jeunesse, la petite fanfaronnade d'impiété qui commence.

3 au soir.

» Il y a précisément quinze jours, madame, qu'à cette heure-ci, à dix heures et dix minutes, nous étions assis près du feu, dans la cuisine, Rose derrière nous, qui se levait de temps en temps pour mettre sur le feu de petits morceaux de bois qu'elle cassait à mesure, et nous parlions de l'affinité qu'il y a entre l'esprit et la folie. Nous étions heureux, du moins moi. Il y a une espèce de plaisir à prévoir l'instant d'une séparation qui nous est pénible. Cette idée, toute cruelle qu'elle est, donne du prix à tous les instants; chacun de ceux dont nous jouissons est autant d'arraché au sort, et on éprouve une sorte de frémissement et d'agitation physique et morale qu'il serait également faux d'appeler un plaisir sans peine ou une peine sans plaisir. Je ne sais si je fais du galimathias, vous en jugerez, mais je crois m'entendre.

» J'ai été présenté ce matin plus particulièrement à toutes les personnes à qui j'avais été présenté hier en courant. J'ai été très-bien reçu; je croirais presque qu'ils s'ennuient,

Si l'on pouvait s'ennuyer à la cour.

Le 4.

» J'ai pris un logement aujourd'hui, et je veux lui donner un agrément et un charme de plus en y relisant vos lettres et en vous y écrivant. J'espérais recevoir une de vos lettres aujourd'hui; mais les infâmes chemins que le ciel a destinés à me tourmenter et à me vexer de toute façon ont arrêté le porteur de votre lettre, j'espère, et il n'arrivera que demain matin. Pour m'en dédommager, je relis donc vos anciennes lettres, et je vous écris. Vous êtes la seule personne à qui je n'écrive pas pour lui donner de mes nouvelles, mais pour lui parler. Je vous écris comme si vous m'entendiez; je ne pense pas du tout à la nécessité ni au moment d'envoyer ma lettre. Je l'ai parfaitement oublié hier par exemple. Je ne songe qu'à m'occuper de vous et de moi avec vous. Je crois que, si l'on me disait que vous ne liriez ma lettre que dans un an, je vous en écrirais tout de même, tantôt quelques lignes, tantôt quelques pages, et presque avec le même plaisir. La seule différence qu'il y aurait, ce serait qu'en finissant de vous écrire, je craindrais que ma lettre ne fût une vieille guenille peu intéressante au bout de l'année; mais, hors de là, je vous écrirais tout aussi *fleissig* (1) qu'à présent. Vous êtes si bien faite pour le bonheur de vos amis, que l'on a, lorsqu'on vous a bien connue et qu'on vous a quittée, plus de plaisir en pensant à vous que de peine en vous regrettant. Mais ce n'est qu'en vous écrivant qu'on a ce plaisir. Penser à vous dans de grandes assemblées est fort pénible et fort désobligeant pour les autres; aussi, j'ai pris le parti d'avoir toujours une lettre commencée que je continue sans ordre et où je verse, jusqu'au jour du courrier, tout ce que j'ai besoin de vous dire; tantôt une demi-phrase, tantôt une longue dissertation, n'importe. Pourvu que j'écrive à celle avec qui j'ai été si heureux pendant deux courts mois, c'est assez (2).

(1) Assidûment, régulièrement.

(2) Cette longue lettre, que celui qui l'écrivait trouvait encore trop courte à son gré, est toute chamarrée aux marges de *post-scriptum;* en voici un qui se rapporte à cet endroit : « Vous voyez par tout ceci que je rêve et que je subtilise pour tâcher de rattraper les plaisirs passés. C'est tout comme vous : j'aime à vous ressembler, je me trouve moins seul; aussi je m'accroche aux plus petites ressemblances. »

» J'ai le plus joli appartement du monde. J'ai une chambre pour recevoir ceux qui viendront faire leur cour au gentilhomme de son Altesse ; j'ai un petit boudoir à l'allemande où l'on ne voit pas clair, mais cela est quelquefois très-heureux ; j'ai une très-jolie chambre pour écrire et un clavecin mauvais, mais sur lequel je joue continuellement depuis *Pour vous j'ai soupiré, je voulus,* etc., jusqu'à *L'amant le plus tendre,* dont j'ai parfaitement oublié l'air en me souvenant parfaitement des paroles (1).

» J'ai un *bureau* (2) (je suis si accoutumé aux titres que j'avais écrit *baron*) où j'ai fait un arrangement qui me fait un plaisir extrême. Dans quelques-uns des tiroirs, j'ai mis toutes les parties et introductions de mes grands et magnifiques ouvrages ; dans l'un des deux autres, j'ai mis toutes vos lettres, tous vos billets, et tous ceux de mon ami d'Écosse. Il s'y est aussi fourré, et je vous en demande pardon, trois billets de ma belle Genevoise, de Bruxelles. J'ai longtemps hésité, mais enfin cédé. Cette femme m'aimait vraiment, m'aimait vivement, et c'est la seule femme qui ne m'ait pas fait acheter ses faveurs par bien des peines. Je ne l'aime plus, mais je lui en saurai éternellement bon gré. Or, où mettre ses billets ? Sûrement pas dans l'autre tiroir, avec les oncles, cousins, cousines, et tout le reste de l'enragée boutique. Il a donc bien fallu les mettre au paradis, puisque je ne pouvais les mettre en enfer et qu'il n'y avait point de purgatoire ; mais si vous les voyiez, modestement roulés et couverts d'une humble poussière, se tapir en tremblant dans les recoins obscurs de ce bienheureux tiroir, pendant que vos billets s'y pavanent et s'y étendent, vous pardonneriez aux monuments d'un amour passé d'avoir usurpé une place en si bonne compagnie.

Le 5.

» Point de lettres de vous, madame. J'avais bien prévu, en calculant que je ne pouvais pas en recevoir avant vendredi ; mais ce calcul ne m'arrangeait pas, et j'ai éprouvé un nouveau dépit en apprenant ce que je savais déjà. En revanche, j'en ai reçu une de mon pauvre père, qui est bien tendre et bien triste. Votre conseil a produit un très-bon effet, et ma lettre a été fort bien reçue. Les affaires de mon père vont très-mal, à ce qu'il dit ; il est bien sûr que dans notre infâme et exécrable aristocratie, que Dieu confonde (je lui en saurais bien bon gré) ! on ne peut avoir longtemps raison contre les ours nos despotes. Je n'ai jamais douté que la haine et l'acharnement de tant de puissants misérables ne finît par perdre mon père. Si jamais je rencontre l'ours May, fils de l'âne May, hors de sa tannière, et dans un endroit tiers où je serai un homme et lui moins qu'un homme, je me promets bien que je le ferai repentir de ses ourseries. Ce n'est pas le tout de calomnier, il faut encore savoir tuer ceux qu'on calomnie (3).

(1) C'étaient des romances de M[me] de Charrière.

(2) Il y a en effet une rature à ce mot.

(3) Benjamin Constant prévoyait déjà les graves ennuis que son père allait rencontrer dans son service militaire. La jalousie des patriciens bernois contre les officiers du pays de Vaud, leurs sujets, les passe-droits et les vexations auxquelles ceux-ci étaient en butte, entrèrent pour beaucoup dans la révolution helvétique. — Les May étaient des patriciens bernois : il y avait le régiment de May, dont un May de Buren était colonel, et le père de Benjamin Constant lieutenant-colonel. — L'*ours*, on le sait, figure dans les armes de Berne.

Le 6.

» J'ai été hier d'office à une redoute où je me suis passablement ennuyé. Toute la cour y allait, il a bien fallu y aller. Pendant sept mortelles heures enveloppé dans mon domino, un masque sur le nez et un beau chapeau avec une belle cocarde sur la tête, je me suis assis, étendu, chauffé, promené. « Vous ne tanze pas, monsieur » le baron? — Non, madame. — *Der Herr Kammerjunker danzen nicht* (1). — » *Nein, Eure Excellenz.* — Votre Altesse sérénissime a beaucoup dansé. — Votre » Altesse sérénissime aime beaucoup la danse. — Votre Altesse sérénissime dan- » sera-t-elle encore? — Votre Altesse sérénissime est infatigable. » A une heure à peu près, je pris une indigestion d'ennui, et je m'en allai avant les autres. Mon estomac est beaucoup plus faible que je ne croyais; mais, en doublant peu à peu les doses, il faut espérer qu'il se fortifiera.

Le 6 au soir.

» Que faites-vous actuellement, madame? Il est six heures et un quart. Je vois la petite Judith qui monte et qui vous demande : Madame prend-elle du thé dans sa chambre? Vous êtes devant votre clavecin à chercher une modulation, ou devant votre table, couverte d'un chaos littéraire, à écrire une de vos feuilles (2). Vous descendez le long de votre petit escalier tournant, vous jetez un petit regard sur ma chambre, vous pensez un peu à moi. Vous entrez. Mme Cooper bien passive, et Mlle Moulat bien affectée (3), vous parlent de la princesse Auguste ou des chagrins de miss Goldworthy. Vous n'y prenez pas un grand intérêt. Vous parlez de vos feuilles ou de votre Pénélope, M. de Charrière caresse *Jaman;* on lit la gazette, et Mlle Louise (4) dit : Mais! mais! mais! — Moi, je reviens d'un grand dîner, et je ne sais que diable faire. Je pourrais bien vous écrire, mais ce serait abuser de votre patience et de celle du papier. Ma lettre, si je n'y prends garde, deviendra un volume. Heureusement que la poste part demain. J'espère aussi que demain au soir ou après-demain matin elle m'apportera une de vos lettres. Pour à présent, il n'y a plus de calcul qui tienne, et petit *Persée* (5) doit paraître, ou ce sera la faute de celle qui le porte. Charmant petit *Persée,* tu me procureras un moment bien agréable. Aussi je t'en témoignerai ma reconnaissance: j'ouvrirai avec tout le soin possible la lettre que tu fermes, pour ne pas défigurer ton joli visage. Si cette lettre pouvait être aussi longue que ce bavardage-ci! Mais c'est ce qu'elle se gardera bien d'être. Mme de Charrière a des opéras, des feuilles, des *Calistes* à faire, et un pauvre diable, à deux cents lieues d'elle, ne peut manquer d'être oublié. Quand elle recevra ceci, jamais elle ne pensera à m'écrire longuement. Elle attendra le jour du courrier, elle prendra une feuille, écrira trois pages, à lignes bien larges, et l'adresse sur la quatrième. (Je vous fais réparation avec bien du plaisir et de la reconnaissance.)

Le 7.

» Adieu, madame, je ferme ma lettre. Puissent tous les bonheurs vous suivre! Puisse votre santé être on ne peut pas meilleure! Puissent toutes les modulations

(1) « Monsieur le chambellan ne danse pas? — Non, votre Excellence. »
(2) Toujours les feuilles sur la révolution de Hollande.
(3) Ces deux dames avaient été gouvernantes dans de grandes maisons en Angleterre.
(4) Mlle Louise de Penthaz, sœur de M. de Charrière.
(5) C'était le cachet de Mme de Charrière.

se présenter à vous assez tôt pour ne pas vous fatiguer, et assez tard pour que vous ayez du plaisir en les trouvant! Puissent les souverains de l'Europe (vous n'écrivez du moins jusqu'ici, à ce que je crois, que pour l'Europe et pour les nations favorisées), puissent, dis-je, les souverains de l'Europe s'éclairer en lisant vos feuilles et se conformer en partie à vos sages vues (je dis en partie, parce que, pour les dédommager d'être rois et princes, il faut bien leur laisser l'exercice de leur pouvoir et la jouissance de quelques-unes de leurs fautes)!

» Une lettre de vous! Dieu ou le sort, ou plutôt ni Dieu ni le sort (que diable ont-ils à faire dans notre correspondance?), mais l'amitié soit bénie! Comme la poste part dans une ou deux heures, je n'ai pas le temps d'y répondre; mais je vous en remercie. Quant au conte de Mlle Moulat, j'en ai ri. Mais je n'ai pas pardonné à la jérémisante donzelle : pardonner, c'était bon à Colombier; j'étais près de vous, je me souciais bien de tous ces clabaudages; j'étais Jean qui rit, je suis Jean qui pleure, et Jean qui pleure ne pardonne pas. J'ai écrit à Mlle Marin, de Bâle et d'ici, deux petitissimes lettres, et je lui ai dit, en lui donnant mon adresse, que j'espérais qu'elle m'écrirait ici. C'est tout ce que je puis faire. Le ton de sa première lettre me guidera pour mes réponses. Quant à mon oncle, qui a eu sa part dans ces clabauderies, je lui ai aussi écrit un bref billet de Rastadt, d'où je vous écrivis aussi. Je le remercie dans ce billet des amitiés qu'il m'a faites, etc., etc., et j'ajoute: *Les inquiétudes même que vous avez eues sur mon séjour à Colombier, quoique absolument sans fondement, n'en étaient pas moins flatteuses, puisqu'elles prouvaient l'intérêt que vous daignez prendre à moi.* Voilà à peu près ma phrase, du moins quant au sens. J'en ai ri bien de mauvaise humeur en l'écrivant.

» Une chose qui me fait plaisir, c'est de voir que nous avons, pour nous dédommager de ne plus nous voir, recours aux mêmes consolations, ce qui prouve les mêmes besoins. Si vous lisez les marges de mes Grecs, je lis et conserve les adresses même des petits billets adressés chez mon Esculape.

» Une chose m'a fait rire dans votre lettre. Je la copie sans commentaire. Si c'est une naïveté, je l'aime; si c'est une raillerie, je la comprends. *Vous intéressez ici tout le monde, et M. de Ch.* (Charrière) *vous fait ses compliments.*

» Adieu, madame, votre lettre m'a mis *in very good and high spirits*. Puisse la mienne vous rendre le même service! Mille choses à tout le monde, mais cent mille à l'excellente Mlle Louise. »

« Je recommence une nouvelle lettre qui partira le 11 ou le 14. Je suis toujours en compte ouvert de cette manière avec vous. C'est pour moi le seul moyen de supporter notre éloignement. »

« Adressez
A monsieur
monsieur le baron DE CONSTANT, *gentilhomme à la cour de S. A. S. monseigneur le duc régnant.*
A BRUNSWICK. »

On croit que cette longue lettre est finie; elle ne l'est pas encore. Benjamin Constant trouve moyen d'y ajouter de plus, aux marges, je l'ai dit, et aux moindres angles du papier, des *post-scriptum* de tous genres, sur les *feuilles* politiques de Mme de Charrière qu'il attend, sur la confiance presque absolue qu'elle peut avoir que les lettres ne seront pas ouvertes à la poste. Mais de tous ces *post-scriptum*, on ne saurait omettre celui-ci à cause de son extrême importance : « *Flore* a soutenu le voyage on ne peut pas mieux; elle n'a point encore accouché, mais son

terme avance. Dites-le à *Jaman*. Je garderai celui de ses petits qui ressemblera le plus à ce digne chien, et je ne négligerai rien pour lui donner la noble insolence de son père. »

Certes, une telle lettre, dans toute son étendue, est, à mon sens, le meilleur témoignage qu'Adolphe, quoi qu'on puisse dire, a été sensible, qu'il aurait pu l'être, qu'il était surtout parfaitement aimable et presque bon quand il s'oubliait et se laissait aller à la nature. Une telle lettre doit lui faire beaucoup pardonner.

Le post-scriptum précédent a tellement sa gravité, qu'il se rattache au début de la prochaine lettre; il faut se donner encore pendant quelque espace l'entier spectacle de cette libre pensée qui court, qui s'ébat, qui se prend à tout sujet, qui a en un mot tout le mouvement varié d'une intime conversation. Avoir entendu causer Benjamin Constant, maintenant qu'il ne vit plus, n'est pas une chose indifférente. Eh bien! ici, portes closes, nous l'entendons causer. « Pardonnez-moi *le style désultoire* de ma lettre, » écrit-il quelquefois à Mme de Charrière : pour nous, bien plutôt nous l'en remercions.

Ce 9 mars.

« *Flore* a accouché avant-hier au soir de cinq petits, dont un ressemble à *Jaman*, à l'exception des taches noires de cet illustre chien sur le dos que son fils n'a pas. Il est tout blanc et n'a de noir que les deux oreilles. Je l'ai appelé *Jaman* du nom de son père, et je lui destine *the most liberal education*....

» Je vous prie de m'envoyer le livre de M. Necker (1) par les chariots de poste, Berne, Bâle, Francfort et Cassel. Il n'y a rien de plus aisé. Cela me coûtera peut-être un peu de port; mais, comme j'ai beaucoup plus envie que mes remarques sur cet ouvrage paraissent bientôt que je ne désire garder un louis dans ma bourse, je vous prie instamment de me l'envoyer. Si j'avais votre talent, je vous dirais : Faites brocher le livre de M. Necker, mettez-le entre deux poids pendant deux heures, déchirez la couverture et envoyez-la-moi : je la considérerai bien des deux côtés, je jugerai le livre et j'imprimerai (2).

» Mais, comme je ne l'ai pas, je vous supplie de m'envoyer vulgairement tout l'ouvrage. L'idée que vous me donnez de prendre occasion d'esquisser mes propres idées me paraît excellente. Si vous vouliez donc faire partir le Necker tout de suite, vous me feriez le plus grand plaisir. Dans six mois, il ne sera plus temps, au lieu qu'à présent mes observations pourront faire quelque sensation.

» On continue toujours ici à me traiter assez bien. Je dîne presque tous les jours ou à la cour régnante ou à l'une des deux autres cours. Du reste, je ne m'amuse ni ne m'ennuie. J'ai fait connaissance, aujourd'hui 10, avec quelques gens de lettres, et je compte profiter de leurs bibliothèques beaucoup plus que de leur conversation. Les Allemands sont lourds en raisonnant, en plaisantant, en s'attendrissant, en se divertissant, en s'ennuyant. Leur vivacité ressemble aux courbettes des chevaux de carrosse de la duchesse : *they are ever puffing and blowing when*

(1) Le livre *de l'Importance des Idées religieuses*, qui parut en 1788 : il voulait le réfuter, d'après ses idées religieuses ou antireligieuses à lui.

(2) Il paraît que Mme de Charrière avait le talent de critiquer les livres en prenant tout juste la peine d'y jeter les yeux : « J'en ai lu dix moitiés de pages au moins, disait-elle de je ne sais quel ouvrage; ainsi, vous ne m'accuserez pas, comme à propos des *Opinions religieuses*, de juger sur la couverture du livre. »

they laugh, et ils croient qu'il faut être hors d'haleine pour être gai, et hors d'équilibre pour être poli. »

Nous supprimons (ne pouvant tout donner) une assez drôle histoire d'un professeur de français, Boutemy, un pédagogue bien arriéré, bien réfugié, et qui veut faire le Parisien du dernier genre; il est moqué et drapé sur toutes les coutures. Benjamin Constant excellait à ce jeu-là. On sait que Mme de Staël écrivait de lui, pendant leurs excursions et leurs séjours en province : « Le pauvre Schlegel se meurt d'ennui; Benjamin Constant se tire mieux d'affaire avec les bêtes. » Les bêtes et les sots, il avait appris de bonne heure à en tirer parti et plaisir : cette petite cour de Brunswick lui fournit une ample matière; mais, à la façon dont il y débute, on voit qu'il n'en était plus depuis longtemps à ses premières armes.

Le 11.

« J'ai passé mon après-dînée à faire des visites, et j'avais passé ma matinée à acheter, angliser, arranger, essayer un cheval. C'est le seul plaisir coûteux que je veuille me permettre; encore ai-je *contrived* de le rendre aussi peu coûteux que possible : mon cheval, qui n'est pas mauvais pourtant, ne me coûte que dix louis.

» Pour en revenir à mes visites, l'exactitude allemande m'a bien tristement diverti : je dis tristement, parce que c'est comme cela qu'on se divertit dans ce pays. Il y a à la cour un grand et raide jeune homme, gentilhomme de la chambre comme moi, qui, selon l'humeur froide et inhospitalière des Brunswickois, m'avait fait une belle révérence et laissé dans mon coin, sans se soucier de moi, ce que je trouve assez naturel. Une petite dame d'honneur de la duchesse, parente de ce froid monsieur, m'ayant pris tout à coup très-vivement sous sa protection, lui recommanda de me faire faire des connaissances, et de me présenter partout où il croirait que je pourrais m'amuser. Voilà que le monsieur, depuis quatre jours, vient tous les jours à quatre heures et demie chez moi, me dit : « Monsieur, il nous faut faire des « visites; » et, chapeau bas, l'épée au côté, le pauvre homme me mène dans cinq ou six maisons où nous ne sommes d'ordinaire point reçus, grelottant et glissant à chaque pas, car il continue toujours le matin à neiger, et le reste du jour à geler à pierre fendre. A six heures et demie, il me remène jusqu'à ma porte et me dit : « Monsieur, j'aurai l'honneur de *fenir* vous prendre *temain* à quatre » heures et *temie.* » Il n'y manque pas, et nous recommençons le lendemain nos froides et silencieuses expéditions.

» Je reçois une de vos lettres et j'y réponds article par article.

» Vous savez combien j'aime les détails même des indifférents, et vous me demandez si votre *heural* me fatigue. Cette question est sans exagération la chose la plus extraordinaire que vous ayez dite, pensée ou écrite de votre vie : elle mériterait un long sermon et une plus longue bouderie; mais je suis trop paresseux pour prêcher par lettre, et trop égoïste pour vous bouder. Si j'étais plus près de vous, vous n'en seriez pas quitte à si bon marché, et il y a, outre cette hérésie absurde, bien d'autres choses qui mériteraient un châtiment exemplaire. Vous êtes comme mon oncle, dont j'ai reçu, en même temps que votre lettre, une lettre bien aigre-douce, bien ironique, bien sentimentale, à laquelle j'ai répondu par une lettre de deux pages très-sérieuse, très-honnête et très-propre à me mettre avec lui sur le pied décent et poli, qui convient entre des gens qui ne s'aiment qu'à leur corps défendant, pour ne pas être ou ne pas paraître, l'un insensible et un peu

ingrat, l'autre entraîné par son humeur acariâtre ; — vous êtes, dis-je, comme mon oncle. Il ne veut jamais croire que je l'aime : j'ai eu beau, pendant deux grands mois, le lui dire de la manière la moins naturelle et la plus empruntée deux fois par jour, il n'en veut rien croire. Vous venez me faire semblant de croire que votre manière d'écrire m'ennuie. Vous et mon oncle, mon oncle et vous, vous mériteriez que je vous répondisse : Vous avez raison. Ce qui me fâche le plus, c'est que je crois que c'est par air. D'abord, quant à mon oncle, j'en suis très-sûr. Il fait des phrases sur mon insensibilité. *Vous avez la bonté,* me dit-il, *de me faire des remercîments et des compliments : ce n'était pas ce que je souhaitais de vous; nous aurions bien voulu pouvoir vous inspirer un peu d'amitié, parce que nous en avons beaucoup pour vous; mais vous n'êtes point obligé de nous la rendre ; tout de même, nous vous aimerons parce que vous êtes aimable; tout de même, nous nous intéresserons tendrement à vous parce que vous êtes intéressant; je suis seulement fâché que vous vous soyez cru obligé de nous faire des remercîments; vous vous êtes donné là un moment d'ennui qui aura ajouté à votre fatigue; vous aurez maudit les parents et l'opinion des devoirs; je vous prie de ne pas nous en rendre responsables; nous sommes bien loin d'exiger et d'attendre rien.* Avouez que voilà une agréable et amicale correspondance. C'est uniquement pour avoir quelque chose à dire et un canevas sur lequel broder. Passe encore. Mon oncle et moi nous aimerions assez à nous aimer, et, comme nous ne le pouvons pas tout simplement et tout uniment, nous voulons au moins avoir l'air de nous quereller comme si nous nous aimions. Nous suppléons à la tendresse par les bouderies et les pointilleries des amants ; et comme, à 16 ans, je disais : *Je me tue, donc je m'amuse* (1), mon oncle et moi nous disons : Nous nous faisons d'amers reproches, les reproches sont quelquefois tendres, les nôtres ne le sont pas, mais ils pourraient l'être, donc nous nous aimons très-tendrement.

» Mais vous, madame, vous qui n'avez pas besoin de tordre le col à de pauvres arguments pour croire à notre amitié, pourquoi me dire : *Si mes longs et minutieux détails vous ennuient...* (2) ? Vous êtes drôle avec vos minuties : c'est dommage que vos lettres ne soient pas des résumés de l'histoire romaine, et que dans ces lettres vous parliez de vous. Que n'abrégez-vous la vie d'Alexandre et de César ? cela serait amusant et point minutieux.

Le 12 à midi.

» J'arrive d'une promenade à cheval où j'ai cru cent fois me casser le cou. Il gèle toujours plus fort, et toutes les rues sont des mers de glace. Mon cheval qui avait peur d'avancer, sautait et se cabrait, tout en glissant à chaque pas, et, pour comble de malheur, j'ai eu toute la ville à traverser. Brunswick est un cercle presque aussi exact qu'on pourrait en tracer un sur du papier. Et moi qui ne connais pas trop les rues et qui ai toujours la fureur de ne pas demander le chemin, j'ai

(1) Autre forme et variante de son refrain favori ; ainsi, il ne s'en faisait faute dès l'âge de seize ans.

(2) Benjamin Constant a bien de la peine à persuader à ses amis qu'il les aime ; ceux-ci pressentent qu'il lui sera impossible de ne pas leur échapper bientôt. Il s'ennuie si vite, il se distrait si aisément ! Mais peut-être ont-ils tort de le lui dire ; il est tel blâme (lui-même l'a remarqué avec finesse) *qui ne devient juste que parce qu'il fut prématuré.* Toutes ces pages datées de Brunswick sont autant de pièces justificatives et explicatives du début d'*Adolphe*.

erré ce matin au moins une heure et demie dans la ville sur ces rues glacées, et je ne me suis approché de chez moi qu'en tournoyant. Depuis les remparts, dont j'avais fait le tour, voilà comme j'ai été chez moi.  Le cheval est bon au reste, et me servira beaucoup cet été. Il est un peu vif, mais point ombrageux, et je connais tant de bêtes ombrageuses et point vives, que ce contraste me prévient en faveur de la mienne plus que je ne saurais dire (1).

A deux heures.

» J'arrive de chez son excellence M. le grand-maréchal de la cour, conseiller privé et principal ministre, le baron de Münchausen, qui m'a remis ma patente de gentilhomme de la chambre; demain je serai proclamé en cour, et toutes mes ambitions brunswickoises seront gratifiées...

Le 13 à minuit.

» J'arrive de la cour où j'ai eu la plus singulière distraction qui ait jamais eu lieu. J'avais été depuis dix heures du matin en *staat*, tout galonné, toujours la tête et les épaules en mouvement; et Barbet de cour était plus fatigué de ses grands tours que jamais Barbet de Colombier ne l'a été, même quand l'académie est venue assister à quelque représentation (2). Je fis la partie d'un des princes cadets qui jouait!!! et causait!!! et je m'ennuyais suffisamment. Au milieu de la partie, j'oubliai parfaitement que j'étais à Brunswick ou plutôt que vous n'y étiez pas; je me dis : Je reverrai cette personne (ce qu'il y a de drôle, c'est que je ne pensais pas directement à vous par votre nom, mais que je n'avais que l'idée vague d'une personne avec qui j'aimais à être, et avec laquelle je me dédommagerais de la contrainte et de la fatigue de la cour). Cette idée se fortifia, je supportais paisiblement l'ennui du jeu, l'ennui du souper, et j'attendais avec toute l'impatience imaginable le moment où je rejoindrais la personne indéterminée que je désirais si vivement. Tout d'un coup je me demandai : Mais qui est donc cette personne? Je repassai toutes mes connaissances ici, et il se trouva que cette amie qui devait me consoler, avec qui *I was to unbosom and unburthen myself* le même soir, était *vous*, à deux cent cinquante lieues de l'endroit de mon exil. Je m'étais si fortement persuadé que je ne pouvais manquer de vous retrouver au sortir de la cour, que j'eus toute la peine du monde à me rapprivoiser avec l'idée de notre séparation et de l'immense distance où nous étions l'un de l'autre. Cette espèce de distraction me prend quelquefois. Quand je me dis : J'aurai un moment très-ennuyeux, ou je me trouverai dans un petit embarras, ou j'éprouverai une sensation désagréable,

(1) Benjamin revient à diverses reprises sur ce cheval et sur les mérites qu'il lui trouve : « Mon cheval et mes projets de chevaux m'amusent et me tiennent lieu des ânes. Ce sont d'excellentes bêtes que les chevaux; je leur veux tant, tant de bien! ils sont si bonne compagnie! »

(2) Ce *Barbet de Colombier* a tout l'air d'être Mme de Charrière en personne, qu'il appelle souvent de ce petit nom de *Barbet*, par allusion sans doute à la fidélité d'amitié qu'ils s'étaient promise. Mme de Charrière faisait souvent représenter chez elle de petites comédies de sa composition.

je me réponds : J'ai une personne avec qui je m'en consolerai bien vite; et puis il se trouve que je suis à un bout du monde et que vous êtes à l'autre. Bonsoir, madame, à demain (1).

» Vous aurez ri de cette distraction qui m'a fait croire une fois que je vous retrouverais en sortant de la cour. Elle ne dure pas toujours aussi longtemps, mais elle me reprend assez fréquemment. Ce soir, en jouant au loto, j'ai pensé à vous, comme vous le croyez bien. Votre idée s'est apprivoisée, amalgamée, pour mieux dire, avec la chambre où nous étions, et, en me déshabillant il y a un moment, je me demandai : Mais qui ai-je donc trouvé si aimable ce soir chez la duchesse ? et, après un moment, il se trouva que c'était vous. C'est ainsi qu'à 250 lieues de moi vous contribuez à mon bonheur sans vous en douter, sans le vouloir (2). — Mille et mille pardons encore une fois de ma vilaine lettre; mais voyez-y pourtant combien vous me faites de peine par cette défiance continuelle; pensez à ce que les reproches vagues et répétés entraînent de gêne, de picoteries, de peines de toute espèce. C'est comme cela que mon père et moi nous ne sommes jamais bien, et c'est aussi, je crois, de là que viennent beaucoup de mauvais ménages. On se reproche vaguement un tort indéterminé; on s'accoutume à se le reprocher. On ne sait qu'y répondre, et ces reproches séparent et éloignent plus de maris de leurs femmes et de femmes de leurs maris que de beaucoup plus grands torts ne pourraient faire. Vous, madame, devriez-vous avoir avec moi ce ton vulgaire et si affligeant pour moi? Je vous conjure de me dire quels petits mystères vous me reprochez. Je conviendrai de tout ce qu'il y aura de vrai, et je ne vous fatiguerai pas d'une longue justification sur ce qu'il y aura de faux. Je vous dirai : « Vous vous êtes trompée, » et j'ose espérer que vous me croirez...

Le 16 au matin.

» ... C'est après-demain seulement que vous recevrez ma première lettre. J'attends ce jour avec impatience et toujours en me reprochant bien vivement de ne vous avoir rien écrit plus tôt. Je n'imaginais pas quelle monstrueuse lacune l'omission de deux courriers faisait à 250 lieues l'un de l'autre. Si vous avez voulu, vous avez pu vous venger bien cruellement. Avant le 3 (si vous ne m'avez pas écrit avant la réception de ma lettre), je n'ai rien à espérer de vous. Je vous avouerai que je trouve bien un peu dur que vous ayez passé tout d'un coup du charmant *heural* à une correspondance ordinaire, et que vous ne commenciez vos lettres qu'en recevant les miennes et pour les faire partir tout de suite. Si nous mettons à attendre mutuellement que des lettres qui restent douze jours en chemin arrivent, pour nous y répondre, ce sera une triste et mince consolation pour moi que de recevoir une fois tous les mois des lettres de trois pages, pendant que j'espérais en recevoir

(1) Tout ceci et ce qui suit est sans doute très-aimable, très-spirituel, d'un tour infiniment galant et séduisant, mais il y manque je ne sais quoi pour convaincre. On sent trop qu'au fond il s'agit, en effet, d'une personne *indéterminée*, qui n'a pas de nom, ou qui peut en changer. qui peut être aujourd'hui l'une et demain l'autre. On conçoit que de si flatteuses paroles n'aient pourtant pas persuadé celle à laquelle il les adressait. Dans toutes ces lettres, si gracieuses de ton et si fines de manière, il n'y a, après tout, ni flamme, ni jeunesse, ni amour, ni même le voile d'illusion et de poésie. Adolphe eut beau faire, il fut toujours un peu étranger à ces choses.

(2) Toujours je ne sais quel tour de plaisanterie qui peut faire douter les cœurs un peu sceptiques.

de six au moins toutes les semaines. Vous devriez bien me traiter aussi charitablement que le public (1). Vous lui avez écrit quinze fois en douze semaines, et vous ne voulez m'écrire que douze fois par an. — Comme je me suis fait une loi de répondre à tout ce que vous me dites ou me demandez (loi que j'espère que vous voudrez bien adopter aussi), je relis vos lettres sans ordre et répondrai à chaque article comme il se présente..... *Vous ne pouvez rien cacher de votre esprit sans y perdre,* me dites-vous. Eh! qu'est-ce que j'y perdrai, je vous en prie? J'espère ne jamais passer pour un imbécile; mais, du reste, que m'importe que l'on dise : *Il a fait beaucoup de l'esprit,* ou *il a fait métiokrement de l'esprit?* Croyez-vous qu'en ne paraissant pas un aigle, je paraîtrai beaucoup au-dessous de tous les oisons d'alentour? Croyez-vous qu'en me montrant autant aigle que je puis, j'en sois beaucoup plus recherché par ces oisons? Croyez-vous enfin que l'opinion que j'ai de moi-même dépende beaucoup de celle que l'on aura de moi à la cour? Je vous l'ai dit il y a longtemps, je ne veux point faire sensation, je veux végétailler décemment. Cependant je vous dirai bien en confidence que je ne suis pas parvenu à *un* atmosphère bien *imposant* (2). Il y a quelques jours que la duchesse, en parlant du service de gentilhomme de la chambre, qui ne consiste qu'à faire asseoir les gens selon leur rang, dans l'absence du grand-maréchal, dit, à mon grand étonnement et scandale : « Ce sera bien drôle de voir Constant faire son service. » Que diable y aura-t-il donc de si drôle?... »

Au milieu de ces sottes fonctions, de ses ennuis, de ses bavardages épistolaires, il se remet à l'étude ; car, qu'on ne l'oublie pas, l'étude a toujours ses heures réservées au fond de ces existences qui plus tard marqueront ; il avait entrepris une *Histoire de la civilisation en Grèce,* il relit ses classiques sur le conseil de Mme de Charrière, laquelle les lisait elle-même dans les textes, au moins les latins. La lettre se termine ainsi par une dernière feuille datée du 17 au matin :

« ... J'ai repris mes petits Grecs qui grossissent à vue d'œil. Quand ils seront arrivés à grandeur naturelle, je les envoie dans le monde *to shift for themselves.* J'ai tout plein de ressources, mais, comme je vous le disais vendredi, je n'en fais que peu d'usage. Suivant votre conseil, je compte prendre une heure avec un professeur ici pour relire tous mes classiques. C'est un plaisir de faire quelque chose d'utile que vous avez conseillé. Adieu, madame. Mille et mille choses à tous ceux qui veulent bien penser au *diable blanc* (3). Le petit *Jaman* est superbe, voilà pour Mlle Louise. Les sapins de ce pays-ci sont tortus, petits et vilains : je ne conseille pas à Mlle Henriette d'envoyer jamais de traîneau en prendre ici. Adieu, madame. Barbet, le plus aimé qui fut jamais au monde, adieu. »

Le moment où Benjamin Constant peut réfuter avec une entière sincérité les petites méfiances de Mme de Charrière et où il continue d'être pleinement sous le charme du souvenir est si court et si prompt à s'envoler, que nous donnerons encore quelques pages qui en sont la vive et bien affectueuse expression.

(1) L'épigramme s'échappe malgré lui, et il donne un petit coup de griffe à la femme auteur.

(2) Il se trompe de genre pour *atmosphère*, comme le font, au reste, beaucoup de Français eux-mêmes.

(3) C'était apparemment son sobriquet à Colombier

Brunswick, ce 19 mars 1788.

« Que béni soit l'instant où mon aimable Barbet est né ! Que béni soit celui où je l'ai connu ! Que bénie soit l'influence perfide qui m'a fait passer deux mois à Colombier et quinze jours chez M. de Leschaux (1) ! Le courrier qui arrive ordinairement le mardi n'est arrivé qu'aujourd'hui, et, en ne recevant point de lettres de vous hier, je m'étais résigné et j'attendais vendredi avec crainte et impatience. Jugez de mon plaisir quand, à mon réveil, mon fidèle de Crousaz (2) m'a présenté le petit *Persée*.

» Il y a un bien mauvais raisonnement dans cette lettre dont je vous remercie si vivement, et je ne sais si ce raisonnement ne mériterait pas que j'étouffasse ma reconnaissance. *Dans quelques semaines, dans peu de jours peut-être, vous aurez des habitudes et des occupations avec lesquelles vous vous passerez très-bien de ces fréquentes lettres.* Qu'est-ce, s'il vous plaît, que cela veut dire? *Aussi longtemps que vous aurez des visites à faire, des devoirs de société à remplir, des terrains à sonder, des arrangements à prendre, vous aurez besoin de mes lettres, parce que vous n'aurez pas d'intérêt assez vif pour que vous m'oubliez ; mais quand vous aurez fait toutes vos visites, que vous n'aurez plus rien à faire, que votre curiosité, si vous en avez, sera rassasiée jusqu'au dégoût, que vous saurez d'avance ce qu'on vous dira, et que votre journée de demain sera la sœur et la jumelle la plus ressemblante de l'ennuyeuse journée d'aujourd'hui, oh! alors je ne vous écrirai plus si souvent, parce que les vifs plaisirs de votre manière de vivre vous tiendront lieu de mon amitié.* Barbet, Barbet, vous êtes bien aimable et je vous aime bien tendrement ; mais vous raisonnez bien mal, et vos raisonnements me font de la peine pour vous et pour moi.

» Dites-moi un peu, singulière et charmante personne, où tend cette modestie? Croyez-vous réellement que j'aie tant de penchant à la confiance et à l'ingratitude qu'au bout de trois ou quatre semaines je me sois formé quelque douce habitude avec quelque *fraulein* allemande ou quelque *hofdame* qui me tienne lieu de vous et de votre amitié ? Croyez-vous que tant de douceur, de bonté, de charme, je ne puis exprimer autrement ce que vous avez pour moi, soit aisément remplacé et aisément oublié? Croyez-vous que, quand même je ne serais point susceptible d'amitié, quand ce serait sans reconnaissance et sans tendresse que je pense à notre séjour de deux mois ensemble, à cette espèce de sympathie qui nous unissait, à l'intérêt que vous preniez à moi malade, maussade, abandonné, exilé, persécuté, je sois assez bête pour ne pas regretter cette intelligence mutuelle de nos pensées qui circulait, pour ainsi dire, de vous à moi et de moi à vous? Est-ce un air, est-ce un ton, est-ce pour me dire quelque chose? Je suis porté à le croire. Entre beaucoup d'amis, les reproches et les doutes reviennent à mes : *Eh bien ! madame?* c'est pour relever la conversation qui tombe. Mais en avons-nous besoin? Croyez, madame, que rien ne me fera moins regretter ni moins désirer votre amitié et notre réunion (voilà une sotte et singulière phrase ; mais vous la comprenez, et je vous demande pardon du *croyez, madame,* et de l'équivoque). Rien ne me fera oublier combien j'ai été heureux près de vous ; je ne formerai jamais d'habitude qui vous rende moins chère, et jamais occupation quelconque ne me tiendra lieu de vous.

(1) Ou Leschot : c'était le docteur qui logeait à côté de Colombier.
(2) Son domestique.

C'est pour la dernière fois que je l'écris, parce que me justifier m'afflige. J'ai un grand plaisir à vous dire : Je vous aime, mais j'ai encore plus de peine à imaginer que vous en doutez. Désormais toutes les pages où vous vous livrerez à cette défiance et à cette modestie d'acquit, je les regarderai comme blanches, et je me dirai : Mme de Charrière m'aime encore assez pour me faire savoir qu'elle ne m'a pas oublié entièrement, et pour cela elle a proprement plié une feuille de papier blanc et l'a cachetée du petit *Persée;* je lui en suis bien obligé, mais je suis bien fâché qu'elle n'ait rien eu à m'écrire, et que du papier blanc soit la marque de souvenir qu'elle ait cru devoir m'envoyer.

Le 20 de mars et le dix-neuvième jour de mon ennuyeuse résidence dans cet ennuyeux pays. A dix heures du matin.

» Je travaille à mes petits Grecs de toutes mes forces, et je les trouve, quelque médiocres qu'ils soient, beaucoup meilleure compagnie que les gros Allemands qui m'environnent. Mais ce ne sont plus les petits Grecs que vous connaissez. C'est un tout autre plan, un autre point de vue, d'autres objets à considérer. Ce que vous avez lu n'était qu'une traduction faite à la hâte pour plaire à mon père, et que je n'avais jamais revue, lorsqu'il voulut à toute force la faire imprimer (1). Ce que je fais sera une histoire de la civilisation graduelle des Grecs par les colonies égyptiennes, etc., depuis les premières traditions que nous avons sur la Grèce jusqu'à la destruction de Troie, et une comparaison des mœurs des Grecs avec les mœurs des Celtes, des Germains, des Écossais, des Scandinaves, etc. Vous sentez que vos critiques sur les phrases enchevêtrées me seraient un peu inutiles ; mais je vous enverrai des demi-feuilles bien serrées de mes Grecs actuels lorsqu'ils seront un peu plus avancés, et je vous demanderai les critiques les plus sévères : vous garderez les demi-feuilles, parce que vous aurez ainsi plus présent et plus net l'ensemble de tout l'ouvrage, et vous ne m'enverrez que les remarques. Je suis très-orgueilleux que M. Chaillet s'intéresse à quelque chose que je fais, et cet orgueil

(1) Benjamin Constant, nous apprend M. Gaullieur, avait entrepris une traduction de l'*Histoire de la Grèce*, par Gillies (*History of the ancient Greece, its Colonies and Conquests*); mais, prévenu par un autre écrivain, comme pour l'*Histoire de la Corse*, il renonça à son projet. Cependant, pour ne pas perdre entièrement le fruit de ses veilles, il se décida à publier un spécimen de sa traduction (à Londres, et à Paris, chez Lejay, 1787) : « Il » existe, dit-il dans sa préface, un autre ouvrage en anglais dont le sujet n'est pas moins » intéressant et dont les vues sont plus vastes et plus importantes, qui sera désormais » l'objet de tous mes efforts ; je veux parler de l'*Histoire de la décadence et de la chute de* » *l'Empire romain*, par M. Gibbon. Mais comme il ne faut pas défigurer les chefs-d'œuvre » des grands maîtres, je veux, avant de me livrer à ce travail, consulter le public et savoir » si mon style et mes connaissances dans les deux langues pourront y suffire. C'est dans ce » dessein, et non pour être comparé au traducteur de M. Gillies (Carra), que je publie cet » essai. » Cet opuscule, intitulé *Essai sur les Mœurs des temps héroïques de la Grèce*, est bien certainement la première publication imprimée de Benjamin Constant. Tous les bibliographes jusqu'ici l'ont ignoré. Barbier attribue faussement l'*Essai* à Cantwell. Quant à la traduction de Gibbon, Benjamin Constant ne sut pas non plus arriver à temps ; il fut devancé par Leclerc de Sept-Chênes et son royal collaborateur, Louis XVI ; leur premier volume parut en 1788. Gibbon, qui vivait à Lausanne, avait fort encouragé Benjamin Constant à traduire son livre, et il regretta beaucoup ce peu de fixité, qui fit manquer le jeune auteur à une sorte d'engagement envers le public.

me rendra peut-être moins docile, mais non pas moins reconnaissant. Pourrez-vous m'envoyer le *Necker?* Cela me ferait un bien grand plaisir. Mais si cela était bien difficile, et que cela vous donnât bien de la peine, ou que cela ne vous plût pas, j'y renoncerais avec regret, mais sans murmurer...

Le 21.

» Je puis vous jurer qu'en vous supposant au milieu de Neuchâtel, dans une grande assemblée, chez Mme du Peyrou, jouant au *tricette* (?), ou dans une assemblée de savants Lausannois, au samedi de Mme de Charrière de Bavoie, vous n'aurez pas une *adequate idea* de l'ennui de cette ville. Il y a quelque chose de si morne dans son aspect même, quelque chose de si froid dans ses habitants, quelque chose de si languissant dans leur *intercourse together,* quelque chose de si *unsociable* dans leur manière de se voir ; ils n'ont ni intrigues de cour, ni intrigues de cœur, ni intrigues de libertinage ; il y a des femmes de la cour qui couchent avec leurs laquais ; il y a des *street-walkers* qui sont à l'usage des soldats et des gentilshommes de la cour qui en veulent. Il y a bien encore des filles entretenues que les Anglais, entre autres, logent, nourrissent et habillent pour aller tuer le temps ; mais toute cette tuerie de temps est si maussade, c'est avec tant de peine qu'on parvient à le tuer tout à fait, et il y a des moments d'agonie si pénibles pour son bourreau ! Il y a bien aussi tous les quinze jours un opéra italien, où trois acteurs et trois actrices, dont l'une est borgne et a une jambe de bois, nous jouent des farces auxquelles personne ne comprend rien (car il n'y a pas deux personnes qui sachent l'italien ici). Il y a aussi des remparts où il y a un pied de boue, des fossés où les égouts de la ville se déchargent des deux côtés, des sentinelles à chaque pas, et on peut s'y promener et y enfoncer à cheval jusqu'à mi-jambe. Il y a aussi des Anglais qui s'enivrent et qui jouent au pharaon.

» A propos de pharaon, j'y ai joué deux fois : j'ai perdu peu de chose ; mais je crains de m'y laisser entraîner, et pour prévenir toute séduction, je vous envoie un engagement solennel de ne plus jouer aucun jeu de hasard ni de commerce entre hommes d'ici à cinq ans. Vous verrez tout ce que j'y atteste et tout ce que j'y prends à témoin de ma résolution. Un engagement où je consens à perdre votre amitié si je le romps, je ne le violerai sûrement pas (1).

» Je relis ma lettre, et dans la seconde page je vois un *de toutes mes forces,* à propos de mes Grecs, qui n'est malheureusement pas tout à fait vrai. J'y travaille, mais ce n'est pas de toutes mes forces, c'est languissamment. »

(1) Voici le texte anglais de ce singulier engagement, dont nous conservons, dit M. Gaullieur, l'original écrit sur une carte (un valet de cœur), et dûment signé. Pour qui connaît la vie ultérieure de Benjamin Constant, la pièce a tout son prix : « By all that is deemed honorable and sacred, by the value I set upon the esteem of my acquaintance, by the gratitude I owe to my father, by the advantages of birth, fortune and education, which distinguish a gentleman from a rogue, a gambler and a blackguard, by the rights I have to the friendship of *Isabella* and the share I have in it, I hereby pledge myself, never to play at any chance-game, nor at any game, unless forced by a lady, from this present date to the 1st of jany 1793 : which promise if I break, I confess myself a rascal, a liar, and a villain, and will tamely submit to be called so by every man that meets me.

H. B. de Constant

Brunswick, the 19th of march 1788. »

Au sein de cette *Béotie brunswickoise,* comme il l'appelle, Benjamin Constant ne tarde pourtant pas à faire quelque trouvaille de personnes assez distinguées. Il y rencontre, il y apprécie M. de Mauvillon, l'ami et le collaborateur de Mirabeau, « ou, pour mieux dire, *le seul auteur* de l'ouvrage sur la *Monarchie prussienne;* » Mme de Mauvillon elle-même est une femme de mérite et spirituelle. Mais bientôt il se dissipe ailleurs, il se répand ; il s'applique à justifier les reproches de Mme de Charrière. Il a beau lui écrire encore de profondes et désespérées tristesses, comme celle-ci : « Je me suis livré à une paresse mélancolique qui m'empêche de faire des visites, et, quand j'en fais, de parler (1). En tout, je suis (je ne sais si vous ne croirez pas que je vous trompe pour mes menus plaisirs) très-malheureux. Mais enfin la vie se passe, et mourir après s'être amusé ou s'être ennuyé dix ou vingt ans, c'est la même chose. Il y a déjà 14 jours que je suis ici, et 57 que je ne vous ai pas vue. Quand il y en aura 114, ce sera toujours le double de gagné, et le tiers d'une année *will have been crept through* (2). Que font, à propos, vos pauvres petits orangers que vous vouliez planter? l'avez vous fait? sont-ils venus? vivent-ils encore? Je ne veux pas en planter, moi. Je ne veux rien voir fleurir près de moi. Je veux que tout ce qui m'environne soit triste, languissant, fané (3).... » Il lui dit encore : « Adieu, vous que j'aime autant que je vous aimais, mais qui avez détruit la douceur que je trouvais à vous aimer, et qui m'avez arraché les pauvres restes de bonheur qui me rendaient la vie supportable. » Il cherche pourtant à retrouver ces *pauvres restes* et à ne pas tout perdre, quoi qu'il en dise. L'aveu lui en échappe à la lettre suivante qui est de sept semaines ou deux mois tout au plus après : « 9 juin 1788. Vous demandez ce que j'ai produit d'effet à la cour : je m'y suis fait quatre ennemis, entre autres deux A. S. (altesses sérénissimes), par de sottes plaisanteries dans des moments de mauvaise humeur. Je m'y suis fait sept à huit amis, mais de jeunes filles, une bonne et aimable femme, voilà tout. Les circonstances ont changé mon goût : à Paris, je cherchais tous les gens d'un certain âge, parce que je les trouvais instruits et aimables; ici, les vieux sont ignorants comme les jeunes, et raides de plus. Je me suis jeté sur la jeunesse, et, *quoi*

(1) Il est très-certain que, dans cette première partie de sa vie, Benjamin Constant était volontiers taciturne : ceux qui l'avaient vu à Lausanne et même à Colombier, et qui le revirent à Paris dans l'été de 1796, ne le trouvaient pas le même homme, tant il leur parut brillant de conversation dans le salon de Mme de Staël, tenant tête avec entrain et saillie aux personnages divers et de tous bords qui s'y pressaient. On peut dire que jusque-là l'air et le stimulant lui manquaient. « On me demandait hier pourquoi je ne parlais pas; c'est, ai-je répondu, que rien ne m'ennuie tant que ce qu'on me dit, excepté ce que je réponds. »

(2) Cette habitude qu'a Benjamin Constant d'emprunter à l'anglais et quelquefois à l'allemand pour relever ses phrases rappelle ce qu'il dit dans *Adolphe* : « Les idiomes étrangers rajeunissent les pensées et les débarrassent de ces tournures qui les font paraître tour à tour communes et affectées. » Il use abondamment de la recette. On sent qu'à cette période de sa vie il est entre trois langues, et comme entre trois patries; il n'a pas encore fait son choix. Cette faculté de recourir familièrement à une langue étrangère, dès qu'elle vous offre un terme à votre convenance, est attrayante, mais elle a son écueil : il en résulte que, lorqu'on s'y abandonne, on néglige de faire rendre à une seule langue tout ce qu'elle pourrait donner.

(3) Ces dernières paroles pourraient servir d'épigraphe à *Adolphe*, qui est, en effet, un livre triste et fané, d'une teinte grise. *Je ne veux rien voir fleurir près de moi!* le vœu a été rempli.

qu'on die, je ne parle presque plus à des femmes de plus de trente ans. Au fond, quand j'y pense, tout ceci est indigne de vous et de moi : médire un peu, bâiller beaucoup, se faire par-ci par-là des ennemis, s'attacher par-ci par-là quelques jeunes filles, se voir faner dans l'indolence et l'obscurité, voir jour après jour et semaine après semaine passer, *Kammerjunker* (1), et quoi encore? *Kammerjunker,* quelle occupation ! Enfin vous êtes au fait. *Virginibus puerisque canto.* »

Qu'il lui répète, après cela, qu'il l'aime, elle sait ce que ce mot veut dire ; c'est pour d'autres qu'il *chante* désormais. Les confidences qui suivent ne lui laisseraient guère d'illusion, si elle était femme à en garder (2). Benjamin Constant voit beaucoup dès lors une jeune personne (Wilhelmina ou *Minna*) attachée à la duchesse régnante, et songe sérieusement à l'épouser ; il mêle d'une façon étrange ces espérances nouvelles aux souvenirs de fidélité qu'il prétend garder, et il fait du tout un hommage très-bigarré à M[me] de Charrière. Ainsi après de longs détails sur sa santé, de plus en plus chétive et nerveuse : « Mon humeur, écrit-il, comme cela est tout simple, se ressent beaucoup de ces variations. Je suis quelquefois mélancolique à devenir fol, d'autres fois mieux, jamais gai ni même sans tristesse pendant une demi-heure. Si vous voyiez comme Minna me console, me supporte, me plaint, me calme, vous l'aimeriez. Vous l'aimez déjà, n'est-ce pas? Il y aura bientôt un an que j'arrivai à pied à huit heures du soir à Colombier, le 3 octobre 1787. J'avais de jolis moments qui m'attendaient sans que je le susse... » On se demande si c'est sans ironie qu'il poursuit de la sorte, si un nuage de germanisme, comme il arrive trop souvent en ces liaisons mixtes d'au delà du Rhin, lui dérobe à lui-même l'indélicatesse de l'accommodement, ou s'il n'y a pas dans son fait une pointe de cruauté très-française, comme de quelqu'un qui sait trop bien son Laclos.

On n'a pas les réponses de M[me] de Charrière, ou du moins nous n'en avons sous les yeux que quelques-unes ; ces réponses existent pourtant, elles sont en d'autres mains. Qu'y verrait-on ? Nous ne croyons pas nous tromper ni même deviner trop au hasard, en affirmant que, sur un fonds d'indulgence et sous un air d'enjouement, des accents douloureux en sortiraient. Ces lettres, d'un ton parfaitement vrai, d'une impression profondément triste, seraient celles, à coup sûr, d'une femme qui parle avec un cœur généreux et froissé, d'une pauvre personne supérieure à qui l'esprit, la distinction, la sensibilité, n'ont été qu'un tourment de plus. Benjamin Constant semble lui-même reconnaître ce qu'elle souffre lorsque, dans cette lettre où il prodigue de si équivoques épanchements, il lui échappe de dire à propos des *égards* qui sont une triste manière de réparer : « Une cruelle expérience dont je suis bien fâché que vous soyez la victime m'a trop prouvé que des égards ne suffisent pas. » Elle souffrait de bien des manières, elle manquait de secours et d'appui dans ses alentours, elle en venait à douter tout à fait d'elle-même : « Vous n'avez pas comme moi ces moments où je ne sais plus seulement si j'ai le sens commun, mais encore faudrait-il être connue et entendue ! » Et faisant allusion à ce qu'elle avait pu espérer d'être un moment pour lui, elle disait encore : « On ne veut pas seulement que quelqu'un s'imagine qu'il pouvait être aimé

(1) Chambellan.

(2) Elle en gardait très-peu, il est le premier à l'attester : « Je veux faire rougir une personne que j'aime de sa disposition à prendre ma plus simple, ma plus naïve pensée pour un mensonge prémédité..... » Une pensée *naïve!* elle ne pouvait admettre en lui cela.

et heureux, nécessaire et suffisant à un seul de ses semblables. Cette illusion douce et innocente, on a toujours soin de la prévenir ou de la détruire. »

Certes Mme de Charrière ne fut jamais pour Benjamin Constant une Ellénore : elle n'en eut jamais la prétention, je crois ; son âge était trop disproportionné. Elle eut toujours assez de raison pour se dire, sans avoir besoin que d'autres le lui rappelassent, que, si elle avait su garder, posséder presque durant ces six semaines le jeune M. de Constant, c'est qu'il était malade, qu'il ne pouvait se distraire ailleurs, qu'autrement il se serait vite ennuyé. Pourtant le cœur a des contradictions tellement inexplicables, qu'elle put amèrement souffrir de voir s'échapper sans retour ce qu'elle n'avait jamais ni espéré ni réclamé de lui. On peut dire de l'Ellénore de Benjamin Constant comme de cette Vénus de l'antiquité, qu'elle est encore moins un portrait particulier qu'un composé de bien des traits, un abrégé de bien des portraits dont chacun a contribué pour sa part. Mme de Charrière fut peut-être la première à lui faire entendre, même en l'étouffant, ce genre de reproche et de plainte, à lui faire comprendre cette souffrance qui tient à l'inégalité d'un nœud.

C'est à ce moment qu'un grave incident survint dans l'existence de Benjamin Constant. L'affaire de son père éclata en Hollande ; nous avons déjà indiqué que M. de Constant père, accusé par des officiers de son régiment, crut devoir, dans le premier instant, se dérober par la fuite à l'animadversion et aux manœuvres de ses ennemis. Cette catastrophe soudaine, dans laquelle Benjamin se montra un fils dévoué et ne songea plus qu'à défendre l'honneur de son nom, vint troubler et empoisonner les préliminaires et les premiers mois de son mariage, qui eut lieu au commencement de 1789. Il fit le voyage de La Haye ; il s'y retrouvait en présence de la famille de Mme de Charrière. Celle-ci lui donna apparemment quelque conseil trop particulier, elle crut pouvoir toucher, en amie confiante et sûre, le point douloureux ; au lieu de modérer, elle irrita. Elle reçut de La Haye la lettre la plus étrange, la plus dure, la plus offensante : « Votre manière mystérieuse d'écrire m'ennuie et me fatigue ; je n'aime pas les sibylles. Il faut parler clair ou se taire, d'autant plus que j'ai à peine le temps de vous répondre et encore moins celui de vous deviner. Je n'ai rien à atténuer... La conduite de mon père, dans toutes ses parties, a été légale, excepté lorsque la force ouverte l'a écarté d'ici. Dans plusieurs points, elle a été infiniment méritoire. Si vous me disiez ce qu'on vous a raconté, je pourrais vous éclairer ; mais, avec votre affectation de brièveté que vous croyez si majestueuse, je ne puis rien vous dire. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde, etc., etc. Ce 14 septembre 1789. » La réponse ou le projet de réponse qu'elle lui adressait est sous nos yeux, sur le papier même et au revers de la lettre d'injure : « Faites-moi la grâce de me dire si vous êtes bien ingrat et bien mauvais, ou si vous n'êtes qu'un peu fou. Il se pourrait même que ce ne fût qu'une folie passagère, et en ce cas-là je la compterais pour peu de chose... » Suivent plus de détails qu'on n'en pourrait désirer. Elle garda cette réponse et ne l'envoya pas. Au jour de l'an 1790, Benjamin Constant lui écrivit, elle fut *transportée de plaisir* ; la correspondance se rengagea dans les mois suivants : il était marié, il était occupé à suivre ce procès pour son père, ses affaires se dérangeaient ; il répondait, après avoir reçu d'elle quelque lettre de clémence et de tristesse : « Votre dernière lettre m'a fait grand plaisir, un plaisir mêlé d'amertume comme de raison, un plaisir qui fait dire à chaque mot : *C'est bien dommage*. Effectivement c'est bien dommage que le sort nous ait si entièrement et pour jamais séparés. Il y a entre nous un point de rapprochement qui aurait surmonté toutes les différences de goûts, de caprices, d'en-

goûments, qui auraient pu s'opposer à notre bonne intelligence; nous nous serions souvent séparés avec humeur, mais nous nous serions toujours réunis. C'est bien dommage que vous soyez malheureuse à Colombier, moi ici ; vous malade, moi ruiné ; vous mécontente de l'indifférence, moi indigné contre la faiblesse, et si éloignés l'un de l'autre que nous ne pouvons mettre ni nos plaintes, ni nos mécontentements, ni nos dédommagements ensemble. Enfin vous serez toujours le plus cher et le plus étrange de mes souvenirs. Je suis heureux par ma femme, je ne puis désirer même de me rapprocher de vous en m'éloignant d'elle, mais je ne cesserai jamais de dire : C'est bien dommage. Votre idée me rend toujours une partie de la vivacité que m'ont ôtée les malheurs, la faiblesse physique, et mon long commerce avec des gens dont je me défie. On ne peut pas me parler de vous sans que je me livre à une chaleur qui étonne ceux qui souvent ne m'en parlent que par désœuvrement ou faute de savoir que me dire. A des soupers où je ne dis pas un mot, si quelqu'un me parle de vous, je deviens tout autre. On dit que le Prétendant, abruti par le malheur et le vin, ne se réveillait de sa léthargie que pour parler des infortunes de sa famille... (11 mai 1790.) »

Quoi qu'il en soit de cette reprise, qui dure sans interruption pendant les trois années suivantes, il y a eu, depuis la lettre de La Haye, un déchirement, un *accroc* notable dans leur liaison. Si peu idéale, si peu riche d'illusion qu'on la fasse à aucun moment, elle achève dès lors de perdre sa lueur, elle se décolore de plus en plus; entre eux, à partie de ce jour (septembre 1789), comme entre Adolphe et Ellénore, des mots *irréparables* avaient été prononcés. Pour l'observateur, pour le moraliste qui étudie curieusement le fond des caractères, celui de Benjamin Constant ne se dessine sans doute que mieux ; ce *mélange d'égoïsme et de sensibilité*, qui se combine dans la nature d'Adolphe pour son malheur et celui des autres, n'est plus désormais masqué par rien ; il se remet à écrire à Mme de Charrière comme à l'esprit le plus supérieur qu'il connaisse, il lui dit tout et plus que tout, il s'analyse et se dénonce impitoyablement lui-même, il ne craint plus d'offenser en elle cette première délicatesse ni même cette pudeur de l'amitié qu'il a violée une fois ; les confidences les plus étranges, les plus particulières, se multiplient et s'entre-croisent; il sait être encore aimable, encore touchant par accès, spirituel toujours (1), mais aussi il ose avoir toute sa sécheresse, tout son ennui désolant; il y a du cynisme parfois. Et ici ce n'est pas à lui que nous en ferons le reproche, c'est à elle pour l'avoir permis, pour avoir été philosophe et de son siècle au point d'oublier combien elle favorisait l'aridité de ce jeune cœur en se faisant la confidente de son libertinage d'esprit.

On n'attend pas des preuves, on a déjà des échantillons. Nous avons hâte d'arriver à la politique, qui va devenir sa distraction, son recours, et à laquelle il essaiera de se prendre pour s'étourdir. Comme explication nécessaire toutefois, comme image complète de sa situation malheureuse en ces années de Brunswick, il faut savoir que ce premier mariage qu'il venait de contracter si à la légère tourna le plus fâcheusement du monde; que, dès juillet 1791, il en était à reconnaître son erreur ; qu'il résumait son sort en deux mots : *l'indifférence, fille du mariage, la dépendance, fille de la pauvreté;* que l'indifférence bientôt fit place à la haine;

(1) La jolie lettre que nous avons donnée précédemment, à l'appui de ses opinions *anti-religieuses* d'alors, et où il parle d'un chevalier de Revel qu'il a vu à La Haye, se rapporte aux premiers temps de cette reprise (4 juin 1790).

qu'après une année de supplice, il prit le parti de tout secouer : « On se fait un mérite de soutenir une situation qui ne convient pas ; on dirait que les hommes sont des danseurs de corde. » Le divorce était dans les lois ; il y recourut ; ce n'avait été qu'à la dernière extrémité : « Si elle eût daigné alléger le joug, écrivait-il, je l'aurais traîné encore ; mais jamais que du mépris !... Ah ! ce n'est pas l'esprit qui est une arme, c'est le caractère. J'avais bien plus d'esprit qu'elle, et elle me foulait aux pieds. » Le procès qui devait amener le divorce traîna en longueur. Le 25 mars 1793, dans son impatience d'en finir, il s'écriait : « Hymen ! Hymen ! Hymen ! quel monstre ! » Le 31 mars, six jours après, en apprenant la décision, il écrivait : « Ils sont rompus tous mes liens, ceux qui faisaient mon malheur comme ceux qui faisaient ma consolation, tous, tous ! Quelle étrange faiblesse ! depuis plus d'un an je désirais ce moment, je soupirais après l'indépendance complète ; elle est venue et je frissonne ! je suis comme atterré de la solitude qui m'entoure ; je suis effrayé de ne tenir à rien, moi qui ai tant gémi de tenir à quelque chose... » Ainsi allait ce triste cœur mobile, ainsi va le pauvre cœur humain.

Il était temps, on le voit, que la politique vînt jeter quelque variété et quelque ressource, susciter un but, même factice, à travers ces misères obscures où il se consumait. Il l'aborde du premier jour avec inconséquence ; même avant 89, il est démocrate, il rêve à dix-neuf ans la république américaine et je ne sais quel âge d'or de pureté et d'égalité au delà des mers, tandis qu'en attendant il se ruine de toute façon à Paris, qu'il pratique de son mieux le vers de Voltaire :

Dans mon printemps j'ai hanté les vauriens,

et mène la vie d'un jeune patricien assez dissolu. Ces inconséquences sont ordinaires de tout temps ; elles l'étaient surtout à la veille de 89. Sa condition à Brunswick ne fait que le rejeter plus avant dans le mépris des grands et des cours, mais elle n'est guère propre à lui rendre cette estime sérieuse et ce respect de l'humanité qui est pourtant le fond de toute politique généreuse et libérale. Son esprit nous étale tour à tour sur ce point toutes ses vicissitudes : « Je crois que je me livrerai à la botanique, écrit-il le 17 septembre 1790, ou à quelque science de faits. La morale et la politique sont trop vagues, et les hommes trop plats et inconséquents. Tout en prenant cette résolution, je suis à faire un ouvrage politique qui doit être achevé en un mois pour de l'argent. Je me suis mis en tête qu'avec les restes de mon esprit je pourrais payer mes dettes, et j'ai fait avec un libraire l'accord de lui faire un petit ouvrage d'environ 100 pages (anonyme, comme vous le sentez bien) sur la révolution du Brabant..... » Ces projets, ces ébauches d'ouvrages démocratiques se succèdent rapidement sous sa plume et occupent ses loisirs de chambellan. Nous le retrouvons occupé plus sincèrement à réfuter Burke dans la lettre suivante, qui est bien assez jolie pour être citée en entier ; elle est de sa meilleure et de sa plus voltairienne manière. Il a repris, en l'écrivant, ses *high spirits*, comme il dit.

Ce 10 décembre 1790.

« Je relis actuellement les lettres de Voltaire : savez-vous que ce Voltaire que vous haïssez était un bon homme au fond, prêtant, donnant, obligeant, faisant du bien sans cet amour-propre que vous lui reprochez tant ? Mais ce n'est pas de quoi il s'agit. Il s'agit qu'en relisant sa correspondance, j'ai pensé que j'étais une grande

bête et une très-grande bête de me priver d'un grand plaisir parce que j'ai de grands chagrins, et de ne plus vous écrire parce que des coquins me tourmentent. C'est-à-dire que parce qu'on me fait beaucoup de mal je veux m'en faire encore plus, et que parce que j'ai beaucoup d'afflictions je veux renoncer à ce qui m'en consolerait. C'est être trop dupe. Je mène ici une plate vie, et, ce qui est pis que plat, je suis toujours un pied en l'air, ne sachant s'il ne me faudra pas retourner à La Haye, pour y répéter à des gens qui ne s'en soucient guère qu'ils sont des faussaires et des scélérats. Cette perspective m'empêche de jouir de ma solitude et de mon repos, les deux seuls biens qui me restent. Elle m'a aussi souvent empêché d'achever des lettres que j'avais commencées pour vous. Ma table est couverte de ces fragments qui ont toujours la longueur d'une page, parce qu'alors je suis obligé de m'arrêter, et quelque chienne d'idée vient à la traverse, je jette ma lettre, et je ne la reprends plus. Dieu sait si celle-ci sera plus heureuse. Je le désire de tout mon cœur. Je m'occupe à présent à lire et à réfuter le livre de Burke contre les *levellers* français. Il y a autant d'absurdités que de lignes dans ce fameux livre; aussi a-t-il un plein succès dans toutes les sociétés anglaises et allemandes. Il défend la noblesse, et l'exclusion des sectaires, et l'établissement d'une religion dominante, et autres choses de cette nature. J'ai déjà beaucoup écrit sur cette apologie des abus, et, si le maudit procès de mon père ne vient pas m'arracher à mon loisir, je pourrais bien pour la première fois de ma vie avoir fini un ouvrage. Mes Brabançons (1) se sont en allés en fumée, comme leurs modèles, et les 50 louis avec eux. Le moment de l'intérêt et de la curiosité a passé trop vite. Vous ne me paraissez pas démocrate. Je crois comme vous qu'on ne voit au fond que la fourbe et la fureur; mais j'aime mieux la fourbe et la fureur qui renversent les châteaux forts, détruisent les titres et autres sottises de cette espèce, mettent sur un pied égal toutes les rêveries religieuses, que celles qui voudraient conserver et consacrer ces misérables avortons de la stupidité barbare des juifs, entée sur la férocité ignorante des Vandales. Le genre humain est né sot et mené par des fripons, c'est la règle; mais entre fripons et fripons, je donne ma voix aux Mirabeau et aux Barnave plutôt qu'aux Sartine et aux Breteuil... Je serais bien aise de revoir Paris, et je me repens fort, quand j'y pense, d'avoir fait un si sot usage, quand j'y étais, de mon temps, de mon argent et de ma santé. J'étais, n'en déplaise à vos bontés, un sot personnage alors avec mes... et mes..., etc., etc. (Il indique deux ou trois noms de femmes). Je suis peut-être aussi sot à présent, mais au moins je ne me pique plus de veiller, de jouer, de me ruiner, et d'être malade le jour des excès sans plaisir de la nuit. Si une fois le hasard pouvait nous réunir à l'hôtel de la Chine, dût *Schabaham* (2), qui est au fond une bonne femme, et M[me] Suard, qui est plus ridicule et n'est pas si bonne, nous ennuyer quelquefois!... Ma lettre est une assez plate et décousue lettre, mais mon esprit n'est pas moins plat ni moins décousu. La vie que je mène m'abrutit. Je deviens d'une paresse inconcevable, et c'est à force de paresse que je passe d'une idée à l'autre. Je voudrais pouvoir me donner l'activité de Voltaire. Si j'avais à choisir entre elle et son génie, je choisirais la première. Peut-être y parviendrai-je quand je n'aurai plus ni procès ni inquiétudes. Au reste, je m'accroche aux circonstances pour justifier mes défauts. Quand on est actif, on l'est dans tous les états, et, quand on est aussi paresseux et

(1) Il s'agit de ce petit ouvrage sur la révolution du Brabant dont il parlait tout à l'heure.
(2) M[me] Saurin, à laquelle ils avaient donné ce sobriquet.

décousu que je suis, on l'est aussi dans tous les états. Adieu. Répondez-moi une bonne longue lettre. Envoyez-moi du nectar, je vous envoie de la poussière, mais c'est tout ce que j'ai. Je suis tout poussière. Comme il faut finir par là, autant vaut-il commencer aussi par là. »

Il revient à tout moment sur cette idée du néant des efforts et de la volonté; il repète de cent façons qu'il n'existe plus. Il y a des jours (comme dans la lettre précédente) où il le dit avec tant d'esprit et d'antithèses que Mme de Charrière a raison de lui dire qu'elle n'en croit rien. Il le dit d'autres fois d'un ton de langueur si expressif et si abandonné (1), avec une obstination d'analyse si désespérante (2), qu'elle s'effraie pour lui et lui prodigue d'affectueux, de salutaires conseils : « N'étudiez pas, mais lisez nonchalamment des romans et de l'histoire. Lisez de Thou, lisez Tacite; ne vous embarrassez d'aucun système, *ne vous alambiquez l'esprit sur rien*, et peu à peu vous vous retrouverez capable de tout ce que vous voudrez exiger de vous. »

Certes il avait bien de la peine à prendre avec sérieux et d'une manière un peu suivie à la politique, à l'histoire, et à réfuter Burke sans faiblir, celui qui écrivait dans le même moment :

Brunswick, ce 24 décembre 1790.

« ..... Plus on y pense, et plus on est *at a loss* de chercher le *cui bono* de cette sottise qu'on appelle le monde. Je ne comprends ni le but, ni l'architecte, ni le peintre, ni les figures de cette lanterne magique dont j'ai l'honneur de faire partie. Le comprendrai-je mieux quand j'aurai disparu de dessus la sphère étroite et obscure dans laquelle il plaît à je ne sais quel invisible pouvoir de me faire danser, bon gré, mal gré? C'est ce que j'ignore; mais j'ai peur qu'il n'en soit de ce secret comme de celui des francs-maçons, qui n'a de mérite qu'aux yeux des profanes. Je viens de lire les *Mémoires de Noailles*, par Millot, ouvrage écrit sagement, un peu longuement, mais pourtant d'une manière intéressante et philosophique. J'y ai vu que vingt-quatre millions d'êtres ont beaucoup travaillé pour mettre à la tête de je ne sais combien de millions de leurs semblables un être comme eux. J'ai vu qu'aucun de ces vingt-quatre millions d'êtres, ni l'être qui a été placé à la tête des autres millions, ni ces autres millions non plus, ne se sont trouvés plus heureux pour avoir réussi dans ce dessein. Louis XIV est mort détesté, humilié, ruiné; Philippe V, mélancolique et à peu près fou; les subalternes n'ont

(1) « ..... Si je pouvais m'astreindre à suivre un régime, ma santé se remettrait, mais l'impossibilité de m'y astreindre fait partie de ma mauvaise santé; de même que, si je pouvais m'occuper de suite à un ouvrage intéressant, mon esprit reprendrait sa force, mais cette impossibilité de me livrer à une occupation constante fait partie de la langueur de mon esprit. J'ai écrit il y a longtemps au malheureux Knecht (un ami) : *Je passerai comme une ombre sur la terre entre le malheur et l'ennui!* (17 septembre 1790). »

(2) « (2 juin 1791.) ..... Ce n'est pas comme me trouvant dans des circonstances affligeantes que je me plains de la vie : je suis parvenu à ce point de désabusement que je ne saurais que désirer, si tout dépendait de moi, et que je suis convaincu que je ne serais dans aucune situation plus heureux que je ne le suis. Cette conviction et le sentiment profond et constant de la brièveté de la vie me fait tomber le livre ou la plume des mains, toutes les fois que j'étudie..... Nous n'avons pas plus de motifs pour acquérir de la gloire, pour conquérir un empire ou pour faire un bon livre, que nous n'en avons pour faire une promenade ou une partie de whist.. »

pas mieux fini, et puis voilà à quoi aboutit une suite d'efforts, du sang répandu, les batailles sans nombre, des travaux de tout genre ; et l'homme ne se met pas une fois pourtant en tête qu'il ne vaut pas la peine de se tourmenter aujourd'hui quand on doit crever demain. Thomson, l'auteur des *Saisons*, passait souvent des jours entiers dans son lit, et quand on lui demandait pourquoi il ne se levait pas : *I see no motive to rise, man*, répondait-il. Ni moi non plus, je ne vois de motif pour rien dans ce monde, et je n'ai de goût pour rien. »

Ce qui fait que Benjamin Constant est bien véritablement ce que j'ai appelé un *girondin* de nature, un inconséquent qui obéit, non pas à des principes, mais à des instincts, et qui ne cherchera guère jamais dans les luttes publiques que de plus nobles émotions, c'est qu'il persiste, au milieu de ces dégoûts et de ces anéantissements, à être libéral et démocrate quand il est quelque chose. « Que la morale soit vague, que l'homme soit méchant, faible, sot et vil, et de plus destiné à n'être que tel, » il le croit très-habituellement, il ose l'écrire, et pourtant..... Voici des pages beaucoup trop démonstratives de ce que nous avançons :

Vendredi, ce 6 juillet 1791.

« ..... La politique, qui est la seule chose qui pique encore un peu ma faible curiosité, me persuade plus tous les jours ces vérités affligeantes. Croiriez-vous que les gens les plus violents dans l'assemblée nationale, ceux qui affichent le républicanisme le plus outré, sont de fait vendus à l'Autriche? Merlin, Bazire, Guadet, Chabot, Vergniaux, le philosophe Condorcet (1), sont soudoyés pour avilir l'assemblée, et les démarches incroyables dans lesquelles ils l'entraînent sont autant de piéges qu'ils lui tendent ; ils se déshonorent pour la déshonorer. Ce Dumouriez que je croyais fol, mais de bonne foi, est du parti des émigrés. C'est pour quelqu'argent qu'il a fait déclarer la guerre, qu'il sacrifie des millions d'hommes. Ces gueux-là ne sont pas même des scélérats par ambition, ou des enthousiastes de liberté. Ils sont démagogues pour trahir le peuple. Cet excès d'infamie, dont j'ai vu les preuves, m'a inspiré un tel dégoût, que je n'entends plus les mots d'humanité, de liberté, de patrie, sans avoir envie de vomir... »

Nous continuons de démontrer le *pour* et *contre* en ce grand et mobile esprit du futur tribun :

« (1792.) Je crois bien qu'à deux cents lieues d'ici l'argument que je suis à Brunswick fait un effet superbe contre mon prétendu jacobinisme. Si l'on savait que je ne vais point à la cour, que je ne sors que pour me promener et pour voir M[me] Mauvillon, qu'on ne m'invite jamais, qu'on ne me fait pas même faire mon service, enfin que je suis ici comme si je n'y étais pas, et que les démocrates prudents évitent de me voir de peur de passer pour jacobins, cet argument ferait peut-être moins d'effet... »

« (17 mai 1792.) Si nous parlons de gouvernement, je crois que vous serez contente de moi. En raisonnement, je suis encore très-démocrate, il me semble que

(1) Il est inutile de remarquer qu'il se trompe au moins pour quelques-uns de ces noms ; il subit l'influence des fausses informations dont on se repaissait à Brunswick ; il va tout à l'heure se rétracter.

le sens commun est bien visiblement contre tout autre système ; mais l'expérience est si terriblement contre celui-ci, que si, dans ce moment, je pouvais faire une révolution contre un certain gouvernement, dont vous savez que nous n'avons guère à nous louer (1), je ne la ferais pas... »

On a, sous le directoire, lancé contre Benjamin Constant, qui venait de se déclarer républicain en France, une imputation absurde et calomnieuse : on l'a accusé d'avoir rédigé la proclamation du duc de Brunswick ; ce sont là de ces inventions de parti comme celle de l'assassinat d'André Chénier contre Marie-Joseph : c'est ce qu'on appelle jeter à son adversaire un *chat en jambes*. Or, nous lisons à la date du 5 novembre 1792 : « Voilà nos armées qui s'en reviennent, non pas comme elles sont allées... Voilà Longwy et Verdun, ces deux premières et seules conquêtes rendues aux Français, et 20,000 hommes et 28 millions jetés par la fenêtre sans aucun fruit. Quand je dis sans aucun fruit, je me trompe, car la paix va se faire, au moins entre la Prusse et la France, et c'est un grand bien... J'espère que le parti de Roland, *qui est mon idole*, écrasera les Marat, Robespierre, et autres vipères parisiennes... »

Nous retrouvons là Benjamin Constant revenu à son vrai point, il est girondin avec Roland, ou plutôt encore avec Vergniaux, avec Louvet, avec les moins puritains du parti ; il abhorre Robespierre ; mais, même lorsqu'il voit celui-ci menaçant, il ne rend pas les armes, il ne dit pas que tout est perdu : « Je vois beaucoup de mal (4 mai 1792), je vois une distance immense et de nombreux et profonds abîmes entre le bien et l'époque actuelle ; mais il est sûr que nous marchons. Est-ce vers le bien ? je l'ignore ; mais je n'en désespérerai que lorsque nous nous serons arrêtés au mal. » Remarquez ce *nous* par lequel il s'associe tout à fait à la France ; il me semble dans tout ceci que le politique, le tribun se dégage et commence à poindre. Il nous révèle beaucoup trop pourtant le secret du rôle politique dans le passage suivant. Il s'agit de je ne sais quel travail dont il avait raconté le projet à Mme de Charrière :

Ce 7 juin (1792).

« ..... Je vous ai déjà marqué que l'insertion ne peut avoir lieu, 1° parce que l'ouvrage n'est pas fait ; 2° parce qu'il ne sera pas de nature à être inséré. Du reste, nous ne sommes pas du même avis sur les livres, et nous différons de principe. J'aimerais l'insertion pour la raison même pour laquelle vous ne l'aimez pas. Croyez-moi, nos doutes, notre vacillation, toute cette mobilité, qui vient, je le crois, de ce que nous avons plus d'esprit que les autres, sont de grands obstacles au bonheur dans les relations et à la considération, qui, si elle n'est pas toujours flatteuse, est toujours utile et très-souvent nécessaire. Qu'est ce que la considération ? Le suffrage d'un nombre d'individus qui, chacun pris à part, ne nous paraissent pas valoir la peine de rien faire pour leur plaire, j'en conviens ; mais ces individus sont ceux avec qui nous avons à vivre. Il faut peut-être les mépriser, mais il faut les maîtriser, si l'on peut, et il faut pour cela se réunir à ce qui se rapproche le plus de nos vues, quitte à penser ce qu'on veut, et à le dire à une personne tout au plus, à vous, car si je ne vous avais pas, je n'aurais pas mis cette restriction.

(1) Celui de Berne.

Nous sommes dans un temps d'orage, et, quand le vent est si fort, le rôle de roseau n'est point agréable. Le rôle de chêne isolé n'est pas sûr, et je ne suis d'ailleurs pas un chêne. Je ne veux donc point être moi, mais être ce que sont ceux qui pensent le plus comme moi, et qui travaillent dans le même sens. Les partis mitoyens ne valent rien; dans le moment actuel, ils valent moins que jamais. Voilà ma profession de foi, que j'abrége, parce que je suis sûr que vous ne serez jamais de mon avis, dont je ne suis guère. Réservons cette matière pour une conversation; il est impossible de s'expliquer par lettres. Quant à l'incognito, c'est très-fort mon idée de le garder. Je serai deviné, soit, mais pas convaincu... »

Ceux qui se laissent éblouir par ces grands rôles sonores et ces représentations publiques des Gracchus et des tribuns de tous les bords et de tous les temps ne sauraient trop méditer ces tristes aveux d'un homme qui, lui aussi, a été une idole et un drapeau. Je ne veux certes pas dire que tous les personnages qui obtiennent les ovations populaires soient tels, mais beaucoup le sont, et il y a une grande part de ce calcul, de cette fiction dans chacun, même dans les meilleurs (1).

A de certains moments, lui-même il se relève le mieux qu'il peut, il est tenté de s'améliorer, de croire à l'inspiration morale, il s'écrie : « (17 mai 1792)... Une longue et triste expérience m'a convaincu que le bien seul faisait du bien, et que les déviations ne faisaient que du mal, et je combats de toutes mes forces cette indifférence pour le vice et la vertu qui a été le résultat de mon étrange éducation et de ma plus étrange vie, et la cause de mes maux. Comme elle est opposée à mon caractère, je la vaincrai facilement. Je suis las d'être égoïste, de persifler mes propres sentiments, de me persuader à moi-même que je n'ai plus ni l'amour du bien ni la haine du mal. Puisque avec toute cette affectation d'expérience, de profondeur, de machiavélisme, d'apathie, je n'en suis pas plus heureux, au diable la gloire de la satiété! je rouvre mon âme à toutes les impressions, je veux redevenir confiant, crédule, enthousiaste, et faire succéder à ma vieillesse prématurée, qui n'a fait que tout décolorer à mes yeux, une nouvelle jeunesse qui embellisse tout et me rende le bonheur. »

Ces reprises heureuses, ces secousses de printemps passent vite; il retombe, et la fin de cette année 1792 ne nous le livre pas dans une disposition plus vivante, plus ranimée; il continue de s'analyser en tous sens et de se dénoncer lui-même. Il se voit à la veille de l'arrêt de divorce, il est résolu à quitter Brunswick, il flotte entre vingt projets :

(1) Dans cette même lettre si pleine d'aveux, Benjamin Constant en fait un autre encore que nous ne pouvons manquer d'enregistrer au passage, bien qu'il n'ait pas trait à la politique. Souvent il s'était moqué avec Mme de Charrière de la littérature allemande ; Mme de Charrière, dans sa hardiesse d'idées, avait plutôt l'esprit français, le tour du XVIIIe siècle ; Benjamin Constant visait déjà au XIXe, et il avait des instincts plus larges, plus flottants, plus aisément excités à toute nouveauté. « Un sujet de plaisanterie que nous aurons perdu, c'est la littérature allemande. Je l'ai beaucoup parcourue depuis mon arrivée. Je vous abandonne leurs poëtes tragiques, comiques, lyriques, *parce que je n'aime la poésie dans aucune langue;* mais, pour la philosophie et l'histoire, je les trouve infiniment supérieurs aux Français et aux Anglais. Ils sont plus instruits, plus impartiaux, plus exacts, un peu trop diffus, mais presque toujours justes, vrais, courageux et modérés. Vous sentez que je ne parle que des écrivains de la première classe. » Mais ce qui est plus vrai que tout, c'est qu'*il n'aime la poésie en aucune langue.*

Brunswick, ce 17 décembre 1792.

« ... Je l'ai senti à 18 ans, à 20, à 22, à 24 ans, je le sens à près de 26 ; je dois, pour le bonheur des autres et pour le mien, vivre seul. Je puis faire de bonnes et fortes actions, je ne puis pas avoir de bons petits procédés. Les lettres et la solitude, voilà mon élément. Reste à savoir si j'irai chercher ces biens dans la tourmente française ou dans quelque retraite bien ignorée. Mes arrangements pécuniaires seront bientôt faits.... Quant à ma vie ici, elle est insupportable et le devient tous les jours plus. Je perds dix heures de la journée à la cour, où l'on me déteste, tant parce qu'on me sait démocrate que parce que j'ai relevé les ridicules de tout le monde, ce qui les a convaincus que j'étais *un homme sans principes* (1). Sans doute tout cela est ma faute. Blasé sur tout, ennuyé de tout, amer, égoïste, avec une sorte de sensibilité qui ne sert qu'à me tourmenter, mobile au point d'en passer pour fol, sujet à des accès de mélancolie qui interrompent tous mes plans, et me font agir, pendant qu'ils durent, comme si j'avais renoncé à tout, persécuté en outre par les circonstances extérieures, par mon père à la fois tendre et inquiet..., par une femme amoureuse d'un jeune étourdi, platoniquement, dit-elle, et prétendant avoir de l'amitié pour moi, persécuté par toutes les entraves que les malheurs et les arrangements de mon père ont mises dans mes affaires, comment voulez-vous que je réussisse, que je plaise, que je vive?... »

Il deviendrait fastidieux d'assister plus longuement à ces vicissitudes sans terme, mais on n'aurait pas sondé tout l'homme si nous en avions moins dit. Nous serons rapide sur ce qui nous reste à parcourir, bien que les ressources de cette correspondance ne soient pas moindres en avançant et qu'elles renaissent volontiers à chaque page. Nous trouvons Benjamin Constant à Lausanne en juin 93 ; il y revint avec une véritable joie ; il s'étonnait de se sentir attiré vers ce beau lac et vers ces montagnes. « Il serait singulier, disait-il, et pourtant je le crois presque, que moi qui ai toujours mis une sorte de vanité à détester mon pays, je fusse atteint du *heimweh* (2). » Il revoit tout d'abord Mme de Charrière, mais l'idéal des jours anciens ne se recommence jamais ; ce rapprochement ne se passe point sans des brouilleries nouvelles, des explications, des refroidissements à perte de vue ; on assiste aux derniers sanglots d'une amitié vive qui s'éteint, ou, pour parler plus poliment, qui s'apaise pour se régler finalement dans une affectueuse indifférence. Il revoit sa famille, ses tantes et ses cousines, qui le traitent comme un très-jeune homme sans conséquence ; il les laisse dire et les raille ; il raille les Lausannois comme il a fait les Brunswickois ; il ne ménage pas à la rencontre les émigrés français qu'il trouve installés partout comme chez eux : aucun de leurs ridicules ne lui échappe, et il n'a pas de peine à se garantir de leurs opinions. Sa ligne girondine s'établit et se dessine de plus en plus : il s'obstine à croire une république possible sans la terreur, et il ne veut des recettes de restauration à aucun prix. Les Mallet du Pan, les Ferrand, ne sont en rien ses hommes, et plus d'une de ses lettres s'exprime sur

(1) Ce sont exactement les mêmes expressions qu'au début d'*Adolphe* : « .... Je me donnai bientôt par cette conduite une grande réputation de légèreté, de persiflage, de méchanceté..... On disait que j'étais un homme immoral, un homme peu sûr : deux épithètes heureusement inventées pour insinuer les faits qu'on ignore, et laisser deviner ce qu'on ne sait pas. »

(2) Le mal du pays.

leur compte assez plaisamment (1). Pressé pourtant, persécuté de nouveau par sa famille, il repart en novembre pour cet éternel Brunswick. Arrêté à la frontière allemande par les opérations militaires, il est heureux d'un prétexte et s'en revient. Il ne se remet en route pour l'Allemagne qu'en avril 1794, et arrive encore une fois à sa destination ; mais cette condition de domesticité princière lui est devenue trop insupportable, il jette sa clef de chambellan, et le voilà décidément libre et de retour à Lausanne dans l'été de cette même année. C'est durant ce dernier séjour seulement, le 19 septembre, qu'il rencontre pour la première fois Mme de Staël, ou du moins qu'il fait connaissance avec elle. Il avait conçu quelques préventions contre sa personne, contre son genre d'esprit, et obéissait en cela aux suggestions de Mme de Charrière, qui était alors en froid avec *l'ambassadrice,* comme elle l'appelait. Une lettre de Benjamin Constant à Mme de Charrière, publiée par la *Revue Suisse* (2), a donné le récit de cette première rencontre, de ces premiers entretiens ; il ne s'y montre pas encore revenu de ses impressions antérieures : « 30 septembre 1794... Mon voyage de Coppet a assez bien réussi. Je n'y ai pas trouvé Mme de Staël, mais l'ai rattrapée en route, me suis mis dans sa voiture, et ai fait le chemin de Nyon ici (à Lausanne) avec elle, ai soupé, déjeuné, dîné, soupé, puis encore déjeuné avec elle, de sorte que je l'ai bien vue et surtout entendue. Il me semble que vous la jugez un peu sévèrement. Je la crois très-active, très-imprudente, très-parlante, mais bonne, confiante, et se livrant de bonne foi. Une preuve qu'elle n'est pas uniquement une machine parlante, c'est le vif intérêt qu'elle prend à ceux qu'elle a connus et qui souffrent. Elle vient de réussir, après trois tentatives coûteuses et inutiles, à sauver des prisons et à faire sortir de France une femme, son ennemie, pendant qu'elle était à Paris, et qui avait pris à tâche de faire éclater sa haine pour elle de toutes les manières. C'est là plus que du parlage. Je crois que son activité est un besoin autant et plus qu'un mérite ; mais elle l'emploie à faire du bien... » Ce qu'il y a d'injuste, de restrictif dans ce premier récit se corrige généreusement, trois semaines après, dans la lettre suivante, qui nous rend son impression tout entière, et qui mérite d'être connue, parce qu'elle a en elle un accent d'élévation et de franchise auquel tout ce qui précède nous a peu accoutumés, parce qu'aussi elle représente avec magnificence et précision, en face d'une personne incrédule, ce que presque tous ceux qui ont approché Mme de Staël ont éprouvé. Qu'on ne demande pas au témoin qui parle d'elle d'être tout à fait impartial, car on n'était plus impartial dès qu'on l'avait beaucoup vue et entendue.

(1) « Je ne comprends pas bien, écrit-il, ce que vous voulez dire par votre incertitude entre Ferrand et Mallet. Je suis très-décidé, moi, et le choix ne m'embarrasse pas, car je ne veux ni de l'un ni de l'autre. Grâce au ciel, le plan de Ferrand est inexécutable. Si par le malade vous entendez la royauté, le clergé, la noblesse, les riches, je crois bien que l'émétique de Ferrand peut seul les tirer d'affaire ; mais je ne suis pas fâché qu'il n'y ait pas d'émétique à avoir. Je ne sais pas quel est le plan de Mallet. Peut-être est-ce ma faute. Je sais qu'en détail il conseille une annonce de modération, *fût-ce*, dit-il, *par prudence !* mots qui ont un grand sens, mais qui certes ne sont pas prudents. Enfin, je désire que Mallet et Ferrand, Ferrand et Mallet, soient oubliés, la Convention bientôt détruite, et la république paisible. Si alors de nouveaux Marat, Robespierre, etc., etc., viennent la troubler et qu'ils ne soient pas aussitôt écrasés qu'aperçus, j'abandonne l'humanité et j'abjure le nom d'homme. »

(2) N° du 15 mars 1844.

Lausanne, ce 21 octobre 1794.

« ... Il m'est impossible d'être aussi complaisant pour vous sur le chapitre de Mme de Staël que sur celui de M. Delaroche. Je ne puis trouver malaisé de lui *jeter*, comme vous dites, quelques éloges. Au contraire, depuis que je la connais mieux, je trouve une grande difficulté à ne pas me répandre sans cesse en éloges et à ne pas donner à tous ceux à qui je parle le spectacle de mon intérêt et de mon admiration. J'ai rarement vu une réunion pareille de qualités étonnantes et attrayantes, autant de brillant et de justesse, une bienveillance aussi expansive et aussi cultivée, autant de générosité, une politesse aussi douce et aussi soutenue dans le monde, tant de charme, de simplicité, d'abandon dans la société intime. C'est la seconde femme que j'ai trouvée qui m'aurait pu tenir lieu de tout l'univers, qui aurait pu être un monde à elle seule pour moi : vous savez quelle a été la première. Mme de Staël a infiniment plus d'esprit dans la conversation intime que dans le monde; elle sait parfaitement écouter, ce que ni vous ni moi ne pensions; elle sent l'esprit des autres avec autant de plaisir que le sien; elle fait valoir ceux qu'elle aime avec une attention ingénieuse et constante qui prouve autant de bonté que d'esprit. Enfin c'est un être à part, un être supérieur tel qu'il s'en rencontre peut-être un par siècle et tel que ceux qui l'approchent, le connaissent et sont ses amis, doivent ne pas exiger d'autre bonheur. »

Ce qui frappe d'abord ici, c'est combien le ton diffère de celui de tant de pages précédentes : on entre dans une sphère nouvelle; il y a dignité, élévation. Le dirai-je? ces qualités sont précisément ce qui manquait à la relation de Benjamin Constant et de Mme de Charrière. L'excès d'analyse, la facilité de médisance et d'ironie, une habitude d'incrédulité et d'épicuréisme, venaient corrompre à tout instant ce que cette influence pouvait avoir d'affectueux et de bon; Mme de Charrière était le XVIIIe siècle en personne pour Benjamin Constant ; il rompit à un certain moment avec elle et avec lui. Homme singulier, esprit aussi distingué que malheureux, assemblage de tous les contraires, patriote longtemps sans patrie, initiateur et novateur jeté entre deux siècles, tenant à l'un, à l'ancien, par les racines, hélas! et par les mœurs, visant au nouveau par la tête et par les tentatives, il fut heureux qu'à une heure décisive, un génie cordial et puissant, le génie de l'avenir en quelque sorte, lui apparût, lui apprît le sentiment, si absent jusqu'alors, de l'admiration, et le tirât des lentes et misérables agonies où il se traînait. Il eût été guéri à coup sûr par ce bienfaisant génie, s'il eût pu l'être; il fut convié du moins et associé aux nobles efforts; il put se créer et poursuivre le fantôme, parfois attachant, d'une haute et publique destinée.

Les opinions politiques de Benjamin Constant durant cette fin d'année 1794, se poussent, s'acheminent de plus en plus dans le sens indiqué et concordent parfaitement avec celles qu'il produira deux ans plus tard, en 96, dans ses premières brochures :

« La politique française, écrit-il agréablement à Mme de Charrière (14 octobre 1794), s'adoucit d'une manière étonnante. Je suis devenu tout à fait tallièniste, et c'est avec plaisir que je vois le parti modéré prendre un ascendant décidé sur les jacobins. Dubois-Crancé, en promettant la paix dans un mois, si l'unanimité pouvait se rétablir dans l'assemblée, et Bourdon de l'Oise, en appelant la noblesse

une classe malheureuse et opprimée qui a eu des torts, mais qui doit s'attacher à la république, oublier ses ressentiments, reprendre de l'énergie, m'ont fait une impression beaucoup plus douce que je ne l'aurais attendu d'un démocrate défiant et féroce tel que je me piquais de l'être. Je sens que je me modérantise, et il faudra que vous me proposiez anodinement une petite contre-révolution pour me remettre à la hauteur des principes.... Si la paix se fait, comme je le parie, et que la république tienne, comme je le désire, je ne sais si mon voyage en Allemagne ne sera pas dérangé de cette affaire-là, et si je n'irai pas voir, au lieu des stupides Brunswickois et des pesants Hambourgeois, les nouveaux républicains,

Ce peuple de héros et ce sénat de sages! »

Il fit en effet le voyage de Paris dans l'été de 1796. Nous rejoignons ici le début du piquant article de M. Loève-Veimars. Benjamin Constant n'a pas vingt-neuf ans; il passe au premier abord pour un jeune Suisse républicain et très-candide, il vient de perdre à peine son air enfantin. Quelques lettres d'un émigré rentré et ami de Mme de Charrière nous le peignent alors sous son vrai jour extérieur; nous savons mieux que personne le dedans :

Paris, 11 messidor.

« J'ai vu notre compatriote Constant (1); il m'a comblé d'amitiés... Vous avez vu de son ouvrage dans les nouvelles politiques du 6, 7, 8 messidor... Benjamin est de tous les muscadins du pays le plus élégant sans doute. Je crois que cela est sans danger pour sa fortune. On fait bien des choses avec un louis de Lausanne quand il vaut 800 francs, et que les denrées ne sont point en raison de la valeur de l'or... Il me paraît conserver ici la même existence d'esprit que M. Huber lui avait vue à Lausanne. Il ne dit rien. On ne le prend pourtant pas pour un sot... *Tout cela* voit beaucoup un jeune Riouffe, qui est auteur des *Mémoires d'un Détenu*, qui ont eu de la célébrité. Ce Riouffe est extrêmement aimable... Benjamin est logé dans la rue du *Colombier;* j'ai cru voir dans ce choix un souvenir sentimental. »

23 messidor.

« . . . . L'aimable jeune homme! car il est vraiment aimable, vu avec beaucoup de monde. Le salon de l'ambassade lui vaut mieux que le petit cabinet de Colombier. Quand on est entouré de beaucoup, on veut plaire à beaucoup et on plaît beaucoup plus. Vous ne serez pas fâché contre moi, n'est-ce pas? Si vous n'étiez pas si sauvage, que vous voulussiez rassembler dans votre cabinet vingt-cinq personnes, que l'un fût girondin, l'autre thermidorien, l'autre platement aristocrate, l'autre constitutionnel, un autre jacobin, dix autres rien, alors j'aimerais à voir Constant écouté de tous à Colombier et goûté par tous. Le salon d'ici lui va mieux... Le salon le fatigue, il n'en peut plus. Sa santé se délabre, son physique si grêle souffre déjà; cette taille, qui était tout à coup devenue élégante, reprend aujourd'hui cette courbure que Mlle Moulat (2) a si bien saisie. Il dit qu'il pense à la retraite : il soupire après la douce solitude de l'Allemagne... Je sors de chez lui.

(1) L'émigré qui écrit ces lettres à Mme de Charrière s'était fait naturaliser en Suisse c'est pour cela qu'il dit *notre* compatriote.
(2) Elle faisait fort bien les silhouettes.

J'ai mangé des cerises avec lui... il s'est endormi au milieu de notre déjeuner. Nous avons reparlé de la soirée d'hier et de ce Riouffe dont je vous ai déjà parlé. Il est impossible d'avoir plus d'esprit que ce jeune homme et une expression plus heureuse. Ce jeune homme a été persécuté comme girondin et il est l'admirateur zélé des grands talents qu'a produits ce parti. Il disputait avec un constituant sur le mérite de la gironde. Le constituant, comme de raison, l'attaquait, mais sans raison lui refusait de grands talents. Tout cela voulait dire : J'ai plus de talent que vous, monsieur le girondin. — Riouffe, au milieu d'une discussion très-orageuse, a ainsi analysé les révolutions de France depuis cinq ans. — « Il y a eu » en France trois révolutions : une contre les priviléges, vous l'avez faite ; une » contre le trône, nous l'avons faite ; une contre l'ordre social, elle fut l'ouvrage » des jacobins, et nous les avons terrassés. Vous ébranlâtes le trône et n'eûtes pas » le courage de le renverser. Nous soutenions l'ordre social et nous le rétablis- » sons. »

L'excellent Riouffe se donne à lui et à ses amis un rôle qui pourra bien paraître un peu flatté : on assiste là, du moins, aux conversations du jour et au premier début de Benjamin Constant dans le monde politique ; il fit ses premières armes de publiciste durant cet été de 1796 et lança la brochure intitulée : *De la Force du Gouvernement actuel et de la Nécessité de s'y rallier*. On y trouverait bien de l'ingénieux et aussi du sophisme ; nous sommes trop dans le secret pour ne pas en trouver avec lui. J'aime mieux y noter une sorte de sincérité relative, un accord incontestable entre les opinions qu'il y professe et celles qu'il fomentait depuis quelques années. Il était de retour en Suisse au commencement de septembre ; mais nous n'avons plus à le suivre désormais. Pour clore le chapitre de sa relation avec Mme de Charrière, il suffira d'ajouter que celle-ci lui pardonna toujours, lui écrivit jusqu'à la fin (elle mourut en décembre 1805) ; il lui répondait quelquefois. Elle recevait ses lettres avec un plaisir si visible, que cela faisait dire à une personne d'esprit présente : *Certains fils sont fins et deviennent imperceptibles, cependant ils ne rompent pas*. Il se mêlait bien à ce commerce prolongé un peu de littérature, au moins de sa part à elle, quelques commissions pour ses ouvrages ; elle le chargeait de lui trouver à Paris un libraire. Il y réussissait de temps en temps, il lui arrivait d'autres fois de garder ou de perdre les manuscrits.

La dernière lettre de lui à elle que nous ayons sous les yeux est du 26 mars 1796, à la veille de son départ pour la France ; elle se termine par ces mots et comme par ce cri : « Adieu, vous qui avez embelli huit ans de ma vie, vous que je ne puis, malgré une triste expérience, imaginer contrainte et dissimulante, vous que je sais apprécier mieux que personne ne vous appréciera jamais. Adieu, adieu ! »

Nous n'avons pas besoin d'excuses, ce semble, pour avoir si longuement entretenu le lecteur d'une relation si singulière et si intime, pour avoir profité de la bonne fortune qui nous venait, et des lumières inattendues que cette correspondance projette en arrière sur les origines d'une existence célèbre. Benjamin Constant n'est plus à connaître désormais ; il sort de là tout entier, confessant le secret de sa nature même : *Habemus confitentem reum*. On se demande, on s'est demandé sans doute plus d'une fois comment, avec des talents si éminents, une si noble attitude de tribun, d'écrivain spiritualiste et religieux, de vengeur des droits civils et politiques de l'humanité, avec une plume si fine et une parole si éloquente, il manqua toujours à Benjamin Constant dans l'opinion une certaine considération

établie, une certaine valeur et consistance morale, pourquoi il ne fut jamais pris au sérieux autant que des hommes bien moindres par l'esprit et par les services rendus : on peut répondre aujourd'hui en parfaite certitude ; c'est que tout cet édifice public si brillant, si orné, était au fond destitué de principes, de fondements ; c'est que le tout était bâti sur l'amas de poussière et de cendre que nous avons vu. Il passa sa vie à faire de la politique libérale sans estimer les hommes, à professer la religiosité sans pouvoir se donner la foi, à chercher en tout l'émotion sans atteindre à la passion. Il assista toujours par un coin moqueur au rôle sérieux qui s'essayait en lui ; le vaudeville de parodie accompagnait à demi voix la grande pièce ; il se figurait que l'un complétait l'autre ; il avait coutume de dire, et par malheur aussi de croire, qu'*une vérité n'est complète que quand on y a fait entrer le contraire.* Il y réussit trop constamment ; de là, malgré de nobles essors et des secousses généreuses, une ruine intime et profonde. Il a le triste honneur d'offrir le type le plus accompli de ce genre de nature contradictoire, à la fois sincère et mensongère, éloquente et aride, chaleureuse et terne, romanesque et anti-poétique, insaisissable vraiment, telle qu'elle est, on n'en saurait citer aucune de plus distinguée et de plus rare. C'est bien moins le blâmer avec dureté que nous voulons en tout ceci, que l'étudier moralement et pousser jusqu'au bout l'exemple. Il a commencé à le retracer, nous achevons. Qu'on relise maintenant *Adolphe.*

****.

ÉCRIVAINS

MODERNES

DE L'ALLEMAGNE.

Mme D'ARNIM.

Il est peu d'exemples assurément, dans l'histoire des livres et de leur fortune, d'un succès pareil à celui qu'obtint, en 1836, la première publication de Mme d'Arnim (*Correspondance de Goethe avec un enfant*). Le retentissement fut soudain, électrique; l'enthousiasme des femmes, des étudiants et des rêveurs, public puissant en Allemagne, s'alluma et se communiqua avec une rapidité contagieuse; de violentes critiques protestèrent aussitôt, un combat s'engagea, long et acharné; la louange et l'outrage, l'admiration et le blâme également excessifs, injustes, aveugles, se renvoyèrent le nom de *Bettina*, qui conquit ainsi, du sein de ces querelles passionnées, une célébrité hors de toute mesure avec la valeur véritable et l'importance réelle de son œuvre.

Sept années à peine se sont écoulées (1), et Mme d'Arnim, dans le sentiment de sa force et la conscience de cette autorité que donne un talent reconnu, appuyé sur de nombreuses sympathies, publie un livre dont le titre seul (*ce Livre appartient*

(1) Le dernier livre de Mme d'Arnim a paru en 1843. En 1840, elle a publié sa correspondance avec Mlle de Gunderode. Ces trois ouvrages composent jusqu'ici l'ensemble de ses œuvres littéraires.

au roi, dies Buch gehœrt den Kœnig) accuse une ambition immodérée. Par ce titre, Mme d'Arnim s'arroge le droit de parler au souverain directement, publiquement, de puissance à puissance, de majesté à majesté ; elle prend, pour ainsi dire, un rôle officiel ; elle se croit appelée à imposer des conseils au monarque, à le rendre attentif aux besoins de son peuple, et, chose bizarre, ce livre, malgré le style familier et la forme du dialogue, choisie sans doute pour le rendre plus populaire, malgré toutes les questions sociales qu'il effleure en courant, et bien qu'il essaie de flatter toutes les passions du jour, ce livre n'éveille ni amour ni haine, ni intérêt ni colère. Il ne soulève pas une controverse, il n'appelle aucune persécution, pas même celle de la censure (1); il eût passé peut-être inaperçu sans l'excès même de son extravagance et sans le bruit dérisoire qui se fait toujours pendant quelques heures autour d'une tentative arrogante et ridicule.

D'où vient cela ? D'où vient, après tant d'engouement, une si prompte et si complète justice ? après tant de transports tant d'indifférence? Après tant de brûlantes larmes, pourquoi de si froids, de si moqueurs sourires? Nous croyons bien, à la vérité, que cela peut tenir en partie au mérite très-inégal des deux livres, mais cela tient davantage encore à une transformation notable qui s'est faite dans les goûts et les tendances littéraires de l'Allemagne depuis l'époque où parut la *Correspondance de Goethe avec un enfant.* A cette époque, le romantisme germanique, qui touchait à sa fin, luttait de toutes ses forces contre le sentiment d'une décadence prochaine. *Les dieux s'en étaient allés ;* il salua dans Bettina la sibylle qui ramenait la foule aux autels déserts ; il crut voir revivre en elle et par elle toute sa gloire et toute sa puissance passée. Ce ne fut là qu'une illusion. L'esprit allemand faisait halte, une réaction sourde se préparait dans les intelligences, un travail latent de critique et d'analyse s'opérait *sur place,* si l'on peut s'exprimer ainsi, et ce travail continué sans relâche, pour n'être encore ni bien retentissant ni bien fécond, pour avoir eu ses tâtonnements et même ses écarts, n'en a pas moins exercé déjà une action certaine dont il est facile aujourd'hui de se rendre compte. L'effort des talents nouveaux tend de plus en plus à dégager le génie allemand des obscurités et du mysticisme où il a toujours semblé se complaire, à le faire descendre des nuages pour le rapprocher de la réalité. Le bon sens, la précision, la méthode de nos grands écrivains, sont aujourd'hui un objet d'étude et d'émulation salutaires en Allemagne; les préjugés nationaux s'effacent, la critique des frères Schlegel et de leur école, critique élevée, mais trop souvent injuste à notre égard, a perdu son influence. L'Allemagne témoigne une volonté sincère de se rapprocher de nous ; elle applaudit avec joie, en quelques-uns de ses prosateurs et de ses poëtes contemporains, à des qualités essentiellement françaises ; le style clair, rapide, incisif de Börne, la verve mordante de Henri Heine, l'allure décidée et railleuse des poésies d'Herwegh, sont un symptôme sensible de cette direction nouvelle. On peut égale-

(1) Lorsque la pensée vint à Mme d'Arnim de publier ce singulier livre, elle voulut s'assurer auparavant qu'il serait donné intact au public, et que la censure n'en retrancherait pas une ligne. « Dans mes états, les dames sont exemptes de toute censure, » lui fit répondre le roi de Prusse, à qui elle avait adressé sa requête. La réponse était galante sans doute, trop galante pour être bien flatteuse. Bonaparte montra moins de courtoisie envers l'auteur des *Considérations.* Frédéric-Guillaume a remercié Mme d'Arnim, dans une gracieuse lettre, de la dédicace et de l'envoi qu'elle lui a fait de son livre politique ; il sait trop bien qu'il n'a rien à en craindre. La meilleure apologie des pouvoirs absolus est, à coup sûr, les aberrations et les extravagances des visionnaires démagogues.

ment regarder le tiède accueil que vient de recevoir le livre de M[me] d'Arnim comme un signe non équivoque de retour à un goût plus épuré, nous oserions dire plus français, et nous pensons qu'en raison même du peu de succès de ce livre, il ne sera pas sans intérêt de jeter, à ce propos, un coup d'œil en arrière, non-seulement sur les œuvres précédentes, mais encore sur la vie de l'auteur; car il s'agit ici, à vrai dire, beaucoup moins d'un livre que d'un individu, beaucoup moins d'une pensée à suivre dans sa marche et ses développements que d'une force capricieuse à saisir en ses écarts, beaucoup moins enfin d'un écrivain ou d'un penseur que d'un phénomène singulier, d'une espèce de farfadet qui bondit au hasard à travers les choses, et dont on ne saurait comprendre les excentricités ni les fantaisies, si l'on n'a auparavant quelque intelligence de sa nature propre et de son être anormal. Il ne faut surtout pas perdre de vue que ce personnage bizarre représente avec un certain éclat, dans ses qualités comme dans ses défauts, dans la poésie qui jaillit à pleine flamme de son cerveau comme dans la fumée qui s'en échappe, tout un côté du génie germanique. La liaison de Bettina avec Goethe, ses relations intimes avec les esprits les plus distingués de son temps, l'entourent d'ailleurs d'un prestige qui attire, et nous espérons qu'on ne craindra pas trop de la suivre avec nous dans les sentiers poétiques où elle aime à s'égarer; sentiers abruptes, obstrués, sans issue, mais émaillés de fleurs charmantes, égayés de merveilleux chants d'oiseaux, et traversés par les chauds rayons d'un soleil splendide.

C'est à Francfort sur le Mein, non loin de la maison où était né Goethe, qu'Élisabeth ou Bettina Brentano vint au monde en 1785. Son père, Maximilien Brentano, était d'origine italienne et de religion catholique. Il s'établit fort jeune à Francfort, y fonda une maison de commerce, se maria deux fois, et eut de ses deux femmes un grand nombre d'enfants (1). Les facultés de l'imagination semblent avoir été prédominantes dans cette famille; l'excentricité des Brentano était proverbiale; elle se détachait d'ailleurs en saillie sur les mœurs paisibles des habitants de Francfort; on répétait volontiers dans les cercles de cette ville d'honnête négoce, où la dépense de l'esprit était réglée et prudente comme celle des revenus, ce mot d'un écrivain célèbre : « Là où, chez d'autres, s'arrête d'ordinaire la folie, elle ne fait que commencer chez les Brentano. »

Orpheline de fort bonne heure, Bettina Brentano grandit à peu près sans direction, suivit sans contrôle tous ses instincts, qui, comme on le verra bientôt, n'étaient pas ceux d'une organisation commune, et se développa librement, selon sa nature, tantôt sous les yeux de sa vieille grand'mère, Sophie Laroche, tantôt au milieu de ses frères et de ses sœurs, tantôt dans un chapitre de chanoinesses où la conduisait chaque jour son amitié passionnée pour l'une d'entre elles, douce, timide et rêveuse créature réservée à un destin funeste : M[lle] Caroline de Günderode. C'est dans la correspondance qui s'établit de 1804 à 1806 entre les deux jeunes filles que nous apprendrons à connaître cette enfance étrange qui s'est perpétuée en dépit des années, et qui aujourd'hui touche à la vieillesse sans avoir traversé la maturité. Ce livre, publié en 1840 seulement, cinq années après la publication de la correspondance avec Goethe, bien qu'il soit moins éclatant de couleur et moins puissant d'émotion que le premier, est, selon nous, d'une lecture infiniment plus

(1) L'une des filles a épousé M. de Savigny, le célèbre jurisconsulte. Un des fils, Clément Brentano, mort, il y a un an, à Aschaffenbourg, était un des poetes les plus distingués de l'école romantique.

bienfaisante et laisse une impression meilleure. Les mêmes sentiments s'y exhalent : ce recueil de lettres est inspiré par une imagination qui a conservé toujours les mêmes ardeurs inassouvies et poursuivi les mêmes chimères; mais ces premières expansions d'une jeunesse qui s'ignore encore, ces effusions d'un enfant dans le sein de sa première amie, cet attrait réciproque de deux êtres remarquablement doués, n'ont rien qui surprenne et qui froisse en nous l'instinct des convenances naturelles. Toutes choses restent dans l'ordre, bien que dans une sphère supérieure et idéale, tandis que plus tard, quand nous verrons la jeune fille, la femme faite, initiée au langage des passions, se jeter éperdument à la tête d'un vieillard dont elle n'est point aimée, nous demeurerons insensibles à ses plaintes, et nous détournerons les yeux comme d'un spectacle fait pour blesser toutes les délicatesses du cœur. Goethe, on le sait, et il ne le lui déguisait guère, n'a jamais éprouvé pour M[lle] de Brentano qu'une curiosité complaisante; il l'observe en psychologue; il lui accorde l'attention qu'il mettrait à examiner quelque variété bizarre d'un genre connu, et cesse de s'occuper d'elle aussitôt qu'il a déterminé la place juste qu'il convient de lui assigner dans son musée. Aussi le blâme des esprits délicats a-t-il frappé la publication trop peu motivée de ces lettres, qui ne sont au fond qu'une longue et pénible dissonance, tandis que rien n'altère ni ne contriste le charme naturel du livre intitulé *Gündenrode*. C'est pourquoi, malgré l'apparente interversion des dates, nous préférons nous en occuper en premier lieu, car nous y trouvons véritablement la fleur de la vie de Bettina, fleur imprudemment ouverte et desséchée bientôt sous les ardeurs malfaisantes d'un amour véhément et solitaire.

Ce devait être une angélique créature, et bien digne d'un sort meilleur, que cette Caroline de Günderode qui fut la première, la seule amie de Bettina. Il nous semble la voir telle que l'a peinte celle-ci, avec ses cheveux bruns tombant en molles ondulations sur ses épaules, avec ses yeux de Pallas et son front de Platon, dans son vêtement de deuil, dont les plis souples entourent amoureusement sa taille flexible; sa démarche est harmonieuse et doucement cadencée au point qu'elle semble glisser plutôt que marcher sur le sol; son rire même, l'expansion de sa joie, est si contenu, qu'il ressemble au roucoulement d'une colombe, et telle est sa timidité naturelle, que le cœur lui bat, que le rouge lui monte au visage quand vient son tour, à la table du chapitre, de dire à haute voix le *Benedicite*. L'âme de Caroline était calme et profonde, son intelligence avide de connaître; elle répétait souvent avec cette exaltation tranquille et ce grand sentiment des choses que donnent les approches confusément pressenties d'une mort volontaire : « *Beaucoup comprendre et mourir jeune.* » Elle avait appris, pour nous servir de sa noble expression, à *penser avec douleur*, et elle croyait que *penser c'était prier*. La douleur chanta en elle de douces lamentations, et M[lle] de Günderode écrivit, sous le nom de *Tian*, un recueil de poésies remarquables. Ses lettres à Bettina sont souvent entremêlées de vers qui peignent d'exquises souffrances. L'une de ces pièces de vers nous a singulièrement ému parce que nous avons cru y voir se trahir les premières angoisses de cet amour funeste qui l'égara deux années plus tard jusqu'au suicide. En voici quelques strophes :

« Tout est muet et vide, — rien ne me fait plus joie. — Les parfums, ils ne parfument pas, — l'air, il n'*aère* pas — mon cœur si lourd !

» Tout est désert et mort; — mon esprit et mon cœur inquiets — voudraient... je ne sais quoi, — me poussent sans relâche — je ne sais où.

» Les fleurs du printemps, fidèles, — reviennent de nouveau; — mais non plus le bonheur de l'amour; — hélas! il ne revient pas. — Il est beau, mais point fidèle.

» L'amour peut-il être si peu aimable? — Si loin de moi ce qui est mien? — La joie peut-elle être si douloureuse? — L'infidélité si touchante? — O délices! ô tourment! »

Il est curieux de voir cet esprit grave, replié sur lui-même, cherchant la vérité avec respect et persévérance, il est curieux de le voir tout d'un coup en présence de l'instinct vagabond qui commence, chez Bettina, à se répandre au dehors et à s'enivrer du spectacle extérieur des choses. Caroline d'abord essaie de contenir cet instinct; elle voudrait déterminer son amie à un travail régulier; elle ne se dissimule pas néanmoins que les résultats de ce travail seront, selon toute apparence, plus curieux que féconds, plus faits pour surprendre que pour satisfaire. « Puisque tu es assez aimable, écrit-elle à Bettina, pour vouloir devenir mon élève, je serai émerveillée un jour, j'en suis bien sûre, de l'étrange oiseau que j'aurai couvé là.... N'importe. Je ne te demande qu'une chose, c'est que tu ne commences pas tout à la fois et pêle-mêle. Ta chambre ressemble à une plage où une flotte aurait échoué. Schlosser voulait deux grands in-folios qu'il a empruntés pour toi à la bibliothèque de la ville, et que tu gardes depuis trois mois déjà sans y jeter les yeux. L'Homère gisait ouvert par terre; ton serin ne l'avait pas épargné. La jolie carte que tu as inventée pour l'Odyssée était auprès, et la boîte à couleurs renversée, la sepia répandue; cela a fait une tache brune sur ton beau tapis de paille. Je me suis efforcée de tout remettre en ordre. Le flageolet que tu voulais emporter et que tu as cherché en vain, devine où je l'ai trouvé? Dans la caisse d'oranger sur le balcon, où il était planté en terre jusqu'à l'embouchure : tu espérais sans doute à ton retour voir pousser là un *flageoletier*. Lisbeth a arrosé l'oranger immodérément; l'instrument est gonflé : je l'ai mis à un endroit frais, afin qu'il puisse sécher lentement et ne se fende point; mais je ne sais que faire de la musique qui était là aussi : je l'ai mise provisoirement au soleil; elle ne saurait plus paraître devant qui que ce soit, elle n'aura jamais une mine présentable. Puis le ruban bleu de ta guitare flotte de toute sa longueur hors de la croisée, à la plus grande joie des enfants de l'école en face; il a reçu la pluie et le soleil, et a considérablement déteint. Ton grand roseau, près du miroir, est encore vert; je lui ai fait donner de l'eau fraîche; l'avoine, je ne sais quoi encore, a poussé pêle-mêle dans la caisse; il me semble qu'il s'y trouve beaucoup de mauvaise herbe, mais, ne la sachant pas bien distinguer, je n'ai pas osé l'arracher. En fait de livres, j'ai trouvé à terre Ossian, *Sakontala*, la *Chronique* de Francfort, le second volume d'Hemsterhuys, que j'ai emporté parce que j'ai le premier chez moi; *Siegwart*, roman des temps passés, était sur le piano, l'encrier dessus; heureusement il s'y trouvait très-peu d'encre..... Quelque chose clapotait dans une petite boîte; j'ai eu la curiosité d'ouvrir; deux papillons que tu y avais enfermés en chrysalides se sont envolés sur le balcon, où ils ont apaisé leur première faim dans les glycines en fleur. Lisbeth, en balayant, a ramené de dessous le lit *Charles XII* et la Bible, et aussi un gant de peau qui n'appartient point à la main d'une femme. J'ai également trouvé deux lettres cachetées dans un tas de papiers barbouillés d'écriture. Comment est-il possible que, recevant si rarement des lettres, tu sois si peu curieuse ou plutôt si distraite? J'ai remis les lettres sur la table. Tout est maintenant bien en ordre, ainsi tu pourras reprendre tes études avec application et contentement. — Je t'ai dépeint ta chambre avec un véritable plaisir, parce qu'elle rend comme un miroir

d'optique ta manière d'être particulière, parce qu'elle résume ton caractère tout entier; tu rassembles toute sorte de matériaux singuliers pour y allumer la flamme du sacrifice; elle brûle et consume, mais j'ignore si les dieux s'en trouvent honorés. »

Ainsi, dès le début, nous voilà introduits par une image familière et caractéristique dans l'intimité de ce personnage fantasque qui a nom Bettina; nous voilà touchant au doigt, pour ainsi dire, les secrets de cette nature désordonnée qui ne changera plus, qui ne se modifiera même pas. Ce sera toujours, partout, malgré Mlle de Günderode, malgré Goethe, malgré toutes les sagesses qu'elle a côtoyées, un entassement confus de matériaux incohérents, un pêle-mêle de poésie et de vulgarité, de religiosité et d'enfantillage qui choquera le bon sens et le goût. C'est l'amie indulgente et compréhensive qui nous en instruit, l'amie à qui rien n'est caché, à qui rien n'échappe, celle à qui Bettina s'est confiée tout entière dans le plus tendre abandon. Ce qu'elle a vu dans la chambre de Mlle Brentano, nous le voyons aujourd'hui encore dans la vie et dans les écrits de Mme d'Arnim : le ruban bleu flottant au vent et faisant rire les écoliers qui passent, les papillons oubliés dans la boîte, l'Homère becqueté par le serin, Hemsterhuys dans la poussière, le flageolet dans la caisse d'oranger, la Bible sous le lit, la religion, la science, l'art, abordés cavalièrement et quittés avec irrévérence; mais, comme le dit la docte chanoinesse dans son langage un peu païen, la flamme du sacrifice, c'est-à-dire le désir ardent, le sentiment universel, brûle au sein de ce chaos, et c'est pourquoi la réprobation hésite sur les lèvres les plus sévères, c'est pourquoi il en coûte de prononcer que *les dieux ne se trouvent point honorés.*

Les douces réprimandes et les avertissements maternels de Mlle de Günderode modèrent un instant les fantaisies de Bettina. Mlle Brentano prend avec un maître des leçons d'histoire; elle a promis à son amie de lui rendre compte des résultats, et le fait d'une façon si plaisante, que nous croyons devoir citer textuellement, de peur d'altérer le charme espiègle de ces pages écrites avec une verve d'*humour* et d'enjouement inimitable. « Le professeur d'histoire vient trois fois la semaine; il enseigne de telle façon, que probablement je vais à jamais tourner le dos à l'avenir; le cher présent même me serait dérobé, si les abricots du jardin de ma grand'mère n'éveillaient mon instinct du vol qui me servira, je l'espère, à saisir quelque chose de plus profitable que ceci par exemple : *L'histoire des premiers temps de l'Égypte est obscure et incertaine.* — C'est fort heureux, sans cela il faudrait encore s'en occuper. — *Menès est le premier roi de qui nous sachions quelque chose.* — Qu'à cela ne tienne, pourvu que nous en sachions quelque chose de bon. — *Mœris creusa le lac Mœris;* puis vint *Sésostris le conquérant, qui se tua.* — Pourquoi? Était-il beau? A-t-il aimé? Était-il jeune? Était-il mélancolique? — A tout cela, point de réponse du maître; rien que l'observation *qu'on doit plutôt se le figurer vieux.* — Je lui démontre qu'il était jeune, uniquement pour donner une impulsion à la roue du temps qui reste toujours embourbée dans la boue historique de l'ennui. Il a encore marmotté je ne sais trop quoi de Busiris qui construisit Thèbes, de Psammetichus qui réunit les états divisés, de Nabuchodonosor, à qui Cambyse, fils de Cyrus, les reprit. Les Égyptiens se réunissent à la Libye, reconquièrent la liberté, guerroient contre les Perses jusqu'à ce qu'arrive Alexandre, qui, à ma plus grande satisfaction, met fin à la dispute et à l'histoire. — Telle est la teneur de la première leçon. Tu vois que j'ai bien écouté; ce qui m'encourageait, c'était la pensée de faire la chasse à l'ennui et de te faire voir aussi combien il est inutile de souffler

encore sur des cendres dont la nature ne saurait plus tirer de sel; il n'en sortira jamais une étincelle; laissons donc ces vieux souverains continuer de pourrir en paix dans leurs pyramides. — Le printemps gonfle la terre; tout à l'entour, il pousse les germes et verdit les feuilles déployées; il presse aussi mon âme, il gonfle ma lèvre d'ivresse, de telle sorte qu'au nouveau soleil les enveloppes et les boutons de mes pensées viennent à s'ouvrir aussi. Ce matin, je suis allée dans la forêt dès le soleil levant qui entourait les cimes d'une ceinture resplendissante : sur le sol humecté alternaient l'azur des *vergissmeinnicht* et l'or des renoncules ; c'était si humide, si chaud, si moussu, si ardent au visage, si frais à terre ! La rosée était si forte que j'en fus toute baignée ; comme je rentrais à la maison, le maître d'histoire m'aborde avec la *dix-huit centième année du monde, dans laquelle Nemrod a fondé Babylone* ; je n'ai pas voulu demander qui était Nemrod, de peur qu'il ne me l'apprît et que cela ne servît de rien. Si ce Nemrod était un bon diable et plus à mon gré que les hommes d'aujourd'hui, je lui accorderais volontiers l'immortalité ; mais le professeur met tout de suite à ses trousses Ninus l'Assyrien qui conquiert l'empire ; je n'ai donc pas de repos jusqu'à ce que l'empire soit de nouveau conquis par Nabopolasar, qui arrive également on ne sait d'où. Nabuchodonoser envahit l'Égypte ; les Babyloniens, les Assyriens, les Mèdes font la guerre jusqu'à ce que Cyrus le Perse conquière à son tour tous ces royaumes. L'histoire babylonienne comprend 1600 ans ; elle a commencé à onze heures, fini au coup de midi ; — je cours au jardin. »

Mais voici la jeune étourdie qui s'arrête au plus fort de ses divagations ; elle pense à son frère Clément, à ce frère qu'elle chérit et dont la présence l'illumine d'*éclairs intérieurs*. « N'écris rien de moi à Clément, dit-elle tout à coup à M[lle] de Gunderode, ne lui parle pas de mes extravagances ; il me croit souvent possédée du démon, il me fait mille questions, il s'étonne de ce que je suis ainsi, il scrute, il examine, il cherche la cause et interroge les gens pour savoir si je suis amoureuse. Il n'approuverait pas, s'il le savait, que je monte le soir sur le toit et que je joue sur le flageolet une sérénade au soleil couchant. » La chanoinesse promet de ne rien dire à ce frère inquiet ; elle partage les appréhensions de Clément et craindrait de les augmenter. Singulière ironie du destin qui donne à la folle Bettina pour mentors et pour guides deux graves et sensés personnages dont l'un va tout à l'heure accomplir de sang-froid la plus grande, la seule irréparable folie, et précipiter sa jeunesse dans les abîmes dont nul ne revient, tandis que l'autre, après avoir atteint le dernier terme de l'exaltation mystique, finira par s'absorber dans la contemplation des stigmates de la nonne de Dülmen (1) et mourra dans les accès d'une sombre misanthropie. L'objet de leur sollicitude, au contraire, l'enfant sans frein et sans raison qu'ils essaient vainement de modérer, de contenir, de diriger, traversera le monde sans se heurter à rien et comme portée par des esprits bienfaisants ; elle trouvera la paix au foyer, l'allégresse au dehors, le contentement partout ; elle chante encore aujourd'hui même, sur les tombeaux de ceux qu'elle a aimés, son monologue dithyrambique à la vie universelle.

Des études historiques, faites ainsi que nous venons de le voir, devaient porter bien peu de fruits. La chanoinesse, pensant mieux réussir que le maître d'histoire,

(1) Anne-Catherine, religieuse augustine au couvent d'Agnetenberg, près Dulmen, morte le 9 février 1824. Elle croyait avoir assisté à la passion de Notre-Seigneur, et était marquée à la poitrine, aux mains et aux pieds, des saints stigmates.

conduit son élève, un moment docile, sur le terrain de la philosophie; mais presque aussitôt elle a lieu de s'en repentir : ces nouvelles études causent d'affreux ravages dans un esprit si mal préparé. L'histoire n'avait fait qu'ennuyer Bettina et irriter en elle l'amour de la nature : le sybaritisme de son intelligence fuyait instinctivement toute contrainte; mais l'étude de la philosophie jette un trouble épouvantable dans son cerveau et y allume une fièvre mêlée de délire à laquelle elle est sur le point de succomber. Elle demeure quinze jours entiers presque sans connaissance. Le passage de ses lettres à Goethe où elle raconte, plusieurs années après, cet état en quelque sorte cataleptique, est un des plus curieux du livre.

« Aussitôt que je fermais les yeux, j'avais d'immenses et très-lucides visions. Je voyais le globe céleste ; il gravitait devant moi, et son mouvement était incommensurable, de sorte que je ne voyais pas ses bornes, mais j'avais le sentiment de sa forme sphérique. Le chœur des étoiles passait devant mes yeux sur un fond sombre; les astres se mouvaient en cadence comme des figures animées que je sentais être des esprits ; je voyais s'élever des édifices portés sur des colonnes derrière lesquelles les étoiles disparaissaient; les constellations s'abîmaient dans un océan de couleurs; des fleurs montaient et s'épanouissaient à la surface; des ombres lointaines et dorées les abritaient contre une lumière supérieure et trop éclatante. Ainsi, dans ce monde intérieur, une apparition succédait à l'autre. En même temps, mon oreille entendait un doux bruissement ; peu à peu, ce bruissement devenait un son qui grandissait et augmentait de puissance à mesure que j'écoutais; je me réjouissais, car ce son perçu par l'ouïe fortifiait l'âme. Dès que j'ouvrais les yeux, tout s'anéantissait, tout était muet, et je ne me sentais pas troublée ; seulement je ne pouvais distinguer le monde appelé *réel,* dans lequel les autres hommes prétendent se sentir vivre, de ce monde des sons ou de la fantaisie ; je ne savais quelle était la veille ni quel était le rêve, et je finissais par croire de plus en plus que je ne faisais que rêver la vie réelle. Aujourd'hui encore je demeure incertaine, et ce doute me restera durant des années. »

Mlle de Günderode, apprenant la maladie de Bettina, accourt auprès d'elle; elle la regarde avec effroi, croyant sans doute apercevoir des signes de folie sur son visage. Lorsque enfin elle la voit guérie et reprenant le cours ordinaire de ses pensées, elle lui interdit à tout jamais les études abstraites et les spéculations philosophiques. Le frère espère encore que cette imagination vagabonde est une force créatrice qui n'a pas conscience d'elle-même et qui n'a pas su trouver sa forme ; Clément Brentano croit à sa sœur un *énorme talent;* il voudrait qu'elle écrivît en vers ; l'art, selon lui, devra être le dernier mot de la destinée de Bettina ; il reproche à Caroline de la laisser errer à l'aventure et s'évaporer à tout vent : « Les cailloux du chemin, dit-il dans sa fraternelle indignation, doivent s'émouvoir de pitié en la voyant ainsi passer oisive et distraite. » Mais la chonoinesse est plus clairvoyante : « Ta pensée n'agit pas au-dedans de toi, écrit elle à Bettina avec une sagacité bien rare dans un si jeune esprit, elle s'abandonne passive aux choses du dehors et s'évapore comme un brouillard ; tu n'es pas née pour agir et sentir humainement, et pourtant tu es toujours disposée à t'unir à tout, à vouloir t'emparer de tout. Auprès de toi, Icare serait un jeune homme plein de prudence, de réflexion et de jugement, car, du moins, c'était avec des ailes qu'il tentait de fendre l'océan de lumière ; mais toi, tu n'emploies pas tes pieds pour marcher, ton intelligence pour comprendre, ta mémoire pour comparer, et l'expérience ne te sert point à conclure. Tu ne peux pas être poëte parce que tu es ce que les poëtes

appellent *poétique*. Il faut une volonté pour donner une forme à la matière, elle ne se crée pas seule. » — Bettina, du reste, ne se fait elle-même aucune illusion. Elle peint ainsi son impuissance : « Toute cette vie, ce frémissement et ce bouillonnement intérieurs passent sans rien produire et renaîtront peut-être en moi de mille manières sans laisser aucune trace. » Ailleurs encore elle compare ses idées à des papillons sur des fleurs ; « ils fuient, dit-elle, dès qu'elle essaie de les retenir. »

Cependant, délivrée de l'histoire et de la philosophie, Bettina se jette de nouveau, et avec plus d'ivresse, au sein de la nature. Elle prélude, elle improvise sur tous les incidents vrais ou imaginaires de sa vie ; elle poétise toutes ses impressions, tous les battements de son cœur. Tantôt elle raconte son premier remords lorsqu'il lui arrive de tuer au vol un pauvre oiseau qu'elle enterre avec larmes sous sa fenêtre ; tantôt elle gémit sur les beaux peupliers du jardin de sa grand'mère abattus en son absence, et ses lamentations, vagues et harmonieuses, ont je ne sais quoi d'entraînant dans leur obscurité même :

« Arbres qui m'abritez, votre verdure ombreuse se reflète dans mon âme, et du haut de vos cimes je regarde au loin, émue de désir.

» Le jour fuit, et ma pensée épie la réponse que peut-être une brise messagère lui apporte de toi, ô nature !

» O toi que j'invoque ! pourquoi ne me réponds tu pas ? Toujours également splendide ! toute vivante !

» Seigneur ! Seigneur ! ta création me donne frissonnement sur frissonnement !

» Voici que le char du tonnerre descend ; les monts retentissent ; l'atmosphère est remplie de bruits, de souffles, de parfums. — Où courez-vous, nuées ? Brumes, où allez-vous toutes ? — Pourquoi suis-je ? pourquoi m'attirer sur ton sein, ô nature, puisque ce qui émane de tes profondeurs ne m'apaise pas plus que les eaux qui s'échappent de ton sein ne désaltèrent la montagne ?

» Je t'entends, ô tonnerre, passer lentement sur les monts pendant le jour paisible, et ton écho retentissant vibre dans les cordes de mon âme ; elle tremble, mon âme, et ne peut soupirer.

» Joie et espoir, vous m'avez souvent bercée comme les cimes frémissantes ; vous me sembliez éternels naguère, comme l'est aujourd'hui, pour moi, le jour morne et désolé.

» Voici que les nuées s'entr'ouvrent, éclatent sous ta force, ô tonnerre sauveur ! et la terre se désaltère. Et tes foudres, où vont-elles ? Et vous respirez de nouveau, ombrages qui m'abritez !

» Et je veux revivre avec vous tous, arbres qui buvez les eaux bénies du ciel et qui frissonnez au vent, pleins d'une nouvelle allégresse. »

Quelquefois, et au plus fort de ses ravissements, l'inspiration s'élève et grandit en elle au point qu'elle semble véritablement une pythonisse sur son trépied, et qu'on a pu, en se laissant gagner par la contagion de son délire, la considérer comme une prêtresse extatique de la nature, comme une sibylle du panthéisme, comme la sainte Thérèse du *Dieu-univers*. Nous citerons encore ce passage éloquent où, s'adressant à Mlle de Gunderode, elle lui dit : « Sens-tu cela aussi ? Être heureuse rien que parce que tu respires, quand tu marches librement sous le ciel et que tu vois l'éther incommensurable au-dessus de toi, que tu l'aspires par tous les pores, que tu as avec lui des affinités si intimes que toute vie coule en toi par lui ! — Ah ! comment cherchons-nous encore un objet à aimer ? — Être bercé, ému, nourri,

animé par la vie universelle, tantôt reposant sur son sein, tantôt emporté sur ses ailes, n'est-ce pas là l'amour? La vie entière n'est-elle pas amour ? Et tu demandes qui tu pourrais aimer? Aime donc la vie qui t'aime, qui te pénètre, qui, éternellement puissante, t'attire à elle, de qui toutes les félicités émanent. Pourquoi donc faudrait-il que ce soit précisément quelqu'un ou quelque chose à qui tu t'abandonnes? Reçois tout ce qui te plaît comme une parole tendre, comme une caresse de la vie elle-même; attache-toi avec enthousiasme à la vie qui t'anime. — Que tu vives, c'est la preuve de l'ardent amour de la vie pour toi. Elle seule est le but de l'amour; elle anime ce qui existe, ce qu'elle chérit. Et toute créature vit de l'amour, de la vie elle-même. »

Ces élans lyriques, ces transports d'un esprit exalté, ne remplissent pas seuls néanmoins les lettres de Bettina. Heureusement pour nous, qui avons peine à respirer dans ces nuages chargés d'électricité, elle en redescend parfois; elle égaie de mille récits piquants, d'anecdotes malicieuses, de traits railleurs, de silhouettes fines et caractéristiques, les pages inintelligibles où elle vient de tracer le *credo* d'une religion nouvelle, et où elle effleure déjà ces extravagantes théories musicales auxquelles Goethe plus tard aura tant de peine à se convertir (1). Il y a plaisir à lui entendre conter une lecture du roman de *Delphine, la plus absurde chose qu'elle ait jamais ouïe,* chez le banquier Maurice Bethmann, à qui elle déclare qu'elle n'y saurait tenir, qu'elle va quitter Francfort et n'y reviendra qu'après lecture faite du chef-d'œuvre en cinq volumes. Elle se représente très-drôlement, pendant toute cette lecture, occupée à faire de son mouchoir une poupée qui provoque le rire et distrait les plus attentifs. Le riche, galant et spirituel banquier reparaît, au reste, fort souvent sous sa plume. Elle compare l'impression qu'elle reçoit de ses flatteries délicates au pollen embaumé des calices qu'une tiède brise lui jetterait à la face. Elle confesse même de petites faiblesses à son endroit; au retour d'une fête champêtre, elle est seule avec lui dans un élégant équipage qui fend, à la lueur mouvante des torches enflammées, les ténèbres de la forêt; elle s'abandonne tout entière à l'enivrement de la course rapide, de l'air vif des heures qui précèdent l'aube, et du doux langage que murmure à son oreille un jeune et beau cavalier. Elle lui fait don d'une écharpe qu'il promet de placer à son chevet pour continuer les délicieux rêves du bal. On pourrait la croire absorbée, tout au moins profondément émue; mais non : en rentrant seule chez sa grand'mère, elle voit sur le pas de sa porte un beau jardinier qu'elle a souvent aidé dans ses travaux d'horticulture, ou, pour parler sa langue, avec qui *elle a partagé le service du temple,* et elle lui jette en passant, avec le plus tendre sourire, la guirlande de cinéraires qui ornait ses cheveux pendant la fête.

Est-ce duplicité? Est-ce coquetterie? En aucune façon; nous ne le pensons pas du moins. Sa grave amie ne l'en accuse pas une seule fois. Goethe, plus tard, ne fera que sourire à une foule de traits analogues qu'elle lui contera naïvement. Bien que cela doive paraître peu croyable à nos lecteurs, et surtout à nos lectrices, nous oserons affirmer qu'il ne faut voir dans tout cela que les formes diverses d'un

(1) Bettina est revenue sur ces étranges théories dans sa correspondance avec Goethe, qui ne sut jamais voir. comme elle, dans la *septième diminuée un médiateur entre le monde sensible et le monde des esprits, un sauveur qui s'est fait chair pour délivrer la chair.* Elle dit aussi quelque part : « La musique est incompréhensible, donc la musique est Dieu. » Ceci est un échantillon de la logique de Bettina.

seul et même sentiment, l'expression irréfléchie du besoin que Bettina éprouve de se répandre au dehors, de rendre hommage à tout ce qui est beau. C'est une sorte de charité poétique, sans retour sur elle-même, bien différente de la coquetterie ; car, et sa vie entière est là pour le prouver, toute souffrance lui est chère et sacrée autant et plus que toute beauté, et nous verrons l'instinct de son cœur généreux l'entraîner partout où gémit une douleur. Tantôt ce sera vers un pauvre poete, devenu fou, qui ne lui est connu que par ses œuvres (1), tantôt vers les israelites opprimés que Goethe dédaigne, tantôt dans les montagnes du Tyrol où l'on meurt pour la patrie, tantôt enfin dans les greniers du Vogtland (2), où sa présence seule tarit les pleurs et apaise les cœurs irrités.

Un autre trait saillant de l'esprit de Bettina, révélé presqu'à chaque page de sa correspondance, c'est le dégoût, on pourrait dire la haine, de tout ce qui est science, raison, logique. Elle répugne à étudier quoi que ce soit, de peur de porter atteinte à la spontanéité de son inspiration, de peur d'élever une barrière entre elle et son démon familier, et de lui rendre plus difficile l'accès de son cerveau. Le sentiment intime est tout pour elle ; les moindres objections tirées de l'expérience la mettent en fureur ; elle ne les conçoit pas, elle ne veut écouter d'autres conseils que ceux des étoiles, elle n'admet de morale que celle qui découle du principe de la liberté illimitée, — de droit, que celui que donne une volonté forte ; elle croit fermement qu'en *voulant bien on ressusciterait un mort*, et demande si *le génie n'est pas la vertu*. Rien de plus divertissant que les railleries perpétuelles qu'elle fait pleuvoir sur l'esprit *philistin* (3). Elle représente les philistins comme enveloppant la société tout entière d'un vaste filet dont chaque maille est un préjugé. Cette comparaison nous a fait plus d'une fois sourire ; il nous a été impossible de ne pas nous figurer Bettina comme un petit animal cabalistique, comme une souris rongeuse dont les dents s'essaient incessamment à détruire le fatal réseau ; mais, par malheur, les mailles sont fortes et résistantes, ses dents s'y ébrèchent en vain. Impatiente, elle va, elle vient le long de l'immense filet, entame un nœud, puis l'autre, quitte et reprend la besogne, et rien ne cède, et rien ne bouge sous son activité inutile.

Vers la fin de la correspondance avec M[lle] de Günderode, la teinte générale s'obscurcit, quelques ombres s'étendent. Une figure sérieuse apparaît et commande le respect. C'est la grand'mère de Bettina, la belle Sophie Laroche, jadis aimée et chantée par Wieland, âgée alors de quatre-vingts ans, retirée à Offenbach, où elle semble prendre un dernier plaisir aux excentricités de sa petite-fille bien-aimée. Elle a pleuré en silence la destruction de ses beaux peupliers, et le chagrin violent qu'en a ressenti Bettina appelle toute sa confiance. Bettina trace d'elle un portrait

(1) Holderlin, poëte et écrivain d'une grande élévation d'idées et de sentiment, mort à Tubingen, après quarante ans d'une folie morne. Schiller lui porta un tendre intérêt. Il avait été camarade d'études de Schelling et de Hegel.

(2) Le Vogtland est le quartier le plus misérable de Berlin.

(3) On sait que ce mot, d'origine universitaire, est passé de l'argot des étudiants dans la langue générale ; beaucoup d'écrivains ont employé en vers et en prose le mot *philistin* et tous ses dérivés, *philisterei*, *philisterös*, etc., et il est aujourd'hui complétement vulgarisé. Ce mot flétrissait, dans la pensée des étudiants, tout ce qui n'était pas eux, considérés comme le peuple élu des libres penseurs et des esprits forts ; il signifie habituellement un honnête diseur de lieux communs, un individu lié par tous les fils du préjugé, et qui n'oserait avoir une opinion ni une fantaisie non autorisée par la coutume.

majestueux. Elle nous la montre avec ses boucles de cheveux argentées, dans sa robe de gros de Tours à longue taille et à queue traînante, si pleine de dignité, d'un si grand air, que tout ce qui l'entoure semble commun auprès d'elle. Chaque soir, elles se promènent ensemble dans le jardin, où l'aïeule ne saurait souffrir le moindre désordre. Il faut que Bettina aille, d'arbuste en arbuste, de branche en branche, couper les fleurs et les feuilles flétries ; elle-même, attentive, soigneuse, s'occupe à redresser les tiges trop inclinées, à séparer ou à rejoindre les jeunes rameaux, donnant ainsi à la jeune fille une leçon détournée et muette sur l'œuvre de la vie. Elle chérit tendrement toute cette vie végétale ; elle parle aux branches indisciplinées : Où donc vas-tu ainsi ? s'écrie-t-elle en les liant l'une à l'autre avec de petits brins de soie écarlate. Elle ne veut pas qu'aucune reste en souffrance ; il faut que *toutes puissent boire et manger à l'aise,* dit-elle. Bettina lui fait observer que, dans ses joies naïves, elle semble un enfant qui verrait toute chose pour la première fois. « Qu'ai-je donc à faire ? lui répond-elle avec une simplicité grave et douce ; qu'ai-je à faire, que de redevenir enfant ? Maintenant que toutes les fleurs de ma jeunesse sont flétries, que les feuilles tombent, que mon existence en ce monde est achevée autant qu'il m'a été donné de l'achever selon les desseins de Dieu, il faut que l'esprit se prépare à germer dans une existence nouvelle. »

Cependant la tristesse des lettres va croissant ; la correspondance se ralentit du côté de Mlle de Günderode ; Bettina lui fait des reproches, et la chanoinesse s'excuse à peine. Mlle Brentano s'abandonne alors à de tristes pressentiments ; elle écrit à son amie : « Je n'ai jamais pu souffrir tes discours sur la vie et la mort, quoique je sache que ton âme plane au-dessus des nuages qui projettent leur ombre à tes pieds... Tu as raison en toutes choses ; mais un sentiment douloureux me pénètre : il est plus fort que tout ce que tu me dis de grand sur toi-même, plus fort que les conseils sacrés que tu me donnes. L'ami qui va partir pour un pays lointain parle ainsi au jour des adieux. Tes lettres précédentes n'étaient point ainsi, elles entraient dans le libre jeu de mes pensées ; maintenant tu es sur la hauteur, tu promènes ton regard tout alentour, et tu commandes comme si tu allais me quitter. Ce qui m'afflige, c'est de te voir distinguer et séparer si facilement nos deux voies, prendre pour tienne la voie d'épines, et me dire que je n'ai à m'inquiéter de rien, que je suis dans la terre de lait et de miel. »

Ces impressions douloureuses, ces premières ombres de la mort aperçues, terminent les deux volumes de la correspondance avec Mlle de Günderode. Le suicide est raconté dans les lettres à Goethe ; nous ne séparerons pas ce récit de l'histoire, dont il forme le dénoûment, car, selon nous, cette première affection, c'est la vie de Bettina tout entière, qui se montre dès les premières années ce qu'elle sera toujours : vide d'événements et pourtant bizarre, tranquille à la surface, mais tourmentée sans relâche d'aspirations vagues et de désirs indéfinis.

« J'ignorais, dit Bettina, quelles étaient ses relations en dehors de moi ; elle m'en avait toujours dit fort peu de chose. Elle m'avait parlé une fois de Daub de Heidelberg, et aussi de Creutzer, mais j'ignorais si l'un des deux lui était plus cher que l'autre. Un jour, elle vint gaiement à ma rencontre et me dit : « Hier, j'ai causé avec un chirurgien ; il m'a dit qu'il était très-aisé de se tuer. » Elle ouvrit vivement sa robe, et me montra la place sous son beau sein ; son œil étincelait de joie. Je la considérai avec stupeur ; pour la première fois, je me sentis épouvantée. Je m'écriai : — Et que ferai-je donc quand tu seras morte ? « Oh ! me dit-elle, jusque-là ma mort te sera devenue indifférente ; nous ne serons plus aussi liées ; alors je me

serai brouillée avec toi. » Je me tournai vers la fenêtre pour cacher mes pleurs et les battements de mon cœur irrité ; elle s'était tournée vers l'autre fenêtre et gardait le silence. Je l'apercevais à demi : son œil était levé vers le ciel, mais le rayon en était brisé, comme si toute la flamme se fût repliée à l'intérieur. Après que je l'eus considérée un instant, je ne pus me contenir davantage; j'éclatai en sanglots, je me jetai à son cou, je l'entraînai violemment sur un fauteuil; puis, m'asseyant sur ses genoux, je pleurai à chaudes larmes, je l'embrassai, je lui arrachai sa robe, je baisai la place où elle avait dit qu'on frappait le cœur, et je la priai avec larmes d'avoir pitié de moi. Je me jetai encore à son cou, et je couvris de baisers ses mains. Elles étaient froides et tremblantes; ses lèvres remuaient convulsivement. Elle était glacée, immobile, pâle comme la mort, et ne pouvait élever la voix. Elle murmura : « Bettina, ne me brise pas le cœur... » Je la pris par la main et la conduisis au jardin, sous la treille; j'arrachai les jeunes pousses, et, les jetant devant elle, je les foulai aux pieds en lui disant : Vois, c'est ainsi que tu traites notre amitié. Je lui montrai les oiseaux sur les branches, et j'ajoutai que jusqu'ici nous avions vécu ensemble, en jouant, mais toujours fidèles l'une à l'autre. — Tu peux bien compter sur moi, lui dis-je; il n'y a pas d'heure du jour, de la nuit, où, si tu me fais savoir ta volonté, j'aie un seul instant d'hésitation. Viens devant mes fenêtres et appelle-moi à minuit, et je te suis, sans plus de préparatifs, jusqu'au bout du monde. Comment peux-tu trahir un pareil dévouement? — Je la regardai; elle était interdite et baissa la tête. Nous demeurâmes longtemps silencieuses. — Günderode, lui dis-je, lorsque ce sera sérieux, avertis-moi. — Elle fit un signe d'assentiment. »

Les deux amies se séparent. Mlle de Günderode va dans le Rhingau, d'où elle écrit à peine. Bettina se rend à Marburg, chez sa sœur. Elle y rencontre le professeur Creutzer, dont elle devient jalouse, parce qu'il semble afficher des droits à l'affection de Caroline. Elle ne cache pas son aversion pour lui, et finit par éclater en paroles injurieuses. Deux mois se passent sans qu'elle obtienne de réponse aux nombreuses lettres qu'elle écrit à la chanoinesse. Enfin, revenue à Francfort, elle court au chapitre, entr'ouvre la porte bien connue, et demande timidement si elle peut entrer. Mlle de Günderode la regarde d'abord avec froideur, puis se détourne et garde le silence. « Günderode, s'écrie Bettina, un mot seulement, et je suis dans tes bras. — Non, dit-elle, ne viens pas plus près, va-t'en; il faut nous séparer. — Que veux-tu dire? — Je veux dire que nous nous sommes trompées, reprend la chanoinesse, et que nous ne sommes pas faites l'une pour l'autre. » Bettina, atterrée, désespérée, rentre chez elle, appelle sa sœur Méline, et la supplie d'aller au chapitre pour obtenir de Caroline qu'elle puisse lui parler une minute, une seule minute. Méline n'obtient rien; elle revient en pleurant dire à Bettina que tout est fini, que son amie ne l'aime plus.

« Un moment, s'écrie Bettina, je crus que la douleur allait m'écraser; mais bientôt je sentis que j'étais encore debout. Eh bien! pensai-je, si le sort ne veut pas me favoriser, jouons à la balle avec lui. Je me montrai gaie, rieuse; mais je passais les nuits à sangloter. » Deux jours après, elle entre chez la conseillère de Goethe, et va droit à elle : « Je viens de perdre une amie, lui dit-elle, dans la personne de la chanoinesse de Günderode; il faut que vous la remplaciez. — Essayons, » répond la conseillère, et dès ce moment un nouveau fil se noue dans la vie de la capricieuse enfant, un nouvel élément est offert à ces bouillonnements de jeunesse, à ces élans d'enthousiasme, qui sont l'existence même de Bettina, et que la plus vive

douleur ne saurait un instant suspendre. Bientôt son frère l'emmène dans le Rhingau. Arrivés à Geisenheim, elle entend conter par une servante la fin tragique d'une jeune dame qui vient de se noyer dans le fleuve. « C'est Günderode, » s'écrie-t-elle, et elle ne se trompait pas. « Le lendemain de bon matin, dit Bettina, nous continuâmes notre voyage. Franz avait ordonné au batelier de se tenir vers l'autre rive, pour éviter de passer trop près de la place fatale; mais Fritz Schlosser était là, et le paysan qui avait trouvé Caroline montrait l'endroit où la tête reposait, où étaient ses pieds, et le gazon où elle était étendue. Le batelier rama involontairement de ce côté. Franz, hors de lui, me répétait dans le bateau tout ce qu'il pouvait entendre à distance du récit du paysan. Il me fallut écouter les épouvantables fragments de cette histoire : la robe rouge délacée, et le poignard qui m'était bien connu, et le mouchoir rempli de pierres autour du cou, et la large blessure; mais je ne pleurai pas, je me tus... et je regardai devant moi. Le Rhin superbe s'étendait au loin avec ses îles d'émeraude; et je voyais les rivières qui accouraient de tous côtés et s'unissaient à lui, et les villes riches et paisibles sur ses bords, et les coteaux fertiles : je me demandai si le temps apaiserait en moi le sentiment de la perte que j'avais faite. Alors je pris la résolution de rassembler toutes mes forces et de m'élancer au delà de mon malheur, car il me semblait indigne de moi de témoigner un désespoir que je pourrais maîtriser un jour. »

Le chagrin n'a pas longtemps prise sur des natures comme celle de Bettina. L'âme chrétienne, quand la douleur l'éprouve, s'arrache aux choses de la terre, et embrasse, humble et résignée, la croix de Jésus ; mais les âmes que domine le sentiment de la vie universelle (nous dirions le sentiment *panthéistique*, si ce néologisme ambitieux n'effrayait pas les oreilles délicates), celles qui, avec Bettina, aiment l'existence pour le seul bonheur d'exister, celles-là repoussent de toutes leurs forces la pensée de la douleur et de la destruction. Elles se jettent d'un mouvement plus impétueux au dehors quand elles se sentent atteintes au dedans, et voudraient, si cela dépendait d'elles, pousser le flot de la vie, afin qu'il recouvrît au plus vite la tombe importune qui fait obstacle et les avertit du néant. Ainsi Bettina, déjà préoccupée depuis toute une année de ce colosse de l'intelligence, de ce poëte olympien que l'Allemagne entière déifiait alors par son culte comme par son blasphème, Bettina, un instant arrêtée dans son essor par le brisement douloureux de sa première affection, retrouve bientôt auprès de la vieille mère de Goethe tout son enthousiasme et toutes ses joies. Chaque jour, elle vient s'asseoir aux pieds de la vénérable matrone, et la prend pour confidente des élans de son cœur et de son esprit vers le dieu absent.

Dans un ouvrage plein de talent, mais trop empreint de partialité, Börne a dit de Mme d'Arnim, dont l'ignorance était un titre à sa sympathie, car il considérait les fautes d'orthographe comme *la fleur de l'amabilité féminine*, que Bettina s'était toujours sentie attirée vers les lieux élevés; qu'elle avait aimé passionnément à grimper, à escalader les murs, les arbres, les tours, et que, par suite du même instinct, elle avait voulu aussi grimper tout au haut de l'intelligence de Goethe, pour plonger de là son regard dans des horizons sans limites. La conseillère ne prit probablement pas plus au sérieux l'amour de Bettina pour son fils, car elle encouragea sans aucun scrupule cette *schwärmerei* (1), dont les conséquences pos-

(1) La *schwärmerei* est une rêverie chronique, une folie grave et raisonneuse, autorisée et en quelque sorte consacrée en Allemagne par les plus illustres exemples.

sibles eussent alarmé tout autre qu'elle. Elle supposait, elle espérait d'ailleurs, et tout se tut devant cet espoir maternel, que l'imagination de Bettina, jeune, vive, désordonnée, que son esprit pétulant qui ne respectait rien, seraient pour le poëte déjà vieilli un agréable sujet d'étude, ou tout au moins un délassement nouveau. Elle essaya bien un peu, comme l'avait fait Mlle de Günderode, de tempérer la fougue de cette imagination sans contre-poids, de retenir ce feu d'artifice qui, suivant sa propre expression, *éblouit plus qu'il n'éclaire;* mais, voyant que la passion de Bettina débordait, elle finit, quand celle-ci lui dit dans son beau langage imagé : « Je suis semblable à un vaisseau dont la voile est gonflée et qui est retenu à l'ancre sur la rive étrangère, » par lui permettre de partir et d'aller trouver à Weimar l'objet encore inconnu de cette passion chimérique.

C'était une singulière personne que la conseillère de Goethe. On ignore si sa jeunesse avait connu les affections vives; mais depuis bien longtemps déjà, à l'époque dont nous parlons, elle était entrée dans son caractère de mère, et cette Romaine dépaysée, cette Cornélie francfortoise, ne se considérait plus elle-même et ne considérait tout autre individu que dans ses rapports avec son fils immortel. *Je suis la mère de Goethe,* dit-elle à Mme de Staël dans leur rencontre chez Mme Bethmann. *Appelle-moi ta mère,* écrit-elle encore à Bettina, *c'est le nom qui comprend à lui seul toutes mes félicités.* Son existence était tout à la fois modeste et solennelle, officielle et retirée; ses revenus étaient fort modiques, mais ses toilettes toujours pompeuses : elle aimait à se montrer en grande tenue, dans son vêtement de soie couleur de feu garni de dentelle, les joues couvertes d'un doigt de rouge, et la tête chargée d'un magnifique édifice de boucles poudrées. Souvent visitée par de hauts personnages, souvent mandée chez des reines ou des princesses, ces visites ne lui causaient aucun émoi et servaient seulement de prétexte aux interminables histoires qu'elle contait avec verve et bonheur, et qui tenaient ses voisins bouche béante, oreille tendue, pendant des heures entières, assis en cercle autour de son fauteuil. Elle entrait au théâtre comme chez elle, avertissait les acteurs de sa présence, applaudissait d'autorité et à pleines mains, comme si elle eût voulu qu'on *l'entendît à Weimar;* et quand *madame* la reine de Prusse la fait mander à Darmstadt, elle s'endort sans façon dans le salon d'attente, au grand ébahissement des courtisans indignés. Son seul amour, son seul culte, nous le répétons, c'est ce fils qu'elle a eu l'honneur de mettre au monde; elle se mire dans sa création, et toute sa personne révèle le sentiment d'un repos glorieux comme celui d'un autre septième jour.

Forte de l'assentiment de la conseillère et munie d'une lettre de Wieland, l'ami de sa grand'mère Laroche, Bettina vole à Weimar. Elle-même raconte à la conseillère sa première entrevue avec Goethe en des termes tels qu'aucun lecteur français ne pourrait y voir autre chose que l'aveu peu voilé d'un abandon complet de sa personne aussi bien que de son cœur; mais le lecteur allemand, plus compétent en matière de *schwärmerei,* n'en a pas jugé ainsi, et nous nous rangeons volontiers à son opinion. « Je montai l'escalier; il y avait le long du mur des statues en plâtre; elles commandent le silence. Tout est charmant, mais solennel. Dans les appartements règne la plus grande simplicité, mais une simplicité si engageante!... La porte s'ouvrit, et il parut, solennel et grave, et me regarda fixement. J'étendis les bras vers lui, je crois; bientôt je n'eus plus conscience de rien; Goethe me reçut sur son cœur. « Pauvre enfant, vous ai-je effrayée? » telles furent les premières paroles avec lesquelles sa voix m'entra dans le cœur; il me conduisit dans sa

chambre, et m'assit sur le sopha vis-à-vis de lui. Nous demeurâmes tous deux muets; enfin il rompit le silence : — Vous avez vu dans le journal que nous venons de faire une grande perte par la mort de la duchesse Amélie? — Hélas! lui dis-je, je ne lis pas les journaux. — Vraiment! j'avais cru que tout ce qui se passait à Weimar vous intéressait. — Non; rien ne m'intéresse que vous, et je suis trop impatiente pour feuilleter des journaux. — Vous êtes une aimable enfant. (Longue pause.) — Moi clouée sur ce fatal sopha et pleine d'angoisses; vous savez qu'il m'est impossible de rester assise, en personne bien élevée. Hélas! mère, est-il possible de se trahir ainsi? Je dis tout à coup : — Je ne saurais rester sur ce sopha, et je sautai en l'air. — Eh bien! dit-il, faites à votre gré. — Alors je volai dans ses bras; il m'attira sur ses genoux et me pressa contre son cœur; tout fut silence, tout s'anéantit. Je n'avais pas dormi depuis longtemps; des années s'étaient écoulées dans le désir. Je m'endormis sur sa poitrine, et quand je m'éveillai, *une nouvelle vie était commencée.* »

Les dates et les faits même des deux livres de Bettina ont été fortement controversés. Le philologue Creutzer et d'autres personnes dignes de foi ont démontré maint anachronisme, mainte erreur palpable, dans les récits de Mme d'Arnim. La conseillère de Goethe et Mlle de Günderode la plaisantent souvent sur son peu de véracité, et généralement aujourd'hui sa réputation sous ce rapport est plus que compromise. L'erreur principale, et volontaire selon toute apparence, de Bettina, est celle qui, en diminuant son âge et en ajoutant aux années de Goethe, établit entre eux une disproportion telle qu'elle excuse, ou du moins atténue, la liberté de certains tableaux et la hardiesse passionnée de certaines expressions. Cependant, si l'on se dit que Mlle Brentano n'avait pas moins de dix-sept ans lors de sa première visite à Weimar en 1808, et que Goethe n'en avait pas plus de cinquante-trois, les choses changent d'aspect : les limites, évidemment posées par Goethe et non par Bettina dans ces rapports étranges, sont encore beaucoup trop éloignées de la bienséance pour qu'il soit possible d'approuver l'étalage qu'a fait l'auteur des sentiments de la femme, et la célébrité convoitée et achetée au prix de si intimes révélations.

Cette liaison d'ailleurs ne fut jamais pour Goethe une chose pleinement consentie. Les visites de Bettina lui étaient importunes; il aimait ses lettres parce qu'il y trouvait la matière de très-beaux vers, mais sa conversation désordonnée le fatiguait et sa personne ne lui était point agréable. Il finit par s'en exprimer ouvertement devant sa femme, jalouse, comme on peut le croire, de Mlle Brentano, et peu soucieuse de la voir en tiers sous le toit conjugal. Mme Goethe n'attendit pas longtemps pour entamer une querelle dans laquelle Bettina, irascible et emportée, ne ménagea rien; au plus fort de son courroux, elle osa appeler Mme la conseillère, qui avait le malheur d'être courte, grasse et rouge, *une saucisse enragée.* Le poëte fut pris pour juge entre les deux femmes. Il demanda à Bettina de se sacrifier à la paix du ménage, et la congédia poliment en lui laissant un vague espoir d'avenir qui ne se réalisa point. Ce fut très-peu de temps après que Mlle Brentano épousa M. d'Arnim, écrivain distingué de l'école romantique, ami intime de son frère Clément, avec qui il avait fait, sous le titre du *Cor enchanté (das Wunderhorn),* une publication de chants populaires. M. d'Arnim était un homme d'un très-beau visage et d'un caractère aimable. Il avait avec Bettina des affinités d'esprit qui ne se sont peut-être jamais rencontrées à ce point entre deux individus unis par le sort. Le monde surnaturel lui était plus familier que le monde réel; dans son penchant à

un naturalisme mystique, il regardait les phénomènes sensibles comme des symboles, des figures de l'absolu, au sein duquel il vivait plongé dans une sorte d'ivresse tranquille. Supérieur à Bettina par le don de la création, il avait pourtant aussi une grande peine à tracer des contours, et se laissait facilement égarer par l'amour du bizarre. On conçoit que les manières insolites de Bettina, ses allures cavalières et ses inconséquences, ne devaient pas le frapper beaucoup. Il vivait au-dessous et au-dessus de la région où se passent ces choses, qui étaient comme non avenues à ses yeux. M. et Mme d'Arnim vécurent tendrement ensemble pendant de longues années (1). La correspondance avec Goethe avait cessé; mais M. d'Arnim ne s'en fût point inquiété si elle eût continué, car il conduisit lui-même sa femme à Weimar, dans l'espoir de ramener le cœur du grand poëte à des sentiments meilleurs. Ce fut en vain : Goethe demeura inflexible ; les tentatives ultérieures de Bettina n'eurent aucun succès, ses lettres restèrent sans réponse, et la dernière fois qu'elle vint à Weimar, dans l'année 1826, le ministre refusa brusquement de l'admettre en sa présence. En 1831, M. d'Arnim mourut d'un coup d'apoplexie. Goethe cessa de vivre deux ans plus tard.

Les deux volumes intitulés *Correspondance de Goethe avec un enfant* sont assez connus en France pour que nous n'y insistions pas beaucoup ; ce sont de riches improvisations, mais monotones dans leur continuité, sur la nature, sur la liberté de l'esprit, sur l'amour, des invocations à Goethe et des retours de Bettina sur elle-même, pleins d'une humilité exagérée. « Tu es immensément bon, dit-elle à Goethe, de *supporter* mon amour qui me rend heureuse par-dessus tout. » Et ailleurs : « Il faut que tu aies une haute opinion de moi pour *exprimer en ma présence* des sentiments et des pensées si rares. » Il ne faudrait pas chercher dans la fermentation perpétuelle de ces lettres ce que l'on aime surtout à retrouver dans ces femmes privilégiées que leur destin a fait chérir d'un homme supérieur : l'image d'un vaste et haut esprit dans un cœur limpide et profond, quelque chose comme le spectacle du Mont-Blanc reflété dans le lac de Chède. Ainsi que nous le disions plus haut, Goethe ne répond aux brûlantes effusions de Bettina par aucun épanchement ; il n'y a de sa part aucune intimité réelle, aucune confiance (2). De loin en loin, il lui adresse un billet laconique, qui n'est guère autre chose qu'un accusé de réception ou un encouragement à continuer sa correspondance, dont il pourra, dit-il, tirer parti. Aussi, nonobstant une ténacité rare et certes sans exemple dans

(1) Mme d'Arnim a presque toujours vécu à Berlin depuis son mariage ; elle a eu un grand nombre d'enfants, et a mis en pratique pour leur éducation son unique principe : celui de la liberté illimitée. On doit dire que jusqu'ici ce principe a porté les meilleurs fruits. Ses fils ont fait d'excellentes études ; ses deux filles aînées sont des modèles accomplis d'amabilité et de grâce. La troisième, âgée de onze à douze ans, ravissante et poétique créature, semble seule devoir perpétuer l'esprit capricieux et lutin des Brentano.

(2) Goethe a été très-sérieusement attaqué dans la presse allemande pour n'avoir pas aimé Mlle Brentano. Nous n'entreprendrons pas de le justifier ici d'une chose qui ne demande, en vérité, aucune apologie. Nous ferons seulement observer que Bettina semble avoir été prédestinée aux amours malheureux. Mlle de Günderode, sa première amie, rompt brusquement avec elle, et ne craint pas de la jeter dans le désespoir par sa mort volontaire. Goethe, après l'avoir abreuvée d'humiliations, finit par l'éconduire, et le plus grand amour de Bettina, l'amour de la nature, n'est pas non plus payé de retour. La nature a été pour elle une marâtre ; elle lui a refusé le seul don que rien ne remplace aux yeux d'une femme : elle ne lui a pas donné la beauté.

l'histoire du cœur, cette correspondance commencée dans toute la fougue, l'éclat, la véhémence et la certitude enflammés de la jeunesse, vient finir en un chant de désespoir dont on n'a pas assez remarqué, ce nous semble, la triste beauté.

20 octobre 1821.

« C'est à toi que je veux parler, non pas à celui qui m'a repoussée, qui n'a pas voulu voir mes pleurs, et qui, dans son avarice, n'a ni bénédiction ni malédiction pour moi : ma pensée s'éloigne de celui-là; c'est à toi, génie! créateur et préservateur du feu! à toi qui, de tes ailes puissantes, as souvent ranimé l'étincelle de la cendre éteinte, à toi qui voyais avec une secrète délectation la jeune source s'élancer en murmurant, et, se révoltant contre le rocher, se frayer un chemin jusqu'à la baie tranquille, jusqu'à tes pieds. Mes yeux dans tes yeux ! vie unique! Il n'est pas d'inspiration qui s'élève plus haut que toi, plus haut que le bonheur d'être vue de toi et de te contempler!

» Oui, le temps écoulé est maintenant un songe, l'éclair de l'inspiration a consumé rapidement ton vêtement terrestre, et je t'ai vu ce que tu étais, un fils de la beauté; maintenant, c'est un songe.

» Je m'étais offerte moi-même en sacrifice à tes pieds (mystère terrible et silencieux!), muette et cachée comme le germe dans son enveloppe. Il devait mûrir à ton soleil, au soleil de ton amour !

» Tous les torts involontaires, toutes les fautes, je voulais les avouer, je voulais en arracher le pardon de tes yeux, par mon regard chargé de larmes, par mon sourire; je voulais l'arracher de ta concience par l'ardeur de mon cœur que tu ne retrouveras plus. — Mais tout cela n'était qu'un songe!

» Dix ans de solitude se sont élevés sur mon âme, m'ont séparée de la source où je puisais la vie. Depuis ce temps, je ne me suis servie d'aucune parole; tout était anéanti, tout ce que j'avais pressenti, éprouvé. Voici quelle fut ma dernière pensée: un temps viendra où je renaîtrai, car, pour ce temps-ci, ils ont enterré mon esprit et enseveli mon cœur. — Ce temps à venir, ô mon ami! il plane au-dessus de moi comme le vent du désert qui enfouit dans le sable tant d'existences, et pas une voix ne m'éveillera, si ce n'est la tienne, et ceci, sera-ce encore un songe?

» Alors je demandais à Dieu cette unique grâce, que je pusse recevoir ton dernier soupir dans un baiser; j'aurais voulu toucher de mes lèvres ton âme s'envolant vers le ciel! — Temps écoulés, retournez-vous encore une fois vers moi au lointain horizon, car vous emportez l'image de ma jeunesse couverte de voiles épais. »

En cherchant à nous expliquer non pas le génie de Bettina (ce mot ne peut guère s'appliquer à la force singulière qui tourbillonne en elle), mais ce que les Allemands nommeraient avec justesse sa *génialité*, en essayant de nous rendre compte de ces riches germes demeurés stériles, de cet avortement perpétuel de la pensée, de cette énergique impuissance, de ce style tantôt touchant au sublime, tantôt lâche et trivial, il nous était venu à l'idée que Bettina devait être un artiste détourné par les circonstances de sa vocation véritable, un génie musical entravé peut-être, quelque Beethoven ignorant les lois de la musique, qui n'avait pu se servir de sa langue naturelle, et qui, au lieu de traduire sa pensée avec les sept notes de la gamme, s'était vu contraint de parler avec les vingt-quatre lettres de l'alphabet. De là venaient sans doute le tourment, l'angoisse, l'effort pénible, qui se font sentir dans

ses écrits. L'imagination de Bettina, pensions-nous, est captive ; c'est une princesse enchantée dont la syntaxe est la prison et dont la basse chiffrée eût été le libérateur. Cette hypothèse nous avait paru très-vraisemblable, et nous croyions de bonne foi avoir découvert la seule explication raisonnable des écrits de Mme d'Arnim, lorsque d'infortune il nous tomba entre les mains un cahier de *Lieder* mis en musique par Bettina (1). Des lettres de l'auteur nous prouvent en outre qu'elle accorde à ces compositions une importance extrême. Elle les a méditées longuement; elle les commente, elle les explique avec un sérieux qui a droit de surprendre. Elle ne semble pas douter de l'excellence de ses œuvres musicales. Il nous est impossible, nous l'avouons, d'être en cela de son avis ; ces malencontreuses mélodies ont détruit pour nous une illusion chère, et nous leur en gardons rancune. En les entendant, nous nous sommes écrié avec chagrin : Ainsi donc Mme d'Arnim sait les règles de la composition musicale ! Ainsi donc Bettina n'est point une musicienne condamnée à écrire en prose ! Ainsi donc rien ne l'a empêchée de devenir Beethoven, Weber ou Schubert, si telle eût été sa destinée ! Qu'est-ce donc que Mme d'Arnim ? Son troisième livre va nous l'apprendre. Elle est, ou du moins elle croit être un écrivain politique, un homme d'état, un philosophe réformateur.

Ce Livre appartient au roi; mais il appartient aussi au public, ce qui nous a permis de le lire et nous permet aujourd'hui d'en dire notre avis avec une sincérité entière. Dès le début, et sans autre préambule que cette phrase mise en vedette : *Madame la conseillère raconte,* nous tombons sur un long monologue de la conseillère de Goethe, ou plutôt de Bettina elle-même, qui s'identifie avec ce personnage respecté, afin sans doute de pouvoir s'abandonner plus impunément à toutes les audaces de son esprit armé en guerre. On dirait qu'effrayée à l'avance de ce qu'elle va dire, Mme d'Arnim voudrait tenir la critique à distance, lui imposer par le costume et le masque vénérable de la mère du grand poëte. Le prétexte de ce monologue est le récit d'une visite de Mme la conseillère à *madame la reine de Prusse;* mais, à travers le voile transparent de l'anachronisme et de la fiction, il est aisé de reconnaître Bettina, qui s'adresse personnellement à Frédéric-Guillaume IV. S'efforçant d'enflammer le roi pour la pensée dont elle est possédée, Mme d'Arnim le prépare insensiblement, dans ces premières pages, aux merveilleux conseils qui vont suivre. Le principe qu'elle pose tout d'abord est celui-ci : Le souverain n'a qu'un devoir : conquérir la liberté, non-seulement pour lui, mais pour son peuple. Or, qu'est-ce que la liberté? C'est la vérité. Comment arrive-t-on à la vérité ? Par la critique, c'est-à-dire en secouant résolument toutes les notions imposées, toutes les traditions sociales ou religieuses, en s'abandonnant sans réserve à l'instinct, en étant *soi* enfin, rien que soi, et, une fois parvenu à cet affranchissement suprême, en brisant les chaînes du peuple et en le dégageant de ses devoirs conventionnels. Le peuple, selon Bettina, c'est le corps, dont le souverain est l'âme ; il est donc indispensable que ce corps jouisse du plein exercice de sa force, si l'âme veut jouir elle-même de la plénitude de ses facultés. Cette image, étourdiment choisie par Mme d'Arnim pour exprimer le rapport des princes aux sujets, des gouvernants aux gouvernés, entraîne l'auteur à une énorme inconséquence qui détruit déjà, et sans aller plus loin, la valeur philosophique de tout l'ouvrage. Bettina, apôtre de la démocratie nouvelle, s'adresse au prince comme à l'élu de Dieu ; elle le supplie à genoux de vouloir bien communiquer à son peuple le souffle de vie. Reconnaissant

(1) Douze Mélodies sur des paroles de Goethe, dédiées à Spontini par Bettina d'Arnim.

ainsi le principe du droit divin et la légitimité de la puissance individuelle, elle exhorte le monarque à se montrer homme de génie ; elle l'invite à se faire le premier démagogue de l'Allemagne, et le presse tout simplement de se détruire lui-même en appelant ses sujets à la liberté et à l'égalité absolues. Mais prenons patience, nous ne sommes pas à bout de contradictions. Dans la seconde partie du premier volume, Mme la conseillère, ennuyée sans doute de parler seule, appelle, pour exciter sa verve, deux interlocuteurs, dont l'un, M. le curé, va prendre à tâche de soutenir les intérêts de l'église, tandis que l'autre, M. le bourgmestre, représentant en sa personne la classe entière des *philistins*, se chargera de défendre tant bien que mal la lettre de la loi écrite. Ces nouveaux personnages disputent sur un ton presque toujours burlesque et dans le pur dialecte francfortois avec Mme la conseillère, qui met en déroute, aux cris de *vive la liberté* et de *vive la fantaisie!* la masse compacte de leur érudition et de leur expérience. Elle en veut surtout au théologien, à qui elle verse abondamment du vin de Champagne, et lui démontre, en trinquant avec lui (*klirr, klirr*, écrit Mme d'Arnim pour indiquer la joyeuse rencontre des verres au fort de la dispute), que le plus insupportable de tous les jougs, c'est celui des croyances bibliques. Les sept jours de la création apparaissent à la conseillère comme le symbole de toutes les erreurs qui ont envahi le monde ; elle accuse les sept jours de tous les maux et de toutes les sottises du genre humain. Il va sans dire que Bettina, dans sa critique du dogme, ne part d'aucun principe et ne se place à aucun autre point de vue que celui de son propre caprice. Elle ne démontre rien ; elle affirme. Elle ne cherche pas à convaincre, mais à éblouir ses adversaires, et, pour mieux en venir à bout, elle leur jette à la face des poignées de poussière ramassée sur tous les chemins et dans tous les sentiers du XVIIIe siècle. Mme d'Arnim possède au suprême degré l'aplomb complaisant que donne l'ignorance des choses déjà dites ; elle répète donc et donne comme siennes de grossières railleries sur les mystères de la foi, dont le moindre tort est d'être devenues extrêmement banales. Tout lui est bon, rien ne répugne à son goût d'écolier ; les plaisanteries semblent lui plaire, la ravir, en raison même de ce qu'elles ont de brutal et de vulgaire. Lorsque Mme d'Arnim pense avoir détruit sous ses coups tout l'édifice de la théologie chrétienne, elle abandonne la Bible et se lance bride abattue à travers tous les systèmes du jour, qu'elle salue en passant du geste et de la voix. Toutes les idées qui s'agitent aujourd'hui dans le monde, le saint-simonisme et le fouriérisme, l'excellence des penchants, la possibilité pour l'homme d'acquérir des sens nouveaux dans un avenir de perfectibilité indéfinie, la justification ou plutôt la négation du mal, le droit de punir contesté à la société, le travail attrayant, et jusqu'à la notion hégélienne du *devenir*, tout cela apparaît et disparaît presque aussitôt à l'horizon de sa fantaisie.

Napoléon préoccupe aussi Mme d'Arnim, car elle est de nature ailée et bourdonnante : tout ce qui est lumière et flamme l'attire. L'appréciation qu'elle fait de l'empereur, son intention très-marquée de le présenter au roi de Prusse comme un exemple de ce qu'il doit faire et de ce qu'il doit éviter, nous paraissent assez curieuses pour que nous n'hésitions pas à citer ici les lignes enthousiastes qu'elle lui consacre. L'empereur a traversé Francfort ; Bettina l'a vu ; le regard de Napoléon a percé son âme de part en part. Elle pense qu'il faudrait l'avertir qu'il court à sa perte ; elle veut le suivre, s'attacher à ses pas, devenir son bon ange, le sauver. La conseillère n'est point de cet avis. L'humanité n'est pas mûre, pense-t-elle, pour les grandes choses que Napoléon devrait accomplir.... « C'est l'humanité qui

l'entraîne encore plus que son propre orgueil. Si ce qui l'entoure, si son temps avait en soi la grandeur, cette grandeur se serait nécessairement exprimée en lui. Non, il n'aurait pas pu saisir le mal, si la grandeur s'était montrée à lui avec puissance dans le miroir du monde..... Quand l'aigle-héros ne prend pas son vol au plus haut des airs, c'est parce que l'atmosphère est trop lourde, c'est parce que des nuages opaques répandent des vapeurs méphitiques et paralysent sa force. Il est nécessaire qu'un grand sentiment de personnalité et des sentiments libéraux dans les masses se rencontrent. Comment démontrer à une âme d'esclave que la liberté est en elle?.... Qu'il ne soit donc plus question de calomnier Napoléon, car nous portons la moitié de sa faute dans notre propre cœur. Il y a un juge au-dessus de lui moins sévère que nous, c'est sa propre conscience. Celle-là a un baume qu'elle répand sur chaque blessure, sur les rêves et les espoirs déçus de cet homme qui a terrassé les monstres de la révolution (les monstres de la révolution! ô Bettina, que sont devenus vos instincts démagogiques et vos rêves de liberté absolue?); mais aussi il voit plus clairement que personne combien son égoïsme et son ambition ont été peu raffinés, car un esprit plus grand que le sien lui aurait fait choisir un idéal supérieur à ce bonheur où sa grandeur morale a échoué et où sa grandeur politique échouera encore. Combien il se fût montré redoutable à toute l'Europe par d'austères vertus républicaines! avec quelle puissance morale il se montrerait à nous, et quelle riche moisson nous aurions vu mûrir en France, s'il avait semé de sa main ces vertus grandies en lui! »

Toute une moitié du second volume, sans qu'on sache trop pourquoi ni comment, est consacrée au détail circonstancié de quelques misères particulières. Ce sont des noms de pauvres, leur adresse, le nombre de leurs enfants, le triste relevé de leur dépense journalière : un registre de bureau de bienfaisance; et l'auteur ne propose d'autre moyen, pour guérir ces maux profonds d'une civilisation corrompue, que le remède, à coup sûr fort hasardé, de la liberté illimitée. Malheureusement cette liberté, dont elle nous donne un spécimen littéraire dans son livre, où rien ne s'enchaîne, rien ne se déduit, rien ne s'explique, n'est pas faite, ainsi entrevue, pour tenter beaucoup les esprits amoureux de beauté morale.

Quant à nous en particulier, confessons-le, il ne nous est resté qu'une impression pénible du livre socialiste de Mme d'Arnim. Autant nous avions été charmé, séduit, entraîné par la poésie lyrique et le caprice tout individuel de sa correspondance avec Mlle de Günderode, autant ce caprice s'attaquant aux idées qui décident du sort des peuples et cette poésie dégénérée en fièvre de métaphores (1) nous ont désagréablement affecté. Nous n'avions pas besoin de ce nouvel exemple pour déplorer la sottise maussade qui gagne de proche en proche parmi les femmes de ce temps-ci, et cette manie d'être *importantes* qui les étourdit, les aveugle et les fait choir en toute sorte de ridicules. La faiblesse et la frivolité de l'esprit féminin ne se trahissent jamais mieux que dans sa prétention à la doctrine et dans les produits avortés de ses savantes méditations; cherchez bien, vous trouverez toujours au fond de tout la coquetterie et la mode. La mode exerce sur les femmes un empire irrésistible; celles qui la dédaignent dans leurs ajustements la subissent avec une servilité d'autant plus grande dans le choix de leurs opinions. Les femmes se vêtissent de systèmes, se parent d'érudition et de philosophie; les taches

(1) Bettina dit quelque part, en personnifiant le soleil couchant : *Il se retire si doucement, que l'on n'entend pas le bruit de ses semelles à l'horizon.*

d'encre à leurs doigts ont le même sens que les perles à leur cou; elles posent des idées sur leur tête comme elles y poseraient une guirlande, et la publication d'un premier livre est pour elles aujourd'hui quelque chose d'analogue à ce qu'était naguère une présentation à la cour, exercée, répétée à l'avance sous la direction du maître de maintien et de grâces. Or, la mode est de nos jours aux systèmes humanitaires, aux grandes rénovations sociales et religieuses. Il est peu d'entre nous qui aient complétement échappé à la tentation de se mettre en campagne et de marcher à la conquête de quelque cité des béatitudes, de quelqu'une de ces Jérusalem impossibles, dont les murailles sont de brouillard et dont les citoyens sont des fantômes. Les femmes, on pouvait le prévoir, n'ont eu garde de rester en arrière; elles se sont hâtées de broder toute sorte de drapeaux à l'usage de toute sorte d'utopies; elles ont vaillamment combattu de la plume et de la voix, ici pour le phalanstère, là pour le dieu Enfantin, ailleurs pour le nouveau messie, qui ne peut manquer de naître d'un nouveau charpentier, ailleurs encore, qui le croirait? pour un néo-catholicisme inventé en des heures d'inquiet loisir, et dont Rome à bon droit fait justice.

L'une (pourquoi faut-il, hélas! qu'on soit contraint de se souvenir d'elle ici?), l'une attelle les divins papillons de sa fantaisie à la plus lourde des charrues philosophiques; elle enchaîne le beau génie de sa jeunesse et le condamne comme les réprouvés de Dante à marcher péniblement courbé sous un manteau de plomb. O Indiana! ô Valentine! ô Juliette! appelez donc à vous par son plus doux nom celle qui vous oublie; dites-lui que vous attendez vos sœurs; dites-lui que nos espérances attristées, mais constantes, les convient avec vous à une existence immortelle!

L'autre, en proie à quelque démon ambulant, s'en va de porte en porte, de maison en maison, triste commis-voyageur de l'avenir humanitaire, offrir aux âmes sensibles l'échantillon des félicités promises. Lui arrive-t-il de rencontrer quelques esprits récalcitrants, quelques cœurs obstinés dans la vieille routine : — Vous êtes catholique, s'écrie-t-elle alors, qu'à cela ne tienne, nous le sommes aussi; le catholicisme a du bon, nous le gardons, soyez tranquille. Seulement le diable nous déplaît, sa galanterie nous est suspecte; supprimons le diable, nous sommes d'accord. — Et si l'on vient à lui demander à quel chiffre environ répond ce *nous,* qui semble indiquer tout une communauté de fidèles, la femme humanitaire se redresse fièrement et vous dit d'un ton à rendre sage toute une maison de fous : — J'ai sept apôtres; c'est peu, j'en conviens, mais Jésus-Christ n'en a pas eu plus de douze. — La conclusion est claire : encore un peu de temps, d'argent et de paroles, et la femme humanitaire succède à Jésus-Christ dans l'empire des âmes et la domination du monde.

D'autres enfin, en trop grand nombre, et qu'il serait fastidieux d'énumérer ici, aristocrates ou démagogues, déistes, méthodistes, panthéistes, néo-chrétiennes ou néo-amazones, *mères de l'église* ou *mères des compagnons,* toutes, quel que soit le nom dont elles se nomment ou dont on les nomme, prêchent, enseignent, évangélisent, à toute heure, en toute occasion, et l'on chercherait en vain dans ce tapage insensé une parole saine et bienfaisante venue de la conscience ou d'un cœur vraiment ému. Toutes ces choses semblent dites, écrites et proclamées pour satisfaire je ne sais quelle dépravation de l'esprit; on y respire les miasmes de la vanité surexcitée. C'est encore du fard, ce sont des mouches et des paniers mille fois plus ridicules, à coup sûr, que ne l'était l'accoutrement fantasque de nos grand'mères.

Celui-là, du moins, ne masquait que le corps, tandis que le pédantisme des femmes philosophes défigure l'âme elle-même. La condamnation des femmes de ce temps-ci est tout entière, à nos yeux, dans un seul fait sensible à tous : elles ont tué la grâce en elles, elles l'ont écrasée sous une virilité d'emprunt, et, dans leur hâte à se donner des missions humanitaires, elles ont failli à leur mission véritable, elles ont forfait aux lois naturelles ; car la grâce, ce n'est pas seulement un attribut de l'être féminin, c'est le principe même de son existence, c'est le souffle de Dieu dans la femme, c'est le feu sacré dont elle est la gardienne et la prêtresse mystérieuse. Et qu'on ne pense pas ici que nous voulions amoindrir le rôle de la femme dans l'association humaine ; tout au contraire. Il y a une philosophie profonde dans le langage. Or, le mot de *grâce* ne s'y entend pas seulement de la délicatesse et de l'élégance des formes, il y prend souvent une signification plus haute. Selon l'acception religieuse, il exprime le don divin. L'action de grâces encore, c'est l'élan reconnaissant du cœur vers le bienfaiteur éternel ; faire grâce, c'est pardonner. Et toutes ces notions se retrouvent dans l'idée que nous concevons de la femme ; elle est sur la terre l'esprit de mansuétude et de pardon, elle est la prière qui s'élève au ciel, elle est l'inspiration qui en descend. Son intelligence, moins apte que celle de l'homme au travail de la pensée, est plus ouverte aux vérités intuitives : si elle est moins capable d'application aux affaires publiques et de cette domination sur la matière qui fait l'industrie et tout un côté de l'art, elle plane avec plus de liberté dans ces régions du sentiment où l'on entend d'ineffables échos des harmonies divines, et elle en rapporte dans son sourire, dans son regard et dans son langage, je ne sais quelle vertu apaisante et conciliatrice sans laquelle l'homme succomberait tôt ou tard, accablé sous le fardeau de la science et du travail.

Un nom cependant vient ici sur toutes les bouches, et ce nom paraît être la réfutation victorieuse de ce que nous venons de dire. Une femme, qui semble encore présente au milieu de nous, tant sa mémoire y est honorée, Mme de Staël, ne s'est pas bornée à l'étude des mystères du cœur. Elle a osé aborder les grands problèmes de la politique moderne ; elle a écrit, sur les événements, sur leurs causes et leurs conséquences, des pages d'une haute raison que nul ne lira jamais sans respect. Champion ardent de la liberté, elle l'a défendue sous le plus fascinateur des despotismes. Elle a lutté de tout son pouvoir pour ramener l'opinion incertaine aux grandeurs de la révolution française, et son talent n'a point failli à son courage, et son esprit ne s'est point égaré ; il a été s'éclaircissant, s'affermissant de plus en plus dans la sagesse. Mais, outre qu'il nous serait trop facile de conclure de cette exception glorieuse pour la vérité de nos assertions, qui ne voit, au premier coup d'œil, que le principe vital du talent de Mme de Staël, c'est le sentiment, c'est le cœur ? Ce n'est point assurément le futile amour-propre de se montrer homme dans ses opinions et sa vie qui l'entraîne hors de la voie commune. L'amour filial lui met la plume à la main, les exemples de la maison paternelle l'excitent et la soutiennent. La fille de M. Necker ne pouvait rester étrangère à la politique sans une insensibilité coupable, et cette première inspiration du cœur, ces premières impressions d'une enfance enthousiaste, développées par les plus salutaires influences, lui tracent le cercle où nulle autre peut-être après elle ne sera aussi naturellement introduite. Quel contraste avec nos modernes réformatrices, et combien le principe de la grâce est toujours là qui tempère tout et ramène à la mesure et à la simplicité !

Quel contraste surtout avec Mme d'Arnim, plus coupable qu'aucune autre de ce crime de lèse-grâce que nous leur reprochons à toutes ! Bien différente en cela de Mme de Staël, Bettina n'a jamais voulu mettre de frein ni à ses pensées ni à son langage. Au lieu de se *réconcilier avec ses contraires,* comme parle excellemment un spirituel moraliste, ce qui est le travail naturel des esprits sains, elle a été outrant et poussant à l'extrême tous ses défauts. Lorsqu'elle a vu que la curiosité et la mode s'attachaient à ses extravagances, elle s'y est complue, elle les a entassées à plaisir, elle en a bâti un piédestal à sa vanité. Aujourd'hui elle affecte de dédaigner tout ce qui lui manque, le bon sens, la réflexion et l'expérience ; mais à ces heures de solitude et de vérité auxquelles n'échappent point les plus fuyants esprits, elle regrette, nous en avons la certitude, tant de richesses imprudemment prodiguées. Une voix lui crie qu'en se précipitant, comme elle l'a fait, sans grâce et sans prudence, à travers toutes les idées et toutes les doctrines, elle a plus compromis qu'elle ne l'a servie la cause sainte de cette liberté qu'elle aime ; et sous l'éclat de sa célébrité d'un jour, elle reconnaît sans doute déjà qu'elle a passé étourdiment tout à côté d'une gloire durable, et qu'elle a failli au religieux accomplissement d'une belle destinée.

DANIEL STERN.

ESSAYISTS ANGLAIS.

II.

FRANCIS JEFFREY.

Contributions to the Edinburgh Review.[1]

Ceux qui, malgré la défaillance où sont tombées en ce moment les littératures européennes, reportent encore une pensée émue vers les jours glorieux qu'elles ont eus au commencement de ce siècle, ceux qui mesurent à l'étendue et à la vivacité de leurs regrets l'élan de leurs vœux, et qui fécondent leurs espérances avec leurs souvenirs, ne feront pas un accueil indifférent aux volumes que vient de publier Francis Jeffrey. Ces pages où le critique anglais a réuni les principaux morceaux de discussion politique, philosophique et littéraire qu'il a écrits pour la *Revue d'Édimbourg* durant une collaboration de près de quarante années, ces pages sont les bulletins d'une époque littéraire dont la publication qui les rassemble aujourd'hui marque la dernière heure. Et cette époque est celle qui, seulement dans la poésie, ouverte avec tant de vigueur par Cowper et par Burns, fut si richement dotée par Crabbe, Campbelle, Moore, Southey, Coleridge, Wordsworth, et reçut de Walter Scott et de Byron un lustre immortel.

Il n'y a pas, je pense, de témérité, si rapprochée qu'elle soit de nous, à placer l'ère de Walter Scott et de Byron parmi les grands âges de l'histoire des lettres. L'influence que M. Jeffrey y a exercée au nom d'un des intérêts les plus sérieux de la littérature recommande donc hautement les volumes que nous nous propo-

(1) *In four volumes. London*, 1844.

sons d'examiner. Peut-être ne fut-il jamais plus important qu'aujourd'hui de se bien rendre compte de la solidarité qui unit la prospérité des lettres à la force de l'esprit critique : il serait assurément difficile de trouver pour une étude si opportune des lumières plus précieuses que celles que nous apportent les *essais* de M. Jeffrey.

Lorsque le public distrait ou rebuté accueille les travaux littéraires par l'indifférence ou quelquefois par des engouements plus injurieux pour l'art que la brutalité naïve d'un mépris absolu, lorsque, sauf des exceptions bien rares, ceux d'entre les poëtes chez lesquels la lassitude ou le découragement n'a point éteint, je ne dis pas l'inspiration, mais l'activité productrice, semblent faire de leur mieux pour justifier les dédains du public, c'est un pressant devoir pour les intelligences élevées d'appliquer leur attention aux causes qui animent et entretiennent la vie littéraire dans les sociétés. L'indifférence commune, loin d'envahir les esprits de cet ordre, ne peut que redoubler en eux le souci des intérêts de la littérature. Il ne faudrait pas seulement qu'ils eussent réprimé les aspirations les plus puissantes et les plus douces que développe la culture intellectuelle, il faudrait qu'ils se fussent lâchement détournés des grandes ambitions, pour cesser de voir et d'aimer dans les lettres la splendeur qui multiplie et consacre ce souvenir perpétué de toutes les grandes choses qui s'appelle la gloire. Ces esprits succomberaient-ils plutôt sous les désappointements prodigués avec une libéralité si cruelle à la situation présente? Parce que le succès n'a pas couronné toutes les espérances conçues il y a vingt ans, parce que toutes les promesses n'ont pas été tenues, parce que bien des gloires ont vu se ternir leur éclat précoce et se sont flétries dans leur fleur, faut-il se punir soi-même par le découragement des fautes de la présomption? Faut-il délaisser désormais comme une préoccupation aussi stérile qu'importune l'étude des lois mystérieuses qui président à l'enfantement des âges littéraires? Si des siècles privilégiés élèvent des œuvres impérissables, si des époques déshéritées survivent à la ruine des édifices qu'elles avaient construits avec orgueil, la sagesse est-elle d'attendre dans une oisiveté insoucieuse l'impulsion de la main supérieure qui combine ces vicissitudes suivant un dessein inconnu? Faudrait-il donc se résigner aux décadences comme à des situations irrévocables et fatales? Au lieu d'exciter et de nourrir nos efforts par l'émulation des grands exemples, les œuvres de nos devanciers ne sauraient-elles plus nous commander l'admiration qu'en nous humiliant dans la conscience désespérée d'une incurable faiblesse?

Je comprends ces arrêts dans la bouche de ceux qui pensent sauver leur fierté en feignant de ne pas porter pour eux-mêmes le deuil de leurs ambitions déçues; mais, placés au-dessus de l'indifférence qui dédaigne parce qu'elle ignore, les esprits élevés ne sont pas moins protégés contre l'indifférence que le découragement inspire. Ils savent bien qu'il n'en est pas des sociétés comme des individus, que la Providence ne leur a pas avarement mesuré une seule jeunesse, une seule virilité; ils savent que, tant que les sociétés ont une raison d'être, c'est-à-dire tant qu'elles ont le besoin et la force d'agir, le travail assidu de l'imagination et de l'esprit sur la parole, qui est la forme la plus directe, l'expression continuelle et nécessaire de leur activité, ne peut être interrompu en elles. L'histoire des phases diverses à travers lesquelles les littératures se renouvellent et se transforment est, à cet égard, une leçon significative et une suffisante garantie pour l'avenir. Voyez la littérature anglaise; elle ne s'est pas absorbée dans le siècle qui l'ouvre et qui la domine de si haut. La spontanéité et la richesse d'inspiration dont les écrivains

de l'âge d'Élisabeth furent doués, toutes les qualités qui se sont une fois donné rendez-vous dans Shakspeare, ne semblent plus, il est vrai, pouvoir se produire encore avec la même exubérance de séve, avec une aussi riche variété de formes, avec la même fraîcheur de fleurs, de fruits et de parfums. Le travail de la poésie et des lettres n'est pas terminé cependant. A la littérature d'inspiration succède la littérature d'esprit, née des habitudes et des exigences que donnent au jugement l'étude des œuvres de l'antiquité et les mœurs raffinées d'une société polie. C'est du jugement surtout, qui a acquis dans la familiarité des anciens modèles et dans les agréments artificiels de la vie distinguée une finesse pénétrante, que cette littérature développe l'exercice et prépare les plaisirs. Aussi le choix et la parure de l'expression deviennent-ils son objet principal. Elle mesure avec dextérité la nuance et le relief du mot au ton et au trait de l'idée. Sous ses mains industrieuses, la phrase, comme un tissu docile aux intentions d'une coquetterie savante, dessine les contours les plus déliés de la pensée, et s'ajuste en plis élégants aux attitudes les plus délicates de l'esprit. Je ne compare pas les littératures de raffinement aux littératures d'inspiration spontanée : entre Dryden et Spenser, entre Pope et Shakspeare, entre l'aimable simplicité, l'ingénieux badinage d'Addison et la prose large, touffue et majestueuse de Jeremy Taylor, je ne voudrais pas exprimer une préférence qui fût une exclusion. N'est-ce pas d'ailleurs l'incontestable et suffisant mérite des littératures raffinées, de dresser pour ainsi la langue et d'assurer par d'habiles travaux la souveraineté définitive de l'esprit sur l'expression ? Sans doute elles s'épuisent dans l'excès de leurs tendances ; l'application exclusive à l'arrangement de la forme éteint à la longue l'imagination dans une imitation minutieuse et glacée, elle engendre je ne sais quelle puérile pusillanimité, quelle susceptibilité maladive, qui finissent par énerver et décolorer l'expression elle-même. Mais, effrayées de l'aridité que fait l'esprit dans la littérature, à force de s'éloigner du cœur, les natures généreuses franchissent un beau jour la distance et vont redemander la vie aux sources fécondes des émotions. C'est le moment d'un troisième âge littéraire, qui, joignant à la science expérimentée des formes la séve vivifiante des sentiments et la mâle hardiesse des idées, réunit les conditions désormais permanentes de la littérature dans les sociétés qui ont atteint à un certain degré de civilisation. L'invention spontanée peut y montrer encore la variété et la facilité merveilleuse de ses créations dans des organisations spécialement douées, comme Walter Scott par exemple : l'inspiration y éclot plus ordinairement sous le regard attentif et profond de la pensée, comme dans Cowper, et, aux deux extrémités de l'axe poétique, dans Crabbe et dans Byron. Il est évident que des horizons sans limites s'ouvrent à cette situation littéraire. Tandis que, durant les deux premières périodes, l'art n'avait guère exprimé que les sentiments simples et généraux, l'analyse des sentiments individuels et la peinture de leurs combinaisons infinies dans le mobile mécanisme de la vie sociale lui fournissent maintenant des matériaux qui se renouvellent sans cesse. Dans la poésie lyrique et élégiaque et dans le roman, il apporte à l'exposition des sentiments, des passions et des caractères individuels l'attention studieuse qu'il avait mise durant la période précédente à éprouver le vocabulaire et à fixer les ressorts de la langue. Ce rajeunissement de la littérature par le retour de l'esprit vers le cœur fait en même temps refluer l'âme vers la nature ; en pénétrant la nature de son amour et de sa vie, le sentiment y multiplie ses vibrations en des échos vierges et sonores, et y trouve une variété inépuisable de formes et de couleurs, dont il peut emprunter les

beautés splendides ou suaves toutes les fois qu'il ne serait pas plus beau dans sa nudité simple.

Quoique cette triple évolution ne se soit pas accomplie partout sous la même forme, il ne serait pas difficile d'en signaler les principaux caractères chez tous les peuples modernes. Au degré de culture où elles sont parvenues, les nations européennes sont entrées dans cette troisième période où les éléments d'abord divisés de l'activité littéraire se rejoignent. Réunissant les conditions complètes du développement des littératures, cette situation est loin d'être de nature à en accélérer la décadence, à en précipiter la ruine; elle semblerait au contraire devoir les conduire à un degré plus élevé de puissance, de fécondité et de splendeur. Si l'inspiration s'arrête aujourd'hui, ce n'est donc pas que les sources qui l'abreuvent soient ou inconnues ou taries, ce n'est pas que la science des formes lui fasse défaut : la science des formes est une conquête toujours ouverte à l'étude laborieuse.

Il est certain qu'un grand mouvement poétique et littéraire ne se produit jamais par sa propre spontanéité; il est ordinairement la conséquence d'une émotion provoquée dans les esprits par des intérêts moraux ou politiques. Lorsque les esprits sont émus, lorsqu'une impulsion puissante les emporte et les soulève, toutes les séves de l'activité humaine s'échauffent et s'agitent. L'intelligence vit d'une vie plus haute, plus large, plus rapide; l'effervescence universelle communique alors à l'inspiration poétique l'élan, le courage, l'ambition, l'enthousiasme indispensables en littérature, comme partout, pour l'accomplissement des grandes œuvres. Il serait superflu d'en signaler des exemples : peut-être l'objet de ces pages m'autorise-t-il à rappeler ceux que présente le développement de la littérature anglaise; le premier âge de cette littérature suit le vaste ébranlement imprimé aux esprits par la réforme, il est contemporain des glorieuses prospérités du règne de la fille d'Anne de Boleyn. La littérature élégante et fine, spirituelle et sensée, du règne d'Anne, reflet brillant de la société aristocratique qui la protégeait pour la faire servir à ses desseins politiques, s'éteignit et disparut lorsque cette société lui retira son patronage. Et quels furent les faits précurseurs de la renaissance de la fin du XVIII[e] siècle? N'est-ce pas l'impulsion imprimée à la politique par le génie impétueux et altier de lord Chatham? N'est-ce pas cette fièvre d'entreprise que vint allumer au sein de la nation anglaise la merveilleuse extension donnée dans l'Inde à la puissance et aux richesses britanniques par Clive et Warren Hastings? N'est-ce pas le sentiment religieux réveillé par le pieux enthousiasme de Wesley, et les grandes luttes provoquées par les secousses répétées coup sur coup de la révolution américaine et de la révolution française?

L'inspiration poétique ne se mesure donc pas à elle-même ses périodes d'activité et de repos; il n'est au pouvoir d'aucune force humaine de susciter à volonté les circonstances qui l'animent et qui l'exaltent : le refroidissement et l'abaissement de l'inspiration littéraire sont la faute des temps plus que celle des hommes, cela est vrai ; mais les temps de ralentissement et de halte ont aussi leurs devoirs et leurs travaux. Ne faut-il pas s'y préparer à de nouveaux essors, y consolider les résultats antérieurement acquis, y perpétuer les traditions transmises, et si l'on n'y fait plus de nouvelles conquêtes, ne pas laisser entamer les anciennes?

Aussi le temps où l'invention s'alanguit dans l'art ne doit pas être perdu pour la réflexion ; la critique doit veiller plus que jamais lorsque l'inspiration sommeille. En effet, quand le poëte se retire, la société ne s'en va pas, le public reste. Or il y a entre le public et le poëte une intime solidarité, une étroite correspondance. On

le disait il y a longtemps ; il me semble que le mot est de La Bruyère : « S'il n'y a pas assez de bons écrivains, où sont ceux qui savent lire ? » et c'est précisément la tâche des critiques, déjà les représentants éminents du public vis-à-vis des inventeurs, de former, de discipliner, de protéger le goût du public en lui rendant compte des impressions que les œuvres d'art lui font éprouver, en lui apprenant à remonter jusqu'aux sources de ses émotions, en l'initiant à mille délicates beautés qui échappent à l'observation superficielle et pressée. En même temps qu'elle défend auprès du poëte l'intérêt des plaisirs intellectuels du public, la critique prépare ainsi un public au poëte. La mission de la critique n'est donc pas interrompue par les lassitudes de la création littéraire ; elle a alors à travailler pour le poëte futur. Aussi l'autorité critique remplit-elle ordinairement les interrègnes de la poésie. Je remarque que, dans l'intervalle qui sépare l'ère d'Anne de la renaissance de la fin du XVIIIe siècle, le plus grand nom littéraire est celui du critique Johnson, qui a été contemporain de Pope et qui a pu lire Cowper.

La nécessité d'élever le public à un niveau littéraire supérieur, afin de rehausser la littérature elle-même, est un des intérêts les plus importants d'une société civilisée ; mais un mouvement poétique suppose dans le public un courant d'activité et de sympathies auquel il s'associe et qui le soutient. Je n'ai pas de peine à comprendre, par exemple, les dernières ardeurs de vie littéraire que nous avons eues en France sous la restauration et au commencement de ce règne. Je vois, à ces époques, un public jeune que les grandes choses au milieu desquelles il s'était formé et auxquelles il travaillait lui-même provoquaient à de hautes ambitions, et que l'ambition faisait studieux et hardi. Les déplacements qu'opéra 1830, la perturbation qu'il apporta dans la stratégie des intérêts, rompirent déjà les rangs de ce public ; tant que durèrent les secousses à travers lesquelles s'est fondé l'ordre de choses actuel, il y eut cependant encore un mouvement littéraire, parce qu'il y avait encore je ne sais quel inquiet sentiment d'attente qui tisonnait un reste de feu sacré dans les esprits. Mais depuis que la consolidation de l'œuvre de 1830 a été assurée, que les ambitions désordonnées et sans but ont été refroidies, on a pu voir qu'il n'y avait plus en France de public assez nombreux, assez uni, assez actif, et il me semble que les artistes sérieux ont dû éprouver l'embarras cruel de ne plus savoir à qui s'adresser. Aussi, en ce moment où cette dispersion de l'auditoire ému et éclairé d'avant 1830 se fait si douloureusement regretter, je connais peu de questions aussi intéressantes que celles-ci : comment peut-on reformer en France un public littéraire ? Où faut-il en aller chercher les éléments ?

Ai-je besoin de dire que je ne désigne pas, par les mots de public littéraire, la foule, sur laquelle les œuvres d'art peuvent exercer des impressions plus ou moins vives, mais qui ne sont, pour ainsi dire, qu'instinctives ? que je ne parle que de la portion la moins nombreuse, de cette élite, de cette aristocratie du public, capable de jouir doublement de ses impressions, en les analysant et en rapportant ses émotions à leurs causes ? C'est un public de cette sorte qui s'associe à un mouvement littéraire, et qui en signe, pour ainsi dire, tout entier les grandes œuvres. Ainsi, à travers les inspirations politiques et la langue altière et profonde qui les exprime, si admirées dans Corneille, — à travers les dialogues d'Auguste et de Cinna, de Sertorius et de Pompée, vous entendez distinctement parler cette génération qui servit ou se disputa l'état au temps de Richelieu et du coadjuteur. La cour de Louis XIV vous explique également Racine, et l'intelligence de la littérature du XVIIIe siècle vous manque, si vous n'avez saisi dans les mémoires et dans les cor-

respondances de cette époque l'esprit de la société polie et des salons, où cette littérature se faisait et avait ses juges. Jusqu'à ce siècle donc, en France, la littérature a toujours trouvé son public naturel, le public de qualité dont je parle, dans l'aristocratie, active et mâle encore aux alentours de la fronde, éclairée ensuite des reflets de la majesté du grand roi, enfin corrompue et frivole, mais élégante et spirituelle, sous la régence et sous Louis XV.

J'appellerai encore un public de qualité celui qu'a eu le mouvement littéraire de la restauration. Le caractère élevé des intérêts qui se débattaient alors, le prestige attaché à ces causes qui s'appelaient autorité ou liberté, hiérarchie ou égalité, passé ou avenir, s'était communiqué à la tenue d'esprit de ceux qui prenaient part à la lutte. Aujourd'hui que tout s'est affaissé et dispersé, en fait de gouvernement littéraire, nous sommes en plein dans la brutale anarchie du suffrage universel; le public littéraire, cet auditoire d'élite où l'esprit doit être jugé par ses pairs, est envahi par la démocratie; ne sont-ce pas nos cinq cent mille lecteurs de romans-feuilletons qui font les scandaleux succès dont vous gémissez?

Mais dans l'état actuel de notre société, de quel côté, dans quelle direction faut-il chercher à rallier l'esprit critique et à former ainsi ce premier public ayant qualité pour apprécier? Là apparemment où le mouvement peut renaître et où se rencontrent les conditions premières de l'esprit critique : dans ces positions supérieures qui, suggérant le goût des succès de vanité, ou imposant la nécessité des succès d'ambition, obligent la pensée à appeler à son aide toutes les forces et toutes les séductions de la parole. Or ces conditions résultent ou de l'élégance et de la finesse déliée de mœurs distinguées, ou d'un mouvement imprimé aux esprits par de grands intérêts. Lorsque les délicates exigences que l'oisiveté développe au sein des sociétés aristocratiques disparaissent, attendu qu'il n'y a vraiment plus d'aristocratie oisive, c'est donc autour d'un grand intérêt, d'une puissante préoccupation, qu'il faut chercher ces conditions d'activité intellectuelle qui forment l'esprit critique et un public littéraire. Ai-je besoin d'indiquer l'intérêt, la préoccupation, qui dominent l'activité et les mœurs de notre société nouvelle? Oserai-je avouer qu'à mon avis, la littérature n'a pas de meilleure manière de travailler pour elle-même que de s'associer à l'esprit politique pour l'étendre, l'élever, le fortifier et l'orner, et qu'elle ne peut même se préparer une restauration glorieuse qu'en ranimant d'abord la littérature politique?

« Il y a en France trois sortes d'état, écrivait l'ingénieux auteur des *Lettres Persanes,* l'église, l'épée, la robe. Chacun a un mépris souverain pour les deux autres. Tel par exemple que l'on devrait mépriser parce qu'il est un sot, ne l'est souvent que parce qu'il est un homme de robe. » Malheureusement, il ne paraît pas que nous soyons guéris de ce travers. A la tournure qu'ont prise les choses, il semble qu'il faudrait peu de temps pour que la littérature et la politique en vinssent à avoir l'une pour l'autre un mépris souverain. Il y a des deux côtés une tendance peu courtoise à s'éconduire réciproquement. Ici le lettré est suspect de légèreté, de faiblesse d'esprit; là on se défie et on raille de l'homme politique comme d'une intelligence naturellement lourde, sans délicatesse, grossière. Que l'on ait souvent raison sur les hommes, je ne le conteste pas; mais que l'on se laisse entraîner à vouloir étendre aux choses cette jalousie étroite et quelque peu impertinente, qui finirait par déprimer à la fois la littérature et la politique, en affranchissant l'une de l'intervention du bon sens, en réduisant l'autre à je ne sais quelle

pratique inculte et barbare, là commence le travers maladroit contre lequel on ne saurait trop vivement protester.

Dans les pays libres, dans les pays où la souveraineté universelle est décidément dévolue à l'opinion, et où tous les genres de succès se disputent par devers l'opinion, où la parole est par conséquent le moyen de puissance le plus général et le plus grand, l'esprit littéraire et l'esprit politique, ne pouvant se passer l'un de l'autre, feraient mieux d'échanger l'estime que le dédain et de s'allier de bon cœur. Je demande l'alliance, et je m'empresse de délimiter ma pensée en déclarant que je veux moins que personne la confusion et les empiétements. Je goûte parfaitement en effet le mot épigrammatique de Louis XIV sur Racine et le marquis de Cavoie. Si, du temps de Versailles, le gentilhomme et le poëte, en s'efforçant, pour satisfaire une vanité puérile, d'échanger leurs distinctions naturelles, étaient conduits au ridicule par l'affectation, je ne crois pas davantage qu'il convienne à l'ode de se traduire en prose parlementaire du haut d'une tribune, et je suis loin d'inviter la plume qui vient de calculer une combinaison de douane à écrire une élégie ou un paysage. Je demande seulement à l'esprit littéraire de voir dans l'esprit politique un associé naturel, et de ne pas oublier, s'il tient à être apprécié à sa valeur, qu'il ne peut l'être dans notre société que grâce aux développements de l'esprit politique. Je ne lui demande que les aptitudes critiques : j'ai garde d'exiger de celui-ci les facultés créatrices; j'en attends la pénétration qui reconnaît les beautés de l'art, le goût qui les recherche et l'intelligence exercée qui se les assimile.

La culture de deux branches de la littérature qui appartiennent de plein droit à l'esprit politique, l'histoire et l'éloquence, doit nécessairement le préparer aux facultés critiques dont je parle. Lors même que les hommes qui veulent agir immédiatement sur le présent ne seraient pas forcés de demander à l'histoire la connaissance des grandes lois qui gouvernent le mouvement des sociétés, une tendance toute spontanée les porterait encore vers cette étude. La société naturelle de ces esprits d'élite n'est pas circonscrite par les limites de leur existence. L'élévation de leur nature fait des grands hommes des siècles passés leurs vrais contemporains. Quelque médiocres que puissent être les choses qui les environnent, comme ces esprits ne peuvent dominer le présent sans l'enthousiasme qui le dépasse, au-dessus du présent le passé leur ouvre une société supérieure qu'ils visitent souvent de la pensée et où ils nouent d'étroites liaisons; la fréquentation de ce monde qu'habite dans les monuments de la parole écrite tout ce qui a été illustre sur la terre, les soulevant par moments au-dessus des petitesses de la réalité, leur transmet avec des tressaillements sublimes une extraordinaire puissance. Tant que l'humanité subsistera, les intelligences actives, recherchant l'intimité des grands hommes dans les œuvres achevées où ils revivent encore, aimeront dans la langue littéraire le seul intermédiaire par lequel elles puissent communiquer avec eux.

L'usage de la parole comme moyen d'ascendant, l'éloquence politique, les lie plus fortement peut-être à la culture littéraire. Il ne s'agit ici ni d'un penchant désintéressé, ni d'un luxe de bel esprit, mais d'une nécessite impérieuse, la nécessité de connaître à fond tous les procédés par lesquels la parole peut, en allant de l'oreille au cœur des hommes, y remuer les sentiments et y déterminer les résolutions. J'accorderai sans peine que l'énumération des qualités que Cicéron exige, dans ses dialogues, de l'homme politique accompli des pays libres, n'est que l'ostentation orgueilleuse de celles qu'il possédait lui-même. Cependant, avant le vain-

queur de Catilina, l'ambition seule avait fait une nécessité aux hommes qui poursuivaient l'influence sur le public le moins cultivé, sur les masses, de s'initier aux ressources de l'expression par un laborieux apprentissage. Je ne dis rien d'Athènes; mais à Rome, où le peuple était bien loin des susceptibilités de l'atticisme, on connaît les études que firent les Gracchus sous les maîtres que Cornélie leur avait choisis parmi les plus célèbres de la Grèce, et on sait jusqu'où le plus jeune poussait le raffinement du dilettantisme oratoire.

Si l'on songe que toutes les branches de la littérature sont solidaires et se prêtent de mutuels secours, puisqu'elles veulent toutes la même chose, produire l'émotion, et par le même moyen, par la puissance de l'expression; si l'on songe encore que la principale affaire des hommes politiques est la connaissance profonde des intérêts et des sentiments humains qu'ils veulent conduire, il semble que personne ne doive être plus sensible qu'eux aux beautés des œuvres purement littéraires qui révèlent et agrandissent les ressources de la parole, il semble que la peinture des caractères et des passions ne puisse trouver des spectateurs plus curieux et des appréciateurs plus compétents. Il est donc aussi naturel aux hommes politiques de vivre dans la familiarité des poëtes qu'au poëte lui-même de fréquenter l'atelier du peintre ou du sculpteur. Aussi, je comprends l'attention intelligente que les hommes d'état distingués de l'Angleterre ont toujours prêtée à la littérature. Je ne suis pas surpris, en feuilletant les lettres précieuses que lord Chatham écrivait à son jeune neveu Grenville, de voir la connaissance intime et le goût sûr que ce grand homme y révèle des littératures classiques de l'antiquité et des temps modernes. Je ne suis pas surpris de voir Pitt, qui avait su déjà apprécier et récompenser le mérite du prosateur élégant et délicat qui a écrit *l'Homme de sentiment* et *Julia de Roubigné*, de voir Pitt, après la lecture du *Lai du dernier Ménestrel*, manifester à l'égard du jeune poëte des intentions que sa mort prématurée l'empêche de réaliser. Je comprends l'estime que faisaient Walter Scott et Byron des félicitations empressées de Canning. Et lorsque Fox, lassé de la longue impuissance de son opposition, cesse, en 1797, de prendre une part régulière aux débats du parlement, ce n'est pas moi qui trouverai étrange ou ridicule l'ardeur avec laquelle il se remet à l'étude des poëtes, et ce retour de fougue juvénile qui lui fait annoncer dans sa correspondance avec ses amis des projets tels que ceux-ci : la publication d'une édition de Dryden, une étude sur Euripide, et une défense de Racine et de la scène française.

Je ne crois pas que ces réflexions m'aient éloigné de l'objet de cette étude. M. Jeffrey, que Walter Scott et Byron et l'Angleterre avec eux ont proclamé le premier critique de ce siècle, représente précisément en effet l'esprit critique dans une société où la discussion des affaires politiques domine et règle tout le mouvement intellectuel. Dans les qualités sérieuses qui distinguent ses travaux, dans la nature du recueil auquel il a attaché son nom, dans le caractère général de sa vie, qu'un rôle littéraire rempli avec éclat n'a pu distraire des devoirs et des succès d'une profession active, on reconnaît l'influence indirecte de la vie politique : la vigoureuse portée qu'elle donne aux esprits, les habitudes laborieuses et la mâle tenue qu'elle leur inspire.

On sait que M. Jeffrey (je devrais dire lord Jeffrey, si je me conformais à l'usage anglais, puisqu'il occupe la place éminente de *lord-justice*, de juge de la cour de session d'Écosse), on sait que M. Jeffrey fut un des quatre ou cinq jeunes gens qui fondèrent en 1802 la *Revue d'Édimbourg*. La pensée de ce recueil vint au révérend

Sydney Smith, qui en a été assurément l'écrivain le plus spirituel et le plus vif. Il eut tout de suite pour associés M. Jeffrey, M. Brougham, M. Horner, qui s'acquit bientôt à la chambre des communes une autorité universellement reconnue dans les questions financières et commerciales, et qu'une mort prématurée empêcha seule d'arriver aux positions les plus considérables. Walter Scott y travailla pendant les premiers temps ; mais les tendances politiques de la *Revue d'Édimbourg* lui firent cesser sa collaboration. M. Sydney Smith ne fut à la tête de la redaction que pendant une année ; M. Jeffrey prit la direction du recueil en 1803 et ne la quitta qu'en 1829. Il en fut pendant toute cette période le rédacteur le plus assidu. Il y a tel numéro dans lequel j'ai compté jusqu'à quatre ou cinq articles de sa plume. Élu, en 1829, doyen de l'ordre des avocats d'Édimbourg, il ne crut pas pouvoir concilier la dignité qui venait de lui être conferée à l'unanimité par ses confrères avec la position de directeur d'un journal de parti, et il résigna ses fonctions d'*editor*. Il cessa aussi de prendre une part active à la rédaction : il n'a pas écrit depuis lors pour l'*Edinburgh Review* plus de quatre articles. Les positions élevées qu'il occupa bientôt après dans la magistrature durent naturellement ralentir sa collaboration. Édimbourg l'envoya en 1831 à la chambre des communes ; il fit partie de l'administration de lord Grey comme *lord-advocate* (procureur général) d'Écosse. Sa carrière parlementaire fut de courte durée. Une immense réputation d'écrivain l'avait devancé à la chambre des communes ; ses amis, ses compatriotes, témoins de ses succès au barreau d'Édimbourg, lui présageaient d'éclatants triomphes oratoires sur la première scène politique du royaume-uni. La curiosité, les grandes espérances qui s'attachaient à son début parlementaire lui furent nuisibles : quoique doué d'une extraordinaire facilité de parole, il n'obtint auprès de l'auditoire des communes qu'un succès d'estime, ce qui était un échec, comparé aux succès d'enthousiasme que les journaux écossais avaient promis. Je crois que M. Jeffrey commençait trop tard sa carrière parlementaire. Sur une assemblée composée comme la chambre des communes, c'est par une argumentation vive, mais familière, et dont il faut combiner d'ailleurs les évolutions rapides sous le feu des mobiles impressions de l'auditoire, que la parole acquiert un ascendant assuré. Or, la nature d'éloquence qui réussit le plus sur les assemblées politiques, ce talent de la discussion pratique, que les Anglais définissent d'un mot en donnant à ceux qui en sont doués le nom de *debater*, est rarement innée ; elle ne s'acquiert ordinairement que par l'habitude. De notre temps, il n'y a que lord Stanley qui soit né *debater*. Burke, le plus éloquent pamphletaire, le plus grand écrivain politique que l'Angleterre ait produit, ne l'a jamais été. Aussi faisait-il peu d'impression sur la chambre ; les bancs se dégarnissaient et l'on allait dîner lorsqu'il prenait la parole. Erskine échoua au parlement après de magnifiques succès au barreau. Fox devint un *debater* consommé ; mais pour arriver à cette supériorité, pendant les cinq premières années qu'il passa à la chambre, il se fit une loi (qu'il observa) de prendre la parole au moins une fois tous les soirs. M. Jeffrey ne fut pas tenté de commencer si tard ce difficile apprentissage. Maître du premier rang ailleurs, la région du second ordre ne pouvait lui convenir à la chambre des communes : il en sortit en 1835 pour prendre le poste de juge de la cour de session d'Écosse qu'il remplit aujourd'hui.

J'ai dit comment a fini la carrière active de M. Jeffrey avant de parler des circonstances qui en décidèrent la direction. Parmi celles-ci, je crois devoir compter en première ligne le caractère particulier de la ville où il est né, de la société au

milieu de laquelle il s'est formé. Édimbourg présentait, à la fin du XVIIIe siècle surtout, l'ensemble de conditions le plus propre à placer la jeunesse distinguée dans cet heureux milieu qui la provoque à développer les forces vives qui sont en elle, en même temps qu'elle lui apprend à les diriger et à les régler. Comme capitale de l'Écosse, cette ville était le siége des premières fonctions administratives et le séjour habituel de la haute aristocratie du pays. Par son université, elle attirait dans son sein les esprits les plus éminents dans les sciences, dans la philosophie et dans les lettres. Les deux aristocraties, celle de la naissance et de la fortune, et celle de l'intelligence, s'y rencontraient donc et s'y mêlaient avec une considération et un empressement mutuels. C'est à cette liaison du monde et des lettres que Hume et Robertson avaient formée au nom de celles-ci, que continuèrent Henri Mackenzie, les professeurs Fergusson, Dugald Stewart, Playfair, et plus tard Walter Scott, M. Jeffrey lui-même et d'autres hommes de mérite trop peu connus hors d'Angleterre pour que je les nomme ; c'est à cette liaison assurément que la société d'Édimbourg est redevable de la supériorité qu'elle a conservée sur les autres villes du royaume-uni. Édimbourg était même en meilleure position que Londres, pour que ce rapprochement du monde et des lettres portât ses fruits. Le retentissement de la politique s'y faisait suffisamment sentir pour y entretenir la virilité des esprits, mais non pour les étourdir de son tumulte ou les absorber dans la confuse mêlée de ses intrigues. On y était également à l'abri du grossier tapage de l'industrie et du commerce. La vie purement intellectuelle, la vie d'observation, de réflexion et de poésie, y trouvait ce repos, ce loisir, cet isolement des autres préoccupations, à la faveur desquels elle se déploie si volontiers. Au sein de cette société naturellement bien classée, on pouvait, dans la fréquentation assidue de cercles choisis, tirer des échanges intimes de la pensée ce renouvellement des forces de l'intelligence que les esprits supérieurs aiment et recherchent dans les rapports de cette nature. Ce caractère distingué de la société d'Édimbourg devait avoir une vive influence sur la jeunesse instruite de cette ville : il s'y reflétait en une généreuse ardeur pour les travaux d'imagination et de réflexion, en une active et féconde émulation de talent. De là ces *debating societies*, ces nombreuses associations de jeunes gens où l'on se réunissait pour se former aux discussions littéraires et politiques. Ce fut dans un cercle de ce genre que sir James Mackintosh rencontra notre Benjamin Constant, « Suisse de mœurs originales et de grand talent, » comme il dit dans son journal. Dans la plus remarquable de ces réunions, la *speculative society*, M. Jeffrey lia avec Walter Scott une étroite amitié. Ce que ces jeunes esprits gagnaient à ces exercices en étendue, en profondeur, en force et en souplesse, ils l'ont montré depuis. On peut dire que la *Revue d'Édimbourg* en est sortie ; la *debating society* est bien reconnaissable dans l'origine de ce recueil.

La *revue critique*, telle qu'elle fut fondée par MM. Sydney Smith et Jeffrey, est en effet la discussion vaste et approfondie et le gouvernement représentatif pour ainsi dire introduits dans la littérature. Une entreprise semblable ne pouvait être tentée que par des esprits façonnés par les mœurs politiques d'un pays libre ; elle devait bien l'être dans la situation nouvelle qui s'ouvrait à l'Angleterre au commencement de ce siècle. C'était l'époque où l'agitation imprimée aux idées depuis le ministère de lord Chatham commençait à avoir un retentissement large, profond, et qui ne devait plus s'arrêter, dans cette extension des classes moyennes, qui allait modifier la constitution de la société anglaise. Accrues, fortifiées, enrichies, remuées en tout sens par les progrès des intérêts industriels, que la guerre

combinée avec les inventions mécaniques provoquait alors, les classes moyennes, en entrant d'une manière plus sérieuse et plus suivie dans le mouvement politique, allaient porter sur toutes choses une plus curieuse activité de pensée. Il fallait faire l'éducation de ce nouveau public créé par un mouvement politique. Des esprits fortifiés eux-mêmes par l'activité politique s'en chargèrent et en étaient seuls capables; la *revue critique*, qui introduisait la division du travail et la discussion dans la sphère intellectuelle en ramenant tout aux intérêts présents, fut le moyen dont ils se servirent. S'ils sont arrivés à leurs fins, je le laisse dire à M. Jeffrey lui-même.

« La *Revue d'Édimbourg*, on le sait bien, écrit-il dans le court avertissement qui précède ses essais, visait haut dès le début; elle ne voulait pas se borner à l'humble tâche de prononcer sur le mérite littéraire des ouvrages qui se présentaient à elle; elle faisait profession d'approfondir les principes sur lesquels ses jugements devaient s'appuyer, et d'exposer des vues larges et originales sur les questions auxquelles ces ouvrages pouvaient se rapporter. En somme, je pense qu'il est aujourd'hui généralement admis qu'elle a atteint le but qu'elle se proposait. Des erreurs nombreuses, quelques grosses étourderies, ont pu être commises ; on s'est laissé entraîner à des excès par l'esprit de parti, par une présomptueuse confiance et une tendance trop vive au blâme. Malgré ces fautes, on accordera, je pense, que sur les grands objets que poursuit l'esprit humain, la *Revue d'Édimbourg* a réussi à familiariser le public avec des spéculations plus élevées, des vues plus profondes et plus étendues que celles auxquelles il était accoutumé; on accordera qu'elle a réussi à augmenter l'influence de cette sorte d'écrits périodiques, non-seulement dans ce pays, mais dans la plus grande partie de l'Europe, qu'elle a agrandi la capacité du public croissant auquel ces écrits s'adressent, et lui a donné un goût plus vif pour la forte nourriture qui lui était offerte alors pour la première fois. »

M. Jeffrey peut revendiquer avec un légitime orgueil la plus grande part de ce succès. Les quatre volumes qu'il vient de publier contiennent à peine le tiers de ce qu'il a écrit dans la *Revue d'Édimbourg ;* la diversité des travaux qui y sont reproduits suffit pour donner une prodigieuse idée de l'ampleur et de l'activité de son esprit. Il n'y a qu'à citer les divisions sous lesquelles il les a classés : littérature générale et biographie littéraire, — histoire et mémoires historiques, — poésie, — psychologie, métaphysique et jurisprudence, — romans et œuvres d'imagination en prose, — politique générale, — mélanges. On voit que M. Jeffrey a porté à peu près sur tout l'esprit critique et l'analyse. On voit sur quelle variété d'objets, dans une société à laquelle la discussion des intérêts politiques imprime un puissant mouvement, l'esprit critique exerce et nourrit ses forces. Je ne veux pas discuter le classement que M. Jeffrey a cru devoir faire de ses essais; je les examinerai dans un ordre plus simple et plus logique, distinguant les discussions purement littéraires de celles qui se rattachent à des intérêts moraux ou politiques, et des travaux qui intéressent purement la curiosité. Les essais de critique littéraire sont d'ailleurs ceux qui occupent la plus grande place dans ces volumes; ce sont également ceux qui ont le plus contribué à la renommée de l'auteur; ils doivent à ce titre attirer de préférence et d'abord notre attention.

La publication actuelle s'ouvre par un des articles les plus estimés de M. Jeffrey : une étude approfondie sur le goût et sur le beau. Un critique consciencieux et conséquent doit s'être mis scrupuleusement d'accord avec lui-même sur la portée et les droits de l'autorité dont il veut être l'organe, et avoir fixé un point solide

où il puisse attacher avec assurance le fil de ses déductions. Rechercher la nature du beau et du goût, c'était précisément soumettre à cette épreuve les fondements de la critique, puisque la prétention de la critique est d'être l'exercice le plus parfait de la faculté qui perçoit le beau. M. Jeffrey a rempli cette tâche avec la dextérité d'analyse et l'exactitude d'esprit qui distinguent les philosophes écossais, mais aussi avec une vigueur et un coloris de style que l'on n'est pas habitué à rencontrer chez les ingénieux psychologistes d'Édimbourg. Je n'indiquerai dans cette belle et longue dissertation que les idées qui peuvent faire comprendre les doctrines critiques de M. Jeffrey.

Définir philosophiquement le beau, c'est-à-dire la source de l'émotion poétique, n'est point un facile problème : il n'en est pas des sentiments qu'allument en nous les rayons du beau comme des impressions simples et immédiates qui nous arrivent par les sens, lesquelles se définissent elles-mêmes. Je parle du rouge, et j'explique la sensation que je désigne ainsi, je justifie le nom que je lui donne en montrant un objet rouge ; mais le beau n'est pas défini par lui-même, puisque tous les hommes ne sont pas d'accord sur les sentiments dont ils attribuent l'origine à la beauté, puisque, tandis que la lumière est lumière pour tous, ce qui est trouvé beau par les uns est loin souvent de paraître tel aux autres, et qu'on pourrait dire pour la beauté ce que Pascal disait de la justice : « Un méridien en décide. » Cette diversité d'opinions indique déjà que la beauté n'est pas une propriété réelle des objets, s'adressant en nous d'une manière uniforme à un sens spécial et distinct : il suffit, pour s'en convaincre, de songer en combien d'objets différents nous en voyons le caractère. Les propriétés réelles et constitutives des choses sont identiques dans chacune de celles auxquelles elles sont communes. Je dis que la neige est blanche, que le lis est blanc, et l'œil reconnaît, en effet, dans le lis et dans la neige la même propriété annoncée à l'esprit par le même mot. Il n'en est pas ainsi de la beauté. Dans un seul ordre, celui des formes, si je parle d'un beau vase, d'un bel arbre, d'une belle femme, où est, dans ces divers objets, le caractère identique qui détermine et révèle la beauté? Dans d'autres ordres encore, à quelle propriété commune et semblable reconnaissez-vous la beauté d'une belle fleur et d'une belle symphonie, d'un beau poëme et d'un beau payage? L'unité des sentiments qu'éveillent en nous des choses si différentes ne saurait donc être une propriété inhérente à ces choses : elle consiste en une sensation de plaisir que la présence de ces objets nous suggère; mais cette jouissance intérieure n'est pas un caractère suffisant pour déterminer la beauté, puisque nous n'appelons pas belles toutes les choses qui éveillent en nous des émotions agréables. Suivant M. Jeffrey, ce qui distinguerait la sensation du beau et l'émotion poétique, ce serait d'être le retentissement de plaisirs, d'émotions plus simples, antérieurement éprouvés. La beauté attribuée aux objets, au lieu de leur appartenir en propre, leur viendrait de sensations anciennes auxquelles ils demeureraient unis dans notre mémoire, soit qu'ils eussent été la cause immédiate de ces sensations, soit qu'ils leur eussent été indirectement et accidentellement associés : elle ne serait que le reflet de nos propres émotions ; les objets qui nous plaisent comme beaux ne feraient ainsi que nous rendre, dans des combinaisons nouvelles et à travers des faces prismatiques, ces affections que nous aurions autrefois déposées en eux, ces effluves, ces émanations, ces irradiations de l'âme humaine, dont nous les aurions, pour ainsi dire, pénétrés, imprégnés et colorés.

M. Jeffrey indique avec une sagacité délicate ces sentiments premiers, dont les

reflets nous attirent et nous charment dans la beauté, et il semble justifier complètement sa théorie en décrivant plusieurs des associations nécessaires ou accidentelles qui unissent ces sentiments aux objets. Ainsi, dans la beauté d'une jeune fille, ce n'est pas la combinaison de certaines formes, la réunion et l'harmonie de certaines couleurs en elles-mêmes que nous aimons : ce sont les qualités dont ces couleurs et ces formes sont pour nous l'expression si habituelle, que nous avons fini par les confondre avec elles ; c'est l'épanouissement et la plénitude de la vie, c'est la première et pure fraîcheur des sentiments. Vous ne verriez pas la beauté dans ces ravissants sourires, s'ils étaient le langage de la douleur, ou si la nature y eût fait éclater la méchanceté au lieu d'y faire luire l'innocence ; vous ne la verriez pas dans ces couleurs où fleurissent à la fois la jeunesse et la pureté, dans ces regards où vous lisez l'intelligence, la vivacité, la tendresse, s'ils n'eussent jamais peint que les ruines de la vie, les dégradations du vice, ou l'humiliante insensibilité de l'idiotisme. Il en est de même de la nature morte. M. Jeffrey, interrogeant la réflexion en présence de paysages divers qu'il reproduit avec une heureuse richesse de pinceau, montre aisément que nous ne sentons, que nous n'aimons dans les beautés de la nature que les jouissances ou les peines dont l'humanité l'a comme peuplée et animée. C'est ce qui explique la diversité que l'on observe dans les types du beau suivant les temps et les latitudes : la beauté n'étant déterminée que par l'union souvent variable qui existe entre nos sympathies et les circonstances extérieures qui y sont attachées par l'habitude et le souvenir, les types extérieurs de la beauté doivent varier avec ces circonstances. De là les caractères particuliers qui distinguent les différents goûts nationaux dans les arts ; c'est ainsi que les différences d'éducation et d'instruction modifient nos perceptions de la beauté : voilà pourquoi chaque homme a, suivant les circonstances de sa vie, des préférences de beauté et un goût personnel.

Je le répète, je ne fais qu'indiquer la pensée première de la théorie de M. Jeffrey, je ne peux le suivre dans les longs développements par lesquels il la justifie ; je ne la discuterai pas davantage, je n'examinerai pas si elle peut satisfaire ceux qui veulent suivre les racines de ce qu'ils appellent la philosophie de l'art jusque dans les plus subtiles origines métaphysiques, mais j'en accepte volontiers les conclusions : elles ont l'avantage de mettre fin à ces questions sur les règles absolues et invariables du goût, qui, comme le dit avec raison M. Jeffrey, ont été le prétexte de tant de débats impertinents. Si les choses ne sont pas belles en elles-mêmes, si elles ne sont belles qu'autant qu'elles servent à suggérer à l'âme les émotions qu'elle aime, il n'y a d'invariable dans la beauté que ce qui est invariable dans l'essence de notre nature, et l'indépendance des goûts est délivrée des entraves artificielles dans lesquelles d'étroits critiques avaient voulu la garrotter.

Ces larges idées sur les sources de l'émotion poétique ont permis à M. Jeffrey de conserver une libérale tolérance à l'égard des dissidences qui divisent les littératures des peuples européens. Cette tolérance n'était pas peu méritoire au commencement de ce siècle, avant que la révolution tentée par M. de Châteaubriand et M[me] de Staël dans notre littérature fût devenue un fait irrévocable et consacré. Bien peu d'esprits pouvaient alors comprendre parmi nous que des nations voisines, liées par des rapports quotidiens, arrivées au même degré de civilisation, nourries dans l'admiration et dans le respect des mêmes modèles antiques, suivissent en littérature des idées et des formes différentes. Ils ne voulaient expliquer ces divergences que par des infériorités naturelles, bien entendu qu'ils se réser-

vaient à eux-mêmes et à leur pays le monopole du goût irréprochable. Cette présomption, qui s'était montrée si insolente à l'égard de Shakspeare et de la littérature anglaise, n'arrachait à M. Jeffrey aucune représaille. C'était avec le sang-froid du bon sens qu'il lui répondait. Nous reconnaissons sans doute des fautes dans Shakspeare, disait-il dans un article sur la *Littérature* de Mme de Staël, et il n'en vaudrait que mieux, s'il ne les avait pas; mais il y a des choses que les Français appellent des fautes et que nous considérons délibérément, nous, comme des beautés. Je crains qu'ici la discussion ne puisse admettre d'arrangement, parce que je donne raison aux deux parties, si elles sont sincères; le goût est la faculté de jouir des œuvres poetiques; le meilleur goût est celui qui procure le plus de jouissances. Les Anglais qui, comprenant le français aussi bien que leur langue, préfèrent cependant Shakspeare à Racine, n'ont pas de justification plus complète et plus décisive à alléguer de leur préférence que de l'avouer modestement et fermement; ils n'ont qu'à déclarer que leurs mœurs, leurs études et leurs occupations leur font goûter, à la plus riche variété d'images, à la flexibilité supérieure de ton, à l'imitation plus étroite de la nature, à la succession plus rapide des incidents et aux élans plus véhéments de passion que l'on rencontre dans l'auteur anglais, un plaisir beaucoup plus grand qu'à l'immuable majesté, à la composition travaillée et à la poésie épigrammatique du poëte français. « Pour le goût de la nation anglaise, dit encore M. Jeffrey, je ne comprends pas qu'il soit besoin d'une autre apologie; et quoiqu'il pût être désirable qu'elle tombât d'accord avec ses voisins sur ce point aussi bien que sur beaucoup d'autres, je n'en sais aucun sur lequel leur dissidence entraîne moins d'inconvénients. » Au moment où M. Jeffrey écrivait ces lignes, à la fin de 1812, il ne prévoyait pas sans doute que ce dissentiment, qui lui paraissait avec raison le moins fâcheux, dût si tôt disparaître, et fût même le seul qui pût s'évanouir tout à fait.

Si les idées de M. Jeffrey sur la beauté poétique lui permettaient de comprendre la variété des goûts en littérature, elles ne le conduisaient pas cependant à ce scepticisme qui justifie tous les caprices, qui légitime toutes les boutades de la fantaisie. Suivant lui, le but du poëte doit être de procurer le plaisir poétique à un aussi grand nombre de personnes que possible, mais surtout à celles qui, par leur éducation et leur position, semblent être appelées à régler le jugement des autres. C'est par conséquent le devoir du poëte de rechercher ce qui plaît à ce public choisi, et de développer ses inventions dans les limites qui se peuvent déduire de cette recherche. Après avoir stipulé les droits de chacun et la liberté de conscience, pour ainsi dire, en littérature, M. Jeffrey, qui croit cependant qu'il y a un goût supérieur, un goût préférable, un bon goût, celui qui a les perceptions de beauté les plus puissantes et les plus nombreuses, et qui doit se rencontrer là où les affections dont le beau nous donne les reflets sont plus vives et plus exercées, M. Jeffrey place nécessairement ce bon goût sous la sauvegarde d'une aristocratie. Il aime mieux à cet égard peser les suffrages que les compter, et il émet formellement le doute, dans sa critique de *la Dame du Lac* de Walter Scott, que la poésie populaire soit communément la meilleure.

On a vu que, si M. Jeffrey accepte toutes les nationalités poétiques, ce n'est pas pour abdiquer le patriotisme littéraire : il porte aussi loin que possible la délicatesse et la fierté de ce patriotisme. Il y a pour lui un génie britannique, une muse tout anglaise, auxquels il réserve ses sympathies et son culte. C'est dans le mouvement littéraire qui précède les guerres civiles, dans l'âge que décorent les noms

de Shakspeare, Bacon, Spenser, Hooker, Sydney, Taylor, Barrow, Milton, Cudworth et Hobbes, que M. Jeffrey voit fleurir dans sa vigueur et dans sa richesse ce véritable génie anglais. « Ce sont des œuvres de géants, dit-il en parlant des ouvrages de ces auteurs, et de géants d'une même famille : forts, intrépides, originaux, un caractère de *pur sang (raciness)* anglais les distingue de tout ce que l'on a produit depuis conformément aux modèles en honneur en Europe. » — « Cette profusion de pensées brillantes, dit-il ailleurs, d'images neuves, d'expressions splendides, dont ils ornaient et illuminaient même les matières les plus obscures et les plus difficiles, n'a jamais été égalée dans aucun âge, dans aucun pays, et place leur imagination au niveau de leur robuste raison et de leur vaste intelligence. La plupart de ces écrivains furent poëtes dans le sens le plus élevé et le plus large du mot. Sans parler de ceux qui soumirent leur pensée à la mesure du vers, et se proposèrent pour but principal de plaire, je ne crains pas d'avancer qu'il y a dans chacun des in-folio de prose de Jeremy Taylor plus de belle fantaisie et d'images originales, plus de grandes pensées et d'expressions étincelantes, plus en un mot de ce qui est l'âme et le corps de la poésie, que dans toutes les odes et toutes les épopées qui ont été écrites depuis en Europe... On ne saurait avoir une juste idée des richesses de notre langue et de notre génie, si l'on ne s'est familiarisé avec les prosateurs et les poëtes de cette mémorable période. »

Cet essor du génie anglais fut interrompu par les guerres civiles. M. Jeffrey déplore et maudit l'invasion étrangère qui, à la restauration, l'arrêta et le proscrivit. Les Stuarts et leurs courtisans rapportèrent en Angleterre, avec les mœurs de la cour de Louis XIV, la poétique française. Plus spirituel, plus minutieusement attentif à sa toilette, portant une plus visible empreinte du travail de l'art, adopté, recommandé par la cour et le bon ton, le nouveau style s'imposa à l'Angleterre comme le style de l'Europe cultivée et le calque exact de celui de l'antiquité polie. M. Jeffrey ne méconnaît pas les services que put rendre l'école continentale : elle corrigea les grossièretés de la langue, elle en accrut la précision, elle en aiguisa le fil et la pointe, elle répandit sur toutes choses un ton de bon sens net et condensé ; mais il ne lui pardonne pas d'avoir acheté ces qualités au prix des charmes les plus attrayants de la muse anglaise, d'avoir transformé cette muse, autrefois si tendre dans sa fierté farouche, si amoureuse des champs et de la nature, se livrant dans sa naïveté à des entraînements si sublimes, révélant dans sa démarche inexpérimentée et fantasque de si éblouissantes beautés, en une grande dame prétentieuse et coquette, curieuse des ruses de l'esprit, oubliant les grands mouvements de la passion et de la fantaisie pour les minauderies du babillage mondain et les subtiles évolutions de l'ironie, mettant le fard et la mouche à sa phrase musquée, au lieu de rafraîchir et de purifier ses couleurs aux vives brises de l'inspiration. M. Jeffrey définit sa répugnance pour cette école, dont Pope a été le représentant le plus accompli, en l'appelant une poésie de ville, de grand monde et de vie purement littéraire *(of town life, high life and literary life)*, et il voit avec joie son règne finir au temps où les grandes affaires de l'Angleterre cessèrent de préoccuper l'aristocratie seule, lorsque l'esprit de la nation, l'esprit anglais, réveillé par de grands événements, répandit des courants de force et de vie dans toutes les artères de la littérature, lorsque Junius et Burke, du côté de la politique, rendirent à la prose des mouvements plus amples et plus vigoureux, une voix plus mâle et plus retentissante, lorsque Cowper brisa le réseau artificiel où l'école continentale avait emprisonné la poésie. M. Jeffrey ne ferme pas les yeux sur les défauts de Cowper ;

« mais, dit-il, il y avait quelque chose de si délicieusement rafraîchissant à voir des phrases et des images naturelles déployer encore leurs grâces libres, et balancer leurs cimes vierges dans les jardins enchantés de la poésie, qu'il ne fallait pas songer à se plaindre des erreurs de son goût. »

Ce ne serait pas, je crois, hasarder une interprétation inexacte du patriotisme littéraire de M. Jeffrey, que de dire qu'au fond il n'est autre chose que l'amour de la franchise et de la sincérité dans l'art. Ainsi, accorder la liberté à l'invention, mais lui imposer le devoir de faire admettre le mérite de ses créations par la partie du public dont le jugement et les sentiments sont le plus développés et le plus cultivés, et de ne pas trahir la vérité de l'expression que veulent la nature, le génie national et la langue, par un calque servile des goûts étrangers ou par des formules artificielles, tels sont les principes élémentaires de la critique de M. Jeffrey.

Les progrès qu'ont fait faire dans notre siècle à la critique les esprits éminents, distingués, ingénieux, qui s'y sont appliqués, y ont marqué deux écoles, deux manières, qui se complètent l'une l'autre par des qualités opposées. Dans celle que, avec sa justesse habituelle d'intuition, l'écrivain qui en est, ce me semble, le fondateur, rattachait à l'école hollandaise, la poésie domine. C'est la fantaisie présentant et agitant elle-même le miroir devant les effets de l'œuvre qu'elle a aperçus avec la vive et sûre pénétration de l'instinct. Elle a d'admirables facultés de sympathie pour s'identifier ainsi aux œuvres qu'elle veut montrer : vous diriez qu'elle les recompose elle-même, à la finesse avec laquelle elle s'est assimilé et vous révèle les découvertes qu'elle y a faites. Le procédé dialectique l'emporte dans l'autre manière. Les effets de l'œuvre y sont plutôt discutés que montrés avec une amoureuse complaisance. Les combinaisons de caractères et de passions y sont décomposées, leurs rapports sont mesurés, leur effets sont déduits. Le ton de cette critique ne saurait avoir la vivacité, la capricieuse souplesse de l'autre : elle traite en effet de la poésie comme d'une chose des plus sérieuses, comme d'une chose qui a tout droit à préoccuper gravement la réflexion et la raison. On ne peut appeler cette critique pédantesque que lorsqu'elle n'est pas profonde, que lorsqu'elle prononce ses jugements sans en délibérer les motifs, lorsqu'elle veut s'imposer à vous de confiance au lieu de vous posséder par la persuasion, lorsqu'elle croit pouvoir remplacer la force indispensable de l'argument par l'exemple arbitrairement choisi des modèles ou par l'autorité illusoire d'une règle inexpliquée.

De ces deux manières, la seconde, on le devine, est celle de M. Jeffrey : si j'avais à me prononcer sur les deux, je n'en exclurais certainement aucune ; mais il me semble que la méthode dialectique conviendrait mieux à l'appréciation des œuvres isolées, qui ont besoin, à leur entrée dans le monde, d'être contestées et discutées, et je réserverais l'autre pour l'appréciation de l'œuvre entière du poëte, pour la vue d'ensemble à jeter sur la portée générale, sur l'harmonie, sur la nature intime et particulière de ses compositions, que l'on mettrait dans leur vrai jour en les éclairant par la vie et le caractère de l'auteur. Les essais de M. Jeffrey ont ordinairement pour objet les œuvres isolées : la discussion y a la première place. Après ses travaux, il resterait encore à faire, sur chacun des poëtes dont il a discuté les créations, l'étude d'ensemble et le portrait, qui parfois pourraient, je pense, heureusement modifier ou compléter les arrêts portés sur les œuvres séparées. La biographie littéraire et le portrait tels que je les conçois ici ne seraient pas d'ailleurs dans la nature du talent de M. Jeffrey. Le critique écossais ne paraît pas avoir cette sorte

de passion nécessaire au portraitiste littéraire, qui le porte, pour s'approprier complétement une physionomie, à s'effacer et à chercher en quelque sorte à vivre lui-même dans le modèle qui pose devant lui. M. Jeffrey ne s'oublie pas ainsi en face de l'objet de son observation. Il y a dans les volumes qu'il vient de publier plusieurs travaux qui prêtaient à ce genre, les articles sur Swift, sur Cowper, sur Burns, par exemple; mais on y entend toujours le juge moraliste, lorsque ce n'est pas le juge littéraire qui parle.

En revanche, M. Jeffrey a les meilleures qualités du critique dialecticien. Sa pensée est mâle, juste et modérée comme le bon sens; il a la main ferme et sûre dans l'analyse; il est assez maître de son style nerveux et ample, nourri à l'école des prosateurs du XVIIIe siècle, pour le laisser traduire en grandes images les sentiments que la beauté poétique qu'il analyse lui inspire, ou prendre les allures élégantes que l'esprit suggère, sans que le souci de l'expression le détourne de la ligne logique qu'il s'est tracée. Cette sûreté avec laquelle M. Jeffrey s'avance dans la déduction logique de sa pensée me frappe peut-être surtout parce qu'elle est une des qualités que l'esprit français, malgré sa renommée de netteté, est le plus en péril de perdre dans la critique. En aucun pays, depuis Balzac, Voiture et les *cabinets d'Arténice* jusqu'à nos jours, on n'a, dans les salons, ou la plume à la main, autant sacrifié qu'en celui-ci à l'épigramme, au bon mot, au trait. Je ne sais vraiment pas si, parmi nous, la chute du sonnet d'Oronte a jamais perdu son procès contre le misanthrope : il me semble qu'en toutes choses c'est toujours à cette fine chute que nous visons. Dans une nation comme la nôtre, chez laquelle la causerie a été si longtemps un des exercices les plus goûtés de l'esprit, il était impossible que la préoccupation du bon mot ne prît cet ascendant, et il est tout naturel qu'en écrivant sur les choses de l'esprit, on fût perpétuellement agité de la sollicitude du trait épigrammatique. Benjamin Constant en voulait même au bon mot d'interrompre dans la causerie le fil des pensées sérieuses : il disait que c'est un coup de fusil que l'on tire aux idées des autres, et qui abat la conversation. Il me semble qu'on peut être indulgent pour cette aimable mousqueterie dans la conversation, car elle y rend souvent le service d'abattre de peu regrettables sottises ; mais en écrivant, pour peu qu'on n'y prenne garde, le bon mot est un coup de fusil qu'on tire à ses propres idées. Le jugement perd sa voie, chancelle, et difficilement revient à son but.

Le signe irrécusable du succès pour la critique dialectique, c'est, lorsqu'elle est servie par une intelligence vaste, par un sens droit, par un style robuste et souple, la domination mêlée de terreur qu'elle exerce. M. Jeffrey a largement moissonné ce genre de succès. Il s'est fait craindre autant qu'estimer des premiers poëtes de son temps. Cet ascendant redouté se conquiert surtout par la hardiesse des agressions et par l'opiniâtreté des luttes; aussi est-ce une inestimable fortune pour un critique de rencontrer devant lui un poëte ou une école qui froisse le bon sens par l'exagération de tendances systématiques, qui jette à la censure d'irritants et continuels défis avec une obstination superbe, et qui ait d'ailleurs assez d'élévation de talent pour qu'il ne soit pas sans gloire de lui faire une guerre rude et prolongée. Cette bonne fortune n'a pas manqué non plus à M. Jeffrey. L'école des *lakists* lui a fourni l'occasion d'assurer et de maintenir son autorité en entretenant ses forces militantes. Il a été sévère jusqu'à la cruauté contre Wordsworth, Coleridge et Southey. Il a continuellement poursuivi de ses arguments et de ses sarcasmes leurs excentricités poétiques. Ce n'est pas qu'il méconnût leurs talents,

qui justifiaient, comme il l'a écrit, l'anxiété éprouvée pour leur renommée par les admirateurs de Shakspeare et de Milton. Il savait aimer la douce sensibilité, la tendresse d'âme de Wordsworth; il proclamait la richesse d'imagination, la variété et la puissance d'expression de Southey; il avait admiré dans sa conversation même, qui paraît avoir été une des plus remarquables de ce siècle, la chaleur d'esprit, l'éblouissante éloquence de Coleridge. Mais il reprochait à ces poëtes, à Wordsworth surtout, la fadeur de leurs pastorales, l'emphatique solennité qu'ils donnaient aux choses et aux pensées les plus puériles; à Southey, la redondance souvent vide de ses amplifications outrées; à Coleridge, cette tendance, qu'il tenait du mauvais germanisme, à chercher la profondeur sous des mots dont la creuse sonorité impatiente les bons esprits, auxquels elle fait plus vivement sentir l'absence de la pensée. Il ne pardonna jamais à cette école son affectation prétentieuse et ses mystiques et dédaigneuses manières de secte et de petite église. M. Jeffrey n'a reproduit dans la réimpression actuelle aucun de ses articles sur Coleridge, avec lequel la lutte devint personnelle. Il en est un cependant, le plus véhément de tous, celui qu'il publia à propos de la *Biographia litteraria* de cet écrivain, et où il avait à repousser des attaques directes, que je regrette pour une esquisse du caractère et du talent de Burke, qui me paraît devoir figurer parmi les plus excellentes pages de M. Jeffrey. Il y a dans ces volumes deux articles sur Wordsworth (l'un sur *l'Excursion,* l'autre sur le *White Doe*), et un article sur le *Roderick* de Southey. M. Jeffrey les a reproduits parce que ce sont ceux où il a mis le plus de bonne volonté à signaler les beautés réelles de ces poëtes, où il s'est le plus relâché de sa sévérité habituelle.

Rien n'était plus opposé à l'exagération, à l'emphase, aux ambitieuses singularités, au mysticisme, à tout ce côté faux de l'école des lacs, contre lequel M. Jeffrey protestait au nom de la saine nature, que la poésie de Crabbe. Le modeste *curate,* dont Burke protégea les premiers efforts, dont Fox mourant lisait le *Parish Register,* encore inédit, n'a pas eu de plus zélé patron que M. Jeffrey. Il occupe dans la publication actuelle une place plus considérable qu'aucun des poëtes ses contemporains. M. Jeffrey persiste à penser aujourd'hui encore qu'on n'a pas rendu à l'auteur du *Borough* et des *Tales of the Hall* toute la justice qu'il mérite; il croit remplir un devoir envers la renommée de Crabbe en reproduisant les appréciations qu'il avait consacrées à ses œuvres; il est convaincu que cet observateur exquis a déployé dans le dessin de ses sobres esquisses assez d'imagination et de grâce pour leur assurer une admiration prolongée. Il semble en effet que Crabbe, en dégageant avec une attention si scrupuleuse des régions obscures de l'existence la poésie qu'elles recèlent, ait acquis des titres à une sympathie durable auprès d'un public nombreux. Ces labeurs pénibles qui n'aboutissent qu'à des moissons insuffisantes, ces luttes qui ne connaissent d'autres repos que l'accablement des lassitudes, ces espérances dont l'essaim tremblant fuit et se disperse sans cesse, ces joies dont des sueurs ou des larmes mal essuyées semblent tremper de tristesse les ternes et vacillantes lueurs, et à travers tout cela les passions nouant au hasard leurs racines désordonnées, tordant leurs rameaux désolés comme des plantes qui se sont trompées de climat et ne portent que des fleurs étiolées et des fruits amers; — ces misères réelles, que Crabbe reproduit habituellement sur le canevas de sa poésie, doivent éveiller l'émotion en plus d'un cœur, depuis les classes populaires jusque bien avant dans la partie de la société que les Anglais nous ont appris à appeler les classes moyennes. On a reproché à Crabbe la désespérante uniformité de ses

tableaux. Sans doute, en peignant des détails qu'il avait si bien observés, il ne s'est pas toujours arrêté à la limite au delà de laquelle ils deviennent repoussants, mais on ne contestera jamais la vérité de ses représentations. Ceux de nos socialistes qui ont eu l'idée d'introduire le peuple dans la littérature trouveraient en lui à cet égard d'utiles leçons. S'ils avaient, comme l'honnête *clergyman* de Trowbridge, ce que la Bible appelle l'intelligence du pauvre, s'ils observaient avec une consciencieuse exactitude les souffrances du peuple, s'ils en reproduisaient avec sincérité l'origine et l'histoire, il sortirait de leurs études, comme de celles de Crabbe, une moralité bien autrement puissante que les syllogismes socialistes : au lieu de demander à un remaniement chimérique de la société l'extinction de la misère, ils chercheraient dans la discipline éprouvée d'une morale vraiment religieuse le moyen de combattre le vice, de redresser les habitudes, de diriger les passions, et d'élever l'âme purifiée au-dessus des dégradations de la pauvreté.

M. Jeffrey s'était montré si sévère contre le libertinage de jeunesse auquel Moore s'était laissé aller dans ses premiers essais, que le pétulant poëte répliqua par un cartel à la mercuriale du critique. L'intervention de la police empêcha cette égratignure de plume de faire couler réellement du sang. Le résultat singulier et heureux de ce duel avorté, auquel Byron fit une maligne allusion dans sa satire des critiques écossais et des poëtes anglais, fut d'être la cause de l'intime amitié qui se forma plus tard entre le grand seigneur poëte et Moore. M. Moore et M. Jeffrey ne restèrent pas longtemps ennemis. L'auteur des *Mélodies irlandaises* devint lui-même un des rédacteurs de la *Revue d'Edimbourg*, et M. Jeffrey accueillit *Lalla Rookh* par un brillant article qu'il a réimprimé. C'était un mérite de M. Jeffrey de savoir conserver son impartialité envers ses amis ; c'était un de ses plus précieux talents de leur signaler tout d'abord, par un avertissement finement enchâssé dans de légitimes éloges, la mauvaise pente de leur manière : il ne perdit pas ce mérite, et montra bien ce talent dans l'appréciation de *Lalla Rookh*. Il reconnut la verve de coloris vraiment orientale déployée par Moore, il se déclara émerveillé de l'étincelante joaillerie d'images et des scintillantes ciselures dont le poëte irlandais avait surchargé les détails de son œuvre; mais il avoua que ce poëme péchait par l'excès de ses qualités, comme toutes les œuvres qui manquent l'effet en l'outrant, qu'il fatiguait le regard de l'imagination à force de l'éblouir, qu'il ne surprenait l'admiration qu'en inspirant l'étonnement, qu'il s'adressait trop à l'esprit au lieu de s'attacher le cœur par de vives et durables sympathies.

Cet équilibre parfait des qualités poétiques rêvé par les critiques, et dont on composerait l'idéal en éliminant tous les défauts qu'ils censurent, il semble que M. Jeffrey l'ait trouvé dans Campbell. Il ne pouvait reprendre dans l'auteur de *Gertrude de Wyoming* ni les pompeuses puérilités des lakistes, ni l'exubérance de couleur de Moore, ni la dureté de Crabbe, ni les négligences et les vulgarités de Walter Scott, ni la sombre monotonie de Byron ; mais l'absence des grands vices ne donne pas les grandes vertus. Malgré la douce harmonie qui existe entre la délicatesse de sa sensibilité et l'élégante pureté de son style, Campbell n'attirera ni autant, ni aussi longtemps l'attention que les poëtes que nous venons de citer. Je ne suis pas étonné d'ailleurs de l'espèce de prédilection du critique de la *Revue d'Édimbourg* pour l'irréprochable Campbell, lorsque je vois Byron, marquant les places qu'avaient dans son estime les poëtes ses contemporains, écrire le nom de Campbell le premier sur la liste, dans laquelle il ne comptait pas, il est vrai, Walter Scott, qu'il mettait hors de ligne, et où il ne parlait pas non plus de lui-même.

M. Jeffrey avait été de bonne heure l'ami de Walter Scott. Il avait débuté au barreau à peu près à la même époque que l'illustre poëte. Dans une séance de la *speculative society*, après lui avoir entendu lire un morceau sur les ballades, je crois, il eut le désir de lui être présenté : il alla le voir le lendemain et le trouva dans un petit cabinet encombré de livres en désordre : ils se donnèrent rendez-vous pour la soirée dans une taverne où ils soupèrent ensemble. Tel fut le commencement de l'amitié qui unit les deux écrivains les plus remarquables de leur temps qu'Édimbourg ait produits. On présume bien que cette amitié entre deux hommes qui avaient mutuellement pressenti leur mérite ne dut pas s'éteindre lorsque la célébrité leur arrivant vint ratifier l'opinion qu'ils avaient, obscurs encore, conçue l'un de l'autre. Lorsque Jeffrey était dans la gloire de ses premiers succès à la *Revue d'Édimbourg,* une personne qui le vit un jour chez Walter Scott raconte que le romancier excitait, avec une sorte de plaisir et d'orgueil fraternel, le critique à déployer les brillantes qualités qui le distinguaient dans la causerie. De longues années après, en 1827, quoique séparés par de profonds dissentiments politiques, je vois Walter Scott témoigner le même goût pour la société de M. Jeffrey. « Je ne sais d'où cela vient, écrit-il à propos d'un dîner qu'ils avaient fait ensemble, mais lorsque je me trouve avec mes amis de l'opposition, la journée m'est beaucoup plus agréable que si je suis avec les nôtres. Est-ce parce que ce sont de plus habiles gens? Jeffrey et..... sont à coup sûr des hommes extraordinaires, etc. » Si les dissidences d'opinions n'avaient pas altéré leurs sentiments mutuels, elles avaient cependant modifié leurs rapports. Walter Scott, je l'ai déjà dit, prenait part dans le principe à la rédaction de la *Revue d'Édimbourg;* mais la fougue avec laquelle ses collaborateurs se jetèrent dans le parti whig effaroucha le loyalisme tory qu'il avait reçu avec le sang de ses ancêtres jacobites. Plusieurs fois il fit des représentations à M. Jeffrey sur les tendances de la *Revue.* M. Jeffrey avouait que l'ardeur juvénile de ses associés les emportait quelquefois trop loin; mais il ajoutait qu'il lui était impossible de prévenir ces écarts, et se comparait à un roi féodal investi seulement d'un léger contrôle sur ses grands vassaux, et ne pouvant les empêcher de faire de temps en temps un peu de guerre pour le compte de leurs opinions ou de leurs ressentiments personnels. Walter Scott aurait voulu alors qu'on donnât une moindre place à la politique, qu'on fît de la littérature le principal fonds du recueil. M. Jeffrey répondait qu'avec l'influence politique que la *Revue* avait déjà acquise, suivre ce conseil serait s'exposer à compromettre son autorité littéraire elle-même. « La *Revue,* disait-il familièrement, marche sur deux jambes; la littérature est l'une des deux sans doute, mais c'est la politique qui est la jambe droite. » Enfin un violent article de M. Brougham sur l'occupation de l'Espagne par les Français blessa trop rudement les susceptibilités politiques de Walter Scott pour lui permettre de continuer sa collaboration. Séparé de la *Revue d'Édimbourg,* il entra avec chaleur dans le plan alors préparé à Londres, sous l'influence de M. Canning, pour opposer à ce recueil une publication rivale, et il fut un des plus zélés fondateurs du *Quarterly.*

Ni leur amitié, ni cette rupture de leurs rapports littéraires, qui avait abouti à créer à la *Revue d'Édimbourg* une redoutable concurrence, n'ont rien enlevé à la critique de M. Jeffrey, à l'égard de Walter Scott, de son indépendance et de sa justice; elles lui ont plutôt donné une délicatesse de touche qui est loin assurément d'en diminuer la précision et le mérite. La critique de *la Dame du Lac* est, à ce point de vue, un chef-d'œuvre de dextérité. Le succès de ce poëme était in-

contestable; il s'en était déjà vendu plus de trente mille exemplaires lorsque M. Jeffrey en rendit compte. Sa décision ne pouvait plus agir sur la fortune du livre. Le public avait prononcé l'arrêt : M. Jeffrey prit le parti de le commenter, et il se servit précisément de cet arrêt même pour expliquer la nature du talent de Scott. Il se demanda d'abord jusqu'à quel point la popularité, en littérature, implique le mérite, et il démontra que la meilleure poésie ne devait ordinairement être goûtée que du petit nombre : il rechercha ensuite quelles sont les qualités poétiques les plus propres à attacher la sympathie populaire, et montra que ce n'est pas assurément l'élégance, la finesse, l'originalité, la fantaisie, la profondeur. « Le style populaire, disait-il, est celui qui apporte plutôt dans ses images et dans ses descriptions une grande variété et de l'éclat qu'un fini exquis, celui qui effleure beaucoup de passions, sans en élever aucune assez haut pour dépasser la portée des hommes ordinaires ou sans s'y arrêter assez longtemps pour épuiser leur patience. » — Arrivant à l'appréciation de Walter Scott : « M. Scott, se demandait-il, a-t-il à ce sujet la même opinion que nous, et a-t-il à dessein conformé sa pratique à sa théorie? ou bien les caractères de ses compositions découlent-ils simplement des tendances naturelles de son génie? Nous n'avons pas la présomption d'en décider; mais qu'il ait fait usage des recettes que nous avons indiquées pour la popularité, cela nous paraît évident, et nous ne savons rien de plus curieux que l'adresse singulière ou la bonne fortune avec laquelle il a concilié ses titres à la faveur populaire avec ses prétentions à une admiration plus distinguée. Confiant dans la force et l'originalité de son génie, il n'a pas craint de se servir de lieux communs d'expression et de sentiment, toutes les fois qu'ils lui ont paru beaux et de nature à faire impression, les employant toujours néanmoins avec l'habileté et la verve d'un inventeur... Le grand secret et le principal caractère de sa poésie nous paraissent consister en ceci : qu'il a fait usage de choses, d'images et d'expressions communes plus qu'aucun poëte original de nos jours, et qu'en même temps il a deployé plus de génie et d'originalité qu'aucun auteur récent qui ait travaillé sur les mêmes matériaux : par ce dernier trait, il a acquis des titres à l'admiration de toutes les classes de lecteurs ; par le premier, il s'est recommandé d'une manière spéciale aux inhabiles, au risque d'offenser légèrement quelquefois les plus cultivés et les plus difficiles. » Je ne cite ici que l'énoncé de la pensée de M. Jeffrey, je ne peux le suivre dans les développements ingénieux et piquants par lesquels il la justifie. Est-ce le blâme, est-ce l'éloge? se demande-t-on à la fin de cette analyse, où les défauts du poëte sont si adroitement accusés par le relief même donné à ses qualités. L'éloge à coup sûr ne manque pas. Il s'y trouve également assez de sincérité pour que le tempérament irritable de plus d'un poëte de notre connaissance y eût découvert de perfides noirceurs. Je crois que les juges impartiaux et Walter Scott lui-même n'y ont vu que la vérité, et ce n'est pas un petit mérite, du moins à nos yeux (à des yeux français), de dire la vérité sur un ami.

D'ailleurs, si M. Jeffrey n'a jamais craint de reprendre dans Walter Scott les négligences, les imperfections, les trivialités même de la forme, personne n'a mieux apprécié que lui ce fécond et facile génie qui, en cinq ans, dans la maturité de l'âge, produisait des créations aussi originales et aussi diverses que *Waverley*, *Guy Mannering*, les *Contes de mon Hôte*, *l'Antiquaire*, *Rob Roy*, *Ivanhoë*. L'admiration de Walter Scott est présente dans tous les essais que M. Jeffrey a consacrés à la littérature contemporaine.

Byron est le poete sur lequel la critique a exercé le plus d'influence ; je ne me

sers peut-être pas du mot propre, mais j'expliquerai ma pensée avec les paroles mêmes de Byron. « Personne n'a pu être plus fier des éloges de la *Revue d'Édimbourg* que je ne le fus, ou plus sensible à sa censure. » Jusqu'où alla sa sensibilité à l'égard de cette censure, la satire des bardes anglais et des critiques écossais le dit suffisamment. On se rappelle que cette boutade de colère fut inspirée par la critique dédaigneuse que la *Revue d'Édimbourg* avait faite des premiers essais du jeune lord. « Je sais par expérience, écrivait Byron à Murray (à propos de la mort du jeune poëte John Keats, qu'on attribuait à l'effet d'une sévère critique du *Quarterly*), je sais qu'un article hostile est aussi dur à avaler que la ciguë ; celui qu'on fit sur moi (et qui provoqua *les Bardes anglais*, etc.) m'abattit, mais je me relevai. Au lieu de me rompre un vaisseau, je bus trois bouteilles de vin et commençai une réponse, quoique l'article ne m'eût rien offert qui pût me donner le droit de frapper Jeffrey d'une façon honorable. » Lord Byron attribuait à tort cet article à M. Jeffrey ; plusieurs fois d'ailleurs il a manifesté un vif repentir de l'emportement auquel il s'était laissé aller contre le célèbre critique ; sur un exemplaire de cette satire qui appartenait à M. Murray, il écrivait en marge, quelques années après, à côté des invectives lancées à l'adresse de M. Jeffrey : « Cela n'est pas juste. » — « Trop féroce. » — « C'est de la folie toute pure, etc. » Mais il est curieux d'observer dans sa correspondance par quelle progression il revint complétement de ses premiers ressentiments contre le rédacteur de la *Revue d'Édimbourg*. Il y a dans la manière dont il exprime les impressions que lui font éprouver les jugements, désormais bienveillants, portés sur ses œuvres par la *Revue* si redoutée, un ton de naïve franchise et de bon naturel qui charme et qui touche, surtout lorsqu'on voit de quelles ombres restrictives la *Revue* tempérait presque toujours ses éloges. On ne me reprochera pas, je pense, de recueillir ici ces aveux, qui peuvent d'ailleurs ne pas être indifférents dans une appréciation de M. Jeffrey. L'article de l'*Edinburgh* sur *le Giaour* parut peu de temps après le mariage de M. Jeffrey. « Jeffrey est allé en Amérique, écrivait Byron, qui ne s'attendait pas à être aussi bien traité, épouser une belle dont il était éperdument amoureux depuis plusieurs années... L'article sur *le Giaour* doit avoir été écrit par Jeffrey amoureux. » On peut juger de l'effet que produisit sur lui cet article par une phrase de son journal : « Excepté l'*Edinburgh*, rien ne m'a fait autant de plaisir que le billet de mistress Inchbald à Rogers, à propos du *Giaour*. » Revenu de sa première surprise, il écrivait quelque temps après d'un ton plus sérieux : « J'ai lu le numéro de la *Revue d'Édimbourg* qui vient de paraître ; on m'y fait un fort beau compliment. Je ne sais si cela est très-honorable pour moi, mais cela fait assurément beaucoup d'honneur à l'auteur, parce qu'il m'avait auparavant amèrement critiqué. Bien des gens rétracteraient des éloges ; il n'y a qu'un homme de beaucoup d'esprit qui sache rétracter un jugement défavorable. J'ai souvent, depuis mon retour en Angleterre, entendu vanter Jeffrey par ceux qui le connaissent pour autre chose que ses talents ; je l'admire, non pour les éloges qu'il m'a donnés, on m'a tant prodigué d'éloges et de censures, que l'habitude m'y a rendu indifférent autant qu'on peut l'être à vingt-six ans, mais parce qu'il est le seul homme capable d'en agir ainsi après les rapports que nous avons eus ensemble...... La hauteur à laquelle il s'est élevé ne lui a pas donné de vertiges. Un homme de peu de talent eût persisté jusqu'à la fin dans son système de critique. Quant à la justice des éloges qu'il a faits, c'est une affaire de goût ; bien des gens la mettent en question. » — « Je fais le plus grand cas de l'approbation qu'il veut bien m'accorder, disait-il dans une autre lettre :

ce sont les éloges d'hommes tels que lui qui donnent du prix à la renommée. » A propos du compte rendu de *Lara*, il écrivait à Moore : « Le n° 45 de la *Revue d'Édimbourg* a paru. Je suppose que vous l'avez reçu. Jeffrey n'y est que trop indulgent pour moi, et je commence à me croire un faisan doré et à me rengorger sous le beau plumage dont il lui a plu de me revêtir. » Dans le courant de l'année 1815, ce retour de sentiments alla si loin, que Byron médita de faire un voyage à Édimbourg avec Moore, afin de s'y lier personnellement avec son critique. « Vous et moi (sans nos femmes), écrivait-il à Moore, prendrons notre vol vers Édimbourg pour aller embrasser Jeffrey. » Ce projet ne put se réaliser. Il y eut l'année suivante dans la *Revue* une violente critique du *Christabel* de Coleridge ; Byron ayant patroné cet ouvrage de ses éloges, quelques traits de la censure rejaillissaient sur lui ; il ne s'en montra pas blessé. « Je suis très-fâché que Jeffrey ait attaqué Coleridge, dit-il, car le pauvre diable en souffrira moralement et du côté de la bourse. Quant à moi, il est bien libre. — Je n'en estimerai pas moins Jeffrey, malgré tout ce qu'il pourra dire contre moi ou mes ouvrages à l'avenir. » Et en 1817, sur l'appréciation du troisième chant de *Childe-Harold*, il écrivait à Moore : « Je suis parfaitement content de l'article de Jeffrey, et je vous prie de le lui dire, en lui présentant mes souvenirs, non que je suppose qu'il lui importe ou qu'il lui ait jamais importé que je sois satisfait de lui, mais c'est une simple politesse de la part de quelqu'un qui n'a encore eu avec lui que de simples relations de bienveillance, mais qui pourra bien faire sa connaissance quelque jour. Je voudrais aussi que vous ajoutassiez ce que vous savez fort bien : c'est que je n'ai jamais été et ne suis pas même à présent l'homme sombre et misanthrope pour lequel il me prend, mais un joyeux compagnon, fort à mon aise avec mes amis intimes, et aussi loquace et aussi enjoué que si j'étais un bien plus habile homme. »

Il y avait une réelle bonté d'âme, dans un poëte comme Byron, à se montrer si heureux des éloges de Jeffrey, et à se contenter de relever ses critiques sur le ton de légèreté enjouée qu'on vient de voir. M. Jeffrey louait, il est vrai, dignement son style, ce style patricien dont Walter Scott écrivait qu'il avait fondé une sorte de chambre haute dans la poésie. « De tous les écrivains vivants, disait-il en l'opposant comme contraste aux lakistes, il est le plus concis et le plus condensé. Dans ses vers nerveux et mâles, on ne trouve ni amplification laborieuse de sentiments communs, ni de ces petits mots polis avec une coquetterie mesquine, et j'espère que le brillant succès qui a récompensé son dédain pour ces pitoyables artifices couvrira pour toujours de confusion cette race de poëtes gémissants et vains, qui peuvent vivre, durant un demi-volume, sur une seule pensée, et couvrir plusieurs pages in-quarto des détails d'une description ennuyeuse. Dans lord Byron, au contraire, nous avons un jaillissement incessant de fantaisies abondantes et pressées, — un jet perpétuel d'images fraîches écloses qui semblent naître de l'explosion soudaine des émotions qui débordent en lui, et donnent à son style, parfois abrupte et irrégulier, une force et un charme qui réalisent souvent tout ce que l'on dit de l'inspiration. » Mais il lui reprochait la désolante uniformité de ses conceptions mystérieuses : ce sont toujours les mêmes sentiments, disait Jeffrey de la poésie de Byron, et ses portraits, avec quelques modifications légères dans la draperie et dans l'attitude, sont tous copiés du même modèle. C'est toujours la même teinte voluptueuse à la surface, et au cœur la même plaie de misanthropie ; Byron ne peut reproduire les changements d'une vie variée, ou se transporter dans la condition des caractères infinis dans leur diversité qui doivent peupler la poésie

comme le monde. L'intense énergie de ses sentiments, la superbe hauteur de sa nature ou de son génie, l'empêchent de descendre à cette identification. Il se complaît à peindre une exaltation maladive, une sorte de sublimité démoniaque, empreinte des traits de l'archange déchu. Il est presque toujours préoccupé de l'image d'un être dévoré par de violentes passions, déchiré par le souvenir des catastrophes qu'elles ont causées, et, bien que s'étant consumé à les assouvir, impuissant à soutenir le fardeau d'une existence qu'elles cesseraient d'animer; plein d'orgueil, altéré de vengeance et endurci, méprisant la vie et la mort, et l'humanité et lui-même, et foulant aux pieds dans ses dédains non-seulement les formalités menteuses de la société polie, mais ses vertus domestiques et ses affections esclaves; néanmoins, abaissant par moment un regard d'envie sur ces créatures qu'il méprise, et fondant pour ainsi dire en douceur et en compassion lorsque l'enfance sans appui et la femme frêle et fragile font appel à sa générosité. Il est impossible, ajoutait M. Jeffrey, de mieux représenter ce caractère que ne l'a fait lord Byron, ou plutôt d'en présenter dont les colères soient plus terribles et les attendrissements plus attrayants; mais il y a en lui un trop sombre mélange de crime et de tristesse pour que le spectateur ne se lasse de le voir occuper toutes les scènes du drame et tous les drames de l'auteur. C'est une belle chose sans doute de contempler parfois les mers tempétueuses et les montagnes ébranlées par le tonnerre, mais on préférerait passer ses jours dans les vallées abritées, au murmure des eaux plus calmes. Enfin M. Jeffrey accusait la portée immorale de ces créations où le génie épuise ses ressources à donner au coupable le prestige de l'héroïsme, à associer en lui les plus sublimes vertus à une sorte de férocité, à montrer des dons si précieux, un indomptable courage, l'énergie de l'amour, la hauteur de l'imagination non-seulement alliés au crime, mais engendrant le malheur, tandis qu'il semble vouloir nous faire fuir et mépriser les dons modestes qui peuvent seuls apporter le bonheur et la paix.

Du vivant de Byron, la critique, après avoir proclamé son génie, ne pouvait point ne pas lui opposer ces objections; c'était son devoir. Cependant ces objections où tendent-elles, sinon à effacer l'originalité même qui fait de Byron une des plus grandioses et des plus saisissantes figures de la poésie? L'explication de l'œuvre de Byron ne peut se passer de l'étude de son âme et du commentaire de sa vie; c'est pour lui surtout que je regrette de ne pas rencontrer chez M. Jeffrey une appréciation générale prise à ce point d'intersection unique demandé par la perspective critique, d'où l'on saisit l'unité harmonieuse et la signification réelle de l'œuvre d'un poëte. Le critique de la *Revue d'Édimbourg,* qui avait parfaitement raison de proposer le style de Byron pour enseignement aux poëtes affectés, aux puérils et emphatiques maniéristes de son époque, se trompait évidemment lorsqu'il indiquait à Byron, comme un modèle à suivre, la variété qui anime les inventions de Walter Scott, et la moralité consolante qui y règne. Est-il des natures poétiques plus différentes que celles du baronnet d'Abbotsford et de l'auteur de *Childe-Harold?* Il y a des poëtes, ce sont d'ailleurs les privilégiés du génie, et Walter Scott était de cette famille, qui semblent planer sur la vie et s'en emparer par l'observation, qui ont étudié d'un œil curieux toutes les nuances des caractères humains, qui, depuis la joie jusqu'à la douleur, ont retenu toutes les notes de la gamme des sentiments, et les rappellent et les réunissent avec une merveilleuse habileté dans des combinaisons où leur cœur n'est pas néanmoins directement intéressé, où il n'est amené que par les jeux de leur imagination, les calculs de leur raison et les

évocations de leur mémoire. Le poëte qui ricane avec Méphistophelès s'est-il tué bien sincèrement par désespoir d'amour avec Werther? Celui qui souffle à Falstaff ses joyeuses bouffonneries, ou dont l'insouciante fantaisie entrelace les arabesques du *Songe d'une Nuit d'été*, s'est-il, comme Lear, abreuvé jusqu'au délire du fiel de l'ingratitude filiale, ou, après des déchirements horribles, a-t-il succombé avec Hamlet sous le poids d'un affreux devoir? Mais il est d'autres poëtes, qui s'enferment dans leurs propres émotions, qui n'écoutent pour les répéter aussitôt que les frémissements mélodieux que la douleur ou la joie imprime aux fibres de leur cœur. Ils chantent les féeries de leurs rêves, les fortunes de leurs espérances, leur expérience personnelle des passions.

> Leurs déclamations sont comme des épées :
> Elles tracent dans l'air un cercle éblouissant,
> Mais il y pend toujours quelques gouttes de sang.

Ce sont les poëtes élégiaques : ne leur demandez compte que d'eux-mêmes; ils ont bien mérité de la poésie, s'ils ont réellement teint de leur sang la lame reluisante et sonore qu'ils agitent devant vous; par quel contre-sens voudriez-vous trouver en eux l'impersonnalité du poëte dramatique ou épique? Or telle est la famille à laquelle appartient Byron. Son œuvre, égoïste à coup sûr, n'est, à ce titre même, qu'une élégie dont son talent a varié les tons et le rhythme, et à laquelle la hauteur de sa nature et l'énergie de ses passions ont donné des accents d'une sublimité tragique, inconnus, il est vrai, jusqu'alors à l'élégie. Est-on plus fondé à lui reprocher l'absence de moralité? Si l'on veut dire qu'il serait dangereux de décalquer ses peintures sur la vie réelle, on a raison. Cependant croit-on que les témoignages prononcés sur la vie par une organisation comme celle de Byron soient d'un prix médiocre pour le moraliste? Si la grande affaire de l'existence est une question de bonheur, quelle voix aurait plus d'autorité et apporterait plus d'enseignements sur ce problème que celle des poëtes dans lesquels les facultés de jouir sont développées à un degré si élevé? N'y a-t-il pas de terribles questions à se poser devant ce fait étrange, que ceux qui ont été investis de ces puissances supérieures, au moment même où elles atteignent à leur plus grande énergie, soient ceux que la douleur ait le plus cruellement visités, si bien qu'ils n'obtiennent ce qu'ils appellent le calme qu'en survivant à leur jeunesse et qu'en entrant dans ce premier sépulcre que l'âge et les caduques habitudes creusent au désir émoussé et à la passion éteinte? Qui a poussé, sous l'étreinte de cette douleur, des cris plus effrayants et plus déchirants que Byron? qui a chanté avec une éloquence plus désespérée cette mystérieuse lutte du désir aux prises avec les satiétés des sens et de la pensée? Et, quoiqu'il n'ait pas su le trouver, qui a cherché cependant avec une anxiété plus vraie *ce qu'il faut mettre à la place du désespoir* que l'auteur de *Childe-Harold*, de *Manfred*, de *Don Juan*, de *Sardanapale* et de *Caïn?*

Ces désespoirs, qui ont été, en ce siècle, la maladie de tant d'âmes, ne paraissent pas toucher beaucoup M. Jeffrey ; il en a jugé un peu comme le poëte contemplant la tempête du rivage. On n'aperçoit pas dans ses nombreux essais une seule trace des douloureuses inquiétudes de l'esprit et du cœur. L'ensemble de sa carrière explique cette majestueuse sérénité. Remplie par l'action, elle a toujours fourni à ses facultés l'aliment qu'elles réclamaient, et à ses désirs le succès, cette infaillible récompense du courage des tentatives et de la persévérance des efforts. Il se peut

que cette situation d'esprit n'ait pas été la plus convenable pour apprécier des poëtes qui chantaient des angoisses morales qu'il n'avait jamais ressenties; mais en somme, en affranchissant son intelligence de la fixité de préoccupation qui accompagne ces angoisses et qu'il reprochait à Byron, elle a bien servi ses aptitudes critiques: elle lui a permis de porter sa pensée librement curieuse et toujours maîtresse d'elle-même sur une multitude de sujets intéressants, et de retirer de ses excursions intellectuelles tout le plaisir à la fois et tout le profit qu'on y pouvait recueillir.

La critique de la poésie, à un certain point de vue la plus importante, puisque, de toutes les formes de l'activité de l'esprit, la poésie est celle qui s'adresse au public le plus nombreux, et qui, grâce aux charmes saisissants dont elle est parée, exerce sur lui la plus vive influence, n'a donc pas suffi à M. Jeffrey. Encore sur la limite de la poésie, j'aurais à signaler un article excellent sur l'ouvrage de Mme de Staël, *la Littérature dans ses rapports avec les institutions,* une appréciation du *Wilhelm Meister* de Goethe, qu'il n'accepte pas comme un chef-d'œuvre incontestable, et un jugement sur Richardson. Je remarque à l'occasion de ce dernier essai que plusieurs écrivains anglais à peu près investis chez nous de l'inviolabilité classique sont loin de régner aussi paisiblement et aussi glorieusement dans leur propre pays. Il s'en faut que M. Jeffrey éprouve même une faible partie de l'enthousiasme que *Clarisse Harlowe* inspirait à Diderot. Il ne peut souffrir non plus que Mme de Staël offre pour exemple de l'esprit anglais ce qu'il appelle le pitoyable verbiage de Sterne. C'est un des plus singuliers phénomènes littéraires que ces réputations transplantées. Heureusement, sur ce point, nous ne sommes pas les créanciers de l'Angleterre, et nous gardons sur elle l'avantage du change. Quoi ! nous vous faisons injure d'attribuer au génie anglais la spirituelle affectation du *Voyage sentimental?* J'y consens, puisque vous le voulez : mettons sur le compte d'un reflet d'esprit français le plaisir que nous goûtons aux subtiles boutades de *Tristram Shandy;* mais vous, critiques écossais, de quelles singulières qualités de l'esprit britannique êtes-vous donc si fort épris, que vous en contempliez l'image avec une complaisance si obstinée dans le miroir de M. Paul de Kock? Si je ne me croyais pas tenu en ce moment à m'acquitter envers M. Jeffrey des devoirs de l'hospitalité, je ne lui pardonnerais pas d'avoir, dans une note, laissé s'introduire le romancier de nos grisettes à côté de noms qui s'offenseraient à bon droit de ce voisinage. L'erreur peut-être n'est-elle que vénielle. M. Jeffrey, je suppose, n'aura jamais lu M. Paul de Kock ; il ne l'aura connu que par la réputation que les revues anglaises lui ont faite.

M. Jeffrey a trop le sentiment des plus charmantes élégances de l'esprit français, pour qu'il ne répugne pas en effet de lui imputer la responsabilité de cette faute. Je trouve ce sentiment dans un article sur la correspondance de Mme du Deffand, et dans un autre sur la correspondance de Grimm. M. Jeffrey y a rendu lui-même avec beaucoup de sagacité et de goût la physionomie de cette société du XVIIIe siècle, où les condescendances forcées d'une partie de la noblesse, la finesse des femmes et la culture des hommes de lettres étaient parvenues à donner de l'esprit même aux financiers, ces *partisans* tant méprisés par le siècle précédent, lequel les avait laissés à cet égard si pauvrement pourvus. Je suis moins content des pages consacrées à Mlle de Lespinasse : elles sont irréprochables au point de vue moral, mais j'aurais voulu une touche plus profonde et plus sensible dans l'étude de cette nature brûlée par la passion, venue, comme une fleur d'une autre saison et d'une autre

latitude, au temps de Voltaire et à côté de la froide et caustique amie de Pont-de-Vesles. Dans la catégorie difficile à définir de ces analyses où le critique, auquel je laisserais alors de préférence le nom anglais de *reviewer*, résume tout le saillant, le piquant, l'instructif qu'il a extrait d'un livre, je citerai ses articles sur les Mémoires d'Alfieri, les *Considérations sur la Révolution française*, de Mme de Staël, les Mémoires de Mme de Larochejaquelein, ceux de la margrave de Bareith, la vie de Christophe Colomb, par Washington Irving, celle de William Penn, le *Voyage* de l'évêque Heber dans l'Inde, etc. C'est un genre dans lequel M. Jeffrey sait encore se faire remarquer par son habileté d'analyste, par son esprit de méthode et par le judicieux discernement qui préside au choix de ses citations.

Je ne puis laisser inaperçue la division que M. Jeffrey a consacrée à ses travaux philosophiques. La préoccupation de la philosophie le disputait d'abord en lui à la sollicitude des choses purement littéraires. Ses essais sur ces graves matières remontent aux premières années de la *Revue d'Édimbourg*. Les plus importants sont une discussion des principes de Bentham, et diverses appréciations sur l'école psychologique, qui avait à cette époque pour représentant cet esprit net et délicat, cet écrivain élégant et disert, Dugald Stewart. Dans le travail sur le fondateur de l'école utilitaire, M. Jeffrey démontre très-bien que, malgré la force d'intelligence que révèlent ses classifications, malgré les clartés intéressantes qu'elles jettent sur beaucoup d'idées et de choses, les conséquences fondamentales qui sont au bout des théories de Bentham n'apportent rien de nouveau dans la pratique de l'humanité. Les dissertations sur les psychologues écossais touchent à plusieurs points intéressants de métaphysique et de méthode, et prouvent qu'avec sa sûreté habituelle d'esprit, M. Jeffrey est allé droit au nœud des difficultés; aussi je pourrais dire comme Voltaire de Zadig : qu'il sait de la philosophie ce qu'on en a su de tout temps, c'est-à-dire pas grand'chose, si ce n'était précisément parvenir au sommet difficile à atteindre des sciences philosophiques que d'arriver comme Socrate ou Pascal à cette conscience réfléchie et puissante de son ignorance. Ceux que ces sciences intéressent liront avec plaisir l'article sur M. Reid, où M. Jeffrey réfute par des arguments péremptoires les magnifiques espérances que les Écossais avaient conçues sur la prétendue application de la méthode expérimentale, de l'induction de Bacon à la psychologie. Dugald Stewart a essayé de répondre à cet article dans ses *Essais philosophiques*. M. Jeffrey y démontre encore, par des raisons auxquelles il nous paraît difficile de répliquer, que la pure métaphysique est impuissante à réfuter l'idéalisme. Chose curieuse ! c'est sur cette impossibilité même que sont fondés les systèmes allemands qui ont succédé à Kant, et en faveur desquels je doute que M. Jeffrey soit fort prévenu.

M. Jeffrey a banni de son recueil les articles de politique de circonstance : il n'y a fait figurer que quelques morceaux de politique générale, parmi lesquels se distinguent surtout des considérations pleines de sens et de patriotisme sur l'heureuse influence des partis de juste milieu (*middle parties*), et un essai sur le gouvernement représentatif, écrit à une époque où les idées absolutistes tenaient en Angleterre même un langage assez hardi pour donner de sérieuses inquiétudes aux amis de la liberté. M. Jeffrey ne s'amuse pas, dans l'examen du mécanisme représentatif, à la prétendue balance des trois pouvoirs, qui a tant occupé Delolme et Montesquieu. Il n'estime cette forme de gouvernement que parce qu'elle offre aux forces et aux intérêts des moyens simples, réguliers, pacifiques, de se manifester et de former cet équilibre normal auquel ils n'arrivent dans les autres sys-

tèmes qu'à travers mille difficultés, mille périls, mille violences. Ce qui me plaît surtout, c'est la noble fierté des institutions représentatives qui respire dans ces pages de M. Jeffrey, comme d'ailleurs dans tous les écrits et dans toutes les paroles des Anglais. Pourquoi, en cela, ne suivons-nous pas encore leur exemple? Certes, je n'ai pas de peine à comprendre que l'amour et l'orgueil des libertés parlementaires se confondent avec l'orgueil patriotique dans les pays où les institutions représentatives ont duré assez longtemps pour que tous les droits aient pu s'abriter sous leurs garanties, pour que tous les intérêts aient appris à trouver en elles les moyens de se défendre et de se développer, pour que ces institutions se soient confondues ainsi aux yeux de tous avec le génie et la force de la patrie elle-même: mais nous, irions-nous attendre que nos institutions soient vieillies pour en être épris et fiers? Si récente qu'en soit la date, ne sont-elles pas l'œuvre de toute notre histoire, d'une histoire de quatorze siècles? Ne devons-nous pas vénérer en elles les efforts et les vœux de nos pères, les travaux de tant de générations conduites par tant de grands hommes? Et si ce n'était assez encore du passé pour nous les rendre chères et sacrées, ne devrions-nous pas les exalter sur nos ambitions et aimer en elles les grandeurs courageusement espérées de notre avenir?

Mais dans la généreuse admiration de M. Jeffrey pour l'édifice (*the fabric*) de la constitution anglaise, il y a plus qu'un noble sentiment de patriotisme; il y a encore, au nom de la pensée et des lettres, un hommage de reconnaissance. C'est à l'activité politique que les Anglais sont indirectement redevables des mouvements littéraires qui ont jeté sur eux le plus d'éclat. Leur grande prose a été presque exclusivement inspirée par elle; ils lui doivent cette intelligence intime et ce goût des littératures de l'antiquité, où ils retrouvent sous des formes immortelles les attachantes vicissitudes de la vie passionnée des peuples libres, dont ils ressentent eux-mêmes les fécondes agitations. C'est ce que M. Jeffrey a bien compris, et je m'estime heureux, au terme de cet essai, d'avoir au moins indiqué, en m'appuyant sur son autorité, et dans un moment où la littérature et la politique se plaignent toutes deux en France de la langueur des esprits, les mutuels services qu'elles sont appelées à se rendre; je voudrais avoir réussi à signaler la parenté des deux grandeurs, la solidarité des deux gloires ; et, puisque des hommes comme Burke, comme l'auteur des lettres de Junius, comme Fox, Pitt, Canning, contribuent à former le public le plus élevé que puisse envier la littérature, je voudrais convier quelques-unes des intelligences jeunes et distinguées, que les circonstances actuelles ne sollicitent pas assez puissamment à l'invention, à se mêler de haut à la politique. Il y a toujours dans cette voie assez d'aliments pour occuper les esprits chaleureux, et la noblesse du but n'y fait pas défaut à la générosité des ambitions. Sous les inspirations fortifiantes du patriotisme, — en présence des intérêts qui se disputent notre société et des hommes appelés à la diriger, — il y a à chercher la conciliation des sciences politiques avec les exigences des besoins variables; il faut continuellement élargir l'esprit national en le tenant au courant des intérêts, des idées, des mœurs et des procédés des peuples avec lesquels les affaires le mettent en contact. Chassant de cette arène les utopistes fainéants qui prennent et énervent trop souvent la jeunesse au piége ridicule des systèmes absolus, il s'agit en un mot de donner à la politique pratique quotidienne, dont les moindres faits ont toujours des éléments de grandeur, puisqu'ils régissent des multitudes de destinées humaines, le lustre attrayant que la culture littéraire apporte avec elle.

E. Forcade.

LE SALON.

Le jury a voulu, à ce qu'il paraît, se venger, par une épigramme, de la petite insurrection que les artistes ont essayée contre lui l'an dernier. Il a reçu bon nombre de morceaux précédemment refusés, et a de plus grossi le chiffre du livret d'un millier environ des plus pitoyables toiles qui lui sont tombées sous la main. Le but de cette malice est probablement d'offrir au public un specimen de ce que serait un salon soustrait à son inspection et à sa censure, espérant que l'effroi causé par le résultat de cette tolérance imposera désormais silence aux réclamations, et qu'on sera forcé d'implorer comme un bienfait la sévérité dont on avait eu la sotte indiscrétion de se plaindre. Dans cette supposition, le jury sans doute n'eût pas été fâché de s'entendre cette fois reprocher sa faiblesse, pour se donner le droit de faire tout à son aise de la rigueur. Il n'a pas eu, que nous sachions, et n'aura pas cette satisfaction. En fait, cette prétendue leçon porte à faux, et ne s'adresse à personne. On ne s'est jamais plaint précisément que le jury fût trop sévère ou qu'il ne le fût pas assez, bien qu'on eût le droit à certains égards de lui adresser ces deux reproches en apparence contradictoires. On s'est plaint surtout, et on devra se plaindre encore, de l'arbitraire de ses décisions, dont la dureté ou l'indulgence est également sans règle. Il n'importe guère qu'on reçoive peu ou beaucoup; le résultat général est le même. Il reste toujours vrai que bon nombre des ouvrages exclus valent autant que bon nombre des admis, et c'est ce défaut d'équité distributive et relative qui blesse particulièrement les intéressés. Les mots de sévérité et d'indulgence sont d'ailleurs ici tout à fait déplacés. Le jury est un tribunal ; il n'a d'autre mission, d'autre devoir, d'autre règle de conduite que la justice. Il n'a ni à dispenser des faveurs, ni à exercer des rigueurs. Il se peut sans doute qu'en acceptant en 1844 tels ou tels ouvrages rejetés en 1843, il ait réparé accidentellement une injustice ou une erreur, mais rien ne garantit pourtant qu'il ait mieux jugé cette seconde fois que la première. La contradiction des deux décisions les rend également suspectes, et, dans tous les cas, il y en a nécessairement une de mauvaise. Ces choquantes inconséquences ne sont certes guère propres à rassurer les artistes sur la légitimité des jugements prononcés par un tribunal sujet à de telles distractions. Il n'y a donc pas à se demander si le changement d'humeur manifesté cette année par le jury a eu des conséquences bonnes ou mauvaises, mais bien si ces brusques transitions de l'extrême rigueur à l'extrême tolérance, si ces

hausses et baisses subites dans le chiffre des admissions, ne sont pas en elles-mêmes l'indice certain d'un vice radical dans la constitution et le mode d'opérer de ce comité? Ce fait seul que, sur une masse à très-peu près égale d'objets soumis à son contrôle, le jury peut, *ad libitum,* en prendre ou en laisser mille de plus, mille de moins, prouve jusqu'à l'évidence que ses opérations ne sont soumises à aucune sorte de principe ou règle appréciable. De telles disproportions dans les résultats, à quelques mois de distance, ne s'expliquent que par le caprice et le hasard. Au lieu donc de féliciter le jury de sa condescendance, réelle ou affectée, aux réclamations du public et des artistes, il faut mettre cette condescendance même au nombre des griefs qu'une critique sérieuse est en droit d'élever contre cette institution. Un pouvoir qui jouit d'une latitude d'action assez élastique et assez absolue pour avoir le droit de pousser si loin les complaisances est évidemment établi sur une base essentiellement vicieuse, et quelles que puissent être les intentions et les lumières des hommes qui l'exercent, il faillira inévitablement à sa tâche, tant que ses fonctions, ses droits et ses devoirs ne seront pas mieux définis et délimités, et tant que ses délibérations et ses jugements ne seront pas soumis à des formes plus rigoureuses.

Nous n'avons pas l'intention de revenir sur la question du jury. Elle a été trop souvent traitée ici et ailleurs pour n'être pas épuisée. Ce qui précède n'a d'autre but que de renvoyer au jury la petite leçon qu'il a voulu donner à la critique en la chargeant cette année d'un surcroît de besogne, dont elle se serait assurément bien passée.

L'aspect général du salon a paru plus décourageant que de coutume. L'absence systématique de quelques artistes qui ont pris le parti prudent d'assurer leur gloire en ne l'exposant plus à des comparaisons, la fournée additionnelle de sept ou huit cents tableaux, dont on peut se dispenser de parler, mais qu'on ne peut éviter de voir, donnent à la galerie des peintures une physionomie des plus tristes et des plus maussades. Il faut dire aussi que la satiété est pour beaucoup dans cette impression. A peine sortis d'un salon, on nous fait entrer dans un autre, dont l'aspect ne diffère guère du premier que comme une rue parcourue en un sens diffère de la même rue parcourue en sens inverse. Et comment en serait-il autrement? Que pouvez-vous attendre de nouveau et d'imprévu du travail de quelques mois d'artistes dont les trois quarts exposent, depuis dix, douze, quinze et vingt ans, avec la plus cruelle ponctualité? En 1824 (notre mémoire ne va pas plus haut), M. Rouillard envoya *dix-huit* portraits à l'huile, grandeur de nature; en 1836, il se réduisit ou on le réduisit à huit; dans ces dernières années, son contingent varie entre six et trois. Il y a progrès sans doute, mais enfin la centième de ces estimables peintures ne nous apprend rien de plus que la première. Ceci est un exemple entre mille. Rien de plus rare au salon que les visages nouveaux, et ceux qui s'y montrent de temps en temps vieillissent si vite, qu'ils se confondent presque immédiatement avec ceux des anciens habitués. Ce régime d'exposition coup sur coup est véritablement accablant. Au lieu de stimuler et de propager le goût du grand et du beau, il l'énerve et l'affadit par l'habitude, et au lieu de développer l'activité intellectuelle de l'art, il ne provoque peut-être en définitive que les efforts matériels d'une fabrication.

Ce dernier effet se révèle déjà avec un caractère de généralité inquiétant. Le salon tend évidemment à se transformer en bazar. La masse des ouvrages produits en vue d'une vente immédiate augmente de jour en jour, et cette année un bon

tiers des tableaux ne sont évidemment que des articles de commerce. Paris est aujourd'hui la grande fabrique de peintures de l'Europe. Il expédie en gros des tableaux, comme des gants, des châles et des tabatières. Pour suffire à la demande, l'art a dû prendre les allures d'une industrie, et se soumettre aux deux premières conditions de la production industrielle, la rapidité d'exécution et le bon marché. De là cette masse toujours croissante de produits de pacotille qui encombrent les étalages des marchands et les salles de vente publique. Les conséquences de ce régime industriel pour l'avenir de l'art sont faciles à prévoir. L'exemple de l'Angleterre pourrait au besoin en donner une idée, et il n'est que trop certain que nous faisons en France beaucoup de progrès dans cette voie de perdition. L'institution du salon, qui semblerait devoir maintenir l'art dans la haute sphère d'idées et de sentiments désintéressés dont il ne peut descendre sans se rapetisser et mourir, risque de devenir, par l'usage irréfléchi qu'on en fait et par les abus de son administration, l'instrument le plus actif de cette corruption et de cette décadence. En fait, il est notoirement envahi déjà par ce misérable art de boutique, et on y respire en certains endroits une sorte d'air mercantile nauséabond. Ce noble et splendide palais du Louvre, qui ne doit s'ouvrir qu'à la gloire, serait-il donc destiné à n'être à la longue qu'un entrepôt, un marché central du commerce des tableaux? Le salon est, avant tout, un musée où l'art national vient, à certains jours choisis, se produire, comme sur un théâtre, et recevoir des applaudissements en échange et pour prix de ses nobles services. C'est en vue de ce but élevé que le premier salon public, ouvert par la convention nationale, fut nommé un *concours*, et que plus tard on créa, pour consacrer cette pensée, la grande et belle institution du prix décennal. Il est encore un concours aujourd'hui, même au sens matériel, car chaque année des récompenses et des honneurs sont distribués, au nom du chef de l'état, aux artistes qui se sont distingués. L'exposition perdra-t-elle ce caractère pour devenir, par la désertion des talents supérieurs et par l'envahissement de l'industrialisme artistique, une sorte de foire périodique pour les objets d'art, analogue à celle de Leipzig pour les livres? C'est ce que l'expérience de quelques années nous fera voir; mais on peut assurer qu'elle tend déjà à cette fâcheuse transformation. Des causes générales d'une puissance irrésistible poussent à ce résultat. Les préservatifs auxquels on pourrait songer n'auraient probablement qu'une influence indirecte et peu marquée; sans compter que, s'il est facile d'en imaginer et d'en indiquer plusieurs, il serait impossible d'obtenir qu'on en essayât un seul.

C'est à toutes ces circonstances réunies qu'il faut attribuer la triste physionomie du salon et l'impression générale qu'on en a reçue. Il ne faudrait pas pourtant trop accorder à cette première impression. A la longue, l'œil s'habitue au monotone concert des tons blafards, terreux et rougeâtres répandus sur la plupart de ces toiles; les objets se classent peu à peu dans leur ordre de mérite, et il s'établit une échelle de proportions, grâce à laquelle la valeur des œuvres placées au sommet devient bientôt absolue de relative qu'elle était, et leur acquiert, à ce titre, une attention et un intérêt qu'on n'aurait pas cru possible de leur accorder au premier abord. Il arrive quelque chose de tout à fait semblable lorsqu'on assiste en province aux débuts d'une troupe d'opéra. Le premier jour, tous les chanteurs sont détestables; on veut sortir au premier acte. Le lendemain, on supporte la pièce, et on commence même à reconnaître quelque mérite au ténor. Les jours d'après, on s'y plaît, et on prend parti pour la Dugazon, qu'une cabale veut siffler. On arrive ainsi par degrés à se dire qu'à tout prendre, l'opéra ne se chante pas si

mal en province qu'on se le figure à Paris. Ceci ne prouve peut-être qu'une chose, c'est qu'on s'habitue à tout; mais nous préférons interpréter le fait autrement et conserver la consolante pensée qu'on trouvera d'autant plus de choses à admirer au salon qu'on y passera plus de temps, quoique cette expérience ne nous ait que très-médiocrement réussi, comme on va le voir.

I.

Nous paierons cette fois notre première visite à la SCULPTURE. C'est le moins qu'on puisse faire pour cette pauvre délaissée, qui grelotte de froid et se meurt d'ennui dans ces caveaux humides et déserts. Depuis quelque cent ans, la France a toujours été peu hospitalière pour elle; il ne serait pas étonnant que, dégoûtée par ce froid accueil, elle disparût un beau jour pour ne plus revenir. Du reste, c'est à peine si elle ose se montrer, car elle entre tout au plus pour un vingtième dans le total des ouvrages exposés. Mais s'il est déjà douloureux de compter ces sculptures, il ne l'est pas moins de les regarder. Quand on songe que c'est là à peu près tout ce que la France peut faire, ou du moins montrer, en ce genre, on est bien tenté de prononcer l'oraison funèbre d'un art réduit à cette détresse.

Cependant, en appliquant la règle de proportion dont nous parlions tout à l'heure, on finit par s'arrêter avec plaisir devant quelques-uns de ces plâtres et de ces marbres dont le banal et froid aspect n'explique que trop la morne solitude qu'ils créent autour d'eux. Il en est même deux ou trois qui n'ont pas besoin d'être comparés à leurs voisins pour être admirés. De ce nombre sont certainement les gracieux et élégants *Fonts baptismaux* de M. Jouffroy, que le livret a tort d'appeler un *baptistère,* car le baptistère est le lieu où l'on administre le baptême, et non pas la cuve ou le bassin qui contient l'eau qui sert à baptiser. Le groupe des trois jeunes enfants adossés est un motif qui, pour avoir été souvent traité, conserve encore toute sa naïveté et sa fraîcheur. En art, les idées les plus rebattues sont au fond les meilleures. Tout gît dans l'exécution. Le talent de M. Jouffroy, qui nous avait paru, dans sa figure de la *Désillusion,* s'égarer à la poursuite de je ne sais quel idéal romanesque, radicalement antipathique à la sculpture et à ses propres instincts, est rentré ici dans le grand chemin de cet art franc du ciseau, qui n'entend rien aux subtilités, et qui ne doit songer à exprimer d'autres idées que celles qu'il peut faire toucher. Il nous a donc mis cette fois entre les mains trois petits corps enfantins, bien gras, bien fins, bien souples, surmontés de trois têtes joufflues, gracieuses et naïves, qu'on est tenté de caresser. On a en revanche une disposition toute contraire à l'égard de ce marmot voisin (nº 2245, M. Jehotte), qui rechigne si disgracieusement dans sa lutte avec un petit chien, caricature de Boucher, entremêlée de quelques réminiscences de *l'Enfant à l'oie.* Nous allions oublier de dire, à l'endroit des *Fonts* de M. Jouffroy, que le livret attribue à Mme de Lamartine la *composition* originale de ce morceau. Cette explication n'est pas assez claire pour nous apprendre au juste quelle est la part de chacun des auteurs dans cette œuvre, et par conséquent dans quelle proportion on doit les louer, mais il suffit que nous sachions que c'est M. Jouffroy qui a *exécuté,* pour n'avoir pas à craindre d'avoir mal distribué nos éloges.

Nous avons pris au premier abord le portrait en pied de miss Adélaïde Kemble

(de M. Dantan jeune) pour la muse de la tragédie. Ce n'est que la muse de l'opéra-seria, en costume de Norma. L'explication nous a gâté cette figure. Il est désagréable de prendre une prima donna pour une déesse, et une defroque de théâtre pour la tunique et la chlamyde de Melpomène. M. Dantan a probablement éprouvé les mêmes préoccupations en modelant sa statue; car, gêné apparemment par la difficulté de réunir dans sa figure les caractères individuels d'un modèle réel, miss Kemble, ceux d'un personnage fictif, la Norma, et enfin ceux d'un personnage idéal, la Muse, il n'a produit qu'un être équivoque qui n'est, en definitive, ni la femme, ni l'actrice, ni la déesse, quoiqu'il prétende réaliser cette trinité. Avec toute son habileté, M. Dantan ne pouvait guère faire mieux sur un thème aussi embrouillé. Nous recommanderons avec plus de confiance ses bustes-portraits (n° 2192 et 2193), et particulièrement celui de Thalberg, tous deux parfaitement, quoique sérieusement, ressemblants.

On retrouve dans le petit caveau le *David* de M. Bonnassieux, qu'on a déjà vu dans une exposition des envois de Rome. C'est une figure du genre de celles qu'on appelle d'*étude* en langage d'école, mais qui ne manque ni d'élégance ni de distinction, ce qui n'arrive pas d'ordinaire à ses pareilles, sauf cependant la tête, dont le type, quoique évidemment très-cherché, n'est pas heureux. On se souvient encore de cet *Amour coupant ses ailes,* sculpture d'un style discret, délicat et fin, que M. Bonnassieux envoya de Rome il y a quelques années : nous retrouvons dans son buste de la comtesse de C... (n° 2165) les mêmes qualités, avec un peu plus de sévérité et de précision. Ce portrait, traité dans le goût antique, révèle une intelligence et un sentiment de l'art qu'on rencontre rarement dans ces centaines de marbres dégrossis d'après les recettes de l'atelier. M. Bonnassieux a la grâce; qu'il y joigne la force. L'union de ces deux choses est le beau, dit-on.

Sous le titre d'une *Étude de jeune femme,* M. Dumont nous donne, avec quelques variantes, une nouvelle édition du type de la Vénus d'Arles, ce qui ôte à sa statue le mérite de l'imprévu. Cependant, comme il y a toujours à gagner, surtout pour un homme habile, dans ce commerce intime avec les Grecs, la figure de M. Dumont a ce jet franc et juste de la pose et du geste qui donne tant de tournure aux statues antiques. Quant à la *Pomone* de M. Gatteaux, assez maladroitement placée côte à côte de la précédente, elle mériterait, selon nous, à plus juste titre que celle-ci, la dénomination modeste d'*étude*. Cette Pomone-là n'est pas assurément celle pour qui le beau Vertumne fit tant de folies.

On a fait aussi les honneurs du caveau à une *Geneviève de Brabant,* groupe en marbre de M. Geefs (de Bruxelles), d'une composition un peu tourmentée, mais cependant assez heureuse par le choix des lignes générales et l'agencement des figures. La pose de la figure principale est une reproduction assez littérale de celle de la femme de Caïn dans le tableau de M. P. Guérin qui est au Luxembourg. L'exécution fine, ou plutôt très-travaillée, et peut-être aussi un peu molle, jointe à la grande variété des aspects créés par le jeu compliqué des lignes, donne à ce morceau une harmonie agréable, semblable à celle qu'on obtient en peinture par le clair-obscur. Il manque malheureusement d'une qualité qui, en sculpture, ne peut être suppléée par aucune autre, le style. Les portraits du roi et de la reine des Belges, du même artiste, sont également d'un travail très-étudié, mais sans caractère.

Nous regrettons de ne par voir auprès de la *Geneviève de Brabant,* de M Geefs, la *Geneviève de Paris,* qu'un artiste français qui s'est fait distinguer dans les pré-

cédentes expositions, M. Mercier, se proposait de nous montrer. Le jury a mis, on ne sait pourquoi, son *veto* sur cette figure, qui est destinée au jardin du Luxembourg. Faudra-t-il donc croire que M. Mercier, auteur de plusieurs statues commandées par le gouvernement, exposant depuis dix ans, a désappris dans l'intervalle d'une année l'art auquel il a consacré sa vie et son intelligence et dû les succès les plus légitimes, et que de maître qu'il était, il est devenu tout à coup assez écolier pour que sa dernière œuvre soit jugée indigne de figurer dans une exhibition française à côté de celles de MM. Gramzow, Geefs, Schoenewerck, etc...?

A ce propos, nous observerons, en passant, que les produits de l'art étranger abondent à l'exposition. Il nous en est venu de Londres, de Berlin, de Dusseldorf, d'Anvers, d'Amsterdam, de La Haye, de Francfort, de Florence, de Rome, de Bruxelles surtout, et même de Cracovie. Si ce mouvement se soutient, le salon de Paris pourra bien devenir celui de l'Europe. Il faut souhaiter cordialement la bienvenue à ces visiteurs; mais le jury pousse trop loin peut-être la courtoisie de l'hospitalité. Lorsqu'un hôte étranger vient frapper à la porte, il serait malséant de lui refuser un coin du foyer, mais il ne faut pas, pour lui faire place, chasser les gens de la maison. Quelle nécessité y avait-il, par exemple, d'installer au plus bel endroit du salon carré ces grandes bêtes à cornes de grandeur naturelle, de M. Verboeckhoven, de Bruxelles? N'avait-on rien de plus intéressant à mettre là que les portraits en pied de deux vaches flamandes? Paul Potter a fait, nous le savons, un chef-d'œuvre en ce genre; mais c'est là un de ces tours de force de l'art qui ne se font pas deux fois. Nous sommes, il est vrai, un peu cousins avec la Belgique, et entre alliés on se doit quelques égards. Soit. Seulement il faudrait de la réciprocité, et qu'on nous traitât bien à notre tour en pareille occasion. Or, les artistes français n'ont guère, dit-on, à se louer de l'accueil qu'on fait à leurs ouvrages dans les expositions de nos voisins, et cela n'est pas bien. Nous invitons donc ces bons voisins à réprimer, au moins devant nous, une susceptibilité nationale qui, à l'égard de la France, est tout ce qu'on peut imaginer de plus ridicule, à vouloir bien se persuader que les droits de nos artistes ne doivent pas plus être contestés dans ce pays que ceux de nos savants, de nos écrivains et de nos soldats, et à admettre enfin que nous ne pouvons être généreux qu'autant qu'ils seront modestes.

Le grand groupe en marbre de M. Bosio, représentant *l'Histoire et les Arts consacrant les gloires de la France,* est placé si haut et si mal éclairé, qu'on pourrait facilement, malgré ses proportions monumentales, passer devant sans le voir. La sculpture, privée de lumière, disparaît complétement. L'œuvre de M. Bosio ne pouvait être placée sous ce rapport dans une condition plus défavorable. On ne peut donc guère, dans les ténèbres où elle est plongée, juger que de la disposition générale des grandes masses. La France, assise au centre de la composition, coiffée d'une couronne murale et une lance à la main, a un peu l'air d'une Minerve, quoique la sagesse ne soit pas peut-être la plus connue de ses qualités. L'Histoire, un genou en terre, à ses pieds et à sa droite, la regarde et s'apprête à écrire ses pensées et ses actions; à gauche, trois petits génies, représentant les arts, complètent le groupe. Si cette grande machine allégorique, destinée probablement aux galeries de Versailles, n'a rien de nouveau par l'invention soit de l'ensemble, soit des détails, elle offre cependant au plus haut degré cette sorte de dignité et de régularité théâtrales qui distinguent la méthode académique, et qui satisfont, bien mieux souvent que ne pourraient le faire des œuvres d'un style plus individuel

et d'une conception plus originale, aux conditions de l'effet monumental.

Nous passerons un peu plus vite entre les deux files de statues et de bustes de la galerie. Nous ne nous arrêterons pas à demander, par exemple, à M. Chambard pourquoi son *Oreste* est si glacialement inanimé malgré ses gestes de forcené? pourquoi il lui a donné la pose du Castor de Monte-Cavallo? enfin, quel est le motif pressant qui lui a fait entreprendre un *Oreste poursuivi par les furies?* et à M. Daniel, pourquoi il a fait, lui, une colossale *Cléopâtre* livrant son long bras à la morsure de l'aspic? Il y a à côté de cette Cléopâtre un certain *Encelade foudroyé par Jupiter*, dont on ne peut pas dire non plus que le besoin s'en faisait généralement sentir. De bonne foi, de quelle utilité peut être ce titan pris de tétanos? Il en est à peu près de même de ce grand groupe en marbre de *Céphale et Procris*, envoyé de Rome par M. Rinaldi, et qui a toutes les qualités classiques d'invention, de style et d'exécution d'une peinture de Camuccini. Nous ne voudrions pas davantage avoir à demander compte à M. Legendre-Héral, praticien fort habile du reste, de la parfaite insignifiance de sa *Psyché*, qu'il appelle *l'Éveil de l'âme*, dont le principal mérite est de n'avoir aucun défaut choquant, ce qui ne suffit pas pour fixer l'attention sur une œuvre d'art, ni à M. Suc de l'incorrection générale de cette femme nue que le livret nomme la *Mélancolie*.

Le type du Christ est un de ceux que l'art a eu le plus de peine à réaliser, et il n'y est même jamais parvenu d'une manière complétement satisfaisante. L'expression la plus haute qui ait été atteinte est probablement celle de *la Transfiguration*, et encore ici peut-on dire que c'est là le Christ dans sa manifestation divine, et non ce fils de l'homme qui a marché et parlé au milieu de nous et partagé la condition de la vie humaine, celui qui a relevé la femme adultère, appelé à lui les petits enfants, condamné le mauvais riche, séché le figuier stérile, et dont les paroles, d'une tendresse et d'une douceur souveraines, éveillaient dans le cœur des hommes des sentiments inconnus. L'art byzantin et l'art gothique ne prirent guère que le côté sombre ou souffrant de cette sublime physionomie, et en tirèrent un type qui eut quelquefois une sorte de grandeur barbare, mais sans vie et sans beauté. C'est ce type qui, dégrossi par Giotto et remanié par ses successeurs, prédomina toujours en Italie. Raphaël, qui seul semblait devoir compléter cet idéal et le fixer, hésita évidemment et n'y parvint qu'à demi. Léonard de Vinci s'en approcha peut-être plus près encore, mais une seule fois, et sa pensée ne fut probablement pas comprise, car elle ne fut pas suivie. Michel-Ange, sortant, comme il le fit, de la tradition, s'éloigna d'autant plus du but qu'il mit plus de force et d'individualité dans ses propres inventions. Le formidable Christ du *Jugement Dernier* n'est en définitive qu'un sublime caprice, et sa statue du *Christ triomphant* (à l'église de la Minerve à Rome) n'est qu'une figure d'homme nu, d'un savant et admirable travail, mais qui n'a d'autre titre à représenter le Christ que la grande croix qu'elle tient. Comment concevoir d'ailleurs un Christ nu? L'exemple de Michel-Ange était sans précédents; il resta sans imitateurs. Après ces grands maîtres, l'art ne fit que divaguer et s'égarer de plus en plus. Les Allemands ont essayé de se remettre, pour le personnage du Christ, sur la trace de la tradition. Leur peintre Overbeck donne à peu près la mesure de ce qu'on peut attendre de ces essais de restauration. La figure colossale du *Sauveur*, pour le fronton d'une église de Copenhague, par Thorwaldsen, offrirait plus d'originalité et un sentiment plus profond de l'idéal du Christ, tel qu'il peut s'offrir à la conception de l'artiste moderne. L'art français n'a contribué en rien à cette élaboration du type du Christ; il en perdit même de

très-bonne heure le sens, car il ne fut pas donné à Poussin de le saisir, même de loin. Son génie allait dans une autre direction. Il va sans dire que le XVIIIe siècle ne s'inquiéta pas beaucoup de cette recherche, et le règne de David ne dut pas, comme on le pense bien, l'encourager davantage. Nos peintres paraissent, depuis quelques années, vouloir, comme les Allemands, s'essayer à la restitution de l'art chrétien. La sculpture est également un peu entrée, quoique plus difficilement, dans cette voie. Jusqu'ici, elle n'y a pas fait des pas aussi marqués et aussi saillants que la peinture. On conçoit aisément en effet que des artistes qui ont passé huit ou dix ans de leur jeunesse à copier l'Apollon, le Gladiateur et le Cincinnatus, soient un peu dépaysés lorsqu'ils se trouvent en face de la Vierge, d'un apôtre ou du Christ.

Tout ceci n'a d'autre but que d'épargner à deux artistes d'un talent incontestable, MM. Ottin et Husson, une critique directe des deux figures de *Christ couronné d'épines (ecce homo)*, dont ils sembleraient s'être communiqué le projet, tant elles se ressemblent dans la pose, le geste, l'ajustement. Tout ce que nous y désapprouverions porterait à peu près uniquement sur le côté, pour ainsi dire, métaphysique de leur œuvre, et nous ne sommes pas plus disposés à faire de la métaphysique qu'ils ne le sont sans doute à en écouter. Sous le rapport purement sculptural de l'exécution, elles offrent toutes deux de belles parties et portent la marque d'études consciencieuses, d'un goût exercé et d'une main habile. Celle de M. Husson est même particulièrement remarquable par la disposition et le style des draperies, qui présentent de belles masses sans minutie ni lourdeur.

La *Velléda*, de M. Maindron, éveille une certaine curiosité. M. Maindron appartient au parti des novateurs ou de ceux qui voudraient l'être. Le contre-coup du mouvement opéré dans la peinture s'est fait, avons-nous dit, sentir également dans la sculpture. Là aussi on a tenté, quoique bien plus timidement, d'ouvrir à l'art des perspectives nouvelles. Malheureusement on a cru qu'il fallait, pour cela, transporter dans la sculpture les idées qui se faisaient jour dans la peinture. Mais, loin d'agrandir un art en le mettant à la suite d'un autre, on ne fait inévitablement que le fausser et le corrompre. Les conditions et les lois de la peinture et de la sculpture sont tellement différentes et indépendantes au fond, malgré quelques analogies superficielles, que dès que l'un de ces arts essaie, sous un prétexte quelconque, de se régler sur l'autre, il s'abâtardit. Cela s'est vu plus d'une fois. Dans la première moitié du XVIIIe siècle, la sculpture, fourvoyée par le Bernin, l'Algarde et leurs disciples, prit les allures de la peinture et prétendit rivaliser avec elle, sur son propre terrain, en singeant ses effets. A la fin de ce même siècle, un mouvement en sens inverse eut lieu. L'école de David subordonna la peinture à la sculpture. Aujourd'hui nous marchons peut-être vers une réaction directement opposée à la précédente. On comprend que la sculpture, ennuyée de se morfondre dans l'immobilité et l'abandon, tandis que sa compagne courait les aventures et se signalait par quelques exploits brillants et heureux, veuille aussi tenter la fortune et faire du nouveau ; mais pour cela elle ne doit compter que sur ses propres ressources. C'est en bâtissant sur son propre fonds, avec ses propres moyens, d'après ses propres lois, qu'elle doit procéder à sa réforme, si réforme il y a. Michel-Ange et les Florentins, Jean Goujon, Puget, ont innové. Ils ont fait voir qu'on pouvait faire parler au marbre une autre langue que la langue grecque et romaine ; mais ils ne sont pas allés demander des secours à la peinture et encore moins à la littérature : ils n'ont cherché à mettre dans la pierre que ce qu'elle peut recevoir,

c'est-à-dire des lignes et des formes, et par ces lignes et ces formes une expression générale de la vie et du mouvement. Innover en sculpture ne consiste donc pas à changer le but et les fonctions de cet art, mais à trouver dans ce monde des formes et des mouvements organiques, des types jusque-là inaperçus ou incomplétement réalisés ; non à lui imposer une idée étrangère, mais à faire rendre à la sienne des développements inattendus. C'est là uniquement ce qu'ont voulu faire, ou du moins ce qu'ont fait, les sculpteurs, si rares, qui sont parvenus à se créer une manière, c'est-à-dire, en d'autres termes, à découvrir et à mettre en saillie quelque côté nouveau de l'idéal accessible à la sculpture, car ce qui, dans l'artiste, s'appelle une manière est, dans l'œuvre, quelque chose de fixe et de permanent qui fait désormais partie du monde réel, ou plutôt n'est qu'une des faces de ce monde rendue visible par la vertu créatrice de l'art.

Ces observations suffiront peut-être pour faire comprendre que le genre d'innovation dans lequel paraît vouloir décidément entrer M. Maindron ne saurait être approuvé. Sa *Velléda* est une conception pittoresque ou même littéraire, plutôt que sculpturale; il a voulu faire exprimer à son marbre un ensemble d'idées et de sentiments subtils et compliqués à peine abordables pour la peinture, et que la poésie pouvait seule dérouler ; il a cru qu'on pouvait traduire en sculpture une page des *Martyrs*. Cette page, qu'on lit dans le livret, nous instruit de son dessein : mais ce qu'il a fait est fort différent de ce qu'il a voulu faire, et tellement différent, que sa figure est en perpétuelle contradiction avec le texte du poete, loin d'en être une traduction ou même une simple imitation. Qu'est-ce d'ailleurs qu'un morceau de sculpture qui, pour se faire comprendre et juger, a besoin d'une page d'explications? Le bras du *Moïse*, détaché, conserve toute sa valeur. Que la statue soit détruite, il restera un chef-d'œuvre. Toute sculpture qui ne peut pas se soumettre à cette épreuve, et demande à être jugée d'une autre manière, n'est pas de la sculpture. Avec tout son talent, M. Maindron a dû échouer dans cette poursuite de l'impossible. Il serait donc oiseux de se demander si cette figure qui a nom *Velléda* ne pourrait pas tout aussi bien être une *Mélancolie*, une *Rêverie*, une *Désillusion*, une *Méditation*, une *Attente* ou telle autre de ces êtres métaphysiques qui servent de prétexte aux sculpteurs pour faire une figure de femme? Remarquons seulement que, sous le rapport même du caractère historique qu'il etait permis et même commandé de chercher, et qu'on pouvait suffisamment indiquer par le costume ou quelques accessoires, la figure de M. Maindron déroute complétement toutes les idées qu'on pourrait s'être faites d'une druidesse. Avec sa faucille, suspendue à son flanc comme un carquois, sa tunique courte et serrée vers le milieu de la cuisse, le petit plumeau de feuillage qui se balance sur sa tête, ses bras et ses jambes nus, elle aurait plutôt l'air d'une héroïne des *Incas*, d'une *Azemia*, d'une *Alzire*, que d'une prophetesse gauloise. Mais passons sur ces inutilités.

Comme sculpture, la figure de M. Maindron a de la tournure et du mouvement, et c'est un mérite. Plusieurs parties, telles que les bras, les mains, sont finement exécutées. La tête est ce qu'il y a de moins heureux ; elle est d'un type romanesque insupportable en sculpture, et d'ailleurs, à force de vouloir être expressive, elle minaude et grimace. Le goût général des formes est assez équivoque, et surtout peu homogène. Les mains, courtes, grasses, délicates, finissant brusquement par des doigts en fuseau, contrastent avec des pieds longs, secs et puissants ; le bas du corps, à partir du bord de la tunique, est masculin. On sent bien dans toute cela que l'artiste a voulu sortir à tout prix des banalités du métier, et il a rencontré

par-ci par-là, en modelant sa figure, quelques inspirations heureuses; mais nous ne voyons pas, à notre grand regret, que l'exécution de cette figure soit assez remarquable pour lui faire pardonner complétement la donnée systématique et fausse dont il paraît être parti en la composant. On ne peut donc accepter ce système de sculpture comme une manière originale et légitime. Il y a un jeune homme qui, dit-on, a en lui quelque chose de cet instinct qui découvre dans le marbre de nouveaux filons, et qui sait les faire quelquefois admirablement jaillir. Ce sculpteur dont le public n'a jamais pu, par suite d'une interdiction systématique cruelle et peut-être illégale, connaître que le nom, est M. Préault.

Le groupe du *Christ au Jardin des Olives,* de M. Dieudonné, est bien autrement ambitieux. Ici, le pittoresque va jusqu'à la charge, et si le jury sait ce qu'il fait, nous devons estimer bien bas les ouvrages qui n'ont pas été jugés dignes de concourir avec cette énorme et disgracieuse pochade.

Voici une œuvre de meilleur aloi : la statue couchée de l'évêque d'Hermopolis, par M. Gayrard, destinée à surmonter un tombeau. Ce genre, simple et grave, de monuments funéraires, fut longtemps presque universellement adopté dans le monde chrétien jusqu'au milieu du XVI[e] siècle. Ce fut Michel-Ange qui introduisit l'usage d'un système de composition plus compliqué et plus architectural, dont il donna l'exemple dans ses tombeaux des Médicis. Cette figure est une imitation intelligente et habile de la nature. La tête est d'un sentiment juste et calme, elle exprime plutôt le sommeil que la mort; mais, dans l'idée chrétienne, ces deux états se ressemblent beaucoup. L'exécution générale est extrêmement soignée, et même trop recherchée peut-être. Il y a, dans l'arrangement des mains croisées sur la poitrine et l'entrelacement des doigts, de petites intentions de coquetterie qui ne vont guère à un évêque, surtout lorsqu'il est mort. Suivant l'ancien usage, l'artiste a mis au pied du mort un petit chien, dont la signification symbolique serait trop longue à expliquer. Nous insistons avec d'autant plus de satisfaction sur le mérite de cette statue de M. Gayrard, que nous serions obligé, si nous examinions son grand bas-relief d'*Henri IV combattant à Arques,* de substituer la critique à l'éloge.

La plupart des morceaux qu'il nous reste à voir sont des portraits historiques en pied de divers personnages illustres, destinés à des monuments publics de Paris ou des départements. En aucun temps, si ce n'est toutefois chez les Grecs, on n'a élevé autant de statues que dans celui-ci. On peut partir aujourd'hui de ce monde avec la presque certitude d'être embaumé d'abord, et puis placé dans quelque niche. On n'est jamais mort dans des conditions plus agréables. Il est fâcheux seulement que les artistes chargés de transformer de simples mortels en demi-dieux ou en saints (car c'est là la forme moderne de l'apothéose) mettent tant de négligence dans leur besogne et en abandonnent les trois quarts aux mains des *scarpellini.* C'est ce qu'il est permis du moins de supposer à l'égard de plusieurs des morceaux de ce genre, au nombre de huit ou neuf.

Voici d'abord un *Mathieu Molé,* de M. Droz, statue en pierre qui doit occuper une des niches de l'Hôtel-de-Ville, et dont on peut dire seulement qu'elle est convenable; puis le *Portalis*, de M. Ramus, dont la tête a de la vie et de la vérité, mais dont le manteau sénatorial est bien lourd : — jambes finement étudiées et modelées. Réparons ici à l'égard de cet artiste une omission inexcusable, en mentionnant ses deux figures en marbre de *la Bienfaisance* et des *Arts,* dont la première surtout offre des draperies d'un grand style et une belle tournure. Après *Por-*

talis vient un autre grand dignitaire de l'empire, qui heureusement, ainsi que le savant et profond législateur, avait d'autres droits au marbre ou au bronze que ses honneurs et ses titres, *le marquis de Laplace*. Cette figure assise, de M. Garraud, est une de celles qui ont certainement coûté le moins à l'artiste, car sauf la tête, où paraissent quelques traces d'étude et de travail, le reste est tout de fabrique. Il n'en est pas de même du dauphin *Louis de France*, fils de Louis XV, par M. Dantan aîné, morceau de sculpture coquette, curieusement façonnée et poudrée. Les habits du temps prêtaient au marivaudage. M. Dantan en a fait, mais avec discrétion cependant et esprit. C'est une jolie statuette de cinq à six pieds. L'esprit et la distinction ne sont pas, en revanche, les qualités qui frappent le plus dans le *Bossuet* de M. Feuchères, figure sans caractère, chargée plutôt que vêtue d'une draperie de caprice, à petits plis carrés, brisant la lumière comme un miroir à facettes.

Passons sans y regarder deux fois devant le portrait du duc d'Orléans, et rappelons seulement que M. Jaley est l'auteur d'une des meilleures statues qui aient été faites de notre temps, le *Mirabeau* du vestibule de la chambre des députés. — L'*Étienne Pasquier*, de M. Foyatier, est bien posé, bien assis, mais d'un goût terriblement banal dans l'ensemble et dans les détails. Je ne sais si ce bon Pasquier ressemblait à la tête que lui donne l'artiste, et dans ce cas je le plaindrais, car elle est passablement ingrate et hétéroclite. Si l'on essayait de caractériser en peu de mots le *Bessières*, de M. Molchnet, on pourrait dire de cette sculpture qu'elle est froide, sèche, raide, dure et maigre ; ce qui surprend d'autant plus que cet artiste passe pour être un de ceux qui caressent, comme on dit, le plus volontiers le marbre. Il faut donc croire qu'il ne s'est pas souvent approché de celui-ci. — Quant au *Colbert*, de M. Debay, le dernier dont nous nous souvenons, c'est une masse de pierre carrée, solide, bien équilibrée, en présence de laquelle la première idée qui vous vient est de demander : Combien cela peut-il peser ? L'habileté bien connue de l'artiste permet de supposer que ce marbre a quelque autre mérite que celui du poids, et nous nous associons d'avance à tous les éloges qu'on pourra donner à cette estimable figure que nous avons eu l'inexcusable négligence de ne pas assez regarder.

Il y a aussi quelques *animaux* de grande et petite dimension, tels que : une *lionne* couchée, de M. Contour ; un *jaguar*, de M. Demay, pour lesquels une simple mention suffit ; un petit groupe en bronze (cerf pris par des chiens), de M. Mene, qui a le tort de rappeler les admirables compositions de M. Barye, à tout jamais proscrites par le jury ; quelques cadres de médailles et médaillons, dont un de M. Klagmann ; un grand crucifix en bois, de M. Dubois. Un grand nombre de bustes-portraits, parmi lesquels on doit distinguer ceux de Bartolini, de Florence (2162), de Mme Dubufe (portrait de M. Delaroche), de MM. Dantan, Debay, Louis et Joseph Brian, Desbœufs, Etex, Jouffroy, Maggesi, complètent cette exhibition sculpturale, une des plus faibles dont on ait mémoire.

II.

PEINTURE. — Cette longue halte dans la galerie des sculptures nous impose l'agréable obligation de réduire nos remarques sur les peintures au strict néces-

saire. Nous ne faisons pas une statistique du salon ; elle est dans le livret. La critique n'est pas tenue de tout voir et de tout juger; c'est là l'affaire du jury. Il y a au salon cette année plus de DEUX MILLE tableaux ou dessins, dont chacun a naturellement la prétention de se faire regarder. En présence d'une telle cohue de peintures et de noms, il faut bien se décider à de grands sacrifices. Nous allons donc résolument nous frayer un passage dans cette masse compacte, nous arrêtant un instant devant quelques rares toiles de choix, saluant de la main en courant quelques autres, et passant impitoyablement sur le corps de tout le reste. Ce procédé expéditif expose à des erreurs, mais nous pouvons positivement promettre de n'oublier aucun chef-d'œuvre.

La hiérarchie des genres, et à certains égards celle des talents, nous fait rencontrer d'abord le *Christ au Jardin des Olives,* de M. Chasseriau, artiste jeune encore, quoiqu'on l'en félicite depuis assez de temps, et dont les efforts constants et sérieux sont dignes d'intérêt et d'approbation. Cette nouvelle œuvre, sans être un progrès bien saillant, témoigne que ces efforts ne sont pas stériles. Ce serait, d'ailleurs, faire tort à M. Chasseriau, de mesurer la portée de son talent sur ce dernier ouvrage, lorsqu'on a une base d'appréciation bien plus large dans ses belles peintures monumentales de l'église Saint-Merry. Nous nous sommes assez expliqué sur nos scrupules à l'égard des représentations modernes du Christ pour ne pas examiner trop curieusement la partie mystique ou métaphysique de cette composition. Le sujet est donné par ce verset de saint Marc : « Il retourna ensuite vers ses disciples et les trouva endormis. » Il est probable qu'en rêvant à ce thème touchant, une foule d'idées ont traversé la tête du peintre, et rien n'empêche d'admettre qu'elles étaient extrêmement ingénieuses. Il a dû profondément méditer sur le sens moral et religieux du récit évangélique, et la sublimité de la pensée et des sentiments qu'il n'aura pas manqué d'y découvrir a été peut-être le motif déterminant du choix du sujet et le point de mire idéal dont il s'est le plus préoccupé dans l'exécution. On ne saurait assurément blâmer ces préoccupations qui témoignent d'une nature d'esprit élevée. On peut remarquer toutefois que tout ce travail d'intelligence, auquel un artiste est si porté à se complaire et à attacher une extrême importance, ne passe pas d'ordinaire de sa tête sur sa toile. Pendant que sa pensée erre dans les régions célestes, son œil et sa main, qui ne peuvent atteindre si haut, s'occupent d'une besogne moins sublime, mais indispensable, l'exécution du tableau. Ceci veut dire qu'il ne faut pas chercher des mystères dans ce tableau de M. Chasseriau; il faut y voir seulement ce que l'art y montre et y pouvait montrer aux yeux, c'est-à-dire un homme qui marche et s'approche de trois autres hommes couchés et endormis. Nous ne prétendons pas que la peinture de cette scène ne soit soumise à quelques conditions particulières, résultant de cette circonstance que l'homme qui marche est Jésus et les hommes endormis des apôtres; mais nous disons que la partie purement matérielle du fait est le motif essentiel de la représentation pittoresque, celui qui domine tous les autres et se subordonne toutes les idées, morales ou autres, que l'artiste a voulu ou pu vouloir exprimer. Ce n'est pas là rabaisser le but de la peinture, c'est seulement indiquer ses véritables limites et ses conditions fondamentales. Nous n'avons pas, heureusement, le temps d'expliquer ce point d'esthétique qui pourra paraître hétérodoxe, particulièrement aux artistes qui croient que pour faire du beau et du grand il faut avoir un monde d'idées dans la tête, et qui s'imaginent de bonne foi être capables de mettre sur une toile des subtilités psychologiques, des nuances

morales que l'esprit seul peut saisir et que la parole peut à peine rendre. Ces remarques ne s'adressent pas spécialement à la peinture de M. Chasseriau, qui en est le prétexte plutôt que l'objet. Nous aimons à reconnaître même que sa composition, jugée, à tort ou à raison, du point de vue que nous venons d'indiquer, offre des parties fort louables. La figure du Christ est malheureusement la moins réussie. Son geste est équivoque. La draperie dans laquelle il est contenu forme, des pieds à la tête, un parallélogramme trop symétrique, sans accidents, sans mouvement. Il ne faut pas être nu et vide à force d'être simple. Du reste, l'ajustement est peut-être la partie faible de M. Chasseriau. Il ne nous semble pas qu'il en soit bien maître et paraît s'y embarrasser facilement. Les trois figures d'apôtres, particulièrement les deux du premier plan, à gauche et en face du Christ, sont en revanche d'un grand goût de pose et de dessin, d'une exécution ferme, serrée et énergique. Le ton général manque un peu de vie et d'éclat, mais non de force et d'harmonie. Bien que M. Chasseriau ne soit nullement coloriste, dans le sens ordinaire du mot, sa couleur est véritablement sienne et participe de l'individualité incontestable de son style et de son dessin. Nous ne dirons pas que cette individualité atteint la grande originalité, mais assurément elle n'est pas vulgaire; elle n'est pas assez saillante pour étonner, assez puissante pour s'imposer, mais elle l'est assez pour se faire distinguer. Nous espérons, sans y compter pourtant complétement, que ce jugement ne sera pas trop en désaccord avec l'idée que l'artiste qui en est l'objet doit déjà vraisemblablement s'être faite lui-même de la nature, de la portée et de l'avenir de son talent.

Nous avons peu de confiance aux restaurations, aussi peu en art qu'en politique, qu'en religion; et c'est merveille que tant de peintres se fourvoient encore dans ces inutiles essais de contre-révolution. Il est à remarquer que ce sont d'ordinaire les plus gens d'esprit et les plus instruits qui s'abandonnent à ces velléités archaïques. Tel est incontestablement M. Sturler, qui, habitant d'ordinaire Florence, s'y est pris pour les fresques qui couvrent les vieux murs d'un amour qui va quelquefois jusqu'à l'adoration et au culte. Son *Incrédulité de saint Thomas* est un spécimen de l'art florentin du temps de Giotto : morceau curieux, sans doute, sous le rapport de l'érudition, mais qui, nous l'espérons, ne sera qu'un épisode dans la carrière d'un artiste qui sait, lorsqu'il le veut, trouver dans ses inspirations personnelles ce qu'il va inutilement demander à de vieilles sources taries.

M. Savinien-Petit ne remonte pas si loin. Il a cru devoir s'arrêter, dans sa *Descente de Croix*, à l'école qui a précédé immédiatement Raphael. Rien dans cette peinture n'appartient à l'auteur; le style, le dessin, la couleur, le ton, le système de composition, la méthode d'exécution, tout est emprunté. C'est du pur italien, parlé avec un peu d'accent allemand. Et pourtant ce singulier travail n'est ni un pastiche, ni un plagiat. C'est une simple assimilation habile, savante et intelligente du goût et de l'esprit d'une autre époque. Considérée en elle-même, cette œuvre n'est nullement méprisable. Comme composition, comme style, et surtout comme expression, elle n'aurait certes rien à craindre de la comparaison avec aucune autre des peintures du même genre de notre temps. Son seul défaut est de vouloir produire, et de produire réellement, une illusion sur sa date. Il est bon de s'appuyer sur la tradition, mais il ne faut pas la recommencer. Il arrive de là que cette peinture, assurément fort méritoire, n'a pas, que nous sachions, excité l'intérêt qu'on accorde à des œuvres très-inférieures. M. Savinien-Petit, après avoir mis tant d'intelligence et de talent à refaire des choses faites, songera, sans doute, une autre

fois un peu plus à lui, et ne voudra plus mettre son individualité, évidemment heureuse et bien douée, sous la protection de souvenirs qui l'absorbent entièrement à leur profit et l'annulent.

Pour arriver de cette *Descente de Croix* à *l'Entrée de Jésus-Christ à Jérusalem*, de M. Muller, il faut passer par-dessus quatre siècles au moins, si toutefois l'œuvre de M. Muller appartient à une phase de l'art quelconque. On peut, sans être trop pédant, s'étonner d'un tel mépris de toute vérité historique, de toute convenance locale et morale. Les peintres coloristes ont fait, en général, assez bon marché de tout cela, et on ne les chicane pas trop sur des anachronismes et des caprices d'invention dont ils nous indemnisent largement par le charme et la puissance de leur exécution. Mais la peinture de M. Muller n'a pas le droit d'user et d'abuser de la liberté à ce point, qu'il lui soit permis de transformer une scène de l'Évangile en une scène de carnaval ou une foire de bohémiens. Il lui est encore moins permis de braver les règles de la perspective et des proportions, et il devrait avant tout mettre ses figures à leur place. Ceci est de règle. Il y a cependant dans ce chaos un certain entrain d'exécution, et un véritable sentiment de couleur. Malheureusement tout l'effet se réduit à un tapage de tons plus étourdissant que piquant. Le groupe des trois hommes, à droite, plongés dans la demi-teinte, est peint avec une grande finesse et transparence de tons, jointes à beaucoup de vigueur. Le maître de M. Muller, M. Delacroix, aura lieu d'être content de ce morceau, qu'il ne désavouerait peut-être pas. Si M. Muller parvenait un jour à s'assurer de ce qu'il cherche et de ce qu'il veut, au lieu de divaguer, comme il paraît le faire, en proie à une sorte de manie de colorisme sans but et sans frein, on pourrait espérer de son incontestable talent quelques œuvres mieux digérées. Cette manie, du reste, s'étend, et attaque jusqu'à des artistes qui n'y paraissent guère portés par la nature de leur talent, s'il faut en juger par ce *Jésus guérissant les malades*, lourde contrefaçon vénitienne, dans laquelle M. Chambellan a cru mettre de la couleur en cousant çà et là sur sa toile quelques lambeaux d'étoffes taillés dans les *Noces de Cana*.

Cette recherche de l'effet matériel de la peinture aux dépens de la signification morale a conduit aussi M. Glaize à rabaisser jusqu'à la familiarité bourgeoise, dans sa *sainte Élisabeth de Hongrie*, une scène d'un pathétique noble et élevé. C'est un Ostade en grand, moins cependant la finesse et l'harmonie. Des tons vigoureux, une touche ferme, des contrastes fortement accusés, donnent à cette peinture un grand relief et une physionomie originale. Avec un peu plus de délicatesse, de transparence, et moins de papillotage, M. Glaize pourra certainement arriver au résultat qu'il paraît poursuivre ; mais il nous permettra de regretter qu'il n'ait pas continué à marcher dans la voie qui lui avait si bien réussi pour sa *Psyché* et son *Armide*. Le *saint Didyme et saint Théodore*, de M. Bigand, quoique exécuté aussi au point de vue du coloriste, réalise l'effet cherché sans des sacrifices trop coûteux. Un bon sentiment de couleur ne saurait jamais gâter une peinture, religieuse, historique, de style, ou de quelque nom qu'on l'appelle.

La *Notre-Dame de Pitié*, ou, comme on dit en Italie, la *Pietà* de M. L. Boulanger, nous offre une nouvelle variation du goût de cet artiste ; et ce ne sera pas probablement la dernière. M. Boulanger est un peintre éclectique, comme on peut s'en assurer par ses peintures de la chambre des pairs, où il a changé de style et de manière aussi souvent que de sujets et de panneaux, allant des Italiens aux Espagnols, de ceux-ci aux Flamands, non sans faire quelques pointes sur le domaine des maîtres contemporains. Ceci n'est ni une critique ni un éloge, c'est un simple

fait. Dans ces variations, il n'a conservé que sa couleur, qui n'est ni des plus distinguées, ni des plus riches, ni, s'il faut le dire, des plus aimables. Sa *Pietà* est, il est vrai, un sujet triste, qui n'exigeait pas d'éclat, mais il a peut-être un peu trop prodigué les tons gris, fumeux et sourds. L'exécution, en général, manque de fermeté et de ressort. Cette mollesse, ce défaut d'accentuation se retrouvent également, et dans la composition, qui est bonne comme disposition générale des figures, mais qui n'offre aucun motif neuf ou saillant, et dans le style qui, sans être vulgaire, manque cependant de caractère et de grandeur, et dans l'expression, qui est d'une vérité un peu commune et n'atteint pas au haut pathétique réclamé par le sujet. Malgré tout cela, ce tableau porte la marque d'un travail consciencieux, habile, intelligent, et s'il n'a pas des qualités supérieures, il est loin pourtant de devoir être confondu avec la foule des peintures du même genre. L'œuvre et l'artiste sont assez forts pour motiver la critique, et par conséquent pour la supporter. L'auteur d'une autre *Pietà*, M. Comairas, nous pardonnera de nous borner, à l'égard de sa peinture, à une simple indication, quoiqu'elle méritât mieux. Nous ajouterons cependant que si, par l'énergie de l'exécution et par d'autres qualités d'un ordre élevé, l'œuvre qu'il expose est assez remarquable pour rappeler son très-beau *Christ au tombeau*, elle ne l'est pas assez pour le faire oublier.

Si quelques études de carnations, comme on disait autrefois, peintes avec une grande adresse ou plutôt une grande rouerie pratique, suffisaient pour constituer un tableau d'église, M. Champmartin en aurait certainement fait un dans son *Christ aux petits enfants*. C'est vraiment dommage que tous ces petits corps frais et rosés ne se détachent les uns des autres et du fond de la toile que par des contours de noir de suie, d'une dureté et d'une opacité qui font tache. Comment peut-on être si inhabile et si habile en même temps? La figure en chemise, assise au centre, n'est probablement désignée comme un Christ par le livret que pour indiquer que le tableau est destiné à une église.

L'annonce de trois tableaux de M. Ziegler avait fait quelque sensation avant l'ouverture du salon. On se demandait avec une sorte d'inquiétude ce que pouvait avoir de nouveau à montrer l'auteur des peintures de la coupole de la Madeleine. On parlait d'une *Notre-Dame des Neiges*, d'une *Vénitienne*, d'une *Rosée qui répand des perles*, désignations singulièrement énigmatiques et mystérieuses. Pour notre part, nous n'avons jamais partagé cette curiosité ; nous ne comprenions pas qu'il y eût, à l'égard de M. Ziegler, matière à question, après un fait aussi considérable que celui des peintures de la Madeleine. Nous supposions qu'il n'y avait qu'un avis sur ce travail, ou tout au plus deux, celui de l'auteur et celui du public et des artistes. On pouvait donc avoir l'esprit parfaitement en repos sur le résultat d'une nouvelle expérience.

Notre-Dame des Neiges est tout simplement une Vierge, *col bambino*, assise sur un tertre en plein air. A quelque distance, des hauteurs couronnées de neige expliquent le surnom donné à cette madone, à l'imitation sans doute de ceux de Vierge à *la chaise*, au *lézard*, au *poisson*, aux *candélabres*, qui servent à distinguer celles de Raphael. M. Ziegler a dû naturellement songer à ce précédent et s'en autoriser. Quoi qu'il en soit, cette madone est une figure d'un style prétentieux et qui cherche à avoir une physionomie, d'un coloris froid et sans ressort, d'une exécution qui vise à la correction et à la précision du modelé, mais qui manque essentiellement d'étoffe et de corps. C'est une peinture toute en surface. On ne peut cependant refuser à cette composition une certaine tournure qui voudrait être élégante et noble,

et qui peut à la vérité produire un instant cette illusion. Nous ne dirons rien de cette bizarre idée de mettre la Vierge dans la neige, et de faire grelotter ce pauvre enfant-Jésus sous un ciel inclément, quelque soin que prenne la mère de réchauffer ses petites mains dans les siennes. Quant à la *Rosée,* c'est une figure de femme, entièrement nue, debout, entourée de touffes luxuriantes de feuillage et de fleurs, qui étend et arrondit ses bras au-dessus de sa tête, comme une joueuse de castagnettes, et laisse tomber négligemment de ses mains entr'ouvertes des gouttes d'eau, que M. Dorat et M. Ziégler appellent des perles. Ce programme était certainement imprévu. Il nous reporte à ces temps ingénieux où l'on intitulait un tableau : les *Amours d'un Papillon et d'une Rose,* ou *Vénus vaccinée par Esculape.* La filiation d'idées qui a pu conduire M. Ziégler à la conception, à l'invention et à la dénomination de cette figure, est cependant la chose la plus simple du monde. Il avait chez lui, dit-on, un vieux tableau de l'école de Primatice, représentant une femme nue qui, se retenant avec ses deux mains aux branches d'un arbre, se balance mollement sur ses bras. A ses pieds était un petit amour. Otez maintenant le petit amour et l'arbre, la femme restera dans sa pose primitive, et vous aurez la figure du tableau de M. Ziégler. Substituez aux couleurs un peu dégradées, mais encore chaudes et brillantes, de la vieille toile, des tons gris-bleuâtres, blafards et ingrats, et vous aurez la peinture que vous voyez. C'est ainsi que *Vénus* a été transformée en *Rosée.* Telle est l'explication qu'on nous a donnée de cette énigme, et qui nous paraît très-vraisemblable. Dans cette supposition, en effet, le jet hardi, élégant et gracieux de la figure se comprendrait aussi facilement que les qualités moins aimables de l'exécution; et chaque chose serait remise à sa place. Reste la *Vénitienne,* figure nue à mi-corps, occupée à dérouler les longues tresses d'une brune chevelure. Nous aimons à retrouver dans l'exécution de ce morceau quelques bons souvenirs du *Giotto,* qui fut le début de M. Ziégler, et qui lui valut un succès brillant et mérité.

Lorsque, il y a environ vingt-cinq ans, M. Couder gagnait un prix de peinture historique avec son fameux *Lévite d'Éphraïm,* lorsqu'il faisait ensuite le *Combat d'Hercule et d'Antée, les Adieux de Léonidas, Vénus et Vulcain,* il ne se doutait pas qu'il dût un jour, lui, le dernier élève de David, abandonner les traditions sacrées des ateliers de la république et de l'empire, passer en transfuge dans le camp des barbares qui ont détruit le culte du deltoïde et de la draperie mouillée, servir gaiement dans cette nouvelle campagne de l'art avec l'ardeur d'un volontaire, et y acquérir une gloire presque égale à ses classiques triomphes. Ces transformations, fort communes en politique, sont rares dans les arts. On abandonne beaucoup plus aisément un maître, un parti, un drapeau, que des habitudes d'esprit, de goût et de main. Parmi les artistes ses contemporains, M. Couder est peut-être le seul qui soit franchement homme de son temps. Cette circonstance fait honneur à l'indépendance de son esprit et à la souplesse de son talent. Son dernier tableau de *la Fédération* n'est pas proprement un tableau d'histoire; c'est une peinture de panorama, une vue générale topographique du Champ-de Mars, tel qu'il put s'offrir de loin à un spectateur placé sur une hauteur, le 14 juillet 1790, vers l'heure de midi. Les figures ne sont que des éléments partiels d'un effet d'ensemble; elles n'entrent dans la composition que comme masses; elles n'ont individuellement aucune signification particulière, pas plus celle-ci que celle-là. On pouvait concevoir et représenter autrement ce grand fait, mais si on accepte le principe de la composition, qui est de subordonner le côté historique et moral du fait à l'aspect

matériel général de la scène, on doit reconnaître que M. Couder a parfaitement rempli son programme. Les lignes générales sont habilement disposées; il y a de l'air et de la lumière partout; les innombrables petites figures des premiers plans sont pittoresquement groupées, galamment tournées, spirituellement touchées. M. Couder en a pris naturellement un peu partout, dans les peintures, les caricatures, et les ouvrages illustrés du temps ; mais il a fort ingénieusement et adroitement mis en œuvre ces matériaux indispensables.

Parmi les tableaux qu'on nomme officiels, il y a, comme de coutume, quantité de batailles, qui ne diffèrent guère que par l'uniforme des combattants. Il est remarquable que, bien qu'en théorie rien ne semble devoir exciter plus d'intérêt et d'émotion que la vue d'hommes qui s'entre-tuent dans une lutte à mort, il n'y a rien, en fait, qui soit regardé plus froidement que ces sortes de peintures, et il faut un talent d'un ordre supérieur pour vaincre cette indifférence. M. Debay, dans une *Bataille de Dreux*, a amoncelé un énorme matériel d'armes, de drapeaux, d'harnachements, de panaches et d'équipages de guerre, mais une mauvaise disposition de ses masses et de sa lumière ôte tout effet à son tableau, peint d'ailleurs avec largeur et facilité. Cette bataille nous en rappelle une autre que le jury n'a pas laissé voir au public ; œuvre d'un artiste d'un talent jeune, hardi, plein de verve et d'entrain, la *Bataille d'Hastings*, de M. Debon. Dans sa *Bataille d'Ascalon*, M. Larivière a rencontré cette fois quelques combinaisons un peu moins banales que celles qui défraient d'ordinaire sa grande exploitation, et on aurait lieu de le féliciter de l'ordonnance ingénieuse de sa composition, et de l'invention de quelques motifs heureux, si l'on ne devait avant tout se plaindre du défaut de caractère de son style et de la triviale facilité de son exécution.

On trouvera naturel et même respectueux que nous nous taisions sur la peinture officielle de M. Biard, qui n'a d'historique que les noms, les costumes et le lieu. On trouvera à se procurer un accès de gaieté moins inconvenante devant son *Appartement à louer*, et ses *Inconvénients d'un Voyage d'agrément*.

Si l'on veut voir une œuvre d'art véritable, non du premier ordre, ni même peut-être du second, mais d'une grande distinction relative, il faut aller dans la galerie de bois s'arrêter devant ce frais morceau de couleur qu'il a plu à M. Couture d'appeler *l'Amour de l'or*. M. Couture est et veut, avant tout, être coloriste. Il faut donc avec lui, comme avec ses pareils, accorder beaucoup à la fantaisie et au caprice, ne pas trop s'inquiéter du sujet, et aller droit à la peinture. Sous ce point de vue, son nouvel ouvrage développe, sur une échelle un peu plus large, et avec un degré supérieur d'accentuation, les qualités qui se trouvaient déjà, quoique moins clairement écrites, dans son *Trouvère* de l'an dernier : une grande finesse et transparence de tons, et une distribution harmonieuse de la lumière. Sa couleur n'a ni beaucoup de richesse ni beaucoup de ressort, mais elle a un jeu et un mouvement qui amusent et attachent l'œil. Ce n'est pas un coloris, qu'on nous passe le terme, de style, car il y a aussi du style dans la couleur, comme celui des maîtres en ce genre, celui d'un Titien, d'un Rubens, d'un Veronèse. Celui-ci est, pourrait-on dire, d'une étoffe plus mince, plus légère et bien moins résistante. Il est un peu à la superficie ; au lieu d'adhérer fortement aux objets et de faire corps avec eux, il n'en est que le vêtement. Il y a dans l'exécution de M. Couture plus de pratique qu'on ne le croirait d'abord, et pas mal de petits secrets d'atelier. Elle a cependant une physionomie assez caractérisée pour constituer une manière. Si nous remarquons plus spécialement les qualités techniques de cette composition, ce n'est pas

qu'elle n'en ait point d'autres. Il est impossible de mettre du sentiment, du goût, de la vie et de l'intelligence dans la couleur, sans en mettre aussi dans tout le reste. Du moins nous ne croyons pas que cela soit jamais arrivé; et si parmi les coloristes de quelque valeur il en est beaucoup, même des premiers, qui aient été relativement assez faibles dans l'expression des pensées et des hautes passions, peu scrupuleux sur le choix des formes, et assez indifférents à l'effet moral de leurs œuvres, il n'en est aucun qui n'ait mis dans ses figures ou de la vérité, ou de la grâce, ou de l'esprit. Nous ne nous chargerons pas de dire à quelle dose tout cela peut se trouver dans la peinture de M. Couture; c'est assez qu'elle soit suffisante pour que sa composition puisse plaire à ceux même qui ne cherchent et ne sauraient voir dans un tableau qu'une scène de comédie ou de tragédie plus ou moins bien jouée, ou le récit plus ou moins clair et circonstancié d'un fait.

Nous pensons que ce jeune artiste vient de donner dans ce dernier ouvrage la mesure de la portée et de l'avenir de son talent. N'aller que jusque-là, lorsqu'on va jusque-là, c'est presque indiquer qu'on ne peut aller plus loin, et cette œuvre aurait beaucoup plus de prix si l'on pouvait croire qu'elle n'est qu'une promesse.

Bonheur, Malheur, telle est l'antithèse philosophique que M. Gallait a essayé de formuler en peinture, sous l'emblème de deux mères dont l'une, couverte des haillons de la pauvreté, le teint hâve, les traits flétris, debout en face d'une pierre tumulaire, porte dans ses bras et serre contre son sein desséché deux petits enfants endormis, tandis que l'autre, richement parée, entourée de fleurs, resplendissante de jeunesse, de vie et de santé, contemple avec tendresse son enfant jouant sur ses genoux. Ces deux tableaux, de même dimension, se font pendant. Nous n'aimons pas en peinture ces moralités larmoyantes du drame bourgeois. Au temps de Diderot, cette idée seule eût valu à M. Gallait les honneurs du salon. On était alors très-sensible, et on ne parlait de la vertu qu'avec la larme à l'œil. Pour nous en tenir à la question d'art, nous dirons que la pauvre veuve nous paraît, pour le caractère et l'expression, de la famille bien connue des femmes malheureuses de M. A. Scheffer. Sans se distinguer par des qualités bien supérieures, ces deux morceaux de l'auteur de l'*Abdication de Charles-Quint* sont dignes d'attirer l'attention des artistes non moins que la sympathie des âmes sensibles. Le *Malheur* particulièrement est peint avec beaucoup de finesse et d'un ton harmonieux. Dans le *Bonheur* il y a un peu trop de clinquant dans l'effet, et si nous ne nous trompons, la couleur manque de vérité. M. Gallait a aussi un portrait d'homme (salon carré) largement et vigoureusement peint, et une scène de bataille *(Prise d'Antioche par les croisés)* qui n'est guère qu'une esquisse assez vivement touchée.

Le *Giorgione peignant un portrait,* de M. Baron, est un morceau de peinture vive, sémillante, propre et coquette, comme il sait en faire et comme il n'en avait jamais mieux fait. Nous ne répondrions pas cependant qu'avec tant de couleurs, M Baron ait fait véritablement de la couleur. C'est moins la variété et l'intensité des tons locaux que l'harmonie générale du mélange, qui constitue la puissance et le charme du coloris. M. Baron a le tort de vouloir appeler l'œil partout; il ne sait pas faire de sacrifice. Il résulte de là que sa peinture manque d'effet. Il y a aussi une singularité peu heureuse dans sa composition, — c'est ce chevalet et le châssis qu'il supporte qui, placés de biais, coupent la scène en deux moitiés dont chacune est un tableau, — et en outre une faute de perspective dans la ligne qui sépare le parquet de l'estrade placée au fond. On ne saurait non plus faire compliment à Giorgione de la tête d'orang-outang que M. Baron a mise sur ses épaules. Mais ce

sont là des peccadilles. Puisque nous parlons couleur, n'oublions pas les *Bohémiens* de M. Diaz. La peinture de M. Diaz est le pays de la fantaisie, dans le royaume de Lilliput; elle chatoie devant vous comme un mirage où passent et repassent, sans se fixer, de gracieuses apparitions. Tout ce qu'on voit est charmant, mais on ne sait pas ce qu'on voit. Nous croyons avoir entrevu cependant parmi ces Bohémiens bon nombre de jolies petites têtes, blondes et brunes, spirituelles et souriantes, à la fois enfantines et coquettes, pleines de malice et d'innocence. Toutes ces femmes vont évidemment au sabbat ou en reviennent. Il y a deux autres toiles de M. Diaz bariolées des mêmes couleurs. M. Diaz excelle à ce jeu de main qui est aussi un jeu d'esprit, et de cet esprit-là n'en a pas qui veut. Nous n'entendons pas cependant mettre ces charmantes pochades tout à fait sur la même ligne de l'art que la *Transfiguration* et le *Jugement dernier*.

Citons encore, parmi ces petites toiles de genre, *le Traineau Russe* et *le Voyage dans le Désert*, deux impressions de voyage de M. Horace Vernet; *la Fontaine arabe*, de M. de Chacaton, talent nouveau qui paraît vouloir se frayer une route entre M. Decamps et M. Marilhat; *les Cantonniers*, de M. Adolphe Leleux, déjà vus trop souvent sous d'autres noms pour mériter des éloges nouveaux; *les Laveuses*, de son frère (M. Armand Leleux), petite composition peinte avec beaucoup de sentiment et d'un goût original; et enfin le magnifique assortiment de *Fruits et de Fleurs* de M. Saint-Jean. Nous allions oublier M. Papety! *(Tentation de saint Hilarion)*, qui aurait pu effectivement nous échapper. Comment se douter qu'un talent aussi ambitieux, qui ne se plaît que dans les grands espaces et sur les hauteurs, s'était caché là?

Sur les deux mille quatre cent vingt-trois morceaux exposés, il y a plus de SEPT CENTS portraits, c'est-à-dire près du tiers du chiffre total. Avions-nous tort de dire que la fabrique envahissait le salon? Nous prendrons la liberté de laisser admirer tous ces visages à ceux qui les portent, et nous ne ferons pas servir la critique à l'annonce. Distinguons pourtant l'art de la fabrique.

Le *duc de Nemours*, par M. Winterhalter, est d'une élégance un peu fade pour un jeune guerrier botté, et dont la main s'approche de la garde de son épée : peinture, du reste, d'un goût distingué et d'une exécution fort adroite.

Le portrait de Mme la princesse de B. est à la fois un malheur et une calomnie. Comment un artiste du talent et du goût de M. Lehmann a-t-il pu se rendre si digne de commisération et si coupable? On ne comprend rien à cette manière d'interpréter la nature. Et c'est en cherchant le style, le caractère, en courant après quelque idéal probablement introuvable, que M. Lehmann a laissé échapper le corps pour l'ombre, et découpé sur sa toile cette image froide, immobile, morte! Il y a cependant dans cette singulière peinture, et dans sa singularité même, l'empreinte d'un esprit élevé qui ne va si loin dans l'erreur que pour s'éloigner davantage de la vulgarité. Le portrait de femme, de M. Pérignon (salon carré), robe plissée brune, cheveux noirs, les mains rapprochées, est une œuvre moins profondément méditée, mais plus heureuse, et il est peu de portraits du salon qui soient si longtemps regardés. Celui de M. le baron Pasquier n'offre rien qui puisse ajouter à la gloire de M. Horace Vernet, qui n'est pas fondée sur ce genre de peinture. Les petits portraits au pastel de M. Vidal (*Pasquita*, *Nerdjmé*, *Noemi*) sont particulièrement remarquables par le caractère élégant et original du dessin, et le goût piquant de l'exécution. On pourrait en distinguer quelques autres, tels que ceux de MM. H. Scheffer, Court, Lepaulle, Bremond, Rouillard, Hesse, Blondel,

Dubuffe, Guignet, d'une dame, Mme Lavalard, sans compter ceux de Mme de Mirbel, que nous n'avons pas vus, mais que nous supposons parfaitement semblables à leurs aînés. La plupart de ces talents sont si connus qu'une mention ne peut guère avoir d'autre but que de constater leur assiduité au salon et le zèle qu'il mettent à mériter le suffrage du public.

Après une assez longue absence, M. Marilhat a fait enfin sa rentrée avec huit morceaux, dont sept appartiennent à cette brillante illustration de l'Orient, dont il détache de temps en temps quelques pages. M. Troyon avec sa *Forêt*, M. Corot avec son *Paysage* (du grand salon), M. Aligny avec sa *Vue de l'Acropolis d'Athènes* et sa *Campagne de Rome*, M. Flandrin avec ses paysages composés, M. Français avec sa *Vue des environs de Paris*, M. Jadin avec ses tableaux de chasse, M. Flers, M. Joyant avec ses belles vues de villes, représentent à peu près les principales directions suivies par nos paysagistes. Dans les *marines*, toujours clair-semées, nous n'ajouterons au nom de M. Gudin que ceux de MM. Émeric *(Falaise d'Etretat)*, Durand-Brager *(Combat de la frégate le Niémen)*, et Heroult (aquarelle).

Dans l'architecture, nous avons remarqué les *Études* sur l'art décoratif en Italie à différentes époques, par M. A. Denuelle, travail consciencieux, savant et utile; en gravure, une très-belle estampe de M. Ach. Martinet, d'après une madone de Raphaël.

Telles sont les œuvres, tels sont les noms qu'il nous semble voir surnager au-dessus de cet immense chaos des produits de l'art contemporain. Ce coup d'œil jeté sur l'ensemble du travail intellectuel d'un grand peuple fait voir que la condition de l'art est la même que celle de la société : une multitude de petites individualités, point de grands caractères, du talent partout, du génie nulle part, beaucoup de mouvement et point de direction, une immense activité et pas de résultats. Ce spectacle est triste.

L. Peisse.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 avril 1844.

Le ministère se flattait-il de couper court à l'affaire de Taïti et de n'avoir pas à reprendre les explications échangées dans les derniers jours de février? Nous l'ignorons; mais ce qu'on peut affirmer, c'est qu'une telle espérance eût été bien peu fondée. Un grand pays n'éprouve pas impunément une émotion aussi universelle et aussi profonde. Que le désaveu de l'amiral Dupetit-Thouars ait, en effet, blessé la France dans sa fibre la plus sensible, qu'il ait mis le dévouement de notre marine à une rude épreuve et compromis peut-être pour l'avenir nos relations amicales avec l'Angleterre, c'est ce qui ne saurait faire l'objet d'un doute pour quiconque n'est pas étranger à la vie nationale de ce pays.

Or, c'est l'honneur et la mission du gouvernement représentatif de donner un cours régulier à ces agitations, et d'appeler les passions du dehors à se produire au sein du parlement sous le contrôle d'un débat contradictoire. Aussi ne saurions-nous comprendre l'étonnement affecté par quelques organes de la presse, en voyant l'opposition reprendre dans les deux chambres le débat récemment fermé sur Taïti. Ce n'est jamais que par une idée simple qu'un parti gagne du terrain dans la conscience publique, il est rarement utile en politique d'épuiser plusieurs idées à la fois, et c'est en concentrant ses efforts sur une question principale qu'une opposition bien conduite peut se montrer formidable.

Telle est la méthode usitée en Angleterre, telle est celle qu'ont appliquée chez nous les membres les plus éminents de l'administration du 29 octobre dans leur inexorable campagne contre le ministère du 15 avril. L'évacuation d'Ancône défrayait tous les débats, parce que ce mot suffisait alors pour éveiller toutes les susceptibilités du pays. D'autres accusations venaient sans doute se grouper autour de celle-là : on rappelait tour à tour et la Suisse devenue hostile à la France, et la Belgique contrainte de subir une mutilation de territoire; mais ces griefs s'effaçaient tous devant celui d'Ancône. Lorsque l'honorable M. Guizot articulait ce nom à la tribune, le visage blanc de colère et le poing fermé, il comprenait d'expérience l'impossibilité de garder, au milieu de ces grandes excitations parlementaires, ce calme et cette mesure qu'il paraît considérer aujourd'hui comme des vertus d'une pratique si facile.

On a pu entendre dire au chef du 15 avril qu'en signant l'ordre d'évacuer

Ancône, il savait fort bien armer l'opposition d'un grief plus redoutable que tous les autres pour l'existence du cabinet qu'il présidait. Nous avons trop de confiance dans la sagacité de M. le ministre des affaires étrangères pour n'être pas assuré qu'il a envisagé du même point de vue le désaveu de la conduite de notre amiral dans les îles de la Société. Les embarras gratuitement créés à la France, dans ces mers lointaines, par des entreprises irréfléchies aboutissant à une retraite humiliante, resteront, en effet, avec les difficultés inhérentes au droit de visite, comme le principal obstacle au maintien du ministère et à la durée de la politique internationale dont il est la plus éclatante personnification. Qu'il ne s'étonne pas dès lors si l'opposition s'est emparée avec ardeur d'un thème qui est loin d'être épuisé, même à n'en juger que par les révélations incomplètes portées jusqu'à ce jour à la tribune.

Résumons rapidement, et pour la dernière fois, l'état réel des choses tel qu'il apparaît aujourd'hui à tous les hommes sincères, puis nous essaierons de tirer quelques conséquences des faits reconnus et avoués.

Des motifs de plainte dont l'Angleterre n'a pas méconnu la légitimité déterminèrent, en septembre 1842, le contre-amiral commandant les forces françaises dans l'océan Pacifique à imposer à la reine Pomaré le traité du protectorat. Quoique M. Addington, dans sa lettre du 11 juillet 1843 à sir John Barrow, insinue que cet acte a été amené par l'intrigue et par l'intimidation, il reconnaît néanmoins d'une manière péremptoire que la résolution de la souveraine dans les îles de la Société a créé en faveur de la France un droit qui ne saurait être méconnu. Le gouvernement britannique n'hésite donc pas à accorder au pavillon spécial du protectorat imposé par l'amiral français à la reine de Taïti les honneurs du salut militaire, et il envoie à son consul, sous la date du 9 septembre 1843, des instructions convenables de tout point, puisqu'elles ont pour but de sauvegarder les droits de ses nationaux et ceux de la liberté religieuse.

Pendant que l'Angleterre se résignait aux faits accomplis, les choses suivaient à Papeïti un cours fort différent. Le gouvernement civil installé par l'amiral français avait fonctionné jusqu'aux premiers jours de janvier avec l'approbation de la population, des chefs indigènes, des étrangers établis dans l'île, et, à ce qu'il paraît, de la reine Pomaré elle-même; mais à cette période pacifique succéda une période de troubles et d'agitations correspondant à l'arrivée de la corvette anglaise *le Talbot*. Peu après entra à Papeïti la frégate *la Vindictive*, dont le commandant continua d'une manière plus audacieuse et plus patente le plan déjà préparé contre les Français. Le missionnaire Pritchard, absent en 1842, avait repris possession de ses doubles fonctions diplomatiques et religieuses. Maître de l'esprit et de la conscience d'une faible femme, il voulut agiter ces populations, essayant de parler à ces races amollies la langue du fanatisme et de la nationalité. Pendant ce temps un système d'envahissements successifs sur les attributions du protectorat était organisé par la marine britannique, sous prétexte de fonder un service de signaux et d'hospices militaires sur des terrains cédés par la reine. Celle-ci écrivait enfin à sa sœur d'Angleterre pour qu'elle la délivrât de la tyrannie de la France, et réclamait l'envoi d'*un grand vaisseau* pour mettre ses oppresseurs à la raison. Un pavillon donné par le consul britannique était hissé sur l'habitation royale, malgré les protestations des officiers formant le gouvernement civil, et devenait l'expression visible à tous les regards du protectorat nouveau qu'on entendait substituer à celui du 9 septembre.

C'est dans ces circonstances que l'amiral français reparut en vue de l'île de Taïti, muni de la ratification donnée par son souverain au traité de l'année précédente. La résolution du gouvernement anglais relative à ces actes n'était point encore connue, ses agents consulaires et maritimes n'avaient point encore reçu les tardives instructions expédiées par l'amirauté et le *foreign-office*. Aucun débat ne pouvait donc s'élever entre ces agents et le représentant de la France. L'état provisoire durait pleinement quant à eux : il couvrait tous les actes qu'ils avaient cru pouvoir consommer pendant dix mois d'attente et d'incertitude.

Mais si le droit des gens n'autorisait pas à formuler des plaintes contre les officiers des forces navales britanniques, il en était tout autrement relativement à la reine Pomaré. A moins de fermer les yeux à la lumière, il faut reconnaître que, depuis l'arrivée de M. Pritchard à Papeiti, la reine avait violé toutes les stipulations de l'acte du 9 septembre, et qu'elle tentait des efforts publics pour substituer le protectorat de la reine Victoria à celui du roi Louis-Philippe. Il n'est pas un homme sérieux qui, après les publications déjà faites et les témoignages produits, puisse contester un fait d'une aussi éclatante évidence.

L'amiral Dupetit-Thouars a donc pu, selon les principes de tous les publicistes, agir comme il est loisible de le faire dans le cas d'infraction aux conventions internationales. Cela n'est pas contestable en droit strict. Sa conduite est-elle plus blâmable au point de vue politique? Justifie-t-elle le désaveu dont on l'a frappé et les termes injurieux dans lesquels quelques orateurs n'ont pas craint de l'appuyer? Cet officier supérieur a-t-il commis une faute en profitant de circonstances favorables pour sortir des termes du protectorat et régulariser une situation complexe et difficile? Voyons.

Remarquons d'abord que M. Dupetit-Thouars était laissé sans aucune instruction pour des éventualités que la correspondance des membres du gouvernement provisoire avait dû signaler depuis plusieurs mois au cabinet français. N'oublions pas non plus que M. le capitaine de vaisseau Bruat, gouverneur de nos nouveaux établissements, partait, à la fin d'avril 1843, aussi dépourvu d'instructions précises que l'était depuis une année le contre-amiral commandant la division navale. Une telle situation imposait, ce semble, de grands ménagements, surtout lorsqu'il fallait la juger à quatre milles lieues de distance, sans aucune connaissance personnelle des faits et des localités.

Connaissait-on exactement à Paris la mesure respective du pouvoir des chefs et du pouvoir de la reine à Taïti? Avait-on une juste idée des difficultés inextricables que suscitera le conflit de la souveraineté intérieure maintenue à Pomaré avec la souveraineté extérieure exercée par le gouverneur au nom de la France? N'est-il pas manifeste que cette femme n'est que le docile et inepte instrument de la bande de missionnaires maîtres, depuis près d'un demi-siècle, de l'exploitation morale et industrielle des îles de la Société et des nombreux archipels de ces mers? Le rappel de M. Pritchard ne changera pas une situation qui existait avant l'arrivée de cet agent, et qui est destinée à se maintenir après son départ avec toutes ses incertitudes et tous ses périls. Ainsi que l'a fait très-bien observer M. le comte de la Redorte à la chambre des pairs, et comme l'a dit M. Billault à la chambre des députés, c'est aux missionnaires anglais qu'on défère en réalité l'administration de Taïti, en rendant la souveraineté intérieure à une malheureuse femme qui n'a jamais exercé qu'une autorité nominale.

Une situation aussi complexe et aussi mal définie pourra-t-elle se prolonger sans

les plus graves inconvénients? Ne provoquera-t-elle pas dans ces lointains parages des collisions entre les deux marines, et peut-être entre les deux cabinets? N'en avons-nous pas déjà la preuve dans la cession de terrains faite par la reine, malgré la réclamation énergique des officiers français? Les périls ne seront-ils pas mille fois plus grands après un premier acte de faiblesse que lorsque la France avait tout le prestige de sa puissance et de son audace? Enfin la situation réglée par le protectorat peut-elle être définitive? Aucun des membres du gouvernement provisoire ne l'a pensé, aucun des Français revenus de ce pays ne paraît l'admettre. Instruit par l'expérience et par les faits accomplis durant quatorze mois, M. Dupetit-Thouars ne l'a pas cru. M. Bruat, chargé de constituer notre établissement, n'a-t-il pas partagé cet avis? Ne l'a-t-il pas longuement motivé dans deux rapports successifs, et n'est-ce pas contrairement à l'opinion unanime du gouverneur, du contre-amiral, des officiers de l'escadre, de M. Reine et de tous nos nationaux, n'est-ce pas même malgré les vœux aujourd'hui constatés des populations indigènes opprimées par les trafiquants méthodistes, qu'on s'est décidé à désavouer une œuvre qui n'est pas moins celle de M. Bruat que de M. Dupetit-Thouars?

Le ministère use assurément de son droit en déclinant toute communication ultérieure et en refusant de mettre sous les yeux de la chambre et du pays les rapports du gouverneur des possessions françaises dans l'Océanie; mais l'opinion publique use aussi du sien en tirant de ce refus des conséquences naturelles. Chacun devine qu'en présence des hommes et des choses M. Bruat a reconnu et constaté l'impossibilité de s'établir dans ce pays sur un autre pied que celui de la souveraineté; chacun pressent que la concentration aux îles Marquises et l'abandon matériel de Taïti seront la conséquence plus ou moins prochaine du douloureux échec subi par notre influence.

Cette perspective échappe moins encore au cabinet qu'au public; de là des hésitations et des retards dans les mesures les plus urgentes par leur nature même. Deux navires anglais ont seuls jusqu'à ce jour mis à la voile pour ces parages. C'est par eux que nos marins apprendront, comme l'avait prévu M. Dufaure, la résolution de leur gouvernement. Le contre-amiral Hamelin attend des ordres, et réclame avec juste raison des instructions plus propres que celles de son prédécesseur à couvrir sa responsabilité. Il ne veut pas avoir le sort de M. Dupetit-Thouars; il ne veut pas un jour se trouver désavoué. Mais il paraît que des instructions précises sont très-difficiles à arracher au cabinet : on répond à l'amiral que telle éventualité qu'il prévoit ne se réalisera pas; on préfère se renfermer dans des termes généraux; on appréhende d'articuler des choses trop positives. Laisser garnison française à Taïti est aujourd'hui fort difficile, en admettant même qu'il n'y ait pas d'engagement contraire d'un autre côté; reporter nos douze cents hommes aux îles Marquises, sur ces affreux rochers sans eau potable et sans terre végétale, exposer nos soldats à périr par la nostalgie et presque par la famine, sans aucun intérêt sérieux pour la France, c'est là une résolution à laquelle il est fort douteux que les chambres consentent à s'associer, lorsqu'elles seront mises au courant du véritable état des choses à Noukahiva et au fort Collet. L'évacuation complète, tel serait donc dans un avenir plus ou moins rapproché le terme final d'expéditions dispendieuses entreprises avec irréflexion, et qui forment un triste pendant aux négociations de l'acte du 20 décembre sur l'extension du droit de visite. Échapper à la ratification de ses propres traités et se débarrasser de ses conquêtes, tel a été depuis trois ans le principal travail du cabinet.

Malheureux dans ses transactions lointaines, il a été mieux servi par la fortune dans la grande question qui depuis dix ans s'agite à nos portes. La situation de l'Espagne se présente sous un aspect plus favorable aux intérêts français; et soit qu'il faille l'attribuer au cours naturel des choses ou à l'habileté du ministère, celui-ci n'en doit pas moins recueillir les fruits. La reine Christine a quitté Paris pénétrée de la profonde conviction que l'harmonie de la France et de l'Espagne était la première condition de salut pour le trône de sa fille, et déterminée à fonder l'*entente cordiale* des deux peuples sur les nombreux intérêts et les vives sympathies qui les unissent. Les personnes qui ont eu l'honneur de communiquer avec elle affirment que cette princesse était partie dans des dispositions de nature à faire naître de vives appréhensions au sein du cabinet espagnol. Le chef de ce ministère et quelques-uns de ses collègues rappelaient à la reine régente les plus pénibles souvenirs de sa vie. Marie-Christine n'avait jamais dû se préparer à l'idée que le mouvement des révolutions appellerait un jour à partager sa confiance les hommes qui l'avaient si cruellement outragée comme princesse et comme femme. Singulier jeu de la fortune ! Marie-Christine est entrée en triomphe dans les lieux mêmes où un attentat odieux avait fait tomber la couronne de son front. Elle a traversé le royaume entourée de populations enivrées, et c'est cet enthousiasme même qui a fait la force et assuré la durée, jusqu'alors fort problématique, du cabinet actuel. Alicante et Carthagène sont tombées, et la révolte militaire semble désarmée pour longtemps devant la reine qu'elle avait si traîtreusement vaincue. Le voyage triomphal de Marie-Christine a été la campagne d'Égypte de M. Gonzalès Bravo; il lui a donné la force de préparer son 18 brumaire et sa constitution de l'an VIII. Telle est la proportion des hommes et des choses entre les deux époques et les deux pays.

L'ordonnance royale sur la presse, du 10 avril, remet les affaires sur le pied où les avait assises M. de Zea Bermudez au moment où il reçut la mission de régénérer l'Espagne par l'action du pouvoir absolu, et de préparer l'avenir pour le royal enfant qui entrait alors dans la vie. Cet acte retranche de l'histoire les douze années qui viennent de s'écouler, et qui ont pesé d'un poids si lourd sur la malheureuse Espagne.

M. Gonzalès Bravo et ses cinq collègues co-signataires déclarent que le pays a besoin de réformes radicales, et que le gouvernement n'est pas revêtu des pouvoirs nécessaires ; mais ils n'hésitent pas à ajouter qu'ils n'en entreprendront pas moins cette grande œuvre avec une conviction entière. Lorsque les peuples arrivent à cet état de bouleversement où est tombée l'Espagne par tant de révolutions, les voies lentes adoptées dans les temps de calme ne suffisent pas , disent-ils, pour les réorganiser. Dans cette pénible tâche, au milieu de la lutte des partis, les forces du gouvernement s'épuiseraient avant que le but fût atteint ; c'est ainsi peut-être que par des scrupules d'une légalité trop rigoureuse se trouveraient perdus les récents efforts du pays pour sortir de l'anarchie sanglante où il s'épuisait depuis dix ans.

La lecture de cet acte rappelle souvent, et jusque dans les termes même, le rapport rédigé par M. de Chantelauze, et qui figurait en tête des ordonnances de juillet. Soyons justes pourtant et ne frappons pas d'un blâme absolu des mesures dont la plupart des hommes qui connaissent l'Espagne s'accordent à reconnaître la nécessité temporaire. La situation de la société dans la Péninsule est tellement exceptionnelle, qu'il ne faudrait pas la juger tout à fait au point de vue des idées françaises. La législation nouvelle, rendue par ordonnance, sur les *ayuntamientos* s'exécute partout sans résistance ; peut-être en sera-t-il de même des mesures

auxquelles le cabinet n'attribue d'ailleurs qu'un caractère provisoiré, protestant avec une énergie que nous aimons à croire sincère de la ferme intention de convoquer bientôt les cortès, pour réclamer toute la responsabilité de ses mesures, rendre compte de sa conduite et appeler sur elle le grand jour de la discussion.

La dissolution de l'empire ottoman fait chaque jour des progrès plus manifestes, et l'apathie de la France en présence de l'anarchie qui désole le Liban devient de plus en plus inexplicable. Le plan très-arrêté à Constantinople est d'épuiser la Syrie et d'en faire la Pologne de l'empire ottoman. Le pacha ne s'en cache pas : le pillage et les massacres continuent sous ses yeux sans qu'il paraisse s'en émouvoir. Il déclare hautement que sa mission n'est pas de rendre la paix à ce malheureux pays, mais de le mettre dans l'impuissance de s'armer de nouveau pour revendiquer ses prérogatives séculaires. Aucun voyageur ne peut aujourd'hui sortir des murs de Beyrouth sans courir risque d'être égorgé. Tel est le régime qui a succédé à cette puissante organisation égyptienne, à laquelle les ennemis de Méhémet-Alí étaient contraints de rendre d'éclatants hommages.

D'après l'arrangement conclu au mois de décembre 1842 par l'active intervention de l'Angleterre et de l'Autriche, arrangement que la France crut devoir présenter alors comme une victoire de sa politique, toutes les troupes albanaises devaient quitter la Syrie, et M. le ministre des affaires étrangères affirmait, en répondant à M. de Lamartine, dans la récente discussion des fonds secrets, qu'il y avait plus de dix-huit mois qu'elles en étaient sorties. Or, quinze jours auparavant, une troupe albanaise, sous le commandement d'un chef du nom d'Abbas, fort connu dans ces contrées par sa cruauté, avait quitté Beyrouth pour pénétrer dans la montagne, qu'elle ravage depuis deux mois. Un chef turc commande en cet instant même à Daïr-el-Kamar, contrairement aux termes de l'arrangement du 7 décembre ; et pour compléter l'anarchie que devait nécessairement engendrer le double pouvoir d'un caïmakan maronite et d'un caïmakan druse, ce chef musulman a imaginé d'organiser sur le même pied tous les villages de la province. Ce sont là des moyens de destruction qui auraient échappé même au génie inventif du persécuteur de la Pologne. La France ne trouvera-t-elle donc jamais une parole et une menace en face d'un pareil mépris des droits de l'humanité ? a-t-elle à ce point abdiqué son passé et son avenir ?

De grandes questions occupent nos deux chambres, et jamais l'élément moral n'a paru d'une manière plus éclatante sur le premier plan de la scène politique. Le système général des prisons et le système général de l'enseignement, la réforme de l'un par l'isolement, et de l'autre par la liberté, tel est le double problème dont la solution simultanée est demandée aux lumières du parlement.

Nous rendons la plus entière justice et au talent et à la sincérité des convictions de M. de Tocqueville. Que l'honorable rapporteur de la loi des prisons nous permette pourtant de le lui dire : il n'y a rien de moins démontré que l'urgence d'une réforme radicale dans le système général de l'emprisonnement, il n'y a rien de plus problématique surtout que le résultat moralisateur qu'il attend avec tant de confiance. Tous les chiffres se combattent dans cette matière, depuis celui des récidives, sur lequel se fonde la nécessité d'un changement, jusqu'à celui de la mortalité et des cas de démence, qui en constate les résultats. Le seul fait qui reste irrévocablement établi par l'exemple de la maison de Nîmes et celui de quelques autres prisons françaises et étrangères, c'est l'influence moralisatrice exercée sur les détenus par le personnel qui les dirige, influence à peu près indépendante du système de

l'emprisonnement et de l'aménagement intérieur. Une autre conséquence sortie des débats, c'est la nécessité d'organiser promptement des asiles pour les libérés, dont les récidives ne sont guère moins imputables au repoussement de la société qu'à leur propre dépravation. Faire passer les condamnés par un état intermédiaire avant de leur rendre leur place dans l'ordre social, les réconcilier avec les habitudes normales de la vie, leur assurer du travail et des ressources indépendantes des préventions publiques, tel est le seul moyen véritablement efficace de prévenir les récidives et de régénérer la population de nos prisons. La mise en surveillance est à la fois le plus vicieux et le plus inefficace de tous les régimes. La surveillance de la police suffit pour flétrir le condamné dans l'opinion, et ne suffit pas pour l'empêcher de mal faire. Dans quelques petites villes, comme on l'a fait observer avec raison, les libérés tiennent en échec la force publique : à Paris, ils forment une association redoutable de malfaiteurs. C'est sur ce point que devraient se porter désormais les préoccupations du gouvernement, et tel est le problème que nous l'engageons à méditer pour les sessions prochaines.

La discussion à laquelle se livre la pairie sur l'instruction secondaire est vraiment solennelle. L'attention si longue et si marquée que la chambre des pairs consacre à un pareil sujet est un irrécusable symptôme de la gravité de la question. Il n'est pas dans les habitudes de la pairie d'exagérer ou de devancer les difficultés; mais aujourd'hui les choses en sont venues à ce point que les dangers de la situation frappent les esprits les plus calmes, les plus sages, nous dirions presque les plus lents. Que de chemin nous avons fait depuis trois années! En 1841, la présentation d'un projet de loi sur l'instruction secondaire à la chambre des députés avait bien soulevé du côté de l'église certaines objections; cependant on ne désespérait pas alors d'arriver à une transaction satisfaisante entre l'état et le clergé. Il n'y avait pas alors d'insurrection contre l'enseignement universitaire : les évêques n'écrivaient alors ni dans les journaux, ni au roi. Tout est bien changé aujourd'hui : ce ne sont de toutes parts que déclamations ardentes et cris de guerre. Nous sommes en face, non-seulement de modernes ligueurs, mais de fils de croisés. Les têtes se montent, les imaginations s'échauffent, et les hommes graves ont compris qu'il était temps d'intervenir en allant au fond des choses.

Tel est, en effet, le caractère de la discussion qui se continue encore en ce moment au sein de la chambre des pairs, que chacun a dit sa pensée avec une entière franchise, les défenseurs comme les adversaires de l'instruction donnée par l'état. Nous en trouvons la preuve sur-le-champ dans l'attitude prise par le premier orateur qui a entamé le débat, nous voulons parler de M. Cousin. Défendre l'Université, défendre la philosophie sans accepter de solidarité avec l'œuvre et la politique du cabinet, tel est évidemment le but que s'était proposé M. Cousin, et il a su l'atteindre avec une heureuse fermeté. Il a pris la situation telle que l'ont faite depuis trois ans les vivacités étranges du parti ecclésiastique. Tout ce qui a été attaqué avec une insigne violence, tout ce qui n'a pas été suffisamment protégé par le pouvoir qui en avait mission, M. Cousin a voulu le défendre. Il a parlé en universitaire, en philosophe qui se reconnaît responsable des doctrines de son école : c'est en quelque sorte *pro domo suâ* qu'il a pris la parole. Cette situation avait l'avantage de laisser au célèbre orateur toute son indépendance vis-à-vis de l'administration, et M. Cousin a pu dire à la tribune : « Je me demande ce qu'est devenu l'œil et le bras de l'état, et si le gouvernement est aveugle et sourd. » Nous n'avons pas

besoin de louer le talent littéraire qu'a déployé M. Cousin au moment où il accomplissait un devoir politique. Les pages qu'il a consacrées à l'histoire de l'Université, des ordres de saint Dominique et de saint François et de l'institut des jésuites, resteront parmi les meilleures qu'il ait écrites.

Quand nous disons que M. Cousin a pris dans la discussion le rôle d'universitaire décidé, nous n'entendons pas qu'il n'ait point parlé en homme politique. Il a parfaitement montré au contraire qu'en ces graves circonstances défendre l'existence de l'Université, c'était défendre la civilisation politique que nous avaient léguée les principes de la révolution française et la forte organisation de l'empire. Il ne s'agit rien moins que de l'unité morale de la France. Voilà, en effet, le grand côté de la question, voilà par où elle sort de l'enceinte des écoles pour affecter tous les intérêts sociaux. Aussi, pour en comprendre l'importance, il n'est pas nécessaire d'être régent de collége ou même professeur de faculté. M. le comte de Saint-Priest a dit à la chambre des pairs qu'il était bachelier aussi peu que possible, encore moins licencié et pas du tout docteur. Néanmoins il a défendu l'Université, parce qu'en homme politique il a vu toute la portée de la question. Il s'est aussi demandé s'il était dans le véritable intérêt de l'église d'organiser une concurrence, une lutte qui lui créeraient des adversaires nombreux et passionnés. Plusieurs points ont été touchés avec sagacité par M. de Saint-Priest. Il a esquissé d'intéressants rapprochements entre ce qui se pratique en France, relativement à l'instruction publique, et ce qui se fait en d'autres pays, notamment en Amérique, et chez nos voisins les Belges. M. de Saint-Priest a deviné fort juste quand il soupçonne la Belgique de n'avoir pas trouvé la solution du problème *dans la liberté d'enseignement* dont elle jouit. Elle l'y a si peu trouvé, que le clergé belge lui-même s'agite en ce moment pour changer sa situation.

Il est admirable avec quelle légèreté ou quelle mauvaise foi certains partis adoptent des mots d'ordre et des devises. *La liberté comme en Belgique,* tel est aujourd'hui le cri des ultramontains français. Opposons à cet enthousiasme affecté ou irréfléchi la réalité. Quand la Belgique rompit violemment avec la Hollande, l'enseignement public était uniquement entre les mains du gouvernement hollandais, dont l'esprit protestant s'était immiscé jusque dans les études destinées à former des prêtres catholiques. Cette immixtion, qui blessait vivement la liberté de conscience, était un des principaux griefs de la Belgique contre le gouvernement des Nassau. Aussi, dès que la scission fut opérée entre les deux parties de l'ancien royaume des Pays-Bas, l'enseignement en Belgique fut proclamé libre par forme de déclaration législative, et la force des choses le mit entièrement sous la main du clergé catholique. Ce clergé était national ; il avait puissamment travaillé à amener la révolution qui dotait la Belgique de son indépendance ; il demandait la récompense de son concours : on ne put la lui refuser. Le clergé était tout prêt pour exploiter cette conquête. Sa forte hiérarchie, la confiance aveugle des populations, lui permirent d'organiser en peu de temps un système d'enseignement public qui s'étendît sur tout le pays, et avec lequel il n'aspirait à rien moins qu'à placer l'éducation des masses sous le contrôle immédiat de l'épiscopat.

Cependant l'initiative prise avec tant d'ardeur par le clergé provoqua bientôt au sein du parti libéral des efforts en sens contraire. Ce parti, chez nos voisins, a de profondes racines. Son origine remonte aux premiers temps de la première révolution française, et depuis plus de cinquante ans il partage avec les catholiques l'influence sociale. Sous le gouvernement des Nassau, le parti libéral et le

parti catholique s'étaient réunis dans une même et vaste opposition. La victoire devait les séparer; toutefois, avant de reprendre vis-à-vis l'un de l'autre une attitude hostile, ils s'accordèrent pour proclamer la liberté de l'enseignement. Les catholiques exploitèrent les premiers cette liberté. Les libéraux s'émurent enfin, et ils fondèrent à Bruxelles une université, et sur d'autres points des établissements qui devaient lutter avec l'université de Louvain et les autres instituts catholiques.

Et l'état? quel fut son rôle? quelle fut son influence? Dans les chambres belges, une majorité catholique décréta une loi d'instruction publique qui désarma l'état de tous moyens efficaces d'influence et d'autorité. Il arriva que seul l'état était presque exclu des bénéfices de la constitution. Seul, il n'était pas libre, car il n'avait pas la force nécessaire à l'accomplissement de ses devoirs. Cependant il ouvrit aussi des écoles. Ainsi il y a en ce moment en Belgique, qui ne compte que 4 millions d'âmes, trois systèmes d'enseignement. Le premier appartient à l'église catholique, le second au parti libéral, le troisième à l'état. Se figure-t-on la perplexité des pères de famille, de ceux du moins qui n'ont ni le fanatisme catholique, ni le fanatisme libéral, quand il s'agit de faire un choix pour l'éducation de leurs enfants? L'affaire est capitale. Par la préférence que l'on donne aux établissements catholiques ou aux établissements libéraux, on se classe politiquement. En vain on croirait se tirer d'embarras en frappant à la porte des écoles de l'état : c'est un moyen terme qui ne réussit pas, c'est une neutralité suspecte qui vous donne à la fois pour ennemis libéraux et catholiques.

L'église chez nos voisins est donc au comble de ses vœux? Nullement, et c'est un point qu'il faut bien comprendre. L'église belge a sans doute de grandes ressources à sa disposition; elle est alimentée, pour la satisfaction de ses besoins, par l'infatigable générosité des fidèles, et elle a le concours d'une corporation célèbre; on voit qu'elle ne manque ni d'argent ni de jésuites. Toutefois, elle n'est pas satisfaite; il y a dans cette situation quelque chose de précaire qui l'inquiète et qui presque l'humilie. Pour une puissance devant laquelle tant de têtes se courbent, c'est trop vivre au jour le jour. L'église belge a de plus hautes pensées, et on l'a vue, en 1840, confier à deux de ses représentants dans les chambres le soin de lancer une proposition qui tendait à transformer l'université de Louvain, siége de la puissance catholique, en personne civile qui aurait pu recevoir, posséder en toute propriété, immobiliser toute sorte de biens et d'immeubles. On reconnaît là les caractères de la *main-morte*. C'eût été un coup de fortune pour le clergé belge, s'il eût pu emporter par surprise une aussi grosse affaire. Cette fois, il fondait son empire immuablement, il devenait une corporation riche, une corporation propriétaire, qui aurait englouti des biens immenses. Qui aurait pu lutter contre elle? Par le fait, la liberté de l'enseignement était anéantie. C'eût été le règne d'un monopole exclusif basé sur la richesse territoriale et adossé à l'autel. Les libéraux prirent l'alarme, reconnurent le péril et surent parer le coup. L'ambitieuse motion fut retirée : on la reproduira dans des temps meilleurs; la persévérance fut toujours une des vertus de l'église.

On se demande nécessairement ce que fait l'état dans ce conflit des opinions catholique et libérale. Le gouvernement belge est fort embarrassé; son impuissance n'est un mystère pour personne, et elle lui donne une attitude sans dignité. Le ministère actuel n'est pas libéral, il ne voudrait pas non plus paraître catholique; il n'ose rien faire, et il voudrait paraître faire quelque chose. Voici ce qu'il avait

imaginé. On sait que, la constitution belge ayant refusé au gouvernement toute influence immédiate sur l'enseignement, il a fallu créer des jurys d'examen qui eussent la mission de conférer des grades académiques. Depuis 1835, en vertu d'une loi provisoire, les deux chambres nommaient, concurremment avec le pouvoir royal, les membres de ces jurys. Toujours les choix parlementaires, surtout ceux de la chambre des représentants, avaient été politiques et d'une partialité évidente. Il n'y avait de remède, de contre-poids possible que la partialité opposée du gouvernement. M. Nothomb crut qu'il y avait là pour l'état une occasion favorable d'intervenir et d'essayer de reprendre quelque autorité. Il arriva devant les chambres armé de preuves, de documents de toutes sortes; il mit dans une irrésistible évidence les abus de la pratique, et il demanda que la nomination des jurys d'examen fût désormais laissée au pouvoir royal. La prétention n'était pas exorbitante; cependant elle fut repoussée par le parti catholique, qui se montra intraitable, et le cabinet intimidé recula. On vit M. Nothomb voter d'abord pour sa loi, qu'il avait peu à peu abandonnée dans le débat, et voter ensuite pour le contre-projet qui ruinait sa loi. Cela s'est aussi fait quelquefois ailleurs; voilà encore un cas de contrefaçon.

Ainsi, en Belgique, l'état est et reste impuissant : le parti libéral a plutôt le verbe haut que la main longue, et parfois il a besoin de cacher par le bruit sa faiblesse. L'église a la force, elle étend sa domination, et cependant elle n'est pas satisfaite. A ses yeux, ses progrès sont trop lents, elle estime qu'elle rencontre encore trop d'entraves et de limites; ce n'est plus la liberté qu'elle veut, c'est l'empire, l'empire absolu. La liberté n'est à ses yeux qu'une transition, elle n'est pas un dénoûment définitif dont elle puisse se contenter, un but qui soit à la hauteur de son ambition. Le clergé belge s'estime plus avancé dans son œuvre que le clergé français. L'épiscopat français en est encore à travailler à la ruine de l'Université; l'épiscopat en Belgique s'occupe d'établir sur d'inébranlables fondements une université qui relève de l'église, s'identifie avec elle, et soit l'unique institutrice des populations.

En exposant ces faits, nous n'apprendrons rien à M. le comte de Montalembert, il les connaît aussi bien et mieux que nous. Gendre d'un des chefs les plus considérables du parti catholique belge, il ne saurait ignorer où en est aujourd'hui la question chez nos voisins; mais il a sans doute jugé inutile de nous montrer l'église belge laissant derrière elle la liberté pour marcher ouvertement à l'empire, et, sans entrer dans les détails, il a dit à la tribune de la chambre des pairs que lui et ses amis désiraient la liberté comme en Belgique : il a préféré prendre les choses au premier acte plutôt qu'au second. Mais ne vaudrait-il pas mieux, pour plus de clarté et de franchise, adopter cette variante : nous demandons le monopole et le privilége comme en Belgique?

Au surplus, il faut reconnaître que M. de Montalembert est parfaitement sincère, quand il confond dans son esprit la liberté et la domination de l'église. C'est pour lui la même chose. A ses yeux, l'église n'est libre que lorsqu'elle peut tout envahir et tout dominer. En empruntant cette manière de voir aux papes du moyen âge, en l'adoptant pour règle de conduite dans les affaires de notre siècle, M. de Montalembert a pris une position tout à fait exceptionnelle. S'il a voulu appeler sur lui l'attention, il y a réussi, et, pour être juste envers lui, on doit des éloges à son imagination, à son talent d'écrire, à son aplomb précoce; toutefois, nous eussions eu pour M. de Montalembert plus d'ambition que lui-même. Nous eussions désiré

plus de solidité et moins de fracas dans l'attitude qu'il a prise. Au lieu de planter son drapeau à l'extrême gauche du parti catholique, n'y aurait-il pas eu pour lui un bonheur plus réel à prendre son rang avec une gravité modeste parmi les hommes vraiment politiques de l'assemblée à laquelle il a l'honneur d'appartenir?

Le jeune pair obtient les applaudissements de ce qu'un certain catholicisme compte de plus excentrique; mais, dans l'assemblée même qui lui prête une si indulgente attention, a-t-il beaucoup d'approbateurs? Il a sans doute une foi robuste dans la valeur de ses convictions; néanmoins, si fortes qu'elles soient, il pourrait peut-être éprouver certains doutes en se voyant si souvent réfuté, repris par les hommes les plus graves de la chambre où il siége : M. le duc de Broglie, M. Rossi, M. le comte Portalis, M. le comte Roy. Il y a dans la chambre des pairs un grand nombre d'hommes sincèrement religieux que le catholicisme de M. de Montalembert, loin de satisfaire et d'édifier, offusque et révolte.

La tâche de défendre l'Université, si violemment attaquée par MM. de Montalembert et de Barthélemy, revenait de droit à M. le ministre de l'instruction publique, qui a su la remplir. M. Villemain, qui, par un lumineux exposé des motifs, avait bien posé la question et bien préparé le débat, n'a pas cru devoir intervenir dans la discussion générale par une nouvelle exposition des principes de la matière; il s'est réservé pour la réplique dans les cas où des opinions émises par certains orateurs ne pouvaient rester sans réponse de la part du gouvernement. L'intervention de M. le ministre des affaires étrangères dans le débat a été fort remarquée; ç'a été de la part du cabinet une manifestation volontaire, préméditée, dont il convient de mesurer la portée politique.

Si l'art de gouverner consistait uniquement dans l'appréciation judicieuse et profonde des faits sociaux qui se passent sous nos yeux, on pourrait dire que le discours de M. le ministre des affaires étrangères est un acte de gouvernement. M. Guizot a parlé de l'église, de sa mission, de ses droits, avec une grave et digne impartialité; il a caractérisé avec bonheur le juste empire de la religion sur les âmes, mais il a demandé si l'église pouvait raisonnablement se flatter de suffire aujourd'hui à la direction des esprits. L'Université fait ce que ne saurait faire l'église, voilà son titre, voilà ce qui la recommande à l'estime du pays. Quant au gouvernement, il a pour devoir de maintenir la liberté de la pensée et de la conscience, ainsi que le caractère séculier de l'état et son indépendance absolue. L'état est laïque, a dit M. Guizot, et doit rester laïque pour le salut de toutes les libertés que nous avons conquises.

Déjà ces idées, si incontestablement justes, avaient été portées à la tribune de la chambre des pairs par M. Rossi, tant au sujet des fonds secrets que dans le débat sur l'instruction secondaire. A deux reprises différentes, M. Rossi a obtenu un brillant succès; il a conquis une belle place parmi les orateurs de la chambre des pairs, dont l'atmosphère convient tout à fait à son élocution spirituelle et déliée, à son talent un peu froid, mais ingénieux et toujours fécond en aperçus pleins de sagacité. Les idées déjà développées par M. Rossi acquéraient plus d'importance en passant par la bouche de M. Guizot, parlant au nom du gouvernement, d'autant plus que cette fois on s'attendait à les voir accompagnées d'une conclusion que M. Rossi n'avait pas qualité pour y mettre; mais M. Guizot n'a pas conclu : il s'est contenté de peindre la situation, sans indiquer quels remèdes le gouvernement croyait pouvoir apporter aux inconvénients fort graves de cette situation. C'est déjà chose triste que cette conviction d'impuissance, mais n'est-il pas

plus fâcheux encore de la proclamer? N'est-ce pas annuler soi-même l'effet qu'on se proposait de produire par des paroles sévères adressées à la portion turbulente du clergé?

Quand il faudrait prendre un parti, le ministère s'abstient; puis, dans des circonstances où il devrait s'abstenir, il agit d'une manière malheureuse. Nous ne savons vraiment pas pourquoi le cabinet n'est pas resté neutre dans la question concernant M. Charles Laffitte. Une portion considérable de la chambre, mue par les plus louables scrupules, ne veut pas reconnaître la validité d'une élection qui lui paraît être le prix d'un marché conclu entre des électeurs et un candidat. Pourquoi le ministère est-il assez mal inspiré pour considérer ces scrupules comme un acte d'opposition? N'eût-il pas été plus politique et plus digne de les approuver hautement? Au moins la neutralité était commandée par toutes les convenances. Non, le ministère a pris parti, et il a vu se déclarer, non-seulement contre le candidat de Louviers, mais contre lui, une majorité de 18 voix. Ce résultat est dû en partie à l'argumentation serrée, à la parole chaleureuse de M. Léon de Maleville. La chambre a donc annulé pour la troisième fois l'élection de M. Charles Laffitte : elle a été fidèle au conseil que lui avait donné le cabinet à l'époque de la première élection ; ce n'est pas la chambre qui a changé de manière de voir, c'est le ministère.





ÉTUDES

ADMINISTRATIVES.

III.[1]

LES THÉATRES.

Les théâtres, où la foule court chercher la dissipation et le plaisir, offrent un sujet de graves méditations à l'administrateur, à l'homme d'état, à tout esprit capable d'apprécier leur influence sur les mœurs, sur l'art, sur la gloire littéraire d'un pays. Ils peuvent, selon la loi qui les régit, épurer ou corrompre les cœurs, former ou pervertir le goût, procurer à la bienfaisance publique d'utiles ressources, ou imposer aux contribuables des charges onéreuses. Des intérêts considérables et de nature très-diverse sont engagés dans leur exploitation.

Il y a dix ans, l'attention de la chambre des communes d'Angleterre fut appelée sur cette question, et, suivant une habitude qui n'est pas encore entrée dans nos mœurs parlementaires, une enquête fut ouverte pour recueillir les faits, signaler les besoins et indiquer les réformes nécessaires. En douze séances, trente-neuf témoins, représentant les divers intérêts qui étaient en jeu, eurent à répondre à plus de quatre mille questions. Les entrepreneurs de théâtre avaient pour organes sept propriétaires, six régisseurs ou directeurs de Londres, et deux spéculateurs

(1) Voyez les livraisons du 15 octobre et du 15 novembre 1841 pour *le Conseil d'état*, et du 30 novembre 1842 pour *la Préfecture de Police*.

de province, l'un directeur de six théâtres, l'autre locataire de trois. Les comédiens étaient défendus par six d'entre eux, choisis dans les diverses catégories, depuis Kean et Macready jusqu'à de pauvres acteurs des théâtres secondaires et des troupes ambulantes. Huit auteurs et un compositeur invoquaient les droits de la propriété littéraire. Les nécessités de gouvernement et de police avaient pour interprètes deux magistrats, un contrôleur au département du chambellan, deux censeurs. Des pièces officielles en assez grand nombre furent produites. De cette enquête approfondie sont sortis deux bills appuyés sur une expérience constatée.

Cet exemple n'a pas été suivi en France. Une loi présentée dans la dernière session, déjà adoptée par la chambre des pairs, et qui sera prochainement discutée au Palais-Bourbon, a été préparée sans qu'on ait cru devoir appeler ni entendre aucune des parties intéressées. Nos formes administratives, qui concentrent un si grand nombre de renseignements officiels entre les mains du gouvernement, auraient pu, jusqu'à un certain point, tenir lieu d'une enquête ; mais le ministère, à l'appui de son projet, n'a produit aucune pièce, donné aucune explication, fourni aucun document. Nous nous proposons de suppléer à ce silence. Interroger tour à tour la loi, les règlements et ceux des actes de l'administration qui ont reçu quelque publicité, en indiquer les résultats et les lacunes, rechercher les mesures à prendre, le but à poursuivre : telle est la tâche que nous nous imposons. Si ce travail répond à notre désir, il facilitera une discussion qui nous paraît avoir été jusqu'ici dépourvue de l'intérêt que comportait cette question.

I.

Analysons d'abord l'enquête anglaise de 1832, dont nous nous proposons d'adopter le cadre pour nos propres recherches : ce résumé offrira un élément de comparaison et présentera quelques détails curieux sur les habitudes d'un gouvernement trop souvent pris pour modèle du nôtre, mais toujours digne d'être étudié.

L'Angleterre est un pays libre ; la presse y jouit de franchises à peu près illimitées ; l'autorité publique, presque toujours passive, n'y exerce que des attributions fort restreintes. On pourrait en conclure que les théâtres y sont dégagés d'entraves : il semble que la faculté de les ouvrir doive résulter du principe de la liberté industrielle, et celle d'y donner des représentations, du droit d'écrire, de parler et de s'assembler, droit reconnu par la loi commune. Cependant de tout temps la législation la plus restrictive a pesé sur les théâtres ; les entreprises sont soumises à l'autorisation préalable, et les représentations à la censure. Ce régime de priviléges était établi depuis un temps immémorial ; loin de l'attaquer en principe, l'enquête de 1832 semble n'avoir eu pour objet que de le rendre plus efficace.

Habitués à notre législation ordinairement si claire, si exactement observée par notre magistrature, nous avons peine à comprendre l'état de désuétude où la loi sur les théâtres était tombée en Angleterre par suite des difficultés qu'on opposait à son application. Le théâtre du Strand était ouvert depuis vingt ans, un autre depuis quatorze, sans autorisation. Le chambellan préposé au gouvernement des théâtres voyait son pouvoir paralysé par une singulière subtilité. Son autorité,

disait-on, est « permissive et non prohibitive. » En vain les théâtres privilégiés menaçaient de faire des poursuites : le préjugé public paralysait le plus grand nombre. Si l'un d'eux obtenait une sentence au risque de se ruiner en frais judiciaires, les délinquants condamnés se substituaient un prête-nom, qu'un acte d'insolvabilité affranchissait de toute peine. Le plus souvent, les magistrats eux-mêmes semblaient prendre parti contre les plaignants; au lieu de dire aux accusés : « Prouvez que vous êtes autorisés, produisez votre licence, » ils disaient aux accusateurs : « Prouvez que les défendeurs n'ont pas de licence. » Ils prétendaient obéir, en procédant ainsi, au sens et à la lettre des statuts, la loi, suivant eux, n'admettant jamais que des accusés fussent tenus de prouver contre eux-mêmes.

Mille ruses qu'autorisait l'esprit formaliste de la justice anglaise étaient employées pour éluder la loi. On raconte qu'à Wolverhampton, où les quatre Kemble donnaient des représentations non autorisées, on avait imaginé d'envoyer des invitations gratuites. Par ce moyen, la prohibition qui n'atteignait que les théâtres où l'on était admis en payant, ne se trouvait plus applicable; seulement, les annonces se terminaient par cet avis : « *Nota bene.* — Le billet est gratis, mais M. T*** (le régisseur) possède une excellente poudre dentifrice à 2 sh. 1 d. la boîte (*box*, qui signifie à la fois loge et boîte). Entrez et achetez. » Aucune poursuite ne fut exercée.

Ainsi la loi était impuissante et la répression nulle; plus de douze théâtres étaient exploités à Londres sans autorisation. On signalait de semblables désordres dans les provinces. Frappée de ces abus, la commission d'enquête demanda que le pouvoir du chambellan fût étendu et mieux défini, et que des mesures fussent adoptées pour qu'aucune entreprise ne pût s'établir sans autorisation; toutefois, elle respecta le principe de la concurrence, et proposa, tout en maintenant les théâtres déjà autorisés, de déclarer que l'autorisation ne pourrait être refusée toutes les fois que, dans une grande paroisse ou un district populeux, l'ouverture d'un théâtre serait sollicitée par une pétition signée de la majorité des chefs de famille. Le chambellan devait être investi du droit de fermer tout théâtre non autorisé, et de se pourvoir auprès du ministre de l'intérieur pour faire prononcer sommairement la clôture de ceux qui auraient violé les conditions de leur privilége ou offensé la morale publique. Un bill qui reproduisait les conclusions de l'enquête passa presque sans opposition à la chambre des communes. Plus sévère, la chambre des lords le repoussa. Les raisons ne manquaient point pour justifier cette rigueur. On reprochait à ce bill de porter atteinte à la prérogative royale dans la disposition qui obligeait, en certains cas, le chambellan à accorder des priviléges; on l'accusait de violer les droits de la propriété en créant une concurrence ruineuse pour les théâtres patentés. L'évêque de Londres s'éleva surtout avec force contre la proposition, se récria contre le préambule, qui considérait le théâtre comme un amusement moral et innocent, et se livra aux plus véhémentes attaques. Un projet qu'on accusait de blesser à la fois les priviléges de la couronne, les intérêts de la religion et le droit de propriété, ne pouvait trouver grâce devant les tories. Le bill fut donc rejeté; représenté l'année suivante, il éprouva le même sort. Ce n'est que sous le ministère actuel que la question put être engagée de nouveau : un bill du 22 août 1843 adopte le travail de 1832 dans quelques-unes de ses dispositions, mais lui substitue un système plus simple et plus absolu. Aucun théâtre ne peut s'ouvrir, dans toute l'étendue de la Grande-Bretagne, sans lettres patentes de la

reine ou sans une licence délivrée, selon les lieux, par le lord-chambellan ou par les juges de paix réunis en session spéciale, au nombre de quatre au moins ; en cas de contravention, l'amende encourue peut s'élever jusqu'à 20 livres sterl. pour chaque représentation non autorisée. Les pouvoirs du chambellan sont circonscrits dans l'enceinte de Londres et Westminster, de la banlieue et des résidences royales. L'autorisation se paie comme toute chose en Angleterre, où en général le public qui s'adresse à un employé de l'état est tenu de lui donner un salaire. Un tarif est établi à cet effet : le maximum de la rétribution s'élève, pour le chambellan, à 10 shellings et pour les juges de paix à 5 shellings, pour chaque mois d'ouverture du théâtre. L'autorisation est accordée à un directeur responsable; son nom doit être imprimé sur toutes les affiches; il doit fournir un cautionnement de 500 liv. sterl. au plus, et présenter à l'agrément de l'autorité deux répondants, chacun pour une autre somme de 100 liv. sterl. au maximum. Ces sommes sont destinées à garantir l'observation des règles imposées à l'entreprise et le paiement des amendes qu'elle pourrait encourir. Le chambellan a droit d'ordonner la clôture, tant qu'il le croit convenable, de tout théâtre où éclate quelque désordre ou sédition ; il peut aussi interdire les représentations à certains jours marqués. Les juges de paix, pendant leurs sessions, déterminent les règlements à suivre pour assurer l'ordre et la décence dans les théâtres de leur juridiction, et pour fixer les époques où ils doivent s'ouvrir ou se fermer. Ces règlements sont annexés aux autorisations, et toute infraction, constatée par une déclaration sous serment, peut entraîner la clôture à temps. Dans la circonscription des universités d'Oxford et de Cambridge, et à la distance de quatorze milles, les théâtres doivent en outre être autorisés par le chancelier ou le vice-chancelier de l'université, lequel peut aussi, en cas de désordre, retirer la permission. Tout acteur qui joue sur un théâtre non autorisé encourt une amende dont le maximum est de 10 liv. sterl. par représentation ; la loi est applicable à toute représentation pour laquelle les spectateurs sont assujettis à payer une somme en argent, ou toute autre rétribution directe ou indirecte, ou même à acheter un objet quelconque ; elle atteint aussi les tavernes, cafés, etc., qui feraient jouer la comédie; il est formellement exprimé qu'en cas de poursuite le théâtre accusé devra prouver qu'il est autorisé, et sera considéré comme ne l'étant point, s'il ne peut produire sa licence. Sont exceptées des prescriptions de la loi les représentations données en vertu de la permission des autorités locales dans les foires, fêtes et réunions établies par l'usage. Les mesures prises par les juges de paix peuvent être l'objet d'un recours à la session trimestrielle. Telles sont les dispositions adoptées. Le projet proposait de réserver aux théâtres qui en avaient déjà le privilége exclusif le droit de jouer les ouvrages de Shakspeare et interdisait au lord-chambellan la faculté de l'étendre à d'autres entreprises. Cette disposition n'a pas été maintenue. Le parlement s'est refusé à déclarer qu'il ne serait pas loisible à tout théâtre d'offrir aux applaudissements du public les chefs-d'œuvre du poëte national : hommage légitime rendu au génie, satisfaction bien innocente de l'orgueil anglais, car il était constaté et reconnu que les tragédies de Shakspeare se jouaient rarement et n'attiraient point la foule.

Jusqu'au bill de 1843, les priviléges accordés aux entreprises les assujettissaient à un genre déterminé d'ouvrages. Les grands théâtres étaient seuls autorisés à jouer la tragédie, la comédie, et toute espèce de pièce comprise sous la catégorie de *drame légitime,* dénomination plus littéraire que légale. Les théâtres secondaires

(*minor theatres*) étaient consacrés à l'opéra-comique ou au vaudeville (*burlettas*) et aux ballets; mais ces divers genres, soit insuffisance des règlements, soit impossibilité d'une désignation précise, se confondaient et étaient mal distingués. L'enquête de 1832 chercha à obtenir des définitions exactes, et ne recueillit que des explications vagues et contradictoires. Un témoin n'appelle *drame légitime* que les œuvres de Shakspeare, d'Otway, de Rowe, de Sheridan, de Colman et des autres auteurs classiques. Un autre, ne considérant que le théâtre même où les pièces étaient représentées, définit le *drame légitime* « tout ouvrage joué à Drury-Lane ou à Covent-Garden ; » d'autres, « toute œuvre dramatique dans laquelle n'entre ni musique ni chant; » quelques-uns pensent qu'une pièce où le chant serait introduit n'en appartiendrait pas moins au drame légitime, pourvu que *rien n'y outrageât la nature.* Un témoin mieux inspiré, Payne Collier, entend par drame légitime « tout ouvrage qui a un bon dialogue, de bons caractères et une bonne moralité. » La signification du mot *burletta* n'est pas moins vague. La plupart des gens du métier s'accordent néanmoins à le définir « une petite pièce mêlée de danses et de chants. » La confusion des genres était encore augmentée par les habitudes du public anglais. Les premiers théâtres jouent toujours, après la tragédie ou la comédie, des pantomimes ou des farces qui trnachent grossièrement avec les grands ouvrages de leur répertoire, et cependant l'abus des mots a été porté au point de qualifier les pièces de ce genre, représentées sur les grands théâtres, du nom de *farces légitimes.*

Le nouveau bill ne contient aucune disposition relative à la désignation des genres, mais il confère au lord-chambellan des pouvoirs si étendus, que les nouvelles autorisations pourront encore établir des prescriptions spéciales sur ce point. L'enquête de 1832 a révélé les prétentions des théâtres patentés, qui se disaient seuls autorisés à jouer le répertoire des grands écrivains dramatiques : ces prétentions avaient été défendues dans la chambre des lords, et, comme elles se fondent sur la possession, toujours si puissante dans les habitudes de l'Angleterre, elles seront certainement prises en très-grande considération.

Le droit d'ouvrir un théâtre en Angleterre est, comme on vient de le voir, subordonné à une permission de l'autorité publique, et cette permission peut être retirée en certains cas. Les représentations ne sont pas soumises à un régime moins restrictif : bien que la liberté de la presse soit reconnue et consacrée comme un des premiers droits du peuple, toutes les pièces de théâtre sont soumises à la censure. Un pamphlet dialogué de Fielding, *Pasquin,* paraît avoir amené l'établissement de ce mode de surveillance. Cette pièce contenait une satire très-violente du pouvoir politique, et Fielding portait la licence de ses attaques jusqu'à l'emportement et la provocation. La censure, condamnée seulement par quelques esprits absolus, n'a soulevé aucune réclamation puissante dans l'enquête de 1832. De graves témoins en ont reconnu la nécessité. « Les allusions politiques, dit l'un d'eux, M. Thomas Morton, dont les ouvrages ont eu l'heureux privilége d'attirer la foule, sont avidement saisies par les spectateurs. La scène devient un foyer de provocation; les applaudissements y enflamment les esprits, les mécontentements publics peuvent s'y traduire en révoltes. Rien de plus terrible qu'une assemblée furieuse *(enraged).* Je tiens, dit-il encore, du célèbre Talma, que la révolution française ne fit que des progrès insignifiants tant que les théâtres ne servirent point d'arène aux passions populaires; mais aussitôt que la scène devint une tribune, le mouvement fut irrésistible. » Plusieurs considèrent la censure comme avantageuse aux théâtres. Une

surveillance étroite et constante peut seule protéger efficacement la société. Le public ne souffrirait pas des représentations ouvertement immorales ou séditieuses, mais il en tolérerait dans lesquelles l'immoralité et la sédition s'infiltreraient à certaines doses.

La censure paraît avoir été conciliante et facile ; elle a provoqué peu de plaintes. Quelques-uns l'accusent de caprice ou de partialité : la plupart rendent hommage à son bon esprit. L'examinateur lit les pièces, efface les passages ou les mots qui lui paraissent répréhensibles, et, si l'ensemble attire son blâme, prononce une interdiction complète. Il s'attache à supprimer tout ce qui est indécent, profane ou irréligieux, tout ce qui justifie ou encourage le vice ou le crime, tout ce qui fait allusion aux événements publics contemporains, et surtout les mots qui peuvent exciter du trouble. Une tragédie de *Charles Ier* fut refusée, parce qu'il ne manquait à la peinture du régicide que de voir tomber sur le théâtre la tête du monarque infortuné. Dans une autre pièce, on faisait dire à un personnage, en parlant du roi Guillaume : « Il joue du violon comme un ange. » Cette phrase fut supprimée. La censure retranche sévèrement toutes les expressions grossières ou impies. Ainsi, elle ne souffre pas ces mots : *Sur mon sang et mon âme ;* elle repousse tout emploi inutile du nom du Créateur, tout passage contraire aux opinions religieuses, tout jurement : *Dieu me damne*, etc. Dans l'opinion des censeurs, la tragédie peut comporter l'emploi du nom de l'Être suprême, jamais la comédie. Parfois, au dire de Charles Kemble, la censure fait des suppressions quelque peu frivoles et qui décèlent plus de pruderie et de bigotisme que de lumières et d'élévation d'esprit. L'un des censeurs entendus consent bien à ce qu'un amant dise à sa maîtresse : *Mon ange ;* mais un autre, George Colman, s'y oppose absolument, comme à un empiétement sur le domaine sacré ; il proscrit le mot *cuisse* comme indécent, et celui de *lutin damné* comme blasphématoire. Le témoin qui a signalé ces rigueurs est le fécond Moncriff, auteur de deux cents pièces de théâtre, qui toutes ont été censurées. Or, ce même George Colman, qu'effarouche l'innocente expression d'*ange*, a lui-même écrit pour le théâtre et ne s'est pas toujours montré si chatouilleux. Le président de l'enquête se donne le malin plaisir de le lui rappeler, et lui fait, sous air d'information, subir perfidement une petite torture dans le dialogue suivant : « Le comité a appris que vous aviez retranché d'une pièce l'épithète d'*ange* appliquée à une femme. — Oui, en effet, parce qu'un ange est une femme, si vous voulez, mais une femme céleste. C'est une allusion aux anges de l'Écriture, qui sont des corps célestes. Toutes les personnes qui ont lu la Bible le savent, et, si elles l'ignorent, je les renvoie à Milton. — Vous rappelez-vous le passage dans lequel vous avez fait cette suppression ? — Non, je ne puis pas charger ma mémoire de tout ce bagage ; je ne sais s'il m'est arrivé de supprimer un ange ou deux, mais il y a apparence que je l'aurai fait une fois ou l'autre. — Les anges de Milton ne sont pas des dames (*ladies*) ? — Non, mais quelques anges de l'Écriture le sont, je crois. — En admettant que vous vous décidiez quelque jour à laisser passer quelque ange dans un opéra ou une farce, quelle serait, selon vous, l'impression qu'en éprouverait le public ? — Je ne saurais le dire, je ne puis sonder le cœur de ceux qui sont à la galerie, au parterre ou dans les loges.... — Comment conciliez-vous vos opinions d'aujourd'hui avec l'emploi que vous-même avez fait, dans quelques-unes de vos compositions le plus applaudies, de mots que vous trouvez impies et de jurements qui vous blessent ? — Si j'en avais été l'examinateur je les aurais raturés, et je le ferais maintenant. Alors ma position était autre. J'étais un auteur graveleux et leste ;

aujourd'hui je suis le censeur dramatique. Alors je faisais mon métier d'auteur; en ce moment, je fais celui de censeur. — Ces pièces qui ont eu tant de succès et que vous ne pouvez plus corriger aujourd'hui, croyez-vous qu'elles aient corrompu les mœurs? — Elles ne les ont certainement point purifiées, et je regrette d'y avoir introduit ces profanations. En qualité d'être moral, on devient plus sage avec les années, et je serais très-heureux d'alléger mon esprit de ce souvenir. — Est-ce à dire que vous regrettez d'être l'auteur de *John Bull?* — Non, sans doute; c'est autre chose. Je puis ne pas me repentir d'avoir fait un bon pudding; mais, s'il contient quelques raisins gâtés, je serais charmé de les en extraire. »

La commission d'enquête ne fit aucune proposition relativement à la censure; elle se borna à critiquer le mode de perception des taxes prélevées par les officiers du lord-chambellan. Le bill de 1843 a sanctionné et régularisé le régime observé jusqu'alors. D'après les dispositions de ce bill, une copie de tout ouvrage dramatique nouveau ou de tout acte, scène ou fragment quelconque, ajouté à un ouvrage ancien, doit être adressée au lord-chambellan sept jours au moins avant la première représentation, avec l'indication du théâtre et du jour où l'on se propose de le jouer, et la représentation peut toujours, avant ou après cette période de sept jours, en être défendue. Un droit est dû pour l'examen; il ne peut excéder 2 guinées et doit s'acquitter au moment même de l'envoi de la copie. L'interdiction peut être prononcée toutes les fois que le chambellan croit qu'elle est commandée par l'intérêt des bonnes mœurs, du *decorum,* ou de la paix publique *(for the preservation of good manners, decorum or of the public peace);* elle est absolue ou temporaire et comprend tous les théâtres de la Grande-Bretagne ou quelques-uns seulement. Quiconque représente un ouvrage interdit, ou même non autorisé par le lord-chambellan, est soumis à une amende qui peut s'élever à 50 livres sterling, et l'autorisation est retirée au théâtre. Dans la dénomination générale d'ouvrage dramatique sont compris les tragédies, comédies, farces, opéras, vaudevilles *(burlettas),* intermèdes, mélodrammes, pantomimes, et autres productions destinées à la scène, soit dans leur entier, soit par fragments.

On ne saurait étudier les intérêts du théâtre sans se préoccuper de ceux des auteurs dramatiques, qui s'y lient étroitement. A cet égard, la législation anglaise jusqu'en 1833 avait témoigné pour les droits de la propriété littéraire le plus condamnable dédain. Il n'était pas nécessaire d'obtenir la permission de l'auteur avant de jouer sa pièce, ni de lui payer un droit quelconque, comme en France, pour chaque représentation. L'auteur n'obtenait une rétribution que du théâtre même auquel il livrait son manuscrit et avec lequel il traitait. Les théâtres de province se croyaient libres, et l'étaient par le fait, de jouer toute pièce déjà représentée à Londres, et ceux de Londres toute pièce déjà publiée, parce qu'elle était alors considérée comme appartenant au domaine public. Afin de retarder l'exercice de ce droit, si l'on peut donner ce nom à un véritable vol, le théâtre, en traitant avec l'auteur, convenait qu'il ne publierait sa pièce qu'après un délai de trois mois; mais des juges avaient décidé, contre O'Keefe, que la représentation constituait une publication. Des sténographes venaient donc s'emparer de la pièce, au théâtre, pendant la représentation; un bureau central la vendait, et elle se jouait partout sans entrave : alors c'était à qui des directeurs ne traiterait pas avec l'auteur. Les copies se vendaient 2 ou 3 livres, et cette industrie de forban enrichissait le sténographe et les autres théâtres en ruinant le malheureux auteur. Aussi, les écrivains dramatiques firent entendre les plaintes les plus vives et demandèrent

d'une voix unanime que la loi française fût adoptée. Les faits les plus criants étaient signalés. *Mazaniello*, représenté plus de cent cinquante fois à Drury-Lane avec un immense succès, n'avait pas rapporté un shelling à son auteur. Suivant les conventions, celui-ci devait recevoir 50 livres pour trois représentations jusqu'à la vingt-quatrième ; mais l'entrepreneur ayant fait banqueroute sans avoir tenu ses engagements, ses successeurs repoussèrent toute solidarité et continuèrent à donner la pièce sans rien payer. Ils invoquèrent l'usage qui conférait la propriété d'un ouvrage au théâtre où il avait été une fois représenté. « C'est ainsi, dit l'auteur entendu dans l'enquête, qu'après les plus grands et les plus légitimes succès, mes ouvrages ne m'ont rapporté qu'amertume et humiliation. J'ai dû, de semaine en semaine, solliciter de misérables sommes de 10 livres en récompense de mes veilles, et j'avoue que je succombe sous le poids de ces odieuses iniquités. On m'a dit enfin que la cour de la chancellerie était désormais mon seul refuge ; mais je sais bien qu'un pauvre diable comme moi ne peut point s'y aventurer. » Un autre auteur, Jerold, se plaignait de spoliations semblables. Une de ses compositions, *The black eyed Suzanna*, jouée quatre cents fois en un an, ne lui avait produit que 60 livres. Il avait sollicité une gratification supplémentaire ; mais Covent-Garden avait fort mal accueilli cette prétention impertinente. Un des théâtres patentés avait pris à une entreprise secondaire une pièce de Moncriff. Celui-ci voulait poursuivre ; malheureusement il lui fallait d'abord dépenser 80 livres en frais judiciaires : incapable de se les procurer, il dut renoncer à se faire rendre justice. Moncriff, cet auteur de plus de deux cents pièces, avait été engagé par Drury-Lane pour dix ans à 40 shellings par semaine, pour composer ou plutôt pour improviser des drames et des farces ; on les lui commandait selon le besoin, quelquefois vingt-quatre heures d'avance. Une de ces pièces, jouée trois cents fois, lui valut 200 livres. « Si l'on me donnait un écu par représentation, dit-il, au lieu d'être un des plus pauvres de mon pays, j'occuperais un rang parmi les plus riches. »

Ces faits durent frapper vivement la commission d'enquête ; elle déclara que les auteurs étaient livrés à une oppression inique et intolérable, et démontra que l'intérêt de la littérature dramatique était également compromis par ce régime de spoliation. A ses yeux, la seule comparaison des procédés qu'avaient à subir les auteurs dramatiques avec la protection dont jouissaient les autres écrivains devait détourner tout auteur éminent et en renom de la carrière du théâtre. La commission insistait sur la nécessité d'assurer à l'auteur dramatique les mêmes garanties qu'à l'auteur de toute autre production, et d'empêcher que son œuvre fût représentée sans son consentement exprès ou formel sur aucun théâtre de Londres ou de la province. On voulut immédiatement porter remède à des désordres sans excuse, et, dès la session suivante, un bill proposé par M. L. Bulwer et définitivement adopté le 10 juin 1833, établit que, par application du principe qui reconnaissait les droits exclusifs des auteurs sur l'impression de leurs œuvres pendant leur vie, et au moins pendant vingt-huit ans à partir de la première publication, les écrivains dramatiques jouiraient seuls, pendant le même temps, du droit de représenter ou de faire représenter sur les théâtres de la Grande-Bretagne et de ses dépendances les ouvrages de leur composition. Les contrevenants furent déclarés passibles d'une indemnité proportionnée au bénéfice usurpé ou au dommage éprouvé par l'auteur, indemnité qui en aucun cas ne pourrait être inférieure à 10 sh. Ce bill ne fournissait aucun moyen d'assurer le recouvrement des rétributions qu'il autorisait à établir. Pour y parvenir, les auteurs dramatiques se sont réunis en

société et ont nommé des agents dans toutes les villes du royaume. Cette association autorise les entrepreneurs de théâtre à jouer les ouvrages de ses membres, moyennant un tarif dont le minimum est de 7 shellings ; cependant un assez grand nombre d'auteurs, et entre autres M. Sheridan Knowles, n'ont point voulu en faire partie et se sont constitué des agents particuliers chargés de défendre leurs intérêts.

Ce nouveau régime a dû modifier la situation des auteurs, mais certains usages révélés par l'enquête de 1832 ont probablement continué d'exister. Ainsi les théâtres de Londres n'ont ni comités ni lecteurs attitrés pour prononcer sur le mérite des ouvrages. Le directeur consulte qui bon lui semble, s'adresse chaque fois à un examinateur différent, et à moins qu'il ne s'agisse d'un écrivain ou d'une production tout à fait hors ligne, prend successivement l'avis de deux ou trois personnes. Les acteurs sont désignés dans l'enquête comme des juges peu sûrs ; ils se trompent, dit-on, souvent et jugent mal les effets de la scène. Un témoin en donne pour raison qu'ils sont les êtres les plus capricieux de la terre. L'auteur reste propriétaire de son manuscrit et le vend lui-même à l'éditeur chargé de la publication ; mais aujourd'hui la valeur en est complétement nulle. Il y a trente ans, 100 livres sterl. pour une pièce représentaient un prix peu élevé; aujourd'hui, on en obtient à peine 10, et souvent on ne les peut vendre à aucun prix. Depuis que les pièces étrangères sont traduites en anglais, le prix du manuscrit est réduit presque à rien ; c'est à peine si Sheridan Knowles a pu vendre celui du *Hunchback*, qui avait obtenu un grand succès. On ne considère plus les ouvrages dramatiques comme appartenant à la littérature proprement dite, comme devant trouver place dans les bibliothèques. Quant aux avantages résultant de la représentation pour l'auteur, les usages ne paraissent pas avoir été modifiés par les nouvelles dispositions de la loi. Covent-Garden accordait généralement pour chaque pièce 100 livres à la troisième représentation, 100 à la sixième, 100 à la neuvième et 100 à la quarantième; mais il est rare qu'on atteigne ce nombre. Le plus haut prix donné pour une tragédie ou une comédie n'excédait pas 900 livres. Généralement, on n'attribuait rien à l'auteur de la musique d'un opéra ; cependant Weber avait touché 500 livres sur le prix donné pour *Oberon*. Au même théâtre, une pièce en trois actes, traduite du français, rapportait, en cas de succès, de 200 à 400 livres. Drury-Lane accordait 33 livres 6 shellings 8 deniers pour chaque représentation jusqu'à la neuvième, et un supplément de 100 livres à la vingtième. Dans les six années antérieures à l'enquête, les deux grands théâtres avaient dépensé chacun 1,500 livres en droits d'auteur. Les théâtres secondaires avaient d'autres tarifs. Celui de la Cité allouait 10 livres par pièce, celui de Cobourg de 20 à 25 livres, jamais davantage; quelquefois on accordait aux auteurs une guinée ou une demi-guinée par représentation, mais point de représentation à bénéfice. Les farces rapportaient communément 50 livres par trois représentations. D'après plusieurs dépositions, aucun auteur n'avait touché plus de 5,000 livres en un an. Cependant les plaintes des écrivains portaient moins sur la modicité des tarifs que la difficulté qu'ils éprouvaient à se faire jouer. Covent-Garden et Drury-Lane, qui autrefois représentaient régulièrement, dans chaque saison, deux ou trois comédies et un grand nombre de farces *légitimes*, ne donnaient presque plus de nouveautés. On soumettait chaque année au directeur de Haymarket cent à cent cinquante pièces ; il n'en jouait que cinq ou six. Somme toute, indépendamment des abus auxquels le bill de 1833 a tenté de remédier, le théâtre paraissait peu lucratif pour les écrivains ; le bill a nécessairement amélioré leur situation en mettant un terme à des actes de spoliation : nous doutons

cependant qu'il ait créé à leur profit des ressources que l'état précaire de l'industrie dramatique ne leur permettait guère d'espérer.

L'enquête de 1832 a encore fourni des renseignements curieux sur les comédiens. L'Angleterre ne possède aucune école dramatique, aucun établissement analogue à notre Conservatoire et à ses classes de musique et de déclamation. Aussi ne s'y forme-t-il point de sujets pour représenter le répertoire classique, Shakspeare, Otway, etc. Ce sont les théâtres de province qui servent de pépinière à ceux de la métropole; York, Bath, Dublin et Liverpool passent pour former les meilleurs acteurs. Kean s'est élevé sur les théâtres de province.

La condition des acteurs est généralement précaire, difficile, et peu digne d'envie; loin de s'améliorer, elle est devenue plus critique, sous l'influence de certains préjugés qui s'enracinent chaque jour davantage. Leur découragement perce dans leurs dépositions. « Quiconque peut faire autrement, dit Macready, ne se jette point dans la carrière ingrate du théâtre. » Tandis que les grands acteurs font la loi, les médiocres la subissent. On se dispute les premiers, et les seconds se donnent au rabais, double effet d'une concurrence excessive. « Les théâtres qui s'ouvrent sur tous les points, au dire d'un comédien dans l'enquête, dégradent la profession, ils se procurent un acteur d'élite qu'ils appellent leur *étoile* (*star*), et le reste de la troupe est misérable. » Les acteurs des grands théâtres n'ont pas le droit de jouer sur les scènes secondaires. Ils sont tenus de se pourvoir d'une permission spéciale, qui, du reste, leur est ordinairement accordée. Il a fallu un ordre du lord-chambellan pour contraindre Covent-Garden et Drury-Lane à laisser paraître leurs acteurs à Haymarket, pendant le temps de leur clôture, du 30 juin au 30 septembre. Les deux théâtres patentés se sont concertés pour ne prendre qu'après une saison, depuis leur retraite, les acteurs sortis de leurs troupes respectives. Ils s'étaient même coalisés pour limiter les traitements, mais Drury-Lane a manqué le premier à cet engagement.

On n'a recueilli aucune évaluation précise des émoluments ordinaires des acteurs. Un régisseur prétend que tous ceux des grands théâtres qui ont eu de l'ordre ont pu, sinon s'enrichir, du moins se constituer une fortune indépendante; mais il n'énonce aucun fait précis, ne présente aucun calcul à l'appui de cette assertion assez vague. Les acteurs sont généralement payés à la semaine, quelques-uns à la représentation. Kean a joué pendant deux ans à Haymarket moyennant 50 livres par soirée; une autre année, il n'obtint plus que 33 livres 1/3, et la quatrième que 30 livres. Le théâtre Cobourg donnait alors 60 livres par représentation à son meilleur acteur. En province, la situation des comédiens est encore plus triste que dans la métropole. Leur plus haut salaire, dans les théâtres de première classe, ne dépasse pas trois guinées par semaine; encore doivent-ils prélever sur cette somme leurs frais de voyage de ville en ville, et l'achat ainsi que l'entretien de leurs costumes. Les comédiens ambulants sont soumis aux règlements des foires; ils prennent des permissions des autorités locales. Quoique peu nombreux, ils meurent de faim; « mais, dit un témoin, ils sont sobres. — Les théâtres de province, ajoute un des acteurs ambulants les plus distingués, n'ont jamais pu me faire vivre, moi et ma famille. J'ai toujours été dans la gêne avec les ressources insuffisantes qu'ils me procuraient. » Les grands théâtres envoient à la recherche des talents dans toutes les parties de l'Angleterre et se recrutent dans les troupes de province, qui passent pour une meilleure école que les théâtres secondaires de Londres; cependant il n'y a pas un sixième des bons acteurs qui puissent espérer un

engagement à Drury-Lane ou à Covent-Garden, objet de leur dernière ambition.

Sous le régime que nous venons de retracer, les théâtres souffrent et font de vains efforts pour échapper à la ruine. Ceux de Londres sont dans l'état le plus déplorable. Par une singularité remarquable, la foule se porte surtout à l'opéra italien et au théâtre français, et, sur les scènes secondaires, la plupart des pièces sont traduites du français. Des deux théâtres nationaux, l'un a été fermé à plusieurs reprises : c'est Covent-Garden. L'autre, celui de Drury-Lane, n'a point fait de bonnes affaires, malgré la direction de Macready. L'enquête de 1832 a dévoilé la marche et les causes de cette ruine. Drury-Lane pliait déjà à cette époque sous le poids d'une dette évaluée à 6 ou 700,000 livres sterling. De 1809 à 1832, les recettes de Covent-Garden avaient constamment baissé; dans les dix premières années de cette période, la moyenne s'élevait à 83 ou 84,000 livres sterling par an ; dans les dix dernières années, elle était descendue à 53 ou 54,000. La période la plus florissante a été celle de 1810 à 1815, époque de sacrifices et de grands efforts nationaux, mais aussi de prospérité intérieure, ce qui fait dire à un témoin que le retour de la paix a tari toutes les sources de la fortune publique en Angleterre.

Les dépenses qu'entraîne une exploitation théâtrale à Londres sont excessives. Pour les grands théâtres, l'énormité de leurs charges tient à un personnel trop considérable. Tandis qu'à Adelphi la troupe entière paraît tous les soirs, à Drury-Lane et à Covent-Garden un tiers à peine est employé dans chaque représentation. Le reste demeure oisif, et cependant, à peu d'exceptions près, les acteurs y sont toujours payés, soit qu'ils jouent ou se reposent. L'opéra ayant tout envahi, ces théâtres sont obligés d'entretenir deux troupes à la fois. Il en résulte que, quand un opéra ou une tragédie obtient un succès qui permet de le donner tous les soirs, la plus grande partie de la troupe devient un fardeau inutile et grève le budget de l'entreprise sans aucune compensation.

Le besoin de faire de grosses recettes condamne les grands théâtres à recourir à tous les expédients propres à piquer la curiosité publique. Ils ne pourraient se soutenir, s'ils se bornaient à la tragédie et à la comédie; ils donnent des pantomimes, des ballets, des pièces à spectacle, des farces; les pantomimes ont principalement le privilége d'attirer la foule, surtout pendant les fêtes de Noël. Depuis la reconstruction de Covent-Garden en 1809 jusqu'en 1821, l'entreprise ne s'est pas libérée d'un shelling au moyen du *drame légitime ;* tous les bénéfices ont été obtenus par les pantomimes de Noël. On a converti les théâtres en ménagerie. Au grand scandale des amis du théâtre national, des tigres et des lions ont été introduits à Drury-Lane et à Covent-Garden, et y ont obtenu un ignoble succès. Après les farces, les ouvrages les plus populaires sont ceux où le crime est représenté dans toute sa nudité. Les scènes de meurtre attirent et captivent le peuple. Le parterre, ordinairement bruyant, devient silencieux et recueilli dès que la lame d'un poignard brille à ses regards ; c'est le grand mérite de Macbeth, c'est la fortune du théâtre de Thurtill, qui représente incessamment les drames les plus sanglants. Il paraîtrait que tandis que les grands théâtres prostituaient leur scène pour rétablir leurs affaires, les représentations des entreprises secondaires prenaient un caractère plus élevé. Il y a trente ou quarante ans, on y donnait des pièces à peine supportables sur les tréteaux de la foire. Depuis, les auteurs se sont montrés plus scrupuleux, les directeurs plus sévères, et certains ouvrages ont obtenu assez de succès pour exciter l'envie des grands théâtres, qui s'en sont emparés et les ont joués concurremment.

Malgré tous les efforts, le public paraît s'éloigner des théâtres. Autrefois le roi et sa famille leur accordaient une protection déclarée ; ils assistaient au moins à une représentation par semaine ; la cour les imitait. Cet usage n'existe plus. Le changement des heures du dîner retient dans leurs hôtels l'aristocratie et les classes riches. Il faudrait, pour s'accommoder à leurs habitudes, ne commencer qu'à dix heures du soir, et alors les classes inférieures s'éloigneraient à leur tour. La mode, dans la société distinguée, est de ne plus aller au théâtre. On assiste aux concerts du matin, on lit chez soi les pièces en vogue ; on ne désire point les voir jouer. La curiosité publique en général s'est, dit-on, refroidie. L'esprit de secte et de rigorisme crée d'autres entraves. Les théâtres sont souvent fermés par des motifs de religion. A Cambridge, pendant longues années, aucun théâtre ne put obtenir la permission de s'ouvrir même pendant les vacances de l'université et pour l'amusement exclusif des habitants de la ville. Le goût public a sa part dans le déclin du théâtre. Au dire de Kean, les Anglais ne sont point une nation dramatique, et l'art est plus que jamais en décadence. Les auteurs abandonnent les sujets nobles ou élevés pour embrasser les genres secondaires, ou renoncent au théâtre pour les recueils périodiques et les romans.

Tel est, dans son ensemble, l'état du théâtre en Angleterre : nulle scène ouverte au public si elle n'est autorisée, nulle représentation si l'ouvrage n'a été censuré. Les auteurs, longtemps livrés aux plus criantes exactions, ont enfin obtenu une loi protectrice. Les comédiens, abandonnés à eux-mêmes, sont pour la plupart pauvres et malheureux. Les entreprises dramatiques souffrent, l'art n'est point encouragé, le public s'éloigne.

L'organisation française offre des analogies nombreuses et des dissemblances frappantes. La plus considérable tient à la différence générale du système d'administration adopté dans les deux pays, l'un s'appuyant sur une organisation puissante, sur les ressorts énergiques de la centralisation, l'autre refusant au gouvernement toute force d'initiative et d'impulsion, et s'en rapportant au zèle des intérêts privés du soin d'assurer l'exécution des lois. On jugera du contraste par le tableau que nous allons présenter.

II.

En France comme en Angleterre, l'existence légale des théâtres est subordonnée à une double condition : nécessité d'une autorisation spéciale dont le gouvernement dicte les clauses en vue de l'utilité publique, et obligation de soumettre à une censure préalable les ouvrages destinés à la scène. Ce régime, pratiqué de temps immémorial et suspendu seulement pendant les premiers accès de la fièvre révolutionnaire, n'est pas en opposition avec le principe de la liberté industrielle. Même en matière commerciale, la concurrence est restreinte lorsqu'on la suppose préjudiciable aux intérêts du plus grand nombre. Pourrait-on mettre en doute la nécessité de réglementer très-sévèrement un genre de spéculation qui fournit à notre société frivole son principal aliment intellectuel ?

Ce n'était donc pas pour conserver aux élus du pouvoir les bénéfices du monopole qu'on opposait autrefois des difficultés nombreuses à la multiplication des théâtres. Les règles suivies par l'administration, en pareille circonstance, avaient

leur principe dans des sentiments d'un ordre plus élevé. Quand Louis XIV, en fondant l'Opéra, lui concédait le monopole de toute représentation musicale; quand plus tard il inféodait ce privilége à Lully, il croyait avancer l'art en favorisant son plus illustre interprète ; quand il réunissait en une seule société la troupe de l'hôtel de Bourgogne et celle de Molière, il se proposait de « rendre plus parfaite la représentation des comédies. » Son génie avait compris que l'unité, la discipline, la hiérarchie, étaient les conditions nécessaires du progrès, et qu'un gouvernement éclairé ne pouvait point livrer la scène aux hasards des efforts privés et aux luttes aveugles de la concurrence. Ces traditions prévalurent jusqu'en 1789 : aucun théâtre ne put être ouvert, tant en province qu'à Paris, sans un privilége du roi, conféré par arrêt du conseil.

Les principes de liberté proclamés par l'assemblée constituante commencèrent pour le théâtre une ère nouvelle. Les restrictions qui lui avaient été imposées jusqu'alors furent considérées comme une atteinte aux théories triomphantes, comme une entrave à l'industrie qu'on croyait vivifier, en l'affranchissant de tout lien. La loi du 19 janvier 1791 déclara que « tout citoyen pourrait élever un théâtre public et y faire représenter des pièces de tous les genres, » sur une simple déclaration faite à la municipalité du lieu. Ainsi, suivant une formule souvent répétée, on put *jouer tout et partout*. Les entreprises théâtrales se multiplièrent comme par enchantement. A Paris seulement, on n'en comptait pas moins de quarante pendant les années les plus terribles de la révolution. Cette indépendance absolue fut-elle favorable à l'art ou du moins à l'industrie? Pas plus à l'un qu'à l'autre. La littérature dramatique tomba dans l'avilissement malgré le succès de quelques productions estimables. Les acteurs qui brillèrent alors appartenaient, par leur éducation, à la période précédente. La concurrence entre les spéculateurs ouvrit des abîmes où beaucoup de fortunes s'engloutirent. Le mal parut plus grand encore, au point de vue de la police et de la morale publique. « On voit, disait le ministre de l'intérieur dans un rapport du 5 mars 1806, on voit chaque jour une foule de petits théâtres se disputer dans la capitale une faible recette et le triste succès d'attirer la dernière classe du peuple par des spectacles grossiers ou de pervertir l'enfance par de prétendues écoles qui enlèvent des sujets utiles à la société, sans jamais former des élèves utiles à l'art. On voit des hommes inconnus ouvrir des théâtres dans les départements, recevoir des abonnements, faire des emprunts, fermer bientôt après par une faillite qui reste impunie, et s'enrichir aux dépens du public et des prêteurs. »

Frappé de ces désordres, l'empereur voulut y mettre un terme. La question était délicate; il ne s'agissait de rien moins que de supprimer des entreprises formées en vertu de la loi et sous sa protection. On chercha d'abord à régulariser le chaos sans secousse ni violence. Le décret du 8 juin 1806 posa deux principes : la nécessité de l'autorisation du chef de l'état pour tout établissement d'un théâtre à Paris ; le droit pour le gouvernement de déterminer le genre de spectacle de chaque entreprise. Ce même décret prescrivit de réduire le nombre des théâtres exploités dans les départements et plaça ceux qui devaient être conservés sous la surveillance du ministre de l'intérieur. Ce petit coup d'état ayant produit de bons effets, on eut hâte de réprimer, à Paris même, les conséquences désastreuses d'une concurrence excessive. Une résolution énergique coûtait peu à l'empereur, quand la nécessité lui en était démontrée. Le 29 juillet 1807, il décréta la réduction du nombre des théâtres à huit, savoir : quatre grands théâtres et quatre théâtres secondaires. Les

autres devaient être fermés avant le 15 août. Peu après, deux des entreprises supprimées furent rétablies, et ainsi Paris ne posséda plus que dix théâtres (1).

L'autorisation préalable du gouvernement, le partage des genres, la limitation du nombre des entreprises rivales, telles sont les trois règles qui ressortent des décrets impériaux et constituent encore le régime administratif des théâtres. Chacune de ces règles a son utilité propre et ses conséquences nécessaires; elles se servent mutuellement de complément et de sanction. La nécessité de l'autorisation préalable appelle le gouvernement à intervenir dans la formation des établissements, pour constater que le fondateur possède les moyens nécessaires au succès matériel de l'entreprise, pour assurer, à l'aide d'un cautionnement, les droits des personnes intéressées en qualité de spéculateurs ou d'artistes, et l'exécution des conditions du privilége. Le partage des genres, assignant à chaque théâtre un ordre spécial d'études, prépare au public des jouissances plus dignes de lui, et empêche des profanations décourageantes pour les scènes d'un ordre élevé. La limitation du nombre proportionne les spectacles aux besoins de la population et prévient l'invasion honteuse de la concurrence mercantile dans le domaine des arts. L'empereur voulait plus encore. Il se faisait un noble devoir d'assurer la prospérité de l'Opéra et du Théâtre-Français : il les considérait comme des institutions nationales, dont la splendeur dispendieuse devait être entretenue aux dépens de la spéculation égoïste et mesquine. Il n'hésita donc pas à assujettir toutes les scènes secondaires à une redevance envers l'Opéra, et, à coup sûr, s'il n'étendit pas le bénéfice de cette mesure jusqu'à la Comédie-Française, c'est qu'elle était alors dans une veine remarquable de prospérité. Il attribua du moins au Théâtre-Français et à l'Opéra-Comique la propriété des pièces de leurs répertoires, tombées dans le domaine public, et voulut qu'aucun autre théâtre ne pût emprunter des pièces à ces répertoires, « sans l'autorisation des propriétaires et sans leur payer une rétribution qui serait réglée de gré à gré. » A Paris, le droit de donner des bals masqués fut conféré à l'Opéra seul, et, dans les départements, aux théâtres approuvés. Plus tard, la Comédie-Française fut autorisée à appeler dans ses rangs tout acteur qui recevrait du gouvernement un ordre de début.

Dans cette organisation, tout se combine et s'enchaîne. L'Opéra, entretenu par l'état, subventionné par les théâtres secondaires, est à la tête des théâtres lyriques; au-dessous de lui, l'Opéra-Comique, enrichi par son répertoire spécial, et l'Opéra-Buffa, son annexe. La tragédie et la haute comédie, en grande faveur alors, sont comme le patrimoine du Théâtre-Français, dont l'Odéon est une annexe pour la comédie seulement. Un répertoire composé de tous les chefs-d'œuvre de notre littérature, et le droit d'absorption consacré par les ordres de début, assurent la suprématie de la première scène française. A un degré inférieur s'ouvrent, pour les esprits moins cultivés, la Gaîté, l'Ambigu-Comique, affectés au mélodrame, les Variétés et le Vaudeville, consacrés au genre qui a donné son nom à ce dernier théâtre; plus tard, on tolère la Porte-Saint-Martin pour le drame et le ballet villageois, et le Cirque-Olympique pour les exercices d'équitation et les pantomimes équestres. Les théâtres secondaires sont abandonnés à eux-mêmes; l'industrie privée, qui les soutient à ses risques et périls, est rendue tributaire de l'Opéra, à

(1) On comptait dans ce nombre, pour un seul théâtre, l'Odéon et l'Opéra-Italien, dont les deux troupes devaient alterner. On étendit la tolérance à quelques théâtres de parades populaires et à certaines scènes d'élèves.

qui elle paie le vingtième de ses recettes. Seuls, les grands théâtres sont jugés dignes d'une protection spéciale, et placés sous la tutelle d'un surintendant des spectacles chargé de veiller à la prospérité de l'art dramatique comme au bien-être de ceux qui contribuent aux plaisirs du public.

Sous ce régime, le théâtre fut florissant. L'art lyrique, il est vrai, n'excite pas encore cet enthousiasme un peu trop exclusif, auquel le génie de Rossini devait habituer le public français. L'Opéra impose à l'état de lourdes dépenses malgré les divers avantages qui lui ont été ménagés. Les Italiens, dont les talents sont appréciés par des juges délicats, n'ont pas encore conquis la vogue. Mais l'Opéra-Comique fait la fortune de la société qui l'exploite; il réunit sous les yeux du public des comédiens si habiles, qu'on remarque à peine qu'ils sont en même temps de très-habiles chanteurs. Quant à la Comédie-Française, elle est, sans contestation, le premier théâtre du monde; l'empereur ne dédaigne pas d'ajouter le prestige d'un art national à l'éclat de sa propre gloire, et, dans les capitales conquises par nos armes, il convie l'Europe à la représentation des chefs-d'œuvre qui honorent le plus l'esprit français. L'Odéon, exploité par Picard, traduit devant le parterre les ridicules de notre société nouvelle. Les scènes secondaires suffisent à la curiosité des classes laborieuses, qu'elles captivent par des émotions honnêtes. L'école littéraire fondée sous la restauration affecte de traiter avec mépris la période impériale. Nous éviterons de discuter des questions étrangères aux intérêts administratifs qui nous préoccupent; mais, sans sortir de notre sujet, nous ferons remarquer tout ce qu'il y a d'injustice à déprécier un régime qui a développé une vive émulation parmi les écrivains comme parmi les acteurs, et contribué puissamment à la prospérité matérielle des théâtres.

La loi qui a constitué cette organisation est encore en vigueur, car la législation de septembre 1835 s'est bornée à consacrer des principes que la révolution de juillet avait mis en question, mais non pas abrogés. Toutefois, dans ces derniers temps, des concessions nouvelles, accordées légèrement et sans que les besoins du public et l'intérêt de l'art eussent été pris en considération, ont complétement dérangé l'équilibre nécessaire à la prospérité des théâtres. Nous reviendrons sur ce sujet; notre but, quant à présent, est seulement de constater l'état de la législation et les droits qu'elle confère au gouvernement.

Dans les départements, vingt-huit troupes sédentaires exploitent à demeure fixe les principales villes du royaume; dix-huit troupes d'arrondissement desservent les villes les plus importantes d'un nombre égal de circonscriptions tracées à cet effet; vingt-deux troupes ambulantes, réparties dans ces mêmes arrondissements, en parcourent les villes plus petites; quatre sont en dehors de ces circonscriptions. La plupart des villes importantes s'imposent des sacrifices pour leurs théâtres. Les indemnités allouées à cet effet s'élèvent, en certains lieux, jusqu'à la somme de 80,000 francs. La ville de Rouen, qui s'est soustraite jusqu'ici à cette charge, est citée comme une exception. Les théâtres des départements ont droit encore au privilége des bals masqués et au cinquième brut des spectacles ou exhibitions, de quelque genre que ce soit, ouverts dans la sphère de leur exploitation.

C'est ainsi que le principe de l'autorisation, sous l'empire de notre centralisation administrative, est appliqué aux théâtres; il les a mis entièrement sous la main de l'autorité publique, et a fait établir certaines règles secondaires qui ont été jugées utiles et réclamées par l'intérêt public. Ainsi, la multiplicité des faillites a

déterminé l'administration à exiger des directeurs un cautionnement qui a pour objet de garantir les droits de l'état dans les théâtres où il possède une partie du mobilier, et d'assurer partout aux artistes et employés le paiement de leurs appointements. Ce cautionnement est pour l'Opéra de 300,000 fr., pour l'Opéra-Comique de 200,000, pour le Vaudeville de 40,000, pour l'Ambigu de 30,000. Le Théâtre-Français et les Variétés, qui jouissent d'un privilége perpétuel, sont affranchis de cette charge. En province, les directions des villes de premier et de second ordre fournissent aussi un cautionnement. On a attaché longtemps à la transmission des priviléges qu'une faillite avait rendus vacants la condition de désintéresser les créanciers de l'entreprise précédente, soit en les payant intégralement, soit en composant avec eux ; mais il a paru que cette obligation compromettait l'exploitation nouvelle, en la grevant d'un lourd passif, avant même qu'elle fût en activité : aujourd'hui les priviléges sont concédés sans aucune solidarité des dettes contractées par les directeurs tombés en faillite. Ces diverses mesures nous paraissent sages et utiles. Nous n'en dirons pas autant de certaines règles établies par l'administration : ainsi, elle n'accorde à présent que des priviléges limités à une durée ordinairement fort courte; en cas de décès du directeur, elle ne reconnait aucun droit à ses héritiers ou représentants ; elle interdit toute espèce d'associations. De pareilles restrictions sembleraient mieux combinées pour nuire aux entreprises que pour y appeler les capitaux ; elles accusent plus d'esprit de tracasserie que d'élévation dans les vues.

La loi de septembre 1835, comme le décret de 1806, a établi la censure en même temps que le régime des priviléges. Elle le pouvait sans porter atteinte aux principes de la constitution. La charte de 1830, en interdisant pour toujours le rétablissement de la censure, n'a point eu en vue les représentations dramatiques ; il ne faut pas, comme le disait un arrêté du directoire exécutif du 25 pluviôse an IV, « confondre la liberté de la presse, si religieusement et si justement consacrée par la constitution, avec le droit, essentiellement réservé à l'autorité civile, de disposer d'un établissement public pour y influencer, par le prestige de la déclamation et des arts, une grande masse de citoyens, et y répandre avec sécurité le poison des maximes les plus dangereuses. » Un régime purement répressif serait dépourvu d'efficacité; il serait même, on peut le dire, injuste autant que périlleux, car il conduirait le pouvoir à la fâcheuse nécessité de sévir non-seulement contre l'auteur, mais contre des spectateurs excités au désordre par les provocations de la scène. Et d'ailleurs la difficulté pour des corps judiciaires de se livrer à des appréciations complexes et arbitraires ne serait-elle pas une cause fréquente d'impunité? Comment protéger, contre des allusions perfides, les principes de nos institutions, le caractère des hommes publics? Comment atteindre ces ouvrages dangereux où la perversité des doctrines se cache sous la politesse du langage? Peut-on frapper d'un châtiment légal de simples inconvenances, qui sont indécentes plus qu'immorales, grossières plus que corruptrices, railleuses plus qu'impies?

Ces impossibilités sont si manifestes, que jamais, malgré les lois qui proclamaient la plus absolue liberté, les représentations dramatiques n'ont échappé à la surveillance du pouvoir. A défaut du gouvernement, les factions ont exercé une redoutable censure. Le 31 août 1792, l'assemblée législative, tout en consacrant de nouveau la liberté des représentations, déclarait qu'elle « n'entendait rien préjuger sur les décrets ou règlements de police qu'elle pourrait donner dans le code

de l'instruction publique, sous le rapport de l'influence des théâtres sur les mœurs et les beaux-arts. » Pendant la tourmente révolutionnaire, la convention improuvait l'arrêté de la commune de Paris qui défendait *l'Ami des Lois,* mais en annonçant que « tout théâtre sur lequel seraient représentées des pièces tendant à dépraver l'esprit public et à réveiller la honteuse superstition de la royauté serait fermé et les directeurs arrêtés et punis selon la rigueur des lois, » et au même moment elle approuvait la fermeture du Théâtre-Français « par suite de l'accusation d'aristocratie portée contre ses acteurs et son répertoire. » Jamais aucune censure ne sera aussi oppressive que de telles menaces, dans un pareil temps; aussi, théâtres et auteurs s'empressaient-ils à l'envi de solliciter par grâce l'examen préalable des pièces. Nous avons vu la lettre d'un écrivain du temps, qui sollicitait la censure de la police, parce que le directeur du théâtre des *Sans-Culottes,* que son titre ne rassurait pas encore assez, ne voulait recevoir aucune pièce qu'à cette condition. On sait que le décret du 12 germinal an II avait supprimé les ministres et créé à leur place douze commissions; celle de l'instruction publique était chargée de la surveillance des spectacles et fêtes nationales. Cette commission rendit, le 25 floréal suivant, un arrêté qui n'a point été publié, et qui rétablissait expressément la censure, en ordonnant à tous les théâtres de communiquer leur répertoire. On a conservé et nous avons parcouru les feuilles remises en exécution de cet arrêté et les notes des administrateurs du temps. Rien ne peint mieux cette époque. Dans l'espace de trois mois, sur 151 pièces censurées, 33 sont rejetées et 25 soumises à des changements. Tout l'ancien répertoire est examiné : la censure déclare « mauvais » les ouvrages les plus irréprochables, presque toutes les comédies de Molière, *Nanine, Beverley, le Glorieux, le Jeu de l'Amour et du Hasard, le Dissipateur, le Joueur, l'Avocat Patelin,* et vingt autres comédies; elle exige des corrections dans *le Devin de Village, le Père de Famille, la Métromanie,* dans le *Guillaume Tell* de Lemierre, bien qu'à titre de passe-port on lui donnât pour second titre *les Sans-Culottes suisses;* le dénoûment de *Brutus* et de la *Mort de César* doit être changé; *Mahomet* est interdit comme « chef de parti. » En revanche, les pièces suivantes sont autorisées; nous n'en connaissons que le titre, mais il en indique assez le sujet : *Encore un Curé, Plus de bâtards en France, la Papesse Jeanne, Ésope républicain, la Mort de Marat, l'Esprit des Prêtres, les Crimes de la noblesse.* Les théâtres vont au-devant de ces mutilations; ils annoncent qu'on a changé les qualifications des personnages suspects. L'Ambigu-Comique écrit que, « dans toutes les pièces anciennes, on substitue à la scène le mot *citoyen* à celui de *monsieur.* » Le répertoire de l'Opéra-Comique est terminé par cette note : « Les pièces ci-dessus avec l'apostille *arrangée* sont celles où jadis il y avait des seigneurs et qu'on a remises à l'ordre du jour. Quant aux autres qui ne sont point apostillées, c'est qu'elles n'étaient point dans le même cas, et qu'il n'y avait rien qui rappelât l'ancien régime. »

La censure avait été maintenue indirectement par le directoire, elle le fut expressément par le décret du 8 juin 1806. Peu auparavant, le ministre de l'intérieur écrivait aux préfets : « Les spectacles ont attiré la sollicitude du gouvernement; c'est témoigner au peuple intérêt et respect que d'éloigner de ses yeux tout ce qui n'est pas digne de son estime et tout ce qui pourrait blesser les opinions ou corrompre les mœurs. » La censure, appliquée pendant tout l'empire et sous la restauration, souleva de vives réclamations après la révolution de juillet; le gouvernement lui-même douta un instant de son droit. A défaut de la censure, qui fut

suspendue, il fallut recourir à des mesures violentes, prononcer des interdictions arbitraires, les appuyer au besoin par l'intervention de la force publique, sans parvenir à empêcher des représentations non moins contraires à l'ordre qu'au sentiment moral. D'indignes profanations furent commises; on vit un acteur fouler aux pieds le crucifix sur la scène; dans le drame du *Juif errant*, le Christ était aperçu dans le fond du théâtre par le personnage principal. La politique s'empara du vaudeville, au grand déplaisir du public, qui ne l'aime pas au théâtre, où il cherche le repos et non la lutte. M. de Montalivet, ministre de l'intérieur, cédant plus, selon toute apparence, au mouvement des esprits qu'à une conviction personnelle, avait proposé une loi basée sur le système de la répression ; ce projet souleva les plaintes de ceux qu'on avait cru favoriser, et n'obtint pas même les honneurs d'une discussion. La loi de 1835 a mis un terme à ces incertitudes par le rétablissement formel de la censure.

Depuis huit ans, cette loi s'exécute. Une commission de quatre examinateurs, formée à Paris au ministère de l'intérieur pour donner son avis sur les pièces nouvelles, s'est acquittée de cette tâche laborieuse avec zèle, exactitude et habileté. En sept années, 4,119 ouvrages, composés de 7,452 actes, ont été censurés ; 2,045 ont obtenu une autorisation pure et simple, 1,945 ont dû subir des changements, et 129 ont été frappés d'interdiction. Ces rigueurs ont porté principalement sur des ouvrages destinés aux scènes inférieures ; les quatre théâtres des Délassements-Comiques, de la Porte-Saint-Antoine, du Luxembourg et du Panthéon sont compris à eux seuls dans les 129 refus pour 63. La part des cinq grands théâtres n'est que de 7, savoir : la Comédie-Française, 3; l'Opéra-Comique, 1 ; l'Odéon, 3 ; l'Opéra et les Italiens, 0.

L'avis de la commission est presque toujours adopté par le ministre ; dans quelques circonstances rares, l'approbation a été accordée ou le refus prononcé contre ses conclusions. En province, les préfets peuvent autoriser les ouvrages qui n'ont pas encore été joués à Paris, et interdire ceux que la censure a autorisés, mais qui ne pourraient sans inconvénient être joués dans leur département. Un ouvrage autorisé peut être ultérieurement défendu; le droit de l'administration ne s'épuise ni ne se prescrit. Ainsi, le *Vautrin* de M. de Balzac a été interdit le lendemain de la première représentation ; *l'Auberge des Adrets* et *Robert Macaire* l'ont été après avoir épuisé le genre de succès auquel les ouvrages de cette nature peuvent prétendre. Toutes les pièces représentées avant 1835 sont dispensées d'examen, lorsqu'elles continuent à être jouées sur le même théâtre.

Les manuscrits sont remis en double à la commission par les directeurs, dont la signature constate que la pièce est accueillie par leur comité de lecture. La réception préalable est une première recommandation, surtout de la part des grands théâtres, et il est juste que la commission, avant de se livrer à son travail, soit assurée que l'ouvrage a chance d'être joué. L'examen doit avoir lieu dans les dix jours du dépôt; ce délai est rarement dépassé. Cet examen se fait en commun, après que chacun des membres a pris connaissance du manuscrit. La commission est en permanence ; elle se réunit tous les jours. Quand elle a terminé son travail intérieur et réuni les éléments d'une décision, sur le fond ou sur les détails d'une pièce, les auteurs ou les directeurs sont admis à présenter leurs observations. Dans l'origine, la commission prononçait à huis clos, et son avis était communiqué aux intéressés par les bureaux du ministère. Les auteurs se plaignaient d'être jugés sans avoir été entendus, et la commission elle-même regrettait de ne pouvoir pas

faire connaître les motifs de ses décisions. Il a paru utile d'établir des conférences amiables, dans lesquelles des concessions ont pu être arrachées par l'importunité et l'influence personnelle, mais qui ont eu pour résultat utile d'éviter à la censure les attaques violentes auxquelles était constamment exposé un pouvoir essentiellement arbitraire, toujours aux prises avec les deux intérêts les plus irritables, la réputation et la fortune.

Il est impossible de rédiger le code de la censure et de formuler les principes qu'elle doit suivre. Sa mission est délicate et périlleuse. Protéger les mœurs sans interdire la peinture, souvent salutaire, du désordre et du vice; perpétuer la tradition du langage honnête et décent, effacer toute parole obscène sans proscrire les hardiesses que l'exemple de nos pères et les écrits de nos plus illustres auteurs ont naturalisées au théâtre; garantir les institutions et les pouvoirs publics sans soustraire aux jugements du parterre les faiblesses de la vie politique; faire avec discernement la part des temps, des lieux et des opinions, apprécier les convenances de chaque genre, étudier les besoins et les goûts de chaque public, éviter avec un soin égal la pruderie et la licence, la faiblesse et l'intolérance : tels sont les devoirs de la censure, et il suffit de les indiquer pour montrer combien ils exigent de tact, de sagesse et de prudence. Sans mettre en cause ceux qui exercent actuellement cette sorte de magistrature, sans dissimuler les difficultés de leur mission, on pourrait demander s'ils ne sont pas quelquefois trop indulgents pour les choses qui touchent à la morale, trop sévères pour celles qui ont trait à la politique. La scène doit jouir dans une juste mesure des libertés générales consacrées par nos institutions. S'il est vrai que le théâtre doive être le miroir du monde, la peinture de nos mœurs politiques ne saurait lui être interdite : on s'effraie trop de la moindre allusion, et nous ne sommes pas certains que *Tartufe* et *le Mariage de Figaro* fussent autorisés aujourd'hui, si la toute-puissance de Louis XIV et l'infatigable persistance de Beaumarchais ne les avaient point mis à l'abri du ciseau des censeurs.

Quant à l'organisation de la censure, elle nous satisfait. Le temps perfectionnera un instrument encore nouveau sous notre régime de liberté, et qui fonctionne au milieu des obstacles et des résistances. Une commission de quatre hommes droits, d'un esprit juste et éclairé, qui soulage la responsabilité du ministre et ne la déplace point, est préférable à un censeur unique, plus exposé à des attaques personnelles, et par conséquent plus dépendant des influences extérieures. On a souvent proposé de créer une juridiction élevée, composée d'hommes éminents dans les lettres, et dont tous les théâtres relèveraient. Cette proposition, selon nous, repose sur une idée fausse. Les censeurs ne sont point appelés à exercer une juridiction littéraire; à d'autres, le jugement des questions d'art et de goût. A nos yeux, la censure doit représenter la portion saine du public. Se substituant, par anticipation, aux citoyens et aux pères de famille, elle assiste par la pensée à la représentation d'une pièce, recherche simplement et de bonne foi si aucun mot ne doit blesser des oreilles honnêtes, si le sujet ou les situations n'offenseront point des sentiments qui ont droit aux respects; elle se décide ensuite selon les lumières de la conscience et les impressions du cœur.

Après avoir retracé les prescriptions légales relatives à l'établissement des théâtres et le régime de la censure, il nous reste à exposer la condition que nos lois ont faite aux auteurs et aux comédiens.

Dans les premiers temps du théâtre moderne, les droits d'auteur n'existaient

point, du moins sous leur forme actuelle. Les comédiens achetaient, avant la représentation, la pièce qu'ils se proposaient de jouer. Le prix de cette vente était des plus variable ; il dépendait, comme de raison, du mérite de l'ouvrage et plus encore de la réputation de l'auteur. Quinault eut enfin assez de crédit pour obtenir qu'on le payât à chaque représentation au prorata de la recette. On peut dater de cette convention ce qu'on a appelé depuis la *part* ou le *droit d'auteur*. Ce n'est pourtant qu'en 1697 qu'un règlement a imposé l'obligation aux comédiens de payer cette redevance. Jusqu'alors, la matière n'était réglée que par les usages ou par les conventions réciproques. La troupe de Molière paya à Corneille 2,000 francs pour *Bérénice*, et 2,000 francs encore pour *Attila*. La même somme fut accordée à Molière pour *le Festin de Pierre*, mais comme gratification exceptionnelle. On sait en effet que Molière crut accomplir un acte de complaisance en écrivant un chef-d'œuvre. Ordinairement, à chaque représentation, la troupe partageait la recette en seize parts après avoir préalablement acquitté les frais. Les quatorze acteurs, au nombre desquels était Molière, recevaient chacun une part, et les deux dernières parts appartenaient à l'auteur.

Le règlement de 1697 fut renouvelé trois fois, en 1757, 1766 et 1780, sans éprouver des modifications importantes jusqu'à la révolution de 1789. En dernier lieu, la recette était divisée en dix-huit parts. L'auteur en avait deux pour les pièces en cinq actes ; les seize autres étaient la propriété des comédiens. Les pièces en trois actes ou en un acte n'avaient droit qu'à un dix-huitième. Le partage n'avait lieu qu'après le prélèvement de tous les frais.

Ces règles ne s'appliquaient qu'à la Comédie-Française. A l'Opéra, des arrêts du conseil, dont le dernier était de 1778, accordaient aux auteurs 200 francs pour chacune des vingt premières représentations de leurs ouvrages, 150 francs pour les dix suivantes, et 100 francs pour les autres, jusqu'à la quarantième, passé laquelle l'auteur n'avait plus rien à réclamer. Ce droit descendait à 80, 60 et 50 fr. pour les petits ouvrages en un acte. Aucune prescription de l'autorité publique ne déterminait les droits des auteurs sur les scènes du second ordre. Ces droits, selon toute apparence, étaient réglés de gré à gré, d'après les circonstances. La Comédie-Italienne promettait une gratification de 1,000 livres, outre la rétribution ordinaire à l'auteur dont l'ouvrage produirait 40,000 livres en quinze représentations. *Richard Cœur-de-Lion* rapporta, assure-t-on, environ 12,000 livres à Sedaine. Quant aux directeurs de province, ils s'appropriaient, souvent pour les travestir, les ouvrages des auteurs vivants, non-seulement sans les appeler au partage de la recette, mais sans daigner même solliciter leur autorisation. La seule excuse d'un pareil abus était la pénurie de presque toutes les entreprises provinciales.

Acceptables en principe, les conditions faites aux écrivains dramatiques par l'ancienne Comédie-Française n'étaient pas toujours suivies avec une irréprochable loyauté. Par une subtilité difficile à justifier, les sociétaires s'abstenaient de comprendre dans le total des recettes la location des loges à l'année, qui devait être alors considérable : ils ne voulaient compter avec les auteurs que pour les sommes perçues chaque soir à la porte du théâtre. L'évaluation des frais à déduire donnait lieu à de fréquents démêlés. Les auteurs croyaient agir généreusement en accordant 800 livres par jour au lieu de 900, qui étaient réclamées pour les déboursés d'exploitation, non compris les honoraires des artistes. La clause du règlement dont il était le plus facile d'abuser était celle qui déclarait *tombées dans les règles*, c'est-à-dire acquises en toute propriété à la Comédie, les pièces dont les recettes

s'abaissaient pendant trois représentations consécutives au-dessous d'un minimum convenu (1). Cet état de choses entretenait une irritation déplorable entre les auteurs dramatiques et leurs interprètes nécessaires. Ceux-ci avaient alors pour eux le prestige du talent, la puissance de la vogue ; mais leurs adversaires eurent le bonheur de rencontrer en Beaumarchais un avocat d'une ardeur inépuisable, d'une causticité redoutée. L'auteur du *Mariage de Figaro,* qui avait commencé sa célébrité par des scandales judiciaires, alimenta quatre ans la lutte entamée contre les comédiens. « Depuis douze ans, disait-il en 1791 à ses mandataires, dans un rapport qui résume la discussion, les auteurs dramatiques ne s'étaient partagé que 38,000 francs dans ces fortes années où le produit brut d'un million laissait aux comédiens français 25, 26, 27,000 francs de part entière. La médiocre somme qui vous est laissée n'aurait rendu à chaque auteur que 1,650 livres en masse, s'ils avaient fait bourse commune. » A force de protester contre la tyrannie des comédiens, au nom de la propriété la plus sacrée de toutes, celle de l'intelligence sur ses propres créations, Beaumarchais parvint à passionner le public en faveur de ses clients. En 1791, l'assemblée nationale trancha un trop long débat en proclamant, comme un droit naturel et légitime, la propriété des auteurs et la liberté des transactions entre eux et les comédiens. Le décret du 8 juin 1806 consacra de nouveau cette liberté, et chargea les autorités locales de veiller strictement à l'exécution des conventions intervenues entre les entrepreneurs de théâtre et les auteurs. Tel est encore aujourd'hui l'état de la législation. L'Opéra et la Comédie-Française, étant moins des entreprises mercantiles que des établissements publics, accordent aux auteurs les droits qui sont établis par les règlements émanés de l'autorité supérieure. L'Opéra donne 500 fr. de droits fixes pour chacune des vingt premières représentations d'un grand opéra, à partager entre l'auteur du poëme et celui de la musique. Un ballet est moins rétribué. Après la vingtième représentation, le droit descend à 300 fr. A la Comédie-Française, le tarif des auteurs est arrêté de la manière suivante : pour cinq actes le douzième brut de la recette, pour trois actes le dix-huitième, pour un acte le vingt-quatrième. A l'Opéra-Comique, la rétribution est, pour un grand ouvrage en trois ou cinq actes, de 8 1/2 pour 100 sur la recette, déduction faite du droit des pauvres; pour deux actes, de 6 1/2 pour 100, et 6 pour 100 seulement pour un seul acte. Lorsqu'un ouvrage compose à lui seul tout le spectacle, il donne droit à un supplément de part qui est fixé à 6 pour 100. Dans les autres théâtres, les droits sont réglés de gré à gré, ou plutôt imposés par la société des auteurs dramatiques, qui tend à amener toutes les administrations théâtrales à un droit invariable de 12 pour 100 sur la recette brute. Ce mode est en vigueur sur presque tous les théâtres de vaudeville et de mélodrame. Pour la province, les auteurs perçoivent un droit fixe tarifé suivant le genre de l'ouvrage et l'importance de la ville. On sait que, par une faveur spéciale, le roi de Sardaigne a récemment étendu à ses états continentaux le droit des auteurs français.

Si on attribue seulement la qualification d'auteur dramatique à ceux qui ont des pièces représentées sur l'une des scènes françaises, on peut dire que nous en possédons cinq cents ; mais s'il était possible de compter les malheureux qui rêvent

(1) Il est juste de dire que la Comédie n'usait pas toujours de ses droits à la rigueur. En 1770, *la Veuve de Malabar* s'étant relevée inopinément, après une chute qui entraînait la déchéance de l'auteur, Lemierre reçut comme dédommagement une gratification considérable.

l'illustration et la fortune en travaillant pour le théâtre, on éprouverait à coup sûr un sentiment de tristesse et de pitié. Une foule d'écoliers ou de sots présomptueux, d'une nullité qui les exclurait des plus humbles voies de la littérature, obstruent les portes des théâtres, sollicitent, intriguent, passent de la supplication à la menace, bourdonnent sans cesse aux oreilles des directeurs, des examinateurs, des artistes, au point de les étourdir, de leur causer un dégoût, une lassitude nuisibles peut-être à quelques ouvrages estimables noyés dans le déluge de ceux qui sont présentés. Les trois quarts, et c'est peu dire, des productions soumises à l'examen, décèlent une impuissance qui n'est comparable qu'à la fatuité de l'auteur. L'un envoie un *Mariage de Figaro* qu'il a pris la peine de traduire en vers ; l'autre, offrant un *nouveau Tartufe,* met aux prises un prêtre catholique et un ministre protestant au milieu de la Forêt-Noire. Les auteurs déjà connus qui ont l'habitude de travailler en commun sont, de leur côté, en butte aux plus fatigantes obsessions. Les pièces pleuvent chez eux ; quelquefois même leur muse banale est exposée aux offres d'association les plus étranges. Un écrivain célèbre à juste titre reçut un jour une demande de collaboration d'une femme qui lui avoua qu'elle était cuisinière, et sans place pour le moment.

Dans le nombre des auteurs que la littérature peut avouer, vingt environ travaillent d'une manière plus spéciale pour la Comédie-Française et les autres théâtres royaux; tous, excepté cinq ou six, ont donné des pièces aux théâtres de mélodrame ou de vaudeville. Autrefois les écrivains qui se consacraient au Théâtre-Français formaient une sorte de classe d'élite qui, à de rares exceptions près, dédaignait de descendre aux scènes secondaires. Ces distinctions ont disparu. Est-ce au profit de la littérature dramatique? nous en doutons. On cherche les succès faciles et lucratifs, et l'on ne s'aperçoit pas que, même à ce point de vue indigne d'un esprit éminent, on se livre à de faux calculs. Les théâtres de vaudevilles offrent peu de chances de succès aux hommes qui ont contracté, sur des scènes plus élevées, l'habitude de respecter le public et leur propre talent. On ne saurait trop le répéter, les nobles efforts ne sont jamais restés sans récompense, et s'il était possible de contrôler le budget des poëtes d'élite qui se sont enrichis en travaillant pour la scène, on verrait que le Théâtre-Français, l'Opéra et l'Opéra-Comique ont fourni les bases solides de leur fortune.

Les droits d'auteur sont évalués en moyenne à 800,000 francs par an pour Paris, et 200,000 francs pour la province, sans compter des avantages accessoires que nous évaluerons plus tard. Ces droits sont soumis à un prélèvement de 2 pour 100 à Paris, et de 15 pour 100 dans les départements, au profit des agents chargés de les recouvrer. Ce million, si considérable que paraisse une telle somme, laisse une bien maigre part à l'humble troupeau, lorsque celle des lions a été faite. Bien des rêves dorés n'aboutissent qu'à d'amères déceptions. Malgré tout, l'exemple de quelques grandes fortunes, le charme de certaines relations qui plaisent à des imaginations jeunes et ardentes, recrutent sans cesse le corps des écrivains dramatiques, et, à tout prendre, des diverses carrières ouvertes aux hommes d'imagination, le théâtre est une de celles qui offre le plus de ressources.

Dès la fin du dernier siècle, et à l'instigation de Beaumarchais, les auteurs dramatiques manifestèrent une tendance à se constituer en corporation pour le soutien de leurs droits. Un premier acte de société réunit en 1794 les noms de Méhul, de Cherubini, de Sédaine, de Picard et de quelques autres écrivains moins influents. En 1801, le contrat social fut renouvelé et réunit quatre-vingt-quinze signatures.

Des sociétés analogues, instituées à diverses époques, se confondirent en 1829 dans l'*association générale des auteurs,* qui a pris une assez grande consistance. Son objet, indiqué dans l'acte constitutif, est : « 1° la défense mutuelle des associés vis-à-vis des administrations théâtrales ou des personnes en rapport d'intérêt avec les auteurs; 2° la perception à moindres frais des droits des auteurs et la mise en commun d'une partie de ces droits; 3° la création d'un fonds de secours au profit des associés, de leurs veuves et héritiers ou parents; 4° la création d'un fonds commun de bénéfices partageables. » Cette société, renouvelée en 1837 avec de nouveaux développements, est en pleine activité. Quatre cent vingt auteurs environ y ont adhéré. Une commission, élue en assemblée générale, l'administre et la représente. Elle a toujours compté dans ses rangs et à sa tête les premiers des écrivains dramatiques. Les services qu'elle a rendus aux auteurs sont nombreux et incontestables : des fraudes commises par plusieurs directions théâtrales réprimées et punies, la perception des droits d'auteur rendue plus régulière et moins coûteuse, les intérêts de tous défendus avec zèle, attestent l'efficacité de son intervention. Le fonds de secours a soulagé de nombreuses infortunes; de 1819 à la fin de 1843, près de 70,000 francs ont reçu ce noble emploi; plus de mille allocations charitables ont contribué à soutenir, à préserver du désespoir, à aider dans des moments de crise les auteurs malheureux, leurs veuves, leurs enfants. La société a tendu la main aux familles même de ceux qui, morts depuis longtemps, ne lui appartenaient que par leur illustration. Nous avons plaisir à enregistrer ici les services et les bonnes œuvres. Notre sincérité nous donnera plus tard le droit de signaler des écarts qui nous paraissent susceptibles d'exciter l'attention du gouvernement.

La condition générale des comédiens offre de nombreuses analogies avec celle des auteurs. Avant la révolution, les comédiens étaient frappés par l'opinion plus encore que par les lois; quand, dans la séance du 24 décembre 1789, l'assemblée constituante eut à prononcer sur la réclamation qu'ils lui avaient adressée, M. de Beaumetz et Mirabeau protestèrent contre des opinions intolérantes qui se produisirent sans trouver d'échos. Un décret du même jour déclara implicitement que les artistes dramatiques ne sont frappés par aucune exclusion : nos lois leur confèrent donc les mêmes droits qu'aux autres citoyens, et les mêmes distinctions peuvent récompenser leurs talents ou leurs services. Sous la restauration, Talma fut appelé dans un collége électoral de Paris aux fonctions de scrutateur; depuis 1830, un artiste de l'Opéra a obtenu la croix de la Légion d'honneur pour des services rendus dans la garde nationale. Des hommes de lettres qui, dans leur jeunesse, avaient paru sur le théâtre, sont entrés à l'Académie française et ont occupé d'honorables emplois. Les comédiens ne sont plus exposés aux arrestations arbitraires qui les atteignaient sous l'ancien régime; ils vivent sous la protection de la loi commune. Cependant ces arrestations ont été quelquefois nécessaires pour calmer un public irrité et protéger contre ses violences l'artiste qui avait encouru sa colère. Perlet, sous la restauration, en offrit un exemple. Ces cas extraordinaires n'ont point porté atteinte au droit, et nous ne croyons pas qu'ils se soient reproduits depuis 1830.

Le nombre des comédiens en France est d'environ 3,000. D'anciens documents élevaient par évaluation ce chiffre à 8,000. Peut-être y comprenait-on cette population fiévreuse qui tourbillonne autour des théâtres, en attendant avec une dévorante anxiété le jour suprême du début. Pour ne parler ici que des comédiens qui

trouvent à exercer leur talent, de grandes inégalités se rencontrent dans leur condition respective. Les plus éminents, qui cumulent de gros appointements avec le bénéfice éventuel des représentations en province, arrivent à l'opulence. D'autres, à Paris et dans les grandes villes, vivent dans l'aisance; le plus grand nombre traîne une existence misérable. Les entreprises des petites villes, les troupes ambulantes donnent à peine les moyens de se suffire à ceux qui les composent. Après une vie de privations et de souffrances, leurs derniers jours sont exposés à toutes les angoisses de la plus affreuse pauvreté. En province surtout, leur condition est précaire : chaque année remet en question leur état, on pourrait dire leur existence. Le parterre les juge sans appel et se montre souvent impitoyable à leur égard. Le théâtre est une carrière presque toujours semée d'écueils : elle attire une jeunesse sans expérience, et ne réserve à l'âge mûr et surtout à la vieillesse que l'humiliation et la misère.

Des cœurs généreux se sont émus au spectacle de ces maux. En 1840 s'est formée parmi les artistes dramatiques une société dont l'objet est, non de se coaliser pour élever leurs revenus, mais de créer un fonds de secours pour ceux que la fortune traite avec le plus de rigueur. Le succès de cette association a répondu aux vœux de ses promoteurs. En 1843, les souscriptions recueillies parmi les sociétaires, au nombre de plus de 1,700, les bals, les représentations à bénéfice, avaient formé un capital de 94,206 fr., employé en partie à l'achat d'une rente sur l'état de 3,000 fr. Des secours mensuels sont fournis aux artistes dans le besoin, des pensions constituées à de pauvres vieillards courbés sous le poids de l'âge. Quoique formée depuis peu d'années, la société des artistes dramatiques est déjà consolidée, et l'accroissement de ses recettes lui permettra d'étendre de plus en plus sa bienfaisante action. Elle a droit à la protection de l'autorité, à la sympathie de tous. Aucune classe peut-être n'est en même temps plus imprévoyante et plus généreuse que celle des comédiens. Leur caisse de secours aura donc toujours et des ressources fécondes et des charges pesantes. Puissent-elles se compenser! Jusqu'ici, on ne lit point sans émotion, dans ses comptes annuels, le récit des dons obtenus et des sommes distribuées par son entremise. De pauvres artistes se font un devoir de prélever leur tribut sur les plus modiques traitements. Les plus célèbres donnent en province des représentations dont ils abandonnent tout le produit. Plusieurs directeurs ont concouru avec empressement à ces bonnes œuvres. On ne trouverait cette munificence, s'il est permis d'employer ce mot, dans aucune autre profession.

Les artistes dramatiques se forment à diverses écoles : les uns, engagés dès leur plus jeune âge dans des troupes de province, s'y livrent de bonne heure, auprès de leur famille, à l'exercice d'un art qui ne doit jamais être pour la plupart qu'un dur et stérile métier. D'autres montent sur les théâtres d'enfants et y répètent des rôles qu'ils ne comprennent pas toujours. Un certain nombre sort du Conservatoire, pépinière instituée par l'état pour former des musiciens et des acteurs. Le Conservatoire, simple école de chant à son origine, fut créé par arrêt du conseil du 3 janvier 1784. Il s'ouvrit le 1er avril suivant, à l'hôtel des Menus-Plaisirs du roi, dans le faubourg Poissonnière. En 1786, sur la proposition de M. le baron de Breteuil, une classe de déclamation y fut établie et confiée à Molé. Le but étant de former des acteurs pour les grands théâtres, on jugea nécessaire de développer leur instruction littéraire : une chaire de langue française, d'histoire et de géographie fut créée. Le commissaire général de la maison du roi (M. de La Ferté) assis-

tait aux examens qui se faisaient tous les trois mois ; à la suite de l'examen, un rapport sur les dispositions et les progrès des élèves était remis par les maîtres à M. de La Ferté, qui le plaçait sous les yeux du ministre. Cet établissement, détruit par la révolution, fut relevé le 18 brumaire an II, sous le nom d'*Institut national*, et réorganisé le 16 thermidor an III comme *Conservatoire de musique*. L'empereur s'en occupa avec intérêt; en 1806, il y fonda des prix annuels; en 1809, il en étendit l'enseignement; des représentations publiques furent données par les élèves ; le nombre des chaires s'accrut : Dugazon, Monvel, Dazincourt, Lafon, vinrent les occuper ; Talma et Fleury composèrent le comité de surveillance. Le décret de Moscou institua dix-huit places d'élèves pour le Théâtre-Français, et créa de nouveau une chaire de grammaire, d'histoire et de mythologie appliquées à l'art dramatique. La restauration donna au Conservatoire le titre d'*École de déclamation*, et le plaça dans les attributions du ministre de la maison du roi. En 1830, la musique détrôna encore une fois la déclamation ; la chaire consacrée à cet enseignement n'a été rouverte qu'en 1836, celle de littérature est restée supprimée. En 1842, on a rétabli les représentations publiques des élèves, en costume et de jour, interdites sous la restauration dans la crainte qu'elles ne fissent tort aux théâtres. Les concours sont jugés par un jury qui se compose d'hommes de lettres, d'artistes et de membres de la commission des théâtres royaux. Le Conservatoire a rendu de grands services à l'art musical et formé des milliers d'instrumentistes qui, pour l'ensemble, la vigueur, l'élégance de leur exécution, n'ont pas de rivaux au monde. Son utilité, relativement à la Comédie-Française, est moins bien prouvée, et de fort bons esprits la contestent. Cependant notre grand tragédien est sorti de ses classes (1). Aucune école ne peut donner les qualités qui viennent de la nature, l'intelligence, la sensibilité, la puissance vocale ; mais une école comme le Conservatoire peut garder le dépôt des traditions et maintenir les habitudes distinguées, sans lesquelles la haute comédie perd tout son lustre. Nous pensons donc qu'il est heureux qu'une institution si souvent attaquée ait trouvé grâce devant l'opinion publique.

Nous venons de retracer les dispositions générales de notre législation relativement aux théâtres et les faits principaux qui se sont constitués sous son empire. A ne voir que les apparences extérieures, la scène française devrait prospérer ; le patronage de l'état devrait lui donner du lustre et la garantir contre le désordre des faux calculs et des spéculations privées. Cependant le théâtre souffre ; sa décadence, sa ruine peut-être, sont imminentes. Nous allons entreprendre d'exposer les causes de ce déclin.

III.

L'état actuel du théâtre en France est précaire et inquiétant. A ne considérer que les résultats matériels, il suffit de dire que, depuis douze ans, les faillites se sont succédé presque sans interruption dans les entreprises dramatiques, que pres-

(1) On lit dans les Mémoires de Bachaumont, à la date du 2 décembre 1787 : « L'école de déclamation, fondée par M. le duc de Duras, sur les conseils de Mme Vestris, sa maîtresse, a produit sur la scène française son premier élève, Talma. »

que tous les théâtres de Paris ont été frappés, quelques-uns à plusieurs reprises. Vingt-un privilèges ont, dit-on, changé de mains; dix-huit exploitations sont restées au-dessous de leurs frais. Les mêmes désastres ont atteint les départements. Il n'est pas de ville qui ne réclame sa troupe d'opéra, sans renoncer pour cela à la comédie, au mélodrame, au vaudeville. Paris ne sait plus produire de ces charmants petits ouvrages d'une exécution facile et peu dispendieuse, qui composaient jadis les répertoires de province. Depuis que l'agrément et l'esprit ne suffisent plus, toutes les nouveautés à la mode exigent des acteurs d'exception, du luxe et du fracas de mise en scène. De grosses avances d'argent mettent journellement en problème l'existence des entreprises. Aussi l'exploitation des théâtres provinciaux est-elle devenue tellement périlleuse, qu'on ne trouve pas toujours facilement à remplacer les directeurs qui succombent, malgré les sacrifices que la plupart des villes s'imposent pour conserver un spectacle.

Le gouvernement ne peut pas s'intéresser directement, nous le savons, aux vicissitudes de l'industrie privée; mais il doit veiller avec sollicitude à la prospérité des scènes qu'il a adoptées, et dont la déchéance serait une humiliation pour notre pays. Or, si nos renseignements sont exacts, la situation des grands théâtres ne serait pas sans difficultés. L'Opéra, chancelant sous les charges énormes de son budget, dans l'impuissance de renouveler son répertoire comme de remplacer les grands artistes qu'il a perdus, paraît menacé d'une crise inquiétante. L'Opéra-Comique doit son salut à l'heureuse idée de faire revivre quelques ouvrages de l'ancienne école, qui sont pour la génération présente de piquantes nouveautés. Le Théâtre-Français, malgré l'économie introduite récemment dans toutes les parties de son administration, n'est pas à l'abri des embarras financiers. Les succès productifs de *Mademoiselle de Belle-Isle*, du *Verre d'Eau*, etc., surtout la vogue prodigieuse de Mlle Rachel, ont ramené pour un temps les recettes journalières au chiffre des années les plus prospères de ce siècle (1); mais d'une part il y a déficit considérable sur la location des loges à l'année, qui était en 1812 de 158,000 fr.; d'autre part, l'augmentation démesurée et irrémédiable de tous les frais d'exploitation, la surcharge de 190,000 francs de pension annuelle (2) à servir aux acteurs retirés, aggravent le budget des dépenses à tel point, que les artistes associés de notre première scène seraient loin d'obtenir une rémunération proportionnée à leurs talents, si un traitement fixe ne leur était pas attribué sur la subvention de 200,000 francs accordée par l'état. La part sociale était de 25,556 francs en 1810, de 22,992 en 1814, non compris les feux et autres avantages attachés au sociétariat. Présentement Mlle Rachel reçoit une allocation de 12,000 francs, faveur exceptionnelle bien justifiée d'ailleurs, puisqu'il est constaté par les registres du théâtre, que, de 1838 à 1843, les 327 représentations données par la jeune tragédienne ont produit en total 1,550,152 fr.! Quant aux autres sociétaires, leur part subventionnelle, inférieure au traitement que des acteurs médiocres reçoivent des

(1) 576,200 francs en 1812, et 574,950 francs en 1842.

(2) En 1812, date du décret constitutif qui régit le Théâtre-Français, les pensions de retraite ne s'élevaient qu'à 70,700 francs. Le Théâtre-Français, comme toutes les républiques, a eu ses jours d'anarchie, où les honneurs du sociétariat ont été accordés inconsidérément. Les sociétaires actuels expient les fautes de leurs devanciers. Les pensions inscrites, depuis cinq années seulement, ont aggravé le passif de la société de plus de 70,000 francs.

petits théâtres, est considérablement réduite par l'obligation imposée à chacun d'eux de pourvoir à certaines dépenses de son costume.

Les causes qui ont produit tant d'embarras et de désastres dans le monde dramatique sont très-diverses : le mal provient de quelques fautes administratives, des mœurs littéraires de notre époque, et, nous pardonnera-t-on de le dire? des tendances généralement mesquines de notre société.

Depuis quelques années, les théâtres ont été multipliés inconsidérément. Le décret de 1807 en avait réduit le nombre à huit, sans compter les Italiens, qui alternaient avec l'Odéon. Le Cirque-Olympique, alors consacré presque exclusivement à des exercices équestres, fut rétabli en faveur de cette destination spéciale. La Porte-Saint-Martin obtint grâce un peu plus tard ; mais ses vicissitudes devaient prouver bientôt que les calculs du décret primitif étaient en rapport avec les besoins du public. La Porte-Saint-Martin fut fermée pendant les années 1808 et 1810, 1813 et 1814. Il restait démontré que Paris ne contenait pas une population suffisante pour alimenter dix théâtres.

Sous la restauration, l'accroissement de la population parisienne excusait une nouvelle concession de privilége. Le Gymnase-Dramatique fut ouvert en 1820. Ce théâtre prospéra, grâce à une protection toute-puissante, à l'habileté de son directeur, au talent de M. Scribe. L'année suivante, une société d'hommes de lettres et d'artistes, obtint l'autorisation d'ouvrir le Panorama-Dramatique, qui se soutint péniblement pendant deux à trois ans. Ce dernier privilége étant éteint par la ruine de l'entreprise, on permit l'établissement de la salle des Nouveautés, aujourd'hui exploitée par le Vaudeville, de sorte qu'en fin de compte, de 1807 à 1830, le nombre des théâtres n'a été augmenté que de deux.

C'est après la révolution de juillet qu'on a commencé à multiplier les priviléges hors de toute mesure, et sans aucune vue d'ensemble. En 1831 ont été autorisés le Palais-Royal, les Folies-Dramatiques, le théâtre Molière ; en 1832, le Panthéon ; en 1833, le théâtre Ventadour ; en 1835, la Porte-Saint-Antoine ; en 1837, le théâtre Saint-Marcel ; en 1841, les Délassements comiques. Des salles ouvertes sans autorisation, dans la banlieue de Paris, furent fermées par mesure de police, et quelques-uns des entrepreneurs livrés aux tribunaux ; mais un privilége qui n'expirera qu'en 1857 avait entouré Paris d'une ceinture de théâtres. Consacrées naturellement aux genres qui satisfont les appétits grossiers de la foule, au vaudeville et au mélodrame, ces exploitations, au nombre de douze, font refluer hors des barrières la population des quartiers excentriques, comme si on avait voulu que la débauche de l'esprit se trouvât à proximité des lieux où tout favorise la débauche des sens. On exigea la clôture de quelques petits théâtres clandestins dans l'intérieur de Paris ; mais on ferma les yeux sur la fâcheuse concurrence qu'un trop grand nombre de spectacles populaires ou enfantins établissait au préjudice des entreprises que la loi devait protéger spécialement.

En ce moment, 23 entreprises sur 28 qui sont autorisées, ou simplement tolérées, donnent des représentations dans Paris, et 12 salles, dont 6 peu importantes, sont ouvertes, à ses portes, dans la banlieue. Sur les 5 grands théâtres, dits théâtres royaux, 3 sont consacrés à l'art lyrique, 2 à la tragédie et à la comédie ; 4 théâtres secondaires exploitent le vaudeville exclusivement ; 9 sont affectés au mélodrame et au vaudeville concurremment ; les 5 spectacles de curiosité empiètent sur le genre dramatique en donnant des pantomimes, des farces et des vaudevilles ; 2 salles, dont une détruite récemment par un incendie, sont destinées aux enfants.

Les priviléges du théâtre Molière, des Nouveautés et de la Renaissance ne sont pas actuellement exploités, et doivent être considérés comme éteints. Aucun genre particulier n'est imposé aux théâtres de la banlieue. Ces diverses entreprises, déjà trop nombreuses, ne sont pas les seules qui convient chaque soir le public à la dissipation. Les concerts, les bals, sont autorisés sur tous les points : le chant est introduit dans des salles où le prix d'entrée est inférieur au moindre billet des théâtres privilégiés. Des exhibitions de tous genres provoquent la curiosité. En été, un théâtre équestre retient les promeneurs aux Champs-Élysées. L'administration publique semble épuiser tous ses efforts pour amuser le peuple de la capitale : sollicitude louable sans doute, mais dont les effets n'ont pas été suffisamment prévus et calculés.

Quel est le principe de la loi qui confère au pouvoir supérieur le droit de donner des priviléges? Si on s'imagine que le devoir du gouvernement consiste seulement à prescrire certaines formalités d'ordre et de police, si le privilége est dû à quiconque est en mesure d'accomplir ces formalités, nous n'avons rien à répondre, et les choses se sont passées régulièrement ; mais telle n'est point la mission d'un pouvoir qui se respecte parce qu'il veut être respecté. S'il est juge souverain en matière d'entreprise théâtrale, c'est à la condition de maintenir cette discipline littéraire qui est une garantie de moralité publique. Les législateurs de la convention s'étaient placés à cette hauteur de vues, lorsqu'ils attribuaient la surveillance de l'art dramatique au comité chargé de diriger l'éducation nationale. Il serait peu digne d'une autorité tutélaire d'envenimer une concurrence déjà trop active, de pousser à une ruine presque certaine ceux qu'elle semble favoriser par la concession d'un monopole, d'avilir les spéculations littéraires par les souillures de la banqueroute.

Dira-t-on que l'augmentation du nombre des théâtres a suivi les progrès de la population parisienne? C'est ce qu'il convient d'examiner. En 1808, la population était de 600,000 âmes environ. Le dernier recensement de 1841 accuse un peu plus de 900,000 âmes : c'est une augmentation de moitié. La recette, nous le reconnaissons, a suivi également une progression ascendante; toutefois il ne faut pas considérer seulement l'augmentation arithmétique, si l'on peut ainsi dire, de cette recette : c'est la manière dont elle a été distribuée, qui est décisive. Interrogeons à ce sujet les documents qui ont un caractère officiel.

ÉTAT COMPARATIF DE LA MOYENNE ANNUELLE

DES RECETTES DES DIVERS THÉATRES, DE 1807 A 1816 ET DE 1833 A 1842.

THÉATRES.	RECETTES. 1807 à 1816.	1833 à 1842.	EN PLUS DANS LA SECONDE PÉRIODE.	EN MOINS DANS LA SECONDE PÉRIODE.
Opéra.	599.307 72	1.072,372 84	473,065 12	»
Italiens (1).	290,001 80	606,454 97	316,453 17	»
Vaudeville.	392.475 60	451,245 30	58,769 70	»
Cirque-Olympique. . . .	219,903 53	402.586 58	182.683 05	»
Porte-Saint-Martin (2).	376,860 77	453,091 32	76,230 55	»
Théâtre-Français. . . .	808.046 91	592,543 16	»	215,503 75
Opéra-Comique.	738.228 81	602,392 45	»	135.836 36
Variétés.	579,317 75	441.959 21	»	137,358 54
Gaieté.	405,551 41	362,815 97	»	42,735 44
Ambigu-Comique. . . .	404,050 58	350,568 77	»	53,481 81
Cirque des Champs-Élysées (3).	»	285,024 89	285,024 89	»
Gymnase.	»	485,562 44	485,562 44	»
Palais-Royal.	»	524,807 03	524,807 03	»
Folies dramatiques. . . .	»	221,417 79	221,417 79	»
Délassements comiques, Panthéon, Saint-Antoine et Saint-Marcel.	(4) »	252,122 31	252,122 31	»
Totaux (5). . .	4,813,744 88	7,104,965 03	2.876.136 05	584,915 90

D'après ce tableau, la recette annuelle des théâtres s'est augmentée d'une période à l'autre de 2,291,220 francs ; sur cette somme d'anciens théâtres, comme l'Opéra-Français, l'Opéra-Italien, le Cirque-Olympique, la Porte-Saint-Martin, ayant donné de l'extension à leurs entreprises par des dépenses considérables, ont forcément élevé le chiffre de leurs recettes. Ces anciens théâtres ont donc réalisé en plus, dans la seconde période, une somme de 1,107,201 fr. ; il n'est resté pour les nouvelles entreprises que 1,184,018 francs, soit un cinquième environ de la recette annuelle

(1) Période de 1815 à 1824, l'Opéra-Italien ayant été confondu avec l'Odéon jusqu'en 1815. Ce dernier théâtre, dont l'existence a été très-irrégulière, ne figure pas non plus dans ce tableau.

(2) Dix premières années d'exploitation à partir de 1818, le théâtre ayant été fermé plusieurs fois avant cette époque.

(3) Moyenne de 1833 à 1842. Les recettes se sont considérablement élevées depuis cette époque.

(4) Recette réunie de 1842.

(5) Ces résultats ne sont pas rigoureusement exacts, plusieurs théâtres ayant subi des clôtures momentanées pendant les périodes indiquées ; mais ils offrent une approximation suffisante. — Il est à remarquer encore que depuis plusieurs années la progression s'est soutenue au delà de 8 millions : en 1841, la recette des dix-neuf théâtres donna 8,629,177 francs. Les comptes récemment publiés de l'année dernière donnent seulement 8,170,000 fr.

de 1807 à 1816, somme inférieure à celle qui était nécessaire pour soutenir trois théâtres secondaires. D'après cette donnée, trois théâtres au plus auraient pu être ajoutés au nombre fixé en 1807. Les concessions de priviléges faites au delà de cette limite ont eu pour conséquence nécessaire de diminuer la recette de cinq des anciens théâtres, qui ont obtenu, en moyenne, 384,916 francs de moins par année.

Un autre calcul prouvera mieux encore que l'augmentation du nombre des théâtres n'a suivi ni les progrès de la population ni ceux de l'ensemble des recettes. Les 17 salles les plus spacieuses offrent chaque soir au public parisien 26,000 places à peu près. On a calculé approximativement que, pour couvrir les frais quotidiens de ces divers théâtres, évalués en masse à 8,200,000 francs, il faudrait placer chaque jour 11,000 billets. Si les 26,000 places étaient constamment occupées, les administrations dramatiques réaliseraient l'énorme bénéfice de 55 pour 100 sur la recette brute; mais en retranchant de la population de Paris tous ceux qui, par mille causes diverses, volontaires ou forcées, ne vont jamais au spectacle, en prenant en considération la concurrence créée par d'autres établissements, et la foule de curieux qui entrent sans bourse délier, on conçoit que les théâtres aient grand'peine à attirer chaque jour 11,000 spectateurs payants. Déduction faite des jours fériés, des suspensions accidentelles, des relâches, comme ceux de l'Opéra, qui ne joue que trois fois par semaine, et des Italiens, qui ne résident que six mois à Paris, on compte 340 jours de représentations par année : la recette moyenne de chaque jour, en y comprenant les subventions accordées par l'état, représente au plus 28,000 fr., réduits à moins de 26,000 après le prélèvement du onzième au profit des pauvres. Cette dernière somme équivaut à l'ensemble des avances faites par les divers entrepreneurs de Paris; mais les recettes ne se distribuent jamais également. Pour peu qu'un théâtre attire et captive la foule, il inflige à ses concurrents des sacrifices douloureux. Tels qu'ils sont constitués, les théâtres sont un jeu de hasard où, pour un audacieux qui gagne, plusieurs malheureux doivent infailliblement se ruiner.

Nous sommes de ceux qui trouvent légitime que sur les plaisirs du riche il soit prélevé une part pour les souffrances de l'indigent; cependant nous ne voudrions pas qu'on ne fît que déplacer la souffrance, en créant des misères pour en soulager d'autres. Le prélèvement du onzième de la recette brute de tous les théâtres proprement dits est effectué aujourd'hui au profit des hospices. Ce *droit des pauvres* a produit, pour les 18 théâtres exploités à Paris pendant l'année 1842, la somme de 725,816 fr. Lorsque ce droit fut établi sous le directoire, on voulut le faire peser uniquement sur le public. Dans cette intention, le prix des places fut partout augmenté de la quotité même de l'impôt; pourtant, en dépit des apparences, c'est toujours l'entreprise qui paie, car il est évident que toute augmentation du prix des places réduit proportionnellement le nombre des spectateurs. Que le directeur d'un théâtre populaire s'enrichisse avec 200,000 fr. de recette, il paiera moins de 20,000 francs d'impôt; qu'un théâtre littéraire ne fasse pas ses frais avec une recette de 660,000 francs, l'aumône qu'on lui imposera au profit des pauvres sera de 60,000 francs. Accorder, comme le demandent la plupart des directeurs, que l'impôt fût frappé seulement sur les bénéfices, ce serait le mettre en question; mais peut-être y aurait-il justice à atténuer une charge vraiment accablante, en remplaçant le onzième invariable par un abonnement fixe, et proportionné aux chances de l'entreprise.

Après le prélèvement du onzième de la recette brute par l'administration des hospices viennent les *agents dramatiques*, qui emportent environ le neuvième de ce qui reste. Certes il est juste que l'homme de lettres obtienne la récompense de son talent et perçoive un tribut sur le théâtre qu'il alimente : il n'est pas d'existence plus honorable que celle de l'écrivain enrichi par sa plume, et fier à juste titre des ressources qu'elle lui procure ; mais, malgré des nécessités trop souvent impérieuses, nous voudrions que la perspective du gain le préoccupât moins exclusivement, et que sa pensée première fût accordée à la gloire et à l'intérêt des lettres. N'a-t-on pas vu trop souvent des esprits d'élite épuiser dans les plus tristes spéculations littéraires leurs nobles facultés? A ce sujet, nous dirons pleinement notre pensée. Les auteurs, longtemps victimes des administrations dramatiques, prennent aujourd'hui une impitoyable revanche. Ils abusent, pour se faire valoir, de la concurrence désespérée des directeurs, de la rareté croissante des bons ouvrages, des appétits maladifs de cette foule à qui chaque année il faut offrir un plus grand nombre d'ouvrages à dévorer. Dès qu'un auteur dramatique a acquis quelque consistance, les tarifs ordinaires ne lui suffisent plus ; il réclame des avantages exceptionnels. Ainsi s'est introduit, depuis 1830, l'usage d'offrir aux auteurs dont le nom semble une garantie de succès une *prime de lecture,* c'est-à-dire que le théâtre commence par payer 1,000 francs par acte pour obtenir le manuscrit d'une pièce destinée peut-être à une lourde chute (1). C'est, pour les grands ouvrages, une avance de 5,000 francs, qui augmente d'autant les premiers frais de mise en scène. Quelques écrivains n'ont pas borné là leurs exigences. Il en est qui imposent au théâtre l'obligation d'engager une actrice dont les services ne sont pas toujours indispensables. S'il arrivait, ce qui n'est pas sans exemple, que l'artiste engagée forcément fût complétement inutile, il faudrait considérer ses appointements de deux ou trois années, soit 8 à 10,000 fr., comme un supplément de prime, ce qui porterait à 15,000 fr. de surcroît les avances de mise en scène. Il se trouve parmi les écrivains des caractères trop nobles pour s'abaisser à de mesquins calculs. Ceux-ci, hélas ! sont rarement supérieurs aux faiblesses de la vanité. Pour se ménager les apparences du succès, ils exigent qu'un certain nombre de représentations soit assuré à leurs pièces, ou bien encore qu'on reprenne un de leurs anciens ouvrages abandonné, et sans attrait pour le public.

De cette façon, pendant que les bénéfices des entreprises théâtrales subissaient une décroissance notable, ceux des auteurs, assez audacieux ou assez influents pour parler en maîtres tendaient constamment à s'élever. Laissons parler les chiffres. On peut évaluer ainsi le produit d'un livret d'opéra, d'un de ces grands opéras, il est bon de s'entendre, fournis par un auteur en réputation, et auxquels la musique de Rossini ou de Meyerbeer garantit plus de 100 représentations.

Prime de lecture pour cinq actes.	5,000 francs.
Vente du livret à l'éditeur.	3,000 —
Le tiers attribué à l'auteur des paroles sur le prix de la partition (soit 30,000 francs). . .	10,000 —
A reporter. . .	18,000 francs.

(1) Le Théâtre-Français vient de prendre à ce sujet une louable résolution. Les *primes fermes* (ne se croirait-on pas à la Bourse?) viennent d'être abolies, et remplacées par des primes conditionnelles, payables après un nombre convenu de représentations, et proportionnées au succès.

Report. . .	18,000 francs.
Vingt premières représentations à 250 fr. . .	5,000 —
Quatre-vingts représentations suivantes à 150 fr.	12,000 —
Droits pour la province, environ.	5,000 —
	40,000 francs.

Quarante mille francs pour les cent premières représentations d'un de ces poëmes qui, bien rarement, ont constitué un titre littéraire! *Robert-le-Diable* a été joué 250 fois!

Relativement à la Comédie-Française, nous n'en sommes plus réduit à de vagues approximations. Les droits payés aux auteurs se sont élevés en 1841, à 39,300 francs; en 1842, à 40,179 francs, sans compter les primes. Les succès obtenus sur notre première scène sont très-productifs: on en pourra juger par quelques exemples.

PRODUIT

DE QUELQUES OUVRAGES JOUÉS AVEC SUCCÈS A LA COMÉDIE-FRANÇAISE.

NOMS DES OUVRAGES.	NOMBRE DES REPRÉSENTATIONS.	PRODUIT POUR LE THÉATRE (1).	BÉNÉFICE DE L'AUTEUR.
Les Templiers.	81	267,318 fr.	22,275 f.
Les Deux Gendres.	52	160,891	13,416
La Fille d'Honneur.	57	172,014	14,407
Sylla.	75	319,429	26,625
Valérie.	67	289,980	24,187
L'École des Vieillards. . .	149	441,862	36,822
Henri III.	76	207,735	17,511
Hernani.	72	160,560	14,075
Louis XI (2).	114	153,615	17,801
Les Enfants d'Édouard. . .	137	280,955	28,415
Bertrand et Raton.	136	231,879	27,491
Angelo.	66	146,652	17,221
Don Juan d'Autriche. . . .	116	238,413	24,867
La Camaraderie.	87	168,102	19,[illegible]8
Mlle de Belle-Isle.	78	183,142	20,262
Le Verre d'Eau.	116	233,270	24,609
Une Chaîne.	80	133,216	16,268

A ce droit proportionnel aux recettes des théâtres doivent être ajoutés la vente du manuscrit et le contingent de la province. Ainsi, on peut sans exagération estimer à plus de 60,000 francs pour l'auteur le produit de *l'École des Vieillards*, pièce qui eut à l'origine le rare avantage de réunir Talma et Mlle Mars. *Les Templiers, Sylla, les Enfants d'Édouard*, ont rapporté certainement plus de 40,000 fr. La plupart des autres pièces que nous avons mentionnées ont dû atteindre le chiffre de 30,000 francs.

Certes, la récompense est magnifique, et il semblerait qu'une vive émulation dût

(1) Déduction faite du droit payé aux hospices.

(2) Cette pièce et celles qui suivent ont obtenu des *primes* dont le montant est compris dans le total des droits d'auteur.

existter entre les auteurs pour produire de ces beaux et nobles ouvrages, qui donnent la fortune en même temps que la gloire. Toutefois, dans l'industrie littéraire, comme dans toutes les autres, il est plus commode de travailler pour le vulgaire que pour un public d'élite. Si les triomphes à la scène française sont glorieux et productifs, ils sont rares et difficiles. Partout ailleurs le succès, nous voulons dire ce genre de succès qui conduit à la considération, n'est pas même nécessaire pour faire fortune. Il suffit de pouvoir semer chaque année le long des boulevards dix à douze actes de mélodrame ou de vaudeville. Avec un roman qu'on découpe, une *actualité* qu'on exploite, un début d'acteur qu'on fait valoir, avec une moitié dans une pièce, un quart dans une autre, avec les douze pour cent de Paris et la menue monnaie récoltée en province, avec le produit des billets qu'on vend plus ou moins cher, selon la pluie ou le beau temps (1), on parvient à arrondir fort honnêtement son revenu. Un écrivain, dont l'ingénieuse fécondité constitue un mérite vraiment exceptionnel, a gagné, dit-on, en certaines années, plus de 140,000 fr. On conçoit encore qu'une dizaine d'hommes distingués, dont chacun de nos lecteurs indiquerait les noms, obtiennent de 40 à 50,000 fr. ; mais au-dessous de cette aristocratie, dans une obscurité favorable aux talents médiocres, il se trouve un assez bon nombre d'ouvriers en dialogue qui recueillent chaque année au delà du traitement alloué à d'éminentes fonctions. Joindre au nom de ces *poëtes* le chiffre de ce qu'ils gagnent, cela ressemblerait à une épigramme.

Une branche de revenu très-féconde pour les auteurs attachés aux petits théâtres, c'est le trafic qu'ils font aujourd'hui sur les billets. Autrefois, les billets accordés aux auteurs étaient en petit nombre et destinés seulement à leur famille ou à leurs amis : un sentiment de pudeur écartait jusqu'à la pensée de les vendre. Aiguillonnés par la concurrence, les directeurs ont augmenté à l'envi le nombre des places mises à la disposition des auteurs ; puis ils en sont venus à considérer les billets, non plus comme une gratification volontaire, mais comme un supplément de droit, de sorte que l'auteur demeure libre d'en réaliser la valeur. Le Théâtre-Français et l'Opéra seuls n'échappent qu'en partie à cette exaction. Partout ailleurs le *droit de signature* est écrit dans les traités. A l'Opéra-Comique, les auteurs ou compositeurs qui ont produit un certain nombre d'actes ont droit d'entrée personnelle à vie; lorsque le nombre des actes fournis est assez grand pour constituer droit à deux ou trois entrées viagères, l'auteur peut les céder à qui bon lui semble. Pour les représentations quotidiennes, l'auteur et le compositeur sont autorisés à disposer chacun de seize places pour un grand ouvrage, et de huit places pour un petit. La proportion est plus forte encore dans la plupart des théâtres de vaudeville. Un seul acte y donne le droit de signer des billets pour 36 fr. Ces billets, vendus à moitié prix, avilissent ceux qui sont délivrés aux bureaux des théâtres. Un mandataire des auteurs, armé de leur griffe, est le principal agent de ce commerce illicite, qui, assure-t-on, produit plus de 1,000 fr. par jour à répartir entre les auteurs dont les noms rayonnent sur les affiches. Si donc nos informations à ce sujet sont exactes, la vente des billets (ajoutant encore 400,000 fr. par an au droit proportionnel sur les recettes de Paris et de la province), et la vente aux libraires des deux ou trois cents pièces imprimées chaque année porte-

(1) Les variations atmosphériques ont une grande influence sur les recettes. Un jour de beau temps est un jour néfaste. Les étés froids et pluvieux, qui semblent attrister toute une population, sont, dans le monde dramatique, les années de bonne récolte.

raient à 1,500,000 fr. environ le budget de notre littérature dramatique (1).

Comment les auteurs en sont-ils venus à cette omnipotence qui leur permet de tyranniser les entreprises théâtrales? C'est en abusant de la force qu'ils ont puisée dans le principe de l'association. Il fut un temps, nous l'avons déjà dit, où les directions ont été oppressives et iniques : ce sont leurs exigences déloyales qui ont créé la *société des auteurs dramatiques*. Cette société, dont nous avons exposé l'organisation, que nous avons même approuvée dans ce qui méritait de l'être, constitue aujourd'hui une autorité despotique, sanctionnée en quelque sorte par un récent arrêt des tribunaux. La commission qui le dirige, et qui est choisie parmi les associés à la majorité des voix, est investie d'une véritable dictature : elle se substitue aux auteurs, remplace leur volonté individuelle par son influence collective, et dirige exclusivement presque toutes leurs transactions. Composée de pairs, de députés, d'écrivains en renom, soutenue par la presse la plus hardie et la plus caustique, elle fonctionne comme un tribunal suprême, et juge sans appel toutes les questions dramatiques.

Le vœu des législateurs de 1791 était de consacrer une indépendance féconde, une égalité équitable entre les écrivains et ceux qui exploitent leurs œuvres. A cette époque, le nombre des spectacles n'était pas limité : on pouvait concevoir que la liberté des transactions existât dans le domaine théâtral comme dans les divers genres d'industrie. L'équilibre fut rompu par le décret impérial de 1808, qui constitua un monopole en faveur d'un petit nombre de directeurs privilégiés. Dès lors, les écrivains ne pouvaient plus profiter de la concurrence des directeurs, de même que ceux-ci entendaient profiter de la concurrence des auteurs. On conçoit que la littérature, justement alarmée, se soit mise en mesure de défendre ses droits. Malheureusement les gens de lettres ne surent pas résister à la tentation d'abuser de leur pouvoir, et, à force d'empiétements, ils en sont venus à constituer un despotisme inique, une coalition dans le genre de celles que la loi pénale atteint quand elles se produisent dans la sphère des spéculations industrielles. Aujourd'hui, la société des auteurs défend à ses membres de faire des traités particuliers à des conditions inférieures à celles qui sont fixées par les traités généraux qu'elle impose : exiger davantage est permis; se contenter de moins est une infraction punie par une amende de 6,000 fr. Si un théâtre refuse d'accéder aux demandes de l'association, il est mis en *interdit*, c'est-à-dire que la commission directrice retire à la fois, à jour fixe et sans exception, toutes les pièces des auteurs qui ont adhéré à ses statuts. Sa décision est obligatoire pour tous ses membres, sous la même peine de 6,000 fr. d'amende. Il y a plus : les *agents dramatiques* qui entretiennent des correspondances dans toutes les villes pour y surveiller les intérêts des auteurs sont considérés par l'association comme ses mandataires spéciaux. Les écrivains qui se placeraient en dehors de la société ne pourraient obtenir l'intervention de ces agents, et il ne leur resterait plus aucun moyen d'opérer le recouvrement de leurs droits en province. Cette combinaison enserre tous les auteurs dramatiques dans le réseau d'une étroite solidarité. Un théâtre ne se trouve

(1) Ce tribut ne semblerait-il pas suffisant aux auteurs dramatiques? Dans la dernière réunion générale de leur société, le secrétaire a lu un rapport sur la concurrence que les saltimbanques font aux théâtres. Comme démonstration, on a pris la peine de calculer que ces redoutables saltimbanques se sont permis récemment de réaliser une recette de 34 000 francs en un seul jour de fête foraine!

jamais en présence d'un seul auteur libre dans ses volontés : il a toujours affaire à une nombreuse corporation (1) dont la volonté collective est immuable.

S'étonnera-t-on encore que, pesant sur les ministres par l'influence de ses membres, sur les théâtres par la menace de l'interdit, une telle société exerce, en matière théâtrale, une autorité supérieure à celle du gouvernement lui-même? Ce n'est pas là une exagération. C'est elle qui provoque sans cesse l'établissement de ces nouveaux théâtres, dont la concurrence est si dangereuse pour les anciens. Le gouvernement ne pourrait retirer arbitrairement un privilége : la commission peut affamer une entreprise en lui retirant le répertoire, qui est son alimentation quotidienne. Le gouvernement ne pourrait exempter aucun spectateur du prélèvement en faveur des indigents : la commission impose des traités en vertu desquels des billets sont vendus sans acquitter ce droit. Citons un exemple d'usurpation flagrante. En 1806, au moment où le gouvernement impérial préparait de nouveaux règlements sur les théâtres, les ministres de l'intérieur et de la police avaient proposé de soumettre à une taxe la représentation des ouvrages tombés dans le domaine public. Le produit de ce droit devait former un fonds spécial, qui, sous le titre de caisse dramatique, aurait été employé en secours aux auteurs ou aux acteurs, et en encouragements pour les progrès de l'art. On reconnut qu'une loi seule pouvait autoriser cette perception, et le projet fut abandonné. Ce que l'empereur lui-même n'a pu faire, les auteurs dramatiques l'ont décrété dans ces derniers temps. Les traités qu'ils ont passés avec l'Opéra-Comique et l'Odéon les autorisent à percevoir un droit sur les ouvrages du domaine public. Une telle stipulation n'est-elle pas la preuve la plus manifeste de la contrainte que la société exerce? Que le produit en ait été employé à des actes de générosité, la perception n'en reste pas moins illégale dans son principe. Jouer souvent les ouvrages du domaine public, c'est-à-dire ces chefs-d'œuvre des vieux répertoires qui offrent aux générations vieillies le charme des souvenirs, et à la jeunesse l'attrait de la nouveauté, c'est pour les théâtres subventionnés un devoir plutôt encore qu'un droit. L'assentiment des directeurs de l'Odéon et de l'Opéra-Comique à la clause qui attribue aux auteurs contemporains une redevance sur les ouvrages de Corneille et de Molière, de Méhul et de Grétry, est à la fois une faiblesse et une infraction à l'esprit de leur privilége.

Si du moins le despotisme des auteurs avait pour excuse une émulation vive et féconde! Mais bien loin de là. On a d'autant moins besoin d'être poëte qu'on devient plus habile homme d'affaires. Ces œuvres d'élite où l'on sent une inspiration mûrie par l'étude sont aujourd'hui plus que jamais de rares exceptions. La plupart des écrivains spéculent sur le talent ou la popularité des acteurs qui font recette; ils travaillent pour eux, comme les costumiers du théâtre, après avoir pris la mesure de leurs qualités et de leurs défauts. Le nom de ces acteurs à qui tout est sacrifié se trouvant toujours uni au succès, on finit par les croire indispensables. Les directeurs se les disputent et se les enlèvent par des sacrifices dont l'extravagance même est quelquefois un coup de maître, parce qu'elle aiguillonne la curiosité publique. C'est ainsi qu'il y a peu de temps un dédit de 100,000 francs

(1) Il paraît que les directeurs de théâtres secondaires avaient signé, par représailles, une convention qui tendait aussi à les mettre à même de faire la loi aux auteurs et aux comédiens. Si cette convention avait reçu son application, elle eût été entachée des mêmes vices que les actes de la société des auteurs.

a été compté pour faire passer un comédien d'un théâtre secondaire sur une scène rivale.

Les exigences des acteurs qui exercent l'attraction sur la foule n'ont cessé de suivre une progression dont on n'aperçoit pas même le terme. Peu avant la révolution, des arrêts du conseil assuraient aux premiers sujets de l'Opéra, comme une récompense magnifique, un traitement annuel de 9,000 francs, et, sous l'empire, 18 à 20,000 fr. suffisaient aux plus exigeants : il en est aujourd'hui qui obtiennent de 50 à 80,000 francs par an. Aux Italiens, plusieurs premiers sujets reçoivent du théâtre plus de 40,000 francs pour six mois, et recueillent des sommes énormes en chantant dans les concerts publics ou particuliers. A l'Opéra-Comique, il y a trente ans, Elleviou et Martin, Mmes Seio et Rolandeau se contentaient de traités qui leur assuraient 25 à 30,000 francs par an : aujourd'hui le même théâtre contracte des engagements de 40 et 60,000 francs. En 1810, le Théâtre-Français ne payait que 2 à 3,000 francs à ses pensionnaires, dont la liste comprenait des artistes tels que Cartigny et Firmin, Mlles Rose Dupuis, Demerson et Dupont. A cette époque, 32,000 francs suffisaient au traitement de 19 pensionnaires : aujourd'hui le même théâtre entretient 29 pensionnaires, qui lui coûtent plus de 100,000 fr. Quant aux sociétaires, placés sous le régime de la communauté, ils n'ont point participé aux bénéfices de la concurrence. Le chiffre de leurs appointements varie selon les chances bonnes ou mauvaises de l'entreprise. Les théâtres secondaires, où la concurrence est plus directe, ont dû céder à des prétentions excessives. Les artistes distingués qui firent autrefois la fortune des Variétés recevaient 6,000 fr. par an ; ceux qui, par un succès exceptionnel, attiraient la foule au Vaudeville ou aux théâtres de mélodrame, n'étaient pas plus rétribués. Aujourd'hui, un premier sujet demande 30 ou 40,000 francs. Les traitements des acteurs de second ordre, qui étaient autrefois de 3 à 4,000 francs, sont montés à 8, 10 et 12,000. Les mêmes effets se produisent en province. On peut dire en général que les appointements des *premiers rôles* y sont doublés de ce qu'ils étaient il y a trente ans. Les chanteurs surtout y exploitent fructueusement le fanatisme musical de notre époque. Dans les villes de quelque importance, 25,000 fr. suffisent à peine à de médiocres vocalisateurs. Par un affligeant contraste, à mesure que se sont élevés les revenus de ces *étoiles*, comme on dit en Angleterre, le contingent des employés inférieurs a été réduit sous prétexte d'économie. Il est déplorable, par exemple, que, dans certains théâtres d'un ordre élevé, les *utilités* et les choristes ne reçoivent plus un traitement qui puisse les préserver de l'inconduite en leur assurant une modeste indépendance.

Ces acteurs en renom qu'il faut payer si cher ne garantissent pas infailliblement le succès. Il est un autre moyen d'attraction qu'on exagère à l'envi, le luxe des décorations et la pompe du spectacle. Sous prétexte de couleur locale, on fait de la scène un panorama éblouissant ; on parle aux yeux de ce public qu'on ne sait plus toucher au cœur. Bien que le prix des places, à peu d'exceptions près, n'ait pas subi d'augmentation, que même plusieurs entreprises aient reconnu la nécessité de le réduire, les frais de mise en scène n'ont cessé de s'élever. Le tailleur, le peintre, le machiniste, les figurants, lèvent un impôt énorme sur les théâtres. On assure que l'Opéra a déboursé 95,000 francs pour mettre en scène *la Juive*, et 54,000 fr. pour *Dom Sébastien*. L'Ambigu a dépensé, dit-on, pour *le Festin de Balthasar*, 30,000 francs ; la Porte-Saint-Martin, 45,000 francs pour *les Mille et Une Nuits*. On pourrait enregistrer d'autres folies. Un théâtre qui devait plus que

tout autre échapper aux exigences de la mode, parce qu'il est dans sa nature de ne s'adresser qu'aux plus nobles facultés de l'intelligence, la Comédie-Française, a vu ses dépenses annuelles de costumes, de décorations et de matériel, augmenter d'environ 40,000 fr. lors de l'invasion de ce qu'on a appelé le *drame moderne* (1). Il est vrai que dans ces premiers frais de mise en scène elle comprenait les primes et autres sacrifices qu'elle devait subir pour obtenir les ouvrages nécessaires au renouvellement de son répertoire. Il est curieux de constater cette progression par quelques chiffres.

FRAIS DE MISE EN SCÈNE.

TABLEAU COMPARATIF.

ANCIENNE ÉCOLE.	
TRAGÉDIE.	
Les Templiers	3,270 fr.
Sylla	7,685
COMÉDIE.	
Deux Gendres	2,630
École des Vieillards	3.532

(Chacune de ces pièces a obtenu un succès très-productif.)

ÉCOLE NOUVELLE.	
Sans primes.	
Henri III	11,592 fr.
Le More de Venise	15,370
Hernani	18,518
Avec primes.	
Louis XI	22,716
Les Enfants d'Édouard	11,845
Angelo	26,735
Caligula	43.811
La Popularité	12,741

Des réformes ont été faites sous ce rapport à la Comédie-Française dans ces dernières années. Ainsi, pour des pièces montées d'une manière brillante, comme *le Verre d'Eau* et *le Mariage sous Louis XV*, les dépenses ont été ramenées à 8 ou 9,000 francs, même en y comprenant la prime. Malgré ces exemples de sage économie, on peut dire qu'en général, au point où les choses ont été poussées, la mise en scène d'un ouvrage n'est guère qu'un coup de loterie.

Signalons encore un contraste qui n'est pas à l'avantage de notre temps. A cette époque où la mise en scène des ouvrages coûtait si peu, les premières représentations étaient un appel sincère au jugement du public, et par conséquent elles offraient beaucoup d'intérêt. Ces solennités littéraires réunissaient tous les amis du théâtre, juges scrupuleux, éclairés, enthousiastes, qui joignaient à ces divers mérites celui de payer leur place. Il en résultait qu'une pièce, même médiocre, couvrait le théâtre de ses déboursés à sa première apparition. Les choses se passent autrement de nos jours. Soit que les auteurs aient pour système d'imposer leurs œuvres à ce public que plusieurs d'entre eux affectent de dédaigner, soit que les administrations craignent de livrer à des juges indifférents le sort d'une pièce pour laquelle elles ont fait de grandes avances, on compose un auditoire d'amis complaisants qui ne paient pas, et même d'applaudisseurs qu'on est obligé de payer. Il serait curieux de comparer le produit des premières représentations sous l'ancien

(1) Cependant il n'est pas sans exemple que l'ancienne Comédie ait fait de grandes dépenses pour monter un ouvrage. On peut rappeler les 30,000 francs déboursés pour le *Henri VIII* de Chénier, que cet auteur retira déloyalement la veille de la représentation. Ce qui était alors une rare exception est devenu une nécessité.

régime et sous l'influence de nos nouvelles habitudes littéraires. On remarquerait que des ouvrages joués sans succès rapportaient deux ou trois fois plus à la première épreuve que ceux qui, de nos jours, se recommandent le mieux au public par le nom de leurs auteurs (1).

Les comédiens assez puissants pour dominer le public sont toujours fort rares. La plupart d'entre eux doutent de leurs forces, et ont besoin de se sentir soutenus; un dédaigneux silence les paralyserait complétement. Des applaudisseurs à gages, jouant la gaieté ou l'enthousiasme, pour réchauffer la salle et renvoyer l'étincelle à l'acteur, sont un accessoire triste, mais nécessaire, de toute représentation dramatique. Le public lui-même n'est pas fâché qu'on lui fasse violence jusqu'à un certain point, en stimulant son apathie. Mais n'a-t-on pas abusé effrontément et maladroitement de ce charlatanisme? Jadis, le parterre jugeait en dernier ressort; aujourd'hui, les *claqueurs* y règnent avec une grossièreté qui en éloigne les spectateurs honnêtes. Le chef qui dirige ces machines à succès est un fonctionnaire en titre. Nous avons eu entre les mains un marché par lequel une pareille *charge* est transmise à prix d'argent comme une étude d'avoué ou de notaire. *L'entrepreneur* s'engage « à faire tout ce qui dépendra de lui pour faire réussir les pièces nouvelles. » Il doit « protéger les débuts des acteurs et actrices, et soutenir ceux ou celles qui lui seront désignés. » Il n'est pourtant, aux termes de la convention, nullement responsable des non-succès, « à moins qu'il n'y ait faute ou mauvaise gestion de sa part. » Pour prix de cet engagement, un nombre déterminé de billets est mis à sa disposition. Artiste et poëte à sa manière, il *fait* et *joue* les pièces. Applaudir après un grand air, après un jeu de physionomie, c'est ce qu'il appelle, en terme du métier, « faire un grand air, faire une physionomie. » On croira peut-être que les malheureux qui s'attellent en sous-ordre à un ouvrage pour le tirer de l'ornière sont indemnisés du sacrifice de leur soirée. Nullement : ils paient pour applaudir. Ce sont d'ordinaire des ouvriers qui, pour satisfaire la passion du spectacle, presque générale dans leur classe, consentent à acheter un billet à moitié prix, sauf à payer le surplus en applaudissements.

Tous les claqueurs ne sont pas le soir dans les salles. Il y en a d'autres au dehors qui sont payés pour soutenir les pièces, non plus par des trépignements d'enthousiasme, mais en chantant victoire dans les réclames et dans les feuilletons. Quelques directions dépensent, assure-t-on, des sommes considérables en pensions annuelles, en gratifications, en festins, en cadeaux, pour se concilier les faveurs de la publicité. Il faut avoir une bien triste opinion du public pour croire qu'il se laisse prendre aux éloges maladroits décernés invariablement à toutes les nouveautés de certains théâtres. Le résultat le plus évident de ces manœuvres est d'enflammer la cupidité de ces *condottieri* de la presse, qui prétendent régenter le monde dramatique, et menacent de leur plume vénale les artistes honnêtes qui rougiraient de se soumettre à un honteux tribut.

Sans compter les applaudisseurs et les journalistes, un nombre à peine croyable

(1) A la Comédie-Française, la première représentation des pièces les plus faibles faisait toujours entrer dans la caisse 4 à 5,000 francs, somme qui couvrait les frais de mise en scène dès le premier jour. Exemples : *Hercule au mont OEta* (1787) produit 4,680 fr. — *Montmorency*, tragédie jouée en 1800, produit 5,591 fr. — *L'Aimable Vieillard* (1801) produit 4,326 fr. — *La Mort de Henri IV*, tragédie (1806), produit 5,608 fr. — Aujourd'hui, de grands ouvrages d'un incontestable mérite produisent rarement 2,000 fr.

de personnes assiste chaque soir aux spectacles gratuitement ou à très-bas prix. La foule se cherche elle-même; il fait froid dans une salle déserte, et le plaisir s'en éloigne. Dans cette conviction, beaucoup de directeurs distribuent des billets soumis à une simple taxe d'un franc : comme s'il n'était pas assez de la concurrence étrangère, c'est le théâtre qui fait lui-même concurrence à sa propre caisse. D'autres directions respectent encore assez leur art pour ne pas le mettre au rabais ; elles comblent le vide des mauvais jours en jetant les billets à pleines mains à qui veut les prendre. On a prétendu que ces billets sont une sorte d'amorce propre à attirer vers le théâtre une foule de spectateurs en qui l'on fait naître ainsi le besoin des émotions dramatiques. Nous inclinons plutôt à croire qu'on habitue les amateurs de spectacles à s'en procurer le plaisir sans bourse délier, et qu'on émousse la jouissance chez ceux qui ont la facilité de l'obtenir pour rien. Ce qui est positif, c'est qu'une somme énorme est ainsi retranchée du budget des théâtres. En 1830 et 1831, des discussions s'étant élevées à ce sujet, l'administration des hospices fit faire le relevé des billets de faveur présentés aux bureaux de contrôle. Leur valeur fut portée, pour 1830, à 1,155,652 fr., et, pour 1831, à 1,164,730 fr. Le désordre s'est encore accru depuis lors. Bien loin de chercher à le restreindre, les agents de l'autorité ne négligent pas les occasions d'en profiter. Les théâtres, et surtout ceux que des subventions placent plus étroitement dans la main du gouvernement, sont assujettis à fournir des loges et des entrées gratuites, sans nécessité bien démontrée. Obtenir les plaisirs du spectacle sans les payer est un signe d'influence, un témoignage de crédit. Des loges accordées à de hauts fonctionnaires, en vue du service public, passent de main en main, et procurent pour rien les meilleures places à une succession de curieux dépourvus de tout caractère officiel, et qui se gardent bien, dans la prévision de cet avantage, de jamais retenir leur place au bureau de location. On a calculé les pertes qui résultent de ces complaisances ; elles sont énormes. Le ministre de l'intérieur a une loge par jour à chacun des cinq théâtres royaux ; la préfecture de police et celle du département se partagent environ quinze loges par jour aux divers théâtres ; les officiers inférieurs de la police n'en ont pas moins leurs entrées personnelles. A ces concessions perpétuelles il faut ajouter les demandes particulières qu'il est à peu près impossible de repousser. Napoléon, pour qui le gouvernement était un art, agissait d'une autre façon. Un jour, en l'an XI, on lui soumit l'état des loges occupées à l'Opéra par ce qu'on appelait les autorités constituées. Sur cette liste figuraient les trois consuls, le secrétaire d'état, les ministres de l'intérieur et de la police, le secrétaire du ministère de l'intérieur. Il prend la liste et écrit au bas : « A dater du 1er nivôse, toutes les loges seront payées par ceux qui les occupent. » Pareille chose fut faite pour le Théâtre-Français. En 1807, la mesure fut généralisée par un arrêté où on lit ces paroles : « Personne n'a le droit de jouir gratuitement d'un amusement que l'entrepreneur vend à tout le monde. Les autorités n'exigeront donc d'entrées gratuites que pour le nombre d'individus jugés *indispensables* pour le maintien de l'ordre et de la sûreté publique. » En gouvernant ainsi, on domine plus sûrement les hommes qu'en les comprimant dans les entraves d'une bureaucratie exigeante et taquine.

Tant d'abus ont porté leurs fruits. L'art dramatique traverse présentement une crise douloureuse et menaçante pour son avenir. L'esprit de négoce a tué chez les poëtes l'enthousiasme du talent. La plupart d'entre eux ont fait de leur esprit un gaspillage impie. Après de brillants débuts, on les a vus descendre degré par degré

jusqu'aux scènes intimes, déserter le théâtre pour le feuilleton qu'un spéculateur couvre d'or, et puis reprendre ces feuilletons qui ont repu le vulgaire pour les découper en mauvais drames. Les bons comédiens deviennent chaque jour plus rares : aucune mesure n'est prise pour remplacer ceux qui s'éteignent. Les belles productions de notre ancienne littérature comptent peu d'interprètes dignes d'elles : on ne les joue plus qu'au Théâtre-Français ; la province ne peut les apprécier que par la lecture. La tragédie serait à peu près abandonnée, si Mlle Rachel ne l'avait fait revivre autant par l'émulation qu'elle a excitée chez les autres tragédiens que par ses propres succès. Les traditions s'effacent ; les bonnes manières s'oublient : les théâtres se recrutent presque exclusivement dans les classes inférieures. L'oisiveté, le penchant à la dissipation, l'attrait d'un certain désordre encore trop commun parmi les artistes, le dégoût de la condition paternelle, font des vocations factices et enlèvent aux ateliers, sans profit pour l'art, des jeunes gens médiocres, dépourvus d'éducation, et trop souvent de cet enthousiasme qui peut remplacer l'éducation et inspirer la distinction personnelle. La race bénévole de ces vieux amateurs dont la sévérité bienveillante était si précieuse pour les artistes a disparu. Elle est remplacée par la critique des journaux, peu attentive, peu éclairée, peu sympathique, procédant toujours par des éloges outrés ou par des négations absolues, qui gonflent ridiculement les uns, découragent les autres, et assourdissent le vrai public, qui n'ose plus s'abandonner à ses propres émotions. Aussi, ce public si crédule, si débonnaire de sa nature, est devenu méchant à l'excès, et traite les auteurs comme il a été traité par eux. Il se fatigue vite, et comme un sultan blasé demande sans cesse du nouveau. Les efforts faits pour surprendre sa curiosité le fatiguent plus qu'ils ne l'excitent, et, à force d'être déçu, il a perdu sa confiance dans les noms les plus sonores de notre temps.

Enfin, pour comble de disgrâce, le gouvernement assiste à cette anarchie et y paraît indifférent. Au lieu d'exercer son action tutélaire, il se croit affranchi de toute responsabilité, quand la censure a supprimé quelques allusions impertinentes et que les sergents de ville ont maintenu l'ordre matériel. En ne couvrant pas de son patronage, en ne dirigeant point les forces vives de la littérature, il s'est fait, pour ainsi dire, le complice de l'avortement de ces belles intelligences qui nous promettaient une généreuse fécondité.

Telle est la situation présente du théâtre. Nous nous sommes attachés aux traits les plus frappants en négligeant de multiplier les preuves pour éviter toute question personnelle. Plusieurs des causes auxquelles on peut rapporter les maux que nous avons signalés échappent à l'action de la loi comme au zèle des administrateurs. A quoi servirait de récriminer contre les mœurs, les habitudes littéraires, le prosaïsme de nos nouvelles formes politiques ? On doit savoir vivre avec son époque, en travaillant autant que possible à l'améliorer. Pour rendre au théâtre cette prospérité idéale que peuvent rêver les amis du plus beau, du plus difficile des arts, il faudrait de ces mystérieux hasards qui font naître les grands poëtes et les grands artistes ; mais il est des abus qu'un ensemble de sages mesures pourraient faire disparaître, il est des influences qui pourraient corriger la stérilité de notre temps. Il nous reste à indiquer les réformes praticables, ce que nous tâcherons de faire avec la réserve indispensable dans une recherche si épineuse.

IV.

Les diverses mesures dont nos investigations ont dû faire sentir la nécessité peuvent être ramenées à quatre objets principaux. Il convient, selon nous, 1° de réorganiser les théâtres en réduisant le nombre de ceux qui existent ; 2° de garantir les droits légitimes des écrivains dramatiques, mais, en même temps, de réprimer les empiétements de la société illégale qu'ils ont formée ; 3° de faciliter aux scènes littéraires les moyens de se recruter en acteurs ; 4° de rendre plus vigilante et plus efficace la tutelle que l'état doit exercer sur les théâtres. Un résumé rapide suffira au développement de ces quatre propositions.

1° L'exagération du nombre des théâtres est la cause première de tous les embarras, de tous les désordres que nous avons signalés ; elle a déterminé cette concurrence effrénée qui a eu pour effets les frais croissants de mise en scène, les exigences tyranniques des auteurs, les traitements ruineux des acteurs, les luttes d'amour-propre et d'ambition qui ont abouti à de déplorables catastrophes ; elle a porté à l'art un grave dommage, en favorisant le gaspillage des productions de l'esprit, en récompensant outre mesure ces compositions hâtives qui ont épuisé, pour des succès d'un jour, des intelligences heureusement douées. Au lieu d'un petit nombre de théâtres réunissant des acteurs d'élite, on en laisse ouvrir douze ou quinze, dont pas un ne possède une troupe complète. La prospérité matérielle du théâtre, si nécessaire aux progrès de l'art, est devenue une impossibilité, puisque les ressources fournies par le public sont manifestement insuffisantes pour faire réussir tant d'entreprises, fussent-elles toutes dirigées avec la plus incontestable habileté.

Les *cinq* grands théâtres littéraires ou lyriques, *deux* théâtres de vaudeville, *deux* théâtres de mélodrame, *un* théâtre de pantomimes et d'exercices équestres, *trois* petits théâtres populaires, *une* salle d'essai pour les élèves, en tout *quatorze* scènes pour Paris seulement, trois de plus que sous l'empire ; plus, nous l'accordons, *trois* théâtres pour la banlieue ; plus encore, les innombrables concerts, les exhibitions de tout genre, ne serait-ce pas assez pour alimenter la curiosité parisienne ?

Tout démontre donc la nécessité de réduire le nombre des théâtres existants : la responsabilité du gouvernement, l'équité envers les anciennes entreprises, l'intérêt bien entendu des auteurs et des artistes vraiment distingués, l'intérêt plus pressant encore de l'art, sont autant d'arguments en faveur de cette mesure. L'exécution en serait facile. Il ne s'agit point, comme en 1807, de détruire des propriétés reconnues par la loi. A peu d'exceptions près, tous les théâtres sont exploités en vertu de priviléges temporaires, dont la plupart expirent dans peu d'années. Il suffira de ne point renouveler ceux qui ne paraîtront pas devoir être maintenus, et de faire rentrer dans les limites de leur autorisation les simples théâtres de curiosité, qui, au mépris de la loi et de leurs devoirs, empiètent sur le genre des théâtres proprement dits. Aucun droit ne sera violé ; nul ne pourra se plaindre. Les auteurs et les acteurs vulgaires seront seuls intéressés à réclamer. En revanche, on pourrait compter sur l'adhésion des écrivains et des artistes véritables, à qui la réforme proposée préparerait plus de gloire avec une égale rémunération. Le gouvernement se doit à l'art sérieux, à la vraie, à la grande littérature dramatique.

Les productions de ceux qui gaspillent leur talent pour en faire métier n'ont aucun droit à sa protection.

La réduction du nombre des théâtres a pour conséquence nécessaire le partage exact des genres entre les entreprises conservées. Ce partage, malgré les objections théoriques qu'il soulève, aurait dans la pratique les meilleurs résultats. Il serait le plus sûr moyen de maintenir entre les divers théâtres une hiérarchie salutaire, de prévenir la déloyale concurrence et les aberrations du talent. Est-il besoin d'ajouter que, pour être efficace, une réforme comme celle que nous sollicitons doit être complète, et qu'on n'extirperait pas le mal avec des palliatifs et des termes moyens. « Tout le monde sent, disait en 1806 le ministre de l'intérieur, combien est funeste la multiplicité des petits théâtres. Ils perdent le goût, les mœurs, l'amour du travail; avec eux, la tradition des bons ouvrages et des bons acteurs disparaît; ils se dévorent par une concurrence sans frein. Il n'y a qu'un seul remède à de tels abus : c'est une réduction considérable du nombre des petits théâtres. » Ces paroles sont franches et décisives; nous les adoptons pleinement pour nos conclusions.

2° Les écrivains voués au théâtre se nuisent à eux-mêmes en abusant d'un pouvoir usurpé. Leur association, telle qu'elle est conçue et telle qu'elle se manifeste, ne saurait être longtemps tolérée. Le gouvernement, tôt ou tard, sera conduit à prendre des mesures contre la dictature des dix ou douze membres composant le comité-directeur de l'association; pouvoir absolu, irresponsable, dont les arrêts sans appel enchaînent non-seulement ceux qui les approuvent, mais chacun des cinq cents écrivains qui ont signé l'acte social.

Toutefois, reconnaissant que les ouvrages destinés à la représentation scénique se produisent dans des circonstances particulières, et n'admettent pas une liberté parfaite de transactions, nous pensons que le gouvernement, avant de se prononcer contre la société des auteurs dramatiques, doit remplacer son action par une tutelle désintéressée et bienveillante, de nature à protéger les écrivains sans alarmer les directeurs. Il suffirait d'octroyer à la population dramatique une sorte de charte dont on nous permettra d'indiquer les bases :

Tarifer d'une manière absolue les droits d'auteur, tant pour Paris que pour la province, suivant la nature et l'étendue des ouvrages, suivant le rang qu'occupent dans la hiérarchie dramatique les scènes où ces ouvrages sont représentés; — interdire toute stipulation qui tendrait à convertir une partie de ces droits en billets qui échappent au contrôle de la police et frustrent les hôpitaux; — retirer son privilége à tout directeur qui falsifierait les comptes de recette, ou qui abuserait de sa position pour obtenir des auteurs isolés l'abandon de leurs droits, pour s'attribuer les profits d'une collaboration simulée, ou même pour faire jouer trop souvent ses propres ouvrages à l'exclusion de ceux des autres, surtout quand cette préférence ne serait pas justifiée par la faveur publique : — telles sont, d'une part, les garanties que le gouvernement doit assurer aux gens de lettres.

D'autre part : — ne pas reconnaître la dictature que les auteurs dramatiques, réunis en corps, s'attribuent; — frapper de nullité tous les actes qui pourraient enchaîner postérieurement la liberté des associés; — ne considérer les réunions des auteurs que comme des assemblées consultatives, exiger que toutes leurs décisions soient soumises à l'autorité supérieure, qui en appréciera la justice et se portera arbitre entre les auteurs et les directeurs, mais ne plus souffrir que les écrivains, juges et parties dans leur propre cause, communiquent directement des

arrêtés à leurs adversaires, en fulminant contre eux une sorte d'excommunication; — prêter, au besoin, le secours des agents de l'état pour la perception des droits, de manière à permettre aux auteurs qui voudraient rester en dehors de l'association de toucher leurs revenus sans sacrifier leur indépendance : — voilà ce que le gouvernement doit faire, s'il veut rassurer ceux qu'il a privilégiés pour l'exploitation des théâtres. Contenu en même temps que protégé par un tel règlement, chacun des contractants retrouvera sa liberté d'action sans qu'il lui soit possible d'en abuser, et peut-être cette indépendance rendra-t-elle au génie dramatique le ressort que des habitudes mercantiles ont visiblement affaibli.

3° Entre toutes les plaies du théâtre, il en est une qui deviendrait mortelle, si l'on n'y portait remède : c'est la progression toujours croissante du traitement d'acteurs souvent médiocres. Plus d'une fois les directeurs ont essayé de se concerter pour réduire les appointements des artistes : de semblables coalitions, répréhensibles en elles-mêmes, resteront toujours sans effet, car il n'est pas possible qu'un entrepreneur dramatique résiste longtemps au désir secret de fortifier sa troupe, en désorganisant celle de ses rivaux. Les prétentions exagérées ne pourront être réduites que par la concurrence que les acteurs se feront à eux-mêmes. Il faut que les directeurs se coalisent, non pour molester les talents qui existent, mais pour créer et développer des talents nouveaux.

C'est surtout pour les grands théâtres que les moyens de recrutement sont insuffisants. Pour briller sur les scènes inférieures, il ne faut qu'une intelligence superficielle, un chaleureux instinct, une certaine aptitude à l'imitation, qualités naturelles qui peuvent se révéler instantanément; mais l'artiste véritable ne se forme pas en un jour, si richement doué qu'il soit. Les longues études, les exercices fatigants, l'observation attentive sur les autres et sur soi-même, lui sont tellement indispensables, que l'ardeur au travail, que la persévérance sont les indices les plus certains de sa vocation. Autrefois, l'honneur de paraître sur les grands théâtres était l'ambition de presque tous les artistes. Il n'en est plus de même aujourd'hui. On a hâte d'acquérir quelque peu de métier, pour l'exploiter sur une scène vulgaire. Il y aurait moyen de contre-balancer cette funeste disposition par quelques mesures en faveur des études que l'art et le bon goût peuvent avouer. La composition des théâtres royaux n'est pas assez irréprochable pour justifier l'insouciance de l'administration à cet égard. Le Conservatoire, dont nous avons approuvé l'institution et reconnu les services, ne suffira jamais au recrutement des grands théâtres. Il n'est qu'une école. Or, au sortir de toute école, il y a nécessité de couronner l'éducation théorique par les leçons de l'expérience. Le Conservatoire ne peut fournir que des élèves, et encore serions-nous heureux s'il en formait beaucoup qui donnassent des gages pour l'avenir. Les théâtres des départements, voués jadis à la tragédie et à la comédie, commençaient des réputations qui tôt ou tard étaient couronnées à Paris par les suffrages des bons juges. Ils sont stériles aujourd'hui. Les scènes lyriques ne leur doivent aucun artiste éminent : Monrose est le dernier comédien qu'elles aient donné au Théâtre-Français.

Il est donc nécessaire que l'autorité intervienne au plus tôt, si elle veut prévenir la décadence irrémédiable de l'art théâtral. Le programme des études du Conservatoire doit être soumis à une révision sévère. Un ou deux théâtres d'essai doivent être élevés et encouragés pour les élèves qui étudient isolément ou sous l'inspiration d'un professeur particulier. Il serait bon encore que les administrations départementales, en accordant les subventions, fissent quelques réserves, afin

que les scènes ne fussent pas envahies exclusivement par ce petit vaudeville qu'on peut jouer sans art, et ce petit opéra-comique qu'on peut chanter sans voix.

Les ordres de début de l'ancien régime, renouvelés sous l'empire, répugnent à nos principes de liberté. On ne comprend guère l'obligation imposée à un comédien de paraître malgré lui sur un théâtre où ne l'appelle point son goût, ni peut-être sa vocation. Cependant il est une disposition qui ne nous paraît pas incompatible avec la législation générale, et dont l'adoption favoriserait le recrutement des scènes du premier ordre. L'obstacle à l'exécution d'un ordre de début peut venir du comédien qui le reçoit, ou du théâtre où il est présentement engagé. On ne peut contraindre le premier, s'il refuse de déférer à l'ordre; mais le gouvernement pourrait renouveler les conditions imposées aux fondateurs du Gymnase, c'est-à-dire stipuler, dans les priviléges qu'il confère, que dans le cas où le comédien donnerait son consentement, son engagement antérieur serait rompu sans dédit. La liberté personnelle de l'artiste serait respectée, et le directeur ne pourrait se plaindre de l'exécution d'une clause à laquelle il se serait soumis en recevant son investiture.

Il est surtout un théâtre auquel cette disposition devrait s'appliquer; nous voulons parler de l'Odéon. La création d'un second théâtre français a été utile et bonne; il était convenable que deux scènes fussent consacrées à la littérature sérieuse, à la tragédie, à la haute comédie; mais on a eu le tort de constituer l'Odéon en rivalité directe avec le Théâtre-Français : il en devait être seulement l'annexe, comme l'avait voulu le décret de 1807. Organiser l'Odéon de telle façon qu'il devienne une scène de début et d'essai pour le premier théâtre, sans toutefois compromettre la liberté nécessaire aux progrès de l'art, et la dignité personnelle des artistes, c'est un problème d'une solution difficile, nous l'avouons, mais non pas impossible, à ce qu'il nous semble. Nous insisterons seulement sur cette pensée, qu'il serait peu logique de subventionner les théâtres royaux, si on ne leur facilitait pas les moyens de recruter leur personnel, et de justifier, par une incontestable supériorité, les sacrifices faits en leur faveur.

4° Comme couronnement de ces mesures, et pour en assurer le succès, le gouvernement doit ressaisir sur les théâtres une autorité qu'il a trop laissé affaiblir. La réorganisation générale que nous sollicitons doit être étudiée et réglée dans des vues d'ensemble, avec une certaine hauteur de pensée, avec la constante préoccupation des intérêts d'ordre, de bonnes mœurs, d'éducation publique et de police qui y sont engagés. La révolution de juillet, en remettant au ministre de l'intérieur la surveillance des théâtres, les a privés d'une direction spéciale et attentive. La liste civile, sous l'empire et sous la restauration, tenait à honneur de soutenir les grands théâtres; elle leur accordait de larges gratifications, et ceux qui la représentaient se faisaient un devoir de défendre des établissements dont le succès touchait en quelque sorte à l'honneur de la couronne. Cette solidarité a cessé le jour où le gouvernement des théâtres a échappé à la liste civile.

Pour apprécier la différence des deux régimes, il suffit de comparer l'indifférence qui a suivi 1830 aux efforts prodigues auparavant pour assurer la conservation et la prospérité de notre première scène nationale. Sans remonter à Louis XIV, sans invoquer les traditions vraiment royales de l'ancienne monarchie, il nous suffira de rappeler qu'en l'an VII, le directoire exécutif prenait des mesures pour écarter tout embarras de la Comédie-Française, voulant, disait-il, « assurer l'existence de cette école nationale de l'art dramatique. » L'empereur déclarait en 1806, dans le con-

seil d'état, que le Théâtre-Français « fait partie de la gloire nationale. « En 1812, il écrivait à Moscou la charte constitutive de ce théâtre; il couvrait les comédiens de sa protection constante, ne dédaignait point de leur donner personnellement audience, et les appelait dans toutes les solennités de sa cour. Sur son invitation, sa famille et tous les grands dignitaires avaient une loge payée chaque année : la bienveillance du souverain excitait l'émulation, provoquait la faveur publique, échauffait le zèle des artistes et appelait sur eux cette célébrité qui est un gage de fortune.

Cet éclat, déjà affaibli sous la restauration, s'est éteint depuis 1830. La liste civile se réserve encore plusieurs loges en déduction du loyer de la salle dont elle est propriétaire, et plusieurs fois elle a fait généreusement des remises sur les termes de ce loyer; mais le haut patronage qu'on a enlevé aux théâtres royaux, en les détachant de la liste civile, est loin d'être remplacé par la gestion du ministère de l'intérieur. Le ministre, absorbé par d'autres soins, détourné par les préoccupations de la politique, subjugué par les influences parlementaires, ne peut consacrer aux théâtres la vigilance de tous les instants qu'ils réclament.

Pour les théâtres secondaires, comme pour ceux des départements, le gouvernement est souvent appelé à choisir des directeurs. Si nous en croyons des renseignements dignes de foi, ces choix jusqu'ici n'ont pas été fort heureux : ils n'ont pas toujours porté sur les hommes les plus irréprochables, sur ceux que leurs ressources mettaient le plus en état de subvenir aux obligations qu'ils contractaient. On a vu un directeur acheter un privilége un million et demi, et, à défaut de capitaux, le payer en billets de spectacle, qui, vendus à moitié prix, devaient le priver pour longtemps de bénéfices, combinaison qui rendait sa ruine inévitable. La commission des auteurs dramatiques est à même de faire à cet égard de curieuses révélations : les documents divers qu'elle a recueillis éclaireraient d'un triste jour l'histoire financière du théâtre.

Le premier devoir de l'administration est de ne point imposer aux entreprises des charges inutiles. Il y aurait peu de dignité de la part des fonctionnaires publics, à s'armer de leurs titres pour obtenir des entrées gratuites, lorsque cette faveur n'est pas légitimée par les nécessités du service. L'ancienne aristocratie se faisait un point d'honneur de soutenir les théâtres. Ceux qui possèdent aujourd'hui l'influence en vertu du régime constitutionnel s'exposeront-ils plus longtemps à une comparaison fâcheuse? Les petits spectacles, à qui tous les moyens de succès sont bons, ont une subvention assurée dans la bourse de tous ceux dont les instincts et le goût sont vulgaires. Que restera-t-il aux théâtres qui ont pour mission de conserver les traditions et les convenances de la bonne société, si le gouvernement ne s'applique pas à leur ménager l'utile patronage des classes supérieures?

Nous nous sommes montré favorable au principe de la censure, sans admettre que le gouvernement ait accompli sa tâche quand les ciseaux de ses examinateurs ont mutilé les pièces soumises à son examen. La censure est purement négative; elle prévient la violation de l'ordre ou de la morale; mais elle n'assure point leur règne. Un gouvernement a une mission plus élevée. Il doit guider le peuple confié à sa direction suprême, le vivifier par de nobles émotions, lui inculquer des principes. Ce devoir est surtout impérieux dans un pays où de longues agitations ont ébranlé les croyances, dans une société qui a pour base la liberté de la pensée et le droit d'examen, dans une nation qui renferme des classes laborieuses, en nombre immense, travaillées par l'esprit de désorganisation et souvent irritées par de dures

souffrances. Aucun moyen d'influence n'est plus puissant que le théâtre, où la foule accourt, avide de plaisir, et accessible à tous les sentiments de grandeur, de générosité et de dévouement. Aucune école ne peut être plus fertile en bons enseignements, aucune tribune plus féconde en inspirations droites et pures. Tous les gouvernements éclairés ont appelé à leur aide les représentations dramatiques. Des récompenses sont déjà décernées à l'écrivain qui répand dans les familles des productions utiles aux mœurs. Pourquoi serait-on moins généreux envers celui qui par le drame s'adresse au public en masse? Que des encouragements lui soient offerts. Après la censure, qui aura défendu de dépraver par des spectacles honteux les classes inférieures, de leur présenter le pauvre et le faible comme la victime obligée du riche et du fort, doit intervenir la puissance publique pour honorer et enrichir l'écrivain appliqué à faire pénétrer dans le peuple de bonnes et saines doctrines, à lui montrer dans le travail, dans l'instruction, dans la soumission aux lois de la Providence, les moyens sûrs et honnêtes d'améliorer sa condition ou d'alléger le poids de sa misère. Ne serait-il pas temps d'essayer, au prix de quelques sacrifices, de diriger vers un but de perfectionnement moral le plaisir des classes les plus nombreuses, les plus dignes de notre sollicitude?

La grande littérature a aussi sa moralité. C'est en redressant les esprits qu'elle agit sur les mœurs publiques. Les gouvernements antérieurs ne négligeaient pas d'encourager spécialement le génie dramatique. Aujourd'hui, sur une somme de 1,200,000 francs destinée aux théâtres, les trois quarts sont accordés au chant et à la danse. La part faite sur ce budget à la littérature proprement dite nous semble insuffisante. Sous l'ancien régime et sous l'empire, des prix étaient décernés aux compositions littéraires ou musicales d'un ordre élevé. Ne serait-il pas opportun de relever par des stimulants de cette nature les intelligences momentanément affaissées. Les petits théâtres détrôneront les grands, les pièces à couplets tueront la haute comédie, comme le feuilleton a tué les ouvrages sérieux et les travaux de longue haleine, si l'autorité publique ne contre-balance pas, à l'aide des ressources dont elle dispose, les offres corruptrices de ces industriels qui spéculent sur la prostitution littéraire. Le remède que nous proposons est d'un usage difficile, nous le sentons bien : il y aurait bien des précautions à prendre pour que l'intrigue et le favoritisme ne fissent pas dégénérer une libéralité nationale en abus scandaleux. Provisoirement une satisfaction immédiate peut être accordée aux écrivains dramatiques sur une question qui intéresse leurs familles. Le droit de leurs héritiers est limité à dix ans, tandis que les héritiers des autres auteurs conservent pendant vingt ans la propriété de leurs œuvres. Cette inégalité doit disparaître. Déjà, il y a trois ans, les deux chambres, lorsqu'elles discutèrent la loi sur la propriété littéraire, que diverses causes firent rejeter, avaient sans contestation réglé uniformément le droit de tous les héritiers. Nous demandons une disposition nouvelle qui consacre cette égalité.

Tels sont les objets sur lesquels nous appelons l'attention du gouvernement. Que le théâtre trouve auprès de lui la protection et la discipline, les encouragements et les conseils. Le jour où l'administration publique prendra ce rôle, l'avenir de la scène française cessera d'être un sujet d'inquiétude.

Nous terminons ici un exposé trop long peut-être, et dans lequel cependant nous avons été condamné à négliger de nombreux détails. Nous avons cherché plutôt à poser les questions qu'à les résoudre. La matière est importante et comporte de sérieuses études, de longues réflexions. Une enquête pourrait jeter une lumière

utile sur des faits nombreux et complexes. Quant à la loi présentée aux chambres dans la dernière session, elle n'effleure pas même le sujet; elle n'a sondé aucune des plaies du théâtre et ne propose aucun remède; elle ne s'occupe que d'intérêts de police déjà réglés par la législation de 1835, et nous n'hésitons point à dire qu'elle n'est digne ni des chambres qui en sont saisies, ni du gouvernement qui l'a proposée.

VIVIEN.

DE

LA PHILOSOPHIE

DU CLERGÉ.

I. — *Philosophie du Christianisme*, par M. l'abbé Bautain; 1835.

II. — *Du Panthéisme*, par M. l'abbé Goschler; 1839.

III. — *Essai sur le Panthéisme*, par M. l'abbé Maret; 1841.

IV. — *Théodicée chrétienne*, par le même; 1844.

V. — *Instruction pastorale sur l'union nécessaire des dogmes et de la morale*, par M. l'archevêque de Paris; 1844.

VI. — *Conférences de Notre-Dame*, par les révérends pères de Ravignan et Lacordaire; 1840-1844.

Nous assistons, depuis quelques années, à un spectacle bien fait pour porter le trouble et le découragement dans une âme encore peu éprouvée. Suspendue pour un temps par la grande commotion politique de 1830, la guerre s'est rallumée entre le clergé et les philosophes avec une nouvelle ardeur, et, au moment où nous écrivons, elle est parvenue au dernier degré de violence et d'acharnement. La paix serait-elle donc impossible entre la philosophie et la religion, et faut-il absolument que l'une des deux périsse, pour faire place à l'empire exclusif de l'autre? Qui ne serait attristé par une telle pensée? Quelle âme élevée et généreuse n'a désiré, n'a espéré pour soi-même et pour ses semblables ce bel accord de la raison et de la foi, de la liberté et de la règle, des clartés de l'intelligence et des mystérieux

besoins du cœur? Qui ne s'est complu à rêver pour l'espèce humaine, comme le dernier terme de ses agitations et de ses progrès, cet équilibre admirable qui s'est réalisé à un instant suprême dans l'âme d'un Bossuet et d'un Leibnitz, pour disparaître si vite, et qui a imprimé à tous les monuments du siècle privilégié qui porta ces grands hommes un caractère si particulier de sérénité, de mesure et de majesté?

De nobles esprits ont pensé que cette harmonie de la religion et de la philosophie, que le XVIIIe siècle a brisée, le XIXe était destiné à la rétablir. Que voyons-nous cependant autour de nous? Partout la discorde, partout la guerre. La philosophie de notre temps, échappant aux entraves où le scepticisme des Hume, des Kant, des Voltaire, semblait l'avoir emprisonnée pour jamais, s'est jetée avec ardeur sur les pas de Schelling et de Hégel dans des voies inconnues et périlleuses, hors des barrières que la hardiesse de Descartes avait respectées. De son côté, l'église, à qui le siècle semble échapper, au lieu de s'associer au mouvement nouveau des intelligences pour le contenir et le régler, s'est, pour ainsi dire, jetée en travers, et, confondant en sa réprobation des aberrations passagères avec une cause éternellement respectable et sainte, elle a condamné toute philosophie à l'impiété et à l'extravagance.

En présence d'un si étrange spectacle, il est plus que jamais nécessaire de rappeler aux amis de la philosophie, comme à ceux de la religion, que cette lutte des deux grandes puissances morales qui se disputent l'empire du genre humain tient étroitement à leur nature et aux conditions mêmes de leur existence et de leur progrès. Consultez l'histoire; les plus belles époques de la pensée ont été souvent les plus orageuses. Le XVIIe siècle lui-même, si calme et si régulier, a vu l'orthodoxie aux prises avec Jansénius, avec Claude et Jurieu, avec Fénelon. La vie de Bossuet fut un long combat. Que dirais-je du siècle d'Athanase, de celui de saint Augustin, de celui de Luther et de Bruno? C'est dans ces fortes épreuves, c'est au sein des persécutions et des combats, que la philosophie et la religion font paraître toute leur puissance et l'inépuisable vitalité qui est en elles. Il semble, au contraire, que toute époque entièrement étrangère à ces nobles agitations ne porte que des âmes dégénérées et abâtardies, incapables d'oublier les misérables intérêts de ce monde pour ceux de l'âme immortelle et de l'avenir.

Et il ne faut pas croire que la philosophie et la religion se consument en querelles stériles; toute grande lutte entre ces deux adversaires profite au témoin de leurs combats, je veux dire à l'humanité. La religion devient-elle oppressive? cesse-t-elle d'être en harmonie avec l'état des intelligences et des âmes? la philosophie s'arme contre elle au nom de la raison et de la liberté. La philosophie, à son tour, devient-elle téméraire? s'emporte-t-elle au delà des limites que lui marque le sens commun? vient-elle, dans l'entraînement de ses systèmes, dans l'ivresse de sa puissance, à obscurcir, à altérer, à nier quelqu'une de ces vérités éternelles dont Dieu a commis la garde à la conscience religieuse de l'humanité? la religion élève sa voix vénérée, elle proteste au nom de Dieu, elle fait entendre ses menaces et ses anathèmes. Toute lutte sérieuse entre la philosophie et la religion sert donc la cause de l'une et de l'autre. Tel système philosophique peut y périr, telle forme religieuse peut y subir de mortelles atteintes; mais la religion, en ce qu'elle a d'universel et d'essentiel, y gagne toujours, comme aussi la philosophie, j'entends cette immortelle philosophie, *perennis quædam philosophia*, comme l'appelle Leibnitz, à laquelle travaille le genre humain, au travers des générations et des siècles, par les mains du génie et sous l'œil de la Providence.

Pour ne parler ici que des temps les plus voisins du nôtre, la restauration a vu s'élever entre la philosophie et la religion une lutte éclatante et acharnée. Croit-on qu'elle ait été sans gloire et sans utilité? Et d'abord, n'est-ce rien que d'avoir suscité un si grand nombre d'écrivains éloquents, de hardis et fermes penseurs, d'écrivains brillants et ingénieux? Un Benjamin Constant, si abondant, si limpide, si disert; un Jouffroy, si grave dans sa haute ironie, pensée lumineuse et sereine, âme mélancolique et douce, destinée incomplète, hélas! et si tôt ravie; en face de ces dignes champions de la liberté, l'héroïque défenseur du passé, Joseph de Maistre, vigoureux et perçant génie, plume étincelante, noble cœur; Bonald, l'ingénieux et subtil métaphysicien, si habile à donner à des théories un peu creuses je ne sais quel air de sagesse et de profondeur, et entre tous ces esprits d'élite, le plus hardi de tous, Lamennais, âme inquiète et troublée, avide d'émotions et d'orages, toujours différent de lui-même dans ses systèmes, toujours le même par l'indomptable énergie du caractère, la grandeur et la témérité des entreprises, la sincérité passionnée des convictions. Et cette lutte déjà si grande par le talent, l'ardeur, le génie des adversaires, pense-t-on qu'elle n'ait rien laissé après soi? Les livres de *l'Indifférence*, de *la Religion*, du *Pape*, sont-ils donc condamnés à l'oubli? Le *Globe* a sa place marquée dans l'histoire, et les *Soirées de Saint-Pétersbourg*, les *Mélanges philosophiques*, à qui suffirait pour durer l'admirable beauté du style, resteront aussi comme d'illustres dates que la postérité n'oubliera pas. Croit-on enfin que le sentiment religieux ait perdu, dans cette lutte de quinze années, quelque chose de son autorité, de sa légitime influence? Non, certes. Si la liberté a triomphé, ce n'est point la religion qui a été vaincue; ce sont les doctrines ultramontaines, c'est ce mélange adultère de l'esprit religieux et de l'esprit de domination temporelle, ce sont ces regrets insensés pour le passé, ces espérances folles pour l'avenir, tant d'intolérance avec tant d'hypocrisie, tant de violence avec tant de faiblesse, voilà ce que 1830 a emporté. Et plaise à Dieu que ce soit pour toujours!

On accusait hautement la philosophie d'impuissance; on la condamnait au scepticisme. Qu'est-il arrivé? Au plus fort de la mêlée, du sein même de l'orage, la philosophie a montré une fécondité inattendue. Elle a produit, on sait avec quel éclat, quel prestige, quel cortége de sympathies et d'espérances, une méthode nouvelle, un système nouveau. On conteste aujourd'hui très-vivement la vérité de ce système, et on en a parfaitement le droit; mais qu'une nouvelle école philosophique ait été fondée sur la base solide d'un spiritualisme conciliateur, que cette école dès sa naissance ait fait de nombreuses conquêtes, qu'elle ait inspiré à la génération nouvelle, en même temps qu'une curiosité féconde pour le passé, un noble et puissant essor vers les hautes régions spéculatives; qu'elle ait produit enfin tout un mouvement intellectuel dont les destinées sont loin d'être épuisées, voilà des résultats, voilà des effets que nul esprit sincère, ami ou ennemi, ne peut méconnaître.

La nouvelle lutte qui s'est engagée et se poursuit sous nos yeux sera-t-elle aussi féconde? Le clergé comprendra-t-il enfin que c'est mal servir les intérêts du christianisme que de les mettre en opposition déclarée avec les besoins nouveaux que le progrès des temps a désormais consacrés; que la foi ne se sépare jamais impunément de la science; qu'il y a pour l'église quelque chose de mieux à faire que de maudire la philosophie, c'est de se régénérer par elle; que chaque pas qui éloigne le clergé de l'esprit nouveau qui depuis trois siècles a pénétré l'Europe

l'éloigne des sources mêmes de la vie et prépare au catholicisme un isolement intellectuel plus dangereux mille fois que les persécutions qui s'attachèrent à son berceau? A son tour, la philosophie du XIX[e] siècle, qui, dans l'élan mal réglé de ses premiers mouvements, s'est trop souvent égarée à la suite des guides aventureux de l'Allemagne, sentira-t-elle que pour la raison la plus libre et la plus hardie, il y a des croyances universelles, des sentiments indestructibles, des instincts aveugles, mais légitimes et puissants, qu'on ne peut froisser sans péril, et qu'il ne s'agit pas pour le philosophe de changer de fond en comble la foi du genre humain, mais de l'épurer et de l'éclaircir, de l'expliquer et de la satisfaire? Nous sommes loin de penser que de tels résultats se puissent réaliser en un jour; mais une discussion impartiale peut dès ce moment les préparer : espérons que l'avenir les accomplira.

I.

Du temps de Bossuet et de Malebranche, le clergé avait une philosophie, celle de Descartes. Bien qu'elle ne fût pas née dans son sein, le clergé ne dédaignait pas d'en faire usage pour consolider et vivifier les croyances religieuses. C'est ainsi que saint Augustin avait fait servir la philosophie de Platon, et saint Thomas celle d'Aristote, à l'établissement, à la défense, à la systématisation des dogmes fondamentaux du christianisme. De nos jours, ces illustres exemples n'ont pas paru dignes d'être imités, et, chose triste à dire, la philosophie du clergé se réduit maintenant à un cri de guerre universel contre la philosophie. C'est là le véritable sens de cette formule célèbre où se résume toute la pensée du clergé sur les questions philosophiques : *le rationalisme aboutit nécessairement au panthéisme*. Cette sentence d'accusation a partout retenti depuis dix années : dans les chaires de théologie de la Sorbonne, sous les voûtes de Notre-Dame, et jusque dans les mandements et les instructions pastorales de l'épiscopat. Il s'est rencontré de graves docteurs pour la réduire en système, des prélats justement respectés pour en recommander l'usage, des prédicateurs éloquents, des écrivains instruits pour la développer et la répandre.

Au premier regard jeté sur cette formule, il est aisé de reconnaître que, depuis les luttes mémorables de la restauration, la polémique du clergé a subi deux changements essentiels : on n'attaque plus aujourd'hui la philosophie, du moins on ne l'attaque plus en face et par son nom, mais seulement ce qu'on appelle le rationalisme. On ne condamne plus la raison au scepticisme universel, c'est-à-dire à une impuissance absolue; on se borne à la menacer d'un faux système, et ce monstrueux système qui accompagne inévitablement le rationalisme, et par là même le dénonce et l'accuse, c'est le panthéisme. Que signifie cette double transformation de la polémique du clergé? Est-elle en tout point sérieuse et profonde? Et d'abord, que faut-il penser de cette distinction si accréditée entre la philosophie et le rationalisme? Voilà le premier point à éclaircir et à discuter d'une manière complète, car, tant qu'on ne s'entendra pas sur cette question capitale, tout espoir de conciliation sera perdu.

Qu'on s'explique donc clairement et sans réticence. Qu'appelle-t-on le *rationalisme?* Entend-on par là une certaine espèce particulière de philosophie qui con-

sisterait à prendre la raison et la raison seule pour guide? Mais en vérité il n'y a pas une autre philosophie que celle-là. Le développement libre de la raison, voilà la philosophie ; elle est cela, ou elle n'est pas. La liberté de la pensée ne constitue pas seulement un des caractères, un des droits de la philosophie ; c'est son essence, c'est son être.

Faut-il être obligé de rétablir de tels principes deux siècles après Descartes? Ce grand homme ne serait-il point par hasard, aux yeux du clergé, un vrai philosophe et le père de la vraie philosophie? Si l'on ose répondre non, le débat sera terminé, et l'on saura à quoi s'en tenir sur la grande distinction de la philosophie et du rationalisme. Que si l'on veut bien accorder la qualité de philosophe à Descartes, je rappellerai la première règle de son *Discours de la Méthode*, qu'on paraît avoir oubliée : *Ne recevoir jamais aucune chose pour vraie que je ne la connusse évidemment être telle*. Cela est-il clair? Et quelle est la première application de cette règle? Le doute universel. Cela est-il équivoque? Ce doute est, dit-on, un jeu d'esprit, un artifice d'exposition et de style. Commode et naïve explication! Non, le doute de Descartes est bien autre chose; c'est toute une méthode, toute une révolution.

Un écrivain du clergé, un docteur de Sorbonne, nous déclare qu'il accepte de grand cœur la philosophie de Descartes (1) ; il ne fait qu'une réserve, mais elle est à noter. Il retranche le doute méthodique ; c'est avoir la main malheureuse. Que dirait-on d'un philosophe qui accepterait tout le catholicisme, sauf le péché originel? En vérité, la jeune Sorbonne est plus susceptible que l'ancienne, qui daignait accepter la dédicace des *Méditations!* Et Fénelon était moins scrupuleux que M. l'abbé Maret, quand il se servait si loyalement du doute méthodique dans son *Traité de l'existence de Dieu* (2), pour asseoir sur la base de la raison, et de la raison seule, l'édifice entier des grandes vérités morales et religieuses.

Entend-on par rationalisme tout système de philosophie contraire à la révélation? Voilà une nouvelle définition, mais qui repose, comme la précédente, sur une étrange confusion d'idées, et trahit un singulier oubli des conditions et de la nature même de la philosophie. On a l'air ici de reconnaître la philosophie comme une puissance indépendante ; on se borne à exiger d'elle qu'elle ne contredise point les vérités révélées. Qu'est-ce à dire? Exige-t-on d'un philosophe, pour qu'il soit vraiment philosophe, un engagement pris d'avance de ne rien admettre pour vrai qui ne soit conforme à telle religion? Une fois cette promesse faite, on laissera, dit-on, le philosophe parfaitement libre, mais pas avant. Qui ne voit la puérilité ou l'artifice d'une telle combinaison? qui ne voit qu'elle porte une égale atteinte à la dignité de la religion et à l'existence de la philosophie? Quoi! la religion est-elle donc si peu de chose qu'on puisse y croire dans sa pensée et dans son cœur, et rester libre? Non. Cette liberté n'est qu'un leurre, et ceux qui la donnent savent bien ce qu'elle vaut, et qu'ils ne cèdent rien. Faut-il rappeler que le christianisme contient sous le voile de ses mystères et de ses symboles toute une haute métaphysique qui embrasse dans ses cadres immenses et résout par des principes étroitement coordonnés les éternels problèmes qui font l'objet de toute grande religion et de toute grande philosophie? Quiconque enchaîne sa raison à un tel système religieux l'engage tout entière. Il n'est plus libre sur une seule question. C'est donc

(1) M. l'abbé Maret, *Essai sur le Panthéisme*, p. 1.

(2) Fénelon, *De l'Existence de Dieu*, seconde partie, ch. 1.

entièrement méconnaître la nature de la philosophie que de vouloir qu'elle s'engage d'avance, ne fût-ce que sur un seul problème. La philosophie n'a pas de parti pris, ni pour, ni contre quoi que ce puisse être, ou, si l'on veut, elle en a un, mais c'est de ne rien admettre au monde que sur la foi de l'évidence et de la raison.

Un éminent écrivain du clergé, M. l'archevêque de Paris, n'hésite pas à compter Descartes au nombre des vrais philosophes ; mais il prétend séparer sa cause de celle du rationalisme. Descartes, à l'en croire, n'admettait point une liberté absolue de penser, et acceptait expressément les vérités révélées à titre de limite à la spéculation philosophique (1). C'est là une erreur. Le doute méthodique n'excepte rien, pas même Dieu. Avant de s'y engager, Descartes, prévoyant qu'il pourra durer plus d'un jour et le mener loin, sent la nécessité de se donner des règles provisoires de conduite, et, en vrai sage, c'est à la religion qu'il les emprunte, à la religion de ses pères, à celle où, comme il dit, *Dieu lui a fait la grâce d'être instruit dès son enfance*. La religion, ici, n'est point considérée comme un système de vérités spéculatives, mais comme une règle pour la pratique. Descartes le déclare expressément : c'est une morale qu'il se donne, rien de plus, et *une morale par provision* (2). Je me sers de ses termes afin que toute équivoque soit impossible. Ce serait donc une tentative bien vaine que celle de nier ou d'obscurcir ce qu'il y a dans le cartésianisme de plus clair et de plus avéré, je veux dire le fait de la sécularisation définitive de la raison. L'éternel honneur de Descartes, c'est d'avoir accompli ce grand ouvrage que les siècles avaient préparé. Si l'on a conçu de nos jours la funeste pensée de l'ébranler ou de le détruire, qu'on renonce du moins à prendre Descartes pour complice.

Les écrivains du clergé se récrient contre cette indépendance absolue de la philosophie ; ils demandent si elle prétend tout connaître, tout pénétrer, sonder tous les mystères, percer tous les voiles, ne reconnaître enfin aucune limite. Ils se déclarent en état de démontrer rationnellement que la philosophie a des bornes étroites, qu'elle est incapable de satisfaire les besoins les plus impérieux de la nature humaine, que, si elle ose l'entreprendre, elle mène au scepticisme, au matérialisme, au panthéisme. Je ne crois pas qu'une seule de ces assertions soit vraie ; mais j'avoue que nous voilà sur un terrain où la discussion est possible et légitime. La philosophie ne peut souffrir qu'on la limite en vertu d'une autorité étrangère ; mais du moment qu'on s'appuie sur la raison pour assigner des bornes à la philosophie, la philosophie serait infidèle à son propre principe, si elle refusait le débat. La question est donc de savoir quelles sont les limites de la raison, quelle est la portée de la philosophie en matière de questions morales et religieuses, ou plutôt la question est de savoir si le clergé, sous prétexte de limiter la philosophie, n'en veut point consommer la ruine. C'est ce qui va s'éclaircir de plus en plus.

Depuis la controverse célèbre à laquelle l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence* a attaché son nom, deux opinions nouvelles se sont produites au sein du clergé, avec plus ou moins d'éclat et d'autorité, touchant les droits et la portée de la raison.

M. de Lamennais, M. Gerbet et leurs amis soutenaient que la raison sans l'autorité, la philosophie réduite à ses propres forces, la philosophie telle que Descartes

(1) *Recommandation* de M. l'archevêque de Paris, dans la *Théodicée chrétienne* de M. l'abbé Maret, p. 5.

(2) *Discours de la Méthode*, troisième partie.

l'a faite, avec la conscience pour point de départ et l'évidence rationnelle pour lumière, étaient radicalement et absolument impuissantes. Ils ne contestaient point à la raison, à la philosophie, tel ou tel de ses droits ; ils les niaient tous sans exception et sans réserve, et condamnaient tout usage de la liberté de penser au scepticisme absolu. Tel fut l'excès, telles furent les violences où s'emportèrent M. de Lamennais et ses amis. La sagesse du clergé s'alarma ; l'épiscopat fit entendre sa voix. Le jeune clergé, un instant séduit, fut contenu et surveillé. L'église, les catholiques, le public tout entier, abandonnèrent M. de Lamennais, et cette doctrine, désertée par ses plus fervents adeptes, reçut le dernier coup de son auteur même, qui l'abandonna formellement et n'en parla plus que par honneur.

Le caractère commun des deux opinions qui ont succédé dans les rangs du clergé à l'ancienne doctrine lamennaisienne, c'est de ne point nier absolument la philosophie et de faire à la raison sa part ; mais les uns la font plus grande, les autres plus petite.

Ceux-ci prétendent réduire la raison aux vérités d'expérience et de raisonnement, et lui interdire absolument le domaine des principes, c'est-à-dire, en termes plus clairs, l'ordre entier des vérités morales et religieuses. A les en croire, la raison naturelle ne dépasse pas l'horizon de ce monde visible ; pour s'élever plus haut, pour atteindre la région des vérités éternelles, pour trouver Dieu, le devoir, la vie future, il faut à l'âme humaine appesantie sous la chair les ailes divines de la foi. Si la raison refuse de se soumettre au joug salutaire des vérités révélées, incapable dès ce moment d'une autre lumière que celle des sens, elle aboutit nécessairement au matérialisme et à l'athéisme. Telle est la doctrine qui a été développée, non sans vigueur et sans éclat, par un esprit distingué, par un professeur célèbre, M. l'abbé Bautain, l'homme peut-être le plus considérable, comme écrivain et comme penseur, qu'ait produit le clergé depuis qu'il a perdu M. de Lamennais. Il est incontestable que cette doctrine a fait une très-grande fortune dans le clergé ; elle a exercé, elle exerce encore une influence qui, pour n'être pas toujours avouée, n'en est pas moins décisive. Toutefois, si l'on ne regarde qu'aux signes purement extérieurs, on peut dire qu'elle n'a point obtenu l'approbation de l'épiscopat. On sait avec quelle fermeté M. l'évêque de Strasbourg s'est prononcé contre elle. D'autres prélats l'ont également rejetée, et à leur tête, un archevêque dont la parole a une grande autorité, à qui l'étendue de ses connaissances administratives, la modération ordinaire de son langage, la fermeté et l'habileté de sa plume, donnent une considération méritée, M. l'archevêque de Paris.

Cette partie imposante du clergé, ennemie, à ce qu'il semble, de tout excès, de toute extrémité, semble sérieusement disposée à reconnaître les droits de la raison. Non seulement elle lui accorde une certaine autorité, et lui trace un domaine où elle peut se développer avec liberté, mais elle lui reconnaît le droit de s'élever jusqu'à certaines vérités supérieures de l'ordre moral et religieux. La raison naturelle porte jusqu'à Dieu, puisqu'elle en démontre l'existence ; voilà sa grandeur et voilà son droit, mais voilà aussi sa limite éternelle. La philosophie prouve Dieu, mais elle ne le connaît pas. Elle élève l'âme au-dessus du monde des sens et la conduit jusqu'au monde invisible, mais elle n'en touche que la limite. Arrivée au seuil du temple éternel, elle y laisse l'âme entre les mains de la religion qui la conduit par degrés jusqu'au sanctuaire. Toute philosophie qui veut sonder la nature de Dieu est frappée de vertige ; elle se trouble, se confond dans ses propres pensées, et finit par se précipiter dans le panthéisme. Un Dieu séparé du monde, un Dieu qui se

suffit à soi-même, un Dieu créateur et providence, tout cela n'est que scandale pour l'humaine raison. Le panthéisme, voilà le terme inévitable où une philosophie qui oublie sa faiblesse aboutit nécessairement.

Cette doctrine, que l'épiscopat a généralement adoptée, que M. l'archevêque de Paris a esquissée avec sa discrétion, sa dextérité et son talent ordinaires, dans ses *Instructions pastorales* et sa brochure sur la *Liberté de l'Enseignement*, a été développée et réduite en système par un professeur de théologie, M. l'abbé Maret, soit dans ses cours de la Sorbonne, soit dans deux ouvrages fort accrédités auprès du clergé, l'*Essai sur le Panthéisme* et la *Théodicée chrétienne*. Les révérends pères Lacordaire et de Ravignan l'enseignent à Notre-Dame, et l'on peut dire qu'elle est aujourd'hui la doctrine dominante du clergé de France.

Nous sommes loin de nier qu'il n'y ait des différences considérables entre les trois opinions que nous venons d'esquisser tour à tour sur la question si délicate et si décisive des limites de la raison. Assurément il faut féliciter le clergé français de ne pas s'être laissé séduire à cette doctrine excessive, téméraire, extravagante, qui refuse à la raison humaine, à la philosophie, le droit de s'assurer d'aucune vérité, même de l'existence personnelle. C'est un premier pas vers la vérité que de reconnaître, avec M. Bautain et son école, qu'il y a un certain nombre de vérités d'expérience et de raisonnement qui sont indépendantes de l'autorité de l'église, et qu'on peut savoir que l'aimant attire le fer et que le soleil se lèvera demain sans consulter l'Écriture sainte; c'est un second pas, c'est un progrès plus grand encore de maintenir, comme M. de Strasbourg, M. de Paris et l'immense majorité de l'épiscopat, que la raison peut s'élever par sa propre vertu jusqu'à la notion du bien et du mal et jusqu'à l'existence de Dieu, double base de la loi et de la religion naturelles. Mais qu'on ne se fasse aucune illusion sur les dispositions et les sentiments du clergé de France, qu'on ne soit pas trompé par la modération calculée du langage, qu'on pèse les paroles et les déclarations, qu'on mesure l'étendue des concessions soigneusement rapprochées des restrictions qui les limitent ou les annulent, et l'on se convaincra que les différences qui séparent ces trois opinions sont plus apparentes que réelles, qu'elles consistent dans les mots plus que dans les choses, dans quelques distinctions logiques et abstraites plus que dans les effets réels et les conséquences pratiques.

Accusé hautement d'incliner au lamennaisianisme, M. l'archevêque de Paris a protesté avec énergie, au nom de l'épiscopat tout entier (1), de son profond éloignement pour les doctrines de l'*Essai sur l'indifférence*, de son respect pour les droits de la raison, pour la saine philosophie. Examinons, en respectant à notre tour la loyauté des déclarations, les pièces du procès. Laissons les mots et les personnes, allons aux choses et aux doctrines.

M. l'archevêque de Paris s'est expliqué récemment encore sur les droits de la philosophie. Jamais la modération de son langage et l'habileté de sa dialectique, jamais l'art des tempéraments et des correctifs, n'avaient été poussés plus loin. Eh bien ! la pensée qui fait le fonds de la nouvelle *Instruction pastorale*, et qui éclate même à des yeux médiocrement exercés sous cet appareil d'impartialité et de justice, c'est que la philosophie, utile peut-être dans une sphère inférieure comme épreuve intellectuelle, est radicalement impuissante en tout ce qui touche aux intérêts moraux et religieux de l'humanité. La philosophie réduite à la logique,

(1) *Théodicée chrétienne*, p. 8.

c'est-à-dire détruite comme philosophie, la philosophie déshéritée du droit de parler aux hommes de Dieu, de la Providence et de leurs devoirs, la philosophie quittant le domaine des choses divines et des vérités éternelles pour descendre au rang d'une science particulière, voilà ce qu'on appelle faire à la philosophie sa part et la renfermer dans ses limites. M. l'archevêque de Paris le déclare en propres termes : *La philosophie*, dit-il, *si féconde sous tous les autres rapports, est frappée, quand il s'agit de dogmes fondamentaux, d'une éternelle stérilité* (1). Or, quels sont ces dogmes fondamentaux ? M. l'archevêque de Paris vient de le dire : ce sont l'existence de Dieu, la Providence et la justice divines, l'immortalité de l'âme. Voilà donc cette philosophie si respectable, si utile, si féconde ! Voilà cette bonne et saine philosophie, bien différente du rationalisme ! Le rationalisme a l'insigne audace, depuis Pythagore et Platon, de parler aux hommes de leurs droits et de leurs devoirs, de Dieu et de la vie future. La vraie philosophie est plus sage ; elle se tait sur tout cela, de crainte d'en mal parler ; par prudence, elle consent à ignorer Dieu, et elle est si modeste, qu'elle se réduit volontairement à la logique. Telle est l'idée avantageuse et grande que M. l'archevêque de Paris se fait de la philosophie, et c'est là qu'éclate, en dépit de lui-même, l'intime accord qui l'unit avec l'école de Strasbourg et celle de M. de Lamennais. La réduction de la philosophie à la logique, et la substitution de la théologie à la philosophie en toute matière morale et religieuse, c'est là proprement en effet l'entreprise de M. Bautain, héritière trop fidèle de l'*Essai sur l'indifférence*. A quoi sert, je le demande, que la philosophie puisse prouver Dieu, si elle doit rester absolument étrangère aux intérêts moraux et religieux du genre humain, comme le professe expressément M. l'archevêque de Paris ? Et s'il faut réduire la philosophie, comme on le faisait au XIIe siècle et comme le veut M. Bautain, à commenter l'Écriture sainte ou à contempler sans fin les innocentes beautés du syllogisme, je dis alors que la philosophie n'est plus, et qu'il faut recourir, comme M. de Lamennais, à la seule autorité.

Je rends hommage, dit M. l'archevêque de Paris, à la fécondité de la philosophie ; elle n'est stérile que sur les dogmes fondamentaux. Je ne conteste point, dit M. Bautain avec une égale naïveté ou une égale ironie, comme on voudra, la puissance de la philosophie ; je ne lui ôte qu'un droit, celui de poser des principes (2). N'est-ce point là le même esprit et le même langage ? Il faut entendre les écrivains du clergé apprécier la valeur de cette espèce de philosophie qu'il leur plaît d'appeler le rationalisme, et qui est tout simplement la philosophie de Platon, d'Aristote, de Descartes, de Malebranche, de Leibnitz. Elle n'est propre, suivant M. Maret, qu'à créer de vaines hypothèses et à enfanter des doutes (3). C'est une terre basse, obscure, froide et stérile (4), suivant le révérend père de Ravignan. Depuis six mille ans, elle n'a trouvé que le désespoir ou le doute sur les faits intérieurs de la conscience, sur les rapports de l'âme avec Dieu, et sur notre fin dernière (5). Le révérend père Lacordaire n'hésite point à déclarer que hors de la certitude *mystique et translumineuse* que donne la foi, il n'y a pas de philosophie possible (6). M. l'abbé

(1) *Instruction pastorale sur l'union nécessaire*, etc.
(2) *Philosophie morale*, préface, p. IV.
(3) *Théodicée chrétienne*, p. 515.
(4) *Conférences de Notre-Dame*, 5 mai 1843.
(5) M. de Ravignan, *ibid.*
(6) *Conférences de Notre-Dame*, 1844.

Bautain, considérant l'ensemble des spéculations philosophiques depuis deux siècles, n'y voit que *vieilleries renouvelées des Grecs* (1). C'est dans ce noble et beau langage, c'est avec cette étendue de coup d'œil et cette profondeur de critique que le clergé de France fait l'histoire de la pensée humaine. Croirait-on que M. l'archevêque de Paris a voulu enchérir sur ces pauvretés? Lui, le chef du clergé libéral et mesuré, le prélat éclairé et conciliateur, vient nous dire que la philosophie n'a pas produit une idée nouvelle depuis quatre mille ans (2), et, perdant enfin toute charité avec toute mesure, s'emporte jusqu'à dire que « les sauvages du Nouveau-Monde adorant le grand esprit sur les bords de leurs fleuves ou au sein de leurs immenses forêts sont plus rapprochés de la vérité que certains philosophes contemporains dont les noms et les écrits ont retenti dans toute l'Europe (3). »

Mais ce ne sont là que des assertions, des moqueries et des injures. Écoutons les raisonnements et les preuves. L'esprit qui anime le clergé et les desseins qu'il médite sur la philosophie s'y caractérisent en traits non pas plus clairs, mais plus profonds encore. Tout le corps de l'argumentation du clergé pour établir l'impuissance de la philosophie en matière morale et religieuse se réduit à trois idées fondamentales : la raison humaine, étant finie, est incapable d'atteindre l'infini ; — étant individuelle, elle ne peut constituer une morale universelle; — étant inséparable de la parole, elle doit le peu qu'elle sait naturellement de Dieu et du devoir à la tradition. — J'ose dire qu'un examen un peu sérieux de ces trois idées ne laissera aucun doute sur leur origine lamennaisienne et sceptique, et nous fera toucher au doigt les vrais sentiments du clergé sur l'autorité de la raison et les limites de la philosophie.

Pour établir premièrement l'impuissance de la raison en matière religieuse, M. l'archevêque de Paris s'appuie sur ce principe, qu'une intelligence finie ne peut connaître l'infini. Il est nécessaire de bien s'entendre sur le sens précis et la juste portée de ce principe si cher aux sensualistes, et dont les pyrrhoniens ont tant abusé. Si l'on veut dire que l'intelligence humaine ne peut comprendre Dieu, en donnant au mot *comprendre* son sens le plus strict et le plus rigoureux, comme marquant une conception complète, absolue, égale à son objet, alors le principe est incontestable, et je ne connais aucun philosophe qui ne l'ait expressément déclaré. Pour ne citer qu'un seul exemple, mais décisif, je demanderai s'il y a un penseur plus hardi, plus téméraire, plus pénétré, et pour ainsi dire plus enivré de la puissance de la raison que Spinoza. Eh bien! cet audacieux génie qui écrivait à la fin du premier livre de l'*Éthique : J'ai expliqué la nature de Dieu*, convient hautement qu'il y a dans cette nature absolument infinie une infinité d'attributs et de modes dont nous n'avons pas la moindre idée. Si donc M. l'archevêque de Paris ne veut pas dire autre chose, son principe est incontestable assurément, mais en même temps inutile. Comment ce principe prouverait-il quelque chose contre la possibilité d'une théologie rationnelle, étant formellement adopté par tous ceux qui l'ont entreprise? C'est se moquer en vérité que de prêter à la philosophie, qui se définit elle-même la raison développée, l'extravagant dessein de s'affranchir des limites de la raison. La philosophie ne s'arroge pas le droit de percer tous les

(1) *Philosophie du Christianisme*, t. I, p. 364.
(2) *Recommandation* de M. l'archevêque de Paris, p. 75, dans la *Théodicée* de M. Maret.
(3) *Instruction pastorale*, p. 17.

mystères, de sonder toutes les profondeurs de la nature divine : la révélation même ne promet pas cela et ne peut pas le promettre; mais la philosophie réclame hautement, et a su, depuis bien des siècles, faire reconnaître aux hommes le droit qu'elle emprunte à la raison de s'élever au delà du monde visible, et d'embrasser dans son horizon le principe éternel de l'existence et la nature de Dieu même, de méditer sans cesse cette nature infinie pour apprendre aux hommes à la connaître et à l'adorer toujours davantage; elle réclame le droit de donner à la justice humaine une règle invariable, au droit méconnu un vengeur, à l'artiste un idéal, à toutes les sciences une suprême unité, le droit de montrer au physicien qui l'oublie la main qui donna le branle à l'univers, à l'astronome absorbé par le calcul des mouvements célestes, l'éternel géomètre qui, par une mathématique immuable, en régla et en conserve l'admirable économie.

Voilà les droits que revendiquent la philosophie et la raison, et ce sont ces droits qu'on leur veut ravir quand on proclame la stérilité de la philosophie en matière de dogmes fondamentaux. En invoquant ce principe, qu'une intelligence finie ne peut connaître l'infini, M. l'archevêque de Paris a donc voulu dire, non-seulement que la philosophie est incapable de *comprendre* Dieu, ce qui est évident et accordé de tous, mais qu'elle est absolument incapable de connaître d'aucune façon sa nature, de se former aucune idée de ses attributs. En même temps, on accorde qu'elle peut prouver l'existence de Dieu. N'est-ce point là une inconséquence ou une dérision? Quoi! la raison prouve invinciblement qu'il est un Dieu, et elle est dans une absolue ignorance de sa nature? Et comment, je vous prie, prouve-t-elle son existence? N'est-ce point par l'idée de l'infini, de l'être parfait, toujours présente, bien que trop souvent éclipsée, au plus profond de la conscience humaine? Vous soutenez donc que, lorsque ma raison me donne l'idée de l'être parfait, elle ne me parle pas de sa nature! Qu'est-ce donc que la perfection absolue de l'être, sinon la nature même de Dieu? Soutiendrez-vous que Fénelon, Leibnitz, Malebranche, n'avaient pas le droit de traiter, comme ils l'ont fait, de la divine Providence, par les lumières de la seule raison et sans jamais faire appel à l'autorité? Le traité tout philosophique ou, si l'on veut prendre ce langage, tout rationaliste de Bossuet sur la prescience et le libre arbitre, les *Essais de théodicée* de Leibnitz, sont-ce là des scandales pour nos modernes théologiens? Mais ils ne manqueront pas de dire que tous ces grands esprits étaient éclairés des lumières surnaturelles du christianisme; je demanderai alors où était le christianisme quand Platon découvrait aux hommes le Dieu de la *République* et du *Timée*, source éternelle de la vérité et de l'être (1), invisible soleil des intelligences, beauté sans tâche et sans souillure (2), exemplaire immuable de toute justice et de toute sainteté, architecte et providence de l'univers, père des hommes (3); ce Dieu qui a fait le monde par une effusion de sa bonté parfaite, et qui, voyant s'agiter sous sa main cette image vivante de ses perfections infinies, goûte une joie sublime et rentre dans son repos accoutumé. De quelle lumière surnaturelle était donc éclairée l'intelligence d'Aristote, quand il écrivait le XII[e] livre de sa *Métaphysique*, et décrivait en traits immortels son moteur immobile du monde (4), en dehors, au-dessus de l'espace et

(1) *République*, liv. VI.
(2) *Banquet*, traduction de M. Cousin, p. 272.
(3) *Timée*, t. XII, p. 119 et 120.
(4) *Physique*, liv. VIII.

du temps, intelligence absolue, pure de tout mélange, qui, se possédant pleinement elle-même, trouve au sein de cette contemplation éternelle une éternelle félicité, une vie ineffable et parfaite (1), idéal de la nature et de l'humanité, désirable éternel, objet de l'aspiration universelle des êtres, énergie pure et infinie qui enveloppe l'univers de son attraction toute puissante, centre où tout est suspendu, et qui, appelant tout à lui, répand partout le mouvement, l'ordre et la vie (2)?

Ce ne sont là apparemment que des rêveries et des chimères pour ceux qui soutiennent que la philosophie est absolument stérile en matière de dogmes fondamentaux. Eh bien ! que ces contempteurs altiers de la philosophie aient le courage de leur opinion, qu'ils cessent de recourir à des tempéraments qui ressemblent à des subterfuges et de faire des concessions qu'on pourrait prendre pour des piéges. Qu'ils ne viennent pas nous dire que la raison peut prouver Dieu, mais qu'elle est du reste absolument incapable de rien dire aux hommes de sa nature; qu'ils poussent à sa vraie conséquence leur principe que l'infini ne peut être atteint par une intelligence finie, et qu'ils osent dire que la stérilité de la philosophie en matière de religion a pour cause l'impossibilité absolue où est la raison naturelle d'atteindre, de quelque façon que ce puisse être, l'objet même de la religion, l'être des êtres, l'infini, Dieu.

Voilà du moins une doctrine nette; c'est celle de l'école de Strasbourg. Expressément enseignée dans la *Philosophie du Christianisme*, blâmée par l'épiscopat, rétractée par l'auteur, elle reparaît en se déguisant, moins excessive en apparence et par là même plus dangereuse, dans les écrits de M. l'archevêque de Paris, dans les conférences de Notre-Dame qu'il approuve, puisqu'il les autorise et y préside, dans les cours de théologie de la Sorbonne, qui se font sous son inspiration et sa surveillance, enfin dans les livres de M. l'abbé Maret, qu'il approuve aussi, puisqu'il les recommande publiquement à son clergé. Rendons ici pleine justice à M. l'abbé Maret : il est l'écrivain le plus modéré de son parti. Comme M. l'évêque de Strasbourg et M. l'archevêque de Paris, il professe que la raison est capable de prouver Dieu ; mais il a bien soin de retirer d'une main ce qu'il accorde de l'autre. Ainsi, M. Maret veut bien accorder à la théodicée de Platon quelque valeur ; mais, au fond, c'est pure politesse, et il trouve que saint Augustin a bien mieux établi l'existence de Dieu. Or, toutes ces preuves qui satisfont si parfaitement M. l'abbé Maret sont empruntées à Platon. Il en est une, en particulier, fondée sur l'idée du beau, et qui est de la dernière sublimité. M. l'abbé Maret, qui la lit dans saint Augustin avec enthousiasme, ne s'aperçoit pas qu'elle est traduite littéralement de Platon, et que ce même père de l'église, qui relisait avec émotion le IVe livre de l'Énéide, ne se plaisait pas moins au banquet d'Agathon, et savait faire servir à la gloire de Dieu, même les discours de la belle Diotime. M. l'abbé Maret applaudit aux preuves de l'existence de Dieu données par Descartes, qui est pourtant à ses yeux le père du rationalisme, et partant du panthéisme et de l'athéisme modernes ; mais croirait-on que M. Maret consente à faire honneur de ces hautes preuves à la raison ? Nullement. C'est à la *conscience chrétienne* que Descartes les a empruntées. Il y a donc deux consciences pour M. l'abbé Maret, comme il y a deux raisons et deux certitudes pour M. l'abbé Lacordaire, la raison naturelle et la raison catholique, la certitude rationnelle qui est simplement lumineuse, et la certitude

(1) *Métaphysique*, t. XII, p. 7.
(2) *Ibid.*, t. XII, ch. IX et X.

mystique ou *transumineuse*; distinctions significatives et déplorables inconnues à Bossuet et à l'église, et qui préparent, si l'on n'y prend garde, une scission violente et définitive entre le catholicisme et la raison.

L'*Essai sur l'indifférence* et la *Philosophie du Christianisme* donnent la clef de toutes ces distinctions. Sait-on quel est, aux yeux de M. Bautain, le plus grand philosophe des temps anciens et modernes? C'est Kant. Et à quel titre le père de la philosophie critique obtient-il cette distinction signalée? C'est qu'il a détruit toutes les preuves de l'existence de Dieu, et par conséquent, suivant M. Bautain, condamné à jamais la raison humaine à l'athéisme. « Il nous a paru *piquant*, dit M. Bautain dans sa rétractation, de détruire toute raison et toute philosophie par les propres mains des philosophes (1). » Badinage impie! indigne langage! Pascal au moins avait l'âme déchirée quand il contemplait avec un tressaillement de joie douloureuse *la superbe raison invinciblement froissée par ses propres armes, et l'homme en révolte sanglante contre l'homme*, et qu'il donnait pour dernier conseil à cette raison superbe et imbécile de renoncer à elle-même et de s'*abêtir*.

Voilà où conduit nécessairement cette doctrine, que la philosophie et la raison sont absolument stériles en matière religieuse; elle n'a d'autre base que le principe essentiellement sensualiste et pyrrhonien qu'une intelligence finie ne peut rien connaître d'infini, et ce principe, dont assurément le clergé n'aperçoit pas toutes les conséquences, n'est rien moins que la ruine de toute philosophie et de toute religion. Qu'il est triste d'entendre des hommes graves et religieux, des interprètes consacrés de la doctrine de l'église, chercher des armes contre la philosophie dans l'arsenal du scepticisme, et prendre pour auxiliaires David Hume et l'auteur du *Leviathan!* Le sens du christianisme est-il donc perdu? Cet élan prodigieux qui emportait autrefois les esprits et les âmes vers l'infini et qui a conquis le monde à la religion du Christ, ce sentiment profond de la perfection qui palpitait au cœur des Athanase et des Augustin, cette immense curiosité des choses divines qui inspirait le *Monologium* de saint Anselme, et la *Somme* de saint Thomas, tout cela n'est-il plus qu'un glorieux souvenir? Hommes imprudents et aveugles, qui voulez que la philosophie périsse et ne voyez pas que pour la détruire vous tarissez dans les âmes l'instinct sublime de l'infini, source immortelle de toute philosophie comme de toute croyance religieuse. Et d'où vient donc la grandeur du christianisme? où est le secret de sa durée, de sa puissance, de sa robuste vitalité, si ce n'est cette communication perpétuelle qu'il établit entre le fini et l'infini, entre la terre et le ciel, entre l'homme et Dieu? Quoi! le fini ne peut connaître l'infini sans un miracle! Argument d'école qui ne prouve rien ou qui prouve trop. Logique vaine, contre laquelle s'élève le cri de la conscience et du cœur! Ne voyez-vous pas que vous condamnez à l'athéisme toute intelligence qui n'a pu entendre vos dogmes ou qui se refuse à fléchir? Mais ce n'est pas tout. Vous rendez la révélation elle-même impossible, car si le fini ne peut absolument pas connaître, ni par conséquent aimer, adorer l'infini, voilà l'homme éternellement séparé de Dieu, voilà toute philosophie et toute religion coupées à leur racine. Et ce sont des chrétiens, des prêtres, des évêques, qui tiennent ce langage ou qui l'autorisent!

Toutes les religions ont connu Dieu; mais les religions orientales, dans leur mystique fatalisme, écrasaient l'homme en quelque sorte sous le poids de l'infini. Les religions de la Grèce et de Rome, plus humaines, plus sociales, tombaient

(1) *Philosophie morale*, préface, p. IV

dans l'excès opposé, et, pour rapprocher Dieu de l'homme, elles humanisaient Dieu. C'est l'honneur de la religion du Christ d'avoir annoncé aux hommes un Dieu assez grand pour se suffire à soi-même, hors de l'espace et du temps, dans les splendeurs et les joies éternelles de l'indivisible Trinité, et qui a assez aimé les hommes, après leur avoir donné l'être, pour descendre au milieu d'eux, pour se revêtir de leur nature, et, en s'humiliant jusqu'à leur bassesse, les élever jusqu'à sa grandeur. Tel est l'esprit du christianisme : ce Dieu fait homme, ce Verbe fait chair, cette personne unique où s'unissent sans se confondre la nature divine et la nature humaine, cette victime sainte qui descend des hauteurs de l'infini pour devenir l'aliment de nos âmes et le pain même de notre bouche, ne sont-ce point là de touchants et magnifiques symboles de l'union intime et permanente qui s'accomplit entre l'homme et Dieu au fond de la conscience et dans ses plus secrets sanctuaires? Cette union est un mystère, dit-on. Oui certes, c'est un profond, un insondable mystère, mais un mystère naturel. Ce mystère, c'est la vie, c'est nous-mêmes. Qu'est-ce à dire d'ailleurs? un mystère peut-il être contraire à la nature des choses? Nul théologien ne le dira, et cela nous suffit. S'il n'est pas contraire à la nature des choses que le fini s'unisse à l'infini par l'intelligenee et par l'amour, que signifie alors le principe qu'on invoque? Que vient-on nous dire que la raison s'égare nécessairement quand elle médite l'infini, que la révélation seule peut nous le faire connaître? Dieu seul, dit-on, peut se faire connaître à l'homme. Oui sans doute, mais quelle est donc cette lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde? n'est-ce point Dieu même? J'en appelle à saint Augustin et à Fénelon.

La doctrine du clergé sur l'impuissance de la philosophie en matière de morale est plus caractéristique et plus nette encore, s'il est possible, qu'en ce qui touche les questions religieuses. M. l'archevêque de Paris pratique encore ici sa méthode favorite, qui est de faire des concessions pour les retirer un peu après. Il déclare que la raison distingue le bien du mal, qu'il y a une morale naturelle. Mais à ce compte, la philosophie, qui n'est que la raison développée, pourrait donc faire de la morale une science, et parler aux hommes de leurs droits et de leurs devoirs avec autorité et avec fruit. Telle n'est point l'opinion de M. l'archevêque de Paris. Et quel est son grand argument pour établir l'impuissance de la philosophie en matière morale? Le voici : « Si la raison, dit-il, est investie d'une parfaite indépendance, si elle est le seul juge compétent, supposition commune à tous les philosophes, il est évident que chaque individu pourra faire sa morale, ou plutôt il n'y aura plus de morale. La morale est essentiellement une loi, et toute loi, ainsi que le dit l'école et le bon sens, est une règle commune à tous et non une règle particulière, une règle permanente et non variable à l'infini, une règle émanée d'un pouvoir supérieur, et non du sujet qui doit s'y soumettre (1). »

Ce langage est clair. La raison humaine est essentiellement individuelle, variable, subjective, et de là son impuissance radicale à sortir de l'étroite enceinte du moi, à poser aucune loi, à rien concevoir d'éternel et de nécessaire. C'est là encore la doctrine de M. Bautain, qui soutient que, sans la révélation, l'homme ne peut trouver d'autre loi que soi-même (2). Si l'on en croit l'auteur de la *Philosophie du Christianisme*, le rationaliste dit avec fierté : Ma raison, c'est moi (3). Quel est

(1) *Observations sur la liberté d'enseignement*, p. 57.
(2) *Philosophie du Christianisme*, t. II, p. 85.
(3) *Ibid.*, t. I, p. 170.

donc ce personnage de fantaisie qu'on se plaît à mettre ici en scène sous le nom de rationaliste? Est-ce Platon, est-ce Leibnitz? Sait-on bien qui a soutenu sans cesse ce principe immoral de l'individualité de la raison invoqué par M. l'archevêque de Paris? Certes ce ne sont point ces nobles génies qu'on veut flétrir du nom de rationalistes. C'est Pyrrhon, c'est Carnéade; ce sont les sophistes, dont Socrate a combattu au prix de sa vie la pernicieuse influence, les Calliclès et les Thrasimaque; c'est Montaigne, c'est Hobbes, c'est Bayle; c'est de nos jours M. de Lamennais. Ce langage des matérialistes, des sophistes et des pyrrhoniens est-il bien digne de la sagesse de l'épiscopat? Elles sont d'un de ses membres les plus éminents, ces fortes paroles : « A défaut de génie et d'instruction suffisante, on aura recours à l'exagération et à l'enflure; au lieu de montrer l'insuffisance de la raison, on la présentera comme impuissante à jamais arriver à la certitude; au lieu d'affirmer la nécessité de la foi pour connaître, pour observer la vérité religieuse, on rendra son domaine absolu, universel, on révoltera au lieu de persuader; *au lieu de faire des croyants, on préparera des sceptiques.* » Qui parlait au clergé, il y a deux ans, ce ferme et digne langage? C'est M. l'archevêque de Paris lui-même, qui vient nous dire aujourd'hui que la morale, sans la révélation, est à la merci de nos caprices, et cela, au nom de la variabilité et de l'individualité de la raison, c'est-à-dire au nom du scepticisme absolu. Il est vrai que M. l'archevêque de Paris répète plusieurs fois qu'il y a une morale et une religion naturelles; mais, c'est ici le dernier trait qui achèvera de caractériser la doctrine du clergé. Croit-on par hasard qûe nos théologiens accordent à l'âme humaine le pouvoir de s'élever, par la vertu des principes qu'elle porte au fond d'elle-même, jusqu'à l'idée de l'ordre et jusqu'à Dieu? Tant s'en faut. Tout cela nous est donné par la parole, par l'enseignement, c'est-à-dire par une tradition qui remonte au premier homme. Il suffit de constater ici, pour la dernière fois, sur un point capital, l'accord parfait de M. l'archevêque de Paris avec trois personnages également ennemis de toute philosophie, l'ancien abbé de Lamennais, M. de Bonald et M. Bautain. Suivant cette doctrine, ce sont les mots qui créent les idées; ôtez le mot Dieu, le genre humain devient athée. C'est par la tradition orale que Platon s'éleva, au sein du paganisme, à l'idée d'un Dieu unique et spirituel, source de l'être et père des hommes. Mais nous n'avons point à discuter ces théories; nous voulons seulement les constater, pour mettre en lumière, par une décisive et dernière preuve, l'étroite union qui existe entre les principes du clergé et ceux d'un homme qu'il désavoue vainement, et dont il subit sans le vouloir et sans le savoir, la vivace et funeste influence.

Je crois donc avoir le droit de conclure que le triple principe sur lequel repose toute la polémique du clergé contre la philosophie, savoir : l'impuissance où est une intelligence finie de concevoir l'infini, la variabilité et l'individualité de la raison, enfin l'incapacité absolue de l'esprit humain sans une révélation faite au premier homme et transmise par la parole, ce triple principe vient directement de M. de Lamennais, qui l'avait emprunté lui-même à Pascal, c'est-à-dire à Montaigne et au scepticisme. Elle est donc peu sérieuse cette distinction du rationalisme et de la philosophie. Il n'est donc que sur les lèvres ce respect qu'on professe pour Descartes, pour Malebranche, pour tous ces glorieux interprètes de la pensée libre, et ce désir qu'on étale de renfermer la philosophie dans ses justes limites couvre le dessein prémédité de la discréditer et de la détruire. Comment respecterait on la philosophie? On ne la connaît pas. On parle de son histoire de

manière à faire pitié aux moins instruits. On cite Platon sans le comprendre; on traite Aristote comme on ferait un médiocre écolier (1). On parle de Spinoza, et ce vigoureux génie, dévoyé sans doute, mais qui marche d'un pas si ferme et d'un cœur si sincère vers les abîmes, on le caractérise par ces deux traits : sophiste et mauvais logicien (2). Il est clair, en un mot. que les sentiments de modération qu'on affiche cachent des rancunes implacables; qu'en parlant de paix, c'est la guerre qu'on médite au fond de l'âme, qu'on n'en veut pas à cet être de fantaisie, à ce fantôme qu'on appelle rationalisme, mais à la raison même et à la liberté.

Que le clergé du moins soit sincère; qu'il n'ait point d'illusion et n'en laisse aucune aux autres sur ses desseins et ses espérances. S'il persiste dans cette guerre impie qu'il a déclarée à la raison, qu'il ait le courage d'effacer de son drapeau ce mot équivoque : le rationalisme mène au panthéisme, pour y inscrire celui-ci, dont la responsabilité est pesante, mais dont le sens est clair : la raison, la philosophie, mènent nécessairement au panthéisme; ou, comme l'a dit en termes plus significatifs encore un écrivain considérable du clergé dont il faut honorer la franchise, *point de milieu entre le catholicisme et le panthéisme* (3). Il nous reste à considérer, sous ce dernier point de vue, les sentiments et les doctrines du clergé.

II.

La philosophie, si l'on en croit les écrivains du clergé, aboutit nécessairement au panthéisme. Ce qui nous frappe avant tout dans cette doctrine, c'est moins sa nouveauté, qui la doit toutefois rendre fort suspecte aux théologiens, c'est moins sa fausseté même, qui va, nous l'espérons, devenir évidente pour tout le monde, que l'étonnante imprudence, l'inconcevable témérité qui s'y font sentir, et l'immense péril qu'elle crée pour le catholicisme et pour toute religion.

Les esprits téméraires qui ont imaginé cette doctrine, les écrivains qui la répandent, l'épiscopat qui l'autorise, le clergé qui l'accepte, en ont-ils bien mesuré toute la portée ? Si l'on se bornait à dire avec M. l'abbé Bautain, cette fois bien inspiré, que le panthéisme est capable d'exercer un puissant attrait sur un grand et noble esprit, « parce qu'il enseigne de profondes vérités, mêlées à des erreurs d'autant plus séduisantes qu'elles sont sublimes (4), » il n'y aurait rien dans ce langage qui ne fût très-digne d'un théologien philosophe; mais ce n'est là, dans la *Philosophie du Christianisme,* qu'une phrase isolée : les écrivains du clergé et M. Bautain lui-même sont si loin d'entendre le panthéisme de cette façon équitable et relevée, qu'ils le confondent presque toujours avec le matérialisme et l'athéisme, basses et dégradantes doctrines où l'on chercherait vainement la plus faible trace de grandeur. Et l'on ne se borne point à dire que la raison peut conduire au panthéisme, ni même qu'elle y incline; on soutient qu'elle y aboutit fatalement, comme une cause produit son effet nécessaire, comme un principe conduit à sa conséquence inévitable.

(1) M. Bautain, *Philosophie du Christianisme,* tome I, p. 361.

(2) M. l'archevêque de Paris, *Recommandation,* etc., dans la *Théodicée chrétienne* de l'abbé Maret.

(3) M. l'abbé Maret, *Essai sur le Panthéisme*, p. 94.

(4) *Philosophie du Christianisme*, t. II, p. 168.

Quelle est donc cette vertu mystérieuse et toute-puissante que possède le panthéisme d'attirer vers soi toute pensée libre, toute âme philosophique? Il n'y a point ici de hasard, ni apparemment de miracle. Cet irrésistible attrait du panthéisme ne lui saurait donc venir que de son parfait accord avec les tendances secrètes et l'essence même de la raison. Mais alors la raison dans son fonds le plus intime, dans ses lois les plus universelles, est donc panthéiste. Le panthéisme est donc un système de philosophie essentiellement et parfaitement raisonnable, que dis-je? c'est le seul raisonnable. Quiconque suit la raison d'un esprit libre et ferme ne peut manquer d'être panthéiste, et tout philosophe qui rejette le panthéisme est un hypocrite ou un esprit faible. Or, si la raison, dans ses conceptions nécessaires et ses immuables lois, réfléchit la vérité même, il s'ensuit que le panthéisme, étant conforme à la raison, est aussi conforme à la vérité, et qu'étant le seul système raisonnable, il est aussi le seul véritable. En un mot, le panthéisme est le vrai.

Voilà où conduit la polémique du clergé, pressée par une logique un peu rigoureuse. Voilà l'abîme où elle veut précipiter la raison. Certes la témérité de Pascal était grande, quand il laissait échapper cette mémorable parole : « le pyrrhonisme est le vrai. » Mais quoi! le clergé se récrie contre un tel excès. Il s'indigne même qu'on l'impute à Pascal, et, par des correctifs imaginaires et de vains raffinements, il essaie d'atténuer, d'affaiblir ce mot énergique et désolant, ce cri d'une âme que le doute avait profondément troublée. Aveuglement étrange, singulière inconséquence! Le clergé s'inscrit en faux contre le scepticisme de Pascal, et lui-même, que fait-il? il l'imite, et je dis plus, il le surpasse. Pascal disait : Point de milieu entre le catholicisme et le scepticisme, et il ne voyait pas que cette terrible alternative était plus propre à faire des sceptiques qu'à affermir de vrais chrétiens. Les écrivains du clergé disent aujourd'hui : Point de milieu entre le catholicisme et le panthéisme, et ils ne s'aperçoivent pas que cette alternative est tout aussi fausse et mille fois plus dangereuse que celle de Pascal. Le scepticisme, en tout temps, est une doctrine désolante, sans attrait pour le cœur, sans prestige pour l'imagination, contraire à tous les instincts, à tous les besoins de notre nature ; et on peut dire qu'au siècle de Descartes et de Bossuet, ce pyrrhonisme absolu où se consuma l'âme ardente de Pascal avait peu de prise sur les âmes, et partant peu de périls. Mais en est-il de même aujourd'hui du panthéisme? et croit-on faire paraître une haute prudence quand on vient dire à un siècle malade et profondément agité par les doctrines de Spinosa et de Hegel qu'il n'y a point de milieu entre le catholicisme et ces doctrines, ce qui revient à dire au fond, je le répète, que le panthéisme est avoué par la raison, bien loin de lui être contraire ; que c'est même le seul système vraiment raisonnable, et que, pour renoncer au panthéisme, il faut en même temps renoncer à tout libre exercice de son intelligence.

Je le demande à tout homme sage, à tout esprit impartial et mesuré, est-ce là une ligne de conduite vraiment droite, vraiment prévoyante? Que diraient de nos théologiens et de nos évêques ces grands esprits du XVII[e] siècle, si fermes dans la foi, si dociles pour l'autorité de l'église, mais si libres en même temps, si calmes, si attachés aux droits de la raison? Fénelon a écrit une réfutation de Spinoza ; s'est-il servi pour cela des saintes Écritures? Nullement ; il a combattu Spinoza en philosophe, par les seules armes de la logique et de la raison. Il est vrai qu'en réfutant Spinoza, il lui dit peu d'injures, il ne l'appelle point sophiste et pauvre logicien ; mais, pour être réduite à de bonnes raisons, sa réfutation en est-elle moins

solide? Bossuet, lui aussi, a engagé le père Lami à écrire contre Spinoza. S'agissait-il d'une discussion théologique? Pas le moins du monde. Il s'agissait de se placer sur le terrain même de Descartes, et par les propres principes du maître, que Spinoza, suivant Bossuet, avait mal entendus, de ramener au vrai de téméraires et infidèles disciples. Comme Bossuet et Fénelon, Clarke et Leibnitz attaquèrent avec force le spinozisme, sans emprunter jamais d'autre appui que celui d'une métaphysique profonde. Voilà les exemples que le XVIIe siècle a légués au clergé, voilà les traditions qu'il devrait recueillir et continuer au lieu de s'engager dans des voies nouvelles, inconnues à la sagesse de ses plus glorieux devanciers, pleines d'écueils et de dangers. Mais non. Si nous en croyons la haute prudence de M. l'abbé Bautain, la profondeur de M. l'abbé Maret, il faut dire que Bossuet, Fénelon et Leibnitz ont manqué de prévoyance et de pénétration. Ces grands esprits ont pensé que le panthéisme était aussi contraire à la raison qu'à la foi, qu'on ne pouvait être à la fois raisonnable et panthéiste. Erreur, faiblesse d'esprit! C'est le contraire qui est la vérité. Le panthéisme est sans doute opposé à la foi, mais il est parfaitement conforme à la raison. Quiconque cherche avec sa raison à s'expliquer la nature de Dieu et ses rapports avec le monde, quiconque en un mot cherche à s'éclairer, d'un esprit libre et d'une âme sincère, sur les grands problèmes qui intéressent l'humanité, loin d'aboutir à la philosophie généreuse des Descartes, des Fénelon et des Leibnitz, tombe nécessairement, par la force même des choses, dans le panthéisme. Et comme le panthéisme est au fond identique à l'athéisme, il s'ensuit finalement que l'athéisme est le dernier mot de la philosophie et de la raison.

Que les hommes sages du clergé y prennent garde; la direction actuelle de sa polémique est un danger immense pour la religion. Les apologistes du catholicisme, depuis trente années, sont entièrement dévoyés. Au lieu de suivre la grande route du XVIIe siècle et de soutenir avec force l'accord de la révélation avec la raison, ils prennent la route opposée, celle d'un pessimisme funeste, également contraire à la dignité et aux intérêts du christianisme. Que la raison s'égare, que la philosophie chancelle et fasse un faux pas, qu'un système erroné séduise un instant les intelligences, au lieu de conseiller et de redresser la raison, le clergé la pousse dans sa fausse voie, non pour la ramener ensuite et pour la sauver, mais pour la perdre à jamais. Qu'arrive-t-il de là? C'est qu'au lieu de combattre l'erreur, on la fortifie. Oui, Pascal en son temps, et M. de Lamennais dans le sien, ont servi à leur insu la cause du scepticisme, et j'ose dire qu'à l'heure qu'il est, les livres de M. Bautain, ceux de M. Maret, et les recommandations de M. l'archevêque de Paris, loin de nuire au panthéisme, ce qui est sans aucun doute leur intention, ne servent qu'à le fortifier et à le répandre. Ajoutez que les erreurs se succèdent sans cesse, d'autant plus éphémères qu'elles sont plus éloignées du vrai. Hier c'était le scepticisme, aujourd'hui c'est le panthéisme; demain, peut-être, ce sera un autre système. Quel spectacle que celui d'une polémique qui, au lieu de reposer sur des principes constants, comme il sied si bien aux organes d'une religion immuable, change ses principes au gré du temps et des circonstances, et, après avoir un certain jour condamné pour jamais la raison et la philosophie à une erreur particulière, vient leur imposer le lendemain avec la même assurance l'erreur justement opposée. Dans ces variations déplorables, dans cette stratégie qui paraît si habile et qui est si vaine, périssent avec toute puissance toute noblesse et toute dignité.

On s'attend bien que nous n'allons point discuter, l'histoire de la philosophie à

la main, la vérité de cette thèse, toute de circonstance, que la philosophie aboutit nécessairement au panthéisme. Si cette découverte des modernes apologistes du catholicisme avait le moindre fondement, quelle serait la conséquence? C'est évidemment que tous les grands systèmes de philosophie ne sont que des formes diverses du panthéisme, par conséquent que Pythagore et Socrate, Platon et Aristote, Bacon et Descartes, Locke et Leibnitz sont des panthéistes. Admirons la critique profonde des adversaires du panthéisme et leur incomparable habileté. Voilà les coups qu'ils portent à l'erreur, voilà les services qu'ils rendent à la religion. Ils ont peur apparemment que le prestige du génie de Spinoza et de Hegel ne suffise point à séduire les âmes; ils mettent le panthéisme sous le patronage des noms les plus vénérés et les plus glorieux. Il n'y a pas un sage, il n'y a pas un homme de génie qu'ils n'appellent à son secours, et ils lui font un invincible rempart de tout ce que la philosophie a produit de plus grand, de tout ce que le genre humain respecte le plus.

Et admirez aussi la logique des écrivains du clergé. Que nous disions après Hegel que Malebranche c'est Spinoza chrétien; que nous répétions ce mot de Leibnitz: que Spinoza a cultivé certaines semences de la philosophie de Descartes, on se récrie, on s'emporte, on nous accuse de faire trop d'honneur à Spinoza en le regardant comme un fils légitime, quoique égaré, de la grande famille cartésienne; et voici que ces adversaires ardents du spinozisme lui donnent, non plus seulement Malebranche pour complice, mais Leibnitz, mais Bacon, mais Descartes lui-même.

Il paraîtra impossible à plusieurs que des théologiens, des prêtres, des docteurs de Sorbonne, se soient jetés dans cet excès. Qu'on lise les ouvrages de M. Bautain et de ses disciples; qu'on ouvre par exemple un livre composé sous les yeux du théologien de Strasbourg par un de ses disciples fidèles, M. l'abbé Isidore Goschler, on y verra les fruits de cette méthode pessimiste et désespérée, aujourd'hui dominante dans le clergé, et qui consiste à retrouver partout l'erreur présente et à y condamner pour toujours l'esprit humain. M. l'abbé Goschler a imaginé un procédé infaillible pour répandre le panthéisme à pleines mains dans l'histoire de la philosophie, en dépit de toute critique et de toute vérité. C'est de distinguer autant d'espèces de panthéisme qu'il y a de systèmes philosophiques : à l'aide de cet étrange procédé, nous voyons arriver tout à tour le panthéisme *physique*, le panthéisme *imaginatif*, le panthéisme *rationnel*, le panthéisme *intellectuel*, et d'autres panthéismes encore. Spinoza est à côté d'Aristote, et Platon tient sa place à côté d'Akiba et des kabbalistes. Voilà l'histoire de la philosophie à l'usage de l'école de Strasbourg, mère déplorable de cette grande distinction du rationalisme et de la philosophie, et de cette merveilleuse loi que toute philosophie rationnelle est panthéiste. L'*Essai sur le panthéisme*, de M. l'abbé Maret, qui passe pour un livre savant et profond dans tout le clergé, et la *Théodicée chrétienne*, ouvrage supérieur encore, à ce que M. l'archevêque de Paris assure, ne sont guère que la thèse de M. Goschler développée. Et il y a en France, sur les sièges les plus élevés de l'épiscopat, des hommes qui encouragent ces dérèglements et chargent leur esprit et leur caractère de la responsabilité de ces folies!

Nous ne les discuterons pas : nous ne prendrons pas au sérieux une histoire de la philosophie, toute d'imagination et de fantaisie, que le clergé changera peut-être demain. Nous chercherons seulement s'il y a dans l'état actuel de la philosophie une explication suffisante de cette espèce de terreur panique qui a gagné le clergé et qui fait voir à ses yeux troublés, dans tout philosophe, un panthéiste et un

ennemi. Nous nous demanderons si la philosophie française, si la philosophie européenne sont en effet panthéistes ; mais, avant d'entrer dans l'examen de cette question, nous croyons utile de placer ici quelques observations qui serviront à faire comprendre pourquoi elle a été traitée le plus souvent d'une manière si confuse et si embrouillée, et résolue en des sens si divers et si équivoques.

Un premier fait dont il est difficile de n'être pas frappé, c'est l'extrême défiance du clergé en matière de doctrines philosophiques. Tout l'inquiète, tout lui fait peur, tout lui est un sujet d'ombrage. Sans cesse il perd de vue, sans cesse il viole cette règle de haute tolérance et de sagesse profonde qu'exprima si fortement un père de l'église : *In certis unitas, in dubiis libertas, in omnibus charitas*. Tantôt les opinions les plus innocentes sur les matières les plus libres lui paraissent grosses d'hérésie, infectées de panthéisme et d'athéisme ; tantôt des doctrines éminemment chrétiennes, où la plus stricte orthodoxie n'a rien à désavouer, deviennent, à ses yeux, téméraires, impies, sacriléges, par cela seul qu'elles se rencontrent sous la plume d'un philosophe. Je donnerai un exemple décisif de chacun de ces deux genres d'illusion.

S'il y a au monde une doctrine généreuse et pure de toute impiété, c'est celle du progrès. Cette doctrine est chère à notre siècle, et à juste titre, car elle honore l'homme et glorifie Dieu. Elle est la clef de l'histoire, et, en donnant au genre humain le secret de ses misères et de ses agitations à travers les âges écoulés, elle lui découvre vers l'avenir des perspectives infinies. En quoi la religion peut-elle s'alarmer de ces nobles espérances ? Et quelle inspiration fatale pousse les écrivains du clergé à heurter de front les instincts les plus vivaces de notre temps et à prodiguer aux intelligences d'élite qui savent les comprendre et s'efforcent de les régler, les accusations les plus flétrissantes ?

J'accorde sans peine que la théorie du progrès n'est point de mise en pure et stricte théologie. Une religion n'existe en effet qu'à condition d'avoir un symbole de foi immuable. Quel catholique pourrait concevoir la folle pensée d'ajouter, de retrancher, de changer un seul article au symbole des apôtres ? Toucher au symbole, c'est toucher à Dieu ; modifier le symbole, c'est corriger Dieu. Le théologien par excellence, l'Ange de l'École, ce vaste et pénétrant génie, cet Aristote du XIVe siècle, capable de tout comprendre et de tout oser, mit sa gloire a n'être que l'exact et fidèle interprète de la doctrine chrétienne, *expositor et definitor*. Mais si la doctrine du progrès est, en un sens, inadmissible en théologie, est-ce une raison de la proscrire dans l'ordre des vérités philosophiques et sociales ? De ce qu'on croit que Dieu a révélé aux hommes un certain nombre de vérités essentielles, est-ce à dire qu'il ait condamné le genre humain à une absolue immobilité, et que, pour éclairer notre raison, il ait dû la pétrifier ?

Après s'être ainsi très-gratuitement inscrit en faux contre la doctrine du progrès, on va plus loin. On ose accuser de panthéisme, c'est-à-dire d'athéisme, quiconque ose prétendre que la vérité et la justice ne se manifestent et ne s'établissent parmi les hommes qu'à l'aide du temps. Croirait-on qu'il n'en faut pas davantage à de graves écrivains (1) pour ranger parmi les panthéistes les esprits les plus sobres, les plus mesurés, les plus discrets en toute matière théologique, M. Jouffroy, par exemple ? Oui, M. Jouffroy est panthéiste pour avoir écrit des phrases comme celles-ci : « Ce n'est point de la vérité à l'erreur, et de l'erreur à la vérité,

(1) M. l'abbé Maret, *Essai sur le Panthéisme*, p. 27 et suiv., 47 et suiv.

que voyage l'esprit humain, mais d'une vérité à une autre, ou, pour mieux dire, d'une face de la vérité à une autre face. » Cette pensee fût-elle fausse, je demande ce qu'elle a à démêler avec le panthéisme. Quelle est cette mystérieuse affinité qui unit le panthéisme et la théorie du progrès? Si c'est être impie et panthéiste que d'admettre que la vérité, immobile en elle-même, n'apparaît dans l'homme que sous la condition du progrès et du temps, il y a un panthéiste et un athée que je dénonce à la vigilance de M. l'abbé Maret; c'est celui qui a écrit cette parole : *Veritas filia temporis, non auctoritatis* (1).

Les écrivains du clergé ne se bornent point à commettre témérairement la révélation sur des questions où il serait infiniment plus sage de laisser toute liberté. Leur zèle aveugle s'emporte jusqu'à condamner, dans les livres des philosophes, des doctrines que l'église approuve expressément par l'organe de ses plus saints docteurs. Pourrait-on croire, si on ne lisait de ses propres yeux les mandements et les instructions pastorales de nos évêques, qu'on ait sérieusement reproché à M. Cousin de soutenir que la raison qui éclaire nos intelligences, variable et faillible en chacun de nous, parce que nos imperfections et nos misères en souillent trop souvent la pureté, échappe en elle-même et dans son fonds aux limites de la personnalité humaine, qu'elle est divine dans son essence, qu'elle est Dieu même? Faut-il plaider devant des chrétiens la cause d'une telle doctrine? Faut-il citer encore une fois les paroles de saint Jean : *Le Verbe est la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde*, et ce commentaire décisif : *Nous avons tous reçu de sa plénitude?* Faut-il rappeler saint Augustin se complaisant, dans *la Cité de Dieu*, à mettre en lumière l'accord parfait de la philosophie et de la foi, et empruntant avec joie au saint vieillard Simplicien ce mot d'un platonicien qui s'écriait en lisant l'Évangile de saint Jean, qu'il fallait l'écrire en lettres d'or au seuil de toutes les églises? A son tour, saint Augustin rend hommage à Platon « pour avoir enseigné que cette lumière d'esprit qui nous rend capables de comprendre toutes choses, c'est Dieu même qui les a créées (2). » Les pères platoniciens sont-ils suspects? je citerai saint Thomas (3), que ses sympathies pour Aristote et son réalisme assez équivoque n'ont pas empêché de se mettre d'accord sur ce point avec toute la tradition chrétienne. Bossuet enfin paraîtra-t-il à nos modernes apologistes un théologien assez attentif, assez scrupuleux, assez correct en orthodoxie? Qu'on ouvre le traité de *la Connaissance de Dieu et de soi-même*. Bossuet y répète à dix reprises différentes que nos idées universelles et nécessaires viennent de Dieu, sont Dieu même (4).

Ces ombrages du clergé, cette défiance aveugle, cette espèce de peur superstitieuse que la philosophie lui inspire, et qui ont leur source, il faut bien le dire, dans l'extrême abaissement où sont tombées les études théologiques, telle est, selon nous, la première cause qui a empêché les apologistes contemporains de voir bien clair dans la question du panthéisme. Une seconde cause de confusion et d'er-

(1) Saint Augustin.

(2) *Cité de Dieu*, livre XII.

(3) « Nous voyons tout en Dieu, dit saint Thomas, en tant que nous connaissons et discernons toutes choses par la participation de sa lumière. » (*Somme*, part. I, quest. 12, art. XI.)

(4) Particulièrement chapitre IV, article 5, pages 164, 166, 167, de l'édition de M. Jules Simon.

reur, c'est l'inconcevable incohérence des idées que s'est formées le clergé sur la nature, le caractère et l'origine des systèmes panthéistes. On écrit de gros livres contre le panthéisme moderne. Cherchez-y une définition précise, une idée nette du panthéisme. Pour une définition que vous demandez, vous en trouverez trois ou quatre, toutes fort différentes, quelques-unes absolument contradictoires. Que résulte-t-il de là? C'est que tel philosophe ne peut plus convenir qu'il accepte un principe pur au fond de tout panthéisme, sans avoir l'air de s'accuser lui-même; tel autre philosophe, panthéiste en effet, peut soutenir avec vraisemblance et en certains cas même doit soutenir qu'il ne l'est pas. Par suite, des ambiguïtés perpétuelles, des accusations calomnieuses, des rétractations équivoques, des professions de foi à double entente, l'absence de toute loyauté dans l'attaque, de toute franchise et de toute liberté dans la défense, une obscurité, une incertitude, une confusion impénétrables.

La définition du panthéisme la plus généralement admise, et cependant la plus fausse de toutes, est celle-ci : le panthéisme consiste à absorber Dieu dans l'univers, l'infini dans le fini; en un mot, c'est la théorie de l'univers-Dieu (1). Concevoir l'ensemble des êtres comme un tout composé de parties, voir dans chaque partie de ce tout une partie de Dieu, et Dieu dans le tout lui-même, voilà bien, en effet, un système de philosophie qui, à défaut d'autres avantages, possède incontestablement celui d'être clair. Ce système n'est pas nouveau; avant Cabanis et Volney, Gassendi et Hobbes l'avaient professé, et avant eux Épicure et Démocrite. Il porte un nom bien connu, c'est le matérialisme. Certes, s'il plaît aux écrivains du clergé d'appeler ce système le panthéisme, ils ont bien raison de soutenir que le panthéisme équivaut à l'athéisme; car il est clair que n'admettre d'autre réalité que celle de ce monde visible, ce n'est pas unir Dieu avec le monde, ce n'est pas répandre Dieu dans le monde : c'est nier Dieu. On dit bien qu'il y a un Dieu, savoir, le tout; mais, en conservant le nom, on ôte la chose. Voilà une doctrine assurément bien basse, bien grossière, bien dégradante; mais de grâce à qui persuadera-t-on que cette doctrine soit celle qui exerce aujourd'hui sous le nom de panthéisme une sorte de fascination sur les imaginations et les âmes? Qui consentira à reconnaître sous ces traits ce système des Plotin, des Bruno, des Spinoza, qu'on appelle avec emphase la grande hérésie du XIXe siècle? Je demanderai aussi par quelle incohérence d'idées déplorable, M. l'abbé Maret, par exemple, est conduit à définir le panthéisme l'absorption de l'infini dans le fini, pour l'identifier un instant après (2) tout aussi faussement avec une doctrine diamétralement opposée, celle qui absorbe le fini dans l'infini, l'univers en Dieu, et aboutit à cette extravagante conclusion que Dieu seul existe et que le monde n'est pas? Étrange polémique en vérité qui combat sous le même nom les deux systèmes les plus contraires qui se puissent concevoir!

On nous dispensera sans doute de démontrer que la doctrine de l'école d'Élée n'est pas celle de Fichte, de Schelling et de Hegel, celle de M. Cousin, de M. de Lamennais, de Jouffroy. Chose singulière, on accuse tous ces philosophes de spinozisme, identifiant ainsi, et cette fois avec raison, le spinozisme et le panthéisme.

(1) M. l'abbé Maret, *Essai sur le Panthéisme*, p. 101. — *Ibid.*, p. 208. — M. l'abbé Goschler, *Du Panthéisme*, p. 15. — M. l'abbé Bautain, *Philosophie du Christianisme*, t. II, lettre 27, 33 et 34. — M. l'évêque de Chartres, *Lettres à l'Univers religieux*.

(2) *Essai sur le Panthéisme*, p. 135. — *Ibid.*, p. 189.

Or il arrive qu'à s'en tenir strictement aux deux précédentes définitions du panthéisme, Spinoza cesserait d'être panthéiste. On tombe en effet dans une double méprise au sujet de Spinoza. Tantôt on nous le représente comme un mystique absorbé dans la contemplation de l'infini, enivré par une perpetuelle extase, oubliant et le monde et soi-même au sein de Dieu; tantôt on veut faire de lui un grossier matérialiste, un athée sans pudeur qui s'épuise à prouver géométriquement qu'il n'y a point de Dieu. L'erreur est égale de part et d'autre, et l'on défigure presque également l'austère et calme physionomie de ce métaphysicien-géomètre élevé à l'école de Descartes, en le représentant comme un *mouni* indien, ou comme un pourceau d'Épicure. La clef du système de Spinoza, qui est aussi celle du panthéisme, c'est la conception d'une activité infinie qui se développe, par la nécessité de sa nature, à travers l'espace et le temps, en une variété inépuisable d'êtres successifs et limités, qui apparaissent tour à tour sur la scène changeante du monde pour bientôt disparaître et céder la place à de nouveaux êtres, dans une métamorphose perpétuelle, sans terme et sans repos. Cette source qui ne tarit pas, ce centre immobile et fécond d'où la vie rayonne, cette éternité du sein de laquelle s'écoule le temps, cet océan sans fond et sans rives, dont tous les êtres sont des flots, voilà Dieu. Ce nombre infini d'êtres mobiles et fugitifs qui se succèdent dans la durée, qui se bornent dans l'étendue, s'opposent ou s'unissent, se combinent ou se séparent en mille façons variées, mais suivant un ordre nécessaire, voilà le monde. Dans un tel système, il est clair que Dieu n'est pas plus sans le monde que le monde sans Dieu. Le monde sans Dieu, c'est une série infinie d'effets sans cause, de modes sans substance, de phénomènes sans ordre et sans raison. Dieu sans le monde, c'est l'être absolument indéterminé, sans attributs et sans différence, incompréhensible et ineffable, c'est-à-dire une abstraction stérile et morte, un véritable néant d'existence. Et cependant on ne saurait dire que Dieu et le monde soient ici confondus et rigoureusement identifiés. Ils ne sont point séparés sans doute, ni même séparables : ils existent l'un avec l'autre, et, pour ainsi dire, l'un par l'autre; mais ils restent distincts, comme l'éternité est distincte du temps, l'immensité des formes de l'étendue, la substance une et identique de la variété et de la multiplicité de ses modes, la cause enfin de ses effets, même nécessaires. C'est donc imposer à la doctrine de Spinoza et au panthéisme deux formules également fausses que de les définir : l'absorption du fini dans l'infini, formule du théisme extravagant de l'école d'Élée, rêve à la fois grandiose et puéril de la philosophie grecque au berceau; ou bien, l'absorption de l'infini dans le fini, formule de l'athéisme absolu de Démocrite et d'Épicure. La vraie formule du panthéisme, c'est l'union nécessaire du fini et de l'infini, la consubstantialité et la coéternité d'un univers toujours changeant et d'un Dieu immuable.

Le panthéisme ainsi défini et nettement séparé de ce qui n'est pas lui, il faut reconnaître que sa place est grande aujourd'hui dans le mouvement de la philosophie européenne. Depuis quarante ans, il triomphe en Allemagne; si l'Italie le repousse avec énergie par l'organe de ses penseurs les plus respectés, les Galuppi, les Ventura, les Rosmini; si l'Angleterre, fidèle à ses vieilles traditions, refuse d'abandonner cet empirisme héréditaire que Bacon légua à Locke, Locke à Hume et à Bentham, on ne saurait contester qu'en France, les spéculations hardies de Schelling et de Hegel n'aient rencontré tout au moins de très vives sympathies. C'est là sans nul doute un fait considérable, et les adversaires de la philosophie ont parfaitement le droit de le constater; mais le droit de prendre acte d'un fait n'est pas

celui de le défigurer, et tout homme sage conviendra que c'est un mauvais moyen de guérir une époque malade que de la tromper et de se tromper soi-même sur la nature, la gravité et les causes de son mal.

Le clergé veut reconquérir le siècle : c'est son droit ; mais c'est aussi son devoir et en même temps son intérêt de ne pas méconnaître, de ne pas calomnier ceux qu'il désire appeler à lui. On déclame contre le matérialisme et l'impiété ; on prodigue l'accusation d'athéisme. Calomnies stériles ! vains anathèmes que le siècle ne comprend pas et qu'il écoute à peine ! C'est que le siècle n'est point impie ; le matérialisme n'a de prise aujourd'hui que sur les âmes basses et les esprits obtus. Le siècle a adopté avec transport une philosophie plus noble ; il demande, il implore une foi ; il est avide de Dieu. On m'objectera la prédominance incontestable du panthéisme dans la philosophie européenne. Je réponds, au risque de surprendre et même de scandaliser certaines personnes, que parmi les causes qui expliquent ce phénomène philosophique, la principale à mes yeux, c'est la renaissance du sentiment religieux en France et en Europe depuis ces quarante dernières années. J'avoue que ce rapprochement est un paradoxe et un scandale pour ceux qui identifient le panthéisme avec le matérialisme et l'athéisme. Quiconque cependant portera un regard attentif et libre sur la nature du panthéisme n'hésitera point à reconnaître qu'il dérive avant tout d'un sentiment essentiellement religieux à sa source, bien qu'égaré dans son terme et dans tout son cours, je veux dire le sentiment profond de l'inconsistance des choses finies et de l'immensité, de la toute-puissance, de la toute-présence de Dieu. C'est ainsi que s'explique la coexistence de ces deux faits, qui sont assurément les plus considérables de notre époque : d'une part, le réveil de l'instinct religieux ; de l'autre, les progrès du panthéisme, qui tend à succéder en philosophie au sensualisme et au scepticisme de nos pères. Qu'on veuille bien prêter ici quelque attention à des éclaircissements nécessaires, et j'ose croire que l'intime union du sentiment religieux et du vrai panthéisme prendra un caractère d'évidence incontestable.

La philosophie a un double objet, comme la connaissance humaine a une double condition. L'infini et le fini, l'existence absolue et l'existence relative, Dieu et le monde, voilà les deux termes de la philosophie, les deux pôles de la pensée. Or, la grande affaire, en haute métaphysique, ce n'est point de trouver l'un ou l'autre de ces termes, qui sont donnés par la conscience et le sens commun, mais d'en pénétrer assez profondément la nature pour en comprendre la coexistence et les mettre en un juste rapport. C'est ici que commence le rôle de la science, de la philosophie. Ce qui se manifeste sourdement à la conscience du genre humain par de vagues inspirations, par des pressentiments obscurs et mystérieux, la philosophie veut le traduire en conceptions précises, en explications lumineuses, et, sans se séparer jamais du sens commun, elle aspire à l'emporter à sa suite dans une carrière qui s'agrandit sans cesse avec les âges.

Qu'on veuille bien songer un instant à la prodigieuse difficulté d'une telle entreprise. Il ne faut point sans doute un grand effort à une âme un peu philosophique pour s'élever au-dessus de ce torrent d'êtres périssables et de formes fugitives jusqu'à l'être invisible et parfait, jusqu'à Dieu ; mais cette haute région une fois atteinte, il s'agit de la reconnaître et de s'y orienter : il s'agit de trouver au sein même de cet infini, où la pensée a un moment oublié le monde, une voie qui nous y ramène. Venons-nous à concevoir Dieu comme un être nécessaire au monde, mais séparé de lui, de telle sorte que la substance et l'être même du monde soient

en dehors de la substance de Dieu ; qu'en retranchant le monde, Dieu reste tout entier, et qu'il ne manque au monde, en supprimant Dieu, que l'ordre, le mouvement et la vie : la raison ne peut se satisfaire d'une telle conception. Dieu n'est plus l'être des êtres, la source même et le dernier fonds de toute existence, mais un certain être, excellent sans doute, mais d'une excellence misérable, pour ainsi dire, au prix de la perfection absolue : Dieu infécond, qui meut les mondes et ne peut donner l'être à un grain de sable ; Dieu solitaire et égoïste, sans providence et sans amour, pour qui penser au monde ce serait déchoir ; Dieu limité au fond et presque inutile dans l'éclat trompeur de son oisive perfection.

Effrayée de ce dualisme qui, en séparant Dieu du monde prête au monde une indépendance et une stabilité qu'il n'a pas et rabaisse étrangement la majesté divine, la pensée humaine se jette sans mesure à l'extrémité opposée. Pénétrée jusqu'à l'excès du sentiment de la faiblesse de son être, de la profonde insuffisance de ce monde qui s'écoule et qui passe, l'âme avide de l'infini cherche une existence absolue et parfaite qui porte et soutienne son néant ; cet être parfait, souverain, infini, elle le sent, elle le voit partout, dans la nature comme au fond d'elle-même. Dans son désir, dans son ivresse, elle dépouille l'univers de tout ce qu'elle y trouve de beauté, de grandeur, de perfection, et ne lui laisse que ses limites ; elle se dépouille elle-même de toute existence propre et distincte, de toute liberté. Elle ne voit dans la nature que la force de Dieu, dans l'âme que sa pensée ; elle proclame que la nature et l'humanité ne sont autre chose que le développement varié de l'activité divine, seule immuable, seule éternelle. Mais cet enchantement ne peut durer. L'esprit humain, un instant séduit, ne peut tarder à reconnaître qu'en rattachant si étroitement le monde à son principe, non-seulement on abaisse outre mesure l'homme et la nature, mais on enchaîne et on dégrade le premier principe lui-même. Si le monde, si la nature et l'humanité ne sont rien sans Dieu, que sera Dieu sans le monde ? L'activité absolue non encore développée, la pensée indéterminée sans conscience d'elle-même, une existence qui dans sa perfection stérile touche au néant. Si Dieu considéré en soi n'a pas conscience de lui-même, il faut s'écrier avec cet ancien : Que devient sa dignité ? Τί ἂν εἴη τὸ σεμνόν (1). Si Dieu ne peut pas ne pas produire le monde, où est son indépendance, sa plénitude, sa liberté ? Dans la nécessité absolue de ce développement éternel s'évanouissent avec la liberté et la sagesse, et la justice, et la bonté, et tous ces attributs sublimes qui font Dieu accessible et adorable au genre humain. A quoi donc a-t-il servi de dépouiller ce monde de sa part légitime d'individualité, de ravir à l'âme humaine son attribut le plus excellent, la liberté, pour la refuser ensuite à Dieu même, et le rabaisser presque, dans son aveugle et fatale activité, au-dessous de cette humanité misérable et imparfaite qui n'existe qu'en lui et par lui ?

Voilà la pensée humaine suspendue entre deux écueils. Être dualiste, c'est presque renoncer à Dieu ; être panthéiste, c'est presque renoncer à soi-même. Extrémités fatales entre lesquelles le génie et la sagesse même ont bien de la peine à tenir la route ! Les métaphysiciens du clergé s'imaginent que le christianisme a levé la difficulté par le dogme de la création ; c'est se méprendre étrangement. En vérité, si peu que l'on connaisse l'histoire de l'esprit humain et les terribles difficultés des problèmes métaphysiques, il est difficile de retenir un sourire en voyant ces contempteurs altiers de la philosophie, qui font si bon marché du panthéisme

(1) Aristote, *Métaph.*, XII, 9.

et le réfutent en quelques lignes, qui le prennent si haut avec Platon, avec Aristote, avec Spinoza, nous donner le dogme de la création comme l'explication merveilleuse, inattendue, incomparable, du rapport qui unit le fini avec l'infini. La création, voilà le grand mot de l'énigme, voilà la parole magique qui fait tomber tous les voiles et dissipe toutes les ténèbres. Et sans doute le dogme de la création est digne de tous nos respects; mais qu'on aille au fond de ce dogme : à la place d'une explication positive du problème, on n'y trouvera qu'une règle de sagesse sur un mystère impénétrable, une sorte de digue opposée par la sagesse des conciles aux témérités des théologiens et des philosophes. Mais si le sens commun se contente de cette sage réserve, elle ne suffit pas à la science, à l'ardente et insatiable curiosité de l'esprit humain. Même au sein du christianisme, même aux époques où la raison acceptait sans murmure et sans réserve le joug béni de la révélation et de ses mystères, vous voyez reparaître le grand problème, vous le voyez ramener les deux solutions opposées que l'antiquité lui donna tour à tour, et les théologiens et les penseurs se passionner tantôt pour l'une et tantôt pour l'autre, sans que jamais l'esprit humain ait pu se satisfaire d'aucune des deux. Quel est en effet le sens de ces grandes querelles du nominalisme et du réalisme qui ont si fortement agité, au moyen âge, et l'église et l'état? Dans cette nuit épaisse d'arides discussions, l'historien philosophe découvre les éternels problèmes qui tourmentent toute âme élevée : sous cette écorce de barbarie, il sent pour ainsi dire battre le cœur de l'humanité, toujours inquiète, toujours avide de lumière et de vérité au sein même des époques les plus misérables. Qu'est-ce qui a fait la force du réalisme, sinon ce principe que la véritable existence n'est point dans ces frêles individualités qu'un jour fait naître et qu'un autre jour détruit, mais dans un premier universel qui possède l'être en propre et le dispense à toutes choses, et contre le réalisme qui triomphe sous la protection puissante du christianisme, qui soutient les efforts toujours opprimés et toujours renaissants du nominalisme, sinon ce sentiment énergique et profond de l'individualité et de la liberté humaine, qui fit la gloire et les malheurs d'Abailard et d'Okkam? Le dualisme et le panthéisme reviennent donc ici sous la forme du nominalisme et du réalisme; or, si l'on y prend garde, quels sont les philosophes et les théologiens qui ont laissé éclater pour le réalisme une incontestable sympathie? Ce sont les génies essentiellement spiritualistes et religieux, un Platon, un Plotin, un Augustin, un saint Anselme; et de quel côté penchait, je le demande, celui qui a dit : *Dieu n'est pas loin de chacun de nous; c'est en lui que nous vivons, que nous nous mouvons, que nous existons?* L'apôtre qui écrivait ces hautes paroles ne s'inspirait-il pas lui-même de cette autre parole que l'Écriture place dans la propre bouche de Dieu : Je suis celui qui est; *ego sum qui sum?*

Mais je dois me hâter d'expliquer ma pensée et de la circonscrire dans de justes limites. Personne n'est plus éloigné que moi de penser que le christianisme et le panthéisme puissent jamais s'accorder. Comment soutenir en effet une identité, un accord aussi étranges, lorsqu'il est incontestable, d'une part, que le principe fondamental du panthéisme, c'est la coexistence nécessaire et la consubstantialité de Dieu et de l'univers; de l'autre, que le principe contraire est écrit pour ainsi dire en caractères éclatants à chaque page de la métaphysique chrétienne? Qu'exprime en effet pour un chrétien philosophe le dogme de la sainte Trinité, sinon que Dieu considéré en soi, dans la plénitude solitaire de son existence absolue, n'est point un être indéterminé, une activité purement virtuelle, une abstraite et inerte unité,

mais un principe vivant, une intelligence qui se possède et qui s'aime, féconde sans sortir de soi, n'ayant rapport nécessaire qu'à soi, n'ayant besoin que de soi, se suffisant pleinement à soi-même dans son éternelle et ineffable béatitude? De là la parfaite indépendance de Dieu et la parfaite liberté de l'acte créateur. En donnant l'être au monde, Dieu n'augmente ni ne diminue son incommunicable et indéfectible perfection. Ce n'est point en effet de sa substance qu'il tire l'univers, ni d'une substance étrangère. Il dit, et les mondes sortent du néant. Voilà le miracle, voilà le mystère de la création. Dieu ne tire de soi que ce qui est égal à soi. Le Père engendre le Fils, le Saint-Esprit procède de l'un et de l'autre, et, dans cette région sublime, la coéternité et la consubstantialité sont nécessaires. Partout ailleurs elles sont impossibles et sacriléges. Tout ce qui n'est pas Dieu diffère infiniment de Dieu et est séparé de lui par un abîme infranchissable (1).

Ce Dieu si prodigieusement éloigné de l'homme, un mystère d'amour l'en va rapprocher : Dieu s'incarne dans l'homme. Ne croyez pas pourtant que Dieu et l'homme deviennent consubstantiels. La personne divine et la personne humaine s'unissent, il est vrai, et même s'identifient dans le divin Rédempteur ; mais la distinction des natures subsiste. Et comme en Dieu la triplicité des personnes n'ôte pas l'unité de substance, dans l'homme-Dieu l'unité de la personne ne saurait effacer la diversité des natures, tant le christianisme a voulu maintenir dans la variété nécessaire de la vie divine l'unité du principe divin, et dans l'union intime de l'homme et de Dieu l'ineffaçable séparation de la créature et du créateur.

Rendue à sa pureté par son union avec Dieu, l'âme humaine redevient digne du ciel, et Jésus-Christ, sorti vivant des bras de la mort, lui en montre la route ; mais en vain l'âme religieuse, dans un mystique élan, aspire à se perdre elle-même au sein de l'objet aimé : Dieu ne peut lui promettre que ce que l'éternelle raison permet d'accorder ; s'il veut l'unir à soi par une intelligence plus immédiate et plus pleine, par un amour plus épuré, il ne peut l'égaler à soi. Ce n'est point l'identification impossible rêvée par la chimérique Alexandrie que le christianisme promet à ses saints, mais la vision béatifique, la contemplation face à face ; union adorable et profonde, mais qui maintient encore au comble du plus pur amour le principe nécessaire et sauveur de la séparation des substances. Certes, quiconque sait entendre cette haute métaphysique, et s'est résolu, dans son esprit et dans son âme, à ne laisser jamais échapper la chaîne solide que forme la suite de ces dogmes, ne tombera jamais dans le panthéisme. Nous sommes donc aussi éloigné que personne de soutenir que les grands docteurs de l'église aient jamais professé expressément le principe de la consubstantialité du monde et de Dieu ; mais nous disons qu'ils y ont visiblement incliné, sans le vouloir et sans le savoir, toutes les fois que, ne pouvant se contenter de la règle de haute réserve donnée par l'église, ils ont voulu porter la lumière sur le rapport mystérieux et inexpliqué qui unit la terre au ciel, le fini à l'infini, l'homme à Dieu. Arrivés par l'irrésistible essor d'une curiosité sublime à ce faîte des spéculations humaines, je dis que leur raison a quelquefois perdu ce sage équilibre que le christianisme ordonne, et que plus pressés de rattacher l'homme à Dieu que de maintenir les droits de l'individualité des êtres

(1) Le caractère que nous assignons ici à la Trinité est parfaitement exprimé dans les images que les artistes chrétiens en ont essayées. Voyez la curieuse et savante *Iconographie chrétienne* de M. Didron.

libres, ils ont penché vers le principe séduisant et périlleux de la consubstantialité universelle (1).

Nous ne voulons tirer de là qu'une conclusion très-simple et qui ne sera contestée d'aucun esprit impartial, pourvu qu'il soit libre de faux préjugés : c'est que, si forte que puisse être l'opposition du panthéisme et du christianisme, si téméraire que fût la pensée de les concilier, cette erreur serait moindre encore que l'identification opérée par le clergé entre le panthéisme et l'athéisme. Nous sommes heureux de consigner ici un aveu échappé à la sincérité d'un membre du clergé dont nous avons reconnu plusieurs fois l'équitable modération : « La raison moderne, dit M. l'abbé Maret, ne nie pas formellement Dieu ; mais après avoir perdu l'intelligence du dogme chrétien, agitée par une inquiète et douloureuse ardeur, elle cherche, dit-elle, quelque chose de mieux que ce dogme : elle poursuit une conception de Dieu plus parfaite. » Nobles paroles dans la bouche d'un prêtre, et qui honorent également la pénétration et la loyauté de l'écrivain qui a eu le courage de les prononcer ! Mais si tel est le véritable état des choses, je demande alors au clergé et à M. l'abbé Maret lui-même quel aveugle emportement les entraîne à confondre le panthéisme et le matérialisme dans la même définition et les mêmes anathèmes ?

Que le clergé connaisse mieux l'esprit de notre siècle, et s'il aspire à ressaisir l'empire des intelligences, qu'il leur parle un langage mieux fait pour elles. Ce n'est pas en rompant brutalement en visière à l'esprit nouveau qu'on parviendra à s'en rendre maître. La première condition pour gouverner les âmes, c'est de comprendre et de partager leurs besoins. A quoi sert de s'armer des préjugés d'une foule ignorante ? C'est aux esprits d'élite qu'il faut parler ; ceux-là mènent les autres. Les violences, les injures, ne sont point ici de mise. De tels moyens, mortels pour les mauvaises causes, sont nuisibles pour les meilleures. C'est par la discussion, c'est par la science, c'est par la liberté, que le clergé peut espérer de reconquérir une influence légitime et durable. De nos jours plus que jamais, les idées seules gouvernent les hommes.

La philosophie, au XIX[e] siècle, n'est plus le privilége de quelques intelligences supérieures ou le rêve de quelques solitaires. Elle a tout envahi. Elle a pénétré dans nos mœurs, dans nos institutions, dans nos codes ; elle est dans chacune des libertés, dans chacun des droits que la société a conquis. Pourquoi l'église déclarerait-elle la guerre à l'esprit nouveau ? La place qui lui a été faite est belle encore ; il n'y a qu'à la garder et à l'agrandir régulièrement. Que le clergé renonce à d'inutiles regrets, à de vaines espérances. Qu'il devienne libéral au sein d'une société libre, philosophe à une époque où la philosophie est l'aliment nécessaire des âmes, pacifique enfin, quand tout autour de lui aime et désire la paix.

(1) A défaut d'une démonstration régulière, je citerai ici quelques passages significatifs de Bossuet et de Fénelon : « La vertu infinie de la volonté divine, dit Bossuet (*Du libre Arbitre*, ch. VIII), atteint tout non-seulement dans son fonds, mais dans toutes ses manières d'être. » — « Pour vous, ô Dieu de gloire et de majesté !... vous êtes dans vos ouvrages par votre vertu, qui les forme et qui les soutient ; et votre vertu, c'est vous-même, c'est votre substance. » (*Élévations*, I, 8.)

« O Dieu ! dit Fénelon, il n'y a que vous. Moi-même, je ne suis point. » — « Je ne suis qu'un amas de pensées successives et imparfaites. » — « Il n'y a que l'Unité ; elle seule est tout, et après elle, il n'y a plus rien ; tout le reste paraît exister. » (*De l'Existence de Dieu*, seconde partie.)

e clergé français s'inquiète beaucoup de l'invasion récente des spéculations allemandes dans notre pays. Derrière le panthéisme de Schelling et de Hegel, il voit l'exégèse de Strauss, et en présence de tels adversaires on ne peut, il est vrai, lui conseiller de rester désarmé. Aussi bien, son tort n'est-il pas de se défendre, mais de se défendre mal. Au lieu de se servir de la philosophie et de la raison contre le panthéisme, il a conçu la déplorable entreprise de se servir du panthéisme, qu'il défigure et n'entend pas, contre la philosophie et la raison. Si le clergé, mieux inspiré et plus fidèle à ses traditions glorieuses, engageait sérieusement aujourd'hui contre le panthéisme de l'Allemagne une loyale et légitime lutte, les auxiliaires lui viendraient de toutes parts, et il les verrait sortir des rangs mêmes de ces philosophes qu'il calomnie et qu'il connaît si mal. Les esprits attentifs ne voient-ils pas à l'horizon philosophique poindre les premiers commencements d'une réaction salutaire contre ces spéculations panthéistes dont l'Allemagne a rempli la France et l'Europe? Depuis trente années, il est vrai, la France a honoré la littérature et la philosophie germaniques d'une sympathie et d'un enthousiasme qui sont allés jusqu'à l'engouement. On commence aujourd'hui à se désenchanter, et à admirer l'Allemagne, que l'on connait mieux, avec plus de calme, de discrétion et de mesure. En vérité la France philosophique a été, depuis près d'un siècle, et trop modeste et trop docile. Elle s'est d'abord traînée avec Condillac sur les pas de Locke et de la philosophie anglaise. Plus tard elle a cherché dans la philosophie écossaise un refuge contre le matérialisme de Cabanis et de Tracy; heureusement délivrée aujourd'hui de ce double esclavage, n'aurait-elle rien de mieux à faire que de se jeter dans les bras de la philosophie allemande? Il est temps que la France se souvienne qu'elle n'a pas besoin de courir l'Europe pour y trouver des maîtres, et que, sans rester fermée aux découvertes de ses voisins, la patrie de Descartes doit avant tout être elle-même.

La nouvelle génération philosophique est entrée avec ardeur dans cette voie nouvelle. Ces systèmes qui dans un obscur lointain lui apparaissaient sous des aspects si imposants, ces spéculations audacieuses de Fichte, de Hegel, de Oken, vues de plus près aujourd'hui, sont plus froidement et plus sévèrement appréciées. On commence à s'apercevoir que cette barbare et ambitieuse terminologie ne couvre pas toujours des profondeurs, que la fausse originalité se complaît dans ces ténèbres volontaires dont l'originalité véritable n'a pas besoin; on se souvient que Descartes prit soin de se débarrasser de ce formidable appareil de formules scolastiques quand il voulut gagner l'Europe à la philosophie la plus simple à la fois et la plus profonde qui fut jamais, que Leibnitz, tout Allemand qu'il était, exprimait aussi avec simplicité, d'un trait ferme et clair, les pensées du monde les plus originales et les plus hautes. Mais il y a des causes de défiance non moins légitimes et plus profondes. La solidité de l'esprit français n'accueille qu'avec réserve ces *constructions* merveilleuses où l'on se place d'emblée dans l'absolu, pour se former des univers de fantaisie, du haut desquels on regarde en pitié l'expérience, l'histoire et le sens commun. Tous les hommes sérieux, en présence de ces dérèglements de la spéculation en délire, ont senti le besoin de tempérer la témérité naturelle de l'esprit de système par le contre-poids d'une méthode sévère, et ils se sont ralliés avec force à cette grande méthode psychologique, fondée par Descartes et que ce grand esprit abandonna trop vite, dont le fatal oubli égara Malebranche et perdit Spinoza; méthode salutaire et prévoyante qui condamne d'avance les excès du panthéisme en donnant pour base à toute spéculation rationnelle l'invin-

cible sentiment du moi, de son activité et de sa liberté, fondement de ses droits, de ses devoirs, de ses espérances immortelles.

Qu'y a-t-il dans ce mouvement des intelligences dont la conscience publique se puisse alarmer, et que le clergé ait le droit de réprouver et de maudire? La philosophie relève le drapeau de Descartes et de Leibnitz, le drapeau d'un spiritualisme rajeuni et fécondé par l'esprit nouveau, capable de satisfaire ces nobles besoins religieux qui éclatent de toutes parts avec une si grande puissance. Que le clergé suive cette impulsion généreuse au lieu de la défigurer et de la combattre ; qu'il nous rende la théologie profonde de Bossuet et de Fénelon en l'appropriant à l'esprit de notre siècle ; ou, s'il ne peut suffire à cette tâche, s'il s'en reconnaît incapable, qu'il cesse alors de prétendre au gouvernement des intelligences, et laisse faire à d'autres ce qu'il ne lui est pas donné d'accomplir. Il faut le dire nettement : la première et la principale source des mauvais sentiments et des mauvais desseins du clergé à l'égard de la philosophie, c'est le défaut de lumières. Plus instruit, il aurait moins d'ombrages ; plus fort et plus sûr de lui-même, il ferait voir plus de calme et de gravité ; meilleur théologien, il serait plus philosophe. C'est une belle parole, et que le clergé se complaît à rappeler, mais trop souvent sans la bien comprendre, que celle de Bacon : un peu de philosophie éloigne de la religion, beaucoup de philosophie y ramène. Je ne crois pas être infidèle à la pensée de ce grand homme en affirmant que, si un christianisme superficiel éloigne en ce moment beaucoup d'esprits de la philosophie, un christianisme profond les y ramènera.

ÉMILE SAISSET.

LA TURQUIE

SOUS ABDUL-MEDJID.

I.

SMYRNE.

Certains noms de villes et de pays ont le don singulier de faire apparaître devant nous, dès que nous les prononçons, un paysage que notre fantaisie a depuis longtemps esquissé, et que notre imagination colore aux heures de rêverie. Le nom de Smyrne, — si je juge par mes propres impressions des impressions des autres, — parle à l'esprit de luxe asiatique, de pompe orientale, et réveille en nous je ne sais quelles images de caravanes arrivant du désert, de groupes d'Arabes assis à l'ombre des platanes. Cette sorte de divination dont le ciel nous a dotés est une faculté dangereuse que le voyageur expie par de cruels mécomptes. Habitués à vivre dans des régions idéales, nous demandons plus tard à la réalité des merveilles qui ne sont pas de ce monde. La nature devient impuissante à satisfaire notre caprice ; pour nous complaire, l'Orient lui-même n'a pas d'assez riches couleurs, et les tableaux qu'il nous offre sont, en général, fort différents de ceux que nous avons rêvés. Le panorama de Smyrne, en particulier, ne ressemble en rien à celui que notre imagination nous présente.

Tour à tour retenue par les calmes et contrariée par une violente tramontane, l'escadre avait perdu beaucoup de temps ; ce fut seulement vers la fin du cinquième jour après notre départ de Rhodes que le steamer *l'Achéron*, à bord duquel je me trouvais, sortit du détroit de Scio, remorquant à grand'peine un vaisseau de cent

canons. Le soleil se couchait. Dans ce pays d'Orient, où la beauté du ciel fait la beauté du paysage, l'heure la plus magnifique du jour est assurément la dernière. Le rivage, dont on entrevoyait vaguement les contours, était couvert d'un éclatant tapis de pourpre, et la mer semblait rouler des flots d'or. Une tiède brise commençait à tempérer l'étouffante chaleur de la journée, et l'on ressentait cet inexprimable bien-être que, dans les pays méridionaux, on éprouve toujours à l'entrée de la nuit. Sur les flots endormis du golfe, *l'Achéron* glissait mollement, avec un bruit monotone, entraînant derrière lui *l'Inflexible,* dont les grands mâts et les voiles immenses semblaient glacés de rose. Indifférents au magnifique spectacle qui nous entourait, les matelots de quart, assis en cercle sur le pont, jouaient avec un petit mouton noir qui devait l'existence à l'affection que, depuis notre départ d'Athènes, il avait su inspirer à tout l'équipage. Couché sur la dunette, je ne pouvais détacher mes yeux du rivage; je cherchais à deviner toutes les sinuosités, à compter tous les arbres de cette terre d'Asie, vers laquelle s'étaient envolés autrefois mes plus beaux rêves. Bientôt s'éteignirent les lueurs de l'incendie qui embrasait l'horizon, des nuances plus pâles leur succédèrent, et la nuit amena avec elle une fraîcheur humide et un calme profond. Un instant je regardai la mer phosphorescente, où les bâtiments creusaient un sillage enflammé, le ciel où les étoiles s'allumaient une à une; puis ma vue se troubla, mes pensées s'effacèrent, et je m'endormis profondément. — Une heure plus tard, le grincement d'une chaîne et une légère secousse qui fit frémir *l'Achéron* me réveillèrent en sursaut. On venait de mouiller l'ancre, nous étions devant Smyrne. Une obscurité profonde régnait autour de nous, et à la faible lueur des étoiles j'entrevoyais à peine, dans le port, les longues vergues noires des navires, et du côté de la terre une masse sombre de maisons où brillaient çà et là quelques petites lumières. La ville était silencieuse, et les premiers bruits que j'entendis sur la côte d'Asie furent les hurlements lointains de quelques chiens affamés. Après la manœuvre du mouillage, tout mouvement cessa peu à peu dans le port, la voix des officiers ne retentit plus qu'à de longs intervalles, et bientôt rien ne troubla le calme imposant de la nuit que le tintement de l'heure sur les navires, auquel le matelot en vigie sur l'avant répondait par le cri de veille ordinaire : « Ouvre l'œil au bossoir ! »

Le lendemain, quand je montai sur le pont, il faisait une chaleur de fournaise, et le soleil éclairait la terre avec une telle magnificence, que dans le premier instant je ne pus rien distinguer de la ville, vers laquelle se portèrent aussitôt mes yeux éblouis. Une rangée de navires immobiles, exhalant une forte odeur de goudron, du linge qui séchait sur des cordages, des pavillons qui pendaient tristement le long des mâts, la mer blanche, lourde, huileuse, ce fut d'abord tout ce que j'aperçus. Enfin m'apparut un long quai de bois, étroit, inégal, presque à fleur d'eau, au-dessus duquel s'élevait une ligne de baraques rouges, percées de petites fenêtres dont les vitres étincelaient comme des diamants. De loin en loin, sur des maisons plus belles, plus hautes, ornées de contrevents verts, flottaient les pavillons des consuls ; dans le fond du tableau, un grand amas de toits bruns s'étageaient confusément sur la pente très-douce de deux larges collines, dont l'une est dominée par un château-fort, l'autre par un bois de sombres cyprès. Aucun bruit ne s'élevait de cette triste ville; il n'y avait sur le quai aucune animation, aucun mouvement dans le port; pas un souffle n'agitait l'air, tout semblait languir par cette journée d'étouffante chaleur. Derrière moi s'arrondissait le golfe magnifique de Smyrne, qui rappellerait, s'il n'était infiniment plus grand, le port autrefois célèbre

de Syracuse. La réverbération de cette surface, unie comme un miroir d'acier, était intolérable. Au loin, un caïque arrêté par le calme, étendant en vain sa voile blanche taillée comme l'aile d'un goéland, semblait pris dans cette glace éclatante. Vers le sud s'élèvent des montagnes arides ; du côté du nord, au contraire, la terre est basse, riante, de beaux arbres se dressent sur la rive et mirent dans les flots bleus leur feuillage d'émeraudes. A cette campagne verdoyante, la ville noire, sans caractère, avec son bois de cyprès qui la couronne et la vieille masure qui la domine, oppose un contraste frappant. Le silence effrayant de la ville, le calme profond de la campagne, l'immobilité de la mer, vous inspirent un vague recueillement, et l'on se sent pris d'une grande tristesse en contemplant pour la première fois le panorama de Smyrne.

En comprenant sous la dénomination générale d'Orient la Grèce et la Turquie, on est amené à chercher en imagination des similitudes entre deux pays qui n'ont ensemble aucun rapport, et l'on se fait de l'un et de l'autre une très-fausse idée. Entre une ville grecque et une ville turque, il n'existe pas la moindre analogie; Syra, par exemple, ne ressemble pas plus à Smyrne qu'à Saint-Malo. Encore n'est-ce pas tant par la forme des maisons, par la coupe des montagnes, que ces deux pays se distinguent, que par la couleur toute différente du ciel, qui donne aux objets une autre physionomie. Sur les côtes du Péloponèse, tout est sec, aride, désolé, dans le paysage. Les nuances les plus disparates s'y heurtent avec une vigueur extraordinaire, les murailles blanches des maisons qu'entourent de sombres oliviers se détachent si nettement sur le ciel sans tache, qu'on les dirait incrustées dans l'azur. A la vue des montagnes nues et stériles de l'Attique, on éprouve un frémissement involontaire, et le regard erre avec effroi sur un horizon grandiose. Dans l'Asie Mineure, au contraire, sous un ciel plus vaporeux, plus rougi par la lumière, les diverses teintes du paysage se fondent davantage ; la verdure éclatante qui se mêle aux toits rouges des maisons donne au panorama une physionomie moins sévère, moins arabe, moins orientale à notre point de vue. Dans les plaines poudreuses du Péloponèse, la chaleur vous brûle sans vous abattre ; sur les côtes de l'Asie, il y a dans l'atmosphère une tiédeur qui vous pénètre, on subit malgré soi la molle influence du climat, une voluptueuse langueur s'empare de tous vos sens, vous rend tout effort pénible et vous dispose à de paresseuses rêveries. En approchant du Pirée, on éprouve une secrète souffrance, le cœur assailli de souvenirs se gonfle d'une tristesse qu'il voudrait exhaler : en arrivant à Smyrne, au contraire, tout en vous s'apaise et s'endort. A la vue de cette ville muette, de cette campagne déserte, de cette mer immobile, on sent passer dans son âme le calme de tout ce qui vous entoure, on est heureux de vivre sans penser, dans une vague et éternelle somnolence.

Au moment où j'allais débarquer sur un quai de bois sale et glissant, je vis venir, en compagnie d'un portefaix turc, un homme fort proprement vêtu à l'européenne, et qui paraissait m'attendre. Ce personnage me tendit la main pour m'aider à sortir du canot, et me demanda en bon français quel hôtel comptait habiter mon excellence. Je nommai la *Pension suisse*, et regardai d'un air interrogateur le questionneur officieux. — Je suis Moïse, me dit il. Ce nom m'expliquait tout. Moïse est un juif célèbre dans le Levant. Tout à la fois marchand, cicerone, interprète et matelot, il s'est rendu, grâce à son intelligence, l'homme essentiel de Smyrne. Tout étranger qui débarque est sa propriété, et il l'exploite à sa manière. Je le savais; mais ses services m'étant indispensables, je le suivis dans un

inextricable labyrinthe de ruelles tortueuses, sombres, humides, où régnait une certaine odeur de cannelle particulière aux villes de Turquie. Le bruit de nos pas résonnait seul dans ces étroits passages, où de loin en loin nous étions croisés par un Turc aux jambes nues, qui marchait, ruisselant de sueur et ployé sous un énorme faix. Après beaucoup de détours, nous arrivâmes à la *Pension suisse*, auberge passable, où je déposai à la hâte mon mince bagage, empressé que j'étais de parcourir la ville.

La rue des Francs, que nous suivîmes d'abord, est réputée la plus belle de Smyrne; elle a en effet beaucoup de caractère, bien qu'elle ne réponde en rien à l'idée qu'on peut s'en faire. Une rue étroite, un ruisseau infect, des maisons de toutes couleurs, de toutes formes, de toutes hauteurs, un mauvais pavé sur lequel ne roule jamais une voiture, à droite et à gauche des échoppes servant de boutiques, au-dessus des têtes de grands lambeaux de toile ou de cotonnade faisant office d'auvents et projetant des carrés d'ombre dans la rue inondée de soleil, sous les pieds des raclures de légumes, des côtes de melons écrasés, de grands chiens jaunes entraînant dans la boue des os à demi rongés; une foule bigarrée, chaussée de babouches, marchant sans bruit, se pressant sans tumulte; une inconcevable mêlée de turbans turcs, de chapeaux de castor, de fez rouges et de burnous; des portefaix qui vous poussent, des ânes dont les bâts vous heurtent, quelquefois une file de chameaux qui marchent droit devant eux, sans regarder, mettant indifféremment le pied sur le pavé ou sur le flaneur distrait qui n'a pas su les éviter; beaucoup de mouvement et peu de bruit dans cette multitude, tel est l'aspect de la rue des Francs. Des marchandises de toute nature sont étalées aux montres des pauvres boutiques. Ici des étoffes européennes font face à des comestibles, là une marchande de modes a exposé des chapeaux roses venus tout nouvellement de Paris auprès d'un marchand turc qui vend du tabac par monceaux; plus loin, un juif à la face rasée a établi une boutique de parfums, de bouts d'ambre, d'eaux de senteur tout auprès de l'étal d'un boucher qui écorche en pleine rue ses moutons. C'est un pêle-mêle dont il est difficile de se faire une idée; des visages de toutes nuances, des costumes de tous pays vous entourent, et l'on parle autour de vous toutes les langues. Les rues des bazars où nous arrivâmes bientôt ressemblent aux rues de la ville, à cela près qu'elles sont beaucoup plus étroites encore, plus immondes, et que les maisons à étages y sont remplacées par des baraques en bois qui rappellent les cahutes provisoires que les marchands ambulants élèvent, à l'époque des grandes foires annuelles, dans quelques villes du midi de la France. Sur le devant de sa boutique, au milieu de son petit étalage, un vieux Turc à longue barbe, immobile comme un mannequin, est accroupi fumant alternativement sa pipe et mangeant des concombres verts. Dans un coin, près d'un réchaud allumé est assis un enfant qui prépare le café de son maître. Loin de vous appeler, de vous vanter ses marchandises, le vieux Turc se renferme dans le mutisme le plus complet et ne paraît prendre aucun souci de son négoce. Votre interprète lui demande-t-il s'il possède tel ou tel objet que vous désirez : il répond soit en fermant les yeux à demi et en faisant claquer sa langue contre son palais, signe négatif par excellence dans tout le Levant, soit par un imperceptible mouvement d'épaules qui veut dire : je n'en sais rien, cherchez. On fouille sa boutique, on ouvre ses tiroirs sans que le plus souvent il daigne même tourner la tête. Quand rien ne vous convient, vous le laissez impassible au milieu de sa boutique bouleversée. Si au contraire vous lui faites demander le prix d'une arme ou d'une paire de pantoufles, il énonce d'une

voix gutturale un chiffre qui est ordinairement le double de celui qu'il veut avoir ; vous lui en offrez la moitié, il tend la main, prend votre argent, et souffle par le nez une bouffée de fumée. L'enfant remet toutes choses en ordre, se rasseoit auprès du réchaud, et le marchand reprend son éternelle contemplation.

Au lieu d'être, comme dans les rues, enfouies pêle-mêle dans toutes les boutiques, les marchandises, dans les bazars, sont classées selon leur nature ; chaque article de commerce a son cantonnement. Ici sont les soieries de Brousse, les robes de chambre, les mousselines brodées d'or; là les babouches de velours ou de maroquin ; plus loin c'est le quartier des armes, des cangiars de Perse, des sabres de Damas ; dans une autre rue sont établis les marchands de pierreries ou de tapis de Césarée. Çà et là s'ouvre l'établi d'un débitant de limonade, de mauvaises glaces et de *sorbets,* détestable boisson composée de neige fondue, sucrée avec le jus exprimé des raisins secs et affadie par quelques gouttes d'eau de roses. Plus loin, une rôtissoire de tôle, remplie de charbons ardents devant lesquels plusieurs brochettes, placées verticalement, se meuvent au moyen d'une petite roue de fer-blanc que le vent fait tourner, annonce l'échoppe d'un traiteur. Ces bazars boueux, où l'on respire un air fétide, où toutes les marchandises, même les plus précieuses, sont confusément entassées, ont un aspect misérable, et l'on s'ennuierait bientôt de les parcourir, si la foule qui se presse dans ces couloirs humides n'offrait un spectacle bizarre qu'on ne se lasse pas d'observer. Dès le premier regard, on s'aperçoit que les Turcs forment la classe la plus noble de cette multitude. Ils doivent à leur ample costume un air imposant que ne dément ni la régularité de leur profil, ni leur attitude sévère. La population turque n'a pas encore adopté, comme on le croit généralement en France, l'odieux uniforme moderne imposé par Mahmoud à l'armée et aux fonctionnaires publics. En Turquie, Dieu merci, le turban de cachemire est encore à la mode. On en voit de toutes les couleurs dans les bazars de Smyrne, depuis le rouge, qui signale un riche négociant, jusqu'au vert, qui distingue un émir ou un pieux musulman qui a accompli le pèlerinage de la Mecque. Une veste sans collet, de drap brodé de soie ou pailleté d'or, un grand châle roulé en ceinture dans lequel est passé un poignard à manche d'agate, un immense pantalon descendant jusqu'aux genoux, des babouches le plus souvent rouges, par-dessus le tout une pelisse ou une grande robe de laine, tel est encore aujourd'hui le costume habituel des Turcs. Les Arméniens sont moins élégants. Coiffés d'un énorme ballon d'Astracan, pareil, quant à la forme, à une marmite renversée, ils portent sous une tunique rayée une soutane noire, d'une coupe sacerdotale. Au milieu de ces hommes à la démarche grave se faufilent rapidement des juifs dont le front pâle est entouré d'une loque blanchâtre couverte de petits dessins noirs si semblables à des chiffres qu'on est tenté de croire qu'avant d'être employée pour coiffure, elle a servi de livre de comptes. De beaux Grecs aux longs cheveux noirs, à la moustache retroussée, à la mine hautaine, sont les dandies de cette foule bigarrée où se pressent des nègres demi-nus, des officiers européens en uniforme, et où l'on voit se glisser comme des fantômes les femmes turques en dominos blancs. Malgré le mystère qui les entoure et quel que soit l'inexplicable attrait du fruit défendu, ces femmes, quand on les examine avec soin, n'ont rien de séduisant pour des Européens. On trouverait à leurs yeux noirs un certain éclat, si les bandes de mousseline qu'elles serrent autour de leur visage les laissaient seuls à découvert ; mais, sous l'étoffe à demi transparente, on entrevoit des joues blafardes, odieusement comprimées, et des sourcils noirs dont la couleur artifi-

cielle déteint souvent sur le *yachmak*. L'ample *féredjé*, ou domino blanc qui les enveloppe, ne dissimule pas non plus suffisamment les contours par trop riches de leur taille, à laquelle on souhaiterait le soutien d'un corset. Leurs mains jaunes, leurs ongles teints en brun avec le henné, donnent de leur propreté une assez triste opinion, et l'on est tout à fait dégoûté des aventures orientales, à la vue de leurs pieds enfoncés dans des bottines informes au-dessus desquelles on voit souvent à nu le bas d'une jambe molle, sans nerfs, sans contours, et qu'on dirait de cire. Il faut ajouter que les femmes qui se promènent seules dans les bazars sont vieilles la plupart ou de la plus basse classe. Condamnées par la jalousie orientale à une reclusion presque perpétuelle, les belles et riches dames turques sortent rarement à pied et marchent toujours accompagnées d'une nombreuse suite d'esclaves vêtues comme elles. On les reconnaît à la blancheur de leur *féredjé*, à leur taille plus svelte, qui, sans être provoquante comme celle des Andalouses, peut avoir de la grâce dans son abandon, à leurs yeux noirs curieux et craintifs, où se mêle à l'éclat méridional cette langueur asiatique dont se sont de tout temps émerveillés les poëtes. Sans doute parmi ces femmes il en est de fort belles, mais je n'en persiste pas moins à croire que si, pour parvenir jusqu'à elles, quelques Européens ont affronté de grands périls, une mort certaine en cas de surprise, elles le doivent moins à leurs séductions qu'au charme de l'inconnu et à l'attrait enivrant du danger.

Après avoir parcouru les bazars, nous nous dirigeâmes vers le marché des esclaves. Cette dénomination donne au voyageur l'idée d'un spectacle tout différent de celui qui l'attend et le prépare à des impressions pénibles qu'il ne doit pas ressentir. Après avoir suivi, sous la conduite de Moïse, les détours sans nombre d'une infinité de ruelles tortueuses, nous arrivâmes en face d'une grande masure. Une sorte de porte cochère, seule ouverture que présente à l'extérieur cet édifice, donne accès dans une cour spacieuse dont le sol inégal est jonché d'herbes jaunies. Quelques arbustes rabougris jettent seuls un peu d'ombre dans cette cour brûlante qu'entourent de mauvais bâtiments sans étages, sans fenêtres, et percés de petites portes à ogives. Le long des murailles étaient couchés quelques nègres, et, à l'ombre de la voûte qui sert d'entrée, une dizaine de Turcs, assis par terre, les jambes croisées, jouaient gravement aux cartes. Quoique aujourd'hui les musulmans n'interdisent plus, comme autrefois, aux chrétiens l'entrée du marché des esclaves, ils ne les y voient pas d'un très-bon œil, et souvent encore, à Smyrne, ils repoussent rudement l'étranger qui affecte envers eux des airs d'autorité. Sur le conseil de Moïse, nous allâmes d'abord nous asseoir auprès des joueurs. L'intérêt que je paraissais prendre à leur jeu flatta l'un d'entre eux, qui me fit demander si, en Europe, on connaissait cette partie. C'était, à ce qu'il me parut, une sorte de drogue assez semblable à celle qui, en France, est encore de mode au corps de garde; seulement, par respect sans doute pour la gravité musulmane, les Turcs plantaient dans leur turban les bâtons fendus, au lieu de les mettre, comme font nos soldats, sur leur nez. Je fis répondre au joueur que cette partie était bien connue dans mon pays, et à diverses reprises je lui donnai tant bien que mal mon avis. La connaissance se trouva faite, et quand le jeu fut terminé, le marchand me demanda le premier si j'étais curieux de voir ses esclaves. Sur ma réponse affirmative, il me dit de le suivre et me conduisit vers l'une des petites portes qui s'ouvraient sur la cour intérieure. Là, dans une salle basse dont tout le mobilier consistait en une natte de paille grossière, étaient assises une vingtaine de jeunes négresses demi-

nues. Loin de paraître infortunées et d'offrir un de ces spectacles hideux dont s'indignent complaisamment certains philanthropes passionnés, ces jeunes filles, en apparence fort gaies, causaient vivement entre elles et poussaient de longs éclats de rire. A la vue de nos habits européens, cette gaieté se changea tout d'un coup en horreur, les cris de joie devinrent des cris de colère, et bientôt à ces apostrophes véhémentes par lesquelles se manifesta d'abord, au grand contentement du Turc notre introducteur, l'indignation des Abyssiniennes, succédèrent des cailloux qu'elles nous lancèrent avec rage. Un peu interdit d'une pareille réception, j'allais me retirer quand Moïse m'assura qu'il connaissait le moyen d'apaiser ces demoiselles et qu'il allait chercher ce qu'il fallait. Bientôt après il revint portant un panier rempli d'abricots et de gâteaux de maïs. Comme il l'avait prévu, la vue de ces friandises calma subitement le tumulte qu'avait excité notre présence. Vers l'appétissant panier se tournèrent à l'instant toutes ces faces noires, sur lesquelles, sans être grand phrénologiste, on pouvait facilement lire tous les signes de l'idiotisme. Distribués avec équité, les abricots furent accueillis avec enthousiasme; nous vîmes les filles du désert se rouler dans le plus singulier désordre et s'arracher les gâteaux en poussant de folles exclamations. Elles étaient la plupart d'une laideur repoussante, et leurs traits écrasés n'avaient rien d'humain. Le regard s'attachait avec dégoût sur leurs têtes laineuses, sur leurs bras grêles, sur leurs jambes hideusement maigres, sur leurs longs pieds couverts d'une peau rugueuse, et c'est à peine si l'on remarquait leur taille svelte, bien formée, que ne cachait en aucune façon une chemise de grosse toile ouverte sur la poitrine. Quand cette collation fut finie, les négresses se levèrent, et, me regardant avec des yeux fort adoucis, elles me montrèrent leur maître en faisant un geste qui disait clairement : « Achète-moi, je veux te suivre. » Quoiqu'à Smyrne ma qualité de Franc m'interdît tout achat de ce genre (1), je demandai au marchand le prix de la moins affreuse; il en voulait 1,600 piastres (environ 400 francs). Moïse m'assura que le Turc se moquait de moi, et que pas une de ses négresses ne valait cent écus.

Les esclaves que nous venions de voir étaient de la pire qualité, et le marchand, tenant à honneur de nous montrer ce qu'il avait de mieux, nous introduisit dans une autre cellule où se trouvaient trois autres négresses d'une variété évidemment supérieure. Elles avaient le visage régulier, les lèvres minces, le nez droit; leur front n'était pas déprimé, et leur peau huileuse avait un lustre qui n'était pas désagréable. Quoique fort légère, leur toilette ne manquait pas de coquetterie. Un double collier de verroterie, bleue ou rouge, se détachait sur leur cou de bronze.

(1) En Égypte, le prix des esclaves est moindre, et les chrétiens peuvent en faire l'acquisition. A ce sujet, on m'a conté, à Smyrne, une odieuse histoire que je ne veux pas croire, bien qu'on m'en ait garanti l'authenticité. Il y a très-peu d'années, un voyageur européen (il est inutile de désigner sa nation), ennuyé de faire seul le voyage du Nil, acheta à Alexandrie, moyennant 250 francs, une assez belle négresse. Il la garda auprès de lui pendant un séjour d'une année qu'il fit dans la haute Égypte, et il en eut un fils. De retour au Caire, et prêt à retourner en Europe, il revendit la mère et l'enfant au prix de 350 francs. De la sorte, il se trouva avoir fait un gain de 100 francs sur son fils, qui, étant mulâtre, avait déjà de la valeur. Fausse ou vraie, cette histoire, ainsi que beaucoup d'autres du même genre, est populaire à Smyrne. Je la donne pour échantillon, quiconque a voyagé en Orient sait quelle fâcheuse influence a la légèreté qu'affectent, en matière de moralité, la plupart des Européens. Ce n'est pas seulement en Algérie que l'irréligion de certains hommes déconsidère dans l'esprit des populations musulmanes la famille entière des chrétiens.

Des bracelets de cuivre entouraient leurs bras au-dessus du poignet et leurs jambes au-dessus de la cheville. Leurs cheveux crépus, mais non laineux comme ceux de leurs compagnes, étaient divisés par petites tresses et entremêlés de pièces d'argent dont le poids les entraînait bon gré mal gré, les forçant à justifier jusqu'à un certain point l'épithète de lisses que le marchand leur donnait un peu prétentieusement. Bref, quoique la peau de ces jeunes filles ressemblât à du cuir mal tanné, j'eus le mauvais goût de les trouver jolies. Plus sauvages que leurs voisines, elles témoignèrent pour nos visages blancs une aversion que les abricots n'eurent pas le pouvoir d'adoucir; force nous fut de sortir de leur case. Je quittai le bazar des esclaves sans éprouver le dégoût auquel de récentes lectures m'avaient préparé. A Constantinople pas plus qu'à Smyrne, je n'ai été témoin des odieux traitements que les marchands, a-t-on écrit dans ces derniers temps, font subir journellement à leurs esclaves. Aux mains de ces courtiers, je n'ai jamais vu « de fouets ni de poignards; » les esclaves, traitées par eux avec une grande douceur, m'ont toujours paru gaies, rieuses, et jamais je n'ai remarqué qu'elles « fixassent à terre, dans un morne silence, leurs yeux épuisés par les larmes. » Au lieu de me révolter, le spectacle qu'offrent ces bazars m'a convaincu que, dans le Levant, l'esclavage est une adoption plutôt qu'une servitude, et qu'il n'implique pas, à proprement parler, la dégradation. L'esclave acheté devient l'enfant de la famille qui l'achète. On mesure à son intelligence les fonctions qu'on lui donne, et si des occupations serviles échoient au plus grand nombre, plusieurs ont dans les maisons des emplois distingués. L'histoire ancienne de l'empire ottoman et ses annales contemporaines nous apprennent que les esclaves s'élèvent souvent aux plus hautes dignités de l'état.

Bien que Smyrne soit, ainsi que Constantinople, une ville tout à la fois turque et européenne, on ne voit guère s'y confondre les caractères si différents de l'Orient et de l'Occident. Sans se mélanger, l'Europe et l'Asie y vivent côte à côte, en bonne intelligence, à l'écart de la lutte irritante des diplomaties étrangères, qui n'ont en Orient que trois grands champs de bataille : Constantinople, Athènes et Alexandrie. Régie, comme les provinces et les îles turques, par un pacha ayant le titre de gouverneur, Smyrne est sans aucune importance politique. Le pacha étend son pouvoir sur les sujets turcs sans s'inquiéter des étrangers, et les consuls européens protégent leurs nationaux sans chercher à faire prédominer leur influence sur les populations indigènes. C'est donc de la réserve, de la neutralité des consuls, qu'est résultée la bonne intelligence qui règne entre les habitants de Smyrne; mais on remarque parmi les Turcs, et même parmi les fonctionnaires publics de cette ville, une tolérance religieuse qu'il faut attribuer tout entière à l'influence des lazaristes. Ceci est un fait remarquable. Depuis plusieurs années déjà, des lazaristes, de la propagande de Rome, se sont établis à Smyrne sous la protection française et sur la garantie des anciennes capitulations. Par leur simplicité, par leur bonté, ces saints prêtres ont acquis dans l'esprit des musulmans une immense considération. Ils ont fait plus que s'entourer du respect des Turcs; en les soignant dans leurs maladies, en les conseillant dans les circonstances difficiles, en les aidant au besoin et en les consolant, ils ont mérité leur reconnaissance et gagné leur affection. Tandis que sur presque tous les autres points de l'Orient les chrétiens haïs subissent sans cesse des persécutions et quelquefois (comme on l'a vu dernièrement) le martyre, les lazaristes, chefs de cette religion détestée, exercent à Smyrne, sur la population musulmane, une autorité toute paternelle. J'en puis

donner une preuve bien remarquable. Au mois de juin 1842, le jour de la Fête-Dieu, j'ai vu la procession des lazaristes suivre paisiblement les rues de Smyrne, précédée par Kadji-Bey à cheval, et escortée par un détachement de soldats turcs qui, l'arme au bras, maintenaient l'ordre et contenaient la multitude. Quelques jours auparavant, j'avais été témoin d'un spectacle plus extraordinaire encore. Des sœurs grises, envoyées depuis peu d'années par les missions étrangères de Paris, ont fondé un établissement à Smyrne, où elles sont aimées et respectées à l'égal des lazaristes. Plus de cent cinquante jeunes filles, grecques, arméniennes et catholiques, reçoivent, grâce à elles, une instruction solide et les préceptes d'une saine morale. Le dimanche de la Pentecôte, après avoir parcouru la ville, j'arrivai à l'église catholique. Une vingtaine des élèves des sœurs grises faisaient ce jour-là leur première communion. Uniformément vêtues de blanc et conduites par les bonnes sœurs, ces jeunes filles traversèrent la cour au milieu d'une affluence immense de Turcs et d'Arméniens. Les musulmans, aussi bien que les Grecs et les catholiques, s'inclinaient avec respect devant ces filles du Seigneur. L'émotion la plus vive se peignait sur tous les visages ; on sentait que toutes les âmes étaient élevées dans ce moment à cette hauteur où s'effacent toutes différences de dogmes et de croyances, où il n'y a plus que l'homme qui prie et Dieu qui écoute. Ce spectacle, touchant en tout pays, était sublime, je ne crains pas de le dire, sur cette terre du mahométisme.

Il faut ce concours heureux de circonstances pour maintenir parmi les habitants de Smyrne, séparés par tant de dissemblances, poussés en sens contraire par tant d'intérêts opposés, cet accord qui n'est que bien rarement troublé. Les Francs ont importé leurs mœurs dans la partie de la ville qu'ils occupent, et le quartier turc, malgré les réformes tentées par Mahmoud, a conservé en grande partie, comme nous l'avons vu, son originalité primitive. A part quelques chapeaux ronds, rien ne nuit pendant le jour à la physionomie tout orientale des bazars, et le soir, quand dort la ville turque, fermée aux chrétiens après le coucher du soleil, on ne voit ni turbans ni babouches dans la ville franque, où, au premier souffle de la brise de mer, la population se réveille et la vie commence. C'est l'heure de s'aller promener dans la rue des Roses. Plus large que les autres rues de Smyrne, la rue des Roses côtoie la mer dont elle suit la courbe et conduit hors de la ville à une langue de terre qui s'avance dans le golfe et forme une promenade nommée à bon droit la *Bella-Vista*. A l'entrée de la nuit, cette rue, dorée par les dernières lueurs du couchant, offre un spectacle qui peut-être n'a pas son pareil au monde. Des deux côtés de cette voie, où se pressent des officiers de toutes les marines, des voyageurs de tous les pays, des dandies qui posent, des cavaliers qui caracolent, sont assises par centaines, auprès des portes entr'ouvertes, les plus belles femmes de l'Orient. D'autres, pour mettre mieux en évidence la richesse de leurs toilettes, debout, ou gracieusement accoudées derrière leurs compagnes, forment des groupes comme en rêvent les peintres. On ne risque guère de se tromper en disant que, parmi les Grecques de Smyrne, il n'en est peut-être pas une laide, et la plupart sont admirables. Rien qu'à voir leur profil, on se rappelle ces filles de la molle Ionie de la beauté desquelles les chefs-d'œuvre de la statuaire antique sont les immortels témoignages. Leurs sourcils, vigoureusement accusés, donnent à leurs longs yeux noirs un feu extraordinaire, et, sous leurs lèvres rouges comme du corail, on voit briller des dents étincelantes. Nattés en tresses, leurs longs cheveux bruns s'enroulent autour d'une toque écarlate, coquettement posée sur

l'oreille, et de laquelle s'échappent deux glands d'or. Ces jeunes filles, je dois à la vérité de le dire, sont d'une insigne coquetterie; tout en elles vise à l'effet. L'éclat de leurs prunelles est moins extraordinaire encore que leur mobilité. On assure qu'une Smyrniote peut facilement regarder ses oreilles, mais plus souvent que ses oreilles elle regarde les beaux officiers. Provoquant par un sourire voluptueux le passant qui l'admire, elle fixe sur lui sans pudeur

Des yeux dont les regards ne font qu'arquebuser.

A première vue, ces agaceries donnent de la vertu des habitantes de la rue des Roses une assez mauvaise opinion; on se tromperait cependant si on les jugeait par les apparences. Coquettes par habitude, elles sont, non pas vertueuses, mais à peu près sages par calcul. L'ardeur du ciel d'Orient, la tiédeur de l'air de l'Anatolie, semblent n'avoir sur elles aucune influence. Ces yeux si pétillants n'expriment qu'une passion simulée, ce visage où la volupté respire n'est qu'un masque d'emprunt. Elles jouent la passion comme on joue, en d'autres pays, la pruderie. Fidèles à leur fiancé, passant avec lui des journées entières, les Grecques de Smyrne, comme les Américaines des États-Unis, attendent le mariage sans rien appréhender de ces longs tête-à-tête. Les étrangers gagnent difficilement leur confiance, et ceux-là même qui, à grand'peine, sont parvenus à se glisser dans l'intimité d'une famille, trouvent bien rarement à échanger pour un nom plus doux le titre trompeur d'ami. Il n'en a pas été toujours ainsi, disent les mauvaises langues, et Smyrne se nommait autrefois le paradis des marins. Si ce beau temps n'est plus, les officiers de marine ne doivent, m'a-t-on dit, s'en prendre qu'à eux-mêmes. Leur brusquerie leur a nui; accusés à tort ou à raison de vouloir toujours commencer par le dénoûment les romans d'amour, ils sont regardés comme des êtres fort redoutables par ces jeunes filles, habituées aux longues préfaces de leurs fiancés. Les Smyrniotes d'une autre génération ont acquis à leurs dépens une expérience dont profitent aujourd'hui les belles Grecques de la rue des Roses; quelques enfants qui n'ont jamais connu leur père sont cités par elles comme des preuves vivantes de l'inconstance des étrangers. Smyrne, devenue une ennuyeuse station, n'offre aux marins, à part la société des consuls et les réunions peu joyeuses des négociants européens, d'autres délassements que les promenades à la Bella-Vista, les narguilés qu'on y fume au clair de lune, les parties de billard au café Valory, les courses à cheval dans la campagne, et le théâtre où une troupe italienne fort passable représente, trois fois par semaine, les chefs-d'œuvre de Rossini.

II.

Après avoir décrit le panorama de Smyrne et esquissé le tableau de sa population, il faut, pénétrant plus avant, rechercher les intérêts qui s'agitent dans cette ville et en font mouvoir les habitants. Il est un fait qu'il est d'abord important de constater, c'est la décadence presque sans exemple qu'a subie depuis quelques années le commerce de cette place. Jusqu'au XIX[e] siècle, Smyrne était, comme on sait, le point du Levant où affluaient de tous côtés, pour gagner l'Europe, les richesses de l'Asie, et vers lequel s'écoulaient, pour se répandre en Orient, tous les

produits européens. En un mot, Smyrne, à cette époque, s'appelait l'entrepôt du Levant. Si l'on comparait au passé de cette ville l'état actuel des choses, on pourrait dire que Smyrne n'existe plus, et cela n'aurait rien de bien extraordinaire. Depuis un siècle, les secousses politiques ont causé de tels bouleversements en Europe, et dans les intérêts des hommes de tels revirements, que l'on ne s'étonne pas des changements, quels qu'ils soient, que peut apporter dans le commerce d'un pays un laps de temps aussi considérable. Envisagée sous cet aspect, la situation de Smyrne serait loin d'être exceptionnelle, et beaucoup d'autres villes pourraient lui être assimilées. Pour montrer ce qu'a de particulier la question qui nous occupe, il faut en écarter les influences du temps et des grands événements politiques, la saisir dans une période de paix et de courte durée. Aussi, sans chercher à établir, à une époque éloignée, sur des données confuses, une appréciation commerciale qui ne saurait être positive, nous prendrons Smyrne au moment où, après la commotion générale, l'ordre se rétablit, et les intérêts reprirent leur cours. Les guerres de l'empire avaient fermé la Méditerranée au commerce européen, et le manque de sécurité avait arrêté pendant plusieurs années toutes les spéculations considérables. Quelques bâtiments italiens et des caïques grecs se livraient à peu près seuls dans le Levant, malgré la terreur générale et la hardiesse des pirates barbaresques, à des opérations de cabotage. En 1816, après le rétablissement définitif de la paix, quand Smyrne put de nouveau ouvrir son port aux marines étrangères, son commerce extérieur présentait le total bien diminué sans doute, mais important encore, de 70 millions. Depuis cette époque, les intérêts commerciaux se sont partout affermis; l'activité mercantile, croissant toujours, a donné aux opérations une extension immense; la navigation à vapeur a diminué les distances, l'Orient s'est rapproché de nous; cependant, chose étrange, l'amoindrissement du commerce de Smyrne a été continu. Les 70 millions se sont peu à peu réduits. 12 millions est le total que donnent au mouvement de Smyrne, pour l'année 1842, les documents les plus authentiques (1).

Plusieurs causes ont amené cette décadence, dont on connaît maintenant le chiffre. — Autrefois le commerce était libre en Turquie, et tant que les sultans restèrent fidèles à l'ancien système religieux et politique, ils ne grevèrent d'aucune taxe, d'aucune vexation fiscale, la circulation intérieure des marchandises. Les grandes caravanes erraient librement dans les déserts de la vieille Asie, et le gouvernement n'arrêtait par aucune entrave ces hardis voyageurs qui, au mépris de périls sans nombre et de toute nature, entreprenaient d'immenses pérégrinations pour aller recueillir dans de lointaines contrées les objets nécessaires à l'existence ou au bien-être de leurs frères. A ces entreprises les populations reconnaissantes venaient en aide autant qu'elles le pouvaient, et la piété des particuliers élevait dans le désert, sur les lignes que suivaient les caravanes, d'élégantes fontaines et de nombreux caravansérails. Comme cette circulation intérieure n'était ni continuelle, ni périodique, l'arrivée presque inattendue d'une caravane était dans les villes un grand événement. Que de pays ces voyageurs avaient visités! que de choses curieuses ils devaient rapporter! que d'objets inconnus peut-être! Toutes

(1) Les négociants de Smyrne donnent, je le sais, un autre chiffre. Il est inutile de rechercher s'ils ont tort ou raison. Ce n'est pas la quotité des totaux qui importe, c'est la proportion. Or, cette proportion est à peu près la même dans le calcul des marchands et dans le nôtre.

les portes s'ouvraient à ces hommes qui, tout à la fois soldats et marchands, faisaient le commerce à main armée, et cachaient leur caractère mercantile sous un habit guerrier, sous une apparence chevaleresque. Dans un pays où il n'a jamais existé, comme dans le nôtre, de classe vouée exclusivement aux armes et disposée à regarder comme indigne d'elle toute profession industrielle, on comprend quelle considération dut environner dès le principe ces marchands guerriers qui forment encore la classe la plus relevée de la famille musulmane. Le caractère sacré que le commerce eut dès lors aux yeux des populations explique seul comment d'immenses opérations purent être menées à bonne fin, pendant de longues années, dans un pays dévasté par les brigandages et désolé par des guerres continuelles. De grands bienfaits étaient résultés de cet ordre de choses ; grâce à l'exemption d'impôts sur les marchandises et de taxes sur les objets de consommation, le prix des denrées était extrêmement modique. Non-seulement on ne connaissait pas en Turquie le paupérisme, cette lèpre de l'Occident, dont les ravages vont s'étendant de plus en plus au fur et à mesure que se propagent les savantes combinaisons des économistes, mais les classes inférieures y jouissaient d'une infinité de raffinements reservés chez nous aux riches. Le sucre, le café, les épices, étaient à l'usage des plus pauvres, et si l'on considérait dans son ensemble le passé de ces populations que l'on disait barbares, peut-être arriverait-on à les voir plus rapprochées que les nôtres du bonheur, qui est, après tout, la vraie science et la suprême sagesse.

Cet état de choses ne pouvait durer, et la Turquie devait imiter les institutions de l'Europe. Aux premières taxes établies par Soliman le Magnifique succédèrent de jour en jour des impositions nouvelles, et une fois entré dans la voie de la cupidité, le gouvernement ne s'arrêta plus. Après avoir imaginé les droits intérieurs, on créa des monopoles, et le cours du commerce fut changé. Comme il était aisé de le prévoir, ces institutions, qui n'avaient pu s'établir en Europe qu'après de longs tâtonnements et s'affermir qu'après des modifications successives enseignées de jour en jour par l'expérience, devaient donner lieu, en Turquie, à des abus de tous genres. Il y avait bien un pouvoir qui ordonnait, mais il n'y avait pas une administration régulièrement organisée qui surveillât l'exécution des actes. Il fallait s'en rapporter entièrement à des agents éloignés sur lesquels aucune surveillance ne pouvait être exercée. Pour les stimuler, on crut devoir les intéresser dans les réformes. En créant des monopoles, le gouvernement avait fait une faute ; il commit un crime en concédant aux gouverneurs des différentes provinces le droit d'établir d'autres monopoles pour leur propre compte. Trop inactifs pour agir par eux-mêmes, ces pachas cédèrent à leur tour, moyennant tribut, à des agents subalternes, une partie de leurs priviléges : ils vendirent à prix d'or, à certains spéculateurs, la faculté d'acheter exclusivement tels ou tels produits. Des vexations inouïes furent le résultat principal de ces mesures qui ruinèrent les populations, dépeuplèrent les campagnes, et enrichirent les pachas sans grossir le trésor. On devine si dès lors les places de gouverneur furent recherchées ; le gouvernement spécula sur l'avidité des postulants ; il mit à l'encan les charges de pachas, de *mutesellins*, de vayvodes de provinces ; il les offrit au plus fort enchérisseur. Celui qui voulait se mettre sur les rangs s'adressait à un juif et lui demandait les fonds nécessaires pour payer au trésor ses dignités. Pour garantie, il offrait les dépouilles de la province qu'il allait mettre au pillage avec d'autant plus d'activité, que, l'année suivante, un autre pouvait offrir davantage et le supplanter. Industrie,

commerce, agriculture, tout fut anéanti en Turquie par ce système barbare. L'industrie turque n'avait pu jusqu'alors se soutenir que par le bon marché de ses produits; en les grevant d'un impôt, on en augmentait la valeur, et on les assimilait aux produits des manufactures européennes. Pour rétablir la balance, il aurait fallu augmenter en même temps les taxes imposées aux marchandises étrangères, mais cette faculté était interdite à la Turquie, qui, enchaînée par d'anciens traités, devait s'en tenir aux chiffres convenus avec les puissances. Dès lors, comme à prix égal les marchandises turques ne pouvaient soutenir la concurrence avec celles de l'Europe, les étrangers gagnèrent ce que perdaient les nationaux, et l'industrie indigène fut ruinée. Plusieurs circonstances contribuèrent, non pas à amener ce résultat, il était inévitable, mais bien à l'accélérer. Pendant que la Turquie adoptait ces mesures fatales, l'industrie se perfectionnait en Europe, et la production, qui dépassait si prodigieusement la consommation, cherchait partout des débouchés. La Turquie offrait une voie nouvelle, les marchandises européennes firent irruption dans le Levant. En réformant le costume de l'armée et de ses plus riches sujets, Mahmoud, plus tard, porta le dernier coup aux branches les plus importantes de l'industrie de l'empire. Les pelisses, les robes de soie, les châles, les turbans de cachemire, furent remplacés par les habits de draps. C'était un produit que ne pouvait fournir une industrie en enfance. Habiles aux ouvrages qui demandent de la patience, accoutumés à suivre dans leurs travaux une routine invariable, les Orientaux ont l'imagination peu inventive. Obtenir des ouvriers turcs, astreints tout à coup à un genre de travail si nouveau pour eux, un produit qui, chez les nations les plus ingénieuses, ne s'était perfectionné qu'à la longue, était chose impossible. On ne le tenta même pas, et la Turquie accepta les draps étrangers, que l'Allemagne, la Belgique et l'Angleterre lui offraient d'ailleurs à vil prix. Par les réformes, l'industrie ottomane se trouva donc réduite à une double impuissance; ce qu'elle pouvait produire n'avait plus de valeur, et ce qui avait de la valeur, elle ne pouvait le produire.

L'Europe s'émut de la décadence qui se révéla dans le commerce intérieur de la Turquie dès qu'il fut possible d'entrevoir quelque chose au milieu des bouleversements causés par les lois nouvelles. On répéta de tous côtés que la Turquie était perdue, et que pour relever ses finances un seul moyen lui restait, c'était d'obtenir le droit d'augmenter les tarifs sur les marchandises étrangères. A notre sens, c'était mal raisonner, c'était ne voir que la superficie de la question. Sans doute, d'une augmentation des tarifs serait résultée une amélioration immédiate, mais cette amélioration n'avait pas d'avenir. En rendant aux manufacturiers du pays un avantage passager, on ranimait en eux des espérances irréalisables, on les engageait à soutenir contre l'industrie européenne une lutte impossible. En matière d'industrie, l'indolence des Orientaux ne peut pas entrer en rivalité avec le génie mercantile et la fébrile activité des Européens; tous leurs efforts eussent abouti à rendre à leur industrie morte à tout jamais une apparence de mouvement, à lui donner une existence, pour ainsi dire, galvanique. Puisqu'on voulait des réformes, il fallait en accepter les conséquences, et, au lieu d'en retarder les effets, mieux valait déplacer tout d'un coup les intérêts des industriels et les forcer à suivre une nouvelle voie. Le ciel avait refusé aux Orientaux le génie manufacturier, mais en revanche il leur avait donné une terre fertile, des champs immenses qu'ils abandonnaient; si l'industrie leur faisait défaut, l'agriculture leur offrait une large compensation. Par malheur, les lois nouvelles ruinaient les laboureurs

comme les commerçants. Les principales productions de la terre avaient été déclarées monopoles; les gouverneurs, avides représentants d'un gouvernement cupide, après avoir pressuré pour le compte de sa hautesse les populations qui leur étaient soumises, faisaient chaque jour, à leur profit, des razzias dans leurs provinces. « Pourquoi ensemencer nos terres, disaient les agriculteurs, puisque nous n'en retirerons aucun fruit? Le gouvernement prendra nos grains au prix qu'il lui plaira de fixer, et si nous ne donnons pas des pots-de-vin à ses agents, on nous volera sur la mesure. — Il y a bien une loi qui autorise la libre vente des céréales, mais le gouverneur prétend qu'il n'en a pas connaissance. » Une souffrance générale se répandit dans tout l'empire, et la misère fut bientôt à son comble. On écrivit souvent alors que l'empire turc s'écroulait par la faute de ses habitants; on avait tort. Il ne fallait pas attribuer à l'inaptitude, à la paresse, à l'ignorance des populations cet état d'appauvrissement. Le peuple était, comme on le voit, condamné à l'immobilité, et le gouvernement seul était coupable.

Dans un écrit remarquable publié par un de nos compatriotes bien placé pour connaître l'Orient (1), je trouve un fait qui, peu important en apparence, donne cependant une idée frappante, ce me semble, de la situation misérable des habitants des campagnes. « Jusqu'en 1827, on vendait annuellement à Smyrne huit cents tonneaux d'étain pour l'étamage des ustensiles de cuisine dont chaque famille de paysans était pourvue, et qui étaient alors, en Turquie, comme dans nos provinces, un objet de première nécessité à chaque ménagère... Aujourd'hui on ne vend plus que quatre-vingts tonneaux d'étain, et c'est en vain que dans toutes les campagnes on chercherait un seul vase de métal. Ils ont été vendus pour satisfaire aux exactions de toute nature qui ont épuisé ces malheureuses populations. » La publication du hatti-chériff a mis un terme à ces odieux abus, et l'abolition des monopoles, décrétée en 1838, a ranimé un peu le commerce et l'agriculture. Cependant le tableau du mouvement commercial de Smyrne, pour ne nous occuper que de cette ville, ajoute, en 1839, un million seulement au total de l'année 1834. Ce chiffre prouve mieux que toutes les dissertations que la Turquie est comme au premier jour abattue sous le coup qui l'a frappée; qui peut dire si elle s'en relèvera jamais? En Europe, de pareilles secousses n'auraient peut-être rien de fatal. Les intérêts, un instant déplacés, reprendraient leur cours dans un autre sens, et grâce à l'esprit si vif, si ardent, des Occidentaux, toutes traces de ces commotions seraient vite effacées. En Orient, au contraire, la population indolente, obéissant machinalement à l'impulsion qui la jette hors de sa voie, n'entre pas pour cela dans une voie nouvelle; elle tombe au premier coup, et, s'endormant dans sa misère, elle souffre le mal sans chercher le remède.

En dehors de la décadence générale de l'empire dans laquelle elle entrait pour sa part, la ville de Smyrne avait encore d'autres échecs à subir. Une des principales causes de sa déchéance particulière, c'est la multiplication des relations établies depuis peu d'années entre l'Europe et Alexandrie. L'Égypte allait autrefois chercher dans l'Anatolie une quantité de produits que maintenant elle tire de l'Europe, et elle nous expédie directement les produits de l'Afrique et de l'Arabie, qui jadis, avant de nous parvenir, faisaient escale à Smyrne. En outre, comme le sol de l'Anatolie est extrêmement fertile, et que cette province produisait en plus

(1) *Statu quo d'Orient*, 1839.

grande quantité que les autres les objets récemment grevés d'impôts ou érigés en monopole, elle eut à souffrir des nouvelles lois plus que les autres parties de l'empire. Une seule branche de son commerce a pris de l'accroissement, c'est la vente des raisins et des fruits, qui figure au tableau des exportations pour une somme de 4 millions. La prospérité de cette vente tenta, en 1831, la cupidité du gouvernement, qui voulut déclarer monopole les fruits de l'Anatolie. Cette mesure devait porter une si cruelle atteinte aux intérêts des Smyrniotes, que les consuls européens intervinrent et firent abandonner cette malheureuse idée. Le résultat n'en était pas douteux, et le monopole devait détruire le commerce des fruits comme il avait anéanti celui de l'opium. Pendant quelque temps, la récolte de la vallonnée (1) a été de même abandonnée; le gouverneur de Smyrne avait défendu aux paysans de vendre à toute personne qui ne serait pas pourvue d'un certificat signé de lui. Ces privilégiés forçaient les malheureux paysans à leur donner pour 7 piastres ce qu'ils vendaient 20 piastres auparavant. Le gouverneur Tahir-Bey partageait avec ses associés un bénéfice de 200 pour 100 (2). La vente du coton et de la garance a également subi un amoindrissement des deux tiers. — Les tapis de Smyrne et de Césarée, dont on n'a pu imiter en Europe ni la finesse ni l'éclat, ajouteraient au commerce un article important, mais ils sont prohibés par toutes les douanes de l'Europe. — La cire, la soie, les éponges, les gommes, ne figurent que pour des sommes peu considérables au tableau des exportations de Smyrne, qui se réduisent, comme on le voit, à bien peu de chose. Ses achats consistent en produits manufacturés et en denrées coloniales. Ici se présente une nouvelle question. La France, qui fournissait en grande partie autrefois ces produits et ces denrées, a maintenant abandonné la place aux autres nations; après avoir parlé de la ruine du commerce turc en Turquie, il nous reste à apprécier la décadence déplorable du commerce français dans le Levant.

Si l'on jette un regard sur l'état comparatif du commerce moyen des puissances européennes dans le Levant, pour l'année 1789, on voit que la somme des opérations de la France forme exactement la moitié du total général des affaires. En 1816, ce chiffre était resté à peu près le même; en 1842, notre pays n'entre plus que pour moins d'un sixième dans le mouvement général! Le commerce anglais a suivi la marche contraire. La Grande-Bretagne, qui, jusqu'en 1816, faisait le dixième seulement des opérations, en fait aujourd'hui plus du quart; l'Autriche en fait un autre quart; l'Italie, les États-Unis et la Russie se partagent le reste. — On doit attribuer à plusieurs causes l'accroissement du commerce de nos voisins et l'amoindrissement du nôtre. La raison principale est, je crois, celle-ci : c'est que, jusqu'au rétablissement de la paix générale, la France, en fait de commerce, n'avait pas à soutenir dans le Levant la rivalité de l'Angleterre. Avant cette époque, le commerce anglais ne paraît pas avoir songé à la Turquie. Si l'on consulte l'état officiel des douanes anglaises, on voit qu'en 1816 la Grande-Bretagne achetait dans le Levant pour 5 millions, et vendait pour 6 millions seulement. Les mouvements qui se faisaient en Turquie donnèrent alors l'éveil aux négociants de Londres; ils com-

(1) Sorte de gland employé dans la tannerie.

(2) Le pacha d'Aïdin faisait mieux encore. C'était à coups de bâton que, dans sa province, on forçait les paysans à recueillir la vallonnée, si bien que ceux-ci, pour se soustraire à cette tyrannie, ne virent d'autre moyen que de mettre le feu aux bois et de détruire les arbres qui autrefois avaient fait leur richesse.

prirent que des innovations apportées dans les mœurs devaient naître dans les opérations commerciales de grands changements, et qu'un pays ainsi bouleversé était pour de hardis spéculateurs un terrain magnifique. La possession nouvelle de Malte offrait d'ailleurs à leurs projets une grande facilité d'exécution. Sans attendre qu'on leur donnât l'exemple, comme en France nous sommes trop habitués à le faire, ils obéirent à l'instinct et s'élancèrent les premiers vers l'Orient. Ayant ouvert à leur commerce les voies nouvelles de Damas et de Trébisonde, ils élevèrent presque à 30 millions le total de leurs opérations, et ce chiffre fut doublé en peu d'années. L'Autriche marcha bientôt sur les traces du commerce anglais. La destruction de la république de Venise mettait cette puissance dans une position magnifique. Devenue mer autrichienne, l'Adriatique lui ouvrait vers l'Orient une route sans pareille; elle en profita, et, suivant l'exemple de l'Angleterre, elle réussit comme elle. Notre commerce seul, au lieu de ressusciter au jour de cette renaissance générale, se laissa envahir de tous côtés, et nos négociants endormis ne surent pas même maintenir leurs affaires au taux où elles étaient à la fin du dernier siècle. Il serait toutefois injuste de faire peser sur eux seuls le poids de cette accusation ; il faut leur tenir compte des développements extraordinaires que l'industrie manufacturière avait pris en peu d'années en Autriche et en Angleterre. Ses progrès ont été dans ces deux pays bien plus instantanés que dans le nôtre, et surtout les fabricants anglais et autrichiens, étudiant avec plus de soin les peuples avec lesquels ils voulaient commercer, avaient su mieux approprier à leurs goûts les produits de leurs manufactures. Les Orientaux recherchent avant tout dans les marchandises l'éclat et le bon marché, les manufactures autrichiennes et anglaises travaillèrent en conséquence. Les réformes du sultan avaient de beaucoup augmenté, comme nous l'avons dit, la vente des draps; sous ce rapport, le commerce de l'Allemagne et de l'Angleterre avait des facilités qui manquaient au nôtre. Dans ces deux pays, l'industrie peut livrer des tissus de laine à des prix bien inférieurs à ceux des manufactures françaises; les négociants profitèrent de cette supériorité que l'Angleterre et l'Autriche doivent moins aux perfectionnements des machines qu'à la taxe de 24 pour 100 dont sont grevées, à leur entrée en France, les laines étrangères. — Pendant que les administrations anglaise et autrichienne venaient autant que possible en aide à leurs nationaux, le gouvernement opposait, en France, plus d'un obstacle au commerce. Loin d'imiter l'exemple de l'Autriche, qui ouvrait dans les Alpes une nouvelle route au négoce; qui diminuait tous les jours, ainsi que l'Angleterre, et supprimait enfin presque entièrement les quarantaines, — la France fermait ses ports aux provenances du Levant, en maintenant avec un entêtement inconcevable la rigueur absurde des lazarets. Voici à ce sujet quelques faits irréfragables sur lesquels le gouvernement s'obstine à fermer les yeux. Depuis plusieurs années déjà, le voyageur peut se rendre, sans faire quarantaine, de Constantinople à Vienne, par la voie du Danube, et par Trieste, s'il se résigne à passer vingt-quatre heures seulement au lazaret. D'Alexandrie, il peut aller à Londres sans faire quarantaine, par le moyen des paquebots anglais; et si de Londres il veut gagner Paris, il y arrive avant que ses compagnons, venus d'Égypte avec lui et voulant se rendre en France par nos paquebots, soient sortis du lazaret de Malte, où ils sont entrés le jour de son départ pour l'Angleterre! Est-il croyable que l'on puisse arriver plus rapidement d'Alexandrie ou de Constantinople à Paris, en passant par Gibraltar et Londres, qu'en s'y rendant par Marseille? Il est pourtant constaté que par les paquebots anglais l'on gagne seize jours en venant d'Alexandrie,

et vingt-trois en venant de Constantinople (1). Que ressort-il de cela? C'est que, si la peste doit se déclarer pendant la période d'incubation que nous jugeons nécessaire, elle peut nous venir d'Autriche ou d'Angleterre, tout aussi bien que d'Égypte ou de Turquie. En ouvrant, sur tant d'autres points, notre territoire au terrible fléau, nous rendons parfaitement illusoire le rempart inexpugnable que nous lui opposons à Marseille. Pour être logique, le gouvernement devrait établir des lazarets sur les frontières de l'Allemagne et sur les côtes de la Manche. En attendant, l'épidémie ne se montre ni en Autriche ni en Angleterre, et, dans ces deux pays, on rit à bon droit de nos terreurs chimériques. Notre commerce a perdu les marchés du Levant. Les voyageurs reviennent presque tous d'Orient par les bâtiments étrangers, nos paquebots naviguent à vide, et le déficit de ce service ruineux a été, l'an passé, de 2,200,000 francs! En présence de pareils chiffres et de pareils résultats, on comprend difficilement l'optimisme ou l'insouciance de certains hommes qui nient ou acceptent comme une fatalité l'immobilité du gouvernement.

Les maisons de commerce établies par les Anglais à Smyrne sont loin d'être aussi considérables que celles que possédaient autrefois dans cette ville les négociants français. En Orient, les affaires ne sont plus faites sur une grande échelle par quelques hommes privilégiés, et le commerce s'est extrêmement fractionné depuis que l'impulsion donnée dans ces dernières années aux populations chrétiennes de l'empire ottoman a permis à la race si nombreuse des Grecs et des Arméniens de mettre à profit leur génie mercantile. Autrefois si avilis, qu'à peine il leur était permis de faire en secret de petits trafics sans importance, les rayas ont acquis maintenant une puissance que les Turcs sentent et subissent sans se l'avouer. Cette puissance grandit tous les jours. Après s'être infiltrés, au détriment des Européens, dans le commerce intérieur de la Turquie, ils ont étendu le cercle de leurs opérations et ont noué avec l'Europe des relations directes. Les maisons grecques et arméniennes établies à Londres, à Trieste, à Livourne, à Vienne, à Marseille, font leurs expéditions avec les avantages réservés aux nationaux. Ces petits négociants ont sur les grands spéculateurs de réels avantages. Sobres, économes comme des Levantins, ne songeant pas à ces recherches de luxe qui sont devenues des besoins pour les Européens, ils vivent de rien et font sans frais leurs affaires. Dans leurs frères, dans leurs cousins, ils trouvent d'excellents commis qui, actifs et clairvoyants comme des maîtres, se contentent pour tout salaire d'une légère part dans les bénéfices. Préoccupés d'une infinité de détails qui échappent à l'œil des grands spéculateurs, ils amassent mille profits, insaisissables dans les vastes exploitations, et recueillent des gains qui, minimes en apparence, n'en forment pas moins en résultat un total considérable.

Sans se mettre en évidence, sans faire d'éclat, les juifs se sont aussi faufilés, et en grand nombre, dans le commerce du Levant. Pour le mal des Européens, ils ont imaginé une sorte de spéculation d'un genre tout à fait hébraïque. Ils viennent eux-mêmes faire leurs achats sur les marchés d'Europe, et, fixant à un an de date le jour du paiement, ils rapportent, avec une grande économie de fret, leurs marchandises en Turquie, où ils les vendent le plus tôt possible au comptant. L'argent de l'acquéreur, placé par eux à des intérêts énormes comme on en paie dans le Levant, se multiplie rapidement et leur donne, à la fin de l'année, en sus du prix d'achat

(1) La question si importante des quarantaines ne peut être resserrée dans de si étroites limites, nous en ferons le sujet d'un prochain travail.

qu'ils restituent, un bénéfice de 30 ou 40 pour 100 qu'ils exploitent de nouveau. Pendant que les juifs et les Arméniens, à force d'adresse et de ruse, prenaient dans le commerce la place des Européens, les marins grecs enlevaient à notre navigation le profit des transports. A l'époque où la guerre fermait la Méditerranée aux navires européens, ils s'étaient emparés du cabotage ; grâce à leur extrême activité et à leur économie excessive, ils ont su conserver, après que la paix eut rouvert les mers, la supériorité qu'ils s'étaient acquise.

Ainsi donc notre terrain a été envahi dans le Levant par les Anglais, par les Autrichiens, par les Sardes, par les Américains eux-mêmes et par les rayas du pays ; tout nous a été ravi, et on n'ose pas espérer que notre commerce regagne jamais dans ces contrées la place qu'il a perdue. Si pourtant des modifications apportées à notre législation douanière, des priviléges accordés à notre industrie, rendaient chez nous la production moins coûteuse, si l'on réformait les quarantaines (1), si l'on encourageait en France le transit des marchandises étrangères, les marchés du Levant pourraient encore être ouverts à nos produits, ses ports à nos navires, et ses provenances, affluant dans nos provinces du Midi, se répandraient dans tout le royaume pour atteindre par la plus courte voie l'Angleterre, l'Allemagne, la Suisse, surtout les pays du Nord. Marseille, à qui l'Algérie a fait oublier la Turquie, gagnerait à un pareil ordre de choses de voir se doubler le mouvement déjà si considérable de son port. Du double transit, la France retirerait tous les avantages attachés à une grande circulation. Dans le Nord, elle se créerait des relations commerciales nouvelles auxquelles elle ne songe pas, et elle retrouverait, en Turquie, d'anciennes voies qu'elle a abandonnées.

III.

Les Européens fixés à Smyrne abandonnent la ville pendant l'été et vont chercher un peu d'air à la campagne. J'avais souvent entendu parler des environs de Smyrne. Je résolus un jour de les visiter. Ayant toujours eu en horreur les ciceroni, je partis seul, à cheval, un beau matin, muni seulement de quelques notions topographiques indispensables, et décidé à faire sans guide une course aventureuse. Laissant à ma droite la hauteur que domine le vieux château turc, dont les fondements ont été jetés, dit-on, par Alexandre-le-Grand, je gravis la colline sur laquelle la ville s'étage, et, après une heure de marche, je vis s'ouvrir devant moi cette steppe immense qu'on nomme la plaine de Boudja. C'est un désert magnifique,

(1) Nous n'en finirions pas, si nous voulions montrer, par tous les faits qui sont à notre connaissance, jusqu'où l'on pousse, en France, l'absurdité en matière de quarantaines. Voici, entre mille, un renseignement curieux donné, il y a peu de jours, à la *Société orientale de Paris* par M. le comte de Saint-Céran : « Les plus honorables négociants d'Odessa affirment que les navires ayant chargé dans le port d'Odessa et *touché à Constantinople*, en arrivant en Belgique ou en Angleterre, débarquent immédiatement leurs grains et leurs laines. — Le lendemain, par le chemin de fer belge, les laines peuvent être à Paris. — Tout au contraire, les navires ayant chargé à Odessa, *sans avoir touché à Constantinople*, sont soumis, en arrivant au Havre, à vingt jours de quarantaine.—Immense avantage pour la Belgique : elle peut nous expédier les laines dix-huit jours avant les négociants du Havre et aux mêmes prix. »

une de ces solitudes imposantes comme on en voit en rêve. Le regard que rien n'arrêtait suivait au hasard les lignes indécises de la terre qui allaient s'abaissant dans le lointain et se perdaient dans les vapeurs ardentes d'un horizon infini. Couverte de lentisques et de genêts épineux, la campagne avait au premier plan des teintes presque noires; au loin, les couleurs brillantes du ciel se fondaient avec ces sombres nuances, et le paysage était gouaché de larges reflets violets. Il n'y avait pas un souffle dans l'air, pas un nuage au-dessus de ma tête; un silence de mort pesait sur cette solitude; je n'entendais que le bruit sourd des pieds de mon cheval sur le sable, parfois le cri lointain d'une cigale, et, pour toute créature vivante, j'apercevais à quelque distance une cigogne immobile sur une pierre. A la vue de ce tableau grandiose, je me rappelai à la fois l'Océan et la campagne de Rome. Saisi d'admiration, je m'arrêtai un instant; puis j'éprouvai une telle joie à me sentir seul dans cette campagne dépeuplée, il me semblait y respirer l'air de la liberté primitive, et, obéissant à un entraînement dont je ne me rendais pas compte, je lançai mon cheval au grand galop dans ces plaines comme pour en prendre possession. Pendant cette course rapide, je ressentais une sorte de vertige, et, ma pensée s'exaltant jusqu'au délire, je songeais, oubliant qui j'étais, aux grands coups de lance et aux aventures merveilleuses des chevaliers errants. Dans le cours de ma vie voyageuse, que de plaines j'ai parcourues ainsi un fol enthousiasme au cœur et sentant fermenter en moi la sève de la jeunesse! Par malheur, ils durent peu ces instants d'ivresse, pendant lesquels l'âme atteint peut-être sa plus grande puissance. Trop vite passe le temps de cette fougue juvénile dont on s'étonne plus tard quand, à froid, on se la rappelle. Quelquefois même on rit au souvenir de ces exaltations ardentes, et l'on croit avoir grandi parce que l'on est calmé; tout au contraire, on est déchu. Quand on réprouve ces aspirations hardies, ces fécondes excitations de la jeunesse, c'est qu'on n'est plus capable de les ressentir. Pendant deux heures, j'allai au hasard, tantôt éperonnant mon cheval, tantôt l'arrêtant, et je ne sais où m'aurait conduit cette folle excursion, si le pauvre animal, dont l'itinéraire était mieux arrêté que le mien, ne m'eût dirigé, à mon insu, vers la vallée où se cache dans un bouquet d'arbres le village de Boudja, que j'avais compté visiter.

Boudja s'élève comme un îlot de verdure au milieu du désert; on dirait une émeraude tombée du ciel dans une plaine de sables. Les Anglais se sont approprié cette oasis, et, sous ses frais ombrages, ils ont bâti des maisons de plaisance et dessiné de jolis jardins qui leur rappellent les vertes pelouses et les gracieux cottages de la patrie. Des massifs de grenadiers et de citronniers garantissent des ardeurs du soleil d'Orient ces villas bâties la plupart dans le goût italien. Les murs sont éblouissants de blancheur, et les allées bien sablées des jardins annoncent le soin et l'élégance qui ont présidé à l'arrangement intérieur de ces habitations. De petits ruisseaux, amenés avec art, après avoir couru dans les gazons, s'élèvent çà et là en jets d'eau et retombent en grésillant dans des bassins de marbre. On ne peut s'imaginer tout ce qu'a de frais et d'enchanteur, sous ce ciel de feu, le murmure de l'eau, et quelle élégance ces petites fontaines donnent à ces jardins où les rayons du soleil pétillent sur des fleurs éclatantes. Après avoir parcouru le village, je m'arrêtai un instant près de la grille d'une de ces jolies retraites. Aux deux étages de la villa, les fenêtres étaient hermétiquement fermées; à l'une des croisées du rez-de-chaussée cependant, la jalousie verte s'était arrêtée sur la balustrade de fer, et, par cet interstice, j'entrevis le parquet bien luisant d'un salon,

plus loin, près d'un divan de soie rouge, deux vases de Chine remplis de camélias, et le bas d'une étagère couverte de ces mille riens dont les femmes se plaisent à garnir leurs boudoirs. Ce coup d'œil jeté dans cet intérieur élégant, ce tableau de la vie civilisée, opposait dans mon esprit un contraste si étrange aux scènes grandioses du désert que j'avais tout à l'heure contemplées, que je ne pus détacher mes yeux de la fenêtre entr'ouverte de la villa, et je restai immobile auprès de la grille. Tout à coup les sons d'un piano retentirent dans le salon, et dans les accords par lesquels préluda la musicienne (car je ne doutai pas un instant que l'exécutante ne fût une femme, et une jolie femme), je reconnus un motif de *Guillaume Tell*. Cet air réveillait brusquement en moi de si doux souvenirs de la patrie, il me sembla si surprenant de l'entendre sous ce ciel asiatique, que, m'autorisant de la singularité de la situation, je me mis à fredonner ces paroles de l'opéra de Rossini : *O ciel! tu sais si Mathilde m'est chère!* Le piano s'arrêta court; sur le parquet, je vis apparaître un joli pied, et la silhouette d'une robe blanche se dessina derrière la jalousie sur laquelle je fixai les yeux avec curiosité, regrettant qu'elle fût si peu transparente. Après avoir un instant considéré l'audacieux interrupteur, l'inconnue disparut, et, comprenant alors moi-même tout ce que mon action avait de *shocking*, je me retirai discrètement. Mon aventure finit ainsi; mais, quand le cœur est recueilli, qu'il faut peu de chose pour l'exalter! J'avais entendu quelques accords, entrevu à peine le bas d'une robe, deviné le contour d'une gracieuse taille, et tout un poëme d'amour s'improvisait en moi. Dans ce pays d'or, me disais-je, sous ces ombrages embaumés, comme la vie s'écoulerait doucement! pourquoi une colonie de poëtes ne viendrait-elle pas chercher à Boudja, loin des bruits du monde, un refuge enchanteur? Déjà toutes mes pensées se groupaient autour du souvenir de la musicienne inconnue, et je me retraçais en imagination une existence toute d'amour et de contemplation. Mon rêve se dissipa tout à coup. A l'angle d'une des rues du village, je venais d'apercevoir sur un écriteau cette inscription : *Lombard-Street*. Ce nom emprunté à une des rues les plus commerçantes de Londres me rappelait brutalement que ces délicieuses retraites, qui semblent avoir été créées par l'amant le plus délicat pour la femme la plus aimée, étaient habitées par des négociants anglais que la cupidité exile, et que préoccupent tout le jour des calculs d'arithmétique. — Il n'y a pas de Français à Boudja. Les représentants rivaux de deux nations rivales en Asie comme en Europe ont jugé à propos, pour que rien ne troublât « la cordiale entente » de leurs mutuels rapports, de laisser entre leurs villas une distance presque égale à celle qui sépare Douvres de Calais.

En quittant Boudja, je m'enfonçai de nouveau dans les champs déserts, me dirigeant vers Bournabas, autre village où sont fixés nos compatriotes. Laissant à ma gauche le chemin que j'avais d'abord suivi, je montai au galop une longue colline, au sommet de laquelle mon cheval essoufflé s'arrêta ; je poussai malgré moi un cri d'admiration à la vue d'un des plus magnifiques panoramas qu'il m'ait jamais été donné de contempler. Au-dessous de moi, au delà des landes arides qui m'entouraient, s'étendait mollement à ma droite une vallée étincelante de fraîcheur et de verdure ; à travers ce long massif de toutes nuances, où le sombre cyprès élevait sa pyramide au-dessus du dôme fleuri des orangers, où le figuier mariait son feuillage noir au vert pâle des platanes, brillaient de distance en distance les murs blancs des villas de Bournabas. Devant moi s'arrondissait le golfe immense de Smyrne, les grands arbres des rives se reflétaient dans ce miroir immobile qui subissait dans toute leur magnificence les jeux de la lumière ; les flots, dont la couleur foncée

allait pâlissant par degré, se doraient dans l'éloignement, et à l'horizon ressemblaient à de l'ambre en fusion. Au loin, à ma gauche, s'élevaient des montagnes arides dont les festons bleuâtres, à peine entrevus, se fondaient dans les vapeurs roses du ciel. Sous mes pieds enfin, la ville de Smyrne, avec ses toits rouges entremêlés de verdure, se courbait autour des flots comme une guirlande de fleurs. Dans la rade, aux flancs d'une douzaine de vaisseaux de guerre à l'ancre, brillaient, à cette heure d'exercice, les éclairs de coups de canon dont je n'entendais pas le bruit et dont la fumée s'élevait lentement, ainsi qu'une vapeur matinale, vers un ciel d'une pureté merveilleuse. Aucune description ne peut rendre le spectacle que j'avais sous les yeux, et surtout aucune parole humaine ne saurait donner une idée du calme presque effrayant de ce paysage d'Asie, de ce silence pesant où l'on n'entend que les battements de son cœur et le sourd bruissement des herbes qui se tordent au soleil. On sent passer en soi, dans ces instants, le repos profond de tout ce qui vous entoure; l'âme se recueille, le corps s'alanguit; il semble que tout mouvement vous soit interdit par la nature elle-même, qui se complaît dans son immobilité. Un murmure étrange me tira de ma contemplation en me rappelant tout d'un coup le piano de Boudja. J'écoutai avec attention, et cette fois, dans les accords affaiblis qui arrivaient jusqu'à moi, je crus reconnaître les sons d'une guitare. Ayant marché lentement dans la direction que m'indiquait mon oreille, j'arrivai, après quelques centaines de pas, à une petite case presque entièrement cachée dans un pli du terrain, et de laquelle partaient en effet les sons d'une sorte de mandoline accompagnés d'un chant nazillard que je reconnus pour l'avoir entendu souvent dans l'Attique. Deux jeunes Grecques étaient assises devant la porte de cette hutte. J'attachai mon cheval à un piquet, et, m'avançant vers elles avec toute la politesse dont je fus capable, je leur demandai en mon meilleur italien la permission de me reposer un instant sous leur toit. Elles se levèrent en souriant, et, sans me répondre, me montrèrent du geste la porte de la cabane, où elles me précédèrent. Autour d'une chambre assez grande, quoique très-basse, pauvre, mais proprement blanchie à la chaux, étaient assises une vingtaine de jeunes femmes, fort jolies la plupart, costumées selon la mode de l'Archipel, coiffées de leurs longs cheveux nattés en tresses et disposés autour de leur tête en manière de turban. A mon arrivée, elles se levèrent; je répondis à leurs révérences par un salut collectif et m'assis sur une chaise que m'offrit la maîtresse de la maison. Aussitôt la danse recommença, car c'était à un bal diurne que j'allais assister. La chanteuse reprit d'un ton dolent un éternel récitatif, en s'accompagnant d'un instrument nouveau pour moi. C'était tout simplement un bâton long de deux pieds autour duquel trois cordes étaient tendues. On comprend quelle devait être l'harmonie de cet objet; toutefois, me rappelant que j'étais entre Troie et la Grèce, dans la molle Ionie, dans le pays des muses dont la lyre n'avait non plus que trois cordes, je pensai que ce bâton pouvait bien être l'instrument de Calliope, et ce ton nazillard, le mode sur lequel Pindare disait jadis ses poëmes. Après les premiers accords, un Grec, le seul homme qui fût dans la maison, s'avança au milieu de la chambre, fit lentement le tour du cercle, et, son choix étant fait, il jeta d'un air de sultan le coin d'un mouchoir à la plus jolie des jeunes filles, qui le saisit et se leva. Tous les deux ils marchèrent en rond jusqu'à ce que le danseur, s'arrêtant de nouveau, eût lancé de la main gauche un autre mouchoir à une seconde femme qui se leva également. Se tenant alors tous les trois par les mouchoirs, ils commencèrent aux sons du récitatif traînant une ronde qui, d'abord très-lente, s'anima peu

à peu avec la voix de la chanteuse et devint bientôt d'une extrême vivacité. Dès que ce tournoiement eut acquis la plus grande rapidité possible, la danseuse, la seconde choisie, quitta modestement la partie et alla se rasseoir en emportant les mouchoirs. Le mouvement de la musique se ralentit aussitôt, et les deux danseurs placés vis-à-vis l'un de l'autre se regardèrent un instant sans bouger. Puis le jeune homme s'avança galamment vers la jeune fille, qui recula avec embarras pour s'avancer de nouveau, les yeux baissés, vers le danseur, qui s'éloignait avec respect. Le chant s'anima peu à peu, et les figures de cette danse, qui ressemblait un peu à la cachucha et beaucoup à la tarentelle, devinrent de plus en plus rapides. Le jeune homme s'enhardissait, la jeune fille s'animait ; tantôt provoquante et tantôt effrayée, elle attirait son danseur par une attitude qui était voluptueuse sans cesser d'être décente, et le fuyait en tournant brusquement autour de lui. A la fin, comme de raison, la victoire restait au jeune homme, qui mettait un terme aux vicissitudes de cet amoureux combat en passant autour de la taille de la danseuse un bras respectueux, quoique vainqueur. Après un instant de repos, il recommençait la ronde avec une danseuse nouvelle. En observant ces jeunes filles dont les regards curieux, mais non pas hardis comme ceux des Smyrniotes, s'attachaient sur moi à la dérobée, j'eus lieu de faire une remarque qui m'avait frappé souvent en Grèce : c'est que même les plus pauvres paysannes de ce beau pays ont reçu du ciel une distinction pleine de charme. Leur taille, que rien ne comprime, a beaucoup de souplesse, et leur maintien est parfaitement gracieux, parce qu'il est exempt de toute affectation. Vêtues à peu près comme nos villageoises, ces jeunes filles semblaient être d'élégantes dames déguisées. Elles ne rappelaient en aucune façon ces poupées serrées entre deux planches et si gauchement maniérées, qui, le dimanche, forment de prétentieux quadrilles sur les places de nos villages. J'en étais là de mes observations quand je vis une hirondelle entrer dans la salle par la fenêtre sans châssis de la cabane. La pauvre petite bête avait suspendu son nid de terre aux solives du plafond. Sans s'inquiéter, bien que les danseurs touchassent presque du front son frêle édifice, elle passait à travers les têtes des jeunes filles, portait à sa couvée la pâture, et parfois, glissant son bec noir par l'ouverture du nid, elle regardait paisiblement le mouvement inaccoutumé qui se faisait au-dessous d'elle. En Turquie, tuer un oiseau est un crime; aussi les volatiles qui, chez nous, passent pour les plus sauvages, y sont-ils merveilleusement apprivoisés. Dans les champs, les cigognes sans s'effrayer vous regardent passer à deux pas d'elles ; sur mer, les mouettes viennent se poser à portée de votre main sur le bord des caïques. On ne saurait croire combien cette particularité, en apparence si minime, ajoute un caractère nouveau aux paysages si paisibles de l'Orient. Il semble que sur cette terre des patriarches on retrouve dans toute sa simplicité naïve l'existence de nos premiers pères. Au tableau, que j'avais sous les yeux, de cette pauvre maison où régnait une joie douce et peu bruyante, le nid de l'hirondelle ajoutait un trait que j'ai voulu noter parce qu'il le complétait mieux que je ne le saurais dire. Cet oiseau chéri des voyageurs avait peut-être vu la France. Après avoir comme moi traversé les mers, il était venu chercher un abri sur cette terre lointaine, dans cette même cabane où le hasard m'avait conduit.

Quand je me levai pour partir, les jeunes filles me saluèrent; la maîtresse de la maison et deux de ses compagnes sortirent avec moi, et comme j'allais remonter à cheval, elle détacha, suivant l'usage d'Orient, une fleur du bouquet qu'elle portait à la ceinture, et me l'offrit en prononçant des paroles que, par malheur, je ne pus

comprendre. C'était un adieu sans doute, ou peut-être s'excusait-elle de n'avoir rien de mieux à m'offrir. Je la remerciai en portant galamment la fleur à mes lèvres, et je me consolai d'avoir oublié mon grec de collége en répétant tout bas ces vers charmants des *Orientales,* qui semblaient faits pour la circonstance :

Adieu, voyageur blanc.... si tu reviens....
. . . .
Pour trouver ma hutte fidèle,
Songe à son toit aigu comme une ruche à miel,
Qu'elle n'a qu'une porte et qu'elle s'ouvre au ciel
Du côté d'où vient l'hirondelle.
Si tu ne reviens pas, songe un peu quelquefois
Aux filles du désert, sœurs à la douce voix,
Qui dansent le soir sur la dune !

Les scènes les plus magnifiques que le voyageur a contemplées ne sont pas toujours celles qui, dans l'avenir, s'offrent le plus souvent à sa pensée. Dans le souvenir de certains paysages oubliés ou à peine remarqués par d'autres, il retrouve quelquefois un charme inexplicable ; ainsi, de tous les tableaux que ma mémoire renferme, celui de la plaine déserte de Boudja est un de ceux qu'il me plaît le mieux de revoir. Chose étrange, il me semble que maintenant je le juge mieux par la pensée que je ne le faisais le jour où il était devant mes yeux. Devant ce désert, je songeais à d'autres solitudes ; dans ce pays lointain, je regrettais la patrie absente. Aujourd'hui, revenu au point de départ, ma pensée s'attache avec amour sur ce paysage éloigné, car notre imagination nous emporte toujours au delà du cercle que nos regards peuvent embrasser. Le plus grand charme des voyages est assurément dans le souvenir qu'on en garde. Courir le monde, c'est agrandir l'horizon de sa pensée, entourer sa mémoire d'un panorama que chaque jour complète, et sur lequel l'éloignement vient répandre une teinte harmonieuse. Plus tard, aux heures de rêveries, le voyageur trouve dans les tableaux du passé les personnages qui les animaient, le soleil qui les éclairait, les fleurs qu'il y a respirées, sa jeunesse enfin, ses pensées d'un autre âge, et dans ce cadre s'enchâsse un jour écoulé de la vie, que cette divine faculté du souvenir lui permet de revivre encore.

Bournabas, où j'arrivai après deux heures de marche, est le pendant de Boudja. Là encore sont de charmantes villas épanouies comme des fleurs à l'ombre des platanes, de frais ruisseaux qui courent dans les pelouses, des jets d'eau qui murmurent, des massifs d'orangers qui embaument. Seulement dans ces jardins l'art de l'horticulteur est secondé par une végétation plus vigoureuse. Tandis qu'à Boudja les Anglais avaient à vaincre l'aridité d'un sol brûlé par le soleil, nos compatriotes trouvaient à Bournabas une terre arrosée, une nature féconde qui obéissait à toutes leurs exigences. Par malheur, la fertilité de cette vallée a séduit les indigènes comme les Français, et ses frais ombrages sont devenus le but ordinaire des promenades des Smyrniotes. Des cafés se sont établis dans le village, une route le traverse ; de là mille inconvénients : les querelles des buveurs, le bruit des passants, en un mot le mouvement de la ville transporté à la campagne, chose déplaisante en tout pays, chose odieuse dans ces contrées silencieuses, où tout vous dispose à la contemplation. A mon goût, Bournabas, quoique plus frais et plus riant, est de beaucoup inférieur, malgré ses caravansérails, à cet îlot de Boudja, où l'on a pour horizon le désert, pour tout bruit le cri des hirondelles. Du reste

chacun comprend à sa manière les plaisirs de la campagne, et sur ce point, m'a-t-on dit, les habitants de Bournabas sont loin d'être de mon avis. Dignes représentants de cette classe nombreuse de propriétaires honnêtes qui, en France, s'applaudissant du nouveau tracé des ingénieurs, attendent avec impatience le jour où, à la campagne, ils auront pour perspective les deux rails d'un chemin de fer, pour réveil-matin le grincement des convois, et pour atmosphère la fumée des wagons, les négociants de Bournabas ne trouvent pas un grand charme à l'isolement, et ils comptent pour un agrément de plus le mouvement de leur village.

Vers le coucher du soleil, je repris la route de Smyrne. En chemin, j'étais croisé de temps à autre par un des propriétaires de Bournabas qui, monté sur un beau cheval turcoman, regagnait le soir sa villa, après avoir employé le jour à ses affaires. Tantôt je rencontrais de longues files de chameaux chargés de ballots et d'esclaves noires; parmi ces Abyssiniennes, je revis une de mes anciennes connaissances du bazar, laquelle, oubliant les abricots dont je l'avais régalée, répondit en tirant la langue, et en faisant une affreuse grimace, au salut amical que je lui adressai. Plus j'avançais vers la ville, et plus augmentait l'animation de la route. Des femmes turques enveloppées dans de longs voiles, assises sur des ânes, escortées de cavas armés de pistolets, suivaient lentement le bord du chemin, tandis que des cavalcades bruyantes de *midshipmen* passaient au grand galop, effrayant les ânes, faisant pousser aux femmes de grands cris, et des malédictions à leurs gardiens.

Bientôt une magnifique forêt de cyprès, jonchée de pierres tumulaires dressées les unes contre les autres, m'annonça le grand champ des morts, et j'arrivai au fameux pont des Caravanes. Pour construire le pont des Caravanes, on n'a eu à faire ni calculs géométriques bien compliqués, ni savantes épures. Un courant d'eau était là qu'il fallait traverser; on a jeté d'un bord à l'autre une route de pierre, non pas arrondie en arc comme nos ponts, mais taillée à angle aigu et présentant au passant, d'un côté, une montée assez raide, de l'autre, une rapide descente. Cette jetée, longue de quelques toises, pavée de larges dalles disjointes, crevassée en maints endroits et dépourvue de parapets, est la principale entrée de Smyrne. Sous ce pont dort, en été, un ruisseau paisible, qui se change en un torrent fougueux pendant la saison des pluies. Sur la rive droite s'élancent d'immenses cyprès, sombres arbres qui répandent leur tristesse sur tous les paysages de Turquie et projettent de tous côtés leurs ombres funèbres sur cette terre où rien n'existe plus. A gauche s'ouvre une clairière entourée de corps de garde et de cafés. Là se rassemblent en grand nombre, le soir, les promeneurs de la ville. Près du ruisseau s'élève un platane gigantesque, sur les branches duquel un kiosque a été construit. J'allai m'y reposer des fatigues de cette journée. La nuit venait, une douce fraîcheur succédait à la chaleur brûlante, et les teintes suaves du crépuscule se répandaient sur la terre. Au-dessous de moi, du côté de la promenade, se pressait dans un désordre bizarre une foule très-animée. Des marchands grecs remplissaient l'air de leurs cris; autour des chanteurs ambulants se groupaient des Arméniens timides, des juifs honteux d'eux-mêmes, des Turcs à la fière mine. Des officiers en uniforme accompagnaient des dames franques coiffées de chapeaux à plumes; des cavaliers fendaient la foule, et au-dessus de toutes ces têtes on voyait défiler de temps à autre des caravanes de chameaux. Des Grecques agaçantes étaient assises au bord du ruisseau que je dominais; ce ruisseau, au temps où il était grec, se nommait le Melès, et il vit marcher sur ses rives ce mendiant

qui naquit, assure-t-on, dans les environs de Smyrne et qui s'appelait Homère. Son eau lourde, qui sommeille auprès des tombeaux des fils d'Othman, sépare seule cette promenade, d'où s'élèvent tous les bruits de la vie, du champ silencieux des morts. De ce côté, dans les ombres de la forêt lugubre où l'on entendait seulement roucouler quelques pigeons bleus, je voyais se dresser à perte de vue des dalles blanches surmontées d'un turban grossièrement sculpté. Aucun emblème ne distingue ces pierres que la piété plaça sur la fosse des croyants, aucune main ne les relève quand le vent les jette dans les herbes flétries; les musulmans confondent dans un même sentiment de respect la mémoire de ceux qui ne sont plus; ils gardent au fond de leur cœur le souvenir de ceux qui leur furent chers, mais ne pensent pas, comme nous, qu'il faille élever des monuments pompeux et durables sur des dépouilles qui ne durent qu'un jour. Auprès de moi, dans le kiosque aérien, était assis un vieux Turc à barbe blanche. Absorbé en apparence dans une extatique contemplation, il fumait silencieusement en regardant le champ des morts. Tout en le considérant, je ne pus m'empêcher de faire un retour sur moi-même, et, en comparant à l'existence de ce vieillard ma propre destinée, je sentis mieux que jamais la distance immense qui sépare l'Européen de l'homme de l'Orient. Rêveur inquiet, pour venir au kiosque du pont des Caravanes, j'avais quitté mon pays, poussé par ce désir de l'inconnu que tout excite en nous et que rien ne satisfait; assis devant ce vieux Turc, j'obéissais, en cherchant à lire dans le fond de sa pensée, à ce besoin d'analyse qui est inhérent à notre nature avide et agitée. Voulant avoir compte de tout, savoir de toute chose la raison, je me faisais spectateur de moi-même; pour étudier mes propres sensations, je fouillais dans mon cœur, tandis que, sans me voir, sans songer à moi, sans comprendre les pensées auxquelles j'étais en proie, ce vieillard, qui avait pris le monde pour ce qu'il était, qui avait accepté les événements sans en chercher les causes, supportant le mal sans se plaindre, jouissant du bien sans le commenter, regardait sans tristesse ce ruisseau que, pour tout voyage, il devait traverser un jour, afin d'aller prendre sa place, à quelques pas des lieux où sa vie s'était écoulée, à l'ombre des cyprès où reposaient ceux qu'il avait aimés.

Le coup de canon de retraite qui retentit dans le port me tira de ma rêverie. La nuit était venue; je rentrai dans la ville, et peu de jours après je partais pour Constantinople.

Alexis de Valon.

POLITIQUE COLONIALE

DE L'ANGLETERRE.

IV.

CONQUÊTE DU SCINDE.
— GUERRE CONTRE L'ÉTAT DE GWALIOR.

I. — *Correspondence relative to Scinde*, 1838-1843.
II. — *Supplementary Correspondence relative to Scinde*, presented to Parliament, 1844.
III. — *Conquest of Scinde*. Edinburgh Review, april, 1844.

La plus grande préoccupation de la France est, cette année, une affaire coloniale, l'affaire de Taïti. C'est une question qui commence, disait M. le ministre des affaires étrangères au mois de février; comme elle n'est point terminée encore, il n'est peut-être pas sans intérêt de chercher à éclairer les difficultés qu'elle a soulevées par des exemples choisis dans la politique même de l'Angleterre. Ces difficultés se réduisent à deux : l'Angleterre pouvait-elle opposer des objections fondées à l'acte accompli par l'amiral Dupetit-Thouars? Les griefs allégués par l'amiral contre la reine Pomaré avaient-ils une valeur confirmée par des précédents? — Il est évident, en effet, que notre gouvernement ne peut contester à M. Dupetit-Thouars l'utilité pour la France de la possession des îles de la Société ; le reproche porterait en plein sur l'établissement du protectorat et l'occupation de l'archipel des Marquises, ordonnés par le ministère lui-même ; il n'est pas moins évident

que personne en France ne s'efforcerait de prouver que M. Dupetit-Thouars a violé à l'égard de la reine Pomaré les principes de la justice politique, si les Anglais n'avaient pas cette manière de voir sur la conduite de l'amiral. Toutes les pages de l'histoire coloniale de l'Angleterre nous fourniraient des arguments pour justifier M. Dupetit-Thouars devant un tribunal anglais ; mais il n'est pas nécessaire de recourir au passé : nous n'avons besoin que d'examiner les événements qui se sont accomplis dans l'Inde, l'année dernière et cette année, pour mettre les Anglais au défi d'alléguer contre la déposition de la reine Pomaré des raisons qui ne seraient pas la condamnation écrasante de la politique qu'ils poursuivent aujourd'hui dans leur empire asiatique. Ils viennent de nous montrer à Gwalior quels motifs leur suffisent pour imposer leur protectorat à un état indépendant, et de nous faire voir dans le Scinde comment ils s'y prennent pour changer le protectorat en une domination entière, dès que leurs intérêts les y invitent. Qu'auraient-ils à répondre, si on se contentait de leur dire que nous nous faisons honneur de prendre des leçons à leur école ? Apparemment le crime, de notre part, ne consisterait pas à pratiquer dans des affaires relativement médiocres les principes de conduite qu'ils ont, eux, la bonne fortune de pouvoir appliquer à des intérêts grandioses.

Lorsque, à la suite de la révolution ministérielle qui a ramené sir Robert Peel et ses amis au pouvoir, lord Ellenborough prit le gouvernement de l'Inde, les Anglais voyaient se terminer par un épouvantable désastre la trouée téméraire qu'ils avaient faite dans l'Afghanistan : les événements de Caboul montrèrent par une expérience cruelle les périls auxquels s'exposait l'Angleterre en voulant porter son influence armée si loin de sa base ; personne alors ne parut plus frappé de cet enseignement que le nouveau gouverneur de l'Inde ; il condamna hautement dans une proclamation la politique de son prédécesseur, lord Auckland. C'est à peine s'il voulut consentir à tirer au moins vengeance des massacres de Caboul, et ce fut presque malgré lui que les généraux Nott et Pollock relevèrent le prestige des armes anglaises, en allant dicter encore une fois des lois aux Afghans dans leur capitale, avant d'abandonner leur funeste pays. Cependant, lorsque la retraite fut accomplie, une grande question restait à résoudre : où fallait-il fixer de ce côté la frontière de l'Inde anglaise ? Rentrerait-on dans les anciennes limites ? Se contenterait-on de la division naturelle marquée par les déserts qui séparent le Scinde de l'Hindostan, les nations mahométanes des peuples qui adorent Brahma et Boudha, les races tournées vers la Mecque des races tournées vers le Gange ? Mais le Scinde, situé aux portes de l'Afghanistan, est maître des bouches de l'Indus, c'est-à-dire d'une des grandes voies qui mènent de la haute Asie et de l'Asie centrale vers l'Inde anglaise. Abandonnerait-on une des clefs les plus importantes de l'empire britannique ? Après être allé livrer dans les montagnes des Afghans une bataille désespérée à l'influence occulte de la Russie, laisserait-on maintenant ouvert ce cours de l'Indus qui, au sortir du Caboul, peut conduire si facilement le premier conquérant venu dans la mer de Bombay ? Après l'évacuation de l'Afghanistan, les anciennes limites ne suffisaient plus à l'Angleterre ; elle ne pouvait se replier en deçà de l'Indus : l'intérêt de sa sûreté l'obligeait à adosser aux rives du grand fleuve les avant-postes de sa puissance. Lord Ellenborough le vit tout de suite ; il comprit qu'il avait besoin d'annexer le Scinde aux vastes possessions britanniques. Mais le Scinde était un pays gouverné par des souverains indépendants, que l'Angleterre venait de s'attacher par un protectorat récent, et envers lesquels

elle s'était liée elle-même par des traités solennels. On va voir avec quelle délicatesse de conscience lord Ellenborough a opté entre la justice et un intérêt démontré de l'Angleterre.

Le Scinde, enclavé entre l'Afghanistan et le Pundjab au nord, le Beloutchistan à l'ouest, la mer et les possessions de la présidence de Bombay au sud, a souvent subi la suzeraineté des conquérants mogols, persans et afghans ; mais, depuis cent ans, il possédait un gouvernement local qui avait survécu à ces empires éphémères. Une chaîne de collines peu élevées sépare la riche vallée de l'Indus des régions pierreuses et stériles qui, sous le nom de Beloutchistan, s'étendent du côté opposé jusque près du golfe Persique; les tribus pastorales et belliqueuses qui parcourent cette contrée avaient fait depuis plusieurs siècles de nombreuses émigrations dans le Scinde, lorsque, il y a environ cent ans, les clans qu'elles y avaient établis devinrent assez puissants pour asseoir leur suprématie sur tout le pays. Ce fut la tribu des Caloras qui assura la domination des Beloutchis sur les anciens habitants du Scinde, les Juttes ; elle fut elle-même supplantée, il y a cinquante ans, par une autre tribu beloutchi, celle des Talpours, qui régnait au moment de la conquête anglaise. Le gouvernement des Talpours était une sorte d'oligarchie patriarcale et féodale. Les chefs ou *émirs* se partageaient le pouvoir et les revenus ; ils plaçaient ordinairement à leur tête, sous le nom de *reïs,* le plus âgé d'entre eux, auquel ils accordaient une autorité supérieure pour juger leurs différends de famille et diriger leurs relations avec les étrangers. Des Beloutchis, dotés pour leur entretien d'assignations de terres, composaient la principale force militaire des émirs, autour desquels ils formaient des clans dévoués. Il y avait d'ailleurs deux grandes divisions territoriales : le haut Scinde, qui avoisine l'Afghanistan, et dont la capitale était Khyrpore; le bas Scinde, dans lequel se trouvent les bouches de l'Indus, et dont Hyderabad était la principale ville. Ces deux divisions avaient chacune leur reïs; mais la prépondérance de la cour d'Hyderabad était reconnue par les émirs de Khyrpore.

Jusqu'en 1836, la confédération des émirs n'avait eu avec les Anglais que les rapports d'une puissance complétement indépendante. Menacée à cette époque par le souverain du Pundjab, Runjet-Singh, elle noua avec le gouvernement de l'Inde des négociations qui furent conclues au mois d'avril 1838. Les émirs acceptaient la médiation des Anglais dans leurs différends avec Runjet-Singh, et ils permettaient la résidence d'un ministre britannique, accompagné d'une escorte convenable, à Hyderabad. Ce traité était signé depuis deux mois à peine, lorsque les Anglais l'annulèrent par les arrangements qu'ils prirent avec le shah Soudja, dans l'intérêt de l'entreprise qu'ils méditaient sur l'Afghanistan. Ils firent revivre, au nom du chef imbécile qui servait de plastron à leur politique, de vieilles prétentions sur le Scinde, et, pour prix de leur médiation à l'égard du nouvel ennemi qu'ils créaient aux émirs, ils exigèrent des concessions nouvelles : ils leur demandèrent d'abord de racheter les prétendus droits de Soudja par une somme d'argent qui servît aux frais de l'expédition. La sûreté de l'armée qui allait marcher contre Caboul rendant nécessaire l'occupation militaire du Scinde, placé précisément entre l'Afghanistan et leur base d'opérations, les Anglais demandèrent encore aux émirs de leur permettre de former et d'occuper, tant que dureraient les hostilités, une chaîne de postes et de magasins depuis Kourachi, à l'embouchure de l'Indus, jusqu'au fameux passage du Bolan, sur la frontière de l'Afghanistan, de manière à relier par une grande ligne de communication militaire Bombay et la mer à la

capitale des possessions qu'on allait conquérir pour le shah Soudja. Les émirs du haut Scinde se rendirent sans opposition à ces exigences : ceux du bas Scinde ne cédèrent que lorsque les armées de Bombay et du Bengale, traversant leur territoire, leur imposèrent dans un traité formel ces dures conditions.

Voici la nouvelle position que ce traité faisait au Scinde et aux émirs. La confédération des chefs était rompue : ils passaient sous le protectorat anglais; aucun d'entre eux ne pouvait désormais négocier avec une puissance étrangère sans la participation de l'Angleterre. Les différends des émirs devaient être soumis à l'arbitrage du gouvernement de l'Inde. Le cours de l'Indus à travers le bas Scinde serait une route commerciale libre de tout péage de douane. Dans le haut Scinde, l'île et la forteresse de Bukkur étaient cédées aux Anglais, seulement pendant la durée de la guerre, et le cours de l'Indus n'était pas affranchi immédiatement des droits de douane. Cependant les émirs conservaient l'administration intérieure de leurs possessions; ils avaient le droit de lever et d'employer à leur gré leurs revenus, de gouverner leurs sujets avec pleine souveraineté, d'entretenir autant de troupes qu'ils voudraient, et de « continuer à correspondre affectueusement avec leurs parents et leurs amis. » Quelque onéreux qu'ils dussent paraître à des chefs de tribus belliqueuses, habitués à se considérer comme complétement indépendants, les termes de ce traité furent cependant exactement observés par eux, au moment même où il semble que les désastres de Caboul leur offraient l'occasion et le moyen de secouer un importun vasselage.

L'attitude pacifique des émirs durant une crise si terrible a sans doute puissamment aidé le gouvernement britannique à tirer des Afghans la vengeance qui lui a paru nécessaire pour relever l'éclat des armes anglaises. Voici la reconnaissance qu'il leur en a témoignée.

Une seule chose pouvait justifier jusqu'à un certain point les procédés des Anglais à l'égard des émirs en 1839, c'était la grandeur des intérêts engagés dans l'entreprise de Caboul et la nécessité impérieuse d'assurer les communications de l'armée d'expédition avec Bombay. Les Anglais devaient déjà tenir compte aux émirs d'avoir compris cette nécessité et d'avoir respecté ces intérêts dans une circonstance où il leur eût été facile de leur porter des coups irréparables. Cependant à peine les armées victorieuses de Nott et de Pollock se furent-elles retirées du Caboul, que lord Ellenborough, sentant tout l'intérêt qu'il y a pour l'Angleterre à rester maîtresse de l'Indus, en annonce le dessein dans sa correspondance avec le résident de la compagnie à Hyderabad, tandis que, aux termes des traités, les Anglais devaient évacuer les postes que les émirs leur avaient cédés seulement pour les besoins de la guerre. Dans des lettres du 22 mai et du 4 juin 1842, le gouverneur général manifeste l'intention de se procurer la cession perpétuelle des forteresses de Bukkur, de Sukkur et de Kourachi, avec les districts adjacents à ces places. Dès lors, lord Ellenborough est exclusivement occupé à chercher dans la conduite des émirs des prétextes pour échapper aux conditions d'un traité qui avait été déjà, de la part de l'Angleterre, une première et énorme violence. Le résident anglais auprès des émirs, le major Outram, parle de quelques intrigues du premier ministre de l'émir Roustum, de Khyrpore, dans le haut Scinde; ces intrigues ne lui paraissent mériter d'autre châtiment que le renvoi du ministre. Le gouverneur général y voit une raison pour dépouiller l'émir d'une portion considérable de ses territoires. Bientôt le major Outram, qui doit à une longue résidence auprès des chefs du Scinde la connaissance de leurs mœurs et de leur caractère,

et qui éprouve pour eux quelques sentiments de bienveillance et de justice, est rappelé, et la direction des affaires du Scinde est donnée au général sir Charles Napier, avec le commandement des forces militaires laissées dans le pays par l'armée de l'Afghanistan. L'esprit qui devra animer la conduite du général est indiqué dans une phrase des instructions qui lui sont remises par lord Ellenborough : « Il convient que vous soyez averti que si les émirs, ou l'un d'eux, agissent hostilement ou témoignent de desseins hostiles à l'égard de notre armée, c'est ma résolution arrêtée de ne jamais pardonner ce manque de fidélité et d'en tirer un châtiment qui puisse servir de leçon à tous les chefs de l'Inde. » Le major Outram et les membres de sa légation ne furent laissés dans leur résidence que le temps nécessaire pour rédiger une compilation de toutes les plaintes que les Anglais pouvaient avoir à former sur la conduite des émirs. Cette énumération curieuse parut démontrer suffisamment à sir Charles Napier les dispositions hostiles dont parlait le gouverneur général. Il la soumit sur-le-champ à celui-ci, comme offrant, ce sont ses expressions, « un excellent prétexte pour employer la contrainte contre les émirs *(a fair pretext to coerce the ameers)*. » Au reçu de cette compilation de griefs, qui porte dans les papiers relatifs au Scinde soumis au parlement le nom de *return of complaints,* lord Ellenborough, saisissant le bon prétexte au vol, répondit courrier par courrier à sir Charles Napier qu'il n'était arrêté encore que par un doute sur l'authenticité de certaines lettres interceptées qui auraient prouvé la trahison de deux émirs : si sir Charles Napier pouvait constater ce point de fait dans un sens favorable aux desseins anglais, le gouverneur général se croyait autorisé à dicter à tous les membres de la famille des Talpours les conditions qu'il lui plairait. Ces conditions, lord Ellenborough les fit passer immédiatement au général sous forme de traités nouveaux et plus sévères qu'il devait imposer à tous les émirs, dans le cas où il croirait pouvoir déclarer coupables les deux d'entre eux auxquels les lettres de trahison étaient attribuées. Le général, voyant peser sur lui la responsabilité d'une décision aussi grave, hésita un instant. Il eut besoin d'être pressé de nouveau par lord Ellenborough. « Maintenant que vos forces sont rassemblées, lui écrivait celui-ci, je pense que vous ne devez plus mettre de délai à communiquer aux émirs la décision du gouvernement britannique au sujet de la révision de nos engagements avec eux. » Sir Charles Napier ne différa plus en effet. Il fit traduire les traités revisés que lui avait envoyés le gouverneur général, et au commencement de décembre 1842, de son quartier général de Sukkur, il en envoya des copies à Khyrpore et à Hyderabad. Pendant ce temps, les chefs, émus des bruits qui leur annonçaient que de nouvelles exigences allaient peser sur eux, et alarmés des rassemblements de troupes qui s'opéraient à Sukkur, commençaient à faire des préparatifs de défense ; ils envoyaient leurs familles dans le désert, approvisionnaient leurs forteresses, et appelaient autour de leurs drapeaux leurs feudataires beloutchis.

Disons tout de suite quelles étaient les conditions des *traités revisés* dont on offrait l'acceptation à ces malheureux émirs dans une alternative dont la dépossession complète était l'autre terme. Nous parlerons ensuite des griefs sur lesquels s'appuyait cette violence. Nous avons déjà dit que le traité de 1839 avait rompu la confédération des émirs ; il y avait été stipulé que l'Angleterre ne traiterait désormais qu'avec chaque émir individuellement, que chaque chef serait personnellement responsable de ses engagements et de ses actes, que la famille des Talpours ne serait plus considérée comme formant une seule puissance, que toute

solidarité politique serait donc brisée entre ses membres. Or, la première chose qui frappe dans les *traités revisés*, c'est la violation flagrante de cette stipulation expresse : les émirs sont enveloppés dans la même solidarité; les innocents y paient les fautes de ceux que l'on déclare coupables, tout comme si le traité de 1839 n'avait pas détruit la responsabilité commune. D'après les traités revisés, la monnaie anglaise devait devenir la monnaie de cours du Scinde; les Anglais pourraient couper du bois sur les bords de l'Indus pour le combustible nécessaire à leurs bateaux à vapeur, si les émirs ne leur en fournissaient pas les quantités requises; les forteresses de Kourachi et Tatta dans le Scinde méridional, de Bukkur, Sukkur et Rori dans le Scinde du nord, chacune avec un arrondissement, étaient cédées à perpétuité aux Anglais. Pour comprendre la sévérité de ces conditions, il faut se souvenir qu'en Orient les cessions de territoire sont considérées comme des calamités beaucoup plus grandes que le paiement d'un tribut, que l'article relatif à la coupe des bois sur les bords de l'Indus atteignait les réserves de chasse de plusieurs émirs, lesquelles, comme ils le disaient eux-mêmes au négociateur du traité de 1839, sir Henry Pottinger, « leur étaient plus chères que leurs femmes et leurs enfants; » il faut considérer enfin qu'enlever aux émirs le droit de battre monnaie, c'était ravir à cette famille de princes la dernière marque de leur souveraineté chérie. Et ces dures conditions, pour quel motif se croyait-on autorisé à les leur faire subir? Parce qu'on leur reprochait d'avoir violé un traité antérieur qu'on leur avait imposé à la pointe de la baïonnette sans que l'on eût contre eux le moindre grief, et seulement pour les nécessités d'une politique qui ne les regardait en aucune manière, un traité d'ailleurs dont ils pouvaient reprocher avec bien plus de raison la violation à ce gouverneur général qui, avant la fin de la guerre de l'Afghanistan, avait déjà résolu de ne pas se dessaisir des forteresses qu'on avait confiées à l'Angleterre sur la promesse formelle qu'elles seraient rendues après les hostilités.

Lors même que le premier traité conclu avec le Scinde n'eût pas eu d'autre cause et d'autre justification que l'expédition de Caboul; lors même que lord Ellenborough, en censurant, dans la proclamation qui a inauguré son gouvernement, la politique de cette expédition, n'eût pas implicitement blâmé ce traité avec le Scinde qui n'en était que la conséquence; lors même qu'il n'y aurait rien de choquant à voir un homme d'état se montrer si sévère pour des infractions sans résultat commises contre un traité dont il avait lui-même condamné l'unique cause comme une folie; quand même, en un mot, la justice la plus stricte n'aurait pas commandé à lord Ellenborough quelque indulgence à l'égard des émirs du Scinde, voyons encore quels sont les griefs qui paraissent suffisants à un gouverneur anglais pour aggraver un protectorat ou le transformer au besoin en une prise de possession définitive.

Nous ne dépouillerons pas ici la longue et fastidieuse liste des griefs consignés dans le *return of complaints* : la plupart des plaintes des Anglais portent sur des infractions relatives à l'article du traité qui affranchissait de tout droit le commerce par l'Indus. Plusieurs de ces plaintes sont singulières : par exemple, on reproche à un émir de Khyrpore les mauvais traitements qu'un de ses agents a fait subir au domestique d'un officier anglais, et, si l'on cherche les détails de ce fait, on apprend que ce domestique était un ancien serviteur de l'émir, accusé d'avoir soustrait 1,500 roupies, et que les mauvais traitements ont consisté à « mettre de la boue sur sa porte. » Il est clair que ce n'est pas sur des faits de cette nature que

lord Ellenborough établit la justification de sa conduite à l'égard des émirs. Les seuls griefs que le gouverneur général lui-même donne pour sérieux sont les lettres qu'il accusait deux émirs d'avoir écrites à des chefs étrangers. « La justification du traité qui doit être imposé à l'émir Roustum de Khyrpore et à l'émir Noussir de Hyderabad repose, ce sont ses propres expressions, sur la supposition que les lettres que l'on dit avoir été adressées par l'émir Roustum au maharadjah Shere-Singh et par l'émir Noussir à Bibruk Bougti ont été réellement écrites par ces chefs. » Ces lettres, adressées l'une au souverain du Pundjab, l'autre à un chef des montagnes voisines du passage de Bolan, constituaient, suivant lord Ellenborough, une violation directe de l'article par lequel les Anglais, en s'arrogeant le protectorat du Scinde, avaient interdit aux émirs toute correspondance politique avec les puissances étrangères ; mais ces lettres n'ont abouti à aucun résultat : celle qu'on disait écrite par Roustum au maharadjah du Pundjab se rapportait à une négociation insignifiante ; celle qui aurait été envoyée par l'autre émir n'avait trait à aucun acte déterminé. D'ailleurs, les deux émirs accusés protestaient que ces lettres leur étaient faussement attribuées, que leurs sceaux avaient été contrefaits : ils en donnaient des raisons assez plausibles et offraient de le prouver, si on leur représentait ces lettres, ce que l'on s'est bien gardé de faire. Il faut ajouter que Roustum, l'émir le plus influent de la partie septentrionale du Scinde, et celui que les accusations compromettaient le plus, était un vieillard de plus de quatre-vingts ans. Rien n'a fléchi l'impitoyable lord Ellenborough. Après de tels actes, les Anglais osent-ils appeler injuste la sévérité de M. Dupetit-Thouars à l'égard de la reine Pomaré, qui écrit, elle, pour protester contre le protectorat français, non pas à un chef de bande, non pas au souverain illusoire d'un pays dévoré par l'anarchie comme le Pundjab, mais à la reine d'un puissant empire, à son *amie* Victoria !

Ce fut le 6 décembre 1842 que les émirs connurent la teneur des nouveaux traités : ils avaient craint des conditions plus dures encore ; ils espérèrent obtenir, par une prompte soumission, quelque amendement aux plus rigoureuses, et ils commencèrent à licencier leurs troupes. Le malheureux émir Roustum résolut même d'aller trouver le général Napier, à Sukkur, pour se mettre entièrement à sa disposition. Le général, craignant de voir ses desseins dérangés par cet excès de confiance, lui conseilla de se rendre auprès d'Ali-Morad, frère même de Roustum, mais que les Anglais avaient détaché de la confédération, et auquel, pour en faire un docile instrument de leur politique, ils avaient promis la dignité de reïs du Scinde septentrional à la mort de Roustum, qui en était investi. Le vieux Roustum ne fut pas plus tôt entre les mains d'Ali-Morad, que celui-ci lui arracha par force l'abdication du turban, marque de la dignité de reïs. Le général Napier reconnut aussitôt cette qualité à Ali-Morad, et, lui attribuant même une domination absolue que les reïs n'avaient jamais exercée sur leurs collègues, il courut s'emparer en son nom des forteresses des autres émirs du haut Scinde.

Effrayés de ces violences, les émirs rappelèrent leurs Beloutchis ; Roustum s'échappa des mains d'Ali-Morad et s'enfuit dans le désert, d'où il alla rejoindre les autres chefs à Hyderabad. Le général Napier le poursuivit un instant : « Hier (je cite une lettre du général pour donner une idée, par ses propres expressions, de la cruauté de sa conduite à l'égard de l'emir), hier, écrivait-il le 7 janvier 1843, nous sommes arrivés si près de Roustum-Khan, qu'apprenant que le major Outram était avec moi, il lui a envoyé un message pour lui dire qu'il nous était parfaitement

soumis. Le major Outram me demanda la permission d'aller vers lui. Nous étions convaincus tous deux qu'Ali-Morad l'avait effrayé ; il paraît qu'Ali-Morad a persuadé à ce vieillard que je veux l'emprisonner pour la vie. Les fatigues de sa fuite l'avaient entièrement épuisé. » Une longue résidence dans le Scinde, et les rapports de bienveillance qu'il avait toujours eus avec les émirs, avaient donné au major Outram la confiance de ces malheureux chefs. Le général Napier voulut se servir de son influence : il l'envoya à Hyderabad, où les émirs s'étaient rassemblés au milieu des Beloutchis. Un rayon d'espérance brilla sur les chefs lorsqu'ils virent, au mois de février 1843, arriver le major auprès d'eux ; mais leurs dernières illusions s'évanouirent bientôt : le major Outram ne leur apportait que cette alternative, l'acceptation pleine et entière du traité et la dispersion immédiate de leurs troupes, ou la guerre. Les émirs savaient bien qu'ils ne pouvaient opposer aux Anglais une résistance victorieuse ; ils dirent, tout en protestant contre les accusations dont ils étaient victimes, qu'ils étaient prêts à se résigner au traité ; mais quant à leurs soldats, ils n'en étaient plus maîtres ; ils déclarèrent qu'au point d'exaltation où les avait portés l'esprit national et religieux froissé par les procédés de sir Charles Napier, ils seraient impuissants à les disperser, si le général anglais ne faisait de son côté quelque chose pour satisfaire leurs patriotiques susceptibilités, et ils demandèrent que le turban fût rendu à Roustum. Cependant le général Napier marchait rapidement sur Hyderabad ; chaque nouvelle apportée des progrès de sa marche augmentait l'exaspération des Beloutchis. Les derniers moments de cette crise répandent un douloureux intérêt sur les infortunés émirs placés ainsi entre les violences des étrangers et l'indignation impatiente de leur peuple. Les dépêches du major Outram à sir Charles Napier peignent vivement leur anxiété. Le 12 février, le major écrivait au général : « Ces malheureux sont dans les plus grandes alarmes, en voyant vos troupes s'avancer vers Hyderabad ; ils espéraient que leur acceptation du traité vous ferait arrêter. Je crains, si vous allez au delà d'Hallaur, que, poussés par la terreur, ils ne rassemblent leur populace pour se défendre eux et leurs familles, dans l'idée que nous sommes résolus à les détruire malgré leur soumission. » Deux jours après, il écrivait encore en conjurant le général de ne plus avancer : « Il me semble que les émirs sont maintenant exécrés par leurs soldats, qui leur reprochent ce qu'il appellent une lâche soumission à un brigandage. Pour la première fois depuis que je réside dans le Scinde, j'ai été reçu hier par la multitude avec des manifestations significatives de haine contre les Anglais. Si nous n'avions été gardés par une nombreuse escorte conduite par quelques-uns des chefs beloutchis les plus influents, la populace en serait venue à des violences contre nous. Il est évident que les émirs ont fait tout leur possible pour nous protéger... Ils m'ont envoyé dire que les Beloutchis deviennent ingouvernables et refusent de leur obéir en aucune manière ; ils m'ont engagé par amitié à me retirer le plus tôt possible. » Malgré les dangers auxquels il s'exposait en prolongeant son séjour à Hyderabad, le major Outram différait toujours de partir, dans la crainte de fermer la porte à tout accommodement. Mais sir Charles Napier refusait de son côté toute mesure de conciliation ; à la demande de la réintégration de Roustum dans la dignité de reïs, il avait répondu par ces mots : « Il ne peut plus être question de la restitution du turban ; je n'y consentirais que sur un ordre exprès du gouverneur général. » Enfin, le 15 février, jetant irrévocablement le fourreau de son épée, il écrivait au major Outram : « Je suis en pleine marche sur Hyderabad, et je ne ferai point de paix avec les émirs. Je les attaquerai dès que je rencon-

trerai leurs troupes. Qu'ils se dispensent de m'adresser des propositions; il n'est plus temps : je ne recevrai pas leurs messagers. » Et, en effet, après deux actions éclatantes, les batailles de Meani et d'Hyderabad, où, une fois avec 2,500 hommes, une autre fois avec 5,000, il défit plus de 20,000 Beloutchis qui se battirent en désespérés, sir Charles Napier, vers la fin du mois de mars 1843, put, maître du Scinde, le déclarer à jamais réuni aux possessions britanniques dans l'Inde.

Il suffit de raconter de pareils faits pour les faire juger : il y a quelque intérêt à voir comment ils ont été appréciés en Angleterre par les chambres et par le gouvernement (1); mais avant d'en venir à cette partie de l'enseignement que nous voulons tirer de l'examen des derniers actes de la politique anglaise dans l'Inde, disons un mot de l'expédition contre les Mahrattes, qui vient de se terminer par la prise de Gwalior.

Il y a trois choses à considérer dans une entreprise des Anglais dans l'Inde : l'intérêt, le prétexte et les moyens; l'intérêt qui détermine l'entreprise, le prétexte allégué pour la couvrir, les moyens employés pour la mener à fin. Les Anglais, et c'est ce qui fait la grandeur et l'étonnant succès de leur politique, ne se trompent jamais sur l'intérêt. Quant au prétexte, ils s'en soucient peu : plus l'intérêt est important, moins ils ont de répugnance à choisir de mauvais prétextes; ils s'inquiètent moins encore de l'équité et de l'humanité des moyens, et c'est ce qui fait que leur politique est presque toujours aussi injuste qu'elle est heureuse, aussi impitoyable qu'elle est grande.

Nous ne doutons pas que lord Ellenborough n'eût d'excellentes raisons, au point de vue des intérêts britanniques, pour soumettre au protectorat anglais les Mahrattes qui obéissent au radjah de Gwalior. Les Mahrattes sont une race belliqueuse, L'état de Gwalior est voisin de la province anglaise de Bundelkund, où de sourds mécontentements germent depuis plusieurs années et pouvaient recevoir de la part des Mahrattes, soit des provocations, soit un appui. Depuis la fin du XVIII[e] siècle jus-

(1) Pour terminer l'exposé des procédés des Anglais à l'égard des émirs, il nous resterait à parler du traitement qui a été infligé à ces chefs après leur défaite. Dépouillés de leurs trésors, ils ont été, au nombre de vingt, transportés à Bombay, où on les a emprisonnés. Parmi ces malheureuses victimes, il y avait des vieillards, comme Roustum, âgé de quatre-vingt-cinq ans, des jeunes gens de moins de dix-huit ans, comme les fils de l'emir Noussir, qui avaient été remis par leur père aux soins de l'Angleterre avec de touchantes expressions de confiance, enfin des chefs qui n'avaient pris aucune part aux dernières complications politiques, et d'autres qui étaient restés les constants alliés de la politique anglaise. On sait combien les Anglais se sont récriés contre l'amiral Dupetit Thouars pour avoir appelé Pomaré, après sa déposition, M[me] Pomaré dans la suscription d'une lettre. Or, voici dans quels termes le général Napier répondait à quelques plaintes des princes déchus, devenus ses prisonniers; il écrivait le 18 mars 1843 aux émirs d'Hyderabad : « Je suis fort surpris des mensonges que vous débitez. Je ne supporterai pas plus longtemps cette conduite, et si vous venez encore m'importuner avec des faussetés grossières, ainsi que vous l'avez fait dans vos deux lettres, je vous jetterai en prison, comme vous le méritez Vous êtes prisonniers, et quoique je ne veuille pas vous tuer comme vous avez ordonné à votre peuple de tuer les Anglais, je vous mettrai aux fers dans un navire. Shere Mahomet est un homme très-faible, qui travaille à sa perte, et vous préparerez la vôtre, si vous ne vous soumettez pas plus tranquillement au sort que votre folie a appelé sur vous. Je ne repondrai plus à vos lettres : elles ne sont que la répétition de grossiers mensonges que je ne veux pas tolérer. »

qu'en 1826, ces Mahrattes avaient eu pour chef un homme actif, remuant, habile, Doulat Rao Scindia, qui, avec une armée de quarante mille hommes commandés par des officiers français, avait longtemps lutté contre l'influence croissante de l'Angleterre. Enfin l'état de Gwalior possédait un magnifique parc d'artillerie qui pouvait devenir un jour un arsenal redoutable contre la domination anglaise.

Quant au prétexte dont lord Ellenborough s'est servi pour intervenir dans les affaires de Gwalior, on en a rarement vu qui portât un défi aussi insolent que celui-là au sens commun et à l'équité. Scindia avait eu pour héritier un fils adoptif qui est mort l'année dernière, et dont le gouvernement inhabile et dissipé avait provoqué de grands désordres. Ce prince, mort lui-même sans enfants, a laissé ses droits à sa veuve, jeune fille de douze ans, laquelle, conformément aux lois indiennes, les a transmis à un de ses parents âgé de neuf ans, qu'elle a adopté. C'était donc à une reine de douze ans et à un souverain de neuf, à deux enfants, que lord Ellenborough avait affaire. Il a prétendu d'abord que les Anglais étaient engagés par traité à fournir au radjah de Gwalior des troupes pour sa défense, et que le même traité obligeait le radjah à entretenir ces troupes à ses frais. Jamais ce prétendu engagement n'avait été rempli sous les prédécesseurs du radjah actuel. Cet engagement n'existait même pas. Lord Ellenborough ne pouvait invoquer d'autre traité que celui qui avait été conclu par Scindia avec les Anglais en 1803. Or, quoique vaincu et dépouillé d'une partie de ses provinces, Scindia, à cette époque même, avait refusé péremptoirement de laisser entrer un seul soldat anglais dans ses états. Il avait consenti uniquement à ce que six bataillons fussent placés aussi près de sa frontière que le gouvernement britannique le voudrait. Lord Ellenborough prétendait encore qu'il existait depuis quelque temps dans Gwalior une conspiration contre le souverain régnant et contre l'alliance de l'Angleterre. Le ministre de ce prince aurait été à la tête de cette conspiration ; ce qui le prouvait clairement, au dire de lord Ellenborough, c'est qu'il empêchait le radjah de profiter de la brigade anglaise qui lui était offerte, qu'on le pressait même d'accepter. Le ministre et le prince persistant à nier qu'aucun traité obligeât leur pays à entretenir cette brigade, le gouverneur général, ne pouvant plus douter de la trahison du ministre, prépara sa grande expédition contre Gwalior.

Une fois entré avec son armée dans les états du maharadjah, lord Ellenborough changea de langage, et montra le fond de sa pensée : il signifia aux Mahrattes, déjà émus par son attitude agressive, des prétentions nouvelles qu'il savait ne pouvoir être admises sans une résistance opiniâtre par ce peuple fier et belliqueux. Il exigea que l'armée de Gwalior fût refondue et placée sous le commandement d'officiers anglais, et que le parc de trois cents canons qui était la force et l'orgueil du pays lui fût livré. En apprenant ces exigences, les chefs mahrattes empêchèrent la princesse douairière et le radjah de se rendre au camp de lord Ellenborough et se préparèrent à combattre. C'était ce que voulait le gouverneur général. Il en vint à bout après les deux sanglantes batailles de Maharajpour et de Punniar. Les Anglais ont occupé Gwalior : le radjah vaincu a subi un nouveau traité qui réduit son autorité à l'administration purement civile. Son ancienne armée a été licenciée ; de nouvelles troupes s'organisent en ce moment sur le modèle de celles de la compagnie et sous le commandement d'officiers anglais. Enfin l'autorité ministérielle doit avoir été confiée à un oncle du dernier radjah, qui s'était toujours montré dévoué aux intérêts britanniques.

et voilà de quelle manière, en 1844, un nouveau protectorat anglais a été établi dans l'Inde.

Comment de pareils actes sont-ils jugés en Angleterre? Les prétextes allégués, les moyens employés, sont toujours blâmés par quelques voix généreuses, lorsque ces moyens et ces prétextes bafouent trop effrontément l'équité. Mon Dieu! qui a flétri avec une éloquence plus noblement indignée les premiers agrandissements de la puissance anglaise dans l'Inde que Burke, Sheridan, Wyndham, Fox, Pitt, qui, pendant vingt ans, ont fulminé contre Warren Hastings de si véhémentes verrines? Ce qui s'est passé à propos des conquêtes de cet homme, qui avait autant de génie qu'il avait peu de principes et de scrupules, se reproduit à chaque fait nouveau, seulement avec moins de pompe et de sérieux. Les philanthropes et les rhéteurs envoient quelques reproches énergiques à la politique perfide ou cruelle des gouverneurs de l'Inde; les hommes pratiques ne se prononcent pas sur les moyens : ils se bornent à dire qu'on ne peut juger la politique indienne avec les idées européennes. La loyauté anglaise se tenant pour satisfaite des vertueuses apostrophes de quelques lords ou de quelques *commoners,* la puissance britannique jouit, en toute tranquillité de conscience, des résultats bien ou mal acquis, et les actes même le plus énergiquement, le plus universellement réprouvés par la conscience publique, ne sont jamais désavoués (1).

C'est précisément ce qui est arrivé pour les événements du Scinde, soumis cette année, au mois de février, à l'appréciation de la chambre des communes. Lord Ashley, l'avocat sincère et dévoué de toutes les infortunes, a défendu avec chaleur la cause des malheureux émirs dépouillés et emprisonnés par sir Charles Napier : il a tracé un tableau plein de franchise, et coloré par une honnête indignation, des procédés de la politique anglaise à l'égard des émirs. Il a rappelé que les émirs avaient toujours témoigné aux Anglais, avant l'expédition de Caboul, l'hospitalité la plus généreuse et la plus cordiale, hospitalité qu'avait éprouvée pour son compte l'illustre et infortuné Alexandre Burnes. Il a montré le gouvernement britannique liant des relations avec le Scinde et y établissant son protectorat, — sans y être provoqué par aucun procédé hostile des émirs, sans avoir aucun tort à leur reprocher, — seulement en vue d'un des intérêts impérieux de sa politique : s'engageant formellement à rendre les places fortes qu'il s'était fait ouvrir, aussitôt l'expédition de l'Afghanistan terminée; puis, à la fin de cette guerre, méditant d'éluder sa promesse. « Après la conduite pleine de confiance des émirs, disait lord Ashley, et après des secours si grands et si indispensables prêtés par eux à

(1) Il ne faudrait pas prendre pour un désaveu politique le rappel de lord Ellenborough, que sir Robert Peel a annoncé à la chambre des communes dans la séance de vendredi dernier. Le Scinde ne sera pas rendu aux émirs; les canons des Mahrattes ne leur seront pas restitués. D'ailleurs ce n'est pas le ministère qui rappelle lord Ellenborough; sa destitution a été prononcée, malgré le cabinet, par les directeurs de la compagnie. La charte de la compagnie des Indes donne, en effet, aux directeurs le droit de révoquer les gouverneurs généraux. C'est la première fois de ce siècle que ce droit est exercé. Les griefs de la compagnie contre lord Ellenborough ne portent pas sur les actes politiques que nous discutons ici, puisqu'au contraire elle les a solennellement approuvés par des témoignages de gratitude votés à sir Charles Napier et à l'armée du Scinde. Lord Ellenborough a mécontenté la compagnie par son administration intérieure, qui paraît avoir soulevé contre lui tous les fonctionnaires de l'Inde. On dit que son rappel a été décidé au reçu d'une dépêche où il répondait sur le ton d'un altier dédain aux représentations des directeurs

l'empire britannique, je crois être témoin de leur effroi, de leur terreur, de leur dégoût, lorsqu'ils virent arriver cette *grandis et verbosa epistola* : « Le gouverneur général (lord Ellenborough écrivant au major Outram) me charge de vous informer qu'il compte continuer l'occupation de Kourachi ; le gouverneur général se propose aussi de continuer à occuper l'île de Bukkur. » Maintenant, s'est écrié lord Ashley, je le demande à la chambre, y avait-il un degré de défiance, y avait-il une forme de défense, y avait-il quelques moyens, dans les limites de la morale, que les émirs n'eussent, après cette lettre, le droit d'employer pour se défendre eux-mêmes contre une agression si manifeste et si peu scrupuleuse, et pour s'efforcer de conserver ce qui leur restait encore de leur territoire? » Lord Ashley a été applaudi par une nombreuse portion de la chambre, lorsqu'il a prononcé ces paroles; les applaudissements l'ont encore interrompu, lorsque, parlant de la manière dont le procès des émirs a été instruit par sir Charles Napier, qui, suivant son heureuse expression, ne cherchait contre les émirs que de *bons prétextes*, il a rappelé qu'en somme on ne les a condamnés que sur deux lettres dont ils niaient l'authenticité, et que, malgré leur demande et contre tout principe de justice, on a refusé de leur représenter. Enfin, pour prononcer contre la conduite du gouverneur général et de sir Charles Napier dans toute cette affaire une condamnation irrévocable, il n'avait qu'à lire à la chambre, et c'est ce qu'il n'a pas manqué de faire, une lettre écrite par l'officier qui avait conclu en 1839 le traité du protectorat avec les émirs, sir Henry Pottinger, aujourd'hui plénipotentiaire du gouvernement anglais en Chine : « Votre lettre a fait revivre dans ma mémoire les jours heureux et joyeux que j'ai passés dans le Scinde, et en la lisant j'ai plus profondément déploré la déchéance de mes vieux amis les émirs. J'ai dit et je dirai toujours dans toutes les circonstances, en tout lieu, devant qui que ce soit, toutes les fois que l'on fera allusion à notre conduite à leur égard, que c'est un des actes les plus pervers et les plus honteux qui aient jamais souillé les annales de notre empire dans l'Inde. Aucune explication, aucun raisonnement ne pourra enlever la tache qu'elle a laissée à notre bonne foi et à notre honneur, et comme je suis au fait plus qu'aucun homme vivant des événements et des mesures passées qui se rapportent à ce pays sacrifié, je me crois le droit d'exprimer mon opinion et mes sentiments à ce sujet. » Personne, dans la chambre des communes, ne pouvait réfuter cet arrêt : tout le monde aussi plaignit le sort des émirs ; mais la plupart des membres furent de l'avis de sir Robert Peel : « Vous pouvez émettre toutes les propositions qu'il vous plaira, disait le froid baronnet, sur la convenance qu'il y a à observer dans notre politique indienne les règles et les principes observés entre les états européens, vous pouvez voter des actes du parlement qui interdisent au gouverneur général d'étendre ses territoires par la conquête ; mais je crains que partout où la civilisation et le raffinement se mettent en contact avec la barbarie, une loi supérieure n'empêche l'application des règles pratiquées à l'égard des nations plus avancées. » Lord John Russell a protesté légèrement contre cette morale un peu aisée ; mais d'accord avec sir Robert Peel sur le fond des choses, il s'en est remis à la discrétion du gouvernement, qui venait de s'engager à pourvoir avec libéralité à l'entretien des émirs dépossédés. Soixante-huit membres seulement ont voté pour la motion de lord Ashley, qui a été repoussée par 202 voix.

Ce n'est pas tout. Sir Robert Peel n'a pas même voulu laisser la conduite de sir Charles Napier sous le poids des reproches de lord Ashley, et huit jours après,

le 12 février, il a proposé à la chambre des communes de décerner publiquement au conquérant du Scinde et à son armée des éloges sur leur belle conduite militaire dans les batailles de Meani et d'Hyderabad. Le premier ministre anglais, se servant, en cette occasion, d'un détour semblable à celui qui devait être employé à la fin de février, à la tribune française, dans le but tout contraire de désavouer notre agent à Taïti, a commencé le discours qu'il a prononcé pour développer sa proposition, en déclarant qu'il n'entendait nullement impliquer dans le vote qu'il demandait à la chambre l'approbation de la politique du gouvernement de l'Inde, politique qu'il se disait d'ailleurs prêt à défendre complétement, si l'on voulait fixer un jour pour la discuter. Sir Robert Peel s'étendit avec emphase sur les brillantes qualités militaires déployées par le général Napier; il énuméra ses anciens faits d'armes pendant les campagnes d'Espagne, dont son frère, officier également distingué, a écrit une histoire très-estimée; il rappela aussi les exploits d'un autre parent du général, le commodore Napier, celui qui a bombardé Beyrouth et dirigé les hostilités contre Méhémet-Ali en 1840, et qui siége aujourd'hui à la chambre des communes. Lord John Russell, lord Palmerston, vinrent joindre leurs voix à celle de sir Robert Peel dans cette déclamation élogieuse, et la chambre entière, sauf neuf membres, vota en effet au général qui a étendu les frontières de l'Asie anglaise au delà de l'Indus, en dépossédant les émirs, l'expression de la gratitude nationale.

Certes, il ne peut entrer dans notre pensée d'établir un rapprochement sérieux entre les mesures accomplies par les agents anglais dans le Scinde et celles que l'amiral Dupetit-Thouars a cru devoir prendre à Taïti. Dans le Scinde, le protectorat n'avait été imposé que dans un intérêt purement anglais, uniquement parce que l'Angleterre avait besoin, pour aller à Caboul, de la route de l'Indus, sans que les émirs eussent appelé sur eux, par aucun tort, un état de choses qui les dépouillait de la partie la plus précieuse de leur autorité. A Taïti, nous avons été obligés, nous, d'imposer le protectorat afin de défendre les intérêts, la fortune et la vie de nos compatriotes. Dans le Scinde, pour changer le protectorat en occupation complète, on impute à deux émirs (dont on fait expier la faute à dix-huit autres qui n'y avaient pas d'ailleurs la moindre part) deux lettres écrites, l'une à un chef de bandes, l'autre au souverain impuissant d'un état déchiré par mille dissensions, et encore les prétendus auteurs de ces lettres les désavouent et mettent leurs accusateurs au défi de prouver qu'elles ont été écrites par eux. A Taïti, la reine, ostensiblement dominée par une influence étrangère, proteste contre notre protectorat dans une lettre adressée à la reine d'Angleterre dont elle invoque la bonne amitié. Nous le demandons, lors même que la conduite de l'amiral Dupetit-Thouars serait aussi peu justifiable que celle de sir Charles Napier, serait-ce bien à ceux qui votent des remercîments à ce général de refuser à notre amiral le bénéfice de la morale elastique promulguée, sinon inventée par sir Robert Peel au profit de la civilisation en contact avec la barbarie?

Les Anglais se montrent très-reconnaissants (en paroles, à la vérité) des témoignages publics de sympathie et de considération que leur donnent plusieurs de nos hommes d'état. Être admirés par nous ne leur deplait pas, mais c'est à condition que nous ne pousserons pas la logique de l'admiration jusqu'à vouloir les imiter. Ils se trouvent fort laids dans leur portrait, de si loin que nous prenions reellement leur ressemblance. Il paraît donc que la seule manière de s'entendre cordialement avec eux, c'est de réaliser de tout point dans nos actes la contre-partie

de leur politique hardie, énergique et persévérante. Après tout, il est naturel que des Français demandent à notre gouvernement une admiration plus conséquente de l'Angleterre; mais les Anglais, même les *mieux intentionnés*, quelle raison ont-ils de souhaiter que nous soyons aussi intelligents et aussi fermes dans la conduite de nos intérêts qu'ils sont vigilants et habiles dans le maniement de leurs affaires?

E. FORCADE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 mai 1844.

La saison est peu politique, et l'exhibition du palais des Champs-Élysées attire plus de curieux que les débats du Palais-Bourbon. Paris est livré à un mouvement de curiosité presque déréglée, et de tous les points du royaume on afflue dans cette vaste capitale, qui semble étaler avec bonheur ses pompeuses magnificences. Ce spectacle ne saurait être sans effet sur l'Europe, qui y assiste avec la France elle-même ; il constate et la sécurité profonde de cette société, et sa prospérité croissante, et ces progrès de tous les arts qui sont aussi des conquêtes. Si, au centre de Regent's-Park, l'Angleterre réunissait un jour tous les produits de sa gigantesque industrie, ce lieu renfermerait sans doute des trésors à effrayer l'imagination ; mais pourrait-on bien se flatter à Londres de rivaliser avec l'éclat et l'élégance incomparables de notre exposition ? Ce bon goût, qui, dans l'industrie, s'élève presque jusqu'à l'art et semble le fruit natif de notre sol, assure à la France, dans la grande lutte du travail matériel engagée sur tous les points du globe, le maintien de la prépondérance qu'elle a conquise et qu'elle conservera, nous l'espérons, par des œuvres plus sérieuses et des inspirations plus élevées.

Au Luxembourg, la discussion sur l'enseignement secondaire se prolonge et absorbera une semaine encore. Après un débat mémorable, la chambre des pairs est entrée dans la partie administrative et réglementaire de la question ; elle y a porté ce sens politique qui la distingue, et le projet du gouvernement a reçu de la commission et de l'assemblée de notables améliorations. La part prise à cette discussion par M. le comte de Montalivet a été fort remarquée ; il y est intervenu avec une grande entente des faits et une impartialité élevée. De nombreuses conjectures ont été faites à ce propos : sans méconnaître ce qu'elles peuvent avoir de fondé, nous croyons qu'il suffit, pour expliquer cette intervention inattendue, de l'importance même des intérêts engagés. Le triomphe du droit commun, dans le débat soulevé par l'art. 17, n'est guère douteux, et les partisans éclairés de l'enseignement ecclésiastique ne défendront pas eux-mêmes un privilége qui serait l'occasion légitime des plus amères récriminations. A la chambre des députés, le rejet de l'amendement proposé par M. Vatout a assuré l'adoption de la loi sur les prisons ; mais il est manifeste, à en juger par les sentiments de la majorité, que, si celle-ci se refuse à faire avorter au scrutin une œuvre qui l'a occupée trois semaines, c'est avec la certitude que cette loi ne sortira pas de bien longtemps du domaine de la théorie. Jamais les esprits n'ont été moins fixés sur les faits, jamais

les résultats du système pensylvanien n'ont paru plus problématiques. Le débat entre M. Léon de Maleville et l'honorable rapporteur a pris un moment un caractère de vivacité qu'on a cru devoir expliquer par des préoccupations politiques. On a affecté de voir dans la spirituelle agression de M. de Maleville une attaque du 1er mars contre la fraction de la gauche qui repousse l'influence et la direction de l'illustre chef de ce cabinet. Nous croyons que c'est là prêter à l'orateur des intentions qu'il n'avait pas, et nous tenons la question de l'emprisonnement pour assez grave par elle-même pour provoquer des luttes passionnées qu'il ne convient pas de rabaisser jusqu'au niveau de manœuvres stratégiques.

Le prochain débat sur les crédits supplémentaires est le seul qui ait la puissance de préoccuper encore les esprits. On croit généralement qu'il amenera des incidents curieux et une reprise de la question de Taiti. La loi régulatrice de ces sortes de crédits tend à devenir de plus en plus le budget politique des sessions législatives. Cela résulte de la nature même des dépenses arrêtées dans le budget normal, dépenses presque toutes obligatoires par leur nature même, et de l'époque avancée où s'engage d'ordinaire la discussion du budget. Si ce mode de procéder offre des avantages réels, en ce qu'il laisse aux deux chambres une plus grande liberté dans l'appréciation des grands intérêts du pays et des incidents de la politique générale, il faut bien reconnaître aussi qu'il présente des inconvénients financiers d'une nature fort sérieuse. La commission dont M. Felix Real est l'organe, toute dévouée qu'elle soit au cabinet, a cru devoir appeler sur l'extension abusive des crédits supplémentaires l'attention de la chambre et du pays.

Selon l'observation judicieuse du rapporteur, le budget doit être, autant que possible, l'expression vraie des besoins des services, de telle sorte qu'une fois ce budget voté, tous les soins de l'administration tendent à maintenir les dépenses dans la limite des crédits accordés. Hors de ce principe, la comptabilité financière est bouleversée, et le droit principal de la législature, celui par lequel elle est plus étroitement associée à l'action du gouvernement, le droit souverain de consentir l'impôt, est illusoire dans son exercice. Quelle est en effet sa valeur, lorsqu'il s'exerce sur des faits consommés, et qu'il ne reste plus d'autre alternative qu'une aveugle approbation des dépenses ou la mise en accusation du cabinet qui les a ordonnancées? D'ailleurs, pour couvrir ces excédants de dépenses non comprises dans les prévisions budgétaires, il faut user d'expédients toujours dangereux, et qui, à un jour donné, pourraient devenir déplorables; il faut grandir démesurément la dette flottante, élargir les découverts du trésor, au risque d'atteindre ainsi le crédit à ses sources même.

Il résulte des calculs de la commission qu'au moment du vote du budget de 1843, un excédant de dépenses de 37 millions avait été prévu. Les modifications que ce budget a subies dans ses divers chapitres ont porté sur une somme de plus de 50 millions, et ses mouvements se résument, compensation faite des annulations et des augmentations, en un accroissement de charges d'environ 35 millions. Tous les départements ministériels se sont trouvés dans le cas de recourir à la voie des crédits supplémentaires ou extraordinaires. La plupart de ces allocations, justifiées par des nécessités de service, seront d'une régularisation facile : des difficultés sérieuses ne paraissent devoir s'élever que sur les dépenses ordonnancées par les ministères de la marine et des affaires étrangères.

Le budget de la marine pour 1843 avait été voté sur la base de 164 bâtiments, dont 140 armés; mais les besoins du service ont constamment contraint le minis-

tère de la marine à dépasser ce nombre, que la chambre n'avait consenti à réduire à ces étroites limites que sur l'insistance du cabinet, ainsi qu'on doit se le rappeler. En entrant au département de la marine, M. le baron de Mackau estima qu'une telle situation n'était pas acceptable, et il évalua à 5,600,000 francs l'excédant de dépenses qui devait résulter, pour l'exercice 1844, d'un surcroît d'armement particulièrement applicable à la station des mers de Chine; mais, sur cette somme, le ministre n'a porté que celle de 1,792,100 francs aux crédits extraordinaires de 1843, en annonçant, dans un rapport au roi du mois de septembre dernier, l'intention d'en attribuer le surplus à l'exercice courant.

La commission n'a pas contesté la nécessité politique de cet excédant de dépenses; quelque considérable qu'il soit, on peut affirmer que la chambre ne la contestera pas davantage. Sa sollicitude pour les développements de notre marine en est une sûre garantie; seulement l'on s'est étonné, et la chambre s'associera à cet étonnement, de la marche suivie pour la fixation de ces crédits. La commission ne s'est pas expliquée pourquoi le département de la marine n'est pas venu, sitôt après l'ouverture de la session, exposer aux chambres l'ensemble de la situation, et réclamer la régularisation immédiate des dépenses déjà faites sous la responsabilité ministérielle. Cette appréciation ne saurait désormais qu'être fort incomplète, puisqu'on a cru devoir procéder par morcellement à des justifications de crédits disséminés dans des lois présentées à des époques diverses, quoique appartenant en fait au même exercice.

Les objections que paraissent devoir rencontrer les demandes de M. le ministre des affaires étrangères sont d'une tout autre nature. On sait qu'elles portent sur les suppléments de crédits ouverts par ordonnance royale pour frais de courrier et pour missions extraordinaires. Le premier de ces chapitres a été porté de 600,000 à 750,000 fr., le second s'est élevé de la somme de 100,000 fr., écrite au budget, à celle de 800,000. C'est une augmentation de près d'un million sur deux chapitres d'une importance secondaire.

Si notre diplomatie n'est pas la mieux renseignée de l'Europe, ce n'est pas à coup sûr faute de courriers. Il y aurait quelque intérêt à savoir si tous ces porteurs de dépêches, dont les pérégrinations postales coûtent à l'état la somme énorme de 750,000 fr., portent la plaque des affaires étrangères, ou l'uniforme d'attaché à ce département. Des personnes ordinairement bien informées assurent le contraire, et promettent des anecdotes piquantes sur certaines promenades de l'autre côté des Pyrénées et des Alpes, voyages dont le public partage avec M. le ministre des affaires étrangères le bénéfice intellectuel et politique, pour peu qu'il veuille bien lire les feuilletons de quelques journaux.

Cependant ce sont surtout les missions extraordinaires qui se développent depuis trois ans sur des proportions gigantesques. Le traité de Campo-Formio et la paix de Lunéville, l'entrevue de Tilsitt et celle d'Erfurth ont coûté beaucoup moins cher à la France que l'abandon de son protectorat en Orient et l'évacuation de Taiti. Les documents fournis à la commission pour justifier les 800,000 fr. réclamés ne portent pas seulement sur des dépenses patentes dont chacun reconnaît la nécessité, telles que la continuation de la délimitation du Rhin, l'établissement de missions pour la régularisation du service des postes et pour notre service de paquebots transatlantiques. Ce sont, sans doute, des intérêts beaucoup plus élevés et d'une appréciation moins facile qui ont déterminé ces innombrables missions à Bombay, à Rostock, à Janina, à Patras, à Galatz, à Téhéran, à Panama, sur les

bords de l'Amazone et jusqu'au sommet des Cordilières. A juger de la diplomatie française par le tableau fourni à la commission, elle se présente sous un aspect d'ubiquité tout à fait grandiose. Jamais gouvernement n'a porté son activité sur plus de points à la fois, jamais aussi cette action n'a été plus prudente et plus secrète, car les deux mondes explorés par nos agents extraordinaires n'ont pas même paru se douter des nombreuses investigations auxquelles ils étaient soumis.

Mais ce n'est pas seulement sur place que nos agents diplomatiques et consulaires se sont livrés à ces travaux herculéens, c'est encore, et surtout à Paris, où ils ont été rappelés et payés pour pouvoir travailler sans distraction et d'une manière plus impartiale que sur les lieux mêmes. A côté du corps diplomatique en activité, il s'élève un corps diplomatique en demi-solde, des ministres *in partibus*, dont la situation a besoin d'être éclaircie. M. Pontois, ambassadeur à Constantinople, a dû passer deux ans à Paris, fort embarrassé de son rôle et de sa personne, et quelque peu étonné qu'on persistât a faire coucher M. de Bourqueney dans son lit à Térapia, sans lui en demander la permission. Mille bruits en ont couru, et le nom de sir Strafford Canning a été plus d'une fois prononcé. L'incident de M. de Salvandy et la vacance de Turin ont mis seuls fin à une position des plus originales. Mais quel incident viendra régulariser enfin la position de M. de Bacourt, supplanté à Washington, et celle de M. le baron Deffaudis, qui dut un beau matin céder la place à M. le marquis de Chasseloup-Laubat, devenu tout à coup une nécessité parlementaire? Les notes remises à la commission apprennent, dit-on, que notre ancien ministre à Francfort aurait été rappelé pour se livrer, dans la rue des Capucines, à des travaux spéciaux sur les traités de commerce, et qu'une somme de trente mille francs est affectée, depuis deux ans, à ces études fort intéressantes assurément, et qu'au train dont vont les choses, M. Deffaudis aura tout le loisir de compléter. La malveillance va jusqu'à supposer qu'un motif analogue à celui qui a conduit cet ancien ministre à Paris pourrait avoir poussé M. de Lagrenée en Chine : on insinue que le besoin de donner une compensation à un ami politique malheureux n'aurait pas été étrangère au départ de cette gigantesque ambassade, dont il faut espérer que nous apprendrons un jour l'entrée à Pékin. Jusqu'aujourd'hui, la seule chose certaine est une demande de crédit supplémentaire de 438,000 fr. pour les deux exercices.

La chambre est trop préoccupée des affaires de l'Océanie, et les dernières interpellations ont trop vivement agité les esprits pour que la discussion des crédits supplémentaires n'amène pas la suite naturelle et nécessaire des explications commencées. La législature, d'ailleurs, est officiellement saisie de la question, et ne peut reculer devant elle. Un projet de loi, présenté le 24 mars dernier et renvoyé à la commission des crédits, l'oblige à se prononcer sur la dépense des établissements français dans l'Océanie. Le débat est donc inévitable, et nul ne saurait songer à le décliner.

Le ministère va être mis en demeure de déclarer s'il persiste à refuser communication des deux rapports du nouveau gouverneur envoyé par lui-même dans nos possessions, et le pays tirera de ce refus les conséquences naturelles. Si M. Bruat, dont la prudence inspirait l'année dernière au cabinet une confiance illimitée, a été l'auteur principal de l'acte auquel l'amiral Dupetit-Thouars a attaché son nom, si le premier de ces officiers supérieurs a péremptoirement démontré que la situation définie par le protectorat est devenue impossible en présence de faits nouveaux, il faudra bien que la chambre tire de tout cela cette induction : ou que le

désaveu a été une faute immense, ou que l'occupation des Marquises et de Taïti a été un acte d'une légèreté incomparable. C'est l'avenir de ces établissements qui va désormais faire le sujet des débats. Il faut que la France sache bien ce qu'elle va faire en Océanie, et elle ne votera pas assurément le crédit de 1,225,000 francs réclamé pour l'acquisition de deux bateaux à vapeur affectés au service particulier de nos établissements, avant d'être fixée sur le caractère de ces établissements eux-mêmes et sur les profits qu'on en peut attendre. L'année dernière, Taïti avait protégé les Marquises; cette année, ces tristes possessions fourniront seules matière au débat, et la chambre s'y engagera sous l'impression de l'événement qui a laissé dans le pays une impression si profonde. Ainsi on aura vu, en moins de deux années, acculée dans une impasse la grande politique qui prétendait aspirer à couvrir le monde de points maritimes fortifiés, et qui opposait en espérance le Gibraltar de l'Océanie à celui de la Méditerranée, inoffensive parodie du système britannique, qui avait reçu de l'Angleterre elle-même des encouragements et un appui intéressés.

Si le ministère est animé d'intentions vraiment élevées au point de vue maritime et colonial, s'il a une ambition plus sérieuse que celle de coloniser la Guyane d'après les plans de M. Jules Lechevalier, et de fonder un empire au fond de l'Océanie, une occasion décisive se présente de le constater. Les événements de Haïti ont saisi l'attention publique : la reine des Antilles a vu commencer le cours de ces calamités que nous indiquions naguère comme inévitables et prochaines. La plus inexorable des guerres, une guerre de race et de sang, décime cette population infortunée. Dans leur détresse, les mulâtres ont prononcé le nom de la France; ils se sont rappelé ces jours d'une prospérité passée auxquels ont succédé tant de misères. Ce n'est pas sérieusement que les journaux anglais ont pu accuser notre gouvernement d'avoir provoqué le mouvement des Cayes et organisé une ténébreuse conspiration contre le général Hérard. Le seul intérêt qu'ait aujourd'hui la France dans ce pays, c'est d'assurer aux anciens colons de Saint-Domingue le paiement de la misérable indemnité qui leur est attribuée par le traité passé avec le président Boyer. Tel fut le but unique de la mission de M. Adolphe Barrot, et ceux qui accusent la France ne l'ignorent pas. Mais si des éventualités nouvelles se présentaient, ses devoirs changeraient sans doute avec les événements. Or, ce sont ces éventualités qu'on redoute et qu'on s'efforce de prévenir par d'injurieuses imputations. On ne veut pas qu'en aucune circonstance le concours de la France et l'appui de notre pavillon puissent être invoqués spontanément par les populations aux conditions qu'elles jugeraient elles-mêmes convenable de proposer.

Les bruits les plus étranges, et nous aimons à le dire, les bruits les moins fondés, circulent sur des projets de protectorat exercé en commun avec l'Angleterre. Il est évident que, si le cours imprévu des événements amenait les malheureux habitants de Saint-Domingue à implorer le secours et l'intervention de ceux qui possédèrent cette île magnifique, l'Espagne retrouverait ses droits au même titre que la France ; il est manifeste de plus que le voisinage de notre alliée naturelle serait le seul qui pût être acceptable pour nous, et qu'un protectorat partagé avec l'Angleterre, déjà maîtresse des plus fortes positions des Antilles et qui n'a jamais rien possédé en Haïti, serait à la fois une humiliation et un péril. L'acte du 17 avril 1825, confirmé par la convention du 12 février 1838, a consacré d'ailleurs pour la France une position tout exceptionnelle, car sa renonciation à la souveraineté de ce pays a été implicitement mise au prix du paiement d'une indemnité de 60 millions, dont la plus faible partie a été soldée jusqu'à ce jour. Ce qui se passe à Haïti est encore

trop mal connu pour qu'il soit possible de présenter dès aujourd'hui des idées nettes et précises sur la situation qui conviendrait à la France; mais c'est une question sur laquelle il importe d'appeler souvent l'attention de la chambre et du pays. Un seul point est dès ce moment hors de doute, c'est que la France ne saurait, sans se déshonorer, permettre à une autre puissance ce qu'elle s'interdirait à elle-même sur une terre si longtemps française, et qui serait peut-être heureuse de le redevenir encore.

La France n'est intervenue à Haïti, dans la personne de son consul, que pour accomplir de grands devoirs d'humanité. M. Juchereau de Saint-Denis a fait là ce que M. de Lesseps a fait à Barcelone, et la reconnaissance publique lui en tiendra compte. Le bruit se répand cependant que le contre-amiral de Moges, commandant la station des Antilles, supplié par la population de donner à ce pays le signe d'une protection plus efficace et visible, aurait été amené à couvrir du drapeau français cette ancienne possession de la France. Ce bruit a besoin de confirmation; mais on juge de l'inquiétude du ministère, contraint d'avoir peut-être à recommencer aux Antilles la crise encore ouverte en Océanie. Cet incident peut fournir un épisode inattendu au prochain débat politique.

Si la mésaventure de l'Océanie a sevré d'ambition conquérante le cabinet français, le ministère de sir Robert Peel a lui-même trop d'embarras pour être tenté de se jeter en ce moment dans les aventures, et de se faire une querelle avec nous et avec les États-Unis à propos de Saint-Domingue. La discussion du bill des manufactures est reprise aux communes, et s'il n'est pas douteux que le chiffre de douze heures fixé par le projet ministériel comme la mesure légale de la journée de travail ne soit adopté, le cabinet anglais sait quels efforts lui aura coûtés cette victoire, et au prix de quelles perplexités il l'aura achetée. Si la majorité fait violence sur ce point à ses propres sentiments, si elle recule devant la question de cabinet nettement et hardiment posée dans le cours de ce débat, c'est qu'il n'y a pas, dans le parti conservateur, d'éléments possibles pour une autre administration. Relever le ministère composé de lord John Russell et de lord Palmerston est une extrémité à laquelle ne sont pas encore arrivés les tories philanthropes qui suivent la bannière de lord Ashley et les amis de la haute église qui marchent sous celle du dévot représentant de l'université d'Oxford.

Les sommités du parti whig, telles que lord Russell, lord Howick, sir G. Grey et M. Charles Buller, ont profité avec une grande habileté de la question qui venait rompre le faisceau des forces conservatrices. En votant avec lord Ashley pour la clause de dix heures, ils croient rendre inévitable une modification profonde dans les lois céréales. Le bon sens indique, en effet, que, si les ressources et les profits du travail sont diminués pour les classes ouvrières, il faudra nécessairement abaisser dans la même proportion le prix des denrées de première nécessité. Les tories exaltés, qui ont voté contre les douze heures, moins peut-être par humanité que pour se venger du parti industriel et des soucis que leur cause la ligue des céréales, ont donc, sous ce rapport, méconnu l'intérêt principal qu'ils ont mission de représenter. Toutes ces difficultés ont constitué au sein du parlement une situation de plus en plus incertaine. Le ministère est affaibli, et ne se maintient plus que par l'appréhension que cause le nom de ses successeurs inévitables. De là l'obligation de transiger, de pactiser soit avec les coteries au sein du parlement, soit avec les corporations puissantes au dehors. Le rappel de lord Ellenborough et son remplacement par sir H. Hardinge sont les résultats de ces nécessités, qui pèsent

d'un poids chaque jour plus lourd sur le ministère de sir Robert Peel. Les motifs de cette résolution n'ont pas été rendus publics, mais ils n'ont pas échappé à la sagacité des hommes qui connaissent les affaires.

La prise de possession du Scinde a été considérée en Angleterre comme une iniquité au point de vue de la morale, et comme un acte des plus dangereux au point de vue des intérêts politiques. L'opinion de la cour des directeurs était que, si l'on eût perdu la bataille si disputée de Miané, les conséquences de cet échec auraient été terribles. Les résultats matériels de cette conquête n'ont abouti jusqu'à ce jour qu'à surcharger le budget de l'Inde d'une dépense d'un million de livres sterling. Il a fallu augmenter l'armée de douze mille hommes. C'est un renfort de plus à ces cent quatre-vingt mille cipayes qui tiennent dans leur main le sort de l'empire britannique; c'est de plus une épreuve dangereuse pour leur douteuse fidélité, car une effroyable épidémie décime l'armée du Scinde, et l'on sait que la religion des Indiens leur interdit de passer l'Indus. A l'époque de cette expédition aventureuse, la cour des directeurs réclama vivement la destitution de lord Ellenborough, qui ne dut son maintien qu'à l'autorité du duc de Wellington, son ami politique et personnel. Depuis, les directeurs ont profité de l'expédition fort inutile sur Gwalior pour exécuter une résolution que divers symptômes menaçants leur ont fait considérer comme urgente. Cet acte d'un corps puissant et éclairé, profondément dévoué au parti conservateur, a été considéré par les feuilles de toutes les opinions comme un affront sanglant fait au cabinet. L'irritation de lord Wellington a été extrême, et il a vivement attaqué la cour des directeurs devant la chambre des pairs. On a même menacé assez publiquement de modifier la charte de la compagnie; mais la réflexion est venue, et l'on a fini par comprendre que les embarras du gouvernement étaient trop grands pour qu'il fût possible de les aggraver encore par une lutte avec une corporation puissante. Les directeurs, pendant ces débats intérieurs du cabinet, se tenaient parfaitement tranquilles, et déclaraient hautement que leur conduite serait réglée sur celle du ministère. Le pouvoir a dû capituler avec eux, et l'impassibilité de sir Robert Peel a triomphé sans éclat et sans scission de la violence de son noble collègue. Du reste, on comprend que la cour des directeurs ne soit pas plus jalouse que le gouvernement lui-même d'expliquer les véritables motifs de cette querelle, et de déclarer à la face du monde qu'on a eu des craintes sérieuses sur le maintien du formidable empire britannique dans l'Inde. Ce sont là de ces secrets que les Anglais sont fort habiles à cacher, mais qui ne sauraient échapper à la sagacité de l'Europe. Combien de temps deux cent mille indigènes armés et disciplinés subiront-ils la domination de douze mille étrangers? C'est là une question à laquelle il est difficile de répondre dès à présent, quoique la solution en soit assurément alarmante.

Nous exposions récemment la situation d'esprit de la reine Marie-Christine au moment où elle franchissait les Pyrénées, nous rappelions ses incertitudes, ses perplexités et ses répugnances personnelles contre M. Gonzalez Bravo et quelques-uns de ses collègues. Des incidents sur lesquels il est difficile d'avoir une opinion bien arrêtée ont déterminé un changement de cabinet qui aurait eu lieu plus tôt, si les événements de Carthagène et d'Alicante n'avaient absorbé toutes les pensées des deux reines. Peut-être n'a-t-on pas été fâché de faire porter à des hommes de peu de consistance, et dont le principal mérite était l'ardeur d'un dévouement nouveau, le poids des dernières rigueurs rendues nécessaires par l'insurrection, et toute la responsabilité de mesures exceptionnelles et transitoires. On assure que le

grand cordon de la Légion d'honneur, envoyé au chef du ministère espagnol en échange de la toison qu'il a cru devoir suspendre au cou de notre ministre des affaires étrangères, a été pour quelque chose dans sa chute, sinon inattendue, du moins précipitée. Affublé de ces insignes, le journaliste du second ordre a paru à tous les yeux un personnage démesurément grandi par les évènements et par la fortune. La reine mère commençait d'ailleurs à s'alarmer de l'éclat d'une politique qui, sans être au fond réactionnaire, en affectait trop souvent les allures, et étalait la dictature alors qu'il aurait fallu la dissimuler. A-t-elle compris qu'il était nécessaire de rappeler à l'Espagne qu'elle vit sous l'empire de la constitution de 1837 et sous celui de trois pouvoirs indissolublement unis? Quoi qu'il en soit, la convocation des nouvelles cortès est devenue forcément le programme du nouveau cabinet. Toutefois, cette convocation ne sera pas immédiate, on ne croit pas que le décret de dissolution soit publié avant deux mois. On sait de plus que les opérations électorales sont fort longues et fort compliquées dans la Péninsule : il en résulte que les chambres espagnoles ne seront pas réunies avant la fin d'octobre. Ce délai permettra au gouvernement de prendre toutes les mesures que les circonstances rendent encore nécessaires. Néanmoins, la levée de l'état de siége est venue rouvrir pour l'Espagne les voies de la légalité constitutionnelle, d'où elle paraissait sortie pour longtemps. MM. Mon et Pidal n'ont pas au fond des intentions fort différentes de celles de leurs prédécesseurs, mais ils pratiquent la même politique avec plus de prudence et de mesure : ils ont sur eux l'avantage, bien grand dans la vie politique, de n'avoir pas à se faire pardonner un passé en complet désaccord avec le présent ; ils ne seront donc pas obligés de faire du zèle, car, quoique la carrière de la plupart des nouveaux ministres n'ait pas été éminente, elle se rattache à toutes les phases de l'histoire du parti modéré. Étroitement liés par la parenté ou par la sympathie avec feu le comte de Toreno et avec M. Martinez de la Rosa, les principaux agents du nouveau cabinet ont suivi la fortune de ce grand parti, qui est devenu plus que jamais le parti véritablement national. La monarchie d'Isabelle II et la liberté constitutionnelle, l'application des maximes françaises et l'alliance avec la France, tel est le point fixe vers lequel a constamment gravité l'Espagne pendant cette crise de douze années. Toutes les fois que ce pays a pu révéler sa volonté véritable et qu'il a été laissé à lui-même, il a remis le pouvoir aux mains des hommes dont les croyances politiques se résument dans cette double formule, il a appuyé MM. de Toreno, Martinez de la Rosa, d'Ofalia, Isturitz, etc. Des évènements funestes et des intrigues étrangères ont pu seuls arracher la Péninsule à ces influences, auxquelles adhère la grande majorité de la nation. Il a fallu la surprise de la Granja et le mouvement de Barcelone, la trahison d'un sergent ivre et celle d'un général ingrat, pour donner au parti exalté une position bien supérieure à son importance réelle dans le pays. Que les nouveaux ministres investis de la confiance des deux reines se pénètrent des besoins de l'Espagne, qui aspire à l'ordre autant qu'à la liberté, qu'ils usent de leur force sans en abuser, et ils auront l'honneur de calmer au moins pour quelque temps l'effervescence des partis. L'état régulier une fois rétabli, une grande question restera à résoudre, question d'avenir pour la Péninsule et de sécurité pour la France, celle du mariage d'Isabelle II. Le moment est venu de la trancher, et ce n'est pas sans étonnement qu'on voit M. l'ambassadeur de France, à peine installé à Madrid, prendre un congé pour revenir à Paris. Les amis de M. Bresson ne s'expliquent pas un retour aussi brusque.

MOUVEMENT

INTELLECTUEL

DE LA SUISSE.

DE SON HISTOIRE.

NOUVELLES RECHERCHES SUR GUILLAUME TELL.

I. — *Ukunden zur Geschichte der eidgenössisschen Bünde* (Documents pour l'histoire de la confédération), par M. Kopp.
II. — *Mémoire sur le pays d'Uri au treizième siècle*, par M. de Gingins.
III. — *Mémoires sur les Waldstetten et sur Guillaume Tell*, par M. Hisely.
IV. — *Die Sage vom Tell* (la Légende de Tell), par M. Hæusser.
V. — *Die Sage von dem Schuss des Tell*, par M. Ideler.
VI. — Les Continuateurs de Muller.

I. — LA SUISSE. — TENDANCES NOUVELLES.

Le passé n'est point à l'abri des agitations du présent. C'est en vain qu'il dort au fond de ses tombeaux; la science, thaumaturge sans pitié, l'y interroge sans cesse d'un œil fixe, et, par quelques mots qu'elle lui arrache, comme dans un rêve, elle essaie de deviner ce qu'il fut en réalité. L'histoire des nations est ainsi retravaillée aujourd'hui. Celle de la Suisse dans ses principaux traits, le Grutli, Guillaume Tell, les héroïques batailles, a un caractère si bien établi, si européen, qu'elle semble être quelque chose d'antique et d'accompli; mais précisément, plus cette

histoire est consacrée et à part, plus elle doit piquer la curiosité, l'irrévérence ou la sagacité de la critique. C'est ce qui lui arrive déjà en Suisse, en Allemagne et dans le Nord. En même temps qu'elle a de quoi tenter l'érudition la plus consommée, elle fournit des applications plus prochaines, des solutions moins impossibles à de hautes questions de philosophie historique. La Suisse, en outre, a joué en Europe un certain rôle, et même un rôle important, avec les papes du XVe siècle, avec Jules II et son ministre, ce cardinal de Sion, évêque du Valais, dont François Ier « redoutait encore plus la langue, disait-il, que les hallebardes de ses compatriotes. » Nées à la même époque que le tiers état et la royauté moderne (1302 et 1308), ces républiques militaires font alliance avec celle-ci dans les premières guerres d'équilibre contre Charles-le-Téméraire et en Italie, l'aident à se dégager au dehors, à se créer une armée, un champ plus vaste, à mettre fin à l'œuvre féodale et à commencer celle du système européen. Lorsque succombe au 10 août cette royauté devenue trop puissante, elle trouve encore les Suisses auprès d'elle, et sa chute achève de donner le coup de mort à leur fédération abâtardie. La réforme et les révolutions politiques ont aussi leur histoire dans ce singulier pays : toutes l'ont agité, bouleversé; toutes y ont laissé des traces profondes, et pourtant elles n'ont pu le faire semblable aux autres, quoique par ses races, ses langues, ses croyances, ses institutions et ses mœurs, la Suisse soit comme un abrégé de l'Europe actuelle et comme un musée de celle qui a précédé.

Outre la nature, qu'on y cherche surtout, il y a donc en Suisse une mine pour la curiosité et pour la science. Cette mine est moins exploitée qu'on ne se le figure. La Suisse est, au moral comme au physique, très-détaillée, très-ramifiée ; si elle est resserrée au dehors en d'étroites limites, elle s'étend, pour ainsi dire, en dedans par toutes sortes de détours et de plis, et cependant, savants ou touristes, chacun s'arrange pour la voir en courant.

L'Allemagne, qui, au fond, l'aime peu et qui ne l'a jamais aimée, ayant contre elle une sorte de dépit traditionnel, est de toutes les nations celle qui s'en inquiète le plus. Parmi ces multitudes de pèlerins qui, chaque été, viennent visiter les montagnes et les auberges de la Suisse, les Allemands forment de beaucoup les bandes les plus nombreuses et les plus bigarrées. L'Oberland est pour eux comme une terre promise de l'idylle, et, faut-il le dire? du bien-vivre et de la gastronomie. Mais l'Allemagne ne connaît pas seulement la Suisse par ses innombrables voyageurs : ses naturalistes, ses philologues, ses historiens, ses juristes, l'étudient sérieusement, fouillent les montagnes, les bibliothèques, les vieilles constitutions et les vieilles chartes, enfin jusqu'à ces mille recoins des mœurs et des idiomes populaires où le passé se réfugie comme dans les fentes de la route et dans des creux si étroits, que le présent roule longtemps sur lui sans le toucher. Il ne se passe point d'année sans que plusieurs savants allemands visitent la Suisse dans quelque but d'exploration scientifique. Les dialectes et les institutions leur fournissent aussi de quoi recueillir et comparer. On a dit, non sans quelque fonds plaisant de vérité, qu'un paysan thurgovien pourrait en remontrer sur les *Niebelungen* à plus d'un philologue de Berlin, comme, au reste, un paysan de la Suisse française expliquerait aisément aux éditeurs parisiens de nos épopées romanes plus d'un mot où ils se sont étrangement fourvoyés. Pour citer un exemple plus sérieux, tout le monde a pu remarquer combien Niebuhr, en reconstruisant l'histoire romaine, avait présentes à la pensée les anciennes institutions de la Suisse, et même les comparaisons héroïques que Muller aime à faire de celle-ci avec les

républiques de l'antiquité. C'est ainsi que, pour expliquer la composition singulière et le développement des plébéiens de Rome, dans la caste desquels fut incorporée la noblesse des peuplades latines vaincues, Niebuhr compare cette situation à celle de l'ancienne féodalité bourguignonne du pays de Vaud : cette dernière, en effet, tout en conservant sa noblesse de race et sa fortune, certains droits même, certains priviléges féodaux, n'en était pas moins vassale et sujette du patriciat bernois, aussi bien que le dernier des bourgeois et des paysans. Quant aux questions capitales de l'histoire de la Suisse, comme ses relations avec l'empire et ses origines, elles ont été directement abordées par un grand nombre d'historiens et de publicistes allemands.

Disons-le toutefois : excepté chez quelques savants, on se fait en Allemagne, comme chez tous les voisins de la Suisse, les plus étranges, les plus fausses idées de ce pays. L'opinion vulgaire se le représente souvent comme une contrée sauvage et perdue ; on ne comprend rien à sa situation politique et à ses institutions. En France, on connaît mal ces dernières ; on les juge trop d'après ce qu'on a sous les yeux ; mais du moins on apprécie l'esprit démocratique des cantons, on l'admet, tout en ne voyant pas ce qui en fait la force et la base, c'est à-dire une tendance bien contraire à l'unité et à la centralisation françaises. Cet esprit même et le plus simple jeu des institutions populaires, l'Allemagne ne le comprend ni ne l'admet guère, et l'on y rencontre à chaque instant des hommes graves, instruits, qui se font sur ce point des idées véritablement absurdes.

En voulant s'occuper de la Suisse, s'intéresser à son mouvement intellectuel, l'Allemagne a pourtant mieux encore qu'un but scientifique : elle fait plus qu'étudier l'histoire de ce pays, elle la revendique comme sienne; elle nie à la Suisse sa propre nationalité, et lui montre le corps germanique, unité toujours avortée comme le sein maternel où il faut revenir. Le *Zollverein* a dernièrement fait éclore toute sorte de dissertations et de charitables conseils en ce sens. De tout temps aussi, des publicistes allemands ont innocemment prétendu que le traité de Westphalie, qui reconnut l'indépendance de la Suisse, n'avait voulu par là consacrer que sa liberté de fait, mais non sa séparation de l'empire. Tout cela sans doute vient se briser contre la réalité profonde d'une antipathie non moins opiniâtre que celle des races, l'antipathie des caractères. On peut hardiment le soutenir : la Suisse aurait plus de peine à devenir une province allemande que l'Alsace n'en a eu à devenir une province française, et nous ne savons trop, en vérité, si la Suisse de race germanique n'est pas moins allemande de mœurs, d'esprit et de caractère, qu'à cet égard la Suisse de race gauloise et latine n'est française.

D'où viennent ces dissemblances entre deux peuples si voisins, que ne sépare point une profonde différence originelle, et dont l'un, beaucoup plus considérable que l'autre, n'a pu retenir celui qu'il eût semblé devoir absorber? La langue elle-même n'est peut-être pas ici sans quelque influence. Le dialecte suisse est bien plus une langue originale que les patois romans, moitié provençaux, moitié italiens, de l'Helvétie française. Sous une certaine forme un peu conventionnelle, qui n'est pas la forme absolument populaire, mais qui n'est pas non plus celle de l'allemand moderne, il a même été langue écrite dans les chroniques, dans les ouvrages exclusivement nationaux et dans les actes des gouvernements. Ce dialecte a ainsi bien plus d'éléments de vie que ceux auxquels nous venons de le comparer. Aussi, tandis que ces derniers disparaissent rapidement, à tel point que, dans les campagnes, surtout dans la partie protestante, la génération actuelle sait à

peine le roman et ne le parle presque plus, le dialecte suisse se maintient beaucoup mieux. Il est parlé jusque dans les villes ; sous l'empire de la nécessité, de l'habitude ou du sentiment national, il s'y conserve avec plus ou moins d'originalité ou d'engouement. Il est encore la langue politique dans tous les grands conseils. Dans les campagnes, parfois même aux abords d'une route sillonnée chaque année par des milliers d'étrangers, il n'est pas rare qu'un Allemand, s'adressant à un homme du peuple, reçoive cette bizarre réponse à la question la plus simple faite dans le pur idiome d'outre-Rhin : « Monsieur, je ne comprends pas le *français*. »

Toutefois il est évident que, même dans les campagnes, le dialecte, loin de gagner du terrain, ne peut qu'en perdre et se retirer, avec plus ou moins de lenteur, devant l'Allemand moderne. Celui-ci est déjà devenu la langue littéraire. Des différences physiques de langue, de pays et de races ne peuvent donc point expliquer à elles seules, ni même essentiellement, la cause de cette opposition, de cette antipathie qui existe incontestablement entre les Suisses d'origine germanique et leurs voisins de l'autre rive du Rhin. La nationalité helvétique repose sur une base moins matérielle, sur une base morale : elle est ainsi plus délicate, plus composée, par conséquent moins facile à saisir, mais aussi plus vivace. Il faut la voir, avant tout, dans les traditions, les souvenirs, les dissentiments populaires, dans les coutumes, les institutions et les mœurs, dans la longue manifestation d'une volonté propre, dans l'histoire en un mot, et non pas seulement dans la nécessité des données primitives ou de la nature. Ce qui fait la nationalité, c'est le caractère. Un peuple qui n'aurait pour se distinguer des autres qu'un jargon particulier serait-il donc une nation?

Les Suisses sont, avant tout, un peuple rustique, militaire et républicain. Leur industrie même est intimement liée à la vie agricole; les tisserands de Zurich, les horlogers de Neuchâtel, sont dispersés dans les campagnes et dans les villages, au lieu d'être entassés dans de grandes villes en populations étouffées et fiévreuses. D'ordinaire même, le métier n'occupe pas tous les membres de la famille ou ne leur prend qu'une partie de la journée ; le reste appartient aux travaux de la montagne ou des champs. Ainsi, l'industrie suisse n'est pas à elle-même sa seule base : elle s'appuie sur le sol en même temps qu'elle contribue à l'enrichir. Voilà sans nul doute, pour le dire en passant, une des grandes causes de sa solidité, qui, jointe à la persévérance, à l'audace et à la sagacité dont elle fait preuve, lui a permis de traverser héroïquement tant de crises et de tirer parti d'une situation si difficile et si compliquée. De là encore, même dans les parties industrielles de la Suisse, des mœurs et des habitudes moins effacées qu'ailleurs, quelque chose de plus national, de plus à soi, qui fait contraste surtout avec l'Allemagne, où la vie de famille seule, et non la vie publique, est caractérisée.

Vis-à-vis des Allemands, les Suisses se sentent aussi d'autant mieux un peuple, d'autant mieux les maîtres du sol, qu'ils sont tous directement chargés de le défendre. Puis, les pères ont tant de fois battu les Autrichiens et les Souabes dans les guerres d'indépendance, tant de fois primé les *landsknechts* dans les guerres étrangères, qu'il en est resté aux fils quelque vague souvenir de gloire et d'inimitié, même dans une époque aussi paisible que la nôtre. Ils voient bien que l'Allemagne a de grandes armées, d'excellents officiers, en un mot d'immenses ressources militaires, avec lesquelles celles de la Suisse ne peuvent nullement entrer en comparaison; néanmoins un Suisse n'hésite pas à se croire naturellement meilleur soldat qu'un Allemand exercé aux plus savantes manœuvres.

La vie politique et les mœurs républicaines achèvent de creuser entre l'Allemagne et la Suisse, même la Suisse allemande, une profonde ligne de démarcation. Il s'agit moins ici des idées générales et des formes de liberté, souvent, avons-nous dit, peu comprises en Allemagne, que d'un certain sens politique et pratique acquis depuis longtemps par les Suisses, et qui manque beaucoup encore aux Allemands. Ceux-ci sont également étrangers à certaines mœurs publiques et privées, distinctes de celles de la race, et qui, en Suisse, sont venues s'y ajouter. La vie sociale, à cet égard, se ressemble beaucoup dans les deux Helvéties : elle y repose sur un fonds commun, sur des données pareilles ; quelque jugement qu'on en porte, il est sûr qu'elle a son caractère propre, et qu'elle diffère de celle des pays environnants. Il est difficile de la faire comprendre à qui ne l'a pas vue ; il n'est pas aisé de la décrire, même quand on y a été longtemps mêlé. C'est une vie de politique et de famille, où tout le monde se connaît, se suit, se salue, et ne s'observe que mieux, une vie de petites villes et de petits endroits, mais où se décident les intérêts du pays, où se traitent souvent les questions les plus importantes qui puissent se poser dans la destinée d'un état. C'est, en outre, une vie très-rangée et très-close, régulière et patiente, ennuyeuse souvent (mais il y a tant d'espèces d'ennuis), très-laborieuse d'ailleurs, et maintenue par la nécessité même dans une austère économie. On ne sait pas assez avec quelle rigueur des habitudes laborieuses et modestes s'imposent à cette vie dont le fonds, peu riche, doit être à chaque instant renouvelé, gardé et conquis par le travail, comme la terre végétale sur le roc que le torrent menace de laver. De tout temps cependant, chez les anciens même, les habitants de l'Helvétie ont passé pour riches, et, comme tous les montagnards, pour avares : *Peuple qui a beaucoup d'or,* dit déjà Strabon ; *petit peuple avare qui jeta les hauts cris pour quelques millions qu'on lui enlevait,* a dit de nos jours M. Thiers. Cette richesse est plutôt de l'aisance générale que ce qu'on est convenu d'appeler de ce nom : rien, par exemple, ne ressemble moins à la richesse de l'Angleterre et à ses fortunes exorbitantes. En Suisse, tout le monde est propriétaire, et, sauf quelques exceptions créées par l'industrie, les fortunes colossales sont assez rares. C'est le peuple en masse qui est riche plutôt que quelques individus. C'est là, nous en convenons, la richesse sage, véritable, assurée, ou plutôt c'est l'aisance qui ne se maintient que par la prudence, l'économie et le travail, qui doit nécessairement se borner, se restreindre, et songer moins au luxe qu'au nécessaire et à l'utilité.

L'éclat peut manquer à cette vie uniforme et murée, mais non le charme ni la dignité. Il ne faut que de la patience et du courage pour s'y habituer, pour s'y faire, d'autres diront, pour la supporter. Il est remarquable combien, en général, les réfugiés allemands de nos jours s'en sont mal accommodés. La communauté de langue et même certaines sympathies politiques semblaient les pousser, les appeler vers la Suisse : rien n'est plus contraire cependant que la vieille liberté helvétique, si solide, si réelle et si amie de l'ordre, aux folles abstractions, aux idées subversives et à l'étrange laisser-aller des démocrates allemands. Aussi à Zurich et dans le reste de la Suisse, où ils avaient été appelés, accueillis, n'ont-ils pas tardé à se voir mis à l'écart comme un corps étranger qu'on ne parvient pas à s'assimiler. C'est ainsi qu'aux temps de la réforme, Luther et Zwingli, malgré le besoin qu'ils avaient l'un de l'autre, ne parvinrent jamais à se rapprocher. Les réformateurs suisses s'entendirent mieux avec Calvin : tant l'opposition, malgré tout, est profonde entre le caractère pratique et sérieux du génie helvétique et les tendances rêveuses et inquiètes du génie allemand.

Cette différence n'est pas seulement dans les habitudes de la vie, elle est dans la pensée, dans l'esprit. Leibnitz a fait l'observation que les Suisses avaient en quelque sorte trouvé pour la langue allemande certaines expressions, certains tours remarquables par leur brièveté et leur exactitude, par leur caractère vivant et leur sens bien frappé. Dans leur antique rudesse, les dialectes suisses se distinguent avantageusement, à certains égards, de l'allemand littéraire : ils ont des archaïsmes énergiques ou pittoresques ; ils ont même certains tours plus vifs, plus précis, une construction moins inversive, une marche plus rapide et plus simple. S'il y a moins d'art en général (et nous en verrons la raison) dans le style des écrivains suisses actuels que dans celui de leurs voisins allemands, en revanche on n'y trouve pas cet incroyable mélange de prose abstraite et de prose poétique où se complaît aujourd'hui l'Allemagne ; style unique, étrange, haletant et sonore, fiévreux et fleuri, aride et enflé, que l'on applique à tout, à la philosophie, à la théologie, à l'histoire, aux sciences, et qui semble marier la sécheresse des temps barbares au faux goût du Bas-Empire.

Il y a donc, dans la nationalité même et dans le caractère, dans l'intelligence et dans l'âme, il y a quelque chose qui sépare la Suisse de l'Allemagne et qui la rapproche de la France : c'est l'allure plus sage et plus réglée de l'esprit national, c'est un sens plus pratique, nous serions tenté d'ajouter un caractère plus viril ; car, à voir combien l'esprit allemand a de peine à laisser de côté l'accessoire et l'inutile, il semble qu'il ne soit pas encore bien dégagé de lui-même, bien affranchi, qu'il n'ait pas atteint toute sa majorité.

L'histoire entière témoigne d'ailleurs de cette sympathie de la Suisse pour la France. Les deux peuples se sont liés dès l'instant où ils se virent libres au dedans, la France des Anglais, la Suisse des Autrichiens ; dès lors, depuis Grandson et Morat jusqu'à Polotsk et à la Berezina, leur sang s'est mêlé dans cent batailles ; ils se sont rendu d'incontestables services, et au mot de Louvois : « Avec tout l'argent que les Suisses ont reçu de France il y aurait de quoi paver d'écus un chemin qui irait de Paris jusqu'à Bâle, » les Suisses pourront toujours répondre comme le fit un de leurs colonels, ce Stouppa dont Saint-Simon parle avec éloge et qui fut en si constante faveur auprès de Louis XIV : « Avec le sang que les Suisses ont versé pour la France, il y aurait de quoi remplir un canal de Bâle jusqu'à Paris. » Qu'il y ait eu dans ce rapprochement des deux peuples des nécessités de position, nous l'accordons volontiers. Pour être eux-mêmes, il fallait tout d'abord que les Suisses ne fussent pas Allemands, et c'est beaucoup pour ne pas l'être qu'ils se sont tant rapprochés de la France ; vis-à-vis d'elle, la différence de langue laissait toujours leur nationalité sans péril. C'est là une des particularités de cette singulière position de la Suisse, dont la complication fait l'équilibre et la force, comme l'a remarqué Napoléon (1). Toujours est-il que ce fonds de sympathie et de tendance naturelle vers la France existe encore, et qu'il y est nécessairement entretenu par

(1) A la *consulta* helvétique, en 1802, il dit entre autres : « Si je dois m'adresser à un canton isolé, la décision est renvoyée d'une autorité à l'autre, chacun décline sa compétence à mon égard ; enfin, il faut convoquer la diète, il faut pour cela deux mois, et, pendant ce temps, l'orage passe, et vous êtes sauvés. C'est là que gît la véritable politique de la Suisse. Pour les petits états le système fédératif est éminemment avantageux. » Il ajouta : « Je vous parle comme si j'étais moi-même un Suisse. *Je suis moi-même né montagnard*, je connais l'esprit qui les anime. »

la communauté d'intérêts et de situation politiques; mais la trop grande pression exercée à de certains moments par la France a fini par amener une sorte de réaction qui n'agit d'ailleurs qu'au profit du système de neutralité.

Malgré des agitations inhérentes à sa nature et presque continuelles dans son histoire, la Suisse est aujourd'hui florissante; néanmoins on entend dire parfois qu'elle a baissé depuis 1830, qu'elle a surtout moins d'hommes marquants à sa tête, moins d'hommes d'état, peu ou point de diplomates qui puissent la représenter auprès des puissances étrangères et comme en faciliter à celles-ci l'intelligence et l'accès. On pourrait répondre qu'à défaut des hommes, la position de la Suisse fera toujours de la diplomatie pour elle, et, rappeler ce mot de Voltaire : *les Suisses sont circonspects*. Disons seulement que, s'il y a aujourd'hui peu de Suisses politiquement en évidence au dehors, il faut voir aussi dans ce fait la prédominance croissante des idées d'équilibre et de neutralité. Or, dans cette situation même, où est le moindre danger et le plus grand intérêt si ce n'est du côté de la France? Les états secondaires de l'Allemagne sont trop faibles, la Prusse est trop éloignée, la principauté de Neuchâtel rend plutôt suspecte que populaire en Suisse l'action de cette dernière, et l'Autriche a été trop longtemps l'ennemi national pour qu'à son égard la défiance puisse jamais s'éteindre complétement. De la France au contraire, la Suisse, nous le répétons, ne saurait jamais rien craindre de sérieux, puisque après avoir été si profondément sous son influence pendant trois siècles, souvent presque un instrument entre ses mains, la Suisse n'en a pas moins gardé son indépendance, son caractère, sa nationalité. Ainsi au fond, et malgré d'autres changements survenus dans les relations réciproques, les deux peuples n'en sont pas moins restés ce qu'ils furent toujours, des alliés naturels l'un pour l'autre.

Hormis ce point, la position de la Suisse à l'égard de la France a certainement beaucoup changé. Celle-ci n'y est plus le principal et l'unique centre, une seconde patrie, comme on pouvait presque le dire autrefois; et, quoiqu'au fond il y ait peu de sympathie politique et nationale pour l'Allemagne, même chez les Suisses allemands, l'Allemagne n'en exerce pas moins une très-grande action intellectuelle chez ces derniers, comme chez les Suisses français. En effet, dans les cantons voisins de la France, la connaissance de l'allemand est assez répandue et déjà devient de plus en plus obligatoire; on enseigne cette langue dans les colléges, dans les écoles industrielles des petites villes et des chefs-lieux. De plus, c'est en Allemagne que les études spéciales vont ordinairement se compléter. De Genève, de Lausanne, de Neuchâtel et de Fribourg, il part chaque année bon nombre de jeunes gens qui se rendent à Munich, à Vienne, à Berlin, pour fortifier leurs études de théologie, de philosophie, de philologie et même de médecine, de sciences naturelles et de droit. Quelques-uns font les deux voyages, celui d'Allemagne et celui de Paris; mais, s'il faut choisir. c'est de beaucoup le premier qui l'emporte, il y a une raison pratique à ce choix, la dépense moindre et l'avantage d'apprendre l'allemand; il y a aussi autre chose : plus de sécurité pour les parents, et surtout la réputation scientifique de l'Allemagne, qui, pour beaucoup de personnes, n'est pas simplement un fait, mais une religion et un culte.

Naguere encore il n'en était pas ainsi. Le service étranger mettait directement les Suisses de toute classe en contact avec la France, et leur patrie militaire était aussi en même temps leur principale école de civilisation. Sous cette même influence du service, ils avaient, il est vrai (les Suisses protestants surtout), un autre

centre intellectuel, la Hollande. On allait à Leyde comme aujourd'hui à Heidelberg, et plusieurs Suisses y devinrent, d'étudiants, professeurs distingués. Mais la Hollande était alors une sorte de *refuge* littéraire pour la France elle-même, et le latin, comme langue scolaire, y étendait encore la part de l'élément français. Tout cela fit qu'en Suisse les classes lettrées, les patriciens surtout, furent à demi francisées. Haller, Bonstetten, le baron de Besenval, écrivirent avec facilité notre langue; Muller délibéra un moment s'il ne l'adopterait pas pour son grand monument national ; un bailli bernois de ce temps fit des vers français qui, pour le sentiment tout moderne, méritèrent, il y a quelques années, d'être retrouvés et cités (1). Rien de pareil aujourd'hui ; on aurait plutôt des exemples du contraire. M. Agassiz, du canton de Vaud, savant naturaliste auquel ses recherches sur les poissons fossiles et sur les glaciers ont fait un nom, a écrit plusieurs de ses ouvrages en allemand. La *Gazette d'Augsbourg*, et son pendant littéraire le *Morgenblatt*, très répandu aussi, mais qui a moins d'autorité, ont, dans cette partie de la Suisse, des correspondants français qui envoient à ces journaux leurs articles tout rédigés en allemand.

Ces relations si intimes ont développé peut-être plus d'érudition scolaire que de véritable science. On a vu néanmoins dans les cantons français l'engouement poussé si loin, que des Allemands étaient chargés, dans les académies et les colléges, de branches d'enseignement qui touchaient à la culture nationale. Le grand nombre des postulants de cette nation, leur incontestable savoir, et l'idée qu'en France tout ce qui a quelque distinction tend inévitablement vers Paris, déterminaient cette préférence accordée aux érudits d'outre-Rhin ; quelquefois même, malgré leur ignorance de la langue, ils l'emportèrent sur les nationaux. Ces exagérations ont porté leurs fruits et vont peut-être amener une réaction trop forte. La supériorité de l'Allemagne avait été adoptée de confiance ; il devait y avoir beaucoup de déceptions : déjà on n'en garde plus qu'à moitié le secret. Combien de teutomanes qui, arrivés aux universités, se firent bientôt des confidences toutes gauloises sur les Germains vus de trop près ! De l'aveu d'hommes compétents placés à la tête des gymnases, l'influence allemande dans l'enseignement n'a pas été sans produire de fâcheux résultats, particulièrement dans les études classiques ; à égalité de science, un Français est plus près par sa langue et a un sentiment plus intime des langues anciennes qu'un Allemand. Aussi, dans les deux principaux cantons de la Suisse française, à Lausanne et à Genève, commence-t-on à reconnaître qu'on est allé trop loin. Le peuple de ces cantons est profondément de race romane, ou *romande*, comme il dit ; il est gaulois, latin, français ; il a peu de sympathies pour le génie allemand, et, quoique très attaché à ses institutions et à la Suisse, il ne se sent guère attiré, par ses tendances littéraires du moins, vers ses confédérés de race germanique, et les appelle les *Allemands* un peu dans le sens que les Italiens attachent au mot *tedeschi*.

Si on laisse de côté ces préventions des masses pour ne voir que leur instinct, n'est-il pas ici le plus vrai, le plus sûr ? La Suisse romane, étant assez en dehors du grand courant de l'esprit français, n'a-t-elle pas quelques efforts à faire pour se rattacher à celui-ci dans ce qu'il a de sain et d'essentiel ? N'est-ce pas là qu'elle trouve les éléments de vie qui lui sont propres ? Il y a plus : c'est avec le concours

(1) Voyez l'article de M. Sainte-Beuve sur M. Vinet dans la *Revue* de septembre 1837.

direct ou indirect de la France, aux temps de la guerre de Bourgogne, de la réforme, des refuges religieux et de la révolution, que l'Helvétie romane a été rapprochée de la Suisse, réunie à la confédération, changée, émancipée; ce sont les idées et les tendances françaises qui lui assignent son rôle au milieu des cantons, qui font son originalité et sa force, qui, malgré son infériorité numérique, lui donnent une action marquée dans le maintien de l'équilibre fédéral (1), qui enfin lui apportent, pour tempérer ou modifier l'élément germain, un élément non moins essentiel à la nationalité helvétique. Plus cette partie de la Suisse conservera soigneusement les qualités propres et les traditions de l'esprit français, et mieux par conséquent elle servira sa propre cause et celle de la Suisse. Il lui serait bien impossible assurément de renier tout à fait ses origines et de se détacher de ce qui est son vrai centre intellectuel : elle y tient au contraire par mille liens de tous les jours, par la langue, la politique, l'industrie, les modes, le théâtre, la littérature; mais, dans l'ordre des idées. il est à regretter peut-être que ces communications se fassent d'une manière abstraite et morte pour ainsi dire, par les livres, les journaux seulement, et si peu d'une manière vivante, c'est-à-dire par les hommes. C'est pourtant depuis que la race même, dans l'Helvétie romane, a été retrempée, modifiée par les réfugiés français et italiens de la réforme et de la révocation de l'édit de Nantes, c'est alors seulement que cette partie de la Suisse a pris un rang en Europe et toute son importance dans la confédération. L'Allemagne, soit dit en passant, n'en a jamais fait autant pour la Suisse allemande, où les anabaptistes du XVI[e] siècle n'apportèrent qu'inimitié et désordre, où nous avons vu également que les réfugiés politiques de notre époque ont tant de peine à s'acclimater.

Du reste, on se tromperait fort si l'on nous supposait l'intention de vouloir méconnaître les avantages et la nécessité de ces éléments germaniques introduits avec mesure dans les cantons suisses. Nous voulions signaler seulement ce que la prépondérance de l'Allemagne aurait de dangereux pour le caractère national. Il est difficile d'expliquer par la curiosité seulement l'attention soutenue que les Allemands donnent à la politique et à l'industrie, à l'histoire et à tout le mouvement littéraire et scientifique de ce pays. Que le glacier de l'Aar, par exemple, fasse un pas en avant ou en arrière sous l'œil patient de M. Agassiz qui tous les étés y va dresser sa tente, ce pas est aussitôt enregistré et discuté de l'autre côté du Rhin. Il en est de même des découvertes bibliographiques et archéologiques. Les journaux allemands cherchent à se mettre au courant de tout ce qui paraît d'un peu important en Suisse, et même particulièrement dans la Suisse française. Pour nous en tenir aux publications historiques, la question de Guillaume Tell et des origines suisses a surtout exercé en dernier lieu les savants, les critiques et les publicistes allemands. L'université de Heidelberg l'a même mise au concours. C'est en Suisse toutefois, sur ce point comme sur d'autres de son histoire, que se sont faits les travaux les plus complets et les plus définitifs. On ignore en France la plupart de ces travaux et même les questions qui en font le sujet, bien qu'elles aient aussi une importance générale, et qu'elles se rattachent en plus d'un point à l'histoire de France. La nouvelle école historique ne rencontrait guère la Suisse sur son chemin. M. Thierry et M. Guizot se sont surtout occupés de la France et de l'An-

(1) La diversité politique et religieuse, en dominant au besoin celles des races, a aussi dans cet équilibre un rôle essentiel.

gleterre. Arrivé à Charles-le-Téméraire, M. de Barante a suivi Muller, à qui on ne refuse ni l'érudition, ni le génie, mais dont on conteste aujourd'hui plusieurs données. M. Michelet, lui, a dû considérer longuement et de front les confédérés à propos de leur grand ami Louis XI. Il a tenu compte des recherches de M. de Gingins sur la guerre de Bourgogne, mais sans adopter entièrement le point de vue parfois exclusif de cet écrivain (1). En somme, sauf de rares exceptions, la France ne connaît encore l'histoire de la Suisse que par Muller et Zschokke. Celui-ci n'a guère fait qu'abréger assez pompeusement le premier ; cependant il n'est pas rare en France de le voir cité comme une autorité considérable. On ignore donc l'histoire de la Suisse, ou on la sait mal ; pourtant on en parle assez fréquemment : les relations politiques, les voyages, une longue communauté de vie entre les deux nations, tout cela remet de temps en temps sur la voie ; mais la voie que l'on suit est-elle bien sûre ? Nous allons essayer de faire mieux connaître les difficultés d'une telle étude en montrant ce qu'ont coûté de peines et d'efforts à l'érudition moderne ses derniers progrès dans cette route mal frayée.

Parmi les problèmes historiques qu'on a, dans ces derniers temps, cherché à résoudre, il faut placer d'abord la question de Guillaume Tell. La célébrité européenne du héros, l'intérêt et l'extrême difficulté du sujet méritent bien qu'on s'y arrête. Nous irons droit au centre des obstacles, car le plus ardu de la question est aussi le plus pittoresque. L'histoire suisse ressemble à une vallée des Alpes, elle ne révèle toute sa beauté qu'au terme des plus sinueux détours. Au pied, c'est presque la plaine, facile, unie, fermée à droite et à gauche, mais s'ouvrant cependant sur le monde à l'horizon. Puis vous montez, la vallée tourne, l'espace se rétrécit, les montagnes se redressent, le torrent se précipite avec un bruit sauvage. Tout cela est réel, palpable, mais étrange, et déjà on se sent éloigné de la terre. Enfin, vous arrivez au fond, au sommet désert, où il n'y a plus que les glaciers, leurs grottes impénétrables, les mystérieux échos des parois immobiles, et çà et là, dans la grave solitude des cimes, de silencieuses apparitions, quelque fantastique rocher ou une figure humaine à moitié perdue dans le nuage.

II. — PREMIÈRES RECHERCHES SUR LES ORIGINES DE LA CONFÉDÉRATION ET SUR GUILLAUME TELL.

A ce nom de Tell, l'imagination rapproche aussitôt, dans une impression unique, deux ordres de faits cependant bien distincts : la révolution même qui amena l'indépendance de la Suisse, qui en fit un état, une nation nouvelle, et les aventures particulières de celui qui fut regardé partout comme le héros populaire et le type de cette révolution.

La critique s'est également exercée sur ces deux ordres de faits, et si elle arrive, sur le premier, à des conclusions plus précises que sur le second, ce n'est pas avec moins de peine ni sans abandonner en chemin, dans le vague ou l'obscurité des

(1) M. de Gingins a le premier porté un jour tout nouveau sur cette guerre de Bourgogne qui forme le nœud du développement politique, intérieur et extérieur, de l'ancienne confédération helvétique, et qui occupe une place si importante dans la formation du système européen.

légendes, un grand nombre de traits qu'elle n'a pu ni éclaircir ni fixer. Ce ne sont pas, il faut s'y attendre, les moins frappants, les moins universellement connus. Il n'est pas jusqu'au serment du Grutli (nos critiques répugnent à le dire, et il faut leur en savoir gré) qui ne se trouve placé hors du domaine de l'histoire, d'où l'on ne saurait inférer pourtant qu'il soit nécessairement hors de la vérité. Les anciens avaient fait de l'histoire une muse sévère, mais enfin une muse, une inspirée. Elle était obligée sans doute de beaucoup s'enquérir, de beaucoup savoir, mais on lui permettait aussi de croire et de deviner. Elle visait plutôt à donner l'impression et la leçon vivante des faits que l'exacte et froide réalité. Il n'en est plus tout à fait de même aujourd'hui. Heureusement l'histoire reste encore une muse aussi aimable, aussi moralement instructive que docte et sagace, avec les grands historiens de notre temps. Tels faits que la critique ne parvient pas à prouver lui appartiennent toujours par un certain côté, ne fût-ce que pour avoir donné naissance à des fables. Ensuite ce qui ne peut pas se prouver est-il nécessairement faux? Conclusion énorme, que l'amour de la science fait tirer quelquefois cependant. Quoi de plus naturel que les libérateurs helvétiques se soient rassemblés, de nuit, dans une clairière voisine du lac et de leurs trois cantons? Le fils de Nicolas de Flue, appelé avec d'autres personnes à rendre un témoignage public sur les vertus et la sainteté de son père, raconta que, l'ayant souvent entendu se lever pendant la nuit et sortir de la maison, il l'avait suivi secrètement, qu'il était ainsi arrivé sur ses pas dans un lieu solitaire où le saint s'était jeté à genoux, comme pour mieux prier dans le silence et le secret de la montagne. Qu'y aurait-il d'étonnant à ce que les trois libérateurs, eux aussi pieux montagnards, eussent éprouvé le besoin de mûrir et de proférer leur serment à la face du ciel? Il semble tout aussi naturel qu'ils n'en aient pas dressé le procès-verbal, l'acte officiel, et que bientôt, la révolution ayant rendu tout le monde complice de ce serment sublime, il ait paru inutile d'en conserver le souvenir par une pièce authentique.

Les détails intimes et pittoresques de l'histoire resteront toujours plus ou moins en dehors des moyens rigoureux de la critique. Celle-ci n'en rend pas moins à cette classe de faits un service essentiel, celui de leur donner un fondement solide et de les affermir toutes les fois qu'elle ne les détruit pas. Ainsi, dans l'histoire des origines suisses, tout a été remis en question, attaqué, ébranlé par quelque endroit; mais, au milieu de ces ruines, le fait général qui sert de base à tout le reste s'éclaire et subsiste. Il apparaît toujours plus nettement, et, dans son abstraction plus rigoureuse et plus vraie, il diffère moins qu'on n'aurait pu s'y attendre de ce qu'il était dans sa poétique singularité. Quelle impression générale vous laissait-il d'abord? Celle d'un grand mouvement national que l'on se contentait d'admirer au lieu de le juger et de l'expliquer. Eh bien! aujourd'hui, on l'explique et on le juge, sans pouvoir le nier en lui-même ni beaucoup le changer.

Longtemps on était parti de l'idee d'une liberté primitive, originelle, antérieure même à l'empire, dans laquelle auraient d'abord vécu d'une vie obscure et fortunée les pâtres des Waldstetten, fondateurs de la confédération; puis cette liberté leur aurait été peu à peu enlevée par la maison d'Autriche, et ils n'auraient fait enfin que la reprendre comme un héritage injustement ravi. L'histoire classique, avec Muller, se plaisait même à donner à cet état primitif des montagnards les couleurs idéales d'une sorte de bergerie. Aussi ne voulait-on voir dans leur emancipation qu'un rétablissement d'indépendance, qu'une restauration populaire. Les gouvernements suisses faisaient presque de cette opinion historique un article de

foi; par elle, en effet, ils légitimaient leur pouvoir, ils effaçaient dans leurs origines la tache et l'exemple de l'insurrection. Il n'est plus possible aujourd'hui de se représenter si simplement les choses; mais il n'est point dit, de récents travaux nous le montrent, qu'il n'y eût rien de vrai dans cet idéal, qui reposait d'ailleurs aussi en partie sur la tradition ou le sentiment populaire.

On doit à M. Kopp, auteur des *Documents pour l'Histoire de la Confédération*, et l'un des membres du gouvernement actuel de Lucerne, de curieuses recherches sur cette partie des annales suisses. M. Kopp est ici le grand novateur (1), on l'a quelquefois appelé le Niebuhr de l'histoire de son pays. Les documents qu'il a découverts et publiés renversent au premier abord toutes les idées reçues sur les origines de la confédération. Ils prouvent que la maison d'Autriche avait des droits réels, même sur les Waldstetten ou cantons primitifs. Leur mouvement national fut donc une sédition, une usurpation. Voilà les conclusions que tire ou qu'aide à tirer M. Kopp dans les observations dont il accompagne les actes officiels retrouvés par lui; ces remarques n'ont l'air que de simples notes de commentateur, mais, sous cette apparence inoffensive, ces notes cachent un sens très-large et très-précis. M. Kopp eut d'autant moins de peine à faire accepter ses vues, qu'il semblait se borner à publier des titres pour en faire juge le lecteur. Toutefois, passé le premier moment de surprise, on s'aperçut bientôt qu'il y avait plus d'une réponse à faire à M. Kopp : il arguait infiniment trop du silence ou de la disparition des documents contre la réalité de tel ou tel personnage, de tel ou tel événement réputés jusqu'ici historiques; il avait trop confondu le fait et le droit, afin de transformer en usurpation, en spoliation, un mouvement national qui avait d'autres moyens de se légitimer, et qui se justifiait surtout par l'ensemble de la situation. Le système de M. Kopp, qui trouva d'ailleurs des partisans nombreux, fut très-vivement attaqué en divers sens. Il provoqua de nouvelles recherches qui font assurément le plus grand honneur à la pénétration des savants occupés de cette matière si ardue du droit féodal. Parmi ces travaux, l'un des plus remarquables, mais qui n'a pas trait directement aux Waldstetten, est celui d'un des principaux hommes d'état de la Suisse, le chef du parti conservateur à Zurich, M. Blountschli (2).

Un point cependant reste intact dans le système de M. Kopp, et, il faut le dire, c'est le point principal. On ne peut plus nier aujourd'hui que la maison d'Autriche ne tînt d'elle-même et de l'empire des droits positifs sur les trois premiers cantons confédérés : voilà ce point, non pas absolument nouveau, mais que personne avant M. Kopp n'avait aussi nettement mis en lumière. M. Hisely, dans ses *Mémoires sur les Waldstetten*, fit de ces droits une savante et minutieuse analyse; il en discuta l'importance, mais il ne songea nullement à les nier. Suivant la tradition nationale, ces trois petits cantons alpestres n'auraient dans le principe relevé que de l'empire, et, en se soulevant contre les Habsbourg, ne se seraient soulevés que contre une usurpation. Il fallut successivement rejeter cette tradition,

(1) Les recherches de M. Kopp ont paru en 1835; ce n'était qu'une première partie; il n'a pas publié la seconde. Y aurait-il renoncé? Il a autrefois *arrangé* Muller pour les écoles, donnant ainsi un témoignage de respect, d'ailleurs assez libre, au grand historien qu'il devait contredire plus tard. Maintenant il travaille, dit-on, à une histoire nouvelle de la confédération helvétique.

(2) *Histoire de l'état et du droit de Zurich* (*Staats-und Rechtsgeschichte der Stadt und Landschaft Zurich*), 1838, 2 vol. in-8°.

d'abord en ce qui regarde Schwitz, puis en ce qui touche Underwald. Quant à Uri, qui est comme la forteresse et le dernier refuge de tout le pays, le débat ne fut pas aussi promptement terminé. M. Heusler, conseiller d'état de Bâle, défendit avec talent cette dernière position dans un savant travail sur les *Commencements de la liberté d'Uri.* La tradition nationale a dû enfin battre en retraite sur ce point comme sur les autres. M. de Gingins, non content de faire pour l'histoire de la Suisse française ce que M. Kopp a fait pour celle de la Suisse allemande, s'est aussi occupé de cette dernière. Dans un récent mémoire, le plus rigoureux et le plus décisif de tous, mémoire écrit en français, et qui a pour titre : *De l'état des personnes et de la condition des terres dans le pays d'Uri au treizième siècle* (1). M. de Gingins déduit d'une longue suite de preuves que cette vallée, pas plus que les deux autres, ne relevait immédiatement de l'empire comme état ni même comme ensemble géographique. Il nous la montre au XIIIe siècle même, à la veille de l'émancipation, territorialement partagée entre plusieurs seigneurs ecclésiastiques et laïques, dont les tours menaçantes, les manoirs fortifiés, dominaient les deux rives du sauvage cours de la Reuss : on en voit encore la place et les restes. La tradition d'une prétendue liberté originelle ne fut donc en réalité, nous dit-il à peu près en ces termes, « qu'une noble illusion enfantée par la fierté nationale, et bien digne, au surplus, de ces vaillantes peuplades, plus jalouses d'affermir leur indépendance que d'en scruter l'origine. »

Heureusement la critique n'abat souvent que pour mieux reconstruire. Les rudes pâtres qui, les premiers, humilièrent l'Autriche ne pouvaient pas soutenir en droit, comme ils le firent par les armes, que leur pays fût libre et ne dépendît que de l'empire. Ce premier point pour M. de Gingins est prouvé; mais, selon lui, l'Autriche ne pouvait non plus contester qu'il n'y eût individuellement beaucoup d'hommes libres parmi ces montagnards, tant nobles que paysans : c'est là un second point très-curieux de l'étude historique de M. de Gingins. Cette partie de son mémoire ne touche pas seulement à l'histoire de la Suisse, mais à celle de l'origine des communes, sur laquelle il se fait de si grands travaux aujourd'hui en France et en Allemagne. Nous signalerons en quelques mots les résultats les plus essentiels des recherches de M. de Gingins.

La contrée montagneuse dont le lac des Waldstetten forme pour ainsi dire le lien et la plaine commune, n'est ni très-âpre ni très-élevée, bien qu'elle ait dans son aspect quelque chose de fier et d'héroïque. Néanmoins aux VIIIe et IXe siècles, les chartes nous la montrent encore toute sauvage et inhabitée, à peine explorée par les ermites et par les chasseurs : elles l'appellent une vaste solitude, un *vaste désert sans passage* (2). On en pouvait dire autant, il est vrai, de contrées même plus accessibles que celle-là dans ces âges farouches. La barbarie avait étendu ses ténèbres jusque sur la terre même, en la laissant se recouvrir de profondes forêts : il fallut la lui arracher pour ainsi dire et la reconquérir; il fallut défricher le sol comme les esprits. De toutes parts, on se mit donc à l'œuvre, on perça des clairières, on gravit les pentes et les fleuves, on remonta les vallées solitaires. Les empereurs carlovingiens favorisèrent surtout ces exploitations; il en est souvent question dans les lois qu'ils promulguèrent. Ces déserts étaient tous censés appar-

(1) Ce mémoire se trouve dans la collection intitulée *Archiv für Schweizerische Geschichte* (Zurich, 1843), t. I.

(2) *Vasta solitudo, vastitas inviæ heremi.*

tenir à la couronne; elle employait ses serfs à les cultiver. Cela ne suffisait pas : on dut alors y intéresser les seigneurs, les corporations monastiques, et surtout les classes mêmes d'où pouvaient sortir, de près ou de loin, parmi les indigènes ou parmi les émigrants, ces colons aventureux. Des cantons de bois leur furent assignés dans les forêts royales, et la possession perpétuelle de ce qu'ils avaient défriché de leurs mains leur fut assurée. C'est là ce que les chartes appellent énergiquement le *droit de prise* de ces colons, leur *capture* et leur *conquête sur l'horreur du désert* (1). Ce droit et les franchises qui vinrent encore l'entourer étaient plus étendus pour les peuplades alpestres que pour celles de la plaine.

Ainsi fut ouverte de proche en proche, cultivée et peuplée, la vaste forêt qui entourait le lac des Waldstetten. Les colons en reçurent le nom de *waldlüt* ou *gens de la forêt*, et même le célèbre mot de *grutli* ne signifie pas autre chose que *défrichement*. Mais d'où venaient-ils, ces colons? Arrivèrent-ils un à un ou par bandes? Suivant une tradition conservée dans une ancienne chanson populaire, ils étaient une peuplade étrangère sortie du Nord. Aujourd'hui encore, dans la figure, la stature et le langage de cette race, distincte à plusieurs égards de celle de la plaine suisse, on retrouve, dit-on, plusieurs traits scandinaves. Dernièrement un voyageur, un touriste, arrive dans la vallée de Hasli, voisine des Waldstetten et peuplée aussi par la même race. Il ne savait rien de la tradition ; il n'en fut que plus frappé d'une foule de particularités dans le costume, la langue et l'architecture rustique, qui toutes lui rappelaient son village natal, le village suédois de Hasle. Quand se fit cette émigration? On l'ignore absolument. A ne consulter que les chartes, il semblerait que la colonisation des Waldstetten ne fût pas très-avancée au XIe siècle. M. de Gingins voit dans cette induction, d'ailleurs assez vague, un argument contre la tradition nationale. Celle-ci est pourtant bien remarquablement d'accord, il nous semble, avec les documents officiels. D'après la tradition, en effet, les émigrants du Nord trouvèrent le pays désert, inoccupé, couvert de marais et de lacs, de flaques d'eau, retraites des dragons, et d'immenses forêts. « Mais, dit positivement la chanson, nos pères ne craignirent aucun travail pour extirper les bois; ils eurent mainte journée pénible avant que le pays leur rendît quelque fruit; la pioche et la houe furent longtemps tout leur archet de violon. » La tradition ne dit-elle pas ainsi la même chose, dans son pittoresque langage, que les chartes dans leur latin barbare, et celles-ci par conséquent ne confirment-elles pas celle-là?

Quoi qu'il en soit de leur origine, ces colons reçurent d'importants priviléges, quelques-uns même la plénitude des droits civils. Ils étaient *hommes du roi* et non d'aucun seigneur particulier. Les chartes emploient aussi pour les désigner, eux et leurs descendants, les expressions énergiques de *libres paysans*, de *paysans primitifs*, de *paysans d'empire*. N'est-ce pas là la liberté originelle dont la tradition populaire a conservé le souvenir? Mais elle attribuait à tort cette liberté primitive ou d'empire au pays en général, à l'ensemble. La liberté d'empire n'appartenait en réalité qu'à un nombre plus ou moins considérable d'individus et de familles. Ceux qui la possédaient ne formaient point la totalité ni même la masse de la population. D'autres, tout à côté, étaient bien moins émancipés, et il y en avait qui étaient serfs. Les libres paysans en outre avaient fini, dans le bouleversement de l'administration et de la centralisation carlovingiennes, par voir leur position en-

(1) Jus apprisionis... captura... comprehensio ex deserti squalore.

brouillée de toutes sortes de complications féodales, dont nous épargnerons au lecteur l'aride énumération. En revanche, parmi ceux qui originairement étaient moins libres, il s'en trouvait dont la position avait heureusement changé ; leurs familles, dans le mouvement général, avaient monté peu à peu l'échelle féodale ; de simples propriétaires avaient acquis le rang de chevalier. Par suite, enfin, de nouveaux défrichements, d'inféodations et de donations diverses, ces droits, quelles qu'en fussent l'origine, la portée et la date, s'étaient étendus avec le temps à une partie plus considérable de la population, ce qui naturellement en augmentait l'importance. De simples assemblées communales pour la répartition des charges tendirent à se transformer en de véritables *landsgemeindes*. C'est ainsi que l'on vit paraître l'*assemblée générale des hommes d'Uri,* réunion qui en comprenait plusieurs autres, et qui par le fait commençait à représenter le pays. On peut établir tout cela, distinguer, comme le fait M. de Gingins, les diverses espèces de droits avec toute la rigueur, tout le scrupule possible ; on a les pièces et les actes qui constatent toute cette singulière situation. Malheureusement on n'en a pas la chronique, et rien ne prouve mieux, contre les critiques exigeants ou superbes qui aspirent à s'en passer, que la chronique est pourtant bonne à quelque chose : elle n'est pas l'histoire, elle n'en est, si l'on veut, que la servante ; mais pour quelques secrets d'état qu'elle ignore, elle sait bien des secrets de famille, plus curieux et parfois aussi importants.

Ainsi même, en se plaçant au point de vue moins national que nous venons d'indiquer, l'historien doit reconnaître que les montagnards des Waldstetten obéissaient à une impulsion propre quand ils se soulevaient contre les nobles. Leur soulèvement ne fut ni une restauration pure et simple d'anciens droits populaires, ni une violence inique mise au service de prétentions sans base. Il fut et il resta une révolution, une crise nationale, le développement naturel de libertés et de besoins qui existaient dans le pays. Cela seul même pouvait le rendre ce qu'il fut en définitive, fécond et durable. L'originalité, vague d'abord, mais intime et de plus en plus accusée, de ce mouvement, ce qui le distingue d'autres insurrections sans portée, ce qui en un mot devait faire de la Suisse une nation à part, ce fut sans doute précisément cette idée de liberté des classes agricoles, de liberté des *libres paysans,* des *paysans d'empire,* dont les montagnards de Waldstetten furent les premiers et les plus héroïques représentants (1).

Il faut reconnaître toutefois que cette révolution n'apparaît point isolée, sans lien avec ce qui l'entoure. Les montagnards sont défiants, mais curieux, toujours en garde contre le dehors, mais aussi très-attentifs à ce qui peut les y servir ; la Suisse, par sa nature, diffère de tout, et, par sa position, n'est étrangère à rien. Aussi voit-on ce petit pays distinctement mêlé à tous les grands mouvements qui ont agité l'Europe depuis César : guerres sans cesse renaissantes des Gaulois contre Rome, même depuis l'empire ; invasions, luttes féodales, avénement de la bourgeoisie, réforme et révolutions modernes. Au XIIIe siècle, il en fut ainsi. Cette époque voyait s'ouvrir une révolution immense, l'affaissement de tout un monde, du monde féodal, dont le sommet, divisé entre la papauté et l'empire, commence alors décidément à chanceler. Cette décadence devait avoir d'autant plus d'action sur les contrées helvétiques, que leur réunion à l'Allemagne ou leur adhésion à telle famille impé-

(1) Il est peut-être curieux de rappeler aussi le rôle marqué des paysans dans les révolutions de la Suède, d'où l'on veut que les Suisses soient venus.

riale n'avait pas toujours eu lieu sans difficultés. Dans l'Helvétie romane, ou royaume de Transjurane, les seigneurs, libres vassaux de la couronne, avaient longtemps lutté pour leur indépendance, contre l'empire d'abord, puis, en se rattachant à lui lorsqu'il devint un titre de liberté, contre les puissants feudataires allemands qui voulaient les astreindre en son nom à leurs suzerainetés particulières. Ces feudataires étaient les Rheinfelden, les Zæringen, ces rivaux des empereurs franconiens et souabes. La grande anarchie qui suivit la chute de ces derniers laissa le champ libre aux ambitions individuelles. Nul n'en profita autant que les Habsbourg. Ils s'élevèrent rapidement dans l'Helvétie allemande, comme protecteurs, défenseurs avoués des couvents et des églises, gouverneurs, landgraves, haut-justiciers, baillis ou lieutenants de l'empire. Tout cela ne se fit pas, ne pouvait pas se faire sans des usurpations réelles plus ou moins bien colorées de légalité au point de vue féodal. La fortune avait juré de faire subitement grandir cette maison, et quand elle s'y met, la fortune n'y regarde pas de si près. Par mille voies donc, dès le XIIIe siècle, les Habsbourg enlacent l'Helvétie allemande : ils y rallient, ils y tiennent sous leur dépendance chevaliers et bourgeois ; mais ils sont arrêtés, vers la ligne de l'Aar, par les comtes de Savoie et Berne, leur alliée. Ces comtes, seigneurs transjurains, s'étaient élevés sur la ruine des autres vassaux que Berne tenait en respect dans l'Helvétie occidentale. Enfin, les Habsbourg atteignent avec Rodolphe Ier l'apogée de leur fortune. La mort de cet empereur soulève une attente, un frémissement général, et bientôt même une vaste réaction contre sa dynastie, qui perd l'empire d'abord, et successivement toutes ses possessions dans cette Helvétie, berceau de sa grandeur. Les montagnards des Waldstetten se montrent les premiers dans cette lutte, qui devait finir par s'étendre à l'Europe entière ; les premiers, ils y remportent un succès décisif ; les premiers, ils font une large blessure à ces Habsbourg qui si longtemps épouvantèrent l'Europe.

Durant tout le XIIIe siècle, ces montagnards paraissent avoir été en proie à des luttes obscures, mais fortes, à de sanglantes querelles, mais aussi à de fécondes agitations. En différend perpétuel avec les couvents du voisinage, ils leur disputent la possession d'alpages contestés où, les armes à la main, ils conduisent et font avancer leurs troupeaux. On les voit, protégés des Hohenstauffen et zélés gibelins, suivre ces empereurs en Italie, commencer déjà leur réputation guerrière, et même, en vrais montagnards ayant comme aujourd'hui la foi du passé plutôt que celle du présent, ils passent alors pour des hérétiques, qui se soucient peu de la papauté et des moines, qui suivent l'antiquité et leurs propres idées en matière de foi, qui rejettent les images, les reliques, et qui apprennent la Bible par cœur (1). Les familles privilégiées de paysans libres, de paysans d'empire, sont livrées au dedans à l'esprit de faction et poussent parfois leurs rivalités jusqu'à la vendetta la plus implacable ; mais elles n'en sont pas moins très-attentives au dehors à maintenir leurs droits, à les rappeler, à les étendre, à perpétuer et développer la tradition d'une liberté originelle, et, pour assurer leur position menacée, à y intéresser, à y entraîner au besoin toute la population. La conviction d'avoir en quelque sorte conquis le pays par leur travail, jointe à la mâle influence de la nature des Alpes, à la lutte constante que l'homme doit soutenir contre elle, à l'âpreté enfin du caractère montagnard, tout cela agissait sur la masse des habitants, au milieu de

(1) « Biblia ediscunt memoriter . . . ritus ecclesiæ aversantur quos credunt esse novos, » etc. (*Fasti Corbejenses*.) Voir Muller, I, 417-418.

laquelle les colons libres étaient seulement comme un noyau plus fort, comme un germe plus mûr; tout cela développait chez les uns et chez les autres le sentiment de l'indépendance, et finit par leur faire considérer le pays comme un bien sur lequel ils avaient les premiers droits. Ainsi pensaient, ainsi agirent ces libres paysans, ces remuants patriotes, comme les appelle M. de Gingins. Le but de tous leurs remuements, de tous leurs efforts, fut de revenir à la suzeraineté immédiate de l'empire, et pour cela de repousser, d'amoindrir toutes les juridictions intermédiaires : celle des couvents autrefois protecteurs, celle des maisons seigneuriales qui avaient des fiefs dans le pays, et surtout celle des Habsbourg, qui se glissaient jusqu'à Uri.

On a beaucoup étudié, M. Hisely entre autres (1), tous ces commencements obscurs de l'insurrection. Déjà en 1248, les Waldstetten formèrent une association contre les Habsbourg, du parti guelfe. Le grand ennemi de l'empereur Frédéric II, le pape Innocent IV, excommunia les montagnards pour avoir voulu faire cause commune entre eux, *communicare,* dit la lettre pontificale. L'année même de la mort de Rodolphe (1291), « considérant, disent-ils, la malice des temps présents, » ils renouvellent leur alliance avec leurs voisins de Zurich; surtout ils renouvellent leur propre fédération en la développant. Ils jurent de se fournir assistance mutuelle, « afin de résister aux attaques des méchants; » — ce sont les propres termes du traité. Se mettre ainsi sur ses gardes, c'était déjà au besoin signifier la guerre. Les baillis autrichiens voulurent alors comprimer ou braver l'insurrection; ils ne firent que l'exciter. Des outrages du genre de celui qui vers la même époque donna le signal des vêpres siciliennes, des outrages envers les femmes, paraissent avoir porté la colère du peuple à son comble. On retrouve ce trait caractéristique dans l'histoire de toutes les révolutions : toutes présentent, à côté de la question matérielle, une question morale d'honneur et de dignité, et même il est bien rare que, dans les grandes insurrections nationales, à côté de Tarquin le despote n'apparaisse pas Sextus. Si la révolution française se fût accomplie dans des âges ténébreux, qui sait le rôle important que les chroniques eussent attribué dans son histoire aux roueries des grands seigneurs et aux mystères du Parc-aux-Cerfs? Dans les Waldstetten comme ailleurs, c'est plus qu'un peuple opprimé qui se lève, c'est un peuple qu'on veut déshonorer; c'est un peuple qui se sent atteint non-seulement dans sa vie publique, mais dans sa vie de famille, dans ses plus intimes affections, et qui se voit poursuivi jusque sur le bord de son foyer. Ainsi acculé, il se retourne; la lutte enfin s'engage; il s'empare des châteaux, chasse les baillis et ne craint pas de se poser en face de l'Autriche. Le fils de Rodolphe, Albert, qui n'avait pu monter au trône qu'en marchant sur le cadavre d'un rival, est assassiné par les nobles d'Argovie et de Souabe : ses enfants vengent cruellement sa mort (2), mais ils ne peuvent faire fléchir les libres paysans. Léopold-le-Glorieux revient tout pâle de Morgarten, selon l'expression d'un témoin oculaire. L'empereur Louis de Bavière, rival des Habsbourg, écrit aux paysans pour les féliciter de leur victoire. La lutte

(1) Dans deux mémoires sur les *libertés des Waldstetten,* publiés par la *Société d'histoire de la Suisse romande,* t. II.

(2) On sait la fin de Rodolphe de Wart et le dévouement de sa femme Gertrude, qui, pendant trois jours que dura le supplice de son mari, se tint en prière au pied de la roue. Pourquoi un document maladroitement découvert nous apprend-il que Gertrude de Wart se remaria en 1317?

se terminait donc à leur avantage. Sans doute au fond, ils ne voulaient que ce qu'avaient voulu avant eux, depuis le XIe siècle, les seigneurs, les bourgeois et les princes : *être d'empire*, être seigneur et maître, être prince chez soi ; mais pour eux, poursuivre un tel but et surtout l'atteindre, c'était en réalité beaucoup plus.

Voilà l'histoire de la révolution des Waldstetten, selon les documents et les chartes. Dans cette crise, dont les grands traits s'expliquent et se justifient aisément, il est facile de placer en outre et d'admettre quelques noms propres, quelques faits individuels, Stauffackher, Melckthal, Furst, le Grutli. En elle-même, cette révolution est authentique, acquise à l'histoire; mais son héros populaire, celui qui la résume et qui la domine aussitôt pour l'imagination? mais Guillaume Tell? C'est autour de cette grande et incertaine figure que naissent et se multiplient les difficultés historiques, difficultés de toute espèce et des plus graves, car on ne conteste pas seulement les aventures, mais l'existence même du héros. Plusieurs de ces difficultés frappèrent de bonne heure les historiens. Dès la fin du XVIe siècle, un écrivain suisse de grand savoir et d'un esprit critique très-avancé pour le temps, Guillimann de Fribourg, était bien près de regarder toute cette tradition de Guillaume Tell comme une pure fable *(fabulam meram*, écrit-il à son ami l'annaliste Goldast). Dans le XVIIe siècle et le suivant, Iselin, Zourlauben, Balthasar, et plusieurs autres érudits attaquèrent l'héroïque légende ou la défendirent avec les armes de la critique de ce temps. « L'histoire de la pomme est suspecte » à Voltaire, qui finit même par ajouter ailleurs : « Et tout le reste ne l'est pas moins. » Dans le but, d'abord, de provoquer des recherches, puis poussés au jeu par de plates réponses et par le secret où les réduisit la persécution, Haller le fils et son ami Freudenberguer publièrent en commun le célèbre pamphlet anonyme intitulé : *Guillaume Tell, fable danoise*. Le haut état d'Uri le fit brûler par la main du bourreau, et demanda au sénat de Berne la tête de l'auteur : c'était Freudenberguer ; on comprend qu'il garda scrupuleusement l'anonyme, et aujourd'hui, pour découvrir la paternité du mémoire, il faut plus de recherches qu'il n'en a coûté à l'auteur lui-même pour nier l'existence de Guillaume Tell. En 1826 encore, un magistrat du canton d'Uri, M. Sigwart, écrivant comme ses ancêtres combattaient, donnait, sur ceux qui attaquent l'histoire du héros du pays, ce petit conseil au lecteur : « Lecteur, méprise ces misérables ! » Dans ces critiques, pas plus que dans les apologies, on n'était guidé par des principes sûrs, par un examen rigoureux des faits ; on niait, on admettait, on ôtait et on arrangeait au hasard. Au milieu de ce chaos d'opinions, Muller et Schiller firent appel l'un et l'autre à la vérité humaine, au sentiment populaire, qui leur répondirent aussitôt par la consécration européenne et définitive du nom de Guillaume Tell. L'esprit démocratique de l'époque contribua également à cette résurrection du héros. Néanmoins les difficultés historiques subsistaient. Les critiques qui les ont analysées de notre temps sont loin d'être arrivés tous à la même conclusion. Quelques-uns encore maintiennent purement et simplement la tradition tout entière. D'autres en agissent non moins à leur aise, et la rejettent sans appel. Entre ces deux extrêmes, il y a place pour beaucoup d'opinions, et des plus diverses. Ceux-là n'admettront que l'existence vague de Guillaume Tell, dans lequel ils voient un mythe, dirions-nous, si l'on était parvenu à s'entendre sur le sens de ce mot ; ceux-ci veulent qu'il ait, non seulement vécu, mais agi, et de manière à frapper l'imagination de ses compatriotes ; son action fut louable, condamnable, insignifiante ou considérable, selon les divers jugements. La majorité des critiques, pour se faire pardonner leur indulgence sans doute, et comme une offrande à leur muse

sévère, sacrifient sans hésiter l'épisode de la pomme; plusieurs même rejettent l'existence de Gessler.

Il est pourtant remarquable qu'au milieu de tant d'opinions contraires, si l'on en vient à poser cette question : *Guillaume Tell a-t-il ou n'a-t-il pas existé? oui ou non?* notre archer a pour lui, non-seulement le nombre, mais l'importance des voix. Jacob Grimm ne doute pas de la fin tragique de Gessler, ce qui suppose l'existence d'un homme obscur et hardi luttant avec le gouverneur; mais nous n'avons de cet homme, dit-il, que le mythe et nullement l'histoire réelle. Le nom même de Tell serait aussi symbolique d'après lui ; il le rapproche du latin et du grec *telum*, *βέλος*, qui signifient *trait*, de *Bell* et *Velent*, archers des sagas scandinaves, et même, ce qui est un peu fort, de *Bellerophon* (1). M. Leo, professeur à Halle, parle fort dédaigneusement, dans sa partialité pour l'Autriche, des montagnards insurgés; mais il ne doute pas que l'un d'eux ne se soit fait remarquer par *un coup de tête*. M. Ideler, qui est mort dernièrement professeur à Berlin, ne rejette que le trait de la pomme, sur lequel porte essentiellement son travail : il regarde le reste comme solidement établi. M. Hæusser, dont le mémoire a été couronné par l'université de Heidelberg, a le premier soumis la question dans son ensemble au point de vue rigoureux de la critique moderne, discutant les systèmes, exposant et distinguant les sources. Il arrive aussi à cette conclusion : « L'existence d'un personnage appelé Guillaume Tell ne saurait nullement être mise en doute. » Il ne croit point que le héros soit un mythe, mais il pense que ses actions, remarquées du peuple seulement, n'eurent pas l'importance que la tradition leur attribue; qu'enfin cette tradition est telle aujourd'hui qu'elle a presque perdu tout caractère historique, et ne repose plus que sur le travail poétique des âges postérieurs. M. Aschbach, connu par plusieurs savants travaux d'histoire, a suivi très-particulièrement cette question; tout en se montrant plus difficile encore et plus sceptique que M. Hæusser, il paraît admettre aussi la réalité d'un personnage, arbalétrier fameux, désigné par les noms ou surnoms de Guillaume Tell, et ne regarde point le débat comme terminé (2). En revanche, un autre critique allemand, M. Jahn, adopte non-seulement les conclusions de M. Hæusser, mais il incline à penser que le récit traditionnel contient peut-être moins de fiction et plus de réalité que ne le veut l'auteur du mémoire; poétique ou non, un tel récit ne s'expliquerait guère, selon M. Jahn, si le héros n'avait pas été le principal auteur d'une délivrance nationale (3). En Suisse, M. Heusler, que nous avons déjà cité, trouve la tradition de Guillaume Tell concordante, dans ses traits essentiels, avec ce qu'on sait, par les chartes, des rapports du pays d'Uri et de l'empire. Enfin, M. Hisely, après tous ceux que nous venons de nommer, après ses propres travaux, arrive aussi à une conclusion pareille; il résume toutes les opinions, toutes les pièces du procès, et il en présente de nouvelles qui, sur plusieurs points, lui donnent du jour et préparent une solution. Il ne laisse en arrière rien d'incertain, rien de suspect, pas le moindre pan de rocher, pas la moindre broussaille der-

(1) Grimm, dans le *Deutsches Museum* de Fr. Schlegel, III, 58 ; Hæusser, p 97 ; Ideler, p. 75 ; Hisely. p. 458.

(2) *Heidelberger Jahrbücher der Litteratur* (1836). n° 61, et 1840, n° 52 et suiv. — M. Aschbach a fait une histoire des Ommiades d'Espagne. Il est maintenant professeur à Bonn.

(3) *Neue Jahrbücher fur Philologie* (1840), t. XXX.

rière laquelle puisse s'abriter l'ennemi, et il croit son lecteur décidé à le suivre partout ; mais l'ordre qu'il a dû adopter nous a paru propre à faire ressortir les détails plutôt que les grands traits de cette espèce de guerre au sujet de la dépouille du héros.

Nous tâcherons surtout ici de résumer la discussion. Toutes les difficultés qu'on élève contre la tradition de Guillaume Tell peuvent, selon nous, se réduire à trois principales : difficultés dans les sources, difficultés dans les récits mêmes, difficultés, enfin, provenant de l'esprit poétique, fictif ou symbolique, qui aurait créé en tout ou en partie la célèbre tradition. Les unes et les autres, déjà indiquées en partie par M. Hæusser, sont exposées complétement par M. Hisely.

III. — OBJECTIONS TIRÉES DES SOURCES ET DES CONTRADICTIONS DU RÉCIT.

La première et la plus saisissante, sinon la plus redoutable, c'est l'absence de tout témoignage contemporain. Les récits historiques les plus anciens où il soit fait mention de Guillaume Tell ne remontent que fort peu au delà du XVIe siècle. C'est d'abord la chronique du secrétaire d'état de Lucerne, Melkar ou Melchior Russ ; publiée seulement depuis quelques années, elle fut composée vers la fin du XVe siècle. Elle reproduit souvent celle du secrétaire d'état bernois Conrad Justinger, qui parle de l'insurrection des Waldstetten, mais qui ne dit mot de leur héros populaire. La version de Russ est la plus ancienne et la plus simple. Cette légende fut répétée, au XVIe siècle, par un autre Lucernois, Etterlin ; par l'Argovien Schœdeler, qui l'a copiée ; par le Glaronnais Tschoudi, qui amplifie la tradition ; au commencement du XVIIe, par le Zuricois Stoumpf, qui la commente. Ces auteurs, surtout les premiers, sont des chroniqueurs, et rien de plus. Comme ils avaient à raconter l'histoire d'un peuple qui s'émancipe, ils citent des chartes et des titres ; mais, les interprétant d'après la situation de leur temps, ils les comprenaient souvent mal. Aussi M. de Gingins a-t-il pu dire sans trop d'exagération : « Il est prouvé qu'au XVe siècle les cantons primitifs ne savaient plus leur propre histoire. » Les chartes ont permis de refaire l'histoire de la révolution des cantons sur quelques points ; mais les chartes ne s'occupent pas des individus, et ne disent rien de l'aventureux arbalétrier. Les monuments consacrés à sa mémoire sont comparativement modernes. Les archives d'Altorf ont été incendiées. Certains documents prétendus officiels, un décret de 1387 instituant un service religieux en l'honneur du héros, un rapport de 1388 affirmant que plus de cent personnes alors vivantes l'avaient connu, tout cela est contesté.

Il y a plus : on possède, sur la fin du XIIIe et le commencement du XIVe siècle, des chroniques contemporaines et détaillées, deux surtout : l'une d'Albert de Strassbourg, ville alors en relation de commerce, d'amitié, de politique et de guerre, avec plusieurs communes suisses ; l'autre de Jean de Winterthour, petite cité qui n'est guère qu'à une vingtaine de lieues des Waldstetten. Jean était écolier dans sa ville natale à l'époque de la bataille de Morgarten. Son père avait suivi le duc, car Winterthour appartenait alors à l'Autriche. Jean, comme il nous le raconte lui-même, accourut à la porte de la ville pour voir revenir son père et le duc ; c'est lui qui nous a si vivement retracé l'air sombre et découragé du prince. Il fait une description pittoresque et sentie, sinon bien rigoureusement exacte, du

sauvage combat. Comme Albert de Strassbourg, il juge assez sévèrement la conduite de l'Autriche ; mais ni l'un ni l'autre ne prononce le nom de Guillaume Tell. La même observation s'applique à Conrad Justinger, qui, déjà secrétaire d'état de Berne en 1384, était par conséquent presque contemporain de Tell ; or sa chronique, commencée en 1420, n'en fait nulle mention, quoiqu'il y parle aussi de la révolution des montagnards confédérés des Bernois.

Un tel silence était un beau thème à développer. Il faut entendre M. Hæusser, M. Aschbach, et jusqu'à M. Hisely, qui expose toutes ces difficultés avec une loyauté si complète et si large, qu'il paraît ensuite moins fort quand il les lève, tant l'impression produite par ces premiers obstacles reste vive et profonde. Quoi ! s'écrient-ils, voilà un chroniqueur, Jean de Winterthour, qui ne flatte point l'Autriche, qui lui attribue l'origine de la guerre, qui ne fait point une histoire particulière, l'histoire d'un canton, et ce chroniqueur, ajoute-t-on, passe absolument sous silence un personnage aussi remarquable que doit l'avoir été Guillaume Tell ! C'est ainsi qu'on triomphe. Sur ce point, cependant, la victoire est-elle aussi réelle et facile qu'il le semble? Voici nos raisons pour en douter.

D'abord, une observation toute simple, une observation de fait, à laquelle nous nous étonnons que personne n'ait pensé. Jean de Winterthour parle souvent des Waldstetten dans le cours de ses récits : or jamais il ne mentionne, il ne nomme même aucun personnage, aucun individu en particulier, parmi ces héroïques montagnards. Ce sont toujours purement, simplement et en masse les Suisses, les paysans, les habitants des vallées, les montagnards de l'intérieur *(Swicenses, rusticani, vallenses, intramontani)*; c'est toujours le peuple, jamais les chefs : faut-il conclure qu'absolument ces chefs n'aient point existé? Mais voici qui est plus remarquable encore. Le chroniqueur raconte au long une autre lutte célèbre des bourgeois, des paysans, contre les chevaliers, la bataille de Laupen, qui fut le Morgarten de Berne, et l'une des grandes tombes de la féodalité au XIVe siècle ; cette bataille dont le roi Jean de Bohême rappelait le sinistre souvenir à Crécy, en se précipitant tout aveugle au milieu de la mêlée. Ici encore, même procédé, mais d'autant plus frappant que, dans cette guerre, où les Waldstetten parurent aussi, les Bernois eurent un chef bien décidément historique, Rodolph d'Erlach, auquel ils conférèrent même une sorte de dictature militaire. Rodolph était d'ailleurs chevalier, noble, riche, considéré ; il contribua beaucoup au succès de la journée ; eh bien ! son nom n'est pas même prononcé. Le chroniqueur mentionne et dénombre très-exactement les principaux seigneurs parmi les vaincus ; parmi les vainqueurs, il ne nomme personne, pas plus d'Erlach que les autres. Qu'il parle des montagnards ou des Bernois, le chroniqueur garde le même silence, qui tient évidemment à la même cause, et qui par conséquent ne prouve rien ni contre Guillaume Tell ni contre d'Erlach.

D'où vient ce silence? C'est là ce qu'il faut expliquer. Les chroniqueurs, dit-on, auraient dû parler de Guillaume Tell, et ils n'en font nulle mention. — Eh bien ! ils l'ont oublié, ou ignoré, ou dédaigné comme un personnage trop connu, trop vulgaire. Justinger recueillait surtout l'histoire de sa ville. Albert de Strassbourg n'a écrit que quelques lignes sur les montagnards. Évidemment ni lui ni même Jean de Winterthour ne connaissaient l'intérieur des vallées. Ce dernier en parle toujours vaguement et avec effroi, comme, je suppose, à Raguse, un moine, au fond d'un couvent, pourrait parler des vaillants, mais dangereux Monténégrins. Il raconte surtout les hostilités, les déprédations, la grande bataille plus encore que la

révolution qui l'avait précédée ; il ne dit un mot de celle-ci que pour expliquer celle-là, et, comme Albert de Strassbourg, quoique avec plus de détail, il ne parle guère des Suisses que parce que les Habsbourg l'y amènent. Sa chronique est essentiellement ecclésiastique et seigneuriale ; il insiste fort au long sur les sentiments religieux et les actes de dévotion des insurgés qui se préparent à la guerre : c'est là, pour lui, la principale cause de leur succès, comme il le dit positivement à propos des Bernois à Laupen. Il les présente, les uns et les autres, en masse et de profil ; en revanche, il fait de véritables portraits des papes, des empereurs, des rois et des reines. Ajoutons encore que ces trois chroniqueurs venaient tous un certain nombre d'années après l'insurrection, qui ainsi commençait déjà à se dessiner pour eux dans une sorte de demi-lointain. Aussi la prennent-ils en gros ; ils font de l'événement général le fait caractéristique. L'importance et l'étrangeté de ce grand mouvement font qu'il est pour eux à la fois l'anecdote et l'histoire ; ils n'ont besoin ni de personnages ni d'autres détails : le détail, c'est cette révolution si hardie, cette bataille étonnante ; le personnage, — ils n'en voient ou ils n'en savent pas d'autres, — c'est ce peuple farouche, ce sont ces terribles montagnards, dont le nom, en venant tout à coup retentir dans leurs chroniques, tranchait assez sur le reste. Un homme se détachait de ce fond populaire ; mais sa figure, à peine entrevue, ne se distinguait que faiblement de celle du peuple, et peut-être les chroniqueurs ne voyaient-ils aucun intérêt à dissiper les ombres qui commençaient à l'entourer, car enfin ces annalistes, ce secrétaire d'état et ces moines, c'étaient pourtant les lettrés de l'époque ou de leur pays. S'ils ne nous ont laissé que des chroniques, ils entendaient bien faire de l'histoire ; ils présentent des réflexions, ils racontent les faits généraux et non les faits individuels. Ils dédaignaient de revenir sur des épisodes plus ou moins étranges, dont ils n'avaient rien de plus à dire que ce que chacun redisait autour d'eux. Seuls, ils savaient un peu les causes, les origines, le mouvement de la révolution et de la guerre ; voilà ce qu'ils pouvaient et ce qu'ils voulaient surtout apprendre aux lecteurs. Il fallut que ces aventures fussent oubliées de la foule, qu'elles appartinssent décidément au passé, pour que, consacrées ainsi et relevées aux yeux de nouveaux écrivains, elles entrassent naturellement dans le domaine de l'histoire.

Mais comment s'étaient-elles répandues et conservées si longtemps ? Comment les écrivains postérieurs en ont-ils eu connaissance ? Si le présent fait rarement lui-même son histoire, répondrons-nous, il s'en dédommage par toute sorte de causeries sur son compte, de mémoires et de commentaires. Or, quels étaient les mémoires sur Guillaume Tell que les chroniqueurs du XVe siècle auront pu consulter ? Quand nous l'aurons dit (car on le sait maintenant), nous aurons non seulement pour la tradition une source plus ancienne, mais nous tiendrons le nœud de bien des difficultés et de bien des contradictions qu'on y a signalées.

Ces mémoires, ce sont ceux du peuple lui-même, ce sont des ballades héroïques et des chants nationaux. Personne avant M. Hisely ne l'avait si bien démontré, et cette démonstration forme une des parties les plus curieuses et les plus neuves de son travail. Il a retrouvé des fragments de vers, même des séries de vers dans la prose de Melchior Russ, d'Etterlin, et surtout dans celle de Tschoudi. Le rhythme primitif est si peu effacé, que Schiller, en suivant Tschoudi, lui a dérobé des vers entiers qu'il a insérés presque textuellement dans son drame. Plusieurs de ces phrases scandées se retrouvent aussi, exactement pareilles, dans les récits, d'ailleurs différents, de ces trois chroniqueurs, ou bien c'est une tournure, une épithète

caractéristique qui, répétées par les trois écrivains, trahissent la source commune où chacun a puisé. Un drame populaire du milieu du XVI[e] siècle, un *gentil drame,* comme son auteur l'appelle, et dont Guillaume Tell est le sujet (1), donne lieu à des remarques analogues. Assurément, voilà qui est curieux et plus saisissable, plus près de nous, que l'épopée romaine dans Tite-Live. Enfin, ces mêmes vers insérés dans les chroniques, dans les drames nationaux et adoptés par Schiller, M. Hisely en suit la trace jusque dans les *Chants de Tell* ou les *Tellenlieder,* que l'on possède encore aujourd'hui, et Russ lui-même avoue positivement les emprunts qu'il a faits à ces ballades héroïques.

Ne nous étonnons pas trop de cette poésie : elle se trouve au berceau de toutes les nations. Au moyen âge, d'ailleurs, la poésie allemande fut surtout cultivée en Souabe et en Suisse. Sans parler de son Homère, de ce Wolfram d'Eschenbach dont on a aussi cherché la patrie dans ce dernier pays, l'un des principaux minnesinger, Walter de la Vogelweide, était Thurgovien. L'un des plus célèbres, des plus sensibles, des plus vrais, Hadloub, qui mourut de son amour et ne se borna pas à le chanter, était un bourgeois de Zurich. Son contemporain et son compatriote, le chevalier Roger Manesse, réunissait à la fin du XIII[e] siècle plusieurs de ces poëtes dans un château dont on vous montre encore les ruines à Zurich, comme on vous y fait voir la maison où Klopstock passa plusieurs mois chez Bodmer. Au XIV[e] siècle vivait un certain comte Jean de Habsbourg, qui entra dans une conspiration contre cette même ville, se laissa prendre, et fut mis pour trois ans dans une tour située au milieu de la Limmat, à la sortie du lac. Tschoudi, en rapportant l'aventure, la conclut par ce trait de naïveté poétique et maligne qui fera rêver : « C'est là, dit-il (dans cette tour au milieu des flots que l'on appelait le *Wellenberg* ou le Rocher des Ondes), c'est là que ce seigneur fut enfermé et qu'il composa la chansonnette : *Je sais une petite fleur bleue.* » Aujourd'hui l'Oberland et l'Appenzell ont encore des chants populaires. Il y a dans ces chants, comme en général dans l'imagination des montagnards, une tendance à la raillerie et à la malice qui n'exclut pas la force. Après tout, quoi qu'on veuille penser de l'esprit poétique de ces paysans, il est certain qu'au moyen âge, lorsque la poésie chevaleresque fut éteinte, les Suisses eurent encore leurs chansons de guerre, ballades des bourgeois venant naturellement après celles des seigneurs. La muse germanique ne possède point de chants plus joyeusement ni plus franchement guerriers, et ces ballades se distinguent en même temps par un caractère d'exactitude et de réalité si remarquable, qu'on les voit souvent citées par les historiens les plus scrupuleux. La vérité du récit, dans celles de ces chansons qui peuvent être confrontées avec des autorités plus rigoureuses, ne témoigne-t-elle pas en faveur de celles qui, plus anciennes, comme les *Chants de Tell*, ont le même caractère poétique, et qu'on ne peut malheureusement soumettre à la même épreuve? Comme pour compléter la ressemblance, les chansons sur Tell étaient ordinairement suivies d'une ballade sur quelque bataille, dont la gloire était ainsi réunie, par droit d'héritage, à celle du fondateur de la liberté. Les unes et les autres, formant une sorte d'épopée en plusieurs ballades, se chantaient dans les fêtes, dans les tirs (Guillaume Tell étant aussi devenu le patron des archers), dans les processions enfin et les drames populaires, où parfois le peuple entier représentait, sur les lieux mêmes, les actions de ses pères, pour s'en mieux souvenir et s'en inspirer.

(1) *Ein hupsch Spyl,* appelé aussi le *Drame d'Uri.*

Si M. Hisely, après M. Hæusser, insiste trop, à notre avis, sur le silence des chroniqueurs, nous lui devons donc en revanche de nous avoir fait retrouver d'autres témoignages contemporains d'une espèce particulière dans ces ballades que les chroniques ont copiées. Il ne s'agit plus maintenant que de les mettre d'accord, puis d'apprécier, par ce qu'on sait d'ailleurs de ces temps, les circonstances principales des aventures que ces chansons reproduisent. Nous arrivons ainsi aux difficultés de la seconde classe; c'est encore M. Hisely qui nous aidera surtout à les lever.

Des difficultés dans le récit ne nous étonneront point, à présent que nous savons par quelle voie la tradition s'est longtemps transmise et conservée. Il y a d'abord certaines différences de détail qui nous paraissent sans importance réelle, mais qu'on a toutes comptées et minutieusement relevées. Guillaume Tell était d'Altorf selon les uns, et, selon la version commune, de Burglen, à l'entrée du Schachenthal, de cette vallée illustrée aussi par les marches et contre-marches furieuses de Souwarof dans les Alpes, où l'enfermait Masséna. On affirme et on nie la présence de Tell au Grutli ; c'est son fils cadet qui aurait été exposé à l'épreuve, et Russ ne lui donne qu'un enfant. Pendant que le père tire, le fils reste libre, selon les uns ; selon d'autres, il est attaché à un pieu. Qu'est-ce que cela prouve? Que chaque narrateur ne savait pas tout, rien de plus. On en peut dire autant de certaines circonstances plus frappantes, mais pourtant encore de détail, qui ne sont pas mentionnées par tous les chroniqueurs. Russ, par exemple, ne parle pas d'une seconde flèche tenue en réserve pour la vengeance. En bonne critique, toutes ces omissions, ne parvenant point à détruire le fait général, tendent plutôt à le prouver. On s'est enfin beaucoup exagéré les invraisemblances, les contradictions morales que l'on prétend découvrir dans le caractère du héros suivant les diverses traditions, et M. Hisely, avec sa loyauté ordinaire, a rappelé toutes ces objections ; mais la nature humaine est moins embarrassée à créer de telles contradictions du cœur que la critique à les expliquer. Il faut d'ailleurs tenir compte de la manière différente de sentir et de s'exprimer de chaque chroniqueur. Ce ne sont là que des chicanes; il est moins aisé de répondre aux objections fondées sur la géographie et la chronologie. Nous les rappellerons, en tâchant d'abréger : notre étude serait incomplète, si nous faisions grâce au lecteur de ce point capital du débat.

Le voyage sur le lac et son dénoûment célèbre au Chemin-Creux sont jugés physiquement impossibles : « aussi fabuleux, s'écrie M. Hisely, que la descente d'Énée aux enfers. » Qu'on essaie en effet de retrouver cette petite odyssée sur la carte, on sera presque aussi embarrassé que s'il s'agissait de suivre à la piste les héros fantastiques des vieux romanciers. Le *fœhn*, ce vent du midi dont l'aile de feu vient fondre souvent tout à coup les neiges des Alpes, soulève l'orage libérateur ; or, ce vent poussait directement sur Brounnen, où Tschoudi veut que Gessler ait eu dessein d'aborder. Une tempête, il est vrai, a beau donner vent en poupe, elle peut bien ne pas laisser d'être embarrassante sur un lac profond, étroit et bordé de rochers à pic; mais Muller, lui, trace décidément un itinéraire incroyable à ses personnages. Il les mène d'abord en droite ligne vers le Grutli, près du tournant du lac et par conséquent vis-à-vis de Brounnen; puis là il les fait tout à coup rebrousser chemin, et « longeant les effroyables rochers du rivage, » arriver ainsi au *plateau de Tell*. C'était justement tenter l'impossible et naviguer contre les flots. Ensuite, toujours par le même vent qui soulève en sens divers ce lac multiple et brisé, Muller conduit finalement le gouverneur à son château de Kussnacht.

c'est-à-dire à l'extrémité opposée, au fond du golfe le plus reculé. Ce château de Kussnacht, célèbre dans la tradition, la critique le bat en brèche du premier coup. C'est là que Gessler voulait enfermer Tell : « dans un lieu, lui dit-il, où tu ne » verras ni le soleil ni la lune, afin que je sois en sûreté devant toi. » Or, par terre, entre le plateau de Tell et le château de Kussnacht, près duqnel fut tué le gouverneur, il y a de hautes montagnes et tout le pays de Schwitz à passer. Tell y va pourtant et revient en un seul jour, tuant Gessler dans l'intervalle des deux voyages. Le Chemin-Creux, où il s'embusque dans le taillis, est aujourd'hui nivelé par une route moderne ; mais la chapelle subsiste : elle est située, comme on sait, au pied du Righi, entre Kussnacht sur le lac des Waldstetten et Immensée sur le lac de Zoug. Or (et ceci est grave), si le gouverneur poursuit sa route sur le premier de ces lacs et aborde ainsi directement à Kussnacht, que va-t-il faire plus loin ? pourquoi dépasse-t-il son château et se rend-il au Chemin-Creux? Tout exprès sans doute pour tomber dans l'embuscade de Tell?

Sur ce même point de Kussnacht, où la tradition semble vouloir s'écrouler de toutes parts, la chronologie élève à son tour des objections encore plus accablantes. Une suite de titres officiels publiés par M. Kopp prouvent qu'en 1308, date ordinairement fixée à ces événements, la famille (d'ailleurs historique) des Gessler ou Gesslar ne possédait point la charge de gouverneur de Kussnacht ; que cette charge était héréditaire dans une famille de chevaliers portant le nom de ce château ; qu'enfin de 1302 à 1319, elle était alors possédée par un sire Eppe de Kussnacht, dont il est impossible de faire Hermann Gessler. On assigne aussi à tout cet ensemble de faits des dates fort différentes, qui, outre leurs contradictions, se trouvent fausses en elles-mêmes : ainsi, d'après Tschoudi, c'est un dimanche, le 18 novembre 1307, que Tell refusa de saluer le chapeau ; or, les chronologistes ont calculé que le 18 novembre 1307 était un samedi.

Toutes ces difficultés sembleraient élever dans l'histoire du célèbre pâtre un mur de roc infranchissable; mais on n'est pas absolument sans moyen de l'escalader. M. Hisely en fournit deux pour se tirer de l'objection chronologique, qui est la plus péremptoire. D'abord il y a des raisons intrinsèques basées sur d'anciens documents, et même sur l'ensemble des faits, pour abandonner la date ordinaire de 1307 et reporter l'insurrection dix ans en arrière, autour de 1296. Ainsi, nous voilà débarrassés de ce malencontreux sire Eppe, qui de 1302 à 1314 venait, chartes en main, se mettre en travers de Gessler. L'autre moyen consiste dans une plus fidèle interprétation des textes. A bien lire le récit de Melchior Russ (le plus ancien et le moins surchargé), le gouverneur doit avoir voulu conduire son prisonnier au château qu'il avait dans une île située près de Schwitz, sur *le lac (im see)* de Lowerz, et non, comme l'a mal compris la tradition, au château de Kussnacht voisin du village d'*Immensée*. Le fort du lac Lowerz était, comme Kussnacht, un fort, un *burg* de la maison d'Autriche dans le pays. C'est là que résidait le bailli de Schwitz, lequel cherchait à étendre l'autorité seigneuriale des Habsbourg sur la vallée d'Uri, et c'est là, dans cette espèce de Chillon du lac de Lowerz, qu'il emmenait tout naturellement Guillaume Tell.

Dans ce cas, objectera-t-on, le gouverneur ne serait pas tombé dans le Chemin-Creux ? Non, sans doute. Russ dit positivement le contraire, c'est dans le bateau que la flèche vint le frapper. Ainsi disparaissent du même coup les difficultés topographiques. On n'a plus besoin de faire franchir à Tell monts et vaux ; il ne va plus se cacher au loin et y attendre son ennemi ; c'est en se retournant, sur le

rivage, délivré à peine, et encore tout ému du péril, qu'il se venge, qu'il se défend. — Quant à la chapelle élevée au bord du Chemin-Creux, ou elle est le résultat d'une méprise, dit M. Hisely, ou elle fut destinée dans l'origine à perpétuer le souvenir d'un autre événement historique, savoir la mort d'un bailli tué, vers la même époque, par deux jeunes gens dont il avait violé la sœur : vengeance qui finit par être attribuée, suivant l'esprit des traditions populaires, au grand vengeur de tout le pays.

Ces difficultés écartées, M. Hisely estime avoir réduit l'histoire de Guillaume Tell à un récit qui, remontant par les ballades héroïques au témoignage des contemporains, présente d'ailleurs quelque chose de plausible et se légitime de soi-même. Complétant ce récit par quelques détails traditionnels faciles à motiver, il le résume à peu près de cette manière. — Gessler, ou le bailli, qui avait sa principale résidence dans l'île de Schwanau, près de Schwitz, voulut avoir aussi un donjon de ce genre au voisinage d'Altorf; celui-ci était destiné, comme l'indiquait son nom, *Twing-Uri*, à *forcer Uri*. Les murs élevés, le gouverneur convoque le peuple sur la place publique autour du tilleul. Dans le moyen âge, les audiences et les plaids se tenaient fréquemment sous des arbres. Le bailli fait planter une perche surmontée du chapeau ducal. *Planter le chapeau* (*den hut aufstossen*) signifiait convoquer le peuple aux assises ou à la guerre, faire acte, par conséquent, de souveraineté à son égard. Par ignorance, par simplicité ou volontairement, Tell ne se découvre pas devant cet emblème du pouvoir. Il est saisi, chargé de fers, jeté dans un bateau pour être conduit à Brounnen, et, de là, par Schwitz, dans le burg du lac de Lowerz. Avant qu'on ait fait la moitié du trajet, l'orage, un de ces orages soudains, fréquents sur ce lac, force Gessler à délier son captif et à lui remettre l'aviron. Tell debout, délivré de ses chaînes, est à l'arrière du bateau, tenant la maîtresse rame. Une avance de rochers paraît offrir quelque facilité pour l'abord ; c'est là qu'il gouverne. Des armes, la sienne peut-être, trophée d'un ennemi vaincu, sont déposées dans le bateau. Il s'en saisit rapidement, s'élance, repousse du pied l'embarcation reprise aussitôt par les vagues, et, au milieu de la stupeur générale, une flèche partie du bord vient se planter dans la poitrine de Gessler. — Tout cela se motive et s'enchaîne très bien ; mais chacun des anneaux de cette chaîne, en se déroulant, ne réveille-t-il pas quelques doutes, les doutes mêmes, s'il est permis de le dire, dont ils furent forgés? ou, sans aller si loin, n'est-ce pas là de la critique encore, un récit procédant par voie de négation, plutôt que de l'histoire vivante? Nous serions presque tenté de nous montrer ainsi plus difficile que M. Hisely sur ce qu'il regarde comme positif et prouvé dans la tradition de Guillaume Tell. En revanche, nous le serions moins peut-être, dans un sens, sur la difficulté poétique et dernière, sur la légende de l'archer. M. Hisely avait jusqu'ici vaillamment défendu son héros ; maintenant il l'abandonne, et il nous le fait d'autant mieux regretter, qu'il rassemble ici à son ordinaire plusieurs données très-curieuses, mais pour les rejeter, non pour les établir ; c'est là même, chose tout au moins bizarre, la partie la plus intéressante, sinon la plus remarquable de son travail.

IV. — LA LÉGENDE DE L'ARCHER.

Le caractère poétique de l'histoire de Guillaume Tell est surtout marqué dans ce qu'on pourrait appeler *la légende de l'archer*. Tous les critiques s'en sont occupés ; quelques-uns même, comme MM. Ideler, de Berlin, et Schiern, de Copenhague, y ont essentiellement borné leurs recherches. Le premier, à l'exemple du vieux Guillimann, voit dans cette légende une fiction populaire. Le second la regarde comme scandinave, et la fait venir du Nord, avec les Goths, qui, de la Germanie danubienne, passèrent en Italie et en Rhétie (1). Les uns cherchent à mettre la fiction en évidence pour ruiner par là tout le reste, les autres, comme M. Hisely, pour l'en séparer. Ce savant croit bien que « la tradition de la pomme est une broderie sous laquelle se cache un fait historique ; » mais il déclare ailleurs « qu'elle est un épisode mal cousu et facile à détacher. »

Facile ? voilà précisément la question. Dans ce qu'on rejette, ne rejette-t-on rien d'essentiel ? La légende, la poésie, est partout dans l'histoire de Tell, dans le premier mot qu'on dit de lui, dans le premier qu'il prononce, dans l'orage sur le lac, comme dans la terrible épreuve proposée à son adresse. On croit pouvoir découper adroitement ce dernier épisode, et on ne s'aperçoit pas qu'on déchire passablement le fond du tableau. Essayez de raconter au peuple et aux enfants cette histoire sans la scène fameuse qui ouvre le drame, et vous verrez si elle produira le même effet, si ce sera bien réellement la même que celle que nous savons tous. Non ; il est bien difficile, en pareil sujet, de lever ainsi le voile sur un point et de l'amonceler sur un autre ; partout il attire à lui la réalité, qui semble fuir sous ses plis, sans jamais se découvrir complétement ni complétement disparaître. S'il y a quelque chose d'admis dans l'étude du mythe, qui, d'ailleurs, n'est pas seulement un fait de l'histoire, mais un fait permanent de l'esprit humain, c'est qu'il ne s'attache pas à un fantôme ; au contraire, c'est ce voile du mythe qui, peu à peu étendu, épaissi, finit par donner l'air d'un fantôme à la réalité. Et n'est-ce pas là la nature humaine? L'homme est un grand menteur sans doute, mais il ne ment pas pour rien ni sur rien. Le peuple, comme les enfants, comme les poëtes, rit, chante et s'amuse ; comme eux, il feint et il croit à sa feinte ; il arrange, il unit, il crée, mais il n'est pas si puissant ou si sot que de créer ou d'imaginer sans une base réelle. Plus il parle d'un personnage ou d'un fait, plus on peut être sûr que là-dessous se cache quelque chose qui a fortement existé. C'est ainsi que les grands poëtes, les grands musiciens, les grands peintres, n'ont fait leurs chefs-d'œuvre que sur des sujets tout trouvés et traités mille fois avant eux. Voyons donc si la partie poétique des aventures de Guillaume Tell ne contient pas des traits de vérité historique et humaine essentiels à l'ensemble du caractère.

Sur la place publique d'Altorf, où deux fontaines désignent aujourd'hui la position respective du père et du fils ; à une distance de cent pas, cent vingt pas disent les chansons et les chroniques, distance moyenne consacrée encore naguère entre

(1) Ideler, *Die Sage von dem Schuss des Tell* (Berlin, 1836), p. 65. L'auteur cite Guillimann, qui a dit de cette partie de l'histoire de Guillaume Tell : *Fabulam ortam ex more loquendi vulgi*. — Schiern, *Wanderung einer nordischen Sage*. — Hisely, 623.

les archers du pays, Tell, suivant la tradition, abattit une pomme placée sur la tête de son enfant. La possibilité de ce coup d'adresse, niée par les uns, est admise par d'autres, même par ceux qui, comme M. Hisely, rejettent l'épisode dans son entier, et n'y voient qu'un hors-d'œuvre fabuleux. On rappelle à ce sujet une foule de traits pareils attribués à des personnages de l'antiquité et des temps modernes. La véritable objection n'est donc pas là. La voici : non-seulement on cite un grand nombre d'exemples aussi surprenants, mais le même trait fait le sujet de plusieurs légendes, analogues, sur ce point, à celle de Guillaume Tell, d'où il semble que l'imagination populaire ait dit proverbialement d'un tireur célèbre : il était si habile, qu'avec sa flèche ou sa balle il aurait pu abattre une pomme sur la tête d'un enfant sans le blesser.

Ces légendes se trouvent surtout dans le Nord. Nous n'en citerons que trois : elles sont toutes rassemblées dans l'ouvrage de M. Hisely. Egil, frère de Velant-le-Forgeron ou du Vulcain scandinave, est condamné par le roi Nidung, qui veut l'éprouver et s'assurer de son adresse, à abattre une pomme sur la tête de son fils. Il prend trois flèches, les garnit de plumes bien soigneusement, abat la pomme avec la première, et avoue au roi que les deux autres lui étaient destinées, si l'enfant eût été atteint. — Palnatoke, ou Toko, fils de Palna, grand archer, mais plein de jactance, se vante un jour dans l'ivresse que, du premier coup, il abattrait de loin une pomme sur un bâton, quelque petite qu'elle fût. Le roi Harald à la dent-bleue, homme méchant, place la pomme sur la tête du fils de Toko. Le guerrier recommande à son fils de rester immobile, lorsqu'il entendra le sifflement de la flèche, et lui fait détourner la tête. Il enlève la pomme. Si le père eût blessé l'enfant, il devait être mis à mort ; mais il avait pris aussi deux flèches de réserve : là-dessus même demande et même réponse que dans l'histoire de Tell. Le roi soumet ensuite Toko à une épreuve, qui consistait à glisser avec des patins sur la pente rapide du rocher Kolla, au bord d'abîmes et de précipices tombant dans la mer. Appuyé sur son bâton, comme un chasseur le ferait encore aujourd'hui pour descendre en un clin d'œil une pente de neige dans les Alpes, Toko se tire également de cette seconde épreuve, et, le roi ne se désistant pas de son mauvais vouloir, l'archer lui lance un jour une flèche de derrière un buisson. Toko devient ensuite un des principaux *rois de la mer*, le chef et le législateur d'une république de pirates dans l'île de Wollin. — Olaf, pour engager le jeune et vaillant païen Endride à se convertir au christianisme, lutte avec lui à différents jeux, à la nage et au tir. A une distance considérable, il plante sa flèche au sommet d'un éclat de bois servant de but ; Endride, à son tour, plante la sienne dans la coche de celle du roi. Olaf prend alors un enfant chéri d'Endride, lui place sur la tête une figure de jeu d'échecs, le fait lier à un pieu, lui fait bander les yeux, et deux hommes l'empêchent de bouger en tenant tendues les deux extrémités du mouchoir. Toutes ces précautions prises, Olaf fait le signe de la croix, bénit la pointe de la flèche, et tire. Le trait enlève la figure d'échecs, mais par dessous et en effleurant la peau de la tête, qui saigne abondamment. « Si vous frappez l'enfant, je le vengerai ! » s'était écrié Endride. Sa mère et sa sœur le supplient alors en pleurant de renoncer à surpasser le roi en adresse, et bientôt il se convertit. Cet Olaf était roi de Norwége et vivait au xe siècle.

Nous avons eu soin, dans les légendes que nous citons, de conserver les traits caractéristiques, et surtout les points par où elles ressemblent à l'histoire de Tell. — N'est-ce pas là, disent les critiques, une seule et même aventure diversement

traitée, reproduite, embellie de siècle en siècle, de pays en pays? Vos montagnards, d'origine scandinave, la connaissaient par leurs propres traditions ou par la littérature orale du moyen âge; ils l'appliquèrent à leur héros pour augmenter sa gloire; elle en devint elle-même plus intéressante, plus variée, plus morale; elle prit ainsi sa dernière forme et toute sa perfection. Schiller enfin, Schiller conseillé par Goethe, y a tout récemment ajouté un heureux détail, lorsque, pour amener l'idée de la redoutable épreuve, il introduit le fils de Tell, qui, entendant louer l'adresse de son père par le bailli, s'écrie ingénument : — « C'est vrai, monseigneur! mon père abat une pomme à cent pas (1). » — Ainsi la fiction aurait poursuivi ce sujet jusqu'au bout et le travaillerait encore aujourd'hui.

La ressemblance des aventures autorise-t-elle donc à les nier toutes ou à les confondre toutes en une seule? et quelle serait celle-ci? N'est-il pas plus naturel de penser que toutes cachent quelques événements, quelques personnages historiques voilés. qui, ayant entre eux certaines analogies, ont produit aussi une bizarre ressemblance dans le voile poétique dont ils furent plus ou moins recouverts? « Il » faut avoir bien peu de connaissances en histoire, a dit Muller, pour nier un évé» nement dont on trouve l'analogue dans un autre pays et dans un autre siècle. » La sphère des actions et des faits bien distincts est plus rétrécie qu'on ne pense, et le singulier principe d'imitation qui est en nous, en même temps qu'il explique le procédé poétique des légendes, explique aussi, dans la réalité, la coexistence de plusieurs faits et de plusieurs personnages pareils. On demande : Qu'y avait-il qui pût mieux peindre la barbarie d'un despote qu'un tel ordre donné à un père? donc c'est un type, un symbole. On peut répondre tout aussi bien : Qu'y avait-il qui pût mieux satisfaire la colère d'un despote exaltée par la résistance et par le soupçon? Quel moyen pouvait plus naturellement se présenter à son esprit que l'essai d'une pareille tyrannie en quelque sorte déjà consacrée par l'imagination populaire et par la tradition? Jean de Winterthour parle d'un certain tyranneau féodal des montagnes de la Rhétie, nommé Donat de Vatz, homme savant d'ailleurs et grand juriste, nous dit-il, mais qui laissait périr de faim ses prisonniers dans les souterrains de son château, et qui, les entendant gémir, disait en plaisantant : *Entendez-vous mes petits oiseaux? Que leur chant résonne doucement à mes oreilles!* Ce seigneur n'était-il pas bien capable d'imiter Gessler si l'occasion s'en était présentée? La méchanceté elle-même, si inventive qu'elle puisse être, est aussi réduite à se répéter, et elle le fait d'autant plus volontiers qu'elle ne tient pas à la façon, pourvu qu'elle atteigne le but.

Mais la diversité des temps, des caractères et des lieux empêche que la ressemblance soit jamais parfaite, et véritablement ici, en prenant chaque légende dans son entier, la ressemblance n'est pas si grande. Ces legendes se tiennent évidemment beaucoup moins par le fond que par deux ou trois détails. Si toutes racontent les aventures d'hommes vaillants, d'archers célèbres; c'est qu'il y en a eu dans

(1) « Schiller, toujours hardi, éprouvait, dit Goethe, de la répugnance à motiver les actions de ses personnages. Je me souviens de la lutte que j'eus à soutenir avec lui à l'occasion de son *Guillaume Tell*. Il voulait que Gessler cueillît une pomme, qu'il la posât sur la tête de l'enfant et ordonnât à Tell de l'abattre. Je ne pouvais y consentir, et j'engageai Schiller à motiver du moins cette cruauté, en faisant dire à l'enfant que son père était si adroit, qu'il frappait d'un coup de flèche une pomme à la distance de cent pas. D'abord Schiller crut devoir résister; enfin il céda à mes observations et à mes instances. » *Eckermann's Gespræche*, I. 197. — Hisely, 632.

chaque pays. Si ces hommes sont tous plus ou moins aux prises avec la tyrannie, ce fait est trop général pour constituer un rapport frappant. Ils sont inhumainement forcés, non pas tous cependant, ni de la même manière, ni pour la même raison, à des coups d'adresse dangereux et variés. L'une de ces épreuves, pour plusieurs d'entre eux y compris Guillaume Tell, est la même ou à peu près la même : n'est-ce pas très-possible, dans le nombre, surtout si cette épreuve était populairement considérée comme la plus difficile? Enfin quelques-uns d'entre eux font une réponse et ont une pensée de vengeance qui se ressemblent; mais la situation, étant la même, a nécessairement amené une réponse pareille, elle devait soulever chez tous des idées de vengeance et leur indiquait à tous le même moyen de l'exécuter. On peut croire d'ailleurs, si l'on veut, que c'est là un de ces détails que les légendes se sont réciproquement empruntés, un de ces détails dramatiques ajoutés après coup, inventés, réinventés aussi peut-être par quelque Schiller inconnu des *Tellenlieder*, car l'histoire de Tell, comme toutes celles qui laissent un profond souvenir, a certainement subi un travail d'arrangement dans la tradition populaire : cela paraît même prouvé quant au voyage sur le lac et à la mort de Gessler. Néanmoins, si on peut donner de ces deux épisodes, sans en détruire le caractère ni l'ensemble, une autre version plus plausible, il faut reconnaître qu'on ne saurait appliquer le même procédé au reste de l'histoire; cela n'imprime-t-il pas au fait principal un caractère historique plutôt que fabuleux? Sur une pure fable se serait-on si bien entendu? Non, sur ce point aussi la tradition est trop positive, trop caractéristique, elle a dû avoir un certain fonds historique, difficile, impossible même à démêler, réel néanmoins, sur lequel il fut toujours aisé d'inventer, mais seulement d'une certaine façon. Quelle raison y avait-il, si Tell n'était qu'un habile archer qui tua un bailli, pour que la tradition lui appliquât la légende du père contraint de tirer sur son fils et se complût ainsi à développer dans son histoire ce dramatique incident? Ne faut-il pas admettre qu'il ait été menacé, opprimé comme père, et non pas seulement comme citoyen? On peut ne pas être sûr au juste de ce qui lui fut commandé, ni de ce qu'il répondit; mais on peut être sûr qu'il reçut quelque ordre cruel qui le frappait dans sa famille et dans ses affections les plus chères, et que sa réponse fut celle d'un homme de cœur. Des persécutions dans la vie privée paraissent avoir contribué puissamment, nous l'avons vu, à l'insurrection. Il y a quelque chose dans la légende entre le refus de saluer le chapeau ducal et la mort de Gessler, quelque chose qui décide de cette mort et qu'il est impossible d'enlever. Ce quelque chose, comme le moment sublime, est à moitié resté dans l'ombre, ou, si l'on aime mieux, il y est monté; pourtant il n'en existe pas moins, il est essentiel. La montagne est ici sous la nue; l'orage éclate dans les hauteurs et les couvre ; on entend le dialogue retentissant des cimes, mais on ne voit rien : n'y a-t-il rien cependant?

Chose remarquable, c'est dans cette partie de la légende surtout que se trouvent certains traits qui révèlent le mieux le caractère, la figure de Tell, et dont l'un est en même temps une preuve nouvelle, la plus directe et la plus positive, qu'il a bien réellement existé. Ces traits, les voici. — La légende suisse, à notre avis, est non seulement bien supérieure aux légendes scandinaves par le côté politique et social, par une idée plus profonde de lutte contre la tyrannie, mais le côté individuel et humain y est bien mieux senti, mieux traité. Tandis que les autres indiquent à peine le père et ne mettent guère en scène que l'archer, la légende helvétique s'arrête tout autant sur celui-là et même avec une sorte de complaisance. « Or Tell avait

de jolis enfants qu'il chérissait, » disent Etterlin et Tschoudi, qui copient mot pour mot le même vers :

Hat hübsche Kind die im lieb warent.

— « Lequel préfères-tu? lui demande le bailli. — Seigneur, tous me sont également chers, » répond-il d'abord. Enfin, pressé par le gouverneur, il ajoute : *c'est au plus jeune que je fais le plus de caresses* (1) ; trait charmant, retrouvé dans les vieilles ballades, dont les chroniqueurs ne se soucièrent pas, et qu'ainsi Schiller a perdu. Ce trait ne contribue-t-il pas à donner à tout l'épisode de la vérité humaine, de la réalité? Aussi la tradition y est-elle restée conséquente. On sait comment, après avoir fait entrevoir Guillaume Tell à Morgarten, même à Laupen, elle fait mourir le héros : vieillard tout blanc, Tell périt en sauvant un enfant qui se noyait dans le torrent de Burglen. Tell est père; un jour il avait tué l'homme qui le força de viser à la tête de son propre fils, et il donne à la fin sa vie pour sauver celle d'un autre enfant que le sien : n'y a-t-il pas là une grande unité morale, que la tradition peut avoir arrangée, complétée, mais dont l'idée première doit lui avoir été fournie par un souvenir historique, par le côté sensible et paternel du héros? — L'autre détail est une réflexion que Tell fait sur son nom en répondant à Gessler. Comme la plupart des paysans à cette époque, il n'en avait qu'un, *Wilhelm. Tell* était son surnom : il le déclare positivement lui-même. — « Si j'étais avisé, dit-il en demandant pardon de son inadvertance et de son étourderie, si j'étais avisé, on ne me nommerait pas *Tell.* » Cette singulière réflexion, dont M. Hisely a très-bien relevé l'importance, se trouve dans le vieux drame d'Uri et dans plusieurs chroniqueurs. Schiller la traduit mot à mot. Un détail aussi positif, aussi réel, est assurément historique; on ne l'eût pas inventé; néanmoins, s'il prouve avant tout l'existence de Tell, il est moralement lié à la partie la plus poétique et la plus singulière de son histoire; il ouvre le dialogue avec Gessler et engage ainsi l'action sur un point nouveau, savoir le caractère étrange, aventureux de l'archer, ce qu'il cache de secret, de dangereux, et que le soupçonneux bailli voudra pénétrer.

Ce mystérieux surnom paraît s'expliquer tout naturellement par le sens qu'a encore le mot *toll* dans l'allemand actuel ; ce mot signifie *téméraire, singulier, bizarre, fou :* la racine est le vieux mot *tallen*, parler, raconter, ne savoir pas se taire, et aussi agir d'une manière irréfléchie. Le *Tell (der Tell),* c'était dont le *malavisé,* le *simple* et le *fou* aux yeux du vulgaire, le rêveur, comme Schiller le représente, quelque chose enfin d'analogue à Brutus, avec de la finesse aussi, mais une possession de soi-même moins froide et moins soutenue : nouvelle raison, pour le dire en passant, du silence des chroniqueurs contemporains sur le rêveur populaire que le peuple n'avait pas encore consacré.

Bientôt cependant l'archer d'Uri reçut cette consécration populaire. Son surnom ne désigna plus désormais que le fondateur de la liberté. Stauffackher fut aussi appelé *le Tell,* les héros du Grutli *les trois Tells,* et l'un d'eux, dans plusieurs récits, celui qui représente le pays d'Uri, ce n'est pas Walther Fürst, beau-père de l'archer, c'est Guillaume Tell. Sans doute, Tell avait été tout au moins l'un des

(1) « Den züngsten thun ich am meisten Küssen. » *Ein hupsch Spiel*, édition de 1579, p. 27. — Voyez encore Hisely, qui cite aussi un ancien *Tellenlied* et une pièce inédite , p. 631 et 533.

conjurés. Les autres, après l'avoir quelque temps contenu, se virent engagés, sinon décidés par lui. Ils restèrent les chefs de la révolution, ses régulateurs et ses guides; mais lui, il en fut le héros. Cette place est-elle moindre en réalité que la leur, comme le pensent la plupart des critiques, celui entre autres qui a le plus contribué à rendre le célèbre archer à l'histoire? Tell a-t-il dérobé à ses compagnons une bonne part de la gloire qui ne revenait qu'à eux seuls? Ne fut-il pas aussi bien qu'eux et à sa manière le sauveur de la liberté, le fondateur de la confédération, et n'eut-il pas une influence décisive, capitale sur le mouvement national? Pour nous, nous pensons que, bien loin d'avoir diminué la gloire des autres libérateurs, la sienne, plus poétique et plus populaire, a au contaire assuré la leur dans la mémoire des peuples et l'y a consacrée à jamais.

Est-ce à dire que, dans la tradition, tout soit historique? Nullement; mais nous croyons que la vérité s'y trouve comme dissoute, et ne fait souvent qu'un avec elle. La critique aura-t-elle jamais des réactifs assez énergiques pour la bien retrouver? Le mystère est dans l'âme humaine : comment ne serait-il pas toujours un peu dans les faits? Il faut savoir l'accepter. Sur ce dernier point, par exemple, sur le côté politique des aventures de Guillaume Tell, la science pourra-t-elle jamais trouver mieux que la chronique, quelque chose, au fond, malgré les ombres, de plus simple et de plus naturel que ces quelques lignes?

« Tell, dit Melchior Russ, ne pouvait souffrir plus longtemps l'injustice. Il vint à Uri, et y rassembla la commune; puis, avec plainte et lamentation et les yeux tout en pleurs, il leur dit ce qui lui était arrivé (l'extrémité où on l'avait réduit de tirer sur son fils), et à quoi il était exposé chaque jour. Le gouverneur, en ayant été informé, le fit saisir et jeter, pieds et poings liés, dans un bateau, etc. » Ici Tell nous apparaît, non pas à la tête, si l'on veut, mais mieux encore, au centre et au cœur de la révolution. Il est, dans le peuple, la voix de la liberté elle-même. Aussi, écoutez ce qu'a fait encore de son nom une légende postérieure, la légende des trois Tells ou des trois hommes libres, bien plus belle à notre avis que celle de Frédéric Barberousse ou de l'empereur.

Selon cette légende, recueillie par Grimm, « dans la contrée montagneuse et sauvage qui baigne le lac des Waldstetten, est une caverne où les libérateurs du pays, nommés les trois Tells, dorment depuis des siècles. Ils sont revêtus de leur costume antique. Si jamais la patrie est en péril, ils reparaîtront pour sauver encore cette fois la liberté. Le hasard seul conduit à l'entrée de cette caverne. « Un jour, — ainsi parlait un jeune pâtre à un voyageur, — un jour, mon père, cherchant dans les gorges de la montagne une chèvre égarée, vint à la grotte profonde où les trois Tells sont endormis. Dès qu'il les aperçut, le véritable Tell, levant la tête, lui demanda : « Quelle heure est-il sur la terre? » Le pâtre lui répondit en tremblant : « Le soleil est déjà fort haut. — Ainsi, dit Tell, notre heure n'est pas encore venue. » Et il se rendormit. — Depuis, ajouta le jeune berger, mon père, suivi de ses compagnons, entreprit souvent de découvrir la caverne, afin d'appeler les trois Tells au secours de la patrie, mais en vain, il ne put jamais la retrouver. »

Nous voilà dans la fable pure; à cette hauteur même cependant, la fable ne contient-elle aucune espèce de vérité? L'impression produite par Guillaume Tell en son temps, le grand sentiment d'indépendance et de résistance à l'oppression que sa conduite dut inspirer à ses compatriotes, ne se retrouvent-ils pas encore tout entiers dans cette dernière légende? Tell ici touche à un autre monde, sa figure est grandie, mais on la reconnaît : au centre mystérieux de cette vallée à laquelle nous

avons comparé l'histoire de la Suisse, et comme le génie de ces hautes solitudes où il se retire en attendant son heure, c'est encore lui, c'est toujours la figure calme et fière de l'archer libérateur.

V. — DES ÉTUDES HISTORIQUES EN SUISSE.

Quel est le caractère général de tous ces travaux sur l'histoire de la Suisse? C'est la critique, une critique rigoureuse, profonde et singulièrement impartiale, poursuivant son but avec persévérance, mais par des voies si compliquées et si tortueuses, qu'on a toujours peur de ne pas l'atteindre, et qu'à la fin seulement on respire. Les sujets qu'elle traite sont si hérissés de difficultés de toute espèce, il faut tant de détails, tant de distinctions subtiles en apparence pour bien retracer une situation féodale, que tous ces mémoires sont généralement restés, même en Suisse, peu accessibles à la masse du public? ils n'en contiennent pas moins les résultats les plus savants, les plus neufs que les études historiques aient obtenus dans ce pays.

L'histoire proprement dite, science et art tout ensemble, est cultivée en Suisse avec autant d'ardeur et de talent que la critique historique; mais si Muller a été dépassé parmi ses compatriotes comme critique des origines nationales, nul ne l'a égalé comme historien. Cela ne tient pas seulement à la rare supériorité de son génie, il y a des causes générales qui expliquent cette infériorité des historiens venus après Muller, et ces causes, nous ne pouvons omettre de les signaler ici.

L'histoire a toujours eu en Suisse un caractère particulier d'érudition sévère et presque minutieuse; aucun autre pays placé dans les mêmes conditions de développement social n'a porté aussi loin le goût des recherches archéologiques. Chaque page de Muller est accompagnée de nombreuses notes toutes pleines de dates, de documents, de citations et de renseignements que Muller aimait mieux donner ainsi en quelque sorte à demi-voix et *à part;* aussi les vrais admirateurs de cet historien seraient-ils fort embarrassés, s'il leur fallait choisir entre les notes et le texte, et nous en savons qui seraient bien capables de sacrifier plutôt le dernier. Ces notes nous ont toujours fait l'effet de savantes archives d'état aux armoires profondes, dont Muller ne se sépare jamais et sur lesquelles le grave historien pose la main avec un geste majestueux, tout en s'adressant à ses auditeurs du haut de sa tribune. Il n'est cependant pas le premier qui ait cherché pour l'histoire suisse une base solide dans les actes publics; on pourrait même montrer qu'il n'a fait, à cet égard, comme tous les grands artistes, qu'exécuter une idée que d'autres avaient entrevue avant lui. Cet esprit investigateur et même critique se retrouve dans les chroniques de la Suisse. Chaque canton, chaque commune un peu importante avait la sienne; écrites par des secrétaires d'état, tranchons le mot, par des *greffiers*, comme les cathédrales ont été bâties par des *maçons*, la plupart de ces chroniques ont déjà, par cela même, une sorte de caractère semi-officiel. L'auteur n'y parle, à vrai dire, pas en son nom : il ne dit pas ce qui lui est arrivé à lui, mais ce qui est arrivé à sa ville; il cite par conséquent les pièces et les actes, les chartes de franchises, les traités de combourgeoisie; c'est, par exemple, ce que fait Tschoudi lui-même, qui n'en est pas moins naïf et poétique pour cela. Tschoudi interrompt son récit, emprunté aux ballades populaires, pour insérer tout au long dans sa

chronique la constitution qui, au XIV[e] siècle, sous l'influence de l'esprit démocratique et industriel, organisait Zurich en tribus, et, l'instant d'après, il vous montre dans les fentes de la tour de la Limmat, et se penchant sur les ondes, la pauvre *petite fleur bleue* du chevalier autrichien prisonnier des bourgeois.

Peut-on s'étonner de cet esprit positif uni aux instincts d'une époque naïve, quand on l'a vu s'allier à la poésie même et y introduire un élément original qui est inhérent, nous le croyons, au caractère suisse et montagnard? Cet esprit critique, nous le répétons, s'est surtout révélé dans l'histoire, qui s'est toujours appuyée sur les documents et les chartes. Nous ajouterons que cela ne tient pas seulement aux historiens, mais au sujet même dont ils se sont occupés. Ce sujet, c'est l'histoire d'un peuple, de ce peuple lui-même et non pas de ses chefs. Cela est si vrai, que d'ordinaire on ne distingue pas ces derniers. Lisez le récit des grandes batailles : vous voyez les corps de troupes, les différentes bannières, on vous dit même le nombre des soldats de chaque commune et de chaque vallée; on ne vous dit rien ou presque rien sur les capitaines. A Morgarten, à Sempach, à Grandson, l'on ne sait point au juste qui commandait, et, dans le fait, il n'y avait point d'autre commandement suprême que la résolution commune à tous de mourir ou de vaincre. Aussi, chose bien étonnante, il n'est point d'histoire plus héroïque, et il n'en est point de si peu individuelle. C'est qu'ici véritablement le peuple est tout, le peuple est le héros; c'est lui qui est en scène, c'est lui qu'on nous montre; et ce qui est à raconter, c'est donc la vie de tous, la vie publique, celle dont les actes officiels sont non-seulement les preuves, mais l'histoire. Ce peuple, en outre, on le voit sur plusieurs points du sol à la fois, partagé en cantons, en districts, en communes industrielles, agricoles, pastorales, et toutes libres, toutes longtemps guerrières, toutes ayant par conséquent quelque chose d'historique, un droit égal à ce qu'on s'occupe de chacune d'elles à part, si l'on veut s'occuper du peuple entier : nouvel élément de réalité pour l'histoire, mais aussi nouvel embarras pour la critique et l'érudition.

On comprend qu'il soit difficile de surmonter tant d'obstacles et que personne encore n'y ait réussi comme Muller, qui unissait à une érudition immense je ne sais quoi de robuste dans la pensée et dans l'expression. Aussi ne plie-t-il jamais sous le faix. Il mène de front toute cette vaste bataille d'événements avec une puissance et une majesté qui peuvent avoir leurs défauts, mais qui n'en sont pas moins de la majesté et de la puissance. Guerriers, magistrats, mœurs, coutumes, lois, chartes, combats, révolutions, traités d'alliance, tout vient en son temps, à sa place, rien n'est oublié; en quelques mots, il rappelle la gloire d'une vieille maison féodale, ou il fait la part d'un village resté plus célèbre que celle-ci; en même temps, par quelques traits non moins vigoureux, il donne pour fond, à tous ses tableaux, une nature pittoresque et grandiose qui semble faire ainsi partie du récit et lui communiquer de sa force et de sa sérénité. Il faut avoir lu Muller, — et nous ajoutons, qui ne l'a pas un peu étudié ne l'a pas lu, — pour se faire une idée du fardeau qu'on s'impose en écrivant l'histoire de la Suisse. Muller a cependant eu des continuateurs qui n'ont pas reculé devant une tâche si difficile. D'abord c'est toujours un peu un malheur de continuer, même avec infiniment de talent, une œuvre d'un caractère aussi unique, une œuvre de génie. Ensuite, l'ouvrage de Muller est bien plus terminé qu'il ne semble. Muller, en effet, c'est la vieille Suisse, la Suisse héroïque, dont l'histoire apparaît sous le voile à demi soulevé de la tradition et ne s'en dégage jamais tout à fait. Cette histoire conserve ainsi un aspect solennel

qui, trop accusé peut-être par l'écrivain, convient néanmoins au sujet. Il n'en est plus de même des temps qu'il n'a pas abordés, temps mieux connus, où les guerres étrangères, la réforme et les révolutions modernes agitent douloureusement la Suisse. Muller assurément y eût porté son vaste coup d'œil, mais son génie n'y eût-il pas été mal à l'aise? Nous serions presque tenté de le croire. Continuer son œuvre était pour lui-même une grave entreprise, et ses successeurs devaient se trouver dans cette position bizarre de réussir d'autant mieux dans ce travail délicat et ardu, qu'ils ressembleraient moins au grand historien.

Le premier en date, Robert Gloutz, de Soleure, et celui qui héritait du plus dramatique sujet, les guerres d'Italie. Il ne s'est distingué que dans la peinture, fort peu idéale, des mœurs mercenaires, tableau que Muller aurait eu bien de la répugnance à tracer; il est très-insuffisant pour le reste, pour les négociations, les batailles de cette époque, où la nation suisse joue un moment le rôle de grande puissance belligérante, où, comme le remarque positivement Guichardin, « il était destiné que la défense ou la perte du Milanais se ferait seulement aux risques et aux dépens du sang des Suisses. » La bataille de Marignan elle-même, qui fut la *bataille des géants* du XVIe siècle, reste confuse et sans relief. M. Hottinger, de Zurich, qui vient après Robert Gloutz, a fait une étude complète, savante et animée, des commencements de la réforme. C'est le prologue, un peu trop chargé, de celle-ci, plutôt que son histoire, ou, si l'on veut, c'est une histoire spéciale, celle de la révolution religieuse à Zurich et autour de Zwingli, plutôt qu'une des grandes divisions des annales suisses. A part ce défaut de proportion et considéré en soi, ce travail est fort distingué. Le sujet, quoique renfermé dans un petit nombre d'années, avait pourtant l'avantage de présenter deux ou trois grands faits bien saillants. M. Hottinger s'en est heureusement emparé. Le récit, entre autres, de la bataille de Pavie, le portrait d'Ulrich Zwingli, dont le même auteur a publié depuis une biographie populaire et détaillée, sont d'excellents morceaux d'histoire et des tableaux du plus vif intérêt. M. Hottinger est précisément un de ces Suisses dont nous parlions au début de ce travail, qui, Allemands de race, ne le sont point complétement par l'esprit. Il a la pensée nette et pratique, l'intelligence sereine, et l'on sent dans tous ses écrits comme un souffle généreux d'action et de patriotisme.

Après M. Hottinger, M. Vulliemin reprend la réforme avec la Suisse française, Genève et Calvin. Il poursuit cette histoire, à travers les situations qu'elle crée au dedans et au dehors, jusqu'à la guerre civile de 1712. Cette guerre fournit à J.-B. Rousseau l'occasion de faire une invective à la façon d'Horace : *Où courez-vous, cruels?* et Montesquieu en vit fort bien les résultats, qui allaient à la ruine, et, comme il dit, à l'encontre du principe fédératif (1). M. Monnard enfin s'est chargé de l'époque du XVIIIe siècle et de la révolution. Il terminera ce vaste travail, si honorable pour les auteurs qui s'y sont dévoués comme pour la petite nation qui peut fournir à l'histoire un champ si étendu et si rempli.

Les ouvrages de MM. Vulliemin et Monnard sont écrits en français : les deux historiens ont transporté dans cette langue les travaux de leurs prédécesseurs. L'ouvrage principal de M. Monnard n'a pas encore paru. En tête d. a collection que cet ouvrage viendra compléter, et comme la meilleure des préfaces à un corps d'histoire de la Suisse, on a placé une vie de Muller. L'auteur de cette biographie, M. Monnard, nous a montré dans Muller l'homme et l'historien, mais non pas le

(1) *Esprit des Lois*, l. X, ch. VI.

personnage politique. Malgré cette lacune et quelques imperfections de détail, cette biographie a eu en Suisse un grand succes; elle offre une lecture très-attachante, et fait bien augurer des autres recherches de celui à qui on la doit. Pour raconter dignement les âmes puissantes par le génie même qui les tourmente, il faut quelque chose d'autre et de meilleur que le talent, il faut beaucoup d'oubli de soi-même et de sympathie. Muller, dans ces pages, nous intéresse profondément, parce que c'est bien lui, parce qu'il nous est rendu dans toute cette grandeur constamment refoulée d'un homme plein de génie et de force et d'un savoir presque sans pareil, mais auquel il manqua toujours le bonheur. Le biographe a tracé ce portrait avec un amour si discret, si persuasif, qu'il réussit a émouvoir par la simple expression de la vérité.

La pénétration, la sagacité, la finesse, telles sont les qualités dominantes de M. Vulliemin; on peut même dire de lui, et c'est toujours un grand éloge, qu'à un certain degré du genre il est né historien. Son érudition, sans être aussi spéciale que celle des critiques qui nous ont occupé, est solide et variée; son style, chose rare parmi les écrivains de son pays, a une sorte de cachet qui le fait aisément reconnaître. C'est là toujours un signe d'originalité, alors même, comme on l'a dit de M. Vulliemin, que ce cachet n'est pas pur. En Suisse, où l'on pèche généralement par la diffusion et la lenteur, on reproche à M. Vulliemin de rechercher la concision aux dépens de l'ampleur et de l'enchaînement des idées; les tableaux, sous sa plume, qui veut courir, se transforment en croquis; les mots tiennent lieu de sentences. L'originalité de M. Vulliemin réside dans cette finesse de pensée et de trait un peu exagérée. Ses vrais défauts ne sont pas là, selon moi : je le blâmerais plutôt d'affecter quelquefois des allures étrangères à sa propre nature, de s'égarer sur des hauteurs retentissantes où il semble avoir voulu suivre Muller, qui seul, comme l'aigle des Alpes, s'y élève et y plane à l'aise un moment. Muller emploie beaucoup d'archaïsmes, d'idiotismes empruntés aux dialectes populaires et aux chroniques; il fait de tout cela un style qui n'appartient qu'à lui, mais un, mais homogène, et, si l'on nous permet cette image, d'une fonte parfaite. M. Vulliemin suit un procédé semblable, et nous ne saurions pas absolument l'en blâmer; malheureusement ses emprunts ne sont pas toujours judicieux, le métal n'est pas toujours bien fondu, et parfois les connaisseurs y distinguent trop aisément les différentes espèces d'airain. Le plan non plus n'est pas sans un défaut analogue; il a quelque chose de brisé et d'épars qui ne tient pas uniquement au sujet. Après nous avoir montré la réforme dans la Suisse française, puis la Suisse entière dans les luttes que la réforme soulève au dehors, pourquoi tout à coup ces deux grandes divisions qui prennent un volume et qui ont pour titre : *Les Temps d'Henri II*; — *Les Temps de Louis XII*? Ce sont là les divisions d'une histoire de France ou d'une histoire universelle, mais non pas celles d'une histoire de la Suisse. Cette histoire, à ce moment-là, n'est-elle pas plutôt dans l'organisation définitive des aristocraties et de la décadence nationale que dans des guerres européennes auxquelles la Suisse prit directement fort peu de part? Enfin, il y a encore une qualité qui dégénère en défaut chez M. Vulliemin; il pousse jusqu'au scrupule le culte de l'impartialité, et veut tenir souvent la balance si juste, qu'elle ne peut plus se fixer. On le voit, l'ouvrage de M. Vulliemin donne prise à plusieurs critiques; il faut pourtant reconnaître que c'est la plus étendue et la plus complète des continuations de Muller. Cet ouvrage, d'une lecture agréable et utile, est riche en aperçus ingénieux et en faits bien éclaircis, bien exposés, sinon en découvertes

fécondes ; c'est peut-être de tous ceux de ce genre, publiés en Suisse depuis quelque temps, celui qui présente la plus grande réunion de qualités diverses. Aussi avons-nous cru devoir nous arrêter sur ce livre, et particulièrement sur le style, parce que M. Vulliemin a la vocation et le talent de l'écrivain. Or, cette vocation est assez rare parmi les compatriotes de M. Vulliemin pour appeler une sérieuse attention sur les travaux où elle se révèle.

Mais d'où vient qu'il en est ainsi ? d'où vient que les écrivains suisses négligent si souvent le style, ou, chez ceux qui ont les qualités de l'écrivain, d'où vient cette gêne, cette raideur dans l'allure, qu'on serait tenté de reprocher à Muller lui-même, si tout, chez lui, n'était racheté par l'ampleur et la force? Dans les travaux historiques, cela peut s'expliquer en partie par la prédominance de l'esprit d'investigation si naturelle en pareil sujet, par cette masse de détails et de petites histoires locales auxquelles il est aussi difficile de donner l'unité littéraire que l'unité politique. Toutefois, chez les historiens comme chez les autres écrivains du même pays, cette absence de style tient à des causes plus profondes, que nous ne pouvons qu'indiquer.

Défaut ou vertu, le caractère helvétique a une certaine rudesse, une certaine âpreté native que les institutions et les mœurs populaires tendent à développer, et qui dédaigne l'élégance, la forme, le goût. Le monde extérieur a, en Suisse, des traits si sublimes et si forts, une si fière ordonnance, il fait paraître si mesquine l'œuvre de l'homme, que celui-ci cesse de chercher la perfection et l'harmonie dans un cadre limité. Cette rude nature des Alpes contribue aussi à fortifier ce caractère de prudence et de circonspection qui porte les Suisses à rechercher le bien-être et la conservation plutôt que l'agrément et la jouissance. L'absence de grands centres où la vie pourrait tout à la fois se généraliser et se préciser, où elle gagnerait de la largeur et de l'aisance même dans la défiance et la lutte ; cette vie de petite ville, au contraire, telle que nous avons tâché de la peindre, où l'on est toujours en garde et jamais bien dégagé, cette importance et cette préoccupation du détail, cette existence réglée, sévère, uniforme, tout cela nous paraît pouvoir expliquer l'infériorité des écrivains suisses. Cette infériorité dans le style nous frappe d'autant plus qu'elle s'unit d'ailleurs à un incontestable mérite, à beaucoup de sérieux, de vigueur dans l'esprit et dans l'âme, à quelque chose de sain, de vrai, de sympathique et de cordial.

Outre un nombre fabuleux de journaux et une foule de brochures sur des sujets religieux ou politiques, il paraît chaque année, dans les chefs-lieux et dans les villes de second ordre, bien des ouvrages plus sérieux. Dans cette masse de publications, intéressantes d'ailleurs par d'autres côtés, on en trouve peu qui aient un caractère littéraire. Les ouvrages historiques, ainsi que d'autres où le style est aussi une condition du genre, méritent rarement de figurer parmi ces exceptions. Le caractère national n'est pas évidemment la seule raison d'une situation qui tient à des causes secondaires qu'il importe de signaler.

L'Allemagne, qui dans la prose s'élève si rarement au style, n'est pas à cet égard sans action fâcheuse. Il est une autre influence cependant qui se lie peut-être à la sienne, mais qui est moins extérieure : c'est la tendance *pédagogique* ; qu'on nous permette de l'appeler ainsi et de nous servir pour cela d'une expression usitée en Suisse et en Allemagne, où elle est prise toujours en très-bonne part. La *pédagogie*, ou la science de l'éducation, est fort cultivée dans ces deux pays ; elle y est même enseignée, professée dans des cours publics, et, en Suisse, jusque

dans des instituts de jeunes filles. Par ses académies, ses colléges, ses écoles normales et ses mille pensionnats, la Suisse, la Suisse française particulièrement, est aujourd'hui comme un centre d'éducation pour toute l'Europe. Il serait curieux de dresser la liste des souverains qui ont été élevés par des précepteurs suisses, surtout du pays de Vaud ; cette liste ne se bornerait point, comme on le pense, aux czars Alexandre et Nicolas. De cette tendance, si prononcée qu'elle est devenue une industrie nationale, il a dû résulter dans les travaux intellectuels une allure didactique qui est peu favorable à la littérature et aux arts, comme en général à toute création, même scientifique ; car, en quelque genre que ce soit, qui dit création dit avant tout individualité, spontanéité. L'esprit didactique, au contraire, voit d'abord la règle, le précepte, ce qui s'enseigne ; il explique, il étudie, au lieu d'inspirer ; il reproduit, il n'invente pas. Partout aujourd'hui son influence pénètre plus ou moins, elle est dans le siècle ; mais elle a ceci de particulier en Suisse, qu'elle s'y appuie à l'aise sur le large développement donné à l'éducation publique et populaire. Tout finit ainsi par tourner à l'enseignement, qui, en se généralisant, devient moins profond. L'instruction s'étend, mais le niveau de l'instruction s'abaisse. Le nombre des ouvrages d'éducation, d'édification et de controverse qui se publient en Suisse, ou à Paris pour la Suisse, est hors de toute proportion avec celui des ouvrages qui traitent d'autres matières. Bien peu se distinguent par un certain mérite de forme, bien peu ont, dans la pensée, de l'originalité ou de la profondeur. Dans la Suisse française, les ouvrages élémentaires, ou destinés à l'enfance, figurent en majorité parmi ces publications ; la plupart des livres religieux sont traduits de l'allemand ou de l'anglais (1).

L'histoire, on le conçoit, a été bientôt envahie par cette tendance didactique. Ces dernières années ont vu paraître beaucoup d'ouvrages où les annales de la Suisse sont présentées à un point de vue plus scolaire que populaire. Le seul ouvrage sur l'histoire de la Suisse qui soit devenu un monument classique et très-répandu est celui de Zschokke, et il a dû certainement son succès à ce qu'il a de dramatique et d'animé, quoique dans un ton qui n'est pas toujours naturel. Au surplus, l'histoire a, par elle-même (et c'est là son grand côté), une certaine dignité scientifique ou morale qui la sauve aisément du lieu-commun et de la frivolité. Aussi, les productions historiques comptent-elles, dans la Suisse actuelle, parmi les plus remarquables ; mais on ne distingue pas encore, au milieu de ces travaux divers, quelque ouvrage central qui doive les résumer tous comme celui de Muller résuma les travaux de son époque. Après lui (et dès qu'on s'occupe de l'histoire de la Suisse, tout vous ramène, par toute sorte de détours, à celui qui l'a pour ainsi dire créée), après le monument qu'il a élevé et qu'achèveront ses continuateurs, il reste à faire un travail, sinon aussi glorieux, du moins peut-être aussi utile et à coup sûr aussi difficile en son genre : une histoire générale de la Suisse, qui ne soit ni un corps entier d'annales dans tous ses détails, ni un pur et simple abrégé, mais qui, tenant une balance équitable entre les diverses peuplades helvétiques, présente, dramatiquement et philosophiquement à la fois, la Suisse historique dans son ensemble et dans son unité réelle. Cet ouvrage ne

(1) Osons le dire : cet esprit didactique est si prononcé, qu'il se sent encore, mais éloquent sans doute, mais original, chez les grands écrivains que la Suisse française a produits. Benjamin Constant est celui qui a le mieux échappé. Voltaire, en passant, lui avait jeté un coup d'œil dans son berceau.

pouvait être tenté dans l'époque précédente; c'est à peine s'il peut l'être dans la nôtre, et, en tout cas, il est encore à venir. Pour le moment, on publie surtout des recherches critiques et une foule d'histoires spéciales et locales, non-seulement d'un canton, mais d'une ville, parfois même de telle vieille abbaye, autrefois suzeraine, dont il ne reste plus que les ruines. Les plus estimées de ces monographies historiques, parmi lesquelles il y en a de très-savantes, de très-essentielles, sont celles d'*Appenzell*, par M. Zellweguer, de *Zurich*, par. M. Blountschli, et l'ouvrage de M. de Tillier sur cette ville de Berne, dont l'histoire traverse et résume mieux que celle d'aucun canton l'histoire de la confédération tout entière.

Au milieu de tant de travaux sur des sujets particuliers, il est remarquable pourtant que toutes les grandes questions se trouvent avoir été attaquées : l'époque héroïque et féodale, par MM. Kopp, Hisely, de Gingins; l'époque politique, qui s'ouvre avec la guerre de Bourgogne, par ce dernier encore ; l'époque de la réforme, par MM. Hottinger et Vulliemin, et dans une foule de publications spéciales, où la réforme est plutôt sévèrement que partialement jugée par les auteurs protestants. Enfin l'époque révolutionnaire elle-même a été le sujet de recherches importantes, parmi lesquelles il faut ranger celles de M. Monnard, de M. de Tillier et la publication de quelques mémoires, entre autres, ceux du landammann Reinhardt.

Dans cette voie, comme dans d'autres sphères, la Suisse renouvelée est aujourd'hui, pour ainsi dire, en quête d'elle-même : elle ne s'est peut-être pas trouvée encore, elle se cherche toujours, mais elle le fait du moins dans une direction nationale. C'est là, c'est cette inquiétude légitime de son présent comme de son passé que l'on prend trop souvent au dehors pour un état perpétuel de révolution, lorsqu'on ne connaît pas les mœurs, l'histoire, les singuliers mouvements de ce pays, et que, le voyant agité sur un point, on ne sait pas que sur les autres il reste néanmoins dans une parfaite tranquillité. Nous l'avons dit en commençant : les idées de neutralité au dehors, et d'un certain équilibre au dedans, sont en progrès parmi les Suisses; elles rallient évidemment les penseurs de tous les partis. Ces idées se révèlent surtout dans les travaux historiques par l'esprit national et l'impartialité dont, pour la plupart, ils portent le cachet. Bien loin d'être préoccupés du dehors, dans un sens ou dans l'autre, les écrivains sont peut-être trop portés à méconnaître les rapports de leur pays avec les nations voisines, à trop expliquer, en un mot, la Suisse par elle-même. Il est même étonnant que, parmi tant d'historiens, il y en ait si peu qui aient traité d'autres sujets que des sujets nationaux : M. Hurter, par son *Innocent III*, est jusqu'ici le seul qu'il faille excepter, comme il est aussi le seul qui passe, injustement peut-être, pour avoir écrit dans des vues plus ou moins hostiles à son pays. L'opposition de M. Kopp et de M. de Gingins à la tradition populaire est scientifique avant tout. M. de Tillier, patricien bernois, a raconté l'histoire de l'ancienne république de Berne, et de la révolution qui y a mis fin, avec un esprit si dégagé, qu'on lui reproche plutôt d'être indifférent que prévenu. La révolution française est peu goûtée, peu comprise, dans la Suisse allemande; toutefois, dans les publications politiques comme dans la réalité, on ne se montre rien moins qu'attaché au principe contraire. Dans l'Helvétie romane, bien que la révolution soit plus connue et même assez étudiée, cette grande crise, comme la politique de François I[er] et de Louis XI, n'a fait que rattacher plus étroitement, nous l'avons vu, cette partie de la Suisse à l'ensemble helvétique, et c'est le point que les écrivains du pays ont à mettre en relief. Sans doute l'histoire a en Suisse ses tendances, ses écoles opposées, qui, dans la partie germanique, se

rattachent à l'Allemagne, dans la partie française, mais moins exclusivement, à la France. Sans doute les uns s'occupent de ce qui fut un peu par dépit de ce qui est, ils sont novateurs dans le passé pour être mieux conservateurs dans le présent; les autres, au contraire, suivent la tradition nationale, cantonale même, pour mieux soutenir et développer les institutions actuelles. Il faut dire cependant que ces mouvements divers servent tous au développement d'un esprit helvétique. Ce qui manque donc à la plupart de ces travaux, ce n'est pas un caractère national, ce n'est pas non plus la liberté ni la vie : c'est un centre, c'est l'unité et la forme; c'est ce qui manque à la Suisse elle-même, assemblage incohérent au dehors, peu compris, malaisé à saisir, mais qui n'en a pas moins une grande force intérieure.

J. Olivier.

ÉTUDES

SUR L'ANGLETERRE.

V.

LEEDS.

Après le comté de Lancastre, le district manufacturier le plus riche et le plus important de l'Angleterre est la partie occidentale *(westriding)* du comté d'York. Le comté d'York figure lui-même comme une sorte de royaume dans l'empire britannique ; c'est l'abrégé (1), ou, si l'on veut, l'image du pays tout entier. Son étendue (2) l'a fait diviser en trois grandes provinces, dont chacune a un lord-lieutenant et envoie deux représentants à la chambre des communes. A l'endroit où se rencontrent les limites de ces provinces, la ville d'York avec sa banlieue *(city and ainstey)* forme un district central assez semblable au département de la Seine ou au comté non moins microscopique de Middlesex. La réforme municipale a dépouillé York de son lord-maire, de ses huit chambellans, de sa chambre haute et de sa chambre basse, vain et vénérable simulacre de gouvernement ; mais, après avoir cessé d'être une métropole politique, cette ville est encore une métropole religieuse et un des quartiers généraux de l'aristocratie.

Dans le comté d'York, la nature et la société présentent les mêmes contrastes. On y trouve tous les sols et presque tous les climats. Les districts de l'ouest sont

(1) « *Yorkshire presents an epitome of the whole kingdom.* » (Mac'culloch's *Statistical illustrations.*)

(2) 3,669,150 *statute acres.*

principalement industriels, ceux de l'est exclusivement agricoles : dans les premiers, chaque halte est marquée par une ville ; dans les seconds, vous ne rencontrez que des hameaux. A l'ouest et au nord, la propriété peut paraître très-divisée, eu égard au reste de l'Angleterre ; à l'est, au contraire, la terre appartient à un petit nombre de familles qui possèdent ces vastes domaines et se les transmettent de génération en génération. Plus on approche des montagnes du Lancastre, plus les hommes ont le sentiment de leur indépendance et de leur dignité ; mais dans la partie orientale du *Yorkshire*, un grand propriétaire, n'accordant jamais de baux à ses fermiers, dispose absolument de leur existence : il les mène au vote, comme autrefois le baron féodal conduisait ses vassaux au combat. Pour achever le tableau, la différence est tout aussi radicale dans les cultes : les sectes dissidentes ont envahi les villes de l'ouest, tandis que la population des campagnes relève toujours de l'église établie.

Dans le comté de Lancastre, les traces des temps historiques ont disparu sous la végétation luxuriante des manufactures ; tout y est de récente formation. Ce qui distingue au contraire le comté d'York, c'est qu'il met perpétuellement le présent en regard du passé, et les rend, pour ainsi dire, contemporains. Deux chemins de fer percent les remparts qui arrêtèrent Fairfax, et pénètrent avec tout leur mouvement dans cette paisible capitale, qui semblait ne devoir plus être que la terre promise des antiquaires. Au pied du château bâti par Guillaume-le-Conquérant, vous pouvez évoquer l'histoire de sept siècles, les invasions écossaises repoussées par des armées de prêtres, les guerres des roses et les dernières batailles des Stuarts, puis, quelques heures après, vous transporter à Leeds ou à Sheffield pour vivre de la vie active, au milieu des prodiges tout aussi imposants de l'industrie. Vous venez d'admirer la cathédrale d'York, cette merveille du monde chrétien, dans laquelle l'élégance et la grâce infinie des détails le disputent à la grandeur de l'ensemble, et vous vous trouvez en face de la manufacture vraiment monumentale de M. Marshall à Holbeck, ce bâtiment qui a les dimensions d'une église (1), où 1,000 ouvriers travaillent dans une salle autour de 2,000 métiers, où le mouvement est donné par 2 machines de 100 chevaux chacune, et où le manufacturier, prenant à cœur la santé des ouvriers autant que la perfection des produits, emploie une troisième machine à renouveler du matin au soir l'air que l'on respire dans son immense atelier.

La partie occidentale du comté d'York continue le Lancashire ; elle offre, bien que sur une moindre échelle, les mêmes avantages à l'industrie. Les gîtes houillers, les cours d'eau, les moyens de communication, les capitaux, rien n'y manque de ce qui constitue les éléments essentiels du travail ; ces éléments sont mis en œuvre par une population nombreuse et active : en 1841, le *West Riding* comptait 1,154,101 habitants (2). Du reste, l'industrie dans le comté d'York tient beau-

(1) 63 1/2 mètres de largeur sur 120 mètres de longueur.

(2) Voici les termes numériques de la comparaison entre le Lancashire et le *West Riding*, du Yorkshire, tels qu'ils résultent du recensement de 1841 :

Étendue.		Maisons.	Lancashire.	West-Rid.	Population.	
	acres.					habitants.
Lancashire.	1,117,260	Habitées	289,184	227,5?7	Lancashire..	1,667,054
		Non habitées	25,659	18,896		
West-Rid.	1,622,840	Manufactures et cott. en prairies	7,680	2,203	West Riding	1,154,102

coup plus au sol que dans le comté de Lancastre. A Manchester, la matière première des manufactures est un produit exotique, le coton ; à Leeds, une grande partie des laines que l'on convertit en tissus est fournie par les troupeaux du *Yorkshire* ou du *Northumberland*.

La manufacture de coton règne à peu près sans partage dans le *Lancashire;* dans le comté d'York, si l'industrie n'atteint pas au même degré de puissance, elle varie davantage ses applications. Le *West-Riding* partage avec l'Écosse la filature et le tissage mécanique du lin, avec les comtés de Gloucester, de Somerset et de Norfolk la fabrication des étoffes de laine, avec Birmingham et avec Wolverhampton la manufacture de coutellerie, de quincaillerie et de plaqués. Chaque genre de travail se localise et a son siége particulier : ainsi, le fer et l'acier s'élaborent principalement à Sheffield ; Leeds est le centre de la filature et du tissage qui se ramifient de là, pour le lin, dans la vallée de la Nidd, vers Knaresborough et Ripley ; pour la laine, dans les vallées de l'Aire et de la Calder, vers Bradford, Huddersfield et Halifax.

En Angleterre, comme ailleurs et plus qu'ailleurs, la manufacture de coton semble être parvenue à son apogée ; la fabrication des filés, celle des tissus de laine et de lin, est au contraire en voie de progrès. Ce phénomène s'explique par la nature même de la révolution qui s'est opérée dans l'industrie pendant les cinquante dernières années. Depuis la *mule-jenny* jusqu'au métier à tisser mû par l'eau ou par la vapeur, les grandes inventions ont eu d'abord pour objet le travail du coton : de là le bon marché de ces tissus, qui avaient fini par supplanter tous les autres ; mais à mesure que l'on a découvert le moyen d'appliquer la puissance des machines au travail de la laine et du lin, ces deux industries ont dû reprendre leurs avantages. Le prix des toiles et des draps a été mis à la portée des plus médiocres fortunes, et, la mode s'en mêlant, ils sont devenus encore une fois d'un usage presque universel. On a vu les fabriques jusqu'alors exclusivement consacrées aux articles de coton s'approprier les articles de laine : en France, Mulhouse et Saint-Quentin ont substitué les mousselines de laine aux indiennes et aux mousselines de coton ; Roubaix et Darnétal ont entrepris les tissus mélangés de coton et de laine, à l'exemple de Manchester. Enfin le lin et le chanvre, que l'on ne filait auparavant que dans les chaumières, ont élevé aussi leurs filatures casernes et ont contribué à l'entassement des populations.

Le travail de la laine et du lin, étant arrivé plus tard que celui du coton à l'état manufacturier, n'a pu développer encore ni la même population ni la même richesse. En France, Reims n'approche pas de Lille, ni Elbœuf de Rouen. En Angleterre, on ne saurait comparer Leeds à Manchester (1), ni Bradford à Glasgow ; mais précisément, parce que les manufactures du *West-Riding* restent encore bien loin de cette extrême opulence, elles ne connaissent pas l'extrême misère. Dans les fabriques de Leeds et des environs, la moyenne du salaire est supérieure à celle des comtés de Lancastre et de Lanark, et l'on sait que de tous les tisserands

(1) La population de Leeds proprement dit était :

En 1801, de. . . .	30,069	habitants.
En 1811.	35,951	—
En 1821.	48,603	—
En 1831.	71,602	—
En 1841.	87,613	—

à bras les plus malheureux aujourd'hui sont ceux qui s'appliquent aux étoffes de coton.

La manufacture de coton était déjà fixée dans le Lancashire à l'époque où les découvertes de Watt et d'Arkwright ont changé la face de cette industrie; il s'est fait alors une révolution, mais non pas un déplacement, dans le travail. La manufacture de laine, au contraire, ainsi que la manufacture de lin, ont dû se déplacer en changeant de conditions, parce que le théâtre de leurs premières opérations était trop peu fécond ou devenait trop étroit. Ainsi, le comté de Norfolk, qui avait le monopole des tissus longue laine et de fantaisie, a vu ses fabriques décliner et s'éteindre devant la concurrence de Leeds et de Bradford, dès que la vapeur est entrée comme un élément nécessaire dans la fabrication; car Norwich est située à une assez grande distance des mines de charbon. Le comté de Gloucester était le siége principal de la manufacture de draps; il n'a guère pu conserver que la draperie fine. La draperie de grosse consommation, celle qui exporte et qui fait concurrence aux fabriques étrangères, s'est établie à Leeds et dans les environs. Selon Mac'culloch, le *Yorkshire* produit les trois quarts des draps manufacturés en Angleterre. Les inspecteurs des manufactures n'admettent pas complétement cette évaluation; mais sur 1102 fabriques employant 63,461 ouvriers en Angleterre pendant l'année 1834, ils en attribuaient au *West-Riding* 601 employant 40,890 ouvriers.

D'où vient que la fabrique de drap languit à l'ouest de l'Angleterre, tandis qu'elle prospère et grandit au nord? On peut l'attribuer d'abord à cette loi générale du progrès industriel qui a fait prévaloir partout, sur les usines hydrauliques, les usines mues par la vapeur. Les fabriques du comté de Gloucester étaient situées dans le district appelé les vallées (*bottoms*), et sur les cours d'eau qui, après avoir arrosé les vallons d'Averning, de Chalford, de Rodborough et de Painswick, se réunissent près de Stroud; ces moteurs avaient le double inconvénient d'amener de fréquents chômages par l'irrégularité de leur action, et de fournir une force qui n'était pas susceptible de s'accroître avec les opérations de l'industrie. Dans le comté d'York, au contraire, l'abondance de la houille permet d'alimenter régulièrement les machines, et rien n'est plus facile que d'augmenter, en cas de besoin, la puissance motrice dans les établissements qui marchent à la vapeur.

La décadence de cette industrie dans le comté de Gloucester tient aussi à la conduite des manufacturiers. La manufacture de draps est de celles qui demandent la surveillance la plus active et l'expérience la plus consommée. Elle ne se compose pas, comme la manufacture de coton, d'un petit nombre d'opérations simples incessamment répétées; les rouages en sont nombreux et compliqués : depuis le choix des laines jusqu'à l'apprêt que reçoivent les étoffes, tout peut devenir, selon que la gestion est bonne ou mauvaise, cause de perte ou matière à profit. Les fabricants du Yorkshire, gens laborieux et qui vivent de peu, animent constamment le travail de leur présence, se levant et prenant leurs repas aux mêmes heures que les ouvriers. Ceux du Gloucester, par suite apparemment d'une longue prospérité, s'étaient amollis et négligés; ils abandonnaient à des gérants le soin de leurs manufactures, se mêlaient à la noblesse, en contractaient les habitudes extravagantes, et, afin de devenir grands propriétaires fonciers, empruntaient à 5 pour 100 ou dérobaient à leur commerce les capitaux représentés par une terre qui rendait à peine 3 pour 100. De là de nombreuses faillites. Sur 137 établissements, 58 ont été fermés en huit années, et ceux qui restent debout, se voient, faute de capital, dans

la dépendance des marchands de Londres, qui les font travailler par commission et à prix réduits (1). En France, les mêmes causes ont donné à la fabrique d'Elbœuf un avantage incontestable sur la fabrique rivale et voisine de Louviers.

Les circonstances qui ont déterminé la supériorité de Leeds et du Yorkshire dans la manufacture de draps sont indiquées par M. Hickson (2). « A Dublin, dit-il, un grand fabricant de draps m'assura que, s'il avait à recommencer sa carrière industrielle, il s'établirait à Leeds plutôt qu'en Irlande, parce que la division du travail, dans cette ville, fait de chaque branche de la manufacture une industrie séparée, contre laquelle un manufacturier, opérant suivant l'ancien système, ne peut pas lutter sans disposer d'un capital illimité. » Pour compléter cette explication, il convient de remarquer que l'industrie de Leeds joint la puissance des capitaux accumulés aux ressources que fournit la division du travail. Par un phénomène exceptionnel, l'organisation de l'industrie y est double, et la petite manufacture coexiste avec la grande, la démocratie avec l'aristocratie.

Dans la fabrication des tissus longue laine (*worsted*), dont Bradford est le centre, les opérations se divisent à peu de chose près comme dans la manufacture de coton; la filature a ses établissements distincts, et le manufacturier proprement dit achète la laine filée sur le marché pour la distribuer ensuite aux tisserands qui travaillent pour lui. Cette population se trouve répartie entre vingt-cinq villages qui dépendent de Bradford et qui comptent ensemble près de quatorze mille métiers. Souvent aussi les ouvriers sont réunis dans des fabriques où le tissage se fait à la vapeur; le fabricant devient alors un spéculateur que la nécessité de rendre productif le capital représenté par les bâtiments et par les machines contraint de soutenir le travail pendant toute l'année.

Mais à Leeds et dans les trente-trois villages qui en sont les annexes, la fabrication du drap (*woollen trade*) procède tout autrement. En regard de la manufacture urbaine, qui concentre les diverses opérations et où la laine est teinte, filée, tissée, foulée et apprêtée sous le même toit, se place la manufacture rurale, qui est divisée entre des milliers de familles et qui combine le travail domestique avec les avantages du travail par association. Dans ce dernier système, la fabrication du drap est quelque chose d'analogue à celle de la rouennerie normande. Le fabricant, au moyen d'un petit capital, achète la laine pour la mettre en œuvre et pour la revendre ensuite sous forme de tissu. Communément il mène de front, avec cette industrie, l'exploitation d'une ferme de quelques acres, et passe alternativement du tissage à la culture des champs. Toute chaumière est un atelier qui contient un, deux, trois et rarement quatre métiers à tisser. Au temps de la moisson ou de la fenaison, si l'ouvrage manque à la fois dans la ferme et au métier, la famille entière, femmes, enfants et domestiques ou apprentis, est envoyée en quête de travail; elle a donc pour vivre trois cordes à son arc, et descend, quand il le faut, sans se plaindre, à la condition du simple journalier.

Autrefois la chaumière du fabricant était une véritable manufacture dans laquelle la laine passait par tous les degrés de la fabrication, jusqu'à produire du drap qui n'avait plus besoin que de recevoir le lustre de l'apprêt. La concurrence des grands manufacturiers a obligé les petits à se départir de la simplicité primitive de leurs procédés : ils ont appris à s'associer et à mettre leurs forces en commun.

(1) *Hand-loom weavers report*, passim.
(2) *Report on the condition of Hand-loom weavers*.

Depuis le commencement du siècle, ils ont fondé dans chaque village des établissements publics de filature, de teinture, de foulage et de dégraissage, dont tout fabricant est actionnaire, qui sont administrés avec une sévère économie, et qui, dégageant le travail en famille de ces opérations préparatoires, le réduisent au tissage du drap.

A mesure qu'il a terminé une pièce, le maître tisserand ou drapier (*clothier*) va la vendre lui-même au marché. Leeds a deux belles halles aux draps, l'une pour les tissus blancs ou écrus, l'autre pour les étoffes de couleur. « A six heures du matin en été, dit M. Adolphus (1), et à sept heures en hiver, la cloche du marché se met en branle; aussitôt, et en quelques minutes, sans embarras, sans bruit, sans désordre, la halle se remplit, et les bancs se couvrent de draps, les pièces serrées les unes contre les autres, et chaque fabricant debout derrière la pièce qu'il a tissée. Au moment où la cloche cesse de retentir, les acheteurs et les facteurs entrent dans la halle et se promènent entre les rangées de marchandises. Quand ils ont jeté leur dévolu sur une pièce, ils se penchent vers le drapier, et par un mot dit à voix basse engagent la négociation : chacun donne son prix, et ils tombent d'accord ou rompent le marché en un instant. Au bout d'une heure, tout est fini ; on a vendu pour douze ou quinze mille livres sterling. » Le drap fabriqué dans les villages est d'une qualité grossière et n'excède pas en moyenne une valeur de 10 à 11 fr. le mètre; l'élévation des salaires, ainsi que le grand nombre des manufactures, attire les meilleurs ouvriers à Leeds, où se fait le meilleur drap. Toutefois, les marchands de la ville achètent volontiers les étoffes apportées à la halle par les tisserands, et les livrent ensuite à l'industrie des apprêteurs. L'apprêt est la grande spécialité de Leeds, et alimente ses ateliers les plus florissants.

Les petits fabricants du Yorkshire ne voient pas sans inquiétude le système manufacturier, cantonné d'abord dans le travail du coton, envahir déjà le travail de la laine. Toute démocratie est ombrageuse, et l'ignorance de ces hommes, demi-maîtres, demi-ouvriers, devait ajouter à leurs terreurs. Au commencement du siècle, ils adressèrent des pétitions à la chambre des communes pour faire limiter par la loi le nombre de métiers à tisser que pourrait contenir un seul bâtiment. Autant valait demander la démolition des manufactures, la destruction des machines, et le retour aux procédés grossiers importés par les Flamands sous le règne d'Édouard III. Le comité de la chambre, auquel les pétitions avaient été renvoyées, publia un rapport qui, en établissant les vrais principes de la matière, respirait le plus louable esprit de conciliation.

« Ce qui recommande, disait le comité, le système domestique, c'est qu'un jeune homme qui jouit d'une bonne réputation peut toujours obtenir à crédit autant de laine qu'il lui en faut pour s'établir maître fabricant. Les usines publiques qui existent maintenant dans toutes les parties de ce district industriel, et qui travaillent à loyer, pour un prix modéré, mettent à sa disposition ces machines dispendieuses et compliquées dont la construction et les réparations exigeraient un capital considérable. Il arrive ainsi fréquemment que des hommes qui étaient partis de bien bas s'élèvent à une situation aisée et indépendante.

» Un autre avantage du système domestique consiste en ceci, qu'un temps

(1) *Political state of the british empire.*

d'arrêt dans le commerce extérieur, une faillite, une crise n'a pas pour effet nécessaire de priver de travail un grand nombre d'ouvriers. La perte s'étend à une plus grande surface, elle affecte le corps entier des fabricants, et quoique chacun d'eux puisse en souffrir, bien peu, s'il en est quelqu'un, éprouvent une secousse assez forte pour être entièrement ruinés. Il paraît même que, dans les mauvais jours, ils ne renvoient pas leurs journaliers, et qu'ils continuent le travail en attendant des temps meilleurs.

» Cette constitution de l'industrie a pour effet d'accroître le nombre des marchands, en leur permettant de se livrer au commerce avec un capital moindre que s'ils avaient à fabriquer eux-mêmes le drap; car il faudrait, dans le système contraire, dépenser en bâtiments et en machines des sommes que l'on ne pourrait plus recouvrer, et, ce qui est une considération encore plus décisive, s'exposer aux embarras, à la sollicitude qu'entraîne la surveillance d'un grand nombre d'ouvriers. Il faudrait faire l'avance d'articles manufacturés qu'on serait ensuite obligé, à la première variation des prix, de garder en magasin ou de vendre à perte. Dans l'état actuel de la fabrique, le marchand peut traiter avec le consommateur du dedans ou du dehors pour telle ou telle quantité de marchandises. Que la demande soit prévue ou soudaine, il n'a qu'à se transporter sur le marché, où il commande et fait exécuter à bref délai les articles qui lui manquent. En fait, des négociants qui disposent d'un capital considérable et d'un très-grand crédit ont continué ainsi, de génération en génération, à faire leurs achats dans les halles, et non-seulement ils n'ont pas eu la pensée d'établir des manufactures, mais ils estiment encore que la plupart des manufacturiers ont peu d'attachement pour leur industrie, et n'y persistent que pour utiliser le capital représenté par leurs établissements.

» Dans ces circonstances, la crainte de voir décliner le travail domestique peut raisonnablement nous surprendre. Cette crainte a sans doute été excitée par l'émigration de quelques maîtres fabricants qui ont quitté les environs de Leeds pour aller se fixer dans les districts ruraux.

» Les manufactures, dans une certaine mesure du moins, sont absolument nécessaires à la prospérité du système domestique ; elles remplissent des fonctions auxquelles ce système, on doit le reconnaître, ne semble pas naturellement destiné. Il est évident que le petit fabricant ne peut pas, comme celui qui possède d'immenses capitaux, faire les expériences ou s'exposer aux risques et même aux pertes qui sont inhérents à l'invention de nouveaux produits ou au perfectionnement des produits déjà inventés. Il ne saurait avoir une connaissance personnelle des besoins, des habitudes, des arts, de l'industrie, ni des progrès accomplis dans les pays étrangers. L'activité, l'économie et la prudence, doivent former les traits distinctifs de son caractère; on n'attend de lui ni l'esprit d'invention, ni le goût, ni l'audace qui entreprend. Cependant la plupart des innovations, quand le succès est établi, deviennent d'un usage général parmi les manufacturiers, et le fabricant domestique finit par trouver son profit au voisinage de ces manufactures qui avaient d'abord excité sa jalousie. En fait, les propriétaires des manufactures achètent souvent à la halle, par fortes parties, les draps communs fabriqués dans les campagnes, et ne s'attachent dans leurs établissements qu'aux articles de mode et de fantaisie. Ainsi les deux systèmes, au lieu de se faire concurrence, s'entr'aident, chacun suppléant l'autre et contribuant à sa prospérité. »

Ce jugement, porté en 1806, est encore vrai aujourd'hui. Mac'culloch fait re-

marquer que le nombre des petits fabricants, ainsi que la quantité de leurs produits, ont continué de s'accroître; mais, comme l'accroissement des manufactures a été encore plus rapide, il se trouve que le système domestique est, à tout prendre, relativement moins général qu'il ne l'était il y a quarante ans. La fabrique de Dison, en Belgique, présente quelques analogies avec cet état de choses. Là aussi les fabricants ont recours à des établissements publics pour la teinture, pour la filature et pour le foulage, et ils n'ont que le tissage à surveiller. Ils ne sont guère plus grands capitalistes que les maîtres drapiers du Yorkshire, et l'argent leur manque à ce point qu'ils paient les matières premières et les ouvriers sur le prix de leurs ventes; mais ils ne mettent pas eux-mêmes la main à l'œuvre, et ils n'en sont plus à ce travail domestique qui se partage entre la navette et la charrue. C'est en Angleterre qu'il faut aller pour voir, tant que l'humble édifice subsiste encore, cette exception toute démocratique aux progrès absorbants de la grande industrie (1), et il n'y a pas de temps à perdre, car aujourd'hui la république des drapiers n'existe plus que dans les environs de Leeds et de Huddersfield, ainsi que dans le nord du pays de Galles; avec le temps, le tissage mécanique, dont l'usage commence à se généraliser dans les fabriques de Leeds et règne exclusivement dans celles de Bradford, fera disparaître, par sa concurrence meurtrière, ces derniers vestiges de l'ancienne société (2).

Lorsque les manufacturiers des comtés d'York et de Gloucester créèrent des ateliers de tissage *(hand-loom factories)*, ils firent faire un progrès réel au travail. Les ouvriers, ainsi réunis, produisirent davantage et donnèrent plus de perfection aux produits. Leur salaire s'éleva dans la même proportion; tandis que le maître tisserand gagnait en moyenne 9 sh. 8 d. par semaine et le journalier ou compagnon tisserand 6 sh. 7 1/2 d., l'ouvrier tisseur *(factory weaver)* obtint 11 sh. 9 d., c'est-à-dire 20 pour 100 de plus que le premier, et 45 pour 100 de plus que le second. Cependant la concurrence des ateliers ne détruisit pas le tissage domestique. Le tisserand, vivant à la campagne et travaillant en famille, trouva, dans les ressources et dans le bon marché de cette existence, des compensations à l'infériorité du salaire. Ce ne fut pas d'ailleurs sans difficulté que l'on détermina des hommes habitués jusqu'alors à une certaine liberté d'action à subir la règle inflexible à laquelle sont soumis dans les manufactures les moindres mouvements de l'ouvrier. Le nouveau travail leur parut un véritable servage qui portait atteinte à leurs droits et qui les dégradait à leurs propres yeux. Ceux qui s'y résignèrent ne firent qu'obéir à la nécessité. De toutes ces causes réunies, il est résulté une sorte d'équilibre qui règne encore entre les deux modes de production.

C'est ce régime de transition, cette trêve entre deux industries rivales, que l'introduction du tissage à la vapeur va infailliblement renverser. Dans la manufacture de laine comme dans la manufacture de coton, le tissage à la main ne se pratiquera plus que pour la confection des draps fins ou des étoffes à grande largeur,

(1) *Hand-loom weavers inquiry. — Report of M. Miles on the west of England.*

(2) Le tissage mécanique est installé dans la plupart des grands établissements. Une seule fabrique, près de Leeds, compte 200 métiers marchant à la vapeur. Quelques manufacturiers unissent le tissage mécanique au tissage à la main. Dans les fabriques de Bradford et de Halifax, la révolution a été rapide. En 1836, ce district ne comptait que 2,768 métiers marchant à la vapeur; à la fin de 1841, il en avait 11,458, et 16,870 à la fin de 1843. On a dû en monter 2,000 de plus dans les premiers mois de 1844.

et si quelque ouvrier incapable de faire autre chose ou trop attaché aux habitudes de toute sa vie persiste à lutter avec les machines pour la fabrication des étoffes communes, ce travail ingrat ne pourra plus le nourrir. M. Hickson a rencontré à Manchester des tisserands dans la force de la jeunesse et de la santé qui ne gagnaient que 5 sh. par semaine, et cela dans un district où le salaire du fileur s'élève en moyenne à 20 ou 24 sh., où un laboureur exercé a 21 sh. pour mener la charrue, où le journalier employé aux terrassements des chemins de fer gagne 15 sh., et les femmes qui surveillent le tissage mécanique 8 à 9 sh. N'en sera-t-il pas de même à Leeds ? Déjà M. Chapman assure que, dans les articles de cette manufacture qui admettent le travail à la vapeur, l'ouvrier obtient 11 sh. par semaine, pendant que le tisserand domestique n'en peut réaliser que 7 (1).

La révolution qui a substitué, dans le tissage du coton, le métier mû par la vapeur ou par une force hydraulique au métier que le bras de l'homme faisait mouvoir, n'a eu que des résultats heureux. Le travail en famille aurait disparu sans cela, vaincu par cette puissance d'attraction qui entraînait les ouvriers vers les manufactures; ce n'est donc pas le tissage mécanique qui l'a détruit. Comme, en diminuant les frais de la production, l'on a augmenté la demande des produits, le nombre des travailleurs n'a pas pu se réduire. Enfin, l'on n'a pas supplanté une classe d'ouvriers par une autre; car, avant l'invention du tissage mécanique, les femmes et les enfants étaient déjà employés à tisser le coton.

L'application de la vapeur au tissage de la laine aura de tout autres conséquences; sans aller plus loin, il en résultera une réduction dans les salaires et un déplacement du travail. Jusqu'à présent, le salaire des ouvriers drapiers excède notablement celui des ouvriers en coton et en fil, souvent même celui des ouvriers en soie. Un tisserand dans les manufactures de Leeds gagne autant qu'un fileur dans celles de Manchester (2). La supériorité des fabriques de draps, sous le rapport du salaire, est la même en France. M. Grandin déclarait, dans l'enquête de 1834, que la journée de treize heures effectives rendait aux tisserands d'Elbœuf 3 à 4 francs par jour, et un filateur de laine établi à Paris, M. Griolet, affirmait que ses ouvriers obtenaient, selon leur habileté et leur application, depuis 3 francs jusqu'à 10 francs par jour.

On se rendra aisément compte de ce fait, si l'on considère que le travail, dans les tissus de laine, exige un déploiement de force musculaire qui en écarte les femmes et les enfants. Le métier a généralement plus de largeur, et il est beaucoup plus lourd que celui qui s'applique au tissage des étoffes étroites en soie ou en coton. « Le tissage du drap est un ouvrage d'hommes, » disait un fabricant de Leeds à M. Chapman. Or, il est d'expérience que le salaire, tout en exprimant le rapport qui existe entre l'offre et la demande du travail, se mesure aux besoins de la classe la plus infime des travailleurs. Le simple journalier se trouvant en France au bas de cette échelle, c'est le prix de sa journée qui détermine le taux des salaires. En Angleterre, la classe des tisserands à bras, étant la plus malheureuse, donne le niveau. Dans toutes les industries où les femmes et les enfants sont en concurrence avec les hommes, si l'enfant fait le travail de l'homme, le travail ne rend que le salaire d'un enfant (3). Toutes les fois, au contraire, qu'une industrie

(1) *Hand-loom weavers inquiry. — Report of M. Chapman on Yorkshire.*
(2) La moyenne du salaire dans la maison Bramley est de 18 sh. 9 d. par semaine.
(3) « *Child's wages prevail.* » *Chapman's report.*

est de nature à repousser l'intervention des enfants et des femmes, ou que la volonté des hommes les exclut, le salaire se maintient à un taux qui suffit pour nourrir la famille de l'ouvrier.

On comprend maintenant quel immense changement le tissage à la vapeur va opérer dans l'industrie de Leeds. Le travail des hommes, qui était le principal, deviendra l'accessoire; celui des femmes et des enfants dominera comme il domine partout ailleurs. Les ouvriers adultes et valides devront, dans plusieurs cas, chercher un autre emploi; pour un temps du moins, les enfants nourriront les pères; la société tout entière se trouvera matériellement et moralement abaissée. Je suis loin d'en conclure que l'on doive reculer devant un progrès mécanique, qui n'est lui-même que la conséquence des progrès antérieurs; mais en insistant sur les souffrances qui en peuvent sortir, je crois expliquer l'effroi profond avec lequel les ouvriers envisagent la perspective de ces innovations, et les recommander à toute la sollicitude de la puissance sociale, à laquelle il appartient peut-être d'adoucir la transition de l'état ancien à l'état nouveau.

Les fabriques du *West-Riding* et de Leeds en particulier se sont remises plus lentement que celles du comté de Lancastre de la crise qui avait frappé l'Angleterre en 1840, et parmi les établissements de Leeds, les manufactures de draps sont celles qui ont le plus souffert. Au mois de juin 1841, l'inspecteur de ce district, M. Saunders, annonçait que le nombre des ouvriers s'était accru dans les fabriques de mérinos, de stuffs et de casimirs, tissus vers lesquels inclinait la mode, mais qu'il avait diminué d'un sixième dans les fabriques de draps (1).

La manufacture de drap, bien qu'étant une industrie indigène et qui dépend moins de l'exportation que la manufacture de coton, n'a pas cependant la même solidité. A la prendre année par année, on la trouve sujette à d'assez grandes fluctuations; elle paraîtra stationnaire, si l'on envisage des périodes plus étendues. Depuis dix ans, les exportations de l'Angleterre en articles de laine se maintiennent à une limite moyenne de huit millions sterling. En décomposant les chiffres généraux, l'on reconnaît cependant que la valeur des tissus exportés a éprouvé une certaine diminution, mais que celle des filés s'est régulièrement accrue.

Au reste, il ne faut pas restreindre cette observation à la manufacture de laine; les faits prouvent qu'elle doit s'étendre également au travail du fil et du coton. Dans ces branches diverses de l'industrie, l'Angleterre, malgré les plus grands efforts, n'a pas conservé tous les débouchés ouverts à ses tissus; mais, en revanche, elle a peu à peu inondé de ses filés les deux continents. En sept années, le progrès de ses exportations a été, pour les filés de coton, de 26 pour 100, pour les filés de laine de 80 pour 100, et de plus de 300 pour 100 pour les filés de lin. Voici le tableau de cet accroissement :

	COTON FILÉ.	LAINE FILÉE.	LIN FILÉ.
1836.	6,120.366 liv. st.	358,690 liv. st.	318,772 liv. st.
1837.	6,935,941	»	479 307
1838.	7.431,869	384 538	746,163
1839.	6,858,193	425,320	818,485
1840.	7.101,308	452,957	822,876
1841.	7.266 968	552,148	972,466
1842.	7,771,461	637,505	1.025,551

(1) Selon le rapport, les seules fabriques de laine, de coton et de lin dans le West-Riding renfermaient, en 1843, 86,601 ouvriers.

On conçoit que les autres états de l'Europe puissent lutter avec l'Angleterre dans le bas prix des tissus ; car, la valeur des tissus dépendant surtout du taux de la main-d'œuvre, la lutte entre les ouvriers des diverses contrées devient une affaire de privations. Or, l'ouvrier anglais n'a pas autant de patience que d'énergie, et il ne s'imposera jamais de son propre mouvement les souffrances qu'endure l'ouvrier flamand ou l'ouvrier saxon. « L'ouvrier saxon, dit M. Carnot (1), est pauvre et laborieux ; il vit de privations et travaille jusqu'à seize heures sur vingt-quatre; sa nombreuse famille l'aide incessamment. C'est en produisant une masse incroyable de travail que tout ce monde parvient à se couvrir misérablement et à manger quelques pommes de terre. » Le docteur Bowring va plus loin : « Partout, dit-il, où une machine manœuvrée par un seul individu et sous le toit de cet individu représente le dernier progrès des arts mécaniques, l'ouvrier anglais ne peut pas entrer en concurrence avec l'ouvrier allemand. »

Mais dans la filature, comme la supériorité industrielle dépend du génie mécanique, de l'audace du spéculateur et de la puissance des capitaux, l'Angleterre doit avoir l'avantage sur les autres peuples. Aussi les Allemands, qui disputent à ses tissus les marchés extérieurs, continuent à recevoir une quantité prodigieuse de ses filés. Quant à la France, qui se défie trop de ses forces dans cette lutte, elle en est encore au moyen barbare de la prohibition. L'aggravation des droits établis sur les fils de lin a très-certainement atteint le but que s'étaient proposé les auteurs du projet de loi. L'importation des filés anglais en France a diminué dans une proportion considérable, et si j'avais pu mettre en doute le coup porté à l'industrie de Leeds, l'aspect des ateliers à moitié déserts de M. Marshall m'aurait convaincu. Malheureusement, en frappant la filature étrangère, nous avons blessé les intérêts du tissage national. Les fabriques du Calvados, de l'Orne et de la Mayenne, auxquelles on refusait ainsi la matière première de leur travail, ont dû augmenter leurs prix de vente et ont, par une conséquence nécessaire, beaucoup perdu de leur activité. En fait de douanes, les mesures restrictives sont des armes à deux tranchants : on ne peut pas porter un dommage à l'industrie du dehors sans nuire, par contre-coup, à l'industrie du dedans.

Ce qui précède suffirait, avant toute description, pour faire juger de l'état de Leeds. La manufacture de laine formant la principale industrie de la ville et plaçant les ouvriers dans une atmosphère plus favorable à la santé que la manufacture de coton, la durée quotidienne du travail étant généralement plus courte dans le West-Riding que dans le Lancashire, les ouvriers obtenant des salaires plus élevés, les fabriques employant moins de femmes et d'enfants, la population n'ayant pas fait des progrès aussi rapides qu'à Liverpool, qu'à Manchester ni qu'à Glasgow, et se trouvant moins mélangée d'Irlandais (2), les familles pauvres pouvant se loger à un prix modéré dans une ville où l'air et l'espace sont moins disputés (3), il semble que les classes laborieuses devraient y être plus morales et plus heureuses, et que la mortalité pour ainsi dire épidémique des cités manufacturières devrait se relâcher un peu dans leurs rangs.

(1) Lettre à M. le ministre du commerce.

(2) Il n'y a que 5,000 Irlandais dans le bourg parlementaire de Leeds sur 152,000 habitants.

(3) Sur 18,279 maisons, 13,603 sont d'un loyer au-dessous de 10 liv. st., et 1,272 au-dessous de 5 liv. st.

Les circonstances administratives neutralisent en grande partie l'influence de cette organisation. Je ne connais pas de ville qu'il soit plus désagréable d'habiter ni qui ait des dehors plus sombres que Leeds. Jamais la main de l'homme n'a plus fait pour gâter la nature. Leeds est bâti dans un site qui pourrait être riant, au confluent de l'Aire et du canal qui, après avoir traversé le comté de Lancastre, unit l'Aire à la Mersey, et la mer du Nord à la mer d'Irlande : la ville s'élève en pente douce sur un coteau, position qui se prêterait à merveille à l'écoulement des eaux et à la ventilation des rues ; mais l'agglomération de tant d'usines sur un espace comparativement étroit s'oppose à toute espèce d'embellissement et devient une cause permanente d'insalubrité.

Le dimanche est le seul jour à Leeds où l'on puisse apercevoir le soleil. Dans la semaine et tant que fument les cheminées des manufactures, l'air, les eaux, le sol, tout est imprégné de charbon. Les rues, couvertes de cette poussière noire, ressemblent aux galeries d'une mine. La rivière épaissie n'a plus de courant pour balayer les égouts qui s'y jettent. L'atmosphère, chargée de vapeurs malfaisantes, étouffe et paralyse la végétation. Les hommes vivent ainsi sur une hauteur comme au fond d'un puits. On comprendra cela quand on saura que les seuls machines à vapeur de Leeds, au nombre de 362 représentant 6,600 chevaux, consument 200,000 tonneaux de charbon par année (1). La consommation d'eau que font les usines est telle que le petit ruisseau de *Timble-Bridge*, qui traverse la partie la plus peuplée de la ville, passe littéralement à travers les chaudières, et que la jouissance de ces eaux, que leur chaleur acquise rend plus susceptibles de condensation, donne lieu à de nombreux procès.

L'acte du 16 juillet 1842 arme la corporation municipale de Leeds de pouvoirs très-étendus. Il dépend désormais des magistrats de cette cité d'assainir la voie publique, et de veiller à la bonne construction des maisons. Toutefois, autant que j'ai pu en juger au mois de juillet 1843, l'état de la ville ne différait pas sensiblement de celui que l'auteur d'un travail inséré dans le *Rapport sur la condition sanitaire des classes laborieuses*, M. Baker, a décrit en 1841. Selon ce rapport, sur 586 rues ou impasses que Leeds renferme, la juridiction municipale n'en embrassait que 86, dont 68 seulement étaient pavées par les autorités ; on abandonnait les autres à la police individuelle des propriétaires, qui laissaient s'accumuler les cendres de coke dans les rues jusqu'à exhausser très-souvent le sol de un ou deux pieds. Çà et là des mares d'une eau stagnante et fétide se formaient devant la porte des familles pauvres, qui, soit insouciance, soit désespoir, n'élevaient aucune plainte ; ailleurs c'étaient des désordres encore plus repoussants et que notre langue se refuse à décrire (2). Dans les parties basses de la ville, l'irrégularité des bâtiments, l'étroite dimension des rues, l'accumulation des immondices, les exhalaisons putrides, rendaient ces quartiers inhabitables. Souvent l'Aire, grossi par les pluies ou par la fonte des neiges, inondait les maisons, et l'on voyait, dans les caves

(1) *Sanitary condition of labouring classes.*

(2) « A great many of the privies of the cottages are built in small passages, between clumps of houses, which are different properties, others with the ash intrance open to public streets ; whilst some streets are entirely without. The inhabitants, to use the language of an old woman, say that they do as they can, and make use of the street itself as the common receptacle. In three streets which contain a population of between 400 to 500 persons, there is not a useable privy for the whole number. »

qui servaient de logements aux ouvriers, les familles flotter sur leurs lits; puis, lorsque les eaux s'étaient retirées, des fièvres contagieuses se déclaraient et décimaient cette population. Les cimetières, les abattoirs, les fabriques de noir animal, étaient placés au milieu de la ville; et, ce qui paraîtra incroyable, la voirie, qui servait de dépôt pour les immondices recueillies dans les rues en attendant qu'on pût les employer comme engrais, se trouvait au centre du quatier le plus populeux, en sorte que Leeds, comme une chaumière irlandaise, était assis sur son fumier.

M. Baker attribue au changement qui s'est opéré dans la constitution chimique de l'atmosphère sous l'influence de toutes ces causes d'insalubrité, non-seulement les épidémies de 1836 et 1837, mais les maladies de poitrine qui paraissent être très-communes à Leeds. Sur 1742 chefs de famille décédés en 1838, 708 avaient succombé à la phthisie pulmonaire; dans un seul district de Leeds, sur 242 enfants morts avant l'âge de seize ans, pendant les six premiers mois de 1841, la phthisie en avait emporté 78. Au surplus, la mortalité dans la ville se proportionne exactement à la salubrité ou à l'insalubrité de chaque quartier et à la profession exercée par chaque habitant. Dans les quartiers du nord et du nord-est, où la population est très-agglomérée, il meurt 1 habitant sur 23; dans ceux de l'est et du sud, 1 habitant sur 30, et 1 sur 36 dans les quartiers de l'ouest et du nord-ouest, vers lesquels se porte la classe aisée. Si l'on répartit les décès entre les diverses professions, on trouvera que les classes supérieures perdent annuellement 1 personne sur 44 ; les commerçants et les fermiers, 1 sur 29; les ouvriers enfin, 1 sur 19, résultat inférieur à ceux que présente Londres, mais un peu meilleur que ceux que l'on observe à Manchester et à Liverpool.

Dans les manufactures, le travail du lin paraît être particulièrement funeste : on y occupe beaucoup plus de femmes et d'enfants que le travail de la laine n'en emploie, et cette circonstance en rend les effets plus meurtriers. « Les enfants employés à sérancer le lin, dit un médecin de Leeds, M. Craven (1), souffrent extrêmement de la poussière qui remplit l'air; il en est de même des jeunes femmes occupées au cardage. Les uns et les autres sont fréquemment atteints de maladies de poitrine et meurent de consomption. Les plus jeunes sont attaqués d'une inflammation des bronches, que je crois particulière aux enfants qui travaillent dans les filatures de lin. » Les ouvriers de ces établissements parviennent rarement à l'âge de 50 ans. Encore la mortalité serait-elle plus terrible sans les fréquentes migrations des travailleurs, qui s'empressent d'abandonner cette occupation aussitôt qu'ils trouvent un autre emploi.

A Newcastle, on compte 9 habitants par maison, à Londres 7, et à Leeds un peu plus de 4 seulement. La proportion des décès étant plus forte à Leeds qu'à Londres et qu'à Newcastle, il faut en conclure que ce n'est pas l'encombrement de la ville qui en fait l'insalubrité. On rencontrerait pourtant dans les bas quartiers des scènes de confusion et de détresse assez semblables à celles que présentent Manchester et Liverpool. La moitié des familles n'ont pas plus de deux chambres, l'une qui sert de cuisine et de parloir, l'autre de chambre à coucher ; celle-ci se nomme le *logement (lodging-room)*. M. Baker parle d'un garni qui renfermait deux chambres, dans chaque chambre six lits, et dans chaque lit deux ou trois personnes; en 1838, le typhus s'y déclara et fit quatre victimes en peu

(1) *Inquiry on trades and manufactures.*

de jours. Dans une impasse, qui doit avoir hébergé une colonie de cordonniers et qui porte encore le nom caractéristique de *cour du soulier* (*Shoe-Yard*), 34 maisons comprenant 57 chambres étaient habitées par 340 personnes, ce qui donne par chambre plus de 6 habitants. Leeds a aussi ses caves-logements, dans lesquelles vivent surtout les tisserands irlandais. Telle est l'influence d'une habitation misérable et malsaine sur les habitudes de ceux qui l'occupent, que ces familles, bien que gagnant communément 30 shillings par semaine ou près de 2,000 francs par année, présentent le spectacle du dénûment le plus hideux. Dans ces antres obscurs, dont les murs ne sont jamais blanchis, ni le sol nettoyé, les hommes et les animaux domestiques couchent pêle-mêle. Le métier à tisser remplit un coin du taudis, un porc l'autre, et la famille s'accroupit de son mieux sur un tas de haillons. Tout ce monde ne change jamais de vêtements, et ce qui reste de leur salaire, après les fréquentes visites qu'ils font au cabaret, sert à les nourrir de pain et de café.

Quelle règle de décence, quel sentiment de morale pourrait trouver place dans de pareils lieux ? En vivant comme des animaux immondes, les hommes ne doivent-ils pas contracter à la longue les mœurs de la bestialité ? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il se forme trop souvent au fond de cette fange des relations dont la nature a horreur. Il n'y a pas longtemps qu'un père et sa fille comparurent devant le jury de Leeds, accusés d'avoir celé la naissance d'un enfant qui était le produit de leur commerce incestueux. M. Baker fait mention d'une autre circonstance dans laquelle un homme se partageait entre la mère et sa fille, à peine âgée de seize ans. Le soir dans les rues, à l'heure où les ouvriers se couchent, on peut voir les sœurs se deshabiller devant les frères, et la mère se montrer demi-nue à ses fils, déjà hommes faits. Il est bien rare qu'un rideau tiré entre deux lits serve de barrière entre les sexes. Déplorable état de société où la pudeur semble devenir, comme la richesse, le privilége des classes élevées !

Les témoignages officiels ne s'accordent pas sur la situation morale de Leeds. M. Chapman, qui a étudié dans cette ville en 1839 la condition des tisserands, en parle en assez bons termes. « Quand on parcourt, la nuit, les rues de Manchester, l'ivresse, la prostitution et le désordre vous arrêtent à chaque pas ; à Leeds, tout est bon ordre et tranquillité pendant la nuit. Les rues ne présentent aucune de ces scènes dégoûtantes qui sont si communes dans les autres grandes cités..... Les tisserands sont sobres, et ceux qui s'adonnent à l'ivrognerie forment bientôt une classe à part. » En 1841, M. Symons, autre commissaire du gouvernement, a publié des renseignements qui rembrunissent un peu ce tableau (1). Les membres du clergé et les inspecteurs de police entendus par M. Symons sont unanimes pour déclarer que l'ivrognerie, à Leeds, est en voie d'accroissement (2). Le docteur

(1) *Children employment commission, Trades and Manufactures.*

(2) Un homme de mérite, un Français, m'adresse de Leeds les observations suivantes, qui tendent à concilier l'opinion de M. Symons avec celle de M. Chapman : « On doit considérer l'état moral de Leeds par rapport à deux classes distinctes d'ouvriers, hommes et femmes, qui vivent sous le régime flottant de l'industrie. La première race est celle des individus régulièrement employés, qui forment une classe rangée, tranquille et, en général *respectable* ; ceux-là n'ont besoin ni de fêtes, ni de bals, ni de lundis, et ne recherchent aucune distraction : ils sont réguliers comme les machines qu'ils dirigent, depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre. Ils acceptent leur destinée sans regarder plus haut, et ils s'en contentent. S'ils ont une faiblesse, c'est celle de s'enivrer le soir après le travail, et cela

Thackrah a calculé que, les jours de marché, chaque cabaret était fréquenté par près de deux mille personnes en quatre heures de temps. M. Symons a visité lui-même ces lieux de débauche à l'heure où les ouvriers s'y rendent après les travaux de la journée, et il a trouvé dans chaque boutique de bière ou de genièvre une trentaine de personnes rangées sur des bancs le long des murs. Partout les ouvriers s'y rencontraient, sans paraître choqués de cette société, avec les voleurs et avec les prostituées. Un langage obscène et des attitudes lubriques formaient, avec la boisson, le principal délassement des habitués. A l'appui de ces observations, il est à propos de rappeler que les prédications du père Matthew ont obtenu à Leeds moins de succès qu'à York et à Bradford. J'ai vu le cortége de l'apôtre irlandais défiler dans *Briggate ;* il ne se composait pas de plus de 1,200 à 1,500 adeptes, irlandais pour la plupart.

Les crimes et les délits sont proportionnellement moins communs à Leeds qu'à Manchester : en 1841, l'on n'a compté qu'une arrestation sur 50 habitants ; mais à Leeds comme à Manchester, c'est surtout parmi les enfants que la dépravation fait des progrès. La police amène fréquemment devant les magistrats des enfants de sept, huit ou neuf ans, et pour emprunter les termes d'un rapport municipal, « les premières années de la vie fournissent le plus grand nombre de criminels. » Bien que les ouvriers de Leeds dépendent généralement beaucoup moins que ceux des districts cotonniers du salaire de leurs enfants, le fait du secours que ceux-ci apportent à la famille tend à les affranchir de la tutelle paternelle et à leur faire perdre tout sentiment de respect ainsi que de subordination. Il n'est nulle part plus vrai qu'en Angleterre que le pouvoir appartient à celui qui tient les cordons de la bourse. Aussi les parents n'ont-ils aucune autorité. Les enfants employés dans les fabriques affectent la même indépendance que les fils de famille ; comme eux, ils boivent, fument, jouent, ont des maîtresses, et, ne pouvant pas s'élever jusqu'à la manie aristocratique des courses de chevaux, ils font battre des chiens. « Le dimanche, dit le révérend Clarke (1), le quartier est envahi par des troupes d'enfants couverts de leurs vêtements de travail, qui ne songent pas à fréquenter les églises. Ils font battre des chiens. Chacun d'eux a son chien, dont la place dans la maison est marquée sous le lit, et cela que les parents le veuillent ou qu'ils ne le veuillent pas. »

Dans les cabarets, on rencontre des enfants qui, selon l'expression de l'inspecteur Child, ne sont pas plus hauts que la table. Ils se cotisent (*club together*) quatre ou cinq pour payer une pinte de bière, et, comme à Manchester, il y a des maisons où les enfants seuls sont reçus. Bientôt l'âge et l'habitude de la licence développent en eux d'autres passions, et le cabaret ne leur suffit plus. Alors ils fréquentent les petits théâtres et les bals publics (*dancing rooms*), où ils sont initiés

au meilleur marché possible, ce qui ne les empêche pas d'être sur pied le lendemain dès cinq heures du matin. Il est une autre race d'ouvriers, moins habiles ou moins rangés, qui ne trouvent d'ouvrage que dans l'état prospère du commerce, et qui vivent au jour le jour. Voilà ceux qui remplissent les prisons et les maisons de charité. Parmi eux se concentrent l'ivrognerie la plus avilissante et la prostitution la plus éhontée. Je doute que l'on puisse trouver dans nos villes manufacturières du même genre un état de dégradation pareil. Il me semble que l'ouvrier français est soutenu moralement, dans sa plus grande misère, par un sentiment d'honneur et de dignité que je crois inconnu à l'ouvrier anglais. »

(1) *Trades and Manufactures.*

à la débauche par les prostituées (1). Les rapports sexuels commencent dès l'âge de quatorze ans, quelquefois plus tôt. Les manufactures de laine présentent le même caractère en France, à l'indocilité près des enfants. Reims et Sedan sont des villes paisibles, où le libertinage ne fait pas de bruit, mais où il s'étend partout. Selon M. Villermé, la ville de Reims est infectée de prostitution, et des jeunes filles dont la taille n'annonce pas plus de douze à treize ans s'offrent le soir aux passants. M. Parent-Duchâtelet avait déjà fait connaître que Reims était, dans les environs de Paris, la ville qui fournissait à la capitale le plus grand nombre de prostituées.

Quoique les enquêtes parlementaires et les publications administratives n'aient pas marqué Leeds d'une teinte aussi sombre que Manchester ni que Glasgow, c'est du comté d'York que sont parties les plus vives réclamations. L'éditeur du journal le plus répandu dans les districts manufacturiers, le *Leeds Mercury*, l'infatigable M. Baines, a reparu sur la brèche, et il a cherché à prouver (2) que les comtés manufacturiers, supérieurs aux comtés agricoles en instruction et en intelligence, l'emportaient également par la moralité. Avant lui, M. Hickson (3), raisonnant sur une hypothèse chimérique, avait déjà prétendu qu'il serait mieux pour un pays de n'avoir pas d'agriculture que de n'avoir pas de manufactures, doctrine curieuse, et dont je fais mention uniquement pour montrer que l'industrie manufacturière obtient dans les esprits, en Angleterre, un rang au moins égal à la place qu'elle occupe dans les intérêts.

Sur le continent, le débat est vidé depuis longtemps, et la moralité relative des populations agricoles ne fait plus question; mais en Angleterre, où la taxe des pauvres a depuis longtemps dégradé les mœurs des campagnes, on conçoit qu'il y ait lieu de douter, de batailler même sur les termes de la comparaison. Si l'on ne considère que les actes qui sont frappés par la loi pénale, les districts agricoles auront certainement l'avantage sur les districts manufacturiers. Les tables officielles mettent en regard treize comtés exclusivement adonnés à l'agriculture, et treize comtés principalement livrés à l'industrie (4). Dans les premiers, l'accroissement des crimes et délits justiciables des cours d'assises a été de 22 pour 100 pendant la période triennale de 1840, 1841 et 1842; il a été, dans les seconds, de 31 5/10 pour cent. Voici, pour chaque comté, le rapport actuel (1841) du nombre des accusés à la population :

COMTÉS AGRICOLES.

	POPULATION.	ACCUSÉS.	PROPORTION.	
Hereford	113,878	259	1 sur 439	Moyenne 1 sur 464
Essex.	344,979	758	1 sur 455	
Hertford.	157,207	338	1 sur 465	
Oxford.	161,643	334	1 sur 466	
Bedford	107,936	229	1 sur 471	
Wilts.	258,733	548	1 sur 472	
Berks.	161,147	333	1 sur 483	
A reporter. . .	1,305,523	2,799		

(1) « Boys and girls, old people and married of both sexes go up two by two, as they can agree, to have connexion. » (*Trades and Manufactures.*)

(2) *Baines on Manufacturing districts.*

(3) *Hand loom weavers report*, p. 42.

(4) « Dans les comtés classés comme agricoles, la population rurale, d'après le cens

Report. . . .	1,305,525	2,799		
Bucks.	155,985	277	1 sur 565	
Northampton.. . . .	199,228	346	1 sur 576	
Suffolk.	315,073	527	1 sur 597	Moyenne 1 sur 665
Cambridge..	164,459	241	1 sur 682	
Lincoln.	362,602	507	1 sur 715	
Huntingdon.	58,549	68	1 sur 861	
TOTAL. . .	2,561,417	4,765	1 sur 539	

COMTÉS MANUFACTURIERS.

	POPULATION.	ACCUSÉS.	PROPORTION.	
Gloucester.	431,483	1,252	1 sur 344	
Stafford..	510,504	1,485	1 sur 345	
Chister.	395,660	1,086	1 sur 364	Moyenne 1 sur 368
Lancastre.	1,667,054	4,499	1 sur 370	
Middlesex.	1,576,636	4,094	1 sur 385	
Warwick.	401,715	1,005	1 sur 400	
Monmouth.	134,355	264	1 sur 508	
Surrey..	582,678	1,017	1 sur 572	
York..	1,591,680	2,598	1 sur 612	
Nottingham.	249,910	374	1 sur 666	Moyenne 1 sur 778
Derby.	272,217	322	1 sur 845	
Northumberland. . .	250,278	245	1 sur 1021	
Durham.	324,284	266	1 sur 1222	
TOTAL. . .	8,388,254	18,505	1 sur 455	

Ainsi, dans les comtés agricoles pris en bloc, on compte 1 accusé par 539 habitants, et 1 accusé par 455 habitants dans les comtés manufacturiers ; ce qui donne aux populations rurales, sous le rapport de la criminalité, un avantage de 16 pour 100. En prenant un à un les éléments de cette comparaison, le rapport n'est plus le même : on trouve que la moyenne, pour les sept comtés agricoles de Hereford, d'Essex, de Hertford, d'Oxford, de Bedford, de Wilts et de Berks, s'élève à 1 accusé sur 464 habitants, moyenne peu différente de celle que donne l'ensemble des comtés manufacturiers, tandis que les sept comtés manufacturiers de Monmouth, de Surrey, d'York, de Nottingham, de Derby, de Northumberland et de Durham, séparés des grands districts urbains et industriels de Middlesex, de Lancastre et de Stafford, ne présentent plus que 1 accusé sur 778 habitants, moyenne supérieure à celle des comtés agricoles les plus favorisés. A n'en juger que par la nomenclature officielle des crimes et des délits, l'état moral des populations agricoles serait donc quelque chose d'intermédiaire entre l'état des grandes villes manufacturières et celui de la manufacture principalement domestique, dont le type se rencontre dans les comtés de Nottingham, de Derby et de Northumberland. Enfin, le comté d'York ayant l'avantage sur dix comtés agricoles, on conçoit que les publicistes de Leeds aient contesté plus vivement que ceux de Manchester ou de Londres la supériorité des populations rurales ; car ils vivaient dans un milieu

de 1831, représentait de 56 à 45 pour 100 du nombre des habitants ; dans les comtés classés comme manufacturiers et mixtes, la proportion de la population rurale n'était plus que de 96 à 71 pour 100. (Tables [illegible] de 1842, *England and Wales*.)

comparativement dégagé des excès qu'entraîne l'expansion de l'industrie. Cependant il ne faudrait pas se draper trop fièrement dans cette robe d'innocence, qui déjà se déchire en plus d'un endroit. De 1841 à 1842, le nombre des accusés s'est accru de 37 pour 100 dans le comté d'York; il était en 1841 de 1 sur 839 habitants, il est de 1 sur 612 aujourd'hui (1).

Je n'examinerai pas avec M. Baines si les crimes contre les personnes sont plus communs dans les districts agricoles que dans les districts manufacturiers, car, cela fût-il, l'on aurait tort de tirer de ce fait une induction favorable à l'industrie. La diminution des crimes de violence dans un pays est un résultat dont il faut toujours se féliciter, parce que la société a pour fin principale de protéger l'existence et la liberté des individus; mais on sait que, dans les délits contre les personnes, la gravité de l'acte explique rarement au même degré l'immoralité de l'agent. Une tentative de meurtre, des violences poussées jusqu'à l'effusion du sang, accusent des passions fortement excitées plutôt que l'habitude du mal. Les atteintes portées au droit de propriété, lorsqu'elles se répètent, annoncent l'oubli de tous les principes; celui qui vit de vol ou d'escroquerie est un criminel de profession qui a déclaré la guerre aux lois. Partout où les délits contre la propriété augmentent, la partie corrompue de la société s'accroît aux dépens de la partie saine, et voilà quelle est aujourd'hui la situation des districts manufacturiers.

Il faudrait une assurance peu commune pour affirmer que la débauche fait dans les campagnes les mêmes ravages que dans les grands centres d'industrie. L'ivrognerie est de tous les jours à Manchester ou à Londres; on ne s'enivre guère à la taverne du village que le dimanche ou le lundi. Les mœurs peuvent être relâchées dans les campagnes, mais la prostitution, ce mal particulier aux populations agglomérées, y est à peu près inconnue. M. Baines, opposant le comté de Lancastre et la partie occidentale du comté d'York aux comtés agricoles de Norfolk et de Hereford, fait remarquer que la proportion des enfants naturels n'est que de 3 sur 1,000 habitants dans les premiers, tandis qu'elle est de 6 sur 1,000 dans les seconds. M. Baines aurait pu choisir un meilleur terme de comparaison que le comté de Norfolk, district industriel autant qu'agricole, mais où l'industrie est en pleine décadence, et dont la corruption soit morale, soit politique, est proverbiale dans le royaume-uni. J'admets au surplus qu'il naisse dans les comtés agricoles un plus grand nombre d'enfants hors mariage que dans les comtés manufacturiers; mais je n'en repousse pas moins les inductions que l'on prétend tirer de ce fait. Les relations entre les sexes commencent plus tard dans les campagnes et sont plus accidentelles; je n'en veux d'autre preuve que la rudesse et la vigueur des femmes qui

(1) En France, l'inégalité qui existe entre les départements manufacturiers et les départements agricoles est beaucoup plus tranchée. En 1840, la moyenne des crimes et des délits présentant 1 accusé sur 4,077 habitants, on a compté dans les départements manufacturiers de la Seine 1 accusé sur 1,245 habitants; dans celui du Haut-Rhin, 1 accusé sur 2,014 habitants; dans celui de la Seine-Inférieure, 1 accusé sur 2,070 habitants; dans celui de la Marne (Reims), 1 accusé sur 2,542 habitants, et dans celui du Rhône, 1 accusé sur 3,766 habitants. Les départements agricoles ont offert les proportions suivantes : celui de l'Isère, 1 accusé sur 13,037 habitants; celui de la Creuse, 1 accusé sur 9,869 habitants; celui de l'Ain, 1 accusé sur 8,877 habitants; celui des Hautes-Pyrénées, 1 accusé sur 8,720 habitants, celui de la Haute-Saône, 1 accusé sur 8,575 habitants; celui du Jura, 1 accusé sur 8,285 habitants; celui de l'Orne, 1 accusé sur 7,047 habitants, et celui de la Haute-Loire, 1 accusé sur 7,385 habitants.

travaillent aux champs. La débauche affaiblit le corps en dépravant le caractère, et partout où l'on rencontre une population robuste, on peut en conclure hardiment que les mœurs n'ont pas perdu toute retenue.

Au reste, cette controverse touchant la moralité relative des manufactures et de l'agriculture en Angleterre ne peut s'agiter qu'entre les intéressés. Pour un étranger, pour un observateur impartial, le débat serait sans objet. Les ressemblances en effet doivent le frapper beaucoup plus que les différences; l'Angleterre doit lui apparaître ce qu'elle est, une vaste manufacture s'appliquant tantôt au sol, et tantôt aux produits du sol, mais suivant le même principe à travers ces diverses applications. Dans les états du continent européen, l'industrie agricole et l'industrie manufacturière procèdent généralement de deux principes opposés : l'une concentre les capitaux, les hommes, la puissance mécanique; l'autre divise les capitaux, isole les familles, et préfère la main-d'œuvre aux machines. Les races d'hommes y diffèrent comme les industries; au physique comme au moral, rien ne ressemble moins à un ouvrier des filatures qu'un paysan. En Angleterre, ces différences tendent de plus en plus à s'effacer. Les habitants des campagnes n'ont plus de costume qui les distingue; on voit les laboureurs, vêtus de la défroque des populations urbaines, mener la charrue en habit noir. Leur existence a cessé d'être sédentaire ; loin de s'attacher à la terre qui les nourrit, ils contractent les habitudes errantes des ouvriers de fabrique, émigrant comme eux de comté en comté (1), en quête de travail. Ils ne connaissent plus ce sentiment qui localise les souvenirs, qui concentre les affections autour d'un clocher; nulle part les occupations ne sont moins héréditaires, et l'esprit de tradition, en se fixant dans les régions supérieures, semble avoir abandonné les classes inférieures de la société.

Même dans les contrées de l'Europe où la terre est partagée en grands domaines et possédée par un petit nombre de propriétaires fonciers, on trouve peu de journaliers travaillant pour un salaire et sans autres moyens d'existence que ce salaire. Ce sont des fermiers à prix d'argent ou des métayers qui cultivent, participant les uns et les autres, dans quelque mesure, aux fruits du sol. Le travail se fait en famille; la petite ou la moyenne culture coïncide ainsi avec la grande propriété. En Angleterre, la grande propriété a fini par entraîner la grande culture. Les fermes sont de vastes exploitations, vivifiées par des capitaux considérables, qui associent au travail de l'homme celui des machines ainsi que des animaux. Le fermier a de nombreux domestiques, et, dans l'occasion, il emploie des légions d'ouvriers. En un mot, tandis que dans l'agriculture du reste de l'Europe le travail salarié est l'exception et le travail indépendant la règle, en Angleterre le travail salarié est la règle, et le travail indépendant l'exception. Pour traduire ce fait en chiffres précis, il suffira de rappeler que dans le comté de Bedford on compte, suivant le dernier recensement, 9 journaliers pour 1 fermier; le comté de Berks présente la même proportion. Dans le comté de Buckingham, le rapport des fermiers aux simples journaliers est celui de 13 à 87 ; dans le comté de Cambridge, il est de 17 à 83; dans le comté de Lincoln, de 1 à 3 ; dans le Gloucester, de 1 à 6, et dans le comté de Northampton, de 1 à 7.

On le voit, le caractère essentiel des deux industries est le même. La ferme et la manufacture emploient également un grand nombre d'ouvriers qui n'ont pas

(1) Parmi les habitants de chaque comté, la proportion des étrangers aux indigènes est en moyenne de 1 sur 6, et quelquefois de 1 sur 4.

d'autre ressource que le salaire de la journée, et les campagnes ont, comme les villes, leurs prolétaires à nourrir. Dans les mauvais jours, ces masses flottantes doivent nécessairement tomber à la charge de la société. Alors le manufacturier continue à produire, même en produisant à perte; le travail est une aumône forcée qu'il fait à ses ouvriers. Le propriétaire et le fermier, au lieu d'occuper les journaliers dans les champs, leur ouvrent les ateliers de la maison de charité : c'est la taxe des pauvres dans les deux cas.

Les districts agricoles de l'Angleterre n'ont pas toujours présenté cet aspect. La grande propriété date de loin, elle est aussi ancienne que la conquête; mais ce n'est que depuis environ un demi-siècle que la grande culture est venue compléter l'œuvre de la grande propriété, en faisant de l'occupation du sol le privilége de quelques hommes, maîtres ou fermiers. Cette révolution s'est accomplie dans les campagnes à la même époque où s'élevait la grande manufacture. Pendant que l'industrie remplaçait les ouvriers par des machines et le travail en famille par celui des ateliers, l'agriculture convertissait les champs en pâturages, agrandissait les fermes, et détruisait les chaumières. Dans les deux cas, on diminuait la nécessité de la main-d'œuvre en augmentant la puissance de production; c'étaient deux opérations analogues, et qui supposaient, bien qu'on ne l'ait pas reconnu d'abord, une commune impulsion.

L'agriculture est passée dans la Grande-Bretagne à l'état manufacturier; il ne faut donc pas s'étonner, quand on voit les populations agricoles subir les conséquences de cette transformation, qui sont l'élévation des salaires, l'agglomération des habitants, l'emploi des femmes et des enfants, le travail par bandes substitué au travail individuel, le servage et la démoralisation des travailleurs. Si un journalier dans les champs ne gagne pas autant qu'un ouvrier dans les manufactures, il obtient un salaire généralement supérieur à celui de l'ouvrier tisserand. Dans les comtés de l'Angleterre où les journaliers se trouvent le plus maltraités, le salaire est encore de 8 à 10 sh. ou de 10 fr. à 12 fr. 50 cent. par semaine. La journée de travail rapporte moins en France, même dans les environs de Paris. Mais dans les comtés du centre et du nord, le salaire est de 11 à 12 sh. par semaine (13 fr. 75 c. à 15 fr.), ce qui représente exactement le double du prix de la journée dans nos campagnes, et un revenu au moins égal à celui de nos ouvriers dans les villes et dans l'industrie. Dans quelques comtés et près des centres industriels, il s'élève à 14 ou 15 sh. (17 fr. 50 cent. ou 18 fr. 75 cent.).

La commission des pauvres a publié, en 1843, sur l'emploi des femmes et des enfants dans l'agriculture, un rapport (1) qui contient les faits les plus curieux. L'impression morale qui résulte de cette lecture ne diffère pas beaucoup de celle que laissent dans l'esprit les descriptions les plus lamentables des districts manufacturiers. On y voit que les travaux de la campagne pèsent aussi sur les femmes et sur les enfants. Sans doute, la journée agricole est plus courte que la journée industrielle, et, si l'on excepte les époques de la fenaison ou de la moisson, la tâche qu'il s'agit d'accomplir n'excède pas la mesure des forces que chacun peut avoir à dépenser entre le lever et le coucher du soleil; la santé des femmes et des enfants, qui dépérit dans les manufactures, se fortifie, selon le témoignage unanime des commissaires, dans la culture des champs; mais si une pareille existence endurcit

(1) *Reports of special assistant poor law commissioners on the employment of the women and children in agriculture*, in-8°.

les muscles, elle n'est pas faite pour développer l'intelligence ni le sentiment moral. Là où les femmes partagent avec les hommes les soins de la culture, la famille se détruit; car il faut abandonner les plus petits enfants à eux-mêmes et souvent fermer la maison. Là où les enfants passent de bonne heure au service des étrangers, aucune éducation n'est possible; c'est en vain que l'on multiplie les écoles et que l'on perfectionne les méthodes d'enseignement, l'enfant du laboureur ne peut pas mettre à profit ces largesses de la civilisation. Dès l'âge de six ans, le fermier l'emploie, en sentinelle perdue, à faire peur aux oiseaux qui dévorent la semence ou le grain des épis; il reste ainsi dix ou douze heures par jour éloigné de la maison paternelle, seul au milieu des champs, à un âge où la solitude n'éveille pas encore la réflexion, et pour le modique salaire de 8 p. par semaine ou de 1 sh. A dix ans, il peut déjà garder les troupeaux ou abreuver le bétail. A quatorze ans, c'est un garçon de ferme associé à tous les labeurs de l'homme fait.

La condition toute manufacturière de l'agriculture britannique se révèle principalement par deux usages qui prévalent, l'un dans les comtés du sud, et l'autre dans les comtés du nord, je veux parler du système de l'apprentissage (*parish apprenticeship*), et du travail par compagnie (*gang system*).

En France, l'administration des hospices place dans les familles des cultivateurs les enfants trouvés et les orphelins qui sont à sa charge; en cela, elle exerce le droit de tutelle que les circonstances lui ont déféré, mais elle ne crée pas ce droit, et ne se substitue qu'à des parents inconnus ou qui ont cessé d'exister. L'apprentissage des enfants pauvres est tout autre chose en Angleterre. Lorsqu'une famille a le malheur de tomber dans la détresse et de s'inscrire sur la liste des secours, les gardiens de la paroisse peuvent enlever aux parents leurs enfants dès l'âge de neuf ans, sans consulter l'inclination des uns ni des autres. La séparation s'accomplit en vertu de la loi, et par une décision qui est sans appel. La puissance paternelle, cette autorité d'institution divine, cette base de la famille et de la société, est entièrement supprimée. A partir de la mise en apprentissage jusqu'à la majorité de l'enfant, le père n'a plus de juridiction sur lui; tout lien, souvent même toute relation est brisée, car il dépend du maître auquel on a confié l'apprenti de permettre ou d'interdire les communications. Il faudrait que l'apprenti fût en butte à un traitement cruel pour que les parents eussent le droit d'intervenir; encore leur intervention ne saurait-elle être directe : ils doivent porter plainte devant les tribunaux.

Dans l'origine des manufactures, les apprentis étaient dirigés par les paroisses vers le comté de Lancastre; on les entassait dans des tombereaux qui les portaient par troupes à ce grand marché du travail. Aujourd'hui, les apprentis sont placés généralement dans les fermes; on ne peut pas les envoyer à une distance qui excède quarante milles, en sorte que, si on les sépare toujours de leur famille, du moins on ne les dépayse plus. L'effet de ce système dans l'agriculture est nécessairement le même que celui de l'emploi prématuré des enfants dans les manufactures et dans les mines. On rend les enfants indépendants de la famille, on les affranchit de cette tutelle salutaire, pour leur imposer un servage contre nature. On apprend au père à se décharger sur la paroisse, c'est-à-dire sur la société, de l'obligation d'entretenir et d'élever sa famille; on apprend au fils qu'il n'a pas besoin de faire le moindre effort pour parvenir ni pour diminuer les charges domestiques, et que la paroisse répond de tout. Le père cesse ainsi d'être un homme libre, et le fils ne peut pas le devenir; l'un et l'autre perdent le sentiment de leur responsabilité.

Dans les manufactures, l'enfant se démoralise parce qu'il dispose de son salaire avant l'âge de raison; dans l'agriculture, l'apprenti n'ayant pas la disposition de son salaire avant l'âge de vingt-un ans, nourri, vêtu et logé par le maître, se révolte contre cette perpétuelle enfance, ou devient inhabile à la vie. M. Austin (1) cite comme une merveille l'exemple d'un fermier qui, pour apprendre à son apprenti l'usage de l'argent, lui donnait du moins un champ de pommes de terre à cultiver. On n'a pas de plus mauvais procédés pour les esclaves des Antilles françaises, où chaque noir obtient son carré de légumes et un jour de la semaine pour le soin de ses intérêts personnels.

L'apprentissage est une véritable traite, la traite des enfants pauvres, que l'on vend ainsi pour un terme de douze et quelquefois de quatorze années. Ce servage de l'enfance paraît d'autant plus odieux, que le peuple qui le pratique jouit dans ses institutions de la plus grande liberté. Au reste, il a porté en Angleterre les mêmes fruits que l'esclavage dans les colonies, et il y devient à peu près également impossible. Les apprentis, n'ayant pas l'excitation de l'intérêt personnel, ont pris le travail en dégoût; ne voyant pas l'autorité de leurs maîtres revêtue d'un caractère moral, ils ont manifesté un penchant habituel à la révolte. Les fermiers, de leur côté, ont fini par trouver que le travail rétribué leur revenait moins cher que le travail gratuit. Aussi l'usage, au lieu de s'étendre, va-t-il aujourd'hui en diminuant.

Il n'en est pas de même du travail par compagnies. Dans tous les comtés de l'Angleterre, les travaux qui demandent une certaine rapidité d'exécution, tels que la moisson des blés, la récolte des foins ou des houblons, appellent un grand concours d'ouvriers étrangers aux localités. C'est ainsi que des bandes d'Irlandais s'abattent sur l'Angleterre au mois de juillet, pour repartir ensuite au moment où la maturité plus tardive des grains s'annonce dans leur propre pays; mais il y a des comtés, entre autres le comté modèle de Lincoln, où tous les travaux se donnent à l'entreprise et sont exécutés par des troupes d'ouvriers enrégimentés dans chaque district sous la bannière d'un entrepreneur, ainsi que cela se pratique dans les travaux publics pour les terrassements et pour la maçonnerie. Un propriétaire veut-il faire sarcler un champ de pommes de terre, défoncer une prairie ou relever des fossés, il s'adresse à un entrepreneur (*gang-master*), avec lequel il traite de l'ouvrage à forfait. Dès que celui-ci s'en est chargé, il réunit tous les ouvriers qu'il peut trouver, hommes, femmes et enfants, et les envoie sur le terrain avec un contre-maître qui les surveille et qui dirige l'opération. Quand la distance à parcourir est trop considérable, on les transporte sur des charrettes, et on les fait coucher pêle-mêle dans des granges, pour ne les ramener chez eux qu'au terme du travail. Des jeunes filles demeurent ainsi pendant une semaine loin de leur famille, et comme, en choisissant les travailleurs, on a égard à leur vigueur bien plus qu'à leur moralité, elles se trouvent exposées à la contagion des plus mauvais discours, ainsi que des plus mauvais exemples. Il n'y a donc pas à s'étonner quand on lit dans la déposition d'un contre-maître : « Sur 100 de ces jeunes filles, 70 sont des prostituées. »

On conçoit que ce système convienne aux propriétaires et aux fermiers, car le travail se fait plus promptement, avec plus de précision et à meilleur marché. Pour le journalier, il a certains avantages, principalement celui de l'employer avec plus de certitude et plus de régularité. Cependant par combien d'inconvénients et

(1) *Employment of women and children in agriculture.*

de souffrances ne doit-il pas acheter cette apparente amélioration de son sort? D'abord le système du travail par entreprise est un moyen d'extorquer à l'ouvrier la plus grande somme de travail pour la moindre somme d'argent. Chaque journalier, bien qu'il soit payé à la journée, s'engage envers l'entrepreneur à faire une certaine quantité d'ouvrage, en sorte que la troupe tout entière se trouve contrainte de travailler avec autant d'énergie que si chacun travaillait à la tâche pour son propre compte, et que cette énergie additionnelle, qui ne profite qu'à l'entrepreneur, est dépensée en pure perte pour l'ouvrier (1). C'est la tâche d'un homme libre accomplie par un forçat. Un autre effet de ce système consiste dans l'emploi des plus petits enfants; on les met à l'œuvre dès l'âge de cinq ou six ans, et en excédant ces pauvres petits de fatigue, on leur interdit encore toute instruction. A quel âge les enverra-t-on à l'école, si le travail quotidien commence pour eux aussitôt que leurs jambes peuvent les porter? Enfin les populations, transportées ainsi un jour dans une paroisse, un jour dans une autre, n'ont plus de domicile ni de foyer; elles deviennent des espèces de tribus errantes comme ces *navigateurs* qui creusent les canaux et qui construisent les chemins de fer, ou comme ces ouvriers des manufactures qui changent d'atelier toutes les semaines et de ville tous les mois.

Le système du travail par compagnies me paraît la conséquence directe de la grande propriété et de la grande culture. Si le cours naturel des choses vient à développer cette tendance encore en germe, c'en est fait dans les campagnes du repos des familles, de la vigueur corporelle et des bonnes mœurs. On verra l'agriculture la plus avancée coïncider avec l'abaissement le plus complet de la population, et, la race des campagnes dégénérant, les villes n'auront plus où se recruter.

Je ne m'étendrai pas davantage sur ce point; je crois en avoir dit assez pour montrer que, si les habitants des districts ruraux participent à la dégradation des districts manufacturiers, c'est que l'agriculture tend à se constituer en Angleterre sur les mêmes bases que l'industrie. Il faut ajouter que dans les comtés les plus agricoles les travaux industriels occupent autant d'ouvriers que les travaux des champs. Il n'y a pas de chaumière de laboureur où les enfants ne soient employés ici à fabriquer des boutons, là aux ouvrages de passementerie ou de mercerie; et quant aux hommes faits, ceux qui ne trouvent pas d'emploi dans les fermes se livrent au tissage de la toile ou de la bonneterie. M. F. Doyle fait mention d'un district, connu dans le comté d'York sous cette désignation générique « les Vallons *(Dales)*, » où la charrue ne pénètre pas, et qui n'est qu'une immense prairie. A l'exception d'un petit nombre d'ouvriers qui exécutent les travaux d'assèchement et d'irrigation, il n'y a point dans ce district de journaliers proprement dits, et les domestiques attachés à chaque ferme suffisent aux soins que réclame l'éducation des bestiaux. Les habitants des vallées sont donc réduits, pour subsister, à fabriquer des bas et des capes de matelots. Cet état des choses est, à quelque degré, celui du royaume entier. L'industrie agricole et l'industrie manufacturière dans la Grande-Bretagne ressemblent à deux fleuves inégaux qui, partant de points différents, finissent par se confondre; celui qui a le plus de force et de volume donne son nom au courant. Le courant de l'Angleterre est aujourd'hui industriel et commercial; c'est par là qu'elle marque dans le monde, le reste ne lui compte pas.

Léon Faucher.

(*La fin au prochain numéro.*)

(1) *Employment of women and children in agriculture*, p. 224.

LA

PHILOSOPHIE CATHOLIQUE

EN ITALIE.

II [1].

L'ÉCOLE DE M. ROSMINI ET SES ADVERSAIRES. — LES PARTIS EN ITALIE ET LE GOUVERNEMENT PONTIFICAL.

I.

Dans la société moderne, l'état n'est plus la royauté du moyen âge : c'est une administration qui protége les intérêts de l'industrie et de la richesse. Autrefois l'état supposait le servage des masses; c'était une force aveugle : aujourd'hui il se développe par la liberté des peuples; c'est une création de l'intelligence. Cependant l'état ne peut jamais se constituer qu'en des limites fixées par les frontières de chaque pays. De là pour les peuples des besoins distincts, de là aussi la guerre, et avec elle l'entretien dans chaque état d'une puissance militaire qui pèse sur tous les intérêts. En d'autres termes, l'état n'embrasse pas l'humanité : c'est ce qui lui crée deux classes d'adversaires, les ultra-catholiques et les utopistes. Les premiers le traitent comme une puissance athée et rêvent, faute de mieux, la supré-

(1) Voyez la livraison du 15 mars dernier.

matie de la cour de Rome; ils opposent aux limites de l'état l'universalité de l'église; les seconds s'irritent à l'idée des barrières qui séparent les peuples, et falsifient l'Évangile pour appuyer sur de vagues prédications ce type idéal de la fraternité universelle.

Trop catholique pour ne pas combattre l'état, trop éclairé pour en méconnaître la force, M. Rosmini veut le perfectionner. Suivant lui, la philosophie conduit à la religion. Nous l'avons vu arracher au scepticisme la notion de l'être possible, fonder sur cette idée une nouvelle philosophie, et sur cette philosophie une nouvelle apologie du christianisme. Une fois le christianisme justifié, M. Rosmini cherche à définir ce que doit être le gouvernement de l'humanité par l'église. Suivant lui, les individus sont destinés à contenir les masses, les hommes sans patrie et sans famille doivent diriger toutes les patries et toutes les familles : par conséquent tous les états doivent se soumettre à la suprématie de l'église, qui doit à son tour laisser aux états l'administration de tous les intérêts politiques et matériels. Telle est l'utopie du prêtre tyrolien; il est nécessaire de s'y arrêter avant d'examiner la situation de l'école rosminienne en présence des partis politiques de l'Italie.

D'après M. Rosmini, jamais la société n'a été plus florissante, jamais aussi elle n'a été plus malheureuse. Tandis que chaque jour voit accroître nos biens matériels, d'incessantes révolutions révèlent les souffrances de toutes les classes. D'où vient cette contradiction? De l'ignorance profonde des hommes qui gouvernent les états. Les anciens demandaient des lois aux sages, et leurs sociétés étaient fortement organisées; les modernes ont dédaigné la philosophie, et aujourd'hui le pouvoir est aveugle, la science impuissante. — Nos politiques, continue M. Rosmini, ne songent qu'à la prospérité matérielle; ils traitent l'homme comme une chose; tantôt ils flattent, tantôt ils combattent l'opinion populaire, et, incapables de la diriger, ils sacrifient le bonheur à la richesse, la vertu au succès; ils n'ont ni force, ni but, ni prévision; ils ne gouvernent pas, ils sont gouvernés par toutes les éventualités de la guerre, de l'industrie et du commerce. Qu'importent cependant la richesse et la prospérité publiques, qu'importent ces vaines jouissances du citoyen, si l'homme est malheureux, si la société, splendide à la surface, est dévorée au fond par des passions qu'elle ne peut ni contenir ni satisfaire?

M. Rosmini passe en revue toutes les théories que la politique moderne applique au gouvernement des états. Il demande compte du bonheur aux économistes, et les économistes répondent tantôt par le chiffre de la population, comme si les hommes n'étaient que des instruments de travail, tantôt par le chiffre des classes aisées, comme si les malheureux ne devaient pas compter. — Il s'adresse aux politiques, qui veulent gouverner les intérêts par les intérêts, et il n'a pas de peine à démontrer le vice de ce système. En effet, maintenir l'équilibre des partis, ce n'est qu'entretenir la guerre; les dominer les uns par les autres, c'est établir la tyrannie des majorités, et dans les deux cas la société souffre. — Il est des politiques qui proposent le partage des biens : nouvelle erreur. Le partage, le nivellement, même la taxe des pauvres, sont des spoliations injustes, car on ne saurait imposer la charité par des lois; la transformer en obligation légale, c'est tuer la vertu et accorder à tous le droit de révolte, de guerre et de pillage, chacun étant juge de ses besoins et tous se trouvant autorisés à appuyer le droit par la force. — La théorie du mouvement est jugée avec plus de sévérité encore. Cette théorie se fonde sur l'hypothèse d'un progrès irrésistible, hypothèse détruite par les faits, par la

corruption naturelle des masses, et par la conscience de notre liberté. Le but de la théorie est de distribuer les richesses au plus grand nombre, et de grandes richesses concentrées sont préférables à une demi-pauvreté universelle. Pour augmenter l'activité, la théorie du mouvement augmente les besoins, et elle ne réussit qu'à tourmenter les peuples qu'elle veut satisfaire. Elle se propose de niveler toutes les classes, elle attaque les gouvernements monarchiques, les hiérarchies, et l'activité indéfinie, l'immense ambition qu'elle excite, exigent, pour se satisfaire, une hiérarchie très-développée. Elle attaque le pouvoir, et le principe tout égoïste de la concurrence engage le pouvoir à abuser de ses droits, à jouir de ces places que tout le monde voudrait lui arracher. Enfin elle veut soulager toutes les misères, et la concurrence ne profite qu'aux plus riches, aux plus habiles ; partout elle livre le plus faible à la merci du plus fort. Ainsi cette concurrence moderne est une agitation douloureuse et inutile, un déplacement d'hommes et de choses, une exaltation fiévreuse de tous les désirs, de toutes les ambitions, un mouvement sans but, sans motif et sans issue.

Les gouvernements effrayés se sont empressés de combattre cette activité irréfléchie ; ils ont mis en pratique la théorie de la résistance. M. Rosmini repousse cette théorie comme il a repoussé la première. Ce mot de résistance, dit-il, est âpre et hostile à l'humanité. D'ailleurs cet aveugle instinct de conservation, cette lutte folle contre un mouvement parfois légitime, contre la nature, contre Dieu même, ne peuvent s'appeler une théorie. Pour avoir exigé une immobilité impossible, les gouvernements ont été conduits à la violence, ils ont multiplié les entraves, protégé les abus, soulevé les haines et provoqué une révolution qui a fini par briser tous les obstacles. Dès lors la société a pris la liberté du mouvement pour un bien, le moyen pour le but ; elle a marché sans même s'enquérir de la route : dans son excessive mobilité, elle a mêlé toutes les classes, elle est devenue élégante et polie à la surface ; au fond, elle est légère et orgueilleuse, impudente et dissimulée. La résistance n'a fait ainsi que hâter le triomphe du mouvement ; quel sera le résultat de ce triomphe? Rousseau l'a formulé, c'est le désespoir. Si la société n'a le choix qu'entre l'esclavage et une agitation stérile, il faut condamner la civilisation elle-même et maudire la perfectibilité comme la source de tous les malheurs. D'après M. Rosmini, Rousseau a arraché le masque à un siècle qui n'avait pas même la conscience de ses vices. « Rousseau, dit-il, a gémi sur les souffrances de la société corrompue au milieu de laquelle le malheureux a dû vivre, et il n'a été compris ni par ses partisans, ni par ses contradicteurs. Au lieu de voir en lui l'homme qui s'indigne, le rhéteur qui exagère, le sophiste qui déploie son génie, le poëte qui pleure, on a voulu voir le philosophe qui raisonne, et cela a nui à sa renommée et à l'époque dont il a déploré la corruption. »

La corruption moderne est si profonde, que M. Rosmini se demande comment elle a pu se développer en présence du christianisme. Bien que les sociétés chrétiennes soient immortelles, dit-il, la perversité humaine a doublé d'audace en puisant de nouvelles forces dans les forces mêmes du christianisme. Depuis que l'infini s'est révélé à nous, un avenir sans bornes s'est ouvert à la vertu comme au vice. La nature suffisait aux sociétés païennes ; l'olympe était le rêve d'une imagination froide et presque enfantine. La plus belle âme du monde ancien, Virgile, se figurait un élysée calme, mais limité : les dieux de la mythologie ne se communiquent pas à l'homme, le dieu de Platon se réduit à une idée. Jéhovah lui-même n'est que le dieu de la puissance et de la gloire, un dieu terrible, isolé de l'huma-

nité : *personne ne le verra sans mourir ;* c'est dans ce monde qu'il récompense les justes, et la vie à venir pour les juifs se borne à la résurrection du corps. Chez les chrétiens, au contraire, la Divinité se livre à l'homme, elle promet un bonheur sans limites, et même lorsque nous nous arrêtons à la terre, nous oublions les bornes de la nature pour chercher encore l'immensité. De là cette grande lutte de la science moderne contre la lumière divine ; de là ces progrès inouïs de l'industrie et du commerce qui tournent contre la religion qui les a enfantés ; de là ces utopies qui transportent le ciel sur la terre, et l'immensité de ces désirs qui agitent les peuples modernes. L'incrédulité elle-même ne peut arrêter cette dégradation. On a beau nier Dieu, l'idée de Dieu nous reste, et cette idée se propage dans les langues, subsiste dans la tradition. Quelles que soient nos croyances, désormais pour nous le bonheur doit présenter les deux caractères de l'infini et de l'absolu. Qu'on le cherche dans le pouvoir, dans les richesses, dans le plaisir, toujours c'est le même but idéal qu'on poursuit ; et plus l'erreur est grande, plus le tourment augmente, car il est également impossible d'oublier l'absolu et de le trouver dans la nature (1).

Pour combattre cette théorie du bonheur infini, M. Rosmini fait appel à l'analyse. Des biens matériels et l'intelligence volontaire qui les apprécie, voilà, selon lui, les éléments du bonheur. C'est armé de cette définition qu'il sonde la profondeur de nos plaies morales. Aussi longtemps que l'homme se trouve en présence de biens réels et positifs, le jugement est infaillible ; dès que la volonté se porte, non pas sur des objets, mais sur des idées, la faillibilité commence avec la réflexion, et la volonté s'égare au milieu de créations abstraites. Dans les premiers âges de l'histoire, l'homme désire des biens matériels, il est tout entier à la perception, à la nature : comment pourrait-il se tromper ? Quand les peuples commencent à généraliser, l'abstraction l'emporte sur la pensée, et la vérité fait aussitôt place à l'erreur. L'homme ne désire plus des objets réels, il s'épuise en efforts pour trouver dans ce monde borné un bonheur idéal. Dès lors, entraîné peu à peu par la réflexion, il entre en révolte contre la nature ; à ce monde limité qui l'entoure, il substitue un monde nouveau, monde fantastique, infini, où les objets de nos passions se transforment en abstractions insaisissables. Le *plaisir*, la *richesse*, la *puissance*, la *science*, la *gloire*, deviennent des idées où nos désirs insatiables cherchent l'infini qui leur échappe sans cesse. Nos passions se multiplient aussi, car les idées se compliquent. L'idée du plaisir réveille une passion inépuisable ; l'idée de la richesse en réveille deux, suivant que l'homme cherche la richesse pour elle-même ou pour le plaisir. La puissance excite quatre capacités sans limites qui cherchent la puissance pour elle-même, ou pour le plaisir, ou pour le double but de la richesse. M. Rosmini décompose de même l'amour de la gloire et de la science ; il calcule avec une précision mathématique le nombre de capacités que produisent en nous ces passions factices, et il arrive à compter en tout cent vingt-huit capacités sans limites, cent vingt-neuf si on y ajoute ce dégoût du monde qui naît au milieu des civilisations décrépites, dégoût qui inspire à l'homme l'idée satanique de se suffire à lui-même, de chercher le mouvement pour le mouvement, et de jouir de la vie pour la vie. M. Rosmini nous montre ensuite ces capacités se produisant à mille degrés différents, se combinant de mille manières, et c'est appuyé sur cette algèbre du sentiment que le prêtre italien fait la satire de la société moderne.

(1) *La società e il suo fine*, liv. III.

Cette licence effrénée de la réflexion qui pervertit les sens pour les surpasser; cette passion du bruit, quel qu'il soit, qui, pour se satisfaire, ne recule pas même devant l'infamie; cette rage de l'avarice et de l'ambition qui augmente avec la richesse et le pouvoir; ces vanités jetées dans la littérature par la cupidité, la galanterie, l'ambition ou l'amour du scandale; ces autres vanités irascibles et dédaigneuses qui ont, pour les richesses de la science et de l'érudition, le culte stérile de l'avare pour ses trésors; cette fatuité du plaisir, propre d'une société très-légère, chatouilleuse, inquiète, où l'esprit perd toutes les idées, se fausse, et où mille préjugés vains et burlesques composent une sorte de fantasmagorie intellectuelle; en un mot, tous les vices, toutes les innombrables formes de la folie et de l'erreur viennent prendre leur place dans ce calcul bizarre et profond des cent vingt-neuf capacités indéfinies (1).

M. Rosmini ne se borne pas à énumérer ces formes de la folie et de l'erreur; il montre les conséquences de cet empire de l'illusion sur les hommes chargés du soin de diriger les masses. Les uns veulent réaliser l'abstraction de l'égalité, les autres poursuivent l'abstraction du mouvement, tous se surpassent pour créer de nouveaux besoins à la société, pour la pousser à l'action; puis, quand elle veut agir, elle se trouve aux prises avec l'impossible, les ressorts de l'état se raidissent, les révolutions éclatent, et le désordre reste. De là ce délire de l'infini, cette sombre irritation que personnifient les héros de Byron, de Foscolo, d'Alfieri, de Goethe; de là ces lugubres rêveries de Werther, ces ennuis funèbres où la poésie s'exalte pour célébrer le désespoir. Certes, si vous demandez du mouvement, si vous prenez l'agitation pour le progrès, la société actuelle ne saurait marcher plus vite. Ses mille besoins, observe M. Rosmini, sont les aiguillons qui la forcent à précipiter sa course, comme si elle pouvait se soustraire à elle-même par la fuite. Mais si le bonheur est dans une satisfaction calme, dans une félicité tranquille, notre progrès n'est qu'une chute continue. — On a calomnié le moyen âge, ajoute M. Rosmini, faute de le comprendre : l'imperfection était alors dans les moyens, le mal est aujourd'hui dans le but; la richesse augmente, les méthodes se simplifient, les garanties se multiplient, les langues, les abstractions, la réflexion, se perfectionnent; pourtant nos pensées sont-elles plus hautes que celles de nos pères? sommes-nous plus heureux? avons-nous la grandeur des anciens temps? Non, notre faiblesse se manifeste partout, et les innombrables désirs qui nous tourmentent révèlent toute l'impuissance de la société moderne.

(1) Dans cette satire de la société moderne, M. Rosmini énumère tous les caractères du vrai bonheur; il rappelle que le bonheur doit présenter, 1° une puissance actuelle, 2° s'attacher à un objet réel, 3° élever notre nature, 4° toucher à notre esprit, 5° se manifester à notre conscience. Or, il oppose à cette énumération un dénombrement identique des caractères du faux bonheur, et suivant lui la société prend le plaisir pour la puissance, la richesse pour l'objet du bonheur, la science pour la satisfaction de l'esprit, le bruit de la gloire pour la conscience de la félicité. Nos capacités indéfinies se développent sous le charme d'une foule d'illusions subalternes; le plaisir présente mille genres de plaisirs, la gloire mille espèces de gloires. La réflexion peut élever l'idée du plaisir au-dessus de la gloire, elle peut abaisser, déplacer les abstractions subalternes jusqu'à faire dominer une variété du plaisir sur toute la hiérarchie des plaisirs et même sur la hiérarchie de toutes les capacités indéfinies. Parfois, dans ce mirage intellectuel, dans cette confusion tourbillonnante de la réflexion, la moindre idée représente pour nous le bonheur tout entier, et alors nous sacrifions tout à cette idole d'un moment.

La cause dernière de notre dégradation, selon M. Rosmini, c'est, on le voit, le triomphe de l'abstraction sur la pensée, du rêve sur la vérité, de l'accident sur la substance. Ce triomphe a eu pour conséquence une ère d'illusions. A la fin du XVIII[e] siècle, pour perfectionner la société, on voulut la détruire. La France se plongea dans tous les excès, puis elle livra des combats, elle obtint une série effrayante de victoires; bientôt l'Europe se réveilla : elle avait moins sacrifié que la France à l'illusion d'une perfectibilité destructive; elle lutta, et cette fois la pensée triompha sur l'abstraction, la vérité sur les rêves, la substance sur les accidents : la France vit réduire à néant ses conquêtes éphémères. C'est ainsi que le prêtre tyrolien célèbre implicitement le congrès de Vienne.

Quelle est l'organisation définitive que M. Rosmini propose à l'Europe? Rappelons-nous qu'il fait consister le bonheur dans la satisfaction de la volonté par des biens réels. Donc, M. Rosmini ne dédaigne pas la richesse, sans biens point de bonheur ; il ne rejette pas le mouvement, tout se fait en vertu de l'activité humaine ; il ne supprime pas les espérances infinies de l'homme, l'église est le champ de ceux qui espèrent. Mais il tient à l'harmonie du but et des moyens, de la pensée et de l'abstraction, de l'existence et du perfectionnement; il tient à un progrès harmonique où la volonté se développe avec la possibilité de se satisfaire, où les désirs, sans s'attacher à des abstractions, se trouvent d'accord avec la réalité, où enfin la philosophie se concilie avec la politique, la résistance avec le mouvement. Il approuve également l'industrie américaine et celle du moyen âge; l'une est en harmonie avec les forêts du Nouveau-Monde, l'autre avec les progrès nécessaires de tous les arts. Seulement, ce n'est point par les richesses extérieures, c'est par l'état moral des peuples qu'il veut apprécier leur bonheur. Aussi, aux statistiques des économistes fondées sur un aveugle empirisme, il demande qu'on substitue des statistiques de la volonté, des statistiques morales, indispensables à un gouvernement qui cherche l'harmonie du but et des moyens, du désir et de la réalité.

Il reste à organiser ce gouvernement modèle. Ici nous entrons en plein dans l'utopie religieuse. C'est à la philosophie, c'est aux sages, dit M. Rosmini, qu'il faut rendre le gouvernement de la société. Or, ce gouvernement philosophique invoqué par le prêtre italien n'est autre que le christianisme ; la domination des sages, pour lui, n'est pas autre chose que la domination de l'église. C'est dans l'opinion que réside le bonheur ; il n'y a pour nous d'autres biens que les biens acceptés comme tels par l'opinion. Le gouvernement ne doit donc pas s'arrêter aux choses extérieures, encore moins s'occuper des hommes, abstraction faite de l'opinion ; c'est l'opinion qu'il doit gouverner, c'est par la science du bien et du mal qu'il doit dominer toutes les volontés et les régler comme Platon voulait les régler dans sa république. Il y a deux classes de désirs, les uns finis, les autres infinis : que la politique dirige les premiers et les contienne dans les limites de la réalité; quant aux seconds, qui se portent aujourd'hui vers la société, il faut les détacher du monde et les tourner vers Dieu. M. Rosmini croit ainsi obtenir un bonheur calme sans renoncer aux espérances infinies que notre destinée nous fait concevoir. En d'autres termes, pour éviter les erreurs de la civilisation actuelle qui cherche l'infini dans un monde fini, les gouvernements doivent séparer la terre du ciel, le bien fini du bien infini. Pour ne pas laisser les hommes sous l'empire des masses, pour ne pas prostituer la science à tous les caprices, la société doit reconnaître la domination des individus sur les masses, de l'église sur l'humanité.

Cette critique de la société serait irréprochable, si elle n'était la critique de la

nature humaine. Sans doute nous aspirons à l'absolu et nous luttons sans cesse contre les limites de la nature ; mais rien ne peut nous arracher à cette destinée. Voulez-vous nous réduire au bonheur de la perception, au bien-être matériel : c'est nous réduire à la barbarie. Défendez-vous à la réflexion d'intervenir dans la recherche du bonheur, c'est détruire toute la civilisation. Pourquoi alors admettre l'industrie du moyen âge ou celle de l'Amérique ? L'infini est là comme partout, comme dans toutes nos pensées. Prétendez-vous séparer la terre du ciel et absorber en Dieu toutes les espérances qui dépassent la réalité ? Il faut une forme positive à la pensée comme à l'amour, et cet absolu vide, négatif, cette grandeur sans mesure, en un mot le dieu que conçoit M. Rosmini, n'inspire aucun désir et ne peut pas même se concevoir. Mais n'insistons pas sur cette critique, et suivons le philosophe dans les développements de son utopie.

II.

Cicéron considérait le monde comme la cité universelle des dieux et des hommes ; c'est l'église, dit M. Rosmini, qui doit réaliser cette pensée et gouverner l'humanité comme une seule famille. Hors de l'église, il n'y a que des sociétés limitées, par conséquent forcées de se combattre, condamnées à la guerre, soumises à des maîtres, réglées par un droit violent et tyrannique. Dans l'église, toute limite disparaît, et avec les limites disparaissent les guerres et les tyrannies ; alors commence la véritable société avec l'unanimité de ceux qui la constituent. Donc l'état doit céder à l'humanité, l'empire (1) à l'église, le droit à l'équité, toute association limitée à l'association universelle.

Quels seront les moyens accordés à l'église pour établir sa domination ? Le gouvernement de l'humanité, dit M. Rosmini, ayant la paix pour but, ne peut se servir de la guerre pour moyen : il doit exiger la liberté, l'égalité, l'abolition de tout servage, et toutefois c'est par l'amour, c'est par la charité seulement qu'il doit agir. Ainsi, après avoir exalté l'église, M. Rosmini reconnaît tous les droits juridiques de l'empire : c'est à l'état qu'il laisse la propriété, le droit de la guerre, le droit de punir.

La distinction entre l'église et l'état, d'après M. Rosmini, se fonde sur la distinction qui existe entre le droit individuel et le droit social.

Quelle est la source du droit individuel ? C'est la pensée ; son principe est divin, et nous devons la respecter dans toutes les formes qu'elle revêt ici-bas. Ces formes sont ses biens, sa propriété, et c'est de ce droit de propriété reconnu à la pensée que M. Rosmini fait découler, un à un, tous les droits de l'individu. D'abord la pensée prend possession de notre corps, de notre vie, de notre sentiment intérieur ; c'est donc un crime que de toucher à la personne. Ensuite la pensée tend naturellement à la vérité, à la vertu et au bonheur ; par conséquent aucun homme n'a le droit de nous imposer ses croyances ou son immoralité. Nous pouvons prendre possession des choses extérieures, dès lors nous les aimons, et notre sen-

(1) Le mot *empire* (*signoria*) désigne ici le pouvoir temporel, qui s'appuie sur la force, par opposition au gouvernement spirituel, au gouvernement de l'église, dont l'action est purement morale.

timent s'identifie, pour ainsi dire, avec elles; de là le droit d'occuper les objets et les terres, le droit de les défendre et de les transmettre. La réflexion peut modifier la propriété de mille manières, elle peut la prêter, la louer, la donner, lui imposer des servitudes, l'échanger sous un nombre illimité de conditions : la pensée consacre tous ces droits, parce que tous tiennent au sentiment de la vie qu'elle sanctifie en nous.

M. Rosmini suit avec une merveilleuse puissance de dialectique cette double action de la vie et de la réflexion sur les formes du droit individuel, qui sont toujours, à ses yeux, des modifications de la forme primitive de la propriété. Est-il permis d'acquérir la propriété des personnes? Sans doute, répond le philosophe italien; on peut occuper toutes celles qui ne se possèdent pas encore par la pensée. De là *l'occupation* des enfants trouvés pa l'individu, *l'occupation* des fils par le père, la domination ou l'ascendant des capacités supérieures sur les inférieures, des vieillards sur les jeunes gens, des gouvernements sur les peuples, des nations plus avancées sur celles qui le sont moins. La propriété, constituée par le double élément de la pensée et de la vie du maître en relation avec la pensée et la vie du sujet, détermine avec précision tous les services, tous les degrés, tous les rapports de la domination personnelle. La propriété, en outre, détermine les droits du père; toucher à la famille, c'est lui nuire : il a donc des droits imprescriptibles sur la famille; toucher à ses biens, même après sa mort, c'est affliger son âme : il a donc le droit de tester. Nos ancêtres sont encore avec nous, ils vivent de notre vie, participent à notre gloire, et par là ils peuvent, dans certaines limites, engager la postérité. Enfin, et il nous en coûte de le dire, le principe de la propriété, selon M. Rosmini, détermine les droits du maître qui a pris possession de l'esclave, et légitime le servage corporel de ceux que la nature a destinés à obéir.

Le philosophe italien fait, on le voit, la part belle à l'empire, au pouvoir temporel; il en accepte, il en exagère même les plus tyranniques exigences; mais c'est sur cette exagération précisément qu'il s'appuie pour abaisser le pouvoir temporel autant qu'il l'avait exalté. En justifiant la domination des pères, des vieillards, des gouvernements, des nations les plus avancées, il n'a fait que proclamer une sorte de hiérarchie des capacités et consacrer les droits de l'intelligence dans le monde. Deux éléments concourent à établir cette hiérarchie, la pensée et la vie, en d'autres termes la capacité et *l'indignation juridique (risentimento giuridico)*. L'esclave vicieux, le peuple ignorant, qui s'indignent de leur sort, ne peuvent prétendre à la liberté; l'esclave et le peuple intelligent qui acceptent la servitude légitiment leur condition. Dans ces deux cas, le maître conserve ses droits : pour qu'il les perde, il faut que l'intelligence, prenant possession d'elle-même, réclame avec une juste indignation sa liberté; c'est alors qu'éclate cette *indignation juridique* que le maître doit respecter. Donc, la propriété engendre l'esclavage, et le principe même de supériorité morale qui justifie l'esclavage conduit à la domination des plus dignes, à l'empire de la sagesse, de la vertu et de la vérité. Ces mots, ne l'oublions pas, ont un sens bien précis pour le prêtre tyrolien : à ses yeux, la vertu, la sagesse, la vérité, supposent la foi, et ne peuvent régner sans elle. Quand un théologien se trouve réfuté par un philosophe, c'est le philosophe qui a tort, lors même que ses objections sont victorieuses. Le croyant demande-t-il à professer publiquement son culte? le bon droit est du côté des catholiques contre les protestants, des protestants contre les juifs, des juifs contre les déistes, des déistes contre

les païens. S'indigne-t-on contre un pouvoir catholique? l'indignation n'est pas légale, c'est la révolte d'un enfant contre le père. Toutes ces assertions, qui se trouvent implicitement ou explicitement dans la théorie de M. Rosmini, conduisent à faire prévaloir la foi sur l'intelligence. En définitive, le principe de la propriété constitue l'empire, et ce principe, se spiritualisant peu à peu, finit par constituer l'église. Dès lors l'empire garde tous les biens, tandis qu'il livre à l'église toutes les intelligences. Cette épuration du droit individuel se fait par le progrès des lumières et par le progrès de l'indignation juridique : c'est ainsi que les peuples prennent possession d'eux-mêmes, et s'approchent toujours davantage du véritable type de la théocratie universelle.

Après avoir établi les bases du droit individuel, M. Rosmini cherche les bases du droit social. La domination purement humaine, c'est-à-dire l'empire, ne constitue aucune société; elle laisse les hommes dans l'état de nature. L'origine de l'association est dans la pensée, elle ne commence qu'à l'instant où plusieurs hommes ont la conscience de tendre au même but; elle ne subsiste que tant que subsiste l'intimité des associés. Personne n'a droit de commander à la pensée; donc, personne n'a droit d'empêcher une association morale. Tous les hommes tendent à la vérité, au bien, à la vertu; donc la vérité, le bien, la vertu, sont les éléments de l'association universelle. La vérité, le bonheur et la vertu sont identiques avec Dieu; donc Dieu est le principe de cette association, il en est le chef, nous sommes naturellement sous son empire, et il est le maître absolu du genre humain. La domination divine est *raisonnable*, car elle tient au premier principe de la raison, l'être; *naturelle*, car elle dépend du premier principe de la création; *providentielle*, puisqu'elle se trouve établie à notre avantage. La *morale*, le *culte*, l'*obéissance*, tels sont les trois caractères de notre servitude envers Dieu, qui prescrit de *suivre la lumière de la raison*, de *reconnaître* son empire, et de *nous soumettre* à la volonté divine.

Ce plan d'une société universelle soumise à Dieu, comment peut il se réaliser? Par l'intervention même de Dieu, qui est déjà descendu parmi nous pour préparer son règne. D'abord il est venu distribuer le bien et le mal au peuple juif pour révéler à la raison humaine la distinction qui existe entre l'infini et la nature, le bien-être et la vertu. Nous avons dû à une autre intervention divine, à la prédication des apôtres, la révélation d'une vie éternelle et d'un Dieu illimité. Enfin, une nouvelle intervention toute morale s'accomplit par les miracles de la grâce. Il ne suffisait pas de nous apprendre par les miracles à séparer Dieu de la nature, puisque, malgré les miracles, on peut nier Dieu. Il ne suffisait pas de nous donner la perception de la vérité, puisque cette perception n'empêche pas l'homme de se livrer à ses passions. Il fallait fortifier aussi nos sentiments. Or, d'où vient en nous ce sentiment, cette foi qui nous unit réellement à la société universelle? C'est là un don de Dieu : les anciens avaient entrevu l'association de tous les hommes; ils n'y croyaient pas; Dieu leur avait refusé la foi dans leurs propres idées, car il ne devait rien à une société dégénérée qui avait violé ses lois. Le don de la grâce n'a été accordé qu'au Rédempteur.

Le Christ est en même temps Dieu et homme : comme Dieu, c'est le Verbe, la lumière de la raison; il jouit de tous les droits du père, et par conséquent il est le maître absolu du genre humain; comme homme, le Christ est le serf de Dieu et notre frère, et il est resté de droit notre supérieur, puisque seul il est demeuré fidèle à Dieu. A ce double titre, le Dieu homme est le ministre de la rédemption.

il se sert de son pouvoir pour nous racheter, et il se présente à nous comme le juge du monde et le chef de l'église. Par nous-mêmes nous serions impuissants à nous réunir ; nous n'avons pas assez de foi dans les principes abstraits de la raison ; à chaque instant, l'amour terrestre subjugue l'amour universel qui nous attache à tous les hommes. C'est Dieu lui-même qui nous réunit en se communiquant à nous d'une manière surnaturelle. Quand cela arrive, Dieu n'est plus une idée abstraite ; il reçoit les formes positives de la révélation, il se fait sentir à nous dans le sentiment spécial de la grâce (*sentimento deïforme*). Alors la société universelle, qui n'était qu'une possibilité, devient une réalité dans l'église, et nous agissons en vertu d'un miracle.

Les progrès de l'église sont les progrès de l'amour ; l'histoire de l'église, pour M. Rosmini, est un miracle continuel. Le perfectionnement de la théocratie lui présente quatre degrés, les quatre degrés de la communion entre l'homme et Dieu. 1° D'abord l'homme ne reçoit de Dieu que la lumière qui se trouve dans l'idée de l'être possible. Cette lumière suffit à lui révéler l'existence des objets, à lui en montrer la valeur ; son intuition s'arrête devant la nature finie ; nous n'aimons pas Dieu, nous aimons la création. Il est vrai que l'intelligence humaine peut découvrir l'existence de Dieu ; mais cette induction, bien que logiquement nécessaire, ne peut produire par elle-même ni la persuasion, ni la foi. 2° La théocratie, à peine ébauchée et tout incertaine dans les lumières de la raison naturelle, se développe lorsque Dieu se manifeste par les prodiges de la révélation ; les preuves se présentent plus claires, plus nombreuses, et la persuasion qui nous unit à Dieu se raffermit. 3° Par la grâce, le lien entre l'homme et Dieu change de nature ; nous avons le sentiment de la divinité, et partant une activité divine, car tout sentiment provoque une action. 4° Par l'incarnation, la société théocratique se complète, Dieu s'empare de l'homme, la personne humaine disparaît ; dans *le Christ il n'y a plus qu'une personne divine,* nous sommes identifiés avec le souverain bien.

Le Christ nous réunit dans la théocratie parfaite ; il élève par la grâce la société naturelle à l'état surnaturel de la société religieuse. Avant le baptême, Dieu était notre maître ; il ne gouvernait pas, il commandait, son règne était une domination (*signoria*). Dans l'ère nouvelle, le Christ vient établir le gouvernement de Dieu à la place de la domination, le baptême nous unit à l'homme-Dieu, et l'association de tous les hommes commence sous l'action vivifiante de l'amour universel. L'église succède au Christ, et représente le gouvernement de Dieu sur la terre. Les sacrements sont les moyens qu'elle emploie pour disposer de la grâce et administrer les dons de l'amour. Le prêtre tyrolien parle longuement des droits innés et acquis de l'église, il exhume le droit canon tel qu'il a plu à la cour de Rome de nous l'octroyer, et s'efforce de le réhabiliter par des subtilités bizarres qui nous initient, peu s'en faut, aux bienfaits de l'inquisition. En définitive, il voit dans l'avenir la papauté fondant le règne du Christ ; il attend un état juridique présidé par Rome, un bonheur universel défini par une nouvelle algèbre du sentiment, et il espère tous ces prodiges, parce que l'église, prodige elle-même, peut se développer à l'infini, si Dieu veut manifester sa grandeur.

En voyant le rôle que M. Rosmini donne à la charité dans ce monde, on se souvient qu'il est le fondateur de l'ordre des *pères de la charité chrétienne*. La charité, de l'avis du philosophe italien, est la seule voie de salut ; sans la charité, le christianisme est une religion morte ; la science moderne, séparée des croyances,

conduit au désespoir. C'est en espérant dans les miracles de la charité, que M. Rosmini prétend triompher du découragement. Ainsi, partout il cherche, par l'idée de l'intervention divine, à échapper aux conséquences de son système. Dans la métaphysique, il a divinisé la pensée pour détruire le scepticisme; dans la morale, il a dû remonter à Dieu pour trouver un principe qui obligeât; dans la philosophie de l'histoire, il présente la rédemption comme la source de l'espérance infinie qui doit correspondre à nos désirs infinis. Dans la religion enfin, il cherche un miracle qui puisse élever l'humanité à sa perfection dernière. Le miracle, d'après M. Rosmini, a déjà commencé. Nos sentiments ne supportent plus ni l'iniquité de l'esclavage, ni l'humiliation de la femme, ni les spectacles des gladiateurs; l'homme n'est plus un instrument, la vie de l'homme n'est plus un jeu pour nous. La femme est libre, et cependant il n'y avait pour elle d'autre alternative dans l'antiquité que la réclusion ou le mépris. Si nos sentiments se perfectionnent, ce ne sera pas en vertu d'une science abstraite, ce sera par la réalisation surnaturelle de l'association universelle du genre humain. Alors tous les états seront soumis à l'église, toutes les lois seront jugées par le gouvernement de Rome. « On demande un seul code pour tous les états italiens, dit M. Rosmini dans son introduction à la *Philosophie du Droit*; c'était là le vœu de César, de Théodoric, de Frédéric et de Napoléon. Mais les codes modernes ferment la voie aux réformes, tuent la science, immobilisent la justice, et souvent ne font même que consacrer l'injustice. Je ne demanderai une loi écrite que lorsqu'elle sera examinée, interprétée, modifiée sans cesse par la sagesse d'un conseil permanent et infaillible. Les anciens disaient que les lois doivent commander aux magistrats, et les magistrats au peuple; nous qui sommes chrétiens, nous devons soumettre les lois même à l'éternelle justice représentée par les plus hautes intelligences (1). »

Il n'est pas d'utopiste qui ne pût aisément revendiquer une pareille conception, la défendre contre la foi du prêtre tyrolien, au nom d'une autre foi. Ici encore M. Rosmini développe deux théories qui se combattent l'une l'autre. Ce manichéisme rationnel qui l'avait conduit à imaginer deux intelligences, l'une pour la vérité, l'autre pour l'erreur, l'une pour les individus, l'autre pour les masses, se reproduit dans l'antithèse de l'église et de l'empire, et l'utopie politique de M. Rosmini nous offre le plus singulier mélange d'idées charitables et répressives, humbles et fières, libérales et absolutistes. M. Rosmini plaide la cause de l'humanité contre l'empire, et il multiplie jusqu'à l'absurde les droits de l'empereur; il plaide la cause de la charité contre l'égoïsme, et il condamne comme une spoliation injuste cette misérable taxe du paupérisme anglais. Il fonde une hiérarchie de capacités rigoureusement proportionnée aux mérites, et il exagère la propriété féodale jusqu'à consacrer le servage. Il proclame les droits de l'intelligence, de la vérité, de la liberté; mais il ne reconnaît d'autre intelligence, d'autre vérité, d'autre liberté que celle de sa croyance. Tour à tour plus libéral que le libéralisme et plus absolu que l'absolutisme, en présence des majorités révolutionnaires, il exige l'unanimité; en présence de l'empire, il exige le gouvernement des individus; devant la barbarie, il invoque l'avénement de la pensée qui doit prendre possession d'elle-même, et lorsque la révolution française éclate, lorsque la pensée se pose toute seule, comme dit Hegel, pour dicter les lois, les institutions, le culte, refaire l'état, renouveler le monde, M. Rosmini applaudit aux barbares qui

(1) *Filosofia del Diritto*; Milan, 1842-44. — L'ouvrage n'est pas achevé.

se précipitent contre la France. Par une illusion métaphysique, dans le monde ancien il apprécie les états en raison de la force matérielle; par une autre illusion, dans le monde moderne il condamne les états au moment où ils viennent, avec de nouvelles armes et une nouvelle tactique, préparer le triomphe des idées nouvelles qu'il appelle accidents. Forcé de donner son dernier mot sur la civilisation moderne, il la condamne d'un côté, sous prétexte qu'elle ne se développe qu'en exagérant à l'infini les créations chimériques de la réflexion ; de l'autre, il l'exalte à son insu, en montrant les heureux effets des découvertes utiles qui jaillissent de cette inspiration de l'infini pour les peuples chrétiens. Persuadé que la pensée peut se séparer de la réflexion, que dans les époques barbares on pense, qu'on réfléchit dans les époques civilisées ; convaincu que le moyen âge pensait sans réfléchir, qu'aujourd'hui nous réfléchissons sans penser ; s'exagérant et le calme des vieux temps et les besoins qui nous agitent, M. Rosmini veut combiner l'immobilité des anciens et la mobilité des modernes, les vieilles institutions et celles de nos jours, le but de la barbarie et les ressources de notre siècle, la pensée du moyen âge et la civilisation. Étrange utopie qui accouple la féodalité et la démocratie, les croisades et les chemins de fer, les monastères et la Bourse, saint Thomas et Hegel ; rêverie sans base et sans avenir, qui se brise contre la réalité de ce monde moderne, frémissant encore de tous les combats que la révolution a dû soutenir contre la pensée du moyen âge ! C'est la séparation de l'infini et du fini, de la substance et de l'accident, de ces deux termes indivisibles, qui produit dans le système de M. Rosmini cette immense contradiction. C'est pour avoir créé deux raisons, qu'il méconnaît le rôle de la raison et les tendances de l'humanité.

Et au moment où le philosophe italien se rejette vers l'infini, vers ce Dieu qui enfante les découvertes modernes et qui élève l'intelligence, *omnia ad se ipsum trahens,* ce n'est ni dans la logique de l'histoire ni dans la poésie des civilisations qu'il le cherche, c'est dans l'idée d'une grandeur sans forme et sans mesure. Dans le monde ancien, il avait sacrifié la civilisation à la barbarie ; chez les modernes, il place une idée vide et stérile au-dessus des inspirations divines de la civilisation. Ici, nous nous retrouvons au point de départ du système : M. Rosmini avait pris pour principe une idée isolée de la sensation, de l'erreur, de la tradition, et par la force de la dialectique cette idée, s'isolant de la terre, reste seule à la fin de sa théorie, comme base de toute certitude et de toute espérance. Interrogeons-la cependant, demandons-lui une morale, une patrie céleste ; rien ne peut en sortir, elle était indéterminée, elle reste indéterminée ; toujours présente à l'esprit et toujours négative, illimitée comme le possible, elle embrasse tout, le bien comme le mal, le vice comme la vertu, le ciel comme la terre, ou plutôt, placée entre l'être et le néant, ni finie ni infinie, ni en nous ni hors de nous, elle n'est ni le bien ni le mal, ni le vice ni la vertu, ni le ciel ni la terre. Voilà donc M. Rosmini ramené par la raison à son point de départ, à cette double incertitude empirique et rationnelle, à ce rapprochement des théories de Locke et de Kant sur lequel repose son système. Comment échappera-t-il au double désespoir du sensualisme et du criticisme ? Il ne lui reste qu'une ressource, celle de la foi, d'une foi miraculeuse qui résiste à toutes les démonstrations, à toutes les preuves, à tous les faits ; mais peut-on bien espérer, à l'instant où tout un système nous impose le désespoir? Et si même on se rattache au dogme catholique, il reste à démontrer la supériorité de ce dogme sur les autres croyances. Est-ce par le don de la foi qu'on la prouvera? Ne voit-on pas des martyrs chez tous les peuples,

pour toutes les causes, pour la science, pour l'état, pour les idées, pour tous les cultes? La foi n'appartient donc pas exclusivement au catholicisme. Est-ce sur l'idée de l'infini que repose sa supériorité? Mais M. Rosmini lui-même a montré que cette idée est inséparable de la raison. D'ailleurs tous les prophètes du monothéisme, tous les utopistes ne proclament-ils pas un dieu infini? En définitive, M. Rosmini n'a reconnu le don de la grâce que pour diviniser un irrésistible entêtement théologique, et pour étayer, à force de miracles, une philosophie sceptique sur tous les points. Ainsi, une idée vide, se joignant à une forme vide, à la sensation, donne, par le miracle de l'*intégration*, la réalité de l'univers : voilà un miracle dès l'origine du système; la foi dans nos pensées est encore un miracle, le cours de l'histoire n'est qu'un prodige continuel; nos convictions chrétiennes sont des prodiges. En vérité le criticisme rosminien n'est dogmatique que par une obstination surnaturelle.

III.

Le prêtre et le philosophe se combattent sans cesse chez M. Rosmini, et les traces de cette lutte se retrouvent même dans l'influence qu'il a exercée en Italie. D'abord le prêtre tyrolien ne s'est adressé qu'aux fidèles; dès l'âge de trente ans, il fondait l'ordre religieux dont il est aujourd'hui le chef (1). Sa dévotion, son rang, sa qualité d'ecclésiastique, ses voyages, ses relations personnelles avec le souverain pontife, ses profondes convictions gouvernementales, sa haine pour les libéraux, son ardeur à combattre la révolution, tout contribua à lui obtenir des succès de sacristie et une certaine renommée dans le clergé. Ses attaques multipliées contre les théories révolutionnaires attirèrent bientôt sur lui l'attention d'un autre public. Bafoué par les libéraux, M. Rosmini ne recula pas et continua sa course. Il sut profiter à la fois des tendances spiritualistes réveillées par les nouvelles idées françaises et de la réaction catholique contre la démocratie de 1830. Tandis que sa philosophie triomphait peu à peu des répugnances libérales, sa foi lui ouvrait les écoles du Piémont et presque tous les séminaires de la haute Italie. Inflexibles à la fois comme prêtre et comme penseur, le chef de l'ordre de la *charité chrétienne* ne voulut renoncer ni à la manie d'attaquer les libéraux ni aux conséquences hardies de sa philosophie. C'est ainsi qu'il se créa de vive force de nouveaux ennemis dans l'opinion libérale et chez les partisans de l'ordre de Jésus. M. Rosmini lutta contre tous : aux uns, il répondait par de gros volumes; aux autres, par des articles; un jour, on le vit adresser à je ne sais quelle gazette des lettres pour démontrer : 1° qu'il n'était pas fripon, 2° qu'il n'était pas ignorant. Rien de remarquable dans ces polémiques minutieuses et envenimées, si ce n'est qu'elles s'expliquent par la situation de l'Italie. Là tout se complique, la politique

(1) L'ordre de la *charité* fut fondé en 1828, et solennellement approuvé dix ans plus tard par une bulle du 20 septembre 1839. On y professe les trois vœux de pauvreté, chasteté et obéissance; le pape nomma M. Rosmini général du nouvel ordre. Cette institution compte aujourd'hui quatre maisons en Piémont, des missions en Angleterre, plus l'affiliation des sœurs de la Providence, soumises au règlement de M. Rosmini, imprimé à Lugano en 1843.

comme les institutions, les traditions comme la langue, et la lutte des tendances contraires, entretenue par les rivalités personnelles, par les jalousies, se poursuit, éclate avec d'autant plus d'ardeur dans les polémiques scientifiques et littéraires, qu'elle ne peut éclater sur le terrain politique. Pour dominer cette lutte, pour surmonter tous les obstacles, pour prévenir les dissidences, il faut analyser dans ses moindres détails l'idée qu'on veut faire pénétrer en des esprits aussi diversement disposés; il faut la présenter sous toutes ses faces, l'expliquer dans toutes ses conséquences, la joindre à toutes les traditions. De là les livres de Filangeri si prolixes, l'allure agressive et triviale de Gioja, le caractère à la fois technique et abstrait du style de Romagnosi. La langue souffre nécessairement d'une telle complication, et les écrivains doivent renoncer à l'élégance, s'ils veulent instruire. M. Rosmini semble avoir étudié le style philosophique dans la *Somme* de saint Thomas, et c'est à force d'analyse, de distinctions, c'est pas une scolastique étrange, mais irrésistible, par des polémiques verbeuses, excentriques, mais utiles, qu'il veut maintenir sa supériorité devant les théologiens et les patriotes. Son système nous présente comme une casuistique appliquée à toutes les questions de la science, comme une discussion universelle de toutes les philosophies depuis Aristote jusqu'à Hegel. Comment le suivre dans tous ses combats? le désordre intellectuel de l'Italie nous laisse à peine distinguer ses adversaires et ses disciples. Comment soumettre à un classement précis cette société si variée, si complexe, où tout écrivain veut se former un système, et où l'extrême diversité dans les idées et dans la culture intellectuelle arrête le développement de la critique et la formation des écoles? En France, en Angleterre, en Allemagne, il y a tout un peuple de savants distingués, et une sorte de sens commun scientifique qui élève le talent jusqu'à un certain niveau et l'empêche de descendre plus bas. De gré ou de force, les écrivains doivent accepter ou combattre régulièrement le système qui domine. En Italie, il y a plus de génie que de talent, plus de talent que d'instruction, et, pour peu que la complication des idées et des tendances cesse d'être gouvernée par un esprit supérieur, on voit éclater partout la confusion et la bizarrerie. C'est déjà un phénomène extraordinaire au delà des Alpes que l'existence d'une secte qui prend le nom de son fondateur, s'étend depuis Turin jusqu'à Rome, et accepte la position faite à M. Rosmini, en combattant le parti libéral et le parti obscurantiste. Sans descendre aux détails insignifiants de l'histoire du rosminianisme, nous donnerons ici quelques indications sur ses adeptes et ses adversaires.

Parmi les disciples de M. Rosmini, il faut distinguer M. Tarditi, M. Tomaseo, et M. le marquis de Cavours. M. Tarditi a publié une apologie de son maître, ferme, nette et très-remarquable, ne fût-ce que par les fureurs jésuitiques qu'elle a soulevées. Il est à regretter que M. Tarditi exagère la modestie jusqu'à perdre le sentiment de ses forces, et la politesse jusqu'à traiter respectueusement les absurdités palpables de ses ennemis. — Ce n'est pas là le défaut de M. Tomaseo. Dominé par l'enthousiasme littéraire, poëte et philosophe incomplet, M. Tomaseo présente un mélange curieux de vivacité et de pédanterie, de grâce et de raideur. Loyal, mais intraitable, excellent écrivain, mais faible penseur, visant toujours à la précision et toujours entraîné par la rapidité de sa plume, il a tenu le premier rang parmi les journalistes italiens, tant qu'a duré l'*Anthologie* de Florence. Sa facilité lui permettait de devancer d'un mois le jugement du public; ses instincts généreux lui tenaient lieu de critique, et souvent même des lumières de la science. Cet écrivain, qui régentait toute la littérature secondaire, fut le premier à proclamer la

philosophie de M. Rosmini, qu'il confondait dans son admiration esthétique avec Manzoni, Vico et Dante. Depuis ce temps, M. Tomaseo est venu en France, et, au lieu de suivre le mouvement des idées, il s'est révolté contre l'influence française; il a pris sa mauvaise humeur pour de la supériorité, le spleen pour du génie; il s'est posé en grand penseur, il est resté journaliste. M. Tomaseo a publié un dictionnaire de synonymes plein de sentences libérales, un livre sur l'éducation qui rappelle l'*Émile* de Rousseau, plusieurs volumes de jugements, de critiques, une foule d'articles détachés dépourvus d'intérêt, parce qu'ils n'ont plus le mérite de l'à-propos. Il y a çà et là dans ses livres de belles pages, de curieux détails, quelque scène intéressante, des souvenirs pittoresques, et toujours un grand éclat de style uni à un sentiment religieux des beautés de la langue italienne; mais partout la forme l'emporte sur le fond, la parole sur la pensée.

Les *Études philosophiques* de M. Tomaseo sont disposées par maximes. En vrai rosminien, il veut compléter le sentiment par l'intelligence, et l'intelligence par le sentiment; le sentiment isolé donne une foi sans idées, la raison toute seule donne des idées sans foi. — Divisez les deux termes, dit M. Tomaseo, vous n'aurez que de la folie ou de l'algèbre; en les réunissant, vous aurez au contraire une synthèse divine, et notre amour donnera une forme positive au dieu négatif de la raison. — Les choses, poursuit-il en s'écartant de son maître, sont à la fois des indices, des moyens et des limites. Les limites révèlent l'existence des objets; par la douleur qu'elle provoque en nous, la limite devient un indice; la logique s'empare de l'indice et nous conduit à la découverte. Là commence une longue série de jeux de mots: le sommeil est une limite, le songe un indice; la femme est tour à tour instrument et indice, quelque chose de vulgaire et de sublime. Les barbares respectent les limites, de là leur grandeur; la sophistique les déplace, de là l'erreur. M. Tomaseo, complétement dupe de ses propres métaphores, nous recommande en même temps de respecter les limites et de les surmonter; il change les termes suivant les besoins de la démonstration, et il ne s'aperçoit pas que son principe est une illusion qu'il rejette à l'instant même où il la propose. Le droit et la politique offrent un nouveau thème à ses concetti métaphysiques. Ici encore il veut que l'on combatte et que l'on respecte les limites; les gouvernements tombent en créant trop de limites, ils tombent aussi en les détruisant; les religions se fondent sur les indices, et pourtant elles précipitent leur décadence en les multipliant. L'aristocratie, la tyrannie, la démocratie, les cultes, tout chez M. Tomaseo devient prétexte à jeux de mots, et l'être indéterminé de M. Rosmini, après avoir été Dieu, le premier principe de certitude, devient, par la toute-puissance de la phrase, la source de l'orgueil et du doute.

On attribue à M. Tomaseo un livre sur l'Italie, ou plutôt un sermon contre l'immoralité des gouvernements italiens. Je respecte le catholicisme de M. Tomaseo; c'est une foi ardente qui combat contre la domination temporelle de l'église au nom de l'Évangile et de l'unité italienne. Je préfère même cette franche indignation d'un esprit simple et naïf aux sophismes savants de M. Rosmini; il y a du courage dans ce patriotisme un peu dépourvu de sens commun et qui propose de supprimer la diplomatie et de renvoyer tous les princes italiens avec des apanages vivre où bon leur semble; il y a de l'élévation dans cette critique amère qui s'acharne contre les hommes avec une sainte ignorance des affaires de ce monde et des lois de l'esprit humain. M. Rosmini veut conquérir la terre à force de bénédictions: pourquoi serait-il défendu à M. Tomaseo de régénérer l'Italie à force de

rhétorique? Au moins l'écrivain dalmate ne fausse pas la justice pour sanctifier tous les abus; il ne fausse pas la charité pour encourager toutes les oppressions, il ne parle pas d'amour mystique pour réclamer les biens ecclésiastiques et pour dénoncer des libéraux. M. Tomaseo prêche le règne du Christ avec une rude éloquence; dans ses visions, il voit le pape danser avec un caporal autrichien et un juif, Marie-Louise danse avec Neipperg et Napoléon, d'autres dansent à leur tour avec je ne sais qui; ce sont là des puérilités, mais ce ne sont pas des théories fondées sur les principes du droit seigneurial et du droit canon. Si, au point de vue de la science, nous ne pouvons qu'admirer les subtilités de M. Rosmini, certes toutes nos sympathies nous forcent à absoudre les rêves de M. Tomaseo.

Parmi les nombreux écrits de M. Tomaseo, il y a quelques romans conçus d'après un but moral, et par conséquent très-ennuyeux : le plus remarquable a pour titre *Foi et Beauté*. C'est l'histoire d'une jeune fille qui se fait entretenir par un boyard, ensuite par un étudiant, en troisième lieu par un négociant; après plusieurs aventures, elle se marie en Bretagne et meurt de phthisie. On nous demandera quelle est la moralité de ce roman? Le récit nous montre la funeste influence de la vie parisienne et la puissance des cérémonies religieuses. A Paris, l'héroïne de M. Tomaseo ne peut vivre qu'avec un boyard ; plus elle s'éloigne de Paris, plus elle devient vertueuse. En Bretagne, elle fréquente les églises, et meurt comme une sainte. Voilà le *don de la foi* mis en poésie; le titre du roman aurait dû être : *Dévotion et volupté*, deux choses qui ne s'allient pas en France, ce qui exaspère le poëte dalmate contre les Français et les Françaises.

M. de Cavours n'est pas moins porté vers la précision et la logique que M. Tomaseo vers la bizarrerie : il écrit en français, et la langue française, en s'emparant du système de M. Rosmini, le simplifie, en efface les irrégularités, le discipline, et le met à sa place dans l'histoire de la philosophie moderne. D'après M. de Cavours, Descartes a proposé une double réforme : son doute conduisait au scepticisme, son axiome, *cogito ergo sum*, supposait l'idée de l'être, et conduisait au premier principe de la connaissance. Le vice du cartésianisme était caché, les bienfaits étaient frappants, l'innovation fut accueillie sans réserve. On améliora la philosophie dans les détails, peu à peu l'analyse se porta sur les circonstances extérieures de la pensée, l'élément sceptique du cartésianisme prévalut, et le vrai principe de la connaissance fut méconnu. Au XVIIIe siècle, la science est bouleversée; on perfectionne les ornements de l'édifice, on en détruit la base ; les accessoires font oublier le fond ; on s'occupe des conclusions, et on détruit les prémisses. Reid tente une réforme, mais il ne peut sortir du cercle du scepticisme. Kant réhabilite la raison sans découvrir le premier principe de la certitude ; les écoles qui viennent après Kant flottent entre le panthéisme et le scepticisme. M. de Cavours nous présente enfin les théories rosminiennes comme la conséquence de la philosophie moderne et le principe d'un nouveau mouvement philosophique. — Suivant M. de Cavours, le progrès de la morale ne s'explique que par l'intervention directe des révélateurs. L'homme, dit-il, n'est, dans l'état de nature, qu'un animal intelligent : il naît sans amour, l'égoïsme seul est inné en lui ; l'homme naît sans idées morales, il peut penser, il est vrai ; toutefois sa pensée, sans le secours de la parole, se trouve réduite à la perception des objets. C'est la parole qui provoque l'intelligence à abstraire, c'est la révélation qui lui transmet les idées morales, c'est Dieu qui nous donne avec l'amour la force pour les suivre. Avant l'Évangile, les idées morales étaient limitées, l'amour n'était que de la *bienveillance;* l'Évangile a effacé

toutes les limites, et tandis que l'intelligence conçoit l'idée d'un bien infini, la *charité* chrétienne embrasse l'humanité tout entière. Il y a sans doute des athées qui raisonnent avec précision sur les idées révélées ; des jurisconsultes qui appliquent avec rigueur les principes du droit sans avoir foi dans le fondement de l'obligation morale; on voit les moralistes qui ont la même notion, le même sentiment du devoir, s'efforcer d'expliquer le droit par des théories diverses. Mais si l'intelligence peut, par un jeu de logique, développer les idées qu'elle reçoit, elle ne saurait suppléer aux dons de la foi et de l'amour ; elle est naturelle, et les dons du christianisme sont surnaturels. Sans la grâce, il n'y a ni croyance, ni action, ni salut. M. de Cavours ajoute que le chrétien, quelle que soit son instruction, vivant au milieu d'un peuple intelligent, mais livré à de fausses croyances, conserve tout entier, dit-il, le sentiment de sa supériorité morale. Vaincu par les arts, par l'industrie, par la civilisation, en un mot par l'intelligence, il triomphera par la foi, par l'amour et par l'action. Le disciple de M. Rosmini oublie que ce sentiment se retrouve chez les Turcs, et en général chez les infidèles, qui, sans contester les avantages de la civilisation chrétienne, sans nier les prodiges de notre industrie, nous considèrent comme des mécréants et des réprouvés à cause de l'infériorité de notre conviction religieuse.

Nous ne trouverons pas chez les adversaires du philosophe tyrolien la même unité de tendances. Le libéralisme a manqué de fermeté vis-à-vis de M. Rosmini, la censure d'ailleurs a comprimé certains débats; les philosophes se sont bornés à signaler les tendances idéalistes de la nouvelle doctrine. M. le comte Mamiani semble les avoir combattues pour se former une sorte de système nouveau, en opposition à la théorie de l'être possible. Souvent en Italie des hommes, d'ailleurs instruits, s'épuisent en efforts pour altérer au profit de la vanité nationale les idées qui se développent en Europe ; ils croient qu'on peut sacrifier les principes au patriotisme, en réalité c'est eux-mêmes qu'ils sacrifient dans cette singulière entreprise. Tel est le tort de M. Mamiani : repoussant également la philosophie de M. Rosmini et les philosophies étrangères, il a proposé le *renouvellement de l'ancienne philosophie italienne*, et, comme de raison, il s'est mépris sur les systèmes des anciens et sur ceux des modernes. — Les philosophes, s'est-il dit, ne sont pas d'accord : d'où vient la diversité des écoles? De la diversité des méthodes ; si les penseurs se réunissaient pour suivre une seule méthode, à l'imitation des physiciens, toutes les dissidences disparaîtraient. Suivons donc la vraie méthode ; mais cette méthode, où la prendrons-nous ? Dans l'histoire de la philosophie. Or l'histoire de la philosophie étudiée sans la moindre prévention, avec la plus grande impartialité, bref, sans principes, apprend à M. Mamiani que la vraie méthode se trouve chez les philosophes de son propre pays, et précisément chez les penseurs de la renaissance. A l'entendre, Bacon, Descartes, Kant, tous les métaphysiciens depuis deux siècles ont fait fausse route; la philosophie italienne s'est mésalliée en faisant cause commune avec les écoles étrangères. M. Mamiani conseille de revenir aux auteurs de la renaissance. Quelle est donc cette méthode inconnue, oubliée, qui n'a pas empêché les Italiens de s'égarer, l'Europe de se diviser, les philosophes du XVIe siècle de se combattre sans cesse, et qui pourtant doit nous mettre d'accord et bannir à jamais toutes les dissensions? M. Mamiani l'expose dans une série d'aphorismes pris çà et là chez Campanella, chez Galilée, chez Patrizzi, chez une foule de penseurs fort opposés les uns aux autres, et d'accord en cela seul qu'ils avaient du génie et acceptaient la logique d'Aristote. Ces apho-

rismes se réduisent en général à des axiomes vieux comme le monde, à des conseils d'une complète insignifiance, et à des préceptes tirés de *l'Organon* d'Aristote.

La philosophie de M. Mamiani se présente comme l'application de cette méthode, et on devine qu'elle n'est pas de force à mettre les philosophes d'accord. Les anciens débutent par l'ontologie, les modernes par la psychologie; psychologue par conviction, ontologue par préjugé, M. Mamiani confond les deux procédés, et la confusion qui éclate au début plane sur tous les développements du système. D'un côté, M. Mamiani veut faire abstraction de l'origine de la connaissance, il interdit à M. Rosmini la recherche préliminaire de l'origine des idées, qu'il croit incertaine, et, entraîné par les tendances irrésistibles de la psychologie, il veut fonder la certitude sur *l'histoire phénoménale* de l'esprit humain. Il défend à M. Rosmini de douter de l'intuition, c'est là pour lui un premier principe ; puis il veut prouver la raison et donner la démonstration rigoureuse et syllogistique de toutes les vérités intuitives, qui, suivant lui, n'avaient pas besoin de démonstration. M. Mamiani veut éviter la recherche de l'origine des idées, mais les difficultés de la psychologie l'entraînent, le dominent; il en vient à nier l'existence des idées innées et à expliquer comment elles se forment par la généralisation. Enfin il veut renouveler l'ancienne philosophie italienne, il cite au hasard cent philosophes qui seraient bien étonnés de se rencontrer dans un même livre, il donne une tournure antique, sentencieuse, prétentieuse, à toutes ses déductions, et ce renouvellement de l'ancienne sagesse se réduit à un sensualisme incertain, composé avec quelques idées de Reid et de Destutt de Tracy.

M. Mamiani se trompait avec plus d'esprit qu'il n'en fallait pour écrire un bon livre; il cherchait une voie nouvelle, et n'est pas novateur qui veut l'être ; il cherchait une méthode sûre, et il ne pouvait la trouver en faisant de la philosophie une question de vanité nationale. Cependant, auteur de quelques hymnes sacrés, presque poëte, M. Mamiani avait figuré dans les mouvements de la Romagne; son livre donnait quelques espérances. De Paris, l'auteur parlait aux Italiens avec la tristesse de l'exilé : on lui témoigna de la sympathie. Qui pouvait prononcer des paroles amères sur un ouvrage aussi inoffensif? M. Rosmini se montra seul impitoyable pour son adversaire, il écrivit un énorme volume dans le seul et unique but de *faire un exemple* et de montrer jusqu'à quel point il était possible de se contredire en Italie sans perdre les applaudissements de quelques lecteurs. Jamais, même au cœur du moyen âge, on n'a poussé plus loin la pédanterie et la dialectique. Le prêtre tyrolien a tout contrôlé, tout rapproché, les citations malheureuses, l'incertitude des opinions, les hésitations du langage; il a poursuivi toutes les erreurs de conséquence en conséquence, de période en période; il a exploité toutes les fautes de son adversaire avec une cruauté infatigable, mais sans aller jusqu'à l'injure, sans descendre aux insinuations personnelles, aux accusations politiques ou religieuses. Aux premiers coups, l'ouvrage vole en éclats; M. Rosmini en ramasse les débris, en fait jaillir des théories qui s'y trouvent en germe et que son adversaire y avait déposées à son insu ; il les développe et en tire mille contradictions. Fatigué de tant d'erreurs, il poursuit néanmoins son travail ; vingt fois il terrasse son adversaire, vingt fois il le relève pour le seul plaisir de le terrasser de nouveau ; puis il découvre deux hommes chez M. Mamiani, et il les met aux prises, les force à se réfuter l'un l'autre. Le système, cela va sans dire, est livré dédaigneusement à la critique des autorités nationales que l'auteur invoque, et M. Mamiani, combattu par lui-même et par les théories du prêtre tyrolien, est condamné impitoyablement

à accepter cette malheureuse idée de l'être possible. Votre intuition, dit M. Rosmini, étant une pensée, suppose une idée générale ; votre comparaison ne peut avoir lieu que sur deux pensées et suppose encore des idées ; votre abstraction ne peut s'exercer que sur des jugements, et toujours vous êtes forcé d'admettre au moins une idée innée. Sans l'idée de l'être, aucune pensée n'est possible, et s'il fallait acquérir cette idée par la généralisation, comme elle exprime le plus haut degré d'abstraction, avant de penser, les hommes devraient avoir perfectionné leurs connaissances à un degré étonnant. Qu'est-ce d'ailleurs que cette intuition que vous donnez comme le premier principe de la certitude? Est-elle une sensation? ce serait une inconnue. Est-elle un jugement instinctif? il faut alors en démontrer la vérité. Est-elle une connaissance? il faut toujours la vérifier ; et si elle n'est pas une connaissance, ce n'est pas un principe de certitude. Renoncez-vous à démontrer l'intuition? vous renoncez à démontrer notre savoir, vous renoncez à la métaphysique. Voulez-vous la prouver par le principe de contradiction? Où prenez-vous ce principe? dans l'intuition? Non : dans nos idées générales? Mais si elles dépendent de l'intuition, comme vous le pensez, vous prouvez l'intuition par ses propres produits, le principe par ses conséquences ; si les idées ne dépendent pas de l'intuition, il faut chercher ailleurs l'origine des idées et la certitude des connaissances humaines. Vous voilà donc forcé, 1° de résoudre le problème de l'origine des idées, 2° d'admettre une idée innée, 3° de l'admettre comme premier principe de certitude. — Le prêtre tyrolien développe ces réfutations avec une ampleur merveilleuse ; en même temps, il se tourne contre Romagnosi pour en finir avec le sensualisme moderne, et il remonte à saint Thomas et à Parménide pour donner la généalogie italienne de la théorie de l'être. M. Mamiani répondit convenablement, avec politesse, sans descendre à aucune personnalité, sans faire la moindre allusion aux tendances religieuses et politiques de son adversaire, sans sortir une seule fois du cercle des questions métaphysiques. Chose curieuse, on vit deux hommes, appartenant à deux partis opposés, discuter avec passion de l'être et du non-être, tandis que le plus petit événement, le moindre conflit, au nom de principes sur lesquels ils gardaient un silence absolu, pouvaient mettre du sang entre les deux philosophes.

Les jésuites ont combattu M. Rosmini avec plus d'ensemble, avec ce sens pratique et cette imperturbable unanimité qui les caractérise. Ce fut un père Dmowschi, de l'ordre de Jésus, qui commença les attaques à Rome, dans un livre latin : ce n'étaient là que des compliments empoisonnés. Quelques mois plus tard, une société de théologiens invisibles répandait une diatribe violente où M. Rosmini était représenté comme le successeur de Luther, Calvin, Bay, Quesnel et Jansénius. Le pamphlet, sans date, imprimé clandestinement sous le pseudonyme d'*Eusebio Cristiano*, circula en même temps à Lucques, à Turin, à Gênes et dans d'autres villes. On ne discutait pas, on calomniait : les jésuites, sans parler de la philosophie ou de la politique de M. Rosmini, l'accusaient de nier le péché originel. La délation était portée chez des évêques, des magistrats, même chez des rois ; on n'avait pas non plus oublié le peuple, et à Lucques de pauvres femmes s'entretenaient de la grande hérésie du chef de l'ordre de la charité chrétienne.

M. Rosmini se défendit à sa manière, par un volume où la science puisait de nouvelles forces dans l'indignation (1). Beaucoup de théologiens de la haute Italie

(1) *Filosofia della Morale*, volum. IV; Milan, 1841.

se déclarèrent contre les délateurs invisibles. Le pape intervint pour imposer silence à l'ordre de Jésus. Battus sur ce point, les révérends pères changèrent de tactique, et ils annoncèrent dans les sacristies l'apparition d'une nouvelle philosophie véritablement orthodoxe ; désormais M. Rosmini devait céder la place à un envoyé de Dieu : cet envoyé était M. l'abbé Vincent Gioberti de Turin.

Écrivain atrabilaire, mécontent de tout, grand admirateur de lui-même, M. l'abbé Gioberti, dans ses ouvrages comme dans sa vie, est en contradiction perpétuelle avec tout ce qui l'entoure. Il rappelle un peu le héros de Cervantes, moins le côté chevaleresque et les moments lucides. Révolutionnaire à Turin, il fut contraint de quitter le Piémont ; il se réfugia à Bruxelles, et là il devint ultramontain et ennemi de la liberté, par cela même qu'il était en pays libre. Il s'irrite contre le progrès, contre la révolution, contre Napoléon ; puis, poussé par un besoin de contredire irrésistible, il s'emporte contre ceux qui professent ses propres idées, et passe dans un même livre, au sujet des mêmes théories, des mêmes hommes, de l'excès de l'enthousiasme à l'excès de l'indignation. M. Gioberti veut être seul de son avis. Aussi nous dit-il qu'aujourd'hui *il n'y a plus de philosophie en Europe* excepté la sienne. L'Italie possède actuellement les premiers penseurs du monde, mais lui, M. Gioberti, est infiniment supérieur à tous les penseurs, il est seul orthodoxe, seul il exerce une féconde influence ; il doit surpasser tous les gloires, et sa philosophie sera la pierre angulaire du catholicisme. Comme on voit, nous sommes ici en présence d'un cas de nostalgie compliqué de vanité et de mysticisme ; laissons parler M. Gioberti, il nous apprendra lui-même comment il a écrit ses ouvrages. « Il n'est pas difficile, dit quelque part l'abbé turinois, de tomber d'accord avec les écrivains modernes, pourvu qu'on ait soin de donner à certains mots le sens contraire à celui qu'ils ont naturellement. Cela peut embarrasser au premier abord les lecteurs sans expérience, mais, avec un peu d'exercice, ils pourront s'y faire. Ainsi, quand vous lisez progrès, substituez décadence ; quand vous voyez démocratie, mettez *oligarchie de la plèbe;* au lieu de liberté, lisez servitude, et tout ira à merveille. » M. Gioberti a lu ainsi tous les livres au rebours ; faut-il s'étonner qu'il ait écrit quelque douzaine de volumes en dehors du sens commun ? Malheureusement la haine ne donne pas le génie, et l'abbé turinois est réduit à traduire en attaques personnelles contre les écrivains, et en attaques nationales contre la France, tous les lieux communs de l'école théologique.

Si la France marche à la tête de la civilisation, d'après M. Gioberti, c'est que la frivolité est le caractère des peuples modernes, et la France, qui est, suivant l'abbé turinois, la plus légère de toutes les nations, représente naturellement la frivolité universelle. — La langue française *est la langue des femmes et des enfants.* — Châteaubriand, Victor Hugo, Lamartine, *peuvent se comparer aux plus abominables poètes et prosateurs qui ont souillé la littérature italienne de la décadence.* — *Pour avoir du génie en France, il faut être méchant, cupide, vil, insolent, bavard, menteur, traître, et surtout égoïste.* — L'école théologique elle-même n'est pas épargnée, et Lamennais, de Maistre, Bonald, sont insultés, car, *apologistes de la barbarie, ils font preuve d'une ignorance et d'une frivolité particulières.* — Bossuet, à son tour, est honni comme un écrivain boursouflé et comme ayant soutenu la plus horrible de toutes les hérésies, la liberté de l'église gallicane. — S'il en est ainsi des théologiens, que sera-ce des philosophes ? Quelle que soit leur école, aucun d'eux ne trouve grâce devant l'abbé turinois. Pour lui, M. Cousin n'est qu'*une bonne pâte d'homme;* disciple de Condillac *au fond,* il n'a pas lu Male-

branche et n'a pas compris Spinoza. — Collaborateur de *l'Univers religieux*, M. Gioberti en copie les aménités contre les éclectiques : « Prends garde, dit-il, de ne pas te laisser attraper par leurs paroles ; quand ils sont seuls entre eux, ils se moquent les premiers de leur doctrine : quel est l'éclectique qui rencontre un collègue sans rire? » — Avec Descartes, l'abbé turinois se met tout à fait à son aise ; il le tutoie. *Mon cher Descartes, il n'y a que les fous,* dit-il, *capables d'écrire tes livres.* Suivant M. Gioberti, qui au reste ne trouve pas une seule objection nouvelle, *ce pauvre Descartes* est au-dessous du philosophe indien Gothama ; même au Mexico, on trouve des traces d'une philosophie supérieure à celle qui est sortie de l'école cartésienne ; la philosophie moderne, fille du cartésianisme, est moins chrétienne que ne l'était la philosophie d'Aristote. *Descartes mérite la bastonnade.*

C'est en l'an de grâce 1839 que M. l'abbé Gioberti, voyant le dépérissement de la civilisation, nous a pris en grande pitié ; après avoir éclaté de rire en lisant Descartes, il s'est décidé à venir à notre secours avec une *théorie du surnaturel.*

L'abbé turinois a découvert un moyen sûr de détruire l'incrédulité moderne. On ne peut contester, à son avis, les mystères et les miracles ; nous avons une faculté spéciale pour les choses sacrées ; ce que la raison ne croit pas, la faculté du surnaturel doit le croire. Vous avez beau douter des mystères ; le péché originel, l'éternité des peines, la rédemption, sont des faits perçus par la nouvelle faculté qu'a découverte M. l'abbé Gioberti. Cette faculté a reçu de graves atteintes dans les derniers siècles ; il faut la fortifier et la développer. Quant aux objections de Strauss, l'abbé turinois les réfute d'un mot ; il remarque que les évangélistes et les *docètes* devaient en savoir plus que nous sur la vie de Jésus-Christ, ce qui ne l'empêche pas de faire l'apologie de Vico, le vrai prédécesseur de Strauss.

Après avoir raffermi la foi, M. l'abbé Gioberti songe à renouveler la philosophie. On connaît le célèbre paralogisme de Reid. Reid cherche à établir qu'il est impossible de donner la preuve du monde extérieur, il se dispense donc de la chercher, et il pense qu'il faut s'en rapporter à nos instincts. Il devient sceptique en croyant défendre le sens commun. M. Gioberti exagère jusqu'à l'absurde cette théorie de Reid, et il affirme que, par une intuition directe et indémontrable, nous voyons non-seulement la nature, mais l'acte qui crée, et Dieu. C'est là, comme on voit, le monde, la cause et la substance, ou, en d'autres termes, la ternaire de l'école éclectique. Le disciple de Reid devient ainsi, en avançant d'un pas, disciple de M. Cousin, et M. Gioberti, qui avait exagéré Reid, ne manque pas d'exagérer le philosophe français. Le chef de l'école éclectique considère l'idée de cause comme le principe qui concilie tous les extrêmes ; cette idée combine le fini et l'infini, la nature et Dieu, la pluralité et l'unité. On ne conçoit ni le monde sans Dieu, ni Dieu sans la nature ; les deux termes, soit qu'on les isole, soit qu'on les rapproche, conduisent, si on supprime la causalité, à un dogmatisme contradictoire. Aussi l'infini de l'Orient, le fini de la Grèce, accablent la raison humaine, et elle ne se relève qu'à l'instant où elle conçoit cette cause médiatrice qui rattache le monde à Dieu, la nature à son premier principe. M. Gioberti remplace la causalité par la création *ex nihilo*, il altère la psychologie de M. Cousin, et imagine la vision immédiate des trois termes, la nature, l'acte créateur et Dieu, nous affirmant sur parole que nous voyons Dieu lui-même avant de percevoir soit l'acte qui crée, soit la création. On dira que beaucoup de personnes pieuses ne voient pas clairement la création *ex nihilo* ; pure méchanceté. Beaucoup de peuples n'ont pas même l'idée d'un Dieu créateur ou d'un Dieu unique ; nouvelle preuve de la perversité humaine.

Reste une difficulté : si nous voyons directement Dieu, la cause et le monde, à quoi bon la révélation? Il suffira de regarder pour tout savoir. A quoi bon l'église? Nous serons tous infaillibles. Ici M. l'abbé Gioberti, pour sauver le pape, après avoir exagéré Reid et M. Cousin, devient tout à coup disciple de Bonald. Cette intuition directe, qui n'a pas besoin de preuve, tant elle est évidente, nous l'avons toujours devant nous ; mais nous ne la voyons pas, il nous faut la réflexion et surtout la révélation pour la voir. Dieu nous parle sans cesse, il nous dit continuellement : Je suis ; de même la création se manifeste continuellement à nous ; malgré tout, nous ne pouvons percevoir Dieu, la cause et le monde que par une seconde perception. L'intuition ne se voit que par une nouvelle intuition, la réflexion est l'*intuito dell' intuito,* et la faculté de réfléchir à son tour ne peut se développer sans l'aide de la parole et par conséquent sans l'aide de la révélation. Il en résulte que la parole domine la pensée, que la philosophie et la civilisation doivent être soumises à la parole, que toutes les erreurs viennent de l'altération de la parole divine. Il en résulte encore que nos malheurs, la distinction des races, la division du genre humain, les guerres, les fausses religions, tout commence avec la confusion des langues au pied de la tour de Babel. Depuis lors le privilége de la parole a été confié à la synagogue, qui en savait autant que l'église, et l'église n'a reçu d'autre mission que de vulgariser la science secrète de la synagogue et de la surveiller. Donc, hors de l'église, il n'y a ni vertu, ni génie, ni principe de vie ; le pape est infaillible comme l'intuition, les autres mortels doivent lui soumettre la philosophie, les sciences, la politique, en un mot toutes leurs pensées.

Tout en faisant de l'ultra-catholicisme avec l'eclectisme, M. Gioberti arpente l'histoire depuis la tour de Babel jusqu'à la révolution française ; il distribue à droite et à gauche des bénédictions, des malédictions, se contredit sans cesse parce qu'il contredit tout le monde ; il loue chez les Italiens les mêmes doctrines qu'il blâme chez les étrangers ; il confond tout, et parle de la cuisine italienne à propos de Descartes, d'Odin à propos de Hegel. Il invente des facultés, il détruit celles qu'il a inventées, il place les miracles dans la causalité, la vie, la passion et la mort de Jésus-Christ dans les idées de Platon (1). Ecartons ce chaos pour arriver à la conclusion. L'être crée les existences, de même le pape crée la civilisation ; on doit rejeter la souveraineté du peuple par la raison péremptoire que les existences ne créent pas Dieu. Or, comme le pape est en Italie, c'est le pape qui doit relever l'Italie, et l'Italie qui doit racheter les peuples de l'Europe de la barbarie où ils se trouvent plongés. Ici l'abbé Gioberti se surpasse ; citons au hasard quelques passages. Le pape est le créateur du génie italien ; l'Italie est spirituellement dans le pape comme le pape est matériellement en Italie « Que le pape soit naturellement et doive être réellement le chef politique du pays, c'est là une vérité prouvée par la nature du christianisme, confirmée dans l'histoire de plusieurs siècles, acceptée autrefois par les peuples et par les princes italiens. » D'où vient que cette vérité est méconnue? Elle est méconnue par l'influence des idées étrangères,

(1) La forme des ouvrages de M. Gioberti correspond au fond. Qu'on se figure des diatribes qui s'enchevêtrent les unes dans les autres, des digressions qui se perpétuent dans des notes, des notes qui deviennent des livres séparés, parfois des discours en deux tomes sans distinction de chapitres et de paragraphes, le tout noyé dans un style d'une prolixité ridicule, et l'on se fera une idée de l'incroyable désordre des écrits, ou plutôt des emportements de l'abbé turinois.

« toutes les erreurs ont été introduites en Italie par les barbares : » — « l'erreur n'est pas indigène en Italie. » Mais en présence de la situation actuelle, que feront les Italiens? L'abbé turinois, du haut de sa grandeur, s'adresse à toutes les classes ; il conseille aux princes d'aimer les peuples, aux peuples d'aimer les princes; il veut introduire force jésuites, capucins et dominicains dans le pays. Autant il est violent dans la critique des philosophes, autant il est servile quand il parle de Charles-Albert; il nous apprend que le saint-siége protége la liberté de la pensée, il se prosterne devant la vénérable censure des états romains. Par une velléité d'émigré, M. Gioberti veut des réformes, même des constitutions, moins la liberté de la presse, et il est affligé de voir qu'on traduit en italien les philosophes barbares. Ainsi « l'Italie est l'organe de la raison souveraine, de la parole royale et idéale, la source, la règle, la garde de toute nation, de toute langue, parce que là réside le chef qui dirige, le bras qui meut, la langue qui enseigne et le cœur qui anime la chrétienté universelle. » Rome doit dominer la confédération des rois italiens, l'Italie doit remplacer la suprématie de la France, reprendre sa supériorité sur tous les peuples, avoir ses colonies, convertir la Russie, réintégrer la foi en Allemagne, secourir l'Angleterre dans sa crise imminente. « Rome étant plus idéale que l'Italie, l'Italie que l'Europe, l'Europe que l'Orient, l'Orient que le monde, chacune de ces régions est le continent idéal de l'autre, comme l'âme du corps, l'idée de l'esprit, Dieu de l'univers. » L'abbé piémontais prodigue mille éloges hyperboliques aux poëtes, aux prosateurs, aux savants, aux artistes, aux anciens, aux modernes, au climat, aux races, aux hommes, aux choses, pour conclure, se répétant sans cesse, que l'Italie est universelle, surnaturelle, religieuse, sacerdotale, etc., qu'en un mot elle est la *sopranazione* et *il capo-popolo*, que les Italiens sont les *lévites de la chrétienté*, que Rome est le *nombril de la terre*.

En train de renouveler le monde, M. Gioberti jeta les yeux sur M. Rosmini, lui prodigua les éloges, et lui offrit son alliance. Le prêtre tyrolien répondit par quelques pages très-polies et très-froides. L'abbé turinois n'admit pas un instant qu'on pût douter de son génie ; M. Rosmini, se dit-il, plaisante, il se moque de ses lecteurs ; dans sa pensée, il me vénère. M. Tarditi lui fit comprendre avec beaucoup d'humilité que, malgré tout son talent, l'ontologie, la psychologie et le pape se livraient un combat perpétuel dans ses ouvrages. Qu'on juge de la colère de l'abbé turinois. M. Gioberti injuria, calomnia, dénonça ; il n'épargna ni scandales, ni ruses; il voulut faire passer son adversaire pour un moine et M. Rosmini pour l'auteur de l'opuscule de M. Tarditi. Suivant lui, le rosminianisme devait être extirpé de l'Italie, c'était un poison emprunté aux barbares, une doctrine qui conduisait au nihilisme, au panthéisme, à l'athéisme, à toutes les hérésies possibles, et il écrivit deux énormes volumes en disant à ses adversaires que « c'était courtoisie d'être vilain avec eux, » et qu'il voulait sortir de sa politesse et de sa modération habituelle. Ce fut alors que M. Gioberti devint un génie pour les habiles gens qui accusaient M. Rosmini de reproduire les erreurs de Bay, de Quesnel, de Jansénius et de Luther sur le péché originel. Réduits au silence par la cour de Rome, les jésuites appuyèrent de toutes leurs forces le nouveau champion de l'église. — En présence d'un homme qui reproduisait avec exagération toutes ses tendances, M. Rosmini, insulté devant le pays après avoir fondé une école nationale, diffamé devant l'église après avoir fondé un ordre religieux, ne répondit pas un mot à M. Gioberti, et continua à combattre les jésuites. « On s'étonne, dit-il dans un de ses derniers écrits contre les révérends pères, on s'étonne de voir que

je réponds quelquefois à des hommes assez peu considérés : je ne dois rien épargner pour éclairer mes confrères. On a voulu m'arracher à la communion des fidèles ; à qui pourrais-je m'adresser s'ils devaient se méfier de moi? Toute ma doctrine est morte si elle est hétérodoxe. Le silence ne m'est pas permis, il ne m'est imposé que devant ceux qui voudraient m'engager dans des polémiques de vanité personnelle. » Aujourd'hui M. Gioberti, toujours le même, soutient avec son aplomb ordinaire que le rosminianisme est extirpé : ce serait insulter M. Rosmini, qui est si religieux, que de supposer qu'il persiste encore dans ses abominables hérésies ; M. Rosmini ne répond pas, donc il s'est rétracté. Au reste, l'abbé piémontais est fort en colère contre ses compatriotes ; les ingrats n'apprécient pas son génie, encore moins ses délations pieuses, ses éloges de Charles-Albert, et son apologie de la cour de Rome.

Laissons là M. Gioberti pour revenir au philosophe qui est l'objet de ses attaques. Également attaché à la religion et à la philosophie, aujourd'hui M. Rosmini soulève la double répugnance du parti ultra-catholique et du parti libéral. S'arrêtera-t-il dans cette position? Jusqu'à présent son influence a tenu à une équivoque ; les croyants ne se sont pas trop enquis de sa philosophie, les philosophes n'ont pas fait attention à sa théologie ; il semble qu'aujourd'hui les premiers s'alarment et les seconds se fatiguent de se voir sans cesse attaqués. On ne peut pas deviner l'avenir d'un homme, mais on est saisi d'une profonde tristesse en voyant cette haute intelligence, unissant aux préjugés d'un autre temps les vertus d'une autre époque, s'acharner contre la liberté au nom de la liberté, combattre ceux qui profitent réellement de sa science, s'obstiner à n'avoir d'autre public qu'une classe de personnes complétement étrangères à ses idées. A l'heure qu'il est, M. Rosmini, l'un des plus hardis combattants du parti ultra-catholique de la haute Italie, se trouve dépassé par son propre parti ; suspect à l'Autriche, qui se défie de ses fondations religieuses, en butte aux intrigues des jésuites, qui l'accusent d'hérésie, il tend à s'isoler dans sa secte, qui forme une fraction de ce qu'on pourrait appeler le parti guelfe italien. Un simple aperçu de la situation politique de l'Italie montrera toute l'inconsistance de ce parti ; ses utopies religieuses et son égoïsme s'allient aujourd'hui pour lutter une dernière fois contre l'organisation de l'état moderne au delà des Alpes.

IV.

Abstraction faite des rivalités locales, on pourrait compter quatre partis en Italie : les libéraux, les absolutistes, les gibelins et les guelfes, si on me permet de me servir de ces deux mots pour désigner les partisans de l'Autriche et du pape. Le plus nombreux est le parti libéral ; les trois autres ne peuvent le combattre avec avantage qu'en se réunissant. Complétement exclu des affaires, le parti libéral n'en fait pas moins sentir son influence dans tous les actes de la politique italienne. Depuis l'époque où il fut constitué par la révolution française, il est sans cesse revenu à l'attaque ; les gouvernements ont épuisé toutes les ressources pour l'étouffer ; ils ont falsifié jusqu'aux institutions sociales pour prévenir ses tentatives : le tout n'a abouti qu'à déconsidérer les pouvoirs établis et à les mettre en hostilité avec les peuples. Les persécutions ont intimidé pour le moment ;

aujourd'hui on admire les martyrs. Les débris du parti napoléonien, l'immense majorité de la bourgeoisie, toute la jeunesse, les fonctionnaires même les plus éclairés, une certaine partie de l'aristocratie, tous les hommes intelligents, dispersés, froissés, à qui les gouvernements ferment impitoyablement toutes les carrières, viennent chaque jour grossir ce parti qui n'attend qu'une occasion pour éclater. S'il triomphait à Naples ou en Piémont, sa propagande serait irrésistible. Le parti libéral a ses exaltés : ce sont les républicains ; mais cette fraction qui veut devancer le reste du parti s'égare par trop de précipitation. La révolution de 1830 avait multiplié les républicains comme par miracle. M. Mazzini de Gênes les dirigeait officiellement. D'abord il agita vivement l'opinion publique par le journal de *la Jeune Italie* ; plus tard il rêva des révoltes impossibles, il voulut agir trop tôt, au milieu d'obstacles insurmontables, et l'expédition de Savoie vint détruire le prestige attaché à M. Mazzini et aux républicains.

Le parti absolutiste est le second en force. Le Piémont, Naples et la Toscane sont peut-être les seuls états où le peuple conserve un peu d'enthousiasme pour les dynasties régnantes. Cependant, si l'affection pour les princes s'est affaiblie, il y a partout des droits de naissance, des ambitions personnelles, des intérêts positifs ; partout aussi il y a chez les masses un penchant à l'indolence et chez les riches une vague terreur pour les suites des révolutions. L'habitude et la force passive du *statu quo* concourent avec ces causes diverses pour faire tourner bien des chances en faveur des gouvernements établis. L'absolutisme est odieux, personne n'ose en faire l'apologie, et, sans le secours de l'Autriche, il ne pourrait se soutenir ; cependant l'immobilité des gouvernements absolus leur donne un faux air de stabilité, et cela suffit pour faire, sinon accepter, du moins subir une situation qu'il paraît difficile de changer.

Nous devons compter encore un parti gibelin ou tout au moins une force autrichienne. N'oublions pas que la Lombardie au XVIe siècle accepta la domination espagnole sans trop de répugnance : au commencement du XVIIIe siècle, l'Espagne se laissa remplacer par l'Autriche sans être ni repoussée ni regrettée ; la Lombardie complétement ruinée avait perdu jusqu'au sentiment de ses malheurs et de son indépendance. Pendant le règne de Marie-Thérèse et de Joseph II, on effaça les traces des dévastations espagnoles. La domination autrichienne se signala par des actes utiles, et bientôt elle se naturalisa en Italie. Loin de combattre l'industrie, elle la favorisa ; loin d'attaquer les idées nouvelles, elle supprima plusieurs couvents. Elle devançait le pays au grand scandale des dévots ; Beccaria était protégé par la cour de Vienne contre la noblesse de Milan. La révolution vint tout changer ; trois ans de république effacèrent tous les souvenirs. Mais quand l'Italie dut céder à Napoléon, il se reforma un parti autrichien en haine des idées nouvelles et de la domination française. En 1814, des dévots et des nobles allèrent à la rencontre des armées autrichiennes, et demandèrent le bon vieux temps de Joseph II ou plutôt de Marie-Thérèse. L'Autriche sut entretenir et déjouer toutes les espérances. Malgré les sollicitations de ses plus fidèles sujets, elle respecta tous les intérêts acquis par la révolution, laissa la noblesse sous l'empire du droit commun et le clergé tel qu'elle l'avait trouvé. Cela ne justifie pas, mais cela peut expliquer la force du gouvernement autrichien. Le Piémont, Modène, Rome, Naples, s'engagèrent dans de folles contre-révolutions : l'Autriche ne sévit que dans les limites voulues par la nécessité, elle songeait à se maintenir et profita de toutes les folies. Bientôt, cependant, les soulèvements éclatèrent de Palerme à Turin ; la Lombardie

se réveilla frémissante. Les princes italiens se trouvèrent alors à la merci de l'Autriche. Plusieurs gouvernements, soutenus par les armées autrichiennes, se livrèrent à des réactions sanglantes. En Lombardie, où les troupes impériales n'eurent à livrer aucun combat, les conspirateurs furent cruellement persécutés, mais on épargna leur vie. Depuis 1814, l'administration autrichienne est toujours restée la même, impassible, impartiale. Si on excepte la Toscane, l'Autriche présente en Lombardie et à Venise le gouvernement le plus régulier, le plus empreint de l'esprit moderne qui soit en Italie. Les princes italiens sentent leur infériorité vis-à-vis de l'empire et se trouvent humiliés. L'Autriche connaît sa force, elle n'ignore pas qu'elle est indispensable aux princes, elle a ses projets dont elle poursuit l'exécution avec persévérance : en 1814, elle s'est fortifiée par l'acquisition de Venise; en 1831, elle s'est ouvert la voie de Rome. En attendant, elle exerce une sorte de police dans tous les états de la péninsule; elle les surveille, sollicite des répressions, empêche les concessions; elle intervient par des conseils, au besoin par des ordres. De là une sorte de rivalité chez les princes italiens, quelquefois le dégoût d'accepter la responsabilité de certains actes odieux qu'ils croient inutiles, et une opposition de cour secrète, détournée, impuissante, mais bien réelle.

Cette opposition forme l'essence de ce qu'on pourrait appeler le parti guelfe. Rome est menacée, on s'intéresse à Rome, et la dévotion entraîne quelques princes dans cette réaction contre l'Autriche. Si le roi de Piémont soutient la cause nationale, c'est qu'à ses yeux cette cause se confond avec celle du catholicisme. On favorise donc le clergé, on multiplie les jésuites inoffensifs par eux-mêmes, utiles pour suppléer à la police, pour combattre les tendances révolutionnaires, peut-être pour résister à l'Autriche. L'Autriche est-elle libérale? Non, certes. Est-elle irréligieuse? Encore moins, mais elle est gibeline, et conserve une certaine défiance vis-à-vis du catholicisme italien. Elle n'a pas oublié l'humiliation de Henri IV; elle interdit la publication, même l'introduction des journaux ultra-catholiques, elle condamne l'obscurantisme de de Maistre, le rosminianisme même lui est suspect. L'Autriche n'admet pas non plus les jésuites; ceux-ci ont deux maisons à Vienne, et deux fois le peuple y a mis le feu. En revanche, elle voit sans alarme ce qui ne touche pas directement à la politique, et va quelquefois jusqu'à tolérer la science. D'ailleurs le gouvernement autrichien se présente comme une énorme bureaucratie où l'on a de la peine à découvrir une volonté responsable. On peut s'indigner contre une autorité française, russe ou prussienne : le moyen de s'emporter contre des fonctionnaires sans passions, même sans zèle, agissant toujours avec la régularité d'une machine, d'après des règlements précis, liés dans toutes leurs actions, contrôlés sur tous les points? Quant aux garnisons autrichiennes contenues par une discipline barbare, il est bien rare qu'elles soulèvent la moindre irritation dans les basses classes. La cour vice-royale de Milan et de Venise n'a provoqué aucune de ces haines personnelles qui ont hâté la chute d'Eugène Beauharnais.

On comprend que des Italiens, désespérant du secours de la France aussi bien que de l'issue des soulèvements, et ne pouvant néanmoins ni absoudre leurs princes, ni excuser les désordres du gouvernement de Rome, souhaitent quelquefois à leur pays cette unité gibeline que rêvait Dante. Eh bien! c'est au nom d'une morale rigide et des idées religieuses que le parti contraire repousse ces tendances; il s'élève contre tout projet d'une confédération italienne avec l'empereur. « Ce serait renouveler le saint-empire en Italie, s'écrie un écrivain piémontais,

ce serait de la folie ; s'il y a des néo-gibelins, je serai néo-guelfe (1). » On rappelle aussi l'ancienne suprématie de la cour de Rome. Grâce à la souplesse qu'il a toujours montrée dans les choses politiques, le catholicisme compte des alliés parmi les poetes, parmi les démocrates découragés, parmi les revolutionnaires, qui appuient leurs théories sur l'Évangile, et pour le moment toutes les opinions sont admises sous la sauvegarde des croyances. C'est ainsi que se forme le parti guelfe. Dans la haute Italie, il grandit tous les jours ; il sait egalement tourner à son profit les concessions de l'Autriche et la résistance qu'elle oppose aux idées obscurantistes.

Rien n'est plus étrange que les illusions du parti qui rêve aujourd'hui la suprématie politique de la cour de Rome. La papauté est un pouvoir qu'on peut juger à l'œuvre, et devant cette réalité vivante on ne comprend guère les esperances que fondent les nouveaux guelfes sur le gouvernement du saint-siége. Les tribunaux, les finances, le conseil d'état, les fonctions publiques, tout à Rome est entre les mains du clergé ; le titre de prélat ouvre l'accès de toutes les carrières ; c'est la condition premiere de toute existence politique. Ainsi, pour parler le langage de M. Rosmini, des hommes sans famille et sans patrie se sont emparés d'une population nombreuse, se sont organisés, et rien ne les a empêchés de developper les conséquences renfermées dans le principe qui les réunissait.

L'essai de l'utopie d'un gouvernement catholique dure donc depuis bien des siècles : l'église a eu le temps necessaire pour élargir et perfectionner ses institutions. Qu'est-il arrive? La propriété, le travail et la capacite, la richesse, l'industrie et la science, en un mot tous les éléments qui constituent l'etat, se meuvent aujourd'hui complétement en dehors du gouvernement. L'aristocratie des prelats s'est conservée invariable, inaccessible, impeccable : elle sait etouffer les scandales du clergé inférieur ; jamais aucune faute n'a eté imputee à un grand dignitaire : d'ailleurs les dignitaires sont inamovibles, et même, en cas de prevarication, on ne peut destituer un membre de la Ruota qu'en lui donnant de l'avancement, c'est-à-dire en l'elevant au cardinalat. L'esprit de corps n'a jamais flechi un seul instant ; Galilée est aujourd'hui aussi proscrit qu'il y a deux siècles, le saint-office subsiste, l'inquisition proclame regulierement ses ordonnances ; l'enseignement, les ceremonies, les tribunaux, rien n'a change (2). En 1830, l'Europe s'agitait, le contrecoup de la révolution arrivait aux portes de Rome, et les cardinaux (la chose est historique) faisaient fouiller les archives pour voir comment on s'etait comporte en

(1) Voyez *le Speranze dell' Italia*, par M. le comte Balbo : c'est un vrai programme contre l'Autriche au point de vue de la cour de Turin, ecrit par le plus noble et le plus chevaleresque de tous les guelfes. M. Balbo voudrait donner la Turquie à l'Autriche, la Pologne à la Prusse, ou, *vice versa*, la Prusse à la Pologne ; il croit que la France et l'Angleterre se reuniraient pour arracher la Turquie à la Russie et l'Italie à l'Autriche. Cette utopie diplomatique est marquee d'un esprit de bienveillance universelle ; malheureusement l'auteur, pressé entre l'eglise et l'empire, finit par ceder à l'eglise, et dedie son livre à un abbe connu par son intolerance.

(2) Sur un edit du 10 mars 1834, l'inquisition de Forli condamnait la nécromancie, l'astrologie, les ceremonies mahometanes et paiennes, *la mère chretienne qui offre son sein à un enfant juif*. — En 1828, le cardinal Giustiniani, evêque d'Imola, condamnait les blasphemateurs à la perforation de la langue, et promettait dix ans d'indulgence aux délateurs. — Le cardinal Cavalchini, gouverneur à Rome en 1814, retablissait la question dans les tribunaux : il est vrai que Gonzalvi l'abolissait l'année suivante, mais plus tard le cardinal Pacca l'a remplacee par le chevalet.

pareille circonstance. En Europe, cependant, l'innovation a pénétré partout. La famille ne peut pas rester immobile; elle se multiplie, et cela seul la fait changer. La famille est attachée aux intérêts toujours variés des nouvelles générations; elle enfante ou elle suit le mouvement commercial et industriel; c'est elle qui adopte toutes les découvertes et les inventions, et par la famille le mouvement imperceptible de l'économie se propage dans la commune, dans la province, dans l'état, qui résume et protége les intérêts de toutes les familles. Les sentiments suivent nécessairement le mouvement économique, et la femme apporte au sein de la famille un gracieux élément de mobilité et de progrès; elle consacre et poétise, par le renouvellement des mœurs, le renouvellement des intérêts. Au contraire, le célibat, en arrachant l'individu à l'influence de la famille, l'arrache aussi au mouvement des idées, des mœurs et des intérêts. L'aristocratie des prélats romains en est un triste exemple. La cour de Rome est aujourd'hui ce qu'elle était au XVe siècle : le luxe, l'étiquette, l'administration, les dépenses, tout chez elle est resté comme au temps où les richesses de l'Europe et de l'Amérique contribuaient à cette fastueuse représentation du catholicisme. Le monde a marché, les ressources ont manqué, dès lors Rome les a extorquées à la population, et c'est la propriété, c'est la famille qui ont été précisément en butte aux exactions du pouvoir. La commune, ce foyer de la propriété et de la famille, est aujourd'hui exploitée par l'aristocratie des prélats. Ainsi, dans les états romains, c'est le gouvernement qui nomme les conseillers des communes; il choisit les plus dévoués et ceux qui possèdent le moins, par conséquent ceux qui votent les dépenses avec facilité, sans craindre les suites du progrès de l'impôt (1). Au-dessus des communes s'élève le conseil provincial qui doit les représenter. Nouvelle exploitation : le gouvernement choisit les conseillers puisqu'il choisit les électeurs, et encore il exclut par son *veto* les candidats qui n'épousent pas sa cause. La complaisance de ces représentations provinciales pour le gouvernement n'a pas de limites. Les routes, les canaux, les ports de mer, toutes les dépenses de l'état sont imposées aux communes; l'état s'en décharge, le gouvernement ne gouverne pas. Plus on s'élève dans la hiérarchie, plus les abus grandissent. Le gouvernement est dominé par soixante-douze princes, les cardinaux; ces princes vivent aux frais de l'état plus largement et avec plus de faste, proportion gardée, que les membres d'une famille royale dans un état constitutionnel. Ils ne sont pas toujours à l'abri de certaines affections; il y a des favoris et même des favorites; la distribution des places, des entreprises publiques, s'en ressent, et le conseil d'état, composé des cardinaux les plus influents, est le centre du népotisme romain. Dans les finances, les impôts et la dette publique augmentent tous les ans (2); l'administration, livrée à des traitants, absorbe une partie du revenu, et le désordre retombe tous les ans sur la population, qui doit subvenir aux dépenses réelles et au gaspillage (3). Les tribunaux viennent en quelque sorte

(1) Les trente conseillers de Faenza possèdent moins de terre, pris tous ensemble, que les deux principaux propriétaires du pays exclus du conseil.

(2) Le conseil de Ravenne, en 1832, votait 20,000 écus; en 1843, il en votait 60,000.

(3) Voici un fait; on pourrait en citer mille. Dans les états romains, on s'habille avec les draps de France; à la douane de Ravenne, en une année, on n'a perçu les droits que sur deux pièces de drap. Les domestiques intimes des cardinaux donnent des audiences, distribuent des faveurs, vendent des monopoles, souvent protégent la contrebande, et toujours sont à l'abri des poursuites de la loi. L'ancien pontife voulait contenir les impudentes supercheries d'un nommé Marianino : le cardinal lui rappela que ce Marianino l'avait fait pape.

compléter le désordre. Des juges mal payés, choisis sous l'influence des passions politiques du gouvernement, déconsidérés dans les villes, et qui se vendent souvent à bas prix, se trouvent chargés d'administrer la justice civile et criminelle d'après des lois aussi anciennes que la papauté. Il suffit de dire qu'ils font administrer la bastonnade sans forme de procès, que la répression n'est jamais proportionnée au délit, que la peine de mort est appliquée sans aucune mesure, que les lois varient dans les diverses provinces, que la procédure civile traîne d'appellation en appellation avec une lenteur éternelle et une complète incertitude. De là le taux des intérêts très-haut, l'usure tolérée, l'industrie sacrifiée, les crimes impunis, le commerce nul, l'agriculture gênée malgré la richesse naturelle du pays. Rien n'a changé, nous le répétons, dans le gouvernement, tandis que toute l'économie politique se modifiait autour de lui ; aussi se trouve-t-il en contradiction complète avec les lois de la propriété moderne. Il est donc forcé de chercher ses appuis en dehors de la bourgeoisie et même de la noblesse : il fait voter les petits propriétaires contre les grands ; il confie l'administration de la justice à des hommes dépourvus d'autorité morale. L'armée, qui représente la force de l'état, a été composée d'hommes sans patrie et sans famille ; les Suisses ne suffisaient pas, la cour de Rome a stipendié les *centurioni*, puis les *volontaires*, des hommes de la lie du peuple, exclus des fermes et des ateliers à cause de leur mauvaise conduite, et qui sont aujourd'hui en lutte ouverte contre la population (1).

(1) Depuis 1814, pour se maintenir, le gouvernement pontifical n'a pas hésité à sacrifier la sécurité personnelle des habitants. Par qui est dirigée la police ? A Pesaro (1852), par un Albioni, jadis accusé d'avoir faussé des lettres de change, à Faenza, par un Conti, qui avait subi plusieurs détentions, pendant la durée du royaume d'Italie, comme voleur et convaincu de viol sur un enfant de sept ans ; à Rome, par un Farbone, bandit dont la tête avait été mise au prix de six mille écus dans la commune de Velletri. Mastoso, l'un des plus redoutables bandits de la province de Frosinone, a été nommé capitaine de la milice dans la même province. Fontana, qui jugeait les détenus politiques en 1852, avait été condamné comme faussaire en 1850 par une sentence du tribunal de Ferrare. Récemment la cour de Rome elle-même se vit forcée de condamner aux galères le chef de la police de Cesène. Il vendait au premier charcutier de la ville les archives de la police ; ce fut ce qui le perdit ; mais depuis longtemps on le soupçonnait de rapports secrets avec les bandits de la province, et dernièrement, faisant une visite domiciliaire chez un libéral, il dévalisa la maison. Qu'on juge par là de la situation du pays. Il est défendu à tout citoyen d'avoir des armes ; cependant les brigands fourmillent, et souvent la population désarmée, surtout dans certaines communes, se trouve placée entre deux fléaux, les brigands et les volontaires. Quant aux libéraux, tout est permis contre eux, ils ont tout à craindre, jusqu'à l'assassinat. En 1855, M. Farini, notaire très-respecté, était tué à l'âge de soixante ans, sans avoir aucun ennemi dans le pays, évidemment par des agents de police. La famille, la commune, les autorités de l'endroit, demandaient justice : un cardinal répondait *ex officio* de Rome qu'il était à remercier Dieu que l'on fût délivré de l'un des libéraux les plus dangereux. L'hostilité du gouvernement contre la population est telle qu'on a fait surveiller des colléges d'enfants par des postes militaires ; l'obscurantisme est arrivé au point qu'on a supprimé des écoles de calligraphie, afin (disait l'édit) que les jeunes gens n'apprissent pas à falsifier les écritures ; on a même supprimé les salles d'asiles pour les enfants, comme si elles favorisaient la révolution. Il est vivement à regretter que nos journaux religieux ne donnent pas le compte rendu des arrêts de la censure de Rome : on y verrait des poëtes condamnés à l'amende pour avoir appelé Agamemnon le roi des rois, d'autres exilés pour avoir mis en scène *la Vestale* sans respect pour les prêtres du paganisme ; les marionnettes elles-mêmes sont persécutées, tout est suspect pour ces prélats qui voient tout conspirer contre leur existence.

En 1831, il s'est produit dans la Romagne un fait très-significatif. Le peuple se soulevait; la diplomatie, qui n'est pas suspecte de fanatisme révolutionnaire, demandait : 1° que la commune nommât ses conseillers, 2° que les provinces eussent leurs représentants libres, 3° que le conseil d'état fût sécularisé, 4° qu'on admît aux fonctions publiques la propriété, la capacité et l'industrie, 5° que l'on songeât à améliorer les finances et la justice. La cour de Rome accepta le *memorandum*, les troupes autrichiennes se retirèrent, et le cardinal Bernetti révoqua immédiatement cette concession par le *motu proprio* du 15 juillet. Pourquoi cette rétractation? Parce qu'il était impossible à la cour de Rome de tenir sa promesse : cette simple concession administrative et nullement politique aurait organisé dans toute sa force l'état moderne, le mouvement se serait propagé peu à peu depuis la commune jusqu'au conseil d'état, il aurait laissé la prélature sans finances; dès lors la prélature, les cardinaux et le pape se seraient un jour ou l'autre trouvés à la merci de l'état, stipendiés par l'état comme de simples fonctionnaires publics. Le *motu proprio* souleva des troubles, l'armée autrichienne intervint une seconde fois, et à Bologne elle fut accueillie aux applaudissements de la population. Malgré le *memorandum*, malgré l'urgence d'une réforme, malgré l'innocence de ce mouvement où l'on n'avait pas répandu une goutte de sang italien, le gouvernement fut réintégré, et le cardinal Albani signa un nombre immense de condamnations politiques. La tyrannie des prélats se fit sentir au point qu'il y a quelques années, on découvrit à Bologne une conspiration *Ferdinandea* en faveur de l'Autriche. Beaucoup d'Italiens dans les légations, sans aimer l'Autriche, la préféreraient au saint-siége, et il faut reconnaître que l'administration impériale serait un bienfait, comparée au gouvernement des prêtres et à la police des volontaires.

Le nouveau parti guelfe lutte dans la Romagne contre le développement de l'état, à Rome contre la crise financière qui le mine; dans la haute Italie, il défend la cause de l'absolutisme contre les libéraux et contre l'Autriche. En apparence il attaque la domination de l'Autriche, en réalité il ne pourrait pas subsister sans la présence de l'armée impériale. Le patriotisme de ce parti n'est au fond qu'un prétexte pour fermer l'Italie à toutes les idées étrangères, et la soustraire au progrès européen. C'est ainsi qu'au nom de la gloire nationale les ultra-catholiques, au delà des Alpes, ont persécuté toutes les gloires italiennes. Bruno, aux yeux de la cour de Rome, déshonorait le pays; Beccaria et Filangieri étaient accusés de souiller leur patrie; aucun progrès ne s'est réalisé sans rencontrer la résistance de ce patriotisme religieux. En 1720, Giannone de Naples, profondément attaché au catholicisme, osa appeler l'attention sur les richesses scandaleuses que le clergé avait acquises : à peine son *Histoire civile* du royaume avait-elle paru qu'il eut contre lui les nobles, les prêtres et le bas peuple. Au marché, les femmes se servaient de son nom comme d'une injure; dans les rues, on chantait des satires contre lui; des nobles faisaient brûler à la porte de leurs palais ces *vilains livres de l'Histoire civile*; Giannone fut sur le point d'être lapidé; le vice-roi autrichien, ne pouvant le protéger, dut l'exiler. Des écrivains napolitains étaient sincèrement affligés qu'il pût se dire leur compatriote. Réfugié en Suisse, Giannone voulut un jour faire ses dévotions dans un village de Savoie; on lui facilita tous les moyens d'y passer quelques heures, c'était une trahison; arrêté dans ce village, Giannone fut jeté dans une prison du Piémont, où il mourut après une captivité de vingt ans. Voilà un fragment de l'histoire du parti guelfe qui s'appelle national en Italie.

Depuis quelque temps, le mot de nationalité est une sorte de faux poids que les

partis jettent dans la balance pour la faire pencher en leur faveur. Chacun cherche dans l'histoire un souvenir, une gloire, une époque qui représente le triomphe de l'idée qu'il soutient. Les écrivains italiens parlent beaucoup trop souvent aujourd'hui de refaire la nationalité. La crainte de ressembler à l'étranger devient un prétexte à tous les écarts : ceux-ci déraisonnent volontairement ; ceux-là se forment un style plein d'archaïsmes ; il y a des écrivains qui passent leur vie à médire de la France, et des philosophes qui s'efforcent de lutter contre le sens commun. Je ne connais pas de manie plus ridicule que celle de ces hommes médiocres qui prétendent tracer la voie au génie d'une nation et lui donner des lisières pour se soutenir. Non, la nationalité n'est pas un fruit artificiel qui puisse naître en serre chaude; c'est le don de Dieu ; personne ne peut l'acquérir, et il est impossible de le perdre. Par lui-même, le génie national n'est qu'une disposition, une inspiration vague et muette ; il n'a de sens que par la pensée, par les principes qu'il développe, en vertu de la logique, et cette direction nécessaire ne dépend de personne. Sans doute le génie italien est une espérance, mais il faut le respecter tel qu'il est, comme il se produit, si on ne veut pas désespérer de l'Italie. Or le génie italien s'est de tout temps développé par la complication : c'est là sa force et son originalité, c'est là ce qui le fait vivre et grandir par ses divisions mêmes. Voyez l'ancienne Italie, avec ses races, ses villes, sa civilisation et ses monuments cyclopéens : il faut des siècles à Rome pour la vaincre, et Rome, grâce à cette lutte, devient assez forte pour soumettre le monde. Au moyen âge, la division reparaît : toutes les villes italiennes ont leur iliade, leur poesie, leurs gloires, ce qui n'empêche ni le développement du commerce italien, ni celui de la litterature, ni l'indépendance du pays. A la renaissance, l'Italie réunit chez elle tous les principes, tous les gouvernements, toutes les idées ; on y trouve toutes les formes possibles de la pensée et de la politique, depuis la république jusqu'à la théocratie. Chaque état doit lutter contre cette variété infinie d'intérêts et d'idées ; cependant la politique ne faiblit pas, il n'est pas jusqu'à la forme des gouvernements qui ne lui offre des ressources inépuisables, et les élections de l'aristocratie vénitienne, de Florence, du conclave, deviennent des champs clos où le génie de la ruse confond dans les scrutins la prévoyance de tous les partis. La politique des Sforza, des Borgia, des Médicis, est un abîme de profondeur. L'Italie était devenue un jeu d'échecs pour les princes, qui savaient équilibrer tant de forces contraires avec une merveilleuse adresse. La puissance militaire ne manquait pas, mais on la dominait par la ruse. Venise avait pu conquérir des empires en Orient ; c'est à peine si, après quatre siècles d'efforts et de persévérance, elle gagnait quelques lieues en terre ferme. Ainsi, pendant que la France, l'Espagne, les états modernes, grandissaient en se simplifiant, l'Italie grandissait avec ses divisions. Ce n'est donc ni la sagesse, ni le génie qui ont manqué à l'Italie pour conjurer sa décadence; c'est au contraire par l'excès de son génie, par l'influence des papes et par une fatalité étrangère, qu'elle a succombé.

On ne cesse de déclamer contre les divisions italiennes. Certes, il est très-commode de soumettre d'un trait de plume quatre-vingts villes à la domination de Rome ; il est encore plus aisé de juger l'histoire d'un pays d'après une seule idée. Pour moi, je ne saurais me résoudre à condamner en quelques mots l'histoire de l'Italie, la sagesse de vingt ou trente siècles ; je ne saurais m'élever au nom d'une seule idée contre des complications si anciennes et si profondes. Assurément l'Italie doit se simplifier : la révolution française a déjà réduit à quatorze les trente états

italiens ; à la moindre secousse, trois ou quatre villes pourraient se partager tout le pays. Quant au passé, il faut l'accepter tel qu'il est, avec sa grandeur, ses défauts, et la variété prodigieuse de ses développements. La division, en créant des centres plus nombreux, a nourri la grande littérature du XVIe siècle, la division a multiplié les forces de la civilisation sur tous les points du pays, la division a depuis résisté à la conquête ; quand Naples et Milan tombaient sous le joug de l'Espagne, Venise lui devait ses derniers jours de grandeur, et Rome cette illusion d'un pouvoir qu'elle gardait avec une ténacité miraculeuse. C'est là ce que les derniers écrivains de la renaissance, Paruta entre autres, ne manquaient pas d'opposer à l'utopie de Machiavel ; ils réfutaient une théorie par des faits.

Il ne s'agit aujourd'hui de consulter ni Paruta ni Machiavel : peut-être sont-ils trop loin de nous pour donner des conseils aux générations actuelles. Nous voudrions seulement constater que le caractère du génie italien, c'est la complication, la souplesse, la sagesse pratique ; on trouve ces qualités chez les anciens Romains comme chez les papes, à Rome comme à Venise, dans la grandeur comme dans la décadence du pays. C'est là une des espérances de l'Italie. Mais enchaîner à des gloires perdues cette vague disposition de la nationalité, c'est la pervertir ; la rendre inaccessible aux idées modernes, c'est tenter l'impossible, au fond c'est combattre pour la cause de l'Autriche et de l'absolutisme, qui adoptent avec empressement toute tendance hostile aux idées étrangères et surtout aux idées françaises. Le culte de cette nationalité rétrospective ne peut aboutir logiquement qu'à séparer la Sicile de Naples, Gênes du Piémont, Reggio de Modène, Bologne des pays qui l'entourent ; il aboutit, en littérature, à des théories personnelles où l'on prend le passé pour le présent, à des déclamations vaniteuses où les écrivains s'étourdissent en citant pêle-mêle une foule de souvenirs et d'autorités qu'ils ne savent pas même apprécier, à je ne sais quelle anarchie intellectuelle où les anciennes gloires de l'Italie ne servent plus qu'à attaquer les gloires nouvelles.

Heureusement, en dehors des rivalités locales, des intérêts absolutistes et catholiques, il se forme un groupe déjà nombreux qui pourra un jour rallier les Italiens autour d'un principe d'unité vraiment fécond. Ce parti ne cherche l'unité italienne ni dans les théories de Vico ou de Campanella, ni dans les jalousies de terroir, ni dans les souvenirs de collége, ni enfin dans les utopies ecclésiastiques destinées à mourir dans les sacristies ; c'est dans ces idées européennes, dans cette religion de l'état moderne, dans cette pensée des constitutions dont le mot seul exerce une fascination irrésistible en Italie, c'est là qu'il cherche un centre et une base pour le mouvement national. Il ne craint pas d'ouvrir l'Italie aux idées étrangères, car il sait que dans l'application de ces idées le génie italien reprendra toujours le dessus. C'est dans la sagesse des peuples qu'il espère pour concilier les idées européennes avec les exigences de la nationalité. Ces peuples ont fait leurs preuves ; on peut s'en remettre à leur prudence, il serait téméraire de les devancer dans une œuvre qui exige tant de sacrifices, beaucoup de force et une occasion ; il serait absurde de vouloir les diriger en leur parlant un langage d'une autre époque, en contradiction avec les idées et les intérêts de la civilisation actuelle.

Nous ne pouvons mieux justifier nos espérances dans le génie italien qu'en revenant une dernière fois à M. Rosmini. La force de sa critique, la finesse de ses aperçus, la variété de ses applications, cette casuistique qui transforme la science depuis la métaphysique jusqu'à la politique, tout chez lui présente les caractères de l'esprit national. Mais cet esprit ne s'immobilise pas dans le culte du passé.

Si M. Rosmini réhabilite l'histoire de la philosophie, s'il rappelle presqu'à son insu une série de philosophes italiens oubliés ou méconnus pendant le XVIII[e] siècle, il inaugure aussi le rationalisme moderne en Italie. Quelquefois superficiel sur les points les plus importants de l'érudition philosophique, par exemple sur l'histoire du réalisme, il déploie dans les matières légales et physiologiques des connaissances profondes qu'on s'étonne de trouver chez un homme absorbé par la science de la pensée. Ce n'est pas là une érudition morte; M. Rosmini cherche à deviner par la dialectique les mystères de la vie, de l'instinct, des rêves, des hallucinations, de la vue, de la génération. Il tire d'un seul principe les applications les plus variées, il élève sur une première théorie vingt théories plus ingénieuses les unes que les autres. Il entrelace par de nombreux liens tout un système de théologie positive à l'anthropologie, à la morale, à la philosophie de l'histoire et à la métaphysique. A cette richesse de génie et d'inspiration, à ce travail si varié, à cette discussion qui embrasse tout, depuis l'idylle jusqu'à la *Somme* de saint Thomas, il faut bien reconnaître, sinon la force, du moins le caractère du génie italien, toujours compliqué, laborieux, habile à tourner les obstacles, et cette fois beaucoup trop habile à se tromper.

Il est malheureux qu'entraîné par une insurmontable disposition d'esprit, M. Rosmini ait entrepris la critique de l'état sans s'arrêter un instant à la critique de l'église. Après avoir blâmé la concurrence, il devait nous parler des monopoles ecclésiastiques; après avoir attaqué les codes modernes, il devait nous parler des lois des états romains; après avoir condamné les majorités révolutionnaires, il devait examiner avec la même impartialité les minorités des prélats. Il se déchaîne contre les violences révolutionnaires : il pouvait signaler aussi les violences des contre-révolutions catholiques; il condamne la jurisprudence moderne, qui, en jugeant l'acte et non la pensée, se sépare de la morale : il devait critiquer par les faits avec la même rigueur cette jurisprudence antique de l'église qui juge de l'acte par l'intention, et se ménage ainsi le pouvoir d'agir arbitrairement et de confondre l'absolution avec la réhabilitation politique. Assurément, l'état présente mille imperfections ; il donne prise à la critique, il ne suffit pas à lui-même, il ne suffit pas à l'humanité. Sans doute les églises nationales, sans présenter les inconvénients du gouvernement romain, cachent souvent la tyrannie sous l'apparence de la liberté. Cependant il était du devoir de M. Rosmini, il est du devoir de tout catholique de bonne foi, de ne pas aborder la critique des états modernes sans discuter aussi l'organisation politique du saint-siége. Cette organisation est un fait monstrueux, qui condamne tous ceux qui l'acceptent, soit ouvertement, soit en silence ; c'est le fait qui a provoqué la révolte protestante, c'est le fait qui a donné à l'église romaine le caractère d'une conspiration catholique contre la constitution de tous les états. Les penseurs les plus élevés, Kant le premier, proclament la nécessité d'une église universelle, placée au-dessus de tous les états ; mais le gouvernement du saint-siége, si on ne réforme la domination temporelle, l'inquisition, l'index, les volontaires et la prélature, ne sera qu'une protestation contre la tendance universelle de tous les peuples.

FERRARI.

VIE DE RANCÉ

PAR

M. DE CHATEAUBRIAND.

« Mon premier ouvrage a été fait à Londres en 1797, mon dernier à Paris en 1844 : entre ces deux dates, il n'y a pas moins de quarante-sept ans; trois fois l'espace que Tacite appelle une longue partie de la vie humaine : *Quindecim annos, grande mortalis ævi spatium.* » Cette pensée s'élève inévitablement dans l'esprit du lecteur qui ouvre le volume, quand l'auteur ne l'aurait pas fait remarquer. Voilà près d'un demi-siècle, voilà quarante-quatre années du moins que M. de Châteaubriand a inauguré notre âge par *Atala*, par le *Génie du Christianisme,* et s'est placé du premier coup à la tête de la littérature de son temps : il n'a cessé d'y demeurer depuis; les générations se sont succédé, et, se proclamant ses filles, sont venues se ranger sous sa gloire; presque tout ce qui s'est tenté d'un peu grand dans le champ de l'imagination et de la poésie procède de lui, je veux dire de la veine littéraire qu'il a ouverte, de la source d'inspiration qu'il a remise en honneur; ce qu'on a, dans l'intervalle, applaudi de plus harmonieux et de plus brillant est apparu comme pour tenir ses promesses et pour vérifier ses augures; il a eu des héritiers, des continuateurs, à leur tour illustres, il n'a pas été surpassé; et aujourd'hui, quand beaucoup sont las, quand les meilleurs se dissipent, se ralentissent ou se taisent, c'est encore lui qui vient apporter à la curiosité, à l'intérêt de tous, un volume impatiemment attendu, et qui n'a, si l'on peut dire, qu'à le vouloir pour être la fleur de mai, la primeur de la saison.

Il n'est pas jusqu'à cette vogue religieuse du moment qui ne semble jusqu'à un certain point devoir se rapporter à lui : sans doute, en ce qu'elle aurait de tout à fait sérieux et de profond, lui-même il n'en accepterait pas l'honneur, et il l'attribuerait à une cause plus haute; sans doute, en ce qu'elle offre d'excessif

et de blessant, il aurait le droit d'en décliner la responsabilité, lui qui a surtout présenté la religion par ses aspects poétiques et aimables ; mais enfin il est impossible de ne pas remarquer que la vogue religieuse, dont le *Génie du Christianisme* fut le signal, est encore, après toutes sortes de retours, la même qui va accueillir la *Vie de Rancé*.

M. de Châteaubriand ne paraît pas assez croire à cet à-propos, à cet intérêt actuel de ce qu'il écrit, à cette avide et affectueuse vénération de tous, et c'est le seul reproche que nous nous permettrons de lui adresser. Il dédie son livre à la mémoire de l'abbé Seguin, vieux prêtre, son directeur, mort l'année dernière à l'âge de 93 ans : « C'est pour obéir aux ordres du directeur de ma vie que j'ai écrit l'histoire de l'abbé de Rancé. L'abbé Seguin me parlait souvent de ce travail, et j'y avais une répugnance naturelle. J'étudiai néanmoins ; je lus, et c'est le résultat de ces lectures qui compose aujourd'hui la vie de Rancé. » Cette humble origine de l'ouvrage sied à l'humilité du sujet ; cette docilité de l'illustre auteur est touchante ; mais le vieux confesseur avait raison ; avec le coup d'œil du simple, il lisait dans le cœur de René plus directement peut-être que René lui-même ; il avait touché les fibres secrètes par où René était fait pour vibrer à l'unisson de Rancé.

Et nous-même, bien qu'il ne se soit pas confessé à nous, il nous semble que nous saisissions le rapport, et qu'à travers tant de contrastes nous puissions aussi dénoncer les humaines ressemblances. Qu'était-ce que Rancé dans le monde ? Un esprit merveilleux, brillant, en train de toute science et de toute diversion, cherchant jusqu'au miel des poëtes, une parole éloquente et suave, un cœur généreux et magnifique, une âme ardente, impatiente, immodérée, épuisant la fatigue sans jamais trouver le repos, que rien ne pouvait combler, ressaisie d'une mélancolie infinie au sein des succès et des plaisirs, que revenait obséder par accès l'idée de la mort, l'image de l'éternité, et qui, à un certain moment, rejetant ce qui n'était plus qu'incomplet pour elle, l'immolant au pied de la Croix, entra, comme dit son biographe, dans la *haine passionnée de la vie*. Il en est de la vie comme de la personne la plus aimée ; il n'y a pas tellement loin de la haine passionnée à l'amour : c'est précisément parce qu'on l'a trop aimée, trop rêvée idéale, cette vie passagère, trop embrassée dans de rares et uniques instants, qu'on se met ensuite, quand on a l'âme grande, à s'en dégoûter opiniâtrement et à s'en déprendre. Mais, chez Rancé, le sacrifice fut complet ; le rayon d'en haut ne tomba point seulement, la foudre descendit et dévora l'holocauste ; le front du pénitent, sous la cendre, resta à jamais marqué des stigmates sacrés. Dans l'ordre humain, ce qui fait pour nous la puissance singulière et le charme du frère d'Amélie, de l'Eudore de Velléda, c'est au contraire la composition et le mélange ; lui aussi, il essaie d'entrer dans la haine passionnée de la vie, mais il s'y reprend au même instant ; il la hait et il la ressaisit à la fois ; il a les dégoûts du chrétien et les enchantements du poëte ; il applique sa lèvre à l'éponge trempée d'absinthe, et il nous rend tout à côté les saveurs d'Hybla. Cette lutte du Calvaire et de la Grèce, que l'heureux Fénelon ne soupçonnait pas, qui, d'abord confuse, égara René jusque dans les savanes, qu'il nous a bientôt rendue si distincte et si vivante sous les traits d'Eudore et de Cymodocée, elle n'a pas cessé avec les ans, il la porte en lui éternelle ; toujours, si austère que soit le sentier, si droite que semble la voie vers Jérusalem, il a des retours soudains vers Argos ; toujours, jusque dans le pèlerin du désert, on retrouve, aux accents les plus émus, l'ami de jeunesse d'Augustin et de Jérôme.

Malheur à qui a reçu dès le berceau ce don de la muse, cet art d'évocation et de

poésie, l'incurable magie des mots harmonieux, cette magie, elle aussi, qui ensorcelle! malheur à qui, avec les instincts infinis et le besoin de croire aux consolations éternelles, a senti trop amoureusement cet idéal d'humaine beauté, ce paganisme immortel qu'on appelle la Grèce!

Un voyageur qui visita la Trappe du temps de l'abbé de Rancé raconte qu'étant au réfectoire pendant qu'on lisait quelque chapitre du Lévitique, il entendit un endroit qui l'effraya : *Exterminabitur de populo anima ejus qui non fecerit Deo sacrificium in tempore suo,* « et je compris mieux que jamais, dit-il, quel malheur c'est que de manquer le temps du sacrifice. » Celui à qui est dû le *Génie du Christianisme* ne manqua point ce moment; il sut mettre, à l'heure marquée, son talent en offrande sur l'autel, l'éclair brilla, mais alors même tout se répandit en lumière et en encens.

Le revoilà après tant d'années qui, semblable au fond, le cœur insoumis par la vieillesse, nous donne la vie du plus rigide et du plus mortifié des pénitents; il a quelque peine, il nous l'avoue, à s'y assujettir; son récitatif est fréquemment interrompu par des retours qui ont le sens des versets de Job sur le néant des choses, ou celui des distiques de Mimnerme sur la fuite de la jeunesse. Nous allons tâcher de le suivre, et de suivre à la trace son saint et sublime héros. Nous profiterons, chez le biographe, de toutes les belles paroles. Le critique, quand il s'agit de M. de Châteaubriand, n'en est plus un; il se borne à rassembler les fleurs du chemin et à en remplir sa corbeille; c'était l'office, dans les fêtes antiques, de ce qu'on appelait le canéphore; et même en cette histoire de cloître, si l'on nous passe l'image, c'est ainsi que nous ferons.

Armand-Jean Le Bouthillier de Rancé, né en 1626, neveu d'un surintendant des finances, neveu aussi de l'évêque d'Aire et de l'archevêque de Tours, cousin germain du ministre d'état Chavigny, fut tonsuré encore enfant, chargé de bénéfices et destiné à l'héritage ecclésiastique de son oncle de Tours. On l'appliqua en attendant aux études tant sacrées que profanes, et on le livra au train du monde. Il donnait, à l'âge de douze ans (1639), une édition d'Anacréon avec des scolies et commentaires grecs de sa façon, et une dédicace à son parrain le cardinal de Richelieu, toute grecque également. On a fort relevé le contraste de cette édition précoce avec la destinée future de l'enfant. Un jour un visiteur à la Trappe en toucha un mot au saint abbé : « Il me répondit qu'il avoit brûlé tout ce qui lui en restoit d'exemplaires, qu'il n'en avoit gardé qu'un dans sa bibliothèque et qu'il l'avoit donné à M. Pellisson, lorsque celui-ci vint à la Trappe après sa conversion, non pas comme un bon livre, mais comme un livre fort propre et bien relié; que dans les deux premières années de sa retraite, avant d'être religieux, il avoit voulu relire les poëtes, mais que cela ne faisoit que rappeler ses anciennes idées, et qu'il y a dans cette lecture un poison subtil caché sous des fleurs qui est très-dangereux, et qu'enfin il avoit fallu quitter tout cela. » Quand vint la lutte sérieuse, Rancé, on le voit, n'hésita point; le culte charmant résista peu en lui à cet endroit; aussi il n'était que scoliaste et non poëte, il étouffa plus aisément sa colombe, qui n'était que celle d'Anacréon.

A la suite de la dédicace à Richelieu se trouvent, dans l'*Anacréon* de Rancé, quelques petites pièces grecques anonymes à la louange de l'éditeur. Chardon de La Rochette, dans ses *Mélanges de Critique et de Philologie* (1), en cite une qui

(1) Tome I, page 149.

est piquante en effet, mise en regard de l'avenir : « Qu'est-ce que tu peux souhaiter, ô chantre Anacréon? Est-ce donc Bathylle que tu aimes? Est-ce que tu aimes Bacchus? Est-ce que tu aimes Cytherée, ou bien les danses des vierges? Mais voici ce jeune Armand, bien préférable à Bathylle, bien préférable à Bacchus, bien plus désirable que Cytherée, que Comus et que les vierges. Que si tu possèdes Armand, oh! alors, tu possèdes toutes choses. »

Les études les plus contraires se disputaient l'inquiète curiosité du jeune Rancé; il s'adonna quelque temps à l'astrologie. La théologie pourtant n'était pas négligée; il y réussit, il fit merveille au doctorat, il prêchait éloquemment. Sinon en politique, du moins en dissipations contradictoires, il semblait serrer de près la trace de Retz, son aîné de douze ans, et il fut aussi à sa manière un des *roués* de cette première régence, ne bougeant, dit Saint-Simon, de l'hôtel de Montbazon, ami de tous les personnages de la Fronde, et faisant volontiers de très-grandes parties de chasse avec M. de Beaufort, le chef des *importants*. Un biographe élégant, l'abbé de Marsollier, nous l'a peint avec une sorte de complaisance : « Il étoit à la fleur de l'âge, n'ayant qu'environ vingt-cinq ans; sa taille étoit au-dessus de la médiocre, bien prise et bien proportionnée; sa physionomie étoit heureuse et spirituelle; il avoit le front élevé, le nez grand et bien tiré sans être aquilin; ses yeux étoient pleins de feu, sa bouche et tout le reste du visage avoient tous les agréments qu'on peut souhaiter dans un homme. Il se formoit de tout cela un certain air de douceur et de grandeur qui prévenoit agréablement et qui le faisoit aimer et respecter tout ensemble (1). » Avec une complexion très-délicate, on comprenait à peine qu'il pût suffire à des exercices aussi divers : il portait dès lors dans son activité aux choses disparates ce quelque chose d'excessif et d'infatigable qu'il a depuis poussé dans un seul sillon; on aurait dit qu'il avait hâte d'exterminer le jeune homme en lui. Souvent, après avoir chassé le matin dans quelque belle terre, il venait en poste, de douze ou quinze lieues, prêcher en Sorbonne à l'heure dite, comme si de rien n'était : « Sa parole, dit M. de Chateaubriand, avait du *torrent*, comme plus tard celle de Bourdaloue; mais il touchait davantage et parlait moins vite. » Sa violence de passion, en tout temps, se recouvrait d'une parfaite politesse.

Il connut de bonne heure Bossuet et s'était lié avec lui sur les bancs des écoles : « Il eut le bonheur, dit M. de Châteaubriand, de rencontrer aux études un de ces hommes auprès desquels il suffit de s'asseoir pour devenir illustre. » Le biographe s'est laissé aller à être modeste pour l'humble héros; Bossuet, on le verra tout à l'heure, s'exprimera plus librement; c'est lui qui revendiquerait pour lui-même le bonheur et l'honneur de s'être assis à côté de Rancé, de cet homme dont il ne parlait jamais sans être saisi d'une admiration sainte.

(1) En regard de ce portrait du jeune homme il n'y a qu'à mettre tout aussitôt celui du vieillard, vu plus de quarante ans après, tel que nous l'a rendu Saint-Simon lorsqu'il employa cette ruse ingénieuse pour le faire peindre à son insu par Rigaud : « La ressemblance dans la dernière exactitude, dit-il, la douceur, la sérénité, la majesté de son visage, le feu noble, vif, perçant, de ses yeux, si difficile à rendre, la finesse et tout l'esprit et le grand qu'exprimoit sa physionomie, cette candeur, cette sagesse, paix intérieure d'un homme qui possède son âme, tout étoit rendu, jusqu'aux grâces qui n'avoient point quitté ce visage exténué par la pénitence, l'âge et les souffrances. » Tous les visiteurs du temps s'accordent à parler de cette *physionomie fine et délicate*, de cet *air noble* de M. de la Trappe, qui tranchaient sur la rudesse de sa vie.

La vie tumultueuse de Rancé reçut à diverses reprises des avertissements qui le frappèrent et lui donnèrent à penser. Un jour, par exemple, qu'il était allé se promener avec son fusil sur un terrain alors inhabité, derrière l'église de Notre-Dame, se proposant de tirer quelque oiseau au passage, il fut atteint dans l'acier de sa gibecière d'une balle qu'on lui lâcha de l'autre côté de la rivière; la boucle amortit le coup. Il ressentit vivement le danger, et son premier mouvement fut de s'écrier : « Que devenois-je, hélas! si Dieu m'avoit appelé en ce moment! » Ainsi à ces époques, plus heureuses par là que les nôtres, et jusqu'en ces âmes dissipées, même au fort du libertinage, on croyait; quelle que fût la surface et le soulèvement des orages, le fond était de la foi : on revenait à temps, et les grandes âmes allaient haut. Aujourd'hui presque partout, même quand l'apparence est de croyance honorable et philosophiquement avouable, le fond est de doute, et les grandes âmes elles-mêmes n'ont guère de retour : elles ne croient pas en avoir besoin, et elles se dissipent. En un mot, il y avait de la foi jusque sous le libertinage de ces temps-là, et il se glisse du scepticisme jusque dans nos croyances philosophiques d'aujourd'hui, et pourquoi ne pas ajouter? jusque dans nos professions chrétiennes; je parle des plus sincères.

Avant le moment de sa conversion, Rancé fut député du second ordre à l'assemblée générale du clergé qui se tint dans les années 1655-1657; il y eut un rôle assez actif et même d'opposition à la cour, au moins en ce qui concernait les intérêts du cardinal de Retz, son ami, qu'on voulait déposséder. Il se mêla moins aux autres contestations du jour, et resta étranger aux démêlés jansénistes, bien qu'il fût du nombre des docteurs qui refusèrent de souscrire la censure d'Arnauld en Sorbonne. Il se conduisait en ces affaires, même ecclésiastiques, à la manière d'un galant homme du monde qui se fait honneur d'être fidèle à ses amis dans la disgrâce. C'est sur ces entrefaites que la mort de Mme de Montbazon (1657) vint lui porter un coup dont on a tant parlé, que l'imagination publique s'est plu à commenter, à charger d'une légende romanesque, comme pour l'histoire d'Abélard et d'Héloïse, et sur lequel lui-même il est demeuré plus muet que la tombe. On raconta donc qu'étant à la campagne lorsque arriva cette mort imprévue de la plus belle personne de la cour, et qui le préférait à tous les autres, il revint sans en être informé, et que, montant tout droit dans l'appartement dont il savait les secrets accès, il trouva l'idole non-seulement morte, mais encore décapitée; car les chirurgiens avaient, dit-on, detaché cette belle tête pour la faire entrer dans le cercueil trop court. L'imagination émue des conteurs ne s'arrêta pas en si beau chemin, et il ne coûta rien d'ajouter que cette tête si chere, emportée par lui, devint plus tard l'objet de ses meditations à la Trappe, le signe transformé et présent à toute heure de son culte pénitent.

Le fait est (comme Saint-Simon bien informé le raconte, et je ne vois pas de raison d'en douter) que Mme de Montbazon mourut de la rougeole en fort peu de jours, que M. de Rancé était aupres d'elle, ne la quitta point, lui fit recevoir les sacrements et fut present à sa mort. Peu après il partit pour sa belle terre de Verets en Tourraine, et se mit à penser de plus en plus sérieusement à la perte irréparable : « La retraite, dit M. de Châteaubriand, ne fit qu'augmenter sa douleur : une noire melancolie prit la place de sa gaieté; les nuits lui etaient insupportables; il passait les jours à courir dans les bois, le long des rivières, sur les bords des étangs, appelant par son nom celle qui ne pouvait lui repondre.

» Lorsqu'il venait à considérer que cette creature qui brilla à la cour avec plus

d'éclat qu'aucune femme de son siècle, n'était plus, que ses enchantements avaient disparu, que c'en etait fait pour jamais de cette personne qui l'avait choisi entre tant d'autres, il s'étonnait que son âme ne se séparât pas de son corps.

» Comme il avait étudié les sciences occultes, il essaya les moyens en usage pour faire revenir les morts. L'amour reproduisait à sa mémoire ornée le sacrifice de Simèthe cherchant à rappeler un infidèle par un des noms d'un passereau consacré à Vénus; il invoquait la nuit et la lune... »

Je ne sais s'il fit, en effet, toutes ces choses que le génie, cet autre enchanteur, peut à son gré remuer et évoquer. Les pieux biographes de Rancé sont extrêmement sobres de détails à cet endroit; tout au plus s'ils se hasardent à dire à mots couverts que tantôt une cause ou une autre, tantôt *la mort de quelques personnes de considération du nombre de ses meilleurs amis* le frappaient et le rappelaient à Dieu; mais ils se plaisent à raconter au long, d'après lui, la simple aventure suivante, comme un des moyens dont Dieu se servait pour l'attirer doucement : « Il m'arriva un jour (c'est Rancé qui parle) de joindre un berger qui conduisoit son troupeau dans la campagne, et par un temps qui l'avoit obligé de se retirer à l'abri d'un grand arbre pour se mettre à couvert de la pluie et de l'orage. Lui remarquant un air qui me parut extraordinaire et un visage qui me faisoit voir que la paix et la sérénité de son cœur étoient grandes (il avoit soixante ans), je lui demandai s'il prenoit plaisir à l'occupation dans laquelle il passoit ses jours; il me répondit qu'il y trouvoit un repos profond, que ce lui étoit une si sensible consolation de conduire ces animaux simples et innocents, que les journées ne lui sembloient que des moments; qu'il trouvoit tant de douceur dans sa condition qu'il l'a préferoit à toutes les choses du monde, que les rois n'étoient ni si heureux ni si contents que lui, que rien ne manquoit à son bonheur, et qu'il ne voudroit pas quitter la terre pour aller au ciel s'il ne croyoit y trouver des campagnes et des troupeaux à conduire.

» J'admirai, continue Rancé, la simplicité de cet homme, et le mettant en parallele auprès des grands dont l'ambition est insatiable, et qui ne trouveroient pas de quoi se satisfaire quand ils jouiroient de toutes les fortunes, plaisirs et richesses d'ici-bas, je compris que ce n'etoit point la possession des biens de ce monde qui faisoit notre bonheur, mais l'innocence des mœurs, la simplicité et la modération des desirs, la privation des choses dont on se peut passer, la soumission à la volonté de Dieu, l'amour et l'estime de l'état dans lequel il a plu à Dieu de nous mettre. » Ce sont là (suivant l'heureuse expression de Dom Le Nain) de ces *premiers coups de pinceau* auxquels le grand Ouvrier se reservait d'en ajouter d'autres encore plus hardis pour conduire Rancé à la perfection. Je ne crois pas que je m'abuse, il me semble que la pensee divine, si elle se ménage l'entree dans les cœurs mortels, doit le faire souvent par ces voies si paisibles et si unies, et qu'après les grands coups portes, il lui suffit, pour gagner à elle, de ces simples et divins enchantements.

Rancé etait une âme forte, une grande âme; il comprit du premier jour qu'il avait perdu ce qu'il ne recouvrerait jamais, que recommencer sur les brisées d'hier une vie moindre, c'etait indigne même d'une noble ambition humaine. Pendant qu'il se disait ces choses assez haut, une voix intérieure lui parlait plus bas, et cette voix avait un nom pour lui. Heureux ceux d'alors pour qui cette voix conservait le nom efficace et distinct, s'appelant simplement la grâce de Jesus-Christ!

Il avait trente et un ans (1657); jusqu'au jour où il prit l'habit religieux et

entra au noviciat (juin 1663), six années s'écoulèrent, durant lesquelles son dessein grandit, se fortifia, et atteignit à la maturité. Retiré presque tout le temps dans sa terre de Veretz, il travaillait à rompre ses divers liens, à vendre son patrimoine au profit des pauvres, à se soustraire aux ambitions ecclésiastiques de son oncle, l'archevêque de Tours, à se décharger en bonnes mains de ses bénéfices, ne gardant pour lui que la pauvre abbaye de la Trappe ; en un mot, il mit six années à s'acheminer vers le cloître. Il s'y sentait bien de la répugnance dans les premiers temps ; il gardait de ses préjugés de mondain et d'homme de qualité contre le froc. Les hommes les plus respectables qu'il consultait ne l'y engageaient pas. Un jour qu'il se promenait avec son ami l'évêque de Comminges (Gilbert de Choiseul), dans le diocèse de ce dernier et à un endroit fort solitaire, d'où l'on découvrait d'assez près les hautes montagnes des Pyrénées, l'évêque, remarquant l'attention avec laquelle Rancé considérait ces lieux sauvages, y soupçonna du mystère : « Apparemment, monsieur, lui dit-il, vous cherchez quelque lieu propre à vous faire un ermitage. » Rancé se prit à rougir et n'en disconvint pas. — « Si cela est, repartit l'évêque, vous ne pouvez mieux faire que de vous adresser à moi ; je connois ces montagnes, j'y ai passé souvent en faisant mes visites : j'y sais des endroits si affreux et si éloignés de tout commerce, que quelque difficile que vous puissiez être, vous aurez lieu d'en être content. » Rancé, avec sa vivacité naturelle, prenant cette parole à la lettre, pressait déjà M. de Comminges de les lui montrer : « Je m'en garderai bien, lui répondit le prélat en souriant, ces endroits sont si *tentants*, que, si vous y étiez une fois, il n'y auroit plus moyen de vous en arracher. »

C'était en vain que cet évêque aimable et d'autres amis conseillaient à Rancé, jusque dans son repentir, « cette juste médiocrité qui fut toujours le caractère de la véritable vertu. » Cette médiocrité était précisément ce qu'il y avait de plus contraire à son humeur et de plus insupportable à ses pensées. Dans les premiers moments de sa retraite à Veretz, vers 1685, il avait bien pu borner ses vues à mener une vie innocente, confinée en une solitude exacte et assaisonnée de pieuses lectures ; mais il n'avait pas tardé, disait-il, à comprendre qu'un état si doux et si paisible ne convenait pas à un homme dont la jeunesse s'était passée dans de tels égarements. Le scrupule d'expiation en vue de l'éternité, le vœu ardent de la pénitence le saisit. La raison modérée a beau dire et vouloir mitiger, il y a dans les grands cœurs repentants quelque chose qui crie plus haut, une conscience qui veut se punir et ne pas être consolée à si peu de frais. Autrement, qu'y gagnerait-on ? Ces âmes-là, une fois prises, n'ont que faire d'un doux et faux bonheur, au sein duquel elles se sentiraient éternellement désolées.

Un des grands oracles d'alors, et que consulta avec le plus de fruit l'abbé de Rancé, fut l'évêque d'Aleth, Nicolas Pavillon ; comme ce digne prélat devint plus tard une des autorités et des colonnes extérieures de Port-Royal, on chercha à en tirer parti contre Rancé et à insinuer qu'il y avait du venin janséniste dans sa conversion. Nous ne croyons en général à ce venin qu'après y avoir regardé de très-pres ; mais, dans le cas présent, il n'y a pas lieu même au doute : M. d'Aleth, à l'epoque où Rancé le consulta, n'avait pas encore pris parti dans les querelles du temps ; il conseilla à Rancé la soumission pure et simple, celui-ci n'eut pas de peine à obéir (1). Au vrai, la conversion qui nous occupe ne saurait être attri-

(1) C'est par inadvertance qu'à la page 86 de la *Vie de Rancé* il est parlé en termes formels de la chute de l'évêque d'Aleth comme coïncidant avec la fin du saint abbé. Le digne

buée à aucune personne humaine, pas plus à M. d'Aleth qu'à M. de Comminges, pas même à l'esprit de ces exemples réitérés qu'offrait Port-Royal depuis plus de vingt ans. Je me plais à le dire ici comme je ne manquerai pas de le répéter ailleurs, si le coup de la grâce pure, de ce qu'on appelle de ce nom, est quelque part évident, c'est dans la pénitence présente ; sur ce front de Rancé la foudre d'en haut a parlé seule et par ses propres marques. Ainsi la réforme de la Trappe elle-même, bien qu'entamée en 1662 seulement, ne se modela sur aucune autre du siècle ; elle fut œuvre originale et ne se rattache par l'imitation qu'aux premiers temps de l'ordre; de là sans doute la rudesse et quelques excès.

Dans la voie où il vient de faire les premiers pas, il ne paraît point que Rancé se soit retourné une seule fois en arrière. Décidé à devenir abbé régulier de commendataire qu'il était, bouchant ses oreilles aux clameurs et même aux conseils, il entre comme novice au monastère de Perseigne, de l'étroite observance de Cîteaux, le 13 juin 1663, et l'année suivante, le 13 juillet, il est béni abbé dans l'église de Saint-Martin à Séez. Le 14, il se rend à la Trappe, et le voilà franchissant d'un bond le seuil dans cette haute carrière où il n'a plus désormais qu'à courir et à guider. Il est âgé de trente-huit ans et demi, et Dieu lui accordera trente-six années de vie encore, l'espace des plus longs desseins. La pauvre abbaye avait tout à réparer. Déjà, dans un séjour qu'il y avait fait en 1662, il avait dû purger les lieux de la présence des anciens religieux, au nombre de six, qui n'en avaient plus que le nom et qui y vivaient en toutes sortes de désordres ; menacé par eux et au risque d'être poignardé ou jeté dans les étangs, il avait tenu bon, refusant même l'assistance que lui offrait M. de Saint-Louis, un colonel de cavalerie du voisinage, digne militaire dont Saint-Simon nous a transmis les traits. Les mauvais moines en vinrent à consentir à la retraite moyennant pension, et on introduisit en leur place six religieux de Perseigne. Il n'avait pas moins fallu pourvoir au matériel, relever les bâtiments qui tombaient en ruines, en chasser le bétail et les oiseaux de nuit, refaire les clôtures. Enfin, grâce à ces premiers efforts, l'abbaye de Notre-Dame de la Maison-Dieu de la Trappe se retrouvait une maison de prière et de silence, dans ce vallon fait exprès, que cernent la forêt et les collines, et au milieu de ses neuf étangs.

Ce n'était là qu'un commencement, et le grand expiateur, comme M. de Chateaubriand l'appelle, s'essayait à peine, lorsqu'il fut encore retardé dans son ardeur et obligé par obéissance de se rendre à Paris à une assemblée de son ordre, puis député à Rome pour y soutenir les intérêts communs. Il s'agissait d'une affaire très-compliquée, d'un procès qui durait depuis déjà longtemps. Une partie de l'ordre de Cîteaux s'était réformée et prétendait assez naturellement échapper à la juridiction du général qui n'admettait pas cette réforme ; mais il y avait là aussi une question de régularité et de discipline ; Rome était saisie de l'affaire et paraissait, selon son usage, plus favorable à la chose établie qu'à l'innovation, même quand cette innovation pouvait n'être dite qu'un retour. Rancé partit donc pour Rome (1664) avec un collègue qu'on lui donna, l'abbé du Val Richer ; il vit le pape, il sollicita les cardinaux ; il sut dans cette vie si nouvelle conserver et aguerrir son austérité des dernières années, tout en retrouvant ses grâces polies et quelques-unes de ses adresses d'autrefois. A un certain moment, comme il jugea l'affaire

évêque était mort en 1677, universellement vénéré malgré quelques obstinations de conduite. Tout ce qu'on dit du voyage de Hollande et de Rome ne doit se rapporter qu'à M. *du Vaucel*, son ex-théologal.

perdue, il se crut inutile, et, laissant le reste de la conclusion à son confrère, il s'échappa dans l'impatience de retrouver sa chère solitude. Arrivé à Lyon, il y fut atteint par des lettres de Rome et de Paris qui le blâmaient également de sa précipitation. A Rome, on avait appelé cette fuite une *furie française*. Rancé, fidèle au principe d'obéissance, repartit sans murmurer de Lyon pour Rome, y reprit la négociation sans espoir, y subit jusqu'au bout toutes les lenteurs, et ne revint qu'après le procès perdu, ayant bien mérité, encore une fois, son désert. Il y remit le pied le 10 mai 1666, et ne s'appliqua plus qu'à embrasser pour lui et pour les siens la vraie pratique de cette pénitence sur laquelle on disputait ailleurs. — Le biographe de Rancé n'a pu s'empêcher de rappeler, à propos de ce voyage de Rome et de ce procès perdu, un autre voyage et une autre condamnation qui ont eu bien du retentissement de nos jours; mais les moments, les situations, les intentions, diffèrent autant des deux parts que la conduite qui a suivi. Je ne voudrais rien dire qui eût l'air d'amoindrir M. de Lamennais; l'éloquent et agréable auteur des *Affaires de Rome* sait trop bien la vie de Rancé pour ne pas s'en dire beaucoup plus à lui-même.

L'histoire de la Trappe, dans les années suivantes, serait celle des progrès insensibles, silencieux et cachés; le bruit qui en arrive au dehors en fait la moindre partie et souvent la moins digne d'être sue. L'austérité du fond commençait à devenir un attrait irrésistible pour quelques-uns; ils y accouraient des monastères voisins comme à une ruche d'un miel plus céleste. Rancé pouvait se dire un ravisseur d'âmes, et il avait quelquefois à les disputer aux autres couvents qui les voulaient retenir. Ce sont là les grands événements, les conflits qui faisaient diversion à cette première simplicité du labeur. Vers 1672, la Trappe était arrivée à sa haute perfection, à sa pleine renommée monastique, et un monument original de plus s'ajoutait dans l'ombre à l'admirable splendeur qui éclaire ce moment de Louis XIV.

S'il était permis, sans rien profaner, de saisir l'ensemble et de tout mettre en compte dans le tableau, nous dirions que cette heure de 1672 fut sans doute la plus complète d'un règne si merveilleux. Jamais maturité plus brillante et plus féconde n'offrit plus d'œuvres diverses et de personnages considérables en présence. Le groupe des poëtes n'avait rien perdu : Boileau célébrait le passage du Rhin; Racine, au milieu de sa course, reprenait haleine par *Bajazet*. La Fontaine entremêlait à des fables nouvelles quelques contes assez bienséants. C'était l'année des *Femmes Savantes,* avant la dernière heure de Molière. M. de Pomponne entrait aux affaires, et allait prêter à ce noble bon sens du monarque l'élégance de plume d'un Arnauld. Bossuet, orateur glorieux par ses premières oraisons funèbres, docteur déclaré par l'*Exposition de la Foi,* se vouait à l'éducation du Dauphin. Port-Royal, en ces années sincères de la *paix de l'Église,* refleurissait et fructifiait de nouveau, avec l'abondance d'un dernier automne. Enfin, dans les obscurs sentiers du Perche, il s'opérait je ne sais quoi d'angélique et qui sentait son premier printemps : « On s'aperçut, dit M. de Châteaubriand, qu'il venait des parfums d'une terre inconnue; on s'y tournait pour les respirer; l'île de Cuba se décèle par l'odeur des vanilliers sur la côte des Florides. »

De son temps toutefois, Rancé eut aussi ses détracteurs, et il fut contredit par plus d'un adversaire. Je ne parle pas des libelles qui coururent, mais il eut à soutenir des discussions sérieuses et dans lesquelles il ne parut pas toujours avoir raison. J'ai noté jusqu'à trois discussions de ce genre dans lesquelles il eut plus ou

moins affaire à des hommes de Port Royal : la première avec M. Le Roy, abbé de Haute-Fontaine, au sujet d'une pratique monastique que M. Le Roy trouvait excessive et que Rancé favorisait; la seconde au sujet des études monastiques que Rancé voulait trop restreindre, et dans laquelle Nicole prit naturellement parti pour Mabillon ; la troisième enfin avec l'humble M. de Tillemont au sujet de diverses circonstances et paroles qui semblaient également empreintes de quelque dureté. Ce n'est pas ici le lieu d'exposer à fond et de demêler ces affaires auxquelles il faudrait apporter un grand détail pour les rendre intéressantes. Qu'il suffise de dire que le respect des dignes adversaires eux-mêmes pour l'abbé de Rancé n'en subit aucune atteinte; que Nicole, approuvé en cela par Arnauld, s'écriait qu'*il se ferait plutôt couper le bras droit que d'écrire contre M. de la Trappe*, et que Bossuet, souvent pris pour arbitre en ces querelles révérentes, ne parlait des écrits de Rancé, de ceux-là même en apparence excessifs, que comme d'ouvrages où « toute la sainteté, toute la vigueur et toute la sévérité de l'ancienne discipline monastique est ramassée. »

Ce fut Bossuet qui le contraignit à publier le livre *de la Sainteté et des Devoirs de la Vie monastique* ; lisant ce livre en manuscrit au retour de l'assemblée de 1682 : « J'avoue, écrivait-il à Rancé, qu'en sortant des relâchements honteux et des ordures des casuistes, il me falloit consoler par ces idées célestes de la vie des solitaires et des cénobites. » Le style de Rancé, quand il ne s'agit pas d'une simple discussion dans laquelle il a hâte de couper court et d'en finir, ce qui lui arrive souvent, mais quand ce style s'applique comme ici à des traités de doctrine et d'édification, a de l'étendue et de la beauté : « Je ne vois rien, a dit un contemporain, de plus égal, de plus naturel, ni de plus fleuri. Les pensées en sont remplies, les figures ménagées, les mots propres et choisis, les expressions nettes et les périodes harmonieuses. » Les traductions qu'il donne des Pères et qui sont presque continuelles dans son texte ont surtout suavité et largeur; enfin il suffit de gravir, on recueille une abondance de miel au creux du rocher.

A mesure qu'on avançait dans le siècle, l'abbaye de la Trappe gagnait en autorité aux yeux du monde; elle héritait de l'affluence et du concours qui ne se partageait plus entre d'autres saints lieux désormais suspects et sans accès. Rancé devenait l'oracle unique du désert ; les convertis et les vertueux du dehors allaient à lui. La princesse Palatine le consultait et suivait ses directions; le roi d'Angleterre, pour se consoler de la perte d'un trône, revenait l'entretenir de Dieu chaque année; la duchesse de Guise (fille de Gaston d'Orléans) faisait des stations à la Trappe deux et trois fois l'an et se logeait dans les dehors; le maréchal de Bellefonds se tenait toujours à portée et avait une maison dans le voisinage. On sait les retraites fréquentes et les *huitaines* de Saint-Simon, qui nous a donné sur cet intérieur austère des jours tout particuliers, d'une clarté vive, et qui nous y font pénétrer. Il ne parle jamais du pénitent rigoureux qu'avec tendresse.

Sentant les années de plus en plus pesantes, Rancé désira se démettre de sa charge d'abbé et voir de ses yeux son successeur; Louis XIV s'y prêta. On nomma Dom Zozime, qu'il avait désigné, et qui mourut après quelques mois (1696). Son second choix fut malheureux. Dom Gervaise faillit tout perdre; Saint-Simon nous a raconté les détails longtemps secrets et vraiment étranges qui amenèrent le nouvel abbé à une démission forcée; il fut lui-même trop employé à la cour dans cette affaire pour qu'on puisse douter des circonstances qu'il affirme et qu'il n'a aucun intérêt, ce semble, à surcharger. Enfin, Rancé eut la satisfaction de voir l'abbaye

remise en bonnes mains sous la conduite de Dom Jacques de La Cour (1698), et il ne pensa plus qu'à mourir. Il expira aux bras de son évêque (M. de Séez), le 27 octobre 1700. On fit courir dans le temps divers bruits contradictoires, et quelques personnes prétendaient qu'il avait redoublé de frayeur aux approches suprêmes : « S'il a eu, comme on vous l'a dit (écrivait Bossuet à la sœur Cornuau), de grandes frayeurs des redoutables jugements de Dieu, et qu'elles l'aient suivi jusqu'à la mort, tenez, ma fille, pour certain que la constance a surnagé, ou plutôt qu'elle a fait le fond de cet état. »

Peu de temps après cette mort, le même Bossuet, qu'on ne se lasse pas de citer et dont on n'a cessé de se couvrir en telle matière, posait ainsi les règles à suivre et traçait sa marche à l'historien d'alors, tel qu'il le concevait (1) : « Je dirai mon sentiment sur la Trappe avec beaucoup de franchise, comme un homme qui n'ai d'autre vue que celle que Dieu soit glorifié dans la plus sainte maison qui soit dans l'Église, et dans la vie du plus parfait directeur des âmes dans la vie monastique qu'on ait connu depuis saint Bernard. Si l'histoire du saint personnage n'est écrite de main habile et par une tête qui soit au-dessus de toutes vues humaines, autant que le ciel est au-dessus de la terre, tout ira mal. En des endroits, on voudra faire un peu de cour aux bénédictins, en d'autres aux jésuites, en d'autres aux religieux en général. Si celui qui entreprendra un si grand ouvrage ne se sent pas assez fort pour ne point avoir besoin de conseil, le mélange sera à craindre, et par ce mélange une espèce de dégradation dans l'ouvrage... La simplicité en doit être le seul ornement. J'aimerois mieux un simple narré, tel que pouvoit faire Dom Le Nain (2), que l'éloquence affectée. » On avait proposé à Bossuet même de se charger de cette vie; lui seul, aux conditions qu'il pose, était de force à l'exécuter, mais il ne le put à cause de sa plénitude d'occupations. Sa pensée principale était que chaque parti chercherait à *tirer le saint abbé à soi*, et qu'il fallait au contraire l'imiter, en se tenant, comme il avait fait, dans l'éloignement de tous les partis.

Aujourd'hui les temps sont changés; les hautes indications de Bossuet subsistent sans doute, mais il y a autre chose encore. Le danger n'est guère aujourd'hui, malgré la *renaissance* religieuse si exacte dont nous sommes témoins, qu'on tire Rancé à soi du côté des bénédictins, du bord des jansénistes ou de celui des molinistes. Rendons aussi cette justice à notre âge : on est assez disposé à y accepter, tel qu'il s'offre, cet abbé sublime, ce moine digne de Syrie ou du premier Clairvaux, ardent, impétueux, impatient, d'action et de fait plus que de discussion et de doctrine, bien que de grand esprit à la fois, vrai moine de *race* comme dirait de Maistre, indompté de tout autre que de Dieu. On serait même trop disposé à le prendre peut-être en ce sens unique et à faire un Rancé tout d'une pièce, ce que n'est aucun homme, pas même lui. Pour faire un vrai Rancé, il y a un coin de monde à introduire, un ressort moral à toucher, une fibre secrète à atteindre que l'orthodoxie des contemporains ne cherchait pas et n'admettait pas. L'illustre biographe qui vient d'aborder l'homme sous le saint l'a bien senti, il a jeté tout d'abord un coup d'œil de connaissance sur cette haine passionnée de la vie, sur cet amour amer de la mort; le côté fixe et glorieux de l'éternité y a un peu faibli. En introduisant ainsi les reflets d'alentour, en entr'ouvrant chez Rancé la porte aux

(1) Lettre à M. de Saint-André, curé de Vareddes, 28 janvier 1701.

(2) Cette histoire de l'abbé de Rancé par Dom Le Nain (le frère de M. de Tillemont) a paru, mais elle a été altérée.

souvenirs, l'illustre biographe a moins encore obéi à un dessein suivi qu'à un retour irrésistible. Lui aussi, en touchant ce seuil du cloître, il a été repris des fantômes. Génie inconsolablement mélancolique, imagination inépuisée, il a évoqué cette existence mortifiée avec un cœur relaps à la jeunesse. L'austérité extrême du sujet l'a rejeté d'autant plus vers les images voltigeantes. René, il y a plus de quarante ans, invoquait l'aquilon et les orages qui le devaient enlever comme la feuille du dernier automne; et ici, toujours le même, voilà qu'il s'est mis à regretter l'aubépine des printemps : « Heureux celui dont la vie est *tombée en fleurs!* » En vain, au début du livre, par manière de prélude, il se disait en une de ces paroles, telles que seul il les sut trouver : « La vieillesse est une voyageuse de nuit : la terre lui est cachée; elle ne découvre plus que le ciel. » A deux pas de là, il oubliait cette vieillesse que les dieux de la Grèce ne connaissaient pas, ou il ne s'en souvenait que pour s'écrier : « O Rome! te voilà donc encore! est-ce ta dernière apparition? Malheur à l'âge pour qui la nature a perdu ses félicités! des pays enchantés où rien ne vous attend sont arides. Quelles aimables ombres verrais-je dans les temps à venir? Fi des nuages qui volent sur une tête blanchie! » Ce saint qui ne retourne jamais la tête, qui la cache sous le froc et sous la cendre, qui s'abîme, qui s'humilie et s'accuse, mais à qui il n'échappe jamais une confidence ni un aveu, il le contemple, il l'admire par moments, il ne peut se décider à l'aimer : « Tel fut Rancé, dit-il en finissant; cette vie ne satisfait pas, il y manque le printemps.... » Et encore, parlant de la correspondance de Rancé et de ses lettres de piété, dont la monotonie est frappante, il a écrit ces pages qu'on nous pardonnera de tirer du milieu du livre, pour les offrir ici, à demi profanes, dans leur vérité durable et dans tout leur charme attristé. On n'ira pas bien avant sans avoir retrouvé la touche immortelle, incomparable.

« Rancé a écrit prodigieusement de lettres. Si on les imprimait jamais avec ses œuvres, on verrait qu'une seule idée a dominé sa vie; malheureusement on n'aurait pas les lettres qu'il écrivait avant sa conversion et qu'au moment de sa vêture il ordonna de brûler. Ce serait seulement une étude remarquable par la différence des correspondants auxquels il s'adressa, mais toujours avec une idée fixe. Les réponses à ces lettres, les lettres qu'on lui écrivit à lui-même seraient plus variées et toucheraient à tous les points de la vie. Il s'est formé une solitude dans les lettres de Rancé comme celle dans laquelle il enferma son cœur.

» Les recueils épistolaires, quand ils sont longs, offrent les vicissitudes des âges : il n'y a peut-être rien de plus attachant que les longues correspondances de Voltaire, qui voit passer autour de lui un siècle presque entier.

» Lisez la première lettre, adressée en 1715 à la marquise de Mimeure, et le dernier billet écrit le 26 mai 1778, quatre jours avant la mort de l'auteur, au comte de Lally Tolendal; réfléchissez sur tout ce qui a passé dans cette période de soixante-trois années. Voyez défiler la procession des morts : Chaulieu, Cideville, Thieriot, Algarotti, Genonville, Helvétius; parmi les femmes, la princesse de Bareith, la maréchale de Villars, la marquise de Pompadour, la comtesse de Fontaine, la marquise du Châtelet, Mme Denis, et ces créatures de plaisir qui traversent en riant la vie, les Lecouvreur, les Lubert, les Gaussin, les Sallé, les Camargo, Terpsichores *aux pas mesurés par les Grâces*, dit le poëte, et dont les cendres légères sont aujourd'hui effleurées par les danses aériennes de Taglioni.

» Quand vous suivez cette correspondance, vous tournez la page, et le nom écrit d'un côté ne l'est plus de l'autre; un nouveau Genonville, une nouvelle Du Châ-

telet paraissent et vont, à vingt lettres de là, s'abîmer sans retour ; les amitiés succèdent aux amitiés, les amours aux amours.

» L'illustre vieillard, s'enfonçant dans ses années, cesse d'être en rapport, excepté par la gloire, avec les générations qui s'élèvent ; il leur parle encore du désert de Ferney, mais il n'a plus que sa voix au milieu d'elles. Qu'il y a loin des vers au fils unique de Louis XIV :

> Noble sang du plus grand des rois,
> Son amour et notre espérance, etc.,

aux stances à Mme du Deffant :

> Eh quoi ! vous êtes étonnée
> Qu'au bout de quatre-vingts hivers
> Ma muse, faible et surannée,
> Puisse encor fredonner des vers !
> . . . .
> Quelquefois un peu de verdure
> Rit sous les glaçons de nos champs ;
> Elle console la nature,
> Mais elle sèche en peu de temps.

» Le roi de Prusse, l'impératrice de Russie, toutes les grandeurs, toutes les célébrités de la terre reçoivent à genoux, comme un brevet d'immortalité, quelques mots de l'écrivain qui vit mourir Louis XIV, tomber Louis XV et régner Louis XVI, et qui, placé entre le grand roi et le roi martyr, est à lui seul toute l'histoire de France de son temps.

» Mais peut-être qu'une correspondance particulière entre deux personnes qui se sont aimées offre encore quelque chose de plus triste ; car ce ne sont plus les *hommes*, c'est l'*homme* que l'on voit.

» D'abord les lettres sont longues, vives, multipliées ; le jour n'y suffit pas : on écrit au coucher du soleil ; on trace quelques mots au clair de la lune, chargeant sa lumière chaste, silencieuse, discrète, de couvrir de sa pudeur mille désirs. On s'est quitté à l'aube ; à l'aube, on épie la première clarté pour écrire ce que l'on croit avoir oublié de dire dans des heures de délices. Mille serments couvrent le papier, où se reflètent les roses de l'aurore ; mille baisers sont déposés sur les mots qui semblent naître du premier regard du soleil : pas une idée, une image, une rêverie, un accident, une inquiétude qui n'ait sa lettre.

» Voici qu'un matin quelque chose de presque insensible se glisse sur la beauté de cette passion, comme une première ride sur le front d'une femme adorée. Le souffle et le parfum de l'amour expirent dans ces pages de la jeunesse, comme une brise le soir s'alanguit sur des fleurs : on s'en aperçoit et l'on ne veut pas se l'avouer. Les lettres s'abrégent, diminuent en nombre, se remplissent de nouvelles, de descriptions, de choses étrangères ; quelques-unes ont retardé, mais on est moins inquiet. Sûr d'aimer et d'être aimé, on est devenu raisonnable ; on ne gronde plus, on se soumet à l'absence. Les serments vont toujours leur train ; ce sont toujours les mêmes mots, mais ils sont morts ; l'âme y manque : *je vous aime* n'est plus là qu'une expression d'habitude, un protocole obligé, le *j'ai l'honneur d'être* de toute lettre d'amour. Peu à peu le style se glace ou s'irrite ; le jour de poste

n'est plus impatiemment attendu, il est redouté; écrire devient une fatigue. On rougit en pensée des folies que l'on a confiées au papier; on voudrait pouvoir retirer ses lettres et les jeter au feu. Qu'est-il survenu? Est-ce un nouvel attachement qui commence ou un vieil attachement qui finit? n'importe : c'est l'amour qui meurt avant l'objet aimé. On est obligé de reconnaître que les sentiments de l'homme sont exposés à l'effet d'un travail caché; fièvre du temps qui produit la lassitude, dissipe l'illusion, mine nos passions, fane nos amours et change nos cœurs, comme elle change nos cheveux et nos années. Cependant il est une exception à cette infirmité des choses humaines; il arrive quelquefois que dans une âme forte un amour dure assez pour se transformer en amitié passionnée, pour devenir un devoir, pour prendre les qualités de la vertu; alors il perd sa défaillance de nature, et vit de ses principes immortels. »

Que dites-vous maintenant? Se plaindra-t-on encore de la digression et de l'oubli du lieu? Il n'y avait à la Trappe, dans le cabinet de l'abbé, que quelques estampes de dévotion sur des murailles blanches : cette page-ci est décidement trop belle, je la détache et je l'emporte avec moi.

SAINTE-BEUVE.

NOTE

SUR

L'ÉTAT DES FORCES NAVALES

DE LA FRANCE.

On s'entretient, depuis quelques jours, dans le monde politique, d'une *Note* de haute importance, surtout dans la situation actuelle, tant par la source élevée d'où émane cet écrit que par la fermeté et le talent avec lesquels s'y trouve traitée une des grandes questions de notre politique extérieure. Nous avons été assez heureux pour avoir communication de cette *Note*, et nous voulions d'abord nous borner au rôle d'appréciateurs, en donnant seulement quelques extraits; mais, après avoir lu, nous avons été surtout frappés d'une chose : c'est l'intérêt qu'avait le pays à connaître la situation de sa marine et les moyens de la mettre sur un pied plus respectable. Or, rien mieux que cet écrit, si net, si lumineux, ne pouvait, selon nous, indiquer le but que tout homme politique doit se proposer en cette matière. Nous avons donc cru devoir faire violence à nos scrupules, en renonçant à notre premier projet, pour citer l'écrit tout entier. Peut-être commettons-nous une sorte d'indiscrétion; mais le noble auteur de la *Note* voudra bien nous pardonner en faveur des motifs patriotiques qui nous animent. Il est bon d'ailleurs que la France sache, et c'en est là un nouvel exemple, que dans les régions les plus hautes il est de jeunes cœurs qui battent pour elle. N'est-ce pas aussi un devoir de porter à son appréciation les travaux qui attestent sur quels dévouements intelligents et courageux elle pourrait compter un jour pour sa défense et pour sa gloire?

Le but de la présente note est d'appeler sur notre marine l'attention des esprits sérieux et réfléchis.

Le pays, à qui l'instinct de ses vrais intérêts ne manque jamais, le pays veut une marine; il la veut forte et puissante. Cette volonté se révèle par des faits incontestables.

Seulement on ne sait pas bien quels sont les éléments essentiels, les véritables conditions de cette force dont on sent le besoin; on ne s'enquiert pas assez de ce qui se passe; on n'étudie pas assez la manière dont les fonds votés par les chambres sont employés. On vit toujours sur le vieux préjugé, qu'il faut être marin, c'est-à-dire posséder des connaissances théoriques et pratiques toutes spéciales, pour être apte à connaître les affaires de la marine. Et ce préjugé, entretenu par diverses circonstances, a empêché jusqu'ici beaucoup de bons esprits de se livrer à l'étude de l'état réel de notre puissance navale.

L'auteur de cette note voudrait, par quelques faits de la plus claire évidence, par quelques calculs très-simples, et enfin par des raisonnements à la portée de tout le monde, dissiper les ténèbres dont la question a été enveloppée comme à plaisir; et s'il parvenait à la rendre aussi accessible et familière à chacun de ceux qui peuvent être appelés à en décider, il croirait avoir rendu un service véritable à l'arme à laquelle il appartient.

Je crois pouvoir établir, sans crainte d'être contredit, que la popularité dont jouit la marine en France, que le désir ardent et si souvent manifesté d'avoir une marine forte et puissante, prennent leur source dans un sentiment qui peut se traduire ainsi :

« Sur mer, comme sur terre, nous voulons être respectés. Là, comme ailleurs, nous voulons être en état de protéger nos intérêts, de maintenir notre indépendance, de défendre notre honneur, de quelque part que viennent les attaques qui pourraient les menacer. »

Et avant d'aller plus loin, je veux qu'il soit bien entendu que je ne prétends pas faire de politique dans cette note consacrée uniquement aux affaires de la marine. Si je parle de l'Angleterre, comme de toute autre puissance, ce ne sera pas par un étroit esprit d'animosité ou même de rivalité nationale, mais bien pour faire voir, d'après ce qui se passe chez les peuples étrangers, ce que nous devons rechercher, ce que nous devons éviter. Si je parle de guerre, ce n'est pas que je veuille voir mon pays échanger les bienfaits de la paix contre de ruineux hasards : non. Je crois seulement que, pour que la paix soit digne et durable, il faut qu'elle s'appuie sur une force toujours capable de se faire respecter.

Prenant donc le cas de guerre pour base de mes raisonnements, je chercherai un exemple qui éclaircisse ma pensée, et je supposerai la France obligée de se défendre contre la plus forte des puissances maritimes : c'est nommer l'Angleterre. Cela posé, et procédant d'une façon tout abstraite et par voie d'hypothèse, j'entre dans mon sujet.

Un fait d'une portée immense, qui s'accomplit depuis quelques années, nous a donné les moyens de relever notre puissance navale déchue, de la faire reparaître sous une forme nouvelle, admirablement appropriée à nos ressources et à notre génie national.

Ce fait, c'est l'établissement et le progrès de la navigation par la vapeur.

Notre marine ne pouvait être qu'une création factice alors que l'empire de la mer appartenait à celui qui mettait sur l'eau le plus de matelots. Notre navigation marchande ruinée ne nous fournissait plus assez de marins. On aurait lutté éner-

giquement pour venger des affronts, pour effacer de tristes souvenirs ; mais, quand même des succès passagers fussent venus attester le courage de nos marins, le nombre aurait fini par étouffer nos efforts. La marine à vapeur a changé la face des choses ; ce sont maintenant nos ressources militaires qui viennent prendre la place de notre personnel naval appauvri. Nous aurons toujours assez d'officiers et de matelots pour remplir le rôle laissé au marin sur un bateau à vapeur. La machine suppléera à des centaines de bras, et je n'ai pas besoin de dire que l'argent ne nous manquera jamais pour construire des machines, pas plus que les soldats ne nous manqueront quand il s'agira de soutenir l'honneur du pays.

Avec la marine à vapeur, la guerre d'agression la plus audacieuse est permise sur mer. Nous sommes sûrs de nos mouvements, libres de nos actions. Le temps, le vent, les marées, ne nous inquièteront plus. Nous calculons à jour et heure fixes.

En cas de guerre continentale, les diversions les plus inattendues sont possibles. On transportera en quelques heures des armées de France en Italie, en Hollande, en Prusse. Ce qui a été fait une fois à Ancône, avec une rapidité que les vents ont secondée, pourra se faire tous les jours sans eux, et presque contre eux, avec une rapidité plus grande encore.

Comme je le disais tout à l'heure, ces ressources nouvelles nous conviennent à merveille, et la forme de la guerre ainsi modifiée ne laisse plus les chances telles qu'elles étaient, il y a trente ans, entre la France et les ennemis qu'elle peut rencontrer. Aussi est-il curieux de voir à quel point les progrès de la vapeur et son emploi probable excitent l'attention de nos voisins.

Le duc de Wellington, dans son témoignage devant le comité des naufrages institué par la chambre des communes, dit, à propos des côtes d'Angleterre opposées aux côtes de France :

« En cas de guerre, je considérerais que le manque de protection et de refuge qui existe maintenant, laisserait le commerce de cette partie de la côte, et la côte elle-même, dans une situation très-précaire. »

Dans la séance de la chambre des communes du 29 février 1844, une motion a été faite sur les ports de refuge à établir sur la côte d'Angleterre, et il est dit dans cette motion :

« Que c'était le devoir du gouvernement de Sa Majesté de pourvoir aux moyens de sécurité, non-seulement du commerce anglais, mais aussi des côtes de la Grande-Bretagne. On était tout à fait d'avis que si, à l'époque du camp de Boulogne, les bateaux à vapeur eussent été en usage, Napoléon aurait eu facilement les moyens de débarquer quinze à vingt mille hommes sur la côte. On ajoutait qu'on ne voulait pas dire qu'un semblable débarquement eût eu beaucoup de succès, mais l'effet qu'il eût produit aurait été de *détruire cette confiance que nous inspire maintenant notre position insulaire.* » On terminait en adjurant la législature de prendre en considération les grands changements opérés depuis quelques années dans la navigation à vapeur, et l'usage qui pourrait en être fait dans le cas d'une nouvelle guerre.

L'avertissement est bon pour la Grande-Bretagne ; il l'est aussi pour tous ceux à qui elle apprend que sa force réside dans cette confiance que lui inspire sa position insulaire.

Malheureusement, nous n'en profitons pas.

Ces cris d'alarme jetés au sein du parlement anglais devraient avoir dans nos

chambres et par toute la France un retentissement salutaire; notre ligne de conduite nous devrait être tracée de la main de nos voisins mêmes. Mais il n'en est pas ainsi : nous nous croisons les bras, l'Angleterre agit; nous discutons des théories, elle poursuit des applications. Elle se crée avec activité une force à vapeur redoutable et réduit le nombre de ses vaisseaux à voile, dont elle a reconnu l'impuissance. Nous, qui eussions dû la précéder dans cette réforme, ou qui du moins devrions l'y suivre avec ardeur, c'est à peine, sur le chiffre de nos navires à vapeur, si nous en avons six qui soient capables de soutenir la comparaison avec ceux de la marine britannique.

Il est triste de le dire, mais on s'est endormi et l'on a endormi le pays avec des paroles flatteuses et des chiffres erronés; on s'est persuadé, et l'on a réussi à lui persuader qu'il possédait une marine à vapeur forte et respectable. Erreur déplorable, source d'une confiance plus déplorable encore.

Je ne suis pas de ceux qui, dans l'illusion de l'amour-propre national, nous croient en état de lutter sur mer d'égaux à égaux contre la puissance britannique; mais je ne voudrais pas non plus entendre dire qu'en aucun cas nous ne puissions lui résister.

Ma pensée bien arrêtée est qu'il nous est possible de soutenir la guerre contre quelque puissance que ce soit, fût-ce l'Angleterre, et que, rétablissant une sorte d'égalité par l'emploi judicieux de nos ressources, nous pouvons, sinon remporter d'éclatants succès, au moins marcher sûrement vers notre but, qui doit être de maintenir à la France le rang qui lui appartient.

Nos succès ne seront point éclatants, parce que nous nous garderons bien de compromettre toutes nos ressources à la fois dans des rencontres décisives.

Mais nous ferons la guerre sûrement, parce que nous nous attaquerons à deux choses également vulnérables, la confiance du peuple anglais dans sa position insulaire, et son commerce maritime.

Qui peut douter qu'avec une marine à vapeur fortement organisée nous n'ayons les moyens d'infliger aux côtes ennemies des pertes et des souffrances inconnues à une nation qui n'a jamais ressenti tout ce que la guerre entraîne de misères? Et à la suite de ces souffrances lui viendrait le mal, également nouveau pour elle, de la confiance perdue. Les richesses accumulées sur ses côtes et dans ses ports auraient cessé d'être en sûreté.

Et cela pendant que, par des croisières bien entendues dont je développerai plus tard le plan, nous agirions efficacement contre son commerce répandu sur toute la surface des mers.

La lutte ne serait donc plus si inégale!

Je continue de raisonner dans l'hypothèse de la guerre. Notre marine à vapeur aurait alors deux théâtres d'action bien distincts : la Manche d'abord, où nos ports pourraient abriter une force considérable, qui, sortant à la faveur de la nuit, braverait les croisières les plus nombreuses et les plus serrées. Rien n'empêcherait cette force de se réunir avant le jour sur tel point convenu des côtes britanniques, et là elle agirait impunément. Il n'a fallu que quelques heures à sir Sidney Smith pour nous faire à Toulon un mal irréparable.

Dans la Méditerranée, nous régnerions en maîtres; nous assurerions notre conquête d'Alger, ce vaste champ ouvert à notre commerce et à notre civilisation. Et puis la Méditerranée est trop loin de l'Angleterre : ce ne sont pas les arsenaux de Malte et de Gibraltar qui pourront entretenir une flotte à vapeur, si difficile et

si coûteuse à approvisionner, et toujours en crainte de se voir réduite à l'inaction par le défaut de combustible. Libre donc à la France d'agir victorieusement sur ce théâtre; tous ses projets, elle pourra les accomplir avec des navires à vapeur, sans s'inquiéter des escadres à voiles, dont toute la surveillance sera trompée, dont toute la vitesse sera devancée.

A la marine à vapeur encore, et à elle seule, est réservé le rôle d'éclairer nos côtes et de signaler l'approche des ennemis, de couvrir notre cabotage et de s'opposer de vive force, quand faire se pourra, aux débarquements, aux bombardements et à toutes les agressions de l'ennemi, car il va sans dire que la marine à vapeur ne saurait nous donner d'avantages qui ne puissent être retournés contre nous. La moitié de nos frontières est frontière maritime. Jadis cette vaste étendue de côtes pouvait être défendue par notre armée de terre : presque partout inaccessible, ou au moins d'une approche dangereuse aux navires à voiles, les débarquements y étaient peu à craindre, et les points importants, les grands ports et les lieux où la nature n'avait rien fait pour la défense, l'art s'en était emparé et les avait mis hors de toute atteinte. Aujourd'hui tout est changé : avec des navires à vapeur, nos côtes peuvent être abordées sur toute leur vaste étendue; de Dunkerque à Bayonne, l'Angleterre peut contre nous tout ce que nous pouvons contre elle. En quelques heures, une armée embarquée sur une flotte à vapeur à Portsmouth ou dans la Tamise se présentera sur un des points de notre littoral, pénétrera dans nos rivières, opérera un débarquement ou détruira avec la bombe nos villes, nos arsenaux et nos richesses commerciales. La rapidité de ses mouvements assurera son succès. L'armée française, ses forts et ses canons ne pourront être partout à la fois, et l'on saura en même temps l'apparition de l'ennemi, l'accomplissement de ses projets et son départ. A l'heure qu'il est, si une déclaration de guerre survenait, nous apprendrions dès le lendemain peut-être la destruction de Dunkerque, de Boulogne, du Hâvre, etc., que rien ne peut défendre contre un bombardement. Nous aurions la douleur de voir le drapeau anglais flotter dans la rade de Brest, notre grand arsenal, jusqu'à présent protégé par les difficultés de navigation multipliées à ses alentours, difficultés que l'emploi des bateaux à vapeur ferait disparaître.

Ainsi, à l'aide de la marine à vapeur, l'Angleterre est en état de menacer toutes nos côtes sur l'Océan, et de régner même sur la Méditerranée en nous coupant avec Alger toutes nos communications; elle peut, en outre, bloquer étroitement et efficacement tous nos ports, et cela dès aujourd'hui, si bon lui semble. Et pour lui résister, il n'y a pour nous qu'une seule ressource, qu'un seul moyen, celui dont elle userait contre nous, une marine à vapeur.

Eh bien, il faut le redire, c'est là le côté douloureux de la question; malgré toutes les illusions dont nous aimons à nous satisfaire, malgré tous les faits avancés, tous les chiffres alignés, nous n'avons qu'une force impuissante, une force dont l'existence purement nominale est toute sur le papier. Sur quoi se fonde-t-on, en effet, pour rassurer la France et lui prouver que sa marine est dans un état respectable? Sur une escadre à voiles parfaitement armée, j'en conviens, et certes ce n'est pas moi qui lui dénierai ses mérites et sa gloire; mais s'il est vrai que, par le simple progrès des choses, ce qui était le principal, ce qui était tout il y a vingt ans encore, n'est plus aujourd'hui qu'un accessoire dans la force navale, cette belle escadre serait bien près de n'être qu'une dépense inutile. Examinons un peu des faits qui se sont passés sous nos yeux, c'est de l'histoire contemporaine que chacun peut apprécier avec ses souvenirs.

Depuis que les progrès de la navigation ont fait abandonner les galères (ceci est assez ancien), chaque état a eu des escadres, ou réunions de vaisseaux à voiles, comme expression de sa force navale. Les flottes françaises et anglaises se sont, pendant un siècle et demi, disputé l'empire de la mer, et, après des luttes longues et sanglantes, le pavillon britannique s'est promené d'un bout à l'autre du globe en vainqueur et en maître. On a pu croire la marine française anéantie.

Elle ne l'était pas pourtant, et, la paix ramenant avec elle la tranquillité, la confiance et le commerce, notre navigation marchande a pu employer et former assez de matelots pour qu'en 1840 on ait vu une escadre de vingt vaisseaux faire flotter avec honneur le pavillon français dans la Méditerranée.

Bien des esprits ont été éblouis de ce brillant résultat; ils ont vu avec douleur cette belle flotte condamnée à l'inaction alors que le sentiment national était en eux si vivement blessé. Nous avions à ce moment sur l'escadre britannique la supériorité de l'organisation et du nombre. Nos matelots, commandés par un chef habile et actif, étaient bien exercés, et tout leur promettait la victoire. Je n'invoque pas là mes souvenirs, mais ceux d'un des plus habiles officiers de la marine anglaise.

Admettons que la querelle se fût engagée alors; admettons que le Dieu des batailles eût été favorable à la France : on eût poussé des cris de joie par tout le royaume; on n'eût pas songé que le triomphe devait être de courte durée. Il faut bien le dire, dans une rencontre entre deux escadres française et anglaise, le succès sera toujours vivement disputé; il appartiendra au plus habile, au plus persévérant, mais il aura été payé bien cher, et de part et d'autre les pertes auront été énormes, plusieurs des vaisseaux détruits ou hors de combat. Il s'ensuit que chacun rentrera dans ses ports avec une escadre délabrée, veuve de ses meilleurs officiers et de ses meilleurs matelots.

Mais je veux supposer ce qui est sans exemple : j'accorde que vingt vaisseaux et quinze mille matelots anglais prisonniers puissent jamais être ramenés dans Toulon par notre escadre triomphante. La victoire en sera-t-elle plus décisive? Aurons-nous vaincu un ennemi qui se laisse abattre du premier coup, à qui les ressources manquent pour réparer une défaite, et qui, pour laver un outrage, soit accoutumé à mesurer ses sacrifices? Pour qui connaît le peuple anglais, il est évident qu'en de pareilles circonstances, on le verra animé d'un immense désir de venger un échec inconnu dans ses annales, un échec qui touche à son existence même. On verra toutes les ressources navales de cet immense empire, son nombreux personnel, ses richesses matérielles, s'unir pour effacer la tache imprimée à l'honneur de la marine britannique. Au bout d'un mois, une, deux, trois escadres aussi puissamment organisées que celle que nous leur aurons enlevée seront devant nos ports. Qu'aurons-nous à leur opposer? Rien que des débris. Et c'est ici le lieu de déchirer le voile sous lequel se dérobe à nos yeux le secret de notre faiblesse. Disons-le tout haut, une victoire, comme celle qui nous semblait promise en 1840, eût été pour la marine française le commencement d'une nouvelle ruine. Nous étions à bout de nos ressources; notre matériel n'était pas assez riche pour réparer du jour au lendemain le mal que nos vingt vaisseaux auraient souffert, et notre personnel eût offert le spectacle d'une impuissance plus désolante encore. On ne sait pas assez tout ce qu'il en avait coûté d'efforts pour armer alors ces vingt vaisseaux qui donnaient à la France tant de confiance et d'orgueil; on ne sait pas assez que les cadres épuisés de l'inscription n'avaient plus de matelots à fournir. Et ce qu'il

faut ajouter, c'est qu'au premier bruit de guerre, la pépinière si appauvrie de notre marine marchande se fût réduite à rien : le peu de bras qui pouvaient lui rester se fussent donnés tout aussitôt à la productive spéculation des armements en course.

Plusieurs fois dans le cours de son histoire, la France, alors qu'on la croyait sans soldats, a bien pu en faire sortir des milliers de son sein, comme par enchantement : mais il n'en va pas ainsi à l'égard des flottes : le matelot ne s'improvise pas ; c'est un ouvrier d'art qui, s'il n'est façonné, dès son enfance, au métier de la mer, conserve toujours une inévitable infériorité. Depuis le temps où nous cherchons à faire des matelots, nous sommes parvenus, il faut le reconnaître, à avoir des gens qui n'ont pas le mal de mer ; mais le nom de matelot ne se gagne pas à si bon marché.

Voilà donc les débris de notre escadre victorieuse ou bloqués ou assaillis par des forces nombreuses qui à la puissance de leur organisation joignent l'ardent désir de venger une défaite. Le fruit du succès et du sang versé est perdu. Il n'est plus permis d'appeler du nom de victoire une supériorité d'un moment, qui n'a laissé après elle que la certitude de prochains revers, et cela, parce que, sans prévoyance du lendemain, nous aurons compromis toutes nos ressources à la fois.

Non, il ne faut pas accoutumer le pays à jouer en temps de paix avec des escadres, et à se complaire dans la fausse idée qu'elles lui donnent de sa puissance. N'oublions jamais l'effet que produisit le rappel de la flotte en 1840 : c'était pourtant ce qu'il fallait faire alors, et ce qu'il faudrait faire encore à la première menace d'une guerre.

Il est donc clair que le rôle des vaisseaux ne peut plus être désormais de former le corps même de notre puissance navale ; l'emploi des navires à vapeur les réduit forcément à la destination subalterne de l'artillerie de siége dans une armée de terre. On les emmènera à la suite des escadres à vapeur, alors que l'expédition aura un but déterminé, alors qu'on aura à agir contre un fort, une ville maritime, qu'il faudra foudroyer avec une grande masse de canons réunis sur un même point. Hors de là, on ne leur demandera point des services qu'ils ne peuvent, qu'ils ne doivent plus rendre, et l'on se gardera de persévérer, par un respect exagéré pour d'anciennes traditions, dans une voie dangereuse, au bout de laquelle il pourrait y avoir quelque jour un compte bien sérieux à rendre à la France désabusée.

Je n'hésiterais pas, pour mon compte, à entrer dès aujourd'hui dans la route contraire, et je me poserais nettement la question de savoir si maintenir huit vaisseaux armés et huit en commission, pour n'en retirer d'autre avantage que celui de frapper de loin les yeux des observateurs superficiels, ce n'est pas beaucoup trop.

On me répondra peut-être que ces vaisseaux sont l'école des officiers, de la discipline.

Mais toute réunion de navires, qu'ils soient à voiles ou à vapeur, atteindra le même but. Il n'est pas nécessaire d'avoir pour cela des vaisseaux, de toutes les machines flottantes les plus coûteuses, des vaisseaux que, la guerre venant, il faudrait désarmer.

Ne vaut-il pas mieux employer les loisirs de la paix à préparer et à aiguiser une lame qui porterait des coups assurés en temps de guerre? Je ne crains pas de l'affirmer, de la formation d'une escadre à vapeur sortiraient plus d'idées nouvelles et de véritables progrès qu'il n'y en a eu depuis les leçons de la dernière guerre.

Enfin, et tout est là, portons nos regards au delà du détroit, et voyons ce que fait l'Angleterre ; voyons la décision avec laquelle ce pays si sagace, si éclairé sur ses intérêts, a su renoncer aux vieux instruments de sa puissance, et se saisir d'une arme nouvelle (1).

Assurément, si quelque part on devait tenir au maintien des escadres à voiles, c'était dans les conseils de l'amirauté britannique : on en a tiré assez de profit et de gloire.

Mais on a suivi la marche du temps, on a écouté les conseils de l'expérience, et l'on a compris que les vaisseaux devenaient inutiles alors qu'une nouvelle force navale, capable de tout faire en dépit d'eux, était entrée dans le monde.

Aussi, regardons-le, à notre escadre, clouée depuis longtemps par la force des choses dans la Méditerranée, qu'oppose le gouvernement anglais ? Trois vaisseaux (2) ; mais en revanche il a onze bateaux à vapeur, dont neuf de grande dimension, et avec cette force il en a assez pour faire régner son pavillon et triompher sa politique. Notre budget, je le sais, nous donne un effectif de quarante-trois navires à vapeur : c'est quelque chose ; mais on sait en Angleterre à quoi s'en tenir sur la valeur sérieuse de ces navires, et voici quel total on met en regard du nôtre.

En tout, la Grande-Bretagne compte aujourd'hui cent vingt-cinq navires à vapeur de guerre. Sur ce nombre, soixante-dix-sept sont armés, et il faut y ajouter deux cents bateaux de marche supérieure, aptes à porter du gros canon et des troupes, que la navigation marchande fournirait à l'état le jour où cela serait nécessaire.

Ce n'est pas tout ; pour se faire une idée de la force réelle de cette flotte à vapeur, il faut avoir vu de près tout ce que son armement a de redoutable, il faut avoir vu le soin et l'habile prévoyance avec lesquels tout y a été étudié. Les *steamers* de guerre anglais n'ont pas été construits et garantis bons pour tous les services indistinctement. Dans leur construction, on n'a eu qu'une idée, un but : la guerre. Ils réunissent, avec une entente merveilleuse des choses de la mer, grande vitesse, puissante artillerie, et vaste emplacement pour des troupes passagères.

Oui, cet armement est formidable ; oui, ce soin exclusif que met l'Angleterre à accroître et à perfectionner cette branche de son service maritime est un avertissement que nous ne devons pas négliger, sous peine de voir un jour en péril tout ce qu'il y a de plus cher à un peuple, l'intégrité de notre territoire, et notre honneur national.

Or, je le répète, il y a pour nous un moyen bien simple d'écarter ce péril et de rendre les chances de la lutte moins inégales, si jamais elles venaient à se présenter : c'est de nous armer comme on s'arme contre nous, c'est de donner à notre marine à vapeur, qui languit encore dans l'incertitude des expériences, une puissante impulsion et un large développement. Avec les ressources que cette marine

(1) Voir annexe A et tableau n° 1.

(2) Le gouvernement anglais réduit cette année de dix-sept à neuf le nombre de ses vaisseaux armés. Trois du premier rang (à trois ponts) seront employés comme vaisseaux de garde dans leurs ports (Sheerness, Portsmouth, Plymouth) ; trois dans la Méditerranée, un dans l'Océan Pacifique, un en Chine, un aux Antilles et Amérique du Nord. Sept de ces neuf vaisseaux sont destinés à porter des pavillons d'officiers-généraux.

ainsi perfectionnée nous fournira pour l'attaque et pour la défense, la France pourra légitimement se reposer dans le sentiment de sa force. Mais, il faut bien que je le dise, en cela comme en toute chose, pour faire le bien, il est nécessaire de s'en occuper, et de s'en occuper sérieusement.

Notre marine à vapeur date de 1829; l'expédition d'Alger fut le théâtre de ses premiers essais. On fut frappé alors des avantages qu'il était possible d'en retirer, et l'on s'empressa de jeter dans le même moule un assez grand nombre de navires semblables à ceux qui avaient servi dans cette expédition. Cependant telle était l'importance tous les jours croissante du service d'Alger, que ces navires à peine construits devaient aussitôt s'y approprier, et que sans cesse requis d'urgence, et souvent même forcés de marcher sans que leurs réparations fussent terminées, ils ne pouvaient fournir la matière d'aucun essai fructueux, d'aucune amélioration. Ce qui leur manquait surtout, c'était d'être employés dans les stations où ils auraient pu être mis en comparaison avec les navires étrangers. Cet inconvénient, joint aux préventions exclusivement régnantes en faveur de la marine à voiles, fit que de 1830 à 1840 les progrès de notre flotte à vapeur furent nuls. Cependant la science avait marché. La marine royale d'Angleterre, ayant le loisir d'expérimenter, et de plus, ayant sous les yeux une marine à vapeur marchande où le nombre et la concurrence amenaient des progrès de tous les jours, avait mis en mer des navires magnifiques.

Les hommes qui gouvernaient nos affaires en 1840 furent frappés de ces progrès, et en sentirent la portée : une tentative énergique fut faite pour donner à la France une véritable marine à vapeur, par la création de nos paquebots transatlantiques.

Malheureusement cette tentative a été la seule : malgré les efforts si louables et si persévérants du département des finances pour tracer une voie d'amélioration à la marine à vapeur par l'exemple de ses paquebots, on s'est obstiné à la laisser végéter, et aujourd'hui elle ne suffit plus aux besoins de la paix, loin d'offrir les ressources qu'elle devrait fournir pour la guerre.

Et l'on ne saurait accuser les chambres de cette triste insuffisance. Chaque fois que des fonds ont été demandés pour doter la France d'une marine à vapeur, ils ont été votés avec un patriotique empressement. L'argent ne s'est jamais fait attendre; mais on espérait qu'il y aurait un résultat qui répondrait à tant de dépenses, à tant de sacrifices. Ce résultat apparaît maintenant à tous les yeux. Par un excès de prévoyance trop commun chez nous, l'administration a cru devoir, avant tout, créer des moyens de réparation pour la nouvelle marine. Dans tous nos ports s'élèvent aujourd'hui de magnifiques ateliers enfermés dans des monuments grandioses. Ces ateliers sont destinés à réparer les avaries et à pourvoir aux besoins de la marine à vapeur, et cette marine ne fait que de naître.

Cependant, comme on ne peut pas laisser ces vastes ateliers sans emploi et leurs ouvriers sans ouvrage; comme, du reste, par la force des choses, tout ce que nous avons de navires à vapeur est employé à Toulon, et que là seulement il y a des navires à réparer, qu'a-t-on fait des ateliers construits dans les ports de l'Océan? On les a employés à fabriquer des machines, au lieu d'en donner la construction, comme un encouragement, à l'industrie particulière.

Nous avions déjà Indret, et ses coûteux produits. Fallait-il ajouter encore à ce luxe de constructions? Fallait-il employer l'argent destiné à l'accroissement et à l'amélioration de la flotte, pour élever des monuments dont l'utilité présente est loin d'être démontrée?

Nous avons toujours été portés à augmenter sans mesure les immeubles de la marine, au détriment de ce qu'il y a dans l'arme d'efficace et d'agissant. Il serait bon d'essayer du système contraire, et j'ai la conviction que l'on trouverait aisément les moyens d'armer une véritable flotte à vapeur et d'encourager une industrie utile, en demandant au commerce de belles et bonnes machines, comme il sait les faire.

Si je traçais ici le tableau réel de notre marine à vapeur, si je disais que sur ce chiffre de quarante-trois navires à flot que comporte le budget, il n'y en a pas six qui puissent soutenir la comparaison avec les navires anglais, on ne me croirait pas, et je n'aurais pourtant avancé que la stricte vérité. Le plus grand nombre de nos bâtiments appartient à cette classe de navires bons en 1830, où ils furent créés, mais aujourd'hui, à coup sûr, fort en arrière de tout progrès. Ces navires, assujettis dans la Méditerranée à une navigation sans repos, sont presque tous arrivés à une vieillesse prématurée. Comme je l'indiquais tout à l'heure, ils ne suffisent plus au service d'Alger et aux missions politiques qu'il faut bien leur confier, à défaut de bâtiments meilleurs. Les officiers qui les conduisent rougissent de se voir faibles et impuissants, je ne dirai pas seulement à côté des Anglais, mais des Russes, des Américains, des Hollandais, des Napolitains, qui ont mieux que nous.

On m'accuserait d'atténuer comme à plaisir nos ressources de guerre, si je n'y faisais pas entrer nos paquebots transatlantiques et ceux de l'administration des postes. Sans doute il y a quelque utilité à attendre de ces navires ; mais d'abord ils n'appartiennent pas à la marine, qui n'a rien à leur demander en temps de paix, et l'on s'est trompé, en outre, quand on a cru pouvoir dans leur construction et leurs aménagements les approprier à la fois à leur service et à celui de la guerre (1).

On fait contre l'emploi général d'une marine à vapeur l'objection de la dépense. Ma première réponse sera qu'en fait de précautions à prendre pour la garde de son honneur et la défense de son territoire, la France a souvent prouvé qu'elle ne calculait pas ses sacrifices. Mais j'accepte l'objection, et j'accorde que les machines et les chaudières coûtent fort cher ; j'ajoute seulement que rien n'obligerait à faire en une seule année toute la dépense, et que, dans l'intérêt même d'une fabrication aussi étendue, il y aurait avantage à en répartir la charge sur plusieurs budgets consécutifs. Il faut considérer ensuite que les machines bien entretenues durent fort longtemps, de 20 à 25 ans, et que, si les chaudières s'usent beaucoup plus vite, il est possible de les rendre moins coûteuses, en substituant dans leur construction le cuivre à la tôle : non que ce premier métal ne soit plus cher que l'autre ; mais il dure davantage, et, après l'appareil usé, conserve encore sa valeur.

J'ai essayé d'établir des calculs sur les frais de création et d'entretien du matériel des navires à vapeur comparés aux frais qu'entraîne le matériel des navires à voiles ; malheureusement je n'ai pu donner à ces calculs toute la rigueur désirable, n'ayant eu d'autre base à leur fournir que des hypothèses : les publications officielles n'offrent que des données incertaines à cet égard. M. le baron Tupinier, dans un ouvrage plein d'intérêt (2), s'est livré, dans le même but que moi, à des calculs qui ne sont que de savantes probabilités, et qui, comme les miens, sont

(1) Voir annexe A.
(2) *Considérations sur la Marine et son budget.*

exposés à pécher par la base, puisqu'ils ne reposent que sur des suppositions.

Dans cette fâcheuse impuissance de donner des résultats d'une exactitude mathématique, j'ai laissé de côté les dépenses du matériel des navires à vapeur, me bornant à faire observer que les navires à voiles ont aussi un matériel qui s'use vite et en tout temps, tandis que celui des bâtiments à vapeur ne s'use que lorsque la machine marche et rend des services.

Puis j'ai pris la solde et l'habillement des équipages, la consommation du charbon, seules données appréciables, et de ces données j'ai tiré cette conclusion, qu'un vaisseau de deuxième rang entraîne une dépense équivalente à celle de quatre navires de 220 chevaux;

Qu'ensuite notre escadre actuelle de Toulon coûte ce que coûterait une escadre de

5	frégates à vapeur de 450 chevaux,
22	corvettes à vapeur de 220 chevaux,
11	bateaux à vapeur de 160 chevaux.
38	navires pouvant porter 20,000 hommes de troupes.

Je demande maintenant que l'on compare les services que pourraient rendre, d'une part, 8 vaisseaux, 1 frégate et 2 bâtiments à vapeur, lents et incertains dans leurs mouvements, absorbant un effectif de 7,767 matelots; de l'autre, 38 navires à vapeur montés par 4,529 matelots et pouvant porter tout un corps d'armée de 20,000 hommes. Vienne la guerre, et il faudra désarmer la première de ces escadres, tandis que la seconde est bonne en tout temps (1).

J'aurais pu étendre bien davantage ces considérations relatives à la marine à vapeur, mais je me borne à de simples aperçus, laissant à d'autres le soin de presser mes conclusions et d'en faire sortir tout ce qu'elles renferment. Je crois toutefois avoir démontré d'une manière suffisante qu'une flotte à vapeur est seule bonne aujourd'hui pour la guerre offensive et défensive, seule bonne pour protéger nos côtes ou agir contre celles de l'ennemi, et seconder efficacement les opérations de nos armées de terre. Il me reste maintenant à parler d'un autre moyen d'action que nous aurions à employer, au cas d'une guerre à soutenir contre l'Angleterre.

Sans avoir pris part aux longues luttes de la marine française contre la marine britannique dans les temps de la révolution et de l'empire, on peut en avoir étudié l'histoire et en avoir recueilli l'expérience. C'est un fait bien reconnu aujourd'hui que, si, pendant ces vingt années, la guerre d'escadre contre escadre nous a presque toujours été funeste, presque toujours aussi les croisières de nos corsaires ont été heureuses. Vers la fin de l'empire, des divisions de frégates, sorties de nos ports avec mission d'écumer la mer sans se compromettre inutilement contre un ennemi supérieur en nombre, ont infligé au commerce anglais des pertes considérables. Or, toucher à ce commerce, c'est toucher au principe vital de l'Angleterre, c'est la frapper au cœur.

Jusqu'à l'époque dont je viens de parler, nos coups n'avaient point porté là, et nous avions laissé l'esprit de spéculation britannique accroître par la guerre ses prodigieux bénéfices. La leçon ne doit pas être perdue aujourd'hui pour nous, et

(1) Voir annexe B.

nous devons nous mettre en état, au premier coup de canon qui serait tiré, d'agir assez puissamment contre le commerce anglais pour ébranler sa confiance. Or ce but, la France l'atteindra en établissant sur tous les points du globe des croisières habilement distribuées. Dans la Manche et la Méditerranée, ce rôle pourra être confié très-bien à des navires à vapeur. Ceux qui font l'office de paquebots pendant la paix feraient, par leur grande vitesse, d'excellents corsaires en temps de guerre. Ils pourraient atteindre un navire marchand, le piller, le brûler, et échapper aux navires à vapeur de guerre eux-mêmes, dont la marche serait retardée par leur lourde construction.

Il n'en saurait être ainsi sur les mers lointaines : là ce sont des frégates qu'il faut spécialement destiner aux croisières et quoiqu'en apparence il n'y ait rien de fort nouveau dans ce que je vais dire, je voudrais pourtant appeler sur ce point l'attention.

Mon opinion sur les frégates n'est point du tout la même que sur les vaisseaux. Loin d'en réduire le nombre, je voudrais l'accroître ; pour la paix comme pour la guerre, il y a à leur demander d'excellents services, et on les obtiendrait sans surcroît de dépense, en distribuant seulement nos stations d'une manière mieux entendue.

La frégate seule me paraît propre à aller représenter la France au loin, et encore, la frégate de la plus puissante dimension. Seule, en effet, elle peut, avec une force efficace et un nombreux équipage, porter les vivres nécessaires pour tenir la mer longtemps de suite; seule elle peut, comme je l'indiquerai tout à l'heure, s'approprier également aux besoins de la paix et à ceux de la guerre. A mille ou deux mille lieues des côtes de France, je n'admets plus de distinction entre ces deux états ; les stations lointaines, qui peuvent apprendre une guerre plusieurs mois après qu'elle a été déclarée, doivent toujours être constituées sur le pied le plus formidable. Les motifs d'économie doivent ici disparaître devant des idées plus grandes et plus élevées. Il ne faut pas que jamais, par une ruineuse parcimonie, les forces de la France puissent être sacrifiées ou même compromises.

Jusqu'à présent nos stations lointaines ont été composées d'une frégate portant le pavillon de l'officier général commandant la station, et de plusieurs corvettes ou bricks. Deux motifs ont amené cet état de choses : les demandes des consuls, toujours désireux d'avoir un bâtiment de guerre à portée de leur résidence ; et, en second lieu, la grande raison de l'économie, si souvent invoquée, qui a fait réduire la force et l'espèce des navires, dont on ne pouvait réduire le nombre.

Il en est résulté que, voulant être partout, nous avons été partout faibles et impuissants.

C'est ainsi que nous envoyons des frégates de 40 canons (1) et de 300 hommes d'équipage là où l'Angleterre et les États-Unis d'Amérique ont des frégates de

(1) Ainsi pour la station du Brésil et de la Plata, nous avons une frégate portant le pavillon de l'amiral commandant la station. Les gouvernements anglais et américain ont aussi une frégate, mais voici la force respective de ces navires :

France, *Africaine*, 40 canons, 311 hommes.
Angleterre, *Alfred*, 50 — 445 —
Amérique, *Raritan*, 60 — 470 —

Le reste de la station est composée de petits navires, et là encore nous sommes en infériorité de nombre et d'espèce.

Autre exemple. Notre station de Bourbon et Madagascar, destinée à protéger notre éta-

50 canons et plus, avec 500 hommes à bord. Les unes et les autres ne sont pourtant que des frégates, et s'il fallait qu'elles se rencontrassent un jour de combat, on dirait partout qu'une frégate française a été prise ou coulée par une frégate anglaise ou américaine; et quoique les forces n'eussent pas été égales, notre pavillon n'en resterait pas moins humilié par une défaite.

En principe, j'établirais que les stations ne se composent chacune que de deux ou trois frégates de la plus forte dimension. Ces frégates marcheraient ensemble sous les ordres d'un amiral, et profiteraient ainsi de tous les avantages de la navigation en escadre. Constamment à la mer, chefs et matelots apprendraient à se connaître et à s'apprécier, et l'on ne reprocherait pas à nos amiraux cette paresseuse immobilité qui semble les clouer au chef-lieu de leur station. Partout où cette division navale se montrerait, et elle devrait être continuellement employée à parcourir toute l'étendue de sa circonscription, on la verrait forte et respectable, ayant les moyens de réprimer sur-le-champ les écarts des gouvernements étrangers, sans ces coûteux appels à la mère-patrie, dont le Mexique et la Plata nous ont donné de si tristes exemples.

Nous n'aurions plus ces petits navires disséminés sur les points où résident nos agents diplomatiques, et si propres, par leur faiblesse même, à nous attirer des insultes que notre pavillon doit savoir éviter, mais ne jamais souffrir.

Nous ne serions plus exposés à voir, au début d'une guerre, la plupart de ces navires d'un si faible échantillon ramassés sans coup férir par les frégates ennemies.

Loin de là, nous aurions sur tous les points du globe des divisions de frégates, toutes prêtes à suivre les traces de ces glorieuses escadrilles qui ont si noblement lutté pour la patrie sur les mers de l'Inde. Elles croiseraient autour de nos colonies, autour de ces nouveaux points saisis sur des mers lointaines par une politique prévoyante, et destinés à servir de base à leurs opérations, aussi bien qu'à devenir l'asile de nos corsaires.

J'ajoute que cette manière de représenter au loin le pays serait bien plus avantageuse à notre commerce, que la manière dont nous le faisons aujourd'hui. En effet, on craindrait bien autrement la venue d'une division pourvue de tous les moyens de se faire respecter, que la présence permanente d'un petit navire que l'on s'habitue à voir et que bientôt on oublie. Ou je me trompe, ou cette visite toujours attendue, toujours imminente, serait pour les intérêts français une très-puissante protection, et nos navires marchands se trouveraient beaucoup mieux de l'in-

blissement naissant de Mayotte, et à soutenir les catholiques d'Abyssinie, dont l'amitié conserve à la France une des clefs de la mer Rouge, se composera de :

1 corvette de 22 canons;
1 brick de 20 canons;
1 gabare (transport);
1 vapeur de 160 chevaux.

Tandis que la station anglaise du Cap comptera :

1 frégate de 50 canons;
1 frégate de 44;
2 corvettes de 26;
2 bricks de 16;
1 vapeur de 320 chevaux.

fluence de notre pavillon ainsi montré de temps en temps à des pays qui se font une idée incomplète des forces de la France, que de la présence souvent tracassière pour eux de nos petits navires de guerre.

On a pu remarquer que je n'ai point parlé de bateaux à vapeur pour ces stations lointaines ; je crois que nous ne devons les y employer qu'accidentellement, et avec la résolution de les enfermer dans nos colonies au premier bruit de guerre.

En général, il faut que nos navires à vapeur ne s'écartent de nos côtes que d'une distance qui leur permette de les regagner sans renouveler leur combustible. Je raisonne toujours dans l'hypothèse convenue d'une guerre contre la Grande-Bretagne, et il tombe sous le sens que nous aurions en ce cas peu d'amis sur les mers ; notre commerce maritime ne tarderait pas à disparaître. Comment, loin de France, s'approvisionner alors de combustible ? Nos navires à vapeur, dénués de ce principe de toute leur action, seraient réduits à se servir uniquement de leurs voiles, et l'on sait qu'ils sont, quant à présent, de pauvres voiliers : ils n'auraient pas beau jeu contre les corvettes ou les bricks du plus mince échantillon.

Peut-être l'emploi et le perfectionnement de l'hélice, en laissant au bâtiment à vapeur toutes les facultés du navire à voiles, amèneront-ils un jour quelque changement à cet état de choses. La vapeur deviendrait alors un auxiliaire puissant pour nos croiseurs, mais cette alliance de la voile et de la vapeur ne devrait rien changer néanmoins à ce que j'ai établi plus haut. Le bateau à vapeur destiné à servir en escadre ou sur nos côtes devra toujours avoir une grande vitesse, à la vapeur seule, comme premier moyen de succès.

J'ai achevé ce que je voulais indiquer dans cette note, et n'ai plus qu'à me résumer en peu de mots.

Prenant les chances, quelque éloignées qu'elles soient, d'une guerre avec l'Angleterre, comme base de notre établissement naval, j'ai dit que je pensais qu'on pouvait le définir ainsi :

Puissante organisation et développement de notre marine à vapeur sur nos côtes et dans la Méditerranée ;

Établissement de croisières fortes et bien entendues sur tous les points du globe où, en paix, notre commerce a des intérêts, où, en guerre, nous pourrions agir avec avantage.

Pour réaliser la première partie de ce que je demande, il faut arrêter au plus vite le courant malheureux qui entraîne la marine dans des dépenses inutiles de matériel et d'établissements sans proportion avec ses besoins, aux dépens de la flotte, expression réelle et vivante de notre force navale.

Ceci nous donnera les moyens de subvenir aux dépenses vraiment nécessaires.

Il faut ensuite retirer notre confiance aux vaisseaux, et nous appliquer à étudier et perfectionner nos bateaux à vapeur, les essayer surtout, avant d'en jeter un grand nombre dans le même moule, ce qui, en cas de non-réussite, amène des mécomptes dont nous n'avons vu que trop d'exemples.

Faire à chaque service sa part.

Entretenir une escadre d'au moins vingt bateaux à vapeur installés pour la guerre. Livrer à cette escadre l'étude de la tactique à rédiger pour une flotte à vapeur.

Assigner au service de paquebots d'Alger une part suffisante, mais rigoureusement limitée, comme on l'a fait pour le service du Levant. Les besoins de la guerre ne sont pas tellement impérieux en Afrique qu'il faille y sacrifier toutes les ressources

de la marine et toute idée d'ordre et d'économie. La marine pourrait se débarrasser avantageusement de ses bateaux de 160 chevaux en les donnant comme frais d'établissement à ce premier service.

Créer un certain nombre de navires à vapeurs légers, où tout serait sacrifié à la vitesse, pour porter les ordres du gouvernement.

Enfin, tenir vingt-deux frégates de premier rang au moins armées pour le service des stations lointaines.

A part les frais de création des navires, les dépenses d'entretien ne dépasseraient pas celles de notre flotte actuelle. Avec une marine ainsi organisée, nous serions en mesure de résister à toute prétention qui blesserait notre honneur et nos intérêts, et une déclaration de guerre ne risquerait jamais de nous trouver sans défense. Enfin, nous aurions les moyens d'agir immédiatement, sans livrer à un seul hasard toutes nos ressources.

Et, j'insiste sur ce dernier point, tous ces résultats, nous les obtiendrions sans une sérieuse augmentation de dépense (1).

Que si, pour démentir mes assertions, on les appelait du nom d'utopies, nom merveilleusement propre à faire reculer les esprits timides, et à les enfoncer dans l'ornière de la routine, j'inviterais ceux qui me répondraient de la sorte à considérer attentivement tout ce qui s'est fait depuis quelques années et ce qui se fait encore aujourd'hui en Angleterre, et à dire ensuite si, de bonne foi, on ne peut aussi bien le réaliser en France.

Il m'en a coûté, dans tout le cours de ce petit écrit, de faire subir à mon pays un affligeant parallèle avec un pays qui le devance de si loin dans la science de ses intérêts; il m'en a coûté de mettre à nu le secret de notre faiblesse en regard du tableau de la puissance britannique. Mais je m'estimerais heureux si je pouvais, par le sincère aveu de ces tristes vérités, dissiper l'illusion où sont tant de bons esprits sur l'état réel des forces navales de la France, et les décider à demander avec moi les salutaires réformes qui peuvent donner à notre marine une nouvelle ère de puissance et de gloire.

APPENDICE.

ANNEXE A.

L'état général de la flotte, au 1er janvier 1844, porte :

43 navires à vapeur à flot;

18 en construction;

18 paquebots transatlantiques, dont plusieurs sont achevés et les autres fort avancés;

Enfin l'administration des postes compte pour le service de la correspondance du Levant, d'Alexandrie, de Corse et d'Angleterre :

24 paquebots de 220 à 50 chevaux.

Total : 103

(1) Voir annexe C.

En tout 103 bâtiments à vapeur; chiffre considérable, mais qu'il importe de réduire à sa valeur réelle.

On écartera d'abord de la liste les 24 paquebots de l'administration des postes et les 18 transatlantiques, construits, installés pour un service de paix. Il faudrait du temps pour rendre ces navires propres à la guerre. Cette transformation, il importe qu'on le sache, ne s'improviserait pas, surtout avec la nécessité de l'opérer simultanément sur 42 navires, la plupart de grande dimension. On se tromperait donc si l'on s'imaginait que ces paquebots, parce qu'ils sont solidement construits et percés de sabords, n'auraient plus, la guerre survenant, qu'à recevoir leurs canons et leurs poudres. Sait-on, d'ailleurs, puisque l'expérience n'en a pas été faite, si le poids d'un matériel de guerre ne les priverait pas du seul avantage qu'on leur ait reconnu jusqu'à présent, la vitesse? Il y aurait à faire table rase, depuis la carlingue jusqu'au pont. Toutes ces installations coûteuses, toutes ces recherches du luxe et du confort devraient faire place à la sévère nudité des ponts d'un navire de guerre. On ne loge pas un équipage de guerre comme on loge des passagers qui achètent le droit d'avoir leurs aises; il faut de larges emplacements pour l'eau et les vivres, pour les poudres et les projectiles.

Tout serait à créer en vue d'une destination nouvelle et si différente.

On le répète, une pareille transformation ne pourrait s'improviser; elle ne peut qu'être lente et successive.

C'est donc à titre de réserve seulement que l'on aurait droit d'introduire ces 42 bâtiments dans l'évaluation de la force navale. Il nous paraît même que l'on s'abuserait en comptant sur l'intégrité de ce chiffre, puisqu'au début de la guerre, une portion de ces paquebots, occupés à poursuivre leur mission pacifique, tomberaient inévitablement aux mains des croiseurs ennemis, ou bien resteraient bloqués dans les ports neutres par le fait seul de la déclaration de guerre.

Il ne reste plus, après cette élimination, qu'à s'occuper de la partie purement militaire de la flotte à vapeur, de celle qui en temps de guerre offrirait des ressources effectives et immédiates. Elle présente encore un chiffre de 61 navires; mais ici nous trouverons une nouvelle réduction à faire, car les navires en construction ne peuvent figurer parmi les ressources présentes; comme les paquebots, on ne peut les admettre qu'à titre de réserve, et encore à la condition qu'ils seraient avancés au 22/24; or, c'est ce qui n'a pas lieu pour le plus grand nombre. Plusieurs de ces navires ne sont pas commencés; *le Coligny*, par exemple.

C'est donc en définitive à 43 navires que se réduit notre force à vapeur présentement disponible, présentement efficace, celle qui, dans une éventualité soudaine, serait appelée à porter ou à parer les premiers coups.

C'est ce chiffre de 43 que l'on se propose d'examiner :

On voit d'abord figurer sur l'état 3 bâtiments de 450 chevaux (1), *le Gomer*, *l'Asmodée* et *l'Infernal*, qualifiés du nom de frégates. Les deux premiers ont donné des résultats satisfaisants sous le rapport de la vitesse, mais ils n'ont pu recevoir l'armement qui leur était destiné. *Le Gomer*, avec son approvisionnement de combustible et ses 20 bouches à feu, était hors d'état de tenir la mer; il fallait réduire son approvisionnement ou son artillerie. On s'est arrêté à ce dernier parti. *Le Gomer* a navigué assez facilement, mais ce n'était plus un navire de guerre, c'était un paquebot; il n'avait pour toute artillerie que 8 canons, 2 de 80, et 6

(1) Voir tableau n° 1.

obusiers de 30, enfermés dans des sabords étroits sur les flancs du navire, artillerie impuissante et inutile; et encore, dans cet état, le navire fatiguait considérablement dans les mauvais temps.

Quant à *l'Asmodée*, il paraît avoir mieux réussi que *le Gomer;* mais l'un et l'autre manquent de puissance, et, dans le mauvais temps, leur moteur est paralysé. Quoi qu'il en soit, on reconnaît volontiers qu'à la condition de leur appliquer un mode d'armement convenable, on en ferait des navires vraiment propres à la guerre.

Avant d'aller plus loin, il sera peut-être à propos d'expliquer ce que l'on entend, en ce qui touche les bâtiments à vapeur, par armement convenable; on va le faire en peu de mots.

On sait que, dans le navire à vapeur, l'appareil moteur est placé au centre. C'est donc là qu'est la partie vulnérable, puisque la vitalité du navire y réside, et il est vrai de dire que, dans la vapeur, le centre ou le *travers* est le *point faible.*

Les extrémités, au contraire, par leur éloignement du moteur, par l'acuité de leurs formes et leur peu de surface comparée à celle du travers, protégent mieux ce moteur ou le mettent moins en prise.

C'est donc là qu'est le *point fort.*

Ce principe est fondamental; il établit une différence tranchée, essentielle, entre le navire à voiles et le navire à vapeur; entre leur mode de combattre; entre l'armement qui convient au premier, et l'armement qui convient au second.

Dans le navire à voiles c'est le *travers* qui est le côté fort; on y a développé une nombreuse artillerie; il est donc convenable, il est rationnel de le faire combattre en présentant le travers; de là, la ligne de bataille et tout le système de tactique dont elle est la base.

Mais dans la vapeur, où les conditions de force ne sont plus les mêmes, où le travers est au contraire le point faible, est-il également convenable, également rationnel d'armer le travers, puisqu'en y plaçant du canon, c'est dire qu'on l'offrira aux coups de l'ennemi?

Non; à moins de nier le principe qui vient d'être énoncé, cela n'est ni convenable ni rationnel.

Admettant ce principe, il est facile d'en tirer la conséquence : si l'avant et l'arrière sont les points forts dans le bateau à vapeur, c'est par là qu'il faut combattre, qu'il faut attaquer et se défendre; c'est l'avant et l'arrière qu'il faut armer de canons. Le défaut d'espace ne permettant pas de développer sur ces points une nombreuse artillerie, il faut, autant que possible, compenser la puissance du nombre par celle du calibre, unir, si on le peut, la plus grande portée au plus grand effet.

Voilà, suivant nous, le mode général d'armement qui convient au vapeur de guerre.

Ce n'est pas là une théorie nouvelle; le principe que l'on vient d'exposer dans son expression la plus générale, a trouvé depuis longtemps son application en Angleterre et aux Etats-Unis; cet exemple a eu des imitateurs en Russie, en Hollande, à Naples, chez tous les peuples maritimes. Nous seuls persistons à le méconnaître, à poursuivre dans la nouvelle marine une assimilation impossible et dangereuse, et cette persistance, on est forcé de le dire, est pour notre flotte à vapeur une cause générale d'infériorité. Nous la signalons une fois pour toutes, et pour n'y plus revenir dans le cours de cet examen.

Cela posé, nous continuons :

L'Infernal, le troisième des vapeurs de 450, a reçu de l'usine d'Indret une machine à quatre cylindres, système nouveau dont on a fait la première application sur un des vapeurs employés aux travaux de la digue de Cherbourg ; un second essai eut lieu bientôt après à bord du *Comte d'Eu*, construit dans les chantiers d'Indret, et destiné au roi, comme bâtiment de plaisance. Ces deux essais, le second surtout, ne furent pas heureux, et *le Comte d'Eu*, construit à grands frais, fut jugé impropre à sa destination.

Quoi qu'il en soit, on ne se tint pas pour battu ; deux autres navires, *l'Infernal* et *l'Ardent*, reçurent des appareils construits sur le même système, l'un de 450, l'autre de 220, et d'autres appareils semblables sont en voie d'achèvement. Cette nouvelle épreuve fournira-t-elle des résultats plus satisfaisants et plus décisifs ? Il faut sans doute l'espérer ; car, si elle devait justifier les défiances inspirées par les premiers résultats, il y aurait lieu de regretter que, par un excès de précipitation, on n'ait pas attendu une expérience décisive avant d'appliquer sur une grande échelle un système nouveau.

Le quatrième navire porté sur l'état est *le Cuvier*, de 320 chevaux. Lorsqu'en 1838, *la Gorgon* et *le Cyclops* sortirent des ports d'Angleterre, on fut frappé de leur puissance comme bâtiments de guerre, aussi bien que de leurs belles qualités à la mer. Aussi mit-on un louable empressement à se procurer les plans et les données nécessaires pour doter notre marine de bâtiments semblables, et c'est d'après ces plans, modifiés en vue d'améliorations douteuses, s'il faut en juger par le résultat, que l'on produisit *le Cuvier*.

Malheureusement, loin de ressembler au type dont il est sorti, *le Cuvier* n'a qu'une marche détestable, il ne peut non plus porter à la fois son artillerie et son combustible. Nous pouvons citer un fait récent qui témoignera de sa médiocrité : Ayant quitté Brest avec *l'Archimède*, de 220 chevaux, qui n'a cependant que des qualités fort ordinaires, *le Cuvier* fut obligé de relâcher, tandis que l'autre continuait tranquillement sa route.

Viennent ensuite *le Gassendi* et *le Lavoisier*, de 220, mauvais navires, mauvaises machines ; toujours en coûteuses réparations, ils sont loin d'avoir rendu des services équivalents, malgré les efforts des officiers qui les ont commandés ;

Puis *le Caméléon*, qui ne peut atteindre que 7 nœuds à toute vapeur ; enfin *le Pluton*, *le Véloce*, *l'Archimède*, de 220, comme le précédent. Ces trois navires sont les meilleurs de la marine, quoique trop lourds, eu égard à la force de leur moteur. Ils ont de bonnes qualités, et leur marche, sans être supérieure, est au moins satisfaisante. Partout où ils paraîtront dans les stations étrangères, nous n'aurons pas à subir d'humiliantes comparaisons ; nous n'aurons pas, comme récemment dans la station du Levant, le spectacle de deux navires, l'un anglais, l'autre français, tous deux sortis du Pirée pour porter secours à une de nos corvettes et l'arracher de la côte où elle s'était échouée, rentrant tous deux au même port, aux yeux de deux escadres réunies, l'un, l'anglais, traînant à la remorque notre corvette, et luttant de vitesse malgré cela avec le vapeur français, qui terminait ainsi le rôle d'impuissance qu'il avait commencé sur le lieu de l'échouage.

Les 6 vapeurs de 220 sont, comme les 450, réservés pour des missions politiques ou autres. Un d'eux, *l'Archimède*, vient de quitter Brest avec destination pour les mers de Chine, où il fera partie de la division navale qui s'y trouve réunie. Les 5 autres sont presque constamment requis pour les besoins de la politique, ou

pour coopérer aux mutations qui s'opèrent en automne dans les troupes de l'Algérie.

Cette espèce de navires nous paraît, dans les conditions actuelles, particulièrement appropriée aux services de guerre que nous attendons d'une marine à vapeur. Une double expérience a lieu en ce moment ; deux systèmes d'armement sont essayés, l'un à bord du *Caméléon*, l'autre à bord du *Pluton*. Espérons que l'étude comparative de ces systèmes, qui tous deux sont un hommage rendu au principe que nous avons énoncé, servira à constater la supériorité de l'un ou de l'autre, ou fera apparaître une combinaison meilleure : quelle qu'elle soit, il est à désirer qu'on se hâte d'en faire l'application générale à bord de la flotte, car notre système actuel d'armement, ou plutôt l'absence de tout système, est une cause sérieuse d'infériorité militaire qu'il faut déplorer.

Nous arrivons maintenant à la classe des 160, classe nombreuse, et qui constitue la majeure partie de la flotte à vapeur.

Lorsque *le Sphinx* parut, en 1829, la marine militaire en était à ses débuts dans la navigation à la vapeur; elle ne possédait qu'un petit nombre de navires, essais malheureux. propres tout au plus à être utilisés comme remorqueurs sur les rades. A cette époque. *le Sphinx* était un progrès, et un progrès très-réel, qui laissait bien loin en arrière tout ce qu'on avait produit jusque-là. Aussi, pendant dix ans, *le Sphinx* demeura-t-il un type privilégié que l'on reproduisit fidèlement, mais souvent avec moins de bonheur. Dans toute cette période, nos 160 ne furent que des copies du *Sphinx*, et l'on croit même pouvoir avancer qu'en 1840 il est encore sorti un *Sphinx* de nos chantiers.

Ainsi, pendant plus de dix ans, nous sommes restés stationnaires, nous renfermant dans le culte exclusif d'un type unique, le 160, qui est à lui seul presque toute la flotte.

Les nécessités du service d'Afrique justifient suffisamment cette persistance. Il fallut tout d'un coup, presque à l'enfance de la navigation à la vapeur, improviser des moyens de transport proportionnés aux besoins d'une vaste occupation militaire, organiser une correspondance active et régulière, et c'est à la marine à vapeur qu'on s'adressa. Dès lors toutes les ressources de cette marine naissante furent absorbées par des besoins impérieux et toujours croissants ; plus d'essais, plus d'améliorations possibles ; l'urgence dominait tout ; il fallait des navires à vapeur, un type existait, type heureux, type éprouvé, et dont toute la marine conviée à l'expédition d'Alger proclamait l'excellence; on se hâta donc de jeter dans le même moule une foule de navires. De là toute cette famille des 160, qui aujourd'hui fait nombre au budget.

On a besoin d'insister sur cette situation pour expliquer l'excessif développement d'un type qui était bon sans doute lorsqu'il parut, mais qui a cessé de l'être parce qu'il n'a pas participé au progrès et parce qu'on exige aujourd'hui, dans le vapeur de guerre, d'autres conditions de force et de puissance. On ne se contente plus en effet des qualités qui, à l'aide des circonstances impérieuses que nous avons expliquées, ont pu faire des 160 l'objet d'une faveur si durable. Comme bâtiment de guerre, il est trop faible aujourd'hui pour être compté, et son infériorité de marche le rend impropre à un service de dépêches. Nous ne lui reconnaissons qu'une qualité essentielle, il est vrai, mais insuffisante lorsqu'elle est isolée : c'est qu'il se comporte très-bien à la mer. Créé en vue du service d'Afrique, le service d'Afrique est sa spécialité ; aussi voyons-nous qu'en temps ordinaire, ce service en absorbe un nombre considérable.

D'abord trois sont employés au transport des malades : ce sont *le Grégeois*, *le Météore* et *le Cerbère*. Ces trois navires ont été installés pour offrir un abri à leurs passagers ; on les a exhaussés en leur donnant un pont de plus. On conçoit d'ailleurs que la construction de cet abri n'ait pas ajouté à leurs qualités, et que même, dans certaines circonstances, elle puisse être une cause de danger et compromettre la sûreté du navire appesanti. Mais à ce prix les malades sont abrités, tandis que sur les autres navires, dans ce va-et-vient continuel entre les deux rives de la Méditerranée, entre Alger et les autres points d'occupation, nos soldats bivouaquent sur le pont, été comme hiver, mouillés par la pluie et par la mer, et cela dure depuis quatorze ans ; c'est l'état normal ! N'y a-t-il pas des misères qui nous touchent de moins près, et qui sont moins dignes d'exciter l'intérêt et la sollicitude du pays ?

Les relations ordinaires avec l'Algérie exigent le concours permanent de 9 bâtiments pour les transports et pour la correspondance entre la France, Alger, et les différents points du littoral. Dans un service aussi actif, opéré par des navires lourds de construction et souvent surchargés, les avaries sont fréquentes. On en compte communément 4 à 5 retenus au port par des besoins de réparation. Ce nombre va quelquefois jusqu'à 6, surtout en hiver, où les causes d'avaries sont plus multipliées. C'est donc au moins 4 à 5 navires qu'il faudrait tenir en réserve pour faire face à ces éventualités, sous peine d'interrompre la régularité des communications, et de jeter la perturbation dans un service dont on ne peut plus se passer.

Ainsi, outre une permanence de 9 bâtiments, il faut en compter 4 à 5 au moins pour former une réserve : en tout, 13 à 14 bâtiments.

De plus, quatre navires ayant été jugés nécessaires pour les stations du Brésil, des Antilles, de Bourbon et de l'Océanie, c'est encore aux 160 que l'on s'est adressé, faute de mieux.

Faute de mieux, il a fallu se résoudre à proclamer sur toutes les mers notre infériorité, en faisant figurer à côté des navires rivaux, comme *le Cyclops*, *le Vésuvius*, *le Spiteful*, et tant d'autres, nos honteux 160, seulement bons aujourd'hui à servir de transports.

Ajoutons à ce compte *l'Ardent*, qui fait des essais à Indret, *le Fulton* à Brest, pour les missions imprévues, un stationnaire à Tunis, un à Constantinople, aux ordres de notre ambassadeur, un autre désarmé et hors de service, c'est-à-dire 5, et nous atteignons, avec les 3 navires hôpitaux, le chiffre de 25 à 26, en comptant la réserve nécessaire pour assurer la régularité des communications avec Alger.

Les services que nous venons d'énumérer occupent, sur l'état de la flotte à vapeur, tous les navires compris depuis le n° 11 jusqu'au n° 34, en tout 24 navires, tandis que nous venons de voir qu'en comprenant dans ces services une réserve de 4 à 5 navires reconnus nécessaires, on arriverait au chiffre de 25 à 26.

C'est donc, en temps ordinaire, 1 à 2 qui font défaut pour compléter le service d'Afrique.

De là l'état de malaise et d'urgence qui tourmente incessamment ce service.

Supposons maintenant que les quatre 220 disponibles dans la Méditerranée soient en mission dans le Levant ou sur les côtes d'Espagne ; s'il survient une dépêche à expédier, une mission pressée à remplir, à moins d'employer *l'Asmodée*, qui coûte beaucoup, et qui d'ailleurs, à cause de ses grandes dimensions, ne convient pas à toutes les missions, il faut, bon gré mal gré, emprunter aux ressources déjà si obérées du service d'Afrique. Il faut donc clore à la hâte, tant bien que

mal, une réparation commencée; il faut d'urgence faire partir un navire. Aussi qu'arrive-t-il? que sous l'empire de ce régime d'urgence, on a vu des navires quittant à plusieurs reprises l'atelier pour remplir des missions, y revenant chaque fois avec des avaries plus graves, et mis enfin complétement hors de service. Ce fait que l'on signale accuse à la fois l'insuffisance des ateliers et des moyens de réparation, et l'insuffisance des navires.

A Toulon, où, par la force des choses, s'est concentrée toute l'activité de la marine à vapeur, ce régime d'urgence a passé à l'état normal. Pour satisfaire aux besoins toujours croissants de la politique et de l'occupation, on y a appelé presque tous les navires à flot. on y a fondu dans une seule agglomération tous les services : service militaire, service de dépêches et de transport; tous les bâtiments y concourent sans distinction, sans qu'on puisse jamais arriver à en satisfaire complétement un seul. Dans cette espèce d'anarchie, tout souffre, tout dépérit, et, tandis que les dépenses courantes s'accroissent outre mesure, on lègue à l'avenir des charges plus lourdes encore par l'usure et le dépérissement prématuré d'un matériel précieux.

C'est là une cause sérieuse de dépenses dont il est juste de se préoccuper. Les vues économiques des chambres n'y sont pas moins intéressées que l'avenir et le progrès de la marine à vapeur. De deux choses l'une : il faut mettre une limite à ces besoins toujours croissants, toujours insatiables, ou égaler aux besoins les forces de cette marine dont on paralyse l'essor par l'abus qu'on en fait.

A partir du chiffre 34 (1), on compte 9 bâtiments à flot, tous au-dessous de 160 chevaux. Ces bâtiments, trop petits pour recevoir beaucoup de combustible, trop faibles pour porter du canon, ont été construits pour des services spéciaux et de localité, soit dans les colonies, soit sur nos côtes.

Résumons en peu de mots cet examen : on a d'abord établi que le chiffre de 103 navires se réduit à 43, constituant ce que l'on a appelé la partie militaire de la flotte à vapeur.

Sur ces 43 navires, 16 à 18 sont en réquisition permanente pour le service d'Afrique; 9 autres, trop faibles pour figurer comme bâtiments de guerre, sont affectés à des services de localité.

Il reste donc 16 à 17 navires disponibles pour les missions éventuelles et pour les stations à l'étranger; sur ce nombre on en compte 3 de 450 chevaux, 1 de 320, 6 de 220, et le reste de 160 et au-dessous.

Tel est l'enjeu qu'au début d'une guerre la France aurait à livrer à la fortune des batailles !

On croit à propos de présenter à la suite de cet aperçu l'état de la marine à vapeur de l'Angleterre; il pourra surgir de ce simple rapprochement des enseignements utiles.

Une publication officielle nous apprend d'abord que le chiffre total des armements était, en mars dernier, de 77.

Sur ce nombre, la station de la Méditerranée emploie 10 bâtiments : 1 de 450, 4 de 320, 1 de 220, et 1 d'une force moindre 10

Celle de la côte occidentale d'Afrique en emploie 9 : 1 de 700 chevaux, *la Pénélope*, 1 de 320, 1 de 220, et 3 de 80 à 100 chevaux. 9

A reporter. . . . 19

(1) Voir tableau n° 1.

Report. . . 19

Celle d'Irlande, 12, dont 8 de 220 à 320 chevaux et 4 de moindre force. 12

Celle de l'Amérique du Nord, Canada, Bermudes et Antilles, 3 de 220 chevaux. 3

Celle des Indes et de la Chine, 3 de 320. 3

Enfin la station de la mer du Sud, 2 de 320 à 220. 2

9 autres, de différentes forces, remplissent des missions hydrographiques. 9

En tout 48 navires employés au service des stations. 48

Nous en consacrons à peine 8 au même service ! La différence de ces deux chiffres suffira pour faire apprécier la part faite à la marine à vapeur dans les deux pays, et quel degré d'importance lui est attribué dans l'emploi des forces navales.

Les autres bâtiments, complétant le chiffre 77, sont ou disponibles dans les ports pour les missions éventuelles et le service local, ou employés comme transports entre les différents points du littoral.

Dans le chiffre de 77 on n'a compris ni les navires construits sur les lacs du Canada, ni ceux affectés dans les colonies à des services de localité, ni ceux de la compagnie des Indes.

On n'y a pas compris non plus les bâtiments qui, au nombre de 11, sont à l'état de désarmement dans les ports ; situation inconnue et qui, jusqu'ici, n'a pas, en marine à vapeur, d'équivalent chez nous, où le nombre est loin de suffire aux besoins, mais qu'il est bon de signaler, parce qu'elle a cette signification, qu'en Angleterre la flotte à vapeur excède les besoins du service ordinaire, et que cette flotte compte dès aujourd'hui une réserve à flot.

Notre réserve à nous, elle consiste, si l'on veut, dans les 24 paquebots de l'administration des postes et dans les 18 transatlantiques, puisque c'est à ce titre que nous les avons admis à compter dans notre force navale. Mais qui ne sait que les grandes compagnies fondées en Angleterre par l'association privée disposent d'un matériel considérable, que plusieurs de ces compagnies sont subventionnées par le gouvernement, et que les navires qu'elles emploient, d'après les conditions de cette subvention, doivent être susceptibles, au besoin, d'être transformés en navires de guerre. On n'objectera donc pas que les paquebots anglais ne sont pas, comme les nôtres, propres à porter de l'artillerie (1).

On croit être très modéré en estimant au double des nôtres le nombre de ces paquebots; mais si l'on se trompait dans cette estimation, il n'en resterait pas moins constant que les lignes anglaises fourniraient comme réserve un contingent bien supérieur à celui que nous pourrions tirer de nos lignes transatlantiques et de celles de la Méditerranée.

Pour compléter notre aperçu comparatif, il nous reste à parler des navires en construction en Angleterre.

En juillet 1843, le nombre en était de 13, et au commencement de 1844, nous le trouvons de 27. 2 navires de 800 chevaux figurent dans ce nombre ; 11 autres sont des 450, et dans le cours de l'exercice de 1844-1845, il sera mis 6 bâtiments de 450 sur les chantiers. Ainsi, tandis que sur la liste des bâtiments à flot

(1) La subvention à ces compagnies est portée sur le budget de la marine anglaise de cette année à 10 489,028 fr.

nous ne comptons que deux 150, *la Devastation* et le *Firebrand*, celle des bâtiments en construction nous présente un développement considérable de cette classe, et qui mérite d'être signalé. C'est que le 450 n'en est encore qu'à son début; il a été précédé par le vapeur de 320 chevaux, qui, lui-même, n'est venu que plusieurs années après le 220.

Ces trois classes marquent trois périodes distinctes dans les constructions militaires de la Grande-Bretagne, et chacune de ces trois périodes présente des types perfectionnés et d'une puissance croissante.

En 1822, c'est *le Medea* de 220, qui ouvre cette carrière de progrès, et pendant six ans nous le voyons servir de modèle à toute la flotte. Mais avant que son adoption soit devenue définitive, quelle sage lenteur, quelle prudente réserve! Quatre ports sont d'accord appelés, comme dans un concours, à satisfaire aux conditions d'un devis proposé; puis les 4 navires sortis de ce concours sont réunis, soumis à des expériences comparatives, et c'est seulement après de longues études qu'un type nouveau, celui de 220, est introduit dans la flotte.

Plus tard, en 1838, la même prudence préside à l'introduction du 320. Les premiers types, *la Gorgon* et *le Cyclops*, durent être modifiés, et l'on eut à se féliciter de ne pas les avoir reproduits avant de les avoir jugés.

Cependant l'industrie, précédant la marine militaire, avait ouvert par des essais hardis la voie à des constructions plus importantes. La marine militaire, entraînée dans cette voie d'agrandissement, ne s'en tint pas au *Cyclops*, et *la Devastation* parut, construction admirable et dont nous avons déjà eu l'occasion de signaler les brillantes qualités.

La Devastation a tenu tout ce qu'elle promettait. Aussi voyons-nous, en 1843, ce type reproduit et occupant presque exclusivement les chantiers des arsenaux anglais, avec la désignation officielle de steamers de 1[re] classe.

La construction des machines a suivi la même progression, et il ne sera pas sans intérêt de reproduire ici, d'après un document officiel (1), l'état des commandes faites par le gouvernement aux diverses usines, de 1839 jusqu'en 1843; car en Angleterre toutes les machines sont demandées à l'industrie, et les arsenaux ne possèdent que des ateliers de réparation.

En 1839, il a été demandé à l'industrie.	1565 chev. vap.
En 1840.	2100
En 1841.	1626
Et enfin en 1842.	5445

Toutefois, on ne s'est pas arrêté à *la Devastation*; la marine à vapeur n'a pas marqué là le terme de ses agrandissements et de ses progrès; après avoir créé successivement les trois classes que nous voyons figurer aujourd'hui, et avoir parcouru les trois périodes marquées à leur début par l'apparition du *Medea*, du *Cyclops* et de *la Devastation*, elle aborde aujourd'hui des expériences nouvelles.

En effet, sans parler de l'essai isolé de *la Pénelope* de 700 chevaux (2), que l'on

(1) *Return to an order of the honourable the house of commons. Dated* 15 *March* 1843.

(2) *La Penelope* est une frégate ordinaire (*regular frigate*) que l'on a pourvue d'un appareil de 700 chevaux, après l'avoir allongée de 40 pieds. Elle a fourni ses essais sans beaucoup de succès, et fait aujourd'hui partie de la station de la côte occidentale d'Afrique.

peut considérer comme en dehors de cette voie régulière d'accroissement, nous voyons figurer sur la liste des bâtiments en construction deux vapeurs de 800 chevaux : *le Watt* et *le Terrible*. Il est permis de douter de la réussite de ces masses géantes, de contester même en principe leur efficacité, tant que la science, en réduisant l'appareil moteur, n'aura pas fourni le moyen de l'abriter dans la partie immergée du navire. Mais la science n'a pas dit son dernier mot, et si ce problème n'a pas encore eu de solution, on peut dès à présent pressentir qu'il n'est pas insoluble. En attendant, les lords de l'amirauté se garderont bien, le témoignage du passé en est une garantie, de faire mettre sur les chantiers d'autres bâtiments comme *le Watt* et *le Terrible*, avant qu'il soit bien établi, par des essais dûment constatés, quelle est la valeur de ces constructions nouvelles.

C'est avec cette sage mesure, mais aussi avec cette continuité raisonnée, que l'on procède en Angleterre. Il est vrai qu'il n'en a pas toujours été ainsi, et que là, comme ailleurs, on a eu d'amères et coûteuses déceptions (1) ; mais au moins on en a gardé le souvenir, et cette leçon du passé n'est pas perdue pour le présent.

Pourquoi n'avons-nous pas à signaler chez nous la même marche prudente et mesurée ? Pourquoi faut-il, au contraire, accuser une précipitation qui nous fait procéder par dizaines dans des essais au moins incertains, comme si, en construction navale, nous avions le droit de croire à notre infaillibilité ?

Si cette précipitation a créé pour l'avenir une situation grave, à Dieu ne plaise que notre pensée soit d'en faire retomber la responsabilité sur un corps aussi savant que dévoué, et que l'on nous envie à bon droit ! Non, la responsabilité appartient au pays tout entier. Quand on veut une marine, marine à voile ou marine à vapeur, ce n'est pas seulement au moment où le besoin se fait sentir qu'il faut la vouloir ; il faut la vouloir longtemps, il faut la vouloir toujours, parce qu'en marine rien ne s'improvise, pas plus les bâtiments que les hommes.

Cette vérité est devenue banale à force d'être répétée, et cependant pourquoi se lasser de la redire, puisqu'on ne se lasse pas de la méconnaître ? En 1840, on a voulu tout d'un coup une marine à vapeur ; on a voté des millions. Que ne pouvait-on aussi facilement voter des bâtiments éprouvés ! Pour répondre à cette impatience, qui ne se serait pas accommodée, à coup sûr, des sages lenteurs de la prudence, qui les aurait peut-être accusées, il a fallu se hâter, mettre en chantier des navires de 450, de 540 chevaux, couvrir les cales de nos arsenaux de constructions nouvelles et inconnues.

Dieu veuille que cette impatience, à laquelle il fallait obéir coûte que coûte, que cette précipitation, commandée alors par les circonstances, comme elle le sera toujours, toutes les fois qu'on se laissera surprendre, ne soit pas chèrement payée, et que nous n'ayons pas, comme autrefois l'Angleterre, nos *quarante voleurs* !

(1) Pendant la dernière guerre, 40 vaisseaux mis à la fois en chantier se trouvèrent si mauvais, qu'on les désigna sous le nom des quarante voleurs (*forty thieves*).

ANNEXE B.

S'il est vrai que, pour le commerce, la navigation à la voile est plus économique que la navigation à la vapeur, il n'en est pas de même pour la marine militaire.

Dans une marine militaire, les services des bâtiments à vapeur, comparés à ceux des bâtiments à voiles, sont beaucoup moins coûteux qu'on ne le croit généralement.

On va appuyer cette assertion sur l'autorité des chiffres.

La dépense d'entretien du bâtiment à vapeur à l'état d'armement se compose : de la solde, des vivres, du combustible.

On admet que le bateau à vapeur, en service actif, chauffe un jour sur cinq. Cette estimation est au-dessus de la moyenne déduite des relevés du service de la correspondance d'Afrique, le plus actif de tous les services. Il résulte en effet de ces relevés que la moyenne des jours de chauffe varie de 1 sur 5 à 1 sur 6.

Soit donc 1 jour sur 5, ou 73 jours par an le nombre des jours de chauffe.

On admet encore que la consommation moyenne du combustible est de 4 kilog. par cheval et par heure. Cette estimation est certainement suffisante, puisque, dans les circonstances de vent favorable ou de calme, l'emploi de la détente peut donner lieu à une économie notable.

Au reste, on a encore invoqué ici les documents que l'on vient de citer ; ce n'est point une donnée théorique, mais un résultat purement pratique fourni par une statistique officielle.

Quant aux prix du combustible, il est d'après le prix d'adjudication :

A Cherbourg de.	24 fr.	40 c.	le tonneau.
A Alger de.	31	90	
A Toulon de.	32	44	
A Brest de.	25	80	
La moyenne est de.	29	40	
Soit en nombre rond.	30		

C'est sur cette base, et en se référant, pour la solde et les vivres, aux chiffres fournis par le budget de 1845, que l'on a dressé le tableau n° 1.

D'après ce tableau, on voit que l'entretien d'une frégate à vapeur de 450 chevaux (solde, vivres et combustible) coûte moins que celui d'une frégate à voiles de 2e rang (solde et vivres). Avec la dépense d'un vaisseau de 2e rang, on entretiendrait 2 frégates de 450 chevaux, ou 3 de 320, et avec celle d'un vaisseau de 1er rang, on aurait près de 6 vapeurs de 220 chevaux capables de transporter promptement et sûrement 3,000 hommes.

Nous avons à Toulon une escadre de 8 vaisseaux ; elle compte en outre 1 frégate, 1 vapeur de 450, 1 de 220. C'est une grosse dépense. Veut-on savoir quelle force à vapeur on aurait au même prix, non pas à l'état d'immobilité, mais naviguant un jour sur cinq, c'est-à-dire employée dans un service aussi actif que celui d'Afrique? Au moyen de notre tableau, le compte est facile à faire :

On a d'abord.	1 de	450
Et.	1	220

qui sont attachés à l'escadre.

Pour un vaisseau de 1er rang, on pourrait avoir. . . .	5	220
Et.	1	160
Pour les 2 vaisseaux de 2e rang.	4	450
Pour les 3 vaisseaux de 3e rang.	14	220
Et enfin pour 2 vaisseaux de 4e rang.	10	160
La frégate sera comptée, si l'on veut, pour.	2	220

C'est-à-dire qu'au même prix, on entretiendrait en activité de service :

5 frégates de 450 chevaux, à 1,000 hommes chaque.	5,000 h.
22 corvettes, de 220 à 300 hommes chaque.	11,000
11 vapeurs de 160 à 300 hommes.	3,500
38	19,500 h.

En tout. 38 bât.
pouvant porter près de 20,000 hommes.

Voilà ce qu'on pourrait avoir au même prix.

On prévoit ici une objection facile : on dira que le rôle d'une marine militaire ne se borne pas à des transports de troupes. Non, sans doute ; mais lorsque la vapeur apparaît avec la mission de favoriser la guerre d'invasion par mer, il est juste, il est national, de se préoccuper, en vue de la force continentale de la France, de cette importante fonction de la marine à vapeur.

Est-ce à dire qu'en temps de guerre le rôle de cette marine se bornerait à un rôle de transport, de porte-faix ?

Encore une fois non.

Que les plus incrédules, que ceux qui, par conviction ou par intérêt, s'obstinent à nier la puissance militaire d'un vapeur, veuillent bien nous dire quelle serait l'issue d'une lutte engagée entre un vaisseau de 2e rang et 2 vapeurs de 450, ou bien entre ce même vaisseau et 3 vapeurs de 320, qui offrent un équivalent pour la dépense d'entretien ; qu'ils opposent à un vaisseau de 1er rang 6 vapeurs de 220 !

Les chances sont-elles donc tellement inégales, qu'il y ait inévitablement succès d'un côté et défaite de l'autre ? On ne le croit pas. On croit que les chances seraient au moins balancées.

Le développement de cette opinion, qui compte aujourd'hui de nombreux partisans, est en dehors du cadre que l'on s'est tracé. On se borne à dire ici, d'une manière générale, et l'on espère être compris de tout le monde, qu'entre navires à voiles et navires à vapeur la force ne se compte plus par le nombre des canons ; que d'autres éléments sont entrés dans ce calcul : si le navire à voiles a pour lui le nombre de ses canons, le vapeur possède des avantages qui lui sont propres. Il est *toujours* libre d'accepter ou de refuser le combat, *tandis que, dans presque tous*

les cas, il peut y contraindre son adversaire ; maître de son moteur, il peut choisir son point d'attaque et sa distance, et tandis que la masse de son adversaire offrira, aux coups bien pointés d'une artillerie puissante de calibre et d'effet, un large champ de mire, il échappera, par le mode spécial d'attaque qui lui convient, à la plupart des coups de son adversaire.

Quelle que soit la solution que l'on donne à la question, c'est en ces termes qu'il faut la poser aujourd'hui, et l'on croit qu'ainsi posée, il n'est pas nécessaire d'être marin pour la comprendre, sinon pour la juger.

Si, dans la comparaison que l'on a cherché à établir plus haut, on ne s'est pas occupé des dépenses d'entretien et de renouvellement du matériel, c'est que sur ce point on n'avait à produire que des hypothèses plus ou moins contestables. Cependant on possède une donnée empruntée à des documents officiels et que l'on croit propre à fournir un élément important de comparaison. L'expérience démontre que, dans le service d'Afrique, la durée moyenne des chaudières est de cinq à six ans. Or, si cette durée est admise, si l'on admet en même temps que, dans les vapeurs, le dépérissement des chaudières est une des causes les plus actives et les plus efficaces de dépense, on demande si des bâtiments à voiles soumis au même service, service incessant d'été et d'hiver, soumis de plus à des chances de naufrage auxquelles échappent les vapeurs, si ces navires à voiles n'occasionneraient pas des dépenses aussi considérables pour l'entretien et le renouvellement du matériel. Il est à remarquer, d'ailleurs, que l'on diminuerait notablement la dépense résultant de l'usure des chaudières, si l'on généralisait à bord de la flotte à vapeur l'emploi des chaudières en cuivre. Outre que ces chaudières n'exigent presque pas de réparations, elles durent au moins trois fois plus que celles en tôle, et quand elles sont arrivées au terme de leur durée, les matériaux provenant de leur démolition ont conservé presque toute leur valeur.

Au reste, sur ce point, nous ne réclamons que l'égalité ; mais si l'on ne croit pas devoir nous l'accorder, si l'on nous prouve que nous nous sommes trompés, nos calculs n'auront pas moins servi à démontrer notre proposition, à savoir : que, dans une marine militaire, les services des bâtiments à vapeur, comparés à ceux des bâtiments à voiles, sont moins coûteux qu'on ne pense.

Si l'on avait prétendu à autre chose, si l'on avait voulu rechercher laquelle des deux marines, prise dans son ensemble, coûtait le plus à l'état, il aurait fallu tenir compte des dépenses de premier établissement, calculer la valeur première des deux matériels. Or, on n'ignore pas que, pour le matériel à vapeur, cette dépense première est plus considérable que pour le matériel à voiles. Mais qu'en doit-il résulter ? Qu'en temps ordinaire la France mettra quinze ans, au lieu de dix, à mettre sa flotte à vapeur sur le pied qui lui convient : voilà tout.

Tel n'est pas le but qu'on s'est proposé ; on a seulement voulu combattre des idées fausses ou exagérées, d'autant plus dangereuses qu'elles auraient naturellement pour auxiliaires les vues économiques des chambres.

ANNEXE C.

EXPLICATION DU TABLEAU N° 3.

On a calculé, d'après les données fournies par le budget de 1845, la dépense d'entretien en solde et vivres des navires à voiles armés, et des navires à voiles et à vapeur en commission, et l'on a trouvé qu'elle était de	18,553,616 fr.
On a calculé ensuite, d'après les mêmes données, la dépense d'entretien en solde et vivres des navires à vapeur armés ; on y a joint les 1,800,000 francs portés au même budget pour frais de combustible, et l'on a trouvé que la dépense des navires à vapeur était de	5,517,004
TOTAL pour l'entretien des bâtiments portés au budget. . .	24,070,620 fr.

On a cherché alors quelle serait, toujours dans les mêmes conditions, la dépense d'une flotte composée d'après les idées émises dans la note précédente, et dont voici le résumé :

1° POUR LES BESOINS DE LA POLITIQUE :

Escadre ainsi composée . .	1 vaisseau de 1er rang 1 — de 3e — 1 — de 4e —	3 vaisseaux de ligne.
	5 vapeurs de 450 ch. 5 — de 320 — 10 — de 220 —	20 bâtiments à vapeur.

2° STATIONS : ANTILLES ET MEXIQUE, BRÉSIL, OCÉANIE, MER DU SUD, BOURBON ET CHINE.

On n'a porté que de grandes frégates, parce que ce sont les seules qu'on puisse opposer avec succès aux nouvelles frégates anglaises, telles que *le Warspite*, *Vindictive*, etc., armées de 50 canons de 68 et de plus de 500 hommes	22 frégates de 1er rang.

3° MISSIONS.

Bâtiments à vapeur	1 de 450 chevaux 4 de 220 — 5 de 160 —	10 bâtiments à vapeur.
Bricks de 20 canons		5

4° Service local des colonies, pêcheries, cote occidentale d'Afrique.

Canonnières, goëlettes, bâtiments de flottille. 27

Avec le temps, ces 27 navires pourraient être remplacés, au même prix d'entretien et avec avantage pour le service, par 18 navires à vapeur de 120 à 80 chevaux.

5° Service d'Afrique : Correspondance, transport d'hommes et de matériel.

Bâtiments à vapeur de 160 chevaux 20

Corvettes de charge 13

On obtiendrait une réduction notable sur l'entretien des corvettes de charge, en les armant commercialement.

6° Service des ports et colonies.

Bâtiments à vapeur de 120 chevaux 10

7° Services divers.

Vaisseau école 1

Bâtiments de servitude.

D'après ce projet, la dépense des bâtiments armés serait de :

15,219,107 fr. pour les bâtiments à voiles.	}	24,135,672 fr.
8,916,565 — — à vapeur.		

La dépense des bâtiments, portée au budget de 1845, est de :

18,553,616 fr. pour les bâtiments à voiles.	}	24,070,620 fr.
5,517,004 — — à vapeur.		
Différence en plus au projet		65,052 fr.

Nota. Le bâtiment à vapeur paraît être la solution la plus complète d'un problème dont on se préoccupe justement, que M. le ministre de la marine fait étudier par une commission, et que le budget de 1845 introduit dans la composition des armements. On veut parler de l'état de commission de rade, c'est-à-dire un état intermédiaire entre l'armement et le désarmement, entre l'inactivité et le service, état qui concilie à la fois l'économie avec l'obligation d'entretenir une force navale immédiatement ou promptement disponible. A bord d'un vaisseau, il faut un équipage nombreux ; l'équipage, c'est la machine, et cette machine consomme tous les jours, en rade comme en mer, à l'ancre comme à la voile. — A bord d'un vapeur, la machine, qui tient lieu d'un grand nombre de bras, ne consomme qu'autant qu'on la fait fonctionner, qu'autant qu'on lui demande une production de

force qui, au point de vue de la rapidité, de la sûreté des communications, n'admet aucune comparaison avec la voile, en même temps qu'elle constitue un élément de puissance militaire; en rade, cette machine ne coûte rien.

C'est pourquoi, en donnant un grand développement aux armements de bâtiments à vapeur, on a cru pouvoir se dispenser d'introduire dans le projet l'état de commission.

TABLEAU N° 1.

LISTE DES BATIMENTS A VAPEUR A FLOT.

1 *L'Asmodée* de 450 chevaux.
2 *Le Gomer* idem.
3 *L'Infernal* idem.
4 *Le Cuvier* de 320.
5 *Le Gassendi* de 220.
6 *Le Lavoisier* idem.
7 *Le Pluton* idem.
8 *Le Véloce* idem.
9 *Le Caméléon* idem.
10 *L'Archimède* idem.
11 *L'Achéron* de 160.
12 *L'Ardent* idem.
13 *Le Cerbère* idem.
14 *La Chimère* idem.
15 *Le Cocyte* idem.
16 *Le Crocodile* idem.
17 *L'Etna* idem.
18 *L'Euphrate* idem.
19 *Le Fulton* idem.
20 *Le Grégeois* idem.
21 *Le Grondeur* idem.
22 *Le Météore* idem.
23 *Le Papin* de 160 chevaux.
24 *Le Phaëton* idem.
25 *Le Phare* idem.
26 *Le Sphinx* idem.
27 *Le Styx* idem.
28 *Le Tartare* idem.
29 *Le Ténare* idem.
30 *Le Tonnerre* idem.
31 *Le Vautour* idem.
32 *Le Ramier* de 150.
33 *Le Castor* de 120.
34 *Le Brazier* idem.
35 *Le N....* idem.
36 *Le Flambeau* de 80.
37 *Le Galibi* idem.
38 *Le Voyageur* idem.
39 *L'Érèbe* de 60.
40 *L'Alecton* idem.
41 *l'Éridan* idem.
42 *Le Basilic* de 30.
43 *Le Serpent* idem.

LISTE DES BATIMENTS A VAPEUR EN CONSTRUCTION.

1 *Le Vauban* de 540 chevaux.
2 *Le Descartes* idem.
3 *Le Sané* de 450.
4 *Le Monge* idem.
5 *Le Colbert* de 320.
6 *Le Newton* idem.
7 *Le Platon* idem.
8 *Le Socrate* idem.
9 *Le Roland* idem.
10 *Le Cassini* de 220 chevaux.
11 *Le Titan* idem.
12 *Le Coligny* idem.
13 *N....* idem, en fer.
14 *Le Chaptal* idem.
15 *Le Brandon* de 160.
16 *Le Solon* idem, en fer.
17 *La Salamandre* de 80, en fer.
18 *L'Anacréon* idem.

TABLEAU N° 2.

DÉPENSES D'ENTRETIEN ANNUEL DE CHAQUE ESPÈCE DE NAVIRES.

VAISSEAUX.	EFFECTIF.	SOLDE ANNUELLE.	VIVRES.	COMBUSTIBLE.	TOTAL.
1er rang.	1087	491,665 fr.	347,954 fr.		839,619 fr.
2e —	916	421,681	292,896		714,577
3e —	860	392,977	275,290		668,267
4e —	677	327,672	216,711		544,383
FRÉGATES.					
1er rang.	513	254,623	164,213		418,836
2e —	442	225,370	141,486		366,856
3e —	311	177,971	99,552		277,524
VAPEURS.					
450 chevaux.	303	166,088	96,991	94,608 fr.	357,688
320 —	191	107,946	61,140	67,276	236,362
220 —	100	69,081	32,010	46,252	147,344
160 —	74	50,771	23,687	33,638	108,097
120 —	50	41,102	16,005	25,228	82,336

La dépense en combustible est calculée sur le pied de 30 fr. par tonneau, et d'une consommation de 4 kil. par heure et par cheval, le nombre des jours de chauffe étant de 1 sur 5.

TABLEAU N° 3.

BATIMENTS A VOILES.

		SOLDE ET VIVRES.
3 vaisseaux.	1 vaisseau de 1er rang	839,619 fr.
	1 — de 2e —	668,267
	1 — de 3e —	544,383
22 frégates de 1er rang		9,214,392
5 bricks de 20 canons		517,453
5 canonnières.		272,510
7 goëlettes, cutters, etc.		414,612
15 bâtiments de flottille.		607,453
13 corvettes de charge.		1,658,455
1 vaisseau école		199,310
Bâtiments de servitude		282,655
71 — La dépense d'entretien pour les 71 bâtiments à voiles du projet se monterait à la somme de. . . .		15,219,107
Le total des crédits demandés au budget de 1845 pour les bâtiments à voiles se monte à		18,553,616
Différence en moins au projet. . . .		3,334,509 fr.

BATIMENTS A VAPEUR.

		SOLDE, VIVRES ET COMBUSTIBLE.
5 bâtiments de 450 chevaux.	Escadre.	1,788,140 fr.
5 — de 320 —		1,181,815
10 — de 220 —		1,475,146
1 — de 450 —	Missions.	357,688
4 — de 220 —		589,576
5 — de 160 —		540,486
20 — de 160 Service d'Algérie		2,161,954
10 — de 120 Service des ports et colonies .		823,360
60 — Entretien des 60 bâtiments à vapeur portés au projet		8,916,565
Total des crédits demandés en 1845 pour les bâtiments à vapeur.		5,516,612
Différence en plus au projet. . . .		3,399,953 fr.

Nota. Les 12 canonnières, goëlettes et cutters, qui figurent au projet, coûteront . . . . 687,122 fr.
Les 15 bâtiments de flottille. 607,453

Ensemble. . . . . . 1,294,575 fr.

On pourrait tenir armés, au même prix, 18 bâtiments à vapeur, à savoir 8 de 120 chevaux, coûtant. . . . . 658,688 fr.
Et 10 de 80 chevaux, coûtant. 625,050

Ensemble. 1,283,738

Le coût des 10 bâtiments à vapeur de 80 chevaux a été calculé sur le pied de 40 hommes d'équipage.

TABLEAU N° 4.

EXTRAIT DU *NAVY-ESTIMATES* POUR L'ANNÉE 1844-5.

FONDS VOTÉS SPÉCIALEMENT POUR BATEAUX A VAPEUR.

Charbon de terre pour bateaux à vapeur.	2,700,887 fr.
Achat de machines à vapeur	5,796,000
Construction de navires à vapeur en fer.	190,140
Construction de steamers en bois, confondue avec les dépenses du reste de la flotte.	»
Woolwich. — Réparations de machines à vapeur, construction de chaudières, augmentation des ateliers de réparation, bassin d'échouage pour les steamers, solde d'ouvriers à l'atelier des machines	2,142,000
A REPORTER. . . .	10,889,527

Report. . .	10,889,327 fr.
Portsmouth. — Un bassin nouveau pour recevoir les bateaux à vapeur	756,000
Plymouth. — Un nouveau bassin pour bateaux à vapeur. .	756,000
Malte. — Un nouveau bassin de radoub; un quai et un magasin pour fournir promptement leur charbon aux steamers. .	76,409
Allocations et encouragements à des compagnies, pour service de correspondance par steamers	10,489,928
	22,967,664 fr.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 mai 1844.

Au moment où une discussion importante finissait au Luxembourg, un débat d'une nature différente, mais non moins sérieuse, s'ouvrait au Palais-Bourbon. Le vote final sur la loi de l'instruction secondaire et la lutte engagée à l'occasion des crédits supplémentaires, tel est le double événement qui préoccupe aujourd'hui l'attention publique.

L'adoption sans amendements des dispositions relatives aux petits séminaires a livré pour longtemps à toutes les incertitudes le sort de la grande mesure destinée à réglementer, en France, la liberté de l'enseignement. Le ministère devait, ce semble, le comprendre, et ne pas aller gratuitement au-devant d'inextricables embarras. L'esprit d'égalité qui domine au sein de la chambre élective et les sentiments bien connus de la majorité rendent inacceptables pour elle des dispositions contraires à tous les principes et à l'esprit même de la loi. Ne pas laisser les petits séminaires à leur spécialité purement ecclésiastique et se refuser en même temps à les placer dans le droit commun, leur créer un privilège tout exceptionnel sous un régime sévèrement organisé, c'est provoquer contre la loi une coalition dont elle ne parviendra jamais à triompher. Cinquante-une boules noires en ont attesté l'existence à la chambre des pairs. Cette minorité, formidable au Luxembourg, s'élèvera jusqu'à la majorité dans une autre enceinte, si les dernières dispositions du projet ne sont profondément modifiées.

Ce ne sera pas non plus l'esprit dans lequel elles ont été défendues par M. le ministre des affaires étrangères et par M. le garde des sceaux, qui triomphera au Palais-Bourbon des répugnances qu'elles inspirent. La future création d'un banc des évêques a été accueillie avec un déplaisir marqué, et, par cette imprudente manifestation, M. Guizot s'est créé des embarras dont il est permis de croire qu'il n'a pas tout d'abord soupçonné la portée. Le clergé est bien loin d'ailleurs d'être favorable au projet que le cabinet a laissé entrevoir, et, dans la disposition actuelle des esprits, le gouvernement aurait grand'peine à trouver assez d'évêques de bonne volonté pour remplir le banc qu'il regrette, ce semble, de ne pouvoir encore installer. Le clergé est animé d'espérances plus vives et poursuit un but plus sérieux. Il faudrait ne pas croire à la conscience humaine, pour penser qu'il pourra

s'en laisser détourner par de vaines prérogatives qui seraient aujourd'hui pour lui sans nulle utilité, et qui lui imposeraient forcément une solidarité politique qu'il a un intérêt manifeste à décliner.

Quoi qu'il en soit, il est aujourd'hui décidé, après d'assez longues hésitations, que la loi sera portée à la chambre élective au commencement de la semaine prochaine. On n'espère pas la faire arriver à l'état de rapport dans le cours d'une session dont le terme approche; mais on tient à constater authentiquement la pensée et l'intention très-arrêtées du cabinet. On dit que M. Villemain a déterminé cette résolution par la menace d'une démission qui deviendrait la source d'embarras nouveaux. Durant la session prochaine, la question ministérielle se trouvera inévitablement engagée sur les principales dispositions de ce projet. Mieux vaut, pour une administration qui tient à ses portefeuilles, la voir poser sur les affaires étrangères. On trouve en face de soi moins de passions et beaucoup plus d'indifférence. Tel homme qui, au seul nom des jésuites, devient pourpre verra avec le plus imperturbable sang-froid la France expulsée de la Nouvelle-Zélande, reculant à Taïti et en Orient, négligeant de réclamer sur les rives de la Plata le bénéfice d'un traité, et laissée en dehors des principales transactions européennes. Les questions qui touchent à l'enseignement et à la situation légale du clergé en France vont à la taille de tout le monde : sous ce rapport, ce sont assurément les plus dangereuses à soulever.

Le ministère a fait, dans le débat des crédits supplémentaires, une nouvelle épreuve de la lassitude et de l'indifférence universelle. Ici la majorité est restée invariablement fidèle à ses hommes, à ses précédents et à elle-même; elle n'a pas voulu compromettre à la fin d'une session l'œuvre qu'elle a si laborieusement maintenue aux dépens de sa propre popularité, et il a fallu l'intervention complétement inattendue de M. Thiers pour changer le cours de ce débat. Le cabinet avait peu d'inquiétude sur l'issue, mais il en avait davantage relativement à l'effet de ce grand débat sur l'opinion extérieure, et il faut reconnaître que cette inquiétude n'était pas sans fondement. A ce point de vue, la discussion des crédits supplémentaires est une des épreuves les plus délicates que sa politique ait eu à traverser.

La multitude de missions extraordinaires envoyées sur tous les points du monde habitable appelait naturellement le débat sur les innombrables intérêts qui constituent l'ensemble de nos relations diplomatiques. L'opposition a eu le bon esprit de circonscrire le champ de cette discussion, qui, en dehors des affaires de la Plata, si subitement introduites à la tribune avec un talent si merveilleux, n'a guère roulé que sur la Chine, l'Océanie et la Syrie.

Nous avons vu avec quelque regret le magnifique talent de M. Berryer principalement employé à ranimer l'attention publique sur la prise de possession de la Nouvelle-Zelande par l'Angleterre et sur l'abandon de la souveraineté de la France dans l'île du Sud. Nous nions assurément moins que personne ce qu'il y a de fondé dans ces griefs et de regrettable dans ces faits, si malheureusement consommés. Plus d'une fois nous avons appelé l'attention distraite du pays sur ces intérêts lointains et trop peu connus. Nous avons constaté, avant que l'exposé de cette affaire fût porté à la tribune, que la prise de possession opérée par la déclaration des mois de mai et de juin 1840, au nom de la Grande-Bretagne, était purement fictive, et qu'à moins de revenir au droit public du xve siècle, si heureusement évoqué par une spirituelle interruption, il était impossible de prendre au sérieux

l'acte du capitaine Hobson. La déclaration de cet officier n'était évidemment valable que pour le lieu même où elle avait été faite, pour l'étendue de côtes qu'il était en mesure de protéger et de défendre. Malheureusement, c'est sur ce point même qu'abordèrent les colons français; ils ne surent pas aller chercher plus loin une terre inoccupée, que la vaste étendue de ce fertile territoire leur aurait si facilement présentée. On comprend dès lors la réponse de M. le ministre des affaires étrangères, surtout lorsque, pour le besoin de sa cause, il s'est trouvé tout à coup amené à déclarer solennellement que la question de souveraineté n'était vidée que pour la baie d'Akaroa, et qu'elle conservait sa force entière pour tous les autres points de la grande terre du Sud.

Nous doutons fort que cette distinction improvisée soit agréée à Londres; mais elle était devenue si nécessaire à l'argumentation de M. Guizot, et elle aura d'ailleurs si peu d'inconvénients pratiques, que lord Cowley ne s'en inquiétera guère à Paris, et que sir Robert Peel s'en alarmera bien moins encore. Le maintien du cabinet français est en ce moment pour le ministère anglais un intérêt d'un ordre fort supérieur à celui-là. Nous ne sommes plus d'ailleurs aux temps où l'on se brouillait pour des principes et des théories générales du droit des gens. Les Anglais sont à la Nouvelle-Zélande et savent fort bien qu'ils y resteront. Cette certitude leur permettra de ne pas attacher une grande importance à la réserve faite d'une manière très-inopinée par M. le ministre des affaires étrangères.

Toute grave que soit cette affaire, elle ne pouvait saisir vivement la chambre : elle a été couverte par un silence de plusieurs années; les intérêts français créés dans ce beau pays ont à peu près disparu. Il n'en est pas de la presqu'île de Banks comme des ports de Taïti et des Marquises. A la Nouvelle-Zélande, le pavillon tricolore a cessé de flotter, et le parlement ne se trouve pas directement saisi de la question par des allocations annuelles au budget de l'état. De là une indifférence dont tout le talent de M. Berryer ne l'a pas empêché de subir l'effet amortissant.

Une interpellation de M. de Carné a ouvert le débat sur la question de Chine. L'honorable membre voulait savoir si, avant d'expédier, en l'absence des chambres et sous sa propre responsabilité, une coûteuse ambassade, le cabinet avait au moins acquis la certitude que la mission française serait reçue à Pékin. — A Pékin ! s'est écrié M. le ministre des affaires étrangères, mais elle a précisément reçu l'ordre de n'y point aller ! — Où va-t-elle donc? aurait-on pu répondre à M. Guizot. Elle va traiter, sur un point quelconque du littoral, avec un commissaire impérial quelconque, qu'on espère y rencontrer; elle va s'efforcer d'assurer à la France les avantages et les garanties d'un contrat bilatéral, au lieu des bénéfices de l'acte éminemment révocable qui, au mois d'août 1842, a ouvert au commerce de toutes les nations quelques ports du céleste empire. Déjà M. de Ratti Menton a reçu en grande pompe copie des tarifs généraux promulgués par les hauts commissaires de l'empereur. Si c'est là ce qu'on appelle une négociation, si c'est cela que M. de Lagrenée va chercher à si grands frais au fond des mers de la Chine, il faut convenir que l'urgence de l'ambassade est au moins problématique, et qu'il n'était pas impossible d'attendre l'approbation des chambres avant d'arrêter une dépense qui dépasse déjà deux millions, en réunissant le crédit de la station maritime spéciale à celui réclamé sur les deux exercices pour la mission diplomatique.

Le bruit se répand qu'une nouvelle conquête va ajouter un laurier de plus à la couronne de M. le ministre des affaires étrangères. On parle d'une île sur la côte

nord de la Chine, à quelques lieues de l'établissement anglais d'Hong-Kong, dont la division navale française aurait reçu l'ordre de s'emparer, avec l'assentiment préalable de la Grande-Bretagne. Une telle possession ne serait pas en effet de nature à l'inquiéter plus sérieusement que celle des Marquises, sur l'occupation desquelles on sait que lord Aberdeen adressait, l'année dernière, à M. de Sainte-Aulaire, de si chaleureuses félicitations. Le commerce français direct avec la Chine ne sera jamais assez considérable, faute de marchandises de retour, pour exiger la création d'un entrepôt spécial dans ces mers, et tout navire parti du Havre ou de Bordeaux préférera entrer directement dans la rivière de Canton, ou relâcher à Macao, plutôt que de déposer son fret sur un îlot sans importance. Au point de vue militaire, l'intérêt sera plus nul encore, car ce n'est pas au delà des deux presqu'îles de l'Inde et des détroits exclusivement dominés par le pavillon britannique qu'il serait possible de constituer une station forte et respectable. La France peut engloutir dans ces mers quelques millions; mais retrouver une sorte d'île de France au delà des îles de la Sonde, c'est une entreprise chimérique, à laquelle les chambres s'associeront avec bien plus de répugnance encore qu'à celle de l'Océanie. Le désaveu de l'amiral Dupetit-Thouars a coupé court d'ailleurs aux lointains projets par lesquels on se flattait de détourner le pays des questions qui touchent à ses intérêts sérieux. L'affaire de Taïti a constaté qu'alors même qu'on s'établirait au bout du monde, on était néanmoins exposé à y marcher par mégarde sur le pied de l'Angleterre, selon l'expression vraiment trouvée de M. Labaume, fervent néophyte ministériel, qui commence comme ne voudrait pas finir M. Fulchiron.

Les explications fournies par M. le ministre des affaires étrangères sur l'état actuel des choses en Syrie et sur la pensée du gouvernement relativement aux malheureuses populations de ces contrées ont été plus nettes, et dès lors aussi plus complétement acceptées par la chambre. Il a reconnu que l'arrangement du mois de décembre 1842 n'avait pas porté les fruits de conciliation et de paix qu'on pouvait en attendre, et que la double administration druse et maronite, imposée à ce pays, n'avait eu pour résultat que d'en avancer la ruine. Peut-être était-il facile de pressentir tout cela, et de ne pas exposer ces peuples à l'effroyable expérience qu'ils subissent depuis deux ans; mieux vaut toutefois reconnaître ses torts que d'y persister, et le ministère a eu du moins ce mérite dans toute son étendue. D'après ses déclarations formelles, des négociations sont ouvertes en ce moment à Constantinople, pour rétablir sur une base d'unité et de nationalité chrétienne l'administration de cette province, telle qu'elle existait avant l'invasion égyptienne et les événements de la fin de 1840. Sans nommer la famille de l'émir Béchir, M. Guizot a fait une allusion directe aux vœux des populations qui la rappellent : on peut donc en conclure qu'un accord existe à cet égard entre le cabinet français et celui de Londres. S'il en est ainsi, le premier devoir de lord Aberdeen sera sans doute de rappeler le colonel Rose, dont la scandaleuse intervention contre les chrétiens de la montagne est un fait digne de fixer toute l'attention des hommes graves. Ce consul général dépasse ses instructions patentes à Beyrouth, comme on affirmait que lord Ponsonby les dépassait à Constantinople, comme MM. Villiers et Aston les méconnaissaient à Madrid, comme le consul Pritchard les a depuis dépassées dans les îles de la Société. Plus heureux que l'amiral Dupetit-Thouars, aucun de ces agents n'a été ni désavoué ni révoqué. Il en sera sans doute ainsi du colonel Rose; mais les populations de la Syrie s'en consoleront, si elles acquiè-

rent l'assurance que la France et son gouvernement jettent enfin sur elles un regard de commisération.

C'est encore ici une de ces questions où le ministère a suivi l'opinion qu'il s'était d'abord efforcé de contrarier, où l'opposition a imposé sa pensée au cabinet. M. Billault a montré qu'il en était presque toujours ainsi depuis trois ans, et que les hommes les plus éloignés du pouvoir par les repoussements qu'ils semblent inspirer exercent sur la marche de ce pouvoir lui-même une influence prépondérante et souveraine. On a fait le traité de 1841 sur le droit de visite, et l'opposition a contraint à ne pas le ratifier. Ce premier pas ne lui a pas suffi ; elle a obligé le ministère à négocier le retrait des conventions de 1833, et le cabinet, qui déclarait qu'en le soumettant à une telle obligation, on le placerait entre une faiblesse et une folie, annonce aujourd'hui que le principe d'une négociation est accepté à Londres. M. le ministre des affaires étrangères se croyait appelé à signer une convention commerciale avec l'Angleterre, il en faisait la condition et la base même de sa politique, et tous ses efforts ont abouti à la convention linière, que le cabinet britannique a dû subir avec résignation et sans murmure ; enfin M. Guizot voulait associer triomphalement la chambre aux actes de 1842, par lesquels il venait, d'accord avec l'Angleterre et l'Autriche, de régler à Constantinople l'état politique de la Syrie, et le parlement, prévoyant la conséquence inévitable de cette organisation anarchique, déclinait cette solidarité en exprimant le vœu qu'on rendît à ces populations leur vieille administration indigène. C'est ce que M. le ministre des affaires étrangères tente en ce moment. Sous ce rapport, l'argumentation de M. Billault restait irréfutable. Si le cabinet du 29 octobre garde le pouvoir depuis plus de trois ans, c'est sous la condition expresse de renoncer à la plupart de ses projets, et d'appliquer une politique qui n'est pas la sienne. La dotation, les ministres d'état, le banc des évêques, auront le même sort que les traités de commerce et le droit de visite ; on y renoncera pour vivre, parce qu'on n'y tient pas assez pour s'exposer à périr en les défendant. D'où vient ce phénomène et cette sorte de contradiction ? D'où vient que l'opposition gouverne négativement au moins, et que ses idées triomphent lors même que ses hommes sont le plus vivement repoussés par la majorité ? N'est-ce pas la faute de ces hommes eux-mêmes ? ne doivent-ils pas s'en prendre à un défaut d'esprit de conduite qui paralyse l'effet des talents les plus heureux comme celui des positions les plus fortes ? Un mélange d'irritation et d'inertie, des apparences d'intrigue combinées avec une inaction véritable, ne sont-ils pas pour beaucoup dans les difficultés qu'on rencontre ? Les successeurs naturels du cabinet dans l'une et l'autre chambre ont-ils une attitude parlementaire ? Leur conduite est-elle de nature à encourager leurs amis, et le silence est-il devenu, avec le soin de ses intérêts privés, le seul devoir, la seule politique des prétendants aux portefeuilles ?

Tel était le sens des conversations de la chambre au moment où le chef du cabinet du 1[er] mars a demandé la parole sur la grande question de Montevideo. Jamais intervention ne fut plus imprévue, jamais parole ne fut plus vive, jamais effet ne fut plus saisissant. M. Thiers a dominé la chambre à un point dont il est difficile de citer beaucoup d'exemples : il a parlé tour à tour au bon sens et à la conscience, aux intérêts et aux sentiments du pays, et a, en un seul jour, vulgarisé pour la chambre et pour la France une affaire que l'éloignement des lieux et l'incertitude des événements avaient jusqu'ici empêché de bien connaître. On n'ignorait pas que, par suite des excitations originairement imprudentes, mais vives et

continues, des agents consulaires français, l'état de Montevideo se trouvait engagé depuis cinq ans avec le gouvernement de Rosas dans une querelle dont la France avait été directement appelée à profiter lors de la conclusion du traité négocié par M. l'amiral de Mackau. On savait de plus que l'article 4 de ce traité imposait à Rosas l'obligation de reconnaître la république de l'Uruguay comme état indépendant et souverain. Mais ce qu'on connaissait moins généralement, c'est l'étrange interprétation donnée par ce barbare à cet article de la convention du 29 octobre 1840 ; c'est surtout l'approbation que paraît avoir donnée le gouvernement français à cette insolente interprétation d'un engagement conclu avec son représentant. Rosas continue depuis cette époque la guerre contre Montevideo, il assiége aujourd'hui cette ville, sinon pour en réunir le territoire à la République Argentine, du moins pour contraindre l'état de l'Uruguay à changer son gouvernement intérieur et à nommer pour président le général même des troupes qu'il envoie contre lui. C'est ainsi qu'il entend la souveraineté et l'indépendance de Montevideo, et c'est cette doctrine que paraît, dans ces derniers temps du moins, avoir acceptée la France. Chasser Riveira et introniser Oribe, substituer un principe de barbarie analogue à celui dont il est l'expression vivante et terrible à l'élément civilisateur qui fait prospérer Montevideo, telle est la pensée aujourd'hui avouée du sanglant dictateur de Buenos-Ayres.

Dix-huit mille Français, attirés par la fécondité de ce sol magnifique, sont aujourd'hui établis sur *la Bande orientale* du fleuve. Cette position maritime est la plus belle peut-être du Nouveau-Monde, et la France se trouve posséder là une magnifique colonie que les événements seuls ont créée, et dont l'indépendance politique assurera l'avenir. Le triomphe de Rosas et l'asservissement politique et commercial de Montevideo à Buenos-Ayres rendent inévitable la ruine de leur nouvelle patrie. *Sur l'insistance du consul de France,* et après plusieurs réunions provoquées et présidées par M. Pichon lui-même, les Français se sont armés ; ils ont formé une légion qui ne compte pas moins de trois mille quatre cents hommes, ce qui constate que toute la population française en état de porter les armes en fait partie, et cette légion défend seule aujourd'hui la ville de Montevideo contre l'armée d'Oribe, qui, en cas de triomphe, menace ses ennemis de barbaries à peine croyables ; et c'est cette légion créée par d'impérieuses circonstances, à l'instigation même de nos agents, qui reçoit tout à coup de ces agents, dont les instructions sont changées, l'ordre de désarmer, sous peine de voir ses membres perdre la qualité de Français! c'est cette légion armée pour la défense de la vie et des propriétés des Français qui est aujourd'hui bloquée et affamée dans Montevideo par la flotte française elle-même! La France respecte aujourd'hui le blocus fictif de Rosas, quoiqu'à son arrivée à Buenos-Ayres notre ministre, M. de Lurde, eût fait, le 7 décembre 1842, au gouvernement Argentin, sommation d'avoir, en vertu de l'article 4 du traité conclu avec la France, à retirer sans nul retard ses troupes du sol de l'Uruguay, le menaçant, en cas de refus, d'une prochaine intervention française. C'est parce que Rosas a refusé de céder à cette légitime injonction, c'est parce qu'à force d'audace il a triomphé de notre faiblesse, qu'un an après nous sommes devenus ses auxiliaires, et que nous reconnaissons ses blocus!

Toute cette affaire, déroulée pour la première fois devant le pays, y produira un effet immense. Rarement tableau a été tracé avec plus de précision et de grandeur, et M. Thiers, de l'aveu même de ses adversaires, a retrouvé sur ce terrain tout nouveau ses plus heureuses inspirations. Ces révélations inattendues ont d'abord pro-

duit sur la chambre un effet impossible à décrire, et le ministère a paru un instant croire qu'une résolution de la majorité, dont il eût été difficile de préciser la forme, allait venir lui imposer dans cette affaire des devoirs analogues à ceux qu'on lui a tracés dans d'autres circonstances. On parlait même déjà du *deus ex machinâ* de M. Jacques Lefebvre, ou tout autre immortel appelé à couvrir la retraite par un amendement conservateur.

Les bruits les plus divers circulent sur les motifs qui inspireraient la conduite du gouvernement anglais dans cette affaire. D'accord avec M. de Lurde, M. de Mandeville avait énergiquement réclamé la cessation des hostilités pendant les derniers mois de 1842 et au commencement de 1843. Depuis, cet agent diplomatique et le commodore Purvis, commandant de la station anglaise dans la Plata, se sont bornés à couvrir énergiquement les intérêts de leurs nationaux, et n'ont mis aucun obstacle aux projets de Rosas sur Montevideo. On dit que le blocus de cette grande place maritime, où l'influence française est dominante, sert de nombreux intérêts anglais dont le siége est de l'autre côté du fleuve. On parle de la jalousie avec laquelle on voyait à Londres se développer, sur ce point admirable de l'Atlantique, une sorte de colonie française ; on va jusqu'à supposer des projets ultérieurs, dont l'acquisition du petit territoire de Colonia, aux bouches de l'Uruguay, ne serait qu'un habile préliminaire. La plupart de ces conjectures sont trop vagues pour bien fixer la pensée publique. Le seul fait certain, c'est que l'intérêt de la France à Montevideo est plus sérieux que celui de l'Angleterre, qu'elle a de nombreux nationaux à défendre, et qu'elle ne saurait oublier les faits qui se sont passés depuis 1838, de quelque manière qu'elle les juge. Un gouvernement s'engage aussi bien par ses fautes que par ses actes les plus utiles ; d'ailleurs, un traité formel a été signé, et il n'est pas même nécessaire d'être publiciste pour se rendre compte de la valeur d'une clause de garantie. Une telle stipulation ne saurait sans doute avoir pour effet de prévoir à tout jamais les collisions éventuelles entre deux peuples indépendants ; mais la portée évidente d'une clause de cette nature est au moins d'arrêter la guerre qui a été l'occasion immédiate de la convention intervenue. Le simple bon sens suffit ici pour interpréter l'acte lui-même. Cette interprétation d'ailleurs n'a-t-elle pas été officiellement donnée au nom de son gouvernement par le ministre français à Buenos-Ayres? Pourquoi n'est-elle plus admise aujourd'hui? Tel a été le dernier mot de l'honorable M. Thiers dans la séance de mercredi.

La suspension que la chambre a imposée à ses travaux, pour rendre les derniers devoirs à l'un de ses plus illustres membres, a été pour le cabinet un évènement heureux. Les impressions se sont refroidies, et, en rouvrant aujourd'hui sa séance, l'assemblée était déjà dans une disposition d'esprit très-différente de celle où ce débat l'avait laissée l'avant-veille. Elle avait évidemment le désir de recevoir des explications de nature à lever les doutes graves qui pesaient en ce moment sur sa pensée. M. le ministre des affaires étrangères a été à la hauteur du rôle difficile que venait de lui imposer son redoutable adversaire. Rarement ce duel, qui semble depuis six années l'une des conditions du gouvernement représentatif en France, a pris de plus grandes proportions que dans ces deux séances. Les faits suivants résument les explications de M. Guizot.

Selon le ministre, M. l'amiral de Mackau n'a terminé et n'a reçu mission de terminer que la guerre avec Buenos-Ayres ; il a constamment refusé, malgré la demande formelle d'intervention adressée par Montevideo, d'agir pour arrêter la

guerre que cette république soutenait contre l'état Argentin. Ceci, selon le ministre, résulte implicitement de la protestation même du gouvernement montevidéen contre le traité signé par l'envoyé français, protestation qui a suivi immédiatement la signature. La République Orientale n'a point obtenu d'être portée au traité, comme elle le désirait; elle n'est donc pas fondée à se plaindre de la durée de l'état de guerre, du moins quant à la France, et celle-ci n'a aucun devoir vis-à-vis de ce pays. Jamais, selon M. Guizot, le traité de 1840 n'a été entendu autrement par les deux parties belligérantes. La garantie stipulée par l'article 4 n'interdit autre chose qu'une réunion territoriale, si le sort de la guerre mettait jamais Rosas dans le cas de la tenter. M. de Lurde, à la fin de 1842, a réclamé, il est vrai, la rentrée des troupes de Rosas sur le territoire argentin ; mais il a agi par voie de médiation, et nullement en raison des obligations imposées par le traité. Cette offre de médiation fut déclinée, quelques efforts que fissent pour le déterminer à l'accepter les deux ministres de France et d'Angleterre. En cela, Rosas a usé d'un droit incontestable, et, si nous pouvons le regretter, nous n'avons pas mission de nous en plaindre et d'exiger un redressement. M. le ministre des affaires étrangères a expliqué, d'une manière sinon péremptoire, du moins très-habile et très-spécieuse, les deux phases différentes signalées par M. Thiers dans la conduite de M. Pichon ; enfin il a produit une convention, signée par Oribe et le commandant des forces françaises, qui stipule le respect le plus scrupuleux des droits de tous les Français dans la lutte en ce moment engagée. Quant à la menace de dénationaliser les Français qui n'adhéreraient pas à la politique du gouvernement de leur pays, M. le ministre n'y a vu que l'application nécessaire d'un article du code civil, et c'est surtout dans l'Amérique méridionale, au milieu de ces dissensions sans espérance et sans issue, qu'il faut rappeler à l'exécution rigoureuse de ce principe. Enfin, sans abdiquer aucune des obligations qui pourraient résulter éventuellement du succès du dictateur de Buenos-Ayres, le ministre a fait de grands efforts pour établir que la situation actuelle n'a pas été créée par le fait de la France, et que dès lors les passions de quelques nationaux ne sauraient la contraindre à s'engager dans une querelle lointaine, sans intérêt direct pour elle-même.

Malgré l'habileté de cette réponse, une partie de l'émotion produite par la parole ardente de M. Thiers subsistait encore au sein de l'assemblée, et peut-être n'aurait-il pas été impossible d'obtenir un vote destiné à couvrir sur ces plages étrangères la sécurité de nos nationaux. M. Thiers s'est refusé à engager un combat sur un semblable terrain, et les nouvelles explications de M. Guizot ont été acceptées comme suffisantes. La discussion a été, après ce débat, close sur les crédits supplémentaires réclamés par M. le ministre des affaires étrangères. Ainsi s'est terminée, sans résultat effectif, la dernière lutte politique possible dans la présente session.

La vivacité si inattendue de ce débat n'empêche pas les préoccupations de la chambre de se porter sur le budget de la marine, qui ne peut manquer de devenir, à l'occasion des crédits supplémentaires réclamés par ce département, le sujet d'une discussion approfondie. Huit millions ont encore été demandés depuis le dépôt du projet que la chambre discute en ce moment, à cette fin de solder des dépenses déjà faites en dehors des chapitres du budget pour lesquels les ministres sont autorisés à faire ouvrir par ordonnance des crédits extraordinaires. L'immensité de ces dépenses, qui jusqu'ici échappent à tout contrôle sérieux, sera mise en regard de la médiocrité des résultats obtenus. On s'attend à des allusions directes,

à une publication dont nous nous honorerons constamment d'avoir pris l'initiative. En agissant ainsi, nous avions, en effet, la pleine conscience de servir à la fois et les intérêts de la marine française et ceux de la dynastie que la France s'est donnée. Au point de vue maritime, ces réflexions générales sur l'ensemble de l'un des grands services de l'état n'excèdent pas la mesure de liberté laissée à tous les hommes compétents; elles ne se rapportent pas à une mission déterminée, et une telle appréciation contrarie si peu les règles et l'esprit de la hiérarchie militaire, qu'on n'eût pas même songé à s'en étonner, si elle était sortie de la plume d'un officier général placé dans une situation différente. Au point de vue politique, nous remercierons respectueusement le noble prince qui a prouvé que son cœur battait à l'unisson des nôtres, et qu'il comprenait comme la France elle-même les conditions de sa grandeur et de sa mission. Aussi, avons-nous la ferme croyance, pour ne pas dire la certitude, que si l'improbation inattendue et surtout bien tardive d'un journal ministériel est venue frapper cette publication, elle a été inspirée par un intérêt tout autre que celui qui s'attache aux bases permanentes de notre établissement monarchique.

LES

PSEUDONYMES ANGLAIS

AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

DE FOË. — PSALMANAZAR. — LAUDER. — MACPHERSON. — CHATTERTON. — IRELAND.

Il n'y a pas, dans l'histoire littéraire, de groupe plus bizarre que celui des pseudonymes anglais, qui abondent entre 1688 et 1800, ni de question plus neuve et moins expliquée. C'est alors qu'une centaine d'écrivains, entre lesquels je choisirai les plus notables, renoncent de parti délibéré aux splendeurs du nom propre, et sacrifient leur vanité à leur intérêt ou à leurs passions. La gloire vient quelquefois les chercher, toujours malgré eux.

Chacun a son but distinct, et le poursuit avec un acharnement sérieux, isolé, mystérieux, si bien qu'on serait tenté de prendre ces écrivains pour des faussaires, non pour des pseudonymes. S'ils cachent leur nom et voilent leur main, c'est pour mieux exécuter leur œuvre. Ceux-ci veulent détruire une vieille réputation qui les gêne ; ceux-là, populariser des sentiments qu'ils croient utiles ; d'autres, glorifier leur nationalité spéciale ; le plupart, faire fortune. Il y a les honnêtes et les innocents, comme De Foë ; — les imprudents et les violents, comme Chatterton ; — les niais, comme Ireland ; — les maladroits et les calomniateurs, comme Lauder ; — enfin un maître, un habile, l'Écossais Macpherson, qui trompe un siècle entier, l'Europe, l'Amérique et Napoléon Bonaparte.

La France, si féconde à la même époque en intelligences actives et brillantes, n'offre alors aucun phénomène analogue. D'où vient cela? Peut-on rapporter à une cause unique, telle profonde ou singulière qu'elle soit, la réunion de ces inventeurs, ou, si l'on veut, le groupe animé de ces falsificateurs anglais, sous la dynastie des Nassau? Que voulaient-ils enfin? que prétendaient-ils? ont-ils réussi? et quelle place réelle occupent-ils dans la vie intellectuelle des temps modernes? Ce sont des problèmes dont la délicatesse est piquante et dont les rapports sont assez vastes pour intéresser l'esprit et solliciter la curiosité.

Dès que l'on descend à quelque profondeur dans cet examen littéraire, on s'éloigne peu à peu de la littérature proprement dite, et surtout des régions d'agrément, d'élégance, d'ornement et d'art. Les passions et les intérêts se montrent nus et dominateurs. L'amour propre s'efface et s'évanouit. C'est une cause politique à laquelle Daniel De Foë se dévoue; c'est une hypocrisie religieuse que Psalmanazar exploite; c'est un patriotisme souffrant que Macpherson caresse; c'est une fureur jacobite que Lauder satisfait, c'est sur une ferveur de mode que Chatterton et Ireland essaient de bâtir leur fortune. On reconnaît chez tous ces hommes, méprisables ou distingués, une certaine âpreté commerciale qui ne les abandonne pas, jusqu'à la réussite, et dont les plus frivoles ne sont pas exempts. Les voir de près, étudier leurs motifs en même temps que leurs œuvres, c'est soumettre à une analyse définitive la plus curieuse phase de la civilisation moderne, la société politique de l'Angleterre au temps de Voltaire, de Walpole et de Chatham.

Repoussons, avant tout, les opinions acquises. Se tromperait fort qui croirait, par exemple, que Daniel De Foë, l'auteur de *Robinson Crusoé*, passait de son vivant pour un romancier inventeur de fictions. C'était un publiciste très-grave, ministre dissident, attaché au pilori pour avoir médit de l'église anglicane, ami de Guillaume III, et qui lui donna la première idée de la caisse d'épargne, de l'hôtel des marins invalides, des maisons d'asile et de plusieurs institutions philanthropiques du même ordre. Ce fondateur des *revues* périodiques, pamphlétaire infatigable, passa vingt ans à prêcher à l'Angleterre ses arguments calvinistes, et vingt autres années à inventer des anecdotes et des histoires pour les soutenir. Ces histoires une fois soupçonnées de mensonge, tout croulait à la fois. Était-il vrai ou faux que mistriss Veal s'était convertie et qu'elle avait eu une vision à l'heure de la mort? Les paroles et les fautes attribuées aux royalistes par les *Mémoires d'un Cavalier* étaient-elles authentiques ou controuvées? C'était toute la question. Il ne s'agissait pas de talent; il fallait en oblitérer la trace, créer de nouveaux témoignages, leur donner tous les caractères de la vérité, faire patoiser un paysan, conserver à la femme galante son jargon de fausse élégance, empêcher tous les masques de se détacher, tout le fard de tomber, consommer le mensonge, et permettre à peine à la postérité de se demander si Robinson n'a pas vécu, si Roxana n'a pas écrit, si le *Cavalier* n'a pas existé en chair et en os. Autrement la cause était blessée à mort, et Daniel De Foë déshonoré.

La discussion ne s'engageait pas sur le mérite de ses œuvres, mais sur la vérité de ses récits. La seule vision de mistriss Veal produisit une bibliothèque de pamphlets. Où est mistriss Veal? Elle est morte. Exhibez son acte de décès. Daniel De Foë le fabriquait. Quelles personnes l'ont connue? Qui servira de témoin à sa vision? Daniel De Foë ne restait pas à court; il avait sous la main un cordonnier, un layetier et un marquis français, qui certifiaient l'existence de la défunte. De Foë imprimait leurs lettres; on sait de quelle plume et de quelle écritoire elles sortaient.

Le cordonnier écrivait *I vill* pour *I will*, comme le peuple ; le layetier citait la Bible et avait des prétentions ; le marquis français se donnait pour un courtisan qui méprisait « ces disputes de savetiers religieux, mais qui croyait devoir à son honneur de gentilhomme français de ne pas laisser soupçonner un honnête homme accusé de mensonge. » J'ai donc raison de dire que De Foë était un faussaire, un honnête faussaire. Voulait-on le pousser dans ses derniers retranchements, réclamait-on l'adresse du layetier, la présence du marquis, le signalement du cordonnier, il se trouvait que le layetier était parti pour l'Écosse, que le marquis était mort, que le cordonnier, mauvais sujet, avait disparu ; ce qui était attesté par gens graves, honnêtes bourgeois, auxquels la féconde invention de notre ami ne faisait jamais défaut. On pouvait bien harceler sa patience : on allait jusqu'à l'exposer en place publique, un jour qu'il avait inventé un ministre anglican par trop odieux ; mais on n'épuisa jusqu'à la fin de sa vie ni sa création, ni son imperturbable et innocent mensonge.

On a beaucoup loué dans ces derniers temps la vérité minutieuse et les détails profonds de Daniel. Walter Scott lui-même, qui écrivait quelquefois un peu vite, sous le fouet des éditeurs pressés de publier et de se ruiner en le ruinant, signale ce mérite comme son caractère propre. Sans doute ; mais ôtez-lui ce mérite, il est perdu : son mensonge persévérant est détruit et retombe sur lui. Publiciste, on l'eût estimé, c'est-à-dire craint ; romancier, on va le huer. Il ne fallait pas que jamais on pût le convaincre d'avoir inventé Mme Veal et sa commère Bargrave, quand il publiait gravement *la Narration véritable de l'apparition d'une certaine madame Veal, qui se montra le lendemain de sa mort à madame Bargrave de Cantorbery, le 8 septembre* 1705, *laquelle apparition recommande la lecture du livre de Drelincourt, sur les consolations à l'heure de la mort.* Notez que le libraire calviniste avait en magasin un grand nombre de ces Drelincourt, et que le complaisant De Foë en facilitait ainsi l'écoulement. Il ne fallait pas non plus qu'on lui reprochât d'avoir prêté des intentions controuvées et des paroles non authentiques à l'envoyé français, Mesnager, dont il édita, en 1717, les prétendues négociations. Mesnager, Français et catholique, avait dû porter le fer et le feu en Angleterre, et notre ami lui impute de fort vilaines perfidies. Les déistes aussi commençaient à lever la tête ; un de leurs arguments favoris consistait à nier la spontanéité du sentiment religieux. Que vont-ils dire, s'il est prouvé que Dickory Cronke, fils d'un chaudronnier, sourd et muet, sans rapport avec les hommes et relégué dans une solitude du « comté de Cornouailles, a deviné la religion chrétienne, le calvinisme, sa dernière expression, et le *dissent*, ce protestantisme définitif qui proteste contre lui-même ? » Le nom seul de Dickory Cronke est une preuve. Or, voici les mémoires du sourd-muet « ornés d'épitaphes, prophéties, généalogies, de gravures représentant l'ermitage et d'autographes ; » — le tout extrait des documents originaux et certifié par des autorités irréfragables (*unquestionable*), comme Daniel a bien soin de le dire. On en douta. De Foe évoqua un second sourd-muet, M. Duncan Campbell, « demeurant cour d'Exeter, en face du palais de Savoie, au troisième étage, porte C, dans le Strand. On n'ouvre qu'à deux heures. Sonnez fort. » M. Duncan Campbell, trois jours après l'impression de ses mémoires, avait délogé et suivi en Amérique un ministre *dissenter*. Le lecteur populaire mordait très-bien à cet hameçon romanesque et dévot ; tout cela était si simple, si peu orné, si vrai ; le ton en était si naïf et le fond si édifiant ! D'autres personnages se succédèrent alors, tous fils du même père, sans que nul s'en doutât,

tous également vrais : un pirate, nommé Singleton, qui avait vu les jésuites à l'œuvre au Paraguay et qui en disait pis que pendre (1) ; une trop jolie fille, née en prison, d'un voleur et d'une bohémienne, et qui courait le monde pour se convertir à la fin, et prouver ainsi la prédestination, *Molly Flanders* (2) ; le colonel *Jacque*, prédestiné également à couper les bourses, à se marier cinq fois en très-mauvais lieu, à se battre contre les Turcs et à se repentir (3).

Les *dissenters* applaudissaient ; les incrédules recommençaient à douter. Alors De Foe renonça aux noms propres qui devenaient compromettants et employa les anonymes ; un anonyme raconta toutes les sottises de la royauté déchue, mais sans les blâmer, ce qui les rendait plus odieuses (4) ; un sellier, anonyme aussi, narra cette terrible punition de Dieu contre la royauté, la peste de Londres en 1666 (5). Ces heureux anonymes, dont les histoires étaient on ne peut plus amusantes, relevèrent le crédit du conteur, qui trouva le moment bon pour rappeler en scène Duncan Campbell, revenu d'Amérique, et demeurant dans « White-Hall, cour de Buckingham, à l'enseigne de la barrière verte. » C'était bien précis : White-Hall ne contenait aucune cour, allée ou rue qui s'appelât cour de Buckingham, et notre inventeur procédait absolument comme un homme qui donnerait son adresse en France, à Paris, quartier de l'Observatoire, auprès du Val-de-Grâce, impasse du Sansonnet vert, donnant dans la rue Cassini, chez le marchand de vin, à l'enseigne du tonneau rouge. Ce qui dépistait surtout les consommateurs de calvinisme et de romans vrais, c'est que le narrateur s'emparait de personnages à demi réels, dont le nom, et comme le vague nuage, avaient couru dans le peuple, et dont un souvenir incertain flottait dans les esprits. Ainsi, l'une des mille sultanes dont Charles II avait orné ou déshonoré son trône, venait, disait-on, d'épouser, dans sa vieillesse repentante, je ne sais quel seigneur allemand. Vite, Daniel exploite ce repentir de l'*heureuse maîtresse*, et publie l'*Histoire de la Vie des étranges fortunes de mademoiselle de Beleau*, « connue par beaucoup de personnes à Londres, sous le nom de lady Roxana, pendant le règne de Charles II (6). » Robinson Crusoé est de la même famille ; on voit maintenant à quelle source il faut rapporter les interminables controverses des derniers volumes et la fidélité microscopique des faits. De Foe mentait au nom de ce qu'il croyait être la vérité et la loi ; il mentait résolument.

Mais, dira-t-on, la fraude était au moins soupçonnée ? Nullement. Les œuvres de ce singulier personnage ne s'adressaient qu'au populaire ; Dryden et Etheredge, dramaturges du temps, Pope et Addison, grands hommes de la génération suivante, auraient rougi de tourner les feuillets de ces rhapsodies. Pope cite l'auteur de *Robinson* comme « l'écrivain des écaillères, » auxquelles il attribue même une prédilection plus tendre en sa faveur. Ce fut pourtant ce narrateur méprisé qui fit l'éducation des masses anglaises, de 1688 à 1730. De Foe est peuple en effet. Il rédige un procès-verbal : « Tel homme, dit-il, vient de tomber dans la rue, il avait un bonnet vert avec un galon d'or, son soulier gauche était troué, il portait un

(1) *The Adventures of Captain Singleton*, etc., 1717.
(2) *The Fortunes of Moll Flanders*, etc., 1720.
(3) *The History of the truly honourable Col. Jacque*, 1722.
(4) *Memoirs of a Cavalier* (sans date).
(5) *A Journal of the Plague year*, etc., 1722.
(6) *The Fortunate mistress*..., 1724.

frac noir ; on l'a déposé chez un apothicaire du coin, celui qui a une fille nommée Ursule, et dont la boutique vient d'être remise à neuf. Il y est resté une heure et demie à ma montre. Le chirurgien a été trois minutes à venir ; c'est le docteur un tel, celui qui a un cheval blanc et des lunettes (1). » Le roman de De Foë, c'est le rapport d'un valet de chambre, le récit d'une commère. Jamais, sous Louis XIV et même sous Louis XV, la France n'aurait pu souffrir cet art sans art, ce roman dont le but élevé se tapit sous les détails vulgaires ; il fallait à ce développement étrange une société où l'élément populaire fût puissant et sérieux, où l'élégance eût moins de prix que la gravité. Locke remarquait, en 1678, que toutes les classes en France étaient polies. « Deux porteurs d'eau, dit-il, se font plus de révérences dans la rue que deux seigneurs d'Angleterre à la cour. » Du vivant de notre Daniel, le calvinisme anglais dédaignait la grâce comme parure du vice, et la fiction comme emploi frivole de l'esprit. Ce dogme farouche, qui régnait sur les classes infimes et moyennes, exigeait le culte de la vérité la plus stricte et la plus nue.

Non-seulement personne ne se douta dans l'origine que *Roxana*, *Moll Flanders*, l'*Histoire de la Peste*, les *Campagnes d'un Cavalier*, *Carleton* et *Singleton* fussent des contes ; mais si l'on avait pu douter de leur authenticité, personne ne les aurait lus, ni les gens de cour qui aimaient les inventions élégantes, ni la bourgeoisie qui détestait le mensonge des romans. De Foë, par ses merveilleux trompe-l'œil, répondit à de si singulières nécessités ; tout le monde y fut pris, même le ministre Chatham qui, en 1770, lisait et consultait encore les *Mémoires d'un Cavalier* (2), comme un document historique, même le docteur Mead, médecin, qui dans son traité sur les maladies contagieuses cite, comme authentiques, plusieurs observations physiologiques du roman de Daniel. Tel est le caractère des productions de De Foë ; elles contrefont exactement la vérité dont il est le prêtre, le fanatique et aussi le martyr. A ce titre, elles ne satisfont pas toutes les conditions de l'art élevé ; la vérité qui lui sert de base ne constitue pas l'art tout entier. Elle est nue, elle est belle, elle est grande, mais sa nudité même est incomplète. De là les longueurs de *Robinson* et les trivialités de *Moll Flanders*.

Que voulait-il ? Enraciner la doctrine calviniste en Angleterre, doctrine essentiellement républicaine, ennemie de l'élégance comme de la hiérarchie. Il y réussit. Ce qui charma surtout les bourgeois contemporains, c'est qu'ils ne soupçonnaient pas sa fraude : un romancier leur eût fait peur. Il y avait un matelot, une fille publique, un vieux capitaine, un voleur, une femme entretenue, un sellier de Cheapside, et pas d'écrivain. Il se gardait bien de signer tous ces récits d'aventures fabriquées par lui en l'honneur de sa secte ; on aurait deviné son motif. Il avait écrit des pamphlets, subi la prison et fait banqueroute ; on n'aurait guère écouté ses sermons ; son intérêt était de médire de Louis XIV et des Stuarts, lui fils de protestant français et dissident. Mais *Moll Flanders* prenait la parole ; *Roxana*, le *Cavalier* partisan de Charles Ier, appuyaient ses doctrines ; De Foë employait mille petits moyens ingénieux pour assurer leur existence et donner crédit à ses paroles. Les *Mémoires d'un Cavalier*, dont Chatham et toute son époque étaient dupes, commencent par ces mots : « Les mémoires historiques qui suivent sont écrits avec trop de vivacité et de bon sens pour ne pas plaire à tous ceux qui aiment l'une et l'autre. En lisant un livre, toutefois, il y a une question qui se présente natu-

(1) V. Roxana, page 125.
(2) Voir les anecdotes d'Almon, p. 62

rellement : *Quel en est l'auteur?* » Ici De Foe intercale une analyse candide et détaillée de l'ouvrage, de ses descriptions, de ses tableaux, des événements qu'il relate ; cette prétendue critique est d'une gaucherie merveilleuse, et il finit par ces mots innocents : « Il ne reste plus qu'à chercher le vrai nom de l'auteur. Ce dernier dit qu'il était le second fils d'un gentilhomme du comté de Shrop, créé pair d'Angleterre sous le règne de Charles Ier et dont le château était situé à huit milles de distance de Shrewsbury. Ces circonstances ne s'appliquent exactement qu'à André Newport, écuyer, second fils de Henry Newport, de High Ercol, créé lord Newport le 14 octobre 1642. Ce même André Newport, sans doute l'auteur des présents mémoires, fut créé commissaire des douanes après la restauration, en récompense de ses bons et loyaux services. » Qui ne croirait à tant de candeur? qui douterait de la bonne foi d'un éditeur si scrupuleux? Eh bien! de tout cela, pas un mot n'est vrai. Newport n'existe pas ; le commissaire des domaines est un fantôme : cette pairie, ce domaine, ce château d'High Ercol, pures chimères.

Les innocentes impostures de Daniel sont entrées dans l'histoire. Le *Cavalier* a été cité vingt fois comme autorité ; ce n'est qu'un roman. Daniel mettait dans la bouche d'un royaliste, qui devait nécessairement être bien instruit des faits, la peinture scandaleuse du camp et de la cour de Charles Ier.

Tout est donc sérieux dans la fiction de Daniel De Foë. Homme convaincu, faussaire résolu, il exécute ses fraudes avec la préméditation d'un dévot et le fanatisme froid d'un homme de parti. De là son dévouement et la grandeur désintéressée avec laquelle il a exécuté ses impostures. Un jour, fuyant ses créanciers, ce don Quichotte de la morale, lequel n'avait pas de Sancho, rencontra dans une taverne un matelot couvert de peaux de bêtes qu'il se plut à confesser : Alexandre Selkirk, l'original de Robinson. Il usa de l'occasion, et exploita cette fortune. Le calviniste écrivit les mémoires d'un homme en face de Dieu, revenu à la vie primitive et retrouvant Dieu dans le désert. L'Europe fut ravie, non de la morale puritaine libéralement jetée sur l'œuvre, mais de ce sauvage et minutieux tableau. On était las des grandes villes. Le besoin de la solitude avait saisi les cœurs puissants et les esprits supérieurs ; le Ferney de Voltaire, la retraite de Rousseau, Cowper à Olney, Gibbon à Lausanne, attestent que l'on pressentait une destruction et que chacun fuyait au désert.

Robinson toucha tous les buts de l'époque : livre populaire, d'indépendance, de liberté, livre de prose, livre d'exaltation, hymne de la vie sauvage, il eut dix éditions d'un coup. Jean-Jacques y but à longs traits l'amour de la solitude ; lui, dont la fibre était si ardemment populaire, l'enthousiaste au style ardent, comprenait l'œuvre pâle du puritain de Londres. Voici l'homme abandonné par la société, créant un monde. « Prends confiance, dit l'auteur, en ta force personnelle ! Tu n'as plus que toi et Dieu ! Marche, travaille, crée ! » Cela devait plaire à une époque prête à défaire sa civilisation, à dépouiller ses vieux ornements, à rejeter ses anciennes institutions. L'effet social produit par De Foe a été immense ; ce qui lui manque, c'est la gaieté, la liberté, le caprice de la pensée ; il est trop sévère et trop sérieux dans ses desseins pour céder au souffle de la fantaisie. Il intéresse, touche et amuse ; il n'est pas gai, et ce vers de Sophocle dit bien pourquoi :

Ἐν τῷ φρονεῖν γὰρ μηδὲν ἥδιστος βίος (1)

(1) Penser ne rend pas la vie douce.

Calviniste et complétement bourgeois, Franklin le lira dans sa jeunesse. Ce Daniel de Foë qui n'a rien d'idéal, et qui voit la vie avec une sévérité dure, sera le précepteur des républicains d'Amérique ; en effet, partout dans ses œuvres règne ce caractère de nudité, de petits détails secs et simples : je ne crois pas qu'il y ait une description ou une métaphore dans ses étranges livres ; aucune fleur, nul ornement, aucune broderie ; une conviction triste produit *Robinson*. Œuvre sans couleur, mais grande, elle émeut l'âme, fait pleurer, parcourt les masses, s'y infiltre, et devient la propriété du monde.

Il y a donc une curieuse révélation du temps et de la vie politique anglaise dans ces créations romanesques que Daniel de Foë donna pour authentiques. Nous n'avons cité que les principales, leur nombre total s'élève à vingt-cinq. C'est peu pour Daniel, qui n'a pas écrit dans sa vie moins de deux cent cinq ouvrages, petits, gros et de moyenne grandeur, tous consacrés à consolider le règne et à justifier l'avénement de la bourgeoisie calviniste; aussi semblent-ils dictés par le génie prosaïque et républicain de cette dernière.

Les Stuarts, bannis, venaient d'emporter avec eux la chevalerie et ses souvenirs. On n'avait pas grand génie, mais du bon sens et des passions ; une partie de la noblesse s'était faite peuple, le meilleur moyen pour que le peuple ne se fasse pas noble. Le pouvoir du nouveau roi Guillaume, roi hollandais, était borné ; on chassait ses serviteurs. Sa cour, sans éclat, cultivait des plaisirs tristes, quelques vices pâles et beaucoup de qualités tempérées. Ainsi tout allait à la médiocrité.

Personne ne recueillit et ne résuma mieux ces influences que l'homme de génie qui se fit médiocre pour diriger son temps. Français de race, fils d'un protestant réfugié qui aurait dû s'appeler Daniel *Foy*, et qui signa *De Foë* (1) pour se conformer à la prononciation anglaise. Foy (tel était son vrai nom, il l'avoue lui-même), ardent à propager les doctrines sociales, auxquelles il consacra tous les instants de sa vie, mentit pour mieux réussir ; il fallut cent trente années pour dissiper ce mensonge et déchirer le tissu vigoureux de ses fictions, fortes comme la réalité.

Une fois que notre pied a posé dans ce monde de la fraude sévère, adoptée et consacrée par un homme tel que Daniel De Foë, nous ne nous étonnerons plus d'aucun artifice victorieux. Nous connaissons les gens auxquels il avait affaire, ceux qui détestaient le pape et maudissaient les superstitions papales, mais qui croyaient à Mme Veal, laquelle était apparue à son amie Mme Bargrave. Vers la même époque, entre 1715 et 1730, la population calviniste d'Angleterre se laissait duper par un autre mystificateur moins honnête et moins sérieux que Daniel. C'était encore un Français. A force d'errer à travers l'Europe et d'y jouer tour à tour l'escroc, le pèlerin, le protestant, le catholique, le marchand, le porteballe et le soldat licencié, il devint passé maître dans l'art d'exploiter à son profit la crédulité humaine, et s'éleva en ce genre jusqu'au point le plus élevé auquel ses confrères aient pu prétendre. Son expérience lui avait appris un secret ; le cœur humain s'intéresse aux étrangers plus qu'à nos voisins, à un Chinois plus qu'à un Allemand, et à un Allemand plus qu'à un homme de notre province ; la pitié pour l'infortune augmente en raison de la distance. Il choisit donc une localité très-éloignée et se fit passer pour un exilé japonais, né dans l'île de Formose. En ré-

(1) Voir les preuves dans Wilson, t. I, p. 20.

pétant le récit de ses aventures, il se l'assimila, se l'incarna, et finit par y croire; engagé comme soldat, il fit les délices de sa chambrée par les narrations tous les jours plus dramatiques de sa vie japonaise et formosane. C'est là le commencement de son succès littéraire.

En garnison au fort de l'Écluse, il attire l'attention d'un prêtre intrigant, aumônier du régiment, qui voit dans cet imposteur hardi et habile l'occasion de sa propre fortune. Nos deux fripons s'entendent sans mot dire. Innes, c'était le nom de l'aumônier, convertit l'aventurier, qui se laisse faire, en conduit le converti chez l'évêque de Londres, qui le comble de faveurs, d'argent et de caresses, pendant que le convertisseur recevait pour sa peine un bénéfice ecclésiastique. Notre Japonnais avait trop de tact pour ne pas continuer une comédie de si bon rapport. Non-seulement il se mit à manger de la viande crue et des racines, mais, pour compléter sa fraude, il inventa un alphabet formosan, une langue formosane, traduisit la Bible dans ce dialecte dont il était créateur, vécut largement aux dépens de ses dupes et couronna le tout par une description détaillée et imprimée (1) de l'île de Formose, de son histoire et de ses mœurs, avec carte géographique, alphabet gravé, costumes, temples, édifices, et plusieurs portraits en pied des habitants du pays, anciens amis de Psalmanazar (nom japonnais de sa fabrique) et membres de sa famille. C'était assurément un esprit inventif.

« Mon premier soin, dit-il dans la narration détaillée qu'il donna plus tard de ses hauts faits, fut de chercher quels étaient les gens que l'on détestait le plus à Londres. Je reconnus qu'on avait en horreur les catholiques et les Français. Je ne les ménageai pas ; je leur adjoignis les Espagnols et les Italiens, que l'on n'aimait guère davantage. Plus je médisais de ceux que l'on avait pris en haine, plus les aumônes m'arrivaient abondantes ; il me parut que le métier n'était pas difficile. Je donnai des leçons de langue formosane à plusieurs dévotes ; comme cette langue avait été inventée par moi, qu'elle n'était parlée que par moi seul et connue que de moi seul, je trouvai plaisant de leur apporter des fragments de poëmes épiques de l'île de Formose et des chansons d'amour qui les ravissaient d'admiration. Ainsi se trouva créée tout à coup une littérature étrangère. Le bon évêque de Londres songeait à la création d'une chaire, très-utile aux missions anglicanes, et qui devait aider fort à la conversion des infidèles. J'avais adopté un beau costume dont les dames vraiment pieuses me fournissaient les atours, et un catalogue complet des auteurs formosans, dont je savais l'histoire et les aventures comme mes aventures et mon histoire. On m'attaquait bien de temps à autre, mais seulement dans les journaux peu estimés, dont les libres penseurs disposaient. J'appartenais à l'église anglicane à titre de converti, et à tout le protestantisme comme infidèle racheté. Par bonheur pour moi, un père jésuite s'avisa de se fâcher contre ma fraude ; ma cause devint celle de tout honnête protestant. Les déistes aussi se révoltèrent contre l'imposture ; mais on ne les détestait pas moins. Tout bon Anglais soutenait obstinément les mensonges du Japonnais converti, et la guerre tournait à mon avantage ; car je vendis aux éditeurs de mes romans, et je pris dans le monde une position importante. »

La fin de l'histoire est plus curieuse ; sa vie étant une fois assurée par le succès de ses contes, et une petite pension lui ayant été faite par l'État, un accident inattendu transforma son existence ; il devint honnête homme. Jeté au milieu de cette

(1) 17[illegible]5, Londres.

civilisation sévère qu'il avait prise pour dupe, il fut à son tour conquis par elle. La honte pénétra dans sa conscience, et il était prêt à faire amende honorable de ses mensonges formosans, si ses amis calvinistes ne l'en eussent empêché, effrayés des railleries auxquelles cette découverte les exposait. L'évêque Compton avait déjà placé l'alphabet formosan et la traduction de la Bible parmi les curiosités les plus précieuses de sa bibliothèque; il eût été cruel de le désabuser. Psalmanazar, qui ne voulut jamais révéler le nom véritable de la famille française à laquelle il appartenait, se contenta d'écrire pour diverses entreprises de librairie une relation nouvelle de l'île de Formose, destinée à rectifier d'après les sources les fictions inventées par lui. Après avoir appliqué à plusieurs ouvrages assez remarquables les facultés d'un esprit d'ailleurs distingué, il parvint à l'âge de quatre-vingt-treize ans, entouré de la considération et de l'admiration publiques. Alors presque tous ses complices ou ses dupes ayant disparu de la scène du monde, il écrivit ses mémoires (1), une des plus curieuses confessions qui existent, avis assez notable sur la facilité de duper les masses, quand on sert leurs passions. Ce livre, bien écrit, contemporain de Fielding, qui attaquait l'hypocrisie dans son *Tom Jones*, fit peu de bruit; les calvinistes, maîtres d'une population sympathique, étouffèrent une mystification plaisante, qui doit occuper sa place distinguée parmi les fraudes littéraires d'ordre supérieur.

Si vous fondez ensemble les poésies formosanes de ce hardi faussaire et les créations pseudonymes de Daniel De Foë, vous obtenez d'avance Ossian le poëte keltique et Macpherson, son inventeur; mais, avant d'arriver à ce grand triomphe de la supercherie littéraire au XVIIIe siècle, il faut traverser encore un épisode assez digne d'intérêt. Une renommée poétique à la fois et politique, adoptée avec amour par les calvinistes et les protestants, relevée et commentée par Addison, déplaisait singulièrement aux débris vivants encore du parti jacobite; je veux parler de Milton. Les écrivains tories ne le citaient qu'avec répugnance; ils admettaient avec peine au nombre des poëtes le presbytérien, le secrétaire de la république, le chantre inspiré de la prédestination. A la fin du XVIIIe siècle, Samuel Johnson essayait encore de rabaisser son génie, et ce critique célèbre, qui vantait Sprat et Collins, poëtes médiocres, dépréciait le poëte épique de la Grande-Bretagne. Pour comprendre l'histoire littéraire de ce pays, il faut y appliquer la clef politique, qui seule l'explique et l'ouvre; tous les jugements portés sur Milton, Fielding, Pope et Sheridan sont des jugements politiques; Chesterfield et Walpole ont été déprécies et calomniés comme écrivains, à cause de leurs tendances antipopulaires. Voltaire, qui pénétrait même ce qu'il ne regardait pas, avait deviné ce mobile de l'existence anglaise; — « j'ai trouvé des gens, dit-il quelque part, qui m'ont soutenu que Marlborough était un lâche et que Pope était un sot. » Un historien littéraire, Wood, décrit sérieusement le philosophe Locke comme un mauvais homme, toujours mécontent, dédaigneux, désagréable et de très-peu de talent; l'évêque Sprat, royaliste, fit effacer le nom de Milton inscrit sur le marbre d'une tombe qui se trouvait dans son église, tant il était choqué de ce nom presbytérien et républicain. Vers l'année 1747, un Écossais fit mieux encore; il essaya d'effacer Milton de la liste des poëtes. Déjà l'on avait reproché amèrement à l'auteur du *Paradis perdu* les emprunts qu'il avait faits, comme Dante, Virgile et Tasse, à quel-

(1) *Memoirs of G. Psalmanazar*, Lond.

ques écrivains obscurs et antérieurs ; mais l'accusation de plagiat, dont on aurait voulu flétrir sa muse, ne pouvait ressortir que d'une découverte plus importante, et cette découverte n'arrivait pas, ce qui affligeait singulièrement les ennemis de Milton.

C'était quelque chose de bien grossier que la supercherie de Lauder ; ainsi se nommait cet Écossais jacobite qui s'était mis en tête de ne laisser à Milton que la honte d'un plagiat effronté. Un élève d'Oxford, Dobson, avait traduit en vers latins *le Paradis perdu*, traduction élégante qui avait subi le sort nécessaire de tous les vers latins modernes ; personne n'y songeait plus. Comme Grotius, de son côté, avait composé jadis un *Adamus exsul* (*Adam exilé*), drame qui n'était pas sans analogie avec l'épopée de Milton, Lauder fit imprimer à part et intercaler dans son exemplaire de l'*Adamus* tout un chant de Milton, traduit par l'élève d'Oxford. La pagination se suivait comme elle pouvait ; on rejetait cette inexactitude sur le compte de l'imprimeur hollandais. Là-dessus grand triomphe ; Lauder annonce sa découverte, imprime ses dissertations, abolit le génie et la probité de Milton, s'entoure de partisans, suscite une guerre de journaux et de revues, et entraîne dans le parti de la fraude le critique et l'oracle du temps, Samuel Johnson, qui se laisse séduire par sa haine. Les miltoniens consternés ne savaient que devenir, quand un autre Écossais, presbytérien et amateur de Milton, découvrit le mystère ; il s'appelait Douglas. On fut obligé de reconnaître que les vers latins appartenaient à Dobson et non à Grotius ; que sans doute Milton, savant et grand poëte, n'avait dédaigné ni Masenius, ni Grotius, ni Ramsay ; que comme Dante, Molière, Shakspeare, il avait allumé à ces lampes inférieures la flamme de son génie, mais que le mensonge et l'interpolation restaient sur le compte du faussaire politique. Contraint, le pistolet sur la gorge, à signer une confession authentique de sa fraude, il la signa, partit pour les Barbades, et y mourut couvert de honte et de la haine nationale.

Y avait-il donc, au sein de cette société anglaise de 1750, un goût secret pour l'imposture ? En se faisant sérieuse jusqu'à l'acharnement, n'aurait-elle pas atteint l'idéal de l'hypocrisie ? C'est précisément ce que Fielding lui reproche, ce qui blesse Sheridan, et ce que Byron poursuit sous le nom de *cant* ; mais, disons-le pour être justes, c'est aussi le principe puritain sur lequel elle repose et qui la fait grandir. C'est sur cette base de sévérité calviniste et de haine violente contre le papisme que s'opéra le grand développement de l'Angleterre pendant le XVIII[e] siècle ! quelle époque ! quel bouillonnement ! L'expansion anglaise dérobait des provinces dans l'Inde ; Chatham y aidait. Un immense orgueil, la fièvre de la richesse, jetait les enfants de la Grande-Bretagne au delà des mers ; Watts pensait à la machine à vapeur ; l'inoculation arrivait de Constantinople ; Cook circumnaviguait le monde, pendant que l'Italie et l'Espagne dormaient de leur profond sommeil ! En définitive, tous les partis anglais étaient vaincus, dissidents, jacobites, haut clergé, presbytériens, catholiques, même les anglicans, qui ne possédaient pas l'intégrité du pouvoir auquel ils prétendaient. On se consolait à l'extérieur par des conquêtes, à l'intérieur par des luttes sourdes, des calomnies, du luxe, des jouissances, souvent aussi par ces stratagèmes littéraires que j'examine pour la première fois, et qui n'avaient pas d'autre but que de couronner chaque parti d'une gloire frauduleuse, et de lui rendre l'influence dominante que ce vaste compromis enlevait aux opinions individuelles. Après le calvinisme et le torysme, servis par les pseudonymes et les inventeurs dont nous avons parlé plus haut, il fallut bien que l'Écosse eût son tour.

Elle était dans une situation intéressante et singulière : sa nationalité, à laquelle elle tenait beaucoup, se dissolvait après des siècles, et allait se perdre et se confondre dans la masse britannique. La plupart des Écossais étaient suspects de jacobitisme; les montagnards venaient de prendre les armes pour le prétendant; on les punissait d'une façon cruelle, en pratiquant dans leurs solitudes de vastes saignées civilisatrices, des routes militaires, dont l'aspect leur faisait horreur, et en les forçant de porter culottes. Ce dernier point était pour eux l'excès de la tyrannie; la queue des grenadiers et la moustache des boyards excitèrent moins de regrets. On pleura en vers et en prose la petite cotte rayée, dont le bariolage diversement modifié constituait un blason de famille, et a servi de texte à un traité héraldique récemment publié (1). Il existe un dithyrambe en faveur de ce jupon; le poëte Mac-Intyre l'a défendu avec acharnement. — « Un costume est une coutume, une habitude, c'est l'homme! s'écrie-t-il. Oh! fi de la culotte! Jambes sauvages, restez nues! Vous nous emprisonnez dans vos entraves de drap et de coton, vous nous chargez de vos lisières d'enfant ou de vos chaînes de vieillards. Ah! vous croyez donc qu'il reste au monde trop de débris de la vie libre et franche des temps primitifs, tyrans civilisés, despotes rabougris, qui voudriez que toutes les races fussent de votre taille! arbres nains qui voudriez que les forêts s'abaissassent à votre niveau; tribuns du peuple sans haleine, soldats que la bise enrhume, grands hommes qu'il faudrait entourer de flanelle et de soie, Épaminondas goutteux, que de grands discours consolent de votre décrépitude, et qui pérorez pour le peuple, incapables de vous battre pour lui (2)! » Ainsi se défendait dans sa colère impuissante le vieux débris de nos sociétés autochthones, le keltisme, conservé par fragments épars en Bretagne, en Irlande, dans les montagnes d'Écosse et dans le pays de Cornouailles; dernier souvenir d'une société qui ne s'acheva jamais, car elle était à peine ébauchée lorsque les armes romaines l'écrasèrent dans son germe.

Barbare pour accomplir ses desseins, la civilisation refoulait dans le désert les races keltiques, et abolissait le jupon bariolé des *Highlands*, pendant qu'elle brûlait par milliers les trésors littéraires de la vieille Bohême. C'était l'époque où l'Europe commençait ce grand travail de fusion générale qu'elle complète et consomme au moment même où nous écrivons ces lignes. Les variétés de races s'effaçaient, les patois et les dialectes s'éclipsaient, les petites villes s'absorbaient dans les capitales, les peuplades dans les grands peuples; les nationalités mouraient, entre autres la nationalité keltique des solitudes écossaises. Les Vénitiens travaillaient ainsi la Dalmatie, les Autrichiens la Bohême, les Anglais les montagnes d'Écosse, le czar sa Russie; les derniers vestiges du vieux monde s'en allaient; pour que la reconstruction s'opérât un jour, il fallait que le temps et les hommes se chargeassent de le broyer et de le réduire en pâte. Tour à tour la Hongrie, la Pologne, les Highlands, furent nivelés; tout s'aplanit; patois, municipalités, petits centres, individualités morcelées, s'anéantirent l'une après l'autre. L'unité européenne, qui n'est pas obtenue encore, mais qui est au moins fort avancée, marchait à son but en foulant aux pieds passions, préjugés, attachements traditionnels. Les débris vivants s'insurgeaient, mais en vain; c'est quelque chose de touchant que la persévérance de leur lutte inutile. Ceux-ci prenaient les armes pour le catho-

(1) *Scotch Vestures*, etc. 1839, Edinburgh, in-4°.
(2) *Gaëlic poems of Mac-Intyre*; Inverness, p. 201.

licisme, ceux-là brandissaient la claymore en faveur du prétendant ; dans le fait, ils ne défendaient qu'eux-mêmes et leurs souvenirs, tant ces souvenirs sont vivaces. En 1758, sur la grève de Saint-Cast, dans notre vieille Bretagne, les Anglais étant en guerre avec nous, une compagnie de montagnards gallois débarque : les paysans bretons prennent leurs vieux fusils et vont au pas redoublé à la rencontre des ennemis ; mais tout à coup ils s'arrêtent : les montagnards se sont mis à chanter leur chant de guerre ; nos Bretons reconnaissent cet air qui a bercé leur enfance ; mêmes paroles, même musique. Les officiers bretons et gallois commandent *feu* dans la même langue ; les descendants des vieux Keltes se sentent frères, laissent tomber leurs armes et s'embrassent avec larmes.

L'Europe d'ailleurs était si vieille, et sa politesse, léguée par l'Italie, mêlée d'emphase par l'Espagne, raffinée par la France, commençait à lui peser si fort, que le goût de la vie sauvage et primitive la saisissait de temps à autre, et chatouillait vivement les faiblesses secrètes de sa langueur et de son ennui ; c'est ce qu'on a vu dans le triomphe du matelot solitaire Robinson. Burke, jeune encore, écrivait un livre, détestable d'ailleurs, où il essayait de prouver que le vague et l'obscur, c'est le sublime, que la barbarie réunit ces deux priviléges, et que la Bible n'est sublime qu'à ces titres (1). On le comprenait très bien en Angleterre, et son traité y avait du succès ; en effet, la Bible y était devenue familière à tous, et cette expression d'une civilisation orientale, dure, farouche et primitive, avait pénétré dans le langage vulgaire. On employait les psaumes d'une façon proverbiale ; le cantique des cantiques retentissait dans les conversations et au parlement ; la mixtion du génie biblique et de l'esprit gothique septentrional s'était accomplie avec une intimité si complète, que l'existence privée appartenait à l'un comme à l'autre. Un prêtre et un critique instruit, le docteur Lowth, achevait de faire pénétrer la poésie des prophètes au sein de l'intelligence britannique en expliquant dans un commentaire admirable (2) le procédé rhythmique des Hébreux et leur procédé de composition, — redoublement de l'image, écho de l'idée, parallélisme de la phrase, une sorte de rime constante pour la pensée, frappant l'esprit rebelle d'une percussion double et régulière, qui enfonce dans la mémoire le trait et la couleur, et les grave avec la flamme.

Si vous supposez à cette époque, en 1750, un poëte sauvage sortant de terre tout à coup, vague comme une des ombres de la caverne d'Endor, fruste et anguleux comme les strophes rudes et parallèles du roi David, calqué sur le procédé biblique, Écossais d'ailleurs, plaisant à l'orgueil souffrant d'une race noble et étouffée, et reproduisant en apparence, pour charmer l'Europe, la réalité de la vie barbare, avec ses héros demi-nus et ses vierges héroïques, vous êtes en face du plus beau succès possible et vous rencontrez Ossian. Ce triomphe était préparé ; philosophes et historiens créaient des utopies sauvages. Mallet le Genevois avait mis à la mode la Scandinavie, et Walpole lui-même étudiait ses ouvrages ennuyeux : « Je me suis enfermé, dit il, j'ai disparu pendant près d'un mois, tout occupé que j'étais des guerres danoises et des vieux Scaldes (3). » A la même époque, Dalrymple parle avec enthousiasme de ce peuple kelte « que le joug romain et saxon n'a pas touché, que les invasions danoises n'ont pas entamé, des

(1) *Essay on the sublime and beautiful.*
(2) Lowth, *Commentaries on the sacred Scriptures.*
(3) Lettre à Conway, 17..

derniers fragments de cet empire si vaste autrefois, et qui s'étendait des piliers d'Hercule jusqu'à Archangel. » Un grand intérêt se concentrait donc sur les souvenirs de l'Écosse. Fatiguées du connu, lassées de civilisation, brûlées et énervées de frivolités, les imaginations se précipitaient vers un âge d'or que Jean-Jacques embrassait des ardentes ailes de son esprit. Cet âge d'or, qui devait briller dans l'avenir, on ne doutait pas qu'il ne se fût épanoui aussi dans le passé et qu'il n'eût versé ses parfums sur la vie sauvage, en dépit des théologiens et du péché originel, que l'on n'était pas fâché de contrarier un peu.

Ici rien d'hypothétique, aucune conjecture, qu'il nous soit permis de le faire remarquer, ne se mêle à notre analyse. Ce sont les faits, seulement réunis et groupés dans leur ordre naturel. En Irlande comme en Écosse, en Bretagne et dans le Cornouailles, de vieilles ballades keltes se chantaient encore au XVIII[e] siècle, défigurées par leur course à travers les âges, et dont plusieurs, comme l'a très-bien prouvé Finn Magnussen dans son remarquable essai (1), paraissent se rapporter à des origines scandinaves et non keltiques. Le nom d'un barde, Ossain chez les Irlandais, Oïsian chez les Écossais, s'y trouvait répété assez souvent, et la plus remarquable de toutes ces chansons le montrait comme ennemi du christianisme, ou du moins comme rebelle à ses enseignements primitifs. Ce n'est pas, à proprement parler, de la poésie ; c'est la chronique mesurée, qui sert d'annales aux peuples privés de l'imprimerie et peu habitués à écrire. Le caractère général des fragments keltes n'est pas la mélancolie, la grâce ou la facilité de l'imagination ; c'est la rapide énergie de la volonté, le fragment qui suit en est une preuve. Quant à la mise en scène, on peut la créer sans peine ; Ossian se repose au pied d'un arbre ; le prêtre convertisseur de l'Irlande, Patrick, se tient debout devant lui, et les répliques se succèdent par stances alternées, dont nous conservons autant que possible le mouvement naïf :

OÏSIAN ET PATRICK.

« Patrick, conte ton conte ; je te le demande de par les livres que tu as lus ! Vraiment, les nobles Fions d'Irlande ont-ils possession du ciel (2) ?

— Je t'assure, Ossian aux grandes actions, que le ciel n'est pas en possession de ton père, ni d'Oscar, ni de Gaul.

— Patrick, voilà un mauvais conte, que tu me contes sur mes pères. Pourquoi serais-je dévot, si le ciel n'est pas en la possession des Fions d'Irlande ?

— Tu dors, Ossian, et il y a longtemps. Lève-toi et écoute les psaumes, ta force est morte ; tu ne peux plus résister à la fureur de la bataille.

(1) *Forsøg til Forklaring over nogle Steder af Ossian*, etc. Copenhague.

(2) *Transactions of the royal Irish academy* ; Dublin, p. 96. — Le *Urnigh Oïsian* (prière d'Ossian) commence ainsi :

« Innis sgeul a Phadruic
» An n'onair do leibh,
» Bheil neamh gu aridh
» Aig maithibh Fianibh Eirin, etc. »

Chaque interlocuteur réplique par une strophe de quatre vers de six pieds.

— Eh bien! si je suis vieux et sans force, si les Fions ne sont pas au ciel, j'enverrai promener ta cléricature *(chleirsinach'd)* et je ne t'écouterai pas chanter.

— Des chansons douces comme les miennes! jamais tu n'en as écouté jusqu'à cette nuit, depuis le commencement du monde, toi âgé et peu sage vieillard, qui souvent as rangé tes vaillantes troupes sur la colline.

— Oui, souvent j'ai rangé mes vaillantes troupes sur la colline; Patrick aux mauvaises intentions, tu fais mal de dénigrer ma taille, qui jadis était belle.

Mon père n'avait pas moins de douze chiens, et nous les lâchions dans le vallon de Smal. Plus doux à mon ouïe était le cri des chiens que la sonnerie de tes cloches, Patrick.

— C'est parce que ton suprême bonheur fut d'écouter les chiens et de passer en revue tes troupes tous les soirs, et non d'offrir à Dieu tes prières, que Fin et ses héros sont prisonniers.

— Il est dur de croire à ton conte, clerc aux pages blanches, et de penser que Fin, l'homme généreux, soit prisonnier de Dieu ou des hommes.

— Fin est maintenant prisonnier dans l'enfer, lui qui distribuait de l'or. Parce qu'il n'a pas adoré Dieu, il est triste dans la maison de torture...

— Quelle espèce de lieu est cet enfer, Patrick à la grande science? N'est-ce pas aussi bon que le paradis? y trouverons-nous des daims et des chiens de chasse?

— Toute petite que soit la mouche qui bourdonne ou se traîne dans le rayon du soleil, ces êtres ne peuvent se glisser même sous un bouclier sans que le roi de gloire le sache.

— Alors Dieu n'est pas semblable à Fin-Ma-Cual, notre roi des Fions. Tout homme sur la face de la terre peut entrer dans sa tente.

— Ne compare pas un homme à Dieu... — Je compare Fin-Ma-Cual à Dieu même... — C'est ce qui a occasionné ta perte, de n'avoir pas cru au roi des éléments.

— Pas du tout, mais d'avoir été à Rome, où Fin a été deux fois pour son malheur. On nous a forcés de livrer la bataille de Gabhra, beaucoup de Fions y ont été tués.

— C'est que vous n'avez pas laissé Dieu vous mener, Ossian le blasphémateur! Dieu est plus grand que tous les héros d'Irlande.

— Moi, j'aimerais mieux une belle bataille livrée par Fin et ses héros que le Seigneur que tu adores, et toi-même, clerc! »

Telle est cette curieuse ballade, à la fin de laquelle Ossian, effrayé de son impiété, invoque la protection des douze apôtres.

C'est un excellent point de comparaison. Le commentateur le plus bienveillant n'oserait attribuer à ce fragment la moindre valeur poétique ou littéraire, mais le sceptique le plus déterminé doit l'accepter comme authentique, tous les caractères de la vérité s'y réunissent. C'était vers 460 que Patrick, sans doute Patritius, se trouvait en face du vieux chef de clan, le civilisateur en face du sauvage. Le monde se couvrait de ténèbres, Attila ravageait le monde, la civilisation romaine mourait, — et dans les dernières profondeurs des forêts d'Écosse, auprès d'un chef aveugle et ignorant, la question de la civilisation se débattait au moment même où Venise naissait et où Théodoric amenait les Goths en Espagne.

Les autres ballades, dont quelques-unes valent mieux (1), sous le rapport de

(1) Surtout l'*Invasion de l'Irlande*, par Erragon, dont Macpherson a fait la *bataille de*

l'art, n'ont pas le mérite historique que je viens de signaler. On en a découvert treize en Irlande, quinze en Écosse, et huit dans le comté de Cornouailles; ces trésors de localités nationales, dont chaque pays se faisait une gloire exclusive, n'ont pas encore été réunis en corps d'ouvrage, et commentés avec impartialité, comme on aurait dû le faire; les Irlandais ont milité pour l'Irlande, et les Écossais pour l'Écosse. Macpherson seul a su les exploiter, en les falsifiant et en les confondant, il est vrai, dans sa bizarre encyclopédie.

C'était au moment même où Lauder, chassé par le mépris et l'insuccès, partait pour les Barbades, qu'il y avait près de la source de la Spey, dans les replis moussus et solitaires de Badenoch, un jeune garçon qui étudiait la Bible et rêvait la gloire. L'Écosse venait d'être réunie à l'Angleterre; un ministre écossais gouvernait les conseils du pays; un vif sentiment d'orgueil fermentait des bords de la Clyde jusqu'aux Orcades, et cet orgueil était mêlé de quelque tristesse, on a vu pourquoi. Macpherson, il s'appelait ainsi, était pauvre, de race montagnarde et keltique, allié aux vieux clans, destiné à l'état ecclésiastique, et savait la langue erse ou gaëlique, que sa nourrice et sa mère lui avaient apprise. C'était une intelligence souple et de second ordre, habile à s'assimiler les formes et les images, dénuée d'invention et de force, mais servie par une mémoire excellente et par des études classiques très-étendues. Le portrait même de Macpherson, tel que le grand artiste Reynolds nous l'a transmis, exprime cette facilité ingénieuse d'un talent né pour le pastiche et l'imitation. Il y a plus de Scapin que d'Homère chez ce personnage. L'œil étincelle d'esprit, la pose est théâtrale, le front n'a rien d'élevé ni de créateur, et je ne sais quel sourire, légèrement dessiné sur les lèvres moqueuses, semble protester contre l'inspiration factice qui dupera le monde et les critiques. Après avoir été sous-maître dans une école, après avoir relu souvent dans les solitudes tristes et fleuries du plus beau canton de son pays Milton et Homère, Burke et le docteur Lowth, Mallet et les skaldes, le jeune poëte voulut réaliser sa gloire, et essaya d'appliquer à la description de l'Écosse sauvage et de ses mœurs les nuances et les souvenirs dont il était imprégné. Il se trompait de route. Ses deux poëmes, le *Highlander* (le montagnard), et le *Hunter* (le chasseur), n'attirèrent l'attention de personne. En vain l'aventurier pauvre et ambitieux avait réuni là-dedans météores, nuages, montagnes, vierges armées, orages et fantômes, tout ce qui peuple les poëmes d'Ossian. L'imitation trop évidente des poëmes à la mode, du *Caractacus* de Mason, des poëmes scandinaves de Gray, du style pompeux de Thomson, nuisait à la popularité de l'œuvre, et le désappointement du jeune homme était extrême, lorsqu'une circonstance inattendue lui révéla sa mission. Home, auteur de *Douglas*, tragédie élégante et peu dramatique, et l'une des gloires de la littérature écossaise à cette époque, s'était mis à la recherche des fragments keltiques, auxquels il attachait une importance extrême : il lui arriva d'en parler en présence de Macpherson, qui ne craignit pas de prétendre qu'il en possédait plusieurs. On le presse. Il recule ; puis, au bout de quelques jours, il offrit à Home, qui par parenthèse ne savait pas un mot de gaëlique, la traduction d'un fragment prétendu original, et si évidemment controuvé, qu'il l'a retranché depuis de sa collection ossianique. Home avait de l'influence et des amis; la vanité nationale

Lora. Avec soixante vers de huit pieds très-simples, il a composé six cents lignes d'une emphase démesurée. Voyez dans les poëmes gaëliques publiés à Perth. p. 305. *Oran cadar Ailte agas*, etc.

s'émut. Blair, autre esprit délicat et crédule, prit à cœur cette résurrection, qui donnait un Homère inattendu, non seulement à l'Écosse, mais à l'Europe keltique, fond primitif de nos civilisations. L'intérêt du dernier souffle s'attachait à ces populations mourantes ; c'était leur agonie. Il y avait peu d'années que le désarmement des clans ou *klaans*, la destruction du patriarcat des montagnes, annonçaient l'accomplissement des destinées et jetaient sur ces idiomes et ces coutumes, qui allaient disparaître, une lueur mélancolique.

Macpherson entrevit sa fortune et sut profiter du moment. Abandonnant avec joie le stérile métier d'un précepteur que la pauvreté reléguait dans une solitude misérable, il laissa ses nouveaux amis, les keltes littéraires, fournir aux dépenses de son voyage d'agrément, et séjourna dans les Highlands pour y rechercher des fragments ossianiques. C'était entre 1766 et 1767. L'Angleterre puritaine, triste encore, mais moins sévère qu'à l'époque de Daniel De Foe, voguait en pleine mer sentimentale ; Richardson, Young et les tragédies d'Otway s'étaient emparés de la mode. Ces types servirent à Macpherson ; le rhythme biblique et les couleurs scandinaves concoururent à son entreprise, et la poésie sauvage de l'Europe primitive fut retrouvée, non pas horrible, il est vrai, telle qu'elle est aujourd'hui en Australasie ; Macpherson était moins inhabile ; il lui prêta ses décorations d'opéra-comique, houlettes et rubans, héros généreux, filles mélancoliques ; il inventa des armures d'acier, des coupes en coquillage, de grandes fêtes dans des tourelles couvertes de mousse, de jolis vaisseaux traversant la mer. Plus de vieux Écossais, hommes nus, avec un petit bouclier, un dard et une épée, qui ne savaient que naviguer sur leurs rivières, dans de petits canots ; la sentimentalité de Richardson, la tristesse d'Young, la chevalerie de Tressan, le parallélisme de la Bible, composèrent son pastiche.

La religion était chose embarrassante ; il ignorait celle des vieux Scots, qui n'avaient pas même de druides, et se tira d'affaire en ne leur en donnant aucune ; il en fit des athées raffinés, comme Walpole et Mme Du Deffant ; il cacha Dieu et prodigua les fantômes. Pour les mœurs, copiant de son mieux Homère, il jeta comme une vapeur molle et vague sur les contours des choses matérielles. La description des Grecs par Fénelon lui servit de modèle, et quelques vieilles ballades keltes, parodiées et amplifiées, entrèrent dans cette composition extravagante, à laquelle des noms propres traditionnels étaient au moins nécessaires pour soutenir la charpente de l'œuvre. Cette veine facile, que nous avons déjà remarquée en lui, lui fut très-utile ; elle lui fournissait l'élément fluide d'un coloris qu'il empruntait à toutes les muses, à Milton, Collins, Gray, Spencer, Homère, Tasse et Virgile. Soutenu dans sa fraude par la vanité nationale, déterminée à tout croire aveuglément, il fabriqua jusqu'à une tragédie kelte avec chœurs, à l'instar d'une pièce médiocre de l'Anglais Mason (1), fort admirée alors. On y voyait apparaître *Caros-Huyl, l'empereur Caracalla*, quatre années avant que ce souverain fût couronné, et Dumbarton mis à feu et à sang avant même que cette ville fût bâtie. Avec *Al Cluyd*, il inventait Balclutha ; des Orkneys, il faisait Inistore. Soit qu'elles n'étaient pas peuplées de son temps, Macpherson les civilise. Il crée des villes, des peuples, des noms, des clans ; son Carick-Thura est composé de deux noms de localités ; l'un, Carick, tellement moderne, qu'on ne le connaissait pas aux Orkneys avant qu'un Stuart, propriétaire dans ces îles, y bâtit une maison qu'il appela hôtel

(1) *Caractacus.*

Carick. Macpherson trouva dans Mallet le cercle de pierre de Loda ; par une erreur bizarre, il prit un nom de lieu pour une divinité.

Mais rien ne désabusait des esprits résolus à ne point perdre leur poëte, à ne pas effacer les lettres de noblesse de l'Écosse. Les mille supercheries de Daniel et de Psalmanazar furent mises en œuvre avec adresse ; on paya un petit garçon pour apprendre par cœur la traduction gaelique de quelques fragments ; on persuada à un vieux capitaine idiot, fanatique de son pays, que ces fragments, il les avait entendus depuis sa première enfance ; on fit grand bruit d'un manuscrit keltique longtemps conservé au collége des jésuites de Douai, et qui s'était égaré par malheur. Un fait indubitable, c'est que, dans les manuscrits erses ou keltiques qui ne sont pas rares, et dont quelques-uns remontent au XVe siècle, personne n'a encore découvert un seul vers cité par Macpherson.

Quant aux fragments avérés que la société irlandaise et les archéologues écossais ont recueillis, il est curieux de voir ce que l'auteur en a fait et ce qu'ils sont devenus sous sa main. Le commencement du IVe chant de Fingal, poëme qui d'ailleurs est le chef-d'œuvre de la falsification ossianique, offre une de ces ballades à peu près entière, c'est-à-dire chargée d'ornements de toutes couleurs ; en comparant ensemble les deux morceaux, nous saisirons ainsi le procédé de Macpherson sur le fait même.

« Qui donc, dit le poëte moderne, s'avance en chantant sur la colline, comme l'arc léger de la lune ? C'est la fille à la voix amoureuse, c'est la fille aux bras blancs de Toscar. Souvent tu as écouté ma chanson, souvent donné les larmes de la beauté. Viens-tu écouter les guerres de mon peuple, écouter les actions d'Oscar ? Quand cesserai-je de pleurer près des eaux dormantes de Cona ? Mes années se sont passées dans la bataille ; mon âge est dans l'ombre de la douleur.

» Fille à la main de vierge, je n'étais pas triste et aveugle, sombre et abandonné, quand Evirallin m'aima. Evirallin aux longs cheveux bruns-noirs, à la poitrine blanche, fille de Brenno. Mille héros recherchaient la vierge ; elle refusait son amour à mille. Les enfants de l'épée étaient dédaignés. Gracieux était Ossian devant elle. J'allai pour demander sa main jusqu'aux ondes noires du Lego. Douze de mon peuple étaient là, fils de Morven aux belles rivières. Nous parvînmes jusqu'à Brenno ami des étrangers, Brenno à la cuirasse sonnante. D'où viennent, s'écria-t-il, ces armures de fer ? Peu facile il sera de gagner la vierge qui a refusé les fils d'Erin aux yeux bleus ; mais sois béni, fils de Fingal. Heureuse est la vierge qui t'attend ! Si douze filles de la beauté étaient à moi, tu choisirais entre elles, fils de la gloire ! »

Voilà Macpherson. La teinte générale de cette élégie est celle de Gessner et de Florian. Sans beaucoup de sagacité critique, on découvre aisément ici les rubans, la poudre et les mouches des boudoirs modernes. — Guarini et son *Pastor fido* dans « la fille aux bras blancs de Toscar, » — les skaldes dans le « fils de la Gloire, » Jérémie dans ce vieillard « qui pleure auprès des eaux dormantes, » — Milton et Spencer dans « l'arc léger de la lune, » — et les pastorales du XVIIIe siècle dans la manière même et l'accent du poëte. Rien de tout cela dans le vieux débris, bizarre et rude, qui accusera hautement la fraude. Le barde, insulté dans sa vieillesse par une jeune fille à laquelle il avait opposé je ne sais quel refus, fait valoir, dans cette ballade très-courte et assez sèche, ses anciens titres, sa bravoure d'autrefois et

l'amour d'Evirallin pour lui ; il part de là pour raconter en quelle circonstance et de quelle manière il a obtenu jadis la main de sa fiancée. Comme son interlocutrice l'avait appelé très-impoliment *vieux chien*, c'est contre cette désignation qu'il se récrie, et c'est par là qu'il commence :

« Vieux chien ! — Il est un chien, celui qui n'obéit pas. — Mais je te le dis, fille peu sage, j'ai été vaillant en bataille, maintenant je suis usé d'années.

» Quand nous nous rendîmes près de l'aimable Erin à la main brillante, favorite dédaigneuse de Cormac, nous allâmes au lac Lego, douze des plus vaillants guerriers qui fussent sous le soleil.

» Veux-tu savoir notre idée ? C'était de faire fuir les lâches. Bran, fils de Leacan, salua doucement et résolument la bande qui n'avait jamais été souillée.

» Il nous demanda ensuite en termes amicaux pourquoi nous venions. Caoilte répondit à notre place : « Pour demander ta fille (1) ! »

Le caractère brutal de cette pièce correspond exactement à celui de la conversation entre Patrick et Ossian, que nous avons citée ; toujours le fait cherche à se graver dans le rhythme ; quand l'image se présente, elle est brève ; la couleur est abrupte, la barbarie se fait jour partout : — « C'est le combat de deux lions.... c'est le choc de deux vagues.... Le sang chaud sort des blessures.... Ils frappent comme le marteau sur l'enclume... Cinquante épées bleues paraissent sur la montagne... Je coupai la tête de l'ennemi et l'emportai par les cheveux. » Ce dernier exploit est peu gracieux sans doute ; mais on donnerait tout le florianisme de Macpherson pour ce beau trait de poésie sauvage : « les cinquante épées *bleues* » apparaissant sur la montagne.

De pareils traits ne sont pas rares dans les quatre ou cinq cents vers qui composent tout le trésor de la poésie keltique ; ce qu'on n'y voit jamais, c'est le nuage, le fantôme et le sentiment, ces trois grands éléments du thème de Macpherson. On y « garrotte l'ennemi par le cou, les pieds et les mains (2) ; » on accable « son front chauve d'une multitude de coups de poing (3), » et on lui coupe la tête avec délices, ce qui est toujours le dénoûment. Quand il s'agit de raconter le combat, l'énergie du narrateur est surhumaine.... « Étincelles jaillissent des casques..., rivières de sueur coulent des bras..., ruisseaux de sang coulent des membres..., grêle de débris se détache des lances... ; neuf jours on se battit, ils se souvenaient de leur haine..., mères et filles étaient lasses du combat.... ; enfin, Gaul coupa la tête de Conn.... Neuf jours il pansa ses blessures, écoutant la chanson jour et nuit ; cinq cents des nôtres étaient morts : Fin *pleura*. » Ce dernier trait est encore sublime. Macpherson le transforme ainsi : « Les larmes de Fingal coulèrent sur la bruyère. »

C'est donc plus qu'une falsification, c'est un vrai mensonge contre le génie poétique d'une race entière que Macpherson fit accepter à son temps. Son effort était

(1) *Suireadh Oisein air Eamhair aluinn* (Comment Ossian obtint la main d'Evirallin.) — Le poëme est en vers de huit pieds :

Is Cuth-daine far nach ioranluine, etc.
(*Transactions of the Irish society*, I, p. 53.)

(2) *Combat de Gaull et de Conn*, vers 62. (*Transactions*, I, p. 50.)
(3) *Ibid.*, id., vers 68.

double comme sa victoire : donner un poëte sauvage à une société qui se faisait sauvage par la pensée, et attribuer ce barde à l'Écosse, son pays. Le siècle n'aurait pas voulu d'un vrai poëte primitif; Raynal lui plaisait pour l'énergie, et Gessner pour la tendresse. Corrompu par le mauvais goût et l'emphase, il lui fallait Dorat, Crébillon fils, il lui fallait aussi Ossian, c'est-à-dire une apparence de grandeur, un vernis sauvage sur une poésie d'écran. L'orgueil écossais s'émut, et toutes les passions, toutes les folies du moment militèrent à la fois pour le faussaire; on ne reconnut pas dans son œuvre Homère, Isaïe et les scandinaves falsifiés. Tout le monde s'ennuyait de la poésie de cour; les uns cherchaient l'idéal sauvage, la plupart l'idéal mélancolique. Ce furent surtout les gens du monde et les femmes qui donnèrent dans le piége; plus on est raffiné, plus on est accessible à de tels artifices, et le propagateur du faux Ossian publié en 1768 par Macpherson fut précisément l'homme d'Angleterre qui avait le plus d'esprit brillant et fin, Horace Walpole.

Le monde élégant obéissait en aveugle à ce roi des curiosités et des singularités de bon goût, qui d'ailleurs ne savait pas un mot de keltique. Un petit cercle délicat l'environnait, groupe curieux et spécial que l'on n'a pas encore décrit; la littérature, les arts et la politique y aboutissent sans l'usurper, une teinte érudite et grave en tempère la frivolité essentielle; vous diriez ces paysages de Watteau, couverts d'une ombre presque mélancolique, avec un gazon velouté sur lequel Scapin s'étend à l'aise, faisant la cour à Mme de Parabère, qui agite son éventail et sourit. Walpole n'a jamais pris au sérieux ses propres goûts; il adorait les antiquités, mais comme un joujou, et son petit château gothique de Strawberry lui semblait une facétie de bon ton. Walpole touchait à M. de Maurepas, à Mme Dudeffant, à Crébillon fils, à ces esprits aiguisés, minces et brillants, qui étincellent à la surface de notre XVIIIe siècle. Pour l'agrément et la finesse, il a peu de supérieurs et même de rivaux; c'est froid et vif, brillant et coloré comme la glace sous le soleil. Les passions politiques le laissent tranquille; il n'a touché de sa vie à ces ressorts qui ont brûlé la main de son père. En approche-t-il, dit-il un mot du parlement et des ministères, c'est pour en rire. Un vieux visage de roi saxon gravé sur une médaille lui semble plus important qu'un ministre en vie. Ce n'est pas qu'il prenne ses manies au sérieux; il en fait bon marché, pourvu que vous le laissiez libre de railler les vôtres. Ses contemporains, brûlants de politique, ne l'aiment pas; un peuple ne pardonne jamais le défaut de sympathie avec lui-même; on accusa Walpole d'être précieux, maniéré, quintessencié. Il était naturellement tout cela; mais il ne s'en doutait guère, lui Français de la régence, né mal à propos au milieu de l'Angleterre constitutionnelle.

L'arrière-boutique et l'atelier secret de la politique qu'il avait vus de près, l'avaient dégoûté, cela se conçoit; fils d'un homme qui n'avait pas craint d'en faire mouvoir les plus tristes machines, il eût été, comme la plupart des fils, désolé de ressembler à son père. Heureux de sa bonbonnière gothique, il y entassait les curiosités, et, méprisant le sérieux de la politique contemporaine, faisait de la vie un caprice; nul ne se connaissait mieux en vieux tableaux et en vieux manuscrits. Il faut étudier dans ses lettres l'état de Londres en 1770, ce tourbillon commercial, littéraire, civilisé, où il était l'interprète de la France, l'anneau aimable entre les deux races.

S'il avait voulu y regarder de près, il eût aisément démasqué la fraude de Macpherson; mais ses amis Mason et Gray, l'un qui se croyait voué aux Keltes par la

mauvaise tragédie qu'il leur devait (1), l'autre qui s'était affilié aux Scandinaves par les longues études de sa retraite et par ses odes imitées des skaldes (2), séduits d'abord par l'Homère kelte, séduisirent à leur tour l'homme du monde et le courtisan. Des gens de goût furent dupes ; mais ce n'est pas tout que le goût, il faut encore la rectitude et la sévérité. Dans la bruyante dispute qui s'éleva en 1768 sur l'authenticité d'Ossian, toutes les intelligences fines et faibles, tous les talents agréables et doux, se rangèrent du côté de la ruse ; Blair, Mackenzie, Home, Écossais d'une école aimable et énervée, défendirent Macpherson ; le lexicographe Samuel Johnson, Voltaire et Hume le combattirent. Mais le coup était porté ; le falsificateur avait remué des passions générales à la fois et particulières, des inclinations mystérieuses et avouées, des goûts reconnus et naissants, des instincts éclos et des instincts vagues. Il se fit un grand bruissement autour de son œuvre, que Letourneur, autre habile homme, accommoda pour notre usage ; le style biblique nous aurait déplu : Letourneur le civilisa. Le précepteur écossais avait délayé les vieilles ballades en style d'Isaïe et d'Homère ; le traducteur français ajouta le mensonge d'une élégance plus française à ce mensonge d'une grandeur biblique ; enfin Cesarotti, un peu plus tard, y ajouta le dernier mensonge d'une grâce italienne, et d'altération en altération, de raffinement en raffinement, l'Europe fut vassale de ce monde idéal des Moïnas, des Temoras et des Selmas, avec sa lune toujours pâle et toujours riante, et le parfum musqué de ses sauvages déserts.

On était très-heureux de la découverte keltique ; nos pères croyaient à cette vie sauvage, comme nos aïeux, vers le commencement du XVIIe siècle, avaient eu foi en Céladon, que le druide Adamas escortait (3). Cette frénésie pour la nature, cette ardeur pour la solitude, ce fanatisme pour les héros primitifs coïncidaient avec la mélancolie d'Young et les cris de Jean-Jacques Rousseau ; Goethe, dans sa douce et grave solitude de Francfort, se nourrissait de cette lecture qui préparait *Werther* et qui annonçait lord Byron ; tous les héros ossianiques passent en longues files nuageuses devant le jeune homme prêt à mourir. Si De Foe, le fabricateur de personnages calvinistes, avait fait la leçon à la première moitié du siècle, nous tous, enfants de ces derniers temps, nous avons été bercés dans les vapeurs ossianiques : les plus grands, les plus purs d'entre nous ont passé par là ; tous ont connu cette blessure, la haine de la société, l'amour de la vie sauvage, douleur voluptueuse, amour de l'isolement. Qui n'a pas redit les beaux vers de Byron : « J'ai fait une société de la solitude ! » Pour moi, dans le jardin paternel, je me souviens encore avec quelles délices je goûtais ce plaisir furtif de l'Ossian falsifié, du dangereux *Werther* et des *Confessions* de Jean-Jacques, cette vie farouche de Robinson, d'Ossian, de Rousseau à vingt ans, en face de la nature, seul avec Dieu ! Werther qui se tapit au fond des gazons embaumés, heureux de ne plus entendre parler des hommes, représente tristement toute la jeunesse de cette époque, formée par Obermann, Jean-Jacques, Mme de Staël et Macpherson, jeunesse qui comprenait trop bien, hélas ! la décadence des sociétés qui se dissolvaient autour d'elle.

Cependant l'heureux inventeur faisait sa fortune. Il avait soin, par respect pour sa propre fraude, de retraduire en keltique ses prétendues traductions anglaises ; les connaisseurs assurent que ces originaux controuvés abondent en tournures

(1) *Caractacus.*
(2) [illegible]
(3) Voyez l'Astrée.

modernes et en vocables empruntés au latin et au français que l'idiome des anciennes ballades ne connaît pas (1). Pendant qu'on discutait, Macpherson lui-même était nommé secrétaire du gouverneur de la Floride, et plus tard agent du nabad d'Arcot; il faisait ses affaires et siégeait au parlement. Fin, hardi, entreprenant, aventurier tour à tour habile et audacieux, il ne manquait ni de souplesse ni d'à-propos. Ses autres ouvrages, une traduction d'Homère dans le goût de la Bible, et une histoire d'Angleterre dans le goût d'Ossian, ne réussirent pas du tout : il n'était fait que pour le pastiche; mais on écrirait un livre, et un livre plein d'intérêt, sur l'influence qu'il a exercée en Europe pour avoir si hardiment fondu des couleurs hébraïques dans des couleurs scandinaves, et donné au tout des noms irlandais. A une époque où le monde ennuyé attendait et désirait ce Florian biblique, homérique et dantesque, l'engouement fut subit, général, immense, et augmenta en proportion du degré de falsification subi par les débris des vieilles ballades. Les Anglais estimaient la poésie d'Ossian ; — les Français y pensaient beaucoup ; — les Allemands la rêvaient ; — les Italiens en raffolaient.

Cesarotti osa écrire : « Ossian est plus grand qu'Homère. » C'était aussi l'opinion de Napoléon Bonaparte, grande imagination séduite par un grand mensonge ; Napoléon était à la fois du moyen âge, insulaire, isolé et biblique. Arnault raconte qu'en revenant d'Égypte, Napoléon s'enferma avec lui dans l'entrepont et se fit lire Homère, qui l'ennuya bientôt, tant il le trouva long, bavard et fatigant ; puis il prit un *Ossian* et se mit à en déclamer plusieurs passages, s'écriant à chaque ligne : « Voilà qui est beau ! »

La brume d'*Ossian* s'évapora vite en Angleterre, pays pratique ; elle se répandit en Allemagne, où Klopstock gagna cette contagion et la propagea. Toute l'Italie en fut atteinte ; la poésie espagnole y céda : Florian et Gessner, déguisés sous un air farouche, innocente barbarie, usurpèrent la poésie et la peinture ; il y eut de mauvais opéras, un déluge de romances, des Moïna, des Malvina, des Témora sans nombre; un peintre représenta les cuirassiers de Bonaparte reçus par les vierges d'Ossian dans le palais de Fingall; la critique admira cette caricature dithyrambique. Bonaparte avait mille raisons pour aimer Ossian, qui ne le troublait d'aucune manière, qui chantait le courage et la bataille, et s'abstenait d'idées philosophiques; il ne fallait pas de poésie vraie ni de musique passionnée à cet empereur qui disait à Cherubini : — « Vous faites trop de bruit, j'aime mieux Paesiello. — J'entends, répondit l'Italien, vous voulez de la musique qui ne vous dérange pas. — Ossian ne dérangeait personne ; les critiques du temps, si délicats, n'osèrent pas se moquer des cuirassiers français embrassant les walkyries dans les nuages, ayant chacun sur leur cimier une étoile nuageuse, et traversant en grosses bottes, le sabre à la main, les vapeurs légères et les lacs solitaires.

Nous autres Français, nous marchâmes bravement, malgré le ridicule, à l'avant-garde de l'ossianisme. L'emphase d'Ossian et d'Young convenait aux temps précurseurs de notre révolution. Voyez plutôt ; vers 1780, on ne peut sortir de Paris sans épopée, ni de France sans emboucher la trompette. Si Diderot met sa robe de chambre, il fait une ode; que l'abbé Raynal essaie l'histoire du poivre et de la cannelle, les dithyrambes éclatent ; la fièvre se répand dans les phrases, et le plus petit événement enfante un monde de points d'exclamation. Vertot et Mably mettent en roman l'histoire, Jean-Jacques Rousseau la politique et la morale, Bar-

(1) Voir Malcolm Laing, éd. d'Ossian.

thélemy l'érudition, Mesmer la médecine, Buffon la nature, Levaillant les voyages. Notre monde blasé cherche le roman dans les sévérités de la loi ; Beaumarchais triomphe ; Mirabeau prélude à sa puissance politique par le roman de la vie privée. Lent au commencement du siècle, le mouvement se précipite avec fureur. Dans cette fermentation universelle et passionnée, l'ossianisme avait beau jeu, surtout embelli et falsifié par le savoir-faire de Letourneur, qui le fit accepter comme sublime par les contemporains de Mirabeau.

En 1770, peu de temps après Macpherson, Chatterton se montre : descendance légitime, généalogie naturelle ; mais le fabricateur d'Ossian a fait fortune et trompé le monde ; l'inventeur de Rowley ne trompera personne et mourra de sa main. L'un, homme souple et habile, a saisi l'à-propos d'une flatterie locale ; l'autre, enfant malheureux, brisera son avenir contre la violence de son génie.

Chatterton, fabricateur des poésies de Rowley, ne procède pas seulement de Macpherson et de Daniel De Foë, mais de Walpole et de l'évêque Percy, qui cherchaient tous deux à reconstruire, avec les débris de l'antiquité, la poésie et l'art gothique. L'ennui dont la civilisation était saisie se révélait par cette ferveur d'archéologie ; nous lui devons Walter Scott, elle nous possède encore.

Vers 1765, pendant que Macpherson commençait sa gloire ossianique, le rejeton d'une race bizarre, le dernier d'une génération de bedeaux qui avaient sonné les cloches de père en fils, à Bristol, vieille ville pleine de souvenirs, d'antiquités et d'antiquaires, s'élevait triste et orgueilleux près d'une mère pauvre. Cette mère, veuve, lui avait appris à lire dans une bible gothique ; il n'était bruit dans les journaux de la province que de Macpherson et d'Ossian d'une part, de Walpole et de son érudition gothique de l'autre. L'ambition de l'enfant pauvre s'allume. Ame sombre et sans jeunesse, rien ne le préoccupe, si ce n'est la lecture et la renommée ; il dévore dans les coins tous les livres qu'il rencontre ; des parchemins tombent sous sa main : il les étudie, les épèle, les copie, les imite, et finit par en fabriquer de semblables. Ce génie précoce apprend seul les mathématiques, le dessin et l'ancien langage ; un jour il s'amuse à écrire à un de ses camarades une lettre composée de tous les mots insolites qu'il a recueillis ; c'est déjà un emploi de l'archaïsme. Puis il entre chez un avoué, y travaille deux heures chaque jour, donne le reste à l'art héraldique, et apprend par cœur les vieux mots de Chaucer.

Lorsque sous les voûtes noires de cette église de Redcliffe, sa patrie, la patrie de ses aïeux les bedeaux, il a longtemps rêvé (à treize ans !) aux temps passés et à son avenir, lorsqu'il a épuisé toute la science d'antiquaire que fournit sa ville natale, il ébauche son imposture. Un journal de Bristol reçoit d'une main inconnue et insère avec empressement la narration en vieux style de l'inauguration du pont de Bristol. On veut savoir quel en est l'auteur : Chatterton menacé se tait ; on le caresse : l'enfant s'adoucit, consent à parler, fait des aveux, et affirme qu'il a trouvé dans une chambre, au-dessus du porche nord de l'église de Redcliffe, des parchemins déposés dans de vieux coffres, dont son père se servait pour couvrir ses bibles, et que sa vieille mère employait à faire des bobines. Nous qui connaissons déjà les procédés de Daniel, de Psalmanazar et de Macpherson, nous ne nous étonnons plus des ruses littéraires du fils du bedeau ; la supercherie sérieuse de ces hommes et de ces temps nous est familière.

Cependant les honnêtes archéologues du pays s'éveillent, M. Barrett, M. Catcott. Ils font des recherches, et l'enfant les dupe ; il leur donne des fragments nouveaux

qu'il fabrique; eux, lui remettent de l'argent qu'il accepte. Alors, cédant à la séduction de sa propre facilité et voyant le Pactole rouler devant lui, il écrit la nuit, sous la clarté de la lune, et se promène, radieux et rêveur, dans les prés de Redcliffe, l'œil fixé sur ce clocher paternel, berceau de sa gloire. La curiosité des antiquaires et des bourgeois devient plus intense, les espérances de Chatterton s'allument plus vives; bientôt, ne trouvant pas que sa découverte fasse assez de bruit à Bristol, il écrit à Horace Walpole, auquel il propose de lui révéler une série de vieux peintres bristoliens, récemment découverts par lui, Chatterton.

Par malheur pour le jeune rêveur de Bristol, Macpherson l'avait précédé d'une année dans cette carrière difficile, et grâce aux faiblesses de Mason et à la crédulité de Gray, Walpole venait d'être mystifié, lui qui redoutait surtout le ridicule. Après avoir introduit dans les salons anglais l'Homère keltique, Walpole se sentait honteux; la controverse soulevée par le héros sauvage le désorientait et l'effrayait. Il se mit à rire des peintres bristoliens, jugea les fragments envoyés par Chatterton d'une authenticité douteuse, et ne se prononça pas. Si la langue kelte lui était inconnue, il savait bien les mœurs et le style du moyen âge; il venait de publier son *Château d'Otrante,* roman de chevalerie, pastiche de l'antiquité gothique, frère des œuvres de Tressan, de Florian et des *Incas.* Juge et partie, rival et rival inférieur de l'enfant de Bristol, il eut cependant le bon goût de répondre à Chatterton, de s'intéresser à lui et de lui demander des détails sur sa situation personnelle; Chatterton dans sa réplique, lui dit qu'il était le fils d'une pauvre veuve, qu'il pensait à s'occuper de littérature, et qu'il priait Walpole de l'y aider. Walpole prêt à partir pour la France, où il allait causer avec M[me] Dudeffant, laissa de côté la lettre et partit; à son retour, il trouva une dernière lettre de l'enfant, pleine d'orgueilleuse colère, et renvoya les manuscrits; telle est la simple narration des rapports qui eurent lieu entre l'homme de cour et le fils du bedeau.

Un an s'écoule. Lambert, l'avoué chez lequel travaillait Chatterton, découvre dans le pupitre de son clerc un testament signé de lui et contenant un projet de suicide; Chatterton avait marqué la date de sa mort au 15 avril 1770. En effet, il semblait difficile que cette habitude de sérieuse fraude dont l'Angleterre avait donné tant d'exemples, et qui avait eu son drame avec Daniel De Foë et sa comédie avec Psalmanazar, ne trouvât pas quelque jour sa catastrophe tragique. Maître Lambert, qui ne craignait rien tant qu'un *coroner's inquest,* le mit à la porte, de peur qu'il se suicidât chez lui. Chatterton écrivit aussitôt à plusieurs libraires de Londres, qui, découvrant dans ses lettres les symptômes du talent, l'encouragèrent et l'appelèrent auprès d'eux. — « Quelles sont vos intentions? lui demanda un de ses amis. — Je me ferai homme de lettres, et, si cela ne réussit pas, prédicateur méthodiste; les hommes sont aussi niais qu'autrefois. Dans le cas où cette ressource dernière viendrait à me manquer, j'en finirais avec un pistolet. »

Un des excellents poëtes de notre temps a créé, à propos de Chatterton, un type que nous ne rappelons ici que pour mémoire; il faut rendre hommage à l'une des plus pures œuvres de l'art moderne. Quant au Chatterton du XVIII[e] siècle, revelation du génie de son époque, celui-là naît du bouillonnement de l'orgueil et des intérêts; il offre la maturité terrible de l'ambition dans l'adolescence, en un temps où toutes les forces sociales se tendaient jusqu'à se briser. Nul sentiment doux ou gracieux ne se mêle aux ardeurs de son âme brûlée d'ambition; avant que la misère et le désespoir l'assaillent à Londres, il a décidé de son sort : il mourra; la passion du succès est en lui plus forte que l'âge. Il n'a ni foi, ni amour, ni doc-

rine ; il ne croit pas en Dieu, n'aime personne, et veut jouir vite ou se tuer.

Terrible et douloureux héros ! C'est la dernière expression littéraire de cette intensité de passion, sourde et voilée, dont Junius le pseudonyme sera la dernière expression politique. Ses journaux, ses lettres, ses notes, ses souvenirs, sont comme une terre calcinée que nulle rosée bienfaisante ne rafraîchit ; il a la rage du succès, la soif impuissante de la fortune ; sobre, grave, rangé, l'égoïsme le jette dans l'abîme. « Il était, dit sa sœur, impérieux et orgueilleux. » Sans instruction primitive d'ailleurs, et ne sachant ni le latin ni le grec, il s'était élevé lui-même ; — pauvre enfant, tué par sa précocité, — l'enfant qui se fait homme, et périt dans l'effort !

Il part pour Londres ; ses lettres à sa mère et à sa sœur témoignent de l'orgueil le plus terrible et de la vanité la plus éveillée. Dans la première, 26 avril 1771, il dit que l'honnête cocher l'a complimenté de ce qu'il se tenait *bolder and tighter*, plus hardi et plus ferme que tous ceux qui avaient voyagé avec lui. Plus il avance, plus on voit s'épanouir et s'exagérer ce développement du *moi*, maladif et tel que nous avons pu l'admirer récemment. Arrivé à Londres, il accable d'injures Bristol, sa patrie ; « c'est un misérable hameau ! » — la gloire et le bonheur sont à lui d'avance ; il a fait insérer un article dans un journal et se croit l'empereur du monde. — « Dites à toutes vos connaissances de lire le *Magasin du Franc-Tenancier !* » — Il écrit à ses amis qu'il les protége, « qu'ils aient à lire le *Franc-Tenancier !* » — « J'ai fait, dit il, connaissance d'un homme très important, au parterre de Drury Lane ; » cet homme important est commis dans un magasin de soieries. Le monde a les yeux fixés sur lui, Londres ne pense qu'à lui seul ; — c'est le *moi* qui le dévore. Hélas ! grâce à ce *moi* terrible, l'enfant est ingrat ; il ne se souvient pas de ce bon chirurgien antiquaire qui a payé trop cher ses parchemins falsifiés, de cette bonne sœur qui l'a aimé et qui l'aime encore. Il se trompe sur toutes choses, et se croit maître de toute grandeur et de toute science. Il vit au café, car il faut, dit-il, qu'il aille dans les bons lieux, qu'il s'habille bien et visite les théâtres ; il nage dans la béatitude de son avenir, tant est vive l'ivresse de ses espérances, depuis qu'il est venu se plonger vivant dans la cuve ardente de Londres. « Tout le monde le recherche, la ville et la cour, quand on est auteur, il suffit de s'y entendre un peu pour deviner, imiter et déjouer les ruses des libraires. » Il avait le vertige ; au sommet de son rocher et de sa gloire fantastiques, il ne voyait pas le tombeau qui s'ouvrait et la misère béante.

C'était l'époque de lord Bute l'Écossais, un grand mouvement politique sans vertu et sans vergogne qui succédait au ministère de Walpole ; Junius, cet autre pseudonyme qui s'explique de lui-même après tout ce que nous avons dit, écrivait ses lettres ; la guerre des pamphlets était violente. Toute moralité se détruisait dans l'apothéose du succès. Le jeune homme embrassa ces principes, ou plutôt cette absence de principes, avec une fervente manie, déterminé à écrire, pour qui le paierait, satires ou panégyriques, et formant d'avance un calus sur sa conscience ; ce n'est pas le vice de l'homme, mais l'œuvre du temps. « Les patriotes cherchent des places, les ministres voudraient garder les leurs. Il serait bien maladroit, dit-il à sa sœur dans sa corruption naïve, celui qui ne saurait pas écrire des deux mains, blanc et noir, à droite et à gauche, pour et contre ! » La sainteté de la pensée lui est inconnue ; quand tous les partis ont soutenu toutes les opinions, il n'y a plus de foi que dans la victoire. « Du côté des patriotes, dit-il, on ne gagne pas un sou, ce n'est pas la peine, il n'y a que les autres qui aient de l'argent. J'espère être

introduit bientôt auprès d'un grand meneur du côté ministériel. » Une vieille femme de Bristol, sa seule protectrice, faisait sa chambre et soignait ses habits ; c'était une Mme Balance, bonne femme qui ne comprenait rien à la littérature. Un jour il vint lui dire : « J'ai écrit des injures horribles contre les ministres; j'espère qu'on m'enverra demain ou après à la Tour de Londres, et ma fortune est faite. » La pauvre femme le crut fou.

Présenté au célèbre Beckford, lord-maire, il écrit pour lui quelques pamphlets ; ce protecteur meurt; Chatterton suppute ainsi les gains et les pertes que ce décès lui a valus :

Perdu par sa mort.	1 liv.	11 sh.	6 d.
Gagné en élégies.	2	2	0
— en essais.	3	3	0
Je me réjouis donc de sa mort pour.	3	13	6

Ses visions s'évanouissent; mais l'orgueil le soutient, pendant que la hideuse pauvreté approche : il change de logement et loue un grenier. On lui propose une place d'aide-chirurgien sur un vaisseau en partance pour l'Afrique ; comme il ne savait rien en chirurgie, M. Barrett, chirurgien, refuse de le recommander ; sa dernière espérance lui manque. Alors commence l'épouvantable et courte agonie du malheureux enfant qui s'était promis de se tuer s'il manquait le succès ; il passe des journées entières sans aliments, et ne veut pas aller retrouver sa mère et sa sœur à Bristol ; un apothicaire dans la boutique duquel il entre en passant le prie plusieurs fois de dîner avec lui, et il refuse; un jour seulement il accepte quelques huîtres offertes, et les dévore plutôt qu'il ne les mange ; mistriss Angel, sa propriétaire, sachant qu'il n'a rien pris depuis trois jours, l'invite à dîner avec elle; il repousse cette offre comme une offense, remonte chez lui, et accomplit sa résolution, consignée dans ce testament écrit une année auparavant. Au moment même où il se tuait, un des chefs du collége d'Oxford, le docteur Frey était sur la route de Bristol, où il allait pour s'enquérir de Chatterton et le protéger ; il arriva au moment où la vieille mère venait d'apprendre qu'on avait enterré le poëte dans la fosse des pauvres, près de la maison d'asile de Shoe-Lane.

Tel est Chatterton ; les annales des pseudonymes anglais au XVIIIe siècle, de ces hommes ardents qui violentaient le succès et le voulaient à tout prix, même au prix de l'honnêteté, trouvaient ainsi leur déplorable victime, et, chose douloureuse, c'était le plus grand d'entre eux ; l'homme de génie : je le nomme de ce nom, jamais Chatterton n'a été jeune. Produit unique et monstrueux, cet enfant-vieillard, « avait l'air, dit le docteur Gregory, son biographe, beaucoup plus âgé qu'il n'était ; son front était haut, sa physionomie grave et virile ; son œil, gris, brillant et perçant, s'enflammait toutes les fois qu'on parlait de gloire. » — « Moi, dit-il » à sa mère un jour, je ne suis qu'un enfant, mais je soutiens que Dieu a donné à » toutes ses créatures des bras capables d'atteindre à tout, si l'on veut les éten- » dre ! » — La maxime est fausse, et cette lutte contre l'impossible l'a perdu, comme Napoléon.

J'estime les faux poëmes de Rowley infiniment supérieurs au faux Ossian de Macpherson; cependant Chatterton n'a point exercé sur son temps une influence comparable à celle de Macpherson ou de De Foe ; son talent, aussi puissant que réel, n'est plus suffisamment apprécié de nos jours. L'Écossais, homme heureux,

savait seulement fondre dans un harmonieux ensemble les éléments disparates de ses études ; Chatterton possédait le sentiment intime du passé chevaleresque. Dans sa vieille église de Redcliffe, cet enfant avait inventé le XVe siècle ; il retrouvait le moyen âge avant Walter Scott. Voici le tournoi, la bataille, les casques, les armures, les vitraux gothiques, — moines passant sur le pont, — consécration de l'église, — bannières, pennons, haches, cimiers. Sa sympathie avec le passé et les temps gothiques coule dans son sang et se répand naïvement dans ce qu'il écrit. Ce qu'on peut reprocher à ses vers, c'est de manquer de fraîcheur et de jeune sève, d'être un fruit de l'orgueil et du courage, plutôt qu'un déploiement facile et intérieur de l'émotion réfléchie. Ces poëmes n'ont pas cinq siècles, comme le veut l'enfant de Bristol ; ils ont cinquante ans. C'est un été prématuré, une grappe trop tôt mûrie. Macpherson avait été prudent ; qui sait le keltique? où sont les modèles? Mais, en fait de vieil anglais, les points de comparaison, Chaucer, Lydgate, Wycliffe, existaient, trouvaient des lecteurs studieux et dévoilaient la fraude.

Chatterton se laisse deviner sans peine; on ne discuta guère l'authenticité de Rowley, et, une fois convaincu de mensonge, un noble talent perdit sa valeur. Contemplées cependant sous le demi-jour du passé comme les vieilles statues sous le vieux porche de son église, les strophes du jeune homme apparaissent dignes d'une grande estime ; elles sont taillées à vives arêtes, creusées et fouillées avec soin, noblement et profondément sculptées ; elles se détachent avec un relief vigoureux, de sévères contours, une fermeté de dessin virile. Sans doute il avait plus d'énergie que de souplesse ; la naïveté lui manquait ; la mélancolie et la tendresse, ces doux et nécessaires éléments, ne s'étaient pas développés sous le soleil ardent de cette ambition précoce. Pour l'admirable travail d'artiste, il rappelle ce bon Charles Nodier et Victor Hugo. L'élaboration infatigable de la volonté lui donne des couleurs ardentes, des formes vaillamment accusées, des images d'une netteté précise, presque toujours physiques et matérielles, comme la jeunesse les trouve et les comprend. Pour que sa supercherie eût du succès dans son siècle, il lui manquait les défauts et les affectations à la mode, la fausse vie pastorale et sauvage, ces héroïnes vaporeuses, cette molle et fade tristesse, cette mélancolie nuageuse qui enivrait les femmes et les gens de cour.

On ne le lut guère, tout en plaignant sa mort. On ne sut pas même reconnaître en lui un vrai chef d'école, le porte-étendard et l'initiateur des archéologues romanesques ; — le père de Strutt (1) ; — le grand-père de Walter Scott.

La France n'avait alors ni ces intérêts ni ces combats. Le peu de falsifications qu'elle subissait se réduit à une ou deux chansons attribuées à Henri IV et à Marie Stuart ; je sais que l'on trouve encore aujourd'hui des âmes innocentes qui croient pieusement que Henri IV a inventé, en s'accompagnant du luth, la chanson célèbre :

Viens, aurore,
Je t'implore...

Les biographies universelles ne tarissent pas d'éloges en faveur des vers gracieux attribués à Marie Stuart :

Adieu, plaisant pays de France, etc.

(1) Auteur de *Queen-Hoo-Hall*.

Rendons-les à un journaliste du XVIIIe siècle, fabricant de pastiches ingénieux, de Querlon, qui avoue son innocente fraude dans une lettre à l'abbé Mercier de Saint-Léger. Lorsque la rénovation anglaise du moyen âge, opérée par l'évêque Percy, éditeur des vieilles ballades, eut pénétré en France, le marquis de Surville essaya et fit réussir parmi nous une œuvre analogue à celle de Chatterton. Nous ne parlerons pas de lui: la matière a été épuisée ici même par M. Sainte-Beuve, qui a très-finement et complétement indiqué, à son ordinaire (1), la petite veine archéologique qui jaillissait de Lunéville et de la cour de Nancy, et trouvait pour organes principaux Tressan, Paulmy, Barbazan, Legrand d'Aussy, et dans un autre ordre du Belloy, Sauvigny et Collé. Cette école aurait pu fructifier, si la monarchie de la vieille France ne se fût pas affaissée. Lorsqu'elle périt dans l'orage, un noble de race en évoqua le génie et la langue poétique pour consoler sa douleur auprès de tant de ruines sanglantes; M. de Surville, créateur et père de son aïeule, lui prêta des accents pleins de grâce et de mélancolie, mais assurément très-modernes.

Pour être complet, il faudrait parler ici de Junius, ce grand pseudonyme politique, dont on a souvent interrogé le voile mystérieux, et que je n'hésite pas à croire identique avec Burke; il terminerait convenablement cette galerie de masques célèbres, si tout n'avait été dit mille fois sur la sévérité âpre de son style, sur les douze écrivains dont l'ombre le réclame, et sur le peu d'intérêt actuel de cette polémique autrefois si animée et si incisive. Nul prosateur anglais n'écrivait cette prose acérée et resplendissante, cassante et serrée, qui ressemble à l'acier bien trempé, si ce n'est deux hommes : Burke et Junius.

Nous avons assisté à l'exploitation du calvinisme, de l'ossianisme, des antiquités chevaleresques et de la politique. A la fin du XVIIIe siècle, une nouvelle religion vint à éclore, et fut à son tour mise à profit, la religion de Shakspeare. A peine ose-t-on, après ce phénomène douloureux du jeune Chatterton et la gloire anonyme de Junius, nommer l'imposteur ridicule, Ireland, qui sera le héros de la petite pièce après la tragédie.

Samuel Ireland, le père, avait passé sa vie à voyager sur les bords de l'Avon, pèlerinage dont il consigna les résultats dans un curieux volume tout rempli de crédulité. William-Henri Ireland, le fils, voyant son père disposé à donner des trésors en échange d'une signature shakspérienne, voulut satisfaire l'avidité de l'archéologue. Il lui apporta successivement un reçu, un acte par-devant notaire, une confession de foi protestante, des lettres d'amour de la jeunesse de Shakspeare; plus cet appât grossier avait de succès, plus il s'enhardissait à fabriquer ces documents griffonnés sur de vieux parchemins souillés, salis, couverts de suif et de cendre. Le jeune homme couronna son œuvre par une nouvelle édition du *Roi Lear* corrigé, et par une tragédie entière intitulée *Vortigern et Rowena*. L'excellent père publia sur papier vélin et avec les plus beaux caractères le crime littéraire de son fils. Aussitôt érudits d'accourir; les uns baisent les parchemins, les autres tombent à genoux devant le monument. On discute sur les dates, on analyse la couleur de l'encre, la forme des lettres; à ce propos, mille épithètes homériques sont échangées : chien, imbécile, misérable! Personne n'ose aller au fond de la question, et prouver par la niaiserie des œuvres l'imprudence de la fraude; bientôt le public se charge d'en faire justice.

(1) *Clotilde de Surville*, dans la *Revue* du 31 octobre 1841.

Un auteur à la mode, sir Bland Burgess, décore d'un prologue le prétendu drame de Shakspeare, et en appelle au bon goût des auditeurs. *Vortigern*, joué par les grands acteurs de l'époque, tombe au milieu des rires et des sifflets universels. Lorsque Kemble prononça ce beau vers du jeune Ireland :

Finissez, finissez, farce trop sérieuse,

ce fut (dit miss Seward) un gémissement épouvantable et un hurlement du parterre qui dura près de cinq minutes. Le jeune homme se consola dans les bras de son père, qui resta heureux et dupe jusqu'à la fin de sa vie.

Résumons en peu de mots ces annales anglaises de la fraude littéraire. Ici les dates sont expressives; De Foë écrit ses histoires chimériques entre 1715 et 1730 ; Psalmanazar publie ses confessions en 1764 ; Macpherson accomplit son œuvre en 1768 ; Chatterton essaie la sienne en 1770 : — quelle lutte secrète d'intérêts masqués et violents, et quel problème intéressant pour le philosophe ! Ce fait bizarre n'avait pas été signalé, même par Coleridge et d'Israeli. On dirait que cette société triomphante et active, en redoublant d'ambition et d'efforts, a transformé l'art lui-même en hypocrisie, et a fait entrer dans les jeux et les créations de la fantaisie la sérieuse ardeur de son fanatisme.

PHILARÈTE CHASLES.

SIMPLES ESSAIS

D'HISTOIRE LITTÉRAIRE.

V.

DE L'ESPRIT DE DÉSORDRE EN LITTÉRATURE.

Les grands siècles littéraires sont, dans l'histoire, de brillantes exceptions qu'il ne dépend pas d'un autre siècle d'égaler : ce sont les bonnes fortunes de l'esprit humain. Les chefs-d'œuvre n'obéissent point à un mot d'ordre, n'arrivent pas au rendez-vous à l'heure dite, et ne viennent pas sur un geste se ranger à la file pour former un bataillon indestructible et sacré. Auguste et Mécène auraient eu beau prendre Bavius et Mœvius au berceau, les entourer d'influences salutaires, les combler de faveurs insignes : Bavius et Mœvius ne seraient jamais devenus Horace et Virgile ; et l'on croira volontiers qu'il était plus facile à Napoléon de gagner une seconde fois la bataille d'Austerlitz que de faire sortir *Polyeucte* ou *Andromaque* du cerveau de M. Luce de Lancival. On découvre et on développe le génie, on ne l'invente pas. Or, le dieu n'est pas toujours chez Admète, souvent il n'est nulle part, et on perdrait son temps à le chercher. Puis par un étonnant contraste, le dieu se multiplie ; et alors il arrive que, dans un laps de quelques années, et dans un même coin de l'espace, de grandes imaginations, originales et fécondes, s'élèvent ensemble, marchent côte à côte, se fortifient à ce contact glorieux, et accumulent en un demi-siècle plus de richesses littéraires qu'un empire n'en possède depuis son origine et n'en produira peut être jusqu'à son déclin. Dans toute littérature, avant que les principaux acteurs de la pièce paraissent sur la scène, et après

qu'ils sont rentrés dans la coulisse, il y a de longs entr'actes durant lesquels on dirait que le génie, qui, — si privilégié qu'il soit, a des ressources bornées et des défaillances, — se prépare longtemps d'abord, et se repose longtemps ensuite. Sur ce point, la critique n'a de procès à intenter à personne : il faut qu'elle se résigne à ces inévitables éclipses des talents créateurs, sans accuser le siècle, qui n'en peut mais, ni la Providence, qui a ses raisons.

Mais s'il y a dans l'art des époques complétement déshéritées et tellement indigentes qu'elles ne vivent que d'aumônes et de rapines, où Périclès et Louis XIV ne trouveraient à protéger que la médiocrité remuante et vaniteuse, et qui se traînent dans les ornières faute d'originalité et non faute de direction, il est d'autres époques qui naissent sous l'étoile favorable, à qui l'avenir d'abord sourit, et qui, encombrées de richesses, n'auraient besoin pour prospérer que d'une direction sage et ferme qui leur manque : ce sont d'opulentes maisons qui croulent faute d'un bon intendant. L'ordre est dans les travaux de l'esprit, aussi bien que dans les affaires, la condition indispensable du succès, et la gloire est toujours au bout, lorsque l'amour intelligent de la règle s'allie à cette noble audace, attribut naturel du vrai talent. L'audace réglée fait des prodiges, car l'imagination qui sait diriger ses forces, c'est la raison armée, et par conséquent invincible. Peut-on se lasser d'admirer, dans ces courtes préfaces que Corneille et Racine placent en tête de chacun de leurs ouvrages, avec quel bon sens rigoureux les sublimes poëtes expliquent les témérités de leur imagination, et comme ils se montrent à la fois prudents et inspirés? Corneille et Racine croyaient humblement que la discipline sauve, que le travail et la patience sont féconds. Nous avons changé tout cela, comme dit Sganarelle, sans nous douter que, ces vérités si simples étant méconnues, l'époque la plus richement douée devient une période de gaspillage, de tentatives ambitieuses et incomplètes. L'écrivain qui se jette dans les bras du hasard abdique la meilleure partie de sa puissance ; poëte ou romancier, il ne communiquera à ses créations qu'une vie factice, et, même dans les moments d'heureuse verve, ne tirera de son cerveau que des fantômes qui éblouiront d'abord peut-être, et en quelques instants s'évanouiront pour jamais. L'artiste qui nargue le temps et le travail, — je le suppose doué des facultés les plus rares, — ressemble exactement à ce ministre fastueux qui, dans le célèbre voyage de Crimée, improvisa des populations et des villages dans les steppes immenses que devait traverser sa souveraine, populations et villages de comédie, qu'au premier coup d'œil on pouvait prendre pour la réalité, et qui duraient juste le temps que l'impérial cortége mettait à les traverser au galop, pour ne laisser en disparaissant que des ruines dans un désert.

Nous sommes en train d'entasser des ruines, et notre littérature, si l'on n'y prend garde, va ressembler à la steppe le lendemain du voyage de Crimée. Où devrait s'élever une création durable, on ne trouve que des débris. Ce n'est pas que le talent manque, il abonde. La source du mal est l'absence complète d'une bonne direction ; l'esprit de désordre, sous des formes diverses et presque toujours également redoutables, envahit toutes les branches de l'art, et voilà pourquoi, de tous côtés, les promesses mentent ; pourquoi la muse, qu'à ses premiers pas on avait prise pour une déesse, n'est qu'une simple mortelle, et, bien mieux, une mortelle qui ne se respecte plus, pourquoi le point d'honneur littéraire, jadis si puissant en France, est bien près d'être l'objet des railleries. Voyez : chaque jour apporte son excès, l'orgie monte, la saturnale s'étend, les plus vigoureuses orga-

nisations d'écrivains ne résistent pas longtemps à de pareilles débauches, et plus d'un qui aurait pu légitimement prétendre à une illustre renommée n'aura pas même, après avoir tout perdu, la consolation de pouvoir répéter le mot de François Ier après Pavie.

Puisque le mal est si profond, il faut qu'il vienne de loin. Il a commencé peut-être le jour où les gouvernants ont laissé la littérature marcher à sa guise et ne se sont pas plus intéressés à ses prospérités qu'à ses revers, le jour où ceux qui sont à la tête de la société ont oublié que les idées descendent plus rapidement qu'elles ne montent, et que, venant des régions supérieures, elles se répandent avec une puissance presque irrésistible, pour former comme une atmosphère morale et intellectuelle qui pénètre les esprits à leur insu, même malgré eux, et où ils se développent naturellement. L'immense perturbation que nous avons sous les yeux date du jour où l'alliance entre la littérature et l'état fut détruite, c'est-à-dire au sortir de cette école du XVIIe siècle, qui, de cette alliance, avait été le modèle éclatant, l'idéal parfait, si on enlève un peu de pompe et d'étiquette. Ces revirements sont fréquents dans les choses humaines ; le pouvoir, naguère sérieux et fort, était subitement tombé en syncope; il était devenu trop frivole pour remplir dignement ce rôle difficile de haut protecteur vis-à-vis des lettres. Qu'attendre d'un trône qui s'est rapetissé pour tenir dans un boudoir? D'autre part, au génie modeste avait succédé le talent orgueilleux; la plus fantasque des puissances, celle qui sait le moins se gouverner elle-même, l'imagination, commença à ne reconnaître d'autre autorité que la sienne et à vouloir gouverner le monde. Le génie poétique s'estima bien supérieur au génie d'organisation, et se crut appelé, de droit divin, à dicter des lois et à ne pas en recevoir. La folle du logis se posa en reine absolue. Qu'arriva-t-il? Les lettres, il est vrai, à côté de la royauté qui s'oubliait, eurent une influence retentissante et décisive; mais c'est précisément au moment de leur action toute puissante et sans contrepoids, que s'opère la décadence des fortes mœurs littéraires. Si Diderot eût vécu sous Louis XIV, il eût laissé des livres; il n'a laissé que des ébauches. A partir de cette heure, l'élévation morale n'est plus l'indissoluble compagne du talent; Voltaire écrit des obscénités qui pèsent sur sa mémoire, et qu'on ne lit plus. Lui, le Français par excellence, il perd jusqu'au sentiment du patriotisme, et l'on peut affirmer qu'aucun écrivain illustre, dans le voisinage de Bossuet, de Racine, de Fénelon, n'aurait humilié nos armes, afin d'avoir le plaisir d'adresser une flatterie à un souverain étranger; aucun n'aurait osé écrire cette impiété patriotique de l'auteur de *la Henriade* à Fréderic : *Sire, toutes les fois que je parle à Votre Majesté de choses sérieuses, je tremble comme nos régiments à Rosbach.* Ainsi les mœurs littéraires avaient singulièrement baissé, lorsque la révolution arriva. C'est la littérature qui l'avait faite, et elle fut la première étouffée : il ne faut aux revolutions comme la nôtre, dans leurs debuts orageux, que des hymnes de combat ; la main qui se contente d'écrire de belles pages est considérée comme un membre inutile, sinon dangereux, et la tête d'où peuvent éclore de beaux poemes n'est pas à l'abri du bourreau. D'ailleurs, même quand elles sont établies et consolidées depuis longtemps, les republiques fondees sur l'egalité absolue doivent mediocrement aimer l'art, qui, à tout prendre, est une aristocratie. Il n'y a que le sceptre d'or qui sache le protéger avec delicatesse et magnificence, et les piques sont des sceptres de fer. Le sceptre d'or ne reussit pas toujours au reste; pour bien faire, il faut qu'il se laisse à peine sentir : Bonaparte appuya trop. Avec son instinct d'organisateur, il avait compris de quelle importance

est pour un gouvernement son action sur la pensée littéraire; malheureusement les conquérants traitent tout en pays conquis, et l'empereur protégea les lettres comme la confédération germanique. C'était manquer le but et abaisser ce qu'on voulait relever. Commander à l'écrivain le sacrifice de ce qu'il a de plus cher, l'indépendance, c'est tarir la source de la véritable inspiration, des nobles mouvements; exiger du poëte de continuelles apologies en échange d'une pension de quelques mille livres, c'est mettre au nom du roi, sur le cœur de la muse, un impôt qui sera payé en monnaie douteuse. Ferait-on plus royalement les choses, jetterait-on le riche manteau de sénateur sur les épaules de quelques écrivains, cela pourrait n'être encore qu'une brillante servitude, et ne produire qu'une littérature officielle, froide comme un procès-verbal. Avec ce faux système, on ne groupe autour de soi que des esprits médiocres; on n'apprivoise pas les aigles, qui échappent et vont bâtir leur aire plus haut. On n'attrape pas même ces *canards sauvages* que Ducis montrait un jour au chef de l'empire. Aimer dans l'art ce qu'il y a d'original et de pur, en répandre le goût, entourer d'estime la renommée justement acquise, pressentir le mérite inconnu et lui ouvrir le chemin, dire et croire que l'écrivain encouragé ne doit que de bons livres, voilà qui ennoblirait le protecteur et relèverait le protégé. Les gouvernements absolus ne sont pas souvent portés à comprendre ainsi les choses, et il est toujours à craindre que leur protection accordée à la pensée ne soit qu'un prétexte pour l'asservir, que l'exemple du XVIIe siècle ne soit pas décisif pour eux, et qu'ils ne sourient intérieurement de la bonhomie de Louis XIV protégeant l'auteur de *Tartufe*. Les gouvernements modernes sauraient mieux de tout point concilier les bénéfices de leur protection avec les droits de la pensée; il est fâcheux qu'occupés ailleurs, ils trouvent plus commode de laisser la littérature et l'écrivain s'en tirer à leurs risques et périls.

Lorsque ce point d'appui que l'art avait trouvé, durant une si longue et si mémorable période, dans les régions élevées du pouvoir, vint à lui manquer soudainement, il y avait encore au moins l'influence que les gens de lettres exerçaient les uns sur les autres, et qui établissait entre eux une espèce de solidarité, excellente garantie, quoique insuffisante parfois, de bon goût et de rectitude d'esprit. Il y avait l'amitié qui donnait des conseils, et qui, veillant sur votre œuvre avec sollicitude, défendait votre imagination contre les grossiers excès, et, d'une main sûre, l'arrêtait sur la pente fatale. Il y avait la critique qui siégeait dans son prétoire, une critique sérieuse, quelquefois passionnée, amère, presque toujours juste au fond, qui rendait des arrêts et non des services, et, ne désertant jamais son poste, protestait, quand elle ne pouvait faire mieux. Il n'y avait donc alors que demi-mal, et il existait encore des digues contre le torrent; mais, aujourd'hui, toutes les digues sont renversées. Avec l'influence d'en haut, les saines influences intermédiaires ont disparu; il n'y a plus de solidarité dans les lettres; si l'on s'associe, ce n'est que pour une question de salaire, et pendant qu'on appartient à une association qui semble consacrer les principes de sympathie et de fraternité, on se retire dans son égoïsme comme dans une forteresse. L'art s'étant transformé en champ de foire, où chacun veut vendre le plus cher possible, on considère tous les voisins comme des concurrents dangereux, et l'on vit dans un tel état de méfiance mutuelle, qu'un bon conseil donné naïvement serait pris pour une adroite perfidie. L'amitié littéraire n'est plus de saison : cette Égérie mystérieuse s'est enfuie du bois sacré, qui a été abattu et est devenu un grand chemin. En outre, la critique a presque partout donné sa démission ou trahi son devoir. Elle brille par son

absence dans la presse quotidienne. Dès que les romanciers devinrent les habitués de la maison, il était bien évident que la critique du lieu perdrait ses droits sur leur compte, et qu'il ne lui serait permis de parler de leur talent que pour le surfaire. Là où il devait rencontrer des juges, le romancier a en effet trouvé des complices, et l'imagination a été livrée ; sa robe a été tirée au sort, et de part et d'autre on a spéculé sur ses dépouilles.

Ainsi, pour nous consoler de nos pertes et suppléer à tout ce qui vivifie puissamment une littérature, nous avons un honteux agiotage, qui s'est établi en maître dans le domaine de l'art et a fait descendre la pensée au rang d'une marchandise vulgaire. L'écrivain n'est plus l'artiste enthousiaste et consciencieux qui aime son œuvre ; c'est un *impresario* cupide, qui, en faisant jouer sa pièce, songe avant tout à la recette. Ne lui demandez pas de quel côté son inspiration le porte de préférence, et dans quel endroit choisi il se sent le mieux en possession de ses forces. Une vocation distincte pour une branche de l'art est un embarras des plus gênants : la meilleure vocation est celle qui rapporte le plus. Tous les genres et tous les sujets sont bons, quand il y a de l'argent à récolter. Par malheur, ce ne sont pas seulement les talents épuisés, aux abois, qui pensent ainsi ; le débutant d'hier qui n'a pas encore fourni sa première course s'enrôle hardiment sous cette triste bannière, et croit bon tout au plus pour des Gérontes le soin de mériter une pure renommée qui vient à pas lents, de précieux suffrages qui se font attendre. Comme il se moque du jeune homme d'autrefois, qui s'imaginait sérieusement qu'il n'était pas permis de franchir la frontière de ce royaume qu'ont formé et successivement agrandi Descartes, Pascal, Bossuet, Molière, sans être saisi d'une crainte respectueuse d'abord, et sans prouver ensuite qu'on avait dans sa valise de quoi vivre honnêtement ! Naïf jeune homme qui se présentait muni d'un honorable bagage et d'excellentes provisions ! Notre débutant, lui, il se présente sans bagage, avec audace ; il entre en redressant la tête, et, au lieu de s'occuper d'une œuvre qui pourrait honorer son nom, se met aussitôt en train de réaliser des bénéfices palpables. Sous ce rapport, la génération toute fraîche le dispute à la génération mûrie, et toutes les deux, celle d'aujourd'hui et celle d'hier, se précipitent à l'envi dans le gouffre toujours béant de l'industrialisme, que rien ne peut combler. Serait-il vrai, d'aventure, que chez l'une et chez l'autre, le même besoin exagéré de luxe, le même épicuréisme raffiné, aient tué la véritable passion littéraire ? — Le vieux Corneille, qui allait à pied, était éclaboussé par le comédien Baron, qui allait en carrosse, et il ne se plaignait pas, dit-on ; je le crois sans peine : Corneille vivait avec son œuvre, ce qui est l'indicible jouissance pour le poëte, et il songeait à la postérité, qui vaut bien un carrosse, et à laquelle nous ne songeons pas. Pourquoi y songerions-nous ? La postérité a le tort de ne pas payer comptant, et nous n'aimons que la gloire qui s'escompte. Faire folie de sa plume pour des écus, tel est le fond de notre système. Beau système, qui a pour infaillible résultat de rétrécir le talent et d'élargir la conscience !

Si l'industrialisme cause des ravages sur toute la ligne, l'orgueil, qui n'est pas une forme moins redoutable de l'esprit de désordre, a aussi une large part dans le désastre. Par lui, que d'œuvres manquées ! que d'intelligences hors de route ! L'orgueil est un prétendant qui ne compose pas, il veut un empire absolu, et il est rare que de nos jours il ne parvienne à ses fins et ne triomphe facilement de ses rivaux : ils faiblissent, et il grandit. C'est principalement contre le bon sens qu'il dirige ses coups. Chez les uns, ce dernier oppose une assez longue rési-

tance ; chez les autres, il cède à la première sommation. Or, lorsqu'il est expulsé, l'imagination se trouve seule en compagnie de l'orgueil, et la catastrophe est inévitable. La chaudière, sans soupape de sûreté, éclatera. Attendez-vous à l'explosion, et sachez qu'aussitôt le simple écrivain passe grand homme : son fauteuil à la Voltaire est désormais un trépied : les pages qu'il laisse échapper de sa plume d'or sont les feuillets épars d'un évangile de l'avenir. Son geste est superbe, son œil profond, son front a quelque chose de majestueux. Ce qu'il y a d'étrange, c'est que l'asile où daigne habiter le grand homme n'est pas désert, et que des néophytes sincères ou intéressés le hantent assez fréquemment. L'orgueil hait le dialogue, il parle et n'écoute pas. Le grand homme écoute pourtant, mais il n'écoute que les éloges qui montent vers lui. Il se nourrit d'encens, le plus enivrant des parfums, et, un beau jour, n'ayant entendu depuis longtemps que les hymnes chantés à sa gloire par ses enfants de chœur, il se sent devenir dieu comme l'empereur romain. C'en est fait, il veut être adoré de tous. Qui le discutera désormais sera un blasphémateur ; qui le regardera en souriant, un impie. Nous avons plus d'un dieu de cette trempe-là dans notre Olympe.

Se livrer à cette fatale puissance de l'orgueil sans faire ses réserves, c'est se vouer aux plus déplorables écarts, et donner des otages à la folie. L'orgueil extravagant inspire une ambition sans limites, et persuade sans peine à qui sait passablement conduire une berline, qu'il serait capable de conduire le char du soleil. Nous voyons cela chaque jour. Les plus petits esprits se croient appelés aux plus vastes entreprises, et rien n'est moins rare que de voir des intelligences de mince portée aborder avec une imperturbable assurance des obstacles qui eussent effrayé plus d'un vrai génie d'autrefois. Ce qui n'est pas rare non plus, c'est de voir de remarquables intelligences qui auraient pu fournir une carrière utile, féconde, se fourvoyer tristement à la remorque d'une vanité ardente et insatiable, et changeant brusquement de rôle, travestissant leur caractère, nous donner une étrange et affligeante comédie. Sans doute l'industrialisme et l'orgueil ont respecté quelques nobles talents, qui ne succomberont pas à la tentation, puisqu'ils n'ont pas succombé ; le désintéressement et le bon sens ont encore quelques fidèles autour de leurs autels délaissés ; mais ce petit nombre, qui ne s'est pas laissé atteindre par le fléau, fait mieux ressortir le désastre général.

De quelque côté qu'on regarde, en effet, dans la poésie, dans le roman, au théâtre, on aperçoit perturbation et décadence. Toutes les portes du jardin des Hespérides ont été ouvertes, et les pommes d'or ont partout été mises au pillage. La poésie a peut-être moins souffert que les autres branches de l'art, quoique, sans plus de façon, la muse ait maintes fois levé le pied, et que les poëtes, je parle des plus grands, aient à se reprocher bien des erreurs et des faiblesses. — Que le poëte puisse absolument devenir un homme d'état, il ne faut pas le nier ; la chaleur de l'enthousiasme n'exclut pas la rectitude d'esprit ; un magnifique langage peut recouvrir des pensées très positives. La question est de savoir si l'on peut à la fois remplir le double rôle et gagner le double laurier ; si l'on peut être en même temps Canning et Byron, sans que Canning et Byron y perdent rien. Ce serait sublime, si c'était possible. Tel poëme grandiose et incomplet prouve que c'est au moins bien difficile. Après tout, vaudrait-il mieux pour Racine avoir été ministre du grand roi, à la place de M. de Croissi ou de M. de Seignelay, et avoir laissé une *Athalie* incorrecte, que d'avoir fait le chef-d'œuvre sans avoir été ministre ? Je pense qu'il vaut mieux une ambition plus restreinte et des œuvres plus durables.

Il ne s'agit pas de dire qu'on réserve prudemment, pour les années de la vieillesse, quand la verve aura tari, un travail de révision sévère et minutieuse. Il y a une correction qui ne relève pas de la grammaire, une correction qui est le tissu même de la pensée, et il ne faut rien moins que tous les efforts d'un esprit jeune pour la saisir et la fixer dans sa force et dans sa grâce. Si pour se parer de cette correction, qui au fond n'est autre chose que le style, l'homme mûr a compté sur le vieillard, il est à craindre qu'on n'ait agi à la légère, et qu'on n'ait gravement compromis un harmonieux génie. L'absence d'une saine et vigoureuse éducation littéraire se trahit ici à chaque instant; on eût pu être, en se contenant, un Fénelon sérieux et tendre, plein de délicatesse et de profondeur; on s'est laissé aller, et l'on est un Fénelon à la dérive.

Pendant que l'un, en se partageant, s'affaiblissait, d'autres, tout en se consacrant à l'art sans réserve, frappaient contre un autre écueil. C'est une loi pour le poète de se renouveler toujours et avec éclat. S'il s'arrête dans une immobilité altière, il n'échappe pas à la monotonie, quelles que soient les merveilles de son rhythme. Il faut que la poésie ait le cours d'un fleuve et non le mouvement des eaux d'un lac. En contemplation devant eux-mêmes, plusieurs ont oublié de se rajeunir, et n'ont pas suffisamment compris le charme de la variété dans le développement; ils sont tombés dans les redites. Or, se répéter, qu'on le fasse avec grandeur ou avec grâce, c'est s'appauvrir et charmer de moins en moins. Ils ont eu tort, moins tort pourtant que ce poète, qui, après avoir eu une heure brillante dans sa vie, un jour de soleil, a cru pouvoir se passer d'inspiration, et y suppléer sans qu'on s'en aperçût. Hélas! l'effort n'a pas été couronné de succès. La lutte entre l'inspiration qui résiste obstinément et le poète qui, voulant lui faire violence, tombe épuisé et hors d'haleine, a été visible pour tous, et le rude iambe d'Archiloque est devenu un pâle et flasque bout-rimé. — Un autre, au contraire, laisse insoucieusement passer l'heure du berger; celui-ci est l'amant heureux de sa gracieuse majesté la fantaisie. Sensible et moqueur, toujours entre une larme et un sourire, larme vraie, sourire ironique; Werther mêlé de don Juan, mais esprit français avant tout, parlant la véritable langue des vers, il accroche sa lyre aux murs de sa chambre, et s'il la détache quelquefois, ce n'est que pour en tirer quelques délicieux accords et nous donner plus de regrets. Quand on a reçu le don sacré, on n'a pas le droit de se renier ainsi. Une pareille abdication est une impardonnable faute. Qu'aurait dit la muse, si Byron (qu'on ne veut comparer à personne), jetant sa plume dans la lagune, n'eût voulu que s'ennuyer au Lido, ou si Torquato, oubliant sa *Jerusalem*, se fût fait lazzarone?

Naturellement, sur ces entrefaites, la poésie ne prospère pas, et ses défauts grossissent à vue d'œil. — La réunion des vertus qui semblent opposées, telles que la prudence et le courage, la bonté et la fermeté, constitue les grands caractères; de même la réunion des qualités de style qui semblent contraires constitue les grands poètes. Ainsi, la vraie poésie sait allier la sobriété à l'abondance, en évitant d'une part la sécheresse, et de l'autre la prodigalité; en un mot, elle sait être riche. C'est là un des précieux secrets de l'art. Sans lui, le luxe est un clinquant qui laisse des doutes sur la fortune du maître, si ronde qu'elle soit d'ailleurs, tandis que, grâce à lui, tel paraît opulent qui n'est que dans l'aisance. Il est trop prouvé que la poésie contemporaine ignore le rare secret, et qu'elle dégénère faute de le connaître. Dès le début, on avait bien remarqué chez les plus notables talents une tendance à la profusion d'images; mais qui aurait cru qu'on arriverait si rapide-

ment à la conséquence extrême, au dernier terme de l'abus ! La précision est française ; le défaut contraire est d'importation. Or, il semble que l'imagination ne devrait se fournir à l'étranger que de belles choses, et ces belles choses même, elle ne peut les obtenir que tronquées, comme lord Elgin, qui ne put rapporter à Londres qu'en les brisant les marbres du Parthénon. Quoi qu'il en soit, notre poésie flotte dans le vague, et ne sait plus s'arrêter à la limite voulue. Aujourd'hui un poëte est comme un voyageur dont le but serait d'aller à Rome, et qui, arrivant à Rome sans s'en apercevoir, continuerait son chemin. Les strophes se déroulent en se répétant à l'infini. On déploie cent vers où vingt suffiraient, et le charme est rompu. La sirène allonge indéfiniment sa chanson, et fatigue au lieu d'enchanter. Étonnez-vous du discrédit profond dans lequel est tombée la production poétique ! Pendant que l'improvisateur, sur le môle, arrondit des périodes vides, et entasse d'incohérentes et riches images, n'est-il pas tout simple que le public s'esquive et le laisse dans une solitude où il pourra s'admirer à l'aise loin des importuns ? — Qui l'eût dit, que, dans le pays de La Fontaine et de Molière, le style poétique serait un jour un dédale inextricable dans lequel le lecteur pourrait se promener longtemps sans rencontrer la pensée ?

Parce que le public délaisse la poésie, il ne s'ensuivrait certes pas qu'elle méritât le dédain ; ce même public, ennuyé, blasé, ayant vu tant et de si singulières choses qu'il n'a plus aucun solide principe de goût, et qu'il ne sait plus à quoi s'en tenir, court à toutes jambes après le roman, qui ne mérite pas un tel honneur. Le roman est une parade qu'on joue maintenant au bas du journal pour attirer les chalands ; car, chose étrange ! des feuilles politiques qui visent au sérieux n'ont pas trouvé de meilleur moyen de s'étendre, de se propager, que d'offrir aux bonnes gens la grossière amorce de fictions souvent puériles, parfois obscènes, où l'histoire est défigurée toutes les fois qu'elle se montre, et où le bon goût est sacrifié sans scrupule. L'industrialisme irait plus loin ; il est si âpre, qu'il installerait demain dans le feuilleton les bateleurs de la foire, s'ils devaient doubler sa clientèle, et qu'il trouverait très-convenable d'échafauder une grave tribune politique sur un chariot de Thespis.

Quand ils se laissèrent si complaisamment hisser sur les tréteaux du feuilleton, les romanciers signèrent l'acte de leur prochaine déchéance. — Dans certaines manufactures, il y a de malheureux ouvriers voués à un travail qui doit les tuer à coup sûr, en un temps donné, et souvent un temps très-court. Il y a des tables de mortalité, une statistique funèbre, et le plus robuste comme le plus faible a son heure marquée. Eh bien ! cette terrible besogne qui ne pardonne pas à ces infortunés n'est pas plus infailliblement meurtrière que la besogne du feuilleton pour l'imagination du romancier. Les épreuves faites, on pourra bientôt dresser les tables de mortalité du feuilleton et se convaincre que le talent le plus vigoureux, le mieux trempé, ne résiste que peu d'années à ce régime délétère. — Que l'homme est insouciant, et que son propre avenir le touche peu ! On dit que les pauvres ouvriers se vouent, en chantant, à leur suicide, parce que leur métier leur rapporte par jour quelques sous de plus qu'un autre. Nos romanciers ne leur ressemblent-ils pas un peu ?

Ils courent gaîment à leur destinée, pourvu qu'il y ait augmentation de salaire. Pour un peu d'argent, ils acceptent toutes les chances d'une décadence inévitable et prochaine. Que ne font-ils pas ! ils passent et repassent d'un journal à l'autre, se mettent à la solde de tous les spéculateurs, et, n'ayant aucun souci de la

dignité littéraire, s'engagent ou se dégagent pour un billet de banque de plus ou de moins. *Condottieri* de l'imagination, ils servent partout où l'on paie, et Dieu sait à quels moyens ils ont recours pour battre monnaie le plus possible. Celui-ci refait ses anciens ouvrages, vit sur ses anciennes créations qu'il appauvrit et défigure, ou bien met en roman ses amis et connaissances, ce qui économise les frais d'invention. Celui-là, qui a la plume si preste, et qui tracerait, s'il le voulait, de si gracieuses pages, prête sa signature, comme une *illustration* de plus, à un livre qu'il n'a point écrit : gentilhomme qui fait trafic et déroge, il donne son nom à l'enfant d'un bourgeois, s'inquiétant peu de savoir comment ce nom sera porté. Un troisième trouve commode de découper aujourd'hui deux volumes dans *Benvenuto Cellini*, et d'en bâcler quatre demain avec je ne sais quels mémoires apocryphes ; il prend de toute main, et a établi des ateliers de confection où il exploite une industrie qui a été oubliée dans la dernière loi sur les patentes. Mais quoi ! au bout de l'an, il aura fait une bonne levée, et aura mené un train de fermier général.

Au moins ceux-là n'affichent pas de doctrines, ils laissent clairement entendre que ce qui les touche le moins, c'est la foi à un principe, et ils peuvent, sans passer pour trop inconséquents, s'enrôler sous tous les drapeaux. En est-il de même pour ceux qui font parade de croyances? Voyager d'un camp à l'autre, ne serait-ce pas alors comme une forfaiture? C'est une question délicate que je soumets à leur conscience, ne doutant pas que, devant ce juge, elle ne soit résolue comme il convient. En attendant, cela complique l'anarchie, et ne forme pas un des traits les moins saillants ni les moins tristes du tableau. Il y avait une imagination brillante qui possédait le don de charmer en contant, et qui, en quelques années, avait peuplé les mémoires d'un essaim de poétiques figures. C'était un talent plein de lyrisme qui n'en maniait pas moins avec prestesse la baguette magique de Fielding et de Richardson. L'avenir souriait, et la gloire n'était pas loin ; mais, un jour, poëte et femme, elle se laissa entraîner hors de son chemin, et se jeta dans les théories exagérées d'un insoutenable socialisme. Dès lors, ses charmantes fictions se changèrent en homélies qu'on trouva longues. Le mot terrible qui doit être l'effroi du conteur errait sur toutes les lèvres, et arriva sans doute jusqu'à ses oreilles ; elle n'écouta point, et s'égara de plus en plus dans les abstractions philosophiques et les rêveries socialistes. Cependant, comme la bonne foi est une circonstance atténuante, l'on était indulgent. L'ardente prêcheuse semblait si inflexible dans ses convictions nouvelles, et c'est une si bonne chose qu'une conviction, qu'il faut un peu pardonner à un prosélytisme exalté et sincère, même pour des idées fausses. La femme, d'ailleurs, nous a-t-elle habitués en ce temps-ci à tant de modération et de prudence de sa part, qu'il faille se récrier à la moindre infraction ? Elle qui était autrefois chargée de retenir, et, en quelque sorte, d'apaiser l'homme ; elle qui jouait presque le rôle de puissance modératrice, n'a-t-elle pas fait volte-face, et n'a-t-elle pas été souvent le boute-en-train des plus étranges équipées antisociales? C'est pourquoi le péché d'orgueil et d'indiscipline chez un talent féminin cause peu de surprise et de colère, et pourquoi le langage le plus convenable encore est celui du regret et de la douceur. L'artiste indocile, quand il est désintéressé, est derrière une bonne cuirasse. Mais que se passe-t-il donc aujourd'hui? L'enthousiaste néophyte oublie sa cause, et met son talent au service des opinions dont elle se moquait naguère avec une intarissable verve, ou qu'elle maudissait avec colère, selon son humeur. Aurions-nous donc été dupes? Aurions-nous eu tort de prendre au sérieux les grands mots d'art, de poésie, d'avenir, si souvent

invoqués, et de ne pas apercevoir sur les lèvres qui annonçaient une foi nouvelle le sourire des augures? Les pompeuses promesses de dévouement, les vagues inspirations vers l'infini, se réduiraient-elles à une question de sesterces? Ah! que diraient alors les disciples, s'il y en avait? Ils auraient beau jeu pour se plaindre. Ils aimeraient mieux douter, et ne pas croire que la prêtresse, grâce à de certains arguments, est descendue de sa chaire pour aller s'employer de son mieux à grouper des clients autour de choses et d'idées qu'elle accablait hier de mépris et poursuivait de sarcasmes. En effet, cela se peut-il?

Supposons néanmoins que cela fût possible; il en résulterait au premier abord, chose singulière! un avantage pour l'écrivain. Le poëte, devenu *fabricant de feuilletons*, comme il a dit quelque part, serait contraint de renoncer au rôle d'hiérophante. Afin de ne pas déplaire à son nouveau public, on serait forcé de se dépouiller de cet attirail philosophique qui paralysait tous les mouvements et leur ôtait toute leur grâce native, de telle sorte que l'amour de l'argent et le métier guériraient pour un moment des aberrations de l'orgueil, et rendraient un grand service provisoire qu'ils se feraient payer plus tard d'une façon terrible, comme un usurier qui vous sauve d'abord d'un mauvais pas pour vous jeter ensuite dans un gouffre. Ainsi, même en rentrant dans le sentier où sont les véritables succès, et en ayant l'air d'obéir au bon sens, on n'obéirait qu'à une circonstance impérieuse. — Lorsqu'elles n'ont pas une foi sérieuse et profonde qui leur sert de centre et de point de ralliement, ou une sage direction qui leur en tient lieu, les imaginations tumultueuses et faibles, si richement douées qu'elles soient du reste, sont à la merci des événements et des rencontres.

Les excès de tous genres, dans le roman, ont été trop violents et trop nombreux pour que la punition ne se soit pas déjà montrée en maint endroit. Il y a déjà de célèbres victimes. J'ai vu plus d'un héros de la veille passer sur une civière : on allait les enterrer clandestinement. — Vous souvenez-vous de cet écrivain pénétrant qui exposait son sujet avec bonheur, analysait un caractère avec finesse, et connaissait assez bien les détours du cœur de la femme, quoiqu'il s'en vantât? Obscur pendant sa jeunesse, il arrivait à la réputation précisément à cet âge où l'on doit savoir l'apprécier ce qu'elle vaut. Eh bien! il a agi à l'égard de cette réputation, chèrement achetée, absolument comme s'il ne l'avait pas longtemps poursuivie sans l'atteindre, et qu'elle fût venue à lui en maîtresse banale, en courtisane vulgaire; il l'a si fort maltraitée, qu'elle est restée agonisante sur la place. Il me semble qu'on ne peut pas considérer sans une sorte d'effroi les ravages qui se sont opérés dans ce talent. Lorsqu'il crée un caractère de femme, soutient-il une gageure? Je le crois; donner à une épouse d'un jour la corruption consommée d'une matrone romaine et à la fraîche et gaie pensionnaire tous les dérèglements d'esprit d'un épicurien blasé, n'est-ce pas se moquer du lecteur, à moins que toute jeune fille ne pense et ne parle maintenant comme un romancier émérite? Il y aurait de quoi trembler pour toutes les mères, si l'on ne savait que le fin observateur a disparu depuis longtemps, et qu'il ne reste plus qu'un écrivain bizarre, dont les contes pèchent à la fois par un excès d'idéal et un excès de réalité, et, trop vrais sous le rapport matériel, sont complétement faux sous le rapport de l'âme et du cœur. Quant à son style, il l'a gâté comme le reste. Ce style, qui avait quelquefois du bonheur, est constamment diffus, chargé de néologismes, et ressemble à une rivière bourbeuse qui charrie de tout, le lendemain d'une inondation. Seule, son ambition n'a pas été entamée, et vous savez si elle est modeste! Il croit que rien

ne peut faire obstacle à son heureux génie, qui, sur tous les points du monde poétique, n'a qu'à se montrer pour triompher! Il a essayé du conte rabelaisien et de la physiologie libertine; le lendemain, transformant le curé de Meudon en Swedenborg, et s'élançant du seuil de l'abbaye de Thélème, il a tenté une ascension dans les mondes mystiques, s'est égaré dans un épais brouillard qu'il a pris pour le troisième ciel, et de ce troisième ciel s'est précipité, sans parachute, sur le théâtre, le drame moderne à la main. Le drame moderne a été meurtri, brisé du coup; cependant, tout disloqué, il a voulu faire le beau devant la rampe; on a sifflé, et il a disparu par le trou du souffleur. Qu'importe? sans peur et sans reproche, le romancier s'est remis de plus belle à la construction de cet immense imbroglio qu'il donne pour un vaste poëme, gigantesque Babel qu'il élève à la gloire du siècle, et qui s'écroule à mesure. Ses échecs ne l'éclairent pas, et ses prétentions, ô mystères insondables de la vanité! augmentent à proportion que son talent diminue.

Une autre victime, dont on trouverait le mausolée, si l'on cherchait bien, n'est ce pas ce romancier qui, sans style original, sans grande finesse ni véritable profondeur, savait intéresser et tenir son auditoire en suspens avec son récit nerveux et dramatique? Fécondé par le travail et la réflexion, ce talent aurait incontestablement grandi, et, en améliorant les qualités qu'il possédait, aurait acquis une partie de celles qu'il n'avait point. C'est le contraire qui est arrivé; il n'a rien acquis et a beaucoup perdu. Énergique et commun, il émouvait les lecteurs et surtout les lectrices, le diable aidant. Le diable n'aide plus, à ce qu'il semble. Le récit décoloré se traîne, n'a plus rien de saisissant, et porte partout les traces de la fatigue et de l'épuisement; cet esprit est à fond de bourse, et, en attendant la rentrée problématique de quelques capitaux, il se plaît à arranger, pour le boulevard, *Roméo et Juliette* en prose de mélodrame. Sans doute il ne serait jamais sorti de cette imagination une de ces créations ravissantes qui enchantent et font verser de douces larmes, mais on ne saurait dire à quels effets de vérité et de pathétique aurait pu atteindre un écrivain qui avait débuté en peintre si vigoureux d'un monde si corrompu. Il a voulu se perdre. Encore un exemple frappant de l'abus de la prospérité en ce temps-ci. Chacun croit son bonheur inépuisable; pour défier le destin, on jette son anneau à la mer, et on ne le retrouve pas sur sa table dans le ventre du poisson merveilleux.

J'entends dire qu'il y a en ce moment un romancier qui, loin d'être à terre, est sur une sorte de pavois. Je le savais, et j'ai ici même expliqué son triomphe. Les écrivains ont leur étoile; celui-ci a toujours joué de bonheur. Jeune, il s'embarqua sur un bâtiment de Cooper, et après quelques traversées favorables, avec une assez mince pacotille, il fit une assez jolie fortune. Sur terre l'attendaient encore de meilleures chances qu'il n'a pas laissé échapper, Dieu merci, et qu'il a su exploiter habilement. Élégant et modéré, mais sachant qu'avec de telles qualités on ne fait que de bons livres, sans bruit énorme ni gros profits, il s'est toujours froidement, et par calcul, jeté dans quelque excès. D'abord misanthrope farouche, lui qui, dit-on, sait vivre aussi bien qu'homme du monde, il a endossé plus tard le petit manteau bleu du philanthrope, on sait pourquoi, et avouons qu'à son point de vue il ne fut pas trop malavisé. Le succès a été retentissant, il a plu de l'or, et tout irait bien si l'artifice n'était découvert. Le quart d'heure de Rabelais serait-il donc déjà venu? Ce sceptre de hasard qu'on portait avec une certaine aisance et sans trop d'orgueil, — soyons justes, — courrait-il déjà de sérieux dangers? *De*

avertant omen! éloignez-vous, tristes augures! Qu'il nous arrive un chef-d'œuvre, il est sûr d'être bien accueilli. Mais peut-on s'empêcher de songer que les triomphes littéraires par surprise ont de périlleux lendemains? Les succès de circonstance et de stratégie, dans l'art, constituent une gloire si fragile, qu'on éprouve à leur aspect la même sensation qu'à ce spectacle où un homme paraissait sur le théâtre dans un char traîné par un lion : quoique le vieux lion fût sans ongles et sans dents, on tremblait toujours qu'il ne se retournât et ne mît en pièces le triomphateur.

Voilà où nous en sommes, quant au roman et aux romanciers, et ce qui se passe dans bien d'autres recoins de la littérature contemporaine est parfaitement en harmonie. — Lorsque le roman ne trône pas au bas des feuilles quotidiennes, il laisse la place à la critique en matière de théâtre. Ici encore, comme partout, il y a plaie vive. Digne, ferme, instruite, cette critique eût pu être d'une incontestable utilité : le théâtre est une vaste école qui contribue puissamment à démoraliser ou à régénérer une nation. Ce n'est donc pas petite chose de veiller aux destinées du théâtre, de pousser en avant ou de contenir le poète dramatique, d'être pour lui le frein et l'aiguillon. Pour cette tâche, il faudra de la modération, de la justice, du bon sens. Eh! si l'on avait de la fatuité, de la passion et de la mauvaise foi! alors il faudrait croire ce qu'on dit assez généralement, que c'est un feu meurtrier que celui de ces critiques retranchés dans leur forteresse du lundi, et, sans crainte de représailles, jetant les bombes et les obus à tout hasard. Croirait-on que le mal vient surtout de ce que les ouvriers anonymes dévoués obscurément à une œuvre de goût ont fait place à des ouvriers superbes, qui signent de leur nom ou de leurs initiales transparentes, ce qui est la même chose? Le nom a intronisé la personnalité de l'écrivain, et ce qui ne devrait être qu'un compte rendu exact, une spirituelle critique pleine de goût et de fine érudition, n'est qu'une occasion de parler de soi, de se mettre en scène à tout propos, de s'habiller et de se déshabiller devant le public, d'ouvrir au lecteur son cabinet de toilette ou même son alcôve. Les princes du feuilleton daignent admettre le public à leur petit lever.

Le but est de faire du bruit le plus possible ; le critique ne rend pas compte d'un ouvrage pour le juger, il en parle pour attirer la foule, exciter la curiosité autour de sa pièce à lui, et escamoter un succès aux dépens de son justiciable. Les bouffonneries parfois spirituelles ont usurpé la place des réflexions impartiales ; le langage modéré, les pensées justes, ont cédé le pas aux tours de force de style et aux paradoxes. Que vaut-il mieux être en pareil cas? Un mauvais railleur, ou une plume honnête et délicate qui discourt avec agrément et sérieux de choses d'art.

Un homme a de l'esprit, de la fraîcheur d'imagination et une plume facile ; les mots abondent sur son papier, ils y arrivent par bataillons, mais les pensées y sont rares, si bien que son style est une armée d'innombrables soldats presque sans officiers. Il a une heureuse mémoire ; il a tort cependant de trop s'y fier, car elle lui joue des tours perfides et lui tend d'indignes pièges où il se laisse tomber de la meilleure grâce du monde. Il proclame hautement l'infaillibilité de son goût, et ses jugements dépendent de la moindre chose, du lieu où il se trouve, de l'heure qui sonne, de la personne qui passe. S'il écrivait ici et en ce moment, il vous caresserait peut-être ; mais comme il écrira ailleurs et à une autre heure, il vous déchirera à belles dents. Il affecte un profond respect pour le bon sens, comme pour mieux le trahir ; en effet, quand tout le monde est d'un côté, il passe de l'autre, et si on venait le rejoindre, il repasserait à l'autre bord. Si vous le prenez au

sérieux, il se moque de vous, et si vous ne l'y prenez pas, il se fâche ; il est fantasque, capricieux, insaisissable, parfois amusant, parfois ennuyeux : c'est le critique de feuilleton.

Telle est la sentinelle placée en dehors du théâtre, et si nous pénétrons dans l'intérieur de la salle, nous trouverons presque partout indigence, monotonie, déclin. Vers la fin de la restauration, il s'opéra au théâtre un remarquable mouvement d'idées; des esprits jeunes et vigoureux prirent hardiment cette cause en main, et plantèrent leur drapeau devant la rampe. Un d'eux surtout débutait avec éclat, il y a à peine treize ans de cela, et il semble qu'aujourd'hui il devrait donner des chefs-d'œuvre. Il a une surprenante fougue de cerveau et une rare habileté de main; il a le vrai talent de la mise en scène et connaît la science du dialogue. Sur le théâtre, il est dans ses terres, et avec de la patience et de la modération, il n'est pas douteux qu'il eût conquis une noble place sur la scène française. Pourquoi faut-il que l'orgueil le plus naïf et le plus vaste, pourquoi faut-il que les besoins factices qu'on se crée follement, l'aient jeté en des voies désastreuses où il dissipe de plus en plus son esprit et son talent? Il écrit, il écrit, s'appropriant les idées des autres, soit qu'elles ne lui coûtent rien, parce qu'il y a prescription, soit qu'il faille les acheter au voisin. Il se fait manœuvre pour vivre en satrape, et ne jette sur le marché que des produits de troisième ordre, qui ont été manufacturés, à la vérité, dans un appartement de grand seigneur. On dira qu'au milieu des invraisemblances et des anachronismes, il amuse et n'économise ni l'esprit, ni l'entrain : soit, et je vous accorde que c'est le plus spirituel des marchands; mais il y a loin de là à un artiste, il y a loin de là à ce William Shakspeare qu'on allait égaler, et si le ciel, ô poete, qui, pour notre agrément, vous a fait naître en ce pays de France, vous avait fait naître tout aussi bien sous le ciel britannique, vous n'auriez pas votre tombe à Westminster !

L'improvisation rapetisse tout; la comédie improvisée est du vaudeville. A côté du drame qui, après avoir affiché des prétentions si hautes, et s'être mis en route avec des airs si hautains de conquête, est tombé épuisé et haletant dans un fossé, la comédie, qui n'avait pas tant promis, n'a pas tenu davantage. Elle a dédaigné l'étude sérieuse des modèles, l'observation profonde du cœur, la verve originale, le style; elle s'est contentée d'un peu de dextérité de mise en scène, de la plaisanterie commune, du sel vulgaire, et comme si l'on suppléait à la qualité par le nombre, elle a mis au monde un déluge de croquis, laissant à d'autres le soin de faire des tableaux. Le plus mince auteur dramatique s'est inoculé la fécondité d'un Vega; il est vrai de dire que, dans ce débordement inouï d'incomplètes et chétives peintures, le plus souvent d'une gaieté suspecte, personne ne sait au juste la part qui revient à chacun, car on s'est coalisé pour avoir de l'esprit, et pour l'exploitation de la scène on a établi de véritables maisons de banque avec une raison sociale. Ici, plus que partout ailleurs, l'industrie s'est associée à l'art; l'écrivain dramatique ne songe qu'à l'applaudissement banal et au profit; il écrit sur un comptoir. Notre Thalie est fille de boutique ; elle cumule; elle tient des livres en partie double et chante des couplets grivois.

Où donc le désordre n'a-t-il point passé? Je cherche en vain dans les lettres un lieu réservé et à l'abri du terrible fléau. L'histoire elle-même a été atteinte, l'histoire à laquelle des travaux sérieux et persévérants, de nobles efforts, un souffle puissant et nouveau, assurent une place élevée dans l'avenir. Sans doute, à côté des vieux athlètes irréprochables et vénérés, il se groupe toujours de jeunes et con-

sérieux travailleurs, et le sillon historique n'est pas en friche; mais le mal est à côté du bien, et s'il y a une portion saine, il y a une autre portion que l'ulcère hideux a gagnée. La bonne érudition, en plus d'un endroit, est un luxe inutile ; le sophisme ignorant et hardi réussit plus vite. Et quelles exorbitantes vanités se sont produites au grand jour dans ce champ-clos! n'avons-nous pas vu des gens se poser en fondateurs de dynastie, et faire modestement dater la véritable histoire du jour où ils publiaient leur premier livre? Et quel étalage, le soir, de la science acquise le matin! Là, s'est-on assez souvent trompé de style? a-t-on assez souvent fait du pamphlet acerbe, en se donnant dans la préface pour le plus impartial des hommes? et que dire de cet infatigable compilateur, espèce de bénédictin marchand, qui écrit l'histoire à la course, crée dix volumes en un tour de main, et auquel la critique bienveillante devrait envoyer, le jour de sa fête, un Salluste doré sur tranche?

Au milieu des habitudes de cette vie littéraire, dont nous avons essayé de peindre quelques traits, dans cette bruyante cohue, comment pourrait-on observer la mesure en quoi que ce soit? Aussi de tous côtés ce ne sont que voix qui détonnent. L'outrecuidance est de mode; on tranche à tout propos avec un imperturbable aplomb : on a trempé une plume dans son écritoire, et l'on retire une épée d'Alexandre. Cependant l'outrecuidance est toujours une absurdité : si on a raison, elle diminue le triomphe, et, si on a tort, elle ajoute à la honte de la défaite. Je ne sais trop qui a dit cela, mais je crois qu'il a bien dit. Je crois également qu'on pourrait être poli, sans cesser d'être mordant. Un peu d'urbanité ne gâte rien, et si, dans les différends nombreux qui s'élèvent entre écrivains, on se piquait de politesse, tout le monde y gagnerait. Qui ne préférerait un élégant tournoi entre gens d'esprit à une grossière polémique de la halle?

Ce qui a de tout temps existé, c'est l'admiration que l'auteur médiocre a pour son ouvrage, l'enthousiasme que le mauvais poète éprouve pour ses vers. D'Alembert cite à ce propos le mot d'un spirituel jésuite : Dieu, qui est bon, donne aux grenouilles de la satisfaction de leur chant. Ce sentiment a commencé avec la littérature, ce qui est nouveau, c'est la forme qu'il revêt aujourd'hui : il s'est frotté d'un faux dédain. On a l'air d'estimer fort peu son œuvre, on la jette au public sans façon, et comme pour se débarrasser de quelque chose qui gêne. C'est là le dernier raffinement de la vanité, la plus insolente manière de faire la roue. Quel est donc cet écrivain qui le prend de si haut avec son talent, et traite si lestement son livre auquel le public pourtant adresse un bon accueil? Ce serait un cœur plein de désintéressement et d'élévation, si ce n'était un fat qui s'admire et se donne de l'encens en secret.

Cette fatuité sera châtiée, comme tous les autres égarements que nous avons pris sur le fait. Les coupables seront tous punis par où ils ont péché ; ils auront leur réputation tuée sous eux. Les lettres sont maintenant une bourse où l'on spécule follement, au hasard, on s'y ruine comme on s'y enrichit, c'est-à-dire qu'on perd la vogue comme on la gagne, un beau matin, en un clin d'œil. Cela ne laisse pas d'avoir quelque amertume. S'être vu l'idole d'un peuple de lecteurs, avoir régné par l'ascendant et le charme de l'imagination, et se voir repoussé avec froideur ou même avec dégoût, il semble que ce doit être là un poignant chagrin; et se voir oublié, cela est plus poignant encore. L'oubli est un cercle inconnu de l'enfer où Dante aurait dû placer l'écrivain vaniteux. Les romanciers, dans la situation actuelle, seront les premiers à recevoir leur châtiment. Leur popularité de

mauvais aloi branle au manche, et le moment est prochain où ces rois du feuilleton déshérités, bannis de leur royaume, pourront se distraire de leurs malheurs en soupant ensemble, comme les six pauvres majestés de *Candide*.

C'est donc à de pareilles chutes que devaient aboutir si rapidement ces ambitions hautaines ! Il y a dix ans à peine, ô grands hommes ! vous alliez renouveler la face du monde poétique ; l'art, sous vos heureuses mains, allait se transformer comme par enchantement, et vous annonciez avec une magnifique assurance les merveilles et les splendeurs d'une ère nouvelle. Les vieilles gloires de la France étaient bien pâles, et vous rougissiez presque de vos aïeux. Comparez pourtant leur destinée à la vôtre, leur carrière si bien remplie à vos existences manquées. Leur réputation se consolidait et grandissait chaque jour ; la vôtre, au contraire, diminue en marchant. Ils produisaient avec force et maturité jusqu'aux approches de la vieillesse, et au bout de quelques années, vous êtes épuisés et vaincus. Vous succombez dans l'âge de l'énergie. Décidément, nos pères ne méritaient pas d'être traités par vous avec tant de dédain, et vous auriez été plus modestes si vous aviez pu lire dans l'avenir, et si vous n'aviez été le jouet des illusions les plus étranges. Ces illusions d'hier, où sont-elles aujourd'hui ? Hier, vous partiez pour la découverte et la conquête d'un monde, et aujourd'hui la critique, assise sur le rivage, recueille des naufragés !

Imaginerait-on maintenant le moyen qui a été sérieusement proposé pour transformer subitement une ère de décadence en une époque glorieuse ? Des socialistes enthousiastes, je me sers d'un mot poli, ont proclamé l'avénement du peuple au trône littéraire. Parce que quelques ouvriers ont composé des vers passables, ces socialistes ont prétendu que le génie littéraire émigrait, et que de la bourgeoisie il passait décidément aux classes populaires ; ils ont chanté un hymne au génie naissant de l'ouvrier, ils lui ont dit qu'il y avait eu pour lui une nouvelle Pentecôte, et qu'il avait reçu le don de l'inspiration sainte. Si l'ouvrier eût écouté ces paroles insensées, s'il n'eût pas été plus raisonnable que ses courtisans, nous aurions été témoins de terribles mécomptes, de grands malheurs. On ne songeait pas que mettre une lyre aux mains de l'ouvrier, c'est lui ôter son pain de chaque jour. Quand il chantera, il se croira au-dessus de son état ; quand il recevra les éloges des journaux socialistes, c'est pour le coup qu'il se considérera comme bien supérieur à sa condition, et qu'étouffant désormais dans cette atmosphère, il ne tardera pas à en sortir. Que fera-t-il ? Il n'a qu'un parti à prendre ; les éloges l'ont perdu, il se fait écrivain de profession, et cela sans éducation première, sans études, avec quelques mots creux dans le cerveau. C'était un honnête ouvrier qui gagnait de quoi vivre, c'est un écrivain sans ressources. Si son orgueil n'était engagé, il reculerait ; mais il ira jusqu'au bout, l'infortuné ! et je devine ce qu'il va devenir : une imagination pleine de chimères, un cœur plein de fiel, un bras au service de toutes les insurrections. — Les socialistes proposaient donc, pour guérir la littérature de tous ses désordres, d'introduire un immense désordre de plus.

Qui peut beaucoup dans la guérison, c'est la critique. Qu'elle ne cesse d'attaquer avec modération et énergie l'esprit de désordre sous toutes ses formes, et les débauches diminueront peu à peu, l'air se purifiera. Au point où nous sommes, le public saturé et l'écrivain épuisé font un retour sur eux-mêmes ; l'heure est favorable pour arriver à l'oreille du prince. Cependant, si la critique ne réussit pas tout d'abord, si elle s'adresse à des enfants prodigues incorrigibles, ce n'est pas une raison pour qu'elle se décourage et se retire sous sa tente. Il y a derrière le

muse, à l'horizon, la génération qui va arriver dans quelques années; il faut la sauver à tout prix, celle-là, et ne pas permettre que, sans s'en douter, innocemment, parce qu'aucune voix ne l'aurait avertie, elle débute par la saturnale et se trouve de plain-pied avec l'orgie. A coup sûr la vigilance de la critique peut changer le sort des armes, et le jour où, après avoir longtemps prêché le calme, le désintéressement, le travail, elle verrait naître, sous ses inspirations, au théâtre et dans le roman, aux deux endroits les plus infestés, quelques talents nouveaux, ce jour-là elle aurait vaincu, car l'arrivée des talents nouveaux marquera la fin de cette triste période : les coryphées d'aujourd'hui seront aussitôt écrasés par la roue de leur propre char de triomphe.

Le rôle de la critique est donc tracé : au milieu du relâchement des consciences littéraires, des débauches, du gaspillage, de la soif d'argent, elle ne doit pas se lasser de répéter que la meilleure habileté, c'est d'être honnête, et que le meilleur moyen de gagner de l'argent, d'en gagner longtemps, puisque absolument en ce temps-ci il faut parler de cela, si l'on veut se faire entendre, c'est de ménager les forces de son intelligence. Elle doit dire et redire que l'économie, dans les travaux de l'esprit, c'est presque de la fortune, et que l'ordre est la vie de l'imagination.

Lieux communs et déclamations de critique et de moraliste! dira-t-on sans doute. Nous acceptons le reproche. Il est un moment où il faut rappeler certaines choses que tout le monde sait, c'est lorsque chacun les oublie. Quand cela peut être utile, il ne faut pas craindre d'avoir trop évidemment raison. Si l'utilité justifie, nous parlons à propos. En quel temps fut-il plus nécessaire de rappeler à l'écrivain les notions les plus simples de bon goût et de moralité qu'en ce temps d'agiotage littéraire? Vraiment il ne s'agit plus de questions d'école, de quelques formes plus ou moins importantes, ou plus ou moins vaines; il s'agit de l'honneur, de la dignité des lettres. La crise est grave; c'est un triste moment pour une littérature lorsque le cœur gâte l'intelligence, et que le goût s'en va parce que l'âme baisse. Oh! comme l'intègre Vauvenargues disait vrai en proclamant qu'il faut avoir de l'âme pour avoir du goût! Oui, la conscience est la force de l'écrivain. Est-ce encore un lieu commun, cela? Eh bien! c'est avec de tels lieux communs que les lettres françaises seront sauvées, car elles se relèveront. Il n'y a pas de pays au monde où les fautes comme les malheurs se réparent plus vite que chez nous; et ceux qui, à la vue de tous ces dérèglements de la conscience et de l'imagination, désespéreraient de l'avenir de notre littérature, ceux-là ne se douteraient point des inépuisables ressources de l'esprit et du cœur dans la patrie du bon sens et des généreuses pensées.

PAULIN LIMAYRAC.

LA MER ROUGE

ET

LE GOLFE PERSIQUE.

SITUATION DES AGENTS ANGLAIS ET FRANÇAIS.

Lorsque l'Europe, longtemps tourmentée par les orages qui lui venaient du côté de la France, retrouva assez de calme pour arrêter ses regards sur l'Orient, elle aperçut dans l'empire ottoman les symptômes d'une décadence prochaine. Le colosse asiatique, après avoir grandi d'une manière formidable à la faveur des dissensions que les suites des croisades, les guerres d'Italie, et surtout la réforme, suscitèrent parmi les nations chrétiennes, semblait s'affaisser sous son propre poids; pareille à ces mosquées dont la coupole est dorée et qui croulent par la base, la puissance turque ne conservait plus qu'un vain prestige trop faible pour cacher ses misères réelles. Un ambassadeur de la république française avait refusé de se soumettre à un cérémonial honteux, et prouvé aux Osmanlis qu'ils n'étaient que des barbares désormais impuissants. L'expédition d'Égypte avait fait voir qu'on pouvait attaquer la Turquie, la frapper au cœur, sans qu'elle fût en état de se défendre par elle-même, que les pachaliks étaient, non pas des provinces étroitement liées entre elles, mais des satrapies isolées : la possibilité d'un démembrement de l'empire turc restait démontrée. Enfin, quand aux cris de la Grèce luttant avec désespoir contre les masses qui l'écrasaient, l'Occident apaisé s'éveilla d'un trop

long sommeil, il sentit qu'il fallait châtier ces Tartares incorrigibles. La bataille de Navarin, malgré les embarras politiques qu'elle faisait pressentir, eut lieu, et apprit à l'Europe jusqu'à quel point la supériorité lui était acquise dans les diverses branches de l'art militaire, de plus en plus appuyées sur le progrès des sciences. La Russie regretta peut-être de n'avoir pas, comme en 1770, triomphé à elle seule de la marine turque, mais elle se consola de ce succès partagé, en songeant au protectorat qu'elle exercerait sur le nouveau royaume grec, et se glorifia de ce que l'Europe lui avait donné un rôle dans cette espèce de croisade. L'Angleterre, tout en se repentant un peu d'avoir affaibli la Porte, se réjouit de ce qu'il y avait une flotte de moins dans une mer qu'elle fréquentait plus que jamais. Quant à la France, elle venait de reparaître avec de brillantes escadres à la face du monde, d'arborer de nouveau et d'une façon victorieuse son pavillon, qui protégeait les chrétiens d'Orient.

Après un court instant d'enthousiasme, les trois nations qui avaient triomphé à Navarin se remirent à suivre leurs tendances naturelles; chacune de leur côté, elles réfléchirent sur les conséquences de cette grande journée. Les armées russes furent dirigées avec obstination, quoique par des voies détournées, vers la capitale du Bas-Empire. La Stamboul musulmane sembla au czar destinée à redevenir la Byzance grecque. Le peuple anglais, dans son *humour*, où la gaieté laisse percer toujours une arrière-pensée, applaudit à une caricature qui représentait trois nations assises autour d'une table et s'apprêtant à découper une dinde, *turkey* (1); il s'invitait d'avance à ce banquet avec l'espoir d'y prendre une large part. Chez nous, la restauration, animée par un premier fait d'armes, songea à conquérir la popularité qui s'éloignait d'elle, à prouver son indépendance au sein de l'Europe. L'occasion se présenta de réaliser ses projets, et si plus d'un motif étranger aux intérêts généraux détermina Charles X à la saisir, au moins la conquête d'Alger causa-t-elle sur les deux rives de la Méditerranée assez de sensation pour qu'on en comprît toute l'importance.

Cette expédition d'Alger sera jugée un jour comme le complément de l'émancipation de la Grèce, comme un dernier exemple des entreprises aventureuses dans lesquelles un gouvernement se lance sous l'impression d'une juste colère, sans trop s'inquiéter de l'avenir, et surtout comme un premier effet de la réaction de l'Occident contre l'Orient. Il a été donné à la France, en plus d'une occasion, de marcher la première, quelquefois même avant les temps favorables. L'empire ottoman, déjà affaibli du côté de l'Europe, était entamé sur l'autre bord de la Méditerranée; le signal venait d'être donné par cette conquête, qui cependant n'avait point pour but de démembrer la Turquie. Un établissement français sur le littoral de l'Afrique occidentale, à trois jours des côtes de Provence, une colonie enfin, émut moins la Porte elle-même que la nation décidée à dominer toute cette mer intérieure du haut des rochers de Malte. Par suite des événements de 1815, l'Angleterre s'est trouvée placée si haut, elle a si rapidement exploité à son profit les

(1) Cette caricature rappelle celle qui parut à Paris après le passage du Rhin; c'est Mme de Sévigné qui nous l'apprend, lettre 268 : « On a fait une assez plaisante folie de la Hollande. C'est une comtesse âgée d'environ cent ans; elle est malade, elle a autour d'elle quatre médecins : ce sont les rois d'Angleterre, d'Espagne, de France, de Suède. Le roi d'Angleterre lui dit : Montrez la langue; ah! la mauvaise langue! Le roi de France tient le pouls et dit : Il faut une grande saignée. Je ne sais ce que disent les autres... »

années de paix, qui sont pour elle des temps de conquêtes, que son orgueil se révolte à la seule idée d'un succès etranger. Ce qu'elle n'a pas fait, elle ne voudrait pas qu'une autre nation l'eût accompli. Aussi vit-on cette puissance, fidèle à son système d'égoïsme, fournir des armes aux Arabes contre nous, s'agiter à la fois du côté de Maroc et de Tunis, compter avec joie dans les colonnes de ses journaux le nombre des soldats que nous enlevaient les batailles et les maladies, rabaisser ou exagérer à dessein nos avantages et nos prétentions. Toutefois elle nous laissa continuer, à travers un pays ingrat, cette lente trouée qui coûte tant de sang et de fatigues. Une occupation condamnée à être longtemps stérile cessa de l'alarmer; elle porta ses vues ailleurs, dans des parages où elle serait moins observée, où son action serait plus efficace, son influence moins balancée.

Cependant, à mesure que la Turquie, considérée de plus près, fut moins en état de cacher sa faiblesse, les vices de ses institutions, l'anarchie de ses provinces, Constantinople devint le théâtre de luttes diplomatiques fort curieuses, dans lesquelles chaque nation s'efforçait d'affermir l'empire chancelant, quand une nation rivale cherchait à l'ébranler. Mais au milieu de ces conflits arrivait la crise suprême que les puissances redoutaient parce qu'elles n'y étaient pas encore préparées; à l'envi l'une de l'autre, elles se mirent, dans leur intérêt propre, à galvaniser le cadavre, à replâtrer l'édifice croulant dont elles avaient hâté la ruine. Bon gré mal gré, pour plaire à ceux-ci, par terreur de ceux-là, le sultan adoptait des reformes dont il ne comprenait guère la portée véritable, ou qui avaient à ses yeux le mérite d'augmenter dans son peuple la haine contre les infidèles. Aussi, quand un événement inattendu faillit renverser toutes ces prévisions et bouleverser les plans d'une politique intéressée, en mettant à nu les misères de l'empire turc, ces mêmes puissances, prises au dépourvu, vinrent charitablement séparer les deux armées, et adoptèrent pour mot d'ordre cette formule sacramentelle : *intégrité du territoire ottoman!*

Quelle valeur avaient en elles-mêmes ces réformes rêvées à Constantinople, dont la création d'un *Moniteur* était aux yeux éblouis de l'Europe la plus complète expression? La courte lutte du sultan contre le pacha l'a fait voir. Les troupes turques, honteuses, démoralisées sous le nouveau costume qu'on leur infligeait, perdirent toute confiance, tandis que les ulémas, les gardiens de l'islamisme, criaient au scandale (1). Les Osmanlis de vieille race présageaient la ruine de leur pays dans ces innovations qu'on leur disait destinées à le sauver; ils avaient raison dans ce sens, qu'elles étaient adoptées plutôt par faiblesse que par intelligence. Pour qu'une réforme soit réelle, il faut que, partant d'un peuple énergique, las d'être régi par des institutions auxquelles le temps a mêlé des abus, elle remonte jusqu'au trône, ou qu'elle descende du trône vers le peuple par la volonté d'un prince éclairé qui force ses sujets à se préparer un avenir plus heureux. En Turquie, ce qui ressemblait à des innovations ne pouvait procéder ni de l'une ni de l'autre de

(1) « Des réformes projetées par Mahmoud, dit le docteur Worms (dans ses *Recherches sur la propriété territoriale dans les pays musulmans*, — *Journal Asiatique*, mars 1844), le *nizam djedid* et une innovation d'assez mauvais goût dans quelques parties du costume sont encore les seules qui aient été réalisées... Les concessions faites jusqu'ici et celles qui ont été si pompeusement promises par le khatt-scherif de Gulhané sont des leurres auxquels l'Europe s'est laissé prendre facilement, parce qu'elle est peu ou mal instruite de ce qui concerne l'état intérieur de la Turquie. »

ces deux races; la race conquérante représentée par le sultan abdiquerait sa puissance le jour où elle renoncerait à suivre ses errements anciens. Quant au peuple, il n'existe pas, car il ne convient guère d'appeler de ce nom des *rayas* asservis, des tribus nombreuses, mais divisées, qui n'ont de commun entre elles que le joug sous lequel elles gémissent.

L'Égypte surtout a donné un éclatant exemple de la manière dont les Turcs sont susceptibles de comprendre et d'interpréter les idées qu'ils empruntent à l'Europe. Là, on a vu le pacha accueillir avec empressement les étrangers, demander à l'Occident le secours de ses lumières, entreprendre de grands travaux, fonder des écoles, organiser une flotte et une armée, et tout cela, dans quel but? Dans le but d'affermir son autorité, de se rendre indépendant de son maître, de changer un pachalik en royaume héréditaire, sans prendre nul souci de la race égyptienne, sans songer à la régénérer, comme il se plaisait à le faire croire. Les peuples qui lui obéissent ont peut-être plus perdu que gagné à ces innovations qu'on leur imposait violemment, et dont tout le profit revenait au souverain. Ils n'étaient que des manœuvres contraints de travailler à cette décoration qui trompait les yeux de l'Europe. L'Égypte n'a pas cessé d'être la fertile et malheureuse contrée soumise tour à tour aux Perses, aux Grecs, aux Romains, aux califes, aux mameluks, et enfin aux Ottomans. A distance, il est vrai, on pouvait se faire quelque illusion sur le véritable état de ce pays. La France, qui avait contribué à lui donner le vernis de civilisation dont il brillait, se laissa facilement aveugler. Elle rêvait une nation forte et prospère renaissant aux bords du Nil comme par enchantement, prête à accepter son alliance, à fermer de ce côté à une puissance ambitieuse cette route des Indes, par laquelle Bonaparte s'était un instant acheminé.

Si l'Angleterre, plus calme dans ses jugements, comprenait mieux la situation intérieure de l'Égypte, elle ne voyait pas sans déplaisir ce nouvel empire, qui s'enfonçait presque au cœur de l'Afrique et débordait sur l'Asie par trois côtés, se développer rapidement, se régulariser sous l'œil vigilant de Méhémet Ali. Ce vaste pachalik dont les deux capitales, placées tout près l'une de l'autre, semblent un double anneau de fer liant et consolidant les deux parties que l'isthme divise, s'interposait d'une façon désagréable entre Malte et Aden; dans un jour de mauvaise humeur, le pacha pouvait refuser passage à la correspondance de l'Inde, forcer les dépêches à rebrousser chemin, ou les laisser piller par les Arabes. Sans vouloir, au prix d'une paix ardemment désirée, attaquer de front l'Égypte constituée en état de défense, la politique anglaise s'occupa à diminuer cette puissance qui l'offusquait; elle alla jusqu'à intéresser l'Europe entière, moins la France, à une équitable répartition de provinces entre le sultan et le vice-roi. L'intérêt de l'Angleterre exigeait que les pays contestés restassent au pouvoir de celui des deux souverains qui pourrait le moins les gouverner, c'est-à-dire qu'un germe d'anarchie sans cesse renaissant lui permît quelque jour de s'immiscer dans les affaires de la contrée, de se faire des partisans là où elle n'en avait pas encore, d'intervenir dans des querelles dont elle saurait tirer avantage.

Quand il resta démontré que le pacha était trop riche pour vendre Suez ou tout autre port sur la mer Rouge, trop puissant pour se laisser faire la loi chez lui, trop rusé pour être pris au piège comme le petit cheick d'Aden, ce fut vers le détroit de Bab-el-Mandeb, là où expirait l'autorité du pacha d'Égypte, que l'Angleterre se mit à agir, remontant vers l'isthme peu à peu, à mesure que la politique européenne, dans sa sollicitude pour les intérêts de la Porte, cherchait à remettre sous

sa domination les principales villes de l'Arabie. Déjà aussi des intrigues plus sérieuses se nouaient de l'autre côté de cette même Arabie, dans des provinces retirées, jadis si florissantes, qu'un fleuve fameux, sondé et exploré avec soin, arrose et fertilise. L'Angleterre, qui accapare le commerce du monde, se souvient toujours qu'il y a deux routes par lesquelles l'Europe communique d'une façon plus rapide et plus directe avec les Indes : la mer Rouge et le golfe Persique ; elle sait que par cette double voie l'Occident recevait jadis les produits de l'Orient. Il importe plus à cette nation qu'à toutes les autres réunies de rendre praticables et sûrs ces passages qui s'effaçaient depuis la décadence du commerce vénitien et les découvertes des Portugais. Malte, que la possession de Gibraltar rapproche de Londres, est le point auquel viennent aboutir ces deux lignes de communication ; il est utile pour la Grande-Bretagne de relier cette place avec d'autres qui lui appartiennent sur le continent, le long des rivières et des golfes que ses bateaux à vapeur côtoient, suivent et traversent. Du côté de la Méditerranée, que l'Angleterre prétend dominer en se tenant en vigie sur les remparts de Valette, l'Europe surveille ses mouvements ; d'ailleurs, la nécessité de maintenir la Turquie dans son intégrité a été proclamée dans un congrès où la puissance britannique avait parlé assez haut. Il est donc plus habile et moins dangereux de préparer les voies sur d'autres points, de prendre à revers l'empire ottoman, d'établir son influence dans des provinces en proie à l'anarchie. De cette façon, quand arrivera la catastrophe que l'Europe s'effraie de voir si imminente, les Anglais auront tout disposé pour n'être pas les derniers à profiter de l'événement.

C'est dans ces prévisions qu'ils ont accompli depuis plus de vingt-cinq ans, à peu près à l'insu de l'Europe, bien des actes singuliers dans la mer Rouge et dans le golfe qui reçoit les eaux de l'Euphrate. Comme la Russie leur donnait d'assez graves inquiétudes du côté de leurs possessions des Indes, ils ont particulièrement cherché à s'établir en maîtres dans le golfe Persique, c'est-à-dire dans le voisinage de la Perse, où leur politique lutte toujours contre celle des czars. Outre le motif déjà énoncé qui les détourna de rien tenter pour l'instant du côté de l'Égypte, deux autres causes les poussèrent à diriger leurs efforts vers l'Euphrate : la première, c'est que la mousson, en rendant la mer des Indes d'une navigation périlleuse pendant plusieurs mois, oblige les bateaux à vapeur à faire route vers le golfe Persique ; la seconde, c'est que les agents britanniques, plus à portée d'être secourus et secondés, devaient y acquérir une autorité d'autant plus grande que l'éloignement de Constantinople ou d'Alexandrie leur permettait d'agir sans attendre les instructions ou le désaveu d'un ambassadeur ou d'un consul général. Là, ils pouvaient oser davantage, acquérir une connaissance de ces localités que le reste de l'Europe ignore à peu près complétement, préparer le long des fleuves des étapes dont la dernière, si l'on n'y prend garde, sera quelque jour une place forte sur la côte de Syrie, occupée sous un prétexte quelconque. L'installation d'un évêque protestant à Jérusalem, où sa présence ne paraît d'aucune utilité, ne se rattache-t-elle pas en quelque chose à cette idée d'établissements futurs ? n'y doit-on pas voir une pierre d'attente placée là dans une espérance lointaine, ou un centre auquel viendront aboutir les intrigues qui agitent et soulèvent la montagne ?

Il n'y a pas de témérité peut-être à faire de pareilles conjectures. Partout où l'Angleterre paraît, c'est avec une pensée d'avenir ; ce qui constitue sa force, c'est cette continuité de système, c'est cette persévérance vers un but souvent fort éloigné, c'est cette suite dans les actes qui ferait croire qu'un même homme reste éter-

nellement à la tête des affaires, quel que soit d'ailleurs celui qui les dirige accidentellement. Cette observation s'applique à la politique anglaise dans les possessions de l'Asie comme à celle de son gouvernement en Europe. Depuis lord Clive, qui traça la marche à suivre dans la conquête de l'Inde, les gouverneurs, avec plus ou moins de justice, de probité personnelle, de talents et d'audace, ont continué son œuvre. Si lord Ellenborough vient d'être rappelé, c'est moins sans doute pour son équipée de Gwalior que pour avoir, par l'expédition du Scinde, mis l'Inde dans le plus imminent péril. L'Angleterre a senti que l'esprit de conquête ruinerait sa puissance, et qu'il n'y avait pas de bras assez forts pour étreindre les deux tiers de l'Asie. D'ailleurs, maintenant que l'occupation de quelques points sur la côte de Chine exige la présence de troupes assez nombreuses à l'extrémité de l'Asie orientale, et entraîne vers un avenir fabuleux le génie commercial des Anglais, ce qu'il leur faut, ce sont, par la voie de mer et des fleuves, des dépôts de charbon, et un jour les deux rails d'un chemin de fer dans les plaines que traversent solennellement les chameaux des caravanes. Suivons-les un instant sur tout le littoral de l'Arabie, puis sur les bords du golfe Persique, où leurs bateaux à vapeur se multiplient de plus en plus.

Près du détroit de Bab-el-Mandeb, la nature a placé une presqu'île avec des montagnes menaçantes du côté de la terre, un beau port et des vallées du côté de la mer; sur cette petite péninsule, les Arabes, au temps de leur puissance, bâtirent la ville d'Aden (1), ou plutôt ils l'agrandirent, la fortifièrent, et elle devint le principal entrepôt du commerce qui se faisait alors avec l'Inde, la Perse et la côte d'Afrique. Elle perdit de son importance le jour où Vasco de Gama doubla le Cap; mais, quand de nouvelles découvertes ramenèrent les Européens par cette route, les Anglais achetèrent (d'autres disent escamotèrent) cette place qu'ils appellent désormais un second Gibraltar. Le grand Albuquerque, qui se plaisait à décapiter les donjons des citadelles musulmanes, avait vainement assiégé Aden en 1513 avec vingt vaisseaux : il s'en était consolé en s'établissant à Socotara; mais ces îles ne sont point, comme Aden, la clef d'un golfe. En 1833, un chef d'aïtas (Turki-Bilmez) souleva un régiment égyptien, s'empara de Djeddah, prit Odeida et Moka, c'est-à-dire les principales villes de la mer Rouge du côté de l'Arabie. Cette fois les Arabes, contre leurs intérêts particuliers, aidèrent le pacha d'Égypte à reconquérir ses places; ils oublièrent un instant (quitte à se révolter plus tard) que Méhémet-Ali, las de dépeupler ses campagnes pour transformer les laboureurs en soldats, tenait à les soumettre pour les enrégimenter à leur tour. Ce qui les engagea à chasser les rebelles, ce fut leur attachement à l'islamisme, parce que ces rebelles, reçus après leur défaite sur des navires anglais, avaient servi et promis de servir les intérêts britanniques. Si la possession des villes que nous venons de nommer a été retirée au pacha, la véritable raison en est nettement exposée par un voyageur que nous aurons plus d'une fois occasion de citer dans le cours de ce travail (2) :

(1) Huet, dans son *Histoire du commerce des anciens*, dit que *Aden* signifie délices, et résume dans son nom toute la félicité de l'Arabia Felix, à laquelle elle appartient. Cependant le véritable bonheur de cette contrée est son voisinage de la côte d'Afrique, qui lui expédie les richesses extraordinaires de son sol.

(2) M. Fontanier, vice-consul de France à Bassorah, qui a séjourné huit années dans la province de Bagdad et dans l'Inde, et qui vient de publier la première partie de ses *Voyages dans le golfe Persique*. Nous empruntons à cet ouvrage des documents sur la situation des agents anglais et français dans ces parages.

« Quand Méhémet-Ali dominait sur la côte, comme il prenait pour rien les produits de l'Égypte, il pouvait y envoyer des céréales à meilleur marché que le riz même de l'Inde, dont la consommation diminuait; ses mauvaises fabriques fournissaient certains tissus qu'il forçait de substituer aux cotonnades anglaises ; il établissait de plus forts droits de douane ; enfin il s'était réservé la moitié de la récolte du café, dont il réglait d'ailleurs le prix. Il faisait évidemment tort au commerce anglais, et c'est un grief que ne pardonne jamais le gouvernement britannique. Dans un pareil cas, le gouvernement n'a pas à intervenir lui-même, et l'administration de l'Inde, qui est indépendante, obtient aisément satisfaction sans son secours... » C'était donc surtout le négociant que les Anglais haïssaient dans Méhémet-Ali. Par les mêmes raisons politiques et commerciales, « l'Angleterre a insisté pour que la Mecque et Médine (on les nommait gravement les *villes saintes!*) fussent ôtées au pacha et remises au sultan, qui ne peut les gouverner. On a, par un traité, consacré l'anarchie dans la mer Rouge au profit de l'Angleterre. » Sous l'empereur Claude, un fermier des revenus publics au nom des Romains, dans ces mêmes parages (Pline le nomme Annius Plocamus), fut emporté vers la haute mer, et alla aborder à un port de la côte de Malabar ; de nos jours, des navires partis de cette côte, alors ignorée, viennent aux bords de l'Arabie reprendre les allures du peuple-roi. Les *steamers* anglais, pendant les deux tiers de l'année, sillonnent la mer Rouge deux fois par mois ; Bombay n'est plus qu'à sept ou huit jours du détroit de Bab-el-Mandeb. De si fréquentes relations permettent à l'Angleterre de se tenir au courant de tout ce qui se passe dans ces parages, et de se présenter comme l'alliée naturelle des mécontents, des rebelles, des ambitieux, qui dans ces contrées s'enferment entre les quatre murs d'une ville et s'y proclament indépendants.

La nécessité de réprimer la piraterie a été un prétexte, d'ailleurs fort raisonnable, de s'immiscer dans les affaires de tous les petits états du littoral de la mer d'Oman ; les Arabes ne se montraient pas moins ardents à piller les navires que les caravanes. A leurs yeux, les matelots hindous sont des païens, les navigateurs européens des infidèles, les marins persans des schismatiques; cela une fois établi, les Arabes faisaient la course avec leurs lourdes barques armées de deux canons. Ceux de Makalla, contraints de renoncer à leurs habitudes vagabondes, ont vu se former chez eux un de ces dépôts de charbon qui rappellent incessamment l'irrésistible puissance d'une nation souveraine et pour ainsi dire son omniprésence. Le cheick de Ras-el-Khyma possédait une flotte immense; il a été mis à la raison, il y a trente ans bientôt, par les Anglais, qui ont brûlé ses navires, ses arsenaux, ses chantiers. Les vainqueurs sont venus à bout d'établir dans ces régions une police si rigoureuse, qu'un chef arabe n'ose plus faire la guerre à son voisin sans la permission du gouverneur de Bombay ; et comme la nation anglaise est à peu près la seule qui se montre dans ces parages, comme les Portugais, chassés et oubliés, n'y ont pas laissé de traces, comme depuis le corsaire Surcouf, qui ruinait par ses prises les marchands de Bouchir et de Bassorah, le pavillon français ne flotte guère à l'entrée du golfe, « les Anglais y passent pour une race d'hommes supérieurs, l'Angleterre pour le premier pays du monde, comme si les autres nations n'étaient que les satellites de ce grand astre, des états auxquels on a imposé des traités ou une obéissance pareille à celle des rajahs de l'Inde! » Ces paroles sont vraies ; il ne faut pas avoir voyagé longtemps dans l'Inde et navigué beaucoup dans ces mers, pour se convaincre de cette erreur que l'on a glissée adroitement jusque dans le cœur des indigènes. Bonaparte, déporté à Sainte-Hélène, représente

parfaitement aux yeux des Hindous un prince châtié, enlevé à son pays que l'occupation a changé en province conquise ; un vaisseau anglais conduisant le captif sur son rocher signifie, pour ces populations crédules, que l'Angleterre a triomphé seule, et là s'arrête l'histoire dans les livres qu'on met entre les mains des jeunes gens de l'Inde, musulmans, hindous, juifs et parsis. Nous avons nous-même visité des écoles, interrogé les élèves, et nous n'avons pu voir sans douleur quelle place est assignée à la France dans l'esprit des Asiatiques ! « En 1822, dit M. Fontanier, si la Porte elle-même eut l'insolence de répondre à M. Latour-Maubourg que la France n'était plus rien, il ne faut pas s'étonner qu'à Bassorah, qui n'est en communication qu'avec les Anglais, on la considère comme subjuguée ! » Peu importent sans doute les jugements que l'Asie orientale porte sur nous dans son ignorance ; mais au moins doit-on comprendre quelle force donne à l'Angleterre cette opinion accréditée par ses soins, et songer à la détruire.

Sur les côtes d'Arabie, à l'entrée du golfe de Bassorah, s'étend la principauté de Mascate. Depuis qu'elle fut enlevée aux Portugais par Açaf-ben-Ali, les successeurs de ce petit prince l'ont gouvernée sous le nom d'*iman* qu'il avait porté le premier, et successivement agrandie. L'iman actuel est, de gré ou de force, l'allié du gouvernement anglais, avec lequel il est uni par des traités publics et secrets ; toute conversation tenue par un agent étranger avec ce petit sultan doit être immédiatement transmise à Bombay avec la plus parfaite soumission. Ce cas s'est déjà présenté. Là, comme chez les rajahs, la politique extérieure est dictée par l'administration britannique. Que pourrait refuser l'iman à la nation généreuse qui s'est empressée de le secourir lui-même contre les hordes fanatiques des Wahabites (1) ? Il est négociant aussi comme le pacha d'Égypte, mais plus traitable que celui-ci, moins puissant, quoique assez fort encore pour tenir la haute main parmi les petits cheicks de la côte. Grâce à la protection dont il jouit, son commerce a prospéré ; non-seulement il a ses colonies sur le littoral de l'Afrique orientale, mais encore il afferme à la Perse l'île d'Ormuz, une grande partie des îles voisines, et toute la plage qui relève de Bander-Abassy, l'ancienne Gomerom. Cette ville si florissante sous le schah Abbas, qui la mit en réputation après avoir enlevé Ormuz aux Portugais en 1622 (avec le secours des Anglais), est bien déchue aujourd'hui ; durant l'été, des brises empestées la rendent inhabitable ; durant l'hiver, le peu de sécurité des routes qui la mettent en communication avec Kerman, Chiraz et Ispahan, en éloigne les commerçants. Ce qu'a perdu cette ville, Bouchir l'a gagné ; l'autorité du résident anglais n'a pas tardé à croître dans la même proportion. M. Fontanier, qui a visité Bouchir à plusieurs années d'intervalle, y a fait, à cet égard, les remarques suivantes : « Le résident de cette place devint le résident du golfe Persique. On lui donna une garde de cipayes qui, à mon premier passage, logeaient dans la résidence, maison assez humble et mal construite. Quand j'arrivai la seconde fois, les places qui l'entouraient avaient été déblayées, on avait fait des murs plus

(1) Une première expédition, qui ne consistait qu'en un régiment de cipayes, périt avec le chef anglais qui la conduisait. Le gouvernement de l'Inde, pour racheter cet échec, envoya une véritable armée, composée de plusieurs régiments d'infanterie (parmi lesquels un régiment d'Européens), de quatre corps d'artillerie, et de deux compagnies de pionniers ; en tout, trois mille hommes. Vingt navires accompagnés de quarante bateaux arabes portèrent ces troupes sur la côte, près de Zoar, ville jadis très forte, qui se soumit à Albuquerque. Cette seconde expédition sauva l'iman menacé jusque dans les murs de Mascate, et détruisit Ben Bouh-Ali, capitale des Wahabites, située à soixante dix milles de la mer.

épais et *flanqués de tourelles;* les cipayes étaient plus nombreux et campés sur un terrain ouvert autour du pavillon. On voyait, sous un hangar, de l'artillerie, qu'on avait introduite sous prétexte de la vendre au gouvernement persan... En un mot, non-seulement la résidence était à l'abri d'un coup de main, mais des soldats malhabiles comme ceux de la Perse n'auraient pu s'en emparer par force. Il leur aurait fallu entreprendre un siége, et comme la ville est près de la mer, des secours seraient venus de l'Inde avant qu'il fût fini. Toutes ces innovations, un établissement militaire complet, un résident plus fort que le gouverneur, une résidence plus forte que la ville, avaient surgi au milieu d'une paix de trente ans non interrompue, sans traité, sans qu'il fût même officiellement reconnu par son propre gouvernement... » Voilà comment on prend une ville en temps de paix, sans canon, sans bruit, sans récriminations de la part des puissances rivales et du pays lésé.

Lorsque l'arrivée d'une ambassade française à Téhéran donna quelque ombrage à la compagnie des Indes, elle se hâta, pour mieux défendre les abords de ses possessions, de conclure un de ces traités dont elle interprète les clauses à sa guise, selon que l'occasion se présente. La compagnie s'obligea donc « à protéger le commerce persan et à entretenir à cet effet une croisière dans le golfe. » A l'escadre, il fallait un ancrage; il s'en offrait un à Bassadour : les Anglais y eurent bientôt hissé ce pavillon connu pour ne disparaître jamais des lieux qu'il a couverts même comme par hasard. La Russie s'empressa de dénoncer ces empiétements à Fath-Ali-Schah, qui somma les Anglais de se retirer; « mais ceux-ci avaient fait porter l'ordre du roi par un de leurs amis qui peut-être ne le transmit pas, et qui, dans tous les cas, vint dire qu'on avait obéi, ce qui n'était pas vrai. On s'arrangea, pour éviter de tels désagréments à l'avenir, de manière à tenir de l'iman de Mascate le droit de résidence. L'iman afferma au schah le littoral et les îles persanes, et laissa aux Anglais la faculté de s'établir, » c'est-à-dire le droit de juger les différends entre les vassaux de la Perse ou de la Porte, de leur accorder ou de leur refuser ce qu'ils ne devraient demander qu'à leur souverain. Est-ce vraiment au nom de la civilisation et de l'humanité que l'Angleterre s'arroge de telles prérogatives dans ces lointaines contrées? Ces faits expliquent la prépondérance sur la côte d'Arabie de cet iman qui est moins que soumis, mais plus que protégé par la compagnie. Sur tous les points que nous venons d'indiquer, l'influence anglaise se fait donc perpétuellement sentir; l'entrée des deux golfes appartient à la nation britannique, qui ne rencontre là aucune puissance rivale; il semble que cette partie de l'Asie lui ait été abandonnée par l'Europe pour y faire ce que bon lui semble. C'est comme un petit monde à part qu'elle se charge de diriger.

En sortant de Bouchir, il faut prendre des pilotes pour l'entrée de l'Euphrate à la petite île de Carrak. Ce point commande militairement les bouches du fleuve; les Anglais l'ont occupé. Enfin nous arrivons à Bassorah; cette ville fut bâtie peu d'années après la conquête de la Perse, par le calife Omar, sur la rive occidentale de l'Euphrate. « Sa situation était si heureusement choisie, dit W. Robertson, qu'elle devint bientôt une place commerciale à peine inférieure à la grande Alexandrie. » Ces souvenirs du passé tentent la nation qui se porte héritière de plus d'un des anciens empires de l'Asie. Ce fut à l'époque de l'expédition française en Égypte que les Anglais y placèrent un agent de la compagnie, et bientôt ils établirent à Bagdad un consul du roi Leurs appointements, ou, ce qui est la même chose en pays turc, leur influence augmenta graduellement. Il leur fut permis de s'immiscer dans les affaires du pays, dans les rivalités des *Gurgi* ou Georgiens,

esclaves armés qui forment autour des pachas un corps redoutable, destiné à défendre leur maître contre les embûches de la Porte. Dans le but de rendre la province de Bagdad plus capable de résister aux attaques du dehors, les agents britanniques donnaient aux troupes des instructeurs anglais ; bien avant qu'on s'occupât à Constantinople d'introduire des réformes dans les armées, il y avait, sur les bords de l'Euphrate, des bataillons organisés à l'européenne. Puis, comme dans toute la Turquie les gouverneurs qui s'enrichissent aux dépens de leurs subordonnés sont exposés à être rançonnés par le sultan, destitués par les intrigues de leurs propres employés, le résident eut à sa disposition des sommes assez fortes au moyen desquelles il pouvait maintenir ou faire nommer le pacha qui entrait le mieux dans ses vues. Au temps des guerres de l'empire, ces menées furent interrompues, mais, au rétablissement de la paix, la politique anglaise revint à ses anciens projets. Le résident de Bagdad, quoiqu'il ait toujours le titre de consul britannique, dépend en réalité du gouvernement de l'Inde ; ses appointements sont plus considérables que ceux de ses collègues dans les autres provinces de la Turquie. Or, dès qu'un agent n'a plus à rendre compte de ses actes à l'ambassade dont il doit dépendre, sa position devient exceptionnelle ; on doit en conclure que des pouvoirs plus étendus lui ont été accordés, et il devient utile de rechercher quelle est sa véritable mission.

Pendant longues années, l'Angleterre a été représentée à Bagdad par un homme d'un talent reconnu, le colonel Taylor. Témoin oculaire des révolutions qui ont agité cette malheureuse contrée, ce consul a été à même d'en étudier l'organisation dans tous ses détails. Il a vu aussi les chrétiens des diverses communions engagés dans des querelles auxquelles nos agents ne pouvaient rester étrangers. En gardant une stricte neutralité dans ces affaires si délicates, parfois si compromettantes pour nous, le résident anglais a eu tout le loisir de songer aux intérêts de son pays. Telle était son influence dans la province, qu'un Arménien délégué par lui dirigeait entièrement le *mutselim* gouverneur de Bassorah. Mais l'idée dominante du colonel Taylor, c'était d'établir à Bagdad une force militaire qu'il eût indirectement commandée. Le pacha avait des troupes régulières depuis longtemps, et ne réclamait point le service qu'on voulait lui rendre ; loin de là, il s'obstinait à garder près de lui, comme instructeur, un officier français qui faisait ombrage à l'agent britannique et contrariait ses plans. Celui-ci, pour éluder la difficulté, proposa d'amener de l'Inde un bataillon de cipayes *comme modèle d'organisation*. Le pacha refusa cette offre, soit qu'il eût entendu parler des rois de l'Inde que l'on tient en échec avec leurs propres troupes, soit qu'il crût ses soldats assez habiles pour n'avoir plus besoin de recevoir des leçons.

Enfin, à l'époque où le colonel Chesney reconnaissait l'Euphrate pour s'assurer si ce fleuve était navigable jusqu'à son point le plus rapproché d'Alep, le résident demanda au pacha de Bagdad la permission d'établir des magasins pour les bateaux à vapeur sur cinq points différents, aux bords de ce même fleuve, et d'y placer des soldats pour les défendre contre les Arabes. La demande avait été mal reçue ; mais le résident ne perdit pas courage. Des détachements de cipayes débarqués à Bassorah s'acheminèrent vers Bagdad pour remplacer ceux qui retournaient dans leur pays ; les nouveaux venus avaient ordre d'accompagner le colonel Taylor jusqu'à Hellah, près des ruines de Babylone. Une lettre fut écrite par l'agent français au résident anglais, pour lui demander quelques explications sur cette conduite ; elle resta sans réponse, cependant il ne vint point d'autres cipayes. Ce qui

liait encore l'agent britannique au gouvernement local, c'est qu'il avançait de l'argent au pacha, et, quand le consul français voulut réclamer les mêmes privilèges dont jouissait son collègue, c'est-à-dire le droit de prendre nominalement ou effectivement à son service un nombre indéfini de sujets de la Porte et de les assimiler aux Francs, en les soustrayant, par exemple, aux exactions de la douane, on lui répondit : « Si sa hautesse a besoin d'argent, elle a recours au résident, qui lui en prête; faites de même, vous obtiendrez la même faveur. » Ainsi, dans cette province où le pacha, le mutselim, les employés de tous grades, vivent de rapines et d'exactions, se volent les uns les autres, l'influence d'une nation est tarifée. Cette façon de consolider son autorité ne doit pas être du goût d'un résident : cependant il saura s'y soumettre à l'occasion; d'ailleurs ce n'est pas en Asie seulement que l'or anglais a contribué à décider du sort des empires.

Dans des circonstances opposées, l'habitude de la toute-puissance dans ces contrées de l'Asie donne aux Anglais, à leurs propres yeux, le droit de se permettre et de regarder comme légitimes les actes les plus étranges, les plus contraires au droit international. Il est si difficile d'être juste quand on est le plus fort, quand on n'a de juge que sa conscience, quand on agit surtout dans les intérêts de la politique de son pays! Ainsi, « ils avaient établi et reconnaissaient le roi de Perse, maintenant près de lui un ambassadeur, et sur la frontière de la Perse, à Bagdad, ils avaient sous leur protection et à leur solde un prétendant à la couronne de ce souverain. » Ce prétendant, c'était un danger dont ils menaçaient le schah, dans le cas où il se fût laissé guider par la Russie, un épouvantail qu'ils tenaient là devant ses yeux, pour le contraindre à se plier à leurs vues. A côté de cette grande et visible intrigue tramée contre une cour entière, nous pouvons citer cet autre fait, qui, minime en apparence, n'a peut-être pas moins de portée quand on l'envisage sérieusement. Une lettre adressée par le consul français de Bassorah à l'ambassadeur de Constantinople est remise à ce dernier décachetée, avec cette suscription : *ouverte par les Arabes!* — Après l'avoir ouverte, les Arabes s'étaient donc donné la peine de la replier poliment, de la faire parvenir à sa destination! Ce sont là les façons dont on use dans l'Inde à l'égard des rajahs *protégés*. L'Angleterre a raison d'être défiante; on s'explique pourquoi elle met des courriers spéciaux à bord des bateaux à vapeur étrangers qui portent ses dépêches.

Tous ces actes indiquent assez un parti pris de poursuivre sur les bords de l'Euphrate l'accomplissement de projets formés, il y a longtemps, par une politique infatigable. Aux réclamations d'un agent français, l'agent anglais oppose le silence; au lieu de discuter le fait dont on l'accuse, celui-ci affecte de ne rien entendre; la chose tombe d'elle-même. L'entreprise paraît oubliée, jusqu'au jour où une occasion se présentera de la tenter sur de nouveaux frais. Puis, tout à coup, au moment où l'on y pense le moins, la nouvelle arrive qu'une intrigue lentement ourdie a porté ses fruits. En y regardant de près, cependant, on verrait au milieu de l'anarchie qui déchire ces provinces, une nation vigilante toujours debout, tantôt immobile, tantôt avançant à pas comptés, comme la statue du commandeur, tantôt intervenant d'une façon directe et grandissant sur les ruines qui l'entourent. Elle s'y montre seule, ou du moins y tient le premier rang; elle se place hardiment aux lieux difficiles ou négligés pour nouer au point décisif les lignes de communication; elle trace son sillon tour à tour avec patience et colère, avec persévérance et audace. Sa constance lasse ceux qui l'observent, son habileté déjoue ceux qui la surveillent; espère-t-elle donc qu'un jour on admirera sa grandeur

sans restriction, qu'on l'absoudra, comme on a absous le peuple romain, pourvu qu'elle arrive à son but? Croit-elle que les progrès de l'industrie qui la servent à souhait ne peuvent pas, dans l'avenir, se tourner contre elle en déplaçant le centre de cette puissance gigantesque? Ce qui frappe le plus dans tout ceci, ce sont les libertés grandes que se permet l'Angleterre et sa susceptibilité à l'égard des autres nations, l'effronterie de ses actes et le rigorisme de ses doctrines. D'où vient que l'Europe est ou semble être dupe de cette politique, dont on voit partout les résultats, dont l'influence se fait sentir sur tous les points du globe? L'Angleterre sait colorer ses actes des prétextes les plus honorables; elle est pleine de zèle pour le bien de l'humanité, quand les intérêts de l'humanité s'accordent avec les siens. A l'époque où la Russie, cherchant un prétexte de se montrer aux frontières de l'Inde britannique, menaçait le khan de Khiva de lui redemander quelques-uns de ses sujets emmenés en esclavage, le lieutenant Shakespeare fut envoyé de l'une des trois présidences pour racheter ces chrétiens captifs, et éviter à une armée russe les peines du voyage. Avec quelle noble ardeur les croiseurs anglais harcèlent les négriers portugais et espagnols, traquent et brûlent leurs navires! L'esclavage, ce honteux souvenir des mœurs païennes et barbares, offusque la pieuse Albion; elle l'attaque sur toutes les mers, sous tous les pavillons, et ne veut s'en rapporter qu'à elle du soin de cette haute surveillance. Cependant des navires arabes et persans, *sous pavillon anglais*, commandés par des *capitaines anglais*, font le commerce des esclaves dans l'Inde. « On les débarque dans des palanquins en disant que ce sont des femmes, et la douane les laisse passer comme tels, moyennant un léger cadeau. S'ils sont d'un certain âge, on dit que ce sont des matelots ou des domestiques, on les vend et on les achète sans grande difficulté. » Cette assertion n'est pas faite à la légère, elle repose sur des faits clairement établis, sur des preuves authentiques, officielles même; dans une question aussi grave, il importait à un agent de la France de s'appuyer sur des documents certains. M. Fontanier n'y a pas manqué. Cependant que dirait l'Angleterre, si une croisière française, stationnant au détroit de Bab el Mandeb ou à l'entrée du golfe Persique, visitait et arrêtait les navires arabes qui font ainsi la traite sous pavillon britannique? Ces esclaves, nous le savons bien, ne sont pas achetés par des Anglais : ils restent au service des musulmans; alors pourquoi vendre son pavillon à des commerçants qui se trouvent en contravention directe avec les lois du pays?

Ces faits et bien d'autres du même genre ont été dénoncés à la France par ses agents; mais quelle attention donne-t-on aux notes adressées par les consuls et les agents, quand elles viennent de si loin, quand tant d'intérêts locaux et passagers empêchent ceux qui chez nous dirigent les affaires de compter sur l'avenir? En France, toute la force d'action se concentre à l'intérieur, et nous croyons que parce qu'il est ardent, le foyer rayonne au dehors avec une intensité, un éclat satisfaisants. Pleins d'une confiance qui est souvent le défaut des esprits sûrs d'eux-mêmes, nous ignorons, comme à dessein, ce qui se passe à de grandes distances. Est-ce de nos jours, quand l'industrie est toute puissante, quand les intérêts matériels dominent, que l'influence des idées peut conserver son empire? Dans les régions lointaines, là où d'autres nations se montrent actives et fortes, où nous restons dans l'ombre, pouvons-nous espérer d'être connus, appréciés, respectés, ainsi qu'il convient? Des Asiatiques d'un rang distingué, jouissant parmi leurs compatriotes d'une haute considération, nous ont demandé à nous-même si la France avait encore des armées, si elle conservait le droit de les faire marcher sans

attendre le bon plaisir d'une autre puissance! On ignore au delà du cap de Bonne-Espérance que la France possède des vaisseaux de ligne; on la suppose réduite aux bâtiments de guerre du second ordre. L'arrivée à Bombay d'une belle frégate, aux ordres du commandant Laplace, surprit les indigènes ; c'était à qui visiterait *l'Artémise,* si bien construite, si bien tenue, si guerrière en son allure. On en parla beaucoup, comme d'une apparition qui étonnait les esprits.

Maintenant, que l'on se figure la position de nos agents, dans les provinces orientales de la Turquie et dans le golfe Persique, là où nous en avons toutefois, car il ne dépend pas toujours de nous de les placer où nous le désirons. A Bassorah, un vice-consul arrive avec ses lettres de créance, personne ne vient lui faire visite ; ceux-ci n'osent le regarder ; ceux-là s'aventurent à le saluer, croyant qu'il est toléré par le consul britannique. La factorerie dans laquelle il doit se loger tombe en ruines, il faut pour la relever, pour la rendre digne ou capable de porter le pavillon français, des réparations qui montent à 5,000 francs ; cette somme n'est pas accordée. Réduit à se loger dans une masure qu'il lui faut quitter bientôt et qui s'écroule deux fois, l'agent, revêtu d'un titre officiel, reçoit enfin une augmentation de traitement qui l'indemnise de ses frais. Mais que de temps perdu ! quelle attitude prendre pendant ces premiers mois d'une installation pénible, précaire, presque humiliante? Peu à peu ceux que gênent l'autorité et les empiétements du résident anglais viennent en cachette exposer leurs griefs au nouveau venu, qui ne peut s'immiscer dans ces affaires de détail et ne doit s'occuper qu'à maintenir chaque pouvoir dans l'exécution des clauses et des traités. Cette tâche est assez difficile ; il lui faut tout souffrir, ou entrer dans une voie de tracasseries incessantes, lutter de ruses, s'aliéner la seule société avec laquelle il y ait plaisir à se trouver en contact. Souvent même on le blâme de son zèle, on le trouve bien osé, à Constantinople ou à Paris, d'avoir tenu tête avec énergie à son puissant collègue, dans des actes dont on apprécie peu la portée. On s'étonne de ce qu'un agent obscur, au lieu de se féliciter du poste auquel on l'a élevé, se permette d'adresser des notes fréquentes, de se plaindre de la modicité de ses appointements, de l'impossibilité où il se trouve de remplir sa mission, si on néglige de le seconder, de le soutenir, de prendre en considération ses demandes, ses très-humbles avis. Des années se passent à attendre une réponse; cette réponse désirée arrivera-t-elle en temps opportun? Tandis que ces tribulations assiègent l'agent français, tandis qu'il se sent à peu près privé de tout secours du dehors, relégué dans une contrée où il ne rencontre guère de compatriotes, l'agent anglais est là, près de lui, dans des conditions tout opposées. La nation que ce dernier représente a tous les moyens de se faire obéir dans des parages où ses envahissements se succèdent avec rapidité ; ce n'est pas de Londres, ni de Constantinople, que le résident de Bagdad attend ses instructions, mais de Bombay ; souvent même il s'abstient d'en demander aucune, parce qu'à son départ on lui a dit : *Osez!* et il ose. Ainsi, d'un côté, la Valachie et la Moldavie sont pressées entre le czar et le sultan ; la Servie est menacée de la *protection* de l'Autriche : pour contrebalancer l'influence de ces deux puissances sur les frontières de la Turquie d'Europe, l'Angleterre établit la sienne chez les peuples à peu près indépendants qui bornent la Turquie d'Asie ; puis, franchissant cette limite que lui impose cependant une stricte neutralité, elle se glisse au sein de ces populations mêlées parmi lesquelles elle a toujours l'espoir de se former un parti.

Par l'étendue de ses possessions, l'Angleterre se trouve, pour ainsi dire, partagée

en deux états ; elle a son empire d'Occident et son empire d'Orient. En Europe, elle se met à la tête des idées philanthropiques et civilisatrices. En Asie, où les théories n'ont pas cours, elle change de rôle ; il lui suffit de la plus vulgaire justice pour être bien au-dessus des barbares qui l'entourent, et ses empiétements, elle les excuse en alléguant qu'une nation chrétienne rend service par son influence à ces contrées malheureuses. Les agents que la compagnie emploie hors de ses domaines ne relèvent souvent que d'elle ; c'est elle qui leur donne des gardes pris dans ses armées indiennes, qui les entretient à ses frais avec tout ce luxe dont elle connaît l'importance en Orient. « Le résident (de Bouchir) ne dépendait que de la compagnie, et n'était pas sous les ordres de la légation de Téhéran, » dit M. Fontanier en exposant la situation de ces consuls, qui tiennent une province en tutelle. Voici sur quel pied ces agents ont été placés en peu d'années : « Le premier agent anglais eut pour traitement une commission sur ce qu'il fournissait ; le second, 6,000 francs par an. Le dernier reçut 100,000 francs de traitement, et des indemnités considérables lui étaient accordées ; son *assistant* était payé 40,000 fr. ; son médecin en recevait 25,000. » Voilà toute une petite cour, vis-à-vis de laquelle le gouvernement français avait eu l'idée d'envoyer un vice-consul avec des appointements de 500 francs par mois, c'est-à-dire le même traitement qui est alloué dans l'Inde à un sous-lieutenant arrivant de Londres avec son brevet en poche, moins les fourrages et les domestiques, que la compagnie lui fournit gratis. En 1839, on offrit un traitement plus minime encore à un orientaliste distingué, déjà connu par ses travaux, en le nommant vice-consul à Djeddah, dans la mer Rouge, sillonnée régulièrement par des bateaux à vapeur anglais ! La France est-elle donc si pauvre, ou bien tient-elle si peu à la considération des peuples étrangers ?

C'était cependant un beau titre en Orient que celui de consul de sa majesté très chrétienne. Cette épithète, dédaignée de nos jours, signifiait le roi de France, protecteur des chrétiens en Orient. Je ne connais pas de plus glorieuse prérogative que celle qui confère le droit d'asile, qui impose à une nation la tâche difficile et parfois périlleuse de s'interposer entre le conquérant brutal et le vaincu sans cesse menacé. Faut-il donc absolument avoir vécu dans les pays païens, au milieu des mosquées et des pagodes, pour comprendre quel lien l'identité de croyances établit entre les hommes ? Une vérité trop méconnue, émise dernièrement dans cette *Revue* (1) par un officier de marine, répétée dans l'ouvrage de M. Fontanier, c'est que, « lorsque nous affichons à l'étranger les idées anti-chrétiennes et l'indifférence religieuse, nous y perdons notre crédit..... » Quelle confiance inspirons-nous à nos coreligionnaires d'Orient, si nous méprisons ouvertement ces dogmes pour lesquels ils sont chaque jour exposés à des avanies, à de mauvais traitements, et même à la mort ? Le gouvernement français est le premier qui ait eu des relations avec l'Orient ; « il ne remplit pas dans ces pays le rôle de missionnaire pour y étendre son influence ; les populations chrétiennes existaient quand elles furent conquises par les Turcs ; nous n'avons rien fait que de très-naturel, rien que de très-honorable, en cherchant à adoucir leur cruelle position. » Qu'on y prenne bien garde : si nous avons continué le rôle qui nous était assigné par les capitulations, qu'ont fait l'Angleterre et la Prusse, lorsque, de compte à demi, ces deux puissances se sont imaginé d'installer à Jérusalem un évêque protestant (2) ? Vis-à-vis

(1) Voir l'article sur *Rhodes*, de M. Cotta, mars 1844.

(2) En 1841, un prêtre protestant de Madras vint à Pondichéry pour y instituer un

de la Turquie, elles ont violé le droit des gens, « changé en intrigue ce qui, pour la France, l'Autriche et la Russie, est l'accomplissement d'un devoir;..... elles n'avaient pas plus le droit d'agir ainsi que le roi des Français n'aurait celui de nommer l'évêque de Constantinople ; l'empereur de Russie, le patriarche grec. » Vis-à-vis de la France, l'Angleterre, en s'associant la Prusse, qu'on n'est pas habitué à voir s'immiscer dans les affaires d'Orient, s'est placée sur le pied d'une rivalité indirecte, mais redoutable. Elle s'est montrée sous une forme nouvelle près du saint sépulcre, qu'elle avait abandonné depuis le jour où son nom se trouva rayé des huit *langues* de l'ordre de Malte, dont trois représentaient la France. Les chrétiens de Syrie, en voyant paraître l'Angleterre, ont pu croire que notre nation perdait de sa puissance ; il ne leur vient pas à l'esprit que les deux peuples puissent s'élever en même temps, que l'un ne se dépouille pas de tout ce que gagne l'autre. Ce partage de protection n'est pas possible ; celle qu'accordait la France est-elle donc insuffisante? Cependant les catholiques d'Orient ne s'en sont jamais plaints. « Parmi les Chaldéens même, il existe une coutume touchante, nous apprend à cet égard M. Fontanier : c'est, quand ils sont dans une église *française*, de prier non-seulement pour *leur seigneur* le roi des Français, mais d'ajouter des vœux pour *leurs frères* les rois chrétiens. Ce n'est qu'au pied des autels qu'ils laissent échapper cette protestation à la fois si simple et si énergique contre leurs oppresseurs ! » Encore une fois, la présence d'un prélat anglican en Terre-Sainte ne peut avoir qu'un but politique. Nous ne sommes pas assez égoïstes pour désirer que la France conservât ce droit glorieux, si les chrétiens d'Orient la déclaraient incapable de les protéger contre la tyrannie des Turcs ; mais à mesure que la Turquie décline, la situation de nos coreligionnaires tend à devenir moins précaire. Comment se fait-il qu'une nation si longtemps indifférente au sort de ceux que la conquête a livrés aux musulmans vienne tout à coup s'intéresser à leur situation? Pour en comprendre le motif, il suffit de voir ce qui s'est passé à Jérusalem même, quelle y est la position de notre consul. Ce qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est que, du fond de leur île et du milieu de l'Hindostan, les Anglais poussent deux mines qui doivent finir par se rencontrer ; tout ce qui se fait en Orient sous un prétexte quelconque a pour but, de la part de la nation britannique, d'écarter toute influence étrangère en feignant de s'asseoir côte à côte auprès d'une puissance alliée, et de s'assurer la possession de tout le pays que borderait l'empire russe du côté de l'Asie, s'il arrivait un jour à ce degré de splendeur que l'avenir, nous l'espérons, ne lui accordera jamais. Il n'est guère possible de se le dissimuler : c'est l'influence catholique de la France et de l'Autriche que l'Angleterre combat dans la Turquie d'Asie. Elle a senti que les chrétiens d'Orient sont intéressés à la destruction de la race conquérante, et veut se montrer à leurs yeux comme une nation capable de les soutenir sur tous les points où ils se trouvent répartis.

D'où vient que la France, malgré l'ancienneté de ses relations avec l'Orient, soit menacée d'y perdre sa prépondérance? Sans doute elle n'a pas cessé de se montrer prête à défendre les intérêts des peuples qui réclament son appui ; mais les temps

prêché. Le gouverneur d'alors, M. de Saint-Simon, lui répondit : « Nous n'avons ici, à ma connaissance, que des catholiques, des musulmans et des idolâtres ; vos offres sont parfaitement inutiles. Si vous me présentez une liste d'habitants qui réclament un temple réformé, je ne pourrai refuser votre demande ; mais jusque-là abstenez-vous. » C'était en petit l'histoire de l'évêque protestant de Jérusalem.

ont changé. Tandis qu'elle agissait avec désintéressement, qu'elle se bornait scrupuleusement à faire observer aux Turcs les clauses des capitulations, elle n'a pas paru comprendre qu'une nation rivale cherchait à la dépouiller de l'ascendant moral qu'elle exerce dans ces contrées. De là il est arrivé que nos consuls, gênés dans leurs mouvements, empêchés tout à coup par des raisons imprévues, n'ont pu obtenir de promptes et éclatantes réparations. Leur position s'est trouvée modifiée au grand étonnement de ceux qui, pleins des souvenirs du passé, ne devinaient pas les causes de ces difficultés nouvelles. Le goût des voyages, cependant, s'est répandu en France d'une façon singulière ; par suite, les missions n'ont pas été épargnées. Malheureusement tantôt les explorations de l'envoyé se sont réduites à de simples notes de touriste, tantôt le voyageur, à son retour à Paris, n'a plus retrouvé au pouvoir ceux qui l'avaient chargé d'étudier des contrées lointaines ; on ne pensait plus ni à lui, ni aux questions qui avaient motivé son départ. D'autres fois, on s'est avisé de dépêcher coup sur coup, dans des pays où les Français sont signalés comme un peuple étourdi, sans suite dans les idées, deux et trois agents dont les querelles n'étaient guère de nature à dissiper les préventions établies contre nous. Ces malheureuses tentatives ont encore l'inconvénient très-grave de dégoûter le pays de ces missions, de ces représentations incomplètes qui lui coûtent certainement trop pour ce qu'elles rapportent. Opposerons-nous à ces promenades diplomatiques si peu fructueuses l'expédition du colonel Chesney sur l'Euphrate, qui a eu des résultats, bien qu'elle n'ait pas réussi complétement, et les deux voyages de sir Alexandre Burnes? Suffit-il donc d'envoyer des agents sur un point donné, comme par acquit de conscience, comme par hasard, d'établir un homme au pied d'un mât de pavillon, et de l'y laisser sans lui assurer les moyens de jouer un rôle convenable? Ce qui fait la force des agents anglais dans le golfe Persique, c'est la fréquence de leurs relations avec les côtes de l'Inde, le nombre croissant de bateaux à vapeur qui naviguent dans ces parages. Loin d'être isolés, ils se trouvent, pour ainsi dire, chez eux, là où nous ne sommes représentés que par un individu jeté à une immense distance de l'ambassade dont il relève. Est-il possible de lutter avec avantage contre une influence si puissante? Cela est au moins fort difficile ; mais, sans avoir les mêmes moyens d'agir, on peut avoir la force de tempérer une ambition voisine ; on peut toujours veiller attentivement à ce qu'une nation ne s'accroisse pas aux dépens de celles qui sont liées avec elle par des traités de paix ; on doit ouvrir les yeux sur des faits qui contredisent les paroles.

Le commerce est un moyen plus efficace peut-être que la diplomatie d'entrer en communication avec les peuples étrangers. C'est par l'immense développement de son commerce que l'Angleterre est venue à bout de couvrir les mers de ses vaisseaux, et, par suite, d'assurer sa prépondérance là où elle l'a voulu. D'où vient que les produits de nos fabriques sont si peu répandus dans les pays lointains? Les relations commerciales péniblement établies par les maisons françaises languissent et s'interrompent dans des contrées où celles de nos concurrents prospèrent à vue d'œil. Ce qui rend pour nous la navigation précaire et trop dispendieuse, c'est le manque de ports de relâche. Il faut avouer aussi que notre marine marchande a des allures routinières, et qu'elle aime peu à sortir de ses habitudes. L'esprit français, si entreprenant d'ailleurs, est timide à l'excès quand il s'agit d'aller tenter la fortune dans des parages nouveaux. Nous avons vu des négociants de notre nation refuser de prendre part à des opérations avantageuses par cela

seul qu'il fallait dépasser les limites du voyage ordinaire. A peine rencontre-t-on de loin en loin à Bassorah, à Mascate, dans la mer Rouge, quelque navire français qui vient chercher pour la colonie de Bourbon des bêtes de somme, du grain, ou du plant de café. Il résulte de là que notre gouvernement regarde comme un luxe inutile d'entretenir des agents dans des ports où nul intérêt commercial ne semble motiver leur présence.

La France est donc condamnée à rester ignorante sur tout ce qui se passe au loin! Cependant il serait de son intérêt, de son devoir même, de s'instruire sur des questions qui la touchent de près. Si les provinces écartées de l'empire turc doivent prochainement se détacher, comme des branches mortes, du tronc auquel elles tiennent à peine, on devine qu'un autre pouvoir plus ferme et mieux organisé se trouvera debout et montrera la tête quand il en sera temps. Peut-être même, les choses ont été ainsi disposées, que l'intervention d'une puissance européenne dans ces provinces deviendra nécessaire à un moment donné. La folie d'un pacha rêvant l'indépendance, l'audace des Arabes attaquant des villes, une querelle provoquée à propos, une première impulsion imprimée habilement aux chrétiens, tels sont les événements qui, d'un jour à l'autre, peuvent engager la Russie et l'Autriche du côté de l'Europe, l'Angleterre du côté de l'Asie, à se mêler activement aux affaires des provinces turques. Alors quel sera le rôle de la France? Quand la Prusse elle-même est entrée dans la lice, resterons-nous seuls en dehors de la question?... Sans doute, à ce moment suprême, on se souviendrait forcément que la France est d'un trop grand poids dans la balance du monde pour ne pas l'intéresser dans cette querelle européenne. En attendant, il lui convient, non de rivaliser d'intrigues avec les nations qui voudraient l'écarter, mais d'apparaître, sage et vigilante, sur les points menacés, de conserver cette attitude calme, sérieuse, attentive, dont l'effet est d'arrêter ceux qui vont trop loin; en un mot, de faire tous les efforts possibles pour conserver le rang que depuis tant de siècles elle occupe dans le monde. Serait-elle destinée à se replier sur elle-même, quand le reste de l'Europe tend à se développer et à s'agrandir?

Certes, il n'y a rien de plus à souhaiter que de voir à la tête des nations les deux puissances qui ont le plus contribué à répandre en tous lieux les lumières et la civilisation. L'alliance entre les deux souverains est un gage de tranquillité et de bonheur pour les deux royaumes, l'accord de la France et de l'Angleterre une assurance de paix pour l'Europe, et par suite pour les autres parties du globe dont celle-ci est l'aînée. Ces deux peuples se contrôlant, se modérant avec justice, avec l'instinct vif et prompt du vrai et du bien, conduiraient l'univers comme les deux lions des médailles grecques traînaient glorieusement le char de Cybele. Nous faisons tous nos efforts pour croire à la sincérité d'un peuple qui, placé par la nature sur une île froide et pauvre, a l'habitude de regarder vers quel point souffle le vent pour diriger ses vaisseaux et ses espérances. C'est même afin d'apporter sur ce point quelque clarté que nous avons cherché à voir ce qui se passe depuis les bords de la mer Rouge jusqu'aux rives de l'Euphrate. Peut-être dira-t-on que les empiétements de l'Angleterre, de ce côté, ne nous regardent pas, que nous ne devons point empêcher une nation alliée de s'étendre là où nous ne sommes pas; peut-être même avancera-t-on que le gouvernement des Indes orientales, parfaitement en dehors de celui de la reine, est seul responsable de ces actes. A cette dernière objection, on pourrait répondre qu'au moins il importe de fixer des limites, du côté de l'Occident, à cette influence qui va toujours grandissant.

Un soir, en remontant le Nil, nous avions amarré notre barque dans une anse, et le soleil éclairait de ses derniers rayons des moissons qui sortaient comme à vue d'œil des bords limoneux du grand fleuve. « Quelle fertile vallée ! s'écria un officier anglais, debout à la poupe près de nous ; comme ce pays serait florissant, si nous en étions les maîtres ! Nous prendrions l'Égypte et la Syrie, l'Autriche aurait Candie et Rhodes, la Russie Constantinople... — Et la France? — La France! répondit l'Anglais, on lui laisserait Alger ! » Ces paroles, qui n'avaient pas sans doute une grande portée dans la bouche de celui qui les prononçait, n'en révèlent pas moins les rêves ambitieux de l'Angleterre ; arrivée à son point culminant, cette puissance croit pouvoir monter encore. Devons-nous nous laisser éblouir par l'éclat qui l'environne? Elle a ses terreurs secrètes, qu'elle sait habilement dissimuler : tandis qu'elle se montre d'un côté si dédaigneuse et si hautaine, de l'autre elle regarde avec inquiétude l'ennemi vigilant et rusé qui la menace, tantôt d'une façon directe, tantôt par ses intrigues. A Constantinople, à la cour de Perse, chez les petits princes du nord de l'Inde, partout l'Angleterre rencontre la Russie !

.....

UN FACTUM

CONTRE

ANDRÉ CHÉNIER.

..... Offendet solido.
(Horace.)

C'est la première attaque qui vienne depuis longtemps s'essayer contre cette pure et charmante gloire. Faut-il la laisser passer sans y prendre garde? Il n'y aurait guère d'inconvénient au premier abord ; car l'article de M. Arnould Fremy, intitulé : *André Chénier et les poëtes grecs*, qui a paru dans la *Revue indépendante* du 10 mai, ne semble pas destiné, quel qu'en puisse être le mérite, à exercer une vive séduction ni à obtenir un grand retentissement. La forme en est enveloppée et comme empêchée, la pensée en reste souvent obscure; le critique a bonne envie d'attaquer, et il ne veut pas avoir l'air d'être hostile; il proteste de son respect, et il multiplie les restrictions à mesure qu'il aggrave les offenses ; on dirait que, dans ce duel littéraire qu'il entreprend, il n'ose enfoncer sa pointe ni casser tout à fait le bouton de son fleuret. Nous le ferons pour lui ; nous chercherons à dégager nettement tout sa conclusion et à découvrir ce qu'elle vaut. Le critique se figurerait peut-être qu'on lui donne gain de cause, si on ne le réfutait pas ; et puis, l'appareil scientifique qu'il affecte pourrait faire illusion à quelques-uns.

M. Arnould Fremy, qui se porte aujourd'hui pour juge absolu du véritable esprit de la poésie grecque et de la simplicité antique, a commencé, il y a une quinzaine d'années, sous des auspices bien différents. Il serait peu généreux en toute autre circonstance de s'en souvenir, et de venir rappeler des ouvrages de lui appartenant par leur nuance à la littérature *la plus moderne*, et qu'il semble avoir si parfaitement oubliés; mais tout se tient, et il est des contre-coups bizarres à de longues

distances. M. Fremy qui, jeune, ne trouva pas à ouvrir sa voie dans les tentatives d'abord, et qui dissipa ses premiers efforts dans les conceptions les plus hasardées, fit preuve, à un certain moment, d'une volonté forte et d'un bien rare courage : il rompit brusquement avec cette imagination qui ne lui répondait pas, avec ce passé qu'il avait fini par réprouver ; il aborda les études sévères, les hautes sources du savoir et du goût, et il en sortit après plusieurs années comme régénéré. Une thèse de lui sur les variations de la langue française au XVIIe siècle vint attester à la fois la précision des connaissances et l'orthodoxie des principes. Cette orthodoxie, il est vrai, pouvait bien sembler un peu étroite et se ressentir de ces excès de rigueur qui sont ordinaires aux grands convertis ; mais il y avait lieu aussi de penser qu'une fois hors du cercle des thèses universitaires et en possession des gloires du doctorat, rentré dès lors dans le champ libre de la littérature, l'auteur trouverait un juste tempérament, et que l'ami, et un peu le disciple de Stendhal, saurait échapper aux formules du dogme. Nous croyons encore M. Fremy très-digne de ce rôle mixte, à la fois sérieux et point pédant ; il a eu pourtant au début une inspiration malheureuse, selon nous : il y avait peut-être à faire un meilleur usage de ses acquisitions classiques que de commencer par les tourner contre André Chénier, et de venir déclarer en suspicion une muse en qui le parfum antique est universellement reconnu.

Je m'étais toujours figuré, je l'avoue, un rôle tout autre pour un homme de l'école moderne, de cette jeune école un peu vieillie, qui se serait mis sur le retour à étudier de près les anciens, et à déguster dans les textes originaux les poëtes : c'eût été bien plutôt de noter les emprunts, de retrouver la trace de tous ces gracieux larcins et de nous initier à l'art charmant de celui qui se plaisait souvent à signer : *André, le Français-Byzantin.* Sans doute, en considérant avec détail les maîtres, on aurait pu trouver plus d'une fois que l'imitateur n'avait pas tout rendu, qu'il était resté au-dessous ou pour la concision ou pour une certaine simplicité qui ne se refait pas ; c'est l'inconvénient de tous ceux qui imitent, et Horace, mis en regard des Grecs, aurait à répondre sur ces points non moins que Chénier ; mais tout à côté on aurait retrouvé chez celui-ci les avantages, là où il ne traduit plus à proprement parler, et où seulement il s'inspire ; on aurait rendu surtout justice en pleine connaissance de cause à cet esprit vivant qui respirait en lui, à ce souffle qu'on a pu dire maternel, à cette fleur de gâteau sacré et de miel dont son style est comme pétri, et dont on suivrait presque à la trace, dont on nommerait par leur nom les diverses saveurs originelles ; car, à de certains endroits aussi, ne l'oublions pas, l'aimable butin nous a été livré avant la fusion complète et l'entier achèvement. En un mot, il y aurait eu, il y aurait pour un esprit qui, dans sa jeunesse, aurait aimé de passion Chénier, et qui arriverait ensuite aux anciens, à démontrer de plus en plus en ce rejeton imprévu le dernier et non pas le moins désirable des Alexandrins, ou encore, si l'on veut, un délicieux poëte qui a su marier le XVIIIe siècle de la Grèce au XVIIIe siècle de notre France, et qui a trouvé en cette greffe savante de singuliers et d'heureux effets de rajeunissement.

M. Arnould Fremy n'a pas voulu entrer dans l'examen de l'auteur par ce côté qui, selon nous, était le plus indiqué, et qui laissait d'ailleurs tout son jeu à la critique et à l'érudition ; il semble, en vérité, qu'il se soit dit, avant tout, qu'il y avait quelque chose à faire contre André Chénier, sauf à fixer ensuite les points. L'historique assez inexact qu'il trace des vicissitudes et du succès des œuvres est empreint à chaque ligne d'un accent de dépréciation qui a peine à se déguiser. Il

essaie de décomposer et d'expliquer la fortune d'André Chénier par toutes les raisons les plus étrangères au talent même et au charme de ses vers ; il côtoie complaisamment les suppositions les plus gratuites en finissant par les rejeter, sans doute, mais avec un regret mal dissimulé de ne les pouvoir adopter : « On » se demanda, écrit-il (lorsque ces poésies parurent), si on n'admirait pas sous la » garantie d'une muse posthume l'effort d'un esprit moderne ; si, sous la main d'un » éditeur célèbre et poëte lui-même, telle épître ou telle élégie n'avait pas pu s'en- » voler d'un champ dans un autre, et sans qu'il lui fût bientôt permis de revenir » à la voix de son premier maître. Puis de nouveaux fragments furent publiés, le » recueil se grossit par degrés, et l'*on put craindre de voir s'étendre indéfiniment* » l'héritage d'une destinée poétique dont le fil avait été si tôt tranché. Mais bientôt » ces doutes, que d'ailleurs la modestie et la bonne foi du premier éditeur ne » pouvaient laisser subsister longtemps, *s'évanouirent d'eux-mêmes.* On crut à André » Chénier comme à un poëte authentique et réel.... »

Tout cela veut dire, en style embarrassé, que, lorsque M. de Latouche publia, en 1819, les poésies d'André Chénier, quelques personnes n'auraient pas été fâchées de croire ou de donner à entendre que ces poésies étaient, au moins en partie, du fait du *célèbre éditeur ;* il est dommage que M. Fremy n'ait pas été à cette époque en âge de se former un avis, on peut conjecturer, au ton dont il en parle, que cette supposition ne lui aurait pas déplu ; ce qui est bien certain, c'est que M. Fremy a depuis éprouvé moins de joie que de regret chaque fois qu'un zèle curieux est venu ajouter au premier recueil du poëte quelques pièces nouvelles : *on a pu craindre,* dit-il, d'en voir le nombre s'accroître indéfiniment ; il trouvait qu'il y en avait bien assez sans cela. Le fond du cœur commence à percer : ce n'est pas un ami, ce n'est pas même un indifférent qui écrit ici sur André Chénier. D'où vient cette dent première? Je l'ignore. Anacréon dit qu'il y a un *petit signe* auquel on reconnaît les amants ; il y a aussi un *petit signe,* un je ne sais quoi auquel se reconnaissent d'abord ceux qui ont un parti pris de ne pas aimer.

M. Fremy entre en matière par se poser sur André Chénier la question solennelle et formidable que voici : « Doit-il être, dès à présent, considéré comme *le souverain représentant de la littérature poétique de notre siècle ?* » Et il part de là pour réfuter ; c'est se faire beau jeu en commençant. J'avoue que, malgré ma prédilection pour l'excellent poëte, je n'avais jamais songé jusqu'ici, ni personne non plus, je pense, à lui déférer cette représentation universelle et souveraine. André Chénier, en effet, à le prendre comme un de nos contemporains, selon la fiction qu'on aime, serait du groupe de Béranger, Victor Hugo et Lamartine ; c'est un des quatre, si l'on veut, et à ce titre il ne représenterait qu'un des côtés de la poésie de notre époque, ce qui est tout différent.

Je ne suivrai pas M. Fremy dans ses préambules assez tortueux ; il ne manque pas de décocher au passage bon nombre d'épigrammes sourdes contre les inventeurs de rhythmes nouveaux, qui, en ce temps-là, se prévalurent de l'autorité d'André Chénier ; ce sont déjà de bien vieilles querelles dans lesquelles les épigrammes elles-mêmes ont le tort d'être devenues fort surannées. Qu'il sache de plus que même dans leur nouveauté elles ont été impuissantes, et que les points essentiels, les seuls auxquels on tenait, demeurent désormais gagnés. M. Fremy a l'air de penser à un endroit que le rapprochement qu'on faisait d'André Chénier et des poëtes du XVIe siècle était forcé, et il va tout à l'heure adresser à Chénier des proches qui tendraient précisément à le confondre en mauvaise part avec ces

mêmes poëtes. En général, tout ce début n'est pas net; l'auteur voudrait dire et ne dit pas; mais j'arrive à l'opinion fondamentale, et je la résume ainsi :

André Chénier, en regard de l'antiquité, n'est qu'un copiste, un disciple qui s'attache à la superficie et aux couleurs plutôt qu'à l'esprit; il abonde en emprunts forcés, il pille au hasard et fait de ces larcins grecs et latins un pêle-mêle avec les fausses couleurs de son siècle. Il ne mérite en rien, selon M. Fremy, une place dans le groupe sublime des anciens, si large et si varié qu'on veuille faire ce groupe. Homère est le roi est presque le dieu des anciens, mais il y a bien des rangs au-dessous : Euripide, après Sophocle, y figure; Théocrite, un des derniers, n'y messied pas; et chez les Latins, Horace, Tibulle, Properce, même Ovide. Eh bien! André Chénier n'en est, lui, à aucun degré; car, en étudiant beaucoup et en ayant une connaissance *plus que suffisante* de l'antiquité, il n'a pas su dans ses imitations observer la mesure ni maintenir sa propre originalité. Tous les critiques français jusqu'ici, ceux même qui ne sont pas des critiques *de parti* (c'est sous ce dernier titre que M. Fremy veut bien nous désigner sans nous nommer) ont, il est vrai, reconnu dans André Chénier le parfum exquis de l'Hymette : eh bien! tous se sont trompés et ont jugé à la légère : M. de Chateaubriand, qui a publié le premier *la Jeune Captive*, M. Villemain, qui a consacré une leçon à ce poëte *d'étude et de passion*, à cet *ingénieux passionné*, comme il le qualifiait; M. Patin, qui, tous les jours, dans son cours de poésie latine, éclaire le rôle de Catulle ou d'Horace chez les Latins par celui de Chénier parmi nous, tous ces esprits supérieurs et délicats ont fait fausse route à cet endroit. M. Fremy arrive tout exprès, il descend du Cythéron pour leur révéler le vrai sens de l'antique, pour définir le point précis et mesurer les doses.

Et remarquez que, tout en contestant à Chénier cette part essentielle qui fait la clef de son talent, M. Fremy proteste qu'il ne veut en rien *rabaisser sa gloire*; il a l'air de vouloir le louer de ses odes, de ses iambes et de ses élégies, comme si dans toutes ces parties de son œuvre le poëte faisait autre chose qu'appliquer le même procédé en le dégageant de plus en plus.

André Chénier a imité dans les idylles attribuées à Théocrite celle qui a pour titre et pour sujet l'*Oaristys*, c'est-à-dire la *conversation familière* d'un pasteur et d'une bergère au fond des bois; c'est une des pièces dont on trouverait le plus d'imitations chez nos vieux poëtes, qui d'ordinaire l'ont plutôt paraphrasée et légèrement parodiée en y substituant quelque chasseur moderne qui rencontre une villageoise. Mais pourquoi Chénier a-t-il été choisir dans le recueil de Théocrite cette idylle-là plutôt qu'une autre? se demande d'abord M. Fremy; et il voit déjà dans ce choix l'indice d'un goût peu sûr : « car, ajoute-t-il en style étrange, l'*Oaristys* s'éloigne *sous plus d'un point* de ces sujets naturels et simples où l'on sent à peine l'effort de l'art. » J'avoue que, lorsque je vois un critique aborder sur ce ton des œuvres toutes de grâce et d'élégance, j'entre aussitôt en une méfiance extrême, et je me demande si l'écrivain de cette prose est bien un maître juré en telle expertise de poésie (*arbiter elegantiarum*). M. Fremy, qui préconise uniquement chez les anciens une certaine ingénuité et simplicité qu'on ne conteste pas, mais qu'il exagère, oublie tout à fait une autre qualité qu'ils n'ont pas moins, le *tenuem spiritum*, comme l'appelle Horace; ce qui faisait dire encore à Properce dans une élégie que tout à l'heure nous rappellerons :

Exactus *tenui pumice* versus eat.

En un mot, M. Fremy paraît ne tenir aucun compte chez les anciens de la grâce, de la légèreté et de la finesse.

L'*Oaristys*, qui n'est qu'une imitation directe, une traduction un peu libre, ne suffit pas à M. Fremy pour déployer toute sa théorie contradictoire, et il s'attaque courageusement à cette belle idylle intitulée *l'Aveugle*. Il voudrait avant tout que le poëte eût débuté autrement ; car les anciens commencent d'ordinaire par définir leur sujet, par dire : *Je chante tel homme ou telle chose*. Hors de là, il n'y a pas de bon début à l'antique. Et c'est là le critique qui accusera tout à l'heure Chénier d'*un peu de pédanterie!* Notez bien, s'il vous plaît, qu'il l'aurait immanquablement accusé de *pastiche*, s'il y avait surpris le début commandé. Mais je redirai moi-même ici comment j'entends la composition de *l'Aveugle*.

Chénier est plein de la lecture d'Homère; il voudrait en reproduire en français l'accent et quelques-unes des grandes images, en offrir un échantillon proportionné ; il a l'idée de ramener l'épopée au cadre de l'idylle, et l'histoire qu'il imagine pour cela n'a rien que de très-autorisé par la tradition. Chénier en effet avait lu (ce que M. Fremy ne paraît pas avoir fait) la *Vie d'Homère*, faussement attribuée à Hérodote, mais qui, si fabuleuse qu'elle soit, exprime très-bien le fonds des légendes populaires qui circulaient sur le poëte. Chénier se ressouvient donc de l'arrivée de l'aveugle à Chio chez Glaucus; il se ressouvient de l'injure des habitants de Cyme, et de là l'imprécation éloquente :

> Cymé, puisque tes fils dédaignent Mnémosyne, etc.

Dès le début, les aboiements des molosses nous ont reporté à l'arrivée d'Ulysse chez Eumée ; tous ces souvenirs s'entrelacent heureusement et se combinent. « Ne devait-on pas s'attendre au moins, s'écrie M. Fremy, à retrouver, dans un sujet où le poëte a entrepris de faire chanter Homère, quelques-unes des beautés empruntées aux poëmes de son héros? » Aussi les images empruntées et les libres réminiscences se succèdent enchâssées avec art; le *palmier de Latone*, auquel le vieillard compare les gracieux enfants, ne nous ramène-t-il pas vers Ulysse naufragé s'adressant en paroles de miel à Nausicaa? — Mais est-il vrai, demande M. Fremy, que « jamais, chez les anciens, les devoirs de l'hospitalité aient pu dépendre d'un effet de poétique? » Et il ne veut voir dans cette manière de présenter l'*aveugle harmonieux* qu'une perspective romanesque au service du commentateur moderne. Heureusement, dans le bel hymne à Apollon, attribué à Homère, on lit ce passage dans lequel le divin aveugle n'est pas présenté autrement que ne l'a fait Chénier, si abreuvé de ces sources habituelles : « ... Elles (les jeunes filles de Délos), elles savent imiter les chants et les sons de voix de tous les hommes ; et chacun, à les écouter, se croirait entendre lui-même, tant leurs voix s'adaptent mélodieusement ! Mais allons, qu'Apollon avec Diane nous soit propice, et adieu, vous toutes ! Et souvenez-vous de moi dorénavant lorsqu'ici viendra, après bien des traverses, quelqu'un des hôtes mortels, et qu'il vous demandera : « O jeunes filles ! quel est pour vous le plus doux des chantres qui fréquentent ce lieu, et auquel de tous prenez-vous le plus de plaisir? » Et vous toutes ensemble, répondez avec un doux respect : « C'est un homme aveugle, et il habite dans Chio la pierreuse ; c'est lui dont les chants l'emportent à présent et à jamais ! » — Toute la fin de l'idylle correspond à cet endroit de l'hymne, et au besoin s'y appuie.

Après avoir méconnu les sources où Chénier a puisé, M. Fremy ne se lasse pas

d'admirer et de préférer l'*Aristonoüs* de Fénelon. Fénelon est un de ces beaux noms dont on use volontiers : bien des gens qui n'ont guère de christianisme sont toujours prêts à dire qu'ils sont de la religion de Fénelon ; dans ce cas-ci, nous laisserons donc M. Fremy nous assurer qu'il est classique comme l'auteur du *Télémaque*.

Dans le chant que met André Chénier sur les lèvres d'Homère, il assemble toute une série de grands sujets, et tandis que se déploie devant nous ce riche canevas, *ce tissu des saintes mélodies*, on y reconnaît et on se rappelle successivement, tantôt le chant de Silène dans l'églogue VIe de Virgile, tantôt le bouclier d'Achille et les diverses scènes qui y sont représentées, puis encore des allusions à diverses circonstances de l'*Odyssée* ; mais, vers la fin du chant, le combat des Centaures et des Lapithes prend le dessus, et tout d'un coup on y assiste. Ovide, au chant XII des *Métamorphoses*, avait déjà mis un récit de cette mêlée dans la bouche de Nestor ; Chénier n'a pas à redouter ici la confrontation, et dans ce tableau qu'il résume, pour la vivacité, pour la vigueur concise, il garde bien ses avantages. M. Fremy élève à ce propos une singulière chicane qui a tout l'air d'une méprise ; il reproche au poëte d'avoir, *dans la peinture du Riphée*, employé ce vers :

> *L'héréditaire éclat* des nuages dorés.

« Une expression d'un goût aussi moderne que celle de *l'héréditaire éclat* suffit, sans doute, ajoute-t-il, pour détruire toute l'harmonie de la couleur antique. » Et il continue de raisonner en ce sens. Il n'y a qu'un petit malheur, c'est que Chénier ne parle pas *du Riphée* montagne, mais de Riphée, l'un des Centaures, ce qui est un peu différent. M. Fremy aura pris, de réminiscence, ce Centaure pour la montagne. Les Centaures, notez-le bien, étaient *fils de la nue*, et le poëte dit de Riphée, l'un des plus superbes, qu'il rappelait les couleurs de sa mère, en d'autres termes, qu'il

> ... portait sur ses crins, de taches colorés,
> L'héréditaire éclat des nuages dorés.

Ce vers est exprès tourné au faste, à l'ampleur, et il exprime à merveille l'orgueil du monstre, fier à la fois de sa naissance et de sa crinière.

Les élégies de Chénier, malgré quelques réserves qui sont là pour la forme, n'échappent pas au puritanisme classique de M. Fremy : « Souvent, dit-il, André Chénier étale une sorte d'érudition de commande qui achève de donner à ses poésies un air d'emprunt et de placage ; il commence ainsi une de ses élégies :

> Mânes de Callimaque, ombre de Philétas,
> Dans vos saintes forêts *daignez* guider mes pas... »

C'est M. Fremy qui souligne le mot *daignez*, et il poursuit durant une demi-page en notant, dans le premier de ces deux vers, *un peu de pédanterie*, car Philétas, dit-il, n'est plus qu'un nom, et on ne possède aucun de ses ouvrages. J'abrége le raisonnement plus fastidieux encore qu'il ne veut être piquant : peu s'en faut que M. Fremy ne trouve Chénier *ridicule*. Mais lui, qui se donne comme si expert dans le siècle de Périclès, devrait, ce semble, se rappeler un peu mieux son siècle

d'Auguste. Pour nous qui ne faisons que balbutier en ces matières, nous avons pourtant gravé au fond du cœur, et nous nous surprenons quelquefois à réciter avec émotion ce début de l'admirable élégie de Properce, dont M. Fremy ne paraît pas se douter :

> Callimachi manes et Coi sacra Philetæ,
> In vestrum, quæso, me sinite ire nemus ! (1).

Qu'on relise la pièce originale, qu'on relise ensuite l'élégie XXXII de Chénier, et l'on verra, dans un excellent exemple, comment l'aimable moderne prend naturellement racine chez les anciens, et par quel art libre il s'en détache.

Cet art libre, ce procédé vivant, André Chénier l'a lui-même trop poétiquement exprimé en sa seconde épître pour que nous n'opposions pas ici cette réponse directe et triomphante à l'attaque qui n'en tient nul compte. Si ce que nous allons transcrire était de Boileau, il y a longtemps peut-être que l'accusateur l'aurait admiré :

> Ami, Phœbus ainsi me verse ses largesses.
> Souvent des vieux auteurs j'envahis les richesses ;
> Plus souvent leurs écrits, aiguillons généreux,
> M'embrasent de leur flamme, et je crée avec eux.
> . . . .
> Je m'abreuve surtout des flots que le Permesse,
> Plus féconds et plus purs, fit couler dans la Grèce ;
> Là, Prométhée ardent, je dérobe les feux
> Dont j'anime l'argile et dont je fais des dieux.
> Tantôt chez un auteur j'adopte une pensée,
> Mais qui revêt, chez moi, souvent entrelacée,
> Mes images, mes tours, jeune et frais ornement ;
> Tantôt je ne retiens que les mots seulement ;
> J'en détourne le sens, et l'art sait les contraindre
> Vers des objets nouveaux qu'ils s'étonnent de peindre.
> La prose plus souvent vient subir d'autres lois,
> Et se transforme, et fuit mes poétiques doigts :
> De rimes couronnée, et légère et dansante,
> En nombres mesurés elle s'agite et chante.
> Des antiques vergers ces rameaux empruntés
> Croissent sur mon terrain, mollement transplantés ;
> Aux troncs de mon verger ma main avec adresse
> Les attache, et bientôt même écorce les presse.
> De ce mélange heureux l'insensible douceur
> Donne à mes fruits nouveaux une antique saveur.
> Dévot adorateur de ces maîtres antiques,
> Je veux m'envelopper de leurs saintes reliques ;
> Dans leur triomphe admis, je veux le partager,
> Ou bien de ma défense eux-mêmes les charger.

(1) Ce nom de Philétas revient plus d'une fois dans Properce comme symbole du genre :

> Talia Calliope ; lymphisque a fonte petitis
> Ora Philetea nostra rigavit aqua.

Philétas, pour l'élégiaque classique, c'est un de ces noms comme Sapho, Linus et Orphée

> Le critique imprudent, qui se croit bien habile,
> Donnera sur ma joue un soufflet à Virgile ;
> Et ceci (tu peux voir si j'observe ma loi),
> Montaigne, il t'en souvient, l'avait dit avant moi.

Cette fois, c'est un *soufflet à Properce* que le critique imprudent a donné, et ce n'est pas notre faute si Chénier d'avance l'a rendu.

M. Fremy est si en peine de trouver et de poursuivre partout le madrigal, qu'il n'a pas craint d'en dénoncer un dans les vers qui terminent cette adorable pièce de *la Jeune Captive* :

> Ces chants, de ma prison témoins harmonieux,
> Feront à quelque amant des loisirs studieux
> Chercher quelle fut cette belle :
> La grâce décorait son front et ses discours,
> Et comme elle craindront de voir finir leurs jours
> Ceux qui les passeront près d'elle !

M. Fremy veut voir dans cette fin un trait de *badinage galant* qui semble démentir le caractère de tendre tristesse répandu dans la pièce ; d'autres y auraient vu simplement un trait gracieux et de sensibilité encore. Cette sensibilité se retrouve dans l'harmonie même des mots *comme elle* et *près d'elle* répétés à dessein. Celui qui demain va mourir sent un regret à quitter la vie que consolait sous les barreaux une vue si charmante, mais il exprime ce regret à peine, et son émotion prend encore la forme d'une pensée légère, de peur de jeter une ombre sur le jeune front souriant.

Le châtiment d'un jugement si faux et surtout si maussade ne s'est pas fait attendre, car, après avoir transcrit pour les blâmer les deux vers touchants, voici la phrase un peu étrange d'allure, que M. Fremy trouve sous sa plume, et qu'à notre tour nous nous permettrons de souligner : « *C'est en notant de pareils traits*, dit-il, *et beaucoup d'autres du même genre, qu'une lecture nouvelle et attentive des poésies d'André Chénier indiquera d'elle-même que nous avons été porté à combattre ce sentiment, qui a fait placer par certaines personnes les productions de ce poëte parmi les grands monuments de l'antiquité littéraire.* » Quel style, et au moment où l'on se fait juge de la grâce elle-même ! Le critique veut absolument imiter ici ce personnage d'une pierre antique qui pèse une lyre dans une balance ; je ne doute pas que sa balance ne puisse être, ne puisse devenir un jour très-délicate et très-sensible, mais il faut convenir que, pour le quart d'heure, les branches et les plateaux en sont encore bien lourds et bien massifs, pas assez dégrossis.

Nous connaissons de M. Fremy de meilleures pages, de plus dignes des études si méritoires auxquelles il s'est livré ; l'autre jour, par exemple, il défendait avec esprit et goût la mémoire de Charles Nodier insultée par un pamphlétaire, sa plume devenait excellente. Dans une moins bonne cause, il a rencontré ici un moins bon style : cela porte malheur de médire de la grâce.

Le critique, en voulant rapprocher sans justice André Chénier de Roucher, de Delille et des descriptifs du temps, recherche et accumule les métaphores d'ivoire, d'*albâtre* et de *rose* qu'il extrait de ses vers, pour les confondre dans un blâme commun. Il y a sur ce point quelques remarques à lui opposer. Parmi les exemples

qu'il cite, on en verrait d'abord qui ne sont pas si répréhensibles qu'il parait croire : ainsi

De la jeunesse en fleur la première étamine

me semble très-bien rendre le *prima lanugine malas* des Latins. Mais, quelle que soit la valeur de tel ou tel vers, il faut bien se dire que ce n'est pas d'employer l'*or*, l'*ivoire*, la *neige* ou l'*albâtre*, qui est chose interdite en poésie (car tous les poëtes, plus ou moins, vivent de ces images), mais de les employer pêle-mêle et de les prodiguer sans discernement. De plus, lorsqu'un poëte, un peintre a un style à lui et une manière reconnue, on lui passe d'ordinaire quelque mélange : ainsi La Fontaine se laisse souvent aller dans ses plus franches peintures à je ne sais quelles teintes du goût Mazarin. Ce ne sont pas des beautés assurément ; le reste aidant et sous le reflet des années, ce sont peut-être des charmes.

Si M. Fremy s'était borné à faire remarquer qu'André Chénier, malgré tout, était de son temps, à indiquer en quoi il composait avec le goût d'alentour, comment dans tel sujet transposé, dans tel cadre de couleur grecque il se glisse un coin, un arrière fond peut-être de mœurs et d'intérêt moderne, on n'aurait eu qu'à le suivre dans ses analyses. Nous avons nous-même remarqué autrefois que certaine ébauche d'élégie, *la Belle de Scio*, a l'air exactement d'avoir été composée au sortir de *Nina*, l'opéra-comique de Dalayrac et Marsollier. Mais, au lieu d'une appréciation modérée et qui pénètre dans son auteur, M. Fremy a prétendu biffer d'un trait de plume toute une moitié de l'œuvre, toute une première moitié d'où la seconde est sortie. Il a même trouvé moyen, en passant, de comprendre *les Martyrs* de M. de Châteaubriand dans la proscription rigoureuse. *Idylles et Martyrs*, c'est tout un pour lui ; fi de cette antiquité artificielle et restaurée ! il en parle à son aise et comme enivré des sources. Il n'a pas voulu reconnaître que du Fénelon tout pur, venant à la fin du XVIIIe siècle ou au commencement de celui-ci, n'aurait produit qu'un effet un peu lent ; qu'il y avait lieu, quand la peinture gagnait de toutes parts et allait s'appliquer à tous les âges, de ne pas laisser l'antiquité seule pâlir. Je me le suis dit depuis bien longtemps. André Chénier, non pas quant à l'action, mais quant à la couleur, a été pour nous une espèce de Walter Scott antique et poétique : il a donné le ton.

Depuis La Fontaine, et en laissant de côté les chefs-d'œuvre dramatiques, la poésie lyrique digne de ce nom, la poésie d'odes, d'idylles, d'élégies, où en était-elle, je vous prie, en France ? Le XVIIIe siècle comptait sans doute, ou plutôt ne se donnait plus la peine de compter une foule de pièces galantes, satiriques, badines, étincelantes d'esprit ; Voltaire y excelle ; les Saint-Lambert, les Rulhière, les Boufflers l'y suivaient à l'envi ; mais dans l'art sérieux, dans cet idéal qui s'applique aussi à ces formes légères, dans ce tour sévère et accompli qui achève la couronne de la grâce elle-même, qu'avait-on, depuis longtemps, à citer ? Au moment où André Chénier commença, j'aperçois dans l'air une multitude de papillons plus ou moins brillants : on eut une abeille.

Lorsqu'il parut en lumière pour la première fois, non pas moins de vingt-cinq ans après sa mort (redoutable épreuve !), il était jeune encore, il était plus jeune que jamais ; la source longtemps recélée jaillit de terre dans toute sa fraîcheur. M. Fremy veut bien nous demander si nous croyons que ces poésies, publiées *aujourd'hui* pour la première fois, occuperaient dans l'attention publique le rang

qu'elles obtinrent il y a vingt-cinq ans. Mais voilà vraiment des exigences bien singulières! Quoi? il ne vous suffit pas qu'un poëte ait déjà subi ce premier retard, cette *quarantaine* obscure de vingt-cinq années de laquelle il est sorti jeune et encore très-contemporain; vous voulez encore lui en supposer, lui en imposer une seconde. Que diriez-vous si on vous adressait les mêmes questions pour l'*Aristonoüs* et le *Télémaque*, que nous admirons d'ailleurs autant que vous? Croyez-vous donc que l'*Aristonoüs*, publié vers 1788 ou vers 1819, eût produit de grands miracles de goût? Laissons ces questions oiseuses. Chénier a eu d'abord et il n'a pas du tout perdu une qualité que les Grecs prisaient fort et qu'ils ne cessent d'exprimer, de varier, d'appliquer à toutes choses, je veux dire la jeunesse, la fraîcheur et la fleur, le γάνος, si l'on me permet de l'appeler par son nom, le *novitas florida* de Lucrèce.

Nous avons joui sans doute de Chénier, plutôt que nous ne l'avons jugé. A quel rang littéraire convient-il de le classer enfin? de quel ordre précisément est-il, et à quel degré sur la colline? D'autres mieux que nous, mieux que M. Fremy peut-être, le diront. S'il a trop peu fait dans l'idylle proprement dite pour lutter avec Théocrite, il ne semble pas dans l'élégie devoir le céder si aisément à Properce. Par la variété et l'assortiment de son recueil, il me représente bien quelque chose comme l'*Anthologie*, non pas celle qui nous est parvenue et qui n'est pas à beaucoup près la première ni la vraie, mais l'*Anthologie* de Philippe, ou plutôt encore celle de Méléagre tant regrettée de Brunck. Méléagre était un attique né en Syrie, à peu près contemporain de Cicéron; il a laissé, entre autres petites pièces, une jolie idylle sur le printemps, dont Chénier s'est souvenu dans son élégie première. Mais il s'était appliqué surtout à recueillir les trésors poétiques de ceux des Grecs qui allaient déjà être des anciens, à en faire un bouquet et, comme on disait, une guirlande. On a le charmant morceau qui servait de préface, et dans lequel il énumère à plaisir les divers poëtes de son choix en les désignant chacun par une fleur appropriée. Que de regrets! que de noms, alors brillants, qui ne représentent plus rien désormais, et aussi vagues à définir pour nous que les nuances de ces fleurs dont ils empruntaient l'emblème!

« Muse chérie (je traduis en abrégeant), à qui apportes-tu ce chant cueilli de toutes parts, et aussi quelle main a tressé cette couronne de poésie? C'est Méléagre qui la donne, et c'est pour l'illustre Dioclès qu'il s'est appliqué à ce souvenir de grâce. Il y a entrelacé beaucoup de lis d'Anyté et beaucoup de Myro; peu de Sapho, mais ce sont des roses. Le narcisse fécond des hymnes de Mélanippide s'y marie à la fleur de vigne du sarment naissant de Simonide. Tout au milieu, il y a mêlé l'iris odorant de Nossis, sur les tablettes de laquelle Amour lui-même enduisit la cire; il y a mis la marjolaine de Rhianus qui exhale l'agrément, et le jaune safran d'Érinne aux couleurs virginales..., et Damagète, cette violette noire, et le doux myrte de Callimaque, toujours plein d'un miel épais... Il a cueilli, pour y ajouter, la grappe enivrante d'Hégésippe..., et la pomme mûre des rameaux de Diotime, et la grenade à peine en fleurs de Ménécrate... La ronce d'Archiloque aux dards sanglants et quelques gouttes de son amertume y relèvent la chanson de nectar et les mille brins d'élégie d'Anacréon... Le bluet foncé de Polyclète... et le jeune troëne d'Antipater n'y manquent pas..., ni surtout la branche d'or du toujours divin Platon où tous les fruits de vertu resplendissent. Il n'a pas oublié non plus les bourgeons du sublime palmier d'Aratus qui embrasse les cieux..., et le frais serpolet de Théodoridas dont on couronne les amphores..., et beaucoup d'autres

rejetons nés d'hier, parmi lesquels il a semé aussi çà et là les premières violettes matinales de sa propre muse. C'est un présent que j'offre surtout à mes amis, mais tous les initiés ont part commune à cette gracieuse couronne des Muses. »

Chénier avait lu d'abord cette pièce attrayante qui ouvre le recueil de Brunck, et qui est comme l'enseigne du jardin des Hespérides; il semble s'être dit : « Et moi aussi, pourquoi donc ne ressaisirais-je pas quelque chose de tout cela? Pourquoi le parfum du moins de ce butin perdu ne revivrait-il pour la France en mes vers? »

Les critiques difficultueux peuvent se demander si, en procédant ainsi, en se livrant à ces *délices* de poésie qui d'ordinaire suivent les grands siècles, il se montrait rigoureusement fidèle à l'esprit de ces grands siècles eux-mêmes. M. Fremy n'hésite pas; pour dernier mot, il conclut que « la place d'André Chénier ne sera jamais celle des écrivains classiques *dignes d'être proposés comme modèles, sans restriction, aux étrangers et aux jeunes esprits dont le goût n'est pas entièrement formé.* » Chénier aurait pris certainement son parti de cette sentence; jamais poète digne de ce nom ne s'est proposé un tel but ni de pareils honneurs scolaires. Que voulez-vous? les étrangers et les écoliers peut-être s'en passeront, si on le leur défend; et pour ces derniers, en effet, je me garderais de le leur conseiller. Lui, comme tous les chantres de la jeunesse, de la beauté et de l'amour, il forme un vœu plus doux, il rêve une gloire plus charmante, quelque Françoise de Rimini au fond :

> Ut tuus in scammo jactetur sæpe libellus,
> Quem legat expectans sola puella virum (1).

C'est-à-dire :

> Qu'à bien aimer tous deux mes chansons les excitent,
> Qu'ils s'adressent mes vers, qu'ensemble ils les récitent!

Et encore :

> Nec poterunt juvenes nostro reticere sepulcro :
> *Ardoris nostri magne poeta, vale* (2)!
>
> Qu'un jeune homme, agité d'une flamme inconnue,
> S'écrie aux doux tableaux de ma muse ingénue :
> « Ce poëte amoureux, qui me connaît si bien,
> » Quand il a peint son cœur, avait lu dans le mien. »

Voilà le vœu d'André Chénier exprimé en toute occasion; joignez-y celui d'être agréable et cher aux *initiés* des muses : il ne demandait pas plus, et le sort, après bien des injures cruelles, l'a enfin tardivement exaucé. La jeunesse l'aime, elle lui sourit; cette vogue, qui passe si vite pour les auteurs, se renouvelle pour lui depuis déjà bien des printemps; l'heure de réaction que vous appelez, et contre laquelle nul autre en nos jours n'est garanti, n'a pas encore sonné, ne vous en déplaise. Il a même, dans ces dernières années, obtenu un redoublement de succès, imprévu, croissant, et que ses premiers admirateurs n'auraient osé lui présager. — « Mais

(1) Properce, liv. III, élég. 2.
(2) Properce, liv. I, élég. 7.

il a fait faire bien de mauvais vers, » dites-vous. — Tous les poëtes qui réussissent en sont là ; et puis ces mauvais vers se seraient faits autrement sans lui, croyez-le bien ; sous un pavillon ou sous un autre, les mauvais vers trouvent toujours moyen de sortir. J'ai plutôt plaisir à remarquer qu'il est pour quelque chose dans les meilleurs essais de ces dernières saisons, et que son influence s'y marque sans nuire aux parties originales. Un talent lyrique très-élevé, M. de Laprade, et M. Ponsard, l'auteur de *Lucrèce*, lui sont certainement redevables à des degrés différents. L'autre jour, à cette jolie comédie de M. Émile Augier, *la Ciguë*, en entendant sur les lèvres de sa décente Hippolyte le tendre soupir :

> Si Clinias aimait, il ne mourrait donc pas !

il me semblait reconnaître un écho du maître aimable. Que si à tout cela vous me répondez que vous préférerez toujours *Athalie* et Sophocle, je n'ai certes pas un mot à opposer à tant de sagesse, et j'en ai trop dit.

SAINTE-BEUVE.

THÉATRES.

ANTIGONE. — CATHERINE II.

Nous sommes aujourd'hui dans une veine heureuse; nous avons à rendre compte de deux succès. L'un est la reprise d'une tragédie couronnée il y a un peu plus de deux mille trois cents ans, sur le théâtre de Bacchus à Athènes; l'autre est un drame tiré de l'histoire contemporaine, et dont les acteurs ont pu être connus de nos pères. Antigone! Catherine seconde! Quel océan de faits et d'idées sépare ces deux noms! Et, néanmoins, dans les deux ouvrages qu'ils ont inspirés, un même ressort principal domine tout : le tombeau de Polynice et le tombeau de Pierre III! Là il s'agit d'un peu de terre qu'un tyran défend à une sœur de jeter sur le corps sacré de son frère; ici, c'est une souveraine qui pâlit incessamment devant une tombe que la main d'un complice tient inexorablement entr'ouverte..... Mais saluons, avant tout, l'ombre glorieuse et rajeunie du vieux Sophocle : *Ab Jove principium*. Parlons d'abord d'*Antigone*.

Il y a deux ans à peine, les journaux littéraires de l'Allemagne nous apportèrent, à grand renfort de réclames, une éclatante nouvelle. On venait de représenter à Berlin, sous un patronage auguste, la traduction littérale de deux chefs-d'œuvre du théâtre grec, accompagnée de la mise en scène la plus savante et la plus conforme aux usages de l'antiquité. Ces deux chefs-d'œuvre étaient *les Grenouilles* d'Aristophane et l'*Antigone* de Sophocle. Un musicien célèbre, M. Mendelssohn, avait composé tout exprès des accompagnements pour les chœurs; les hommes les plus compétents, les membres les plus illustres de l'académie de Berlin avaient choisi les costumes, dessiné les décorations, réglé jusqu'aux plus minutieuses dispositions scéniques; enfin, avec un peu de bonne volonté, tout honnête bourgeois

de Berlin avait pu se croire, pendant quelques heures, assis sur les gradins du théâtre de Bacchus à Athènes, la quatrième année de la 84e olympiade, sous l'archontat de Timoclès. Ce tour de force archéologique avait, disait-on, pleinement contenté les juges les plus difficiles. *Antigone*, surtout, représentée dans la plupart des grandes villes d'Allemagne, avait charmé partout les complaisantes imaginations de la jeunesse des universités et piqué la curiosité blasée des gens du monde, avides de toutes les nouveautés, même des nouveautés renouvelées de Susarion et de Thespis.

Je dois confesser, pour ma part, que l'annonce de cette merveille me trouva fort incrédule. Il me paraissait peu probable qu'on fût parvenu à montrer sur un théâtre de forme moderne, je ne dis pas une représentation fidèle du drame grec, avec ses pompes religieuses et civiques, mais seulement une faible esquisse d'un aussi splendide et aussi singulier spectacle.

A Paris, vers la même époque, un de nos poëtes les plus disposés aux entreprises aventureuses et des plus capables de les mener à bonne fin cherchait, de son côté, les moyens d'opérer chez nous une pareille résurrection, et, pour que l'évocation de la muse d'Eschyle fût aussi complète que possible, il ne se proposait rien moins que de composer, sur un sujet et avec des matériaux grecs, une trilogie entière, c'est-à-dire de donner à son œuvre la forme la plus achevée qu'ait revêtue la tragédie ancienne. J'eus un entretien avec ce jeune poëte à l'occasion de ce projet grandiose. Je dus lui exposer ma pensée sur l'impossibilité qu'il y a, suivant moi, à reproduire, avec les conditions scéniques actuelles, les formes extérieures du drame grec, fragment magnifique d'un ensemble aujourd'hui détruit. Autant je l'engageai à persévérer dans la partie poétique et littéraire de son projet, je veux dire dans la composition d'un drame conçu sous l'inspiration pathétique, large et simple de la tragédie grecque, autant je m'efforçai de le dissuader de tenter une contrefaçon de mise en scène, puérile si elle était trop imparfaite, et qui, par de bien nombreux motifs, me paraissait d'une réalisation fort improbable.

Comment, en effet, espérer qu'une scène éclairée par les quinquets d'une rampe puisse nous offrir l'image d'un théâtre inondé de la pure clarté du soleil? comment supposer qu'enfermés dans les cages incommodes que nous appelons *loges*, nous puissions nous croire assis au *podium* de l'hiéron de Bacchus, taillé dans le rocher de l'Acropole, rafraîchi par les brises de la mer Égée, et couronné par le Parthénon?

De cette première, de cette immense différence qui sépare une fête publique, célébrée à ciel découvert, d'un divertissement qui a lieu de nuit, dans une enceinte fermée, il est résulté nécessairement deux systèmes tout opposés d'architecture, de décorations, de costumes et même de déclamation théâtrale. Ce sont là, suivant moi, des données contraires qui se combattent et qui s'excluent.

En Allemagne, en Angleterre, partout où le climat s'est opposé à l'établissement des théâtres de forme grecque, on conçoit que l'érudition essaie de les parodier de son mieux; mais en France, en Italie, en Espagne, en Sicile, où subsistent tant de belles ruines théâtrales, si l'on veut jamais, par une pieuse reconnaissance, faire revivre un instant Sophocle ou Aristophane dans tout l'éclat de leur grandeur poétique, c'est sur la scène restaurée des théâtres d'Orange, de Pompéi, de Sagonte et de Taormine, qu'il conviendrait de donner le spectacle de cette imposante résurrection, digne de réunir, comme en un congrès poétique, toute la littérature européenne. Dans nos petites salles, sans jour et sans air, construites pour un autre

art et pour d'autres mœurs, il faut désespérer de pouvoir atteindre aux grands effets de la scène antique. Vous doutez? Examinons.

Vous voulez conserver le chœur, cette partie fondamentale de l'édifice scénique en Grèce; vous voulez même lui restituer la place que les usages religieux lui avaient assignée dans les solennités du théâtre. Vous avez raison : la séparation constante, absolue, des comédiens et du chœur, est une des lois constitutives de la tragédie grecque; mais prenez garde. Ce premier pas peut vous mener plus loin que vous ne pensez. Vous n'avez pas envie apparemment de faire marcher vos acteurs sur des cothurnes à échasses, d'armer leurs mains de gantelets rembourrés, ni de couvrir leur tête de masques énormes; vous ne prétendez pas recourir au gigantesque appareil d'Eschyle et de Sophocle, qui donnait près de sept pieds aux acteurs. C'est cependant pour avoir voulu, comme vous, faire concourir à la même œuvre, sans les confondre sur la même scène, les acteurs, τεχνῖται, chargés du drame, et le chœur, chargé des hymnes et des prières, que les fondateurs du théâtre en Grèce, qui avaient un si parfait sentiment de la beauté, se sont vus contraints d'affubler leurs comédiens de cet embarrassant et bizarre attirail. Pourquoi? Le voici : les choreutes, c'est-à-dire les bourgeois choisis par les choréges dans chacune des douze tribus d'Athènes pour accomplir, dans les tragédies nouvelles, les anciens rites du culte de Bacchus, les choreutes, dis-je, placés sur la partie de l'orchestre où s'élevait le thymélé, pratiquaient leurs chants et leurs danses sur ce lieu, le plus voisin des spectateurs. Les personnages du drame, au contraire, les acteurs de profession, agissant beaucoup plus loin des spectateurs, sur le proscenium, estrade élevée de plusieurs pieds au-dessus de l'orchestre, auraient, dans cet éloignement, paru des pygmées, eux qui représentaient les demi-dieux et les héros, les Ajax, les Hercule, les Agamemnon, les Diomède, tandis que les choreutes auraient semblé des géants, fils de la Terre, et non de paisibles citoyens de Thèbes ou d'Argos. Il fallut donc que l'art vînt rétablir les proportions. Ne prendre de ce système que la moitié, c'est-à-dire grouper les choreutes autour du thymélé, et placer vos comédiens, sans masques ni échasses, sur les hauteurs du proscenium, c'est risquer de rapetisser les héros et de grandir les comparses.

Je pourrais vous faire apercevoir encore bien d'autres difficultés non moins insolubles. Savons-nous, par exemple, bien nettement ce que c'était que la mélopée tragique? Êtes-vous bien assuré que M. Mendelssohn lui-même ait retrouvé le secret de cette musique des anciens si expressive et si puissante, et qui, en même temps, était assez transparente pour permettre à l'auditeur de ne rien perdre des délicates beautés des chœurs tragiques? C'eût été, en effet, et ce serait encore aujourd'hui un crime de lèse-poésie que de livrer les chœurs d'Eschyle et de Sophocle à la merci d'un compositeur capable d'étouffer ces fragiles merveilles sous une tempête d'harmonie.

Cependant, c'est un désir si naturel et si légitime que de vouloir reproduire dans leur beauté complète et naïve les immortelles productions des anciens maîtres du théâtre, que bien des essais, avant ceux de Berlin et de Paris, ont été faits dans tous les pays et dans tous les temps. A l'époque de la renaissance surtout, à ce premier épanouissement de l'enthousiasme et de la ferveur classiques, on fit de nombreux efforts en Italie, en France, en Angleterre, en Allemagne, pour rendre la vie de la scène aux chefs-d'œuvre que l'érudition exhumait chaque jour des manuscrits. Des princes, des académies, des cardinaux, des papes même, tinrent à honneur de faire jouer à grands frais devant eux, et souvent dans la langue ori-

ginale, Sophocle, Plaute, Térence (1). A Rome, en 1474, l'*Hippolytus* de Sénèque fut représenté avec beaucoup de pompe dans le palais du cardinal de Saint-George, Raphaël Riorio, neveu de Sixte IV. Un jeune homme de quatorze ans, devenu plus tard poëte, orateur et bibliothécaire du Vatican, Thomas Inghirami, fut chargé du rôle de Phèdre et s'en acquitta si bien, que le surnom de *Phædra* lui en est resté (2). Les représentations de pièces traduites ne furent pas moins nombreuses. En 1486, Hercule Ier, duc de Ferrare, fit jouer sur un grand théâtre, élevé dans la cour de son palais, l'*Amphitryon* et *les Ménechmes* de Plaute, dans une traduction à laquelle lui-même avait mis la main. Chez nous, Pierre Ronsard, encore écolier, traduisit le *Plutus* d'Aristophane en vers et le représenta avec ses condisciples dans le collége de Coqueret. La mise en scène des comédies latines n'offrait que peu de difficultés ; mais la tragédie grecque, avec ses chœurs, présentait, comme à présent, un problème des plus ardus. Quoique l'on fût loin alors de posséder les notions archéologiques que les travaux des deux derniers siècles ont amassées, on était pourtant, à la fin du XVe siècle, dans de meilleures conditions qu'aujourd'hui pour entreprendre de tels essais. Comme il n'existait point, ou qu'il existait peu de salles de spectacle permanentes, on avait besoin, pour chacune de ces solennités, d'élever des théâtres dont rien n'empêchait de rapprocher la forme des dispositions connues ou soupçonnées des théâtres anciens. Malheureusement, la prédilection toute naturelle des Italiens pour Plaute et Térence, et les facilités plus grandes qu'ils avaient pour étudier les monuments romains, portèrent les plus habiles architectes de la renaissance à reproduire, dans ces occasions, plutôt le type des théâtres de l'Italie que celui des théâtres de la Grèce, dont les restes, déblayés aujourd'hui en grand nombre et bien étudiés, étaient encore assez peu connus.

De là vint que l'illustre Palladio, qui avait construit pour de pareilles représentations plusieurs théâtres temporaires (un, entre autres, en 1565, à Vicence, sa patrie, dans la grande salle du palais de justice, où l'on représenta une imitation libre de l'*Œdipe-roi*), ayant été chargé par ses confrères, les membres de l'académie olympique, d'élever un édifice permanent sur le modèle des théâtres anciens, construisit un magnifique édifice qui subsiste encore, mais où, malgré sa profonde érudition et sa ferme volonté de le rendre propre aux représentations du drame antique, il négligea d'introduire plusieurs des parties constitutives d'un théâtre grec. Cependant, en 1585, ce beau monument, encore inachevé, fut inauguré par une des plus mémorables solennités de ce genre qui ait jamais eu lieu. On y joua l'*Œdipe roi*, fidèlement traduit par un noble vénitien, Orsatto Giustiniano. Pour compléter l'illusion et ajouter au pathétique, le rôle d'Œdipe fut rempli au dénoûment par le célèbre Louis Giotto, poëte lui-même, et qui, à cause de sa cécité, était surnommé le *cieco d'Adria*. Ce poëte avait été amené de sa patrie à Vicence aux frais de l'académie olympique ; il avait été accueilli, logé, fêté pendant son séjour dans cette ville, et fut reconduit avec la même libéralité et les mêmes honneurs à

(1) Cet usage s'est perpétué jusqu'à nos jours. On a donné à Berlin, cette année même, 5 mars 1844, une représentation latine des *Captifs* de Plaute.

(2) Un accident vint accroître encore l'admiration. On raconte que, la chute d'une machine ayant interrompu la représentation, le jeune acteur fit prendre patience à l'assemblée en improvisant en latin plusieurs pièces de vers fort applaudies. Voy. Amaduzzi, *Anecdota litterar.*, t. III, p. 278.

Adria. Cette représentation, dont il nous reste plusieurs relations contemporaines, eut un retentissement immense, et cependant il suffit d'étudier avec un peu d'attention le plan du fameux théâtre de Palladio, pour être bien convaincu que cette représentation si dispendieuse et si vantée ne dut retracer que fort imparfaitement la manière dont l'*Œdipe-roi* avait fait son apparition sur le théâtre d'Athènes. Jugez par là de ce qu'on peut espérer de faire en ce genre dans nos petites salles modernes, construites pour des besoins tout à fait étrangers au système du théâtre antique.

Cependant, aiguillonnés par le bruit du succès obtenu à Berlin, deux jeunes gens, MM. Meurice et Vacquerie, viennent, avec toute la confiance aventureuse de leur âge, d'essayer de transporter à l'Odéon l'*Antigone* de Sophocle, avec les chœurs de M. Mendelssohn et toute la savante mise en scène de Berlin. J'aurais mieux aimé, je l'avoue, qu'ils eussent choisi une autre pièce. *Antigone* est une des plus belles, des plus simples, mais aussi une des plus intraduisibles compositions du théâtre grec. Le sujet de cette tragédie, qui remuait si profondément la fibre religieuse dans le cœur des Grecs, ne répond presque à aucun sentiment moderne (1). Antigone est une sainte du martyrologe païen : sa mort était accueillie par les Grecs avec la même dévotion qu'un mystère de sainte Marguerite ou de saint Jean-Baptiste inspirait à nos aïeux du XIVe siècle. L'*Antigone* de Sophocle est une légende pieuse, écrite avec toute la poétique perfection d'*Esther* et de *Polyeucte*. J'aurais donc conseillé à MM. Meurice et Vacquerie de choisir plutôt une autre pièce, plus en rapport avec nos idées. Il me semble que l'*Œdipe-roi* ou une trilogie, l'*Orestée* d'Eschyle, par exemple, auraient mieux répondu à leur dessein ; j'aurais préféré surtout une composition originale et libre, qui eût échappé aux périls immenses d'une traduction littérale. Traduire Sophocle, grand Dieu ! Il n'est déjà pas trop facile de le comprendre, surtout dans les chœurs ! Traduire cette poésie pure comme la Vénus de Milo, expressive comme le groupe de la Niobé ! lutter corps à corps avec une diction si poétique, si naïve, si variée de tons ? Savez-vous que c'est quelque chose comme de traduire La Fontaine ? Nos jeunes et intrépides auteurs n'ont assurément pas pensé qu'il leur fût donné d'atteindre à la perfection de leur modèle ; mais ils avaient à cœur de nous faire connaître la mise en scène de Berlin et la musique de Mendelssohn ; ils avaient l'exemple d'un grand succès ; ils ont compté sur la bienveillance du public et de la critique, sur l'intérêt des amis sérieux des lettres, sur la curiosité de tous ; ils ont pensé qu'une pièce de Sophocle toute pure, sans retranchements, sans additions, exciterait encore, après vingt-trois siècles, l'admiration passionnée qui a salué sa naissance, et ils ne se sont pas trompés. Malgré les inévitables inexactitudes de la mise en scène, malgré les faiblesses plus regrettables qu'offre dans plusieurs scènes la traduction, la pureté religieusement conservée des grandes lignes de l'original, le pathétique du dénoûment, le jeu intelligent de tous les acteurs, la grandeur, enfin, et la nouveauté de l'ensemble ont produit une sensation profonde. On a senti, dans la marche si ferme du drame, le souffle calme et puissant du grand maître. On a su gré aux jeunes auteurs de plusieurs passages bien rendus, de quelques vers bien frappés et dignes de leur modèle. Le succès a été brillant ; il mérite d'être durable.

(1) Je parle du *sujet* de la tragédie de Sophocle, et non du mythe entier d'Antigone. Personne n'ignore qu'un de nos écrivains et de nos penseurs les plus originaux et les plus éloquents, M. Ballanche, a su tirer de ce mythe un poëme célèbre où les symboles de l'antiquité sont admirablement associés aux symboles modernes.

Ainsi donc, jeunes Athéniens du quartier des écoles, éphèbes de la Chaussée-d'Antin, figurez-vous, un moment, que vous avez pris place dans l'hiéron de Bacchus Lénéen, au pied du temple de Minerve; acceptez, sans controverse, la clarté de ce lustre, en échange de la splendeur matinale du soleil dorant les sommets de l'Hymette. Vous qui connaissez l'antiquité, résignez-vous de bonne grâce à d'inévitables mécomptes, et vous qui désirez la connaître, venez assister à un spectacle nouveau, et qui, dans son imperfection même, est encore plein d'intérêt, de poésie et de grandeur.

Cela dit, et nos réserves faites, prenons des billets et entrons... Des billets! Voilà déjà quelque chose de bien pauvrement moderne. C'étaient des tessères, jetons de cuivre ou d'ivoire, qui servaient à Athènes de billets d'entrée. L'ouvreuse, je devrais dire l'hyperète ou le *designator*, nous place dans ce qu'elle appelle improprement l'amphithéâtre. Je note l'impropriété du terme, mais je loue la chose. En effet, ces stalles rangées en gradins qu'on a élevées dans l'ancien parterre, et où nous prenons place, c'est ce que les Grecs appelaient le *[illegible]*, les Romains la *cavea*, ce que les Italiens nomment la *gradinata*. Je vois bien qu'il faut que je vous explique les motifs de tout le dérangement que vous remarquez dans la salle et sur la scène; je le ferai volontiers, et je suppléerai, chemin faisant, à ce qu'auront omis les arrangeurs.

D'abord nous voilà assis près l'un de l'autre, vous jeune et moi qui ne le suis plus guère. Il n'en aurait pas été ainsi à Athènes; il y avait des gradins réservés pour les éphèbes; ce lieu s'appelait l'*[illegible]*. Vous avez à votre droite une jeune voisine; c'est un avantage dont je vous félicite, et que vous n'auriez pas eu dans un théâtre grec : la plupart des antiquaires assurent que les femmes n'étaient pas admises aux solennités théâtrales. Je suis, je vous l'avoue, d'une opinion contraire; je crois que les femmes assistaient au moins à la tragédie, et qu'on ne les empêchait pas de remplir cet acte de dévotion : je tâcherai d'en donner ailleurs la preuve; mais toujours est-il certain qu'elles ne siégeaient pas au théâtre d'Athènes, comme à celui de Rome ou aux nôtres, mêlées avec les hommes.

Vous jetez des regards étonnés sur l'avant-scène et vous ne comprenez point ce que signifie l'autel placé devant le trou du souffleur. D'abord supprimez, si vous pouvez, par la pensée, cette hutte du souffleur, qui est bien tout ce qu'il y a au monde de moins attique. Quant à cet autel consacré à Bacchus, c'est le Thymélé. C'est là qu'avant et après les concours scéniques, l'archonte, les stratéges et quelques autres magistrats faisaient, avec l'assistance du prêtre de Bacchus toujours présent, des libations, des purifications et des prières. C'est aussi là que se tenait le poëte ou le didascale, à portée de diriger les mouvements et d'aider la mémoire des comédiens et du chœur. Mais qu'est-ce là? qu'entends-je? bon Dieu! une ouverture! A quoi donc ont pensé les doctes archéologues de Berlin? Comment ont-ils laissé M. Mendelssohn placer une symphonie à grand orchestre devant une tragédie grecque? A Athènes, dans les beaux temps du théâtre, rien ne précédait la voix humaine, si ce n'est l'appel du héraut qui avertissait le poëte et le chœur dont le tour de représentation était venu : plus tard, pour éviter toute surprise, un coup de trompette donnait aux acteurs et aux choreutes le signal de leur entrée en scène. A Rome, au temps d'Auguste, un roulement du tonnerre de Claudius (1)

(1) Claudius Pulcher ayant perfectionné les moyens d'imiter le bruit du tonnerre dans les théâtres de Rome, on donna son nom à ce nouveau procédé : *Claudiana [illegible]*.

annonçait à tous que la pièce allait commencer. Derrière le thymélé, vous apercevez un rideau; on le baisse, et vous le voyez disparaître sous le plancher de la scène, suivant l'usage romain; vous vous rappelez le vers d'Horace :

Quatuor aut plures aulæa premuntur in horas,

et vous applaudissez à l'exactitude de cette manœuvre, en criant, à la mode athénienne ou romaine, ὀρθῶς, καλῶς, θείως, *pulchre, bene, feliciter!* Prenez garde cependant; ceci est un point d'antiquité fort controversable. Il est bien douteux que les Grecs, avant l'invasion des mœurs romaines, aient songé à dérober, un seul instant, la vue de la scène aux assistants. Du moins aucun texte, antérieur à la conquête, ne fait-il mention d'un pareil usage. Quoi qu'il en soit, en descendant lentement sous le théâtre, la toile a laissé à découvert le proscenium et la scène. Vous le savez, la scène, dans les théâtres anciens, était, à proprement parler, ce qui bornait la vue des spectateurs, ce qu'en termes de coulisses on nomme aujourd'hui *la ferme*. La scène ici représente le péristyle de la demeure du roi. Voici bien les trois portes du fond recommandées par Pollux. Celle du milieu est la porte royale, à l'usage du personnage principal; les deux autres, plus petites, sont destinées aux acteurs chargés du second et du troisième rôle. De plus, sur les deux ailes en retour, appelées *parascenia,* s'ouvrent deux portes qui donnent entrée, l'une aux chariots venant de la campagne, l'autre aux dieux marins et à tout ce que des *machines* voiturent de la ville ou du port. Aussi appelait-on δρόμος ou *iter* l'intervalle compris entre les deux portes latérales qui, dans *Antigone,* ne seront d'aucun usage, mais qui servaient dans l'*Agamemnon* d'Eschyle, par exemple, pour donner passage au roi des rois rentrant sur son char dans Argos.

La colonne aiguë qui s'élève à droite de la grande porte du palais est l'ἀγυιεύς, monument pieux qu'on dressait en Grèce devant les maisons, en l'honneur d'Apollon-Aguatès ou gardien des rues. Cette colonnette a pour support une table sur laquelle on déposait les offrandes et les gâteaux sacrés. Toute cette décoration de la scène est irréprochable.

Antigone et Ismène sortent du palais. Elles viennent faire ce que nous appelons l'exposition, et ce que, du temps d'Eschyle et de Sophocle, on appelait le prologue. Cette partie du drame ancien éprouva, comme on sait, par le fait d'Euripide, une profonde modification, qui ne fut pas un progrès. Après le prologue, les choreutes, ayant à leur tête le chorége ou le coryphée (ce qui n'était pas la même chose du temps de Sophocle), viennent un à un, et appuyés sur des bâtons recourbés (1), prendre place non pas sur le proscenium, qui appartenait en propre aux comédiens, mais sur l'orchestre, où ils se rangent, par demi-chœur, des deux côtés du thymélé. Ils sont entrés tout simplement par une coulisse. La descente du chœur dans l'orchestre se faisait sur les théâtres grecs avec beaucoup plus de solennité; on le voyait sortir des parascenia où il s'était préparé (2), et descendre par un

(1) Les vieux Argiens qui composaient le chœur de l'*Agamemnon* s'appuyaient aussi sur des bâtons recourbés. Voy. *Agamemnon*, v. 75.

(2) Les parascenia avaient donc deux espèces de portes, les unes qui communiquaient de plain-pied avec le proscenium, les autres qui conduisaient par un escalier dans l'orchestre. Ce sont ces dernières portes que Midias eut l'audace de fermer à clef pour rendre Démosthène, comme lui chorége, ridicule par le retard forcé du chœur qu'il présidait.

escalier qui manque ici. Aristophane, dans *les Nuées* et dans *les Oiseaux*, nous montre les acteurs placés sur le proscenium s'amusant à voir l'irruption de ces singuliers hôtes qui sortaient par essaims des portes des parascenia et se répandaient, avec des danses grotesques, dans l'orchestre. Ces escaliers des parascenia servaient encore de passage aux acteurs qui venaient *à pied* du dehors. Arrivés dans l'orchestre, ils montaient sur le proscenium par un autre escalier en forme de perron que vous voyez là, derrière le thymélé. Quant au nombre des choreutes, je crois qu'il excède ici quelque peu celui de quinze, auquel on avait réduit le chœur tragique du temps de Sophocle.

L'exiguïté de l'orchestre, formé par un simple retranchement de quelques pieds pris sur l'avant-scène, atténue beaucoup l'inconvénient si grave que j'ai signalé plus haut ; mais, d'une autre part, cette exiguïté a l'inconvénient de ne pas permettre au chœur l'exécution des marches si variées qui étaient un de ses principaux devoirs dans les cérémonies théâtrales. Le chœur se borne ici à quelques évolutions autour de l'autel du dieu. Ces espèces de rondes étaient, pour le dire en passant, une des figures que les choreutes pratiquaient le plus rarement ; car, pour se distinguer des chœurs cycliques, dont les danses étaient circulaires, ils préféraient les figures qui se rapprochent du carré. Ils se groupaient donc le plus ordinairement cinq de front sur trois files, ou trois de front sur cinq files. Un aulète ou joueur de flûte les précédait. Le costume dont on a cru devoir vêtir le chœur me paraît un peu plus austère que ne le comportaient le faste athénien et la dévotion dionysiaque. C'était surtout, en effet, par l'éclat et la richesse des habits, dont ils faisaient les frais, que les chorèges de chaque tribu s'efforçaient de surpasser leurs rivaux. Dans *Antigone*, le chœur, qui est composé des principaux citoyens de Thèbes, *des princes de la patrie*, comme disent les traducteurs, aurait très-convenablement porté des étoffes de pourpre brodées d'or ; il aurait dû, surtout, avoir la chaussure blanche que Sophocle lui-même avait ajoutée à la parure des choreutes.

Si le costume du chœur peut fournir matière à quelques objections, il n'y a que des éloges à donner à celui des acteurs. Cependant, pour cette portion de la mise en scène, les indications de Berlin ont fait, je crois, défaut aux auteurs. Heureusement, sur cet objet, les renseignements authentiques ne manquent pas ; on sait, à présent, que ce n'est pas aux vases peints, aux bas-reliefs ni aux statues antiques qu'il faut demander la vérité du costume théâtral. Ce costume procède d'une autre source ; il vient d'ailleurs et de plus loin. Il s'est formé à l'époque où les effigies des dieux et des déesses étaient encore emmaillotées de vêtements ; il a conservé la longueur, l'ampleur et les nuances tranchantes et variées de l'habit traditionnel usité dans les processions et probablement aussi dans les mystères dionysiaques. On trouve abondamment des modèles du vêtement scénique dans les mosaïques anciennes ; celle, entre autres, qu'a publiée M. Millin ne contient pas moins de vingt-quatre scènes de tragédies (1). Dans tous les monuments de ce genre où figurent des femmes, on les voit porter, comme les hommes, ce costume à demi oriental, dont les bandes d'or ou de pourpre, des mouches ou des étoiles relevaient souvent l'éclat. On ne peut savoir trop de gré aux acteurs de l'Odéon, et particulièrement à Bocage, d'être entrés aussi résolument dans cette voie nouvelle, un peu étrange, et qui ne paraissait pas sans danger. Les femmes même ont été dociles aux sé-

(1) Voy. *Description d'une mosaïque antique du Musée Pio-Clémentin à Rome.*

vères prescriptions de la science : elles ont accepté les amples tuniques bariolées, et les ont portées avec grâce : seulement, elles en ont raccourci ou plutôt supprimé les longues manches. En effet, s'emmailloter les bras et les épaules par respect pour l'archéologie, cela leur eût fait perdre trop de leurs avantages ; elles ont désobéi, et elles ont bien fait. Un pareil usage, d'ailleurs, n'a pu se maintenir sur la scène grecque que parce que les rôles de femmes y étaient toujours joués par des hommes.

Je n'ai pas la prétention de juger du mérite musical des chœurs de M. Mendelssohn ; je ne parlerai que de leur effet. D'abord ils ont le tort, à mon avis, de toute musique moderne appliquée à des paroles, celui de les tuer sans miséricorde. Et pourtant, dans l'occasion actuelle, le problème consistait à ne pas écraser la plus exquise de toutes les poésies sous les notes. Le savant compositeur ne paraît pas y avoir songé. Tous ces morceaux, d'une grave et large facture, sont malheureusement trop monotones. L'*invocation à l'Amour* ne m'a pas même paru différer sensiblement du reste. Et cependant, en composant cette ode si gracieuse, Sophocle avait évidemment pour but de ménager un contraste.

Si à présent l'on me demande, à part la nouveauté et la curiosité du spectacle, quelle impression a produite sur le public l'œuvre de Sophocle, je répondrai que cette impression a été des plus vives et des plus sympathiques. Trois ou quatre grandes situations surtout ont frappé et ému l'auditoire : l'entrée de Créon, entrée majestueuse et royale ; la belle scène des adieux d'Antigone, si bien rendue par Mlle Bourbier, lorsque entraînée par les soldats, elle s'attache à l'autel de Bacchus, et, les cheveux épars, la tête renversée, elle invoque la pitié des Thébains et la justice des dieux du ciel et des enfers ; le morne silence de la reine, précurseur de sa mort, et, enfin, la dernière scène, celle où l'on voit Créon revenir éploré, portant dans ses bras le corps de son fils. Chose étonnante ! ce cadavre d'un enfant, ces sanglots d'un vieillard qui s'accuse, ce mélange de la jeunesse, de la mort et du repentir, m'ont rappelé une scène d'un autre drame, d'un drame d'une tout autre école et d'une inspiration bien différente, la scène où le vieux roi Lear revient portant dans ses bras affaiblis le corps inanimé de Cordelia. Rapports singuliers ! il y a donc, à une certaine hauteur, des régions si pures, que les génies venant des points de l'art les plus opposés s'y rencontrent et sourient de cette nouvelle et étrange fraternité.

Ai-je besoin d'ajouter que quand Bocage est venu nommer les auteurs, il a été accueilli par de longs applaudissements qui s'adressaient aux traducteurs, à Mlle Bourbier, à lui Bocage et à tout le monde, car tout le monde, dans cette soirée, avait bien fait son devoir. Cependant ne croyez pas que, chez les Grecs, les solennités dramatiques se terminassent ainsi brusquement. Non ; l'encens fumait de nouveau sur le thymélé, les cinq juges allaient aux voix, l'archonte proclamait le nom des vainqueurs et leur distribuait de sa main des couronnes ou des trépieds. J'ignore comment, pour cette partie du spectacle, les choses se sont passées à Berlin ; mais ici, j'aurais souhaité de grand cœur que M. le ministre de l'instruction publique ou M. le ministre de l'intérieur, rémunérateurs naturels des efforts littéraires, se fussent chargés de cette partie finale et intéressante de la représentation. Il est vrai que la couronne d'or ou même de laurier eût été, pour les traducteurs d'*Antigone*, une récompense tant soit peu prématurée et à laquelle eux-mêmes, j'en suis sûr, ne croient pas encore avoir droit : ils la mériteront par leur prochain ouvrage ; mais dès à présent, et ne fût-ce que dans l'intérêt de la complète exactitude de cette mise en scène antique, M. le directeur des beaux-arts

aurait bien dû, comme autrefois l'archonte, venir faire aux deux jeunes poëtes le don d'un trépied.

Je me suis laissé entraîner si loin par ma bavarderie classique, qu'il me reste à présent bien peu d'espace, ou, pour être plus véridique, bien peu de temps pour parler, comme je me l'étais promis, de cet autre succès obtenu par la Comédie-Française, — de la tragédie de *Catherine II*. Quelques mots pourtant.

C'est pour l'art moderne, il faut en convenir, un bien redoutable voisinage que celui de l'art grec, si vrai, si naturel, si logique, où le bon sens domine, où la poésie n'est que le vêtement d'une pensée droite et saine, où l'effort ne se montre jamais. Lorsque s'ouvrent nos expositions annuelles de peinture, on se garde bien de rapprocher les toiles du Poussin ou de Lesueur des cadres de notre jeune école; on voile les chefs-d'œuvre de la statuaire antique, le jour où l'on expose à nos regards les marbres de nos modernes sculpteurs. M. Romand a été moins favorisé. Il lui a fallu comparaître devant des spectateurs qui venaient de voir relever sur son piédestal un des chefs-d'œuvre de Sophocle. Il a triomphé cependant, et il doit trouver dans cette circonstance de son succès une raison de plus d'en être fier.

La tragédie de M. Romand est, sans contredit, d'un puissant effet dramatique. Les passions, les événements, les caractères, y sont accusés avec hardiesse et mis vigoureusement en saillie; la diction est chaleureuse, l'action vivement conduite. Il y a incontestablement dans ce drame toutes les qualités propres à appeler et à intéresser la foule. Est-ce assez? Oui, pour la scène; M. Romand est un poëte de trop de valeur et d'avenir dramatiques, pour que la critique ne lui demande pas davantage. Je le dis à regret; l'auteur de *Catherine II* ne me paraît pas, dans cet ouvrage, avoir assez évité les défauts de ses qualités. Il y a du romanesque dans la fable, de l'exagération dans les reliefs, de l'invraisemblance dans le dialogue.

C'était une idée heureuse que de nous montrer Catherine II sous les traits de la grande actrice qui depuis longtemps nous l'avait à demi révélée dans Roxane. Il m'a toujours paru impossible de voir Mlle Rachel dans *Bajazet*, où par sa voix, sa démarche, son port, elle trahit si bien les passions impatientes de la voluptueuse et implacable odalisque, sans se prendre, malgré soi, à penser à Catherine II. Cependant, pour élever Roxane à la hauteur de la czarine, l'actrice et surtout le poëte ont beaucoup à faire. Il y a dans Catherine II autre chose que Roxane : il y a l'impératrice et l'homme d'état, les deux boudoirs se ressemblent; mais à ses faiblesses de femme, Catherine joint une force et un esprit virils : c'est Roxane, plus Acomat.

M. Romand ne s'est pas proposé la soudure de ces deux caractères. Il n'a pas prétendu nous montrer Catherine dans sa glorieuse maturité, arbitre de l'Europe, idole des philosophes, protectrice de Grimm, protégée de Voltaire, Catherine le Grand, comme l'appelait spirituellement le prince de Ligne. M. Romand n'a voulu nous montrer que Catherine jeune et à peine sortie de la révolution qui l'a couronnée; elle parle bien de ses projets de gloire, mais vaguement, sans rien d'arrêté. En choisissant cette époque de la vie de Catherine, M. Romand a de beaucoup diminué les difficultés de sa tâche. Je ne l'en blâme pas; le poëte est maître de choisir son sujet, mais dans Catherine novice il devait laisser percer Catherine la grande. Il devait nous la montrer dominant sa cour, ses amants, ses ministres, toute puissante dans son palais avant de l'être dans l'Europe, sachant tout, conduisant tout. Il fallait bien se garder de la supposer éprise d'un jeune prétendant à la couronne des czars, risquant le trône pour une fantaisie romanesque, elle si

positive en amour, si maîtresse d'elle-même, si habile dans l'insignifiance même de ses choix. Il ne fallait pas nous la faire voir, en toute occasion, impuissante, bravée, vaincue, car c'est absolument le contre-pied de l'idéal de force, d'habileté et de succès que son nom réveille. Mais, je le répète, ces fautes, qui peuvent blesser à la réflexion, sont à peine aperçues au théâtre : tout cela est couvert par le mouvement du drame, par de belles tirades, par le jeu plein d'éclat et de nuances de Mlle Rachel, par le rôle d'Ivan très-bien rendu par Beauvalet, comme celui d'Orlof par Guyon.

Nous regrettons d'autant plus vivement que M. Romand ne se soit pas toujours tenu dans la parfaite convenance des situations et dans l'exacte vérité des caractères, que, quand il s'y trouve, quand les personnages sont bien posés, il sait leur prêter alors le langage le plus vrai, le plus habile, le plus pénétrant. Je n'en veux pour preuve que la scène du quatrième acte, la meilleure peut-être de l'ouvrage, où Catherine s'efforce de rendre excusable, aux yeux d'Ivan qu'elle aime, l'assassinat de Pierre III. Dans cette apologie passionnée que nous citons en terminant, Mlle Rachel a déployé une force, une âme, une éloquence admirables :

. . . .
Attendez, et, malgré vos injustes dédains,
Vous la plaindrez peut-être autant que je la plains.
Avant de la juger, entendez sa défense :
Confidente des pleurs qu'a coûtés sa puissance,
Puisque vous l'attaquez, je puis, je veux, je dois
Lui prêter contre vous le secours de ma voix.
Stettin fut son berceau, dans la Poméranie ;
Elle y vécut quinze ans : sans gloire et sans génie,
Riche de sa beauté, belle de sa pudeur,
Elle ne rêvait point sa future grandeur.
Mais elle était la joie et l'orgueil d'une mère
Qui nourrissait déjà la fatale chimère
De couronner un jour, sur son front triomphant,
Cet orgueil maternel qui perdit son enfant.
Ah! ces vanités-là nous coûtent bien des larmes! —
Savez-vous à quel homme on immola ses charmes?
Non! — Dans votre cachot, vos geôliers, je le crois,
Ne vous auront pas dit ce qu'était Pierre trois.
Mais c'était l'union repoussante, infernale,
De la laideur physique à la laideur morale ;
Stupide, violent, plein de vices honteux,
Faible autant que brutal, lâche autant que hideux!...
Et vous voulez aussi qu'une enfant noble et pure
Adore un pareil homme, effroi de la nature!...
Vous la mépriseriez de ne le point haïr.
— Sa mère le voulait ; il fallut obéir.
Encor si Pierre en elle eût adoré la femme!
Mais l'amour descend-il dans une pareille âme?
Mais il la détestait par instinct, par retour,
Et reportait ailleurs ce qu'il avait d'amour.
Qu'a-t-elle fait au ciel pour être ainsi punie?...
Élisabeth, traînant une affreuse agonie,
De débauches sans fin [illegible] sa mort.
La jeune Catherine, à la merci du sort.

Était là, belle, aimante... En vain l'impératrice
Lui parlait de vertu par la bouche du vice,
En vain, pour se tromper, dans ses rêves de feu,
La pauvre enfant mettait son âme aux pieds de Dieu !
Cinq ans elle a vécu de prière et de larmes.
Peut-on toujours pleurer au mépris de ses charmes,
Et prier dans le deuil quand on n'a que vingt ans ?
Faites donc que l'hiver remplace le printemps.
— Et puis, on la tenta... Je ne saurais vous dire...
Si bien que par ennui, par dépit, par délire,
Par vengeance peut-être, enfin par désespoir,
Elle connut l'amour dans l'oubli du devoir.
Catherine tomba comme les âmes hautes.
Elle est grande dans tout, et même dans ses fautes.
Pierre perdit son cœur ; un autre l'eût sauvé.
Devant lui, devant tous, marchant le front levé,
A défaut de l'honneur elle chercha la gloire.
Son âme s'agrandit aux récits de l'histoire.
Pierre voulut alors, avec sa nullité,
Lui barrant le chemin de l'immortalité,
Ainsi que de son lit la chasser de son trône,
Épouse sans époux et reine sans couronne.
Prends garde, malheureux ! l'abîme est sous tes pas...
Elle avance toujours... il ne recule pas !...
Dans ce duel il faut que l'un des deux succombe.
C'en est fait ! elle règne, et lui dort dans sa tombe.....

CHARLES MAGNIN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 juin 1844.

L'événement le plus considérable de cette quinzaine est, sans contredit, le voyage de l'empereur de Russie en Angleterre, et, à ce titre, il doit nous arrêter d'abord. Sans méconnaître l'importance de la loi des ports et du débat engagé entre les partisans des compagnies et ceux de l'exécution des chemins de fer par l'état, on ne s'étonnera pas si nous commençons par apprécier la démarche inattendue qui a si soudainement préoccupé l'Europe.

L'empereur Nicolas est un prince absolu dans sa volonté comme dans l'exercice de son pouvoir, rapide dans ses résolutions, plein de confiance dans l'action personnelle qu'il exerce autour de lui. Il a le goût et le besoin de l'imprévu ; il vise à l'effet par nature autant que par système. Les pérégrinations lointaines et les débarquements subits sont passés, chez lui, à l'état d'habitude et presque de monomanie. Toutefois de tels motifs ne sauraient suffire pour expliquer une visite qui n'offrait pas même à ce prince l'attrait de la curiosité, puisque l'empereur connaissait l'Angleterre, et qui n'a rien de commun avec ses soudaines apparitions à Berlin et à La Haye, où il est appelé par ses plus chères affections de famille. Le voyage de l'empereur à Londres est évidemment politique : il n'est pas en Europe un esprit sérieux qui n'en soit pleinement convaincu. Pendant son séjour dans cette capitale, ce prince s'est peu occupé des curiosités, d'ailleurs fort clair-semées de la métropole britannique ; en revanche il a dîné dans la galerie de Waterloo, félicité *ses camarades des Horse-Guards*, visité lord Wellington à son hôtel d'Aspley-House, et réchauffé les vieux souvenirs dont le duc est l'expression vivante. S'il a peu vu les ministres, il a fait des visites nombreuses aux femmes influentes de la haute société anglaise, et il suffit de suivre avec quelque attention ses démarches à Londres, pour demeurer convaincu qu'il a pris beaucoup moins de souci du gouvernement que de cette puissante aristocratie qui survit à tous les cabinets, et qui, dans les crises décisives, finit toujours par les dominer. L'empereur sait d'expérience que sir Robert Peel, comme lord Melbourne, lord Aberdeen, aussi bien que lord Palmerston ou lord John Russell, sont les instruments divers d'une force permanente, et que c'est avec celle-ci qu'il faut traiter, lorsqu'on aspire à engager la Grande-Bretagne elle-même dans des transactions importantes et durables. Ce

prince, tout fasciné qu'on le suppose par le pouvoir suprême, n'est pas assez dépourvu de sens pour attendre un succès immédiat de ses démarches si actives, et pour espérer d'engager de nouveau le ministère tory dans les voies ouvertes avec une si grande habileté par M. de Brunow en 1840, en présence d'une administration plus aventureuse. Le maintien des rapports pacifiques avec la France est en ce moment une condition d'existence pour le cabinet de sir Robert Peel : à cette condition seulement, il peut faire tête aux partis dans le parlement et aux formidables influences qui s'organisent contre lui dans le pays, sous des bannières diverses. Tant que l'Irlande sera agitée, tant que du fond de sa prison O'Connell gouvernera le tiers du royaume uni, l'Angleterre se trouvera forcément liée à la politique de réserve inaugurée par l'administration actuelle, au moment où elle prit les affaires. Sir Robert Peel est voué aujourd'hui à l'alliance avec la France, presque aussi fatalement que M. Guizot à l'alliance anglaise ; mais ce ministre ne représente au delà du détroit qu'une situation spéciale et transitoire. On comprend très-bien en Angleterre, et l'on ne s'effraie pas de cette perspective, que des phases nouvelles et très-différentes peuvent succéder à la politique qui prévaut aujourd'hui, et que, si par exemple, justice était rendue à l'Irlande, il serait possible à la Grande-Bretagne de disposer plus librement de ses forces et de ses destinées. Il n'est personne, d'ailleurs, qui ne se préoccupe à Londres de l'éventualité d'un conflit avec la France : il n'est pas un parti, pas un homme politique qui, tout en la regrettant, ne considère une pareille crise comme probable, ou tout au moins possible dans l'avenir. Dans une telle situation, l'empereur a dû penser qu'il pouvait, par son action personnelle, préparer le terrain pour des combinaisons nouvelles, et que, sans traiter avec le cabinet des questions actuellement pendantes, il était opportun de jeter dans l'aristocratie anglaise les fondements d'un parti russe à opposer au parti français qui, depuis le ministère de lord Grey, a presque constamment prévalu dans les affaires de la Grande-Bretagne.

Quelle est en effet en Europe la situation actuelle de l'autocrate, et quel appât n'est-il pas en mesure de préparer pour le jour où l'alliance anglo-française se trouvera dissoute? Le cabinet russe domine le continent plus qu'il ne l'a jamais fait depuis 1830. La vieillesse indolente du prince de Metternich lui livre l'Autriche, car à chaque mouvement de l'Italie la cour de Vienne se serre plus étroitement contre le cabinet de Saint-Pétersbourg. Celui de Berlin subit de plus en plus l'influence contre laquelle on se flattait vainement qu'un nouveau règne préparerait une réaction. Le roi de Prusse est un souverain fort savant, fort lettré, fort dévoué à l'école historique et à la nationalité allemande ; il déteste les Russes presque aussi cordialement que les Français, mais il hait bien plus encore les idées libérales et les théories de l'école démocratique moderne ; il croit sentir le sol trembler depuis Cologne jusqu'à Memel ; il ne se dissimule plus que les états provinciaux ne sont qu'un premier pas vers une grande unité politique qui s'organisera sans lui, s'il ne se met à la tête d'un mouvement tôt ou tard irrésistible. Depuis un an, la fermentation des esprits dans les provinces méridionales et dans la capitale même du royaume donne à ce monarque de sérieuses inquiétudes. La Russie en a très-habilement profité pour reprendre à Berlin une position qu'on estimait perdue. Elle domine donc l'Allemagne du nord par la Prusse, comme l'Allemagne du midi par l'Autriche, et l'état des provinces rhénanes ne la sert pas moins efficacement que celui de l'Italie. Les trois complices du crime de 1772 ont d'ailleurs à veiller dans leurs provinces polonaises sur des intérêts communs, et rien ne lie

plus étroitement que de tels souvenirs unis à de telles appréhensions. A Constantinople, M. Lecoq, chargé d'affaires prussien, et M. de Stürmer, internonce d'Autriche, n'ont pas d'autres instructions que de suivre les pas du ministre russe et de lui faire cortége. Une seule chose manque donc en ce moment pour reprendre sous des formes différentes, mais dans une pensée analogue, les traditions de Chaumont et l'attitude de 1814, l'adhésion et le concours de l'Angleterre. Si celle-ci était jamais attirée par un intérêt puissant vers l'alliance continentale, l'action politique et militaire de la France serait annulée, on s'en flatte du moins, et la question d'Orient pourrait être résolue selon les bases que chacun pressentait lors de la conclusion du traité Brunow. La Russie n'a pas sans doute la prétention et l'espérance de devancer le cours des événements ; elle ne veut que se mettre en mesure d'en profiter; elle n'essaiera donc pas de briser directement l'alliance française, mais elle fera comprendre que, si cette combinaison se trouve un jour compromise par l'une ou par l'autre des parties, il reste pour l'Angleterre un jeu plus hardi et non moins sûr, plus conforme à la gloire et aux intérêts du pays, en même temps que plus en harmonie avec les traditions politiques du torisme. Une tutelle en commun de l'Orient, justifiée par l'anarchie chaque jour croissante dans ces malheureuses contrées, l'occupation des provinces transdanubiennes contre-balancée par celle du littoral égyptien et peut-être par la possession de la Syrie, telles seraient les stipulations principales d'une politique dont l'heure n'a pas sonné, mais que de nombreuses éventualités peuvent malheureusement rendre possible. Personne ne se dissimule à Londres le caractère précaire des rapports actuels avec la France, et n'ignore qu'un mouvement électoral de ce côté-ci de la Manche suffirait pour amener la chute d'un système qui ne se maintient depuis trois ans qu'à force d'expédients et de résignation. Dans un tel état de choses, comment repousser péremptoirement les perspectives nouvelles qui s'ouvrent d'un autre côté? La presse anglaise, avec son admirable instinct politique, a parfaitement entrevu ceci, et les journaux habituellement hostiles au czar ont pris tout à coup une attitude de réserve et de convenance qu'en pareille circonstance on attendrait vainement de leurs confrères de Paris. Les répugnances personnelles n'ont pas prévalu contre les intérêts nationaux, et l'on n'a pas sacrifié aux antipathies du jour les éventualités de l'avenir. En allant à Londres, l'empereur a fait un acte de hardiesse et de prévoyance; s'il n'a pu espérer d'ovations populaires, il attendait, il recherchait autre chose. Qui oserait dire que ses prévisions ont été trompées?

Le voyage du roi est aujourd'hui décidé, bien qu'il soit ajourné jusqu'après les couches de la reine Victoria. Le roi Louis-Philippe, en débarquant en Angleterre, y rencontrerait à coup sûr cet accueil cordial et ces démonstrations chaleureuses que n'attendait point l'ennemi de la Pologne; les populations se presseraient sur son passage, et des *meetings* se formeraient sur tous les points du royaume pour lui organiser une réception triomphale. Le sens élevé du prince qui préside aux destinées de la France lui a fait repousser ces succès dangereux et ces acclamations funestes : il ne veut pas s'exposer à être salué comme l'ami dévoué de l'Angleterre; il ne donnera pas aux ennemis de sa dynastie ce thème à exploiter. Le roi rendra au château de l'île de Wight la visite de famille qui lui a été faite au château d'Eu; il y arrivera, dit-on, à bord d'un bateau à vapeur, sans appareil et sans éclat, et maintiendra aussi scrupuleusement que l'a fait la reine Victoria elle-même un caractère tout personnel à sa démarche. Le pays lui saura gré de

cette réserve, et demanderait un compte sérieux aux ministres d'un voyage conçu et exécuté dans un autre esprit.

La situation véritable de l'Europe s'éclaircit chaque jour, grâce à cette publicité qui est l'honneur et la vie du gouvernement représentatif. Une correspondance importante vient d'être imprimée et distribuée à la chambre des communes, conformément à la demande qui en avait été faite à sir Robert Peel dans le courant du mois dernier. L'Angleterre a aujourd'hui sous les yeux toutes les pièces relatives à la négociation ouverte par sir Stratford Canning à Constantinople, pour obtenir la révocation de la loi qui, en vertu de la prescription du Coran, frappe de mort tout musulman devenu chrétien et tout chrétien qui, après s'être fait musulman, revient au culte de ses pères. Cette affaire a été conduite avec une décision et une vigueur peu commune, et l'on comprend, en lisant ces pièces, que le cabinet anglais ait désiré se voir provoqué à les placer sous les yeux du parlement.

On sait qu'un Arménien âgé de vingt ans, du nom d'Avakim, fut condamné, en vertu d'un règlement militaire, à recevoir la bastonnade. Il céda, pour échapper à ce supplice, à la suggestion qui lui était faite de se déclarer musulman ; mais bientôt, poursuivi de remords, il fit acte public de retour au christianisme, et fut condamné à la peine de mort, qu'il souffrit courageusement au mois d'août dernier, après d'horribles tortures.

Ce fait souleva l'indignation de tout le corps diplomatique, et en particulier celle de l'ambassadeur d'Angleterre, et sans se rendre compte peut-être de toute la gravité de la question de principe qu'il allait provoquer, sir Stratford Canning passa une note à la Porte pour réclamer énergiquement l'abolition d'une loi barbare, injurieuse pour tous les chrétiens, puisqu'elle semblait faire de leur croyance une sorte de crime capital.

Dans sa réponse à la communication de l'ambassadeur, le grand-vizir déclare qu'il a personnellement horreur *même d'égorger une poule*, mais il ajoute que ni les ministres ni le sultan ne sauraient, quelque désir qu'ils en éprouvassent, sauver la vie de l'Arménien. Nulle considération, selon ce haut personnage, ne pouvait faire commuer la peine terrible à laquelle la loi religieuse condamne sans miséricorde les renégats. En réclamer l'abolition, c'était contraindre l'empire à abdiquer le principe même de la vie nationale, c'était porter une atteinte irréparable aux droits les plus sacrés de la souveraineté intérieure.

Au moment même où ce débat était le plus vivement engagé entre sir Stratford Canning et la Porte ottomane, dans le courant de décembre 1843, un nouvel attentat, non moins odieux que le premier, fut commis sur la personne d'un jeune Grec, et l'ambassadeur vit dans cette coïncidence même un dédain calculé pour ses sollicitations et un mépris direct de ses conseils. Ces impressions furent accueillies à Londres, et, le 16 janvier 1844, lord Aberdeen adressa à sir Stratford Canning des instructions d'une telle nature, qu'après les avoir fait connaître à la Porte, l'ambassadeur n'aurait pu se dispenser de quitter Constantinople, si ses réclamations catégoriques n'avaient pas été admises. « Le gouvernement de la reine, disait le secrétaire d'état des affaires étrangères, se décide à agir sans attendre la coopération des autres puissances chrétiennes, parce qu'il veut notifier à la Porte une détermination qu'il est décidé à poursuivre tout seul, quelque assuré qu'il soit déjà du concours de tous les autres cabinets européens. » Lord Aberdeen rappelle, pour justifier l'intervention directe et personnelle du gouvernement anglais dans

cette occurrence, la tolérance complète accordée aux nombreux musulmans dans l'Inde britannique, et les services de tous genres rendus à l'empire ottoman, depuis plusieurs années, dans les circonstances les plus critiques. Il déclare que les puissances chrétiennes ne supporteront plus ce qu'elles ont pu tolérer dans d'autres temps par indifférence ou par faiblesse. Enfin, cette note remarquable est terminée par le passage suivant :

« Votre excellence insistera donc auprès du gouvernement turc, afin que si la Porte attache quelque prix à l'amitié de l'Angleterre, si elle a l'espoir qu'au jour du péril ou de l'adversité, cette protection qui l'a plus d'une fois sauvée de sa perte sera encore étendue sur elle, elle renonce absolument et sans équivoque à la pratique barbare qui provoque les remontrances actuelles. Votre excellence réclamera une prompte réponse, et, si elle n'est pas favorable, elle demandera une audience au sultan, pour expliquer directement à sa hautesse les conséquences si désastreuses pour la Turquie qu'aurait un refus opposé aux réclamations de la Grande-Bretagne. Le gouvernement de sa majesté attache un si grand prix à la continuation de ses bons rapports avec la Porte, et désire si vivement que la Turquie mérite ses bons offices au jour du danger, qu'il épuisera tous les expédients avant d'être amené à cette conviction que son intérêt et son amitié sont mal placés, et qu'il ne lui reste plus qu'à regarder au delà (*to look forward to*), si ce n'est même à hâter le jour où la force des circonstances amènera un changement que le gouvernement anglais aurait vainement espéré obtenir de la prudence et de l'humanité de la Porte elle-même. »

Rien de plus transparent à coup sûr que de telles allusions, rien de plus comminatoire que de semblables paroles. Lorsque l'Angleterre se décide à l'action, elle ne reste pas, comme on voit, à mi-chemin, et jamais on n'a annoncé plus clairement à un pouvoir caduc la résolution de l'abandonner à la fatalité qui l'entraîne. L'affaire poursuivie par sir Stratford Canning était grave sans doute au point de vue de l'humanité; il est difficile pourtant de ne pas s'étonner de la promptitude avec laquelle l'Angleterre arrive tout à coup aux dernières extrémités de la menace, et de la netteté avec laquelle elle énonce une hypothèse en contradiction formelle avec cette stabilité de l'empire ottoman, base présumée de toute sa politique en Orient.

Que faisaient, pendant le cours de la négociation, les divers membres du corps diplomatique à Constantinople ? Leur attitude est curieuse à observer, et révèle d'une manière assez piquante l'état vrai de l'Europe.

Complètement d'accord sur le fond de la question avec l'ambassadeur d'Angleterre, ils avaient tous exprimé à Rifaat-Pacha, dans des conversations particulières, l'horreur profonde que leur inspiraient de pareils actes, et l'espérance qu'ils ne viendraient plus soulever contre le gouvernement ottoman l'opinion du monde civilisé; mais lorsqu'il fallut approuver officiellement les démarches de sir Stratford Canning, les dissidences se révélèrent dans toute leur force. Le comte de Nesselrode déclara à M. de Titow, dans une dépêche du 6 février, que c'est là une affaire qui exige, par sa nature même de grands ménagements, qu'elle doit être traitée par voie d'influence et de conseil, qu'il convient de s'abstenir de démarches comminatoires de nature à impliquer une altération dans les lois fondamentales de l'empire. M. de Metternich, dans ses instructions à M. de Sturmer, annonce partager complètement cet avis, et, tout en exprimant le vœu qu'on puisse obtenir de la Porte la promesse si vivement réclamée par sir Stratford Canning, il pressent

à l'internonce d'éviter les termes péremptoires que son collègue d'Angleterre croyait pouvoir employer pour forcer la main au sultan. L'opinion de Saint-Pétersbourg et de Vienne décida immédiatement celle du gouvernement prussien, et le chargé d'affaires de Prusse, qui, au début de cette affaire, avait, avec l'approbation de M. de Bulow, chaleureusement appuyé les démarches de sir Stratford Canning, dut conformer son langage et sa conduite à celle de ses deux collègues de Russie et d'Autriche.

Restait le ministre français : rien dans les démarches de celui-ci ne rappelle, même indirectement, ni les droits particuliers, ni la position spéciale de la France relativement aux chrétiens d'Orient ; il se borne à seconder, avec un zèle assurément fort honorable sous le rapport de l'humanité, les actes de l'ambassadeur d'Angleterre. Il reçoit l'ordre de se concerter en tout point avec sir Stratford Canning pour le succès de la négociation ouverte par ce dernier, il est invité à agir et à parler comme lui, il doit procéder simultanément, alors même que l'action collective lui est interdite. M. de Bourqueney applique avec scrupule ses instructions ; aussi, n'est-il pas une audience, pas une conversation, pas une note de l'ambassadeur d'Angleterre, qui ne soit suivie, à point nommé, d'une démarche analogue. Le ministre de France suit son fougueux collègue aussi fidèlement que l'ombre suit le corps ; jamais rôle de doublure n'a été tracé et rempli avec plus d'aplomb et de dignité.

On sait qu'après trois mois de négociations les efforts de sir Stratford Canning, assisté de M. de Bourqueney, ont amené à la fin de mars dernier une solution à peu près conforme à celle indiquée dans l'ultimatum de lord Aberdeen : la Porte, par une déclaration écrite, s'est engagée « à prendre les mesures nécessaires pour prévenir dorénavant l'exécution à mort des apostats. » C'est là un résultat que nous approuvons de grand cœur, mais que nous regrettons de voir obtenu par l'initiative d'une puissance dont les sujets ont commencé par être placés dans l'empire ottoman sous la protection même du pavillon français. Sir Stratford Canning poursuit en ce moment, dit-on, une négociation analogue pour l'abolition de la torture en Turquie. Il est difficile de concilier ces faits avec la conduite de sir Thomas Reade à Tunis dans l'affaire du Maltais remis par lui à la justice locale, et nous déclarons ne rien comprendre à ces contradictions apparentes. Quoi qu'il en soit, on peut tenir pour instructive la variété d'attitude affectée à Constantinople par les représentants des cinq grandes cours dans cette circonstance : il y a là une révélation tout entière.

Nous désirons vivement que la situation diplomatique de l'Europe ne se présente pas sous le même aspect lorsqu'il s'agira de régler une autre grande affaire de ce temps-ci, celle d'Espagne, en admettant, ce dont nous nous plaisons à douter, que cette affaire devienne l'objet d'une négociation officielle entre les cinq puissances. Le retard apporté à la conclusion du mariage de la jeune reine donne aux cabinets continentaux une chance d'intervention diplomatique qui ne pourrait s'ouvrir qu'au détriment des intérêts de la France. L'ajournement du mariage n'est plus douteux. La reine Christine s'y résigne, parce qu'elle comprend l'impossibilité actuelle de la combinaison, objet constant de ses vœux et de ses espérances. Le comte de Trapani n'apporterait en effet aucune force au trône sur lequel il serait appelé à monter. L'Europe continentale refuserait son concours à cette combinaison, et le jeune prince napolitain n'apporterait pas pour dot à sa royale épouse la reconnaissance officielle de son droit, que l'Espagne attend vainement depuis la

mort de Ferdinand VII. D'un autre côté, cette solution jetterait dans une hostilité immédiate les nombreux partisans du mariage avec le fils aîné de don Carlos, et les amis plus clair-semés, mais fort agissants, de la famille de don François de Paule. L'incertitude sur le mariage maintient seule une trêve qui finirait au lendemain même de la conclusion. C'est ce qu'a parfaitement compris la reine-mère, qui trouve du reste dans l'âge et dans l'état de santé de sa fille les motifs les plus plausibles d'ajournement. Le général Narvaez professe hautement la même opinion, soit qu'il ne songe en cela qu'à complaire à sa souveraine, soit qu'il obéisse à une autre pensée et qu'il subisse le contre-coup d'une influence étrangère. MM. Mon et Pidal sont aussi favorables à l'ajournement, et on ne les suppose pas complétement désabusés du vain espoir d'obtenir un prince français pour partager le lourd fardeau de la royauté espagnole. Pendant ce temps, M. Bulwer observe, et sir Robert Peel prononce dans la chambre des communes des paroles fort ambiguës. C'est la premiere fois depuis le traité de la triple alliance que l'Angleterre ne repousse pas péremptoirement la pensée d'une transaction avec don Carlos. En déclarant que le gouvernement britannique avait transmis au gouvernement espagnol les propositions émanées de Bourges, ce ministre a fait comprendre que son cabinet n'aurait pas d'objections directes contre les propositions mêmes, si elles étaient jugées à Madrid de nature à rétablir la tranquillité en Espagne. S'il a dit qu'elles n'avaient pas ce caractère à ses propres yeux, cette observation se rapporte non pas au mariage même de l'infant, mais au choix héréditaire conservé dans sa personne, et auquel don Carlos son père ne paraît pas avoir encore nettement renoncé. On voit que c'est là un fait tout nouveau, et peut-être ne s'éloignerait-on pas trop de la vérité en y cherchant une conséquence des conversations d'un auguste visiteur.

L'Espagne est dans une crise qui, pour n'être pas aussi bruyante que celles qui l'ont précédée, n'en est pas moins sérieuse. Essayons d'en comprendre la portée et de nous former une idée exacte des hommes et des questions.

Quand Espartero a été renversé, trois éléments s'étaient coalisés contre lui : 1° une grande fraction de l'ancien parti exalté représentée par Olozaga, Cortina, Gonzalès-Bravo, etc.; 2° tout l'ancien parti modéré, représenté par des chefs connus, la plupart émigrés, tels que Martinez de la Rosa, Isturitz, etc.; 3° une grande partie de l'armée qui se ralliait autour des généraux persécutés par le regent, tels que Narvaez, Concha et autres. La coalition d'une fraction des exaltés avec les modérés a préparé la chute d'Espartero; l'armée, sous les ordres de Narvaez, l'a consommée.

Après la victoire, la première tentative a dû être d'organiser un gouvernement composé des éléments qui venaient de s'associer pour renverser. C'est M. Olozaga qui a été choisi, d'un commun accord, pour résumer cette situation. On sait ce qui est arrivé de M. Olozaga; il a manqué successivement à tout ce qu'on attendait de lui; venu pour concilier les partis, il n'a songé qu'à s'aliéner le parti exalté; il a commencé par refuser la coopération des modérés, il a continué en s'aliénant le pouvoir militaire, il a fini en s'attaquant à la reine elle-même. La combinaison dont il était l'expression a péri avec lui, et le parti exalté s'est séparé en masse du nouveau gouvernement.

Une petite portion de ce parti est seule restée fidèle au programme de la coalition. M. Gonzalès-Bravo s'est mis hardiment à la tête de ce *tiers parti* et a constitué un ministère. Quatre membres de ce ministère venaient du parti exalté; deux

appartenaient aux modérés. De son côté, Narvaez y donnait les mains. Le ministère n'était donc qu'une contre-épreuve de ce qu'aurait dû être le ministère Olozaga; on peut dire, en se servant d'expressions qui ont eu cours en France, il y a quelques années, que c'était un ministère de *petite coalition*, relativement à celui d'Olozaga, qui aurait dû être un ministère de *grande coalition*; mais il paraît que les ministères de *grande coalition* ne sont possibles nulle part.

Né d'une nécessité urgente, le ministère n'était et ne pouvait être qu'un expédient. Il n'a en effet vécu que d'expédients. N'étant, à proprement parler, ni exalté ni modéré, ni le fruit d'une fusion réelle des exaltés et des modérés, il n'a arboré aucune couleur tranchée, n'a fait que du provisoire, n'a abouti qu'à gagner du temps, et a principalement penché du côté du pouvoir militaire. Ce que nous en disons n'est pas pour ôter à M. Gonzalès Bravo son mérite. Ce jeune ministre a eu beaucoup de courage et de résolution; il a rendu à la reine et à l'Espagne un éminent service en mettant un terme à la vacance du pouvoir après l'acte de folie d'Olozaga. Au moment où il est venu, il n'y avait à faire que ce qu'il a fait; il s'agissait *d'être* avant tout, il a été, et l'anarchie a trouvé en lui un intrépide adversaire. En voilà assez pour lui faire une place dans l'histoire politique de son pays.

Mais ces expédients n'ont qu'un temps, et le provisoire ne peut pas toujours durer. Quand il a été question de faire quelque chose de net et de durable, M. Gonzalès Bravo s'est senti lui-même insuffisant, et le ministère actuel a été formé. Ici, le tiers-parti a presque entièrement disparu; nous sommes en présence des seuls modérés unis au pouvoir militaire. Le pouvoir militaire a été jusqu'ici l'élément inévitable de toute combinaison.

Voilà donc pour la première fois, depuis bien des années, les modérés proprement dits portés au gouvernement de l'Espagne; ils y sont représentés surtout par deux hommes qu'unissent les liens de l'amitié et de la famille, MM. Mon et Pidal. Quant à Narvaez, ce n'est pas plus un modéré qu'un exalté, c'est un soldat. Ces deux hommes, MM. Mon et Pidal, ont tous deux des antécédents politiques importants: M. Mon a été déjà ministre des finances dans le cabinet du comte d'Ofalia; M. Pidal a été nommé président des dernières cortès.

A peine arrivés aux affaires, MM. Mon et Pidal ont montré une volonté tout à fait nouvelle en Espagne, la volonté sérieuse d'organiser le pays. Le parti modéré, il ne faut pas l'oublier, est le seul parti libéral et constitutionnel de l'Espagne; c'est le seul qui ait jamais entrepris de fonder sur cette terre de despotisme, de confusion et d'anarchie, la liberté constitutionnelle, la sécurité des personnes et des propriétés, l'ordre administratif et financier, enfin tout ce qui constitue de nos jours une société régulière et libre.

Le premier acte des nouveaux ministres a été de lever l'état de siége que M. Gonzalès Bravo avait mis sur toute l'Espagne. Les journaux de l'opposition ont pu reparaître, les députés emprisonnés ont été mis en liberté. MM. Mon et Pidal ont l'intention bien connue de rappeler prochainement les cortès ou de procéder à de nouvelles élections, et de rentrer dans l'ordre constitutionnel, suspendu par le ministère précédent; enfin, M. Mon, en qualité de ministre des finances, a commencé la réorganisation générale par son département.

Il y a des siècles que les finances espagnoles sont dans le désordre le plus effrayant. Nul n'a osé sonder cet abîme sans fond. M. Mon a courageusement entrepris cette tâche presque surhumaine. — Jusqu'à lui, les ministres des finances

avaient courbé la tête sous la nécessité, et n'avaient cherché à faire de l'argent que par des emprunts, des anticipations, tout ce qui supplée à l'absence des ressources positives en tarissant dans ses conditions vitales la richesse des états. Lui, au contraire, a annoncé dès son début qu'il n'aurait plus recours à ces moyens désastreux, et qu'il chercherait dans l'impôt seul les moyens de faire face aux dépenses publiques. Cette idée si simple est en Espagne une immense révolution. Tous les hommes de bourse, tous les faiseurs d'affaires qui vivent du gâchis financier, ont jeté les hauts cris. M. Mon a inauguré son administration par un acte énergique qui fait en ce moment grand bruit à Madrid ; il a refusé de ratifier le traité passé par le dernier ministre des finances avec le banquier Salamanca pour la ferme des tabacs. D'après ce traité, non-seulement le monopole du tabac était accordé à des conditions onéreuses pour l'état, mais la force publique était mise aux ordres du banquier concessionnaire pour empêcher la contrebande. C'était tout simplement établir un état dans l'état, et fermer, pour satisfaire un besoin présent, une des plus grandes sources de revenu du trésor espagnol. M. Mon a fait acte de bonne administration en le résiliant.

Mais de pareils coups d'état ne se frappent pas sans alarmer beaucoup d'intérêts. Il y a eu pendant quelques jours une véritable insurrection contre le ministre à la bourse de Madrid. Le public, au contraire, a battu des mains. M. Mon a fait venir les principaux *boursiers*, et leur a déclaré qu'il ne reculerait pas. De plus, il leur a prouvé que, dans leur propre intérêt, ils devaient consentir au nouveau régime. L'Espagne n'a plus rien à aliéner ; il lui devient tous les jours plus difficile de faire même des emprunts ruineux. Ce qu'elle a de mieux à faire, pour payer ses dettes, c'est de mettre de l'ordre dans ses revenus, et d'assurer la rentrée au trésor de sommes considérables qui s'échappent aujourd'hui par toutes les voies. Quand l'état aura des revenus assurés, il redeviendra possible de traiter avec lui, et les gains seront alors licites, tandis qu'ils sont aujourd'hui coupables et honteux.

Il paraît que les *boursiers* ont compris ce langage raisonnable et ferme. On assure que leur opposition commence à s'atténuer. De son côté, M. Mon, soutenu par la faveur publique, continue le cours de ses réformes. Dans un séjour qu'il a fait à Paris pendant la régence d'Espartero, il a étudié à fond notre mécanisme administratif, la perception de nos impôts, les moyens de contrôle qui empêchent toute dilapidation. Il s'applique à introduire dans son pays, sinon un système complètement semblable, du moins quelque chose de plus régulier que ce qui existe.

Réussira-t-il dans cette entreprise inouie? C'est ce qu'il est impossible d'affirmer. Il a été prouvé que, si la totalité des impôts actuellement payés par le peuple espagnol arrivait dans les caisses publiques, il y aurait assez d'argent pour payer tous les services et même pour acquitter les intérêts de la dette. Toute la question est de centraliser la perception de l'impôt. Si une telle réforme se réalise, ce sera le plus grand pas que l'Espagne aura fait dans la civilisation ; mais l'imagination effrayée recule devant les obstacles que plusieurs siècles d'abus opposent à cette radicale innovation.

On dit que les ennemis de la réforme dans l'ordre administratif et financier ont essayé de nuire à M. Mon auprès de Narvaez. Là est en effet un grand danger. M. Mon n'est pas seulement un novateur comme financier ; c'est encore un personnage parlementaire, un homme dévoué à la liberté constitutionnelle. Il n'est pas

douteux que son intention ne soit de chercher un point d'appui dans les cortès. Jusqu'à quel point cette politique sera-t-elle comprise et soutenue par Narvaez, homme d'action avant tout, et beaucoup plus disposé à croire à l'efficacité de l'épée qu'à celle de la discussion? On l'ignore encore à Madrid, et nous ne le saurons nous-mêmes que dans quelques jours. Si MM. Mon et Pidal restent au pouvoir, il est permis de bien augurer de l'avenir de l'Espagne; si au contraire ils sont obligés de se retirer, il ne restera plus de ressource que dans l'absolutisme militaire, et c'est là une ressource qui s'use vite, en Espagne comme partout.

L'Espagne nous amène à parler du Maroc, car nos intérêts vont probablement se trouver associés à ceux de nos voisins dans une querelle déplorable pour les uns comme pour les autres. Il est vraiment difficile de s'expliquer autrement que par la volonté de la Providence la fatalité qui jette l'Europe chrétienne sur l'Afrique musulmane, contrairement aux projets les mieux arrêtés de ses hommes d'état. Au milieu de ses embarras et de toutes les incertitudes de son avenir, l'Espagne se trouve menacée d'une lutte avec l'empereur Muley-Abderraman, et la France en a à peine fini d'Abd-el-Kader dans ses propres possessions, qu'elle le retrouve sur ses frontières à la tête d'une armée marocaine, et se voit contrainte d'entrer dans une nouvelle carrière de périls et de hasards. Les causes de cette rupture sont peu connues, les intentions personnelles de l'empereur sont encore incertaines. Peut-être la ferme attitude de nos troupes et la prompte démonstration de M. le prince de Joinville sur les côtes de cet empire suffiront-elles pour éclairer ces barbares, on affirme d'ailleurs que la médiation de l'Angleterre est déjà offerte à la France et à l'Espagne, et il est à croire qu'elle sera acceptée par l'un et l'autre cabinet. Une guerre avec le Maroc serait une charge sans compensation éventuelle, et, dans l'intérêt de notre établissement d'Afrique, nous désirons qu'elle puisse être évitée. Ce vœu sera à la fois celui des chambres et du pays.

Un événement qui n'est pas sans quelque importance vient de se passer à Goritz. Un prince destiné à monter sur le trône de France est mort dans l'exil. Depuis treize ans, M. le duc d'Angoulême se survivait à lui-même. Doué de qualités privées recommandables, la mort politique l'avait frappé le jour où, pour obéir aux ordres de son père, il laissa tomber sans résistance la couronne que les ordonnances de juillet venaient de briser. Il ne survit plus aujourd'hui de toute cette famille qu'une femme illustre par ses malheurs, et un jeune prince qui semble porter sur son front le sceau de la fatalité antique. C'est pour M. le duc de Bordeaux surtout que la mort de son oncle devient une difficulté grave. L'ancien dauphin résumait dans sa personne tous les droits ou du moins toutes les prétentions de la royauté déchue. Ces prétentions vont désormais peser de tout leur poids sur la tête de son neveu. Sa situation dans les cours européennes en sera plus délicate. Elle deviendra des plus difficiles en face de son propre parti, soit qu'il refuse, soit qu'il accepte les qualifications que son rôle nouveau semble entraîner. S'il refuse, les croyances légitimistes sont atteintes à leur source même; s'il accepte, il commence dans l'exil un règne de droit divin. On dit les esprits sérieux du parti légitimiste fort préoccupés de cet embarras, prévu du reste depuis longtemps.

Après un débat approfondi, la chambre a consacré le principe de l'exécution des chemins de fer par les compagnies, dans les limites déterminées par la loi de 1842. Ce résultat est dû en grande partie à l'habile argumentation de M. Dumon; mais il laisse entière la question de principe en ce qui se rapporte aux chemins de Lyon, de Strasbourg et du Nord, et l'opinion générale est que la chambre pour-

rait bien se mettre bientôt en contradiction avec elle-même. La nécessité d'exploiter promptement le tronçon presque terminé d'Orléans à Tours, et de donner quelque compensation à la ligne de Tours à Poitiers, l'une des plus médiocres du grand réseau, ont en effet exercé sur le vote une influence qui n'agira pas au même degré dans les trois discussions qui vont suivre. Quoi qu'il en soit, cette session dotera la France de nombreux chemins de fer, et c'était le résultat essentiel.

M. LE PRINCE DE JOINVILLE ET SES CONTRADICTEURS.

La *Note* de M. le prince de Joinville a soulevé quelques objections de la part des hommes du métier, et comme ces objections doivent se reproduire devant les chambres, il n'est pas sans intérêt de rechercher ce qu'elles ont de solide et de fondé.

Avant tout examen, il importe de fixer quelle est, dans ce débat, la position des gens de mer, et de voir si rien n'y trouble leur point de vue. Personne ne songe à contester leur compétence; il s'agit de s'assurer seulement si leur opinion n'est pas dominée par des préjugés d'état et par les glorieuses traditions de l'arme à laquelle ils appartiennent. Rien de plus honorable qu'une semblable disposition, même quand elle conduit à l'erreur. Notre infériorité navale vis-à-vis de l'Angleterre, fût-elle évidente, ne saurait être acceptée par nos officiers comme un point de départ; cet aveu blesse leur cœur et répugne à leur bravoure; ils aiment mieux tirer l'épée que compter leurs ennemis, et sont prêts au combat sans vouloir en calculer les chances.

Cette disposition d'esprit se retrouve quand il s'agit de changer la nature de l'instrument qu'ils ont entre les mains, et par exemple de retirer leur confiance à la voile, cette compagne de leur carrière. C'est par la voile que nos officiers de mer ont fait leur chemin ; depuis le jour où ils ont mis le pied sur le vaisseau, siége de notre école navale, l'une de leurs études a eu pour objet cet agent capricieux qui fut longtemps le seul moteur de nos escadres. Un talent de manœuvrier est le produit de toute une vie, et souvent la pratique n'y suffit pas. Il faut encore, pour se placer au premier rang, le sang-froid de l'observation, la promptitude du coup d'œil, la fermeté et la précision du commandement. L'ensemble de ces qualités compose le vrai marin, et à la justesse, à la rapidité des évolutions, on distingue bien vite une main habile d'une main moins expérimentée. La génération actuelle de nos hommes de mer a grandi sous l'empire de ces faits ; la manœuvre compliquée de la voile a fait la base de son éducation. Elle doit à la voile ses titres les plus réels, son avancement, ses grades, ses honneurs ; elle serait ingrate si elle la délaissait sans essayer de la défendre.

On conçoit dès lors qu'un autre moteur plus direct, plus énergique, moins chargé d'accessoires, n'ait été, au début, accepté par nos marins qu'avec un sentiment de défiance. C'était presque une révolution accomplie contre leurs études, une simplification qui amoindrissait leur rôle et les exposait à déchoir. Aussi une sorte de dédain s'attacha-t-il d'abord au service des bâtiments à vapeur, considéré

à peu près comme une disgrâce. On y vit un dommage pour l'arme, presque un dissolvant. L'esprit de corps s'en mêla et résista à l'innovation, de sorte que la vapeur est entrée dans la marine, contre le gré, on peut le dire, de la plupart des marins. Depuis ce temps, il est vrai, les avantages du nouveau moteur sont devenus si évidents, si incontestables, que les esprits les plus prévenus en ont été désarmés ; mais ce retour est plus apparent que réel, et, aux yeux de la génération actuelle, la vapeur aura longtemps encore à expier le trouble causé par son avénement et les torts de son origine.

C'est sous l'empire de cette répugnance que nos hommes de mer jugeront la *Note* de M. le prince de Joinville, et les objections qui déjà se produisent prouvent que les contradicteurs ne manqueront pas (1). Voici à quoi se réduit, jusqu'à présent, le fond de cette polémique. La voile est un instrument éprouvé ; la vapeur n'est rien moins que cela. Les traditions de l'arme se rattachent aux bâtiments à voiles ; la tactique est indivisible de ce moteur. Y renoncer ou en amoindrir l'importance, c'est jeter le bouleversement parmi les équipages, le découragement dans notre corps d'officiers. Avec la voile, on possède une organisation complète, sanctionnée par l'expérience ; avec la vapeur, on n'a que des tâtonnements, des incertitudes. La navigation à l'aide des vents est arrivée presque à sa perfection ; la navigation à feu est encore dans l'enfance. Tandis que l'une est stationnaire et ne comporte plus que des améliorations de détail, l'autre se trouve dans la première fièvre de la découverte, toujours féconde en métamorphoses, toujours pleine de surprises. Chaque jour, des procédés nouveaux font place aux anciens, et ces expériences, réalisées à grands frais, se détruisent l'une l'autre, semblables à la toile de Pénélope. On va ainsi vers l'inconnu, en accumulant les sacrifices, sans bien savoir s'ils auront une compensation, et quelle sera cette compensation. Dès lors pourquoi se hâter ? Pourquoi se livrer à l'innovation avant qu'elle ait dit son dernier mot, et qu'elle ait parcouru sa période d'épreuves ?

A la suite de ces objections qui portent sur l'ensemble de la *Note*, viennent les objections de détail. La vapeur, l'auteur en convient, ne peut servir d'instrument offensif que dans les mers d'Europe et sur la zone de nos atterrages. Il ne faut lui demander ni de longues croisières ni des services lointains. Ainsi ces bâtiments à voiles que la *Note* frappe d'une sorte de discrédit en engageant le pays à retirer sa confiance aux vaisseaux, ces mêmes bâtiments restent toujours la seule sauvegarde de nos possessions d'outremer, et l'auteur conseille d'y consacrer une division de frégates du premier rang. N'est-ce pas là, dit-on, une inconséquence ? La vapeur, devenue l'arme principale, n'est propre, dans le système de la *Note*, qu'à une guerre de surprises et d'embuscades, tandis que la voile, désormais l'arme accessoire, protége nos intérêts sur tout le globe et fait flotter au loin notre pavillon. A qui reste le plus beau rôle, même dans cette hypothèse ? Évidemment à l'action maritime qui s'exerce dans le rayon le plus étendu, porte le plus loin son effort, et a, si l'on peut s'exprimer ainsi, le plus d'haleine.

Voici, en outre, un nouvel écueil : la France, supposons-le un instant, a retiré sa confiance à ses vaisseaux, comme le conseille la *Note* ; mais l'Angleterre ne l'a

(1) Les *Annales maritimes*, recueil que publie le ministère de la marine, viennent de reproduire une série d'articles qu'a fait paraître à ce sujet M. [illegible], ancien capitaine au long cours et rédacteur en chef du *Journal du Havre*. Ces articles, fort remarquables d'ailleurs, ont ainsi reçu une sorte d'aveu demi-officiel.

pas suivie dans cette voie, et expédie encore sur toutes les mers des colosses à trois ponts. Nos rapides bâtiments à vapeur se dérobent au feu de ces citadelles flottantes, c'est le seul avantage qu'on puisse en attendre. Cependant les vaisseaux anglais se dirigent vers les parages où nous avons envoyé nos frégates, et engagent avec elles un combat inégal, de manière à les réduire successivement à l'impuissance. Comment empêcher ce résultat dans l'hypothèse que l'on vient d'admettre? La substitution de la vapeur à la voile ne peut donc être un acte unilatéral sans découvrir la puissance qui en prendrait l'initiative, et sans laisser dans les mains de ses adversaires une arme dont elle se serait trop tôt dessaisie. Puis, quelle serait désormais la guerre navale? Faudrait-il la réduire à un système de croisières où l'on fuirait devant le plus fort pour attaquer seulement le plus faible? Dès lors, plus de ces engagements héroïques qui mettent en présence toutes les forces, toutes les ressources de deux nations; le temps de ces combats chevaleresques aurait fui sans retour. Il ne s'agirait plus que d'organiser d'état à état les violences et les déprédations de la course, et de substituer à la grande tactique les petites ruses des aventuriers. Évidemment, la dignité de l'arme en souffrirait; il y aurait amoindrissement et déchéance.

Que si le dernier mot de cette réforme n'est pas de savoir fuir à propos; si la lutte doit s'engager encore, soit entre divisions imposantes, soit d'escadre à escadre, tantôt de voile à voile, tantôt de vapeur à vapeur, ou bien enfin de vapeur à voile, est-il un seul marin qui puisse dire, prévoir dès aujourd'hui ce que seront les rencontres navales au milieu de tant d'éléments divers et avec les agents formidables de destruction que la science vient de remettre aux mains des hommes? Il y a là tout un inconnu fait pour troubler le regard le plus froid et pour causer des vertiges à la tête la plus calme. La guerre seule livrera le secret qu'elle porte dans ses flancs, et fournira les combinaisons qui doivent y pourvoir. En attendant, la prudence conseille de ne pas mettre un enjeu trop fort sur une partie douteuse, de ne pas immoler ce que l'on tient à ce que l'on espère, de marcher lentement dans la voie de l'innovation, afin que l'avenir de la France ne repose pas tout entier sur une éventualité. Que la voile reste ce qu'elle est, ce qu'elle doit être, notre instrument principal, notre arme essentielle. Elle est moins coûteuse que la vapeur, surtout dans un service continu; elle répond mieux à notre génie, à notre caractère, aux ressources de notre pays. L'aliment principal de la navigation à feu est la houille, et, richement pourvue de ce minéral, la Grande-Bretagne ferait désormais la guerre à bien meilleur marché que nous.

Telles sont les objections les plus puissantes qu'on ait fait valoir au sujet de la *Note* de M. le prince de Joinville. Elles ont une gravité incontestable et partent d'un sentiment juste et vrai; mais ce qui n'est ni moins vrai, ni moins juste, c'est qu'il n'est pas, dans le cours des siècles, une seule innovation qui n'ait soulevé des plaintes analogues et encouru les mêmes accusations. Avant que le fait en vigueur se soit retiré devant le fait qui arrive, toujours il y a eu protestation et lutte. Ce temps d'épreuve est peut-être un bien; il éclaire les questions, et, fatal aux choses aventureuses ou parasites, il n'assure que mieux le triomphe des grandes découvertes. Cependant, lorsque l'innovation a un caractère irrésistible, une action révolutionnaire, c'est une faute, une faute grave que de rester en arrière avec elle, de la juger d'un œil prévenu, et de ne pas s'en armer des premiers. En de pareilles transformations, l'avantage reste toujours au peuple qui a pris les devants et marche en tête de la réforme. C'est ainsi qu'à la fin du siècle dernier, l'Angleterre

en appliquant avec hardiesse de nouvelles combinaisons mécaniques, s'est emparée du sceptre de l'industrie qu'elle a su garder depuis ce temps. Si elle eût hésité devant une initiative qui devait bouleverser son régime manufacturier, la découverte eût passé en d'autres mains, et cette fortune lui échappait. D'où il suit que, s'il y a, dans les succès de ce monde, une part à faire pour la prudence, il y en a une également, et une grande, pour l'audace.

L'histoire de l'art militaire est pleine de ces leçons. Sans remonter jusqu'à Crécy, où les armes à feu jouèrent un si grand rôle, et pour rester dans une période plus rapprochée de nous, on peut se souvenir de ce qu'était la science de la guerre, il y a un demi-siècle, quand Bonaparte entreprit de la renouveler. Une place forte suffisait pour arrêter une armée ; lorsqu'une campagne avait livré quelques lieues de territoire, les généraux croyaient avoir assez fait, et prenaient leurs cantonnements. L'hiver suspendait les hostilités ; on attendait pour les recommencer le retour de la belle saison. En outre, la tactique avait des règles précises, délibérées hors du champ de bataille, et imposées aux officiers supérieurs investis du commandement. On sait que le conseil aulique dirigeait de Vienne les mouvements des armées qui combattaient sur l'Adige et sur le Rhin, fournissait les plans et contrôlait les opérations militaires. L'inspiration des généraux était enchaînée par cette tactique inflexible qui donnait à toutes les guerres un caractère de lenteur et d'uniformité. Bonaparte se mit sur-le-champ au-dessus de cette routine ; il écarta les vieux errements, ne prit conseil que de son génie, et battit les impériaux contre toutes les règles. Désormais plus de halte dans le succès ; ni les saisons, ni les places fortes ne furent un obstacle, il marcha droit aux capitales, et frappa l'ennemi au cœur. C'était une révolution dans l'art de la guerre : les Wurmser et les Beaulieu n'y voyaient qu'une faute contre la tactique.

Dans la théorie navale, Nelson se signala par le même mépris des règles ; les grands combats du cap Saint-Vincent, d'Aboukir et de Trafalgar eurent lieu contre les principes qui régnaient alors. Avant le célèbre marin, on regardait comme défectueux le procédé qui consiste à pénétrer par divers points la ligne ennemie, à en isoler les vaisseaux de manière à pouvoir les combattre séparément et les réduire en détail. Rien de plus simple que cette manœuvre, et pourtant nos amiraux laissèrent anéantir trois belles flottes avant de songer à l'imiter ou à l'annuler par une combinaison analogue. Ils professaient un respect si absolu pour l'ordre de bataille consacré par la tradition, qu'ils n'osaient pas en dévier, même à l'aspect d'un désastre imminent, et que leur courage personnel, d'ailleurs incontestable, ne leur suggéra pas le moyen d'opérer une diversion, avec la partie libre de la flotte, au profit de vaisseaux assaillis par des forces supérieures et succombant sous le nombre. De ces deux exemples il faut conclure que changer les anciennes méthodes est dans bien des cas un excellent calcul. C'est en se séparant de la tradition que Bonaparte fut pendant quatorze ans l'arbitre des destinées de l'Europe, et que Nelson assura à l'Angleterre l'empire des mers. Il n'est donc ni sans profit ni sans gloire de se modifier à temps. En y réfléchissant bien, on s'assure que ce moment est venu pour la marine et son action militaire. Quand la voile était l'unique moteur des armées flottantes, on pouvait jusqu'à un certain point comprendre cette tactique empruntée aux siècles chevaleresques, et qui consiste à mettre en présence deux flottes considérables pour une œuvre de destruction. Le plus mal accommodé des deux champions, à la fin de la journée, s'appelle le vaincu, l'autre le vainqueur, et de chaque côté on éprouve le besoin de regagner le port pour se

remettre de cette secousse. Qu'y a-t-il de terminé par une rencontre semblable? A quoi peut-elle aboutir? C'est ce qu'il serait difficile de dire. Au prix de grandes pertes, on a fait subir à l'ennemi des pertes plus considérables, et pour peu que les ressources des deux parts soient égales, la même épreuve peut se renouveler à l'infini. Or, n'y a-t-il pas là quelque chose d'incompatible avec une époque où la guerre doit viser à des résultats décisifs et revêtir ces formes promptes, concluantes, dont Bonaparte nous a livré le secret? Les intérêts ont la voix haute de notre temps, et ils s'accommoderaient peu des lenteurs inhérentes aux guerres d'autrefois.

Ainsi, toutes les armes sont désormais astreintes à recourir aux méthodes expéditives, et la marine ne peut pas s'en tenir au point où en étaient, avant Bonaparte, les armées de terre, c'est-à-dire à la tactique des archiducs. L'emploi de la vapeur appelle forcément ce progrès. Avant elle, une flotte à voiles, quand l'ennemi avait fui devant ses canons, pouvait se dire maîtresse de la mer, et un blocus était le fruit de sa victoire. Aujourd'hui un blocus par des bâtiments à voiles est devenu impossible, et les croisières même seront à peu près impuissantes. Tout est donc changé quant aux résultats ; c'est assez dire qu'il est temps de changer la méthode.

Au lieu d'aller hardiment vers l'innovation, peut-être conviendrait-il de l'attendre si l'avantage nous eût été acquis par l'ancienne tactique. Quand une arme est d'un bon usage, rien ne presse de la réformer pour en prendre une autre. Or, ce n'est point ici le cas. Il est triste pour un peuple de confesser son infériorité, mais il est encore plus dangereux pour lui de se faire illusion sur sa force. En ceci, ce n'est pas la qualité qui nous manque, c'est le nombre. On chercherait vainement, dans un autre pays, un corps d'officiers de marine plus instruit, mieux exercé, plus intrépide. A diverses fois, le nôtre a fourni la preuve de ce qu'il vaut et de ce qu'il serait, si la France tirait du fourreau sa grande épée de bataille. Nulle part aussi, on ne trouverait des vaisseaux mieux armés et mieux installés, des équipages arrivés à un plus haut degré d'instruction et animés d'un meilleur esprit de discipline. Les témoignages des amiraux anglais ne sont pas suspects, et là-dessus ils s'accordent à nous rendre justice. Nous avons donc un service d'élite; amis et ennemis en conviennent. Malheureusement cela ne suffit pas : le nombre est contre nous, et c'est au nombre que reste l'empire.

Depuis un siècle et demi, cette expérience a été renouvelée assez souvent pour qu'il ne soit plus possible de s'abuser sur l'issue d'une reprise d'armes dans les mêmes conditions. Entre la bataille de la Hogue et celle d'Aboukir, notre marine a parcouru des phases diverses, malheureuses sous le régime des amiraux de cours comme Conflans et Laclue, glorieuses avec des marins comme La Galissonnière, le bailli de Suffren, d'Estaing et de Grasse. Pourtant le résultat final a toujours été le même; l'avantage est demeuré à nos ennemis. Ni l'élan révolutionnaire ni la gloire impériale n'ont pu tirer la marine de ces intermittences qui aboutissaient souvent à des désastres. Pourquoi cela? C'est qu'à la suite des affaires les plus brillantes, la question de nombre se retrouvait ou seule, ou accompagnée d'une instruction supérieure. La France, à chaque nouvelle guerre, faisait ainsi un héroïque effort pour tenir son rang sur les mers, et à un moment donné ces vaisseaux, construits, armés à si grands frais, ces intrépides équipages, rassemblés avec tant de peine, subissaient la loi du nombre et tombaient au pouvoir de l'ennemi, quand la mer ne les dévorait pas. Qu'on ouvre l'histoire, et l'on verra cette

fatalité peser sur notre marine et frapper d'impuissance ses plus nobles efforts. En revanche, les engagements de détail, les luttes partielles, lui étaient presque tous favorables. On eût dit qu'isolés, nos vaisseaux avaient plus de valeur que les vaisseaux anglais, tandis que ceux-ci retrouvaient leur supériorité quand ils opéraient en masse. Aussi, en tête de la liste de nos marins et des plus glorieux, faut-il placer des noms que la course a rendus célèbres, ceux des Jean-Bart, des Duguay-Trouin, des Surcouf. N'est-ce pas là un indice précieux et n'en découle-t-il pas que nous devons diriger notre effort vers autre chose que les grandes rencontres?

Il est vrai que, pour affaiblir cette considération du nombre, on s'est livré depuis quelque temps à des évaluations arbitraires de nos ressources et de nos forces. Le chiffre de nos vaisseaux, celui de notre personnel maritime, semble grossir chaque jour au gré de calculs complaisants. Naguère on élevait à 40,000 hommes au plus le total des matelots valides que l'état pourrait emprunter à l'inscription navale. Les statistiques officielles n'allaient pas au delà, toujours dans la limite d'un bon service. Aujourd'hui ce nombre grandit à vue d'œil et obéit aux fluctuations de la polémique. Pour les uns c'est 45,000 matelots, pour les autres 50,000 ; il en est même qui ne se contentent pas de termes aussi modérés, et vont successivement de 50 à 60, 70 et jusqu'à 80,000 matelots. Nos forces s'accroissent ainsi sur le papier d'une manière démesurée, et la conséquence naturelle de cette progression est de nous ramener à un sentiment de sécurité et d'inertie. Prenons-y garde ; ce serait un sommeil fatal : qu'il provînt de la vanité ou de l'erreur, l'effet n'en serait pas moins triste. Une vérité qu'il faut savoir dire à tout le monde, et sur laquelle l'auteur de la *Note* a eu raison d'insister, c'est que, dans l'organisation existante, toute lutte que nous engagerions avec l'Angleterre serait inégale et par conséquent funeste. Il vaut mieux se montrer plus sobre de jactance, et préparer avec plus de soin les éléments du succès. Dans l'état, et en prenant pour base la proportion du nombre, nos chances vis-à-vis de l'Angleterre sont comme 1 est à 3. Pour rétablir les distances, il n'y a que deux moyens : notre bravoure avec les conditions actuelles, ou bien une combinaison meilleure de nos forces à l'aide de la vapeur. C'est ce dernier parti que conseille l'auteur de la *Note*.

On insiste et l'on dit : Sans doute la France ne peut pas engager seule la lutte; mais au premier coup de canon les marines secondaires feraient cause commune avec elle. C'est là un espoir qui ne manque pas de fondement, et nous le partageons si bien, que nous écrivions en 1841 : « La France représente en Europe un grand principe, celui de la liberté des mers. On la sait courageuse, on la sait désintéressée : elle ne fait pas acheter son concours, elle n'exploite pas ses alliances. Les marines secondaires n'attendent qu'un signal pour se rallier à une marine du premier ordre qui leur donnerait une valeur combinée, une puissance fédératrice. Lorsqu'elles croiront rencontrer chez nous ce point d'appui, elles viendront ranger leur pavillon à l'ombre du nôtre, jalouses de venger enfin ces avanies de détail qu'on ne leur a jamais épargnées, et de fonder, à l'aide d'une association, ce respect des faibles qu'elles n'ont jamais pu faire prévaloir dans leur isolement. Une semblable coalition pourrait embrasser l'Europe et l'Amérique, afin qu'une fois au moins dans le cours des siècles, il fût décidé si la mer est l'apanage exclusif d'une nation ou la propriété de toutes (1). »

(1) *La Flotte française en* 1841, — *Revue des Deux Mondes* du 15 octobre 1841. — Voyez aussi, dans le second volume de 1840, *Avenir de notre marine*.

Oui, il faut songer à cette alliance, il faut y croire : c'est l'intérêt commun de toutes les marines du monde, sauf une seule, et à force de le redire, cette conviction pénétrera peu à peu dans les esprits. Toutefois, autant il y aurait d'inhabileté à ne pas ménager cette fusion, autant il y aurait d'imprudence à la considérer comme une ressource certaine, comme un appui qui ne peut nous manquer. C'est une éventualité heureuse, désirable, mais seulement une éventualité. Si l'intérêt maritime nous réunit à quelques puissances, d'autres intérêts nous en séparent. Vis-à-vis de la Hollande, de l'Autriche et de la Russie, c'est une question de principes ; vis-à-vis de l'Union américaine, c'est l'habitude, systématique de sa part, d'agir seule et pour ses propres griefs. Il ne resterait dès lors que les petits états italiens et l'Espagne, qui n'auraient ni la force, ni la volonté d'embrasser notre querelle, et ne nous apporteraient qu'un concours insignifiant. De toutes les manières, il y a dans cette combinaison quelque chose d'incertain et de fragile qui ne permet pas de s'y reposer : on ne joue pas la fortune d'un pays sur une hypothèse.

La question des alliances écartée, on en revient à reconnaître que l'ancienne tactique navale et l'emploi des bâtiments à voile, comme instrument essentiel d'attaque et de défense, seront pour nous, comme ils l'ont toujours été, une cause irrémédiable d'infériorité vis-à-vis de l'Angleterre. Le nombre a une puissance que nous ne sommes pas en mesure d'annuler de cette manière. Maintenant nous convient-il d'être encore les chevaleresques combattants de Fontenoy et de faire la partie belle à nos ennemis? Nous convient-il de les suivre sur le terrain où ils conservent leurs avantages, de nous épuiser en glorieux efforts et d'engager, en cas de rupture, quelques-uns de ces merveilleux combats qui laissent une date dans les âges ? C'est un de ces moyens extrêmes devant lesquels une nation jalouse de son honneur ne recule jamais, et une protestation que notre brave marine scellerait de son sang. Nos vaisseaux fourniraient plus d'une campagne héroïque, rendraient blessure pour blessure, dommage pour dommage ; seulement il arriverait une heure où nos ressources ne seraient plus au niveau de notre courage, tandis que l'ennemi aurait encore des réserves imposantes d'hommes et de vaisseaux.

Voilà ce que prévoit l'auteur de la *Note*, et c'est pourquoi il nous conseille d'avoir moins de confiance dans une arme qui plus d'une fois s'est émoussée entre nos mains. Si nous étions les plus forts, il faudrait attendre ; nous sommes les plus faibles, c'est à nous d'oser. Or, il se trouve que le génie des découvertes vient de livrer à l'homme un instrument nouveau, d'une puissance incalculable, et dont les vertus militaires ne sont encore éprouvées par personne. L'un de ses effets les plus évidents est de substituer un moteur sûr à un moteur précaire, et de balancer, par une grande simplification, les bénéfices du nombre. Comme le dit la *Note*, « nos ressources militaires viendront désormais prendre la place de notre personnel naval appauvri. Nous aurons toujours assez d'officiers et de matelots pour remplir le rôle laissé au marin sur un bateau à vapeur ; la machine suppléera à des centaines de bras. » Rien de plus juste : dès aujourd'hui les hommes qu'absorbait la manœuvre compliquée de la voile deviennent disponibles et sont rendus au rôle de combattants ; le courage et les canons font le reste. Tel est le premier bienfait de la vapeur : en outre elle rend les abordages plus faciles et multiplie ces engagements de détails, ces duels à l'arme blanche, dans lesquels les Français ont toujours eu une supériorité décidée. Ne fût-ce qu'à ces deux titres, elle est pour nous une précieuse conquête. Mais les avantages que nous offre son emploi ne se bornent pas

là, et la *Note* en signale d'autres qui n'ont pas moins de prix. « Qui peut douter, dit ce document, qu'avec une marine à vapeur fortement organisée, nous n'ayons les moyens d'infliger aux côtes ennemies des pertes et des souffrances inconnues à une nation qui n'a jamais ressenti tout ce que la guerre entraîne de misères? Et à la suite de ces souffrances lui viendrait le mal, également nouveau pour elle, de la confiance perdue. Les richesses accumulées sur ses côtes et dans ses ports auraient cessé d'être en sûreté. »

Tel est le point vulnérable, et on ne s'y est pas trompé de l'autre côté de la Manche. Les récriminations les plus vives y ont éclaté à ce sujet; on a appelé ce système de surprises et de descentes une guerre de *boucaniers*. En France même, les hommes spéciaux ont trouvé que ces procédés expéditifs ressemblent à des expéditions de corsaires, et que la marine de l'état y prendrait les allures de la course. On ajoutait d'ailleurs, et la *Note* en convient, que tous ces avantages peuvent être retournés contre nous, et que, si la côte anglaise est désormais accessible à nos coups de main, nos propres côtes ne sont pas à l'abri des représailles. D'où il suit que des deux parts, on va faire porter le poids des hostilités à des populations inoffensives, au lieu de vider ces questions, comme autrefois, entre gens de guerre.

Ces reproches, ces objections tiennent peut-être à ce que l'auteur de la *Note* n'a pas complété sa pensée, d'ailleurs bien transparente. Ses paroles avaient trop de gravité pour qu'il ne les mesurât pas avec soin; il n'a pas voulu qu'elles prissent le ton d'un défi et qu'elles pussent porter ombrage. Aussi limite-t-il l'action de la vapeur au littoral, et ne menace-t-il pas nos rivaux jusque dans le siége de leur puissance. Plus libres et astreints à moins de ménagements, nous allons essayer de conduire son idée jusqu'au bout et d'exprimer ce qu'elle sous-entend.

Le parti que la France doit surtout tirer de l'emploi de la vapeur, c'est de transporter, grâce à elle, nos luttes sur le théâtre qui nous offre le plus d'avantages. La mer nous a été défavorable; qu'elle ne soit désormais qu'un chemin pour atteindre les terres de l'ennemi. Dans les combats sur terre, tout est en notre faveur, le nombre, la tactique, la tradition, le génie national; sur mer, c'est l'inverse. Si la descente est possible, comme l'affirme la *Note*, l'invasion l'est aussi, et elle l'est pour nous seulement. Avec une armée comme la nôtre, on peut avoir la prétention de frapper au cœur l'ennemi et de lui appliquer ce système décisif dont Bonaparte usa pendant quinze ans vis-à-vis des puissances européennes. L'ennemi, au contraire, parvînt-il à débarquer quelques troupes, ne saurait sans imprudence les maintenir plus d'un jour dans un pays aussi militairement organisé que le nôtre et avec les moyens rapides que le télégraphe et les chemins de fer vont mettre à notre disposition. L'Angleterre ne pourrait donc nous faire qu'une guerre de *boucaniers*, pour user de ses locutions; nous lui ferions, nous, une guerre de conquérants. Les entreprises du directoire dans la baie de Cork, les projets de l'empereur au camp de Boulogne, se reproduiraient avec des chances tout autres et presque avec certitude. Si vingt mille Français, descendus sur le littoral du Munster, y proclamaient l'indépendance de l'Irlande, qui pourrait s'opposer à cet irrésistible mouvement? Le territoire anglais lui-même est-il bien couvert par une armée de quarante ou cinquante mille soldats; ne pourrions-nous y paraître en forces, y faire sentir le poids de nos armes? Tel est le but à atteindre, tels sont les services que l'on doit demander à la vapeur; c'est ainsi que la *Note* se justifie et se complète.

Dans une vue semblable, il n'est point en effet une seule objection qui ne tombe d'elle-même. On a parlé des combats qui s'engageraient dans les mers éloignées, où la vapeur ne saurait porter ses croisières. Ces combats n'ont jamais eu rien de concluant, et il vaut mieux se les épargner quand ils n'ont point un intérêt réel et ne se présentent pas sous des chances favorables. Nos campagnes de l'Inde ont laissé des souvenirs glorieux, mais ont-elles empêché la capitulation de l'Ile de France? Dès que nous voulons aller vite en besogne, employer des moyens énergiques et directs, il faut que tout s'efface devant le principal effort. C'est d'ailleurs ainsi que les guerres se terminent promptement, et avant que les coups lointains aient le temps de devenir douloureux. Nos colonies pourraient courir les chances d'un blocus, mais cette crise durerait peu ; un ennemi frappé à la tête perd beaucoup de sa force. De toutes les façons, la querelle serait promptement vidée, et la paix dégagerait les situations compromises.

Peut-être cette manière d'organiser la lutte a-t-elle un tort, celui de réduire toutes les éventualités maritimes à une rupture avec l'Angleterre, et de ressembler à un défi qu'on lui jette. C'est la force des choses qui le veut ainsi. La nation anglaise est la seule qui puisse sérieusement se rencontrer avec nous sur les mers. L'Union américaine est trop loin, et son état naval n'est pas de nature à nous porter ombrage. Aucun des autres empires ne peut entrer en ligne avec nous, pas même la Russie, dont on a fort exagéré la position maritime. Dans le présent comme dans le passé, l'Angleterre est notre unique rivale, et notre rivale jusqu'ici heureuse. Entre elle et nous se perpétuent des motifs de collision qui n'existent pas vis-à-vis d'autres puissances, par exemple, deux siècles d'inimitié, les querelles de voisinage, la fréquentation des mêmes mers, une concurrence politique, industrielle et militaire.

Est-ce à dire qu'il faille nourrir les esprits de la pensée d'une rupture et les provoquer à des démonstrations intempestives? Non, sans doute. La paix est le premier des biens, et il n'y a rien au-dessus d'elle, si ce n'est l'honneur. Tant que la position de la France sur les mers sera suffisamment digne, il n'y aura pas lieu de recourir à l'emploi de la force, et il est à désirer que des concessions réciproques maintiennent longtemps cet équilibre ; mais il peut se présenter une circonstance où notre pays n'aurait plus à consulter que son courage, et dès lors il ne doit pas s'exposer à être pris au dépourvu. On l'a dit : une nation qui tient à la paix est toujours en mesure de prouver qu'elle ne craint pas la guerre ; on la respecte d'autant plus qu'on la sait mieux en mesure de répondre à une agression, sans que rien puisse ni l'intimider ni la surprendre. Les soins vigilants de la défense ne seraient pas un devoir d'état qu'ils seraient encore un bon calcul, et certainement le meilleur pour conjurer les chances des batailles.

Vis-à-vis de l'Angleterre, cette attitude forte est plus nécessaire qu'envers toute autre puissance. Le peuple anglais n'a jamais connu ni les misères ni les hontes de l'invasion ; son sol est vierge de toute occupation militaire. Aussi le caractère national a-t-il puisé dans ce fait une confiance qui, envers les étrangers, prend tous les dehors de l'orgueil et de la domination. C'est contre les écarts de ce sentiment qu'il faut avoir une arme et une arme sûre. Toute paix ne sera durable qu'à ce prix. Dans ce sens, l'auteur de la *Note* demeure fidèle à la politique actuelle, et la sert au fond, quoi qu'on en ait dit. Si vague qu'en soit encore l'emploi, l'Angleterre pressent que sa position insulaire sera un jour menacée par la vapeur, et qu'elle rendra tôt ou tard les mêmes services qu'un pont jeté entre des rivages que

la mer sépare. Un pays exposé à une invasion cesse dès lors d'être aussi fier de son inviolabilité, il lui faut une armée de terre pour se défendre ; il est astreint à une double dépense et à un double effort. Plus vulnérable, il devient moins accessible aux inspirations de l'orgueil et de l'intérêt, il ne force pas son ennemi jusque dans son honneur, il redoute des représailles qui l'atteindraient jusque dans son existence.

Vainement chercherait-on ailleurs un moyen plus efficace de tenir en respect l'Angleterre et d'échapper à la fausse situation où nous laisse vis-à-vis d'elle notre infériorité maritime. Les bâtiments à voiles ont eu deux siècles pour épuiser la preuve de leur vertu et des services que l'on peut en attendre ; ces services sont réels, mais on en connaît la limite. Les bâtiments à vapeur ne datent que d'hier, et personne ne pourrait dire jusqu'où ira leur mystérieuse puissance (1). Tout conseille donc de porter de ce côté l'effort de la marine et de s'approprier avant les autres, comme engin de guerre, un instrument qui semble créé pour nous. Dès que le succès ne se trouve pas au bout des méthodes consacrées par la tradition, n'est-ce pas le cas de se mettre à la recherche de méthodes nouvelles ? Il est plus aisé, sans doute, de suivre le sillon tracé et de s'endormir, au bruit d'éloges officieux, dans des positions faites et des habitudes prises ; mais le devoir de ceux qui servent et défendent la patrie n'est pas seulement de le faire comme ils l'ont appris, ils ont encore à s'assurer s'il n'est pas des moyens plus efficaces de la servir et de la défendre. C'est un exemple que vient de leur donner l'auteur de la *Note*, et il est à désirer qu'il soit suivi.

On s'explique aisément pourquoi cet écrit condamne, en des termes vifs et nets, la confiance aveugle que l'on accorde à l'ancien matériel et à la tactique encore en vigueur. L'auteur a pu, mieux qu'un autre, juger les préventions que la vapeur rencontre et les obstacles que la routine oppose à ses progrès. Il a dû surprendre dans le corps de la marine un sentiment de répugnance qu'il était important de combattre ; il s'y est dévoué. Malthus, à qui l'on reprochait un jour d'avoir forcé les conséquences de son système, répondit qu'ayant trouvé l'arc trop tendu d'un côté, il avait été conduit à le tendre un peu trop de l'autre. Il est possible que M. le prince de Joinville ait voulu poursuivre un effet semblable. L'opinion du corps de la marine était si absolue en faveur de nos vaisseaux, qu'il a fallu frapper sur cette opinion pleine de périls un coup dont elle ne peut se relever. Réhabiliter la vapeur et diminuer la confiance que l'on accorde à la voile, tel est le double dessein que se proposait l'auteur de la *Note* ; ce résultat est acquis.

Il en est un autre qu'il ne cherchait pas et qu'il a obtenu, c'est le suffrage public. Si quelques points de la *Note* ont trouvé des contradicteurs, tout le monde a su rendre justice au sentiment national qui en anime les pages. On s'est accordé à y voir une bonne étude de nos forces de mer, écrite avec élégance et fermeté, un document précieux sur la situation comparée des flottes à vapeur en France et en Angleterre, des vues judicieuses sur les améliorations à introduire soit dans l'armement de ces navires, soit dans leur construction ; enfin, un traité rapide et complet sur cette intéressante matière. Le succès a été unanime, sauf pourtant une

(1) De l'avis de nos plus illustres marins, la vapeur a rendu seule possibles l'attaque et la reddition de Saint-Jean-d'Acre en 1840. Sans le secours qu'elle apporta à l'escadre anglaise, celle-ci n'aurait pu prendre position et se mettre à portée des remparts de la place.

étrange exception. Un blâme s'est fait jour là où il n'y a d'habitude place que pour l'éloge. La *Note* avait trop bien réussi auprès du public ; c'était un tort sans excuse auprès des hommes qu'assiége l'idée fixe de l'impopularité.

***

Réforme postale.

La commission chargée par la chambre des députés de l'examen de la proposition de M. de Saint-Priest sur la réforme postale n'a pas encore présenté son rapport. Cette commission ne saurait trop étudier l'importante question qui lui est soumise. En Angleterre, les comités de la chambre des communes qui sont saisis de pareils sujets font de véritables enquêtes qui embrassent tous les intérêts. Nous avons déjà dit ce que nous pensions d'une réduction dans le tarif des lettres. Aujourd'hui, nous allons aborder une autre face de la question ; nous voulons parler du service des articles d'argent. Une réduction notable du droit actuellement perçu sur les articles d'argent nous paraît indispensable, non-seulement, comme on le dit quelquefois, parce que ceux qui ont aujourd'hui recours à la poste pour envoyer ou recevoir de l'argent sont des pauvres, des ouvriers, des soldats, ce qui est bien pourtant une raison déterminante, mais encore par cet autre motif que, si le droit était considérablement diminué, des classes de la société qui aujourd'hui usent rarement de cette voie y trouveraient aussi désormais des avantages incalculables.

Un de nos collaborateurs, M. Léonce de Lavergne, a publié en 1838 une brochure sur le service des articles d'argent dans l'administration des postes et sur le parti qu'il serait possible de tirer de ce service pour en faire une véritable banque nationale de circulation. M. de Lavergne proposait de réduire le droit de 5 pour 100 actuellement perçu sur les sommes transportées par la poste à 1 2 pour 100, et il démontrait quelles heureuses conséquences cette réduction aurait pour le fisc d'abord, qui retirerait un plus grand revenu du service des articles d'argent, et ensuite pour le public, à qui ce transport d'argent à bon marché donnerait des facilités considérables. M. de Lavergne voyait dans les mandats sur la poste rendus ainsi accessibles à tous une nouvelle espece de billets de banque payables dans tout le royaume, et qui auraient donné à notre pays ce qui lui manque, un signe uniforme de circulation.

Cette brochure fut remarquée par plusieurs journaux, qui en rendirent un compte détaillé. M. Rossi en fit l'objet du rapport le plus honorable à l'Academie des Sciences morales et politiques. Cependant on ne fit rien pour donner suite aux idées de l'auteur; des objections furent élevées, au contraire, contre la possibilité d'exécution. Ceux qui confondent l'esprit de routine avec l'esprit pratique, et ils sont malheureusement nombreux en France, s'imaginèrent que des inconvenients inconnus devaient nécessairement sortir de cette amélioration si simple et si facile

en apparence. On parla vaguement de crise monétaire, de danger de remboursement, de difficultés imprévues qui éclateraient à chaque pas, et le projet resta sans application.

Cependant les journaux anglais avaient eu connaissance de la brochure, et dans plusieurs d'entre eux, dans le *Times* principalement, elle avait été examinée avec attention. Deux ans après, soit que les idées de M. de Lavergne aient été connues et adoptées par l'administration anglaise, soit que la réforme qu'il demandait vainement en France soit naturellement sortie, en Angleterre, du mouvement des faits, son projet fut réalisé chez nos voisins, au moins dans sa disposition la plus importante. Le 20 novembre 1840, le droit sur les articles d'argent (*money orders*), transportés en Angleterre par l'administration des postes (*post office*), a été réduit, pour les sommes n'excédant pas 2 livres sterling ou 50 francs, à 3 deniers ou 30 centimes environ, et pour les sommes n'excédant pas 5 livres ou 125 francs, à 6 deniers ou 60 centimes. C'est, comme on voit, la réduction à 1/2 pour 100 proposée par M. de Lavergne; il n'y a de différence que dans le mode de perception.

Or, voit-on que, depuis plus de trois ans, cette réforme ait produit en Angleterre un seul des embarras qu'on avait rêvés en France? Pas un. Depuis trois ans, le service des *money orders* s'est fait avec la même aisance qu'auparavant. Seulement le public y a trouvé une immense facilité de plus, et il en a usé. Dans ce pays, qui a cent fois plus de monnaie de crédit que nous, et chez qui le besoin d'un moyen nouveau de circulation devrait être insensible, le total des sommes transportées par la poste s'est accru subitement et s'accroît encore.

Pendant le trimestre qui a fini le 5 octobre 1840, les articles d'argent transportés par la poste s'étaient élevés à 196,507 livres sterling. La réduction a eu lieu le 20 novembre suivant, et le résultat s'en est fait sentir aussitôt, car le trimestre commençant le 5 octobre 1840 et finissant le 5 janvier 1841 s'est élevé à 354,652 livres sterling, près du double du précédent. Cette progression a continué depuis, comme on le jugera par le tableau suivant :

	TRIMESTRE FINISSANT	SOMMES TRANSPORTÉES
1841.	Le 5 janvier.	354,652 liv. sterl.
	Le 5 avril.	567,518
	Le 5 juillet.	6[illegible]8,774
	Le 5 octobre.	661,099
1842.	Le 5 janvier.	820,576
	Le 5 avril.	890,575
	Le 5 juillet.	885,803
	Le 5 octobre.	901,549
1843.	Le 5 janvier.	1,031,850
	Le 5 avril.	1,080,249
	Le 5 juillet.	1,032,045
	Le 5 octobre.	1,0[illegible],025
1844.	Le 5 janvier.	1,096,428

Ainsi, tandis qu'avant la réduction on ne transportait par la poste que pour 196,706 livres sterling, ou 4 millions 913,675 francs par trimestre, on transportait dans le même temps et par la même voie, au commencement de 1844, 1,096,428

livres sterling, ou près de 27 millions et demi, d'où il suit qu'en trois ans ce service a presque sextuplé. Ces chiffres répondent surabondamment aux objections présentées contre le projet de M. de Lavergne. Ils montrent que nous avons, comme le disait l'auteur de la brochure, dans notre service des articles d'argent, un germe précieux, et qu'il ne tient qu'à nous de développer.

Nous recommandons ces faits à la commission de la chambre des députés chargée d'examiner la proposition de M. de Saint-Priest sur la réforme des postes. L'abaissement excessif du prix des lettres est une question douteuse, controversée, que l'expérience anglaise n'a pas encore complétement résolue; la réduction du droit perçu sur les articles d'argent ne peut plus faire question. Chacun de nous peut voir tous les jours quel obstacle met aux opérations du commerce et aux plus ordinaires exigences de la vie le prix quelquefois exorbitant du change. Il est avantageux et commode pour tous de pouvoir envoyer ou faire venir à peu de frais, d'un bout du territoire à l'autre, des sommes d'argent plus ou moins considérables. Pourquoi hésiterait-on un seul moment à se procurer cet avantage, dès l'instant qu'il est démontré par l'expérience qu'on peut le faire sans inconvénient?

Nous ne comprenons pas que les journaux, par exemple, n'apprécient pas fortement cette amélioration. Ils y sont plus intéressés que d'autres. A l'heure qu'il est, les abonnés des provinces qui veulent payer leur abonnement à Paris par un mandat sur la poste sont obligés d'ajouter au prix payé 5 pour 100 en sus, ce qui augmente de 4 fr. le prix des journaux à 80 fr. De leur côté, les journaux qui veulent éviter cette dépense additionnelle à leurs abonnés sont forcés de s'adresser, dans les départements, à des entreprises auxquelles ils accordent de fortes remises. Moyennant une simple prime de 1/2 pour 100 à laquelle personne ne voudrait se soustraire, les abonnements pourraient tous être servis à l'avenir par de simples mandats sur la poste, et ce serait une grande source d'embarras et de pertes de moins pour les journaux. Il en est de même pour tous les marchands de détail de la capitale qui expédient pour la province, et qui ont souvent à recevoir de petites sommes, que l'élévation du droit actuel éloigne de la poste.

A ce sujet, M. de Lavergne avait proposé une nouvelle extension du service des articles d'argent qui ne peut donner lieu à aucune difficulté. Il demandait qu'on érigeât la poste en banque générale de recouvrement. Voici comment : chaque personne qui aurait une somme quelconque à recouvrer sur un point quelconque du territoire remettrait à la direction des postes du lieu qu'elle habite un mandat acquitté à l'ordre de son débiteur. Ces mandats, qui paieraient comme lettres simples, seraient présentés à domicile par les facteurs, et au bout de quinze jours, temps plus que nécessaire pour l'aller et le retour d'un bout de la France à l'autre, la poste rendrait à la personne intéressée ou le mandat refusé ou la somme payée, en prélevant un droit de 1/2 pour 100 sur l'argent versé. On peut aisément se faire une idée des bienfaits d'une pareille institution et de l'extrême simplicité de son établissement. On n'a besoin de rien changer à ce qui existe pour la réaliser, et d'un jour à l'autre on peut la mettre en pratique.

Dans le discours qu'il a prononcé à la chambre des députés sur la proposition de M. de Saint-Priest, M. Lacave-Laplagne, ministre des finances, a reconnu enfin qu'*il y avait quelque chose à faire* pour améliorer le service des articles d'argent. C'est la première fois qu'un ministre des finances fait un pareil aveu; de là à un perfectionnement réel, il faut espérer qu'il n'y aura pas loin. M. Lacave-Laplagne est trop éclairé pour ne pas voir ce que ses prédécesseurs se sont refusé à recon-

naître, savoir que ce qui a été un progrès dans son temps est aujourd'hui dépassé, et que toutes les administrations publiques doivent marcher sans cesse pour satisfaire aux nouveaux besoins qui se manifestent de jour en jour. Le service des articles d'argent date de Colbert; il n'a pas été remanié depuis qu'il existe, et cependant que de révolutions se sont accomplies depuis cette époque, non-seulement dans le gouvernement et dans la société, mais dans le crédit, les finances, la monnaie, le mouvement des fonds et la circulation des valeurs!

MOUVEMENT

INTELLECTUEL

DE L'ESPAGNE.

SITUATION POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.

I. — HISTOIRE. — I. — *Historia de la Civilizacion de Espana*, por don Fermin-Gonzalo Moron. — II. — *Historia de la Regencia de la reina Maria-Cristina*, por don Joaquin Pacheco. — III. — *Historia de las dinastias mahometanas de Espana*, traducida por don Pascual Gayangos, etc.

II. ÉCONOMIE SOCIALE. — I. — *Curzo de Económia politica*, por don Eusebio Valle. — II. — *De la Independencia de la iglesia de Espana*, por don José Romo, etc.

III. — PHILOSOPHIE ET LITTÉRATURE. — I. — *Del Catolicismo comparado con el Protestantismo*, por don Jaime Balmes. — II. — *Lecciones eclecticas*, por don Tomas-Garcia Luna. — III. — *Manual de literatura espanola*, por don Antonio Gil y Zarate, etc.

I. — INFLUENCE DES IDÉES FRANÇAISES. — RENAISSANCE DES LETTRES.

C'est un fait à peu près établi en Europe que, depuis environ trois siècles, l'Espagne a déserté les voies abruptes où s'accomplissent les rudes labeurs de l'intelligence; il n'en a pas fallu davantage pour que, dans ces dernières années, on n'ait pas même pris garde aux efforts persévérants par lesquels elle poursuit sa réhabilitation. C'est à peine si, à travers les clameurs confuses de l'émeute et de la

guerre civile, quelque noble voix de poëte arrive, de temps à autre, jusqu'à nous. Et cependant pour l'Europe entière, pour la France en particulier, il y a là un spectacle de l'intérêt le plus puissant : si jamais on a pu dire qu'un peuple a créé la civilisation d'un autre peuple, cela est vrai surtout de la France à l'égard de l'Espagne actuelle, pour les idées et pour les institutions. Dans la plupart des livres qui de nos jours se publient au sujet de l'Espagne, on affirme gravement qu'en histoire, en religion, en métaphysique, elle est pour le moins arriérée de trois siècles ; on n'invoque pas le moindre fait concluant à l'appui d'une opinion si tranchante, qui, du reste, ne supporte pas l'examen. Quels sont les pays, de tous ceux qui avoisinent la France de 1789 et de 1830, qui puissent encore en être à leur XVIe siècle ?

Il n'est pas de peuple en Europe qui soit tombé d'aussi haut que l'Espagne, il n'en est pas dont la décadence ait été aussi rapide. A dater de Philippe II, on ne voit plus que deux faits dans l'histoire de la Péninsule : aux extrémités de la monarchie, le démembrement qui de règne en règne lui ôte ses colonies, ses vice-royautés, ses comtés tributaires ; à l'intérieur, la révolte qui s'apaise d'elle-même quand on ne l'étouffe point dans le sang des révoltés. Dès l'instant où il commence, l'abaissement est complet ; à la distance où nous sommes, on serait tenté de croire que la bataille de Saint-Quentin a eu pour lendemain la prise de Gibraltar. Durant ce long marasme qui, des guerres de Flandre aux guerres de la succession, n'est guère entrecoupé que de convulsions et de crises, l'individu conserve du moins dans toute son énergie les vertus par lesquelles doit un jour se relever la nation entière. La vie se retire peu à peu de l'ordre politique ; mais, en dépit des usurpations royales, elle se réfugie et se maintient dans la municipalité ; l'Aragonais et le Castillan disputent pied à pied aux *regidors* leurs moindres immunités, leurs plus petits priviléges. L'esprit philosophique s'éteint de l'un à l'autre bout de ce pays, qui, depuis Sénèque jusqu'à Vivès, avait fourni son champion dans toutes les grandes luttes intellectuelles ; mais s'il est soigneux de n'avoir rien à démêler avec le familier de l'inquisition ou le fiscal du conseil de Castille, le petit fermier, le marchand appelé chaque jour à régler dans les *ayuntamientos* les plus graves intérêts de la paroisse ou de la province, n'a rien perdu de ce bon sens admirable qui, à l'époque où pas une protestation ne se faisait entendre contre l'absolutisme, enfanta le livre de Cervantes. Cette humiliation où les princes de la dynastie autrichienne ont laissé tomber le sceptre des rois catholiques, aucun de leurs sujets ne l'accepte pour lui-même ; jamais l'honneur castillan ne s'est montré plus ombrageux ni plus susceptible que sous Philippe IV et sous Charles II. Au XVIIe siècle, c'est la poésie qui console l'Espagne des hontes et des calamités publiques, la poésie des Calderon et des Lope, et cette autre poésie populaire qui, de nos jours même, court toute seule et à l'aventure les hôtelleries et les gentilhommières, les carrefours des *sierras* et ceux des grandes villes, des plateaux crayeux que surmontent les moulins à vent de la Manche aux plus vertes ravines de la Navarre et du haut Aragon. En attendant que sous la directe influence des idées françaises le génie espagnol reprenne sa vieille aptitude pour les travaux de l'intelligence, c'est par l'éclat et la force de l'imagination que se manifeste encore sa réelle grandeur.

A l'avénement de Philippe V, les idées françaises font irruption dans la Péninsule, non pas, il est vrai, les idées de Descartes et de Malebranche, mais celles qui déjà rayonnaient en Europe et se répandaient par les séductions de la forme bien plu

encore que par la puissance de la pensée. Ce ne fut pas seulement au duc d'Anjou, mais à l'esprit français, que Charles II livra ses provinces; c'est devant l'esprit français surtout que s'abaissèrent les Pyrénées. Plus tard, avant même que le royal légataire eût rejoint dans les caveaux de l'Escurial le prince qui lui transmit sa couronne, les Pyrénées se sont trop souvent relevées entre les deux pays, que divisaient des intérêts ou plutôt des passions politiques; elles n'ont pas, du moins, empêché nos écrivains de prendre possession de l'Espagne plus sûrement et pour plus longtemps que les navigateurs d'Isabelle-la-Catholique ne l'avaient fait, à la fin du xve siècle, des îles et des continents américains. Ce sont eux qui, dans les premiers temps, ont fait la force principale et la popularité de la dynastie française. A Villa-Viciosa, M. de Vendôme anéantit les prétentions de l'Autriche; ce n'est pas lui pourtant qui a le mieux combattu pour le petit-fils de Louis XIV: si par ses victoires il a donné aux Bourbons d'Espagne Aranjuez et tous les palais de Philippe II, ce sont nos penseurs et nos poëtes qui leur ont donné l'avenir.

Bossuet est le premier de nos écrivains qui ait forcé la barrière, jusque-là maintenue par le saint-office et par la maison d'Autriche, entre la vieille Espagne et la France de Louis XIV; c'est Bossuet qui a ouvert la marche à tous les grands esprits de son siècle, prédicateurs, moralistes, poëtes, philosophes, historiens. A dater des *Oraisons funèbres* et de l'*Histoire universelle*, il ne se publie pas en France un livre qui ne soit traduit et commenté au delà des monts; ce fut comme une longue traînée d'enthousiasme, qui en même temps prenait feu à Madrid et dans les capitales de toutes les principautés. Il ne faut pas cependant, sur la foi de cet enthousiasme, s'imaginer qu'à aucune époque l'Espagne ait docilement accepté nos opinions et nos doctrines. Rien au monde ne diffère plus de l'enthousiasme des peuples du Nord que l'exaltation méridionale. Dans le Nord, l'enthousiasme est un accident, mais un accident irrésistible et durable, car il ne se produit qu'à la condition de s'allier étroitement avec les plus solides qualités du caractère national, et surtout avec cette énergie persévérante qui tourne le but, si elle ne peut d'un seul bond s'y élancer et s'y maintenir. En Espagne, c'est tout le contraire: l'enthousiasme est la vie du peuple, l'état habituel du cœur et de la tête, le fond du caractère, ou plutôt le caractère même. Malheureusement c'est du dehors que vient presque toujours l'excitation; presque jamais elle n'est soutenue par ce patient labeur de la pensée, qui à l'avance mesure l'effort à l'obstacle. De là ces abattements douloureux qui épuisent l'âme et la consternent bien plus encore que les fatigues de la lutte; de là également, si l'excitation est trop vive pour aboutir au marasme, cette fiévreuse inquiétude, cette impatience convulsive que rien ne peut satisfaire et qui pourtant ne se rebute de rien. Voilà pourquoi, depuis le commencement du xviiie siècle, l'Espagne s'est tour à tour passionnée pour toutes nos idées et pour tous nos principes, et voilà pourquoi elle s'en est successivement détachée. Longtemps il en a été, si l'on nous permet d'employer cette image, de la température sociale en Espagne comme du climat des vallées appuyées aux derniers contre-forts des Pyrénées méridionales, entre les neiges de la Maladetta et les solitudes embrasées du bas Aragon, et où, quand le vent souffle de la plaine et de montagne, se heurtent capricieusement et s'entre-détruisent toutes les saisons de l'année.

Cependant, grâce au conflit de ces idées et de ces principes, l'esprit philosophique s'est peu à peu formé dans la Péninsule. On commence, au moment où nous sommes, à bien distinguer ce qui est réellement sympathique à l'Espagne, ce qui

en religion, en philosophie, en politique, répond le mieux à ses instincts, à ses traditions, à ses vieilles croyances, de ce qu'il lui est radicalement impossible d'admettre, ou de ce qui, chez elle, n'a excité que par surprise un engouement passager. Dès maintenant, nous pouvons le dire aux critiques et aux publicistes de l'Espagne qui, au nom de la monarchie et du catholicisme, s'élèvent aujourd'hui contre l'influence française : c'est par cette influence qu'ils sont devenus capables de comparer les opinions et les doctrines modernes, de les trier et de les juger, de condamner celles-ci et de se prononcer en faveur de celles-là, de prendre un parti décisif en religion, en politique, en philosophie. C'est de la France, quoi qu'ils en disent, que leur sont venues leurs croyances actuelles : comprennent-ils la monarchie et le catholicisme comme les comprenaient au XVIIe siècle les ministres de Philippe IV et les docteurs dégénérés d'Alcala ou de Salamanque? De bonne foi, où en seraient-ils, si l'Espagne de 1700 ne s'était livrée sans réserve à l'influence française? Que signifient d'ailleurs toutes ces récriminations contre un pays où l'immense majorité des esprits ne professe plus d'opinions qui au fond ne soient conformes à celles dont les écrivains espagnols poursuivent eux-mêmes le triomphe? Pourquoi se donner les airs de ces Cauniens dont parle Valère-Maxime, qui, à l'époque où les initiés de Samos et d'Agrigente propageaient dans l'ancienne Italie les naissantes philosophies de la Grèce, couraient les campagnes en poussant des clameurs lamentables pour chasser de leur territoire les génies et les dieux de l'étranger?

L'Espagne de 1844 est capable, nous le croyons, de s'ouvrir les voies nouvelles où les peuples qui se régénèrent ressaisissent leur originalité véritable ; à l'avénement de Philippe V, son éducation était à recommencer tout entière : on ne doit pas s'étonner que, durant cent cinquante ans, elle ait vécu exclusivement de nos maximes et de nos idées. Ce ne sont pas des époques de création que les époques où l'on se régénère : l'épi tout entier est dans le grain de blé; mais il faut que le grain germe et perce le sillon. Aujourd'hui, on entrevoit déjà quelles moissons peut porter ce sol fécond de l'Espagne ; en attendant, c'est toujours la France qui, au delà des monts, discipline et mène les écoles et les partis. Depuis deux ans, il est vrai, l'Espagne se montre sérieusement préoccupée des idées allemandes ; mais rien ne serait si dépaysé à Madrid, à Valence, à Grenade, que les philosophies de Munich, de Berlin et de Kœnigsberg, si la France ne les dépouillait d'abord tout à fait de leur costume tudesque. C'est par les livres de M. Cousin que la Péninsule s'est un peu familiarisée avec Kant, Hegel et Schelling, et il en a été absolument de même pour toutes les autres philosophies européennes : c'est M. Michelet qui lui a expliqué Vico ; c'est M. Jouffroy qui l'a initiée aux doctrines de Reid et de Dugald-Stewart ; par Condillac, elle avait compris Locke, par Voltaire Newton, Clarke, Bolingbroke, et les encyclopédistes s'étaient chargés de lui expliquer Hobbes et Bacon.

Déjà peut-être, à la fin du XVIIIe siècle, l'Espagne eût réalisé quelques-unes des espérances que fondaient sur elle Montesquieu et Jean-Jacques pour l'avenir de la civilisation en Europe, si, au moment où elle éprouva le contre-coup de notre révolution, elle avait eu d'autres maîtres que les favoris de Charles IV. Malheureusement, de tous les hommes qui, d'un ordre social vieilli et croulant, auraient pu ménager la transition au nouveau régime, les uns, comme l'infortuné Olavide, avaient disparu dans les dernières persécutions du saint office, les autres, écartés par les misérables intrigues de la cour la plus dépravée qui, depuis Isabeau de

Bavière, se soit jouée de la fortune d'un peuple, se voyaient, comme le ferme et incorruptible Jovellanos, réduits à une impuissance absolue. Quant aux masses, profondément endormies jusque-là sous le principe de l'autorité, on comprend sans peine de quelles inquiétudes elles durent être saisies, lorsque, réveillées en sursaut, elles s'aperçurent que, par l'abdication de Charles IV, ce principe s'abandonnait lâchement lui-même à Bayonne. La guerre de l'indépendance a montré de quoi ce peuple eût été capable si, en même temps qu'elles repoussaient l'invasion, les cortès de 1808 et de 1812 n'avaient eu à réparer les fautes et les crimes des Godoï et des Escoïquiz. On comprend encore que, de l'abdication de Charles IV à la mort de Ferdinand VII, la situation de l'Espagne se soit de jour en jour empirée par les excès politiques et les prévarications administratives. Dès les premières années de cette crise, qui, à vrai dire, dure encore, il ne resta plus vestige des progrès si péniblement réalisés pendant tout un siècle; les idées avancées, les idées de France, n'avaient jusque-là fermenté que dans la tête du très-petit nombre : l'exil, la prison, les supplices, eurent bientôt raison des hommes qui les avaient accueillies et s'en étaient avidement pénétrés. Tout s'enraya, tout s'éteignit, les arts, les lettres, les sciences. L'instruction publique, qui, sous les règnes précédents, avait été, de la part des Ensenada et des Aranda, l'objet d'une sollicitude constante, fut immédiatement suspendue dans les universités, dans les colléges, dans les plus petites écoles. Et ce fut là le plus grand malheur de l'Espagne, malheur irréparable, qui la frappait dans son avenir. D'une saison à l'autre, les champs ravagés reprennent leur culture, les villes bombardées se relèvent; mais quels dédommagements la paix, si féconde qu'on la suppose, peut-elle apporter à des générations mûries dans les troubles, qui à aucun degré n'ont reçu le bienfait de l'éducation?

Pour la première fois, depuis cinquante ans, l'Espagne aujourd'hui cherche enfin sérieusement à s'orienter et à se reconnaître. Ce sont les hommes de 1808 et de 1812 qui ont jusqu'ici mené les affaires : faute d'instruction et de lumières, ils ne se rendaient même pas compte de la tâche énorme dont le gouvernement d'un pays qui se réorganise est tenu de venir à bout. Il y aurait pourtant injustice à ne point constater les efforts que les divers régimes qui, depuis 1833, se sont succédé en Espagne ont tenté pour relever les lettres et les sciences. A Madrid, à Barcelone, à Valence, à Séville, à Cadix, à Grenade, à Saint-Sébastien, on a fondé, en vertu de lois spéciales, des cours d'administration et d'économie politique ; on a restauré les deux fameuses chaires de droit naturel et de droit des gens, créées par Charles III et supprimées par Charles IV ; la plupart des provinces ont été dotées de maisons d'instruction secondaire ; partout le pouvoir s'est empressé d'encourager les méthodes par lesquelles on essayait de réformer le vieil enseignement. En 1834, en 1840, les juntes révolutionnaires elles-mêmes ont établi des universités, des facultés, des colléges ; on a poussé le soin de l'avenir, si nous pouvons ainsi parler, jusqu'à décréter la fondation d'un panthéon national ; mais tout cela s'est fait à la hâte, sans aucune espèce de plan ni de but déterminé ; il en est résulté un avortement à peu près complet. Au faîte de l'enseignement, les professeurs, assimilés sur ce point à tous les autres fonctionnaires de la monarchie espagnole, ne recevant qu'une rétribution extrêmement modique, ou plutôt ne recevant rien, ont abandonné leurs chaires à de pauvres suppléants que l'infériorité de leur position sociale mettait presque tous hors d'état d'exercer la moindre autorité. Brusquement incorporée dans la milice nationale ou dans les bandes carlistes, soumise, comme l'âge mûr, à toutes les réactions, à toutes les vicissitudes de la vie politique,

la jeunesse ne s'est pas même présentée aux cours supérieurs de l'enseignement secondaire. L'instruction primaire elle-même est tombée, faute de livres où fussent clairement exposés les plus simples élémens des connaissances humaines. Comment serait-on parvenu à élever ce grand édifice universitaire? Dès les premières assises, il n'y avait pas jusqu'au ciment qui ne fît défaut.

Les réformes que le gouvernement avait entreprises en pure perte, c'est à l'élite de la jeunesse espagnole qu'il était réservé de les accomplir. L'impulsion qu'elle a donnée aux études ouvre une période nouvelle dans l'ère agitée où, depuis 1833, est entrée l'Espagne constitutionnelle. C'est là, on peut l'affirmer, un spectacle qui n'a rien d'analogue en Europe, pas même en France ni en Angleterre. On n'avait point vu encore, dans un pays déchiré par l'épuisant travail de la régénération sociale, un très-petit nombre de jeunes gens, presque tous pauvres, n'ayant presque tous d'autres ressources que leur résolution et leur patriotisme, se charger ainsi de répandre les idées qui feront un jour la force des nouvelles institutions. Les seules écoles aujourd'hui fréquentées, c'est la jeunesse qui les a ouvertes ; les chaires devenues populaires, c'est elle qui les a fondées, en face de ces vieilles universités d'Alcala, de Cervera, de Salamanque, si profondément déchues depuis deux siècles, et dont le ministre Gomez de la Serna a vainement essayé de relever les ruines sous la régence d'Espartero. De toutes parts, le public seconda une si noble initiative ; mais le plus grand triomphe des jeunes gens qui ont su la prendre, c'est que les hommes d'élite des générations avancées s'y soient associés pleinement. A Barcelone, à Valence, à Grenade, à Séville, les auditeurs se pressaient en foule dans les amphithéâtres, où des professeurs de vingt ans s'essayaient à parler ce beau langage de la science, depuis si longtemps oublié. Sur tous les points du royaume s'établirent spontanément les lycées et les sociétés littéraires, en plus grand nombre que les *cours d'amour* et les *colléges de gaie science* au moyen âge, ou les académies au siècle dernier. Plus d'une fois, comme au temps des *comuneros* d'Aragon ou de Castille, le milicien quitta l'escopette pour le cahier d'histoire ou de philosophie, et c'était par là seulement que, dans ce pays d'exaltation et d'enthousiasme, on pouvait faire une diversion énergique aux fureurs de la guerre civile et aux excès dont s'étaient souillés tour à tour et se souillent encore tous les partis.

A la tête du mouvement, il faut placer Madrid ; c'est l'Athénée de Madrid qui a le plus contribué à propager les idées civilisatrices dont, à l'heure où nous sommes, sont remplis la tête et le cœur de la jeunesse espagnole. L'Athénée est d'origine révolutionnaire ; il s'est ouvert au milieu des troubles, un peu avant l'intervention française, à cette époque qui, en Espagne, se nomme la seconde phase constitutionnelle. Quand Ferdinand VII fut remonté sur son trône, il n'eut pas à décréter que l'on fermât les portes de l'Athénée : maîtres et disciples avaient disparu dans la réaction ; ceux qui échappèrent aux supplices se virent contraints de vivre en exil. A la mort de Ferdinand VII, ou plutôt à la chute de M. Zea-Bermudez, les cours furent repris aux acclamations de la jeunesse, et nous pourrions ajouter de l'Espagne entière : comme la promulgation d'une charte nationale, comme la convocation des cortès indépendantes, la réouverture de l'Athénée faisait partie pour ainsi dire du programme de la révolution. Bien mieux, d'ailleurs, que la presse, trop souvent absorbée par les haines et les colères de la polémique, la parole réfléchie des professeurs répondait au besoin de savoir qui remuait les esprits en même temps que le besoin de liberté.

Le gouvernement n'a jamais concouru soit à la fondation, soit à l'entretien de l'Athénée de Madrid : c'est une société de cinq cents membres environ, composée des illustrations et des notabilités espagnoles, qui subvient généreusement à tous les frais ; et dans ces frais nous sommes loin de comprendre le traitement des professeurs, qui, pour leurs études et leurs fatigues, n'ont jamais reçu la moindre indemnité. On a comparé l'Athénée de Madrid au Lycée, où Laharpe a prononcé ses premières leçons de littérature ; ce serait en donner une idée fort inexacte que de s'en tenir à un tel rapprochement. L'Athénée actuel ne ressemble pas davantage à ce qu'il était en 1823 : il s'est réorganisé sur le modèle même de la Sorbonne et du Collége de France ; les langues mortes, les langues vivantes, et jusqu'à celles de l'Orient, les lettres et quelques-unes des sciences exactes et naturelles, toutes les facultés en un mot y ont leurs représentants. Depuis 1833, les chaires ont été confiées aux réputations les mieux établies de l'Espagne : MM. Martinez de la Rosa, Alberto Lista, Alcala-Galiano, Pedro Pidal, Gonzalo Moron, Fernando Corradi, Serafin Calderon, Pascual Gayangos, Mieg, Donoso-Cortes, Antonio Benavidès, etc., y ont tour à tour professé la littérature, l'histoire et la philosophie de l'histoire, le droit et la philosophie du droit, la philosophie pure, l'anatomie, la chimie, les mathématiques, les antiquités chrétiennes et arabes. A l'exception de don Fernando Corradi, ce courageux rédacteur de l'*Eco del Comercio,* qui jusqu'au bout a protesté contre le régime Bravo, tous les professeurs appartiennent au parti modéré ou à cette fraction du parti progressiste étroitement unie aujourd'hui avec les modérés. Naguère encore, avant les derniers événements, ils exerçaient pour la plupart aux cortès une influence prépondérante : ce sont MM. Pidal, Martinez de la Rosa, Moron, Donoso-Cortès et tous leurs amis qui, dans les discussions de décembre, ont assuré la victoire à M. Gonzalez-Bravo. Depuis l'ajournement des cortes, ils occupent les positions principales dans les ministères, dans les ambassades, dans ces commissions nombreuses qui en ce moment élaborent des codes entiers de lois civiles et de lois politiques. Avec eux, les idées elles-mêmes sont entrées aux affaires ; mais nous craignons fort, si l'on n'y prend garde, qu'elles ne viennent à souffrir d'un pareil avénement. Presque tous, durant les dernières agitations, ont été contraints de suspendre leurs cours, et comme la crise est encore loin de toucher à son terme, il en est peu qui, à l'heure où nous écrivons, soient remontés dans leurs chaires. C'est là une calamité pour l'Espagne : ni les violences des partis, ni les excès de la guerre, n'ont pu étouffer l'ardente émulation dont les jeunes esprits se sont enflammés à leur exemple; malheureusement, dans ces rudes voies de la science, où l'on s'est engagé avec un si noble enthousiasme, on n'est pas même à moitié route. Comment les disciples conserveraient-ils le moindre courage, si les maîtres se laissent distraire par leurs ambitions personnelles et ne vont pas résolument jusqu'au bout ?

C'est sur le plan de l'Athénée de Madrid que se sont fondés les lycées de province, parmi lesquels on avait d'abord particulièrement distingué ceux de Barcelone, de Saint-Sébastien, de Grenade, et surtout celui de Valence, qui en très peu de temps acquit une importance véritable par l'enseignement de l'histoire, de l'économie politique, de l'anatomie. Dans les premières années, chaque lycée possédait une *revue* mensuelle, — à Valence *el Liceo*, à Barcelone *la Civilizacion*, *la Alhambra* à Grenade, — qui sollicitait la collaboration des poètes et des érudits de la principauté. *El Liceo* a eu pour rédacteurs MM. Moron, Sapater et Cepeda, connus déjà par leurs travaux d'économie politique et d'histoire. Dans *la Alambra*, M. Lafuente y Alcantara a également publié ses premières études ; mais parmi les recueils de

province, c'est à *la Civilizacion* de Barcelone qu'il convient d'assigner le premier rang. Depuis longtemps déjà *el Liceo* et *la Alambra* ont cessé de paraître ; la *revue* catalane a tenu ferme, en dépit des bombardements et de l'état de siége. Tout récemment, en adoptant un format plus considérable, *la Civilizacion* a changé de titre ; elle se nomme aujourd'hui *la Sociedad*. A force de lutter contre l'esprit exclusif du négoce, *la Sociedad* est parvenue à réhabiliter en Catalogne les travaux de l'intelligence, qui autrefois y étaient si florissants. Le directeur de *la Sociedad* est un jeune chanoine du clergé de Vich, don Jaime Balmes, sur qui l'Espagne compte le plus en ce moment, et selon nous à bon droit, pour prouver à l'Europe qu'elle n'est point aussi étrangère qu'on a bien voulu le prétendre aux plus sévères investigations de la philosophie.

Peu à peu la centralisation se constitue dans la Péninsule, et avant même qu'elle en ait pu recueillir les moindres avantages, l'Espagne en subit déjà les plus tristes inconvénients. C'est maintenant à Madrid que la jeunesse aspire à faire ses preuves ; comme à Paris et à Londres, les rivalités littéraires s'y produisent dans leur triple arène, le livre, la *revue*, le journal. Les poëtes y forment des pléiades complètes ; les historiens et les philosophes s'y divisent en écoles, les publicistes en partis. Il ne subsiste plus de lycées, en province, où se soient maintenues les études sérieuses : les arts d'agrément et les plus frivoles genres de la littérature y ont tout à fait pris le dessus. Les lycées ne sont plus que des réunions bruyantes qui rappellent assez exactement, sous quelques rapports, nos cercles du XVIIIe siècle ; quand la guerre civile et l'émeute n'y mettent point obstacle, la société élégante s'y donne des fêtes somptueuses ; les poésies légères et les représentations dramatiques y alternent avec la musique instrumentale et le chant. Cependant de ce qu'ils ont ainsi dégénéré, il ne faut point se hâter de conclure que les lycées n'exercent plus aucune influence sur les mœurs ni sur les opinions : comme, après tout, les fêtes dont nous venons de parler ne peuvent avoir lieu que l'on ne commence par se concerter et s'entendre, les idées d'association se répandent chaque jour davantage ; les antiques préjugés s'affaiblissent et disparaissent ; tous les rangs se rapprochent et cherchent enfin sérieusement à se connaître ; constamment exercée et tenue en éveil, l'imagination, qui dans ce pays s'est de tout temps créé des horizons assez vastes, s'habitue à plier sous les lois sévères de la raison et du goût. Et d'ailleurs, pour adoucir les mœurs, pour polir les manières, a-t-on jusqu'ici rien trouvé de mieux que les exquises jouissances de l'art ? Ce n'est pas tout : les lycées de province ont conservé leurs cabinets de lecture et leurs petites bibliothèques ; dans le plus grand nombre, l'instruction primaire est encore généreusement et abondamment dispensée. Pour y réinstaller l'enseignement de l'histoire, de la philosophie, des sciences sociales, pour y ramener cette jeunesse enthousiaste qui, en 1836, en 1838, en 1840, se dévouait ardemment à sa mission régénératrice, il suffira que le gouvernement assure aux professeurs une rémunération convenable. Le gouvernement, c'est l'élite de cette même jeunesse : il ne faut point douter que celle-ci n'ait à cœur de reprendre son œuvre et de la consommer.

On le voit donc, malgré les convulsions et les guerres civiles, l'Espagne renaît à la vie intellectuelle, que l'on y croyait pour jamais éteinte. Comment ne pas augurer favorablement de l'avenir dans un pays où la génération nouvelle, sincèrement éprise de poésie et de science, comprend enfin à quelles conditions s'accomplit le progrès littéraire et philosophique ? On partagera nos espérances pour peu que l'on ait eu le spectacle de l'animation que donne en ce moment à la presse de Madrid le concours de toutes les ambitions et de tous les talents : et encore ne

parlons-nous point de la presse quotidienne, exclusivement absorbée aujourd'hui, nous le répétons avec douleur, par les colères de la politique. Il y a là pourtant quelques hommes d'élite dont il est déplorable que la verve et l'énergie se dissipent en des polémiques stériles : — au *Castellano,* don Vicente-Diez Canseco, un des écrivains les plus déterminés et les mieux instruits du jeune parti progressiste; à l'*Heraldo,* don Luis Sartorius, don Jose Zaragosa, dont l'éloquence nerveuse exerçait au congrès une réelle influence, et don Manuel Garcia-Barzanallana, le publiciste de l'Espagne qui depuis 1840 a le plus fait pour la réorganisation de l'enseignement public; — au *Pensamiento de la nacion,* don Jaime Balmes, le fondateur de *la Sociedad* de Barcelone, qui dans son journal de Madrid comme dans sa *revue* catalane, prêche bien haut tous les jours, en sa double qualité de citoyen et de prêtre, l'alliance du catholicisme et de la liberté; — au *Corresponsal,* don Buonaventura-Carlos Aribau, qui déjà s'était fait un certain renom par de consciencieuses études de philologie. S'il est vrai que le succès oblige, n'était-ce pas un devoir pour M. Aribau de continuer ses utiles et curieuses recherches? Quel autre enseignement était plus populaire que le sien, quand, remontant aux origines de la langue, il analysait pour ainsi dire une à une toutes ces pompes latines, toutes ces splendeurs arabes dont s'est formé le dialecte castillan?

Durant les dernières agitations, trois écrivains politiques avaient disparu de l'arène : — l'ancien directeur d'*el Sol,* don Antonio de los Rios y Rosa, qui, le premier, s'appliquait scrupuleusement à plier l'impétuosité espagnole aux procédés inflexibles de la dialectique française; — l'ancien directeur d'*el Correo Nacional,* don Nicomedes Pastor-Diaz, aujourd'hui député de la Corogne, orateur ardent, et pourtant maître de lui-même, qui jamais n'engagerait l'action, dans le journal ou à la tribune, sans avoir d'abord, non-seulement affilé, mais ciselé son épée de combat; — et, après eux, le rédacteur en chef de *l'Éco del Comercio,* don Fernando Corradi, ce fougueux défenseur d'Olozaga, à l'époque même où Olozaga fuyait sur le chemin de Lisbonne. C'est une émeute d'aides-de-camp et d'officiers d'ordonnance qui, sous le ministère Bravo, réduisit M. Corradi. Depuis quelques jours à peine, M. Corradi s'est de nouveau lancé au plus épais de la mêlée quotidienne; il rédige en ce moment *el Clamor publico* (*le Cri public*), qui, pour les principes et pour le ton de la polémique, reproduit fort exactement l'ancien *Éco del Comercio.* A notre sens, M. Corradi eût été bien mieux inspiré de remonter avec calme dans sa chaire de l'Athénée. C'était là le meilleur moyen de se montrer supérieur à la persécution qu'il a subie naguère : quel plus noble refuge que la science contre les haines et les passions des partis?

Nous félicitons les revues espagnoles d'avoir résisté à l'entraînement de ces passions et de ces haines. Ce n'est pas que la *Revista de Espana y del Estranjero* et la *Revista de Madrid* ne se soient nettement prononcées en faveur du régime actuel, comme le *Castellano* ou le *Corresponsal;* mais quand on poursuit, par l'étude sérieuse de l'histoire, de la philosophie, de l'economie politique, la solution d'un problème aussi vaste et aussi complexe que la régenération de l'Espagne, on peut bien pousser à la reaction, tant que les institutions et les principes s'y trouvent seuls compromis : du moment où cette reaction atteint les personnes, on n'hesite pas à la condamner. Nous devons le rappeler à l'honneur de la *Revista de Espana y del Estranjero* et de la *Revista de Madrid,* l'une et l'autre, ont energiquement blâmé les mesures violentes par lesquelles M. Bravo s'etait delivre de ses adversaires. Ce qui nous étonne, c'est que l'une et l'autre n'aient point vu, dès le

premier jour, que la réaction contre les personnes est la nécessaire et inévitable conséquence de la réaction contre les idées.

La *Revista de Madrid* a pour directeur don Francisco Cardenas, esprit laborieux et d'une distinction réelle; mais ce sont les travaux d'histoire, de législation, d'économie, de MM. Alcala-Galiano et Donoso-Cortes, qui, dans ces derniers temps, lui ont acquis une véritable importance. La *Revista de España y del Estranjero* a été fondée par M. Moron. M. Moron a pour collaborateurs presque tous les écrivains, poëtes, critiques, historiens, publicistes, qui ont un certain renom dans la Péninsule : la *Revista de España* peut donner une idée exacte du mouvement intellectuel en Espagne, puisque, après tout, c'est principalement dans son sein que ce mouvement se produit. Pour tout ce qui a rapport à la Péninsule, ce recueil justifie parfaitement son titre; il est moins heureux pour ce qui concerne l'étranger, à part la philosophie et l'économie politique. M. Moron et ses amis ont beaucoup à faire encore, beaucoup à étudier et à réfléchir, avant qu'il leur soit possible d'apprécier, peut-être même de comprendre pleinement la situation présente de nos arts, de nos lettres, de nos sciences. Nous aurions l'embarras du choix, si nous tenions à citer des exemples : qu'il nous suffise de dire que pour les ressources du style, pour la délicate et profonde analyse des passions et des sentiments, pour l'exacte peinture des mœurs, la *Revista de España* a placé M. Scribe à côté de Molière, et à côté de Shakspeare pour la force et la variété des situations.

N'insistons point sur un tel reproche : que font à l'Espagne nouvelle des erreurs qui peuvent se commettre faute d'études et de données suffisantes, et non, certes, par esprit de système, au sujet de nos artistes, de nos poëtes, de nos romanciers et de nos savants? Ce qui importe à la Péninsule, c'est que ses propres penseurs, ses savants, ses poëtes, se dévouent tout entiers, et pour bien des années encore, au progrès des lettres nationales, sans autre intérêt dominant que celui de la civilisation espagnole. Sous ce rapport, nous pouvons l'affirmer, les jeunes chefs du mouvement actuel sont entrés dans les voies fécondes; quant à la noblesse de leurs ambitions et de leurs mobiles, il n'est pas possible de la révoquer en doute, si l'on songe que la rémunération littéraire est encore une chose à peu près inconnue à Madrid, et que la situation matérielle des écrivains y est absolument la même que celle des professeurs de l'Athénée. Parmi eux, pourtant, il en est fort peu à qui leur fortune assure le bien-être et l'indépendance; mais dans ce pays, où tout le monde se dévoue et se résigne, l'écrivain, comme le soldat, sait pratiquer le *sufrimiento*, ce stoïcisme étrange dont l'Espagne seule a jusqu'ici donné l'exemple : vertu bizarre, mélange admirable de mélancolie et de gaieté, d'insouciance et d'enthousiasme, avec lequel il n'est pas d'épreuves, pas de privations, ni même de misères qu'on ne puisse facilement supporter. Il y a quatre ans à peine, quand le pauvre *chapelgorri* de Biscaye ou de Navarre étanchait tristement le sang de ses blessures dans les âpres vallées des Amezcoas ou de la Voruuda, il suffisait d'une chanson d'amour ou de guerre pour relever son courage et le ramener au drapeau tout aussi ardent, tout aussi alerte que si la campagne venait de commencer. Il en est absolument de même de l'homme d'état et du publiciste : ce sont les rêves et les illusions de la poésie qui leur adoucissent les amertumes de la politique. De cette vie tourmentée que leur fait une révolution à diriger ou à contenir, ce sont les heures consacrées à la sérieuse culture de la pensée et des lettres qui, sans aucun doute, forment la meilleure moitié. Vous les croyez exclusivement préoccupés du triomphe de leurs opinions, des lois et des réformes qu'ils s'effor-

cent d'imposer à l'Espagne : détrompez-vous ; la plupart trouvent encore le temps de méditer une prochaine campagne sur les scènes de Madrid ou de province, ou dans les amphithéâtres de l'Athénée. A l'époque où il présidait le conseil des ministres, M. Martinez de la Rosa se consolait, par le succès de sa tragédie nouvelle, de l'accueil défavorable que, dans la Péninsule entière, recevait le malheureux *estatuto real*. Que dès demain un *pronunciamiento* progressiste enlève à M. le duc de Rivas son ambassade de Naples : si l'on ne songe point à lui interdire l'accès de *la Cruz* ou *del Principe*, rien ne sera perdu pour don Angel de Saavedra.

Mais à Dieu ne plaise que nous prévoyions les revers et les mécomptes pour cette jeunesse ardente et généreuse qui aujourd'hui entreprend de réorganiser la société espagnole ! C'est à elle seule qu'il est réservé d'accomplir cette œuvre de régénération. Combien de fois, dans ces derniers temps, n'avons-nous pas appris que des écrivains modestes, qui parmi nous s'initiaient patiemment à nos idées et à nos doctrines, étaient devenus, à peine rentrés dans leur pays, ceux-ci chefs politiques, ceux-là députés, quelques-uns ministres ou ambassadeurs ! Il n'y a pas de peuple, en Europe, chez lequel, pour arriver au faîte, les jeunes talents rencontrent moins d'obstacles sur leur chemin ; et c'est encore un des traits souverainement caractéristiques de la société actuelle en Espagne, que les tourmentes où les emporte le soin des affaires publiques ne les empêchent point de poursuivre les plus rudes labeurs de l'esprit. Ils ont déjà fait assez depuis dix ans pour que l'on puisse entrevoir à quel rang la Péninsule peut un jour prétendre, non pas seulement en littérature, mais dans les sciences historiques et politiques, et dans les branches diverses de la philosophie.

II. — HISTOIRE. — ANTIQUITÉS CHRÉTIENNES. — LITTÉRATURE ARABE.

Personne n'ignore aujourd'hui que les questions dont les esprits s'émeuvent au delà des Pyrénées remontent par leurs éléments les plus considérables aux premiers temps de l'histoire nationale. La plupart des races dont se composent les populations de l'Europe ont eu en Espagne un empire, une colonie, ou du moins un port, un camp, un champ de bataille ; presque toutes y ont laissé quelque débris de leur langue, quelques vestiges de leurs mœurs, quelques monuments de leur politique ou de leur religion. On ne doit donc pas s'étonner que de nos jours l'attention publique en Espagne s'attache particulièrement aux travaux d'histoire ; à aucune autre époque, il ne s'en est tant produit à Madrid, à Barcelone, à Sarragosse, à Valence, à Grenade, partout. Il n'est pourtant pas de peuple en Europe qui, dans les siècles précédents, ait eu un aussi grand nombre de chroniqueurs nationaux que l'Espagne : chaque province a eu le sien, et non-seulement chaque province, mais chaque ville, chaque monastère, le plus petit chapitre, la plus obscure localité. C'est le pays où foisonnent avec le plus d'abondance chartes, légendes, manuscrits, documents. Malgré tout cela, l'Espagne n'a pas eu jusqu'ici un historien véritable ; nous croyons même qu'elle ne pouvait pas en avoir. De toutes les œuvres philosophiques, un bon livre d'histoire est la plus difficile, la plus éminente, et à qui faut-il apprendre que le fatalisme a tué en Espagne toute espèce de philosophie ? S'il nous était permis de varier le mot de Pascal, nous dirions que le

fatalisme a longtemps été le roi de la Peninsule, roi absolu dont on n'essayait guere de secouer la sombre domination.

L'ouvrage de M. le comte de Toreno ferme au delà des monts la série des livres d'histoire completement destitues de merite philosophique. Nous nous garderons bien pour cela de contester les qualités réelles qui en ont assuré le succes : la clarté du recit, l'ordre merveilleux dans lequel sont distribues les evenements, l'eclat du pinceau dans les portraits qu'il nous a laisses de quelques personnages celebres, et notamment dans celui de Jovelanos. A presque toutes les pages, on sent eclater, pour ainsi dire, cet energique patriotisme qui a fait la force de l'Espagne contre Napoleon. Au point de vue philosophique, l'*Historia del Levantamiento de la Guerra y Revolucion de España* est tout entière à recommencer. Le moment n'est pas venu d'ailleurs de juger les fameux legislateurs de Cadix; quant à la cour de Charles IV, ce malheureux Claude espagnol, où les plus viles âmes ont prevalu contre les meilleurs caracteres, et qui, par le cynisme du faste, insultait aux miseres de l'Espagne appauvrie et defaillante, serait-ce trop d'un Tacite pour en fletrir comme il convient les crimes et les hontes? Ce n'est pas sans dessein que nous nous sommes arrêté ici à constater chez M. de Toreno les rares merites du style. Depuis la mort de M. de Toreno, son livre obtient un nouveau succes de vogue, et, pour être juste, il ne faut point en voir uniquement la raison dans une de ces reactions qui s'operent en faveur des hommes trop severement juges de leur vivant. Les puristes barcelonais, valenciens, madrilegnes, s'effraient aujourd'hui des néologismes de la presse et de la tribune : pour conjurer les perils que les improvisations de la politique quotidienne font reellement courir à la langue, ils exaltent les livres où se retrouvent les vraies beautés de l'ancien castillan. Avec don José Vargas-Ponce, à qui l'on doit une excellente biographie des plus illustres marins de l'Espagne, M. de Toreno est l'historien qui de notre temps a le mieux rappelé la brillante maniere des Florian de Ocampo et des Mariana.

De tous les livres d'histoire anterieurs à la troisième periode constitutionnelle, il n'en est pas qui ne soit à refaire ; ce qui, dans notre pensee, ne signifie point que les auteurs de ces livres méritent le dedain et l'oubli. Plusieurs vivront par les qualites de la forme; d'autres, qui ont patiemment rassemble de precieux documents sur tel ou tel siecle, telle ou telle province, ou bien encore fondu, reproduit dans leurs ouvrages des chroniques depuis longtemps perdues, seront consultes jusqu'au moment où l'Espagne aura une histoire nationale complete, et Dieu sait si l'on touche à un pareil moment! Au fond, l'opinion de tous les hommes eclaires de l'Espagne est conforme à la nôtre, si nous en jugeons par le cordial accueil que depuis quelques annees ils font a tous les travaux consacres, en France, en Angleterre, en Allemagne, à l'histoire de leur pays. Aux etrangers qui mettent en question l'esprit de critique ou la bonne foi de leurs historiens, ils opposent bien encore Mariana, Ferreras, Moret et vingt autres; mais comment donc se fait-il que dans les ouvrages qu'ils ont publies eux-mêmes sur le passe de l'Espagne, ils n'aient presque jamais recours à l'autorite de leurs devanciers? Parmi tous ces ouvrages, deux principalement ont fixe l'attention publique : en 1841, l'*Historia de la Civilizacion de España*, de don Eugenio Tapia ; en 1842, le livre que don Fermin-Gonzalo Moron a publie sur le même sujet et sous le même titre. M. Tapia est un des membres de l'academie de Madrid ; M. Moron, apres avoir longtemps professé l'histoire de la civilisation de l'Espagne au lycée de Valence, occupe depuis environ deux ans la même chaire à l'athenée de Madrid. Ce n'est point une histoire proprement

dite que l'un et l'autre ont voulu écrire; en remontant aux origines multiples de la civilisation espagnole, ils se sont efforcés tout simplement d'en saisir le vrai caractère, encore voilé aux yeux de l'Europe, et d'en étudier les principaux développements. Leurs livres appartiennent à la philosophie de l'histoire bien plutôt qu'à l'histoire proprement dite, et quand nous aurons à traiter des œuvres de philosophie pure, nous retrouverons, non point, il est vrai, le livre de M. Tapia, mais celui de M. Gonzalo Moron.

Personne aujourd'hui, dans la Péninsule, n'est en état de composer une histoire nationale complète, par la raison toute simple que les plus importants matériaux, les matériaux indispensables d'un si beau monument, gisent encore profondément enfouis dans les archives et les bibliothèques. Effrayés des difficultés sans nombre d'une pareille entreprise, — difficultés d'autant plus graves que l'on ne sait pas même ce qu'il faudrait de temps et de recherches pour les surmonter, — la plupart des historiens actuels se sont spécialement occupés, ceux-ci d'une seule époque, ceux-là d'une seule province; on ne compte plus les essais dont la portée est ainsi bornée et circonscrite. Pour bien faire comprendre les tendances, et, si l'on nous permet d'employer ce mot, les *manières* qui maintenant dominent en histoire par delà les Pyrénées, il faut réunir aux livres de MM. Tapia et Moron trois autres ouvrages également publiés depuis 1840 : *les Estudios historicos sobre António Perès*, de don Salvador Bermudez de Castro ; l'*Historia de Granada*, de don Miguel Lafuente y Alcantara, et l'*Historia de la Regencia de la reina Maria-Cristina,* de don Joaquin Pacheco. Avant la publication de leurs livres, MM. Bermudez de Castro et Lafuente y Alcantara étaient fort connus déjà, le premier par un beau recueil de poésies lyriques, le second par sa longue collaboration à *la Alambra* de Grenade. Quant à M. Pacheco, écrivain ardent et laborieux tout à la fois, depuis longtemps il a pris rang en Espagne par ses travaux politiques, et notamment par son livre sur le droit administratif et le droit criminel.

Depuis la mort de Ferdinand VII, ce qui distingue les études d'histoire qui se publient au delà des Pyrénées, ce sont précisément les préoccupations philosophiques dont tout le monde est saisi dans la Péninsule. Nous craignons fort que les historiens actuels ne se soient trop pressés de combler, par des systèmes arbitraires, ce vide effrayant que fait l'absence de toute philosophie dans les œuvres de leurs devanciers. Pour justifier ces appréhensions, il nous suffira de présenter la concise, mais exacte analyse des quatre volumes énormes que M. Tapia consacre à l'histoire de la civilisation espagnole. M. Tapia qui, à notre avis, n'a point fait une étude assez approfondie du passé des douze royaumes, a, pour ainsi dire, calqué son livre sur celui où M. Guizot explique les développements de notre civilisation. Ce sont, à peu de chose près, les mêmes considérations philosophiques et bien souvent les mêmes formules ; or, comme l'ancienne civilisation de l'Espagne n'a pas plus de rapport avec la nôtre que n'en ont les *vegas* embrasées de l'Andalousie ou de Grenade avec nos froides provinces du nord, il en est résulté que, du premier au dernier chapitre, M. Tapia n'est parvenu à expliquer ni un fait ni une institution. M. Tapia ne se fait point faute de parler des progrès et des revers, ou, si l'on veut, des vicissitudes intellectuelles qui tour à tour ont transformé la société espagnole ; ce ne sont là que de grands mots qui, d'ordinaire, n'ont point de signification réelle, surtout quand on s'en tient à de vagues généralités. M. Tapia craindrait de se fourvoyer, s'il abordait les détails de l'histoire nationale, et c'est pour cela sans doute qu'il ne dit pas même un seul mot des progrès matériels, des vicissitudes du commerce, de l'agriculture et de l'industrie. Vers la fin pourtant, M. Tapia se ravise ;

mais, en essayant de pallier, par un petit nombre de considérations abstraites sur l'industrie et le commerce, le défaut capital de son livre, M. Tapia ne réussit qu'à le mieux constater.

Il s'en faut de beaucoup, on le voit, que ce livre embrasse l'éblouissante civilisation d'un grand peuple ; M. Tapia est à peine à la moitié de sa tâche, qu'il semble n'avoir plus à cœur que d'en finir avec un si vaste sujet. Pas de fait auquel il ne touche en passant, pas un dont il parvienne à donner la complète intelligence. A mesure qu'il pénètre dans les âges modernes, la précipitation et la négligence s'accusent de plus en plus : le premier volume est supérieur au second, celui-ci au troisième, qui, à son tour, vaut mieux que les deux derniers. On dirait que, découvrant enfin le terrain immense qu'il s'est chargé d'explorer, M. Tapia perd courage et se fraie à la hâte un tout petit sentier de traverse pour arriver plus aisément jusqu'au bout. Les belles théories historiques, les idées générales, les ambitieuses formules, tout cela est demeuré aux ronces du chemin. La première partie de cette œuvre est la seule qui ait une valeur réelle, et cela n'empêche point que M. Tapia n'y encoure les plus graves critiques. Pour point de départ, M. Tapia adopte la civilisation arabe ; pas un mot, — si ce n'est pourtant çà et là, dans une introduction rapide et superficielle, — de la domination romaine, ni de la domination gothe, qui donnent la clef des problèmes que renferme le moyen âge espagnol. Et ce n'est pas tout encore : à son début, M. Tapia raconte les expéditions par lesquelles les chrétiens de Cangas et de Covadunga ont peu à peu reconquis le sol sur les Arabes. Pour ce qui est des Arabes eux-mêmes, il se contente de reproduire les incomplètes et confuses relations de Condé. M. Tapia supprime la civilisation arabe, et en cela il imite les rois catholiques qui, après avoir planté leur drapeau sur les tours de Grenade, s'attachèrent à proscrire le nom et jusqu'à la langue de la race vaincue. M. Tapia passe à côté des plus grandes institutions sans même avoir l'air de les apercevoir : rien sur la féodalité de Castille, rien sur les *ayuntamientos* dans les naissantes *poblaciones* de l'Aragon. Il semble convaincu que sous la domination gothe les *fueros* subsistaient déjà : les chrétiens de Pélage ou du roi saint Ferdinand, à mesure qu'ils secouaient le joug du mahométisme, n'avaient d'autre peine, à l'entendre, que de rétablir les lois politiques et civiles qui régissaient la Péninsule sous les Recarède et sous les Euric. C'est là une erreur fondamentale : M. Tapia n'a donc point vu que des pouvoirs et des intérêts nouveaux s'étaient produits, à dater de l'invasion musulmane ? La noblesse et la commune venaient d'acquérir une importance qu'elles n'avaient jamais eue chez les Wisigoths. Le municipe gothique n'était qu'une agrégation d'hommes sans droits et sans garanties, débris informe du municipe romain. En quoi donc une institution pareille pourrait-elle ressembler aux fortes communes qui s'organisaient, à chaque lendemain de victoire, sur le sol repris à l'islam ?

A partir des deux dynasties d'Autriche et de France, l'ouvrage de M. Tapia n'est plus qu'un simple abrégé chronologique fort exact et fort clair, nous nous empressons de le reconnaître ; nous déclarerons même que le livre entier se recommande par un mérite plus considérable encore, celui du style qui, à toutes les pages, est d'une remarquable correction. C'est là, du reste, la première tentative qui se soit faite en Espagne dans la philosophie de l'histoire ; il en faut tenir compte à M. Tapia, bien que le prisme à travers lequel il a étudié le passé de son pays soit toujours emprunté aux penseurs de la France et de l'Allemagne, — à M. de Savigny, par exemple, quand ce n'est point à M. Guizot.

Don Fermin-Gonzalo Moron est aussi un disciple de M. Guizot, mais un disciple souvent indocile, un véritable caractère valencien, fougueux et indépendant, toujours en garde contre la doctrine du maître, toujours prêt à la contester. M. Moron a minutieusement discuté les diverses philosophies de l'histoire qui, jusqu'à ce jour, se sont entre-choquées dans le monde : par toutes ses études, par toutes ses tendances, il est irrésistiblement ramené à l'historien de la civilisation française. Mais que lui importe ? il sait au besoin secouer cette influence. Sans hésitation, sans détour, M. Moron s'en prend d'abord à l'idée capitale de M. Guizot. En se bornant à considérer l'humanité sous le double aspect matériel et intellectuel, M. Guizot, s'il faut s'en rapporter à M. Moron, a laissé dans l'ombre la plus intéressante partie des vicissitudes humaines. Pourquoi ne l'a-t-il point également envisagée sous l'aspect moral? Nous croyons que M. Moron s'abuse ; de même que par ces mots : *je pense,* Descartes entendait à la fois exprimer la pensée et le sentiment, il est évident que dans les développements intellectuels de l'humanité M. Guizot a compris ses développements moraux. Et au demeurant ce n'est pas tout que de concevoir ainsi et d'entreprendre l'histoire de l'humanité. Qui donc est en état de mener à bonne fin un si prodigieux et si complexe labeur? Aussi, dans la critique des détails, M. Moron est-il beaucoup plus heureux que dans la critique de l'ensemble ; de toutes les lacunes qui réellement subsistent chez M. Guizot au sujet des religions, des philosophies, des institutions monastiques et de certaines institutions politiques, il n'en est pas une que M. Moron n'ait très-nettement signalée. Par ses études préliminaires, M. Moron, on le voit, s'est placé dans des conditions excellentes, nous ne disons pas pour écrire l'histoire de son pays, mais pour bien indiquer de quelle manière cette histoire doit être un jour entreprise. Nous laissons de côté un volume presque tout entier où M. Moron s'attache à faire ressortir ce que les civilisations de l'Orient, de la Grèce, de Rome, des temps modernes, ont de spécial, de commun, d'antipathique : c'est là le seul essai vraiment sérieux d'histoire générale qui se soit fait encore au delà des Pyrénées ; mais nous avons hâte d'arriver à la partie du livre consacrée à la Péninsule.

Après avoir recherché à quelles familles de l'espèce humaine appartiennent les races primitives qui ont occupé le sol de l'Espagne, M. Moron explique fort bien comment, en se mêlant, les deux familles celte et ibérienne ont formé ces tribus bizarres qui, dans leurs mœurs, dans leurs habitudes, et jusque dans leurs noms, portent les caractères de ce mélange. Les luttes des populations indigènes contre les conquérants, et surtout contre les Romains, sont retracées dans des pages pleines de verve et d'animation. M. Moron a particulièrement étudié la domination du peuple-roi aussi bien que son influence intellectuelle dans la Péninsule. L'Espagne est la patrie de Trajan, d'Adrien et de Marc-Aurèle ; mais qu'est-ce donc que l'empire romain lui-même à côté de cet autre empire de l'intelligence et des lettres, où l'on ne peut être détrôné quand on y règne depuis vingt siècles, et auquel l'Espagne a fourni Sénèque, Lucain, Florus, Martial, Quintilien, Silius-Italicus, Pomponius-Mela, Columelle?

M. Moron ne nous paraît point avoir apporté le même soin, le même scrupule à l'étude de la domination gothe, et, sous ce rapport, nous lui conseillons de reviser très-attentivement son livre. Tout le monde sait quelle influence exerce le code gothique sur les diverses parties de la législation espagnole, même à l'époque où nous vivons. — M. Moron a mieux compris, mieux décrit la civilisation arabe, avec don Pascual Gayangos, dont nous aurons plus loin à examiner un livre fort remarquable. M. Moron est l'écrivain de la Péninsule qui, selon nous, a le mieux [illegible]

le vrai caractère du régime musulman. Les innombrables causes de dissolution et de ruine qui travaillaient la société de l'islam, l'autorité universelle et absolue des califes, la sujétion des *walis* et des émirs espagnols vis-à-vis des émirs africains et des califes de Bagdad, l'interprétation arbitraire du Koran tenant lieu de toute législation, la confusion des fonctions publiques, l'effrayante diversité des races, Arabes *primitifs*, Arabes *purs*, Mozarabes, juifs, Égyptiens, Syriens, Maures, Berbères, races en état d'hostilité permanente à l'égard les unes des autres, depuis les premiers jours de la conquête jusqu'aux dernières collisions des Zegris et des Abencerrages, tout cela est clairement déduit dans le livre de M. Moron. En constatant l'empreinte que les races africaines ont laissée dans les mœurs de l'Espagne, dans les institutions et dans le sang de ses habitants, M. Moron a démasqué l'écueil où se sont brisés la plupart des historiens de la Péninsule. Dès l'instant où surgissent les guerres entre les Goths de Pélage et les Sarrasins, ces écrivains ne manquent jamais de sacrifier le principal à l'accessoire et de faire graviter autour de l'imperceptible comté de Covadunga, du petit royaume de Cangas, les vastes dominations musulmanes qui les entourent et les étouffent, du Xenil à l'Èbre, de l'Arga au Guadalquivir. Le moyen qu'ils comprennent la civilisation des Arabes, s'ils la présentent comme un fait anormal et violent qu'il importe à la civilisation générale de contrarier et de détruire! M. Moron ne se flatte pas cependant d'avoir décrit cette civilisation dans ses développements gigantesques. C'est là une tâche que pas un écrivain dans la Péninsule, ni par conséquent dans l'Europe entière, n'est aujourd'hui en mesure d'entreprendre. Le jeune historien ne se fait point illusion, et il indique lui-même sans le moindre détour les problèmes qu'il n'a pu résoudre, les obstacles qu'il n'a pu tourner.

L'ouvrage de M. Moron n'embrasse point, comme celui de M. Tapia, l'histoire nationale tout entière; il s'arrête à la fin du XIe siècle, à l'époque où se constituent les cinq ou six états chrétiens renaissants. Ici, M. Moron croit devoir prendre le ton de l'histoire proprement dite; il se hâte un peu trop, selon nous. Ce n'est point que l'on ait jusqu'à ce jour manqué de manuscrits et de chroniques sur cette époque, tout au contraire, il s'en est depuis trois siècles recueilli un très-grand nombre que l'on n'a pas encore suffisamment appréciés à leur juste valeur. M. Moron comprend bien lui-même qu'une histoire d'Espagne complète est au-dessus des forces d'un seul homme, et la preuve, c'est que, dans une série d'articles où il traite les questions actuelles, mais en remontant à leur origine, il n'aborde de cette histoire que les points maintenant accessibles, en législation, en administration, en économie politique. Ces articles ont paru en deux ans, à dater de 1841, dans la *Revista de España y del Estranjero*, sous le titre de *Reseña politica y literaria de España*; ils pourraient, à notre avis, former un bon livre qui aurait pour titre général : *Des Fautes et des malheurs qui ont précipité la ruine de l'Espagne, et des moyens de les réparer*. — Le style de M. Moron est riche et orné, trop orné peut-être pour un historien et un publiciste; mais comme en définitive sa narration est claire et attachante, et que sa manière de peindre accuse vigoureusement la physionomie de ses personnages, c'est là un défaut sur lequel nous ne voulons pas insister.

Parmi les jeunes écrivains qui demandent à la sérieuse culture des lettres et des sciences les moyens de réhabiliter le pays de Mariana et de Cervantes, don Salvador Bermudez de Castro s'est placé à l'un des premiers rangs par son essai historique sur Antonio Perès (*Estudios historicos sobre Antonio Perez*). Doué à la fois d'un

esprit philosophique et d'une imagination brillante, M. Bermudez de Castro pouvait mieux que tout autre écarter les voiles derrière lesquels se dérobait à demi la mémoire de ce fameux secrétaire de Philippe II, élevé par son maître au plus haut degré de faveur, puis tout à coup renversé, condamné au dernier supplice, réduit à implorer un asile auprès des révoltés d'Aragon et à la cour de France, où l'oubli en fit justice bien mieux, assurément, que n'eussent pu faire les *verdugos* de l'inflexible roi castillan. Il n'y a pas eu de prince, dans la Péninsule, qui ait porté plus loin que Philippe II la splendeur de la monarchie espagnole; il n'y en a pas eu qui, au dedans, ait tant fait contre les libertés nationales. N'est-il pas étonnant, après tout cela, que, des rois de race autrichienne, il soit le seul sur lequel l'histoire ne se soit pas encore suffisamment expliquée? Au premier aspect, rien de mieux arrêté que la physionomie d'un prince qui, détruisant les *fueros* et les immunités municipales, infligeant à son fils une mort violente, semblait à la fois se faire un jeu lugubre des sentiments de famille et des destinées d'une grande nation. Eh bien! si l'on s'en rapporte à la jeune école d'historiens qui actuellement domine en Espagne, ce ne sont là que des erreurs et des calomnies qu'il faut enfin redresser. Il s'est opéré dans la Péninsule, en faveur de Philippe II, une réaction tout à fait semblable à celle qui, en France, a essayé de réhabiliter Louis XI. On ne conteste point, il est vrai, on ne cherche pas même à justifier ses entreprises contre les libertés publiques; mais à quoi bon s'en émouvoir? n'était-ce point là l'esprit de son siècle? Pourquoi Philippe II n'y aurait-il point cédé, comme plus tard l'ont fait Richelieu et Louis XIV? C'est par leur respect pour les formes de la justice, que les rois des trois derniers siècles pouvaient témoigner de l'élévation de leur esprit, de leurs intentions généreuses et patriotiques : si l'on excepte don Pèdre, quel autre prince en Castille a de meilleurs droits que Philippe II au beau surnom de roi-justicier? Ne parlez plus de don Carlos, ni de sa longue captivité, ni de son agonie douloureuse; les historiens, les romanciers, les poëtes, de Mariana à Schiller, se sont bien à tort attendris au souvenir de ce jeune prince : ambitieux, remuant, dissimulé, toujours prêt à fomenter des intrigues et à susciter des insurrections, s'il encourut la disgrâce du roi, faut-il que l'on s'en étonne? Et quant à la conduite dénaturée que l'on impute au père, c'est là, — pourquoi ne point avoir le courage de le dire? — une abominable invention des ennemis sans nombre qu'avait valus à Philippe II sa rigoureuse et impitoyable politique. Il y a dans un coin de l'Escurial toute une procédure secrète qui infailliblement convaincrait les plus incrédules; si jusqu'à ce jour on ne l'a point publiée, c'est qu'il ne convenait point aux vieux régimes absolus de s'expliquer ainsi nettement à la face des peuples. — Mais, à ce propos, M. Bermudez de Castro, hier encore secrétaire du conseil des ministres, aujourd'hui ambassadeur, n'est-il pas bien placé pour entreprendre une si curieuse publication?

La triste fin de don Carlos n'est point le seul grief que l'histoire élève, au nom de l'humanité, contre le fils de Charles-Quint. De bonne foi, nous le demandons à la jeune école, est-il bien aisé de comprendre qu'un si scrupuleux observateur des formes de la justice ait fait secrètement mourir Escovedo, le confident du premier don Juan d'Autriche? A Dieu ne plaise pourtant que cela embarrasse les apologistes! C'était, on en convient, fouler aux pieds les plus vieilles lois de l'Espagne; mais qu'importe après tout? Si don Juan Escovedo a subi une mort ignominieuse, c'était la digne récompense des menées par lesquelles il entretenait et exaltait l'ambition de son maître; s'il l'a subie dans le *vade-in-pace* d'une résidence royale, c'est

à Peres qu'il faut s'en prendre : non content d'avoir conseillé le meurtre, Peres en précipita l'exécution pour se débarrasser d'un rival. Et voilà précisément la cause de sa disgrâce : Philippe II, si l'on s'en rapporte aux panégyristes, ne lui pardonna jamais de l'avoir entraîné à méconnaître les vieilles lois de la monarchie. C'était sans doute pour lui appliquer le *talion*, qui pourtant n'a jamais subsisté dans ces lois, que jusqu'au dernier instant il le traqua de royaume en royaume par ses espions et ses ambassadeurs.

M. Bermudez de Castro a eu d'abord à cœur, la première partie de son livre nous autorise à le croire, d'accomplir une réhabilitation si étrange ; mais les faits mieux établis, mieux compris, lui ayant pleinement livré le secret de la politique qui a fondé pour trois siècles le despotisme en Espagne, il rompt brusquement avec le paradoxe. La physionomie de Philippe II, il l'accepte comme se l'est donnée Philippe II lui-même par ses ruses machiavéliques et ses cruautés réfléchies ; les traits jusqu'ici demeurés dans l'ombre, il s'attache particulièrement à les mettre en relief. Mémoires et chroniques, M. Bermudez de Castro a tout épuisé : c'est une profusion de détails biographiques et de considérations piquantes qu'on pourrait présenter avec plus d'ordre, mais non certainement d'une plus ingénieuse façon. Et d'ailleurs, pour reproduire le XVIe siècle, tel que l'ont fait en Espagne les rois de race autrichienne, il n'est pas de cadre plus convenable que la vie de don Antonio Peres. Mêlé aux intrigues d'une cour mystique et voluptueuse, ardent instigateur des entreprises royales contre les vieilles libertés péninsulaires et des révoltes suscitées par ces entreprises, le brillant secrétaire de Philippe II est le véritable Espagnol du XVIe siècle ; type de corruption, où pourtant se démêle quelquefois encore une certaine grandeur. L'Espagnol du XVIe siècle est entamé déjà profondément par les maximes des monarchies dissolues ; mais il n'a point pour cela dépouillé sans retour les mœurs et les vertus d'un autre âge. Dans les périls et les traverses, ce sont encore ces vertus qui lui viennent en aide, l'énergie indomptable tant que la lutte est possible, et, quand il faut céder, la résignation calme et fière qui pallie la défaite et laisse à douter, pour ainsi dire, que l'on soit tout à fait vaincu. Le style de M. Bermudez de Castro est animé, cadencé comme les plus belles périodes de Mariana, ce Tite-Live de l'Espagne ; s'il manque parfois de l'élévation qui est le vrai caractère de la langue castillane, il y supplée suffisamment çà et là par des traits vigoureux et d'un éclat imprévu.

L'*Essai sur Antonio Peres* est une œuvre véritablement originale ; nous n'en voyons aucune, parmi nos livres d'histoire contemporains, avec laquelle il offre le moindre trait de ressemblance. Il n'en est pas de même du livre de M. Lafuente y Alcantara, qui, à presque toutes les pages, rappelle, pour le fond comme pour la forme, celui de M. de Barante. L'*Histoire des ducs de Bourgogne* contient les fastes de la plus brillante chevalerie française ; les plus beaux titres de la chevalerie espagnole se retrouvent dans l'*Historia de Granada, Jaen, Almeria y Malaga*. Le livre de M. Lafuente n'intéresse pas seulement le midi de l'Espagne ; les civilisations qui ont envahi la Péninsule ayant toutes aspiré à s'épanouir sous le soleil des riches *vegas* de Grenade, M. Lafuente y Alcantara avait à relever les principales ruines des dominations qui ont tour à tour subsisté entre l'Èbre et le Xenil, de l'établissement des comptoirs phéniciens ou carthaginois à l'expulsion du dernier Maure. M. Lafuente n'a publié encore qu'un seul volume qui se recommande par un excellent récit des guerres de Sertorius, dont le jeune historien nous a donné un portrait qui restera, nous le croyons, dans les lettres espagnoles, et par un tableau vigoureusement

tracé des invasions vandales et wisigothes. Par la clarté du récit et l'élégance de la diction, M. Lafuente se rattache à l'école de M. de Toreno. Il est cependant beaucoup plus naturel, beaucoup moins surchargé d'images, que l'historien des guerres de l'indépendance. Cette tendance à la simplicité distingue essentiellement d'ailleurs la littérature espagnole de 1844 de celle de 1808.

Don Joaquin Pacheco n'a publié que le premier volume de son *Historia de la Regencia de la reina Cristina*. L'époque présente se liant étroitement à celles qui précèdent, ce premier volume est tout simplement une introduction où M. Pacheco a retracé les événements qui se sont accomplis en Espagne depuis l'abdication de Charles IV jusqu'à la mort de Ferdinand VII. M. Pacheco a recommencé l'œuvre entière de M. de Toreno; mais jamais historiens explorant les mêmes époques ne se sont moins souvent rencontrés. Faible penseur, narrateur émouvant, brillant coloriste, tel est en deux mots l'auteur de l'*Histoire du soulèvement* de 1808 : c'est tout le contraire qu'il faut dire de M. Pacheco. M. Pacheco ressemble bien moins encore à M. Tapia, qui, bon gré mal gré, enchâsse les événements et les institutions dans des formules toutes préparées d'avance : les réflexions que lui inspirent les calamités et les mécomptes essuyés par l'Espagne, depuis le commencement de ce siècle, prouvent très-clairement le soin et la conscience qu'il apporte à ses études et à ses investigations. On pourrait sans doute, avec plus d'ampleur et d'une manière plus saisissante, raconter les guerres de l'indépendance, la révolution de 1820, les réactions de 1823, le marasme de 1828 et de 1830, si souvent entrecoupé de convulsions et d'émeutes ; on pourrait juger avec plus d'énergie et de profondeur les fautes et les crimes qui se sont commis durant les deux premières périodes constitutionnelles, mais on ne pourrait porter dans cette appréciation plus de droiture ni de loyauté. La meilleure partie du livre est consacrée à la politique des législateurs de Cadix, dont M. Pacheco met à nu les plus secrets mobiles. Le catholicisme et la royauté, ces deux vieilles adorations de l'Espagne, voilà, il n'est plus permis d'en douter aujourd'hui, la cause que les cortès de 1808 et de 1812 avaient ardemment embrassée; jamais pourtant en Espagne cette cause n'avait été plus compromise. La royauté avait lâchement brisé son écusson à Bayonne, et, d'un autre côté, les idées encyclopédiques avaient depuis trop peu de temps pénétré en Espagne, pour que leur influence, si peu qu'elle ait duré d'ailleurs, ne s'y fît point encore sentir. Heureusement, parmi les idées de France, il en était une qui, répondant à tous les vieux instincts de la nation espagnole, ne devait plus repasser les monts. C'était le principe de la liberté politique : les cortès l'inscrivirent en tête de leur charte, et ce fut assez pour embraser l'Espagne de ce patriotisme qui dès lors ne s'est plus éteint.

Pourquoi donc M. Pacheco, qui a si bien défini les mobiles des cortès de Cadix, accuse-t-il ces cortès d'avoir aveuglément cédé à l'entraînement révolutionnaire ? En ceci, M. Pacheco n'a point fait preuve de l'impartialité rigoureuse que nous nous complaisions tout à l'heure à louer dans le jeune historien. Nous ne songeons pas le moins du monde à prendre la défense de la constitution de 1812 : les cortès de Cadix eurent le tort grave de proclamer d'une façon trop absolue le dogme de la souveraineté nationale, principe abstrait que l'on ne formule jamais sans péril chez les peuples qui n'ont point encore contracté les mœurs politiques par lesquelles il vit et prospère. A cela près, qu'on nous montre en Espagne une autre assemblée qui ait donné des preuves plus réelles de modération et d'habileté ? Qui a mis dans tout son jour les vices de l'ancienne législation des deux royaumes ? Qui a con-

sacré pour la première fois dans la Péninsule, par une loi positive, la sûreté individuelle, l'indépendance des juges, l'entière liberté de la défense, la publicité des débats judiciaires et législatifs? Les seuls efforts sérieux qui jusqu'à ces derniers temps se soient faits pour réorganiser l'administration, pour régler le mode des impôts, pour éteindre la dette publique, ne sont-ce pas encore les cortès de Cadix qui les ont accomplis, en dépit de la guerre civile, du défaut absolu de connaissances statistiques, et de l'épuisement des populations?

C'est pour décrire le régime de réactions et de hontes qui, en 1823, pesa si durement sur la Péninsule, que M. Pacheco a réservé ses couleurs les plus vigoureuses. Ici encore pourtant M. Pacheco, nous devons le dire, ne s'est point renfermé dans les termes d'une stricte impartialité. Qu'il flétrisse Ferdinand VII et ses familiers, rien de mieux assurément; mais que dans la même réprobation il comprenne tous ses ministres, don Luis Ballesteros excepté, voilà où commence l'injustice. Dans cette période lugubre qui embrasse les dix dernières années de Ferdinand VII, est-il donc impossible de trouver un autre homme, un seul, qui ait bien mérité de son pays? Et par exemple l'illustre don Martin Garay, qui a tant fait pour l'agriculture et à qui l'on doit le canal de Castille, n'était-il point digne que M. Pacheco se fût, au nom de l'Espagne, montré envers lui un peu plus reconnaissant? Du règne de Ferdinand VII, M. Pacheco aurait dû faire deux parts bien distinctes : d'un côté, les réactions et les crimes politiques, de l'autre les réformes et les améliorations, sinon réalisées, du moins entreprises, dans les finances et dans quelques branches de l'administration.

Les travaux historiques de MM. Moron, Pacheco, Tapia, ne sont pas les seuls dont le public se soit vivement ému en Espagne. La presse de Madrid s'entretient beaucoup en ce moment de l'*Historia de los reyes catolicos*, que vient de publier M. le marquis de Miraflorès, ancien ambassadeur d'Espagne à Paris. Pour notre compte, nous acceptons ce livre comme une promesse, et non point comme une œuvre déjà terminée. M. le marquis de Miraflorès a fort bien montré comment, de règne en règne, l'Espagne a péniblement fondé son unité nationale, et c'est avec un véritable bonheur d'expressions et d'images qu'il a raconté les dernières luttes contre les musulmans; mais nous ne comprendrions pas que M. le marquis de Miraflorès se résignât à ne point franchir les extrêmes limites du XVe siècle : ce serait s'arrêter au moment où l'histoire de la Péninsule prend un nouveau et plus saisissant caractère. Quel autre écrivain que M. le marquis de Miraflorès, qui par devoir a scrupuleusement étudié toutes les traditions internationales, pourrait exposer d'une façon plus intéressante cette politique extérieure des successeurs d'Isabelle-la-Catholique, si fière à la fois et si souple, si curieusement entremêlée de guerres et d'intrigues? Plus on y réfléchit et plus on se sent indigné que les princes de la dynastie autrichienne aient gâté comme à plaisir la fortune de l'Espagne. C'était bien la peine, vraiment, de se mêler aux misérables petites querelles de la Lombardie et des Deux-Siciles, de subordonner leurs royaumes à l'empire, de s'épuiser à exploiter l'Amérique, à opprimer les Flandres, à fomenter en France conjurations et révoltes, guerres de religion, guerres civiles, ligues et frondes, mécontentements princiers, contestations de régence ou de minorité; c'était bien la peine de dépenser tant de force pour aboutir à un si complet abaissement!

Au demeurant, il n'est point en Espagne un écrivain de mérite qui ne se soit préoccupé des problèmes et des enseignements de l'histoire. Nous avons sous les yeux la plupart des leçons prononcées à l'Athénée de Madrid par MM. Alcala-

Galiano, Pidal, Donoso-Cortès, Seijas-Lozano, Mieg, Antonio Benavidès, et la collection à peu près complète des *revues* où, depuis 1833, se sont produits presque tous les talents de la Péninsule; il n'est pas un seul professeur, un seul écrivain qui, agitant les problèmes de législation, d'administration, d'économie politique, n'ait eu pour sa part à débattre les questions historiques. Il n'a point surgi encore en définitive, et de longtemps, selon nous, il ne surgira, au delà des monts, une théorie générale, embrassant tous les faits de l'histoire. Les uns et les autres ont plus ou moins discuté les systèmes qui, à dater du XVI[e] siècle, se sont tour à tour accrédités en Europe; mais la plupart n'en ont fait qu'une étude superficielle, et nous doutons fort qu'ils les aient pleinement compris. M. Moron est le seul qui les ait approfondis, et l'on a vu que sa théorie reproduit assez fidèlement les idées de M. Guizot. A très-peu d'exceptions près, les écrivains espagnols se renferment scrupuleusement dans leur histoire nationale. Au milieu des éléments jusqu'ici épars de cette histoire, l'esprit de système, dans sa rigueur absolue, serait pour eux un mauvais guide; comment saisir l'ensemble des annales espagnoles, quand on a tant de chroniques à compulser, de sources à épuiser, quand il est encore si malaisé de se former une opinion bien nette et bien précise sur tout un monde d'épisodes et de détails? Dans les investigations patientes qui ont pour objet les faits particuliers de chaque province et de chaque règne, les historiens actuels de l'Espagne se rattachent à la meilleure école du XVIII[e] siècle, à celle de Montesquieu. Montesquieu n'a point cherché, quoi qu'on ait prétendu, à justifier de parti pris tous les événements, toutes les institutions, tous les usages, mais bien à les juger en dehors de toute opinion systématique; Montesquieu n'impose à la raison d'autres règles que les lois de la morale et du bon sens, qui, pour régir l'entendement humain, n'ont pas eu besoin qu'un penseur isolé, si puissant qu'on l'imagine, se soit donné la peine de les promulguer.

Ce n'est point encore la tâche nécessaire des écrivains actuels de l'Espagne que de faire l'histoire générale et philosophique de leur pays. S'il est vrai que l'on doive un jour élever un monument aux gloires nationales de tous les temps et de toutes les civilisations, n'est-ce pas d'abord leur principal devoir d'en rassembler les matériaux çà et là, dans cette prodigieuse quantité de documents et de chroniques dont nous avons vu que le sol de la Péninsule est pour ainsi dire surchargé? En France, en Italie, en Angleterre, c'est une branche très-considérable de la science que l'érudition en matière d'histoire; dans ces trois pays, on sait, à peu près du moins, sur quelles richesses on peut compter. Il n'en est pas de même en Espagne où, à des époques assez rapprochées de nous, le romanesque et l'apocryphe coudoient à tout propos le réel. L'amour du merveilleux est la douce et immortelle faiblesse de l'Espagne; cet infatigable esprit d'aventure, qui a tant inspiré de comédies, de drames, de nouvelles chevaleresques, n'a pas exercé une moindre influence sur les plus graves historiens, même dans le siècle de Cervantès. Il en est résulté de si graves inconvénients pour l'étude sérieuse de l'histoire, que don Nicolas Antonio et don Juan Ferreras, deux princes de la science, se sont vus forcés de consacrer des livres entiers, des livres énormes (1) à la réfutation des chroniques fabuleuses; mais à un pareil débordement qui pouvait donc opposer une digue assez puissante? A la même époque précisément, les moines de tous les

(1) *Apreciable synopsis historica cronologica.* — *Censura de historias fabulosas.* Le premier de ces livres est d'Antonio, le second de Ferreras.

ordres se mirent à fabriquer des chartes et des diplômes au profit de leurs couvents; on ferait de nombreux volumes avec ces documents qui dénaturent l'histoire tout entière, et le plus souvent ce n'est qu'à force de recherches fatigantes que l'on en peut découvrir la fausseté. Nous nous contenterons de citer ici les archives supposées des deux couvents de San-Juan de Leyria et de San-Juan de la Peña, dont les vallées de Navarre gardent encore les ruines dans leurs ombreuses profondeurs.

Pour confondre les faussaires, pour dresser un dictionnaire critique renfermant les titres et l'exacte analyse de toutes les chroniques et de tous les documents reconnus authentiques, il fallut qu'en 1738 Philippe V créât tout exprès une académie, celle de Madrid; mais il n'y avait point de corps savant en Europe, si nombreux, si résolu qu'il pût être, qui fût en état d'entreprendre ce colossal inventaire. Le dictionnaire ne se fit point; les académiciens se bornèrent à publier de beaux mémoires critiques, parmi lesquels on en remarque de Marina, de Campomanes, de Jovellanos. Nous avons regret à le dire, c'est seulement depuis 1840 que de si utiles publications ont complétement cessé. L'académie de Madrid avait à peine commencé ses travaux, que sur le même plan et pour le même objet trois autres académies se fondèrent à Séville, à Valence et à Barcelone; les deux premières n'ont point survécu aux révolutions et aux crises qui ont marqué le commencement de ce siècle; la troisième avait également disparu durant les guerres et les troubles; mais, à l'heure même où nous sommes, nous apprenons qu'elle vient de se reconstituer. — Philippe V ne se borna pas à créer des académies : en vertu d'un ordre royal, signé de la propre main du monarque, des érudits visitèrent les bibliothèques, les *ayuntamientos*, les monastères, pour examiner toutes les chroniques et les classer suivant le degré de confiance qu'elles pouvaient inspirer. Ce furent les *missi dominici* de la science; de leurs études et de leurs recherches persévérantes, il résulta une foule de traités, de dissertations, de notices que le patient Masdeu édita en 1784, sous le titre de *Historia critica de la cultura española*. La collection de Masdeu s'arrête à l'an 1000. Nous apprenons également que les investigations ordonnées par Philippe V vont être poursuivies sur tous les points de la Péninsule, en vertu d'un décret de la reine Isabelle : les jeunes savants à qui M. Pidal se propose de confier une si noble mission auront bien mérité de l'Espagne, s'ils font pour les derniers siècles ce que leurs devanciers ont fait déjà pour les temps les plus reculés.

En dépit de tous les efforts entrepris sous Philippe V, sous Charles III, sous Charles IV lui-même, c'est le XVIIe siècle qui en Espagne est la grande époque de l'érudition historique. Si les Antonio, les Ferreras, les Mondejar n'ont pas épuisé tous les filons de la mine, ils ont du moins indiqué les plus riches veines. Dans les antiquités ecclésiastiques, Aguirre et Florez n'ont absolument rien laissé à faire : leurs livres doivent être considérés comme les deux parties d'un seul et même ouvrage formant l'histoire générale du principe théocratique au delà des Pyrénées. Il y a aujourd'hui dans le clergé espagnol trois hommes d'un mérite incontestable, don Jaime Balmes, don José Judas Romo, évêque des Canaries, et don Manuel Joaquin Tarancon, évêque de Zamora; tous les trois ont prouvé qu'ils avaient la parfaite intelligence de ce qui se rattache au passé de leur église, M. Balmes dans son livre *Del Catolicismo comparado con el protestantismo*, M. Romo dans son *Ensayo sobre la independencia de la iglesia de España*, M. Tarancon dans plusieurs brochures, et çà et là dans les *revues* de province et de Madrid. Mais ce sont là des œuvres de philosophie et de controverse bien plutôt que d'éru-

dition pure ; quand, pour autoriser leurs opinions, MM. Tarancon, Romo et Balmes ont besoin de recourir aux preuves historiques, ce sont Aguirre et Florez qui leur fournissent les meilleurs arguments.

L'histoire littéraire nous paraît présenter moins de difficultés encore que l'histoire ecclésiastique ; don Nicolas Antonio en a si scrupuleusement rassemblé les éléments pour toutes les époques antérieures au XVII[e] siècle, il les a si bien distribués dans son livre, que les jeunes écrivains de Madrid n'auront guère qu'à suivre ses indications lumineuses. On n'est pas moins avancé pour les parties purement civiles ou criminelles de la législation espagnole ; nous ne connaissons point de savant dont la persévérance puisse être comparée à celle de don Juan-Lucas Cortès, qui, sur la fin du XVII[e] siècle, débrouilla presque toutes les origines et constata les variations incroyables de la jurisprudence des douze royaumes. A sa mort, survenue en 1701, sa bibliothèque fut vendue à l'encan et achetée par des étrangers. Un de ceux-ci, le Danois Gérard-Ernest de Franckenau s'appropria effrontément l'œuvre laborieuse de l'intrépide érudit espagnol ; il la publia en allemand sous ce titre original, qui est en parfait rapport avec le caractère et le mérite du livre : *Les Mystères de la Thémis des Espagnes dévoilés dans leurs sacrées profondeurs.* Comment se fait-il que, depuis 1833, personne encore dans cette Espagne, si jalouse pourtant de ses gloires nationales, n'ait entrepris de venger la mémoire du vieux don Juan-Lucas Cortès ?

C'est la partie politique et administrative de la législation espagnole que les érudits ont jusqu'ici le plus négligée ; on s'en étonnera si l'on songe que l'Espagne oppose avec un orgueil légitime ses institutions du moyen âge à celles de tous les autres pays. M. Navarrete poursuit courageusement sa collection de documents diplomatiques ; mais l'histoire générale de l'Europe a suffisamment éclairci le droit des gens, même pour ce qui concerne l'Espagne et ses colonies : c'est du droit public de la Péninsule que l'on devrait principalement s'occuper. N'est-il pas inconcevable qu'à l'époque où nous sommes, l'Espagne n'ait point encore une collection des célèbres lois de Castille qui puisse prendre place à côté du *Fuero juzgo*, du *Code des siete partidas* et des ordonnances réglant la navigation et la marine, si connues dans la Péninsule sous le titre d'*Ordonnances de Barcelone*? N'est-il pas plus inconcevable encore que l'on n'ait point recueilli les actes de ces cortès immortelles que les princes de race autrichienne ont eu tant de peine à réduire ? En 1810, quand les cortès de Cadix imaginèrent avoir restauré la liberté espagnole, elles chargèrent un de leurs membres, don Antonio Capmany, de rechercher tous ses précédents. Capmany ne publia son livre qu'en 1821, sous le titre de *Práctica de celebrar cortès en Aragon, Cataluna y Valencia* ; il fut prévenu par le plus ingénieux publiciste de l'Espagne moderne, don Martinez Marina, qui, dès 1813, fit paraître sa *Teoria de las cortès*. Pour Capmany comme pour Marina, la constitution de 1812 reproduit exactement les droits et les franchises dont le pays jouissait avant la dynastie autrichienne. Assurément, c'est là une thèse qui ne manque point d'une certaine vérité historique ; mais, à force de l'exagérer, Capmany et Marina, Marina surtout, ont complétement dénaturé le passé de l'Espagne : leurs livres ne sont point des travaux scientifiques, mais d'ardents plaidoyers en faveur des cortès de Cadix. En 1823, le savant Sempere y Guarinos entreprit la réfutation de leurs sophismes ; si l'on excepte un excellent chapitre sur quelques points des antiquités castillanes, son livre est si obscur, si confus, l'élément scientifique y est si mal distribué, qu'il n'est jamais arrivé à personne de le parcourir

jusqu'au bout. Il y a peu d'années, l'académie de Madrid a essayé de rassembler tous les documents qui, de près ou de loin, intéressent les anciennes cortès. La publication a bientôt cessé faute de fonds, et peut-être faute de courage et de bon vouloir. L'académie de Madrid est bien déchue de sa splendeur première ; il faudrait plus d'une réforme pour la mettre en état de s'associer au mouvement par lequel se régénère le pays tout entier. Dans ses leçons sur la législation et le gouvernement de l'Espagne, M. Pidal déplorait le profond abaissement du premier corps savant de la Péninsule. M. Pidal était hier président du congrès ; il est aujourd'hui ministre de l'intérieur, et c'est son parti qui mène les affaires. N'est-ce point à M. Pidal et à ses amis qu'il appartient de reprendre l'œuvre, si malheureusement avortée, de l'académie de Madrid?

Ce n'est point là cependant le plus grave reproche d'indifférence qui se doive adresser à l'Espagne actuelle. La plus importante branche des antiquités espagnoles, et à coup sûr la plus intéressante, c'est l'étude du régime musulman, le vrai régime du Koran, celui que Mahomet a rêvé, lequel ne s'est pleinement développé que dans la Péninsule. Cet amas singulier de problèmes qui se nomme la civilisation arabe, c'est l'Espagne, la seule Espagne qui nous en peut donner la solution péremptoire ; c'est elle qui, dans ses bibliothèques, en possède tous les élémens. Et cependant, depuis l'expulsion des Maures, l'Espagne n'a pas même daigné y prendre garde ; il a fallu que des étrangers se soient donné la peine d'exploiter les premières couches de cette mine, qui renferme les plus précieuses richesses de l'Orient, nous voulons dire les véritables dogmes de l'islam, les maximes véritables de sa philosophie. Rencontrant partout le mahométisme aux extrémités de l'Asie, l'Angleterre a sérieusement étudié l'histoire d'un si incommode et si opiniâtre voisin. Ce sont les nécessités politiques qui ont inspiré les remarquables travaux des Sale, des Mill et des Murphy. Jusqu'à ce moment, un seul Espagnol est entré dans les voies ouvertes par l'Angleterre, don Pascual Gayangos, qui a traduit en 1840 l'*Histoire des dynasties mahométanes d'Espagne*, de l'Arabe Ahmed-ben-Mohammed. Pour notre compte, nous n'hésitons pas à mettre ce livre au-dessus de tout ce que l'on a jusqu'ici publié sur Mahomet et le mahométisme. Nous le répétons, l'ancien régime musulman est profondément ignoré en Europe. Aucun écrivain, aucun philosophe n'en a pu saisir, faute de données suffisantes, les traits distinctifs et le réel caractère; il en est résulté que de tout temps on s'est mépris sur le Koran, sur la mission de Mahomet, sur sa doctrine religieuse et philosophique. Le livre traduit par M. Gayangos n'est point une histoire, mais un abrégé lumineux, une exacte analyse des plus précieuses chroniques arabes, de celles même qui remontent aux premières invasions. C'est le tableau le plus vaste que l'on ait encore tracé des splendeurs et des vicissitudes de l'islam.

Don Pascual Gayangos ne s'est pas borné à traduire le livre de Ahmed-ben-Mohammed ; il l'a fait précéder d'une introduction pleine de science et de saine philosophie, où il réfute avec beaucoup d'esprit et de logique les opinions qui se sont tour à tour accréditées dans le monde sur la vie et la mission du fondateur de l'islam. L'introduction et le livre sont aujourd'hui populaires à Madrid et dans le reste de la Péninsule ; mais, il faut bien le dire, ce n'est point en Espagne, ce n'est point dans la langue castillane que l'ouvrage a été publié. La Société orientale de Londres a chargé M. Gayangos de la traduction ; c'est elle qui jusqu'au bout l'a généreusement soutenu, et c'est en Angleterre, c'est en anglais que la publication

a eu lieu. Et pourtant, si l'initiative appartient à l'Angleterre, l'Espagne ne doit point, pour cela, se déconcerter et perdre courage. N'est-ce pas, après tout, un Espagnol qui l'a prise? Il s'en faut de beaucoup, d'ailleurs, que M. Gayangos ait complétement dévoilé l'antiquité musulmane; M. Gayangos écrivait en Angleterre, il devait par-dessus tout s'attacher aux matières qui préoccupent exclusivement le génie britannique. Aussi pensons-nous qu'après lui il reste peu de chose à dire sur l'administration et le gouvernement des Arabes d'Espagne, sur leur législation politique et civile, sur leur commerce et leur industrie; mais la religion, la théologie, la métaphysique, mais la poésie, les arts, les sciences, ne s'y trouvent que pour mémoire, et d'une tâche si glorieuse c'est là, ce nous semble, la plus belle moitié. On savait déjà à quel degré de splendeur est parvenue en Espagne la société musulmane par le commerce, l'industrie et l'agriculture; on ne savait point, on ne sait pas encore suffisamment qu'en littérature les Arabes n'en étaient point réduits à ces chroniques rimées, à ces poëmes bizarres, *les Prairies dorées*, *la Douceur de la rose*, *les Rayons de la pleine lune*, longtemps représentés comme le dernier effort de leur imagination et de leur intelligence; on ne sait pas encore que parmi eux des écoles entières de poëtes, d'historiens, de moralistes, de critiques, s'attachèrent à continuer, avec toute l'ardeur de l'enthousiasme ou la systématique ténacité de la science, les plus brillantes traditions de la Grèce et de Rome; on ne sait pas qu'en philosophie pure, — des plus âpres défilés de la logique aux régions escarpées de la métaphysique religieuse, — leurs prêtres et leurs docteurs se sont débattus contre tous les problèmes, dans toutes les angoisses du doute, dans toutes les inquiétudes de la pensée. C'est un monde d'idées et de sentiments profondément enfoui encore dans les chroniques et les histoires manuscrites; sous les froides indications de M. Gayangos, on le sent, pour ainsi dire, qui remue déjà et bouillonne. Quand on aura pris le parti d'éditer ces histoires et ces chroniques, dont Casiri a dressé laborieusement l'inventaire, l'Europe entière s'empressera d'applaudir à mesure que se reconnaîtront les larges voies et les somptueux monuments, et jusqu'aux carrefours les plus cachés de cet autre Herculanum.

Ce sont là pourtant des travaux trop considérables pour qu'une société particulière de savants et de philosophes en vienne jamais à bout, fût-elle aussi persévérante, aussi riche que la Société orientale de Londres. Nous ne voyons en Espagne que le gouvernement qui s'en puisse charger. En présence des investigations patientes qui se poursuivent, non pas seulement à Londres, mais à Paris et dans les principales villes de l'Allemagne, le gouvernement de Madrid ne pourra décliner cette mission, du moment où l'Espagne jouira de cette paix féconde où se régénèrent les peuples. Depuis longtemps, Dieu merci, l'Espagne est revenue du sombre ressentiment que les guerres de religion et de race lui avaient laissé à l'égard des Arabes. Par l'histoire de l'inquisition, chacun a pu apprendre combien l'humanité a souffert de ce ressentiment; on jugera par les faits suivants de ce qu'il a coûté aux arts, aux lettres et aux sciences. Pour hâter la conversion des Maurisques, l'archevêque de Grenade don Hernandez de Talavera avait fait composer un catéchisme arabe; il avait demandé en outre que la messe pût être célébrée dans la langue du vaincu. Le gouvernement, le clergé, le peuple, ne voulurent rien entendre; le cardinal Ximenès ne se borna point à condamner les projets de l'archevêque : en 1499, il fit brûler en une seule fois cinq mille manuscrits arabes, enrichis de très-beaux dessins. De cet *auto-da-fé*, l'inflexible ministre ne daigna préserver qu'un très-petit nombre de livres de médecine, dont il fit présent à

l'université d'Alcala. En 1526, ce fut encore par un acte de vandalisme tout aussi révoltant que se terminèrent les persécutions dans lesquelles disparurent les Maurisques du royaume de Valence. Cent ans plus tard, on déplorait amèrement de si grandes pertes. En 1611, don Pedro de Lara avait capturé deux vaisseaux du roi de Maroc, contenant trois mille manuscrits sur la philosophie, la littérature, les sciences, le gouvernement des Arabes d'Espagne. A diverses reprises, le prince maure offrit pour les racheter des présents magnifiques et des sommes énormes; le comte-duc d'Olivarès refusa constamment de les rendre, et les fit transporter à la bibliothèque de l'Escurial. Ces manuscrits souffrirent beaucoup en 1671 de l'incendie qui dévora une partie de cette bibliothèque; mais, en dépit de ce désastre, la plus riche collection de livres arabes consacrés à la philosophie, à la théologie, à la littérature, à la jurisprudence, se trouve encore à l'Escurial.

A dater de Philippe III, c'est à peine si, de temps à autre, de laborieux érudits viennent péniblement épeler quelques phrases dans les chroniques et les manuscrits arabes. En 1770 pourtant, Charles III ordonna que l'on en fît un exact inventaire; c'était l'année où il installait l'enseignement des langues orientales dans le beau collége de San-Isidro-el-Real. Charles III est un Louis XIV qui n'a pas eu de Colbert. Casiri dressa son catalogue, et puis tout fut dit : dans un recoin poudreux de la royale résidence, manuscrits, histoires, chroniques, ont depuis cette époque profondément sommeillé. « Cela fait bouillir le sang, et le cœur s'en irrite, *hierve la sangre, indignase el corazon*, » s'écriait, il y a deux ans, M. Gonzalo Moron dans un article éloquent de la *Revista de España y del Estranjero*, où il s'indignait que, durant la troisième période constitutionnelle, pas un ministre n'eût songé à tirer parti de ces inappréciables richesses. Aujourd'hui précisément, ce sont les amis de M. Moron qui ont en main le pouvoir : persisteront-ils dans l'indifférence qu'il a si amèrement reprochée à MM. d'Ofalia, Peres de Castro et Calatrava?

Les antiquités proprement dites, les études d'archéologie, de numismatique, sont tout à fait négligées dans la Péninsule, bien qu'il se soit formé à Madrid une société d'antiquaires qui entretient de nombreuses correspondances à Paris et à Londres. Cela est fort étrange dans un pays où les plus puissantes civilisations ont laissé des ruines si pittoresques et de si beaux monuments. Nous ne pouvons accepter comme une œuvre sérieuse un livre qui vient de se publier à Barcelone sur les châteaux, les palais, les monastères et les cathédrales de l'Aragon et de la Catalogne; c'est plutôt une spéculation comme il s'en est tant fait en France depuis que l'art est sacrifié à l'illustration. Les études de philologie n'y prospèrent pas davantage : l'académie de Madrid n'est pas plus en état de conserver la vieille langue que de coordonner les éléments de l'histoire nationale. Un seul homme de talent, don Carlos Buenaventura Aribau, s'était occupé de recherches philologiques; mais, nous l'avons dit, M. Aribau rédige le journal politique le *Corresponsal*, qui a pris une si large part aux polémiques de ces derniers temps : le publiciste pourrait-il nous dire où en est aujourd'hui le savant?

Il ne convient pas du reste d'insister trop longtemps sur la décadence de l'archéologie ou de la philologie en Espagne, quand on songe à l'anéantissement presque absolu où se trouve réduite une étude plus importante, celle des sciences exactes et des sciences naturelles. Nous concevons parfaitement que l'étude de ces sciences n'ait pu se maintenir dans les universités d'Alcala, de Cervera, de Valladolid, de Salamanque, non plus que l'étude autrefois si florissante de la théologie, de la médecine et de la jurisprudence; l'abaissement des universités est si complet

aujourd'hui, qu'elles n'ont pour la plupart qu'une existence officielle; dans les journaux et à la tribune, on parle indifféremment, soit de les supprimer, soit d'en réduire le nombre, ou bien encore de les transférer de telle ville à telle autre, sans que les populations y prennent le moindre intérêt. Comment les fondateurs de l'Athénée de Madrid et des lycées de province, qui ont tant fait déjà pour la législation, la philosophie et les lettres, n'ont-ils pas sérieusement essayé aussi de relever les sciences ? L'observatoire astronomique de Madrid est le seul établissement scientifique qui ait conservé un certain renom, et encore ne le doit-il qu'aux travaux d'un seul homme, de son directeur, don José Sanchez Cerquero, qui depuis dix ans est à grand'peine parvenu à former quelques élèves. Nous savons bien que rien n'est plus antipathique au génie de l'Espagne que les observations et les recherches minutieuses de la physique, de la chimie, de l'astronomie, des mathématiques ; mais le moment est venu de surmonter une telle répugnance. Il est tout à fait indispensable, si l'on veut régler et assurer le mouvement ascendant de la prospérité publique, que la science seconde les développements immenses que les intérêts matériels sont à la veille de prendre, dans quelques parties de l'Espagne par l'aliénation des biens nationaux, dans le plus grand nombre des provinces par la vente à peu près consommée déjà des biens du clergé régulier, et, en général, dans la Péninsule entière par les progrès de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. En 1843, très-peu de mois avant sa chute, le gouvernement d'Espartero avait bien vu qu'il fallait en finir avec une situation si déplorable; le ministre de l'intérieur, M. Gomez de la Serna, fit proposer à M. Arago d'aller au delà des monts constituer l'enseignement scientifique sur de solides bases et dans de larges proportions. Il est à regretter que les *pronunciamientos* de juin aient empêché M. Arago d'accepter une mission qui dans sa vie eût marqué honorablement. Le nouveau régime s'estimerait heureux, nous le croyons, que M. Arago voulût bien accepter une si grande tâche, et, en vérité, si le cabinet de Madrid cherchait à renouer la négociation, nous aurions peine à comprendre que ses avances fussent repoussées par M. Arago. Qu'importent les luttes et les querelles de parti, là où se trouve engagé le seul avenir de la science?

III. — LÉGISLATION, ADMINISTRATION, ÉCONOMIE POLITIQUE.

Pour donner une charte à l'Espagne, les cortès de Léon et de Cadix se bornèrent à nous emprunter quelques lambeaux des constitutions que nos assemblées législatives ont tour à tour votées à la fin du dernier siècle ; les hommes qui, en ce moment, gouvernent la Péninsule affirment au contraire que l'histoire nationale peut seule enfanter les institutions durables. Évidemment, sans être tout à fait en dehors de la vérité, les jeunes doctrinaires de 1844 se trompent, comme les révolutionnaires de 1808. Sans aucun doute, à mesure qu'ils réorganisent la société espagnole, ils agissent fort sagement en composant avec ses antiques habitudes ; mais les vieilles lois d'Aragon, de Castille, de Navarre, de Catalogne, ces bizarres coutumes où foisonnent les contradictions et les inconséquences, renferment-elles donc toutes les idées, tous les principes qui doivent présider à l'œuvre immense de la réorganisation sociale? L'Europe tourne avec plus de sollicitude que jamais ses regards vers la Péninsule; plus que jamais elle se préoccupe des obstacles qui,

chez nos voisins, peuvent s'opposer aux développements du régime constitutionnel. Pour démontrer qu'il est possible d'y appliquer ce régime, il suffirait d'analyser le caractère espagnol ; on y trouverait, à un degré remarquable, les qualités et les mobiles qui parmi nous font la force des lois nouvelles ; si on étudiait attentivement ses défauts, on ne tarderait pas à découvrir qu'ils proviennent pour la plupart de l'abattement douloureux où tombe toute nation, quand elle s'aperçoit qu'il ne lui a servi de rien d'avoir été pendant des siècles patiente, résignée, courageuse. Quelle énergie stoïque il a fallu à ce peuple pour ne pas mourir du despotisme de ses rois et de ses moines, du désordre de ses finances et de son administration ! Il ne faut pas s'exagérer les périls de la situation actuelle : tout, il est vrai, se présente à l'état de problème ; mais les difficultés sont-elles donc si nombreuses que l'on ne puisse les surmonter?

Le plus grand malheur de l'Espagne a été jusqu'ici le défaut absolu de gouvernement : les plus recommandables de ses publicistes le proclament eux-mêmes et s'empressent de le prouver, MM. Pidal, Alcala-Galiano, Donoso-Cortès, dans leurs leçons de l'Athénée, MM. Gomez de la Serna, Pacheco, Alejandro Olivan, dans leurs brochures et dans leurs livres. En vertu de quels principes fonctionnera le gouvernement, si l'on parvient à le fonder? Dans quelles dispositions se trouvent à l'égard du nouveau régime les divers ordres et les diverses classes de la population, prêtres, nobles, bourgeois, paysans? Quelle est la constitution de la propriété en Espagne, celle du travail, de l'industrie et du commerce? comment réorganiser l'administration et comment la moraliser? Comment s'y prendre pour concilier la centralisation avec les franchises provinciales? Telles sont les questions qu'il s'agit de résoudre, et sur lesquelles il a paru déjà une foule de publications, dont nous ferons connaître les plus importantes, tout en signalant les maux de l'Espagne et les remèdes que, selon nous, il convient d'y appliquer.

Les publicistes espagnols ont parfaitement compris qu'en ce moment il faut avant tout s'attacher d'un côté à bien mettre en relief, par les plus minutieuses recherches de la statistique, l'état politique, administratif, industriel de la Péninsule, de l'autre à indiquer les améliorations spéciales dont il importe que l'on entreprenne sur-le-champ la réalisation. Il n'a paru jusqu'ici que cinq ou six ouvrages où les études qui, dans ces dernières années, se sont faites sous l'empire des idées pratiques aient laissé une trace durable ; mais ces ouvrages renferment toutes les questions actuellement agitées en Espagne. MM. Gomez de la Serna, Joaquin Pacheco, Seijas Lozano, ont indiqué déjà les réformes que doivent subir les lois politiques et administratives, les lois civiles et criminelles, le premier dans un essai *sur le droit administratif* (*Instituciones de derecho administrativo*), le second dans ses *Études sur le Droit pénal* (*Estudios de derecho penal*), le troisième dans une *Théorie des institutions judiciaires* (*Teoria de las instituciones judiciarias*). Tous les problèmes qui, de près ou de loin, se rattachent à l'économie politique, MM. Eusebio Valle, Estrada, Joaquin de Mora, Andrès Borrego, les ont posés, et quelquefois résolus : MM. Valle et Estrada dans deux cours simultanément professés et publiés à Madrid, M. de Mora dans un *Essai sur la liberté du commerce* (*Ensayo sobre la libertad del comercio*), M. Borrego dans un livre sur les douanes de l'Espagne, l'industrie de la Catalogne et les moyens d'augmenter les richesses nationales (*Principios de economia politica*). Tous ces livres ont paru depuis les premiers mois de 1842, — ceux de MM. de la Serna, Seijas-Lozano, Estrada, Valle, en 1842, ceux de MM. Pacheco et de Mora, en 1843, celui de M. Borrego, en 1844 :

c'est à dater de 1842 que les études sociales ont pris en Espagne le plus d'importance et d'activité. Ce ne sont pas là, du reste, les seuls écrivains qui se soient préoccupés de relever l'Espagne du profond abaissement où elle est tombée par les excès et les abus de l'ancien régime; dans les chaires de l'Athénée et des lycées, dans les journaux, dans les *revues,* et surtout dans la *Revista de Espana y del Estranjero,* qui est en ce moment le plus sérieux organe des intérêts publics au delà des Pyrénées, tous les hommes d'autorité dont nous avons eu occasion de citer les noms, MM. Pidal, Alcala-Galiano, Moron, Posada-Herrera, etc., ont débattu longuement tout ce qui a le moindre rapport à la réorganisation de la Péninsule. Enfin, il y a quelques jours à peine, un écrivain qui, à Paris même, avait pris rang parmi les économistes, don Ramon de la Sagra, vient de fonder à Madrid une *Revue des intérêts matériels et moraux (Revista de los intereses materiales y morales),* dont les quatre premières livraisons nous sont déjà parvenues. Malheureusement, M. de la Sagra se croit obligé sans doute d'apprendre à l'Espagne toutes les belles théories générales qu'il a importées de France et d'Angleterre, et à la manière dont il a commencé sa tâche, nous ne voyons pas qu'il puisse de si tôt traiter des vrais besoins de son pays.

Nous devons le dire : les publicistes de l'Espagne n'ont pas encore renoncé à ces éternelles abstractions de métaphysique sociale qui encombrent tous les livres de législation et de droit public, tous les essais d'économie politique antérieurs à 1840. Avant d'entrer en matière, chacun se croit obligé de faire l'histoire du sujet dont il s'occupe, de réviser les systèmes que ce sujet a suscités dans les temps modernes, de se rattacher à une des écoles qui l'ont débattu. MM. Posada-Herrera et Donoso-Cortès se proclament les disciples de Montesquieu; M. Seijas-Lozano se rattache à Bentham, M. Valle à Adam Smith, M. Pacheco à M. Rossi, M. de la Serna à M. de Gérando. Le tribut de l'admiration bruyamment décerné aux maîtres, ils ne manquent jamais de fraterniser avec les disciples, celui-ci avec MM. de Beaumont et de Tocqueville, celui-là avec M. Michel Chevalier, tel autre avec M. Comte ou M. Blanqui, et de proche en proche avec de simples jurisconsultes fort estimables sans aucun doute, mais qui de leur vie ne se sont inquiétés de la philosophie du droit, de la législation, de l'histoire, avec M. Macarel ou M. Boulatignier. Il en est au delà des monts de nos économistes comme de nos poëtes : ce ne sont pas toujours MM. de Châteaubriand, Hugo, de Lamartine, qui, dans la Péninsule, soulèvent le plus d'enthousiasme, et l'on serait fort surpris des noms que bien souvent on y place tout à côté de ceux-là. Don Joaquin Abreu, de Cadix, et don Nicomedes Pastor-Diaz sont les seuls qui, dans la catholique Espagne, aient osé discuter à fond les principes de Saint-Simon et de Fourier; nous devons ajouter que MM. Diaz et Abreu sont parvenus à dégager assez nettement les doctrines sérieuses de ces socialistes des formules bizarres où ils se sont complu à les envelopper.

Ce ne sont là, du reste, que de véritables hors-d'œuvre; une fois que les publicistes espagnols ont pénétré au cœur du sujet, adieu les belle théories et les formules générales! Le temps est trop précieux et les besoins du pays trop nombreux, trop urgents, pour qu'il y ait place aux grandes discussions de principes. Qu'a-t-on à faire, par exemple, des contestations interminables qui s'élèvent encore entre les disciples de Ricardo et de Malthus, sur les produits de la terre ou de l'industrie, sur le crédit public, le travail et les capitaux, dans un pays où il s'agit d'augmenter à la fois les produits de l'industrie et de la terre, et non-seulement d'organiser le travail, mais de le créer, pour ainsi dire, en même temps que le credit

public et les capitaux? Comme les économistes de la France et de l'Angleterre, les économistes actuels de l'Espagne se détachent donc peu à peu des théories ambitieuses qui aux simples inductions du bon sens pratique ne substituent guère que des abstractions et des syllogismes, pour s'en tenir à la méthode expérimentale indiquée par Bacon et perfectionnée par Galilée, Newton, Turgot, Adam Smith. C'est sur ce terrain que pourront se rencontrer et s'entendre les meilleurs esprits de la Péninsule, jusqu'ici divisés non par des idées, mais par des passions. Déjà maintenant, si l'on met à part les questions purement politiques, et, dans l'ordre judiciaire, l'institution du jury, qui touche de si près à l'ordre politique, modérés et progressistes pensent absolument de la même façon sur toutes les questions d'administration, de commerce et d'industrie.

Dans un pays où il faut tout refondre et où rien de ce qui est maintenant debout ne fait la moindre résistance, il n'y a pas deux manières de renouveler ou de réformer l'organisation sociale, et nous ne comprenons pas que pour procéder à une œuvre pareille, MM. Pacheco, Posada-Herrera, Moron, Alejandro Olivan, Donoso-Cortès, et tous les jeunes écrivains naguère groupés autour de M. Bravo, aient cru un seul instant devoir se placer en dehors du régime constitutionnel. Par leurs livres et par leurs brochures, il est fort aisé de prouver que la pratique de ce régime ne se hérisse point en Espagne de toutes les difficultés et de tous les périls dont ils semblent prendre plaisir à s'effrayer. L'Espagne de 1844 est, sous ce rapport, dans des conditions meilleures que la France de 1789. Les réformateurs de 1789 avaient à combattre deux ordres puissants, le clergé et la noblesse, qui, par l'autorité de la religion et par celle de l'histoire, par tous les moyens que peut donner une admirable organisation spéciale, repoussaient énergiquement tous les plans de régénération. En est-il de même au delà des Pyrénées? N'est-il pas avéré jusqu'au dernier degré d'évidence qu'en Espagne, l'immense majorité des membres du clergé et de la noblesse est disposée aujourd'hui à seconder toutes les tentatives de réforme? N'est-il pas certain que la minorité mécontente, réduite à la plus complète impuissance, comprendra bientôt que ce qu'elle a de mieux à faire, c'est de s'y associer pleinement?

Et d'abord, M. Gonzalo Moron ne comprend pas qu'en Europe, — nous employons ses expressions propres, — on se soit fait un épouvantail de la noblesse espagnole; dans son *Historia de la Civilizacion de España*, dans ses nombreux essais sur l'ancienne administration de la Péninsule, M. Moron lui-même se complaît à montrer l'élément municipal éclipsant tout et dominant tout, jusqu'à l'avénement de la dynastie autrichienne, noblesse, clergé, royauté. Opposées par nos rois aux seigneuries indépendantes, les communes de France ont à leur origine essuyé de terribles vicissitudes; il n'y a pas un de leurs droits, une de leurs immunités, un de leurs priviléges, qu'elles n'aient acheté au prix de leur or ou conquis au prix de leur sang. En Espagne, c'est tout le contraire : longtemps avant Louis le Gros, la commune asturienne ou castillane est investie, non pas de certains droits, de certaines immunités, de certains priviléges, mais tout simplement de la souveraineté. C'est la commune qui possède le sol et le cultive comme bon lui semble; c'est elle qui nomme ses chefs civils et ses chefs militaires, juges, alcades, administrateurs, capitaines. Bien loin que les rois la protégent ou la dominent, c'est elle qui leur dicte ses conditions expresses : en voulez-vous de meilleures preuves que les chartes de Catalogne ou d'Aragon? Bien loin qu'elle ait à se débattre contre la tyrannie ou l'ambition de la noblesse, c'est elle qui fait la no-

blesse ; c'est elle qui, récompensant par des insignes ou des appellations purement honorifiques les actes de dévouement ou de bravoure, suscite les premiers barons et les premiers chevaliers. Parmi ces nobles, les rois ont plus tard choisi leurs titrés de Castille ou leurs grands de diverses classes; mais ce fut en vain que ceux-ci accaparèrent les dignités et les charges, ce fut en vain qu'on les créa chanceliers, connétables et amirantes : ils ne réussirent point à faire de leur corps un ordre politique, fort de sa propre puissance, compacte et redoutable, comme la noblesse des autres états européens. Voilà ce qui, au moyen âge, distingue le régime de l'Espagne : — l'absence à peu près complète de l'élément féodal. — L'Espagnol est de race gothique, et il ne faut point oublier que cette race a pour trait caractéristique, non pas seulement la liberté, l'indépendance de la nation, mais la liberté, l'indépendance de l'individu. Nous en dirons autant de toutes les races indigènes qui se sont maintenues dans les montagnes de Biscaye, de Navarre, d'Aragon et de Catalogne; si l'on prend la peine d'y réfléchir, on ne cherchera point ailleurs la raison de la prodigieuse quantité de nobles qui subsiste dans tous ces pays, où, pour notre compte, nous n'avons presque jamais rencontré personne qui ne se crût aussi bon gentilhomme que les Ossuna et les Médina-Cœli. Et, en vérité, si l'on adopte le système de M. le comte de Boulainvilliers, qui fait de la liberté la condition et l'essence même de la noblesse, qui donc en Europe est de race plus noble que ces rudes montagnards, sur lesquels, à aucune époque, n'a pesé la loi de l'étranger ? Mais au fond est-il rien au monde qui diffère davantage de la noblesse, telle par exemple qu'elle subsistait chez nous quand elle mit en feu la Vendée?

En Espagne, d'ailleurs, tout anoblit, le moindre grade, la moindre fonction, la moindre charge; le moyen de considérer la noblesse comme une aristocratie? La grande affaire ne serait pas de savoir qui est noble, mais bien de découvrir qui ne l'est pas. Vous auriez moins de peine à distinguer de la classe ouvrière la plus petite bourgeoisie des plus petites villes de France. Dans les provinces méridionales de l'Espagne, où la noblesse est beaucoup moins nombreuse que dans les provinces du nord, ses conditions d'existence ne diffèrent point essentiellement de celles où se trouvent placés les autres citoyens; ce sont absolument les mêmes opinions religieuses, la même éducation, les mêmes mœurs, les mêmes manières, nous pouvons ajouter les mêmes intérêts, bien qu'il subsiste encore çà et là, dans les Asturies et en Castille, quelques débris de la législation féodale parmi les dispositions qui régissent la propriété immobilière. Mais ce qu'il y a de remarquable et, selon nous, de particulier à l'Espagne, c'est que la noblesse est aujourd'hui la première à demander la suppression de ces lois, qui lui imposent plus d'entraves qu'elles ne lui concèdent de priviléges. N'est-ce point un bonheur pour l'Espagne que ses assemblées législatives n'aient point à se préoccuper du remaniement de la propriété territoriale, problème effrayant qui se retrouve, au moins à l'état de menace, dans le programme de toutes les révolutions? Tout ceci est parfaitement déduit dans un écrit fort court, mais extrêmement substantiel, sur les derniers produits de la dîme, *De los ultimos valores del diezmo*, de don José de la Pinilla, que vient de publier la *Revista de España y del Estranjero*, et dans les *Essais politiques sur l'Espagne* (*Resenas politicas de España*), où M. Gonzalo Moron, examinant le vieux régime et le discutant, pour ainsi dire, règne à règne, a très-nettement indiqué ce qu'il en faut nécessairement détruire et ce que l'on en peut conserver.

Parlerons-nous de la haute noblesse ? A quoi bon ? Voyez les plaisanteries et les sarcasmes dont le poëte Larra, dans ses *Lettres de Figaro (las Cartas de Figaro)*, M. Gonzalez-Bravo lui-même, toute la presse, en un mot, a, depuis 1833, accablé les tristes personnages qui portent le chapeau, et dites-nous s'ils peuvent inspirer la moindre appréhension. Rabougris d'âme et de corps, les *grands* actuels, si on leur remettait la puissance de l'oligarchie vénitienne au moyen âge, seraient incapables d'en user pour ou contre quoi que ce soit. Aucune autre classe en Europe n'a donné l'exemple d'une pareille décadence. Et d'ailleurs, on s'exagère parmi nous l'importance qui s'attache à leur titre ; trop de favoris et de parvenus ont inscrit leurs noms, depuis Charles III, sur le livre d'or de la grandesse, pour que les pages de ce livre n'en soient pas un peu maculées. — A demi ruinés, du reste, par les frais exorbitants de la plus inutile représentation qu'aient jamais exigée les convenances dans un état purement monarchique, les grands d'Espagne devraient bénir un ordre social qui détruira ces convenances en les rendant ridicules, qui leur permettra de relever peu à peu leur fortune et d'en faire un meilleur emploi. N'était-ce pas un point d'honneur bien misérable que de se croire obligé, par les traditions du XVe ou du XVIe siècle, à l'entretien fastueux de tous ces écuyers, pages, laquais, chambellans, majordomes et autres fainéants galonnés, qui naguère encore encombraient, de l'escalier d'honneur à la galerie des ancêtres, le palais d'un Oñate ou d'un Altamira ?

Les dispositions du clergé ne sont pas moins rassurantes que celles de la noblesse ; la situation politique et civile du clergé est clairement établie dans un essai sur le droit ecclésiastique, publié en 1842 sous le titre de *Juicio analitico* (*Jugement analytique*), par don Severo Andriani, évêque de Pampelune. Avec MM. Balmes et Romo, don Severo Andriani est aujourd'hui à la tête du clergé espagnol ; c'est également en 1842 que M. Balmes a fait paraître son *Catolicismo comparado con el protestantismo*, et M. Romo son *Independencia de la yglesia de España*. Tous les trois s'attachent à prouver que dans le clergé séculier il n'est point un seul ennemi considérable des institutions nouvelles : les adversaires de ces institutions ont été jusqu'ici dans le clergé régulier. Or le clergé régulier est dissous ; ce n'est pas en 1834, c'est à la fin du XVIIIe siècle, qu'il a perdu sa puissance réelle ; la philosophie de cette époque était venue à bout déjà de son influence ; Aranda, Jovellanos, Olavide, en avaient eu complétement raison. Durant la guerre de l'indépendance, les moines ressaisirent un peu de crédit : c'était le prix du patriotisme dont ils ont donné des preuves irrécusables tant que l'ennemi a occupé le territoire ; mais ils eurent le tort de prendre un élan de reconnaissance publique pour la restauration des idées et des maximes qui autrefois maintenaient leurs usurpations temporelles : quand ils se sont avisés d'agir en conséquence, on sait ce qu'ils sont devenus. Bien avant les horribles massacres de Madrid, de Murcie, de Valence, les congrégations monastiques pressentaient vivement leur fin prochaine ; en 1834, nous avons vu les moines dans la foule, humiliés, le front courbé sous le poids de la réprobation générale : nous étions loin de reconnaître ces fiers dominicains qui régentaient les rois et les peuples, et portaient le glaive de l'inquisition plus haut que Philippe II lui-même sa main de justice et son sceptre.

En vertu d'une loi spéciale, présentée aux cortès en 1840 par le ministre Alonzo, le clergé séculier a reçu dans son sein la plupart des moines qui ont survécu aux émeutes de 1834 et de 1835. Le clergé séculier est un corps respectable et respecté, plein de vertus et de lumières, et dont le patriotisme ne s'est jamais démenti.

MM. Andriani et Romo ont scrupuleusement recueilli tous ses titres, à dater des conciles gothiques : ils le défendent avec énergie contre les imputations de Voltaire, qui, dans son *Essai sur les Mœurs des nations*, consacre tout un chapitre à dénaturer l'histoire du clergé espagnol. Voltaire a prétendu, et de nos jours, après lui, on a souvent répété que, si les évêques, les chanoines, les curés espagnols, ont presque toujours embrassé la cause du peuple, c'est qu'ils jalousaient le crédit des moines, qui de tout temps ont fait cause commune avec le pouvoir absolu. Nous sommes surpris, pour notre compte, que cette opinion n'ait point été abandonnée avec la chimère tant caressée par les publicistes du dernier siècle, par Montesquieu lui-même, des gouvernements mixtes et pondérés, constitués de façon que le peuple vive précisément des rivalités et des querelles qui éclatent entre les premiers corps et les premières classes de l'état. Voyez dans les histoires de Pologne, de Danemark, de Suède, et dans notre histoire même, que de maux il est résulté d'une si vicieuse organisation !

Il est bien facile de prouver que, si le clergé séculier d'Espagne n'avait pris souci que de ruiner l'influence des moines, il aurait tout simplement essayé de faire son profit de leur abaissement. Ce n'est point en pratiquant une politique si égoïste, qu'il eût acquis la popularité dont il jouit à l'heure même où nous sommes. Comme le reste de la nation, le clergé a conservé le souvenir des temps qui ont précédé l'avénement de la dynastie autrichienne : en faut-il davantage pour que le despotisme lui soit odieux ? Qu'on ne s'étonne donc plus qu'en 1808, en 1820, en 1844, les principaux archevêques, tous les évêques, tous les curés, tous les chanoines, un très-petit nombre excepté, aient pris parti contre l'absolutisme, du moment où il leur a été permis de lever un drapeau. Ils sont presque les seuls en Europe des hommes de leur ordre qui aient fait servir leurs richesses aux intérêts généraux ; l'Espagne leur doit tous ses monuments d'utilité publique, ses ponts, ses aqueducs, ses routes, ses canaux, ses fontaines : comment auraient-ils dans ces derniers temps repoussé un ordre social fondé sur le droit commun?

Il ne reste plus vestige en ce moment des mésintelligences qui, sous Espartero, avaient éclaté entre le gouvernement de la reine et le saint-siége ; le chef politique de Madrid, don Antonio Benavidès, a récemment présidé lui-même à la réinstallation du tribunal de la rote : tous les malentendus, toutes les récriminations ont cessé. Quelques journaux de France et d'Angleterre se sont alarmés de la restauration de ce tribunal ecclésiastique ; il s'en est fallu de fort peu qu'ils n'y aient vu le prélude du rétablissement de l'inquisition. C'est là une question qui dans la Péninsule soulève un intérêt immense, et M. Romo l'a posée de manière à dissiper toutes les craintes. Sous Innocent III, le pape seul gouvernait l'Espagne, le pape seul réglait les affaires ecclésiastiques ; or, comme le clergé possédait les trois quarts du territoire, presque toutes les affaires aboutissaient à Rome, presque tout se tranchait au Vatican. Après bien des négociations, bien des luttes diplomatiques, Charles-Quint s'attribua le droit de présenter les évêques à la nomination du saint-siége, et l'on considéra comme une très-grande faveur que sur tous les autres points cette exorbitante juridiction du pape consentît, pour ainsi dire, à se fixer en Espagne. Alors s'établit ce fameux tribunal de la rote dont tous les membres étaient nommés par le légat. Imbu des idées gallicanes, Philippe V le supprima dès les premiers jours de son règne : à force de brefs et d'encycliques, la cour de Rome détermina le petit fils de Louis XIV à rapporter le décret d'abolition ; mais, à dater de cette époque, le tribunal de la rote ne fut plus admis à connaître que de

certains cas de conscience et des difficultés qui peuvent s'élever sur les points de foi et sur les dogmes. Quelles appréhensions sérieuses pourrait-il aujourd'hui inspirer?

Encouragés par les mésintelligences dont nous venons de parler, des méthodistes anglais se répandirent, il y a trois ans, dans la Péninsule, et s'efforcèrent d'exploiter les circonstances au profit du protestantisme. Ils ne parvinrent pas même à opérer une seule conversion, et c'est en pure perte qu'ils auraient fait le voyage, si l'un d'eux, M. le docteur Borrow, renonçant à sa mission évangélique, n'avait çà et là recueilli de précieux détails sur la vie et les mœurs des *gitanos*. Rentrés à Londres, les prédicateurs désappointés firent proclamer par leurs journaux que l'Espagne se débattait dans les ténèbres de l'ignorance, et que le fanatisme catholique serait un obstacle invincible aux développements du progrès social. MM. Balmes et Romo furent sensibles à un tel reproche; l'un et l'autre s'attachèrent à établir, M. Balmes dans son *Catolicismo comparado con el protestantismo*, le second dans un livre spécial qui a pour titre *Ensayo sobre la influencia del Luteranismo* (*Essai sur l'Influence du Luthéranisme*), que depuis le XVIe siècle, le protestantisme avait été en Europe le seul ennemi de la liberté. Nous nous éloignerions un peu trop de l'Espagne, si à notre tour nous entreprenions de débattre une question pareille. Ce ne sont pas d'ailleurs les pages consacrées à la controverse qui, à notre sens, recommandent ces deux livres; nous préférons de beaucoup les beaux passages qu'ils renferment sur l'énergie du sentiment religieux au delà des Pyrénées. MM. Balmes et Romo n'ont pas de peine à le démontrer : dans un pays où la croyance dogmatique s'est maintenue tout entière au fond des consciences, c'est un bonheur véritable que l'unité de la foi. Nous même, parmi les convulsions de la guerre et durant ces crises où le génie méridional s'exalte jusqu'au dernier paroxysme de la haine, nous avons observé attentivement le sentiment religieux en Espagne, et nous avons frémi des calamités qu'une sérieuse tentative de schisme eût infailliblement entraînées. Heureusement, si le voltairianisme a pu, en Espagne, refroidir les esprits à l'égard de la monarchie et de l'autorité temporelle, l'autorité du dogme, n'ayant, à aucune époque, contracté avec l'autorité temporelle de solidarité compromettante, ne s'est jamais vue sérieusement entamée. Ce sont les ministres du même Dieu qui, durant les dernières crises, ont assisté les vaincus de tous les partis dans ces funèbres chapelles où sont venues successivement s'agenouiller tant et de si illustres victimes, Diego de León à Madrid, Torrijos à la Corogne, à Pampelune Léon Iriarte, dans cette même ville Santos-Ladron. Remontez plus haut, vous verrez que, de l'insurrection des *comuneros* aux déclarations de 1812, de 1822, de 1823, de 1840, il n'y a jamais eu de *pronunciamiento* que l'on n'ait, dès le début, proclamé le maintien et l'intégrité du dogme catholique. Dans les récentes guerres de Biscaye et de Navarre, les armées des deux partis observaient une sorte de *trêve du Seigneur* le dimanche et les jours de fête; nous nous souvenons que pendant les solennités de Noël qui, en 1833, suivirent la fameuse levée de boucliers de novembre, il ne se commit point une seule exaction, un seul acte de violence; il ne se tira pas un seul coup d'escopette entre Val-Carlos et Elissondo.

Si nous avons insisté sur la question religieuse, c'est que des publications de MM. Jaime Balmes, [illegible], José Romo, Severo Andriani, de tous les instincts nationaux, de toutes les croyances populaires, il ressort incontestablement un fait qui heurte de front les opinions actuellement reçues en Europe. Ce pays, où l'ultra-

montanisme était jadis si hautain, si absolu, si intraitable, est aujourd'hui le moins disposé à confondre les deux domaines; c'est le seul peut-être où, sans concevoir d'alarmes pour les libertés publiques, on voie le clergé intervenir dans les affaires, aspirer aux charges politiques, ni plus ni moins que les autres classes de l'état, le seul où le citoyen ne s'absorbe pas dans le prêtre, et où soit le mieux pratiquée la distinction essentielle qui subsiste entre les devoirs du prêtre et les droits du citoyen. Point de contestations sur les deux puissances, sur leurs attributions ni sur leurs limites; point de polémiques sur les empiétements du clergé. Le jour approche où, dans une loi générale, on s'efforcera de résumer les efforts jusqu'ici tentés pour réorganiser l'instruction publique : on ne verra point s'élever à l'entour, nous en sommes certain, cette malheureuse querelle universitaire qui en ce moment passionne chez nous tous les esprits. On a prétendu naguère que l'on allait suspendre la vente des biens du clergé régulier pour en faire une sorte de dotation aux évêques, aux chapitres et aux prêtres de paroisse; le gouvernement de Madrid s'est empressé de démentir ce bruit; et nous n'en sommes point surpris pour notre compte : le clergé espagnol est bien loin de demander lui-même qu'on lui fasse une constitution civile indépendante de l'état. En 1840, il est vrai, tous ses champions, tous ses amis, ont énergiquement combattu les projets de M. Alonzo, qui proposait aux cortès de lui assigner des pensions sur le trésor public; mais on ne mettait point en question le principe : on protestait tout simplement contre le chiffre de ces pensions, que le ministre espartériste, obéissant aux rancunes du comte-duc, n'avait point fixé assez haut.

Comme le clergé et la noblesse, la bourgeoisie est évidemment dévouée au régime constitutionnel. Malheureusement, la bourgeoisie, ou, pour mieux parler, la classe que l'on entend par ce mot en France et en Angleterre, ne subsiste guère en Espagne, où le moyen âge l'a vue si florissante. Il serait bien aisé pourtant de l'y rétablir : la noblesse tout entière, ou du moins l'immense majorité de cet ordre, en fournirait les plus précieux éléments; l'agriculture et l'industrie feraient le reste, si jamais l'on se décidait à tirer parti par le travail des inépuisables ressources que la nature a prodiguées à la Péninsule, d'Irun à Gibraltar.

Mais si, dans les populations de l'Espagne, il n'est pas un seul corps, une seule classe dont les dispositions ne soient favorables au régime constitutionnel, quelle est donc la cause de la radicale impuissance qui s'attache depuis 1812 à toutes les chartes et à toutes les lois politiques? D'où vient que tous les efforts pour les rendre praticables ont constamment abouti au néant et à l'anarchie? Cela n'est pas difficile à expliquer : les cortès, après avoir recueilli dans les vieilles chartes les principes humiliés par les deux dynasties qui ont régné dans la Péninsule, de Charles-Quint à Ferdinand VII, les ont scrupuleusement appliqués, parfois même en les exagérant (témoin la déclaration absolue et confuse de la souveraineté nationale en 1808), dans toutes les questions de l'ordre politique; mais elles n'ont jamais rien fait pour améliorer l'administration particulière des provinces et des communes. Cette omission a eu pour conséquence, l'ivresse des premiers jours dissipée, de rendre l'immense majorité de la nation tout à fait indifférente à des réformes trop générales, trop vagues, et qui ne portaient point immédiatement sur le malaise qu'elle endure depuis six cents ans. L'Espagne a une constitution, rien de mieux assurément; mais elle n'a point de lois civiles, elle n'a point de lois administratives, de lois criminelles, de lois commerciales; tout chez elle est, sous ce rapport, incomplet et confus. Dans un abrégé du *Droit* [illegible]

(*Elementos del derecho publico español*), publié à Madrid vers la fin de 1843, un professeur à l'université de Valence, don Antonio Rodriguez Cepeda, a décrit la situation politique, judiciaire, administrative de l'Espagne; M. Ortiz de Zuniga a également traité un si douloureux sujet dans un livre qui a pour titre *Elementos del derecho administrativo*, et ce que nous avons vu nous-même des maux de la Péninsule nous porte à croire que MM. Cepeda et Ortiz de Zuniga n'ont pas le moins du monde pris à tâche de charger le tableau. La levée des impôts n'est définie encore d'aucune manière; le trésor ne peut procéder que par voie d'exaction, même dans le cas où ses prétentions sont le plus légitimes, la loi ne permettant ni l'expropriation, ni la contrainte. Si l'on excepte un très-petit nombre de grandes villes, la justice civile et criminelle se rend ou plutôt se vend comme à Bagdad ou à Trébisonde, favorable à qui peut l'acheter, inflexible envers qui n'a rien. Il n'est pas de pays au monde où la police exerce plus de vexations; le voyageur ne sait pas trop ce qu'il doit redouter le plus, du voleur qui le rançonne ou du *mozo de la escuadra* qui lui demande brutalement son passeport à l'entrée de tous les bourgs, et qui souvent, voleur lui-même, va l'attendre, l'escopette à la main, au plus voisin coupe-gorge. Partout des prisons où les anciens juifs, dont l'excessive pénalité révoltait jusques aux Romains, se seraient fait scrupule de renfermer leurs blasphémateurs; partout des hôpitaux et des maisons de fous, où rien n'égale l'incurie brutale des gardiens, si ce n'est leur hideuse malpropreté; partout la contrebande qui, dans la plupart des provinces, se substitue effrontément à toute espèce de commerce, au négoce des objets de luxe comme à celui des objets de première nécessité; partout enfin des douaniers, des employés de l'octroi, des employés subalternes de l'administration proprement dite, mendiant sur le passage des voitures publiques, et favorisant, moyennant prime, toutes les infractions et tous les abus.

Ce n'est donc pas tout, on le voit, que de fonder l'unité politique : il faut régler, affermir les relations entre l'état et les citoyens, et des citoyens entre eux-mêmes; il faut administrer, il faut *codifier* enfin, si nous pouvons nous servir de ce mot célèbre, qui rappelle l'immense labeur de notre conseil d'état sous l'empire. Sans doute, il est urgent que le pouvoir se constitue fortement au centre, sous l'empire d'une charte unique; mais si l'on veut que cette charte soit respectée, reconnue de toutes les provinces, il n'est pas moins indispensable que du régime qu'elle doit fonder il résulte pour la Péninsule entière, pour toutes les principautés, pour toutes les communes, autant de liberté, de bien-être, que les *poblaciones* de Navarre, les *républiques* de Guipuzcoa et de Biscaye, les plus favorisées en un mot des municipalités espagnoles, en pouvaient avoir, sous l'ancien ordre de choses, par leurs franchises et leurs immunités.

Le programme des réformes est nettement tracé pour l'Espagne; depuis quatre ans environ, tous les publicistes, tous les écrivains de la Péninsule se sont mis en devoir de les indiquer, et par les lois décrétées naguère, surtout par la loi des *ayuntamientos*, le gouvernement de Madrid a manifesté clairement l'intention de les réaliser jusqu'au bout. Sous l'ancienne régente, cette loi des *ayuntamientos* avait soulevé une opposition invincible : il n'y a qu'un moyen de lui concilier les suffrages définitifs de toutes les communes, c'est de procéder à la réorganisation de l'Espagne, non plus par le sommet et à l'aide de théories creuses qui ont déjà traîné dans tous les cours de l'Athénée de Madrid et des lycées de province, dans tous les journaux, dans tous les livres, mais par la base et par les efforts patients

qui relèvent une à une toutes les ruines et cicatrisent toutes les plaies. Rassurées sur l'avenir des intérêts qui les concernent en propre, les diverses parties de l'état seront moins bien venues à contester aux assemblées législatives, dont elles nomment les membres, au pouvoir exécutif, dont ces assemblées règlent et surveillent l'action, à l'autorité centrale enfin, le soin de faire les lois et d'aviser aux mesures que nécessitent les relations avec l'étranger, la levée des impôts, la levée des troupes, la police du royaume, la justice criminelle, les besoins de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, toutes les questions d'intérêt général qui peuvent s'élever dans le pays. Les franchises municipales ont pris naissance dans des circonstances qui ne sont plus de notre temps, et dont les derniers vestiges disparaîtront devant un régime auquel il sera tôt ou tard avantageux pour les moindres communes de se conformer.

Ces franchises ont longtemps protégé les communes contre les excès du despotisme et les désordres de l'administration ; chaque fraction de l'état, désespérant du bien-être général, s'arrangeait dans un coin pour souffrir le moins possible des malheurs inséparables de cette impuissance absolue où depuis des siècles le gouvernement était tombé. Les mêmes appréhensions, les mêmes défiances subsisteront-elles encore du moment que la complète réforme de l'administration sera définitivement opérée? Quand les impôts affectés enfin aux charges, aux dépenses publiques, ne seront plus gaspillés par les exacteurs, quelle commune aura intérêt à ce qu'une assemblée générale ne règle point les finances du royaume tout entier? Au livre de don Rodriguez Cepeda, qui renferme un si désolant tableau des désordres financiers, nous pouvons opposer un traité sur les finances de la Péninsule, *Consideraciones generales sobre la hacienda de Espana y medio de mejorarla (Considérations sur les finances d'Espagne et les moyens de les améliorer)*, publié en 1843 dans la *Revista de Espana y del Estranjero*, et où don José de la Pena-Aguayo montre combien il serait facile d'assurer les revenus publics, d'assujettir à une contribution régulière et normale tous les produits de la terre et de l'industrie, de substituer, en un mot, des lois fort claires et fort simples, contre lesquelles on ne s'aviserait point de réclamer, à ces capricieux systèmes de taxes, appliqués encore aujourd'hui, si arbitraires, si contradictoires, et qui, à vrai dire, ne sont autre chose que la spoliation organisée.

M. Gonzalo Moron a débattu la question militaire avec une sagacité remarquable dans une série d'articles publiés également en 1842 sous le titre *De la organizacion militar en sus relaciones con el estado (De l'organisation de l'armée et des conséquences qui en doivent résulter pour l'état)*; il y montre par suite de quels malheurs et de quelles fautes l'armée espagnole, trop souvent abandonnée à elle-même, a contracté l'habitude anti-nationale de contrôler et de rapporter au gré de ses caprices les mesures décrétées par l'autorité politique. Mais quand il sera bien établi que l'armée a cessé d'être, entre les mains des partis, un moyen de gouvernement ou de révolution, quelle province pourra hésiter à fournir son contingent? La même réforme entraînera des résultats analogues pour la justice et pour toutes les branches de l'administration.

La réorganisation de l'armée implique nécessairement le développement ou plutôt la création d'une marine nationale. Le cœur se serre quand on songe à l'abaissement de cette fière marine espagnole, qui autrefois dominait dans toutes les mers navigables : nous ne parlons pas seulement de son matériel si misérable en ce moment qu'il suffirait d'une tempête pour le disperser et l'anéantir, mais de

l'entêtement systématique de ses matelots, de ses officiers, de ses pilotes, de ses officiers généraux eux-mêmes, dont la tactique routinière s'insurge aveuglément contre les moindres tentatives de réforme et d'amélioration. Dans la *Revista de España y del Estranjero*, don Manuel Posse vient de publier un beau mémoire sur un collége naval que l'on se propose de fonder à Cadix. Hélas ! c'est là un édifice dont la première pierre est encore à façonner, les marins de l'Espagne ignorant pour la plupart jusqu'aux éléments les plus vulgaires des sciences qui devraient leur être le plus familières. Et, en vérité, ce n'est rien que la décadence de l'Espagne comme puissance maritime, si on la compare à la situation déplorable de la navigation intérieure, qui aujourd'hui est pour la Péninsule d'une bien autre importance. A dater du XVIe siècle, où le célèbre ingénieur De la Riva essaya de rendre le Guadalquivir navigable, que n'a-t-on pas fait pour canaliser l'Espagne ! Tout a déperi, tout a fini par un avortement à peu près complet, faute de fonds bien souvent, plus souvent encore faute de connaissances spéciales. Après un demi-siècle de travaux et de dépenses épuisantes, cet immense canal d'Aragon, qui devait unir la Méditerranée à la mer de Biscaye, est à peine praticable sur un espace de quinze à seize lieues ; on n'a pu réussir à y attirer une masse d'eau assez considérable, bien que l'on fût dans le voisinage de l'Èbre et des innombrables rivières qui de tous côtés aboutissent à ce fleuve. Pour le canal de Lorca, c'est tout le contraire : l'eau y est venue en si grande abondance, qu'elle a rompu ses digues, submergé les campagnes, emporté une foule d'ouvriers et jusqu'à l'entrepreneur lui-même. Où en est maintenant le canal de Guadarrama qui allait, disait-on, vivifier la Vieille-Castille, et celui du Manzanarès que l'on se proposait de pousser aux frontières du Portugal, sinon même jusqu'à Lisbonne, et celui de la Nouvelle-Castille qui devait aboutir, par-delà les vallées guipuzcoanes, au port lointain de Santander ? Il n'est pas de province où l'on n'ait de guerre lasse abandonné les travaux. Nous en devons dire autant de tous les plans d'irrigation générale, qui auraient infailliblement décuplé la fortune territoriale de la Péninsule, si on avait pu ou plutôt si on avait su les réaliser, si on avait su détourner le cours des fleuves sur les terres qu'un soleil d'Afrique embrase et condamne à une stérilité absolue. Que de pays aujourd'hui désolés, sans moissons, sans végétation, sans verdure, qui, pour la fertilité du sol et le charme de la perspective, ne le céderaient nullement aux *vegas* de Grenade, aux *huertas* de Valence, de Murcie, d'Orihuéla, aux *llanos* de Catalogne, aux *seus* du haut Aragon, si l'on savait agrandir le lit des fleuves et augmenter le volume de leurs eaux, si l'on s'efforçait de réunir et de distribuer avec intelligence les mille torrents qui se perdent parmi les rochers et les précipices, ou viennent, comme le Manzanarès, expirer misérablement dans les basses terres, ruisseaux bourbeux où la mule de l'*arriero* ne trouve pas même à se désaltérer ! Dans une série de *Lettres à un ami* (*Cartas à un Amigo*), un membre de la société économique de Madrid a traité, il y a quelques mois à peine, cette question intéressante que don José Mariana Vallejo et don Vicente Gonzalez Arnao ont également débattue fort au long, le premier dans un écrit spécial, qui a paru en 1833, sur les eaux de la Péninsule, *Tratado sobre el movimiento de las Aguas*, le second dans plusieurs articles récemment publiés par la *Revista de España y del Estranjero*. Pour donner une idée de la prospérité qui doit résulter pour l'Espagne des seuls progrès de l'agriculture, il suffirait d'exposer ici les calculs par lesquels MM. Arnao et Vallejo établissent clairement que l'Espagne nourrirait une population trois fois plus considérable que la population actuelle, si seule-

ment l'on étendait à la surface entière du pays la culture inintelligente et paresseuse qui ne s'applique guère qu'à un quart du territoire. Si, comme en France ou en Angleterre, on remuait le sol en tous sens, dans toutes les plaines et sur toutes les montagnes, jusqu'à la cime des plus hauts pics et dans les plus secrets recoins des vallées, il n'y a pas d'économiste qui fût en état de calculer à quel degré de splendeur et de richesse l'Espagne pourrait un jour parvenir.

Il ne faut pas s'imaginer, du reste, que l'Espagne doive se résigner à n'être qu'un pays d'agriculture. Nous ne concevons pas qu'une telle opinion ait pu se produire tout récemment en France et à la tribune même de la chambre des députés, car l'Angleterre seule a un immense intérêt à ce que l'Espagne ne se mette pas immédiatement en devoir de relever son commerce et son industrie. Heureusement, l'avidité britannique soulève aujourd'hui, par-delà les monts, une haine avec laquelle il n'est plus permis de composer, et dont on aurait peine à se faire une idée, même en France, même sur nos côtes de Bretagne ou de Normandie. On la comprendrait pleinement si l'Anglais était encore à Calais comme il est à Gibraltar. Législateurs, hommes d'état, publicistes, tout le monde en Espagne s'efforce enfin sérieusement de dégager le plus possible la Péninsule des serres de ce vautour qui, de son aire crénelée, lui comprime à la fois la tête et le cœur. Dans chacune de leurs publications, MM. Pacheco, Alcala-Galiano, Posada-Herrera, Moron, Eusebio Valle, et avant tous MM. Olivan, Barzanallana, Rafaël Cabanillas, qui ont fait les meilleures et les plus complètes études sur les industries de l'Andalousie et de la Catalogne, insistent sur la nécessité absolue d'extirper la contrebande anglaise, et d'imprimer au travail des mines, des fonderies, des forges, des manufactures, une activité qui permette aux ports et aux villes de la Péninsule de repousser les marchandises de la Grande-Bretagne. Que l'Espagne s'empresse donc de répondre aux encouragements de ses publicistes ; les débouchés ne manqueront point à ses produits, si considérables qu'ils puissent être. Le moyen de s'alarmer quand on peut par les Pyrénées, par les mers de Biscaye et de Catalogne, établir avec la France entière cet incessant commerce d'échange qui déjà subsiste entre les principautés du nord de la Péninsule et nos départements du midi ; — quand au delà de l'Océan une colonie florissante, aussi hostile à l'Angleterre que l'Espagne elle-même, sollicite la métropole de s'unir plus étroitement encore à elle par ce même commerce ! MM. Barzanallana et de la Pena-Aguayo ont dressé le tableau des simples relations de négoce entre Cuba, l'Espagne et la France, et ils n'ont pas eu de peine à prouver que de longtemps les trois pays ne seraient à même d'y suffire par leurs produits naturels et par leurs produits manufacturés.

Au besoin, l'Espagne pourrait encore se créer de nouveaux marchés en Afrique, et peut-être y songera-t-elle quelque jour, si, comme nous l'espérons, ses embarras intérieurs ne l'empêchent point de venger la mortelle injure que viennent de lui faire les forbans de Maroc. Dans les temps antiques et au moyen âge, sous les Carthaginois et sous les Arabes, la Péninsule a subi les lois de l'Afrique : pourquoi donc, à son tour, ne chercherait-elle pas à fonder au delà du détroit de sérieux établissements, si jamais elle se développe au dehors comme il convient à l'étendue de son territoire et au génie de ses habitants ? Sans aucun doute, bien des années s'écouleront encore avant que l'Espagne, si occupée en ce moment à pacifier ses provinces et à conquérir l'unité politique, se puisse engager dans les entreprises lointaines ; mais nous concevons que par les rêves de l'avenir ses hommes d'élite

se consolent des humiliations du présent : nous concevons qu'à travers les complications et les crises qu'ils s'efforcent de débrouiller, ils entrevoient l'époque où la vieille nation des rois catholiques contribuera pour sa part à renouer entre les Indes orientales et les peuples de l'Occident cette chaîne immense de relations, de transactions, d'échanges, établie par Alexandre, maintenue par les Ptolémées, que des aventuriers portugais et des trafiquants de Venise ont été sur le point de reconstituer il y a trois siècles, et dont l'Angleterre essaie de ressouder les anneaux par les plus révoltantes usurpations. On a beau se débattre contre les excès et les misères de la guerre civile, c'est là une ambition dont il est impossible de se défendre, quand on parcourt ces cent cinquante lieues de côtes, partout unies, toujours commodes, qui s'étendent en face du pays maure, et où pas une bouffée de vent ne se lève, entre les orangers des *huertas* ou les voiles des trincadoures, qui ne souffle du continent africain.

Il y a quelques mois à peine, MM. Pidal, Isturitz, Bravo-Murillo, Moron, Posada-Herrera, et tous leurs amis, se plaignaient amèrement que les ministres d'Espartero ne fissent rien pour remédier aux maux de l'Espagne ; aujourd'hui qu'ils ont en main les affaires, ce sont pour eux d'impérieux engagements que les griefs qu'ils ont si bruyamment élevés contre le gouvernement du comte-duc. Nous devons ajouter qu'ils ne songent pas à décliner ces engagements, et que depuis bien longtemps ils s'étaient préparés à les tenir. C'est M. Alcala-Galiano, on le sait, qui a rédigé la loi sur les *ayuntamientos* ; quant à la loi sur les circonscriptions territoriales, qui forme le complément de la loi sur les *ayuntamientos*, nous en trouvons les principales dispositions dans une série d'articles publiés en 1840 par M. Moron. Ce publiciste y prouvait combien il serait facile de définir et de concilier entre elles, par une division normale du territoire, les attributions respectives des autorités civiles et judiciaires. Ces deux lois seront très-prochainement suivies de décrets organiques sur le clergé, l'instruction publique, le jury, le conseil d'état, les tribunaux de divers degrés, et en général sur l'administration de la justice. Les articles divers de ces lois capitales sont, à vrai dire, tout formulés déjà dans les écrits, livres ou brochures de MM. Pacheco, Estevan Sairo, Posada-Herrera, de la Peña-Aguayo, Eusebio Valle, etc., aussi bien que ceux de toutes les lois qui se préparent sur les finances, l'armée, la marine, l'agriculture et l'industrie. Ce n'est point ici le lieu ni le moment de montrer ce que les jeunes publicistes chargés de l'immense travail de la codification générale ont conservé de la vieille législation espagnole et ce qu'ils ont emprunté à la nôtre, ou bien encore à celles de l'Angleterre et de l'Allemagne ; mais, dès maintenant, nous pouvons exprimer l'espoir que des commissions nombreuses où se poursuit activement ce travail sortira, pour l'Espagne, l'œuvre de la réorganisation sociale, pourvu cependant que cette œuvre soit soumise à la sanction des chambres, la seule qui la puisse rendre durable. Excédé de révolutions et de guerres, le pays tout entier fait appel aux hommes de cœur et d'intelligence ; c'est un malade qui, après une léthargie de deux siècles, s'est, durant cinquante ans, agité dans le délire et les transports de la fièvre ; épuisé de fatigue et retombé sur sa couche, il s'abandonne aujourd'hui à qui essaiera de faire à la fois disparaître la cause de l'ancien marasme et la cause des récentes convulsions. S'il est donné à un très petit nombre de penseurs et d'écrivains de préparer la loi future de l'Espagne, c'est la nation qui la doit accepter et proclamer par ses représentants. Le moment est décisif ; il ne se commettra point une faute dont la Péninsule ne se ressente douloureusement et longtemps, et la plus irréparable des

fautes, ce serait précisément que le cabinet Narvaez s'obstinât, en dépit de ses promesses, à ne point rentrer dans les conditions rigoureuses du gouvernement représentatif.

IV. — PHILOSOPHIE ET LITTÉRATURE.

Si nous avons réussi à montrer quelle a été, dans la Péninsule, l'influence des idées françaises en histoire et dans la philosophie de l'histoire, on voit déjà comment, en philosophie pure, cette influence a dû s'exercer. Au XVIIe siècle, les doctrines de Descartes ne se sont point répandues en Espagne, et cela se comprend sans peine : en proclamant le principe de la liberté, Descartes imposait à l'esprit de trop grandes obligations pour ce peuple endormi sous le principe de l'autorité. Les livres de Bossuet y ont eu, dès le début, une vogue prodigieuse, et cela se comprend encore. Bossuet a essayé de concilier les deux principes; mais on sait qu'en dernier résultat c'est le principe de l'autorité qu'il voulait par-dessus tout maintenir. On donnerait difficilement une idée de l'effroi qu'inspirèrent à l'Espagne Voltaire et les encyclopédistes, et les écoles purement critiques du XVIIIe siècle, qui bouleversaient à plaisir toutes les notions du devoir et de la morale. Quoi qu'on ait fait pour propager à Madrid et dans les grandes villes les opinions de l'auteur du *Dictionnaire philosophique*, l'Espagne n'a jamais été voltairienne ; à qui en voudrait une preuve péremptoire, il nous suffira de dire qu'elle a toujours énergiquement repoussé, et à bien des égards non sans injustice, les écrivains brillants qui ont assujetti le capricieux scepticisme du XVIIIe siècle à une méthode rigoureuse et réellement scientifique, Robertson, Hume, Gibbon. De tous les grands penseurs du XVIIIe siècle, Vico et Herder sont les seuls qui aient des prosélytes au delà des Pyrénées. Les faits de l'histoire, les causes de progrès et de décadence, toutes les vicissitudes sociales en un mot, Vico les renferme dans une inflexible synthèse suivant laquelle, à des époques déterminées, l'espèce humaine est tenue de subir des transformations successives ; de la configuration même du globe, de la disposition des îles et des continents, des mers, des fleuves, des montagnes, Herder déduit également des lois nécessaires; au fond de ces doctrines, le vieux fatalisme espagnol se retrouve pour ainsi dire lui-même; c'est toujours l'ancienne devise : *Ce qui doit être ne peut manquer de s'accomplir. — Lo que ha de ser no puede faltar!* — Mais c'est là un fatalisme particulier à l'Espagne, un fatalisme religieux qui répugne aux lâchetés épicuriennes comme aux stériles vertus du stoïcisme, et l'on conçoit qu'il n'ait ressenti qu'un profond dégoût pour l'école matérialiste, — de Locke à M. Destutt de Tracy. — M. de Tracy a eu pourtant un certain succès dans la Péninsule, succès de simple curiosité, car il est le seul des coryphées de cette école qui ait dressé de l'athéisme un manuel intelligible et complet. A l'heure même où nous sommes, M. Destutt de Tracy est encore çà et là exalté en Espagne, mais par les hommes de soixante ans et au-dessus, qui se souviennent d'avoir autrefois, avant les troubles et les guerres civiles, feuilleté les livres du célèbre idéologue, et ne se doutent guère de la réfutation que ces écrits ont depuis lors subie en Allemagne, en Écosse, en France, partout. Mais qu'avons-nous à faire de ces opinions vieillies qui prochainement s'éteindront de leur belle mort, d'un bout à l'autre de la Péninsule? Allons où est la vie et l'ardeur philosophique, et si l'avenir ne se laisse point plei-

nement apercevoir encore, voyons du moins si l'on peut découvrir quelque part l'espérance de l'avenir.

Il ne faut pas se faire illusion sur l'état présent de la philosophie en Espagne. Parmi tous ces jeunes écrivains qui, en législation, en droit public, en économie politique, en histoire, se préoccupent à chaque instant d'idées philosophiques, fort peu jusqu'ici se sont particulièrement livrés à l'étude de la métaphysique et de la psychologie. Quatre seulement ont prouvé qu'ils savaient à quoi s'en tenir sur les plus récents progrès de la science en Europe, don Jaime Balmes dans son *Catolicismo comparado con el protestantismo,* don Fermin-Gonzalo Moron dans son *Historia de la civilizacion* et dans les longs fragments qu'il a publiés déjà d'un *Essai* sur les sociétés anciennes et modernes, don Julian Sainz y del Rio dans un grand nombre de travaux recueillis par la presse périodique, don Tómas-Garcia Luna dans son cours de philosophie professé à l'Athénée de Madrid, et qui vient de paraître sous le titre de *Lecciones eclécticas.* Nous aurions voulu, entre tous ces écrits, assigner un rang honorable au livre que M. Martinez de la Rosa a publié dans les commencements de cette année même, *el Espiritu del siglo* (*l'Esprit du siècle*); mais il est extrêmement malaisé, pour ne pas dire impossible, de définir le vrai caractère de ce livre, qui touche à toutes les questions de philosophie, de politique et d'histoire, sans être un livre d'histoire, de politique ou de philosophie. M. Martinez de la Rosa y expose fort longuement les révolutions et les guerres qui ont bouleversé l'Europe dans ces derniers cinquante ans, et nous sommes loin de prétendre que son livre n'ait pas un grand intérêt pour l'Espagne, où personne encore n'a tracé le tableau des vicissitudes sociales au XIXe siècle. M. Martinez de la Rosa aurait été mieux inspiré pourtant de borner son horizon et de choisir, parmi tous les problèmes où se trouve engagé l'avenir de son pays, une question de laquelle il eût fait sortir pour la Péninsule quelque fécond enseignement. *El Espiritu del siglo* renferme du reste les qualités et les défauts habituels de M. Martinez de la Rosa, la pensée élevée, mais souvent indécise et parfois confuse, beaucoup de faits et d'affirmations, fort peu de preuves, point de doctrine, le style pur et orné, mais çà et là maniéré et déclamatoire; riche et brillant coloris, dessin faible et inexact.

Les jeunes penseurs de l'Espagne, soit qu'ils explorent, comme MM. Balmes et Moron, les phases diverses de l'histoire de la philosophie, soit qu'ils observent, comme MM. Garcia Luna et del Rio, les phénomènes de l'esprit et analysent les faits de la conscience, prennent hautement parti pour les doctrines spiritualistes, telles qu'elles ont triomphé en France par M. Maine de Biran et M. Royer-Collard, par MM. Cousin, Jouffroy et de Rémusat. Point d'originalité, point d'idée qui leur appartienne en propre; mais en revanche une érudition fort considérable et déjà sûre d'elle-même, une réelle intelligence de toutes les opinions qui, dans les académies grecques, dans les universités du moyen âge et dans les écoles modernes, ont fourni le texte des plus retentissantes polémiques. Ce n'est pas tout cependant que de professer le spiritualisme ; ce n'est pas tout que de proclamer l'ame sensible, active, libre, intelligente. Nous ne voyons là que les facultés et à vrai dire les allures de l'âme, et encore que nous en ayons une idée fort précise, qu'est-ce donc que la notion de ces facultés nous apprend sur l'essence même de l'âme, sur son origine et sa destination ? Que nous apprend-elle sur l'origine et les fins diverses des êtres qui nous entourent? Que nous apprend-elle sur l'essence de Dieu ? En métaphysique, en religion, en morale, les jeunes penseurs de l'Espagne

ont pris leur parti ; les uns et les autres se sont efforcés de définir et de circonscrire la tâche que la philosophie est tenue de remplir : à la philosophie le soin d'éclairer l'homme et de former son intelligence, à la religion celui de le moraliser et de déterminer ses actes. Pour le publiciste comme pour le prêtre, pour M. Moron comme pour M. Balmes, c'est par le dogme que se complètent les idées acquises par les libres et légitimes opérations de l'esprit. Assurément, ils auront accompli leur tâche, s'ils contribuent à établir entre la foi et la raison cette harmonie qui dans l'ordre social subsiste déjà entre les deux puissances. Le catholicisme de l'Espagne n'est plus, Dieu merci, la sombre et impitoyable religion des Torquemada et des Philippe II : s'il est bien avéré qu'en politique il n'est point hostile au principe de liberté, pourquoi donc tendrait-il à comprimer ce principe dans l'ordre purement philosophique ?

Depuis deux ans, préoccupés de fonder l'alliance entre la raison et le dogme, les penseurs de l'Espagne se sont jetés avec ardeur dans les polémiques rétrospectives sur l'histoire du clergé et de la religion elle-même, ce qui bien souvent les engage en de stériles controverses. Pourquoi, par exemple, don Jaime Balmes consacre-t-il une partie de son livre à démontrer qu'à l'exception d'un très-petit nombre de moines, fanatiques auxiliaires de l'autorité absolue, le clergé d'Espagne a de tout temps réprouvé les persécutions du saint-office? Qu'avons-nous à faire des dispositions de telle classe ou de telle autre au XVe ou au XVIe siècle? Et qui songe à demander compte au clergé actuel des institutions violentes suscitées au moyen âge par les luttes des races et des castes? Aujourd'hui que les idées de charité, de conciliation, de tolérance, et, pour tout dire, les maximes de l'Évangile, ont enfin repris le dessus, ce qui importe à l'Espagne, c'est que son clergé ne regrette point et ne songe point à justifier ces institutions hideuses. Nous ne voulons pas à ce sujet de garanties meilleures que le vote des évêques et des chanoines aux cortès de Cadix, qui ont aboli le saint-office, et les livres même de MM. Balmes, Romo, Tarancon et Severo Andriani.

En ce moment la lutte n'est plus, dans la Péninsule, entre les ordres ou les classes, mais entre les idées et les principes ; ce qu'il s'agit de prouver, c'est qu'en philosophie de même qu'en politique, le principe chrétien n'est point l'irréconciliable ennemi du principe de liberté. Il serait digne de M. Balmes de chercher à bien établir que, pour fonder le despotisme en Espagne, la maison d'Autriche a eu précisément à combattre les idées et les instincts catholiques. M. Balmes donnerait là un nouveau et très-curieux développement à la thèse qu'il a soutenue contre le protestantisme ; sur ce terrain, nous le croyons, il ne serait pas le moins du monde contredit par l'histoire de son pays. Au XVIe siècle, l'Europe entière réagissait avec énergie contre les envahissements de la puissance spirituelle ; mais la réaction ne tarda pas à devenir excessive. Au lieu de marquer les limites entre les deux domaines, la puissance temporelle empiétait à son tour sur la puissance spirituelle ; les papes ne dominaient plus les rois : c'était les rois qui se faisaient papes ; et quant à ceux qui n'osèrent s'arroger la suprématie religieuse, leurs ambitions, — du moment où le joug imposé aux royautés européennes par les Grégoire VII et les Innocent III cessa de se faire sentir, — s'exaltèrent au point de ne plus vouloir subir aucune autre entrave, ni de la part des peuples, ni de la part des ordres privilégiés. Alors a commencé l'ère de l'absolutisme pur, qui pour tant de pays dure encore. Peut-on nier qu'au XVIe siècle ce n'aient été là les dispositions de tous les princes d'Allemagne, des catholiques aussi bien que des protestants ?

Peut-on nier qu'elles ne soient entrées en Espagne avec ceux de la maison de Hapsbourg?

Comparez les actes de Charles-Quint et ceux de Henri VIII à l'époque où celui-ci méditait sa rupture avec l'église de Rome et jusqu'au moment où il l'a consommée: vous verrez que, dans les premiers temps, la politique de l'un est absolument la politique de l'autre à l'égard du clergé, de la noblesse, de la bourgeoisie, des communes; même mépris des vieilles franchises et des lois fondamentales : — d'un côté, le conseil de Castille; — de l'autre, la chambre étoilée. Un fait que nous empruntons à une chronique inédite de 1696 prouvera d'une façon péremptoire que le catholicisme espagnol refusait énergiquement de sanctionner les entreprises de la dynastie autrichienne. Un franciscain ayant prétendu, à San-Geronimo de Madrid, que le roi seul avait le dépôt de la puissance temporelle, l'auditoire entier s'indigna tout haut; le prédicateur se vit obligé de quitter la chaire; sa doctrine fut déférée aux universités de la Péninsule, si libres encore et si florissantes, et l'autorité ecclésiastique exigea qu'il rétractât ses paroles dans la chaire même où il les avait prononcées. Si plus tard la maison d'Autriche a été secondée par les ordres monastiques et par quelques membres du clergé séculier, qu'en peut-on inférer contre la religion elle-même? Pourquoi s'en prendre aux principes de la faiblesse ou de la corruption des hommes qui ont reçu mission de les défendre et de les faire triompher?

Nous ne croyons donc pas que les penseurs de l'Espagne actuelle puissent être embarrassés de leur religion nationale; ils ne seront pas contraints de l'abjurer pour étendre les conquêtes de la moderne philosophie spiritualiste. Sous le comte-duc, au moment où éclataient les *pronunciamentos* anti-espartéristes, le ministre de l'intérieur, M. Gomez de la Serna, essayait de reconstituer l'enseignement philosophique; mais comme la guerre civile mettait en feu la Péninsule entière, à Madrid et dans les provinces les disciples manquèrent aux nouveaux professeurs. En attendant que de meilleurs jours leur permettent d'occuper leurs chaires, les jeunes maîtres ont pris le parti de voyager en Europe, pour s'initier complétement à toute doctrine nouvelle. Élevés à l'école de la France, ils n'ont pas eu longtemps à séjourner parmi nous; la plupart, en ce moment, se trouvent au delà du Rhin. Au spectacle de cette Allemagne où le scepticisme systématique inquiète si profondément les consciences, nous ne pensons pas qu'ils sentent chanceler leurs convictions premières; nul doute qu'ils ne repassent les monts défenseurs ardents de cette liberté de l'esprit qu'ils essaient de concilier avec le principe de l'autorité.

Dans tous les pays, la question philosophique mène droit à la question littéraire, puisque le fond est inséparable de la forme, et que les lettres dépérissent ou prospèrent selon les vicissitudes et les progrès de l'esprit public. Pour l'Espagne, cependant, on serait tenté d'affirmer le contraire, car la décadence des lettres y date précisément de l'avénement de Philippe V, de l'époque où, sous l'influence des idées françaises, la Péninsule se réveille d'une léthargie de deux siècles. Il est bon d'expliquer un fait si étrange, que tout le monde a remarqué, mais dont personne, du moins à notre connaissance, n'a dit encore la véritable raison. Ce n'est point ici le moment de tracer un tableau complet de la littérature espagnole aujourd'hui renaissante : un si vaste sujet exige que l'on y consacre une étude spéciale. Et puis, il n'en est pas des poëtes de l'Espagne comme de ses historiens et de ses publicistes; chacun de nous est déjà familier en France avec les noms principaux de l'ancienne école et de la nouvelle, avec ceux de MM. Martinez

de la Rosa, Quintana, Gallego, et de MM. Hartzembusch, Breton de los Herreros, Gil y Zarate, Zorrilla (1). Il nous suffira de montrer comment, au XVIIIe siècle, la littérature espagnole est entrée dans la voie déplorable qui aboutit à l'impuissance, et à quelles conditions rigoureuses elle peut en sortir.

L'Espagne, on l'a vu plus haut, a obstinément repoussé la philosophie du XVIIIe siècle; mais cela n'a point empêché que, dès le début, elle ne se soit éprise de la littérature enfantée par cette philosophie en France, en Angleterre et en Allemagne. Ce n'est point, comme on l'a prétendu, à l'école de Corneille et de Racine, mais bien à celle de Voltaire, que l'Espagne est devenue classique; ce sont les Égysthe, les Cresphonte, et non point les Cinna, les Oreste, qui se retrouvent dans les tragédies les plus vantées des deux Moratin, et dans celles de MM. Martinez de la Rosa, Quintana, Gallego. Plus tard, la Péninsule s'est aveuglément abandonnée à l'entraînement romantique; les types de Saint-Preux, de Werther, de René, de Manfred, s'y sont reproduits, multipliés, exagérés comme dans le reste de l'Europe; à Madrid, à Grenade, à Valence, à Barcelone, sur toutes les scènes de l'Espagne, se sont à l'envi lamentés les héros de MM. Victor Hugo, Alfred de Vigny, Alexandre Dumas. Déjà pourtant, les meilleurs esprits commencent à se douter que l'on a fait jusqu'ici fausse route. M. Gil y Zarate, dans un *Manuel de Literatura,* qui vient de paraître à Madrid; M. Moron, dans un *Ensayo sobre el antiguo teatro espagnol;* M. Eugenio Hartzembusch, dans sa chronique dramatique, régulièrement publiée par la *Revista de Espana y del Estranjero;* enfin, M. Alberto Lista, le doyen de la critique espagnole et l'un des écrivains les plus populaires de l'ancienne école, s'élèvent avec énergie contre toute imitation servile de l'étranger. Mais les jugements qu'à diverses reprises ils ont eux-mêmes portés sur les plus beaux monuments des littératures européennes, sur les livres de Goethe, de Châteaubriand, de Byron, de Lamartine, nous prouvent que sur ce point leurs idées ne sont point assez nettes; ils n'aperçoivent pas assez clairement, selon nous, par quel monde d'idées et de sentiments notre poésie et celle de l'Angleterre et de l'Allemagne sont séparées de la poésie espagnole, telle qu'elle devrait être, telle qu'elle sera infailliblement, si elle parvient à ressaisir son originalité.

Dans Saint-Preux, dans Werther, René, Manfred, dans tous les héros de l'école romantique, les critiques de l'Espagne ne voient guère que des natures exceptionnelles, de brillants caprices, pour lesquels l'imagination se passionne, mais dont la conscience réprouve, de l'un à l'autre bout de l'Europe, les tendances et les principes, ou, si l'on veut, les tristesses et les emportements. Les uns et les autres se sont trompés sur le vrai caractère du drame et du roman modernes : c'est à bon droit qu'ils s'élèvent contre l'influence que les maîtres ont pu et pourraient encore exercer dans la Péninsule; mais ils n'ont pas bien compris la raison précise pour laquelle, dans cette même Péninsule, les imitateurs doivent être sévèrement condamnés. Ce ne sont point des caprices de poëte que les héros de Rousseau, de Byron, de Châteaubriand et de Goethe, mais bien la réelle personnification de la philosophie du XVIIIe siècle et de la philosophie allemande, la personnification des sociétés mêmes où ces philosophies ont régné. Par la manière dont ils se sont introduits dans l'histoire intellectuelle et morale des soixante dernières années, par l'ordre qu'ils ont suivi en se succédant ou plutôt en se complétant les uns les

(1) Voyez dans la *Revue des Deux Mondes* d'avril 1843, une étude remarquable de M. Léonce de Lavergne sur don José Zorrilla.

autres, on peut voir la marche et les progrès de ces philosophies; on peut voir comment, de proche en proche, elles ont suscité en France, en Angleterre, en Allemagne, les sentiments généraux et les idées dominantes ; comment, enfin, elles ont dû enfanter une littérature qui, malgré ses écarts lyriques et ses apparentes contradictions, n'est au fond que l'expression exacte et rigoureuse, l'expression vivante de ces idées et de ces sentiments.

C'est précisément parce qu'elle a exprimé des souffrances et des angoisses réelles que cette littérature a remué les âmes, et qu'à chacune de ses phases principales il s'est produit des œuvres de premier ordre; mais en Espagne, dans ce pays de foi et d'enthousiasme, où l'autorité dogmatique s'est conservée tout entière, où le scepticisme n'a jamais troublé les consciences, que peut-on comprendre à ces souffrances et à ces angoisses? qu'a-t-on à faire de ces figures soucieuses, de ces caractères inquiets et révoltés, dans lesquels se sont incarnées, pour ainsi dire, les longues vicissitudes de la philosophie? Aucun autre peuple n'a plus cruellement expié de s'être assujetti à l'imitation des littératures étrangères, et d'avoir renoncé à son originalité propre; les poésies publiées en Espagne, avant 1833, appartiennent au genre classique, mais au plus triste des genres classiques, à celui de l'empire; point d'élévation ni de couleur, une forme terne ou déclamatoire appliquée à des sentiments généraux et à des idées convenues. Les jeunes coryphées de l'école actuelle se sont rangés sous le drapeau romantique; à un très-petit nombre d'exceptions près, ils n'ont eu jusqu'ici d'autre système poétique que de mettre en pièces Goethe, Byron, Lamartine, Hugo, Sainte-Beuve, Alfred de Musset; leurs poëmes ne se composent guère que de centons français, anglais, allemands, tant bien que mal traduits et cousus ensemble, où tout se mêle et se heurte, la passion qui s'irrite, le caprice qui raille, la philosophie qui rêve, mais la passion d'un autre peuple, le caprice d'une autre langue, la philosophie d'une autre société. Vous diriez de harpes à demi brisées, et qui, sous des mains inhabiles, ne rendent plus que des sons discordants.

Les jeunes écrivains de l'Espagne ont entassé dans leurs livres tous les trésors de la poésie descriptive, et pourtant le lecteur qui les suit dans tous les sentiers de leurs plaines, dans toutes les vallées de leurs montagnes, n'en rapporte presque jamais une impression qui fasse réfléchir ou rêver. En faut-il davantage pour prouver que le style n'est rien sans la pensée, l'art sans l'inspiration véritable? Voyez les maîtres de la poésie moderne, et dites-nous si le secret de leur génie et de leur force ne se trouve point tout entier dans un étroit rapport entre le fond et la forme, entre les plus simples phénomènes de la nature et les sentiments les plus intimes, les idées métaphysiques de l'ordre le plus pur et le plus élevé. La nature est un livre, a-t-on dit ; oui, sans doute, et un si beau livre que la foule s'est de tout temps pressée avec admiration autour des hommes qui ont su le lire ou plutôt qui ont su le faire, car la nature se borne à fournir les mots de la plus belle et de la plus riche des langues; la tâche consiste à les disposer de manière que le poëme en résulte. Avant tout, pourtant, les idées et les sentiments qu'ils expriment, c'est en vous-même qu'il les faut prendre, dans votre esprit, dans votre cœur, dans la civilisation où vous vivez, et non pas dans la civilisation d'un autre peuple. C'est pour avoir méconnu cette condition rigoureuse que, depuis un siècle et demi déjà, la poésie espagnole est déchue de son ancienne splendeur.

Mais ce n'est rien que la décadence de la poésie lyrique en Espagne, si on la compare à l'abaissement où naguère encore se trouvait réduit le théâtre. Dans le

siècle où nous sommes, le théâtre espagnol n'a produit avant 1833, MM. Gil y Zarate, Alberto Lista, Hartzembusch et tous les autres critiques en conviennent eux-mêmes, que trois ou quatre pièces d'un réel mérite; le reste, disent-ils, est d'une médiocrité désespérante, sinon même, pour employer leurs expressions, insupportablement mauvais. Il y a cinq ans tout au plus, l'habitude de l'imitation et du plagiat avait tellement affaibli, énervé l'imagination des écrivains dramatiques, que la plupart ne se sentaient plus assez forts, même pour imiter, et se contentaient de travestir, sous prétexte de les traduire, nos drames, nos comédies, nos opéras et nos vaudevilles, et jusqu'à nos féeries du boulevard. Nous avons assisté nous-même à une représentation des *Malheurs d'un Amant heureux* et du *Mariage d'inclination,* au théâtre *del Principe;* c'était, nous l'assurons, une chose vraiment curieuse que de voir comme dans les sonores ampleurs de ce magnifique dialecte castillan allaient s'engloutir les frêles élégances, les petites grâces boudeuses, les mesquines péripéties du Gymnase; figurez-vous les jeunes premiers de M. Scribe chaussant les *aspargatas* sévillanes, se coiffant du *sombrero* madrilègne, et s'enveloppant tout entiers dans les immenses plis du manteau catalan!

Déjà cependant on aperçoit comment et par qui doit s'opérer la régénération littéraire; dans ses drames et dans ses romans, don Angel de Saavedra, duc de Rivas, aujourd'hui ambassadeur à Naples, a pris le parti de s'inspirer franchement des mœurs, des traditions et des croyances nationales; bien que l'on y retrouve une certaine ironie byronienne qui ne sied point aux lèvres d'un bon et franc Espagnol, ce sont là des œuvres qui pour la plupart resteront. Parmi les poëtes lyriques et dramatiques qui se sont engagés résolument dans cette voie féconde, nous pouvons citer MM. Bermudez de Castro, Patricio de la Escosura, Doncel, Grijalba, Valladarès, Ramon de Campoamor, et à leur tête les quatre noms en ce moment les plus célèbres de la littérature castillane, MM. Gil y Zarate, Breton de los Herreros, Hartzembusch et Zorrilla. Il n'est pas de pays, en Europe, où la poésie abonde comme en Espagne, poésie vigoureuse qui, dans la Péninsule entière, imprime un cachet d'originalité ineffaçable à toutes les actions, à toutes les passions, à tous les sentiments, immortelle comme l'âme humaine dont elle est à la fois l'effusion la plus douce et le plus chaud rayonnement, joies ardentes, amères tristesses, chants d'amour ou de guerre, drame incessant de Calderon ou de Lope, dont les beaux esprits madrilègnes s'efforcent de reproduire les sombres épisodes, comédie de Miguel Cervantès, sentencieuse et bouffonne comme à l'époque où l'écrivait le soldat mutilé de Lépante. Que la poésie des mœurs, des traditions et des croyances passe dans les livres, que sur les ruines des écoles étrangères s'élève une école vraiment nationale, et l'Espagne redeviendra sans peine ce qu'elle était avant le XVIIIe siècle, la brillante et pour ainsi dire naturelle patrie des poëtes lyriques, des dramaturges et des romanciers.

Sous le titre général d'*odes, épitres, ballades,* MM. Zorrilla, Ramon de Campoamor, Doncel, et tous les autres, ont publié déjà des recueils où çà et là éclatent les fiers accents de l'ancienne passion castillane. De jour en jour, le progrès se confirme et se développe : les *revues* et les journaux d'Espagne insèrent assez régulièrement des pièces de vers, presque aussi régulièrement que les nôtres des nouvelles et des romans. Dans les plus récentes poésies, nous nous complaisons à constater un ton plus ferme, une allure plus originale, une manière plus nette et plus sûre d'elle-même. C'est par là, du reste, qu'à Madrid et dans les provinces, ce que l'on pourrait appeler la littérature périodique mérite parfois de fixer l'at-

tention de l'Europe; en fait de romans et de nouvelles, journaux et *revues* le plus souvent se bornent à remplir leurs colonnes de contes français ou anglais, traduits à la hâte, du soir au lendemain, à mesure que les lambeaux divers leur arrivent de Londres ou de Paris. MM. Hartzembusch, Gil y Zarate, Garcia-Luna, etc., publient, il est vrai, de remarquables articles de critique littéraire ou philosophique, mais trop rarement pour qu'il en résulte un enseignement profitable. Sous peine d'être injuste, nous devons faire mention également des spirituelles esquisses de *Panorama Matritense, por un curioso parlante* (*Panorama de Madrid, par un curieux babillard*), de don Ramon Romanos de Mesonero. M. Romanos de Mesonero continue dignement à bien des égards l'ingénieuse et piquante satire qui, de 1834 à 1838, valut à Larra une renommée populaire; il s'en faut de beaucoup, par malheur, que l'infortuné poëte dont la vie et la mort rappellent à la fois le plus railleur et le plus sceptique des héros de Byron et le plus rêveur, le plus mélancolique des héros de Goethe, ait légué à M. Romanos sa verve agressive et son sarcasme véhément. M. Romanos est un homme d'esprit et de bon sens, mais d'un bon sens un peu trop bourgeois, si l'on nous permet d'employer cette expression, et qui ne ressemble point autant qu'on le pourrait désirer à celui de Quevedo et de Cervantès. L'auteur du *Curioso parlante* est le pamphlétaire des classes moyennes qui aujourd'hui se forment dans la Péninsule; M. Romanos est à Larra ce que M. de Jouy est à Beaumarchais.

C'est au théâtre principalement que se produit chez nos voisins l'activité littéraire; le théâtre actuel de l'Espagne est assez riche déjà pour mériter une étude spéciale et approfondie. Dans l'espace d'une année environ, du mois de mai 1843 à la fin de février 1844, on a représenté sur les scènes de la *Cruz, del Circo* et *del Principe,* plus de cent pièces, tragédies, drames, comédies, parmi lesquelles trente pour le moins sont originales, et se recommandent à quelque degré par les qualités diverses du style, de l'action et de la pensée; et encore serait-il aisé d'en citer qui renferment des beautés de premier ordre, celles de MM. de Rivas, Gil y Zarate, Zorrilla, Hartzembusch, Breton de los Herreros, que suivent de près MM. Guttierez, Doncel, Valladarès, Rubi, Asquerino. Pour traiter convenablement de la situation présente du théâtre à Madrid, il est tout à fait indispensable de remonter aux époques les plus brillantes ou les plus agitées de l'histoire, du roi Ferdinand VII au roi don Rodrigue, et de bien saisir les traits originaux du caractère espagnol. Ce n'est pas tout : au delà des Pyrénées, le théâtre est le plus puissant moyen de propagande qui soit à la disposition des jeunes hommes dévoués à l'œuvre de la régénération sociale; nulle part mieux que dans la Péninsule le poëte dramatique ne peut venir en aide au publiciste et à l'homme d'état.

Tout doit concourir, on le voit, à l'amélioration et à la future prospérité de la société espagnole, la poésie et la science, les travaux d'économie comme les simples recherches de statistique, les enseignements de la philosophie et ceux de l'histoire nationale. Il en est de la prospérité publique en Espagne comme de cette histoire elle-même : partout, entre ces deux mers que le vieux régime abandonnait au commerce et à l'industrie de l'étranger, on en retrouve les éléments impérissables; il ne s'agit plus maintenant que de les rassembler et d'en tirer parti. Dans cinquante ans, on ne croira pas, nous osons l'espérer, à la misère affreuse qui en ce moment arrache des cris si déchirants de douleur et de colère aux montagnards du haut Aragon, aux laboureurs manchègues et aux ouvriers catalans. Depuis les guerres de race, les paysans détruisaient obstinément les forêts de chêne dans ces

belles campagnes de Galice, qui se seraient couvertes d'une haute et abondante végétation si le sol avait pu librement produire toutes les richesses dont il recèle le germe. Voilà l'image de l'Espagne constitutionnelle : les excès du pouvoir absolu, les prévarications administratives ont discrédité les lois et découragé les sentiments dont l'ensemble forme l'esprit public et le patriotisme. Il s'en faut bien pourtant que ces sentiments soient anéantis; fondez le seul régime qui convienne aux nations modernes, restaurez la légalité, sans laquelle tout est anarchie ou marasme, et l'on verra se rétablir entre les citoyens, entre les provinces, cette cohésion vigoureuse qui enfante l'unité politique. En ce pays d'égalité, où pas un ordre, pas une classe n'aspire à la domination exclusive, ce sont les idées nouvelles, mieux appliquées, mieux comprises, qui doivent rapprocher les uns des autres et tôt ou tard réunir sous le même drapeau les hommes intelligents et résolus que les haines personnelles ont jusqu'ici divisés. Que par le journal, le livre et le drame, par l'enseignement des lycées, par celui des plus humbles écoles, les idées civilisatrices descendent dans les derniers rangs de la population, comme plus tard descendront dans les plaines incultes les eaux fécondantes qui aujourd'hui se perdent parmi les rochers des Alpuxarras; alors, sans aucun doute, l'Espagne réalisera les espérances conçues pour elle à des époques où l'on ne pouvait deviner les qualités énergiques de ses enfants qu'à l'attitude sombre et fière qu'ils avaient prise dans leur muette résignation.

XAVIER DURRIEU.

LA
POÉSIE GRECQUE
EN GRÈCE.

Souvent la critique a été trop casanière. Chacun peut, il est vrai, sans sortir de son cabinet, étudier et sentir les chefs-d'œuvre de la poésie; mais il manquera toujours quelque chose à cette étude et à ce sentiment tant qu'on n'aura pas visité les pays où vécurent les grands écrivains, contemplé la nature qui les inspira, et retrouvé pour ainsi dire leur âme aux lieux où elle est encore empreinte. Comment comprendre leur coloris si on ne connaît pas leur soleil?

Grâce à la facilité qu'on trouve aujourd'hui à voyager, j'ai parcouru sans peine le resplendissant théâtre de la poésie grecque depuis la Grèce gauloise, la phocéenne Marseille, Arles, qui s'appela Théliné, et notre *Crau,* déjà célébrée par Eschyle, jusqu'à Constantinople, qui touche à l'Euxin, cette autre extrémité du monde grec, où les poëtes entrevoyaient dans un lointain fabuleux la mer des Argonautes, les Symplégades errantes et les autels sanglants de la Tauride. Entre ces deux pôles de la tradition poétique des anciens Hellènes, j'ai navigué sur la scène maritime de l'Odyssée et j'ai côtoyé la scène terrestre de l'Iliade; j'ai vu le pays bucolique de Sicile et les montagnes tragiques de Mycène, j'ai pu comparer la triste Phocide pleine d'OEdipe et la douce Ionie remplie d'Homère, et partout j'ai cherché dans l'aspect des lieux, du ciel, de la lumière, des monuments, la révélation du génie des poëtes. J'ai demandé aux traditions et aux coutumes populaires ce qu'elles gardaient de la vie antique, j'ai voulu retrouver ce qui fut dans ce qui est encore. Ne pouvant tout voir, j'ai puisé dans les voyageurs les plus dignes de foi ce qui devait rendre moins imparfait un travail que j'espère d'ailleurs compléter par un second voyage. Commentateur d'un genre nouveau, mon commentaire, c'est un pays et un peuple.

Avant de toucher la terre de Grèce, en relisant Homère sur ces flots témoins des erreurs d'Ulysse, en rasant le promontoire de Circé ou les rochers des Sirènes, je ne pouvais m'empêcher de trouver déjà dans ma navigation même un premier commentaire de la poésie homérique. Quand la mer était paisible, je songeais à l'Odyssée; quand elle était furieuse, je pensais à l'Iliade. L'Odyssée ressemble à un voyage par un temps calme près des rivages de la Méditerranée. Tandis qu'on glisse sans effort sur l'onde unie pareille à une glace bleue, on voit se succéder, dans la nature comme dans le poëme, des aspects toujours variés et toujours charmants, on change insensiblement de perspective et d'horizon; on aime à se sentir avancer lentement, et à ce plaisir se mêle parfois quelque impatience d'arriver. L'Iliade est une tempête soudaine qui vous saisit et vous emporte à travers le tourbillon des vagues. Le vent se lève, la foudre brille et retentit; éclair sur éclair, tonnerre sur tonnerre, flot sur flot; on ne respire pas, on est haletant, bondissant, éperdu. Par moment, la nue se déchire, et l'on aperçoit un petit coin du ciel; puis la nue se referme, l'orage vous reprend avec furie, vous pousse, vous entraîne, s'apaise enfin, et une grande tranquillité se répand dans le ciel et sur la mer. Oui, si l'on retrouve ordinairement le type de l'art dans la nature, il est des moments où la nature elle-même semble une image de l'art. Admirable grandeur du génie humain! ouvrez Homère, et vous y verrez un reflet de l'œuvre de Dieu; contemplez l'œuvre divine, et vous y pourrez lire comme une merveilleuse traduction de la poésie d'Homère.

Au moment de mettre le pied sur le sol hellénique, je dois avertir le voyageur qui cherche la Grèce antique dans la Grèce moderne, qu'il doit se résigner à quelques désappointements; Cythère, aux gracieux souvenirs, est un affreux rocher anglais. Quelquefois le hasard s'amuse à déjouer les ressemblances qu'on cherche par de malicieux contrastes. Ainsi, j'ai doublé à mon grand regret, par le plus beau temps du monde, le cap Malée, fameux par ses tempêtes, et je n'ai trouvé nulle part plus de vent qu'en Aulide.

I.

ASPECT GÉNÉRAL DE LA GRÈCE COMPARÉE AU CARACTÈRE DE LA POÉSIE GRECQUE.

Le premier aspect de la Grèce étonne. On arrive l'imagination toute remplie des plus fraîches peintures, des plus riants souvenirs, et l'on trouve un pays qui n'est, en général, ni frais ni riant. Malgré le charme infini de certains aspects, de certains détails, je crois qu'on ne se trompera pas en disant que, prise en masse, la Grèce est un pays pierreux (1), peu boisé, peu arrosé, coupé de montagnes toujours escarpées et souvent arides; que, si les fonds sont beaux, les premiers plans manquent trop fréquemment au paysage; qu'enfin, la Grèce rappelle plutôt la

(1) En Grèce, on évalue les terres labourables à 20, les montagnes et rochers à 16, c'est-à-dire au 4/5 du pays. — Strong, *Greece as a kingdom.* — Voyez *Quarterly Review,* vol. CXXXIX. p. 15.

Provence et les Apennins que les montagnes volcaniques des environs de Rome et de Naples ou les côtes pittoresques de l'Asie mineure. Sans doute, il faut tenir compte des changements que le temps a introduits ; on conçoit que la malheureuse Grèce, sous le joug des barbares goths, franks, turks, albanais, qui l'ont successivement envahie et asservie, a dû perdre une partie de ses beautés naturelles, comme elle a perdu le plus grand nombre de ses monuments. Les résultats de la dernière guerre, dans laquelle les Turcs arrachaient les oliviers et les vignes, et détruisaient systématiquement toute culture, ne doivent pas être mis sur le compte de la nature primitive du pays (1).

De nombreux passages des auteurs anciens nous font connaître la différence qui existe et qu'on devait naturellement s'attendre à trouver entre la Grèce, séjour florissant d'une civilisation admirable, et la Grèce telle que l'ont faite tant de siècles d'esclavage et d'abandon. Il faut nous rappeler toujours que la Grèce actuelle c'est le squelette de la Grèce ancienne, avec un manteau de souvenirs. En effet, si Thucydide nous apprend que l'Attique a toujours eu la réputation d'aridité que de nos jours elle justifie si pleinement, et si Pindare parle de l'aride Athènes, il suffit d'ouvrir Platon, au commencement du *Phèdre,* pour y trouver une peinture délicieuse des gazons qu'on chercherait vainement aujourd'hui sur les bords poudreux de l'Illissus. Je vais citer la belle traduction de M. Cousin : « Par Junon, le charmant lieu de repos ! Comme ce platane est large et élevé ! Et cet agnus-castus avec ses rameaux élancés et son bel ombrage, ne dirait-on pas qu'il est là tout en fleurs pour embaumer l'air ? Quoi de plus gracieux, je te prie, que cette source qui coule sous ce platane, et dont nos pieds attestent la fraîcheur !..... J'aime surtout cette herbe touffue qui nous permet de nous étendre et de reposer mollement notre tête sur ce terrain légèrement incliné. »

Ce charmant morceau est à sa place dans un travail sur la poésie grecque, car Platon est de la famille des poëtes. Strabon appelle la description qu'on vient de lire un hymne, et il a raison. On peut faire en beaucoup d'endroits une remarque analogue. La forêt de Némée, dont parle Euripide, n'existe plus (2). Le temple de Jupiter néméen s'élève dans un vallon où il ne croît que des broussailles. Le Cithéron, maintenant aride, était couvert de pâturages au temps de Simonide et de Sophocle. Il faut donc, avant de comparer la Grèce, telle que nous la voyons, à la Grèce que peignirent les poëtes, admettre que le temps a pu amener quelques différences dans l'aspect des lieux ; mais, ces réserves faites, on doit reconnaître que le caractère général du pays n'a pas changé. Les montagnes, les plaines, les vallées, qu'ont vues Homère, Pindare, les tragiques, existent encore, et nous pouvons confronter le portrait avec l'original. De cette étude d'après nature résulteront, je l'espère, quelques enseignements sur l'art de peindre chez les poëtes anciens, sur les procédés de leur imagination et les méthodes de leur style.

Ce qui frappe d'abord dans ce parallèle entre le modèle et l'image, c'est à quel point les poëtes ont négligé dans leurs tableaux le côté sévère et quelquefois terrible de la nature grecque, et combien ils se sont complu, au contraire, dans la

(1) Du reste, ces dévastations ne sont pas nouvelles ; les vignes de l'Attique, coupées par les Lacédémoniens, fournissent aux partisans de la guerre un des principaux motifs de représailles dans les *Acharniens* d'Aristophane.

(2) Dans la forêt qui fournit à Hercule sa massue, on ne trouverait pas aujourd'hui un bâton, dit Dodwell. (*Travels in Greece*, t. II, p. 211.)

reproduction des aspects plus doux, plus riants, et aussi plus rares, qu'offre leur pays. Ceci tient à l'esprit même de l'antiquité. L'instinct qui faisait éviter aux Grecs de prononcer le nom des objets funestes, qui leur inspirait de représenter la mort sous des formes aimables, et un jeune homme qu'elle frappait comme une belle statue que la parque envoyait aux enfers, cet instinct détournait les poëtes de tout ce qui pouvait assombrir l'imagination ou l'attrister; et comment n'auraient-ils pas banni de l'art les images qui eussent éveillé des impressions pénibles, quand la vie entière était comme composée à plaisir des impressions les plus heureuses? Ils ont donc laissé aux modernes l'admiration et la peinture des montagnes abruptes, des précipices, de ce qu'on appelle de *belles horreurs,* expression qu'ils n'auraient pu ni comprendre ni traduire. Les poëtes grecs se gardent d'insister sur la physionomie sévère d'une grande partie de la Grèce, seulement ils l'indiquent en passant par l'épithète *pierreuse, rocailleuse,* qui revient si souvent dans Homère. A cela près, il n'est pas question des effets de rochers et de ravins, dont les poëtes modernes auraient tiré si bon parti. Les Grecs, qui peignaient fidèlement ce qu'ils voulaient peindre, n'ont pas voulu peindre, n'ont pas voulu voir les rudesses de la nature : ils les ont bannies de la poésie, comme ils bannissaient de l'art les laideurs humaines. De là cette apparence d'infidélité dans la peinture générale de leur pays : non qu'ils falsifient, mais ils négligent; ce n'est pas un mensonge, c'est un silence. Ainsi Homère ne parle jamais des difficultés du chemin, des aspérités de la route. Sa poésie vole sans obstacle et sans effort, comme les pieds des chevaux divins.

C'est encore le besoin de présenter la nature sous un jour vrai, mais embelli, qui a inspiré aux poëtes grecs de donner à des fleuves, dont la couleur blanchâtre est due au limon que roulent leurs ondes, cette épithète gracieuse *aux tourbillons argentés.* Tels sont le Pénée et l'Achéloüs (1). Du reste, il me semble que les fleuves ont été encore plus flattés que les montagnes. Le Céphise, tant vanté, ne m'a pas offert une goutte d'eau pendant tout mon séjour à Athènes; je l'ai vu toujours à l'état de *fleuve poudreux,* énergique expression de l'*Anthologie.* Je puis affirmer qu'au lieu de couler entre des bords verdoyants, le Caïstre coule dans un lit d'argile blanchâtre, et l'on voit bien que Sophocle n'a jamais visité le Pactole, car il l'appelle grand.

Les écrivains modernes formés à l'école des anciens ont suivi souvent la même méthode de peindre. Voyez Pétrarque, le premier des poëtes chrétiens qui se soit fait disciple de l'antiquité, dont il a commencé la renaissance; à Vaucluse, c'est-à-dire dans l'endroit le plus triste qui se puisse imaginer, dans cette gorge étroite serrée entre deux montagnes pelées, Pétrarque n'a pu trouver un vers pour peindre l'horreur du lieu qu'il habitait. Grâce à l'euphémisme et aux omissions tout antiques de sa poésie, il a fait illusion à ceux qui après lui ont visité ou chanté Vaucluse. Vaucluse est resté pour tout le monde tel que Pétrarque l'avait fait. Qu'un poëte du Nord, que Schiller ou Byron eussent porté dans cette retraite le tourment d'une passion sans espoir, quelle peinture nous aurions de roches sauvages, d'affreuses solitudes! Pétrarque a fermé les yeux à la désolation et à l'aridité du sol, il n'a voulu voir que les belles eaux limpides. Le poëte italien a fait exactement ce qu'un poëte grec eût fait à sa place.

(1) Le nom de l'Achéloüs est aujourd'hui *Aspropotamos*, qui veut dire également fleuve blanc, fleuve d'argent.

Les poëtes grecs ont donc embelli la nature qu'ils peignaient, non que la beauté manque à la Grèce, il faut s'entendre : ce qui est beau en ce pays, ce sont plutôt les lignes que les formes, c'est plutôt la mer que la terre, c'est plutôt le ciel que le paysage, c'est par-dessus tout la lumière. La vraie parure de la Grèce est cette mer admirable qui l'entoure comme une ceinture nouée derrière elle, et dont les plis azurés ondoient avec tant de grâce sur ses flancs. La Grèce est presque une île, presque partout elle est cernée par les flots, et l'on conçoit que ses anciens habitants, qui retrouvaient toujours la mer, se soient représenté l'océan comme un grand fleuve entourant toute la terre. C'est ainsi qu'Homère le peint sur le bouclier d'Achille, et Hésiode sur le bouclier d'Hercule.

Je ne crois pas qu'il y ait dans le monde un pays aussi insulaire que la Grèce ; elle se compose en partie d'un archipel et d'une péninsule, le reste est entamé, pénétré par une foule de golfes sinueux. A chaque pas qu'on fait dans l'intérieur du pays, on rencontre la mer ; avec une coquetterie gracieuse, elle vient partout chercher le voyageur, et semble à chaque instant lui dire : Me voici, arrête-toi, regarde comme je suis belle. On pourrait étendre à toute la Grèce le nom de l'Attique, qui veut dire rivage (1).

Aussi la mer est partout présente dans les œuvres des poëtes grecs ; tous ont traité avec une complaisance particulière et un charme infini ce qu'on pourrait appeler la poésie de la mer. Les aventures de l'Odyssée se passent presque entièrement sur les flots ; la scène de l'Iliade est constamment sur une plage. La mer fournit aux poëtes grecs des comparaisons fréquentes. On sent partout, en lisant les auteurs, comme en parcourant le pays ou son histoire, que la Grèce est essentiellement navigatrice, que de grandes destinées maritimes attendent ce peuple, à qui Thémistocle révéla son génie, son empire et sa patrie véritables, en lui conseillant de s'enfermer dans des murailles de bois, ce peuple, qui de nos jours a triomphé des Turcs à l'aide des vaisseaux de Psara et d'Hydra, comme il battit autrefois les Perses avec la flotte de Salamine. En voguant sur la mer de Grèce, chaque coup de rame fait jaillir de la mémoire un vers empreint du charme infini de cette mer ; en la voyant blanchir, on se souvient de la gracieuse expression d'Alcman qui appelle l'écume *fleur des vagues*. Si le vent s'élève, on murmure avec le chœur des Troyennes captives : « O brises, brises de la mer, où me conduisez-vous ? » Si le vent est tombé, on dit avec Agamemnon : « Les oiseaux et la mer se taisent, les silences des vents tiennent l'onde immobile. » Que de fois j'ai répété ces vers d'Euripide ! Je ne concevais rien d'aussi charmant que d'être surpris par un calme dans le golfe de Corinthe ou sur la mer des alcyons,

La mer des alcyons, si douce aux matelots.

J'ai eu plusieurs fois ce bienheureux contre-temps, et j'étais loin de m'en plaindre ; je ne comprenais rien à l'impatience des autres voyageurs. « Et où voulez-vous arriver ? leur disais-je, que cherchez-vous ? Espérez-vous que vos yeux verront quelque chose de plus ravissant que ce qu'ils voient à cette heure ? » Il m'était agréable d'entendre les mariniers annoncer le calme, qu'ils appellent encore de son doux nom homérique *galini*, de sentir notre caïque s'arrêter, tandis que le vent qui défaillait laissait tomber la voile désenflée. Dans ce calme des flots, je retrou-

(1) L'ancien nom de l'Attique était *Acté*, qui veut dire rivage ou presqu'île.

vais la sérénité qui domine l'art et la poésie des Grecs, car ce n'était point un *calme plat*. La mer de Grèce n'est jamais unie ainsi qu'une eau morte; toujours quelque vie y palpite, mais c'est une vie contenue, comme la vie qui anime les produits de l'art hellénique. A ces légères ondulations de la vague presque insensible, on dirait les battements d'un très-jeune sein. La douce haleine qui caresse cette Thétis endormie, c'est la respiration de la muse grecque, le souffle léger qui enfle à peine les chalumeaux de Théocrite, et qu'on sent errer sur toutes les belles œuvres de l'antiquité.

Ce qui est incomparable en Grèce, c'est le ciel et la lumière; je n'essaierai pas de rendre le charme ineffable de cette lumière de l'Attique ou de l'Ionie; je ne dirai pas l'azur lacté, le rose vif, le tendre améthyste, dont se colorent le soir les marbres de l'Hymette ou du Pentélique, la pourpre qui embrase les rochers et les flots, l'or transparent dans lequel se noient les îles et les promontoires, le liquide argent qui frange les crêtes des montagnes. — Non, Dieu a donné la parole aux hommes pour exprimer les idées et décrire les formes, mais il s'est réservé cette admirable langue des couleurs qui n'a d'écho dans aucun idiome de la terre. Cela est si vrai, que les Grecs, ces grands peintres, n'ont pas essayé de décrire les prodigieux effets de lumière qu'ils avaient sans cesse devant les yeux; Homère, tout Homère qu'il était, n'a jamais osé peindre un lever ou un coucher de soleil. Il a remplacé par des métaphores charmantes les tableaux détaillés que son pinceau même n'eût pu tracer. Il nous parle des doigts de rose de l'Aurore pour nous distraire et nous faire oublier qu'il ne nous décrit pas l'Aurore.

Ni lui ni aucun Grec n'ont tenté de traduire par la poésie de la parole cette merveilleuse poésie de la lumière. Jamais vous ne verrez chez eux des sommets roses, une mer couleur d'or. Ils n'ont pas cherché à rendre les mille accidents qui diversifient la face de l'Océan, les anneaux mobiles qui s'y enlacent, les réseaux étincelants qui s'y traînent, les méandres lumineux qui s'y déroulent, les courants de feu qui s'y jouent. La prudence du génie antique, toujours attentif à se limiter dans le choix des moyens, toujours en garde contre la tentation d'exprimer l'inexprimable, a fait négliger aux plus grands poëtes grecs ces mille caprices de la lumière, ces mille jeux du soleil sur leurs flots. Mais si les accidents particuliers que produit la lumière sur les horizons et les mers de la Grèce ne se retrouvent pas dans les poëtes grecs, ce qu'on trouve partout, c'est le sentiment de la nature telle que cette lumière la fait aux regards. L'impression pleine de suavité qu'on éprouve en contemplant ce ciel brillant et doux, ces nuages étincelants, cette mer radieuse, c'est précisément l'impression que produisent un vers d'Homère, un chœur de Sophocle, une olympique de Pindare; quand on lit cette poésie en présence du ciel dont elle émane, il semble que l'atmosphère transparente qui enveloppe et dessine les objets, la lumière fine et chaude qui les colore, pénètrent jusqu'à votre âme, et qu'elle aussi nage dans une atmosphère sereine, dans une clarté harmonieuse. Bientôt l'impression extérieure et l'émotion interne s'unissent, comme la couleur et le parfum d'une fleur, comme une mélodie et un tableau, comme le battement du cœur et le son d'une voix aimée; la nature et la poésie se confondent, le ciel et l'âme se touchent, et l'on ressent au plus profond de soi-même l'harmonie de la beauté dans l'œuvre de Dieu et de la beauté dans l'œuvre de l'homme.

Cette lumière merveilleuse de la Grèce embellit tout; on pourrait dire qu'elle crée le paysage : telle montagne qui ne vous a pas frappé par sa forme devient

admirable quand les teintes violettes du soir commencent à se répandre sur ses sommets. Les cimes les plus ingrates, formées du calcaire le moins pittoresque, se transforment comme par enchantement sous les doigts dorés de Vesper. Cette transformation, dont on a chaque jour en Grèce le divin spectacle, est analogue à celle que la poésie a fait subir aux mêmes lieux; elle n'a point changé leur forme, mais, en les éclairant, elle les a embellis, elle les a revêtus d'une éclatante splendeur.

Lumine vestit
Purpureo.

Le secret de l'art a été le même que celui de la nature; l'un et l'autre montrent le paysage grec à travers un prisme qui l'idéalise. Le prisme de l'art s'appelle l'imagination, le prisme de la nature s'appelle la lumière.

Les poëtes grecs trouvent, pour peindre l'éclat de leur soleil, des expressions étincelantes. Sophocle l'appelle celui qui embrase le ciel de resplendissants éclairs. En Grèce, la nuit a aussi sa lumière. Ailleurs, les étoiles répandent une *obscure clarté*. Il y a des *clairs de lune,* et dans le nord des *apparences de lune* (*mondschein*); toutes ces expressions sont pâles comme les astres qui les inspirent. Ici, le ciel se couronne d'étoiles resplendissantes; la lune resplendit dans les vers des poëtes comme dans l'azur du ciel. Ici, à Phébé, aussi bien qu'à son frère, les poëtes donnent une couronne d'or. Pour les comprendre, il faut avoir vu, par une belle nuit de Grèce, l'or de ces rayons qui partout ailleurs sont des rayons d'argent. Il n'y a que la lune des poëtes italiens qui ressemble à celle des poëtes grecs, cette lune d'Italie plus brillante que le soleil du Nord, comme a dit Goethe après Caraccioli, et qui a inspiré à Dante ces vers d'un si grand éclat et d'une si magnifique sérénité :

Tra i pleniluni sereni
Come Trivia ride fra le nimphe eterne.

Encore un rapport entre la nature de la Grèce et la poésie qu'elle a inspirée. Les anciens ne s'élèvent jamais à cette abstraction pittoresque, si je puis ainsi parler, qui caractérise à grands traits la physionomie d'un pays tout entier; rien chez eux qui ressemble à la description des régions tropicales par Bernardin de Saint-Pierre, des savanes par Buffon, et à la sublime peinture de la campagne romaine par M. de Châteaubriand. Ce sont là des beautés, il faut en convenir, que les anciens n'ont pas connues. En fait de descriptions, ils se bornent en général à une indication précise, rapide, résumée dans une épithète expressive. Du reste, ils préfèrent les détails à l'ensemble; c'est sur un détail qu'ils s'arrêtent avec complaisance, et qu'ils épuisent la magie de leur pinceau. Ils sont à mille lieues du panorama; ils ne traitent pas même le grand paysage historique; leurs descriptions partielles sont comme ces études que les peintres font d'après nature, seulement ces études sont des modèles achevés. Ils aiment à représenter un rocher, une grotte, un arbre auprès d'une fontaine. Quelques vers leur suffisent pour donner un sentiment complet de tout ce qui fait le charme de leur pays : la beauté de la solitude, des arbres, des eaux, la douceur de l'ombre sous un ciel brûlant; tout cela peut se trouver exprimé et comme concentré dans un vers de l'Iliade ou dans une petite pièce de l'*Anthologie*. La nature procède encore ici comme l'art a procédé, elle vise plus au détail qu'à l'ensemble. Telle chaîne aride renferme des

vallées et surtout des parties de vallées délicieuses. Qu'un filet d'eau coule entre les âpres sommets de l'Argolide, et ce filet d'eau qui s'appelle l'Inachus (son nom ne gâte rien à ses bords) fera naître une oasis de myrtes et de lauriers-roses. Au milieu des campagnes stériles de l'Attique, au sein des gorges de la Phocide, il suffira de quelques oliviers, de quelques pins, de quelques lentisques, d'un beau platane pour créer dans un coin du paysage un petit tableau qui sera complet comme une comparaison d'Homère. En somme, ce qu'il y a de plus beau dans la nature de la Grèce, ce sont les accidents et ce qu'on pourrait appeler les épisodes. Ne sont-ce pas les accidents que les poëtes grecs excellent à peindre? Quel charme ont les épisodes dans l'Iliade et l'Odyssée!

II.

EXACTITUDE PITTORESQUE DES POËTES GRECS.

En employant des moyens si simples et un procédé si peu ambitieux, les poëtes grecs sont parvenus à caractériser les diverses parties du pays qu'ils habitaient, avec une fidélité dont le voyageur est encore aujourd'hui frappé. C'est surtout chez Homère qu'on admire cette fidélité merveilleuse. Strabon invoque sans cesse l'autorité du chantre d'Achille et d'Ulysse ; pour lui, le grand poëte est aussi un excellent *topographe*. Il est curieux de suivre cette vérification de la poésie homérique depuis le géographe ancien jusqu'aux voyageurs les plus récents. Homère, par exemple, appelle la ville de Thisbé *abondante en colombes;* Strabon avait déjà relevé l'exactitude de cette désignation. N'est-il pas intéressant de voir le colonel Leake reconnaître encore au même indice la ville de Thisbé dans le village de Kakolia? « Avant que j'eusse pris des informations sur ce sujet, dit-il, mon janissaire athénien, que je ne soupçonne pas d'avoir jamais lu l'Iliade, m'apporta en présent une paire de pigeons qu'il venait de tuer dans les rochers qui avoisinent le village. On dit que ces oiseaux, encore aujourd'hui, y sont plus nombreux que dans les environs. » Wood, après un mûr examen des lieux chantés par Homère, proclame le poëte le plus fidèle des peintres. M. Leake, l'homme qui a certainement le mieux déterminé les situations des anciennes villes grecques, revient sans cesse sur cette exactitude de la poésie homérique et ne la trouve jamais en défaut; son voyage est un perpétuel hommage à la propriété des épithètes par lesquelles Homère caractérise toutes les localités dont il fait mention dans ses poëmes.

Si le mont Olympe reçoit d'Homère les épithètes de *long* et d'*abondant en neige*, c'est que cette montagne offre en effet un sommet remarquablement étendu et plus chargé de neige que ne l'est aucune autre cime. La Phthie, patrie d'Achille, est dite par Homère une terre féconde et nourricière des hommes; or, la Phthie, c'est-à-dire le pays situé aux environs de Pharsale, est aujourd'hui la portion la plus fertile de la Thessalie, qui elle-même, quand elle *sera de nouveau grecque,* sera la plus riche contrée de la Grèce. La grasse Béotie mérite encore ce nom qu'elle porte déjà dans l'Iliade. Souvent la moisson est abondante aux environs de Thèbes, quand le manque d'eau frappe de stérilité le reste de la Grèce. La plaine de Thèbes était surtout renommée, de toute antiquité, pour ses récoltes de blé; l'auteur de

l'hymne à Apollon l'appelle *porte-froment*. Les Thébains de nos jours, comme pour attester la vérité de l'épithète homérique, ne semblent penser qu'à semer du blé, bien que leur sol soit favorable à la culture de la vigne, ainsi qu'on doit s'y attendre dans le pays témoin de la punition de Panthée, et où est la scène des *Bacchantes* d'Euripide. Scyros est toujours l'*escarpée*, Aulis la *rocailleuse*, Lacédémone *la creuse* (1), c'est-à-dire située dans un enfoncement dominé par le Taygète, et l'*aimable*; il n'y a qu'une voix sur la beauté de la plaine de Sparte. Dodone se reconnaît à ses *rigoureux hivers* (2), Pyrasos à ses *prés fleuris*, Épidaure à ses *vignes*. Homère parle des murailles de Tyrinthe, les murailles sont encore là gigantesques et inébranlables, et il faut croire que Mycène était, comme dit l'Iliade, une ville *bien bâtie*, puisque le temps n'a pu entièrement la démolir. Ces localités et une foule d'autres offrent encore au voyageur l'empreinte ineffaçable dont les a marquées le burin descriptif d'Homère.

Il y a tel détail dans les récits d'Homère dont on ne peut bien se rendre compte que par le spectacle des lieux. Le poëte représente Neptune assis sur les hauteurs de la Samothrace, et de là contemplant ce qui se passe dans la plaine d'Ilion ; si on se borne à consulter une carte, on pourra croire qu'Homère a manqué une fois aux lois de la vraisemblance poétique, lois dont il est en général si rigoureux observateur, et qu'il a oublié, ce qu'il ne fait jamais, de tenir compte dans ses récits de la disposition relative des lieux ; car l'île d'Imbros est placée tout juste entre la Samothrace et la plaine de Troie, et il semble qu'elle a dû intercepter le regard du dieu. Mais je sentis combien la fiction d'Homère était naturelle, quand, du milieu du détroit des Dardanelles, je vis la Samothrace élever ses montagnes escarpées bien au-dessus de l'île d'Imbros et pyramider derrière elle. Plaçant alors en imagination Neptune sur ces sommets, je compris parfaitement comment il avait pu voir de là ce qui se faisait dans la plaine de Troie. En reconnaissant que tout était inventé suivant la loi du possible, la fiction me parut vraisemblable, je crus à Homère et presque à Neptune.

Souvent on parvient à expliquer d'une manière satisfaisante une apparente inexactitude qui avait étonné d'abord. Ainsi, la colline qui portait la ville de Thrium ne semble pas au premier aspect assez élevée pour justifier l'épithète d'*escarpée* qu'elle porte chez Homère ; cependant, remarque M. Leake, étant entourée à une distance considérable par un terrain beaucoup plus bas, cette ville est très en vue, et l'effet qu'elle produit s'accorde suffisamment avec les expressions du poëte. Une remarque analogue m'avait frappé en vue de l'île d'Imbros. Homère appelle Imbros *île escarpée*, bien que ses bords ne s'élèvent pas considérablement au-dessus des flots ; mais il faut remarquer que dans le même vers Homère parle de l'île de Lesbos, qui est plus basse, et que sa forme allongée fait paraître moins élevée encore qu'elle ne l'est véritablement. Dans ce vers, l'épithète donnée à l'île d'Imbros semble plutôt relative qu'absolue. La vérité poétique n'est pas la vérité mathématique, elle peut être une vérité de comparaison ou de contraste.

Là même où l'exactitude topographique d'Homère a été mise en doute, après un plus mûr examen, elle paraît avoir triomphé. On avait contesté une connaissance précise de l'île d'Ithaque à l'auteur de l'Odyssée, à celui qu'une tradition, menson-

(1) La Laconie s'offre de loin sous l'aspect d'un bassin de montagnes fort élevées. — Paw, *Recherches philosophiques sur les Grecs*, t. II, p. 242.

(2) Cette épithète donnée par Homère aux deux Dodones convient à toutes deux.

gère il est vrai, a fait fils de Télémaque ; mais on paraît être revenu de cette opinion, et M. Leake, dont l'autorité en ces matières ne le cède à nulle autre, reconnaît que l'Ithaque d'aujourd'hui ressemble fort à l'Ithaque de l'Odyssée, sauf en un point, savoir : que les montagnes ne sont plus aussi couvertes de forêts, ce qui a fait disparaître le genre de troupeaux que paissait Eumée. De son côté, M. Dodwell s'exprime ainsi : « Rien ne peut être plus exact que la description des abords d'Ithaque et de son grand port, chaque mot peint ; » et il cite le passage de l'Odyssée tout entier. Le témoignage des yeux doit l'emporter sur les plus ingénieuses combinaisons de la science, et ici encore, comme partout, ce témoignage est favorable à l'exactitude d'Homère.

Cette constante exactitude des peintures homériques me semble avoir une importance qu'on ne lui a pas attribuée, et donner lieu à une conséquence qu'on n'en a point tirée. J'y vois contre l'existence d'Homère une objection qu'il faut lever. En effet, si l'on trouve, dans les poëmes qui portent son nom, ces lieux, si divers et si éloignés les uns des autres, caractérisés avec une surprenante fidélité, comment concevoir qu'un seul homme les a tous connus ? Un même poëte n'a pu voir tout ce qu'a peint Homère. Chaque épithète attachée aux montagnes, aux fleuves, aux villes, semble inspirée par l'habitude de les contempler. La vérité des peintures locales paraît accuser en chaque pays l'existence d'une poésie locale, et l'on est tenté de voir dans les poëmes homériques un recueil de chants nés dans les diverses contrées qu'ils célèbrent, et portant le cachet de leur origine variée. On serait ramené par là à l'opinion de Vico, reprise par Wolf, et d'après laquelle Homère n'est qu'un nom collectif. Le poëte qui a composé l'Iliade ou l'Odyssée ne serait pas un homme, mais un peuple. Cependant l'érudition abandonne aujourd'hui cette thèse ingénieuse et téméraire. Elle a été obligée de reconnaître l'unité primitive de ces grandes compositions, sauf à y reconnaître aussi la présence d'interpolations nombreuses. Mais alors comment se rendre compte de cette incroyable exactitude dans les descriptions de tant de localités diverses qu'un seul homme n'a pu visiter, et qui, dans tous les cas, n'auraient pas laissé dans son âme une empreinte si minutieusement fidèle ? Pour expliquer ce fait singulier, il faut, ce me semble, admettre que l'auteur de l'Iliade et de l'Odyssée a travaillé non-seulement sur des traditions nationales, mais sur des *chants antérieurs,* œuvre de poëtes qui appartenaient aux différentes parties de la Grèce. Chacun d'eux avait dû naturellement décrire la contrée où il était né, avec la fidélité que donne seule une contemplation habituelle et cet intérêt particulier qui s'attache à la patrie. Les traits descriptifs inspirés à ces poëtes locaux par une nature bien connue ont dû être recueillis dans la grande épopée homérique. Homère a donc vu par les yeux de ses obscurs devanciers ce qu'il n'a pu voir par les siens.

Du reste, Homère n'est pas le seul poëte grec dont l'exactitude pittoresque soit remarquable ; d'autres partagent avec lui l'honneur de cette fidélité, qui est l'essence de la belle poésie antique. M. Leake a pu déterminer la place de la ville de Lelantum en Eubée, d'après un vers de Théognis. Le témoignage de Sophocle et d'Euripide est invoqué par Strabon, aussi bien que le témoignage d'Homère. Strabon loue avec raison ce qu'il y a de caractéristique dans les vers par lesquels Euripide exprime la différence de la Laconie et de la Messénie : la première, remplie de vallées, entourée d'âpres montagnes, de difficile accès pour l'ennemi ; la seconde, fertile, arrosée de mille fontaines, pleine de pâturages chers aux troupeaux et aux bergers, ne souffrant ni des souffles rigoureux de l'hiver, ni des ardeurs

excessives de l'été. Pour la douceur du ciel de la Messénie, je m'en rapporte aux belles peintures de l'*Itinéraire* et des *Martyrs*. Quant à la Laconie, sans y avoir voyagé, j'en ai vu assez pour avoir reconnu la vérité de ce que dit Euripide sur l'âpreté des montagnes qui l'entourent. Je la trouvai difficile à pénétrer, non-seulement pour des ennemis, mais pour les voyageurs qui n'auraient ni le temps ni la santé nécessaires, le soir où, de Nauplie, je vis la muraille à pic qui défend l'intérieur du Péloponèse dresser devant moi ses bastions de rochers, rendus plus formidables encore par les nuages, dont les masses noires, qu'enflammait un couchant sinistre, lançaient des jets d'une lumière rougeâtre, et semblaient d'autres montagnes placées au-dessus des premières, dardant des torrents de lave dans le ciel.

Quelque temps après, j'étais dans l'Asie mineure, contemplant, avec mon ami Mérimée, des hauteurs de Tireh, le mont Tmolus, qui nous séparait de Sardes, et qui s'élevait devant nous comme un mur sans porte ; tandis que nous nous demandions avec inquiétude par où et comment nous franchirions cette magnifique montagne, je ne trouvais que trop juste l'expression d'Eschyle : le Tmolus, *rempart de la Lydie*, et j'eus le loisir d'en apprécier toute la vérité pendant la journée pénible qui fut employée à gravir ce boulevard de la cité de Crésus.

Le pays où sont les Thermopyles, entre l'Eubée et la chaîne de l'OEta, est une des plus belles parties de la Grèce. Le charme de cette contrée m'est soudain rendu présent quand je lis dans Sophocle l'allocution de Philoctète, que Fénelon a traduite avec tant de grâce, bien qu'en l'affaiblissant : « Mène-moi dans ta patrie ou dans l'Eubée, qui n'est pas loin du mont OEta, de Trachine et des bords agréables du fleuve Sperchius. »

Pour la Sicile, et la Sicile c'est encore la Grèce, elle est dans Théocrite et dans Pindare ; Pindare célèbre le sol fertile de la grasse Sicile, dont l'intérieur est en effet rempli de champs de blé, qui donnent un peu trop l'apparence de la Beauce au poétique pays d'Enna. Théocrite qui, sous les Ptolémée, traite avec une naïveté savante l'idylle inventée par les bergers dans les montagnes de l'Arcadie, Théocrite est le peintre en miniature de la Sicile. Ses idylles se composent d'une foule de petits tableaux champêtres peints d'après nature. Dans cette poésie insulaire, on aperçoit sans cesse la mer à l'horizon. Tantôt c'est un berger qui, appuyé contre un pin, joue de la flûte, tandis que les belles vagues à peine murmurantes réfléchissent l'image mobile de son chien qui court en jappant sur le rivage; tantôt ce sont de vieux pêcheurs conversant la nuit sur une couche d'algues, pendant que la mer vient battre mollement leur cabane de feuillée. Évidemment, au temps de Théocrite, on avait oublié les éruptions de l'Etna. L'Etna n'est pour lui qu'une belle montagne aux cimes neigeuses, aux flancs couverts de forêts, dont les fameux *chênes de l'Etna* présentent de nos jours un assez triste débris.

Écoutez le cyclope amoureux disant à Galatée :

Laisse briser la mer écumante et terrible,
Ta nuit sera plus douce en ma grotte paisible.
Là sont de verts lauriers, là sont de hauts cyprès,
Et le lierre et la vigne aux bras souples et frais.
Et de l'Etna qui ceint de bois son flanc sauvage,
La neige en flots glacés coule, divin breuvage.

Mais Pindare connaît la puissance volcanique de l'Etna. L'Etna n'est pas pour lui seulement la montagne au sommet feuillu, à la cime élevée, telle qu'elle se

montre au navigateur qui aperçoit de loin sa majestueuse pyramide; l'Etna est la colonne céleste qui presse la poitrine velue du géant Typhée, sur lequel pèse la Sicile entière. Puis, laissant les symboles de la mythologie, Pindare décrit dans un langage magnifique et vrai une éruption de volcan. « Des profondeurs de la montagne jaillissent des sources très-pures d'un feu inaccessible. Le jour, ces fleuves répandent un torrent de fumée ardente; mais la nuit une flamme rouge et tourbillonnante roule des pierres sur la plaine de la mer profonde avec un grand bruit. » Pindare, dans son voyage de Sicile, avait vu sans doute ce qu'il peignait dans cette poésie, qui semble enflammée des reflets et retentissante des bruits du volcan.

Les îles de la mer Égée ont été bien caractérisées par les poëtes grecs. En apercevant le soir leur contour lointain bleuir au-dessus de la mer, on retrouve les *roches bleues* dont parle Euripide. En les voyant étinceler sur les flots aux rayons du soleil, on les compare, avec Denis le Périégète, aux étoiles semées dans l'azur du ciel. Leur forme souvent arrondie rappelle l'expression hardie d'Homère parlant de la terre des Phéaciens : « Elle était comme un bouclier sur la face de la mer. » Leur abandon et leur nudité actuelle, et le souvenir de leur ancienne splendeur, font dire aujourd'hui au voyageur ce que disait déjà le poëte Antipater : « Iles tristes et solitaires qu'entoure la mer Égée de sa ceinture retentissante....., pour vous l'éclat des temps passés s'est évanoui; Délos autrefois si brillante est maintenant délaissée. »

Je ne puis dire *et ego in Arcadiâ :* je n'ai pas vu l'Arcadie, et je le regrette, bien que lord Byron témoigne peu d'admiration pour ce pays pastoral, et l'appelle assez dédaigneusement une Suisse médiocre ; mais mon ami M. Lenormant, qui connaît très-bien la poésie grecque et la Grèce, m'apprend que dans l'hymne à Pan la nature de l'Arcadie est admirablement peinte avec tous ses contrastes, ses cimes pierreuses, ses prairies humides remplies d'arbres et de fleurs, ses *neigeuses collines qui nourrissent mille fontaines,* et ses *rochers sur lesquels marche le soleil.* Cette dernière expression est la plus belle épithète que je connaisse. Elle montre comment les Grecs employaient la mythologie dans la description. Où nous voyons des rochers brûlés par le soleil, ils voyaient le divin Hélios marcher silencieusement sur les sommets solitaires. De même, sur la mer *azurée*, ils voyaient se dresser Neptune secouant *sa chevelure bleuâtre;* dans la vague *blanchissante,* ils voyaient les pieds d'argent de Thétis ; l'*aube*, c'était pour eux la blancheur du visage de l'Aurore. Nous nous bornons à décrire les objets dans leur réalité ; l'imagination des Grecs, accoutumée à tout personnifier pour tout animer, traduisait les différents aspects de la nature dans un langage descriptif et figuré à la fois très-exact et souverainement poétique. C'est ainsi que les nombreuses filles de Nérée, les gracieuses Néréides, semblent exprimer par le nom qu'elles ont chez Hésiode les divers caractères et les divers accidents que présente la mer. Galéné, c'est le calme; Glaucé, l'azur des flots ; Cymopolia, la blancheur de l'écume ; Cymothoé, la fuite des vagues qui semblent courir ; Nesæé, c'est la mer semée d'îles qui l'embellissent ; Actæé, la mer avec les rivages qui la couronnent ; Euliméné, la mer avec les ports où elle vient dormir. Tandis que les modernes s'efforcent de rendre par des descriptions détaillées les aspects de l'Océan, les Grecs les exprimaient d'une manière à la fois plus brève et plus vive ; ils créaient pour chacun de ces aspects une divinité, et le nom de cette divinité était un tableau.

Je reviens à l'exactitude des poëtes grecs dans la peinture des lieux. Il ne faut pas se hâter de soupçonner la vérité d'une désignation qui reparaît souvent dans

la poésie antique, et les contradictions qu'on croit trouver dans le langage des poëtes grecs peuvent tenir à des malentendus. Argos est appelée l'*aride*, l'*altérée*, et la ville d'Argos est bâtie dans une plaine fertile. Quand on voit d'une hauteur ses maisons semées au milieu des vergers, on se demande où est l'aride Argos. Il y a plus, Homère et d'autres poëtes appellent souvent Argos celle *qui élève des chevaux*. Cette industrie ancienne, et qui dure encore, ne s'accorde point avec l'idée de stérilité. Comment concilier ici la poésie grecque avec la nature et avec elle-même?

Le secret de l'énigme, que j'aurais probablement cherché longtemps dans les livres, et qui a embarrassé Strabon (1), me fut révélé le jour où, par un ardent soleil, je gravis la montagne qui domine la ville moderne. Je sentis que l'Argos *altérée* devait avoir existé là où je me trouvais, méritant fort moi-même l'épithète qu'Homère applique à cette ville, tandis que l'Argos qui était à mes pieds était l'Argos fertile, l'Argos aux mille sources, et la contradiction fut levée en admettant, avec Otfried Müller, que tantôt le nom d'Argos désignait la colline où était l'acropole, tantôt la plaine où était la ville. Quand on trouve en défaut cette exactitude topographique à laquelle les poëtes grecs se montrent constamment fidèles, il faut, avant de douter de leur sincérité, se demander si les lieux n'ont pas changé. Aujourd'hui, Phèdre ne pourrait voir Trézène du sommet du temple qu'elle avait élevé à Vénus dans Athènes; mais elle le pouvait au temps d'Euripide : le promontoire de Methana, qu'une convulsion géologique a soulevé plusieurs siècles après, ne dérobait pas alors à l'épouse de Thésée le séjour d'Hippolyte.

Les plus minutieuses observations faites sur les lieux ont leur prix quand elles font disparaître d'apparentes contradictions entre les témoignages des poëtes anciens et nous confirment dans notre foi à la véracité de leurs peintures. En voici un exemple. J'avais toujours été frappé d'un dissentiment remarquable entre les poëtes latins et les poëtes grecs au sujet de la cigale. Suivant les premiers, ce chant est rauque et importun; les seconds le représentent comme plein de douceur. Homère et Hésiode parlent de la cigale, qui répand dans les airs sa *mélodieuse chanson*; Anacréon, dans une ode charmante, célèbre sa *voix harmonieuse*; dans Théocrite, le chant du berger vainqueur est trouvé semblable à celui de la cigale, et le poëte comique Eupolis lui comparait le langage de Platon; enfin, l'Anthologie est pleine de petites pièces de vers qui célèbrent la grâce de ce chant. Ce contraste entre les expressions de Virgile et celles d'Hésiode, d'Anacréon, de Théocrite, des poëtes de l'Anthologie, m'a été expliqué quand j'ai pu comparer le chant de la cigale en Italie et en Grèce; je l'ai trouvé, est-ce une illusion ? criard dans le premier de ces deux pays, et agréable dans le second.

Chose remarquable ! avec l'exactitude des peintures diminue chez les Grecs l'essor de la poésie (2); la puissante imagination d'Homère, d'Eschyle, de Pindare, s'assujettissait à faire de la nature un portrait ressemblant; les poëtes de la décadence semblent trouver au-dessous d'eux cet esclavage du vrai : dans leur liberté stérile, ils ne tracent que des descriptions vagues. Presque jamais, par exemple, vous ne trou-

(1) Il dit que cette aridité d'Argos est une fiction des poëtes. C'est la seule fois qu'il admette ce genre de fiction, et il n'y avait pas lieu à l'admettre ; mais on peut expliquer aussi l'épithète *aride*, *altérée* par le lit toujours à sec de l'Inachus.

(2) Déjà Euripide est moins exact; il dit que le Cithéron est toujours couvert de neige, ce qui est faux. (*Bacch.*, 660.)

verez chez Quintus de Smyrne ces épithètes caractéristiques si fréquentes chez son vieux compatriote Homère. Apollonius de Rhodes brouille tout dans son énumération des villes de la côte de Magnésie, tandis que dans l'Iliade le catalogue des vaisseaux, qui faisait autorité en justice dans l'antiquité, est aujourd'hui pour la science un recueil de documents aussi clairs que précieux. Ainsi ce sont les plus éminents des poëtes grecs qui ont le plus fidèlement reproduit les traits de la nature offerte à leurs regards; chez eux, jamais rien de faux ou de confus. La poésie la plus divinement inspirée a une exactitude et une précision géographiques. Les grands écrivains des temps modernes n'ont pas procédé autrement. Chez eux, la vérité sévère du contour s'allie à toute la puissance de la conception, à toute la richesse du coloris; j'en citerai deux qui, à cet égard, sont de l'école antique et de la famille d'Homère, Dante et Châteaubriand.

III.

INFLUENCE DES LIEUX SUR LA POÉSIE GRECQUE.

Il ne faut pas, comme on l'a fait trop souvent, s'exagérer l'influence des lieux sur la poésie, et vouloir retrouver à toute force le caractère d'un poëte dans le caractère du pays qui l'a vu naître. La nature humaine a en elle de quoi résister à l'action des objets extérieurs, et les circonstances sociales et politiques exercent plus d'empire sur les âmes que la transparence de l'air ou les lignes du paysage. Mais il ne faut pas oublier que l'existence politique des états de la Grèce a dépendu elle-même en grande partie de la configuration du sol et de la nature du pays. Quand on a vu la Grèce, on comprend mieux les différences de génie, de mœurs, de constitution, de langage, qui séparaient dans l'antiquité les différentes fractions du peuple hellénique. Nulle part peut-être le voyageur ne passe plus brusquement d'un climat à un autre climat, et pour ainsi dire d'une saison à une autre saison; à quelques milles de distance, l'époque de la moisson varie considérablement. En outre, nul pays n'est coupé de plus de montagnes, et de montagnes plus abruptes. Chaque journée d'un voyage en Grèce est consacrée à gravir une ou plusieurs de ces montagnes et à en redescendre. Ce sont des murs derrière des murs. Rarement ces remparts à pic sont fendus par un cours d'eau; pas un fleuve qui puisse établir des communications entre les diverses parties de la Grèce, pas un qui soit longtemps navigable et qui se prolonge à une grande distance. A peine descendus des sommités escarpées où ils ont pris naissance, les fleuves rencontrent la mer, qui, pour ainsi dire, s'avance au-devant d'eux de tous côtés. On ne peut donc s'étonner qu'un pays, dont les différentes portions sont ainsi séparées, ait offert de grandes diversités de civilisation et de culture, et on doit s'attendre que ces diversités qui ont passé dans le génie des peuples modifieront le génie des poëtes.

Dans cette Grèce toute pleine d'Homère, on cherche partout son berceau. Maintenant que la science a retrouvé la grande figure qu'elle avait perdue, on demande à la nature de révéler le secret de la naissance du poëte; car les lieux qui lui ont donné le jour doivent lui ressembler, et ici le spectacle du pays est d'accord avec les résultats de l'étude. Ce n'est pas la Grèce européenne qui a produit Homère. En admirant cette magnifique rade de Smyrne dont les contours ont à la fois tant de

grâce et tant de grandeur, ces rivages majestueux et charmants, cette beauté si grave et si douce, on est conduit invinciblement à juger d'instinct le procès fameux des sept villes, et à s'écrier : J'atteste ces montagnes, ce ciel, ces flots, c'est ici qu'a dû naître Homère. Cette opinion, d'ailleurs, s'appuie sur des autorités considérables. Si Wood hésite entre Smyrne et Chios, le savant et ingénieux Welcker se prononce pour Smyrne. Otfried Müller arrive à la même conclusion. Hélas ! lui aussi, fait partie de mes souvenirs de voyage. Après l'avoir vu à Gœttingue, en 1827, dans toute la puissance de la jeunesse, je devais entendre raconter à Delphes sa mort prématurée, et trouver son tombeau près d'Athènes, sur la colline de l'Académie !

Non loin de Smyrne coule le Mélès, père d'Homère ; près de son embouchure, les vagues apportèrent la tête murmurante d'Orphée, suivant un récit ingénieux qui rattache ainsi la poésie homérique à cette poésie plus ancienne encore et plus sacrée dont il n'est resté qu'un nom merveilleux. Heureusement le fangeux ruisseau qui, après avoir parcouru la belle plaine qui s'étend au pied du Sipyle, vient se salir dans les rues étroites de Smyrne, n'est pas le Mélès. Le véritable Mélès passe à quelque distance de la ville. La grotte appelée encore aujourd'hui grotte d'Homère, et qui ne peut guère abriter qu'un chevrier et deux ou trois chèvres, est peu digne de son nom. Ce n'est pas là que fut composée l'Iliade, mais elle a pu l'être sur cette colline où l'ancienne Smyrne, dont on reconnaît encore les vestiges, s'élevait entre la plaine verdoyante et la mer azurée, dans une des plus admirables situations de l'univers.

Tout porte à voir chez Homère un Grec d'Asie ; le dialecte ionien domine dans son langage. Sa poésie se teint des premières lueurs de l'Orient. Homère connaît les manufactures de Sidon ; mais à l'ouest et au nord d'Ithaque commence pour lui un monde merveilleux. Corfou, si voisine, est le séjour d'un peuple idéal et presque mythologique, de ces Phéaciens qui passent leurs jours dans la joie comme les immortels, et ne connaissent pas la guerre, qui était alors la condition de toute société réelle (1). La Sicile est habitée par les cyclopes et les troupeaux du soleil ; plus loin encore, sont les rochers des sirènes, l'île de Calypso près de Malte, et l'île de Circé sur la côte d'Italie. A mesure que la Grèce se rapproche de nous, elle semble s'éloigner d'Homère. De même qu'Hésiode désigne confusément par la vague indication d'*îles lointaines* le Latium et le pays qui devait être le centre de notre monde, Homère place dans le détroit de Messine les roches errantes que les chantres anciens de l'expédition des Argonautes avaient placées dans la mer Noire, parce que le merveilleux suit toujours l'inconnu. C'est au sujet d'Ithaque et des côtes occidentales de la Grèce qu'a été le plus contestée l'exactitude topographique d'Homère, si frappante dans la plaine de Troie. La poésie homérique semble donc un produit de cette civilisation grecque qui a devancé sur les côtes de l'Asie mineure la civilisation de la Grèce européenne, et d'où sont venues la philosophie et

(1) On peut admettre avec l'illustre auteur des *Phéaciens*, M. Welcker, que les Phéaciens sont un peuple imaginaire, et penser cependant que la croyance populaire leur avait donné une habitation réelle dans l'île de Corfou. Je ne saurais regarder le pays des Phéaciens comme purement mythique, car M. Dodwell (*Travels in Greece*, t. I, p. 38) affirme qu'Homère décrit la situation de la ville de Corfou entre deux ports avec une grande exactitude, et ce témoignage balance suffisamment l'opinion de Munther, citée par M. Welcker *(die Phœaken*, p. 48), d'après laquelle ce *que dit Homère de cette île et du naufrage d'Ulysse serait opposé à la nature de nos jours.*

l'histoire comme l'épopée. En présence du ciel le plus beau et le plus doux sous lequel puissent vivre les hommes, le génie humain a dû porter ses premières fleurs. Les Homérides, cette tribu poétique au sein de laquelle se conserva le dépôt des œuvres du grand homme dont elle portait le nom, les Homérides habitaient Chios. Chios, qui touche presque à la côte d'Asie, fut longtemps l'asile de la poésie dont l'Ionie avait été le berceau. Au temps des poëtes cycliques, continuateurs sans génie de l'épopée grecque, c'est encore des mêmes contrées que s'élève le prolongement affaibli des chants homériques. Arctinos est de Milet, Leschès de Lesbos, Stasinos de Chypre : la muse épique a peine à s'éloigner de l'Asie.

Transportons-nous du brillant rivage ionien dans le fond de la Béotie, de la radieuse cité de Smyrne dans la petite ville de Pyrgaki. Nous sommes à Ascra ; de la patrie d'Homère nous avons passé à la patrie d'Hésiode ; le ciel a changé ; nous respirons un air plus lourd, l'air béotien, qui appesantissait les esprits, et passe pour les appesantir encore. Le climat est plus rude ; ce lieu a les inconvénients des pays situés au pied des montagnes. Les sommets de l'Hélicon rendent les hivers longs et rigoureux ; l'été, ils réfléchissent cruellement les rayons du soleil à l'orient, et interceptent les brises rafraîchissantes de l'ouest. Hésiode a exprimé les inconvénients de la situation d'Ascra dans ce vers plein d'humeur : « Ascra, lieu mauvais en hiver, déplaisant en été, toujours fâcheux. » Le père d'Hésiode était né sur la côte de l'Asie mineure, dans la ville éolienne de Cymé, dont l'histoire se mêle à celle de Smyrne, sa voisine ; des entreprises de commerce, le besoin de fuir la *pauvreté mauvaise*, l'avaient amené au fond de la Béotie. On croit, dans les tristes accents d'Hésiode, entendre gémir la poésie exilée de son brillant berceau d'Ionie, et l'on comprend pourquoi, sur cette terre moins heureuse, elle aura un caractère plus sombre.

Si Homère sait à peine ce que c'est que l'hiver, Hésiode en décrit longuement les rigueurs. Il trouve, pour les exprimer, des couleurs qui semblent étrangères à l'antiquité grecque. Il peint les glaces s'étendant sur la terre au souffle de Borée, qui déracine les chênes et les sapins, tandis que les animaux s'enfuient tout transis devant la neige, et que le froid fait clapoter leurs dents. On frissonne en lisant cette peinture, on dirait presque un poëte du Nord. Il n'y a donc pas lieu d'être surpris si la narration sereine d'Homère fera place, chez Hésiode, à la réflexion mélancolique. En présence de la dure réalité qui l'environne, il laissera sans cesse échapper des sentences lugubres et des plaintes amères. « Nés à peine, dira-t-il, les hommes vieillissent dans la douleur. Une multitude de maux errent parmi eux ; la terre est pleine de maux, et pleine de maux est la mer. » Après avoir raconté les âges du genre humain qui l'ont précédé, Hésiode s'écrie : « Pourquoi suis-je venu au monde dans ce cinquième âge ? Que ne suis-je mort plus tôt ou né plus tard, car maintenant c'est l'âge de fer ? Ni le jour ni la nuit les hommes n'ont de relâche, dévorés par les peines, les travaux, et les soucis que les dieux leur ont envoyés. » Cette tristesse va jusqu'à la plus sombre misanthropie, quand Hésiode déclare la justice tellement persécutée sur la terre, qu'il regarderait comme un grand malheur pour lui et pour son fils d'être justes, lorsqu'il se plaît, dans deux de ses poëmes, à raconter de deux manières différentes comment la femme est la source de tous les maux, et à lancer contre elle des traits grossiers. Homère a un autre génie lorsqu'il nous montre les vieillards troyens pardonnant à Hélène à cause de sa beauté.

Habitant une contrée célèbre autrefois, et encore aujourd'hui remarquable par

sa fertilité, Hésiode a été un poëte agricole. En Grèce, ses préceptes sur le labourage et la moisson sont observés par les descendants de ceux auxquels il adressait ses enseignements, parce que ces préceptes étaient fondés sur l'expérience locale et sur la nature du pays, qui n'a point changé. Encore aujourd'hui le paysan est averti que le moment des semailles est venu par ce cri de la grue, qui retentissait si tristement aux oreilles du poëte Théognis lui rappelant que d'autres avaient un champ à labourer, et que lui-même avait été dépouillé des champs paternels.

Comme l'épopée, la poésie lyrique des Grecs a son origine du côté de l'Asie. Alcman est de Sardes, Callinos d'Éphèse, Mimnerme est de Smyrne. Des rivages de l'Asie mineure, cette poésie s'avance d'île en île, semant ses chants mélodieux sur les flots. Presque tous les précurseurs de Pindare sont nés dans quelqu'une de ces îles de la mer Égée, brillants anneaux d'une chaîne qui semble flotter entre l'Asie et la Grèce. Lesbos se glorifie de Terpandre, de Sapho et d'Alcée, Téos d'Anacréon, Paros d'Archiloque, Céos de Simonide. A mesure que le voyageur voit ces îles dorées par le soleil surgir comme des Néréides élevant au-dessus des flots leur chevelure blonde, chacune d'elles semble lui jeter en passant le nom d'un poëte. En vue de Mitylène ou de Téos, il croit presque entendre les accents passionnés de la muse éolienne ou les doux sons de la cithare d'Ionie; tout lui rappelle une poésie ardente comme ce soleil ou fraîche comme ces vagues.

Cependant le Thébain Pindare nous enlève à cette atmosphère lumineuse et nous reporte de nouveau sous le ciel moins serain de la Béotie. Comment Pindare est-il Béotien? On pourrait répondre : La Fontaine est bien Champenois, et repousser comme un préjugé populaire sans fondement l'anathème intellectuel jeté par l'antiquité sur les Béotiens. Peut-être vaut-il mieux le restreindre en l'expliquant. La contrée qui a produit Hésiode, Pindare et Épaminondas, n'est pas une contrée déshéritée du génie poétique et du génie militaire; mais ce qui peut être vrai, c'est que la fraîche Béotie, avec ses lacs, ses prairies, ses plaines fertiles, son sol humide, la Béotie dans laquelle un Allemand de nos jours, M. Ulrichs, a cru retrouver l'Allemagne, donnait le jour à des esprits moins prompts et moins faciles que l'Attique, dont l'air était plus sec, plus léger, plus vif, par cela même que le sol était plus aride. Ceci semble une loi générale, et la Grèce nous en offre d'autres exemples (1). Sur ce qui n'était qu'une différence de génie, les beaux esprits et les poëtes comiques d'Athènes prononcèrent une condamnation dédaigneuse et sans appel. Les pauvres Béotiens furent traités par leurs rivaux politiques à peu près comme, dans le siècle dernier, l'esprit allemand, avec ses allures lentes et posées, fut traité par la vivacité française. Pourtant ce qu'on appelait la pesanteur germanique n'a pas empêché les Allemands de produire une poésie lyrique digne d'admiration, et d'avoir leur Pindare chrétien dans Klopstock. Il en a été de la Béotie comme de l'Allemagne, et cette intelligence plus lente dont on la raillait, après s'être longtemps repliée sur elle-même comme dans une élaboration patiente, quand elle s'est manifestée au dehors, a enfanté l'inspiration la plus grave, la plus élevée, la plus profonde qui ait animé la poésie lyrique chez les Grecs. Les chantres brillants de l'Asie mineure et de l'Archipel ont dû céder le premier rang au chantre de Thèbes. Le Béotien Pindare a vaincu par l'énergie concentrée de

(1) Les habitants de l'Acarnanie, l'une des plus fertiles contrées de la Grèce, passaient, comme les Béotiens, pour avoir l'esprit pesant.

sa poésie religieuse, comme le Béotien Épaminondas par l'organisation compacte de sa légion sacrée.

Si l'on voulait, on pourrait bien trouver quelque rapport entre les plaines de la Béotie, bordées de montagnes parmi lesquelles s'élèvent à l'ouest l'Hélicon et au nord le Parnasse, entre ces vastes plaines qui au soleil couchant rappellent un peu la majesté de la campagne romaine et la grandeur imposante de la poésie de Pindare : je parle ici de la véritable, de celle qu'ont retrouvée les travaux de Bœckh et de Dissen, et non du faux pindarisme des modernes, cette froide extravagance par laquelle on a voulu singer un original qui n'avait jamais existé ; mais le véritable pindarisme, celui qu'Horace compare si bien à un fleuve puissant qui, accru par les pluies des montagnes, bouillonne immense et profond, ce pindarisme pourrait trouver son symbole dans les vastes campagnes de Thèbes, sillonnées l'hiver par les torrents débordés et battues par les ouragans qui viennent de l'Hélicon. Je ne veux pas abuser de ces rapprochements. Ailleurs, ils m'ont semblé fondés sur la nature, et je les ai admis ; ici, je les trouve artificiels, et je me hâte de les écarter. Ce n'est point la nature de la Béotie qui a fait le génie de Pindare. Tout ce qu'on doit conclure de ce qui précède, c'est que cette nature n'était pas avec lui dans un désaccord aussi grand qu'on le pourrait supposer. Du reste, Pindare n'est point un poëte local, il appartient à toute la Grèce. Ce n'est pas Thèbes ou la Béotie qu'il célèbre, c'est Olympie ou Némée, et ces jeux héroïques, au sein desquels tous les Grecs réunis oublient dans une solennité commune les divisions de race et de patrie, ou plutôt sentent qu'ils ne forment qu'une race et n'ont qu'une patrie. Pindare a le sentiment de l'hellénisme collectif, ou, pour parler comme les anciens, du panhellénisme ; chez lui, ce sentiment qui était l'âme des jeux où ont triomphé ceux dont ils chantent la gloire, ne se renferme pas dans les bornes de la Grèce proprement dite, car le poëte a des louanges et des conseils pour Théron d'Agrigente et pour Arcésilas de Cyrène. Il serait donc puéril de demander à des influences locales l'origine ou les caractères d'une poésie dont l'essence est de n'offrir rien de local et d'avoir le monde grec tout entier pour théâtre et pour objet.

La Grèce offre d'autres harmonies plus réelles entre la nature et la poésie. Chez les Grecs, il y avait un rapport étroit entre les vers et la musique ; or, l'usage de la flûte en Béotie s'explique par l'abondance des roseaux qui croissent dans cette humide contrée, et l'Arcadie est la patrie de la lyre, parce qu'elle est la patrie de la tortue de terre, qu'Hermès, ce malicieux enfant, fit servir à former la première cithare. Des observations d'histoire naturelle ne sont donc pas indifférentes à l'histoire de la poésie grecque. Enfin je ne crois pas qu'il soit tout à fait inutile à l'intelligence de la muse antique d'avoir visité le Parnasse. Les Grecs avaient placé la demeure des muses, c'est-à-dire la source de l'inspiration poétique, aussi bien que la demeure des dieux, sur les hauts sommets, là où la terre semble toucher au ciel. Les muses habitaient l'Olympe, le mont Pierus, l'Hélicon, et surtout le Parnasse. Le Parnasse est une des plus belles montagnes de la Grèce; sur ses cimes, couvertes de neige, marchaient dans leur pureté les muses chastes. Les sommets du Parnasse sont souvent enveloppés de nuages. Qui a vu Liakoura (1) sans voile? dit lord Byron. Cette particularité convenait à la destination que la mythologie antique avait attribuée à la sainte montagne. La création poétique est un mystère, il lui sied de s'envelopper de mystérieux nuages.

(1) Nom moderne d'une des cimes du Parnasse.

Chez les Grecs, toutes les inspirations étaient sœurs; le Parnasse consacrait l'alliance de l'enthousiasme poétique et de l'enthousiasme religieux. Tandis que les thyades y célébraient leurs danses qu'animaient les fureurs de Bacchus, la pythie, assise sur le trépied, aspirait les émanations fatidiques de la montagne. Apollon y avait son temple et son laurier, à la place duquel existe à cette heure un laurier, image de l'inspiration qui ne meurt pas. Les muses s'y baignaient dans la source de Castalie, qui coule encore, et dont l'eau remarquablement pure et légère est un charmant symbole de la limpide poésie des Grecs. Ingénieux à saisir les convenances naturelles des lieux avec les idées que devaient exprimer les fables attachées à ces lieux, les anciens avaient placé le temple d'Apollon au pied des roches à pic appelées *les brillantes (phédriades),* qui réfléchissent encore aujourd'hui avec tant de puissance les flèches du dieu. Pour eux le dieu de la lumière et de la chaleur, était le dieu des vers; ils lui avaient consacré une cime escarpée et presque inaccessible. La perfection de l'art est un sommet lumineux et ardent que nul sentier ne gravit, et auquel on ne s'élève que par l'essor d'un vol divin.

Au-dessus de l'emplacement de l'ancienne Delphes s'élève le *double sommet* si souvent invoqué par les poëtes. Il domine la grotte très-pittoresque d'où s'échappe la fontaine de Castalie, que j'ai vue transformée en lavoir aussi bien qu'Aréthuse. M. Ulrichs fait observer que certains poëtes latins, tels qu'Ovide et Lucain, qui n'étaient pas venus à Delphes, semblent croire que les deux sommets au pied desquels la ville était bâtie forment le point culminant du Parnasse, tandis que le Parnasse n'a réellement qu'une cime, et cela est vrai dans tous les sens, au moins du Parnasse antique.

Ce qui n'est pas moins inexact que les expressions d'Ovide et de Stace, c'est la *double colline* de Jean-Baptiste Rousseau. Quelle colline! La distance de la poésie de Pindare à la poésie de Jean-Baptiste, de la grande lyre antique à la lyre diminuée du XVIIIe siècle, est tout entière dans cet abaissement du Parnasse, devenu, pour le poëte qui n'avait vu que les environs de Paris ou de Vienne, une colline! Un soir, à Drachmani, me trouvant au pied du Parnasse et suivant de l'œil les vautours qui planaient sur ses flancs, je vins à me rappeler ce vers fameux :

C'est en vain qu'au Parnasse un téméraire auteur....

Il me fallut un effort inouï de réflexion pour me convaincre que cette fière montagne qui se dressait là devant moi, baignant dans les teintes violettes du soir ses rochers, ses sapins, ses abîmes, c'était le Parnasse de Boileau. En revanche, le Parnasse tel qu'il était devant mes yeux, je le trouvais dans les poëtes anciens, et surtout chez Euripide. En contemplant les rochers qui resplendissaient si vivement au soleil du midi, je n'estimais pas trop forte l'expression du poëte dans *les Phéniciennes* : « O roche étincelante de feu! ô splendeur à double sommet! » Il faut lire à Delphes l'*Ion* d'Euripide, drame touchant où paraît ce bel enfant, Joas de la tradition grecque, qui cache la royauté de son sang divin sous l'humble vêtement d'un desservant du temple d'Apollon; on le voit, dans le zèle enfantin de sa piété naïve, lançant ses flèches aux oiseaux qui peuvent souiller dans leur vol le temple du dieu, et qui aujourd'hui volent en foule au-dessus du lieu qu'Eschyle appelle déjà *Philornis,* cher aux oiseaux. Il y a un grand charme à ranimer ainsi la tragédie antique en la relisant aux lieux qui furent la scène des événements qu'elle

retrace; souvent on reconnaît combien les poëtes grecs ont marié habilement les catastrophes de leur drame avec les décorations naturelles que lui avait données la tradition. Certes la scène de la destinée d'OEdipe est appropriée à cette tragique destinée. Enfant, il est exposé sur le Cithéron, qui, à voir son air sauvage et morne, semble encore aujourd'hui frappé de malédiction. C'est bien le *mont scélérat* d'Euripide, le mont aux *croupes arides* qu'a deviné le chantre moderne d'*Antigone.* On a remarqué que l'Hélicon et le Cithéron, très-voisins l'un de l'autre, ont un aspect entièrement opposé; le premier est frais et boisé, le second est âpre et nu. Ils diffèrent comme la Muse et la Furie.

La fameuse *Schiste,* le lieu où OEdipe frappa Laïus, est aisée à reconnaître à la bifurcation du chemin de Delphes, qui va d'un côté vers Thèbes, de l'autre vers Corinthe. OEdipe revenait de consulter l'oracle, que Laïus allait interroger, quand ils se rencontrèrent dans cette voie étroite, encaissée entre deux montagnes sauvages dont les flancs sont semés de pierres noirâtres, ravin perdu, gorge sinistre, où l'imagination des poëtes grecs a bien placé l'accomplissement du parricide. Enfin, cette vie tragique d'OEdipe, commencée sur les tristes cimes du Cithéron, traverse les sombres gorges de la Phocide pour venir se purifier et se transfigurer sous le ciel serein d'Athènes.

Rien ne sied mieux aux sombres fureurs de la tragédie d'Eschyle, à tous les souvenirs sanglants des Pélopides, que les montagnes arides, grisâtres, farouches, qui dominent Mycènes, la ville d'Atrée. J'ai vu ailleurs des lieux auxquels est attachée encore aujourd'hui la mémoire des premières horreurs qui ouvrent cette série d'horreurs. Près de Smyrne, sur une cime peu élevée qui forme le premier contre-fort du mont Sipyle, on montre à l'étranger le *tombeau de Tantale* et le *trône de Pélops.* Cette cime, visitée par les panthères, hérissée de roches noirâtres, rappelle sous le ciel de l'Ionie, et au sein d'une nature gracieuse, les sommets menaçants de l'Argolide; la tradition a donné au prologue un théâtre digne de celui qu'elle a choisi pour le terrible drame de la mort d'Agamemnon et de la parricide vengeance qui punit cette mort. Enfin, le rocher de l'Aréopage, au pied duquel le patriotique orgueil du tragique de Marathon se plaisait à faire prononcer un jury athénien sur la cause d'Oreste, débattue par les dieux; ce rocher, par sa majesté sévère, convient au dénoûment grave et religieux de l'imposante trilogie. En contemplant, des sombres hauteurs auxquelles s'appuient les murs cyclopéens de Mycènes, ces deux lions, semblables à ceux de Persépolis ou de Philé, qui, debout après tant de siècles, se tiennent là comme pour garder la porte d'une ville qui n'existe plus; en pénétrant dans ce monument d'une architecture si simple et si grande, qu'on appelle le *Trésor d'Atrée,* en mesurant de l'œil cette voûte antique et si prodigieusement conservée, les pierres gigantesques et inébranlables de cette maçonnerie anté-historique, je me sentais transporté au temps des primitives productions du génie tragique des Grecs. Eschyle a bâti sa tragédie dans ce goût simple, hardi, colossal; comme les énormes pierres du trésor d'Atrée, les pièces de son édifice sont soudées seulement par l'effort de sa main puissante et tiennent sans ciment.

Si vous cherchez un lieu qui vous puisse donner une complète révélation du génie grec, allez à Athènes. Ce paysage n'a rien qui étonne, cette plaine est poudreuse, ces montagnes sont nues; mais contemplez ces lignes si nettement dessinées et qui s'abaissent avec tant de mollesse, laissez-vous pénétrer par le sentiment tranquille de la beauté simple, par la douceur de l'air et son élasticité, par

la suavité infinie de a lumière; asseyez-vous sur une des marches du Pnyx, désert aujourd'hui comme il l'était lorsque le bonhomme Dicœpolis d'Aristophane attendait à midi les Prytanes. A votre gauche est le temple de Thésée presque intact; en face est le Parthénon. Regardez, voilà ce qui s'est fait de plus achevé parmi les hommes. Peu à peu votre œil saisira cette perfection trop grande pour frapper d'abord; le beau atteindra votre âme par tous vos sens. Le beau, c'est ce que vous voyez, ces montagnes, cette mer, ce ciel, cet horizon, ces monuments. Étranger, ou, comme auraient dit les anciens, barbare, quand vous vous serez éloigné d'ici, vous ne rencontrerez jamais rien de semblable sur la terre.

L'impression que ces lieux font éprouver au voyageur qui peut comparer plusieurs pays est semblable à celle que produit l'étude de la poésie grecque sur l'homme qui a connu et comparé plusieurs littératures. En fermant Homère ou Sophocle, il se dit : Voilà la beauté véritable et souveraine; jamais il ne s'est écrit rien de pareil chez les hommes. Et en vue d'Athènes, on demande à la poésie athénienne de traduire une admiration qu'elle seule peut exprimer. En gravissant le petit tertre qui s'appelle encore *Colone,* au milieu d'une plaine qui s'appelle encore *Acadimia,* et du haut duquel l'*acropole* fait un si bel effet, on dit avec le poëte de Colone : « Ce sont les murs de la ville qui s'élèvent devant nous. — Ce lieu est sacré, je pense. Le laurier, l'olivier, la vigne, y croissent en abondance; les rossignols y chantent. » Les lauriers n'y sont plus, et les rossignols y chantent à peine; mais pour le voyageur ami des lettres, ce lieu est toujours saint.

Il l'est aussi pour les Grecs de nos jours. Une petite chapelle a remplacé le temple des Furies; au lieu des Euménides avec leurs flambeaux et leurs serpents, on voit, parmi quelques saints du pays grossièrement peints sur les murailles, Dieu tenant un enfant dans ses bras, avec ces mots : Dieu gardien des petits enfants. Voilà le changement des temps et des religions. Ce Dieu qui porte les petits enfants dans ses bras vaut bien les implacables divinités d'Eschyle. Mais ici l'on revient vite à l'antiquité; l'on s'écrie avec le chœur de *Médée :* « O fils fortunés d'Érechtée, bienheureux enfants des immortels, vous qui marchez dans un air pur, plein de mollesse et de clarté! » On salue les Propylées célébrés par Aristophane, quand ils brillaient dans leur nouveauté et qui, après tant de siècles, viennent de reparaître au jour; puis on continue à regarder. Regarder est ici un bonheur vif, une volupté; et plus on regarde, plus on comprend que ce lieu ait été celui où le genre humain devait atteindre le point de perfection que les Grecs nommaient *Acmé.* La plupart des arts et divers genres de poésie sont nés ailleurs : les plus anciens sculpteurs sont de Sicyone, de Sparte, d'Argos ou d'Égine, et non d'Athènes; la poésie vient de Thrace ou d'Asie, mais chaque art, chaque genre de littérature a reçu son complément dans ce lieu favorisé. Jamais ville ne sembla comme Athènes prédestinée à être la patrie de la plus parfaite poésie qui soit née parmi les hommes, car ici le caractère de perfection est partout; ici, rien n'est démesuré, ni les montagnes, ni les monuments; ici, un horizon admirable, mais limité; des contours pleins de fermeté et de douceur; des plans qui fuient avec grâce les uns derrière les autres, qui tour à tour reviennent à la lumière ou rentrent dans l'ombre, selon les besoins de la perspective et pour l'effet du tableau, comme si dans ce pays, où l'art est si naturel, il y avait de l'art dans la nature.

IV.

LES MONUMENTS ET LA POÉSIE.

La poésie des Grecs n'était pas dans une harmonie moins intime avec les monuments de l'art qu'avec les scènes de la nature. Il y a peu d'études à faire sur la statuaire grecque dans les lieux où elle a fleuri ; c'est dans les musées de l'Europe, c'est surtout dans sa brumeuse prison de Londres qu'il faut l'aller chercher. On n'en salue qu'avec plus d'amour les débris peu nombreux qui ont échappé à la barbarie des conquérants ou à la rapacité des connaisseurs. On contemple quelques bas-reliefs oubliés au Parthénon comme on recueillerait des pages déchirées d'Homère ; ils suffisent pour faire pénétrer l'âme plus avant dans les mystères de la poésie grecque, car ils sont beaux de la même beauté, de cette beauté tranquille et sereine qui n'éblouit pas d'abord, mais qui, s'insinuant dans l'âme sans la troubler, finit par la remplir et la posséder.

La matière de la poésie grecque ressemble à la matière de la sculpture antique, la langue ressemble au marbre ; c'est de même une substance fine, ferme et pure, qui se prête aux contours à la fois faciles et précis, qui tout ensemble enchante le regard et le repose. Les sculptures de l'Acropole ont la perfection exquise de l'art athénien ; elles sont sœurs de la poésie du grand siècle d'Athènes et lui ressemblent. Les canéphores du Pandrosium ont la chaste beauté de Sophocle : une Victoire qui s'incline pour rattacher son brodequin est adorable encore ; mais on sent déjà poindre cette grâce moins naïve qui sera la grâce d'Euripide.

Rapprochant la poésie antique de la poésie du moyen âge, je comparais dans ma pensée les gracieuses canéphores du temple d'Érechthée aux cariatides accroupies qui soutiennent à Florence les arceaux de la loge d'Orcagna. Les figures d'Orcagna semblent supporter tout le poids de l'édifice, et la fatigue de leur attitude gênée, ainsi que Dante l'a exprimé admirablement, se communique au spectateur. A voir les vierges du Pandrosium, on éprouve, au contraire, comme un sentiment d'aisance et de légèreté ; c'est que l'artiste grec a eu soin que l'architrave ne pesât pas uniquement sur leurs têtes. De même, tandis que la poésie moderne, comme écrasée par un laborieux effort vers l'infini, courbe le front et plie sous le poids qu'elle aspire à soulever, la poésie antique, debout après tant de siècles, le front haut et serein, porte légèrement sur la tête sa corbeille de fleurs.

Il ne nous reste de peinture athénienne que sur les vases. Les vases peints d'Athènes ont une grâce et une délicatesse particulières ; en général, le tracé est rose sur un fond blanc, la pâte fine et légère, les formes sont sveltes, les dimensions peu considérables, les proportions parfaites ; en regardant ces vases antiques, on sent mieux ce qu'était cette élégance que les anciens appelaient l'atticisme.

L'architecture offre plus d'un enseignement à celui qui étudie en Grèce le génie de la poésie grecque : qu'on me permette de renvoyer les lecteurs de cette *Revue* à ce que j'y ai dit sur ce sujet (1). A ces remarques, je joindrai quelques-unes des réflexions qui naissaient dans mon esprit pendant les longues et douces heures

(1) *Une excursion dans l'Asie mineure*, 15 janvier 1842, t. I, p. 5-22.

que je passais presque chaque jour, un poëte grec à la main, parmi les débris de l'Acropole, à l'ombre des colonnes du Parthénon.

Un des caractères de la poésie grecque, c'est de se mettre admirablement en harmonie avec la nature, sans se subordonner à elle ; c'est de ne se servir du paysage que comme d'un fond sur lequel se dessine le sentiment et la pensée. Couché sous le péristyle du Parthénon, je regardais à travers les colonnes les montagnes, les îles, la mer et le ciel, et admirant combien cet encadrement ajoutait à leur beauté, je me disais : Ainsi, dans la poésie grecque, c'est pour ainsi dire à travers les interstices de l'art qu'on aperçoit la nature.

Un dernier rapprochement entre la poésie des Grecs et leur architecture. On a reconnu que les colonnes du temple de Thésée n'étaient pas verticales, mais un peu inclinées. Tout récemment, en mesurant avec soin le Parthénon, on s'est assuré que des lignes qu'on croyait horizontales étaient des courbes très-légèrement fléchies. N'y a-t-il point chez les Grecs, dans l'expression poétique, quelque chose de semblable à cette pente ou à cette courbure à peine sensible qui paraît être la ligne droite, la ligne géométrique, et qui ne l'est point? On croyait copier l'architecture grecque, et l'on s'étonnait de n'en jamais reproduire l'effet ; c'est qu'on ne tenait pas compte de la courbe imperceptible du Parthénon. De même on croit traduire les anciens, on croit avoir exprimé leur pensée tout entière, et on s'étonne de n'en pas reproduire l'effet merveilleux : c'est qu'on remplace par la ligne droite la ligne idéale qui périt sous l'équerre de la traduction.

Il est à peu près impossible de comprendre à fond l'art dramatique des Grecs sans avoir vu ce qui subsiste de leurs théâtres. D'abord on est disposé à croire que la voix devait se perdre dans une enceinte sans toit (1) ; mais quand on a essayé de lire des vers sur la scène, presque entièrement conservée, de Taormine, ou en se plaçant au sommet des nombreux gradins du théâtre de Syracuse, on ne peut plus nourrir aucun doute à cet égard. Les restes des théâtres de Taormine, d'Arles (2), de Pompeï (3), d'Herculanum, ces colonnes, ces niches, ces piédestaux de statues, composaient une scène et des décorations monumentales, au lieu de notre scène en planches et de nos décorations de toile peinte. Quelques débris d'un théâtre antique suffiraient pour nous donner l'idée d'un art dramatique plus sérieux, plus solennel que le nôtre. On sent que cet art faisait partie de la religion publique, quand on voit les théâtres ressembler à des temples.

Assis par un beau jour sur les gradins de marbre blanc du plus beau théâtre de la Grèce, celui d'Épidaure, on s'étonne moins de ce masque immobile qui cachait la figure des acteurs, on comprend comment l'usage du masque était lié à l'usage des représentations en plein jour. Dans nos représentations nocturnes, la rampe a surtout pour objet de projeter la lumière sur la personne, et principalement sur le visage de l'acteur, parce que, pour nous, tout l'effet dramatique réside dans le jeu des physionomies, et, s'il faut le dire, la lorgnette est une condition presque indispensable de notre plaisir et de notre admiration. Les anciens n'employaient point

(1) On ne peut douter que les théâtres grecs ne fussent découverts. Vitruve nous apprend que des portiques étaient placés derrière la scène pour qu'une pluie survenant, le peuple y pût trouver un abri. Pline parle d'un théâtre couvert à Ostie, comme de quelque chose d'extraordinaire. On se servait d'ombrelles, σκιάδεια. (Dod., *Trav.*, t. II, p. 259.)

(2) Arles a été grecque jusqu'au IVe siècle de notre ère.

(3) Pompeï et Herculanum étaient tout imprégnés des mœurs grecques de la Campanie.

ces moyens artificiels pour produire l'impression tragique; ils ne la faisaient point dépendre des accidents mobiles et fugitifs de la physionomie. De même que dans leurs statues l'expression ne tourmentait point les muscles de la face, mais se manifestait dans l'attitude et le mouvement de la figure tout entière, sur la scène, elle se produisait par des gestes mesurés, par une pantomime grave, dont le rhythme accompagnait la mélopée cadencée des paroles.

Pour ce genre de déclamation et d'action, il n'était pas besoin d'offrir à l'œil du spectateur les diverses contractions que la passion imprime au visage humain, et qui paraissaient aux Grecs aussi indignes de la majesté du théâtre que de la dignité de la statuaire; la beauté idéale d'un type immobile semblait mieux convenir aux demi-dieux et aux héros, auxquels la scène était exclusivement consacrée. Par l'emploi du masque, l'art dramatique se rapprochait de la statuaire, comme, par la portion immobile et permanente des décorations, il se rapprochait de l'architecture. Mais tout cela n'était possible qu'à la condition d'une représentation diurne. Le masque idéal des acteurs tragiques pouvait être d'un bel effet là où la lumière du jour se répandait également partout; la clarté d'une rampe, en se concentrant sur des traits immobiles, les eût rendus hideux. Par une raison inverse, rien n'est plus déplaisant qu'un mélodrame joué en plein jour, comme on fait en Italie, par exemple à Florence. Notre drame agité, haletant, un peu factice, est fait pour la lumière excitante des bougies ou pour les éblouissantes clartés du gaz. A l'art tranquille, à la fois plus naturel et plus idéal des anciens, convenait mieux la clarté sereine, égale, harmonieuse du soleil.

Les Grecs attachaient, comme on l'a remarqué souvent, une grande importance à la situation de leurs théâtres; ils faisaient presque toujours en sorte que les spectateurs eussent en perspective un bel horizon (1), la mer comme à Athènes, ou de magnifiques montagnes comme à Corinthe, à Éphèse, à Magnésie, à Sardes. En Sicile, l'Etna offrait un fond de tableau qu'on se gardait de négliger; l'intention de faire servir ce majestueux sommet à l'embellissement de la scène est bien évidente. A Taormine, la porte royale, située au milieu de la scène, est tout juste dans la direction de la cime du volcan. Qu'on aille à trente lieues de là, à Lentini (Leontium), on verra le théâtre orienté de même, et le cône de l'Etna fumer également au-dessus et au milieu de la scène.

En contemplant les points de vue, toujours admirablement choisis, qui s'offraient aux spectateurs assis dans les théâtres, il m'est venu souvent à l'esprit que l'on pouvait, par la situation de ces monuments, s'expliquer un des caractères dominants du drame antique. Pour nous, ce drame a de singulières lenteurs. L'auteur ne se presse point d'arriver au dénoûment, et l'on ne peut dire de lui ce qu'Horace a dit d'Homère : *Semper ad eventum festinat*, ce qui du reste ne me paraît pas très-vrai pour Homère; mais, outre tous les autres motifs que peuvent avoir les *longueurs* de la tragédie antique, je ne puis m'empêcher de croire que des

(1) Je sais qu'on a objecté que le fond de la scène masquait la vue; mais des gradins supérieurs le regard pouvait passer par-dessus cet obstacle, principalement quand il s'agit d'un horizon de montagne. Les trois portes et les entre-colonnements de la scène devaient offrir aux regards des échappées sur la mer ou la campagne. Tous les voyageurs ont eu la même impression que Denon, lequel, à propos du théâtre de Taormine tourné vers l'Etna, s'écrie : « Voilà ce qui servait de toile de fond pour ceux qui étaient placés sur les gradins supérieurs. »

spectateurs assis à l'aise en plein air et jouissant d'un magnifique coup d'œil devaient être moins impatients que nous ne le sommes, serrés dans ces boîtes qu'on appelle des loges ou entassés sur les bancs d'un parterre. Il était commode d'attendre que le sort du héros de la pièce fût décidé en regardant l'horizon de l'Attique, l'Etna ou les imposants sommets du Tmolus. Si l'intérêt languissait un peu, la patience était plus facile, tandis qu'on laissait errer sa vue sur une admirable décoration naturelle merveilleusement éclairée, qu'elle ne l'est aujourd'hui, quand on a au-dessus de sa tête le lustre en guise de soleil, et pour toute perspective les coulisses et le trou du souffleur.

Quelquefois la situation du théâtre se trouvait dans une heureuse harmonie avec le sujet du drame. Quand on jouait *OEdipe* sur le théâtre de Corinthe, le spectateur pouvait voir à la fois le Cithéron et le Parnasse, et embrasser ainsi d'un coup d'œil toute la destinée d'OEdipe depuis son exposition sur la montagne maudite jusqu'à son parricide involontaire sur la route de Delphes. Combien l'impression que produisirent les *Perses* d'Eschyle dut être augmentée par la position du théâtre d'Athènes! La patriotique tragédie fut jouée en vue de Salamine. Du sommet des gradins du théâtre, on jouit mieux peut-être que partout ailleurs du spectacle de la mer. Là on imagine sans peine ce que devaient éprouver les compagnons de Thémistocle, assis sur ces gradins, quand le soleil s'inclinant sur ce magnifique horizon, et Salamine apparaissant enveloppée de la lumière d'or de l'Attique, on voyait fuir sur la mer peinte de rose et d'azur quelques-uns des vaisseaux qui avaient troué de leur éperon de fer les vaisseaux des Perses, cependant que le messager venait raconter à la mère de Xercès et aux vieillards éperdus comment toute la flotte avait péri devant l'île de Salamine, comment la rive de Salamine était remplie de morts, et qu'on entendait la malheureuse reine maudire ce nom funeste; alors quels transports, quels applaudissements devaient saluer à la fois le récit et le théâtre du glorieux combat!

J.-J. Ampère.

(La suite à un prochain numéro.)

SIMPLES ESSAIS

D'HISTOIRE LITTÉRAIRE.

VI.

UN MORALISTE. — ESQUISSES ET PORTRAITS,

PAR M. DE LA ROCHEFOUCAULD.

S'il y a un genre d'écrits qui exige de la part de celui qui s'y livre une vocation profonde, une sorte d'aptitude innée et toute spéciale, c'est à coup sûr le genre du moraliste. Notre époque, si féconde en révélations, si ingénieuse à restaurer le passé dans ses nuances les plus diverses, garde sur ce point une discrétion exemplaire qui semble ne pas devoir se démentir. En effet, nous avons plus ou moins découvert le secret des beaux vers d'*Athalie,* et l'on citerait au besoin telle page d'un célèbre écrivain qui reproduit à s'y méprendre les magnificences du style de Bossuet; mais dans cette conquête de l'esprit, je devrais dire de l'industrieuse application de notre époque sur le génie du grand siècle, l'héritage du moraliste est resté intact. On a osé aborder Racine et Bossuet; La Bruyère, plus à l'ombre, n'a rien livré. Ainsi, dira-t-on, vous mettez sur le même rang la faculté d'observation et d'analyse et la faculté poétique, ce don du ciel par excellence? Non, sans doute; mais je soutiens qu'au temps où nous vivons il faudrait, pour faire un moraliste, une vocation plus déterminée, plus impérieuse peut-être que pour faire un poëte. Et d'abord, dans les choses d'imagination, le prestige de la forme aide beaucoup; je parle ici d'une certaine forme ayant cours, dont trafiquent d'ordinaire assez adroitement les muses les moins prédestinées. Puis, après tout, il s'en faut qu'on joue si gros jeu. Essayez de rimer malgré Minerve, et vous en serez

quitte pour avoir la réputation d'un méchant poëte, ou plutôt pour n'en avoir aucune et passer inaperçu dans le monde. Qu'il en est autrement du moraliste malencontreux ! Le lyrisme a son excuse dans sa fougue même et son enthousiasme ; mais comment concilier une erreur persistante avec cette sagacité qu'entraîne nécessairement le sens critique? Se croire un Lamartine peut être d'un très-jeune homme, quelquefois même d'un fou ; mais prétendre se donner de gaieté de cœur dans la société l'emploi d'un La Bruyère est à coup sûr d'un sot. Aussi quiconque affronte délibérément une pareille position doit s'attendre à ce que le ridicule dont il va se couvrir ne touche et n'attriste personne. Libre à chacun de sentir un moment dans sa vie cette démangeaison d'écrire qui de jour en jour semble gagner davantage les vocations les plus rebelles; contre ce mal bizarre, que j'appellerais volontiers une fièvre littéraire particulière à notre époque, les nouvelles, les petits romans et les petits vers sont d'ordinaire un topique assez convenable, et pour peu que votre dilettantisme sache tenir dans ses lectures une certaine discrétion, on vous le passera facilement. Cependant il y a loin de ces exercices inoffensifs de la pensée, de ces simples écrits, à l'ambitieuse préoccupation d'un homme qui affiche tout haut la manie de se donner pour un peintre de mœurs, et va avec la suffisance d'Oronte vous jeter au nez, sans qu'on le lui demande, des lieux communs et des billevesées de toute sorte qu'il a la faiblesse de prendre au sérieux. Ici la critique sera sans pitié, comme le monde : quelle excuse, en effet, à de semblables travers, sinon la moins pardonnable des excuses, une vanité qui ne se contient pas? D'officieux éditeurs objecteront, je le sais, des instincts de race, un besoin de céder à des facultés d'observation transmises avec le sang, comme s'il pouvait y avoir pour le génie droit d'hérédité ou de descendance. Ainsi, de ce que vous seriez le petit-fils du grand Corneille, vous en concluriez que vous devez faire des tragédies. Sublime raisonnement dont la naïveté nous frappe! Cette gloire de famille, à l'ombre de laquelle il était si aisé de vivre, cette consécration solennelle, qu'un homme qui n'aurait que du goût et du tact envisagerait comme un motif de s'abstenir, vous devient un sujet d'émulation, à vous aventureux et superbe! Voilà qui s'appelle au moins ne pas se décourager à peu de frais. Cependant êtes-vous bien sûr d'atteindre le but où vous visez, et faut-il vous apprendre que pour tel héritier d'une gloire conquise dans le domaine de l'intelligence le moyen le plus vrai de servir et d'honorer le passé est de savoir se taire?

M. Sosthènes de La Rochefoucauld, à ce qu'il paraît, n'envisage point les choses comme nous faisons. En proie à la plus malheureuse passion de célébrité, il faut absolument qu'il occupe le monde et cède aux sollicitations irrésistibles d'un amour-propre toujours vivace et renaissant. Il en veut à toute force à la Renommée, il l'obsède, et l'ingrate déesse, pour prix de tant de soins et d'empressements importuns, s'obstine à ne lui vouloir donner que le ridicule. Doté en prince par la fortune, investi d'un de ces noms qui se portent dans la vie comme une dignité, tant d'avantages ne lui ont pas suffi. Ce n'était point assez pour lui de La Rochefoucauld; il a voulu être Sosthènes, et il l'est : l'homme peut ce qu'il veut. Déjà, sous la restauration, le noble vicomte, aujourd'hui duc de Doudeauville, avait conquis par ses manifestes administratifs une de ces immortalités malencontreuses dont on ne se relève pas. Les annales de l'Académie royale de Musique conserveront éternellement, pour l'édification de nos petits-neveux, le trop célèbre souvenir de son passage au département des beaux-arts. Qui jamais oubliera l'arrêté mémorable auquel le nom de M. Sosthènes de La Rochefoucauld s'est attaché à

cette époque? Avant de prétendre au titre ambitieux de moraliste, du moins, on doit en convenir, le petit-fils de l'illustre auteur des *Maximes* fut un homme moral, et promulguer au nom de la décence publique des ordonnances ministérielles concernant les jupes de ces demoiselles du corps de ballet était un acheminement comme un autre aux graves fonctions que M. de La Rochefoucauld s'est depuis arrogées dans les lettres. Il fallait qu'un La Rochefoucauld parût aux affaires pour décréter qu'à l'avenir la jupe des danseuses descendrait plus bas que le genou. De quel tumulte et de quels orages cette mesure austère fut suivie, on s'en souvient. Pourquoi M. de La Rochefoucauld ne s'est-il pas fait l'historien de cette révolution de sérail? Il y avait là pour son génie, si profondément observateur, un texte tout trouvé, et sa plume élégante et capricieuse nous eût peint à ravir les petits airs boudeurs et les trépignements de ces aimables nymphes qu'il connaissait au mieux, et dont l'une (Mlle Julia peut-être, lui seul pourrait le dire!) s'écriait, tout en se soumettant aux règlements nouveaux, qu'on se rattraperait sur la transparence.

La révolution de juillet vint brusquement couper court à l'activité administrative de M. de La Rochefoucauld. Dépossédé naturellement des attributions qu'il tenait de son rang, et d'ailleurs bien résolu à ne prendre aucune part au nouvel ordre de choses, le noble vicomte, dans les loisirs toujours un peu longs d'un exil volontaire, imagina de s'enflammer de belle et furieuse passion pour les travaux de l'intelligence. Une ambition sublime le tenta, et renonçant aux réformes méditées, oubliant pour jamais ses beaux rêves d'un code de morale à l'usage du corps de ballet de l'Opéra, il tourna vers le culte des lettres cet esprit éminemment fécond et ce sens inventif qui le caractérisent. En 1836, ses *Mémoires* parurent. On ne reprochera jamais assez aux rédacteurs de ces sortes d'ouvrages les abus incroyables qu'ils ont l'habitude de se permettre à l'égard d'autrui. Il vous plaît de mettre le public au courant de vos affaires, et de relever curieusement un beau matin les actes les plus indifférents de votre vie intime : libre à vous, s'il ne s'agissait que de votre personne; mais, dans la société, il n'y a point d'individu isolé : tout en faisant vos confidences, vous allez faire aussi les miennes et celles du voisin, et du portefeuille dont vous tirez vos notes vont s'échapper, pour être livrés aux vents, les dépôts les plus saints, les plus inviolables, commis à votre bonne foi. Eh quoi! de ce que j'aurai eu le malheur de vous rencontrer dans le monde, je devrai à toute force figurer dans votre comédie, où, s'il y a un beau rôle, il va sans dire que vous vous l'adjugerez à mes dépens? Du moins, en ce qui vous concerne, savez-vous bien faire vos réserves, et quand vous diriez tout, même le mal, les satisfactions d'amour-propre seraient là pour vous dédommager de vos prétendus hommages à la vérité. Mais moi, qui ne suis rien, qui tiens à ne rien être, pensez-vous qu'il me convienne fort de me voir de la sorte accommodé à votre guise? Il y a là évidemment un point de moralité, de haute convenance, qu'un homme de goût, qu'un gentilhomme semblait ne pouvoir pas méconnaître, et quand les *Mémoires* dont nous parlons furent publiés, le monde regretta que M. de La Rochefoucauld vînt lui donner l'exemple du contraire.

J'allais oublier les *Maximes*. On n'imagine rien de plus drolatique et de plus bouffon que ce petit livre. S'il n'existait pas, il faudrait l'inventer, ne fût-ce que pour montrer jusqu'où le sérieux d'un homme peut se maintenir sans broncher. Vous y voyez, par exemple, que *l'enfance est une tige fragile qui a besoin d'appui*, que *l'expérience endurcit le cœur*, que *la nature est de tous les livres celui qui parle*

le plus clairement de l'existence de Dieu, qu'*une coquette laisse trop percer son désir de plaire,* et mille autres remarques, trésors de sagesse et de profondeur découverts laborieusement à la surface. Au premier abord, ceci vous semble une gageure, une sorte de reversi littéraire où c'est le rebours du jeu qu'on se propose, et vous vous dites : voilà un ouvrage qui atteint furieusement son but. Mais non, et jugez du comique : tout est sérieux en cette affaire, ou du moins prétend l'être. En tête de ces pages qu'Odry ne désavouerait point rayonne glorieusement comme au-dessus d'un trophée l'écusson des La Rochefoucauld, et sur le rideau de ce théâtre de Jocrisse où parade un moraliste en queue rouge, je lis la superbe devise : *C'est mon plaisir!* Au fait, et pourquoi pas?

Sunt quos curriculo pulverem olympicum
Collegisse juvat...

En fait de poussière olympique, M. le duc de Doudeauville n'a soulevé jusqu'ici que la risée des gens; mais si *c'est son plaisir,* qui l'en empêcherait? Aristote ni Horace n'ont prévu l'argument féodal.

Ici commence une période laborieuse pendant laquelle M. de La Rochefoucauld se voue exclusivement à l'idée de faire revivre en lui son immortel aïeul. A dater de ce jour, vous le voyez prendre à part le moraliste, le méditer, le commenter, le reproduire avec un courage, une intrépidité, qui tiennent de l'héroïsme. On a prétendu que M. Pierre Leroux s'imaginait n'être qu'une troisième transformation de l'âme de Platon, laquelle, avant de descendre en lui, se serait incarnée un moment chez Rousseau, en manière de passe-temps. Si le philosophe socialiste a pu concevoir une aussi modeste pensée à l'égard de l'auteur du *Phédon,* combien, à plus juste titre, M. de La Rochefoucauld n'était-il pas autorisé à se la permettre à l'endroit d'un écrivain de sa famille, lui descendant direct, lui qu'après tout la voix du sang pouvait instruire! Ce fut sans doute sous le charme de cette préoccupation dominatrice qu'il résolut, dit-on, un jour d'appeler le premier enfant qui lui naîtrait : Maxime de La Rochefoucauld. L'invention était neuve et piquante, reste à savoir si l'enfant, fille ou garçon (le nom sied aux deux sexes), en eût fort goûté l'à-propos ; mais le noble vicomte n'est point homme à s'inquiéter de pareilles misères. En ce qui concerne ses écrits, M. de La Rochefoucauld a pour coutume de n'interroger que son caprice, et quand le génie de l'observation l'entraîne au galop sur sa croupe, peu importe quels champs il traverse et laboure. Je ne sais, mais il me semble qu'on pourrait comparer les équipées littéraires de M. le duc de Doudeauville à ces chasses tumultueuses des hauts barons du moyen âge, qui, une fois lancés avec meute et piqueurs, s'abattaient comme un fléau dans la campagne, arrachant et brisant tout sur leur passage. Pour l'illustre écrivain, dès que l'humeur le prend de courir sus aux aphorismes, aucune barrière sociale n'existe plus, et les scrupules du monde aussi bien que les plus simples convenances deviennent ivraie et folles herbes qu'il foule aux pieds, témoin ce malheureux livre d'*Esquisses et Portraits,* auquel il faut cependant bien en venir.

Ce livre me fait l'effet d'un bal masqué, et le dépit fort naturel qu'on dû ressentir quelques femmes en s'y trouvant commises me représente assez le sentiment d'une personne bien élevée dont un indiscret trahirait l'incognito en lieu suspect. Non que je mette ici l'indiscrétion sur le compte de l'exactitude des portraits, à Dieu ne plaise! Laissez faire le peintre et vous serez à cent lieues du modèle. Mais

comment se tromper à ces initiales dont le titre qui les précède, ou toute autre désignation spéciale dissiperait encore l'énigme, s'il pouvait y en avoir? Comment oublier ce fil d'Ariane que M. de La Rochefoucauld, trop défiant de lui-même, a grand soin de vous confier avant de s'engager à travers les fantastiques labyrinthes entrevus par lui dans le cœur humain? Ainsi, dès l'abord, vous voyez défiler sous vos yeux les plus nobles femmes de la société parisienne, les plus spirituelles et les plus élégantes, en compagnie de personnages choisis parmi les illustres de la restauration et de notre époque. C'est M. de Villèle en cordon bleu, M. Guizot en habit de ministre, M. de Lamennais en soutane; que sais-je, moi? Abd-el-Kader! qui figure là entre la femme de ménage et la femme auteur, sans doute pour que rien ne manque à la mascarade, pas même l'ancien Turc obligé. Il y a pourtant dans ces deux volumes une chose charmante et qu'on nous permettra de louer tout à notre aise, nous voulons parler du titre des chapitres. On n'imagine rien de plus aimable, de plus frais, de plus intéressant que cette partie de l'ouvrage de M. de La Rochefoucauld. Ce sont à chaque page des noms d'une élégance et d'une grâce exquises : Hyacinthe, Lucile, Juliette, Marguerite, Elvire, Marie. Si j'étais romancier, il me semble que ce livre précieux me deviendrait d'une ressource inépuisable. Que sert, en effet, de tant se mettre en frais d'esprit pour aller chercher aux antipodes ce qu'on a sous la main? Il en est un peu des noms comme de la poésie et des fleurs, les plus simples sont les meilleurs. A propos de la poésie, on nous répète sans cesse qu'elle est morte, et qu'il faudrait, elle aussi, l'aller chercher bien loin. Et cependant, si nous prenions garde, combien de légendes autour de nous! même en ces temps de chemins de fer et d'exposition de l'industrie, combien de suaves et tendres élégies! Savez-vous dans André Chénier un plus touchant poëme que ce simple fait rapporté l'autre matin par les journaux et passé sans doute inaperçu dans le torrent des nouvelles publiques? Une jeune fille d'Inspruck grimpe dans une aubépine en fleur pour y surprendre une couvée de fauvettes; tout à coup la branche cède sous son poids, et voilà l'infortunée qui tombe dans un étang, où elle se noie, entraînant avec elle son frêle trophée, qu'elle tient encore entre ses mains lorsqu'on la retrouve inanimée! Pauvre créature ignorée, morte comme Ophélie, et dont nul Shakspeare n'a recueilli la voix! Pour en revenir à ces noms, un poëte en eût tiré le plus charmant parti. Quelles ravissantes figures de fantaisie il y avait à dessiner en pareille occasion! Et comme une main légère et délicate eût fait une jolie couronne de toutes les Marguerite, les Hortense et les Hyacinthe de cette collection! En se maintenant de plein gré dans le royaume un peu vague de l'idéal, on sauvait du moins les apparences, on ôtait à son observation ce qu'elle a d'offensif et d'inqualifiable appliquée à des femmes du monde. Évidemment un homme d'esprit, un homme de tact, en admettant chez lui le projet bien arrêté de mettre en scène des caractères de son époque, aurait tout fait pour conserver à ses ébauches je ne sais quelle physionomie d'abstraction à l'abri de laquelle il eût au besoin pu décliner toute responsabilité malséante. Par malheur, M. Sosthènes de La Rochefoucauld n'est rien moins qu'un poëte. Ne lui demandez pas de fictions, il n'aime que la vérité, l'austère vérité, que son regard perçant et scrutateur va saisir dans les plus secrets abîmes de la conscience. De là son goût bien décidé pour les portraits. D'autres préféreront peut-être le paysage ou le tableau de genre, le noble duc n'a de sympathie et de vocation que pour les portraits. Aussi, fussiez-vous en Chine, fussiez-vous enterré, ni l'absence ni la mort ne sauraient vous soustraire à ses pinceaux. Lorsqu'il n'a fait qu'entrevoir les gens

une minute, il les peint de mémoire ; lorsqu'il lui arrive de ne les point connaitre, il les invente, et tant pis pour eux s'ils ont la maladresse de ne pas ressembler à sa peinture.

M. de La Rochefoucauld suppose d'ordinaire qu'on le prie, qu'on l'obsède. A l'entendre, il ne se décide que pour céder aux sollicitations de son modèle : « Vous désirez que j'essaie de vous peindre, Elvire, et je me soumets à vos ordres. — Vous l'ordonnez, madame, j'obéis. — S'il y a modestie à se laisser demander un portrait, il y aurait mauvaise grâce à le refuser. Vous l'avez voulu, je commence. — Hortense a exigé que je fisse son portrait, mon obéissance sera mon excuse, etc. » Quelquefois même, les grands parents interviennent, et nous voyons les mères se joindre aux filles pour obtenir la grâce incomparable. « Il y a de l'imprudence, madame, à vouloir reproduire un modèle aussi séduisant; essayons toutefois, puisque l'ordonne votre mère, l'esquisse de cette jolie fleur qui a la simplicité comme l'éclat de la rose, et dont un peu de pâleur augmente encore le charme. » Et notre gentilhomme de dresser au plus vite son chevalet et de nettoyer sa palette, non sans accompagner cet exercice d'invocations préliminaires adroitement puisées dans le vocabulaire de l'art qu'il pratique au figuré. « Pour vous peindre, Élise, il faudrait le pinceau du Titien et le coloris de Rubens. Je n'ai ni leur palette ni leur génie, mais l'âme suffit pour sentir ce qui est noble et beau. » Ou bien, en variant les noms : « Pour obtenir sa ressemblance exacte, il faudrait posséder la palette du Corrége et le crayon de David ; mieux encore, il faudrait dérober une des Grâces au groupe qui les représente, une déesse à l'Olympe des anciens ; esquisser Diane, personnifier Minerve et lui donner la tournure d'Hébé. » Ici le pathos mythologique était de rigueur, le modèle ayant nom Hélène. L'étrange préoccupation de M. de La Rochefoucauld, cette manie de se donner le change à soi-même et de ne voir partout que gens soucieux de se faire peindre, me rappelle une faiblesse semblable d'un poëte français de mes amis, quelque peu prince russe, et pour lequel ce n'était rien de rimer, s'il ne se donnait au moins vingt fois par jour l'ineffable plaisir d'écrire ses sonnets sur des albums. Du plus loin qu'il apercevait sur une table ces recueils où foisonnent d'ordinaire les petits vers des grands poëtes, le rouge lui montait au visage, et c'était alors une insurmontable nécessité pour lui de parafer son nom à la meilleure place, entre Lamartine et Victor Hugo, par exemple. Plutôt que de se refuser cette jouissance olympienne, il eût emporté le volume ou brisé le fermoir. Or, ce qu'il y a de mieux en ceci, c'est que le malheureux sonnet qu'il vous imposait de la sorte, commençait par ces mots :

Me demander des vers, à moi...

Qui les lui demandait? Étonnez-vous ensuite des hallucinations de M. de La Rochefoucauld à l'endroit de ses modèles. Je ne sais plus quel philosophe de l'antiquité prétendait qu'il n'y a de vrai que ce qu'on s'imagine. S'il avait par hasard deviné juste? Après tout, le monde vit de fictions, poëtes et prosateurs le savent bien.

Relever les mille inconvenances de ce livre serait une tâche à décourager les plus intrépides. M. de La Rochefoucauld semble avoir pour unique système d'appliquer à la réalité les inventions fantasques et dévergondées du roman moderne. Autrefois le roman s'inspirait du monde ; le noble duc a renversé les choses, et

prétend nous donner un monde fait à l'image du roman. Ouvrez ce livre, vous y trouverez tout le vocabulaire de la psychologie contemporaine, tous les raffinements quintessenciés de cette métaphysique des passions, si en honneur dans les cabinets littéraires. Ce ne sont partout que troubles secrets, espérances déçues, rêves indéfinis, orages de la tête et du cœur! Certes, nul ne conteste à M. de La Rochefoucauld le droit de prendre au sérieux les héroïnes de M. de Balzac ou de M. Sue; on nous accordera pourtant que c'est dépasser toute bienséance que de venir appliquer à des femmes ayant un rang dans la société, un nom, une famille, les divagations sentimentales ou criminelles de la duchesse de Langeais, de M[me] de Nucingen et de la comtesse Mac-Grégor. Imagine-t-on, par exemple, des interpellations du genre de celle-ci : « Pauvre femme ! je comprends les souffrances de votre cœur et le vague de votre esprit. Si jeune encore, être condamnée par le sophisme à traverser la vie sans but comme sans espérance ! est-il quelque chose de plus triste au monde? Aussi, rien n'est pour vous bonheur, plaisir, émotion, car votre âme souffre, et, malgré *l'audace de vos pensées*, elle respire mal à l'aise dans l'atmosphère étroite à laquelle vous la réduisez ; cette atmosphère rétrécit pour vous jusqu'à la vie commune, et vous prive des consolations de ce monde comme de celles de l'autre. Ainsi, soumise à vos devoirs, vous les remplissez avec la plus scrupuleuse fidélité, mais ils n'ont rien qui vous attache, et *le cri de votre enfant lui-même ne vous fait pas palpiter de crainte et d'amour ; vous êtes mère sans épanchements, vous êtes épouse sans abandon.* » Et cette personne qu'il a si profondément analysée, cette femme qu'il est allé surprendre en ses derniers retranchements d'épouse et de mère, chose admirable! l'auteur de cet incroyable portrait ne la connaît pas, il avoue lui-même *l'avoir à peine entrevue*. Aimable confidence, dont la simplicité désarme!

En écrivain évidemment imbu du sentiment pittoresque, M. de La Rochefoucauld a toujours soin de donner à ses portraits la mise en scène la plus avantageuse, et la même main qui vient d'effeuiller toutes les roses d'un paysage de Watteau aux pieds des M[lles] de K..., agréablement désignées sous le titre des trois Grâces, saura, dans l'occasion, évoquer l'abîme et la tempête. En effet, où placer ailleurs qu'en un site aride et solitaire une âme aussi cruellement ravagée que celle d'Eulalie, marquise de *** ? S'il y a des noms qui respirent l'aubépine et les acacias en fleur, il en est d'autres d'où s'exhale nécessairement comme une influence de langueur et de mort. On se figure Emma sous un ciel bleu, Elvire au clair de lune, Camille en amazone, Lise ou Babet en laitières de Trianon ; mais Eulalie, quel sombre et lugubre cortége d'images et d'idées ce nom ne réveille-t-il pas! Eulalie! à ce mot, le vent d'automne souffle, les arbres se dépouillent, et le hibou gémit dans les cyprès. M. de La Rochefoucauld n'était pas homme à manquer aux lois de cette poétique imprescriptible. Aussi son Eulalie n'a rien à lui reprocher. Voyez-vous d'ici la belle marquise empruntant au romantisme des lieux qui l'environnent une expression plus haute, un plus glorieux signe de douleur et de fatalité? A ses pieds, l'abîme gronde, et derrière elle, à l'horizon, le nuage s'entr'ouvre déchiré par cet éclat de foudre qui fut longtemps l'ornement obligé de tout portrait du chantre de *Childe-Harold*. « L'arrangement d'un portrait s'abandonne au caprice du peintre. Veuillez donc laisser flotter au gré du vent sur vos larges et blanches épaules vos magnifiques cheveux d'un blond prononcé. D'autres vous placeraient sur un fond uni, moi je veux donner à ma toile une couleur sombre, sur laquelle ressortira mieux ce teint pâle ou coloré qui *exprime des impressions plus ou moins vives*,

mais toujours comprimées. Je lèverai vers un ciel couvert de nuages ce regard délicieux qui annonce, tantôt une sorte d'effroi, tantôt une mélancolie profonde, toujours de l'élévation, et parfois aussi de la passion. Que de pensées et de sentiments divers pourrait découvrir en vous regardant celui pour lequel la nature est parlante, et qui sait lire dans vos traits expressifs un passé qui ne vous appartient plus! Mais, peintre fidèle et discret, je ne dois pas soulever le voile qui couvre le passé, j'éviterai même de parler ici d'un présent incertain et d'un avenir qui vous effraie. Cependant, pour établir quelque analogie entre les dispositions de votre âme et l'attitude de votre corps, je vous placerai, madame, au bord de la mer, foulant de votre pied si joli un sol moins abrupte encore que votre vie, et considérant d'un œil avide des flots moins agités que vos pensées. »

La grande affaire de M. de La Rochefoucauld est de prouver aux gens qu'ils s'ignorent eux-mêmes, et de les initier bon gré mal gré aux mystères de leur nature. Jamais sorcière de Bohême ou devineresse d'Écosse ne vit dans une jolie main tant de belles choses qu'il en découvre. Dire ce que chacun voit serait trop facile, observe avec sagacité le noble écrivain; oui certes, trop facile, et nous pensons, comme lui, qu'il vaut beaucoup mieux dire ce dont personne au monde ne se doute. A l'exemple des médecins de Molière, toujours portés à découvrir des symptômes de maladie dans le corps le plus sain, M. de La Rochefoucauld ne surprend dans les consciences que désordre et perturbation. Si deux beaux yeux noirs, bien éveillés, sont pour lui l'indice irrécusable d'une volonté impérieuse et d'une nature passionnée à l'excès, la physionomie la plus calme et la plus résignée lui donne également à penser. Voyez un peu comme on se trompe : sous la cendre de ces beaux cheveux blonds, l'incendie couve, et ce frais visage de quinze ans, cette bouche divine de madone ne sourit avec tant de douceur et de grâce ingénue que pour masquer toute sorte d'égarements qui nous échapperaient à nous vulgaire, mais dont l'œil de lynx de l'auteur des *Esquisses* va saisir le secret au plus profond des cœurs ! Triste et douloureuse fonction du moraliste, de mettre ainsi à nu la vérité, quoi qu'il en coûte, et de nous initier à toutes les faiblesses, à tous les désenchantements! Eh quoi ! la société française, hier encore si insouciante et si gaie, serait à ce point travaillée de langueur et d'ennui? Eh quoi! le cœur desséché de Werther battrait dans les blanches poitrines de ces femmes que tout dilettantisme enivre, et qui vont dans la même semaine se passionner pour un livre nouveau, pour une cavatine, que sais-je, moi ? pour une valse importée chez nous des bords du Rhin? Non, monsieur le duc, vous vous êtes mépris; vous avez été dupe des romans que vous lisez. Lorsque l'empereur Napoléon rencontra Goethe à Erfurth, il lui reprocha d'avoir donné, par l'amour, deux mobiles au suicide de Werther, quand un seul eût suffi; et Goethe, approuvant la critique, répondit qu'il n'hésiterait point à en tenir compte, si son œuvre était à recommencer. En effet, presque toujours c'est assez d'un mobile, et dans une société que le torrent emporte, dans un monde que tout amuse, occupe et réjouit, il n'y a plus place désormais pour ces orages que vous rêvez, pour ces douleurs sans nom, filles de la solitude et du désœuvrement.

Du reste, si le noble duc, en ses révélations bizarres, semble ne tenir aucun compte de la pudeur des gens, il faut avouer du moins qu'il ne se montre ni plus discret ni plus scrupuleux à l'égard des siens. Un portrait de Mme la vicomtesse de La Rochefoucauld, première femme de l'auteur des *Esquisses,* débute par ces termes : *Jamais peau...* Et l'écrivain, après avoir mis son lecteur au courant de

toutes les qualités physiques du modèle, après nous avoir raconté qu'Élisa était *blanche comme le lis* et *rose comme la rose,* et que *jamais, malgré le soleil le plus ardent, une tache de rousseur ne vint déflorer cette personne,* l'écrivain, passant tout à coup à un ordre de faits plus relevé, observe ingénument que *si Élisa ne vous comprenait pas toujours, ce n'est point qu'elle n'y tâchât.* Voilà, certes, un bien gracieux compliment à faire à la mémoire d'une femme ! Nous doutons aussi que Mme la duchesse de Doudeauville ait fort goûté toutes les jolies choses qu'un sentiment conjugal à la fois délirant et timide inspire à son illustre époux. « Pour bien faire ce portrait, peut-être faudrait-il le moins sentir ; le trouble de l'âme ôte à l'œil sa lumière et à la pensée sa clarté. Si j'échoue, celle qui m'inspire et m'impose à la fois me devra au moins son indulgence. On est modeste quand on aime, madame, et *timide quand on désire.* » A cet exorde, dont le style brusque et saccadé trahit évidemment l'émotion de l'orateur, succède une opulente énumération des diverses beautés d'Herminie : « Dire qu'elle est aussi belle que bonne ; que ses dents, d'un émail éclatant, sont parfaitement rangées ; que son sourire est gracieux, que ses longs cheveux blonds sont d'une nuance ravissante ; que l'expression de son regard, lorsqu'il vient à s'animer, porte le trouble au fond du cœur ; que sa taille est aussi noble que gracieuse, et qu'il y a dans sa tournure une souplesse qui enchante, ce serait raconter ce que chacun sait. » Or, dire ce que chacun sait n'est point précisément ce qui tente M. le duc de Doudeauville. Il préfère de beaucoup les confidences intimes du genre de celle-ci, par exemple : « Sa belle santé redoute des agitations qui ne seraient pas sans charme pour elle. » Libre à chacun d'interpréter à sa manière cette observation délicate du moraliste, qui s'écrie ailleurs, en s'adressant à M. de Courcelles et sur un ton encore moins énigmatique : « Votre carrure, cher comte, dénote certains mérites secrets que personne, je crois, ne sera tenté de vous contester, et ces indices indiscrets n'ont rien qui vous déplaise. » Je remarquerai aussi, en passant, un chapitre dédié à Mme la comtesse Léonie de C., où la question de ménage se trouve on ne peut mieux touchée. Impossible d'avoir plus de goût et de tirer de si bonne grâce le rideau sur ce petit coin de la vie privée qu'après tout chacun tient assez à garder pour soi. « Vous êtes douce, Léonie, lorsqu'on fait votre volonté et que ce pauvre Jules se soumet à tous vos caprices. *Songez qu'il peut, à votre choix, faire envie ou pitié.* » En vérité, monsieur le duc, mais vous n'y pensez pas ! et m'est avis que ce *pauvre Jules* vous eût bien volontiers tenu quitte du compliment, surtout si je lis ce qui suit : « Votre mari emploie tout son esprit, et il en a beaucoup, à se persuader qu'il est heureux. *Avec vingt ans de moins, il le pourrait,* car, lorsqu'on est jeune, il est des moments où l'imagination joue un rôle si délirant, qu'elle ne voit rien au-dessus du bonheur de posséder une femme spirituelle et jolie comme vous ; mais, dans l'âge mûr, on a besoin de trouver à côté de ces avantages les qualités qui assurent le repos de l'intérieur. Or, je vous le demande, Léonie, offrez-vous en ce genre à votre mari tout ce qu'il pourrait désirer pour compensation de son dévouement et de la belle position qu'il vous a faite en mettant à vos pieds sa fortune et son nom ? » Mais pour la franchise et l'entrain du style, rien ne vaut le portrait de Zoé, comtesse du C. : « C'est la plus ravissante et la plus cruelle personne du monde ; un ange, un démon, un abîme ; l'être le plus faible et le plus fort, le plus indépendant et le plus facile à entraîner dans les petites choses ; la tête la plus capable et la plus vive ; le caractère le plus ferme et le plus indécis. » Un tel luxe d'antithèses, cette combinaison savante des contrastes nous

remet en mémoire une Mme Agnès de Méranie, de M. Jules de Rességuier, noble châtelaine :

Dans son fauteuil la plus dolente,
Sur son cheval la plus allante,
La plus fidèle à son devoir,
Et la plus dangereuse à voir!

Et qui fut en son temps aussi célèbre dans un certain petit cénacle littéraire que le modèle du portrait en question dans les petits appartements du roi Louis XVIII.

On le voit, ici le vrai comique abonde, et encore n'avons-nous fait que citer au hasard; que serait-ce si nous donnions tout ? Dans l'embarras du choix, qu'on nous permette cependant de noter au crayon quelques pensées qu'il serait aussi par trop injuste de laisser enfouies : « Gabrielle se tait souvent pour ne pas parler; — pour qu'il y ait usurpation, il faut qu'il y ait usurpateur; — on rêve plutôt l'idéal que le positif. » Quel recueil précieux ne ferait-on pas des extraits d'un pareil livre? et cette fois, nous pouvons le dire hardiment, M. de la Palisse aurait trouvé son maître.

En attendant, les volumes se succèdent. Depuis deux mois, nous voici déjà au troisième. C'est un cliquetis de noms propres à vous étourdir, un brouhaha des plus divertissants : l'empereur de Russie et M. Laffitte, Méhémet-Ali et M. Scribe, le roi de Sardaigne et Victor Hugo, M. Cormenin et la reine d'Angleterre; puis, au-dessous du proscenium, à la place où se groupent les vieillards d'*Antigone,* le peuple, le catholicisme, deux abstractions tenant l'emploi du chœur dans la tragédie antique. Mais j'y songe, l'empereur de Russie et M. Laffitte ne figurent-ils point là un peu en honneur de la circonstance? Le parti qu'on pourrait tirer d'un semblable système de publication est véritablement incalculable. Vous verrez que M. Sosthènes de La Rochefoucauld fera son tour du monde, et nous aurons de la sorte M. de Metternich et Levassor, l'empereur de la Chine et Mme la princesse de Belgiojoso, la reine Pomaré et M. List, tous peints d'après nature, tous également pris sur le fait. Nous entrevoyons d'ici à ce livre des horizons véritablement encyclopédiques ; reines, empereurs et rois, hommes d'état, généraux et poëtes, femmes du monde, femmes politiques et femmes de lettres, quelle plume pour une si terrible tâche, quel pinceau pour de semblables toiles! O Van Dyck! ô Rubens! ô Titien! où prenez-vous les grotesques couleurs dont vous affublez les héros de votre mascarade?

Sérieusement, le pire tort de l'ouvrage de M. le duc de Doudeauville n'est point de manquer de toute espèce de conditions littéraires, d'être écrit sans style, sans esprit et sans goût; il y a là encore un scandale public, et c'est à ce point de vue seul que nous avons cru devoir nous en occuper. En effet, le peu de bruit qui se fait autour de ces volumes vient d'un sentiment de réprobation universellement répandu. Peut-être l'auteur des *Esquisses* verra-t-il là son succès : nous en savons plus d'un, même parmi les illustres, qui n'en demanderait pas davantage; mais, en conscience, sied-il bien à un La Rochefoucauld de briguer de semblables triomphes et de venir lutter de commérage avec les plus inconvenantes publications de notre temps? Il y a tel mauvais livre qu'un homme de goût peut écrire sans abdiquer, il en est d'autres qui ne se font pas. Qu'un gazetier invente chaque matin, pour le succès de son entreprise, toute sorte de sottises et d'extravagances sur le compte des uns et des autres, qu'un pauvre diable aux abois raconte aux badauds

de la ville que la marquise de N. met du rouge et que la princesse de L. a des vapeurs, somme toute le mal n'est pas bien grand ; on en est quitte pour se dire : Ces gens-là ne sont pas reçus, donc ils mentent, ou pour leur reprocher d'avoir écouté aux portes, s'il leur arrive par hasard de toucher juste. Cependant, je le demande, que deviendra-t-on si des La Rochefoucauld s'en mêlent, s'il faut se défier d'un oncle ou d'un cousin? Noblesse oblige, prétendez-vous : oui, sans doute, mais à se taire, à garder le silence sur ce qu'on voit, à plus forte raison sur ce qu'on n'a jamais vu et qui n'est pas.

Nous le répétons, il y avait en pareil cas un moyen bien simple d'éviter le blâme, c'était de se tenir dans la généralité, et, sans chercher à désigner celui-ci ou celle-là autrement que par leurs ridicules ou leurs travers, d'inscrire des noms de fantaisie en tête de ses chapitres. Le XVII[e] siècle offre en ce genre un vocabulaire parfait, où M. le duc de Doudeauville n'avait qu'à puiser. Qui l'empêchait par exemple de nommer ses femmes Arsinoé, Uranie, Araminthe ou Céphise, ses hommes Oronte, Alcidamas ou Polydore? De la sorte du moins le noble écrivain pouvait concilier à merveille ses manies littéraires avec la bienséance, et, dans la disgrâce de l'auteur malheureux l'homme du monde n'eût pas été compris. *L'Impromptu de Versailles,* cette adorable comédie de Molière, dans laquelle se trouve exposée en maint endroit la poétique du grand maître, contient à ce sujet plus d'un excellent passage que je recommande aux méditations de M. de La Rochefoucauld : celui-ci entre autres, où, consulté par deux individus qui veulent absolument voir l'un dans l'autre le type original du fameux marquis de *la Critique de l'École des Femmes,* Molière leur répond en ces termes formels, qu'il met dans la bouche du comédien Brécourt : « Vous êtes fous tous deux de vouloir vous appliquer ces sortes de choses, et voilà de quoi j'ouïs l'autre jour se plaindre Molière parlant à des personnes qui le chargeaient des mêmes choses que vous. Il disait que rien ne lui donnait de déplaisir comme d'être accusé de regarder quelqu'un dans les portraits qu'il fait, que son dessein est de peindre les mœurs sans vouloir toucher aux personnes, et que tous les personnages qu'il représente sont des personnages en l'air et des fantômes proprement qu'il habille à sa fantaisie pour réjouir les spectateurs; qu'il serait bien fâché d'y avoir jamais marqué qui que ce soit, et que si quelque chose était capable de le dégoûter de faire des comédies, c'étaient les ressemblances qu'on y voulait toujours trouver, et dont ses ennemis tâchaient malicieusement d'appuyer la pensée pour lui rendre de mauvais offices auprès de certaines personnes à qui il n'a jamais pensé. En effet, je trouve qu'il a raison, car pourquoi vouloir, je vous prie, appliquer tous ses gestes et toutes ses paroles, et chercher à lui faire des affaires en disant hautement : Il joue un tel, lorsque ce sont des choses qui peuvent convenir à cent personnes. Comme l'affaire de la comédie est de représenter en général tous les défauts des hommes, et principalement des hommes de notre siècle, il est impossible à Molière de faire aucun caractère qui ne rencontre quelqu'un dans le monde; et s'il faut qu'on l'accuse d'avoir songé à toutes les personnes où l'on peut trouver les défauts qu'il peint, il faut sans doute qu'il ne fasse plus de comédies. » D'où je conclus qu'il faut qu'à l'avenir M. le duc de Doudeauville renonce à faire des portraits. En effet, ce que dit Molière au sujet de la comédie s'applique naturellement au genre d'écrits dont nous nous occupons, et qu'on esquisse les mœurs de son pays sur le théâtre ou dans un livre, la même discrétion, la même réserve ne vous est pas moins imposée à l'égard des personnes. Quel admirable sens dans cette boutade de l'auteur du

Misanthrope! comme on respire dans chacune de ces paroles cette saine influence d'une société ferme et debout sur ses principes d'ordre et d'hiérarchie, et dont les saturnales ne sonneront pas de longtemps! On a beau dire, c'est toujours de là que nous vient la lumière, et le comédien de Louis XIV en remontre au grand seigneur d'aujourd'hui en matière de délicatesse et de savoir-vivre.

HENRI BLAZE.

ÉTUDES

SUR L'ANGLETERRE.

V.

LEEDS. [1]

II.

DU TRAVAIL DES ENFANTS.

Dans une contrée où le travail industriel a une telle importance, les maladies qui en naissent doivent s'attaquer à l'existence même du corps social. L'Angleterre, en dépit de sa prévoyance habituelle, n'a ouvert les yeux que bien tard sur ce danger. Vers la fin du dernier siècle, les manufacturiers se plaignant de l'augmentation des taxes, M. Pitt leur signalait le travail des enfants comme la grande ressource qui leur permettrait de supporter ce fardeau. Les manufacturiers prirent le ministre au mot, et alors fut inaugurée cette effroyable conscription, qui ne se bornait pas, comme celle de Napoléon, à moissonner les adultes, mais qui, enrôlant les enfants dès l'âge le plus tendre, s'étendit bientôt aux femmes elles-mêmes, et traîna les familles entières sur le champ de bataille de l'industrie. La paix a fait cesser en France la conscription militaire ; en Angleterre, au lieu de relâcher la conscription industrielle, elle a peu à peu précipité toutes les classes de la

(1) Voyez la première partie dans la livraison du 15 mai.

population sous ce funeste niveau. Les premières victimes furent les enfants pauvres. Écoutons le récit que donnait de leurs souffrances, il y a trente ans, un des fondateurs de la manufacture britannique, le père de sir Robert Peel (1). « Les manufactures furent d'abord établies sur des cours d'eau, et dans des lieux généralement peu habités. Pour faire mouvoir les machines, il fallut emprunter aux grandes villes l'excédant de leur population, et plusieurs milliers d'enfants mis en apprentissage par les paroisses vinrent ainsi de Londres, de Birmingham et d'autres districts. La maison dans laquelle j'ai un intérêt employa pendant quelque temps jusqu'à mille apprentis. Ayant d'autres affaires sur les bras, j'avais rarement le loisir de visiter les manufactures ; mais toutes les fois que je pus faire cette inspection, je fus frappé de l'aspect uniformément maladif des enfants, et dans plusieurs cas de leur stature rabougrie. La durée du travail était réglée selon l'intérêt particulier du régisseur. Comme le taux de son traitement dépendait de la quantité d'ouvrage que l'on exécutait, il se trouvait intéressé à faire travailler ces enfants à l'excès, et, pour étouffer leurs plaintes, il leur donnait d'insignifiantes gratifications. Voyant nos manufactures conduites de cette manière et apprenant que les mêmes abus existaient dans d'autres établissements, où l'on excédait aussi les enfants de travail, et où l'on n'apportait aucune attention à la propreté ni à la ventilation des ateliers, je proposai le bill de la quarante-deuxième année du roi George, destiné à régler les manufactures qui employaient ces apprentis. »

Cet acte limita la journée à douze heures effectives dans les manufactures qui recevaient les enfants mis en apprentissage par les paroisses. La protection de la loi ne couvrait ainsi que les orphelins et ceux à qui la tutelle de la famille avait manqué ; on laissait en dehors tous ceux dont les parents pouvaient prendre soin. Il arriva que les manufacturiers, gênés dans l'emploi des apprentis, se tournèrent vers les enfants libres. L'invention de la machine à vapeur ayant rappelé les fabriques dans les villes, l'industrie s'implanta au milieu de la population, et vint prélever sur toutes les familles le tribut du travail. La dépravation morale commença dès lors avec la dégradation physique. Pour déterminer les enfants à endurer cette rude corvée de treize à quatorze heures par jour, les parents leur abandonnaient une partie du salaire, et les émancipaient ainsi avant l'âge de raison. « Je ne presse pas le comité, disait encore le père de sir Robert Peel en 1816, d'exprimer une opinion sur les conséquences que doit avoir pour la santé et pour le bien-être de ces malheureux enfants le travail excessif auquel on les soumet : cela n'est plus nécessaire après que vous avez entendu les hommes éminents de l'art médical appelés devant vous ; mais je désire ardemment faire comprendre au comité qu'à moins d'une intervention nouvelle du parlement, le bénéfice de l'acte sur les apprentis sera complétement détruit. On cessera d'employer les apprentis des paroisses ; mais, à leur place, on appellera d'autres enfants, entre lesquels et leurs maîtres il n'existera point de contrat permanent, et qui n'auront aucune garantie. L'emploi sans choix et sans limites des pauvres qui peuplent les districts manufacturiers aura pour la génération naissante des effets tellement sérieux et tellement alarmants que je ne puis les envisager sans terreur, en sorte que ce grand effort du génie anglais, qui a porté à un si haut degré de perfection les machines de nos manufactures, *au lieu d'être un bienfait pour le pays, deviendra pour nous la plus amère malédiction.* »

(1) *Select committee on the employement of children in factories*, may 1816.

La malédiction que prophétisait le vieux Peel s'est appesantie en effet sur l'Angleterre. Comme les Espagnols dans l'Amérique du Sud, les Anglais éprouvent aujourd'hui sur leur propre sol qu'il est plus difficile d'abolir l'esclavage que de l'instituer. La croisade en faveur des enfants des fabriques dure déjà depuis trente ans; le Pierre l'Hermite de ce mouvement fut un homme dont le nom, mêlé à des rêveries antisociales, se recommande pourtant par un dévouement sincère à tous les sentiments généreux. Après avoir dirigé une filature dans le voisinage de Manchester, M. Robert Owen acheta l'établissement de New-Lanark en Écosse où 500 enfants, depuis l'âge de cinq ans jusqu'à l'âge de huit, pris parmi les pauvres d'Édimbourg, étaient attelés à l'ouvrage des hommes. Ces petits ouvriers, bien nourris, bien logés, bien vêtus, avaient une certaine apparence de fraîcheur et de santé; mais M. Owen ne tarda pas à reconnaître que la plupart avait les jambes déformées, qu'ils ne grandissaient pas, et que, la fatigue énervant leur intelligence, ils apprenaient difficilement à épeler les lettres de l'alphabet. Immédiatement, pour couper court à la cause du mal, la durée du travail fut réduite à dix heures et demie par jour, et l'on n'admit plus d'enfants dans la manufacture avant l'âge de dix ans.

M. Owen ne se contenta pas de donner l'exemple de la réforme; il résolut de la propager. Dans une réunion de filateurs et de manufacturiers convoqués à Glasgow pour délibérer sur les moyens de déterminer la suppression du droit de 5 deniers par livre établi sur le coton américain, M. Owen demanda, concurremment avec cette émancipation commerciale de l'industrie, une mesure qui réglât le travail des enfants. La première motion obtint l'unanimité des suffrages, mais la seconde ne fut pas même appuyée. M. Owen, ayant trouvé l'intérêt manufacturier sourd au cri de l'humanité, prit le parti de s'adresser à l'opinion publique, et de frapper ensuite avec ce puissant renfort à la porte du parlement. Laissons-le raconter lui-même les humbles débuts d'une agitation qui a renversé aujourd'hui toutes les digues, et qui donne au gouvernement les plus vives anxiétés (1).

« J'écrivis au prévôt de Glasgow une lettre destinée à la publicité, dans laquelle, après avoir exposé les effets déjà produits par les manufactures sur la santé des enfants, je sommais le ministère et le parlement de rendre une loi qui restreignît la durée du travail dans les fabriques à dix heures par jour, qui n'autorisât l'emploi des enfants, depuis l'âge de dix ans jusqu'à douze, que pendant la moitié de la journée, et qui pourvût à l'éducation des jeunes garçons ainsi que des jeunes filles avant l'âge du travail.

» Aussitôt que des exemplaires de cette lettre eurent été adressés au ministère et au parlement, je partis pour Londres. Lord Liverpool était alors premier ministre, et M. Vansittart, chancelier de l'échiquier. L'un et l'autre se montrèrent favorables à mes vues. Je vis ensuite les chefs de parti dans les deux chambres, et, trouvant que je pouvais compter sur l'appui cordial de presque tous les hommes politiques, je me déterminai à convoquer, au nom de lord Harewood (alors lord Lascelles) et au mien, des réunions qui se tinrent aux *Armes du roi*, et qui attirèrent un grand concours d'auditeurs. Dans la dernière, il fut décidé que le projet de loi *(bill)* que j'avais préparé serait présenté à la chambre des communes, et l'on désigna, sur ma proposition, pour en faire la motion, le père de l'homme

(1) *Letter to the Times editor*, 30 march 1844.

qui est aujourd'hui premier ministre, comme étant le plus ancien manufacturier de la chambre, et comme étant d'ailleurs le partisan déclaré du gouvernement.

» Sir Robert Peel n'avait pas encore entendu parler de ces réunions; j'allai le trouver et je lui expliquai la situation. Comme il reconnut que la majorité dans les deux chambres était assurée au projet, il consentit le jour même à s'en charger. C'était un bill de dix heures et demie limitant à douze ans l'âge auquel on pourrait travailler pendant la journée entière, et réduisant la durée du travail à cinq heures un quart pour les enfants de dix à douze ans. Le projet de loi fut présenté sous les plus favorables auspices; tout le monde sentait l'injustice qu'il y avait à permettre que l'on exigeât des enfants dans les manufactures quatorze, quinze et même seize heures de travail par jour. C'était le plus horrible esclavage que l'on eût encore infligé à l'espèce humaine.

» Toutefois, avant la seconde lecture du bill, les manufacturiers organisèrent une vive opposition, et ces hommes, qui n'ont jamais compris leurs véritables intérêts, amenèrent sir Robert Peel à leur accorder une enquête parlementaire, une enquête pour examiner si l'esclavage était juste, bon et avantageux à la nation! Le comité fut nommé, il siégea durant trois sessions, et jamais on ne dénatura davantage les faits. A l'exception des membres de la chambre que j'avais enrôlés, je fus le seul avocat de ces pauvres enfants. On arracha concessions sur concessions à sir Robert Peel, jusqu'à ce que le projet eût perdu sa forme primitive. L'âge de l'admission dans les manufactures fut réduit à neuf ans, et la durée du travail étendue d'abord à onze heures, ensuite à douze heures par jour. »

Tel fut, en effet, le caractère de la loi de 1819, loi certainement illusoire, mais qui posa du moins le principe de la protection due par l'état à ceux qui ne disposent pas de leur propre sort, tout en respectant la liberté des transactions entre le maître et l'ouvrier homme fait. En 1825, et après de nouveaux efforts dirigés par sir J.-C. Hobhouse dans la chambre des communes, l'acte de 1819 fut confirmé, mais on imposa aux fabricants quelques précautions de bon ordre et de salubrité. En 1831, et afin de réprimer d'autres abus, le parlement défendit d'employer les enfants aux travaux de nuit; mais un grand nombre de manufacturiers, secondés par la connivence coupable des parents, éludèrent les prescriptions de 1825 comme celles de 1831; il en résulta une véritable inégalité de situation entre ceux qui observaient la loi et ceux qui ne craignaient pas de l'enfreindre, et les enfants continuèrent d'être opprimés dans ce conflit.

A cette époque, les ouvriers, pour la première fois, prirent en main leur propre cause et voulurent être entendus. Des comités se formèrent dans les principales villes, à Manchester, à Leeds, à Glasgow. La question déjà bien assez grave du travail des enfants s'absorba dans la question plus générale, mais infiniment moins pratique, du travail des adultes; les ouvriers prétendirent faire régler par le parlement la durée de la journée dans les manufactures, comme à une autre époque ils avaient demandé que le salaire fût réglé par la loi. Ce qu'ils voulaient, c'était un acte qui limitât la journée à dix heures, et les réunions de leurs délégués s'intitulaient comités du temps court *(short time committees)*. Un homme plus humain et plus persévérant qu'éclairé, M. Jh. Sadler, porta ces prétentions devant le parlement, qui ordonna une enquête. Les ouvriers, ayant secondé le mouvement qui venait de porter aux affaires le parti réformiste, celui-ci, dans sa reconnaissance, ne pouvait pas faire moins pour eux.

En 1832, M. Sadler, représentant d'Aldborough, proposa de limiter le travail des manufactures à dix heures par jour. Le *bill* fut renvoyé à un comité qui ouvrit une enquête et siégea depuis le 10 avril jusqu'au 7 août. Il entendit un grand nombre d'ouvriers, un très-petit nombre de manufacturiers, et quelques agitateurs philanthropes, entre autres le fameux Oastler, qui décrivait, dans les termes suivants, la grande réunion tenue par les ouvriers à York : « Le temps était affreux, la pluie tombait par torrents. Il y avait là des milliers et des dizaines de milliers de travailleurs. La plupart avaient parcouru, pour s'y rendre, plus de vingt-quatre milles; car Leeds est la ville manufacturière la plus voisine d'York. Plusieurs, venant d'Holmsfirth, de Marden, de Meltham, avaient fait quarante à cinquante milles. On voyait dans la foule des femmes et jusqu'à des petits enfants, qui avaient quitté les fabriques pour rendre témoignage en faveur du bill de dix heures. Pendant plus de quatre heures, tout ce monde se tint debout dans la cour du château, écoutant les orateurs dans l'attitude la plus recueillie. A l'issue de la réunion, je revins à pied avec quelques ouvriers. Il y avait parmi eux des hommes qui n'avaient point mangé depuis le matin; je les voyais se partager de petits morceaux de pain; ils ne se plaignaient pas, mais ils me disaient : « Nous irons jusqu'à Londres, s'il le faut, pour mettre la main au bill de dix heures. »

On voit quelles étaient dès lors les dispositions des ouvriers. Déjà aussi les propriétaires fonciers prenaient ce mouvement sous leur patronage; le haut shériff présidait la réunion d'York : la guerre commençait sur ce terrain entre les deux aristocraties.

Les membres du comité, dans lequel siégeaient, à côté de M. Sadler et de sir Harry Inglis, lord Morpeth, M. Poulet Thompson et sir R. Peel, ne parvinrent pas à s'entendre; ils soumirent à la chambre les dépositions qu'ils avaient recueillies, mais sans y ajouter leurs conclusions. La publication de ce document fit une vive sensation en Angleterre et en Europe. L'existence des ouvriers dans les manufactures y était présentée sous un aspect tellement sombre, qu'un journal anglais se crut obligé de protester contre l'opinion qui assimilait l'état de la Grande-Bretagne tout entière à celui des districts manufacturiers. « Bien qu'un grand nombre d'enfants, dans nos villes de fabrique, disait cette feuille, soient assujettis à de pénibles travaux et à de grandes privations, la plaie ne s'est pas étendue au pays tout entier. Il y a souvent autant de bonheur dans nos villages que dans ceux des peuples à qui nous vendons nos draps et nos calicots. »

Les manufacturiers ne réclamaient pas avec moins de vivacité; le gouvernement, d'accord avec les chambres, envoya dans les grands centres d'industrie des commissaires qui, après avoir entendu toutes les opinions et vu toutes choses de leurs yeux, devaient lui rapporter une appréciation exacte des faits. Les commissaires, s'étant partagé les districts qu'ils avaient à visiter, purent les étudier à loisir. L'enquête dura trois mois; les pièces de ce grand procès, mises sous les yeux de la chambre des communes au mois de juillet 1833, n'occupent pas moins de quatre volumes in-folio. L'impression qui en reste après une lecture attentive, sans venir à l'appui de tous les excès signalés dans l'enquête de 1832, en confirme certainement les principales allégations.

Les commissaires déclaraient que les enfants employés dans les manufactures travaillaient durant le même nombre d'heures que les adultes; que les effets d'un travail aussi prolongé étaient, dans un grand nombre de cas : 1° l'affaiblissement

de la constitution (1) ; 2° des maladies souvent incurables ; 3° l'impossibilité tantôt partielle et tantôt complète de profiter des ressources offertes à l'éducation. Ils ajoutaient que ces enfants n'agissaient pas librement, leur travail étant vendu par les parents qui en recevaient le prix ; ils concluaient enfin que l'intervention du pouvoir législatif était nécessaire pour mettre un terme à cet abus, et demandaient que le travail des enfants de neuf à quatorze ans fût limité à huit ou neuf heures par jour.

Ces conclusions devinrent le point de départ de la discussion dans la chambre des communes. Lord Ashley, qui débutait alors dans cette carrière philanthropique, illustrée déjà par les Howard, les Romilly, les Buxton, et remplie aujourd'hui de son nom, venait de renouveler la proposition de M. Sadler. « En considérant les clauses de ce bill, dit le chancelier de l'échiquier, lord Althorp (aujourd'hui lord Spencer), je ne puis m'empêcher de craindre, si la chambre l'adopte dans sa forme actuelle, qu'il n'ait les plus fâcheux résultats pour l'industrie du pays. L'intervention législative, quand elle a pour effet d'ajouter aux forces de l'étranger dans la concurrence qu'il soutient contre nous, loin d'être un bienfait pour les pauvres gens que l'on veut protéger, tend à infliger le plus grand dommage à la population manufacturière. Toute mesure qui diminuera la demande de nos marchandises doit priver de travail les habitants de ces districts et les réduire à un état de misère affreux. Sans doute il y a quelque chose à faire; le sentiment public s'est prononcé, le parlement doit intervenir afin de protéger de malheureux enfants et de faire cesser l'oppression cruelle qui pèse sur eux... Que la chambre se borne à cette mesure, sans aller prendre sous sa tutelle ceux qui n'en ont pas besoin, et qui sont libres de choisir leur propre sort. »

Dans la séance du 18 juillet 1843, lord Althorp proposa de déclarer, par amendement au bill de lord Ashley, que la loi se bornât à protéger ceux qui ne pouvaient pas se protéger eux-mêmes, et que les adultes restassent libres de traiter de leur travail. Cette motion fut adoptée à la majorité de 238 voix contre 93. O'Connell avait demandé que la protection du législateur s'étendît à tous ceux qui n'avaient pas atteint l'âge de vingt-un ans, ou qu'elle couvrît du moins les enfants jusqu'à l'âge de dix-huit ans. « Le lord chancelier, avait-il dit, est le tuteur légal de tous les mineurs orphelins ; la chambre des communes doit agir ici comme une sorte de lord chancelier universel. »

L'acte du 29 août 1833 fut le produit de ces débats. Cette loi ayant donné l'impulsion à la réforme manufacturière en Europe, ou ayant servi de modèle aux mesures prises depuis par les autres peuples, il est à propos d'en indiquer ici les principales dispositions.

L'acte de 1833 a des défauts graves, et que je n'entends pas atténuer. Tout en professant le plus profond respect pour la liberté des transactions entre les adultes, il restreint par des voies indirectes l'usage de cette liberté. En limitant à douze

(1) Le docteur Hawkins, ayant examiné à Manchester la différence qui pouvait exister entre des enfants de différentes conditions, donne le résultat suivant :

Sur 350 enfants ne travaillant pas dans les manufactures,	Sur 350 enfants travaillant dans les manufactures,
21 étaient en mauvaise santé,	73 étaient en mauvaise santé,
88 dans un état moyen de santé,	134 dans un état moyen de santé,
241 en bonne santé.	143 en bonne santé.

heures par jour le travail des jeunes gens et des jeunes personnes de treize à dix-huit ans, il assujettit forcément à la même limite le travail des adultes, car une manufacture ne saurait avoir des heures différentes pour les diverses classes d'ouvriers, et la machine à vapeur s'arrête pour tout le monde en même temps. C'est donc une atteinte portée au principe, et que le résultat peut seul justifier.

Un autre vice de la loi consiste dans la faculté accordée aux manufacturiers d'allonger la journée, toutes les fois que le manque ou l'excès d'eau dans les manufactures mues par la force hydraulique, et qu'un accident survenu à la machine dans les manufactures mues par la vapeur, auraient amené une interruption ou un chômage. Cette autorisation sert en effet de prétexte à toutes les fraudes, et devient le moyen le plus commode de déjouer les intentions du législateur. Quand un manufacturier veut faire travailler ses ouvriers treize ou quatorze heures, il a toujours quelque accident à alléguer, et il demande à réparer le temps qu'il n'a pas perdu.

Enfin la loi ne s'applique qu'aux fabriques de coton, de laine, de lin et de soie. Toute autre industrie, et même dans ces industries les ateliers domestiques, sont affranchis de ses prescriptions. Il en résulte une prime pour le travail non réglementé sur le travail soumis à la règle légale; on déplace l'abus et la souffrance, au lieu de les guérir. On fait une faveur ou une injustice à certaines industries, en les rendant l'objet de l'attention exclusive du législateur.

Les dispositions de la loi qui concernent plus particulièrement les enfants ne sont guère mieux combinées. On interdit l'emploi des enfants dans les manufactures au-dessous de l'âge de neuf ans. De neuf à treize ans, le travail est réduit à huit heures par jour. Nul ne peut être occupé avant dix-huit ans dans une fabrique, s'il n'est porteur d'un certificat, délivré par un médecin et visé par un magistrat, qui constate son âge et sa bonne constitution.

La limite de huit heures fixée au travail des enfants me semble une conception très-malheureuse, et qui ne répond à rien. Dès que ce travail n'a pas la même durée que celui des adultes, il faut nécessairement que les enfants se relaient et que chaque ouvrier ait deux auxiliaires qui se partagent la journée, l'un le matin et l'autre le soir. La combinaison des relais, attaquée dans le principe par quelques économistes, est la seule praticable; mais, dans ce système, la journée moyenne étant de douze à treize heures effectives, les enfants ne peuvent guère travailler que six heures à six heures et demie par jour.

En diminuant la tâche quotidienne des enfants dans les fabriques, le parlement se proposait non-seulement de ménager leurs forces physiques, mais encore de réserver le temps nécessaire à leur éducation. Par une singulière imprévoyance, en déclarant que les jeunes ouvriers des manufactures *seraient tenus de fréquenter les écoles,* on négligea d'établir partout des écoles à leur portée. La loi prescrivait l'impossible; on comprend qu'elle n'ait pas été obéie.

Ce qu'il y a de vraiment utile dans l'acte de 1833, c'est la machine administrative organisée pour veiller à l'exécution de cette mesure. Le gouvernement désigne quatre inspecteurs investis du droit de visiter à toute heure du jour et de la nuit les jeunes ouvriers pendant leurs travaux, de faire des règlements, de prescrire la tenue des registres, d'examiner les écoles, et de traduire devant les tribunaux les manufacturiers ou les parents coupables d'avoir enfreint la loi. Cette création devait froisser les mœurs de l'Angleterre, où tout citoyen considère sa maison ou son établissement comme un château-fort fermé à l'action de la puissance publique;

elle n'a été acceptée qu'avec une extrême répugnance, et pourtant, entre les mains d'hommes honorables et prudents, elle a porté les meilleurs fruits. S'il reste quelque chose de l'impulsion donnée en 1833, si la loi n'a pas complétement échoué, si l'on a recueilli des indications plus sûres pour les réformes à venir, c'est aux inspecteurs des manufactures que l'Angleterre le doit.

Depuis que l'Angleterre a définitivement séparé le travail des enfants de celui des adultes, les peuples manufacturiers ont entrepris d'opérer la même réforme, mais sans montrer beaucoup plus de sagesse dans l'exécution. Aux États-Unis, l'état de Massachusetts, le seul qui ait abordé cette difficulté, s'est borné à décider que nul enfant au-dessous de l'âge de quinze ans ne pourrait être employé dans une manufacture, à moins d'avoir fréquenté une école privée; c'est un règlement d'éducation, ce n'est pas un règlement de travail. En Prusse, aux termes de l'ordonnance du 6 avril 1839, aucun individu ne peut être employé avant l'âge de neuf ans accomplis dans les fabriques, mines, usines ou hauts fourneaux, ni travailler plus de dix heures par jour avant l'âge de seize ans révolus; dans aucun cas, un enfant n'est admis, s'il n'a suivi l'enseignement primaire pendant trois ans, à moins de prouver qu'il sait lire et écrire, ou à moins de recevoir dans les écoles attachées aux fabriques l'instruction qui lui a manqué. M. Carnot, qui a visité la Prusse depuis que cette ordonnance est en vigueur, déclare que les dispositions relatives à l'instruction primaire sont seules observées. Quant à la durée du travail, elle reste ce qu'elle était, et les enfants comme les hommes sont employés au moins douze heures par jour. La mesure ne pouvait pas avoir un autre résultat. La combinaison de dix heures est encore plus mal calculée que celle de huit, et si l'on tenait la main à l'exécution, elle obligerait les adultes à ne pas travailler plus longtemps que les enfants. C'est l'humanité qui pâtit de l'inexécution de la loi; mais on ne pourrait pas l'observer sans que l'industrie en souffrît. Dans le duché de Bade, l'âge d'admission est fixé à onze ans, et la durée du travail à douze heures, en y comprenant le temps nécessaire à l'enseignement. Un règlement de 1839, qui élevait à douze ans l'âge du travail dans les manufactures de la basse Autriche, a été rapporté. En Bavière, l'ordonnance royale du 15 janvier 1840 veut que les enfants ne soient admis dans les fabriques, mines ou usines, qu'après avoir atteint l'âge de neuf ans; la durée du travail, pour les enfants de neuf à douze ans, est de dix heures, y compris deux heures pour l'enseignement.

Dans tous les règlements promulgués en Allemagne, la protection de l'état ne s'étend pas aux jeunes gens comme en Angleterre, et paraît se borner aux enfants. Ces règlements embrassent, avec les manufactures, les usines et les mines, que la loi anglaise avait négligées; et comme l'apprentissage est déjà soumis dans les petits ateliers à des prescriptions légales, le travail des enfants se trouve ainsi plus universellement atteint. Il n'existe pas en Allemagne de surveillance spéciale, parce que les autorités locales exercent la tutelle que l'Angleterre a déférée à des inspecteurs; et quant à l'instruction, les lois la rendant obligatoire à peu près dans tous les états germaniques, on n'a pas eu, comme en Angleterre, à établir des écoles; il a suffi de veiller à ce que les fabriques ne fissent pas perdre aux enfants le bénéfice des moyens d'instruction qui existaient déjà. En somme, l'Allemagne était la contrée qui offrait les plus grandes facilités pour une législation sur le travail des enfants et des jeunes gens; si les gouvernements allemands n'ont pas établi des règles plus efficaces, c'est qu'ils ne l'ont pas voulu.

On peut en dire à peu près autant de la France, et cependant aucune loi n'a moins

répondu à l'attente qu'elle avait excitée que celle du 22 mars 1841. Elle est plus générale dans ses dispositions que la loi anglaise, car elle embrasse « les manufactures, usines et ateliers à moteur mécanique ou à feu continu avec leurs dépendances, ainsi que toute fabrique occupant plus de vingt ouvriers réunis en atelier. » Cette disposition ne suffit pas, toute large qu'elle est, car on sait que les enfants ne sont nulle part plus excédés de travail ni plus maltraités que dans les petits ateliers, et la France n'a pas de loi qui règle les conditions de l'apprentissage de manière à mettre un frein aux abus.

La loi de 1841 se conforme peut-être trop servilement à l'usage, en décidant que les enfants pourront être admis dans les manufactures dès l'âge de huit ans. De huit à douze, le travail effectif ne peut pas excéder huit heures; de douze à seize, il ne doit pas excéder douze heures par jour. Les travaux de nuit sont interdits pour les enfants au-dessous de treize ans. Quelle pénible complication, et qu'il est difficile de concilier ces règles avec la pratique de l'industrie! On a imité l'Angleterre sans discernement; on a fixé à huit heures la durée du travail pour les plus petits enfants, comme si la journée était de seize heures. On a limité à douze heures par jour le travail des adolescents, comme si les manufactures qui travaillent généralement treize à quatorze heures allaient s'arrêter au moment où les prescriptions légales en font sortir les jeunes ouvriers. Puisque l'on entrait dans les voies réglementaires, pourquoi ne pas étendre la protection de la loi au delà de l'âge de seize ans? Cet âge est celui du discernement, mais non de la force; à seize ans, on distingue le bien du mal, on a le sentiment de sa propre responsabilité; mais le corps n'est pas assez développé pour endurer sans péril les fatigues de l'homme fait.

La loi qui règle le travail des enfants est encore à exécuter en France. Cela tient non-seulement aux difficultés qu'elle soulève, mais aussi, mais surtout à ce que l'on n'a pas pris les moyens d'en assurer l'exécution. La loi s'est bornée à poser le principe; elle a laissé à l'administration le soin de l'appliquer, avec des pouvoirs qui vont jusqu'à l'arbitraire le plus étendu. Or, sous un gouvernement représentatif, l'arbitraire est une arme émoussée; comme il ne donne de garanties à personne, il rencontre des obstacles à chaque pas. Dans le cas présent, il met le pouvoir exécutif à la merci de l'opinion publique ou des intérêts manufacturiers; il l'énerve ou le rend oppresseur selon les circonstances, en sorte que ce qui pourrait arriver de moins dangereux, ce serait que l'administration, en butte aux courants de deux forces contraires, se tînt dans un équilibre fainéant.

Une loi sur le travail des enfants n'était nulle part plus facile qu'en France. En premier lieu, les manufacturiers, étant mis à l'abri de la concurrence étrangère par notre système prohibitif, n'avaient pas le droit de faire valoir, comme ceux de la Grande-Bretagne, la nécessité d'excéder les forces humaines dans cette lutte à perte d'haleine des industries. Ajoutez que la régularité de notre administration, et cette puissance qui se fait sentir en un moment du centre de la France à ses extrémités, permettaient d'établir partout un contrôle sérieux. Voilà précisément l'avantage dont on a tenu le moins de compte. Pendant que le gouvernement anglais, dans une contrée qui a horreur de la centralisation, nommait des inspecteurs généraux salariés pour surveiller les manufactures, le gouvernement français, dans un pays préparé à la centralisation par trois siècles de révolutions successives, et dont la centralisation est l'âme, désignait nonchalamment pour cette surveillance des inspecteurs locaux et gratuits. Ne devait-on pas prévoir que la loi périrait entre leurs mains?

Ainsi la protection donnée à l'enfance contre les excès du travail, incomplète en Angleterre, a été insuffisante partout; mais l'Angleterre a gardé cet avantage que, grâce à la publicité qu'ont reçue les résultats de l'acte de 1833, il devient possible d'examiner et de savoir sur quel point la réforme doit aujourd'hui porter.

En 1837, quatre ans après la promulgation de la loi, M. N. Senior, un des économistes les plus éminents de la Grande-Bretagne, et qui a mis la main à toutes les grandes réformes opérées par le ministère whig, livra à la publicité une correspondance qu'il avait échangée, sur les effets de cet acte, avec l'inspecteur le plus distingué des manufactures, M. L. Horner (1). A ne prendre que les faits reconnus par l'un comme par l'autre, on pouvait dès lors en conclure que la mesure avait obtenu peu de succès. Plusieurs manufacturiers, pour se soustraire à la gêne des prescriptions légales, avaient exclu de leurs établissements les enfants au-dessus de treize ans. Un grand nombre éludaient la loi de diverses manières, mais principalement en faisant passer dans la catégorie des adolescents, à l'aide de faux certificats, des enfants qui n'étaient âgés que de onze à douze ans; et comme les manufacturiers siégeaient sur le banc de la justice locale, le juge se trouvait souvent intéressé à laisser impunies les infractions à la loi. Dans le district industriel de Manchester, le système des relais avait peu de partisans. Il s'étendait davantage en Écosse et dans le comté d'York. Sur les 1289 manufactures inspectées par M. Horner en 1836, 524 l'avaient adopté; mais à Manchester particulièrement, les enfants employés le matin dans une fabrique, travaillaient l'après-midi dans une autre, et leurs parents se montraient aussi hostiles à la loi que pouvaient l'être les manufacturiers.

Les clauses qui rendaient l'instruction obligatoire pour les enfants employés dans les fabriques étaient restées une lettre morte. A l'exception de quelques manufactures, dans lesquelles la munificence du propriétaire avait établi des écoles, les moyens d'enseignement avaient manqué, ou bien l'insouciance des parents et la mauvaise volonté des enfants les avaient rendus inutiles. M. Horner rapportait que sur 2,011 enfants de 13 à 14 ans examinés à Manchester en 1836, 1,067 s'étaient trouvés hors d'état de lire couramment. Or, la plupart de ces enfants gagnaient 5 à 7 shillings par semaine, et leur père 30 shillings.

De 1837 à 1844, les conséquences de la loi se sont développées dans la même direction. J'ai sous les yeux les rapports des inspecteurs pour le second semestre de 1843, et j'en donnerai quelques extraits.

M. Howel, chargé de visiter le district de l'ouest et du centre de l'Angleterre, écrit le 31 décembre : « Quant à l'emploi des enfants au-dessous de 13 ans, même aujourd'hui, dans un moment où le travail des fabriques occupe beaucoup plus de bras, je n'ai rien à changer à mon dernier rapport, dans lequel je montrais la grande diminution qui s'était opérée, dès que les manufacturiers avaient pu obtenir un nombre suffisant de jeunes ouvriers au-dessus de 13 ans pour abandonner le système des relais et pour s'affranchir des clauses compulsoires qui concernent l'éducation des enfants. Le système des relais n'est plus en usage que dans les manufactures isolées au milieu des districts ruraux, ou aux abords des villes qui n'ont pas d'industrie. »

M. Stuart, qui a inspecté les manufactures de l'Écosse et de l'Irlande, dit à son tour : « Le nombre des enfants employés dans les manufactures continue à dé-

(1) *Letters on the factory act*, by Nassau Senior.

croître. Dans les fabriques rurales de l'Irlande, les enfants ne trouvent pas d'emploi, la population étant si nombreuse, que les fabricants peuvent toujours se procurer sans difficulté des adolescents au-dessus de treize ans. En Écosse pareillement, dans les manufactures rurales, le nombre des enfants employés va en décroissant. »

M. Saunders, qui a les comtés d'York et de Nottingham à surveiller, indique des résultats à peu près semblables. Dans le Yorkshire, les manufactures qui emploient des enfants penchent de plus en plus pour le système des relais : 48 fabricants d'Halifax sur 50 avaient pris l'engagement de le pratiquer, à partir du 1er janvier 1844; cependant cet usage était loin de se généraliser. En 1838, 95,000 ouvriers étaient employés dans ce district, et 106,500 en 1843 : accroissement 11,500; mais pendant que le nombre des adultes augmentait de 12,000, et celui des adolescents de 1,500, celui des enfants au-dessous de 13 ans diminuait de 2,000 : d'où M. Saunders conclut que, si les restrictions apportées au travail des enfants ne sont pas assez oppressives pour empêcher le manufacturier d'y avoir recours en cas de nécessité, elles encouragent néanmoins l'emploi d'ouvriers plus âgés.

Dans le comté de Lancastre, on se réconcilie, quoique lentement, avec la loi. En 1842, sur 1339 fabriques en activité, 622 occupaient 6,283 enfants; en 1843, sur 1,400 fabriques en activité, 660 employaient 6,795 enfants : l'accroissement avait été de 512 enfants, ou de 8 pour 100. Suivant M. Horner, les deux tiers de ces manufactures occupaient les enfants pendant huit heures, et continuaient le travail sans eux pendant le reste de la journée ; cependant il avoue que l'abstention est, dans ce cas, le plus souvent nominale, et que les heures de travail sont, pour les enfants, les mêmes que pour les hommes faits. 178 manufactures emploient 2,488 enfants alternativement, les uns le matin, les autres l'après-midi. Le système des relais gagne du terrain ; mais en général le nombre des enfants dans les fabriques est bien moins considérable qu'il n'était avant l'acte de 1833. Je ne parle pas de ceux qui sont admis par contrebande dans la catégorie des adolescents; si l'on voulait juger du nombre et de l'étendue des contraventions de ce genre, je citerais les lignes suivantes de M. Horner : « Dans le cours de ma dernière inspection, j'ai pu me convaincre qu'il fallait redoubler de vigilance, dans les époques d'activité industrielle, pour empêcher que l'on n'excédât les enfants de travail. Je voyais des enfants dont le certificat portait l'âge de treize ans, et qui n'avaient certainement ni la force ni la taille propres à cet âge. Dans les cas les plus évidents, je crus devoir interposer mon autorité et requérir les preuves qui constataient que ces enfants avaient en effet treize ans. Du 8 septembre au 14 novembre, j'intervins ainsi dans 49 manufactures, et pour 109 cas; il fut prouvé que sur les 109 enfants, 26 seulement avaient atteint l'âge légal. »

Les adolescents ne sont pas plus épargnés. Dans quelques manufactures, on ajoute à la durée légale du travail en les obligeant à nettoyer les machines pendant le temps accordé pour les repas. Dans d'autres, où l'on travaille plus de douze heures, les jeunes ouvriers au-dessous de dix-huit ans ne quittent l'établissement avant la fin de la journée que lorsqu'on s'attend à la visite de l'inspecteur. Plusieurs manufacturiers, d'accord avec les parents et à l'aide de faux certificats, font passer les adolescents dans la catégorie des adultes. M. Horner cite l'exemple d'une filature de Manchester où de jeunes personnes sont employées depuis six heures du matin jusqu'à neuf heures du soir, sans quitter l'établissement même pour prendre leurs repas ; car la machine ne s'arrête jamais. Cepen-

dant l'effet de la clause qui limite à douze heures par jour le travail des adolescents a été généralement de ramener à la même limite le travail des adultes dans les filatures, véritable et peut-être seul bienfait de la loi (1).

On a déjà vu que l'acte de 1833, en n'embrassant que certaines manufactures, donnait une prime à l'emploi des enfants dans les autres ateliers. « Que faites-vous là ? disait M. Ashton à un petit garçon de six à sept ans qu'il trouvait dans une de ses houillères. — Je travaille à la mine, monsieur, en attendant que je puisse travailler à la manufacture. » Ainsi, avant l'âge de neuf ans, la loi exclut directement les enfants ; de neuf à treize ans, l'exclusion n'est plus qu'indirecte, et résulte des restrictions apportées à la durée du travail. D'une part, les manufacturiers n'emploient plus les enfants que dans le cas d'une nécessité absolue ; de l'autre, les parents préfèrent pour leurs enfants, au travail limité de la manufacture, le travail non limité, et par conséquent plus lucratif, des mines ou des petites fabriques, lorsque ce travail leur est offert. Aujourd'hui, sur environ 500,000 ouvriers employés dans les manufactures, on ne compte guère que 25,000 enfants ; ceux-ci ne représentent plus qu'un vingtième du nombre total dans des établissements où ils furent d'abord les seuls ouvriers.

Que devenaient cependant les enfants qui avaient déserté les manufactures ? Voilà ce que l'Angleterre a voulu savoir. Le 4 août 1840, sur la proposition de lord Ashley, la chambre des communes demanda, par une adresse à la reine, que le gouvernement fît une enquête sur l'état des enfants et des adolescents employés dans les mines ou dans les ateliers que n'atteignaient pas les dispositions de l'acte rendu en 1833. L'enquête, dirigée par les hommes les plus honorables et les plus expérimentés, se prolongea pendant près de deux années. Les rapports de cette commission prouvèrent que la sollicitude du législateur ne s'était pas portée jusque-là sur les individus qui avaient le plus grand besoin de sa protection, et que les travaux dans les manufactures pouvaient passer pour légers et salubres, si l'on venait à les comparer à ces travaux auxiliaires que la manufacture suscite, et qui ont pour objet soit de lui fournir la puissance motrice, soit d'achever ses produits. Une horrible lumière éclaira des faits qui semblent appartenir à un autre siècle, et dont on n'aurait jamais soupçonné l'existence au sein d'un pays civilisé.

Dans les mines de houille, les enfants commencent souvent à travailler dès l'âge de quatre à cinq ans. On les emploie en qualité de *trappeurs*. Accroupis derrière une porte ou trappe, leur fonction consiste à l'ouvrir pour laisser passer les wagons chargés de houille et à la fermer aussitôt après. Si le *trappeur* négligeait de la refermer, les gaz qui se dégagent du charbon, venant à s'échauffer, pourraient faire explosion. C'est donc ce petit être, dans l'âge de l'imprévoyance et à demi hébété par la solitude, qui répond de la sûreté de la mine, et qui a, pour ainsi dire, droit de vie et de mort sur tous les ouvriers. Rien de plus triste que son existence. Il descend dans le puits à trois ou quatre heures du matin pour n'en sortir qu'à cinq ou six heures du soir. Le dimanche seulement, il lui est donné de contempler la clarté du jour. Tout le long de la semaine, il reste dans l'obscurité, et dans l'humidité, n'ayant d'autre distraction que celle d'apercevoir de temps en temps la

(1) « Avant la promulgation de l'acte de 1843, la durée du travail dans les manufactures était en moyenne de quatorze heures par jour ; il se prolongeait souvent toute la nuit. » (Rapport de M. Baker, *Sanitary condition*, etc.)

lampe qui éclaire le passage des convois. C'est l'emprisonnement solitaire, l'emprisonnement ténébreux appliqué aux plus petits enfants.

A huit ou neuf ans, les enfants sont employés à traîner ou à pousser les wagons, des endroits où l'ouvrier détache la houille aux principales galeries. Le toit de la mine étant souvent très-bas, ces enfants doivent ramper sur leurs mains, une courroie passée autour du corps et supportant la chaîne du wagon, absolument dans l'attitude d'une bête de somme chargée de son harnais. En Écosse, il faut qu'ils grimpent le long d'échelles presque verticales, portant une charge de houille sur leur dos. Les garçons et les filles sont employés partout indifféremment. Ce travail pénible, et qui exige un grand déploiement de force musculaire, ne dure jamais moins de onze heures, plus souvent il se continue pendant douze heures, quelquefois durant treize et quatorze heures sans interruption. Dans les temps de presse, on occupe régulièrement les ouvriers pendant la nuit.

Les commissaires ont remarqué que, lorsque les enfants ne descendaient pas dans la mine avant l'âge de dix ans, ce rude labeur, tout en arrêtant leur croissance, développait leur vigueur musculaire; les mineurs sont plus petits, mais plus carrés que les autres ouvriers. Au reste, cette vigueur un peu monstrueuse ne dure pas; entre vingt et trente ans, les forces d'un mineur déclinent; il est vieux avant cinquante ans. Mais lorsque le travail commence trop tôt, l'enfant perd sa fraîcheur et sa force; il devient rachitique et s'étiole comme une plante qui ne voit pas le soleil. Joignez à cela les mauvais traitements, qui vont souvent jusqu'au meurtre ou jusqu'à la mutilation, et vous aurez une idée du sort que l'on réserve à ces malheureux, pour lesquels le nom d'esclave serait trop doux.

Que dire de leur condition morale? Il ne saurait être question d'instruire des enfants qui passent douze à quatorze heures par jour à six cents pieds sous terre, et le reste de leur temps à réparer leurs forces par un sommeil qui leur semble toujours trop court. Les apprentis mineurs fréquentent rarement les écoles du dimanche et les églises, car leurs parents s'emparent de leur salaire pour le dépenser dans les cabarets; la famille n'a pas de vêtements de rechange à leur offrir; les deux tiers des enfants ne savent pas lire; la plupart n'ont jamais songé qu'ils eussent une âme, ni qu'il existât un Dieu. En revanche, il y a pour eux une école toujours ouverte au sein de leurs travaux, école de blasphème et de débauche, à laquelle ils ne peuvent pas échapper. Les hommes et les femmes mariées ou non, et même les femmes enceintes, les jeunes garçons et les jeunes filles, travaillent à peu près nus dans les mines; ils travaillent pêle-mêle, aux mêmes heures et aux mêmes occupations. Il en résulte que, dès l'âge de douze ans, un apprenti boit, fume, jure et tient le langage le plus obscène. Dans cette classe d'ouvriers, le concubinage est la règle, les naissances illégitimes sont tellement communes, qu'on ne les remarque plus. Les vols, les rixes, les soulèvements tiennent les districts houillers dans un état perpétuel d'agitation.

Dans les mines de cuivre, de plomb et de zinc, l'immoralité des ouvriers est moins grande, mais leurs forces déclinent plus rapidement, et les organes de la respiration sont attaqués de maladies qui amènent une incapacité absolue de travail, quand elles n'abrégent pas la vie. Parmi les causes qui provoquent cet épuisement prématuré, il faut compter d'abord l'ardeur que les enfants apportent au travail. Il est d'usage que les adolescents forment une société en participation avec les ouvriers adultes, et l'espoir du gain les excite à faire des efforts au-dessus de leur âge et de leur vigueur. Bien que ces jeunes gens travaillent avec empresse-

ment et pendant quelque temps sans que la fatigue laisse de traces, l'expérience prouve, disent les commissaires, qu'ils ont bientôt dépensé le capital de leur constitution. Ainsi, partout l'association des enfants et des adolescents avec les adultes est fatale aux plus jeunes ouvriers. Tantôt elle les surexcite, et tantôt elle les opprime. Dans l'un et l'autre cas, les victimes succombent sous le faix.

Les fabriques, usines et ateliers non soumis à l'acte de 1833 sont aujourd'hui ce qu'étaient, avant cette époque, les manufactures sur lesquelles s'étend la juridiction de la loi. L'abus s'est déplacé, on ne l'a ni détruit ni même restreint. Dans les ateliers, qui se trouvent en dehors de la tutelle légale, les enfants sont reçus quelquefois à l'âge de trois ou quatre ans, et souvent à l'âge de cinq ou six ans; régulièrement le travail commence pour eux entre sept et huit ans. Il est des fabriques où le nombre des enfants de sept à treize excède celui des adolescents de 13 à 18. Parmi les enfants, l'on compte fréquemment plus de filles que de garçons; dans certains ateliers, les femmes et les jeunes filles sont seules employées. Généralement les enfants, au lieu d'avoir affaire au chef de l'atelier, qui les traiterait avec plus d'humanité, dépendent de quelque ouvrier brutal et avide, qui les nourrit mal, les couvre de haillons, et fait profit de leur travail; cette espèce de servage dure souvent depuis l'âge de sept ans jusqu'à vingt-un. Quelquefois les parents empruntent de l'argent au maître, en stipulant qu'il se remboursera de cette avance sur le salaire de l'apprenti; c'est une vente dans les règles, le père livre sa chair et son sang, comme cela se pratique dans la traite des nègres, pour quelques bouteilles d'eau-de-vie ou pour quelques livres de tabac.

Les petits ateliers sont les plus insalubres, tant à cause de la nature du travail, comme dans la quincaillerie, dans les poteries, et dans les manufactures de verre, que par l'incurie des fabricants, qui négligent les précautions les plus ordinaires de décence et de propreté. Partout la durée du travail est la même pour les enfants que pour les adultes, douze heures en moyenne, rarement dix, dans un grand nombre de cas quinze et seize heures. Quand les enfants se trouvent sous la dépendance directe des ouvriers, il arrive que ceux-ci, selon leur propre caprice, les laissent oisifs au commencement de la semaine, pour leur imposer dans les derniers jours un travail forcé.

A Birmingham, les enfants employés dans les ateliers sont pâles et faibles; on les nourrit mal, et, l'hiver comme l'été, on les envoie au travail sans bas ni souliers. A Woolverhampton, il n'y a pas d'heures régulières pour les repas; les enfants avalent leurs aliments en travaillant. Aussi bien peu paraissent robustes; quelques-uns sont difformes, les filles surtout. Des garçons de quinze à seize ans n'ont que la taille des écoliers de douze à quatorze, sans être ni aussi forts ni aussi bien portants, et la puberté chez les filles ne se déclare souvent qu'à l'âge de vingt ans. A Sedgeley, les enfants qui font des clous travaillent de quatre heures du matin à neuf heures du soir, et cela dès l'âge de sept ans; on exige d'eux jusqu'à mille clous par jour; les filles en souffrent moins que les garçons, parce qu'on les met au travail deux ans plus tard. En Écosse, la nourriture qu'on leur donne dépend de la quantité d'ouvrage qu'ils exécutent. Chose horrible à dire! c'est la faim que l'on exploite pour exciter leur émulation. A Warrington, dans les fabriques d'épingles, les enfants sont représentés comme étant d'une complexion délicate et maladive, petits, maigres et sans muscles. Dans les poteries du comté de Stafford, les jeunes ouvriers sont constamment sur pied. Ils vont, chargés de lourds fardeaux, de l'atelier où l'on moule à l'étuve, et la température élevée dans laquelle ils travaillent

ne peut qu'ajouter aux fatigues de cette occupation. On ne leur laisse pas même le loisir nécessaire pour les repas; pendant que les adultes se reposent, ils obligent les enfants à jeter avec force contre le plancher des masses d'argile pour en exprimer l'air *(to wedge the clay)*. Aussi les organes digestifs s'affaiblissent, et un grand nombre meurent de consomption.

Dans les fabriques de tulle et dans la bonneterie, occupations sédentaires et qui ont beaucoup d'analogie avec le travail des manufactures, la santé des jeunes ouvriers et celle des femmes se détériorent promptement. Les enfants commencent à travailler de si bonne heure, et la journée de travail est si longue, que le cœur des mères se fend, dit un commissaire, rien que d'y penser. Ils ne prennent jamais d'exercice en plein air, et la nature du travail produit une distorsion presque universelle de l'épine dorsale. Les maladies les plus communes sont les scrofules, les indigestions et les maladies des yeux; les femmes se plaignent d'enfanter avec peine, et les avortements sont très-communs.

Dans les ateliers d'impression sur étoffes, le travail ne dure pas ordinairement plus de douze heures par jour, y compris une heure et demie pour le repas; mais peu d'industries ont moins de régularité : souvent, pour remplir une commande, l'atelier va nuit et jour pendant quelques semaines, employant deux relais d'ouvriers, l'un pour le jour et l'autre pour la nuit. Dans ce cas, il faut souvent que l'ouvrier imprimeur réveille par quelque correction manuelle son *tireur,* qui ne peut plus se tenir sur ses jambes, et qui, en roulant par terre, s'endort. Il y a des exemples d'enfants qui, ayant commencé leur travail à six heures du matin, ont dû continuer sans interruption jusqu'au lendemain à dix heures. Dans ces occasions, on leur fait prendre du tabac pour les tenir éveillés, ou bien on les envoie de temps en temps plonger leur tête dans un baquet d'eau. Dans ces ateliers, où l'on pousse l'excès du travail aussi loin que possible, on admet partout les plus petits enfants.

Parmi les jeunes ouvriers qu'emploient ces diverses industries, la moitié à peine suivent une école quotidienne ou une école du dimanche. Dans quelques districts, examen fait des enfants, il s'est trouvé que les deux tiers ne savaient pas lire; ceux qui lisaient couramment lisaient sans comprendre. La moralité des enfants qu'on abandonnait à cette sauvage ignorance était au niveau de leur éducation.

Je viens d'exposer succinctement l'état de choses constaté par les commissaires du gouvernement dans cette laborieuse odyssée. L'impression produite par leurs rapports fut tellement universelle et tellement profonde, que les doctrines reçues en matière de travail, que la religion économique du pays se trouva bientôt ébranlée. Entre les manufacturiers, qui tenaient que les transactions qui ont le travail pour objet doivent être librement débattues, et les ouvriers, qui sollicitaient le pouvoir législatif, sinon d'en fixer le prix, d'en régler tout au moins la durée, l'opinion publique fit un choix inattendu; elle parut se détacher des données incomplètes, il est vrai, de la science, pour suivre un penchant aveugle d'humanité. On avait commencé par protéger les enfants et les adolescents, on en vint à penser que les femmes avaient les mêmes droits à la protection de la loi. Il ne resta plus désormais qu'un pas à faire pour soumettre l'industrie tout entière à ce régime des règlements administratifs dont le progrès des mœurs l'avait affranchie.

La première mesure qui porta l'empreinte de cette tendance fut l'acte du 10 août 1842, qui interdit l'emploi des femmes et des jeunes filles dans les travaux souterrains des mines, et qui ne permet pas d'y occuper les enfants mâles

avant qu'ils aient atteint l'âge de dix ans. Relativement aux enfants, la loi de 1842 dévie à moitié du principe posé par la loi de 1833, car elle se borne à régler l'âge de l'admission, et elle ne met aucune limite à la durée du travail. C'est plus qu'une inconséquence, c'est une injustice. Si le législateur a cru devoir s'interposer pour que l'on n'excédât pas les forces du jeune ouvrier dans les manufactures, l'on ne comprend pas qu'il refuse au jeune ouvrier des mines une semblable garantie; et s'il a craint de retrancher par ces restrictions quelque chose du salaire dans les mines, pourquoi les familles employées dans les manufactures auraient-elles moins de liberté ?

En ce qui touche le travail des femmes, le parlement anglais est entré dans une voie où il ne s'arrêtera pas quand il le voudra. Ce qu'il a déjà fait l'engage presque autant que ce qu'on lui demande. Si le pouvoir législatif pense avoir le droit d'exclure les femmes de certaines occupations, les mêmes raisons le conduiront à régler, dans les occupations qu'il leur permet, le temps qu'elles doivent y consacrer. Si l'on interdit aux femmes les travaux souterrains, afin de les renvoyer au foyer domestique, il est difficile qu'on les laisse travailler quinze heures par jour dans un atelier de tissage ou dans une filature, de manière à consumer leur existence entre la manufacture et le sommeil. De là les dispositions du *bill* que le parlement vient de voter.

Cette loi ne s'adresse qu'aux industries déjà comprises dans l'acte de 1833. Toutes les autres branches du travail manufacturier restent en dehors de ses prévisions, et, sur ce point, l'enquête de 1841, qui a révélé de si déplorables abus, demeure sans résultat. Pour expliquer son inaction, le gouvernement a prétendu qu'il ne reculait que devant l'impossible ; mais cette impossibilité paraît contestable à beaucoup d'égards. Sans doute il est plus facile d'imposer des règlements aux manufactures qui réunissent un grand nombre d'ouvriers et d'en surveiller l'exécution dans leur enceinte, que de s'attaquer aux petits ateliers, organisés souvent de manière à éluder la vigilance de la loi. Cependant, dès que l'enfant travaille hors de la maison paternelle, l'autorité peut le suivre et le protéger dans ce travail. Il n'y a pas de métier en Angleterre dans lequel l'apprentissage ne donne lieu à certaines stipulations en faveur de l'apprenti, et partout où atteint l'action du père, il n'y a pas de difficulté sérieuse à étendre celle du magistrat. Ajoutons que le *bill* reste même en-deçà de la ligne de démarcation tracée par le gouvernement, et qu'il épargne certaines industries de grande dimension. Les manufactures d'indiennes, de poterie et de quincaillerie, qui en sont affranchies, emploient beaucoup plus d'enfants que les filatures. En les exemptant de la surveillance légale, on arrive à ce résultat passablement ridicule, qu'une loi qui avait la prétention de régler le travail des enfants se trouve avoir été faite à peine pour vingt à vingt-cinq mille d'entre eux.

La loi nouvelle réduit à six heures et demie par jour la durée du travail dans les manufactures pour les enfants de huit à treize ans. On abaisse donc l'âge de l'admission en même temps que l'on diminue la tâche quotidienne. Le bill décide encore que les enfants qui auront été employés le matin ne pourront pas l'être dans l'après-midi. C'est diviser la journée de travail en deux parties égales, et rendre obligatoire le système des relais. En partant de cette base, que personne aujourd'hui ne conteste plus en Angleterre, on pourrait assurément généraliser la méthode des relais et l'appliquer à toutes les branches de l'industrie ; mais il faudrait alors faire ce que fait l'Allemagne, et combiner pour les enfants les soins de

l'éducation avec la limitation du travail. L'acte de 1842 frappe de certaines pénalités les parents qui auraient exagéré l'âge de leurs enfants pour leur ouvrir l'entrée des mines; pourquoi n'a-t-on pas imposé par analogie, à tous les pères de famille, l'obligation d'envoyer leurs enfants dans les écoles jusqu'à l'âge de treize ans, durant une partie du jour? Si l'assiduité des enfants aux écoles devenait ainsi obligatoire, ce serait le moyen de contrôler la durée du travail dans les ateliers et de s'assurer que le temps dérobé au travail recevrait un utile emploi. Je sais que les préjugés religieux n'ont pas permis qu'un système national d'éducation s'établît en Angleterre, et que le gouvernement a dû retirer, devant l'opposition des dissidents (1), le bill de 1843, qui avait pour objet d'instituer des écoles publiques dans les districts manufacturiers. Je sais qu'il faudrait un rare courage pour entreprendre, dans un pays aussi profondément remué par l'esprit de secte, de séculariser l'instruction et de l'enlever aux représentants du clergé; mais le succès est à ce prix. La nécessité de régler le travail des enfants ne fait plus question en Angleterre; la cause est gagnée en principe, et il ne reste aujourd'hui à vaincre que les difficultés de l'exécution. Si l'on y a jusqu'à présent médiocrement réussi, cela tient à ce que l'on avait trop séparé deux mesures naturellement connexes : l'organisation du travail et celle de l'enseignement.

Venons à la question des adultes. Dans son dernier rapport sur le comté de Lancastre, M. Horner disait : « Les femmes ne sont pas des agents libres; physiquement, elles sont incapables de résister au travail aussi longtemps que les hommes, et les atteintes que reçoit leur santé ont des conséquences beaucoup plus funestes à l'état social. La substitution du travail des femmes à celui des hommes, système qui a pris depuis quelques années une si grande extension, exerce une fâcheuse influence sur la condition des classes laborieuses; les femmes sont arrachées à leurs devoirs domestiques, et les hommes, trouvant la maison moins confortable, vont se corrompre ailleurs. Des manufacturiers humains et considérés m'ont souvent pressé de représenter au gouvernement la nécessité d'une loi qui interdirait d'employer les femmes à tout âge plus de douze heures par jour. Cette mesure rendrait plus difficile les excès de travail, et dans les manufactures où l'on voudrait travailler plus de douze heures, on emploierait les hommes qui restent oisifs aujourd'hui ou qui font l'ouvrage des enfants. Par une étrange anomalie, on voit, dans quelques branches de la manufacture de coton, des centaines d'hommes, entre vingt et trente ans, pleins de vigueur, employés comme rattacheurs, et ne gagnant pas plus de 8 à 9 shillings par semaine, tandis que, sous le même toit, des enfants de treize ans gagnent 5 shillings, et de jeunes femmes, entre seize et vingt ans, 10 à 12 shillings. »

C'est pour faire droit à cette réclamation que la loi actuelle limite le travail des femmes dans les manufactures de coton, de laine, de fil et de soie, à douze heures par jour. On s'explique l'importance de la mesure quand on réfléchit que les femmes et les jeunes filles comptent parmi les ouvriers des manufactures dans la proportion d'environ soixante pour cent (2). Réglementer le travail des femmes, c'est donc limiter par le fait celui des hommes, car aucune fabrique ne peut mar-

(1) Les pétitions adressées à la chambre des communes contre le bill de 1843 étaient couvertes de deux millions de signatures.

(2) En 1839, sur 423,755 personnes employées dans les manufactures du royaume-uni, on comptait 245,034 femmes ou jeunes filles, à peu près 58 pour 100 du nombre total.

cher après que la moitié de ses ouvriers en est sortie ; mais la gravité de cette clause tient beaucoup plus au principe nouveau qu'elle introduit dans la loi, qu'à la limite même à laquelle le ministère s'est arrêté. Bien peu de manufacturiers prolongent aujourd'hui le travail au delà de douze heures effectives par jour (1), et le représentant de Manchester, M. M. Gibson, a déclaré dans la chambre des communes que, sans approuver le bill, les manufacturiers étaient disposés à l'accepter.

Le danger vient de ce que, le principe de la limitation une fois posé, chacun veut reculer la limite à son gré. Le gouvernement accorde douze heures ; lord Ashley propose dix heures ; un manufacturier qui représente la ville d'Oldham, M. Fielden, prétend que les ouvriers ne seront contents que lorsqu'on aura réduit à huit heures par jour la durée légale du travail ; enfin l'héritier de lord Grey, lord Howick, renchérissant sur toutes ces restrictions, demande que l'on rétablisse les corporations d'arts et métiers. A force de s'écarter de la liberté, les philanthropes anglais retombent ainsi dans les errements du moyen âge ; il semble que l'expérience des progrès accomplis depuis trois siècles n'ait servi qu'à les ramener au point de départ.

La discussion du *bill* dans la chambre des communes s'est ressentie de l'incertitude et de la confusion qui règnent dans les esprits. Le 18 mars, lord Ashley a fait décider, à une majorité de 9 voix (179 contre 170), que le travail de nuit, interdit aux femmes et aux jeunes personnes, serait compris dans l'intervalle non de huit heures, mais de six heures du soir à six heures du matin, ce qui impliquait que la journée de travail ne pourrait pas excéder dix heures. A quatre jours de là, l'assemblée, ayant à régler directement le *maximum* légal du temps pendant lequel les femmes et les jeunes personnes seraient employées, a paru souhaiter un compromis entre l'opinion de sir J. Graham et celle de lord Ashley ; le terme de douze heures a été rejeté par une majorité de 3 voix (186 contre 183), et le terme de dix heures a été écarté par une majorité de 7 voix (188 contre 181). Il semblait donc que la chambre des communes voulût indiquer au gouvernement la limite de onze heures comme étant le terrain sur lequel la conciliation pourrait s'opérer ; mais le gouvernement a refusé de transiger. Pour désintéresser l'amour-propre de la chambre des communes engagé par des votes contradictoires, sir J. Graham a retiré le bill qui était en délibération. En même temps, il en a présenté une seconde édition, qui ne différait de la première que par des clauses accessoires, et sur laquelle la discussion s'est établie.

Entre les deux délibérations, la chambre des communes a eu les vacances de Pâques pour réfléchir, et cet intervalle a suffi pour rendre au ministère une partie de l'ascendant qu'il avait perdu. Le parlement est entré dans la voie périlleuse que le projet de loi lui ouvrait ; le Rubicon est passé : la motion de M. Roebuck, qui tendait à faire consacrer le principe de la liberté des transactions en matière de travail, n'a réuni que 76 voix sur 368 votants. Néanmoins, tout en admettant la thèse récente en Angleterre de l'intervention de l'état, l'assemblée a refusé d'aller plus loin que le gouvernement. L'amendement de lord Ashley a été repoussé cette fois par une majorité de 138 voix.

Si l'on ne considère que les forces respectives des partis dans la chambre des communes, l'amendement aurait dû réussir. En effet, la seule opinion décidément contraire est celle des radicaux et des économistes qui forment, comme la motion

(1) A Manchester, cinq filatures de coton sont dans ce cas.

de M. Roebuck l'a fait voir, une très-faible minorité. Si l'on joint à ceux-là l'état-major ministériel, les hommes dont la raison d'état règle toujours la conduite, on aura l'ensemble assez peu imposant des adversaires naturels de lord Ashley. Quant à ses partisans, bien que les motifs qui lui avaient valu leur concours ne fussent pas les mêmes pour tous, ils lui apportaient, avec l'autorité du nombre, une égale et formidable ardeur. C'était d'abord le parti philanthropique coalisé avec le parti religieux; venait ensuite l'aristocratie foncière, enchantée de faire diversion à la ligue qui a pour objet l'abrogation des lois sur les céréales en provoquant une espèce de guerre civile dans les districts manufacturiers; enfin le parti whig s'y jetait, lord Palmerston et lord John Russell en tête, dans l'espoir de battre en brèche le ministère, et au grand scandale de tous ceux qui étaient demeurés fidèles aux convictions que ces hommes désertaient.

Je ne puis pas croire que l'influence du ministère ait suffi pour dissiper cette conjuration. Sans doute sir Robert Peel et sir J. Graham ont rallié quelques-uns des leurs, en leur faisant comprendre que le sort du cabinet, que la politique des tories était en question; toutefois une cause plus puissante a dû agir sur la chambre; cette cause, je la vois dans l'état même du pays. Malgré les excitations de la presse, l'Angleterre est restée non pas froide, mais hésitante et embarrassée. Les manufacturiers ne se sont pas montrés unanimes contre l'amendement de lord Ashley, ni les ouvriers en sa faveur. Le vieil Oastler, promenant son fanatisme éloquent de ville en ville, dans les comtés d'York et de Lancastre, n'a pas traîné, comme il s'en flattait, des flots d'ouvriers après lui. Le clergé dissident, qui domine dans les districts industriels, est resté neutre; le clergé de l'église établie, malgré des exemples individuels, n'a pas encouragé l'agitation. Le *Times* lui-même, cet apôtre de la pensée philanthropique, a ses moments de doute. En présence de l'activité renaissante des manufactures, tout le monde craint de porter la cognée dans le tronc de cet arbre, qui est, suivant lord Ashley, la racine du mal, et, suivant le ministère, la racine du bien. Rien ne prouve mieux cet embarras universel que le spectacle de la chambre des communes, qui n'avait pas réuni plus de 369 membres dans les premiers votes, et où ceux qui se sont abstenus représentent près de la moitié de l'assemblée.

Les propriétaires fonciers sont en majorité dans le parlement britannique; ils ont tenu un moment le sort des manufactures dans leurs mains. Si l'amendement de lord Ashley ne devient pas la loi de la grande industrie en Angleterre, c'est assurément parce qu'ils ne l'ont pas voulu; et s'ils ne l'ont pas voulu, c'est, indépendamment de la raison politique, parce qu'ils ont compris la solidarité étroite qui lie les unes aux autres les diverses aristocraties. Toute restriction apportée à la durée du travail aurait diminué les profits des manufacturiers, et la détresse des manufactures aurait rendu inévitable l'abolition des droits qui frappent l'importation des grains étrangers. Ils se sont donc refusé le plaisir de la vengeance, de peur, comme dit le *Times*, d'avoir à payer leur écot.

Quel eût été l'effet immédiat d'une loi qui, en limitant le travail des femmes dans les manufactures à dix heures par jour, aurait arrêté ainsi, avant le terme ordinaire de leur course, les forces de la vapeur et le mouvement de l'industrie? Les hommes les plus compétents arrivent, sur ce point, aux conclusions les plus opposées. M. Senior (1) suppose que, si l'on réduit d'une heure la durée du

(1) *Letters on Factory act*, 1836.

travail, le bénéfice disparaît; il y a perte, si la diminution est de deux heures. Pour rétablir l'équilibre, il faudra élever les prix de 16 pour 100, et s'interdire par conséquent les marchés du dehors. M. Horner (1), prenant une autre base de calcul, admet que telle manufacture perdra, les salaires restant les mêmes, 850 livres sterling dans l'année par le retranchement de la première heure, et, si l'on retranche deux heures, 1,530 livres sterling; que si le manufacturier, comme il est probable, fait supporter la perte à ses ouvriers, ceux-ci verront diminuer leur salaire de 13 pour 100 dans le cas de la réduction de la journée à onze heures, et, dans le cas de la réduction à dix heures, de 25 pour 100.

Tous ces calculs me paraissent forcés. Avant l'acte de 1831, les manufactures travaillaient 70 à 80 heures par semaine; depuis cet acte, le plus grand nombre des ateliers ne marchent plus que 69 heures, c'est-à-dire 9 heures le samedi, et 12 heures chacun des autres jours. Cette réduction moyenne de 5 à 6 heures de travail par semaine a-t-elle fait fermer les filatures et ruiné les manufacturiers? On aurait mauvaise grâce à le prétendre; car, postérieurement à l'acte de 1833, le comté de Lancastre s'est couvert de constructions nouvelles, et les années 1835, 1836 et 1837 ont été, pour les fabriques de l'Angleterre, l'ère de la plus grande prospérité. Je puis donc légitimement conclure de ce précédent qu'une nouvelle limitation, soit directe, soit indirecte, ne produirait pas tous les désastres que l'on prévoit. Chacun sait que les ouvriers ne font, vers la fin de la journée, que des efforts languissants, et que le sentiment de la fatigue l'emporte alors sur les suggestions de l'intérêt personnel. En retranchant deux heures de la journée, on ne retrancherait donc pas une somme proportionnelle de travail, et ce résultat, démontré par de nombreuses expériences, suffit pour invalider les hypothèses purement théoriques de M. Senior.

Toutes les fois que les manufacturiers sont gênés dans l'emploi des ouvriers, ils les remplacent par des machines. C'est ainsi que les coalitions et les exigences incessantes des ouvriers fileurs ont amené les filateurs à doubler la longueur des *mule-jennys,* à les porter de 300 broches à 700, ou à se servir de ces machines à filer qui semblent se mouvoir elles-mêmes *(self acting),* et que les ouvriers désignent par le sobriquet de *fileur en fer (cast iron spinner).* Si la loi réduisait la journée, dans les manufactures, à dix heures effectives, il est donc probable que les fabricants feraient face à cette difficulté par une augmentation dans leurs moyens mécaniques. La production resterait la même, mais le rapport du capital fixe au capital roulant changerait notablement; le fabricant dépenserait moins en salaire et davantage en matériel.

Ceci soit dit pour dégager la question des exagérations qui l'obscurcissent. Au total, la réduction des heures de travail ne peut manquer d'amener une diminution quelconque dans les profits du capitaliste, dans le salaire de l'ouvrier, et dans l'importance de la production; et quand cette diminution ne serait pas de nature à interrompre la prospérité ou à aggraver la détresse de l'industrie, le législateur n'aurait pas le droit de l'infliger aux classes qu'elle concerne. Fixer un *maximum* pour la durée du travail, c'est établir sous une autre forme un *maximum* aux salaires, c'est aussi, quoique moins directement, régler le prix des objets fabriqués. Cependant, si le gouvernement met une limite aux bénéfices du capital et du travail, il doit logiquement donner à l'un et à l'autre sa garantie contre les pertes

(1) *Sir J. Graham's Speech,* 15 march 1844.

éventuelles qui sont inhérentes à toute spéculation. Du système qui constituerait l'état assureur général des industries et des existences individuelles, au système qui lui attribuerait le monopole de la fabrication et de la propriété, il n'y a réellement qu'un pas. Ce pas, le vice-roi d'Égypte l'a franchi. Les fellahs égyptiens sont-ils plus heureux que les ouvriers anglais?

On a demandé aux partisans du système restrictif de quel droit ils prétendaient frapper les industries qui se servaient de la vapeur, tandis que les autres restaient en dehors de leurs règlements. Le *Times* répond : « Les manufactures sont de grands rassemblements que l'on peut surveiller. Leur grandeur même et la place qu'elles occupent dans le système social constituent une nécessité législative. La loi ne s'occupe pas des petites choses *(de minimis non curat lex)*. La machine à vapeur est, pour ainsi dire, un quatrième pouvoir dans l'état : elle fait des maux particuliers un mal public; mais heureusement sa grandeur même, qui pourrait produire des conséquences intolérables, la rend susceptible d'être réglée. Elle ne peut pas cacher l'oppression derrière les murailles; ses dimensions et sa force, qui en font un agent de la puissance publique, lui imposent des devoirs envers la société (1). » Le raisonnement de lord John Russell est emprunté à un autre ordre d'idées. « Il y a un principe qui domine toute législation; c'est de n'invoquer l'intervention de la loi que là où elle doit produire plus de bien que de mal. Quelle est la règle générale en matière de lois criminelles? On déporte ou l'on met en prison un individu qui a dérobé quelques livres de pain; mais on n'a jamais tenté de punir les individus bien autrement coupables qui, par leur ingratitude ou par leur trahison, ont abrégé l'existence de leurs bienfaiteurs. Pourquoi cela? Parce que, si l'on intervenait dans toutes les transactions de la vie, il en résulterait plus de mal que de bien (2). »

Voilà des arguments à peine spécieux. Et d'abord la loi criminelle ne se règle pas, tant s'en faut, d'après la définition vague et un peu grossière qu'en donne ici lord John Russell. Elle frappe tous les actes mauvais qu'elle peut saisir, sans avoir égard aux conséquences; ce n'est pas la prudence qui en est le principe, c'est le droit. Elle s'étend jusqu'où s'étend le pouvoir de l'homme dans la société, et la conscience échappe seule à son action. A celle-ci le domaine intérieur, à celle-là le domaine extérieur. L'analogie que lord John Russell s'efforce d'établir entre le droit du législateur en matière de crime et son droit en matière d'industrie manque donc absolument d'exactitude. Quand même d'ailleurs on pourrait y souscrire, il resterait encore à établir que dans une législation restrictive la somme du bien possible l'emporte sur celle du mal possible; preuve que l'on ne fournira pas, car on est ici en présence de l'inconnu.

Je comprends mieux l'argument du *Times*. Je comprends que les chefs de la grande industrie, ceux qui agglomèrent les hommes sous leurs ordres par centaines ou même par milliers, soient responsables envers la société de la puissance qu'ils exercent, et deviennent en quelque sorte des fonctionnaires publics; je comprends que la société règle l'usage de la vapeur et de l'eau, ces armes puissantes du travail, comme elle règle l'usage des armes de guerre, et entre autres de la poudre à canon. Il est juste, il est nécessaire d'imposer aux manufacturiers, qui emploient des forces aussi redoutables, les restrictions que commande l'intérêt de

(1) *Times*, 12 march 1844.
(2) *Lord John Russell's Speech*, 3 may 1844.

la sécurité, de la salubrité, de l'éducation. Néanmoins, en protégeant les travailleurs, il faut respecter la liberté de l'industrie. Le capital a sa puissance d'expansion comme la vapeur, qui peut faire explosion, si on la comprime. Qui voudrait dépenser deux ou trois millions de francs aux bâtiments et au mobilier mécanique d'une filature, si la loi prescrivait le nombre des ouvriers ou la durée du travail?

Ajoutez que cela ne peut pas se faire sans inégalité, c'est-à-dire sans injustice. « Lorsque je soumets, dit sir Robert Peel, à des restrictions légales le capital qui s'applique à une certaine industrie, je ne laisse point les choses au point où je les avais prises ; je donne une prime aux industries qui demeurent affranchies de ces restrictions. Sans parler de l'agriculture, les industries placées en dehors de la loi comprennent la métallurgie, la quincaillerie, les articles de Birmingham et de Sheffield, la poterie, la fabrique de porcelaine, la verrerie, la mercerie, la bonneterie, les impressions sur étoffes, les blanchisseries, les teintureries, les manufactures de papier, de cordage, de placage, de gants, les articles de mode et de lingerie. Je vais donc laisser au manufacturier, dans toutes ces branches du travail, le droit illimité d'employer des femmes et des enfants ; or, dans certaines de ces fabriques, le travail est entièrement ou presque entièrement exécuté par des enfants et par des femmes... Dans la manufacture d'écrous, les femmes représentent 85 pour 100 du nombre total des ouvriers... Dans la lingerie, on les emploie quatorze, quinze, et jusqu'à seize heures par jour... Est-il juste de soumettre à des restrictions aussi sévères les manufactures de coton, pendant qu'on ne touche pas aux ateliers dans lesquels les femmes de tout âge sont employées aussi longtemps? Que si nous étendons jusque-là le domaine de la loi, alors l'injustice cesse ; mais nous adoptons un principe qui conduit à une intervention constante et universelle dans toutes les branches du travail. Il faut désormais entrer dans l'atelier et dans la maison ; il faut établir un système d'inquisition domestique et de tyrannie, préparer une armée d'inspecteurs et de sous-inspecteurs. C'est là une tâche au-dessus des forces de l'homme, et, en supposant que l'on parvînt à l'accomplir, le système deviendrait bientôt si odieux, que le peuple se lèverait en masse pour le renverser (1). »

Ce raisonnement est sans réplique. Si l'on veut limiter l'intervention de l'état aux manufactures de coton, de laine, de fil et de soie, on commet une insigne injustice ; si on l'étend à toutes les branches de l'industrie, on se propose l'impossible. Pour venir au secours des misères ou pour corriger les excès du travail, la philanthropie doit donc chercher d'autres moyens que l'action tantôt incertaine et tantôt tyrannique de la loi.

Par une contradiction bien étrange, le même lord Ashley qui s'adresse au parlement pour réduire la durée du travail dans les manufactures, voulant obvier au même mal dans les ateliers de modes et de lingerie de la capitale, n'a fait appel qu'à l'esprit d'association. De concert avec lord Dudley Stuart, il a fondé à Londres une société qui a pour objet de déterminer les chefs des principaux établissements à ne pas prolonger la journée au delà de douze heures par jour, et les dames de l'aristocratie à donner un intervalle suffisant pour l'exécution de leurs commandes. Si l'on en juge par le commencement de succès qu'obtient une autre association de la même nature, fondée par les marchands drapiers, cette entreprise charitable

(1) *Sir Robert Peel's Speeches*, passim, 18 march, 3 may.

n'avortera pas. Cependant, pourquoi ne pas appliquer aussi aux manufactures de coton ou de laine les procédés que l'on réserve pour les ateliers métropolitains? S'il est réellement dans l'intérêt bien entendu des fabricants ainsi que des ouvriers de retrancher de la journée les heures qui produisent la fatigue et qui sont par conséquent plus ou moins stériles, pourquoi ne pas se borner à leur ouvrir les yeux? pourquoi ne pas laisser à leur conviction éclairée le soin de faire ce que la loi exigerait en vain?

Le législateur ne doit que la liberté aux adultes, mais il doit protection aux enfants et aux adolescents. On concevrait donc que le *bill* qui réduit le travail des enfants à six heures et demie par jour fixât, s'il faut en venir là, un maximum de douze heures à celui des adolescents jusqu'à l'âge de vingt-un ans, comme le demandait en 1841 le ministère whig. Si quelque manufacturier se trouvait gêné par cette règle, il aurait la ressource de n'employer que des hommes faits. Pourtant il faudrait que la prescription fût impérative pour toutes les industries, à l'exception de celles à qui le foyer domestique sert d'abri; le moyen de contrôle, je l'ai déjà dit, serait, non pas dans les visites plus ou moins fréquentes des inspecteurs, mais dans un bon système d'éducation. Que l'on rende la présence obligatoire à l'école pour les enfants pendant une partie du jour, et le soir pour les adolescents, et l'on atteindra le seul but raisonnable que doive se proposer le pouvoir social.

Faut-il considérer les femmes adultes, ainsi que le demandent sir J. Graham et lord Ashley, comme n'ayant pas leur pleine liberté d'action et comme vivant dans cet état de minorité qui réclame la tutelle de la loi? Ce serait forcer le sens des faits. La femme, en perdant la protection de la famille et du législateur, acquiert par compensation celle de l'époux qu'elle a choisi. Relativement au travail, le mari et la femme ont la même indépendance; ils ne sont liés que par leurs besoins. C'est à diminuer le poids de ces nécessités qu'un gouvernement prévoyant devrait s'attacher. « L'excès de travail, dit le *Times* avec raison, n'est, sous une autre forme, que l'insuffisance du salaire. » Mais qu'est-ce qui fait l'insuffisance du salaire, sinon la cherté du pain, du sucre, du thé, et de tous les objets de consommation frappés par l'impôt? Que l'on modère donc l'impôt, celui qui profite au propriétaire foncier comme celui qui ne profite qu'à l'état; pour améliorer le sort des classes laborieuses, c'est le chemin le plus court et le plus sûr.

LÉON FAUCHER.

LA SUÈDE

SOUS

CHARLES-JEAN XIV.

Au mois de juin 1837, visitant Stockholm pour la première fois, j'assistais dans le Diurgarden à une revue de troupes suédoises. Toute cette vaste et magnifique promenade du Diurgarden, bordée d'un côté par la mer, de l'autre par une rivière, traversée par de riantes collines, coupée par des lacs, parsemée de villas, de jardins, de bouquets de fleurs et de pins sauvages, était inondée d'une foule innombrable, riches patriciens circulant le long des allées en équipages splendides, femmes du monde étalant dans leurs landaus, dans leurs calèches découvertes, les frais chapeaux, les élégantes robes arrivées tout récemment de Paris ; jeunes gens à cheval caracolant aux portières ; graves et honnêtes professeurs poursuivant au bord des sentiers quelque savante théorie ; bons bourgeois portant sur leur figure cet air de béatitude placide et de candide curiosité qui caractérise, dans une fête populaire, les bourgeois de tous les pays. Au dedans, au dehors du parc, sur les galeries des maisons, dans l'enclos des jardins, tout était en mouvement. Des groupes d'artisans assis à la porte des cabarets, entonnaient à haute voix, le verre à la main, les chansons de Bellmann, ce joyeux poëte du temps de Gustave III, qui passa sa vie à boire et à chanter. Des artistes ambulants jouaient sur des tréteaux leurs farces grivoises, tandis que des barques légères, conduites par des batelières de la Dalécarlie, amenaient sans cesse du quai de la ville au bord du Diurgarden de nouveaux flots de promeneurs. Si j'avais pu moi-même choisir un jour pour me donner dès mon arrivée à Stockholm une soudaine et saisissante idée de la physionomie, du caractère des habitants de cette ville, je n'aurais pu mieux réussir. C'était l'une des plus anciennes, l'une des plus belles solennités du Nord. A pareille époque, il y a mille ans, les descendants d'Odin célébraient par des chants et des libations le solstice d'été, et ce jour-là les sujets de Charles-Jean célé-

braient à la fois la fête d'un saint et la fête de leur roi. L'observation naïve des révolutions des astres, le culte de la nature, avaient consacré le 25 juin dans l'esprit des sectateurs d'Odin, et à voir, à tant de siècles de distance, leurs descendants regarder avec tant de bonheur l'azur du ciel, la verdure naissante des collines et le feuillage des arbres, on eût dit qu'ils éprouvaient encore les joies païennes de leurs ancêtres. Le printemps arrive tard en Suède, les nuits d'hiver enveloppent pendant de longs mois l'horizon tout entier; mais au 25 juin, une lumière continuelle récrée les regards fatigués par une incessante obscurité. C'est ce jour-là que les curieux s'en vont voir le soleil de minuit sur la montagne d'Arasaxa, et si à cet aspect d'un admirable phénomène, à ce tableau d'une nature tout à coup épanouie et éblouissante de fraîcheur et de beauté, un souverain ajoute l'éclat de sa pompe royale, je laisse à penser quel mouvement ces deux spectacles doivent donner à la population d'une grande ville.

Voitures et piétons, tout le monde se dirigeait vers le château de Rosendal, où le roi à cheval, accompagné de son fils et de ses principaux officiers, faisait en ce moment défiler devant lui ses régiments d'*Indella* et ses splendides escadrons des gardes. Quand la revue fut terminée aux cris mille fois répétés de *vive le roi! vive le prince Oscar!* Charles-Jean s'en vint au petit trot au milieu de la double haie d'equipages rangés le long de la grande allée. Vêtu d'un simple frac bleu, l'ordre de l'Épée sur la poitrine, le cordon de la Légion d'honneur en sautoir, il ne se distinguait de son cortége chamarré d'or et de broderies que par la nudité de son uniforme; mais de loin, en le voyant venir, toutes les femmes se levaient dans leurs calèches, tous les hommes se découvraient la tête, et les gens du peuple, lançant leurs chapeaux en l'air, le saluaient par de tumultueux *hurrahs*. Il s'arrêta près de la voiture où j'étais assis à côté de notre chargé d'affaires, et, après avoir complimenté M. de Billecoq sur son heureux retour en Suède, il me dit en me tendant la main : « Je savais déjà que j'avais ici un compatriote de plus. Soyez le bien-venu parmi nous, et si vous voulez me voir, venez au château demain. »

Voyageur sans titre, écrivain sans renom, je n'aurais jamais osé attendre cet aimable accueil du roi de Suède. Je le devais à une lettre de recommandation que M. le comte Molé avait eu la bonté de me donner pour notre légation, et à la bienveillance cordiale que Charles-Jean a toujours conservée pour ses compatriotes.

Le lendemain, à huit heures du soir, je m'en allais avec un vif sentiment d'intérêt, mais non sans un certain trouble, voir cet homme dont le nom a été pendant vingt ans inscrit dans nos fastes militaires, et pendant un quart de siècle associé aux plus célèbres noms de la Suède. J'arrivai dans la cour du palais sans savoir de quel côté me diriger. Un valet qui se promenait là, me voyant errer de côté et d'autre, me demanda où je désirais me rendre. — Chez le roi. — Chez le roi? suivez ce corridor, puis montez l'escalier au fond, une porte à deux battants au second, et vous y êtes; puis il continua sa promenade.

A l'entrée de l'appartement royal, je ne trouvai que deux factionnaires accoudés indolemment sur le canon de leur fusil, et dans l'antichambre un chambellan qui, après m'avoir demandé mon nom, m'introduisit sans autre formalité dans un salon tendu de soie bleue et décoré de quelques tableaux représentant des paysages du Nord. Voilà comme on arrivait chez le roi de Suède.

Un instant après, le roi entra, le corps droit, la tête haute, l'œil vif, le front ombragé encore par d'épais cheveux noirs. A juger de son âge par l'aspect de cette

taille si ferme, de cette physionomie si virile et si énergique, on l'eût pris pour un homme de cinquante ans, il en avait soixante-treize.

Charles-Jean me fit asseoir à côté de lui sur un canapé, et après s'être informé avec la plus gracieuse sollicitude du but de mon voyage, après avoir énuméré les moyens qu'il pourrait employer pour m'aider à le rendre aussi fructueux et facile que possible, il engagea de lui-même un entretien que je n'aurais point osé provoquer. Quand je dis entretien, je me sers d'une expression impropre; je devrais plutôt dire un long et pompeux monologue qu'il interrompait de temps à autre, pour me demander en me regardant fixement : M'entendez-vous? Je n'avais garde d'entraver par mes remarques le cours de son éloquence; j'étais tout entier sous le charme de cette belle physionomie où brillait un regard d'aigle, de cette parole élevée, puissante, qui se lançait avec une étonnante vigueur dans les plus hautes questions, et à laquelle un accent méridional assez prononcé donnait encore une plus vive vibration. Au bout de deux heures, le roi se leva, et je rentrai chez moi le cœur tellement rempli de tout ce que je venais d'entendre, que j'écrivis mot pour mot la plupart des choses qu'il m'avait dites.

Dès le début, et comme s'il avait pressenti que j'arrivais à lui avec la pensée qui nous saisit tous, nous autres Français, chaque fois que nous entendons prononcer le nom de Bernadotte, c'est-à-dire avec le souvenir de 1813, il se mit à me parler de la position qu'il avait prise en Suède et de son amour pour la France :

« J'aime la France, me disait-il, c'est elle qui m'a élevé, c'est elle qui m'a illustré. C'est un si beau pays, un pays qui a tout : richesse, esprit, savoir. Je puis me rendre justice, c'est que je l'ai servie dans des moments de crise, en 1789, et que, lorsque je l'ai quittée, elle était grande, forte, respectée.

» J'ai toujours désiré que ma politique fût celle de la France. Je suis venu dans ce pays et j'ai dû remplir ma mission. J'ai fait tout ce que ma conscience me prescrivait de faire; mais j'aurais mille royaumes à donner à la France que je ne m'acquitterais pas envers elle de la reconnaissance que je lui dois. Souvent on tente des moyens, et le succès les justifie. Le succès m'a justifié, mais je puis dire que je n'ai jamais travaillé en vue du succès.

» J'ai été attaqué, voilà le fait. Ne parlons pas de cette époque; mes entrailles en sont encore émues. J'ai été attaqué. J'ai demandé qu'on suspendît l'invasion de la Poméranie ; on ne m'a pas répondu. Si Napoléon avait voulu être sage, s'il n'avait pas tenu au système continental, ni à la guerre de Russie, il était César, il serait devenu Auguste. »

Puis de cette époque, dont la mémoire l'attristait visiblement, revenant tout à coup à l'époque actuelle : « La France, ajoutait-il, ne doit pas désirer la guerre. Les hommes qui ont fait la guerre ont employé ou le fanatisme religieux, ou le fanatisme de la liberté. Le fanatisme religieux est passé ; le fanatisme de la liberté emportera ceux qui s'y soumettront. Si la France fait la guerre et remporte la victoire, elle donnera par là un étonnant élan à ses opinions ; mais cet élan, où s'arrêtera-t-il ?...

» Personne ne songe à attaquer la France, je puis l'affirmer; mais si on attaque la France, elle peut remuer le monde.....

» La France tranquille, l'Europe ne sera jamais agitée..... »

Un instant après, il revenait encore aux divers incidents de son élection, à la fatale alternative où son titre de prince royal de Suède l'avait jeté en 1813. Il semblait qu'une pensée impérieuse, une pensée rebelle, à laquelle il tentait en vain d'échapper, le ramenât sans cesse malgré lui à cette phase décisive de sa vie.

« L'amour-propre, me dit-il, est souvent le mobile de nos actions. A l'époque où je fus élu, on disait : Il est proposé, mais il n'osera pas accepter. Ce mot vint de haut. Alors j'aurais voulu abdiquer mes emplois, rentrer dans la vie privée; mais ce mot : *il n'osera pas!* m'entraîna, et j'osai. »

Après avoir rappelé à diverses reprises la déplorable époque de 1813, il se tut tout à coup, et resta quelques instants immobile, la tête penchée. Sa figure, jusque-là si vive, si animée, se revêtit soudain d'une indéfinissable expression de tristesse; puis, se levant brusquement et m'entraînant vers la fenêtre : « Ah! je crois, s'écria-t-il, et il faut croire! » En ce moment, l'obscurité commençait à se répandre dans la chambre où nous étions; mais, au pied du palais, nous voyions les vagues de la mer, les flots du lac Mélar dorés par les rayons du soleil couchant. Les banderoles des navires, les pavillons de l'amirauté et des casernes flottaient au souffle de la brise, et tandis que la façade du théâtre, les larges maisons du Blasieholm, projetaient sur le pavé de grandes ombres, les vertes collines du parc, les bouleaux aux branches pendantes, les pins à la tête arrondie, se détachaient en lignes distinctes sur un ciel d'azur. Çà et là une barque s'éloignait encore du quai et glissait légèrement sur l'eau limpide. A côté d'un bâtiment qui venait de jeter l'ancre dans le port, un autre navire larguait ses voiles, virait de bord, et un coup de canon annonçait l'arrivée d'un bateau à vapeur; dans l'intérieur de la ville, tout était déjà calme, silencieux. Le roi contemplait d'un regard profondément ému ce doux et imposant spectacle, et nulle parole de religion ne m'a plus frappé dans le monde que ces mots : « Il faut croire! » prononcés en face d'une telle scène, par un vieux soldat de 1789, dans son palais de roi.

Chaque fois que j'ai revu Charles-Jean, un an, deux ans plus tard, il m'a exprimé le même sentiment religieux, il m'a parlé de la France avec le même amour. Certes, ce fut un jour affreux, un jour qu'il faudrait pouvoir effacer de notre histoire moderne, que celui où l'on vit cet enfant de la France, anobli, illustré, comme il le disait lui-même, par la France, s'allier aux ennemis de notre pays, tracer lui-même le plan de bataille qui devait ensevelir nos soldats dans les plaines de Leipzig, ouvrir, selon l'expression de Napoléon, aux hordes du Nord *le chemin du sol sacré.* « Pour prendre femme, disait encore Napoléon dans son style énergique, on ne doit point renoncer à sa mère. Et Charles-Jean a renoncé à sa mère, à la terre vénérable pour laquelle il avait si longtemps combattu, dont il avait vaillamment partagé les périls, et qui lui avait mis au front un rayon de gloire. Mais qu'on ne croie pas, comme l'ont prétendu quelques écrivains trop faciles et trop mal informés, qu'en s'éloignant de la France pour poser le pied sur la première marche du trône de Suède, Bernadotte eût déjà des projets de rupture arrêtés. Non, j'en ai l'intime conviction, et en tenant compte même de son état de rivalité à l'égard de Napoléon, tranchons le mot, de l'hostilité qui éclata assez ouvertement au 18 brumaire, qui ne fut que palliée ensuite, et qui dut se réveiller par le peu d'empressement et de bonne grâce que l'empereur mit à sanctionner l'élection de la diète d'Orebro; non, Bernadotte, en prenant congé de Napoléon et en disant adieu à la France, ne songeait point à rompre avec Napoléon et avec la France. Et si, par malheur, il eût eu cette coupable intention, tout ce qu'il remarqua dès son arrivée en Suède aurait suffi pour l'en détourner. La Suède était depuis plusieurs siècles l'alliée de la France; la Suède sentait bien que, dans la déplorable situation où l'avait jetée Gustave IV, elle devait chercher de notre côté son appui; que la Russie était un plus puissant, un plus redoutable adversaire, et que, pour se dé-

fendre contre les projets d'invasion d'un tel colosse, elle n'avait pas de secours plus sincère, plus désintéressé à attendre que celui de la France. Le roi Charles XIII, appelé par une subite révolution à porter la couronne à demi brisée de son neveu, partageait à cet égard toutes les idées de la nation. Jeune, il avait valeureusement conduit les vaisseaux de son frère Gustave III contre les flottes de Catherine II. Il s'était signalé dans mainte entreprise hardie. Toute sa gloire lui venait de ses combats contre la Russie. Tous ses plus beaux, ses plus brillants souvenirs se rattachaient à cette époque de lutte ardente. Plus tard, appelé à la régence de Suède, pendant la minorité de son neveu, il s'était opposé au mariage du jeune roi avec une princesse de Russie. Dans sa vieillesse, il conservait les mêmes principes de sympathie et d'abandon du côté de la France, de défiance et d'éloignement envers la Russie, et certainement il ne les dissimula pas à l'illustre maréchal français qui arrivait en Suède pour lui succéder. Malheureusement le ton impérieux de Napoléon, les notes acerbes et violentes de son ambassadeur à Stockholm, ébranlèrent peu à peu les dispositions amicales du roi de Suède et de ses conseillers. Deux années pénibles se passèrent, véritables années d'épreuves pour la Suède. Dans le cours de ces deux années, la France prescrivait sans cesse de nouvelles conditions; la Suède se plaignait doucement, puis se résignait, non sans comprendre toutefois l'importance des sacrifices qu'on imposait à son commerce, à son industrie, et sans se sentir humiliée de les faire. Avant de quitter la France, Charles-Jean avait eu avec l'empereur un long entretien sur la Suède. Napoléon voulait que ce royaume se soumît à toutes les conditions du système continental, système plus pénible, plus dangereux pour ce pays que pour tout autre. Bernadotte demanda quelques mois pour étudier l'état de la Suède, les dispositions, les ressources du peuple qu'il était appelé à gouverner. Cet ajournement lui fut accordé, et les Suédois, attribuant à son influence personnelle une concession à laquelle ils attachaient un grand prix, en éprouvèrent pour lui un nouveau sentiment de respect et de considération. Mais, dès le mois de novembre 1810, Napoléon adressa rudement à la cour de Suède son ultimatum : « Choisissez, dit-il; des coups de canon aux Anglais qui s'approchent de vos côtes et la confiscation de leurs marchandises, ou la guerre avec la France. » Et l'on donnait cinq jours pour répondre. Cette demande impérieuse, qui ne permettait plus aucune observation, répandit la terreur dans la capitale. Le conseil du roi fut appelé aussitôt à délibérer sur la douloureuse alternative où la Suède se trouvait tout à coup placée. Fermer aux Anglais les ports de la Suède, c'était ravir à ce pays ses plus sûres, ses dernières ressources. Entrer en guerre avec la France ! la nation entière ne pouvait encore s'y résoudre. Charles-Jean assistait au conseil qui allait discuter une si grave question. Dans la pénible anxiété qu'il éprouvait, dans l'obligation qui lui était imposée si inopinément par le sort de sacrifier les intérêts réels, nécessaires de la Suède, ou de prononcer un vote contre la France, il se retrancha dans la neutralité. « Agissez, dit-il aux conseillers du roi, comme si je n'étais pas là. Je suis prêt à mettre à exécution les mesures que vous jugerez devoir prendre dans une telle crise. » Le résultat de la délibération fut tel que l'empereur pouvait le désirer. Charles-Jean lui écrivit alors la lettre suivante :

« Sire,

» Par ma lettre du 11 novembre, j'ai eu l'honneur d'instruire votre majesté que le roi était prêt à faire tout ce que les lois constitutionnelles lui permettaient pour

arrêter l'introduction des marchandises anglaises. Le ministère s'occupait d'un règlement très-sévère à ce sujet, lorsqu'une dépêche de M. Legerbielke est venue porter la douleur dans l'âme du roi, et déranger sa santé d'une manière bien sensible. Cette dépêche nous prouvait à quel point votre majesté était prévenue contre nous, puisqu'en nous donnant cinq jours pour répondre, elle nous traitait avec la même rigueur qu'une nation ennemie; et la note officielle remise par M. le baron Alquier n'a laissé à la Suède que l'affligeante alternative, ou de voir rompre les liens qui l'unissent à la France, ou de se livrer à la merci d'un ennemi formidable, en lui déclarant la guerre, sans posséder aucun moyen pour le combattre.

» En me décidant à accepter la succession au trône de Suède, j'avais toujours espéré, sire, concilier les intérêts du pays que j'ai servi fidèlement et défendu pendant trente années, avec ceux de la patrie qui venait de m'adopter. A peine arrivé, j'ai vu cet espoir compromis, et le roi a pu remarquer combien mon cœur était douloureusement combattu entre son attachement à votre majesté et le sentiment de ses nouveaux devoirs.

» Dans une situation si pénible, je n'ai pu que m'abandonner à la décision du roi, et m'abstenir de prendre part aux délibérations du conseil d'état.

» Le conseil d'état ne s'est pas dissimulé :

» 1° Qu'un état de guerre ouverte, provoqué par nous, causera infailliblement la capture de tous les bâtiments qui sont allés porter des fers en Amérique ;

» 2° Qu'à la suite d'une guerre malheureuse, nos magasins sont vides, nos arsenaux sans activité et dépourvus de tout, et que les fonds manquent pour parer à tous les besoins;

» 3° Qu'il faut des sommes considérables pour mettre à couvert la flotte de Carlscrona et réparer les fortifications de cette place, sans qu'il y ait aucuns fonds pour cet objet;

» 4° Que la réunion de l'armée exige une dépense extraordinaire d'au moins 7 à 8 millions, et que la constitution ne permet pas au roi d'établir aucune taxe sans le consentement des états généraux ;

» 5° Enfin, que le sel est un objet de première et absolue nécessité en Suède, et que c'est l'Angleterre seule qui l'a fourni jusqu'ici.

» Mais toutes ces considérations, sire, ont disparu devant le désir de satisfaire votre majesté. Le roi et son conseil ont fermé l'oreille au cri de la misère publique, et l'état de guerre avec l'Angleterre a été résolu, uniquement par déférence pour votre majesté, et pour convaincre nos calomniateurs que la Suède, rendue à un gouvernement sage et modéré, n'aspire qu'après la paix maritime. Heureuse, sire, cette Suède si mal connue jusqu'à présent, si elle peut obtenir, en retour de son dévouement, quelques témoignages de bienveillance de la part de votre majesté (1). »

Cette première difficulté ainsi résolue, il s'en présenta presque immédiatement une autre qui dépassait le pouvoir du roi de Suède et du prince royal. Charles-Jean avait représenté à l'empereur les embarras financiers de la Suède, et Napoléon, pour obvier à cet état de choses, lui proposa d'enrôler des officiers, des matelots pour la flotte de Brest, et de prendre un régiment suédois à la solde de la France. Charles-Jean répondit que la constitution du pays interdisait toute transaction

(1) *Recueil des Lettres de Charles-Jean*, t. I, p. 24.

de cette nature. Nouveau grief du côté de l'empereur; nouveau sujet d'alarmes en Suède.

Tandis que les relations de ce royaume avec la France prenaient un caractère de plus en plus inquiétant, l'Angleterre, avec son adresse habituelle, ne tenait aucun compte de la déclaration de guerre qui lui avait été adressée, et conservait à l'égard de la Suède une attitude plus bienveillante qu'hostile. Elle semblait reconnaître que la Suède, en s'associant au système continental, n'avait fait que céder à la force, et, contente d'écouler quelques-uns de ses produits vers la Baltique, trop habile pour irriter inutilement un peuple dont elle avait besoin, elle attendit patiemment l'occasion de reprendre avec lui des rapports plus faciles et plus sûrs.

Cette conduite de l'Angleterre accrut encore les défiances de l'empereur. En même temps la Suède, comme pour être en état de soutenir sa déclaration de guerre, faisait des armements considérables. Ses préparatifs excitèrent dans l'esprit du ministre de France un soupçon qu'il exprima dans les termes les plus acerbes. Napoléon, comprenant lui-même que son envoyé apportait trop d'ardeur et d'âpreté dans l'exercice de ses fonctions, le rappela de Stockholm et le nomma ministre en Danemark; mais tout en accordant au cabinet de Stockholm cette satisfaction diplomatique, on traitait d'un autre côté la Suède rigoureusement. Des corsaires français et danois parcouraient la Baltique, poursuivant, attaquant, capturant les navires suédois. Bien plus, l'embargo fut mis sur des navires de Suède qui attendaient leur chargement dans différents ports d'Allemagne. Les matelots qui montaient ces bâtiments furent incorporés de force dans la marine de France et envoyés à Brest, à Toulon, à Anvers. Le gouvernement suédois adressa de vives réclamations à Paris et ne fut point écouté. Les riches négociants du pays se plaignirent hautement des rudes entraves imposées à leur commerce, le pays entier éprouvait une gêne extrême; la nation, animée jusque-là d'un si vif sentiment d'admiration et de sympathie pour la France, commençait à regarder si elle ne pourrait point chercher son point d'appui d'un autre côté. Cependant le roi et le prince royal espéraient encore remédier par des moyens de temporisation à ce fatal état de choses; ils se maintenaient l'un et l'autre dans des idées de conciliation autant par un sentiment de vieille amitié que par une réflexion de prudente politique. La France était si chère à ce vieux roi qui avait adopté toutes les prédilections de Gustave III, si chère à ce prince royal qui venait de la quitter, et Napoléon semblait si fort! Un événement inattendu, décisif, les jeta tout à coup hors des bornes où ils espéraient pouvoir s'assurer une position paisible. Le 10 février 1812, on apprit à Stockholm que, dans la nuit du 26 au 27 janvier, une troupe de vingt mille hommes, commandée par le général Friand, avait envahi le territoire de la Poméranie suédoise et l'île de Rugen. A cette nouvelle, qui produisit une violente rumeur en Suède, le roi envoya aussitôt le général Engelbrecht à Stralsund pour demander des explications sur un fait si inopiné. Le comte Friand déclara qu'il ne pouvait répondre à la lettre qui lui fut remise. En même temps le prince d'Eckmuhl, qui commandait la division, faisait conduire dans les prisons de Hambourg les fonctionnaires suédois de la province dont des troupes venaient de s'emparer, et les remplaçait par des fonctionnaires français. Charles-Jean voulut encore une fois s'adresser directement à l'empereur, et il lui écrivit cette lettre :

« Sire, les rapports qui viennent d'arriver portent qu'une division de l'armée aux ordres du prince d'Eckmuhl a envahi le territoire de la Poméranie suédoise

dans la nuit du 26 au 27 janvier. Cette division a poursuivi sa marche, est entrée dans la capitale du duché, et s'est emparée de l'île de Rugen.

» Le roi attend que votre majesté fasse connaître les causes qui ont pu la porter à agir d'une manière aussi diamétralement opposée aux traités existants. Mes anciens rapports avec votre majesté m'autorisent à la supplier de ne pas tarder à faire connaître ses motifs, pour que je puisse donner au roi mon opinion sur l'adoption de la politique que la Suède doit embrasser désormais.

» L'outrage fait gratuitement à la Suède est vivement senti par le peuple et doublement par moi, sire, qui suis chargé de l'honneur de le défendre. Si j'ai contribué à rendre la France triomphante, si j'ai constamment souhaité de la voir heureuse et respectée, il n'a jamais pu entrer dans ma pensée de sacrifier les intérêts, l'honneur et l'indépendance du pays qui m'a adopté. Votre majesté, si bon juge dans le cas qui vient d'avoir lieu, a déjà pénétré ma résolution. Peu jaloux de la gloire et de la puissance qui vous environnent, sire, je le suis beaucoup de ne pas être regardé comme vassal.

» Votre majesté commande à la majeure partie de l'Europe, mais sa domination ne s'étend pas jusqu'au pays où j'ai été appelé. Mon ambition se borne à le défendre, et je le regarde comme le lot que la Providence m'a départi. L'effet que l'invasion dont je me plains a produit sur ce peuple peut avoir des conséquences incalculables, et quoique je ne sois point Coriolan, et quoique je ne commande pas à des Volsques, j'ai assez bonne opinion des Suédois, sire, pour vous assurer qu'ils sont capables de tout oser et de tout entreprendre pour venger les affronts qu'ils n'ont point provoqués et pour conserver des droits auxquels ils tiennent peut-être autant qu'ils tiennent à leur existence (1). »

Il est évident que, d'après cette lettre, Charles-Jean avait déjà songé précédemment à la nécessité où il pourrait se trouver quelque jour de rompre avec la France. On ne lance point un tel cartel sans savoir d'avance avec quelles armes on le soutiendra. Cependant cette réclamation si ferme, si fière, laissait encore à l'empereur un facile moyen de conciliation. Il ne voulut pas l'accepter. Le chargé d'affaires de Suède à Paris adressa au duc de Bassano, alors ministre des affaires étrangères, une note relative à l'événement qui agitait alors toute la nation suédoise, et ne reçut qu'une réponse évasive. Charles-Jean prit alors la plus triste des résolutions. On dit qu'à cette époque les anxiétés qu'il avait éprouvées, l'affreuse incertitude dans laquelle il se voyait sans cesse rejeté, lui occasionnèrent une grave maladie. Son âme avait à soutenir un rude et périlleux combat. Les affections les plus profondes, les souvenirs de la patrie, luttaient en elle contre les obligations que lui imposait son titre de prince suédois : d'un côté, la France, sa terre natale; de l'autre, la Suède, sa seconde patrie. Dans ce pénible conflit de tant de sentiments de reconnaissance, de regrets du passé, d'espoir de l'avenir, le passé succomba, et, lorsque Charles-Jean sortit de cette douloureuse épreuve, il abdiquait son titre de soldat du Béarn, il n'était plus que le prince royal de Suède.

Il y a deux ans que, par une fraîche matinée de printemps, j'arrivai à Abo, ancienne capitale de la Finlande, et nul des bons et honnêtes Finlandais qui m'accueillaient là avec l'affectueux empressement qu'ils aiment à témoigner aux

(1) *Recueil des Lettres de Charles-Jean*, t. I, p. 55.

étrangers n'aurait pu comprendre l'amère pensée qui m'obsédait en entrant dans cette ville. C'est là, c'est dans une de ces rues solitaires, silencieuses, au bord du golfe de Finlande, au milieu des sombres forêts de sapins, des collines rocailleuses de cette terre sauvage, que se sont décidées, on peut le dire, les destinées de l'empire français. C'est là que Charles-Jean eut un entretien de plusieurs jours avec Alexandre, et conclut avec lui un traité d'alliance. L'Angleterre, cette implacable ennemie de Napoléon, connaissant le caractère irrésolu de l'empereur de Russie, le caractère ferme et décidé, les vues politiques de Bernadotte, avait elle-même préparé, demandé cette conférence, et elle en obtint tout le résultat qu'elle pouvait en attendre. Charles-Jean étonna le czar par les idées de résistance qu'il lui exposa, par les plans de stratégie offensive qu'il lui fit concevoir. Déjà il l'avait amené à signer rapidement un traité de paix avec l'Angleterre et la Turquie, et cette mesure doublait les forces de la Russie. Dès ce moment, la campagne d'Allemagne fut résolue, et Bernadotte en calculait tous les succès.

Nous ne voulons point exagérer l'importance de Charles-Jean ; cependant, l'histoire de 1812 et 1813 à la main, il nous paraît bien démontré que sans lui ces années de désastres auraient pu avoir une toute autre issue. La Suède ne prit, il est vrai, aucune part active à la guerre de 1812 ; mais si elle avait été encore notre alliée à cette époque de calamité ; si, pendant que nos troupes pénétraient au cœur de la Russie, les Suédois avaient envahi la Finlande ; si, lorsque nous entrions aux lueurs de l'incendie dans la seconde capitale du czar, les Suédois avaient, de leur côté, menacé Pétersbourg, que serait-il arrivé de cet empire attaqué ainsi à droite et à gauche, placé entre deux armées puissantes ? En second lieu, si dans ce moment de crise Charles-Jean n'envoyait point de troupes au secours d'Alexandre, il l'éclairait sans cesse par ses conseils, il lui adressait lettre sur lettre pour lui tracer des plans de défense, pour relever son courage et affermir sa résolution. Lui seul, à la suite de notre pompeuse entrée en campagne, de notre marche rapide, de nos premières victoires, jugeait le péril de notre situation et le peignait énergiquement au czar, qui parfois avait quelque peine à le comprendre. Charles-Jean lui-même m'a raconté que le jour où l'on apprit à Stockholm le résultat de la bataille de la Moskowa, il vit arriver dans son palais Mme de Staël, tout effarée de cette victoire, et songeant déjà, dans l'incroyable préoccupation de son importance, à quitter Stockholm, comme si l'armée française allait la poursuivre jusque sur le sol de la Suède. « Rassurez-vous, madame, lui dit Charles-Jean ; Napoléon vient de conquérir un nouveau champ de bataille, et il peut tirer de ce succès un parti décisif. Si maintenant il offre la paix à l'empereur de Russie, en proclamant la constitution, l'indépendance du royaume de Pologne, il est sauvé ; mais il n'aura point cette habileté, et il est perdu. »

Malheureusement il disait vrai.

Quelques jours après, on reçut à Stockholm la nouvelle de l'entrée des Français à Moscou. Nul fait aussi grave et en apparence aussi décisif n'avait encore signalé la campagne de 1812. Tous les esprits étaient dans l'attente. Les partisans de l'alliance russe se demandaient avec inquiétude quel parti la Suède allait prendre. Les partisans de l'alliance française (il y en avait encore un assez grand nombre dans le pays) espéraient voir un revirement subit de politique. Les ministres étrangers se présentèrent le soir au palais du roi dans une grande perplexité. Charles-Jean comprit que c'était un de ces moments solennels qui exigent une prompte décision. Il s'approcha de l'envoyé de Russie et lui dit : « Je déplore le sort de

Moscou, mais je félicite l'empereur Alexandre; Napoléon est perdu. Un courrier, parti il y a deux heures, porte au ministre de Suède, le comte de Löwenhielm, les ordres du roi pour resserrer encore les liens qui nous unissent à l'empereur. Oui, monsieur, ajouta-t-il en se tournant vers le ministre d'Autriche, Napoléon est dans la seconde capitale de l'empire russe, et il est perdu. Vous pourrez annoncer à votre cour que tel est mon avis sur cet événement. »

La retraite de Moscou, la déroute effroyable de l'armée française, réalisèrent les conjectures du prince royal de Suède, et donnèrent à l'Angleterre, à la Russie, à la Prusse, un élan tout nouveau. Dans l'espace de quelques mois, les conditions de la guerre étaient bien changées. Les longues plaines d'Allemagne, naguère asservies au pouvoir de Napoléon, devenaient de nouveaux champs de bataille, et les armées confédérées reprenaient l'offensive. Au mois de mai 1813, Charles-Jean débarqua à Stralsund, investi du titre de généralissime de la division du Nord et entraînant à sa suite l'armée la plus nombreuse que la Suède eût jamais envoyée au delà des mers. Ce fut lui qui traça tout le plan de la campagne. Le général Moreau, arrivé inopinément des États-Unis pour s'associer à cette croisade contre Napoléon, critiquait plusieurs des points essentiels de cette stratégie; Charles-Jean, après l'avoir patiemment écouté, persista dans sa résolution. A la conférence de Trachenberg (10 juillet), il sut triompher de l'hésitation de l'empereur Alexandre et du roi de Prusse, et les rallia au projet qu'il avait conçu. En les quittant, il leur disait : « Au revoir, à bientôt; notre rendez-vous est à Leipzig. » Nous ne savons que trop quel fut ce rendez-vous.

Il a été dans les destinées de ce petit pays de Suède d'exercer trois fois, par son audace, une vive action sur la France, et de rompre à deux reprises différentes l'équilibre de l'Europe. Au IXe siècle, les pirates suédois, unis à ceux de Danemark et de Norwége, les hordes farouches de Vikings descendant des côtes de la Baltique, arrivaient avec leurs barques légères jusque sur les rives de la Seine, pillant, brûlant, saccageant tout ce qu'ils rencontraient sur leur passage. Les moines, à leur approche, ajoutaient un nouveau verset aux litanies du cloître (1), et Charlemagne, dit-on, pleurait en les voyant venir. Au XVIIe siècle, les Suédois, sous la conduite de leur valeureux Gustave-Adolphe, traversaient en conquérants le Brandebourg, la Silésie, les électorats de Trèves, de Mayence, les bords du Rhin, et brisaient la puissance de l'Autriche. Au XIXe siècle, à quelques lieues de ce champ de bataille de Lutzen, où le roi de Suède remportait en mourant ses plus beaux trophées, un successeur de ce grand roi renversait, dispersait la plus fière, la plus glorieuse des armées.

A la première époque que nous venons de rappeler, on apaisait l'ardeur sauvage des corsaires du Nord par des tributs volontaires, par des présents. A la seconde, Richelieu, malgré son titre de ministre d'un roi catholique, sa dignité de prince de l'église romaine, ne craignait pas de s'allier au chef de l'armée protestante, pour faire fléchir la tête de l'Autriche et assurer les intérêts politiques de la France. A la troisième, tout devait nous garantir l'alliance, le secours, le dévouement de la Suède. Napoléon ne l'a point voulu; ce fut une de ses grandes fautes, une faute qu'il a rudement expiée. Ce fut pour Bernadotte un profond malheur d'avoir à défendre sa couronne en prenant les armes contre la France. Toute sa vie, si honorable d'ailleurs, est voilée là d'un nuage sombre; ce nuage, nous ne

(1) A furore Normannorum libera nos, Domine.

voulons, ni ne pouvons l'effacer. Il nous a paru juste seulement de démontrer que Charles-Jean n'avait point conspiré de gaieté de cœur contre sa patrie, qu'il avait été peu à peu conduit, par des circonstances impérieuses, à la plus triste des résolutions, et qu'enfin, se voyant dans l'impossibilité de satisfaire à la fois à ses devoirs envers la France et à ses devoirs envers la Suède, il s'était cru forcé de sacrifier les premiers pour accomplir les seconds. Ajoutons à ce fait que Charles-Jean protesta sans cesse contre toute idée d'invasion en France. Dès la conférence de Trachenberg, lorsque les deux souverains coalisés avec lesquels il contractait un pacte solennel poursuivaient dans leur entretien toutes les chances possibles de la campagne qu'on allait commencer, il établit, en cas de succès, un programme bien différent de celui qui a été mis à exécution en 1814. Il déclarait qu'il fallait se contenter de renfermer Napoléon dans les limites de la France, telles qu'elles étaient à l'époque du consulat, assurer, avec des conditions d'indépendance, à Louis le trône de Hollande, à Eugène celui d'Italie, à Murat celui de Naples. Si, après les victoires successives des armées coalisées, il prit un langage plus hautain ; si, dans ses bulletins, ses proclamations de 1813, de 1814, il injurie maintes fois la personne de Napoléon, nous pouvons le dire, ces mêmes bulletins, dont nous possédons la collection entière et que nous avons lus l'un après l'autre avec soin, exprimaient toujours un profond sentiment de respect pour l'honneur et la dignité de la France. Plus tard, lorsque Alexandre, s'arrêtant sur les bords du Rhin, étonné lui-même de se voir si près de la France, le consultait sur ce qu'il devait faire, Charles-Jean lui répétait avec une mâle énergie ce qu'il avait déjà énoncé dans une lointaine prévision à Trachenberg. « Sire, lui disait-il, j'ai dès longtemps acquis une parfaite connaissance des sentiments de la nation française, de son élan et du patriotisme qu'elle est capable de développer dans les crises violentes. A l'époque de mon entrée au ministère, elle méprisait le directoire et désirait son expulsion ; le territoire français était menacé : eh bien ! sire, je n'eus besoin que de parler pour réveiller tous les courages assoupis. La France était épuisée d'argent; elle désirait la paix, la demandait à grands cris, et j'obtins plus que je n'avais demandé. Toute l'Europe alors aussi était conjurée contre elle, et cependant elle maintint sa ligne défensive entre les Alpes et les Apennins. Bientôt elle fut victorieuse sur tous les autres points. »

Une autre fois, il lui disait : « Franchir les frontières de la France, c'est imiter Napoléon lui-même, et justifier sa conduite envers nous ; c'est encourir nous-mêmes les justes reproches que nous lui avons adressés ; c'est méconnaître et fausser les principes d'éternelle justice que nous invoquions contre lui, les seuls qui nous autorisaient à repousser la force par la force. »

Ajoutons encore que de tous les princes réunis à Leipzig après le désastre du 18 octobre, il fut le seul qui osa (oser est le mot) témoigner un vif intérêt, une touchante sympathie au pauvre roi de Saxe, à notre fidèle allié, repoussé dédaigneusement par Alexandre, par le roi de Prusse, condamné à voir passer seul, dans sa douleur, cette armée victorieuse qui devait lui enlever la moitié de ses états. Rappelons-nous aussi que pendant tout le cours de cette guerre à jamais déplorable, Charles-Jean se montra constamment plein de sollicitude pour nos soldats, qu'il voyait succomber devant lui. — On m'a raconté en Pologne que le grand-duc Constantin, qui aux habitudes les plus barbares alliait un vif sentiment de l'honneur militaire, laissait percer, devant les généraux même de la Russie, une irrésistible pensée de joie et d'orgueil, quand on venait lui rapporter qu'un des

régiments polonais qu'il avait formés s'était bien battu. Charles-Jean éprouvait le même sentiment d'orgueil, en voyant la bravoure de ces troupes dont il avait si longtemps partagé les fatigues et stimulé l'ardeur. De plus, il tressaillait à leurs souffrances, il s'apitoyait sur leur sort. Prince royal de Suède, généralissime de l'armée du Nord, il poursuivait avec courage la rude tâche qu'il avait cru devoir embrasser; enfant de la France, il sentait en même temps ses entrailles s'émouvoir à l'aspect de toutes ces douleurs dont il était lui-même un des premiers instruments. M. le comte G. de Löwenhielm, qui s'est fait en France un nom justement aimé et respecté par les fonctions diplomatiques qu'il y remplit depuis plus de vingt ans, m'a raconté qu'un jour, dans un de ses campements, Charles-Jean, voyant passer à quelque distance de sa tente un convoi de blessés français, entra dans une violente colère contre ses officiers, et leur demanda comment ils pouvaient permettre qu'on exposât à sa vue ces malheureux, dont il ne pouvait alléger le destin ni guérir les blessures.

Que ces divers incidents ne justifient point à nos yeux l'enfant du Béarn, le prince de Ponte-Corvo, d'avoir porté les armes contre la France; non, je le sens moi-même, et je le dis à regret, car la douce bienveillance dont m'a honoré ce prince m'a inspiré pour lui une profonde gratitude, et je voudrais pouvoir oublier le seul événement qui jette une ombre sur cette carrière d'ailleurs si bien remplie. Mais tout ce que je viens de dire, tout ce que j'ai essayé de démontrer, prouve du moins que jusque dans sa rupture avec la France, jusque dans ses combats contre nous, il conserva toujours un profond sentiment d'affection pour sa terre natale et pour ses anciens compatriotes.

Cette première partie de son existence de prince était pénible pour nous à retracer. Il nous sera plus doux maintenant de suivre Charles-Jean dans les actes de son administration qui se rattachent au régime intérieur de la Suède.

A l'époque où Bernadotte y arriva, la Suède était dans le plus grand état de crise, de souffrance, d'affaiblissement, qu'elle eût éprouvé depuis les longues guerres qui suivirent la rupture du traité de Calmar. Dans l'espace de douze ans, trois fois une secousse violente l'avait ébranlée, trois fois le trône des Wasa avait été remis en question. En 1792, Gustave III tombait, au milieu d'un bal masqué, sous le poignard d'un assassin. En 1809, par une froide journée de décembre, une frégate emportait sur la terre étrangère, sur la terre d'exil, Gustave IV et son fils, les derniers héritiers de cette noble lignée de souverains où brillent les noms à jamais célèbres de Gustave Wasa, Gustave-Adolphe, Charles X, Charles XI et Charles XII. Le duc de Sudermanie, qui, pendant la minorité de Gustave IV, avait été proclamé régent du royaume, fut, après la soudaine révolution de 1809, appelé d'une voix unanime à porter la couronne. Dans sa jeunesse, ce prince avait fait preuve d'un esprit éclairé et d'une mâle valeur, mais l'âge avait affaibli ses qualités énergiques, et il n'avait point d'enfants. La diète choisit, pour le seconder dans son administration et pour lui succéder au trône, le prince Christian d'Augustembourg, et six mois après ce prince tombait frappé d'un coup d'apoplexie devant un régiment qu'il passait en revue. Le peuple, qui n'avait fait qu'entrevoir encore son futur roi, et qui l'aimait comme les peuples aiment les princes dont ils n'ont point encore essayé le pouvoir, entra en fureur à la nouvelle de cette mort subite, et crut à un empoisonnement. Quand le convoi mortuaire entra dans les rues de Stockholm, une populace effrénée se précipita au-devant des chevaux, arrêta la voiture du comte de Fersen, auquel on attribuait la mort du jeune prince, le saisit

dans sa fuite et le massacra. C'était ce même Fersen qui pendant longtemps s'était fait remarquer à la cour de Versailles par la noblesse de sa physionomie et l'élégance de ses manières, celui qu'on n'appelait que le beau Fersen, et qui servait de cocher à Marie-Antoinette dans la fuite à Varennes. Le dernier serviteur d'une famille royale étrangère, échappé comme par miracle aux fureurs du jacobinisme, devait, vingt années plus tard, expirer sous les coups de ses concitoyens, en remplissant les pacifiques fonctions de courtisan. Quand on rencontre au milieu des tempêtes populaires de tels épisodes et de tels drames, il est impossible de ne pas s'y arrêter avec une indicible pensée de fatalité.

Le meurtre du malheureux Fersen ne fit que redoubler la rage de ceux qui venaient de verser son sang sur le pavé. Ils assaillirent la demeure de la comtesse Piper et du comte Ugglas, qu'ils regardaient comme ses complices, et la garnison de la ville ne parvint qu'après de longs efforts à réprimer un désordre produit par un affreux soupçon.

Ce fut sous l'impression de cette effervescence du peuple, de ces actes de violence honteuse, que la Suède dut procéder au choix d'un nouveau prince royal. Chacun sentait que, dans la situation où le royaume avait été jeté, il lui fallait une main ferme, un courage éprouvé, pour le relever dans son affaiblissement, et le soutenir au milieu des périls qui le menaçaient de toutes parts. De son côté, la diplomatie ourdissait autour de la prochaine élection la trame habituelle de ses froides et égoïstes combinaisons. La Suède eut le bonheur de ne point se laisser enlacer dans ce tissu de négociations trompeuses. Elle voulait un homme fort, intelligent, dévoué, et Bernadotte fut cet homme.

Le 19 octobre 1810, le maréchal de France, devenu prince royal d'un état scandinave, recevait, sur les frontières du Danemark, au bord du Sund, la députation envoyée au-devant de lui : l'archevêque d'Upsal et l'archevêque de Lund, chargés de recevoir sa profession de foi, les comtes Charles et Gustave de Löwenhielm, désignés pour l'accompagner dans son voyage. Le lendemain, il posait le pied sur le sol de la Suède, au milieu d'une population immense qui se pressait avec une avide curiosité sur sa route et le saluait avec enthousiasme. Si les acclamations qu'il entendit alors, si le respect qu'on lui témoignait, étaient pour lui d'un bon augure et lui donnaient un doux espoir, tout ce tribut d'éloges et tous ces témoignages de confiance lui imposaient en même temps de graves devoirs. En s'avançant de Helsingborg vers Stockholm, il pouvait voir, à travers les arcs de triomphe élevés sur son passage, bien des terres incultes et bien des hameaux appauvris, dépeuplés par les dernières guerres. En interrogeant les deux comtes de Löwenhielm, il pouvait recueillir de douloureux détails sur le règne de Gustave-Adolphe et sur ses funestes résultats.

C'était ce roi extravagant, qui, du fond de son faible royaume de Suède, déclarait à la fois la guerre à la Russie, à la France et au Danemark. L'armée française lui enlevait Stralsund, la Poméranie, l'île de Rugen ; l'armée russe lui arrachait l'un après l'autre dans une sanglante campagne tous les districts de la Finlande ; le Danemark le tenait en échec du côté du Sund. Il n'avait d'autre soutien que l'Angleterre : il s'aliéna encore ce dernier allié, et resta seul, dans son aberration d'esprit, livré au ressentiment des deux plus grandes puissances de l'Europe. Les souffrances de ses troupes décimées dans l'affreuse expédition de Finlande, le généreux dévouement de ses officiers et de ses soldats ne pouvaient toucher son cœur, et les désastres d'une guerre insensée, la famine, qui éclata en 1809, l'aspect d'une

population que les rigueurs de l'hiver, les privations de tout genre réduisaient à la dernière extrémité, rien ne pouvait le faire sortir de son aveuglement. Au milieu des douleurs qui éclataient de tous côtés, dans le deuil de sa capitale où, au commencement de 1809, on enterrait chaque jour les morts par centaines, un beau matin, Gustave-Adolphe signe avec la plus parfaite tranquillité d'âme un décret qui ordonne une levée de cent mille hommes et un impôt de trente millions, c'est-à-dire près des deux tiers de tout ce qu'il y avait de monnaie nationale en circulation dans le royaume.

La révolution qui mit fin à tant de folies s'accomplit en quelques heures sans effusion de sang et sans commotion. Il n'y a pour les dynasties les plus brillantes qu'une certaine durée de force et de pouvoir. Un temps arrive où les descendants des fondateurs de monarchie dégénèrent et s'affaissent comme des plantes privées du suc vital. Vains fantômes décorés du titre de roi, ils se pavanent encore sous leur manteau de pourpre et leur couronne héréditaire ; mais une légère secousse suffit pour leur montrer le néant de leur orgueil et l'impuissant effort de leur volonté. La monarchie de Napoléon, la plus grande, la plus éclatante de toutes, a été de toutes la plus éphémère, comme si, dans l'espace de quelques années, elle avait épuisé la séve de plusieurs siècles. Les autres.... on peut voir ce qu'elles sont devenues ! Celle des Wasa devait suivre la loi commune, et Gustave-Adolphe, surpris dans son palais par quelques officiers las de son absurde tyrannie, subit comme un enfant la volonté de ceux qu'il prétendait, quelques jours auparavant, gouverner avec un sceptre de fer.

Mais la cause du mal ayant disparu du sol de la Suède, le mal n'en restait pas moins profond et difficile à réparer ; les cadres de l'armée incomplets, les arsenaux vides, les côtes et les forteresses sans défense, des provinces entières où les paysans déclaraient n'avoir ni blé pour la semence, ni chevaux pour la charrue ; le trésor de l'état épuisé, le royaume réduit. par la perte de la Finlande, aux deux tiers de son ancienne étendue, et une dette de 150 millions dans un pays dont le budget annuel ne s'élève pas à plus de 24 millions : voilà l'héritage que Gustave-Adolphe, en partant pour l'Allemagne, léguait à ceux qui devaient occuper son trône.

Charles-Jean n'eut le titre de roi qu'en 1818 ; mais son règne commença, on peut le dire, du jour où il entra à Stockholm comme prince royal. Charles XIII n'avait plus la force de porter le fardeau des affaires, et il l'abandonna avec joie et confiance à cet élu du peuple, dont il sut promptement reconnaître la fermeté et l'intelligence. Investi du commandement des troupes de terre et de mer, appelé à présider les délibérations du conseil d'état et à diriger les diverses branches de l'administration, Charles-Jean étudia patiemment toutes les questions qui intéressaient le bien-être, la prospérité de la Suède, et travailla avec ardeur à réparer les plaies faites à ce noble pays par l'aveugle témérité et la déplorable obstination du dernier gouvernement. Il sut s'entourer des hommes les plus experts en chaque matière, écouter d'une oreille attentive les conseils qui lui étaient donnés. Il avait tout à apprendre dans une contrée si différente de celle où il avait passé la moitié de sa vie, et il eut cette qualité si désirable pour un roi, de bien voir et de bien apprendre.

En peu de temps, la Suède, abattue et découragée, se releva sous son nouveau sceptre comme un fier coursier dont un éperon exercé aiguillonne les flancs, et dont une main habile agite les rênes. L'ordre fut rétabli dans l'armée, la confiance rentra dans l'administration, et la Suède reprit une nouvelle attitude. Le blocus continental auquel ce pays s'associa à regret, par déférence seulement pour la vo-

lonté de Napoléon, par le désir de conserver la paix avec la France, la guerre qui éclata ensuite, paralysèrent pendant plusieurs années le commerce du pays et compliquèrent gravement les embarras financiers. Les revenus de l'état étaient au-dessous des dépenses; les produits de la douane, qui, en 1810, avant la déclaration de guerre à l'Angleterre, s'élevaient à 3,000,000, ne furent, en 1811, que de 1,800,000 fr. Le papier monnaie tombait de jour en jour dans un plus grand discrédit; on ne l'escomptait qu'avec une perte effrayante. Les obligations du royaume valaient encore, à la fin de 1810, 40 à 50 pour 100; en 1812 et 1813, on n'en offrait que 16 ou 20. Ce malaise financier était la plaie la plus affligeante du royaume; ce fut celle que, dans la diète de 1815, les députés de l'opposition s'attachèrent surtout à faire ressortir en la peignant sous les couleurs les plus sombres et les plus sinistres, et en reprochant au gouvernement de n'avoir pas su y apporter remède. Mais Charles-Jean connaissait à fond les ressources du pays, et il comptait sur les années de paix dont il allait sagement employer les bénéfices; il avait d'ailleurs une fortune considérable, et il voulait consacrer cette fortune au service du pays qu'il était appelé à gouverner. En 1814, l'Angleterre lui alloua, à lui personnellement, à titre d'indemnité pour les dotations qu'il avait perdues en France, un million de livres sterling. Charles-Jean établit avec cette somme un fonds d'amortissement pour l'extinction de la dette étrangère. Les états généraux, en le remerciant d'une telle générosité, lui constituèrent une rente annuelle de 400,000 fr., réversible sur ses descendants. Grâce à l'abandon de ces 24 millions et à d'autres sacrifices pécuniaires que le roi s'imposa sans hésiter chaque fois qu'il en fut besoin, grâce aux sages mesures qu'il mit en œuvre, la Suède, tout en conservant ses contributions à un taux modéré (1), s'est, en moins de trente ans, délivrée du lourd fardeau qui pesait sur elle : ses dettes ont été amorties, son papier a recouvré sa valeur légale, sa banque peut être citée au nombre des banques les plus florissantes de l'Europe. Cependant d'utiles travaux ont été exécutés à grands frais sur tous les points du royaume : ici, de vastes défrichements de terre ou des desséchements de marais; là, des canaux ouverts dans le roc et dans le flanc des montagnes. Celui de Gotha, qui réunit la mer Baltique à la mer du Nord, a coûté plus de 20 millions; celui de Hielmar, 2 millions. Six forteresses ont été reconstruites ou réparées et agrandies, plusieurs grandes routes ouvertes ou rétablies; dans les districts éloignés de la capitale, des rivières et des fleuves déblayés; sur une longue étendue, de nouveaux ports ouverts au commerce. L'industrie a pris un large développement. Des manufactures de draps, de toiles, de raffineries de sucre, des papeteries, ont été établies dans plusieurs provinces; des métiers de tissage enrichissent les habitants d'un des districts les plus arides du royaume, et les humbles cabanes en bois de l'Angermannie et des autres provinces septentrionales de la Suède livrent chaque année au commerce des toiles d'une finesse et d'une blancheur qui rivalisent avec celles de Hollande. En 1810, la valeur des produits industriels ne s'élevait pas à plus de 10 millions de francs; elle dépasse à présent 30 millions. Dans l'espace de vingt ans, le mouvement du commerce a toujours augmenté. En 1821, la somme des exportations de la Suède était de 24 millions, celle des importations de 22; en 1840, la première s'est élevée à

(1) Ces contributions, y compris les charges communales, ne vont pas au delà de 9 francs par tête : c'est huit fois moins qu'en Angleterre, et près de quatre fois moins qu'en France.

40 millions, la seconde à 36. Les recettes de la douane étaient, en 1821, de 3 millions ; les droits ont été diminués sur un assez grand nombre de marchandises, et, malgré cette diminution, les recettes, en 1840, se sont élevées à 7 millions de francs. Les recettes de la poste se sont accrues dans les mêmes proportions : 670,000 fr. en 1821, 1,260,000 en 1840. Une grande partie du service des postes est fait par des bateaux à vapeur. On compte à présent en Suède cinquante-six bateaux à vapeur ; il n'y en avait qu'un seul en 1820. Si minimes que soient ces chiffres, lorsqu'on les compare à ceux qui sont inscrits chaque année dans les budgets de quelques autres contrées européennes, ils n'en accusent pas moins un rapide et mémorable progrès dans un pays où la population est disséminée sur un immense espace, où toutes les communications sont lentes et les débouchés difficiles. Il reste beaucoup à faire pour amener la Suède au degré de prospérité commerciale auquel elle a le droit de prétendre par une exploitation plus large et plus fructueuse de ses bois et de ses mines ; mais jamais elle n'oubliera que Charles-Jean a fait, pour la guider et la maintenir dans cette voie, plus qu'aucun de ses devanciers.

En même temps qu'il travaillait avec une intelligence si droite, une si louable persévérance, à assurer les progrès du commerce et de l'industrie manufacturière et agricole, il encourageait de tout son pouvoir l'enseignement public, les arts et les sciences. Par ses soins, les universités de Lund et d'Upsal ont été enrichies, le sort de leurs professeurs a été amélioré. Il a fait frapper des médailles pour récompenser les paysans qui se distingueraient dans leurs travaux agronomiques ; il a soutenu par son patronage toutes les académies et les sociétés utiles. Des gymnases ont été fondés par lui dans différentes villes, et de 1,009 écoles paroissiales, de 380 écoles ambulantes qui existent à présent dans le royaume, les trois quarts ont été établis depuis l'arrivée de Charles-Jean en Suède. A voir le mouvement poétique qui a illustré son règne, les savants qui se sont élevés autour de lui, on eût dit que l'enfant du Béarn avait apporté avec lui sur les froides plages de la Scandinavie l'harmonie du gai savoir et l'ardeur scientifique de la France.

Tous les hommes qui se sont signalés par des études sérieuses, par des œuvres utiles, Charles-Jean a su les reconnaître à temps et les récompenser. Les poètes aimés du peuple, Tegner, Franzen, le botaniste Agardh, ont été nommés évêques ; Wallin, à qui l'on doit un beau recueil de vers et d'excellents sermons, est mort archevêque d'Upsal. Geiier l'historien a été honoré de la bienveillance particulière du roi ; Strinnholm a reçu de lui une pension pour continuer plus librement ses recherches historiques ; Fryxell, qui a publié le plus charmant récit des annales de Suède, a été envoyé dans toutes les villes d'Europe où il pouvait trouver quelques documents relatifs à l'œuvre populaire qu'il a entreprise et qu'il continue avec tant de succès. D'autres écrivains moins connus, des jeunes gens qui en étaient à leur premier essai, des étudiants qui n'annonçaient que d'heureuses dispositions, ont obtenu de la libéralité du roi les moyens nécessaires pour s'en aller en pays étranger acquérir une nouvelle instruction, et Berzélius a été créé baron et décoré du grand cordon de l'ordre de Wasa.

Ce que Charles-Jean a fait pour la Suède, il l'a tenté avec le même dévouement pour la Norwége. Forcé de conquérir par les armes ce pays dont la soumission lui avait été assurée par un traité de paix, il adoucit par tous les ménagements possibles les mesures de rigueur auxquelles il dut avoir recours, et il entra à Christiania, non point avec la fière attitude d'un soldat victorieux, mais avec le sourire

bienveillant d'un ami. Une rivalité hostile entretenue par l'union intime de la Norwége et du Danemark, par des guerres fréquentes, par les conflits accidentels résultant d'un voisinage immédiat, séparait depuis des siècles les Norwégiens des Suédois. L'influence de Charles-Jean a peu à peu amorti, effacé de part et d'autre ces dispositions dangereuses, et maintenant, on peut le dire, la Norwége est attachée de cœur au pacte d'alliance qu'elle repoussait violemment en 1814. Rien ne pouvait mieux d'ailleurs faire ressortir l'intelligence pratique et l'habileté de Charles-Jean que le gouvernement simultané de ces deux royaumes de Norwége et de Suède, si différents l'un de l'autre : là, le principe démocratique poussé jusqu'à ses dernières conséquences, une constitution aussi libérale que celle des États-Unis, un peuple qui ne souffre ni titres de noblesse, ni priviléges de naissance; ici, une constitution essentiellement monarchique, une noblesse nombreuse et puissante, une nation soumise pendant des siècles au régime oligarchique, et qui, au milieu du mouvement démagogique de notre époque, a conservé pour l'aristocratie et pour ses attributions une sorte de respect héréditaire. Ce n'était pas une faible tâche que d'avoir à tenir la balance entre deux éléments si opposés, sans porter atteinte ni à l'un ni à l'autre. C'est pourtant ce que Charles-Jean a su faire par ses efforts et sa constante sollicitude. Il avait pris comme roi cette noble devise : *Folkskärlek är min Belœnning;* l'amour du peuple est ma récompense. Les regrets unanimes que sa mort a excités en Norwége et en Suède prouvent qu'il avait su mériter cette récompense.

Charles-Jean était un de ces hommes fortement trempés de la génération providentielle qui nous a précédés. Il est mort à l'âge de quatre-vingts ans, et jusqu'à sa dernière maladie, il avait conservé sans altération ses facultés physiques et son activité d'esprit. Il vivait pourtant d'un genre de vie singulier et peu hygiénique. Couché jusqu'à quatre heures de l'après-midi, mais s'occupant d'affaires dans son lit, vers le soir il revêtait sa redingote bleue et donnait ses audiences. Dans le cours de la journée, il buvait deux ou trois tasses de bouillon. A minuit, on lui servait son unique repas, repas splendide, auquel il prenait une large part. Le souper fini, il regagnait immédiatement son lit et s'endormait aussitôt d'un profond sommeil. A partir de la fin de l'automne jusqu'au mois de mai, il ne quittait pas ses appartements. Si pourtant quelque malheur, quelque incendie éclatait dans la ville, de nuit ou de jour, par le froid le plus rigoureux, par la neige, à l'instant même il montait à cheval et courait au lieu du désastre. L'été venu, il reprenait soudain d'autres habitudes. On le voyait alors presque chaque jour traverser les rues de la ville, soit pour visiter quelques travaux publics, soit pour se rendre dans le parc, à son élégante maison de Rosendal. C'était là surtout qu'il aimait à réunir à sa table un cercle d'hommes choisis, à recevoir les étrangers et à s'entretenir pendant la soirée avec eux des questions qui devaient le plus les intéresser.

Ses réceptions particulières avaient un grand charme. Charles-Jean y apportait une touchante affabilité, et une sorte d'abandon, très-réfléchi peut-être, mais en apparence du moins plein de cordialité. Il se plaisait à causer, et il causait avec une vivacité toute méridionale. Le recueil de ses bulletins, de ses lettres, de ses proclamations, prouve qu'il possédait à un haut degré l'art de rendre habilement sa pensée. Il y a là une éloquence de soldat et d'homme d'état moins concise, moins entraînante que celle de Napoléon, mais souvent très-vigoureuse et souvent grandiose. Cette même éloquence se reproduisait dans ses entretiens, et éclatait parfois en images pompeuses. De temps à autre, il s'arrêtait dans son discours, et, fixant

sur son auditeur un regard pénétrant, il lui disait avec son accent gascon : M'entendez-vous? Puis, satisfait du silence qu'il avait imposé, il commençait une nouvelle harangue qui avait tout le caractère d'une ardente improvisation, et poursuivait ainsi le développement de sa pensée. C'était avec les Français surtout qu'il usait de toutes ses coquetteries de manières et de langage. C'était devant eux qu'il aimait à dérouler la longue chaîne de ses souvenirs, à raconter les magnifiques guerres de la république et les glorieuses années du consulat. Plus prudent que tous ces souverains de l'empire qui entraînaient dans le royaume dont ils allaient prendre possession des officiers, des courtisans auxquels ils faisaient, au détriment de leurs nouveaux sujets, une trop grande part d'honneurs et d'emplois, Charles-Jean n'avait voulu conserver à sa cour aucun Français, mais il recevait avec empressement tous ceux de nos compatriotes qui demandaient à lui être présentés, et de tous ceux qui, dans l'espace de trente années, ont été admis près de lui, il n'en est pas un assurément qui n'ait eu à se louer de sa bienveillance, et beaucoup d'entre eux ont reçu de précieuses marques de sa générosité.

Ses grandes réceptions offraient un coup d'œil pittoresque et intéressant. Charles-Jean en avait considérablement modifié la vieille étiquette. On ne pouvait encore se présenter à ses bals, à ses soirées, qu'en uniforme; mais une épée d'emprunt au côté, un léger galon appliqué sur la couture du pantalon, suffisaient pour satisfaire le regard des chambellans gardiens du cérémonial. Des femmes d'une douce et mélancolique beauté, d'une élégance toute parisienne, ornaient ces réunions. Parmi les hommes, on retrouvait cette politesse exquise, cette urbanité de formes et ces habitudes de prévenances aimables qui distinguent les Suédois entre tous les peuples de race germanique. Vers minuit, le roi et sa famille, avec les principaux fonctionnaires, s'asseyaient à une même table. Les convives prenaient place à des tables voisines, et un souper de façon culinaire demi-française et demi-suédoise terminait la soirée.

Dans toutes ces occasions, le roi se signalait par une grande bonté. Cette bonté lui avait acquis dans le cours de son règne des affections touchantes. De tous les fonctionnaires qui par la nature de leurs services entraient en communication journalière avec lui, il n'en était pas un qui ne lui fût profondément attaché, et parmi eux on aime à citer le comte Magnus de Brahé, héritier de l'un des plus beaux noms de la Suède, major-général de l'armée. Le roi honorait ce noble gentilhomme de sa confiance la plus intime, et le comte de Brahé répondait à la sympathie de son roi par un dévouement sans bornes. Du moment où Charles-Jean tomba malade jusqu'à celui où il rendit le dernier soupir, on a vu M. de Brahé nuit et jour fixé au chevet du lit de son maître, comme un fils auprès de son père, dissimulant sa tristesse, étouffant son angoisse, et oubliant toute fatigue, tout besoin personnel, pour ne songer qu'aux besoins du roi mourant. Les habitants de Stockholm ont été émus d'un si tendre dévouement, et ceux qui naguère enviaient la faveur dont jouissait le comte de Brahé, et ceux même qui avaient blâmé l'exercice de son pouvoir, lui ont donné plus tard une éclatante réparation. Le jour où il parut à la tête de son régiment pour prêter serment au nouveau roi, les gens du peuple, en le voyant affaibli par tant de veilles, s'écartaient silencieusement devant lui, et ses anciens adversaires le saluaient avec respect. Il nous est d'autant plus doux de citer ce fait, que parmi les hauts fonctionnaires de la cour de Suède nul ne s'est montré plus constamment que le comte de Brahé ami de la France et bienveillant envers les Français.

A cette bonté de cœur que Charles-Jean apportait dans toutes ses relations, il joignait les traits de caractère les plus disparates et les plus difficiles à concilier. De vieilles idées républicaines s'associaient en lui à des penchants d'autocratie; il n'aimait pas la noblesse, et il ne s'entourait que de nobles. Plein de courage et de résolution dans certaines circonstances, il se montrait dans les occasions vulgaires d'une extrême pusillanimité. Ce même homme qui avait bravé la colère de Napoléon s'effrayait du mauvais vouloir d'un publiciste. Il ne savait pas le suédois; mais chaque jour on lui donnait des extraits traduits des différents journaux, et un article hostile à son gouvernement suffisait pour troubler toute sa sérénité. Un soir, je le trouvai assis sur son canapé, le regard étincelant de colère. « Regardez, me dit-il en me montrant une méchante feuille de Stockholm, sans talent et sans portée, qu'on appelle le *Dagligt allehanda*, voilà ce que je dois souffrir ! » Puis, relevant la tête avec une vive expression de douleur : « Quand j'étais en France, j'étais l'un des premiers parmi les seconds de la terre, et quand j'attendais dans les antichambres de l'empereur, je restais là avec des rois, des princes, et maintenant !... »

C'est à cette crainte de l'opposition, à cette timidité inconcevable dans un homme d'ailleurs si énergique, qu'il faut sans doute attribuer en grande partie la résistance que Charles-Jean a toujours apportée à tout projet de réforme décisif. L'administration du royaume de Suède est encore établie sur d'anciennes bases qui nécessitent de nombreux changements. La diète nationale est encore composée, ainsi qu'autrefois, des quatre ordres de la noblesse, du clergé, des bourgeois et des paysans (1), et le vice radical et les inconvénients continuels de ce mode de représentation ont été souvent signalés par la presse et par plusieurs des membres les plus éclairés de la diète. Au commencement de son règne, Charles-Jean dit que, comme étranger, il n'osait toucher aux anciennes institutions de la Suède; plus tard, il répondait à ceux qui le pressaient d'entreprendre cette œuvre de réforme qu'il n'avait plus assez de temps devant lui, et qu'il laissait cette tâche à son fils. Heureusement pour le pays il la lui a laissée en effet, et le prince Oscar est parfaitement capable de la remplir. Arrivé en Suède à dix ans, et confié aux soins des maîtres les plus habiles, à l'âge où les impressions sont les plus vives et les plus profondes, le nouveau roi a appris à connaître, à aimer la Suède. C'est le pays auquel il doit tout, c'est sa véritable patrie. S'il nous appartient encore par la naissance, par quelques liens de famille, il appartient tout entier à la Suède par son éducation, pas ses goûts, par la haute mission qu'il est appelé à remplir, et les espérances qui s'attachent à lui. Sa situation sous ce rapport est plus heureuse que celle de son père. Nul engagement ne l'enchaîne à un autre pays, nulle affection ne peut troubler dans son cœur celle qu'il doit à la Suède. Tout son passé est un sûr garant de ce qu'on peut attendre de lui dans l'avenir. Chancelier des universités de Lund et d'Upsal, il a toujours témoigné un zèle ardent pour le progrès des lettres et des sciences, et il a montré par les résultats de ses études sérieuses, par ses

(1) On compte en Suède environ deux mille quatre cents familles nobles. Le chef de chacune de ces familles est de droit membre de la diète. Le clergé est représenté par les douze prélats du royaume et par quarante-huit députés; la bourgeoisie, par les mandataires des quatre-vingt-cinq villes de Suède; l'ordre des paysans, par cent quarante à cent cinquante députés. Les membres de la diète appartenant au clergé, à la bourgeoisie et à la classe des paysans reçoivent, pendant la durée de la session, une indemnité pécuniaire.

écrits et ses connaissances variées, qu'il était digne de protéger les écrivains et les savants. Prince royal, il a fait preuve, dans les hautes fonctions que son père lui confiait, d'une rare intelligence et d'un noble caractère. Père de famille, il a donné à toute la cour de Suède l'exemple des vertus domestiques. Son avénement au trône a été salué par d'unanimes acclamations; les étrangers qui ont eu occasion de le voir et de l'apprécier le comptent au nombre des plus éclairés et des plus honnêtes souverains de l'Europe, et les peuples suédois et norwégien ont mis en lui leur confiance. Soutenu par cette confiance, investi du pouvoir suprême à l'âge de la force et de la maturité, que d'heureux efforts ne peut-il pas tenter en faveur des deux royaumes soumis à son pouvoir! Mais outre les réformes qu'il doit essayer d'opérer dans les différentes branches de l'administration, il lui reste un grand et solennel devoir à remplir, celui de donner à la péninsule scandinave une digne et ferme attitude en face de la Russie.

On sait quel malheur ce fut pour la Suède de perdre la Finlande. Des cris de douleur et d'indignation s'élevèrent dans tout le pays, quand cette perte fatale fut résolue, et maintenant encore les Suédois ne parlent qu'avec un amer regret de leur ancienne alliée, de leur sœur, comme ils l'appellent. Un grand nombre d'entre eux, en voyant Bernadotte arriver sur les marches du trône, pensaient que l'épée du maréchal de France leur rendrait la contrée conquise par Alexandre; mais c'était chose impossible, et Charles-Jean ne put pas même y songer. Depuis des siècles, la Russie convoitait cette province; mainte fois elle y était entrée les armes à la main; ne pouvant l'asservir, elle l'avait ravagée. Maintenant elle la tenait sous sa domination pour la conserver, elle y eût jeté toutes ses légions de Cosaques et tous ses canons. Charles-Jean demanda la Norwége, et Alexandre souscrivit à ce vœu avec empressement. En livrant ce pays au prince royal de Suède, il s'acquittait de la reconnaissance qu'il lui devait pour la campagne de 1813; il dépouillait d'une grande partie de ses états le roi de Danemark, coupable d'être resté si longtemps fidèle à la France, et il enlevait à la Suède, par cette compensation, le droit de réclamer la Finlande.

Sous le rapport géographique, la réunion de la Suède et de la Norwége est certes très-rationnelle et présente de notables avantages. Les deux royaumes ne forment qu'un même sol où les fleuves. les canaux, les lacs et les grandes routes offrent au commerce et aux voyageurs de nombreux et faciles moyens de communication. Quand la Suède possédait la Finlande, elle était défendue par un large boulevard contre son voisin le plus redoutable et son ennemi le plus puissant. Elle avait des forteresses jusque sur les confins de la Russie, elle occupait le golfe qui touche à la Néva. Sans sortir de son territoire, elle touchait aux portes de Pétersbourg et épouvantait Catherine dans les voluptueuses mollesses de son boudoir. Quel changement aujourd'hui! C'est la Russie qui a repris tout ce terrain dangereux, tout ce champ de bataille disputé tant de fois et tant de fois inondé du sang de ses soldats. La Russie possède à présent toute la ligne septentrionale qui longe la péninsule scandinave, depuis le golfe de Finlande jusqu'au sein de la mer Glaciale. Au nord, elle n'est séparée de la terre suédoise que par un ruisseau que ses troupes franchiraient en été à pied sec; au sud, elle occupe et fortifie l'archipel d'Aland, situé à quelques lieues de Stockholm. Pour entrer à pleines voiles dans la rade de la capitale de la Suède et faire flotter son pavillon au pied du palais des successeurs de Gustave-le-Grand, elle ne serait arrêtée que par les canons qui gardent la passe étroite de Waxholm; mais la trahison qui lui livra en 1808 la forteresse de Svea-

borg, que les ingénieurs déclaraient imprenable, ne lui livrerait-elle pas encore au moment opportun le dernier rempart qui protége Stockholm? La Russie s'entend à faire des conquêtes, et là où ses armes se brisent, elle a recours à l'or et à la diplomatie. La voilà qui des rives de la Suède étend son réseau sur le Danemark. Elle donne pour épouse au jeune duc de Hesse la princesse Alexandra. Le prince royal de Danemark n'a point d'enfants; la couronne, après lui, revient de droit à ce jeune duc, gendre de Nicolas. Il arrivera donc, selon toute probabilité, un jour, et ce jour n'est peut-être pas éloigné, où la Russie, qui domine déjà la Suède, dominera par son ascendant sur le Danemark toute la mer Baltique et la mer du Nord. Les peuples scandinaves, fiers de leur ancienne liberté, jaloux de leur indépendance, comprennent bien le péril qui les menace, et se révoltent à l'idée de ne pouvoir s'y soustraire. Le mariage du prince de Hesse a excité en Danemark une violente agitation. La presse, bravant les rigueurs de la censure, s'est montrée dans cette circonstance le fidèle interprète de l'opinion publique. Les journalistes ont été traduits devant les tribunaux, et le public a pris hautement parti pour eux. Les idées d'union scandinave, qui depuis plusieurs années se sont propagées en Suède, en Norwége, en Danemark, dans le cœur d'un grand nombre d'hommes honorables et dans le cœur des jeunes gens, se manifestent à présent avec plus de force que jamais. Les étudiants de Lund et d'Upsal traversent le Sund pour tendre une main fraternelle aux étudiants de Copenhague. Devant le danger d'une autorité étrangère, toutes les dissensions locales, toutes les vieilles rivalités disparaissent. On oublie les funestes conséquences du traité d'union de Calmar; on aspire à resserrer dans les liens d'une même pensée, à diriger vers un même but, ces trois peuples scandinaves qui proviennent de la même souche, et qui doivent avoir le même intérêt de nationalité. Mais il faudrait un appui moral à ces tentatives d'union, à ces projets de défense. Les peuples du Nord, frappés comme ceux de l'Orient de l'ancienne grandeur et de l'active initiative de la France dans le mouvement des idées libérales, tournent leurs regards vers nous, et la France est muette, et son gouvernement est impassible.

Du temps de Richelieu, la France catholique s'alliait à la Suède protestante pour combattre l'ambition de l'Autriche; du temps de Louis XIV et de Louis XV, le cabinet de Versailles considérait la Suède comme un des postes diplomatiques les plus importants. Nous avions là un ambassadeur chargé de distribuer des pensions, de payer des subsides, pour contre-balancer à Stockholm l'influence déjà redoutable de la Russie. Maintenant que le colosse dont nous essayions alors d'entraver les audacieux projets a grandi dans des proportions effrayantes, nous fermons les yeux sur ses progrès. Nous laissons s'affaiblir peu à peu le rempart qui nous séparait de lui. Un jour, pour venir à nous, il n'aura plus à traverser les grandes plaines de Pologne et d'Allemagne. Les côtes de France seront ouvertes d'un côté aux flottes de Cronstadt, de l'autre à celles d'Angleterre. Voilà ce que nous aurons gagné dans nos années de paix par tant de concessions à des puissances qui ne nous pardonnent ni notre gloire passée, ni le trouble qu'elles ont ressenti de nos révolutions. Puisse la crainte que j'exprime n'être qu'un vain fantôme; mais pour quiconque a observé dans ces derniers temps l'état des royaumes scandinaves et l'ascendant que la Russie acquiert chaque jour dans ces contrées, il est certain qu'il se prépare là un nouveau problème politique, dont on ne peut sans une vive anxiété envisager la solution.

X. Marmier.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 juin 1844.

On a dit avec raison que la direction des intérêts moraux, aussi bien que celle des intérêts matériels, échappait au cabinet, et que la chambre, qui n'a jamais manqué au ministère dans les questions politiques, n'hésitait pas à s'en séparer lorsqu'elle cessait d'avoir à redouter la conséquence parlementaire de ses votes. Telle est en effet la situation qui, en se prolongeant depuis trois années, n'a pas peu contribué à détendre parmi nous tous les ressorts du pouvoir. L'important débat ouvert dans les bureaux sur la loi relative à l'enseignement secondaire, et la discussion des projets de chemins de fer, sont venus, dans un ordre tout différent, apporter une nouvelle preuve de cette constante disposition d'esprit.

Pour le projet de loi sur l'enseignement, les choix ont été faits et les opinions se sont classées en dehors de tous les engagements habituels. Le ministère a disparu sous la gravité des problèmes, et quels qu'aient été ses efforts pour diriger dans les bureaux l'élection des commissaires, les choix se sont opérés sans aucun égard à ses recommandations et aux exclusions signifiées par lui. Au sein de la commission, MM. Saint-Marc Girardin et Dupin, que le cabinet n'a pas sans doute cessé de considérer comme ministériels, ont fait prévaloir la candidature de M. Thiers. Le nom de M. Barrot, qui s'est trouvé opposé à celui de l'ancien président du conseil du 1er mars, n'était guère de nature à rassurer davantage le cabinet, pour lequel un pareil succès eût été une assez modeste victoire. Quoi qu'il en soit, le choix du rapporteur introduit désormais une complication fort grave dans cette affaire, et associe étroitement la question ministérielle à la question spéciale, quelque effort qu'on puisse faire pour les séparer. M. Thiers a compris la haute importance de cette loi au point de vue des intérêts de l'opinion qu'il représente. Il est animé d'ailleurs, en matière d'enseignement public, d'idées fort anciennes et déjà fort connues du pays; il parlera donc à la fois comme homme politique et comme ardent défenseur de l'une des grandes institutions de l'empire, et puisque ses convictions s'accordent aussi bien avec ses intérêts parlementaires, comment s'étonner qu'il ait si vivement aspiré à un rôle qui lui crée une position redoutable et toute nouvelle? Ce débat paraît devoir faire éclater des dissidences de plus en plus profondes au sein des partis les mieux disciplinés jusqu'à ce jour. C'est ainsi

que lorsque M. Thiers avait en face de lui dans son bureau M. Combarel, il recevait, dit-on, les voix de MM. Pascalis et Bernard de Rennes, malgré les plus vives supplications du ministère. Il est à croire qu'il en sera de même dans le cours de la discussion. Celle-ci se compliquera probablement d'un conflit entre les deux chambres et d'incidents inattendus; aussi paraît-il douteux que le cabinet se décide à en affronter les hasards. On suppose que le projet de loi pourrait bien être retiré. S'il en était ainsi, les difficultés seraient loin d'être résolues, car ce grand problème de l'enseignement, avec toutes les questions qui se lient à l'attitude du clergé, se trouve désormais placé au premier plan des débats parlementaires, et la chambre, comme l'opinion publique, en est directement saisie.

On dit que d'assez notables changements seront introduits dans le projet de loi par les soins de la commission, mais les bruits les plus contradictoires circulent sur la nature des modifications projetées. La seule chose qui paraisse assurée, c'est que M. Thiers sera en mesure de soumettre son travail à ses collègues à la fin de la semaine prochaine.

Si le ministère s'agite, Dieu mène les affaires, et la question des chemins de fer est assurément l'une de celles qui a le plus manifestement marché par elle-même, en dehors de toutes les directions qu'on aspirait à lui imprimer. Nous avons signalé plus d'une fois les progrès que faisait dans la chambre l'opinion favorable au mode d'exécution par l'état, en laissant pressentir un résultat qui frappe aujourd'hui tous les regards. Ce qu'il y a de spécieux dans cette opinion favorisée par toutes les traditions administratives de ce pays et par les instincts même de la démocratie moderne ne pouvait être combattu que par une volonté énergique du pouvoir. A une idée simple et populaire, il aurait fallu opposer des avantages évidents, des plans bien arrêtés, et la résolution de les faire triompher, même au prix de son existence ministérielle. Le cabinet n'a point agi ainsi; il a admis sans résistance des dérogations successives et nombreuses à la loi de 1842, et s'est donné le tort impardonnable de présenter à une année de distance des cahiers des charges complétement opposés. L'opinion publique, qui a reconnu tout ce qu'il y avait d'abusif dans les conditions souscrites en 1843 avec la compagnie du Nord, a cru que de nouvelles résistances aux compagnies concessionnaires détermineraient des conditions de plus en plus favorables, et cette conviction a amené leur discrédit au sein de la chambre. Le contrat usuraire passé par l'ancien ministre des travaux publics a paralysé les bonnes intentions et les honorables efforts de son successeur; le traité inqualifiable de l'année dernière est devenu l'acte d'accusation de toutes les compagnies financières. Du jour de la signature de cet acte regrettable une énergique réaction a commencé, et le pays est revenu à ses traditions administratives et centralistes, traditions corroborées d'ailleurs par les jalousies parfois brutales qu'inspirent les possesseurs des grands capitaux. L'exécution par l'état est aussi populaire en 1844 qu'elle l'était peu en 1838, lorsque la coalition faisait sur cette question le premier essai de ses forces et de ses succès. Il y avait dans les plans du ministère trop de décousu et dans son attitude trop d'indécision pour arrêter cet universel mouvement de l'esprit public excité par la presse. Les tarifs élevés de l'Angleterre et de la plus grande partie de l'Allemagne, mis en regard des tarifs réduits de la Belgique, le besoin de compenser notre infériorité industrielle par l'abaissement du prix des transports, le danger de livrer à la coalition d'intérêts égoïstes, pendant près d'un demi-siècle, des voies de circulation contre lesquelles toute concurrence sera visiblement impossible, c'étaient là des motifs politiques du premier ordre qu'il aurait fallu combattre par des avantages financiers consi-

dérables et manifestes. En ce moment, l'opinion de la chambre est arrêtée, et pour tout esprit clairvoyant, la question de principe est tranchée, quoiqu'elle paraisse réservée pour la session prochaine. Le système des compagnies n'a triomphé qu'à une faible majorité sur la ligne de Bordeaux, et l'on sait, par l'adoption de l'amendement Crémieux, à quel prix ce triomphe a été acheté. Peu de jours après, la chambre autorisait l'état à poser les rails sur le chemin de Lyon; et si, sur la vive insistance du ministère qui en faisait tardivement une sorte de question de cabinet, la chambre consentait à ajourner à l'an prochain le vote financier nécessaire à cette dépense, c'était sous la condition tacite que le ministère n'essaierait pas de faire prévaloir sur la ligne de Belgique le système des compagnies qui avait servi de base à tant de projets de loi. Une transaction intervenue, en effet, entre le gouvernement et la majorité de la commission du Nord, a été sanctionnée par la chambre. Il en résulte que l'état est provisoirement autorisé à parfaire ce chemin, à poser les rails dans toute la longueur, et à en exploiter lui-même les divers tronçons qui pourraient être livrés au public avant la session prochaine. On peut dire que d'après l'esprit et les termes de cet arrangement, la question a, pour ainsi dire, cessé d'être réservée; elle est résolue par le fait, elle est résolue dans le sens de l'exécution intégrale et même de l'exécution par l'état. Qu'on ne s'y trompe pas : les compagnies fermières n'ont été qu'une machine de guerre et un moyen de transition. Les seules idées sérieuses en présence, depuis l'ouverture de ce débat, ont été l'exécution par les compagnies dans le sens de la loi de 1842, et l'exploitation par l'état selon le mode usité en Belgique. L'opinion atteindra promptement ce dernier terme de la question : la logique des idées et celle des faits ne s'arrêteront point qu'elles ne l'aient conduite jusque-là. Bientôt les compagnies fermières se verront écrasées à leur tour par les arguments qu'elles emploient avec tant de succès et de confiance. Il est à croire qu'un vote d'ajournement réservera la question pour Strasbourg comme pour Lyon. Si le système des compagnies a rencontré une faveur générale pour la ligne heureusement improvisée de Boulogne, c'est qu'il exonère complétement l'état : de telle sorte que cette exception même est une dérogation de plus à cette malencontreuse loi de 1842, que la chambre vient de trouver le moyen de frapper de tous les côtés à la fois.

Il est impossible de ne pas détacher de l'ensemble des intérêts relatifs aux chemins de fer la grave question soulevée par l'article additionnel de M. Crémieux, sur lequel la chambre des pairs est appelée à se prononcer sous peu de jours. C'est ici un débat politique du premier ordre, c'est le principe des incompatibilités trois fois repoussé par la chambre élective en ce qui se rapporte à ses propres membres, qui, sous une forme beaucoup plus générale encore, ne saurait se glisser dans notre législation par une voie indirecte et détournée. Si la chambre des députés, en interdisant à ses membres toute participation à la concession et à l'administration des chemins de fer, a entendu prendre une mesure disciplinaire, elle a excédé les bornes de tous ses droits, comme de toutes les convenances, en l'imposant aux pairs de France. Si l'amendement Crémieux est un acte politique, s'il faut y voir la déclaration d'un principe tout nouveau dans notre organisation constitutionnelle, cette déclaration devait se produire dans la forme accoutumée des projets de loi, avec les longues et solennelles épreuves qui les préparent. Demander à l'entraînement irréfléchi d'une assemblée la sanction d'un principe qu'elle a repoussé jusqu'alors, trancher implicitement la question des fonctionnaires publics par celle des administrateurs de chemins de fer, c'est là un acte qu'il est difficile

de ne pas qualifier sévèrement, et sur lequel il n'est pas douteux que la chambre ne revienne. Au surplus, le but qu'on paraissait s'être proposé est atteint : les hommes politiques considérables qui avaient consenti à prêter l'autorité de leur nom à des entreprises estimées avec raison d'utilité publique, sont résolus à refuser désormais un concours auquel les jalousies démocratiques donnent une si étrange interprétation. Il ne saurait leur convenir d'être traduits à la barre de l'opinion, fût-ce même par des rivalités financières cachées sous des dehors de puritanisme ; et du moment où leurs intentions peuvent être méconnues, leur premier devoir et leur premier soin seront d'arracher aux passions l'arme déloyale dont elles se sont saisies. Le rejet de l'amendement Crémieux au Luxembourg et la confirmation de ce vote au Palais-Bourbon seront le dernier acte sérieux des deux chambres.

Ainsi s'avance enfin vers son terme cette longue session, à laquelle la lutte des intérêts locaux a fini par imprimer une animation que n'avaient pu lui communiquer les plus graves problèmes de politique internationale. L'étranger qui pénètre aujourd'hui dans les tribunes de la chambre élective doit s'étonner assurément de ces cris confus, de ces interpellations passionnées qui se croisent dans le tumulte; il doit se demander avec anxiété qui peut inspirer ces clameurs, ces cris d'enthousiasme et de désespoir qui signalent chaque épreuve parlementaire. Si la physionomie brillante et sereine de notre capitale ne le rassurait complétement sur nos destinées politiques, il éprouverait à coup sûr des alarmes bien naturelles dans cette enceinte si agitée. Il ne s'agit pourtant ni du droit de visite, ni de Taïti, ni du Maroc, ni de l'Orient, ni de l'Espagne, ni de l'Angleterre; il ne s'agit pas même de savoir qui sera ministre, de M. Guizot ou de M. Thiers, ce qui expliquerait au moins la chaleureuse émotion des partis : il s'agit d'Ostricourt ou de Douai, de Boulogne ou de Dunkerque, et les représentants de la France tout entière ont fini par contracter, sans doute par le contact, la fièvre dont sont dévorées les bandes de délégués qui s'abattent chez eux du matin au soir. Le délégué est un type nouveau, un être à part dont il faudrait écrire la physiologie. C'est le surveillant du député, quelquefois son rival évincé ou son remplaçant futur. Vêtu de son habit noir et orné de sa cravate blanche, vous le voyez, la liste nominative de la chambre à la main, courir du matin au soir, redouté de tous les cochers de cabriolets et consigné d'avance chez tous les portiers qui ont quelque peu l'esprit de leur état. Le délégué est une menace vivante pour le député qu'il stimule; sa seule présence contraint ce dernier à aborder la tribune, pour y placer le nom de son clocher, quelque *médusé* qu'il puisse être par cette épreuve solennelle. L'influence de cet agent nouveau est, dans la vie parlementaire, beaucoup plus sérieuse qu'on ne le pense.

Cette session aura doté la France de lois d'une véritable importance. La police de la chasse, le système nouveau des patentes et des brevets d'invention, sont des mesures utiles dont le pays saura gré à ses représentants. Six grandes lignes de chemins de fer, mises en cours d'exécution avec plus d'empressement que de prudence, attestent d'une manière beaucoup plus significative encore le dévouement de la chambre aux intérêts matériels. Les intérêts moraux ont eu les honneurs de deux discussions fort brillantes, mais stériles dans leurs résultats définitifs : l'une sur le système pénitentiaire, l'autre sur la liberté de l'enseignement. Quant aux intérêts de l'ordre politique proprement dit, ils n'ont tenu que peu de place dans cette session de sept mois, et l'indifférence dont semble atteint le pays lui-même

explique au moins, si elle ne la justifie complétement, l'attitude de la chambre. Une assemblée parlementaire n'aborde les intérêts politiques qu'autant qu'elle y est excitée ou par le sentiment du pays, ou par le pouvoir, ou par l'opposition elle-même. La première incitation n'exista jamais moins qu'en ce moment; celle du pouvoir s'exerce dans un sens tout contraire, et l'opposition a mis trop peu de fermeté dans ses attaques pour avoir droit de se plaindre de l'indifférence qu'elle rencontre. Si elle avait compris autrement sa mission et ses devoirs, si, au lieu de quelques discours solennels sur des questions qui passionnent peu le pays, elle avait suivi pied à pied les affaires, relevant les contradictions et les incertitudes du pouvoir, constatant combien il est dominé lui-même par les intérêts égoïstes auxquels il fait appel; si elle s'était montrée, depuis trois années, parti de gouvernement et d'administration, il y a longtemps qu'elle serait aux affaires et que le cabinet du 29 octobre aurait disparu. La vie d'une opposition ne se compose pas d'indolence et de boutades, de solennels discours suivis d'un long silence : ce n'est pas ainsi que lord John Russell et lord Palmerston agissent en ce moment; ce n'est pas par une semblable conduite qu'ils affaiblissent chaque jour davantage le ministère naguère si puissant de sir Robert Peel. Ils ne dédaignent aucune question, et ne croient pas au-dessous d'eux de se mêler aux affaires du pays. Aussi est-ce à propos d'un droit différentiel de quelques shellings imposé sur le sucre étranger, que la question de cabinet s'est trouvée soudainement posée chez nos voisins. Là, chacun est dans la vérité, et, pour tout dire, dans la dignité de son rôle : l'opposition, qui élève doctrine contre doctrine, intérêts contre intérêts; le cabinet, qui signifie hardiment à ses amis que la première condition d'un grand gouvernement est la confiance du parti qui l'appuie. En Angleterre, le pouvoir restera efficace et fort jusqu'au jour où il passera dans d'autres mains; en France, il ira s'affaiblissant toujours, alors même qu'il ne changerait pas d'instruments, parce que la majorité, qui ne veut pas renverser le ministère mais à la condition d'administrer sous son nom, sait fort bien, suivant le mot heureux de M. Dupin, que si elle n'est pas avec le cabinet, celui-ci sera avec elle.

La chambre a remis au budget de la marine la discussion des crédits extraordinaires réclamés par ce département. Ce débat sera l'occasion naturelle d'explications impatiemment attendues sur les affaires du Maroc. Le pays ignore complétement jusqu'aujourd'hui et les causes véritables de cette rupture et les projets du gouvernement. La querelle est-elle le résultat de mesures prises par l'ordre même de Muley-Abderraman, ou n'est-elle que l'œuvre d'un fanatisme brutal et indiscipliné? Avons-nous affaire à l'empereur marocain, ou bien aux bandes armées qui font si souvent trembler le sultan lui-même dans les murs de Fez et de Méquinez? C'est ce qu'il est impossible de décider d'après les documents publiés et les explications échangées avec plus d'empressement que de convenance au sein du parlement britannique.

Personne n'ignore l'état intérieur de cet empire, où l'ignorance la plus complète entretient un fanatisme sans exemple aujourd'hui dans les autres contrées soumises à l'islamisme. Chacun sait que ce n'est pas sans péril et sans peine que le prince régnant maintient son autorité sur les deux royaumes, divisés de mœurs et de traditions, qui forment son empire. L'état régulier et l'action gouvernementale n'existent qu'aux lieux même où réside l'habile et prudent Abderraman. Il suffit qu'il franchisse la chaîne de l'Atlas pour que la révolte éclate sur le versant opposé. Il n'est aucune communication régulière du centre de l'empire aux extrémités, et

les tribus s'y combattent souvent avec autant d'audace que d'impunité. Ne pouvant disposer que de quelques troupes noires à moitié disciplinées pour maintenir son autorité sur le vaste territoire qui s'étend de Tafilet à Salé, de Tetouan à Mogador, le sultan n'exerce guère sur ces populations nomades et guerrières qu'une sorte de suprématie religieuse, souvent contestée par le fanatisme et l'esprit de faction.

Imitateur du pacha d'Égypte, Muley-Abderraman a étendu le joug de son monopole commercial sur les ports et les provinces limitrophes de la Méditerranée, les seuls points de son empire où son autorité soit toujours respectée. L'influence de Fez, la ville sainte et la vieille capitale du royaume de ce nom, se fait constamment sentir au détriment de l'autorité centrale, et l'empereur n'est parvenu jusqu'ici à contenir ce mouvement dangereux qu'en confiant à son fils aîné l'administration de la partie de ses domaines où il ne peut résider. C'est dans cette portion du Maroc qu'Abd-el-Kader a noué des relations dont la portée, signalée depuis longtemps dans cette *Revue* même, se découvre aujourd'hui à tous les yeux. L'ambitieux émir, héros et martyr de l'islam, est devenu pour le sultan du Maroc un rival plus dangereux que tous ceux qui depuis vingt ans lui ont disputé le trône. Le royaume de Fez, depuis le pied de l'Atlas jusqu'à la frontière française, est le centre de cette action moins politique que religieuse, et en s'armant pour la guerre sainte, les tribus se constituent en face de Muley-Abderraman dans un état voisin de l'insurrection. C'est de ce point de vue qu'il faut envisager les événements qui se passent dans l'ouest de la régence d'Alger. Il ne s'agit donc pas pour la France d'avoir raison du gouvernement marocain, plus inquiet qu'elle ne peut l'être elle-même des trames et des projets d'Abd-el-Kader; il s'agit pour elle de triompher d'une ligue pieuse, et de prêter aux décisions de l'empereur une force dont elles sont malheureusement dépourvues. Rien de plus facile que de menacer Tanger et Tetouan, de détruire sur les chantiers de Larache et de Rabat les débris vermoulus de la marine marocaine ; mais en quoi de pareils actes avanceront-ils nos affaires dans les provinces de Fez et de Tafilet? Comment affaibliront-ils Abd-el-Kader et mettront-ils l'empereur en mesure d'exercer dans ses domaines une action plus efficace? Là gît tout le problème, et c'est aux événements seuls qu'il appartient malheureusement de le résoudre. Nous commençons une entreprise dont le caractère n'est pas plus facile à déterminer que la portée ; nous nous engageons dans une guerre bien moins contre l'empereur que contre son peuple et contre son rival, et nous devrons traiter avec un pouvoir évidemment incapable de faire respecter les transactions qu'il aura passées avec nous. C'est là ce qui affaibit sensiblement la portée de cette médiation anglaise qu'on s'est si fort empressé de nous offrir. L'intervention de la Grande-Bretagne ne s'est signalée jusqu'à ce moment que par un acte très-préjudiciable à nos intérêts, l'arrangement amiable du démêlé avec l'Espagne. Le concours de celle-ci dans une guerre contre le Maroc serait en effet de la plus haute importance, et ceci est trop évident pour qu'il soit besoin de le démontrer.

Si l'Espagne avait conservé quelque chose de son génie primitif, si l'anarchie qui la dévore n'avait arrêté chez elle ce mouvement d'expansion qui fit sa gloire en d'autres temps, elle aurait à remplir au Maroc une œuvre analogue à celle que nous exécutons si laborieusement en Algérie. Dans cette dissolution universelle du monde musulman, qui frappe aujourd'hui tous les yeux, sa part et sa mission sont indiquées, et la force des choses l'amènera à s'y dévouer, lorsqu'elle sera rentrée

au nombre des nations régulièrement constituées, et dès qu'elle aura repris possession de son avenir. Quant à la France, le Maroc ne peut l'intéresser que par rapport à la sécurité de ses possessions d'Algérie : il lui importe d'obtenir des gages politiques beaucoup plus que de faire des conquêtes ; c'est ici où la difficulté se montre tout entière, puisqu'il est à peu près impossible d'obtenir des gages vraiment sérieux d'un gouvernement menacé lui-même dans sa propre existence. Les pouvoirs affaiblis sont toujours ceux avec lesquels il est le plus difficile de traiter.

Le pays a applaudi à la nomination du jeune amiral chargé du commandement de la flotte qui en ce moment même menace les ports du Maroc. Nous nous croyons en mesure d'affirmer que ce n'est pas au cabinet que reviennent l'initiative et l'honneur de cette nomination, peu approuvée au delà de la Manche. Le ministère songeait à confier cette mission au contre-amiral Parseval-Deschênes, et ce ne fut pas sans quelque étonnement qu'on apprit qu'une autre désignation avait été faite. On se résigna à en féliciter le jeune prince, qui est parti fort au courant des faits, et dégagé de toute reconnaissance envers le pouvoir responsable. Le jeune amiral n'a du reste que des attributions purement militaires ; il devra agir sous la direction du consul général de France à Tanger, et l'on comprend que M. Denion ait pu recevoir du département des affaires étrangères des instructions qu'il n'eût peut-être pas été aussi facile de donner directement à M. le prince de Joinville. Ces instructions paraissent, d'après la déclaration de sir Robert Peel, avoir été communiquées textuellement à lord Cowley. Ceci est un procédé tout nouveau qui contraste avec le refus énergique que fit en mai 1830 M. de Polignac lui-même d'exposer au gouvernement anglais les vues ultérieures de la France sur l'Algérie. Insultée par le dey Hussein, elle déclarait vouloir user du droit réservé à toute nation indépendante de venger son injure et de prendre ses mesures pour l'avenir, selon qu'elle le jugerait à propos. Nous ne connaissons aucun traité qui place les états du Maroc sous la garantie de l'Angleterre, et qui autorise Muley-Abderraman à invoquer, pour se dérober aux suites naturelles de la guerre, une sorte de *casus fœderis*.

Cette affaire du Maroc est venue révéler une fois de plus l'urgence d'une association intime d'intérêts et de vues avec l'Espagne. De grands événements semblent se préparer dans ce pays, et le départ pour Barcelone de MM. Mon, Pidal et Arméro a dû préoccuper vivement l'attention publique. Il est évident que le gouvernement espagnol est sur le point de prendre une résolution décisive en ce qui se rapporte à la convocation des cortès. Les personnes les mieux informées affirment que cette résolution sera conforme aux principes du gouvernement représentatif, dont les principaux ministres de la reine sont les partisans sincères et chaleureux. Narvaez seul aspire à faire à la constitution de 1837 des modifications par ordonnance, moins d'après des vues théoriques, et en raison de la valeur de ces modifications mêmes, que pour faire prédominer avec éclat l'élément militaire sur la puissance civile au sein du gouvernement. On croit que l'action de M. de Viluma sera décisive dans le conseil de Marie-Christine, et que le ministre des affaires étrangères, inspiré par lord Aberdeen, pour lequel il professe une confiance illimitée, inclinera vers une prochaine convocation des cortès, dont l'élection s'opérerait à coup sûr dans les conditions les plus rassurantes pour tous les amis de l'ordre et de la monarchie. Avec une chambre nommée sous l'influence qui domine en ce moment l'Espagne, rien ne sera plus facile que d'apporter légalement à la constitution qui régit ce pays des modifications peut-être désirables, particulièrement en ce qui concerne la formation du sénat. Nous espérons que tel sera le seul résultat

des conférences de Barcelone. La question du mariage reste ajournée; quelles que soient les préférences personnelles de la reine Marie-Christine, rien n'indique l'intention d'imposer en ce moment à l'Espagne le jeune comte de Trapani, dont la candidature matrimoniale n'est agréable à aucun parti, et qui continue au collége des nobles une éducation exclusivement cléricale. L'attitude de l'Angleterre, dans cette question, devient de plus en plus singulière. Il est difficile de ne pas voir dans la réserve calculée de son gouvernement une sorte d'encouragement à l'union d'Isabelle II avec le fils aîné de don Carlos. Or, si une telle chose devenait jamais possible, ce dont on peut assurément douter, ce ne serait qu'avec le concours et par l'initiative même de la France. Dans d'autres conditions, et sous une autre influence, ce mariage serait à la fois une menace pour ses intérêts politiques et une insulte directe à sa dynastie. La cordiale entente suffira, du moins nous l'espérons, pour nous épargner une telle extrémité. Le jeune duc de Cadix est en ce moment de tous les aspirants à la main de la reine celui dont les chances semblent les plus favorables. Si ce mariage ne présente aucun avantage notable, il n'offre non plus aucun grand inconvénient; or, c'est presque toujours par le côté négatif que se résolvent les affaires humaines.

LES PUISSANCES NAVALES DU SECOND ORDRE

VIS-A-VIS DE L'ANGLETERRE ET DE LA FRANCE.

L'émotion produite en Europe par la *Note sur l'état des forces navales de la France* n'est pas apaisée encore. C'est notre opinion maintenant qui est devenue le point de mire des commentaires de la presse étrangère. Parce qu'une circonstance heureuse nous a permis de porter les premiers à la connaissance du public la *Note* de M. le prince de Joinville, on ne veut pas voir dans nos paroles l'expression spontanée d'un sentiment personnel; l'éloge et le blâme remontent plus haut, comme si l'accord de nos idées avec celles qu'a développées le jeune contre-amiral n'existait pas depuis longtemps, ce que prouve, de reste, le travail qui a paru dans ce recueil, en 1841, sur l'avenir de la marine à vapeur. C'est sous l'empire de préventions pareilles que le *Journal de La Haye* vient de discuter notre réponse aux contradictions de la *Note*. S'il s'en était tenu à une simple réfutation, nous ne nous y arrêterions point; mais il a saisi ce prétexte pour publier une sorte de manifeste auquel sa position d'organe semi-officiel du gouvernement néerlandais (1) donne une certaine portée : la question qu'il a soulevée est trop grave pour que nous n'essayions pas au moins de l'éclaircir.

La pensée principale de cet article, quoique assez adroitement déguisée dans le

(1) Nous n'avançons point ce fait à la légère. Le gouvernement des Pays-Bas se sert de ce journal pour expliquer ses actes et sa politique au reste de l'Europe par le canal d'une langue bien plus répandue que le hollandais. Tel était le rôle de l'ancienne *Gazette de Leyde* au XVIIIe siècle. Les enquêtes des états généraux sur l'emploi des fonds secrets ont fait connaître le chiffre de la subvention que reçoit le *Journal de La Haye*.

début, peut se résumer ainsi : En cas de guerre maritime avec l'Angleterre, la France ne doit point compter sur l'alliance de la Hollande, pour deux raisons : la première, c'est que les marines secondaires n'ont rien à redouter de la suprématie de l'Angleterre, *la souveraineté des mers étant reléguée au nombre des prétentions surannées des siècles barbares;* la seconde, c'est que cette suprématie, sans danger si c'est l'Angleterre qui la possède, passant du côté de la France, conduirait à l'établissement de la monarchie universelle sur le continent (laquelle sans doute n'est pas reléguée *au nombre des prétentions surannées des siècles barbares*). Il y a là presque autant d'hérésies que de mots ; il ne nous sera pas difficile de le prouver.

La suprématie maritime de l'Angleterre n'est point à craindre pour les puissances navales du second ordre ! Les temps sont donc bien changés, et la politique anglaise aussi ; car, si notre mémoire est bonne, cette prudente et ambitieuse nation n'a pas été lente à profiter de la conflagration universelle allumée par la révolution de 89, pour détruire leur marine et leur enlever leurs colonies. Que sa première pensée ait été, aussitôt la guerre engagée entre elle et la république, de s'emparer de Toulon, rien de plus naturel ; qu'elle ne se soit pas crue forcée de conserver pour les Bourbons, dont elle prétendait vouloir relever le trône, ces vaisseaux redoutables qui, de la mer des Indes aux baies de la Nouvelle-Angleterre, avaient défendu avec trop de succès un grand fait et un grand principe, l'indépendance d'un peuple nouveau et l'indépendance de la mer, cela se conçoit. A la rigueur, on ne peut lui faire un reproche d'avoir anéanti à Trafalgar la marine espagnole, déjà si rudement atteinte au cap Saint-Vincent : l'Espagne devait expier sa fidélité à une alliance traditionnelle, et c'est peut-être pour rendre la leçon plus complète que le cabinet britannique ne lui a pas restitué l'île de la Trinidad à la paix générale. Mais les petits peuples qui subissaient malgré eux notre domination continentale, qu'avaient-ils fait à l'Angleterre pour qu'elle les ait traités plus rudement encore? Ils avaient des colonies, ils avaient des vaisseaux : voilà quel fut leur tort et la cause première de leur ruine. Aussi, voyez comme elle s'est pressée de leur porter des coups dont ils ne se sont point relevés. En 1795, la Hollande est envahie par Pichegru; moins de deux ans après, la puissance navale de cette nation de marins périt au Doggersbank. Il fallait bien se hâter; la restauration du stathoudérat, qu'on croyait imminente, aurait fait perdre à jamais l'occasion précieuse. Et le Danemark, dont la capitale fut bombardée deux fois, quel crime avait-il commis ? Il possédait une flotte qui pouvait devenir inquiétante : une expédition de *boucaniers,* organisée sur une grande échelle, vint la lui dérober dans le port. Dès qu'une escadre portait ombrage à l'Angleterre, elle la confisquait, et l'on sait dans quel état elle la rendait quand un autre intérêt politique la forçait de s'en dessaisir. Enfin, pendant toute la durée des guerres de la république et de l'empire, on a vu ce peuple, qui accuse aujourd'hui nos plus illustres marins de rêver une guerre de pillage, se jeter comme les Normands, ses ancêtres, sur tous les rivages de l'Europe, bombarder les ports, dévaster les arsenaux, poursuivre jusqu'au fond des fleuves les pavillons sans défense, bloquer le monde enfin, et, non content d'avoir fermé à l'Europe toutes les avenues de l'Océan, se venger sur le capitole du Nouveau-Monde d'une grandeur future qu'il ne pouvait encore atteindre.

C'est ainsi que le *champion de l'équilibre politique,* pour rappeler ici l'expression curieuse du *Journal de La Haye,* a procédé dans son œuvre de désintéresse-

ment. Il y a mis tant d'ardeur, que presque toutes les marines secondaires qui existaient à la fin du XVIIIe siècle, ont disparu. Où sont les vaisseaux de Gênes? Où sont les vaisseaux de Venise? L'Espagne peut à peine équiper une frégate; la Hollande ni le Danemark ne sauraient armer une flotte. Il ne reste plus que trois marines libres dans le monde, et encore, réunies toutes les trois par une alliance peut-être impossible, elles n'égaleraient pas la colossale marine britannique : la plus considérable des trois, la nôtre, s'est relevée enfin de ses longs désastres; mais la marine de la Russie est acculée au fond de ses deux mers intérieures, et celle des États-Unis tarde trop peut-être à développer tous les éléments de sa force.

La souveraineté de l'Océan est une chimère! La suprématie maritime a sur la suprématie continentale l'avantage de pouvoir se fonder *sans la spoliation des autres états!* Mais il nous semble qu'en 1794 la Hollande possédait encore le Cap, Ceylan, des comptoirs dans l'Inde, une partie de la presqu'île de Malacca, la Guyane avec les Français et les Espagnols seuls pour voisins. Quel pavillon flotte aujourd'hui le long du chemin immense qui va de Batavia au Texel, à Singapore, à Trincomalé, sous la montagne de la Table? N'était-ce pas autrefois le pavillon tricolore? n'est-ce pas aujourd'hui l'*unionjack?* A qui appartiennent à présent Démerari, Esséquibo? La Hollande a-t-elle abandonné volontairement ces indispensables possessions? Non, l'Angleterre les lui a prises, les payant à la vérité en monnaie continentale, avec la Belgique qui ne lui appartenait pas, et dont elle a reconnu ensuite l'indépendance sans vouloir entendre parler de la restitution de Ceylan, de la Guyane et du Cap.

Mais peut-être l'Angleterre est changée : elle est satisfaite de sa suprématie maritime; elle est rassasiée de conquêtes. Nous le voulons bien; pourtant ce qu'elle a fait par ambition jadis, elle le fera aujourd'hui par nécessité. Un de ses hommes d'état a trahi dernièrement le secret de cette loi impérieuse de la fatalité qui l'entraîne et qu'elle ne peut plus maîtriser. Que la Hollande y réfléchisse bien : elle est encore, après tout ce que l'Angleterre lui a ravi, la seconde puissance coloniale du monde. Java, depuis 1815, a déployé ses inépuisables ressources; Java jette trop de café sur les marchés de l'Europe; Java peut produire de l'opium; le Japon, cet *ultima Thule* des fabricants du Lancashire, ne reçoit encore que des marchands bataves. La Hollande perdra, si elle n'y prend garde, et le Japon et Java. La nécessité contraindra l'Angleterre à profiter de la première occasion pour les lui enlever. Le gouvernement hollandais le sait bien. C'est pour détourner ce coup qui réduirait à la banqueroute un peuple immensément obéré, c'est pour ne pas compromettre le gage le plus solide de sa dette publique que ce gouvernement caresse l'Angleterre, et qu'en cas de guerre maritime il se mettrait peut-être à sa merci. Mauvais calcul : toutes les puissances qui ont compté sur ces sortes d'alliances où la force et la convoitise sont d'un côté, la faiblesse et l'objet convoité de l'autre, n'ont pas tardé à se repentir. Alliée ou non à la Hollande, l'Angleterre obéira d'abord à la voix de son intérêt : les nécessités fatales de sa grandeur lui défendent à jamais d'être juste et d'être généreuse.

En est-il de même de la France? Faut-il que, pour rester grande, elle détruise des flottes, elle conquière des colonies? Non, une mission bien différente lui est tracée par sa position géographique, par son histoire navale, par ses malheurs même; elle est placée entre l'Angleterre et les marines secondaires pour protester contre la souveraineté de la mer, pour défendre les droits des faibles et l'indépendance des neutres : mission désintéressée qui ne convient qu'à elle seule, parce

que seule elle est, quoi qu'on en dise, capable de se passionner et de combattre pour l'honneur des principes européens.

Le *Journal de La Haye* craint que, si jamais la France obtenait la suprématie maritime, elle ne menaçât la liberté des états du continent. Sérieusement le *Journal de La Haye* ne croit pas ce qu'il dit là. D'abord il sait bien qu'il n'est pas dans la nature probable des événements à venir que la France domine jamais sur la mer. Il ne se prépare rien, de nos jours, qui puisse faire espérer ou craindre, comme on voudra, que notre puissance navale soit autre chose qu'une résistance. Mais quand le sceptre maritime (nous admettons un moment l'impossible) passerait des mains de l'Angleterre à celles de la France, les marines secondaires devraient-elles commencer à trembler, s'il est vrai que la position insulaire de sa rivale suffise à présent pour écarter toutes leurs craintes? Le continent serait-il voué désormais à un inévitable esclavage? A cette assertion spécieuse notre réponse sera facile; c'est l'histoire même de la Hollande qui nous la fournira. L'Espagne, au début du règne de Philippe II, était en pleine possession de la suprématie maritime et continentale; les Provinces-Unies n'existaient pas. A la fin du XVIe siècle, de ce siècle qui avait vu avec terreur se dresser sur les deux mondes le fantôme menaçant de la monarchie universelle, il y avait un peuple de plus en Europe, un pavillon de plus sur l'Océan. Un demi-siècle plus tard, cette république d'un million de citoyens à peine, maîtresse de la mer, était l'arbitre de l'Europe à la paix de Westphalie, et, chose plus étonnante encore, cinquante ans après, elle devenait l'âme d'une coalition qui parvint à renverser les desseins de Louis XIV, qu'on accusait aussi d'aspirer à la monarchie universelle.

Que la Hollande se rassure donc. La France ne réussirait point où l'Espagne de Charles-Quint a échoué. Une seule puissance jalouse sa nouvelle marine, pourtant si faible encore, convoite son île admirable de Java : c'est l'Angleterre. Alliée ou ennemie de cette puissance, le même danger la menace. Le plus sûr moyen pour elle de détourner ce danger, est d'être fidèle à son ancienne politique, de se jeter du côté où est la résistance, de s'opposer, dans la mesure de ses forces, à l'empire de la mer, comme elle s'est opposée autrefois à la souveraineté du continent. Vis-à-vis d'un ennemi naturel à qui son intérêt ne permet ni la justice ni la pitié, il n'y a de salut que dans la lutte.

DU RENOUVELLEMENT

DE LA CHARTE DE LA BANQUE D'ANGLETERRE.

La discussion au sein du parlement anglais, sur le renouvellement de la charte de la banque d'Angleterre, avait pris, dès le premier jour, un intérêt immense, grâce à la parole lucide de sir Robert Peel. On ne s'étonnera donc pas que, de ce côté-ci du détroit, on se soit préoccupé d'une question dont la solution peut affecter, plus ou moins directement, les intérêts matériels de tous les états. La banque d'Angleterre, on le sait, par les ressources inépuisables dont elle dispose,

exerce une influence presque sans bornes dans la circulation. De tous les établissements de même nature élevés sur les différents points du globe, aucun ne s'est aussi profondément avancé dans la sphère des transactions commerciales et financières; aucun n'y a acquis cette prépondérance qui, s'augmentant de jour en jour, devient de plus en plus inébranlable.

C'est donc avec anxiété qu'on a suivi le développement des vues de sir Robert Peel sur les principes qui devaient présider à la révision de la charte de la banque. On ne savait s'il détruirait le monopole, ou s'il l'agrandirait au profit de cet établissement. De puissantes considérations semblaient s'élever de tous côtés et avec une égale force, les unes pour abattre, les autres pour étendre les priviléges nombreux et immenses dont la banque d'Angleterre est en possession. Mais au milieu de cette lutte sir Robert Peel, tout en donnant satisfaction à quelques intérêts froissés et en soumettant à des modifications fondamentales la constitution de la banque, a paru ne se préoccuper que de la question relative à l'émission des *billets de banque*, ou, pour employer l'expression propre, du *papier-monnaie*, et il s'est appliqué à exposer nettement son système sur tout ce qui se rattache à cet immense levier du crédit.

Dans les considérations qu'il a présentées pour établir avec précision ce qu'il entendait par l'étalon des valeurs (*standard of value*), il a renversé tantôt par un raisonnement, tantôt par des sarcasmes, ces définitions vagues, abstraites, mystiques, que quelques économistes anglais, dont l'esprit obéissait aux conséquences d'une première aberration, avaient données de la *livre sterling* en matière de crédit. Il a voulu, avant tout, débarrasser cette question essentielle de toutes les idées systématiques qui en cachaient la juste portée à tous les esprits, et la ramener au point de vue sous lequel il l'envisageait lui-même, c'est-à-dire à cette simple définition : que le papier-monnaie n'est qu'un signe représentatif de la monnaie. Il a fait justice, en passant, de toutes ces opinions creuses, erronées, qui, sous le nom d'école de Birmingham, étaient parvenues à égarer complétement les esprits sur la détermination de la valeur monétaire. Pour démontrer le vide de tous ces systèmes, il n'avait qu'à citer des assertions comme celle-ci : « Une livre sterling peut être définie une signification de valeur en rapport avec la circulation relative à la convenance; » ou bien l'explication d'un autre écrivain : « L'étalon est une unité, la valeur numérique de cette unité est l'intérêt de 33—6—8, donnant 1 4, et cela étant payé en *bank-note* peut s'intituler monnaie de compte; » ou enfin cette dernière définition qui a le mérite d'être plus inintelligible encore que les précédentes : « L'étalon n'est ni or ni argent, mais quelque chose établi par l'imagination pour être réglé par l'opinion publique. »

Ici encore, il n'est question que des doctrines de ces économistes qui reconnaissent plus ou moins imparfaitement, il est vrai, mais qui pourtant avouent qu'il y a une livre sterling. Il en est plusieurs autres qui poussent la hardiesse jusqu'à nier franchement l'existence de la livre sterling, et s'abstiennent d'en donner la moindre définition dans leurs écrits. On sent qu'avec des adversaires qui traduisent de semblables rêveries en préceptes d'économie politique, sir Robert Peel avait peu à faire pour paraître asseoir son propre système sur les données les plus saines, les plus vraies, et pour défendre les principes de la convertibilité des billets de banque, à vue, au porteur, contre le principe si irrationnel de l'inconvertibilité du papier-monnaie. Toutefois, on ne peut méconnaître qu'il ait semblé appréhender de combattre face à face les théories sur la circulation qu'il désapprouve le plus. Ainsi, lors-

qu'il dit que, de 1797 à 1818, l'esprit public se montra satisfait des théories sur l'inconvertibilité des billets de banque en numéraire, il exprime un fait vrai; seulement il semble oublier que ce ne fut pas là une simple adoption d'idées, mais un état de choses forcé qui aurait été désastreux, si le commerce de l'Angleterre, par patriotisme, n'y avait entièrement souscrit. Ce fut dans un temps de guerre impitoyable, dans les années les plus calamiteuses, que les Anglais se contentèrent de cette *monnaie-papier*, représentation d'une valeur absente, et l'acceptèrent volontairement dans toutes leurs transactions.

Aujourd'hui c'est la crainte de voir la prospérité actuelle de l'Angleterre enraciner trop profondément la confiance dans le papier-monnaie, qui domine le projet de sir Robert Peel. Il sent, en financier habile et en politique prévoyant, qu'il est l'heure de faire rentrer dans son lit ce torrent de papier-monnaie qui a fertilisé par son débordement le terrain industriel, et qu'opposer dans un temps de calme et de paix une digue à son cours déréglé, c'est dès à présent rendre l'Angleterre maîtresse de faire avec succès, aux époques d'urgence, un nouvel appel à la force vive de ce puissant instrument de crédit. Envisagé à ce point de vue, le projet de sir Robert Peel tendrait moins peut-être à modérer l'usage du papier-monnaie qu'à conserver imprescriptiblement le droit de l'abus, si nous pouvons nous exprimer ainsi, pour les temps de lutte politique.

Aussi comprenons-nous que cet habile ministre ait jugé nécessaire d'établir nettement son système sur la détermination précise de l'étalon de la valeur (*standard of value*) dans toute l'étendue de ses rapports avec le papier-monnaie. Il a déclaré franchement, sans aucune réserve, que la livre sterling n'était pas aux yeux de l'état une simple fiction, mais bien une quantité fixe de métal précieux, d'un poids et d'un titre arrêtés. C'est là à la fois le point vital de la question et le pivot de tout le système. Ce principe invariablement posé, il s'ensuit que tout engagement par billet de banque de payer *une* livre sterling ne peut être autre que l'engagement de payer une quantité de métal précieux. Pour nous, en effet, si nous réussissons à comprendre que le papier-monnaie puisse remplir sa véritable mission dans la circulation, ce n'est que tout autant qu'il porte avec lui la propriété de la convertibilité en monnaie métallique.

Pour s'imaginer raisonnablement un papier-monnaie qui ne pourrait se convertir, en aucun temps, en numéraire, il faudrait se figurer un pays entièrement isolé du reste du globe, fournissant lui-même à tous ses besoins et s'interdisant toute espèce d'échange; mais hors de là, hors de cette situation impossible, il faut toujours que derrière le papier-monnaie il y ait à une distance plus ou moins rapprochée, dans une proportion plus ou moins grande, son corrélatif, cette portion donnée de métal précieux, appelée le numéraire. On ne peut guère élever sur ce point d'objection sérieuse, car il est évident que l'on cherchera toujours, sur la limite extrême du crédit, la valeur en or ou en argent représentée par un papier-monnaie. Si cette base d'évaluation ne peut être obtenue qu'à la distance la plus éloignée du point où le papier-monnaie règne seul dans la circulation, le commerce nécessairement franchira cette distance, quelque énorme qu'on la suppose.

A la première vue, nous le sentons, notre assertion rencontrera quelques doutes; mais peut-on méconnaître l'habitude constante de considérer l'or et l'argent comme les seuls et uniques types consentis universellement pour représenter la valeur? Et s'il en est ainsi, cette habitude ne se transforme-t-elle pas en une loi qui contraindra toujours à rechercher de proche en proche, au moyen des

échanges, la quantité de métal précieux que l'on obtiendra pour le papier-monnaie?

En effet, pour se former, selon nous, une juste idée du papier-monnaie, il faut le considérer comme un billet au porteur, sans échéance fixe, assujetti à un remboursement qui se trouve, par le fait simultané de la confiance et de la convenance, différé indéfiniment. Il résulte de la principale condition qu'il y a convertibilité; lorsque cette convertibilité est exigée, il faut donc pouvoir présenter une tout autre contre-valeur qu'un nouveau *papier*, et cette contre-valeur doit être un métal précieux qui présente une valeur intrinsèque, une valeur générale et non locale. Où rencontrer toutes ces propriétés réunies, si ce n'est dans l'argent et dans l'or?

Afin d'expliquer la préférence qu'il donne à l'or sur l'argent pour être l'unique étalon de la monnaie légale, sir Robert Peel a rappelé dans son projet que depuis le temps le plus reculé les transactions en Angleterre ont toujours été réglées par ce métal. Cette explication brève, et, le dirons-nous, empirique, ne nous semble pas suffisante. L'opinion de lord Liverpool émise en 1804, et rapportée par sir Robert Peel, que l'or est plus propre à être l'étalon de la monnaie, parce qu'on est habitué à le considérer comme la principale mesure de la propriété, ne soulève qu'un coin du voile. Elle laisse dans l'ombre encore les motifs qui, depuis un si grand nombre d'années, ont engagé l'Angleterre à préférer l'or comme type monétaire. Nous nous expliquons autrement cette préférence donnée par la Grande-Bretagne à l'or sur l'argent. Il faut en chercher la cause, selon nous, dans le développement prodigieux qu'a pris l'industrie de ce pays depuis un siècle et plus. Aujourd'hui, par suite des progrès qui ont rayonné dans toutes les voies du bien-être matériel, tout ce qui sert aux besoins de l'homme semble moins coûteux, et cette diminution dans les prix paraîtrait devoir être plus convenablement mesurée par l'argent que par l'or; mais ce bon marché, surtout en Angleterre, ne s'est étendu qu'à certaines nécessités de la vie, au vêtement, par exemple, et s'est retiré au contraire, par suite de l'aggravation des impôts et des taxes, de la plus grande somme des besoins de l'homme, de ceux qu'entraîne la vie animale. Si l'on réfléchit maintenant que, dans ce pays plus que dans aucun autre, cette somme de besoins accrue par l'expansion industrielle est multiple en ce sens qu'elle s'adresse à mille choses à la fois, il sera aisé de reconnaître que la monnaie d'argent est devenue insuffisante pour évaluer des nécessités si nombreuses, et que le type monétaire, qui n'est qu'une unité de rapport, a dû grandir avec la richesse nationale. C'est par ce motif qu'il faut, selon nous, expliquer la préférence donnée à l'or en Angleterre; il n'est pas besoin de s'appuyer sur la faible quantité de monnaies d'argent existant en Angleterre, et sur la valeur numéraire beaucoup plus forte que la valeur réelle donnée par le gouvernement aux monnaies d'argent (1).

Il faut admirer vraiment quel soin judicieux sir Robert Peel a porté dans l'explication de ses principes sur le système monétaire, dont il a fait ressortir les nombreuses adhérences avec le papier de circulation. Il faut admirer aussi quelle sûreté de vues il a montrée dans l'examen des bases sur lesquelles l'émission du

(1) La monnaie d'argent que le gouvernement s'est réservé le droit de fabriquer, n'est, en Angleterre, que représentative, comme les monnaies de cuivre en France. En Angleterre, il n'y a guère qu'un quinzième au plus, en poids, en monnaies d'argent de ce qui existe, en poids, en monnaies d'or. En France, un tiers seulement est en or.

papier doit être fondée, et enfin quelle sollicitude jalouse il a mise à élucider tous les points douteux de la question. On ne peut être cependant complétement d'accord avec lui sur l'action par trop inquiétante qu'il prête au papier-monnaie dans la circulation. Il voit les effets de cette défavorable influence dans les déplacements de la monnaie métallique, dans la dépréciation des changes et dans les fluctuations des marchandises. La question, qnoique se présentant sous ces trois faces, peut se réduire à une seule, puisque lingots, monnaies métalliques, changes et marchandises, ayant une valeur échangeable et ayant causé un frais de production, ne sont qu'une seule et même chose, une *marchandise*. Le papier-monnaie ne participe que dans une faible proportion à cette propriété, et seulement comme instrument dans les échanges. Quant aux frais de production, il ne faut pas les compter, et la valeur échangeable est entièrement relative; tantôt, en effet, le papier-monnaie représente trois et quatre capitaux en numéraire, lettres de change ou marchandises, et tantôt il ne représente plus que la moitié ou le vingtième d'un seul capital. Il y a en économie politique un principe passé en axiome : c'est que le papier de circulation économise le métal. Or, cette partie de métal économisée entre elle-même dans la circulation comme source d'une nouvelle masse d'échanges, prenant ainsi un rôle multiple au lieu du rôle unique qui lui était destiné en n'entrant dans la circulation que comme espèce monnayée. Tel est le premier avantage qui découle de la création du papier-monnaie; mais ceux que produit la marche de ce papier dans la circulation sont innombrables. L'état qui adopte le papier-monnaie voit accroître, dans une proportion prodigieuse, non peut-être la richesse nationale, mais ses moyens d'action dans la sphère commerciale et industrielle. L'entrée du papier-monnaie dans la circulation met au service du présent toutes les ressources de l'avenir sans affecter pourtant celles-ci. Un capital s'élèvera ainsi par une marche continue à la puissance de trois et quatre capitaux. La disparition du papier-monnaie réduit au contraire le capital à sa seule et unique valeur, à celle que représente la somme disponible en espèces monnayées. Il est certain que là où se rencontre le papier-monnaie, là aussi se trouve le plus grand marché et se portent de préférence les entreprises colossales. Tout ce qui réclame les capitaux dans cette sphère commerciale et industrielle, sous le nom d'escomptes, de spéculations, d'emprunts, de manufactures, etc., grandit dans les plus vastes proportions sous l'influence du papier-monnaie, et s'annihile pour ainsi dire sans son intervention.

La question que soulève le rapport du papier-monnaie avec la position des changes est tellement complexe, elle a un caractère tellement pratique et spécial, que nous n'aborderons ici qu'une seule de ses faces. Nous comprenons qu'en Angleterre les hommes qui ont l'expérience des affaires s'alarment peu de voir les changes grandement varier, par suite de l'exportation de l'or, en temps ordinaire. Cette exportation fait nécessairement contracter une dette au pays qui l'opère, et vient le placer dans la nécessité de rechercher, à un plus haut prix, les moyens de s'acquitter. Ainsi donc, le niveau se trouve bientôt à peu près rétabli, et l'émission du papier-monnaie n'est affectée de ce mouvement que dans une faible proportion. Mais qu'il s'agisse d'une exportation d'or ou de lingots en temps de panique ou de guerre, comme, par exemple, lors de la lutte continentale, l'équilibre sera entièrement rompu, et un surcroît d'émission de papier-monnaie sera nécessaire pour suffire au vide produit, quoique à peu près irréparable.

L'influence du papier-monnaie sur les marchandises doit également y être si-

gnalée L'Angleterre, qui voit se concentrer dans ses *docks* tous les produits des divers points du globe, dispose d'une masse de capitaux, sous forme d'avance, en faveur de ces importations, dont la réalisation est toujours lointaine et devient même parfois précaire par suite d'accumulation ou de la concurrence d'un produit semblable. Ces capitaux, il est vrai, sont loin d'être perdus pour l'Angleterre, elle y bénéficie même largement ; mais, les produits par lesquels ils sont représentés dormant dans les entrepôts, ces capitaux sont hors de la circulation immédiate, et tout effort fait intempestivement pour les rappeler violemment à la circulation doit amener des fluctuations profondes et nombreuses, et exercer une influence plus ou moins sensible sur l'intermédiaire d'échange, le papier-monnaie. Ainsi, par le fait, le papier-monnaie gagne, et les produits seuls perdent.

En apportant ces exemples, nous avons voulu montrer combien sir Robert Peel doit tenir à régulariser l'émission du papier-monnaie, et prouver aussi combien, d'un autre côté, on doit s'entourer de circonspection, lorsqu'il s'agit de diminuer la force d'un aussi puissant instrument de crédit. Nous craignons que sir Robert Peel se soit plutôt préoccupé des ressources de l'excès que du bénéfice de l'usage, et n'ait été porté à amoindrir celui-ci au profit de l'autre. Ce qui nous donne cette opinion, c'est qu'en jetant un coup d'œil sur les ravages produits par les banques dans les États-Unis, il a paru attribuer ces désastres à une émission immodérée, tandis qu'une concurrence effrénée entre des établissements rivaux, un excès de facilité dans la constitution des banques, une tendance malheureuse à protéger les spéculations les plus extravagantes, ont surtout détruit tous les bons effets que l'on pouvait retirer du papier-monnaie. On aurait pu porter un remède partiel à un déréglement dans l'émission ; mais rien ne pouvait remédier à la dilapidation des capitaux. Le désastre devait être complet.

Les États-Unis ont appris de l'Angleterre, dont ils ont suivi tous les errements en commerce et en industrie, à avoir une confiance presque illimitée dans le papier-monnaie, et à le considérer comme de l'argent. Ce pays a le secret de la force industrielle de son ancienne mère-patrie, et, s'il parvient à sortir de son désordre financier, il pourra prétendre à rivaliser avec elle, quoiqu'il ne soit doué ni du même bonheur de position ni des mêmes avantages d'homogénéité nationale.

Nous avons dit déjà que nous appréhendions que sir Robert Peel ne se fût laissé trop envahir par la crainte de l'abus que l'on peut faire du papier-monnaie. Qu'on ne nous accuse pas de lui prêter gratuitement cette pensée ; aucun doute à cet égard ne peut subsister devant cette franche déclaration de sa part : qu'il n'était pas éloigné de croire que, s'il existait une autre situation financière, le meilleur plan serait que l'état eût exclusivement à la fois entre les mains la fabrication des monnaies et l'émission des billets. Après ces paroles significatives, on doit s'attendre à ce qu'il vise à ramener insensiblement entre les mains de l'état ce grand intérêt.

En effet, tout son plan sur le régime de la banque d'Angleterre se ressent de ces dispositions, et nous voyons le plus grand défaut du projet dans cette tendance. Nous osons dire ici que l'effet de la mesure qui a pour but la séparation de la banque d'Angleterre en deux départements distincts, l'un n'ayant pour attribution que l'émission des billets, l'autre le maniement des affaires de banque proprement dites, sera peut-être entièrement contraire au résultat que l'on se propose d'obtenir. Cette division ravit à cet établissement colossal une partie de sa force. Ce ne sont plus, on le comprend, les mêmes principes, la même action qui impriment

le mouvement général, et, si étroitement unis que l'on suppose les deux départements, il y aura toujours, sinon dissentiment, du moins une solution d'unité de vues qui entravera la marche active des affaires. L'obligation aussi d'un contrôle par des agents à ce préposés emportera toujours avec elle un caractère fiscal qui sera préjudiciable à l'ensemble. Ensuite cette prépondérance financière d'une corporation disparaîtra insensiblement, et dans les temps difficiles on fera en vain appel à cette influence amoindrie, sinon annihilée.

La limite que sir Robert Peel pose à la circulation en la fixant à 14 millions de liv. sterl. garantis sur une même somme de valeurs indique aussi quelque inquiétude sur la facilité avec laquelle la banque d'Angleterre pourrait se laisser entraîner en dehors du cercle où doivent légitimement se mouvoir ses intérêts. Mais ce surcroît d'émission auquel sir Robert Peel veut opposer une barrière est quelquefois impérieusement réclamé par de dures circonstances, et la banque devait avoir la faculté de venir en aide à la circulation en y laissant couler le flot nécessaire de billets sans avoir à en justifier la source dans un accroissement de dépôts en espèces ou lingots.

Cette séparation d'attributions et cette limite de la circulation, qui ne paraissent être que de pures mesures administratives, sont les plus graves réformes que contienne le projet de sir Robert Peel. Les autres dispositions de la charte nouvelle ne présentent, à peu de chose près, que de simples modifications, sauf pourtant l'interdiction du droit d'émission aux autres banques qui pourront s'établir, et la faculté donnée aux banques par actions à Londres et dans le rayon de soixante-cinq milles de la métropole, d'accepter les lettres de change ayant moins de six mois à courir. Les banques par actions se trouvent donc assez favorisées par ce projet, mais la condition des banquiers n'est pas améliorée. Ils sont, au contraire, placés plus immédiatement sous le coup des banques par actions, qui entreront en rivalité avec eux, dans tout le cercle de leurs opérations. Les intérêts des banquiers auraient pu être plus ménagés. Le gouvernement et la banque elle-même ne peuvent oublier qu'ils ont rendu, aux époques de crise ou de malheur, les services les plus signalés au pays, soit en acceptant les premiers les billets comme de véritables espèces, soit en les accréditant de tous leurs moyens par leur persévérance à répandre la plus grande masse de billets à l'intérieur et à l'étranger.

Après avoir examiné avec attention ce projet, où se révèle un talent si distingué, si éminent, on y reconnaît aisément la propension de sir Robert Peel pour le système métallique, qui lui a toujours fait envisager le principe si rationnel de la convertibilité du papier-monnaie sous un point de vue trop exclusif, trop absolu. Dans cette rapide appréciation du plan financier de sir Robert Peel, nous nous sommes attaché seulement à mettre en saillie les points qui dénotent la pensée dominante de cette conception. On y retrouve à chaque pas, nous le répétons, ce désir que sir Robert Peel avait déjà montré, en 1819, d'asseoir sur des bases métalliques le mouvement général des transactions financières de l'Angleterre. En suivant cette voie, il s'écarte des théories émises par le plus grand nombre des économistes anglais, et se rapproche seulement par un point du projet présenté, il y a quelques années, par lord Althorp. Ce projet tendait, comme celui de sir Robert Peel, à substituer les billets de la banque d'Angleterre à ceux de toutes les banques de province, sauf une grande différence : lord Althorp voulait que cette mesure concordât avec le rétablissement presque exclusif du papier-monnaie, tout en conservant l'or comme étalon de toutes les valeurs. Dans ce projet, on le voit,

le principe si essentiel de la convertibilité du papier-monnaie était totalement mis en oubli, et, dans le projet de sir Robert Peel, le même principe, interprété d'une manière trop absolue, conduit cet habile ministre à regarder le papier-monnaie, ce puissant intermédiaire d'échange, moins comme un bien qu'il faut savoir régler que comme un mal qu'il faut s'efforcer d'enchaîner.

On doit regretter que ce sentiment exagéré des dangers d'une circulation considérable du papier-monnaie domine dans un plan d'organisation financière destiné à un pays aussi exceptionnellement placé que l'Angleterre.

Les actionnaires de la banque, cependant, n'ont pas hésité à accepter les vues exprimées dans ce plan, et la chambre des communes réunie en comité y a presque sans débats donné sa sanction. C'est particulièrement en dehors de la discussion parlementaire qu'il faut chercher les plus ardents contradicteurs. Les publicistes anglais, nourris de théories économiques tout à fait opposées à celles de sir Robert Peel, devaient engager, à l'occasion de ce plan, une polémique passionnée. L'épreuve seule, du reste, apportée par le temps permettra d'apercevoir les points défectueux de cette législation.

Toutefois ce travail d'absorption de toutes les banques particulières par la banque centrale ne peut-il pas faire craindre qu'un établissement isolé ainsi de tout auxiliaire ne se trouve affaibli en face des éventualités de l'avenir? Ce rétrécissement apporté au plus grand foyer de circulation, et qui s'impose nécessairement à toutes les autres banques, ne risque-t-il pas d'ébranler et même d'entamer cet immense pouvoir financier qu'un siècle de fécondité industrielle avait, pour ainsi dire, inféodé à l'Angleterre? Là sont peut-être des écueils qu'on n'a pas prévus. Si l'on songe cependant que les prévisions de sir Robert Peel ne se portent pas seulement sur les nécessités du présent, mais qu'elles embrassent un plus vaste horizon, qu'elles s'étendent à des temps de crise et de guerre, on peut reconnaître dans son plan une tendance louable à combattre les dangers que peuvent courir les richesses du pays et à les assurer dès à présent contre le choc des plus tristes éventualités. Quel titre un homme d'état ne se forme-t-il pas à la reconnaissance de sa patrie en lui indiquant ainsi la seule voie à suivre pour traverser les mauvaises phases de sa destinée!

Jules Avigdor.

LES

MAHRATTES DE L'OUEST.

L'Hiver dans l'Inde. — Les Mahrattes en voyage. — Passage des Ghautts. — Les Rapsodes et Chefs de clan mahrattes. — Forteresses sur les Montagnes, Mœurs féodales. — Poonah. — Un Collége brahmanique. — Le Maharashtra sous la domination anglaise.

L'hiver, dans l'Inde, consiste en une série de jours parfaitement sereins, encore très-chauds, mais tempérés par des brises plus fraîches. Quelques arbres, d'une délicatesse extrême, perdent leur feuillage ; d'autres, éternellement verts, subissent à peine un ralentissement passager dans l'activité de leur séve. Sous les latitudes tropicales, cette saison n'apporte pas même à sa suite la mélancolie que nous inspirent les premières atteintes de l'automne. On sent que la nature est plongée dans un demi-sommeil dont chaque rayon, plein de chaleur, tend à la faire sortir ; l'espérance est si prochaine, qu'il n'y a pas place pour la tristesse. Au lieu de les craindre, on attend avec une certaine impatience ces mois où le soleil s'éloigne de quelques degrés, où, de toutes parts, une nouvelle vie vient ranimer les villes et les campagnes. Le passage de l'astre souverain au solstice d'été a amené des nuées fécondes ; le ciel s'est ouvert pour verser à la terre toute l'eau dont elle avait besoin ; les moissons arrosées se sont mises à croître et à mûrir. Puis, les récoltes achevées, quand la nécessité d'échanger leurs produits pousse les populations à traverser de grands espaces, une température plus supportable les invite aux voyages. Les nuits, un peu plus longues, permettent au sol de mieux s'imbiber de rosée ; l'homme a plus de force et de santé pour affronter les fatigues ; les animaux qui lui obéissent ont plus de courage pour franchir les grandes distances, pour gravir les montagnes et fouler le sable des plaines. Le temps d'hiver est aussi

celui des promenades et des excursions pour les Européens. Les habitants de Bombay sortent de leur île, et font des parties à la voile aux grottes d'Éléphanta, aux caves de Salsette. Quelquefois on pousse le voyage jusqu'à Élora, car les monuments énigmatiques dont on ignore la date, marqués au sceau d'une antiquité si reculée que l'esprit se trouble à en rechercher l'origine, ont un prestige qui attire. Sans en déchiffrer les inscriptions, sans en saisir les symboles, on s'initie, au moins pour quelques instants, aux mystères des générations mortes avec le secret de leur existence.

Celui qui, en débarquant d'Europe, veut s'acclimater ou se reposer des chaleurs dans une atmosphère plus saine, ira s'établir sur les montagnes de Mahabéliswar ou aux cantonnements de Poonah. D'ailleurs, il suffit d'avoir séjourné quelques semaines au milieu des sables et de l'étouffante poussière de Bombay pour éprouver le besoin de s'aventurer par-delà les cimes qui bornent la baie. C'est de ce côté, vers Poonah, capitale des Mahrattes de l'ouest, que nous nous dirigeâmes nous-même, dans cette belle saison qui commence en décembre et finit en février. La route des montagnes vient se joindre à une petite rivière, au fond de la rade, à neuf lieues de Bombay : c'est là qu'on doit se rendre. Le trajet s'effectue dans de charmantes barques à voiles latines, ordinairement la nuit, parce qu'il faut profiter d'une brise qui, après avoir soufflé avec force jusque vers trois heures, s'apaise subitement au matin. Bientôt on a laissé derrière soi les grands navires européens, les lourdes chaloupes asiatiques, qu'un commerce toujours plus actif attire par centaines autour de la ville anglaise. A mesure que l'on se plonge dans le calme d'une nuit sereine, qu'on entend bondir autour de soi les vagues agitées, on sent un bien-être inexprimable; on renaît au bruit harmonieux du vent qui gémit dans les cocotiers serrés le long des îles. D'abord, on glisse entre des roches sombres, escarpées; puis on côtoie une rive plus basse, moins sauvage; la mer a fait place à un petit fleuve aux eaux tranquilles; sur la côte, on distingue vaguement auprès des cabanes, où ne brille plus aucun feu, les palmiers qui balancent leurs têtes sous un ciel étoilé. Les matelots hindous dorment roulés dans de longues pièces de cotonnade blanche pareilles à des linceuls ; le pilote chante à voix basse, et la grue lui répond en jetant du milieu des joncs son cri vibrant comme le timbre sur lequel retentissent les heures. Les oiseaux aquatiques ne sommeillent guère plus que les ruisseaux, qui ne suspendent au soir ni leur cours ni leur murmure.

On jette l'ancre au port de Panwell; il y a aussi loin de la capitale d'une des trois présidences quittée la veille à cet humble village, que de la grande mer cachée derrière les montagnes voisines à la petite rivière si paisible. Cependant Panwell est une place de commerce assez importante qui lie Bombay avec les villes de l'intérieur, et commande la ligne de communication entre cette île et les petits états de la confédération mahratte englobés désormais dans le territoire de la compagnie. A l'aurore, nous distinguâmes de grosses barques à deux mâts chargées de coton, échouées sur la grève en attendant le reflux ; des chariots, des bœufs en grand nombre, de petits chevaux et quelques chameaux occupaient l'espace d'un quart de mille qui sépare le village de la rivière. Mais à cette heure, les Hindous ne vaquent point encore aux travaux de leur caste; ils accomplissent avec un certain recueillement les prescriptions religieuses et hygiéniques qui forment le cadre de leur vie. Dans ces contrées, où l'espèce humaine si multipliée semble s'avilir et perdre de sa valeur, tout homme se rappelle qu'il vient de Dieu ; qu'il

soit sorti du pied de Brahma ou de la tête de cette divinité créatrice, que le destin l'ait fait naître pour servir ou pour commander, l'Hindou tient à son enveloppe mortelle, et la soigne comme un temple.

Des bords de la rivière au pied des vallons s'étendent des plaines salines et marécageuses dans lesquelles les Anglais viennent se donner le plaisir de la chasse aux bécassines, leur passe-temps favori. Le village de Panwell est bâti à l'entrée des premières gorges de la montagne, et les débris d'un fort antique attestent que cette position avait déterminé les belliqueux habitants de la contrée à en faire une place de guerre. Ce fut Sambadjî, dont les conquêtes reculèrent si loin les bornes de l'empire mahratte, qui détruisit, en 1682, la citadelle devenue nuisible à ses intérêts, parce que les lieutenants d'Aurang-Zèbe s'emparaient de ce point pour isoler leurs ennemis des bords de la mer, et les empêcher de menacer la côte avec leurs chaloupes armées. Les Européens n'y ont point bâti d'établissements d'aucun genre, de sorte que Panwell est resté un vaste bazar ombragé de beaux arbres, traversé sans cesse par les caravanes de l'intérieur, retentissant à toute heure du tambourin des bayadères, du cri des mendiants et du chant des faquirs. A partir des dernières cabanes rangées le long de la route, le terrain monte; on aborde les rampes escarpées. Si l'on redescend chaque montagne après l'avoir franchie, c'est pour en gravir une seconde plus élevée, et atteindre peu à peu les plateaux des Ghautts. La chaîne ainsi nommée s'étend depuis la rivière Tapti jusqu'au cap Comorin. Excepté sur un seul point, où ses derniers versants viennent presque s'abaisser jusque dans les vagues, elle se tient éloignée de la mer à une distance de quarante à soixante-dix milles, montrant aux navigateurs, dans toute son étendue, des cimes abruptes, légèrement dentelées, qui la font ressembler aux montagnes de l'Arabie vers le détroit de Bab-el-Mandeb.

C'est une loi de la nature que les extrémités des continents avancés au milieu des eaux soient soutenues par une ligne de montagnes; de même que les Andes forment l'arête principale de toute l'Amérique du Sud, ainsi les Ghautts sont, avec leurs diverses ramifications, la membrure de la presqu'île indienne. Si elles ne cachent point, comme les Cordilières, des pics neigeux jusque dans les nues, cependant elles présentent, en s'enfonçant dans l'intérieur, des gradins multipliés pareils aux croupes successives par lesquelles on remonte des bords de l'Océan Pacifique aux parties hautes du Chili. Entre les chaînes inférieures, souvent veinées d'un porphyre sombre, dans lequel les artistes hindous taillaient des statues colossales, s'étendent des plaines encaissées qu'on prendrait pour des lacs mis à sec. Des routes anciennes, spacieuses comme des voies romaines, traversent quelques-uns de ces bassins; quelques palmiers sauvages *(borassus flabelliformis)*, semés par le vent à de rares intervalles, jettent sur la chaussée une ombre peu abondante. D'autres arbres de la même famille, couronnés le plus souvent d'une volée de vautours noirs, surgissent çà et là, au milieu de ces espaces solitaires, tantôt d'une touffe d'arbustes épineux, tantôt du lit desséché d'un ruisseau. Au pied des monts arrondis à leur base, âpres et brisés à leurs cimes, on voit des fragments de forêts sous lesquelles s'allonge et se perd la route à l'entrée d'un défilé. Le soir, quelque fumée bleuâtre trahit la présence d'une cabane au fond de ces bois tranquilles; d'ordinaire, les portions de terrain que ne traverse et n'arrose aucun cours d'eau, que le soleil brûle par la réverbération des rocs voisins, sont impropres à la culture et à peu près inhabités. Cette région, peu éloignée de l'Océan, ressemble à ce que serait la rade de Bombay elle-même, si, par suite d'un

grand cataclysme, les flots en se retirant laissaient à sec l'intervalle qui sépare les îles. Mais quand on avance au cœur du pays, les monts, labourés par des torrents impétueux au temps des pluies, présentent de prodigieux ravins, des précipices effrayants et des vallées où la végétation tropicale se développe dans toute sa splendeur.

A l'époque où nous traversions cette pittoresque contrée, une population de pasteurs et de marchands défilait dans les routes poudreuses; c'étaient des familles mahrattes conduisant au point d'embarquement le coton que les bateaux transportent de la côte à Bombay. Les récoltes se font bien loin dans l'intérieur, mais plus près de cette dernière ville que de Madras; arrivées sur le quai de la cité anglaise, les balles de coton restent entassées près des murailles pendant toute la saison sèche, en plein air, en attendant que des navires les déversent sur les marchés de Londres et de Liverpool, les déposent dans les factoreries de Canton, où elles sont échangées contre le thé et les soieries de la Chine. Les montagnards récoltent aussi des grains de diverses espèces qui servent à la nourriture des animaux, du riz, du blé; ils achètent, en retour, du sel, du fer et des petits poissons pêchés sur la côte de Malabar, que les Hindous mangent avec leur *karry* après l'avoir fait sécher au soleil. Ce n'est point sur des chariots que les Mahrattes apportent leurs produits quand ils viennent de loin; les routes, mal frayées en maints endroits, ne permettraient point à des voitures de rouler commodément : ils se servent de bœufs et de buffles, sur lesquels ils attachent, au moyen de fortes sangles, deux sacs de grain ou deux balles de coton bien équilibrées. Il y a des convois de deux et trois cents animaux ainsi chargés, cheminant des mois entiers par monts et par vaux, et escortés d'une vingtaine de guerriers qui portent le fusil à mèche, la masse d'armes, la pique, le bouclier et le sabre. En tête de la caravane marche le plus beau de ces robustes et patients quadrupèdes; le plus souvent c'est un bœuf, car le buffle, affaissé sur ses courtes jambes, qui va les naseaux tendus, cherchant les mares et les ruisseaux, où il aime à se plonger, a des allures trop humbles pour briguer l'honneur du commandement. Le glorieux bœuf auquel est dévolu ce poste brillant devient à la fois général et porte-enseigne; cette dernière fonction était l'une des quatre grandes dignités à la cour des princes mahrattes. Sur ses cornes droites et hautes flottent de larges pantalons rouges qu'il se garde bien de déchirer aux buissons; sur son cou nerveux est fixé le petit drapeau aux couleurs du maître, signe de ralliement pour le convoi. Des enfilades de ces jolies coquilles blanches (de la famille des porcelaines), nommées dans l'Inde *kauri*, retombent en guirlandes autour des yeux, sur le front de la bête privilégiée. Cet ornement de coquillages, si commun dans la presqu'île indienne, n'est pas un grand luxe; la valeur du *kauri*, admis comme monnaie dans les bazars, où les banquiers en apportent des cassettes pleines, ne représente que la quatre-vingtième partie d'un sou de cuivre!

Le soir, après avoir choisi un lieu propre à la halte, la tribu s'arrête. Les balles de coton disposées en murailles sur quatre faces forment un camp retranché, avec une seule ouverture, au milieu duquel on enferme le bétail pendant la nuit. Dans les lieux déserts où l'on peut craindre l'attaque d'un tigre ou d'une bande de voleurs, des sentinelles veillent attentivement à l'entrée. Au centre sont dressées les tentes de toile ou de nattes qui abritent la famille voyageuse; les hommes accrochent leurs armes aux poteaux fixés en terre, s'accroupissent en rond et causent en fumant. Leur narguilé consiste en un coco vidé surmonté d'une tige plus

ou moins ornée qui soutient le fourneau, et muni d'un tuyau de bambou. Jamais le Mahratte ne quitte sa demeure sans emporter avec lui cet ustensile assez embarrassant; le narguilé et le sabre antique à large garde sont ses inséparables compagnons de route. Le costume des hommes se compose généralement d'une étoffe blanche serrée autour des reins et des cuisses de manière à ne pas gêner le mouvement du genou; en plaine, c'est dans un des plis de cette ceinture, roulée plusieurs fois autour du corps, que le montagnard passe son cimeterre; quand il s'enfonce dans les broussailles des collines, il le tient à la main. Le Bedouin qui marche sur les sables du désert peut bien suspendre à une ficelle autour de son cou la fine lame de Damas enfermée dans un fourreau de bois; mais comment le Mahratte, agile et leste comme le chamois, gravirait-il les ravins des Ghautts, si son arme embarrassait sa course? Les aspérités des rocs l'obligent aussi à garnir son pied d'un grossier cothurne, quelquefois même il enveloppe ses jambes d'un pantalon pareil à celui des anciens Francs. Sa tête est ornée du turban hindou, fait d'une étoffe rouge ou blanche dont la pointe retombe sur la nuque et l'abrite du soleil.

Tandis que les hommes se reposent, les femmes commencent les travaux du ménage; celles-ci allument le feu, rassemblent les branches mortes autour du camp; celles-là s'en vont, une cruche sur le front, un enfant sur la hanche, suivies de cinq ou six autres plus grands qui gambadent nus dans la poussière, puiser l'eau à la fontaine voisine. Dans la saison froide, elles se couvrent la tête et les épaules d'un court manteau à capuchon, d'étoffe rayée, inconnue dans les autres provinces de la presqu'île indienne, et qu'on retrouve par un singulier hasard sur le dos de nos paysannes dans certains villages des Pyrénées. La jaquette serrée qui enveloppe la gorge et le haut des bras laisse à nu, selon l'usage, l'espace compris entre cette partie supérieure du vêtement et le jupon écourté, que les femmes mahrattes portent ample et flottant, un peu à la manière des créoles espagnoles et portugaises. Cette jupe roulée autour des reins, bariolée de couleurs tranchantes, laisse voir un pied chargé d'anneaux sonores, un bas de jambe entouré de cercles de cuivre, d'acier ou d'argent. Les bras sont ornés de bracelets depuis le poignet jusqu'au-dessus du coude; au nez est suspendue une boucle démesurée qui retombe plus bas que la bouche, et les pendants d'oreille enrichis de torsades, de fils de couleur, de touffes rouges et bleues, joignent les épaules. Ce costume un peu extravagant est porté par les jeunes femmes mahrattes avec une certaine dignité; celles qui prétendent descendre de familles radjpoutes se voilent la face à la manière des dames mahométanes.

Souvent, à une même fontaine, se trouvent réunies les femmes de plusieurs campements. Les jeunes filles, dégagées du manteau, emplissent les cruches et les rangent à la ronde. Les mères, encore adolescentes, assises à l'ombre, s'entretiennent avec les matrones à cheveux blancs, venues à la citerne par habitude, pour se mêler à cette jeunesse qui les respecte, pour sentir vivre autour d'elles ces âges d'espérance et de fécondité qui leur rappellent bien des souvenirs. Dans les pays d'Orient, où les femmes vivent en dehors de la société des hommes, ces réunions en plein air ont quelque chose de mystérieux et de confidentiel; l'Européen lui-même sent qu'il y aurait inconvenance à les troubler par son approche.

Cependant la conque a retenti; les bœufs reviennent lentement dans l'enceinte, les buffles marquent leur trace sur la poussière par les gouttes d'eau qui ruissellent de leurs flancs. Les chiens fatigués suivent le bétail et se couchent aux pieds de

leurs maîtres. Sur la tente flotte le pavillon de la tribu; les femmes se dirigent, en se dispersant, chacune vers son gîte. La fontaine devient déserte, car dans la forêt, à cette heure, errent de mauvais génies. L'enfant, effrayé par le glapissement du chacal, se serre contre sa mère ou l'entraîne en avant; l'oiseau de nuit, sortant tout à coup du creux d'un figuier, a fait frissonner la jeune fille qui fuit d'un pas plus rapide et ne peut se détourner sans courir le risque de renverser les trois amphores posées sur sa tête. Bientôt les ténèbres s'abaissent du haut des monts; on distingue à peine des formes humaines pareilles à des ombres qui s'effacent çà et là; le bruit des anneaux de cuivre qui trahissent une marche ferme et hâtée s'éloigne peu à peu, et un sommeil bienfaisant enveloppe ces familles patriarcales aux mœurs sauvages, inaltérées. De bonne heure, au matin, la troupe se remet en voyage, et elle cherche pour la halte du jour des lieux ombragés. Elle campera cette fois sous les branches tortueuses de l'*anarcadium* (le *cashew* des Anglais), dont les enfants aiment à cueillir les fruits rouges, ou sous les voûtes que forme le figuier sacré en laissant tomber de toutes parts ses tiges échevelées qui partent d'en haut et deviennent des racines dès qu'elles touchent la terre (1). Mais il faut plaindre le voyageur qui se trouvera à l'entrée d'une gorge, face à face avec la caravane prête à déboucher dans la plaine. Si par bonheur il monte un de ces petits chevaux du pays appelés *tattous,* plus entêtés qu'ombrageux, il en sera quitte pour avoir les jambes meurtries par le choc des ballots qu'emportent pêle-mêle à ses côtés les bœufs impatients de se répandre sur une route plus spacieuse. S'il trotte sur un beau coursier du golfe Persique peu habitué à ces rencontres, et que le chef du troupeau s'arrête devant lui en agitant ses cornes immenses si bizarrement ornées, alors il y a un danger réel que le cavalier ne soit entraîné à travers les forêts et les rocs par son cheval épouvanté.

La distance de Panwell à Poonah est d'environ trente lieues, mais trente lieues de montagnes. Bien que les défilés se multiplient en s'éloignant de la mer de façon à rendre la marche pénible, on ne songe guère à s'en affliger, tant les sites sont solennels, les points de vue enchanteurs. Quelquefois le chemin serpente au flanc de la montagne, près d'un village caché sous les manguiers; à mesure qu'on s'élève, le regard, plongeant à pic sur une immense étendue, saisit mieux les détails du paysage. Dans la partie la plus riante du vallon se dresse d'abord la pagode, aux bords d'un étang entouré d'escaliers souvent à demi ruinés comme le temple lui-même; un jardin toujours vert, toujours plein de fleurs et de fruits, est adossé au bassin; deux buffles attelés à une roue font monter l'eau destinée à l'irrigation. Cet appareil, au moyen duquel le parterre entretenu dans une perpétuelle fraîcheur ne laisse jamais l'autel manquer d'offrandes, se cache quelquefois sous le feuillage, si bien qu'on entend les jantes creuses se déverser dans les canaux sans en rien voir. Sous ces bosquets chante le rossignol indien, le *boulboul,* dont la voix est plus grave, plus sonore que celle du nôtre, parce qu'il a de plus vastes solitudes à animer de son chant. Bientôt on découvre les sillons de la vallée s'ouvrant sous la charrue légère qui effleure à peine le sol, les cabanes éparses dans la campagne, puis d'autres collines, puis des pics chenus, et par-delà les cimes que la lumière trop vive baigne d'une vapeur azurée, la ligne droite de la mer étincelant

(1) Quinte-Curce a parfaitement dépeint cet arbre dans la phrase suivante : « Plerique rami instar ingentium stipitum flexi in humum, rursùs quà se curvaverant erigebantur, adeò ut species esset non rami resurgentis, sed arboris ex suâ radice generatæ. »

à l'horizon. Alors on s'arrête, et au milieu de l'extase qu'inspire un pareil tableau, on regrette de n'avoir pas d'ailes pour se lancer dans cette immensité dont le regard a pris possession. Partout, les montagnes émeuvent et exaltent l'esprit ; mais quand une végétation tropicale pare les gorges et les vallons, quand les lianes monstrueuses, couvrant sous leur feuillage d'invisibles ruisseaux, vont suspendre leurs fleurs par-delà le ravin au tronc des arbres penchés sur l'abîme, quand le colibri bourdonne sous les bananiers et que l'aigle se balance au-dessus des rocs menaçants, la majesté de cette nature complète, si riante et si terrible, remplit l'âme. On a compris la poésie indienne, inégale et désordonnée, si bien en harmonie avec les contrées où elle a pris naissance. Qu'on se figure de pareilles scènes aux instants solennels de la journée, au soir, au matin surtout ! N'oublions pas que nous sommes en hiver, qu'on peut marcher à pied sans trop de fatigue pendant les heures qui précèdent l'aurore. Dans les intervalles des monts s'étend une teinte diaphane déjà rose sur les cimes les plus hautes. Le *kohila,* le coucou de l'Inde, a jeté son cri matinal ; de petits oiseaux verts d'émeraude, gais comme l'alouette, s'éveillent et montent avec un gazouillement joyeux au-devant du soleil. Dès que les masses de la forêt encore confuses se dessinent avec les nuances que leur a données l'automne, les perruches s'agitent et vont à grand bruit s'abattre dans les vergers. Sur les branches à demi rompues d'un arbre séculaire, incliné par les tempêtes de la mousson, quelques vautours paresseux n'ont point allongé leur cou nu replié encore sous le duvet de l'aile. Pour les tirer d'un si lourd sommeil, il faudra leur lancer une pierre ; alors on verra ces gigantesques oiseaux, glissant d'un vol léger entre deux monts abruptes, projeter au fond des ravins leur ombre incertaine. Quand la mousson éclate dans les Ghautts et qu'au roulement de la foudre tonnant de toutes parts des torrents de pluie se précipitent dans les anfractuosités des rocs, les arbres ébranlés ploient et tordent leurs rameaux ; les bambous brisés tombent avec les branches mortes dans l'écume des gouffres ; les pierres roulent, le tigre se réfugie dans les cavernes, l'oiseau se tait, et ce désordre de la nature qu'on prendrait pour la fin d'un des âges qui, selon la croyance des Hindous, renouvelle notre globe usé, ce chaos effroyable ne fait que rafraîchir les monts et tapisser les rochers de verdure et de fleurs !

Quand le soleil s'est élevé assez haut pour darder ses rayons jusque dans les profondeurs des bois, la route s'anime, et l'on surprend çà et là des groupes curieux. Ici, dans les buissons, sont campés des bateleurs qui voyagent d'une ville à l'autre avec des serpents dans des paniers, des ustensiles d'escamotage, et quelque bœuf savant qui porte le bagage sur les chemins ; de même que le jongleur, dépouillé de son prestige, fait cuire le riz et raccommode, durant la halte, les oripeaux dont il s'affuble pour égayer la foule, ainsi la bête, principal acteur de la troupe, reprend dans les entr'actes son rôle servile. Là, par un sentier détourné, passent silencieusement deux jeunes laboureurs ; sur un hamac grossier suspendu à un bambou, ils transportent avec respect, vers un étang sacré, leur pauvre mère agonisante. Cette population primitive, que rien n'a changée encore, continue de vivre sur les traditions d'une autre époque. En parcourant les lieux qu'elle habite, on la surprend dans l'intimité de ses habitudes et de ses mœurs. Combien de sensations perdues pour nous on retrouve dans cette simple existence ! Par moments, on croirait que la civilisation a pour but de dépouiller l'homme de toutes ses joies du premier âge, et de remplacer toutes les inspirations de son cœur par des émotions factices. Aussi, avec quel bonheur on saisit ces jours de liberté, où du haut

de la montagne on se voit seul éclairé par un soleil levant, seul à contempler le magique spectacle d'une radieuse aurore qui est comme le symbole d'une éternelle jeunesse!

La difficulté des passages arrêta plus d'une fois les armées anglaises dans leurs expéditions contre les Mahrattes. Après les guerres qui ont amené le démembrement et la soumission des états confédérés, une route stratégique fut entreprise et achevée, comme l'indique une inscription, par lord Elphinstone. Dans l'endroit le plus escarpé, a été établie une barrière de péage *(toll house)*, où les bêtes de somme et de trait, ainsi que les piétons, doivent payer une légère taxe; mais, si minime qu'il soit, cet impôt rapporte à l'état environ cent mille francs par an. Le conducteur de bœufs remet par écrit au percepteur le total de ses animaux, que celui-ci compte de nouveau en les faisant défiler un à un. Cette opération, souvent fort longue, cause un grand encombrement sur la route; tandis qu'une caravane descend, une autre monte; les bœufs, les chevaux, les chariots, se heurtent, et produisent tout le long du défilé une épouvantable poussière. Il faut attendre, et pendant une de ces haltes forcées au *toll house*, j'eus la curiosité d'examiner en détail les armes d'un Mahratte de distinction : assis gravement près de la barrière, il jetait les yeux sur l'immense étendue de pays déroulée à ses pieds, et que ses pères avaient peut-être possédée jadis! La pique consistait en un fer très-long tranchant des deux côtés, adapté à une hampe de bois dur; cette hampe, recouverte d'un cuir noir à clous de cuivre, se terminait par une tige de métal ornée de quelques ciselures. Le bouclier, de forme ronde, était, ainsi que la partie supérieure de la pertuisane, enveloppé dans un étui de cuir à frange; le disque, d'environ vingt pouces de diamètre, rehaussé de cinq petites bosses en saillie, ne pouvait couvrir que la poitrine et la tête du combattant, pourvu qu'il s'inclinât en levant le bras. La masse ressemblait en tous points à celle de nos anciens chevaliers, et l'effet doit en être terrible dans une lutte corps à corps; on la porte comme le bouclier, en sautoir, derrière le dos. Le fusil à mèche, aussi long que la carabine grecque, présentait, au lieu de chien, une petite corde de coton finement tressée, qui brûle sans cesse pendant la marche. Enfin la belle lame damassée du sabre, garnie d'une garde très-large, reposait dans un fourreau de velours rouge. J'éprouvais une singulière surprise à voir dans les mains d'un homme vivant ces armes d'un autre âge, dont quelques-unes ont été portées par tous les peuples anciens, même par nos aïeux les Gaulois.

On conçoit que les avantages de cette route militaire aient été peu appréciés par les peuples dont elle assure la soumission; le droit de péage, destiné à en couvrir les frais, excita quelques murmures : les Mahrattes ne connaissaient point encore le *turnpike-road* des comtés de l'Angleterre : il fallut bien aller vendre ses récoltes sur la côte et se résigner à trouver le chemin meilleur. Cependant de hardis piétons, trop pauvres ou trop fiers pour accepter cette loi, se lancent à travers les précipices et coupent au plus court sans passer devant le *toll house*. Au risque de se tuer, le montagnard monte et descend en s'accrochant aux lianes, en suivant le lit des torrents à sec. Pour lui, c'est une joie de se plonger dans les solitudes, de lutter contre les périls, de s'aventurer dans les forêts infréquentées. D'ailleurs aussi il aime à accomplir sur sa route certaines pratiques superstitieuses qui demandent un peu de mystère. Il consacre aux dieux les prémices de l'animal dont il se nourrit, en teignant de sang la pierre sur laquelle il l'immole; cette pierre est devenue sacrée pour lui; elle est à ses yeux une divinité qui préside à

son voyage. Dans les anfractuosités d'un roc inaccessible, près d'un réservoir naturel formé par un ruisseau qui ne coule plus, entre deux touffes de bambous qui poussent plus beaux dans les Ghautts que dans tout le reste de la presqu'île, il connaît un palmier de la plus magnifique espèce. A cet arbre, nommé *târ* ou *tâl* dans sa langue (1), il a voué une espèce de culte; grimpant jusqu'au point où le tronc marqué d'anneaux s'épanouit en feuilles dentelées, il y suspend, à côté des baies qui retombent en grappes élégantes, une offrande quelconque, un ex-voto; après quoi il reprend gaiement sa route. S'il perd la vie dans cette imprudente ascension, personne ne le sait; seulement les aigles, les vautours, les milans, se réunissent par centaines au-dessus du lieu fatal en poussant des cris rauques. Le voyageur surpris, arrivant au sommet du défilé, se demande avec quelque effroi pourquoi ce bruit d'ailes étourdissant, pourquoi ces cercles sans fin que les oiseaux de proie tracent au-dessus de l'abîme : car cette chaîne de monts, qui possède une végétation si riche à sa base, à le privilége aussi de nourrir sur ses pics d'innombrables troupes de volatiles carnassiers, et dans ses grottes, des bêtes fauves en abondance, parmi lesquelles le *chittar*, petit léopard qu'on réussit quelquefois à dresser pour la chasse.

Dès qu'on a pénétré un peu dans le pays, on retrouve partout les traces de cette féodalité ancienne dont les vieilles armures sont un dernier vestige. Sur toutes les montagnes escarpées à leur sommet, quelquefois même dans les villages, s'élevaient les forteresses des seigneurs du *Maharashtra*, du *grand royaume;* bien qu'abandonnées aujourd'hui, elles étonnent encore par l'étendue de leurs enceintes et la hardiesse de leurs positions. Quand la citadelle occupait la cime d'une colline, ses longues murailles descendaient jusque dans les plaines, jusqu'au bord d'un ravin, couvrant ainsi toute la partie accessible; d'autres fois deux montagnes se trouvaient jointes par un double rempart qui les convertissait en un seul fort grand comme une ville; des milliers d'hommes campaient à l'aise dans ces espaces immenses : c'étaient véritablement des camps retranchés. Enfin il y avait aussi des lignes de défense courant sur les crêtes les plus abruptes, à la distance de plusieurs lieues, de sorte qu'on eût dit une ligne de frontière tracée entre deux peuplades. Les remparts, les tours, étaient construits en terre pour la plupart; des écrivains musulmans ont même prétendu que les princes de l'Inde ne bâtissaient jamais autrement leurs forteresses; ils avouent également que ces murailles épaisses, garnies de créneaux, résistaient aux batteries composées de pièces d'un calibre moyen. Cependant nous avons vu, dans les grosses tours aux angles d'un château de construction assez ancienne, quelques arêtes faites de briques posées en travers, représentant l'appareil le plus ordinaire de l'architecture romane. Dans les siècles d'indépendance, chaque hauteur avait sa couronne de fortification; en temps de guerre, quand la population, obstinément vouée au culte brahmanique, se soulevait contre le joug des empereurs mogols, des feux s'allumaient sur les monts; les signaux se répandaient avec rapidité, et bientôt les Ghautts entières se hérissaient de soldats. Aujourd'hui, il en est de ces vieux castels comme de ceux qui se dressent sur les

(1) *Caryota urens* de Linnée. Le botaniste portugais Joaô de Loureiro l'appelle *caryota mitis*, pour le distinguer du *caryota urens*, dont il fait le sagoutier proprement dit. Voici comment il décrit cet arbre, qui pousse en abondance dans les Ghautts : « De tous les palmiers, celui-ci est, sans contredit, le plus beau; quand souffle une brise légère, on dirait que les feuilles voltigent, à les voir s'agiter sur leurs pétioles délicats. »

deux rives du Rhin; les donjons qui se menaçaient les uns les autres depuis des siècles s'affaissent, pareils à des vieillards, et ne se reconnaissent plus; les citadelles mahrattes, d'où s'élançaient des cris de guerre incessants, où se soudaient les uns aux autres les anneaux de la confédération, se délabrent aux pluies de la mousson. Un édifice désert devient un corps d'où la vie s'est retirée; il tombe en lambeaux et retourne à la nature; les animaux s'en emparent, les reptiles s'y choisissent des repaires. Dans nos climats, le lierre et les petites fleurs; sous les tropiques, les grosses lianes et les plantes gigantesques s'accrochent au front des tours et les font crouler : les oiseaux y sèment les graines de la forêt; la savane reparaît dès que l'homme est absent. Quelquefois, devant les portes béantes de ces forteresses, vous verrez passer de beaux chameaux bactriens, deux fois plus grands et plus robustes que le dromadaire brun du désert de Suez ; ils descendent la colline en allongeant le pas; mais le chamelier, balancé sur son siége, s'endort au roulis, et continue son chemin sans s'arrêter : il n'apporte plus au castel les riches étoffes de Delhi et d'Agra !

Il est naturel qu'un peuple essentiellement belliqueux, qui chaque année, après les pluies, trouvait quelque guerre à entreprendre, soit passionné pour les traditions. Aujourd'hui qu'il a fini son rôle, que lui reste-t-il, si ce n'est les souvenirs de sa gloire passée? Mais le Mahratte les a sans cesse présents à son esprit; ils sont comme la mèche de la carabine qu'on aperçoit fumant sur son épaule le jour, la nuit, dans les plaines les plus tranquilles, au sein d'une paix d'autant plus profonde, qu'il n'est guère en son pouvoir de la troubler. Les rapsodes s'en vont, de village en village, chanter au son de la guitare et du tambourin des récits guerriers ; différents en cela des bardes de la côte de Coromandel, qui, plus rapprochés des mimes et des jongleurs, égaient souvent la foule par des couplets licencieux. Les récits historiques auxquels la tradition se mêle, ainsi que la légende, s'appellent *kathas*, du mot *kath*, parler, comme *saga*, le chant traditionnel de l'Islande, vient de *segia*, dire. Ils excitent au milieu du cercle qui les écoute un enthousiasme calme, mais profond, qui se trahit par l'immobilité de la foule, véritablement suspendue aux lèvres du conteur. J'en ai vu plusieurs exemples, mais un surtout bien remarquable. Une nuit, j'étais couché dans le village de Karli ; la guitare ne cessant de se faire entendre, je résolus d'aller voir ce qui se passait à pareille heure sur la place d'un hameau hindou. Tournant derrière les bambous qui poussent comme une forêt sur ce plateau élevé, afin de me dérober aux aboiements des chiens, je me glissai entre les cabanes, et je vis deux chanteurs entourés d'une population ébahie. Quand le souffle leur manquait, des femmes, craignant sans doute que le récit ne vînt à s'interrompre, versaient des cruches d'huile dans les lampes allumées aux portes, et la clarté renouvelée semblait ranimer l'improvisation défaillante du poëte. C'était un souvenir de la poésie antique chantée avec geste, déclamée au son de la musique; il y avait là des traces du poëme épique, le germe du drame. Au sortir d'un de ces récits patriotiques et nationaux, le peuple, on le devine, saisissait ses armes et courait aux combats. Une partie de la nuit s'écoula de la sorte. Les vieillards tenaient les yeux fixés sur la terre; leurs longues moustaches grises, relevées à la hauteur des pendants d'oreilles, s'agitaient par instant au frémissement d'une bouche contractée. Les femmes, plus animées, semblaient éprouver l'influence du chant et de la musique; les hommes paraissaient dominés par le récit même, par l'histoire racontée. Quand les deux rapsodes se turent, une planète s'abaissait derrière les murailles du château de

Logar, au-dessus duquel elle avait brillé comme un signal. Située à quelques lieues du village, élevée à près de six mille cinq cents pieds au-dessus du niveau de la mer, cette citadelle, la plus forte de tout le *Maharashtra,* était considérée comme imprenable ; le chef de clan auquel elle appartenait refusa constamment de la livrer au souverain de Poonah. Lorsque enfin, après la guerre de 1802, *Dondac-Punt,* qui l'occupait, consentit à se rendre, sur les instances du général Welesley, il assura que depuis trente ans il n'avait jamais franchi la porte de son fort. Trente fois le vieux aigle avait vu, du haut de son aire, les saisons se renouveler sans songer un instant à trahir la cause qui lui était confiée !

En face de *Logar,* d'où la vue s'étend vers l'ouest à trente lieues, plus loin que l'île de Bombay, et à un demi-mille du village de Karli, se trouve un temple taillé dans le roc, assez remarquable et surtout assez différent de ceux que nous avons décrits ailleurs, pour qu'il en soit fait une mention particulière. Il a 126 pieds de long sur 46 de large ; sa voûte, un peu ogivale, est revêtue d'une charpente en bois parfaitement conservée, et d'une date plus récente que le reste du travail. La façade, précédée d'un péristyle de colonnes gigantesques surmontées de lions à courte crinière comme le lion héraldique, est ornée de sculptures assez délicates dont le motif principal est une couple d'éléphants qui enlacent leurs trompes. A l'intérieur, une colonnade assez basse, ornée d'éléphants agenouillés, se déroule jusqu'au fond du chœur ; là s'élève un édifice de forme ronde, que couronne une espèce de parasol, sans aucune figure de divinité. Ce temple appartenait-il à la secte des Djaïnas, jadis florissante dans toute la presqu'île, et qui existe encore dans le Gouzarate? Il y a lieu de le penser. A quel dieu inconnu était-il voué? Les inscriptions fort anciennes, lues diversement à plusieurs reprises, ne semblent rapporter que les noms, les dignités de quelques donataires, et ne disent rien de ce que la science désirerait savoir. Des cellules creusées dans les rochers, à gauche de l'entrée, paraissent avoir servi de retraite à des religieux ; elles sont, comme la pagode elle-même, orientées à l'ouest. Dans les chapiteaux des colonnes se sont logés des chauves-souris et des rats palmistes ; dans les niches, autour d'une statue brahmanique éclairée par une lampe, s'abritent des mendiants hideux, estropiés des pieds et des mains, vivant d'aumônes, fort peu préoccupés de connaître le dieu qui présidait à cette grotte. Ils n'y ont vu qu'un asile consacré à une divinité quelconque, et sont venus y cacher leurs plaies. La misère et la souffrance ont besoin de se mettre sous la protection des puissances du ciel, puisque celles de la terre les repoussent.

Le sentiment religieux est un des traits caractéristiques de l'esprit des montagnards, aussi bien que l'amour de la patrie ; les Mahrattes attachés aux croyances brahmaniques les ont défendues contre les envahissements de l'islamisme, tout en combattant pour l'indépendance de leur territoire contre les sectateurs du prophète. C'est par les instigations de leurs brahmanes qu'ils fondèrent un empire éphémère, mais immense ; ce serait avec le secours des intrigues ourdies par les descendants de ces mêmes prêtres qu'ils recouvreraient leur liberté, si la chose était jamais possible. Les individus de cette caste, qui jouissent d'un si grand crédit dans le *Maharashtra,* sont cependant fort peu considérés par leurs collègues des autres provinces ; ceux-ci ne voudraient contracter avec eux aucune alliance. Les brahmanes mahrattes se vantent toutefois, comme leurs voisins du sud de l'Inde, d'avoir été mis en possession du pays par le dieu Paraçourama, sixième incarnation de Vichnou, descendue sur la terre pour faire cesser la querelle entre la caste

sacerdotale et celle des guerriers. Si on veut bien conserver ce dogme et lui donner une valeur historique, il représentera un roi ancien mettant d'accord les deux castes rivales en établissant, sur un plus grand nombre de points, les familles militaires d'une part, les familles sacerdotales de l'autre. De là les innombrables petits radjas, nobles à majorats et à seigneuries, répandus dans l'Inde ; de là aussi les *agraharas,* concessions de terrains faites aux brahmanes ; la date peu ancienne se trouve souvent précisée dans des actes authentiques inscrits sur des plaques de métal. Tel dut être le moyen par lequel le langage, la religion, l'organisation civile et militaire des Hindous se propagèrent sur une si grande étendue de pays ; cette action civilisatrice, assez lente sans doute, n'ayant point été interrompue par les invasions des peuples de l'Asie centrale, contre lesquelles l'Inde était abritée par de hautes montagnes, par des fleuves de premier ordre, enfin par la mer. Mais ce qui jette quelque défaveur sur l'origine des Mahrattes, c'est qu'ils descendent de trois castes infimes, ou plutôt de trois branches de la dernière caste, qui ne s'appelait point *régénérée,* comme les autres ; leurs ancêtres étaient laboureurs, bergers, gardeurs de vaches ; malgré toutes leurs prétentions, ils ne peuvent marcher de pair avec les *Radjpoutes,* fils de rois, dont le nom seul indique la haute noblesse, et auxquels tant de rapports semblent les lier. Il est vrai aussi que des différences morales et physiques distinguent les peuples du *Radjasthan* de ceux du *Maharashtra.* Le système fédératif prévalut dans les deux contrées ; chez les deux nations, la guerre fut le premier besoin ; mais on peut dire que les Mahrattes n'ont offert qu'un type inférieur de cette souche commune peut-être. Ils paraissent sortir des rangs secondaires d'une société dont les Radjpoutes seraient les représentants les plus accomplis. On reconnaîtrait volontiers des tribus émancipées dans les Mahrattes, dont la physionomie énergique manque de distinction. Ils ont la figure plate, et leur profil ne reproduit en rien ces lignes fines et pures qu'on admire dans les trois têtes du *Trîmourtî* d'Éléphanta ; leurs formes sont plutôt robustes que gracieuses ; la grosseur de la tête, qui frappe chez eux comme une exception à la loi générale parmi les peuples de l'Inde, les éloigne de toute ressemblance avec les images sculptées sur les temples des meilleures époques.

Le nom du *Maharashtra,* de bonne heure mentionné dans les livres de l'Inde, ne se trouve cependant mêlé à aucun événement de quelque importance jusqu'au jour où Aurang-Zèbe monta sur le trône de Delhi. Lorsque le conquérant menaça de soumettre le sud de l'Inde à ses armes victorieuses, un prince mahratte, doué d'un courage héroïque, Civadjî, dont l'histoire est un merveilleux roman, vint lui opposer une barrière redoutable. Détachant du service des empereurs mogols des corps de cavalerie qu'il avait commandés lui-même, et dont les musulmans tiraient de si grands avantages, il fit un appel aux seigneurs des montagnes. Son père Shahdjî ayant déjà secoué le joug en se déclarant souverain de la principauté dont l'empereur mogol lui avait confié le commandement, Civadjî continua l'œuvre d'émancipation. Soit par l'effet de ses propres inspirations, soit qu'il fût guidé par les conseils d'un vieux brahmane, son précepteur et son oracle dans toutes les occasions où il voulait donner à sa cause un caractère sacré, il rêva la réunion du pays sous un seul chef, et réalisa son dessein. A mesure que les citadelles tombaient en son pouvoir, par surprise, par la reddition volontaire des garnisons, il agrandissait le théâtre de ses campagnes sans cesser de tenir entre ses mains l'autorité suprême. Comme jamais, avant lui, de si impérieuses circonstances n'avaient donné à un seul prince tant d'ascendant sur la nation, il trouva obéissance et

dévouement dans le cœur des plus rebelles au système unitaire; le fédéralisme s'effaçait de lui-même, parce qu'il se sentait impuissant à reconquérir l'indépendance. Quand Civadjî mourut à cinquante-quatre ans, en 1680, il laissa à son successeur un état compacte, dans lequel les brahmanes formaient un corps puissant, voué à la dynastie naissante. La réaction avait été religieuse autant que politique; les titres de la cour, empruntés à la langue persane et importés de Delhi, firent place à des expressions équivalentes tirées de l'idiome sacré. Encore aujourd'hui, le dialecte du *Maharashtra* s'est conservé presque entièrement pur de tout mélange; l'influence musulmane n'y est guère plus sensible que dans les mœurs du peuple.

Le fils du fondateur de la dynastie, Sambadjî, tomba entre les mains d'Aurang-Zèbe; le Grand Mogol avait des vengeances à exercer contre le fils de son ennemi le plus acharné. La tête du prince mahratte tomba; mais, sous le règne de Sahou-Radja, l'empire acquit tout le développement auquel il lui était donné d'atteindre. Cette masse de petits rois dont la vie se passait jadis à fourrager la plaine et à se retirer avec leur butin sur les cimes de la montagne, ces bandits des *highlands* qui avaient toujours tenu leur propre pays en échec, se liguant parfois pour repousser l'ennemi commun, et se renfermant dans leurs forts après la guerre, venaient de prendre l'offensive. En 1740, les Mahrattes étaient maîtres de toute la partie de l'Inde baignée par les deux mers, depuis Agra, au nord, jusqu'au cap Comorin, du côté du sud; leurs incursions s'étendaient de l'Indus au Bengale, et les nations européennes, à peine établies sur les côtes, les rencontraient partout menaçants. En 1742, les Anglais avaient entouré d'un fossé la ville naissante de Calcutta pour la défendre contre les attaques de leur cavalerie; le fort de Bassein et l'île de Salsette, enlevés aux Portugais, appartenaient aux successeurs de Civadjî. Il y avait huit ans déjà que les armées victorieuses parties des hautes régions situées au delà des Ghautts étaient allées brûler les faubourgs de Delhi et insulter à la gloire passée des musulmans. Enfin, les Mahrattes se lièrent par un traité avec le Nizam et le roi de Mysore; ils figurèrent parmi les quarante mille cavaliers de Hyder-Ali, côte à côte avec les troupes françaises que Lally commandait. Mieux que leurs rivaux, les Anglais surent voir dans les Mahrattes les représentants de l'ancienne nationalité hindoue, dont les princes musulmans heurtaient les croyances et faussaient le principe; aussi s'attachèrent-ils à les comprimer d'abord, puis à les engager dans cette voie de négociations qui a conduit tous les peuples de l'Inde à la servitude.

Le successeur de Sahou, Râm-Radja, prince faible et inepte, fut déposé et enfermé dans la citadelle de Sattarah par les deux grands dignitaires de la couronne, et l'empire se divisa : le trésorier Bagadjî-Bounsla fit de la ville de Nagpour la capitale du royaume d'Orient; le brahmane Radjî-Rao, premier ministre *(pechwa)*, choisit l'ancienne capitale, Poonah, pour le chef-lieu de sa résidence et du royaume d'Occident. Ce dernier mourut en 1769, laissant à son fils la souveraineté avec le titre de *pechwa*, devenu héréditaire; deux ans plus tard, en janvier 1761, les Mahrattes, déjà sur le déclin, perdirent, près de Panniput, contre Ahmed-Chah-Abdalli de Caboul, la plus grande bataille que les Hindous aient livrée aux musulmans depuis les temps de la première invasion. Les auteurs mahométans disent que leur propre armée se composait de 42,000 chevaux, de 38,000 fantassins, de 80 pièces d'artillerie, tandis qu'avec un peu d'exagération, ils font monter celle de leurs ennemis à 50,000 chevaux et 15,000 fantassins, soutenus par une foule

innombrable d'irréguliers, et une artillerie de 200 canons, y compris les pierriers portés par des chameaux. Le camp mahratte renfermait en tout plus de 500.000 personnes, soldats, femmes, enfants, serviteurs, qui périrent pour la plupart dans la défaite. Ce revers terrible arrêta l'élan des princes confédérés ; peu à peu l'empire se démembra, des conspirations de palais amenèrent une guerre civile, et l'Angleterre prit parti dans la querelle. En 1772, à la mort du pechwa Madhou-Rao, Narraïn, qui devait lui succéder, fut assassiné par son oncle Ragobah. Les populations mécontentes se déclarèrent contre le meurtrier en faveur d'un fils posthume de sa victime. L'usurpateur chercha un refuge près des Anglais, qui avaient enfin un prétendant à soutenir. Le prétexte une fois trouvé, les Anglais l'exploitèrent activement. Deux fois ils déclarèrent la guerre aux Mahrattes pour les forcer à accepter l'assassin de leur pechwa, deux fois les montagnards résistèrent aux attaques étrangères. L'invasion d'Hyder-Ali survenant, il devenait téméraire d'irriter les Mahrattes; un traité de paix fut conclu, par lequel les places conquises seraient rendues, excepté celle de Salsette. C'était la seconde fois que les agents britanniques renonçaient à faire triompher une cause qui n'était assurément pas celle du droit et de la légitimité.

Désormais, la politique européenne va se trouver en jeu dans le sud de l'Inde ; les chefs mahrattes, hommes d'action, trop impétueux et trop bornés pour démêler leurs véritables intérêts à travers ce labyrinthe d'intrigues, ne savent quel parti embrasser. Sous l'inspiration du roi de Mysore, ils attaquent, en 1784, les petits états voisins des possessions britanniques, et, après avoir enlevé imprudemment cette barrière qu'il fallait respecter, ils s'arrêtent avec effroi. Lord Hastings les détacha bientôt de l'alliance contractée avec Hyder-Ali ; à la rigueur, ils n'avaient rien à gagner aux victoires de ce héros musulman, cruel envers les Hindous, fanatique comme Aurang-Zèbe. Quand Tippoo recommença les hostilités, il enleva aux anciens alliés de son père une partie de leurs provinces, et les Mahrattes vaincus ne rentrèrent en possession du territoire envahi que par le secours de leurs nouveaux amis les Anglais. Ceux-ci sacrifiaient à un avenir peu éloigné leur ambition du moment : Tippoo devait périr à tout prix, telle était la condition première des succès de leurs établissements dans l'Inde. Quand ces difficultés eurent été habilement résolues, quand le sultan de Seringapatam eut disparu avec la dynastie musulmane, dans sa capitale prise d'assaut, quand la révolution française laissa l'Angleterre asseoir les bases de sa puissance en Asie, de nouveaux troubles ébranlèrent à jamais l'empire affaibli du *Maharashtra*. En 1795, la mort du jeune pechwa, contre lequel les troupes britanniques avaient autrefois pris parti, amena une lutte désastreuse entre deux compétiteurs qui se disputèrent l'autorité pendant huit années. Après les guerres de la seconde partie du XVIIIe siècle, le royaume des Mahrattes se trouvait déjà restreint aux peuples de ce nom relevant du souverain de Poonah ; les provinces conquises lui avaient été enlevées. Le fils de Ragobah, abandonné de ceux qui avaient accueilli son père dans sa disgrâce, fut forcé de se retirer, à la suite de bien des vicissitudes, devant Badjî-Rao, que réinstallèrent définitivement les victoires du général Welesley. Ce fut en mai 1803 que l'ordre fut rétabli dans les Ghautts, voici à quelles conditions : le prince mahratte acceptait le régime subsidiaire, reconnaissait la souveraineté de ses alliés et renonçait à la direction de sa politique extérieure. Le pechwa était *protégé* et séparé des autres chefs de la confédération contre lesquels la guerre allait se continuer. Nous verrons bientôt quelle circonstance amena la compagnie à le déposer. Les cita-

delles qui tenaient encore pour l'autre prétendant capitulèrent à la longue; il y en avait que l'on ne pouvait réduire que par la famine, et elles bravaient impunément l'autorité du souverain jusqu'auprès de sa capitale; au nombre de ces forts, on comptait celui de Logar, dont nous avons parlé plus haut, et qui est éloigné de Poonah à peine de dix lieues.

Quand on arrive près de cette ville et qu'on voit un espace de deux milles carrés tout au plus couvert de maisons d'assez médiocre apparence, on comprend que ce n'est pas là le chef-lieu d'un royaume commerçant, industrieux, ami de la paix. Poonah ressemble à un bourg qui a grossi, et n'a pas la grandeur qui convient à une cité célèbre à tant de titres. Du côté de l'ouest coule une rivière à peu près à sec pendant l'hiver, assez encaissée, large de trois cents mètres, sur laquelle on aperçoit des arches de pont à moitié bâties ; les dieux ne s'étant point montrés favorables à l'achèvement de ce travail, deux fois interrompu par des causes naturelles, les brahmanes ont déclaré qu'il n'y avait pas lieu à continuer l'entreprise. Ce cours d'eau, nommé la Moula, tombe tout près de la ville, dans la Mouta ; c'est au confluent de ces deux rivières, considéré comme un lieu particulièrement saint, que les veuves avaient coutume de se brûler sur le corps de leurs époux (1). La Mouta se jette dans la Bhîma, qui se mêle elle-même au Krichna, dont les eaux se déversent dans le golfe du Bengale. Ainsi par une suite de rivières, dont la première prend sa source à vingt-cinq lieues de la baie de Bombay, on peut, au temps des crues, traverser toute la presqu'île en bateau, moins ce court trajet, et se rendre de Poonah au rivage de Golconde (2). Le Krichna, fleuve sacré, véritable frontière du Dekkhan, fut traversé, pour la première fois, par les armées musulmanes, en 1310, lorsque Cafour alla combattre le roi du Carnata.

Sur la rive gauche de la Mouta sont construites les habitations de l'ancienne résidence ; au temps où les Mahrattes existaient encore quelque peu par eux-mêmes, sous le régime de protection, l'ambassadeur occupait, avec sa petite cour, les hauteurs de *Sangam;* maintenant la résidence est le gouvernement local. Par delà la ville hindoue, sur un plateau aride, mais aéré, bordé de montagnes, s'étendent les cantonnements militaires, baraques rangées comme les tentes d'un camp, où le *gong* chinois marque l'heure aux sentinelles, où les exercices à feu, les parades, se succèdent sans relâche, moins peut-être pour habituer les troupes aux manœuvres que pour rappeler aux Mahrattes avec quelle attention on surveille leurs mouvements. De Sangam aux cantonnements, on rencontre une suite de *bagglaws,* maisons de campagne délicieuses, occupées par les fonctionnaires anglais, civils et militaires ; ces cabanes charmantes, construites en bois, ornées de galeries, sévères au dehors, décorées au dedans avec une simplicité qui n'exclut pas le luxe, sont pourtant, en quelque sorte, la ligne de fortifications qui tient en échec la capitale d'un royaume ! Chaque enclos est, pour toute défense, entouré d'une plantation d'acacias ou de *bohinias,* dont les thyrses blancs et rouges donnent le signal du printemps ; les voitures roulent sans bruit sur le sable des allées ; tout n'est que fleurs et bosquets. Combien de pareilles demeures seraient capables d'inspirer aux

(1) Cet usage n'a été aboli qu'en décembre 1829, par un acte de lord Bentinck.

(2) Par compensation, la chaîne des Ghautts, interrompue un instant par des ravins immenses près de Paniany, livre passage à la rivière de ce nom, qui, partie de Coimbatour sur la côte de Coromandel, vient se perdre du côté de celle de Malabar, dans l'Océan Indien.

peuples soumis le goût de l'ordre, de la civilisation et des habitudes de l'Occident, si les préjugés religieux ne tenaient l'Hindou en défiance contre les populations chrétiennes, si le caractère anglais était moins dépourvu de cette faculté de conciliation à laquelle il préfère l'orgueil et le sentiment de sa supériorité! Aux arbustes élégants des latitudes méridionales, aux plantes tropicales que le climat plus tempéré permet cependant de cultiver jusque sur la montagne, se mêlent le pêcher et la vigne. L'hiver, si doux à Poonah, rappelle les magnifiques journées d'automne à la Louisiane, ces temps de récolte qu'on appelle, dans le sud des États-Unis, *l'été des Indiens, Indian summer*. Les mimosas, les euphorbes, se sont dépouillés de leurs feuilles : il y a un peu d'engourdissement dans la nature, une certaine langueur qu'augmente l'absence des brises arrêtées par la chaîne des Ghautts; mais, dans les lieux rafraîchis par les irrigations, l'influence de la saison sèche est à peine sensible. On peut s'en convaincre en visitant au mois de janvier le jardin qui appartient à la *masse (the mess)* des officiers de l'armée anglaise. Ce riche enclos produit toujours quelques fruits, quelques végétaux des climats les plus divers; la patate douce de la Caroline et l'humble tubercule originaire du Canada y croissent à l'ombre du manguier et de l'arbre à bétel; on ne sait sous quelle zone on se trouve transporté. Des champs entourés de cactus épineux, que des galériens taillaient avec des sabres rouillés, sous la conduite des garde-chiourmes accroupis à l'ombre, nous remettaient en mémoire les *ranchos* de l'Amérique méridionale, les fermes de la *pampa,* qui n'ont pas d'autre rempart contre les attaques des sauvages.

Quand on voit les gracieux *cottages* de la froide Angleterre, on devine ce que doivent être sous des latitudes si favorisées, sous des cieux si choisis, les habitations de cette société d'élite, obligée, par sa position exceptionnelle, de concentrer dans l'enceinte d'un jardin tous les agréments de la vie. Aussi, quel contraste entre ce quartier franc si calme, si propre, si morne, malgré sa beauté, et la ville noire, la cité hindoue, véritable ruche de frelons bourdonnants ! Se promener à pied dans les rues de Poonah serait une chose difficile; les chiens errants, auxquels un faquir distribue de sa propre main les gâteaux de farine, aboient en chœur contre l'étranger. Les chariots roulent sur leurs essieux de bois avec tant de bruit, qu'on n'entend point le cri de *khabardar* (gare), répété à chaque instant dans la cohue par les porteurs de palanquins, par les serviteurs des personnages de haut rang qui trottent sur leurs petits chevaux. L'Européen à pied est un dieu tombé des cieux, un *topiwala,* une tête à chapeau, et rien de plus; sa couleur ne le protége point contre les coudoiements de la foule à laquelle il se mêle. Qu'il reparaisse à cheval, en voiture, les péons se lèveront à son passage, les sentinelles lui porteront les armes; en toute occasion cependant, son groom et son cocher doivent avoir soin de ne pas brusquer les vaches couchées au milieu de la rue : on peut faire ranger à coups de fouet l'homme de basse caste accroupi sur sa natte, l'animal sacré mérite plus d'égards. Les poëtes avaient fait de la vache le symbole de la terre; le veau, mis bas chaque année par la bête féconde, représentait les productions annuelles d'un sol infatigable; puis le peuple, ainsi que cela arrive toujours, a oublié le mythe, il ne lui est resté que la lettre, moins l'esprit, et il adore l'image de cette puissante nature dont les anciens sages recherchaient l'auteur par-delà les cieux (1). Mais, outre cette représentation vivante de la divinité, il y a dans les

(1) Dans la province de Bedjapour, dont Poonah est le chef-lieu, il y a cependant deux

rues de Poonah des figures symboliques dont on ne peut parler, sculptées impudemment sur le tronc des figuiers ; en voyant ces grossières manifestations d'un culte païen, on ne sait lequel on doit le plus admirer, de la naïveté ou de l'effronterie d'un peuple qui, après avoir tout divinisé sur la terre, ne sait plus où s'arrêter dans ses adorations.

Toutes les rues et les places portent le nom de quelque dieu ; devant les temples sont creusés ces beaux étangs où la population, quand les fleuves manquent, vient se plonger chaque jour à plusieurs reprises et laver ses vêtements. Ces mêmes Hindous, qui vivent en public, se cachent et s'enferment pour manger; les malignes influences qu'ils redoutent pendant les repas, ce sont la malpropreté, le contact des gens souillés et immondes de naissance ou par accident, dont ils se purifient au moyen du bain et des ablutions. De là, les précautions sans cesse renouvelées, le soin extrême de leur personne et de leurs maisons. Dans une ville pieuse comme Poonah, il y a redoublement de pratiques religieuses, et chacun semble préoccupé exclusivement du désir de se rendre agréable aux dieux. Des ascètes aux longs cheveux, aux ongles recourbés, tapis sous des huttes comme des animaux, jappent des stances que les plus dévots viennent écouter et qui édifient la foule. Non-seulement les noms de Brahma et de Vichnou sont inscrits à l'angle des rues ; mais, dit un auteur anglais, « les membres du panthéon hindou sont mieux manifestés encore par les peintures dont les murailles sont barbouillées, de sorte que l'histoire des divinités brahmaniques peut être apprise rien qu'en traversant la ville. » Les pagodes, cependant, n'ont rien de remarquable; les Mahrattes, tout fanatiques qu'ils étaient, savaient construire les forteresses mieux que les temples. Dans les bazars, on voit encore des boutiques d'armes anciennes : le sabre, si habilement manié par les cavaliers, à côté de la massue du fantassin, la cuirasse de coton, pareille à celle que portaient les Mongols, auprès de la pique à large fer qu'on croirait empruntée aux Saxons. D'ailleurs, ce n'est pas ici qu'il faût chercher les belles étoffes du nord de l'Inde. Quand les Mahrattes prirent le goût des tissus de Delhi et du Kachmyre, au lieu d'apprendre à les fabriquer, ils allèrent les voler chez leurs voisins, surtout chez les musulmans, qu'une civilisation plus avancée, une plus grande recherche dans le costume portaient à des habitudes de luxe inconnues aux montagnards. Cette ville de plus de cent mille âmes (et ce n'est pas beaucoup dans l'Inde), dénuée de grands édifices, où l'on ne retrouve guère les traces d'un passé glorieux, ne ressemble point à la capitale d'un empire dont le chef percevait trente millions de revenus, et pouvait mettre sur pied jusqu'à deux cent mille hommes de cavalerie. Peut-être la situation de Poonah, au sein des montagnes, nuisait à son développement d'une part, tandis que de l'autre la manie des combats, des *chevauchées,* des invasions, détournait les Mahrattes des travaux sédentaires; le défaut de fleuves aussi, le manque de communications faciles et sûres, empêchèrent cette capitale de devenir un entrepôt de commerce, un centre de civilisation et d'industrie. Dans l'esprit de ses belliqueux habitants, Poonah, place ouverte, bâtie sur un plateau, au pied des monts et non à leur cime, impossible à défendre, ne représentait qu'un marché, et à l'approche de l'ennemi ils l'abandonnaient pour aller se réfugier dans les forteresses, emportant avec eux leurs richesses, c'est-à-dire leurs armes et leurs familles.

villages qui ont le droit de vendre la chair de bœuf. Peut-être est-ce une concession faite à d'anciens peuples établis dans la contrée avant l'invasion des Hindous.

Les maisons, posées sur des assises de granit, consistent en des murailles de bois ornées de balcons, de toits en saillie, de galeries à jour, sculptées avec une certaine élégance, quelquefois dans le goût mauresque. Ces ornements gracieux se mêlent assez bien aux frontons étagés des pagodes, aux coupoles de quelques temples imités de l'architecture mogole, aux pyramides tronquées et arrondies qu'on voit s'élever du milieu des jardins. Les édifices religieux, en Orient, ont une variété de formes qui peut se comparer à celle des arbres dans les forêts; ceux-ci ont la hardiesse du palmier, ceux-là ressemblent par leurs dômes aux touffes de feuillage qui jettent près des sources une si belle ombre. Hors de la ville, non loin de la chapelle catholique portugaise, les musulmans ont leur mosquée et leur cimetière, où les tombes blanches, surmontées d'une pierre taillée en turban, se cachent sous de véritables bosquets. On lit dans plusieurs auteurs que l'islamisme n'était point toléré sur le territoire de la confédération des Mahrattes; cependant le fort de Maligaon, qui leur appartenait, et se rendit en 1818 aux Anglais, avait pour garnison une troupe d'Arabes à la solde des pechwas. Il faudrait entendre plutôt que la religion musulmane compta peu de prosélytes dans cette partie de l'Inde, qui devint, à l'époque de l'invasion, l'un des asiles du brahmanisme. Poonah prétend être la Bénarès de l'ouest, et les traditions antiques s'y conservent dans un collége encore existant. Le lycée brahmanique est établi dans un ancien palais du pechwa, composé de plusieurs corps d'habitation, que séparent des cours peu spacieuses, entourées d'un canal où l'eau coule toujours. Les portes sont basses, les escaliers étroits; les appartements ont des fenêtres ornées, mais privées de vitres; les chambres du fond, tranquilles, isolées, habitées naguère par la partie féminine de la famille régnante, sont hantées aujourd'hui par de jeunes écoliers; ils sont si peu bruyants eux-mêmes, qu'on dirait que le gynécée s'est transformé en couvent. Un poste d'honneur, formé de soldats indigènes, dans toute la pureté du costume et de l'armure antique, occupe la galerie d'entrée. On n'entend aucun bruit sous les cloîtres des cours. Quand un *pandit* passe, les cipayes le saluent respectueusement, et se couchent de nouveau sur les bancs de bois; la présence des guerriers n'est qu'un hommage rendu par la caste militaire et par la société hindoue dans son ensemble à la toute-puissance brahmanique.

Dans les premières salles se tient l'école primaire; de petits enfants de toute condition apprennent à lire les caractères mahrattes, à reconnaître les groupes sanscrits dans l'écriture cursive et locale, aussi difficile à déchiffrer que celle des Bengalis. Ceux qui commencent à écrire s'exercent en traçant avec le doigt le contour des lettres peintes en blanc sur une planche noire. Ces premiers principes d'éducation sont entièrement distincts des grandes études que l'on aborde plus tard, et qui renferment la somme de toutes les connaissances humaines; ils sont comme le vestibule du grand édifice de la science. En avançant un peu, on trouve les six classes, ou les six chaires, pour parler notre langue. Dans un cours qui dure cinq années pour chaque branche de l'enseignement, les maîtres expliquent la grammaire, la logique, la poésie, l'astronomie, la médecine, la philosophie du droit civil et religieux. Celui qui passe trente années à parcourir ces six degrés sort du collége *pandit,* docteur dans toutes les facultés; bien entendu que c'est la langue sacrée, le sanscrit, le latin de l'Inde, qu'il s'agit d'apprendre et de professer, par conséquent l'invariable tradition des premiers âges. La grammaire est réduite presque à l'état de science abstraite par les formules à moitié algébriques qui en fixent les règles; la logique *(nyaya,* manière de procéder avec certitude) a

été développée abondamment dans les textes des écrivains hindous, qui ont poussé jusque dans ses derniers retranchements l'art de raisonner et quelquefois même de déraisonner. Il y a là matière à une longue étude, et le disciple érudit peut tout prouver en sortant de l'école. Quant à la poésie, elle a ses incontestables beautés de rhythme et d'images ; le maître scande le vers, le fait répéter à l'élève, et le lui explique par le commentaire écrit ou par une glose verbale en langue vulgaire. Ce cours m'intéressait plus que les autres, car les œuvres d'imagination sont du domaine de tous les peuples. Les étudiants, assis à terre, le manuscrit sur les genoux (chacun est obligé de copier son texte), me suivaient de l'œil furtivement, ne sachant comment interpréter ma curiosité. Les uns regardaient la présence d'un étranger comme une intrusion : c'étaient de jeunes brahmanes élevés dans la campagne ; d'autres, nés de familles aisées et qui avaient visité Bombay, sentaient peut-être en ce moment l'infériorité des enseignements brahmaniques vis à-vis de l'éducation européenne, et ils semblaient distraits par cette pensée importune. Le maître s'était levé de dessus ses coussins par respect pour les gentlemen anglais qui m'avaient conduit là. Je tendis la main à un petit élève sérieux, au front plat, à la figure boudeuse, en lui demandant son manuscrit ; il se retira avec dédain, tandis qu'un de ses camarades, plus poli, m'offrait son cahier de bon cœur. Sans aucun doute le pandit possédait l'intelligence des textes ; il les développait en mahratte pour les auditeurs, en hindoustani pour nous, avec une certaine verve et une satisfaction évidente : c'était la tradition qu'il nous donnait, ce qu'ils appellent eux-mêmes *la bouche du maître*. A cette explication dénuée de critique, fatale, pour ainsi dire, combien j'eusse préféré la méthode claire, savante, que suit le professeur du collége de France ! Dans l'étude de l'astronomie est comprise celle des mathématiques, dont les traités en vers se gravent facilement dans la mémoire ; mais il leur manque toujours la précision, et les Hindous sont si peu portés à compter, qu'au delà d'un certain nombre ils ne parlent plus que de millions et de myriades. Il leur faut du merveilleux jusque dans les chiffres ! On conçoit bien que l'astronomie des brahmanes est, à proprement parler, l'astrologie, de même que leur médecine se rapproche en certains points de la magie. Ils avouent eux-mêmes que l'étude des organes de la vie sur un corps mort est le véritable moyen à employer pour connaître les maladies et apprendre à les guérir ; pourtant l'horreur qu'ils ont des cadavres les éloigne à jamais de toute idée de dissection. Dans cette classe de médecine, en un coin de la salle, deux jeunes gens se tenaient à l'écart ; ils évitaient tout contact avec leurs voisins, parce qu'un de leurs parents étant mort à cent lieues de là, ils se trouvaient impurs pour quarante jours. Il y a loin de ces prescriptions par trop rigoureuses au manque de respect dont les étudiants de nos amphithéâtres se rendent parfois coupables envers les restes mortels confiés à leurs mains ! Les préceptes de morale civile et religieuse enseignés dans l'école de philosophie initient le citoyen de l'Inde aux devoirs de sa caste, aux lois de la société à laquelle il appartient. Ce cours serait beau à faire si les brahmanes, en élucidant les textes anciens, détachaient un à un les langes dans lesquels le dogme a été successivement enveloppé ; mais ce n'est pas là leur affaire : ils professent ce qu'ils ont appris et le transmettent à ceux qui viendront après eux. Dans ces écoles, le maître, qui se considère comme un anneau de la grande chaîne, n'a pas trop l'air d'un pédagogue ; les élèves ne sont ni mutins, ni turbulents ; la science ne paraît à charge ni à celui qui la distribue, ni à ceux qui la reçoivent. C'est qu'il existe encore dans cette partie du monde ce qui chez nous se perd

chaque jour, le respect pour les choses et pour les personnes qui représentent la tradition.

A part la routine qui préside aux leçons des colléges brahmaniques, on peut voir une idée féconde dans cet enseignement complet confié à une corporation, à une caste au sein de laquelle la connaissance de l'antiquité se conserve; c'est à cette institution que le brahmanisme a dû sa longue durée. Les pandits de Poonah sont loin de croire leur règne passé, et ils ont adopté une innovation européenne, la presse lithographique, au moyen de laquelle ils publient eux-mêmes quelques textes, sans le secours d'ouvriers étrangers. Le gouvernement anglais subvient aux frais de leur collége, qui ne se soutiendrait pas par lui-même, car on n'y compte pas plus de dix à quinze élèves par classe. Cette subvention est le gâteau de miel jeté à des ennemis puissants par leur influence pour endormir en eux la passion d'intrigues qui les tourmente. Dans le même but, la compagnie accorde un traitement de 50 roupies (125 fr.) par mois aux prêtres qui desservent à tour de rôle les trois pagodes de Pârvatî-Hill. Cette colline, située à deux milles de Poonah, était le Capitole des Mahrattes; le dernier pechwa en descendit il y a vingt-cinq ans pour s'en aller en exil à Bénarès. Sur sa cime escarpée, elle porte encore trois temples consacrés, le premier à Pârvatî, la déesse fille de Himala, souverain des montagnes neigeuses; le second, à Kartikeya, fils de Pârvatî, dieu de la guerre; le troisième, à Vichnou. On y monte par un immense escalier que les chevaux et les bœufs peuvent gravir. Après avoir traversé une espèce de corps de garde, dans le genre de celui qui occupe le péristyle du collége, on se trouve sous des cloîtres aérés, découpés d'ouvertures dans le style mauresque; les brahmanes de service versent l'huile sur les idoles et fourbissent les grands instruments de cuivre qui retentiront avec un bruit surhumain aux processions du Dourga-Poudja; ce sont des trompettes immenses de formes fantastiques, des tambours de toute espèce, des orbes sonores et vibrants comme le tamtam. Plusieurs enceintes de murailles entourent le sommet de la colline, les unes en ruines, les autres debout encore, plantées d'arbres, et cachant leur base dans de longues herbes que broutent indolemment les bœufs sacrés. Au-dessus de l'endroit le plus abrupte s'élève, autour d'une cour dont la pagode de Vichnou est le centre, le palais inachevé du pechwa. La foudre a renversé l'habitation du prince comme pour mieux consacrer la ruine de l'empire dont il était le représentant; il ne reste plus que des pans de cet édifice, qui dominait tous les points de la plaine. Du haut de la colline, le regard se déploie sur un magnifique horizon; les deux villes, mahratte et anglaise, se montrent côte à côte, celle-ci pareille à un parc avec ses allées et ses jardins, celle-là pareille à un échiquier couvert de toutes ses pièces. Au-dessus des plantations de manguiers que le souverain avait groupées abondamment dans la campagne pour donner à sa capitale de l'ombre et de la fraîcheur, on aperçoit bien loin, au pied d'une montagne abrupte, son palais d'été. Aux angles de l'édifice à quatre faces, se dressent des clochetons carrés qui se communiquent par des escaliers et des chemins de ronde; le rez-de-chaussée de ce castel, construit en bois, est entouré d'une galerie, d'un cloître extérieur, destiné à protéger les salles d'en bas contre les rayons du soleil; puis, comme l'idée de guerre était inséparable de toute construction mahratte, la villa du prince avait pour défense un mur épais, assez haut, flanqué de quatre grosses tours désormais ruinées. On dirait même que jamais ce palais n'a été achevé. Aujourd'hui tout est silencieux et désert autour du pavillon bastionné; il n'y a ni jeunes femmes dans les cours intérieures, ni sentinelles sur le rempart.

Dans une plaine, auprès de la colline sacrée, on aperçoit encore un grand champ-de-mars, un vaste espace marqué par une muraille; c'est là que chaque année, à l'époque du *dassarah,* fête solennelle correspondant à la fin des pluies, les brahmanes par milliers s'assemblaient pour recevoir un à un, de la main des pechwas, l'aumône, le don qui consacrait l'hommage dû par les rois à la caste sacerdotale, d'après ce précepte qui commande au souverain de faire le plus de libéralités possible aux *deux fois nés* par excellence, à ceux qui ont reçu une nouvelle vie avec l'initiation aux mystères religieux. Il venait des brahmanes de toutes les parties du *Maharashtra;* quelquefois on en comptait cinquante mille réunis dans l'enceinte, et le chef de l'état se réjouissait à la vue de tant de saints personnages qui le proclamaient grand et magnifique. Après cette pacifique cérémonie, les guerriers, à la tête de leurs bandes armées, se répandaient dans la campagne, pillant et saccageant les villages, se ruant comme un orage à travers les vallées; de cette façon, l'année nouvelle était inaugurée. A défaut de guerre, les chefs improvisaient un simulacre d'expédition sur le territoire de leurs voisins, et remontaient dans leurs forts jusqu'à ce que l'occasion se présentât de se mettre à la solde de quelque prince. La vie, d'ailleurs, devait être fort triste sur des pics élevés à cinq ou six mille pieds au-dessus du niveau de la mer; les bardes y venaient souvent chanter les exploits des ancêtres du châtelain, mais celui-ci s'ennuyait bientôt à regarder paître ses juments au versant des monts.

Le souvenir des anciennes assemblées du *dassarah* tourna la tête du dernier pechwa, Badjî-Rao. Les brahmanes tramaient un complot dont les ramifications s'étendaient dans les provinces, et le prince, excité par eux, éclata imprudemment; voici dans quelles circonstances. A l'époque où la compagnie s'engageait dans une guerre dangereuse avec le Népal, en 1816, Rundjet-Singh menaçait avec une forte armée les Seikhs protégés qui le séparaient des possessions britanniques. Un corps de Patans se formait sur la frontière de la province d'Agra. On s'attendait, disent les écrivains anglais, à un soulèvement général, et lord Hastings s'occupa de prendre des mesures pour en arrêter l'explosion, ou tout au moins en atténuer l'effet. Les Mahrattes aussi se montraient prêts à renouer les liens de la confédération dissoute par le traité de Bassein. Les états du *Maharashtra,* divisés, se composaient du royaume de Poonah, de celui de Scindiah, de la principauté gouvernée par le Holcar, et des provinces soumises au rajah de Nagpour, Appa-Saheb. Cinq ou six princes, prenant les armes à la fois sur divers points, eussent suffi à tenir en échec la puissance anglaise, moins consolidée que maintenant. Ce qui a été accompli depuis n'était encore qu'ébauché. La politique conseillait de diviser les rajahs en les opposant les uns aux autres, ce fut un moyen de les réduire; une fois soumis, on les isola plus complétement en interdisant à ces princes, d'ailleurs assez indolents, toute correspondance avec leurs voisins. Mais il est toujours difficile d'empêcher certaines nouvelles de circuler, et à peu près impossible de déjouer les conspirations au sein d'un peuple nombreux disséminé sur un grand espace. Dans ces dernières années, n'a-t-on pas surpris à Poonah, à Bombay même, des proclamations menaçantes pour les Européens?

Badjî-Rao avait levé des troupes et envoyé loin de sa capitale ses trésors avec sa famille, au printemps de l'année 1817. Pour le punir de ses mauvaises intentions, on lui imposa un contingent de troupes qu'il dut payer et entretenir. Le pechwa mit garnison ennemie dans ses propres états, et paya 34 laks de roupies (8,500,000 fr.) au trésor de la compagnie. L'argent qu'il pouvait employer à solder

ses armées passa ainsi aux mains des Anglais. Un traité signé le 15 juin ayant établi les bases de l'alliance nouvelle, bien plus onéreuse que la première pour le chef des Mahrattes, cet ajournement des hostilités permit aux troupes de la compagnie de se préparer à une attaque, aux Hindous des montagnes d'attendre une occasion favorable sans se trahir par des mouvements précipités. A l'époque des fêtes du Dourga-Poudja, des bandes armées se déployèrent tout le long des marches qui conduisent de la plaine au sommet de Pârvatî-Hill; le résident demanda des explications à Badjî-Rao sur cet appareil militaire, dont il avait pénétré sans doute le véritable motif. Le pechwa répondit qu'il voulait donner à la fête un éclat inaccoutumé. En effet, la cérémonie fut solennelle ; le soleil faisait étinceler une forêt de mousquets et de piques échelonnés sur les immenses gradins de la colline. La dernière armée mahratte, fière de son nombre, regardait avec un fol orgueil le petit camp des Anglais, perdu dans le bassin spacieux que domine Pârvatî-Hill. La population confiante regardait avec une joie secrète les préparatifs de cette trahison, qui devait lui faire perdre l'ombre d'indépendance dont elle jouissait encore. Le 5 novembre, Badjî-Rao attaqua brusquement la résidence; ses troupes, repoussées par le colonel Burn, se retranchèrent au nord-ouest de la ville, dans les gorges de Ganeça. Au fond de ce défilé, devant lequel se dresse la montagne sainte avec ses trois temples, trente mille Asiatiques éprouvèrent encore ce que peut une poignée de soldats européens conduits par des chefs habiles. Une déroute complète rejeta l'armée du pechwa loin de la capitale. Les autres chefs de l'ancienne confédération, qui s'étaient levés tous à la fois dans une grande étendue de pays, essuyèrent des échecs considérables sur divers points. Badjî-Rao, quatre fois battu, réduit à fuir, dépouillé de ses citadelles, enlevées l'une après l'autre, ne sachant plus sur quelle montagne trouver un asile, se rendit à sir John Malcolm, dans le courant de l'année 1818. Admis, aux termes d'une capitulation honorable, à se retirer avec une forte pension là où se retrouvent les rajahs dépossédés, il dit adieu à la Bénarès de l'ouest pour aller, dans la véritable capitale du brahmanisme, bâtir pieusement des pagodes et rêver à sa gloire passée.

Cependant on ne voulait pas laisser les Mahrattes sans un fantôme de prince. Le descendant de Civadjî, Pertab-Singh, relégué à Sattarah comme ses aïeux depuis le jour où les pechwas (ministres civils), véritables maires du palais, avaient usurpé une autorité héréditaire, fut remis par les vainqueurs sur le trône de sa dynastie; mais c'est à Sattarah, à quelques lieues de la capitale, qu'on lui permettait de résider, dans une ville qui ressemble à une forteresse. Il n'eut à gouverner qu'un petit territoire, dont il a été dépouillé il y a quelques années, et son contingent fut fixé à cinq cents cavaliers et quatre mille fantassins, armée assez considérable pour une population de quinze cent cinquante mille habitants. Voilà ce qu'on appelle dans l'Inde une restauration, parce que la bannière de Civadjî flotta de nouveau sur la contrée où régna jadis le héros mahratte. Ce qui reste désormais d'artillerie aux habitants de Poonah consiste en cinq petites pièces de deux, rougies du sang des victimes offertes à Dourga et confiées aux brahmanes de Pârvatî-Hill, qui les gardent respectueusement sous un hangar. Au jour de la grande fête, assez triste désormais, ces canons inoffensifs tonnent du haut de la colline, mais d'une façon si peu belliqueuse, que des aigles viennent nicher sur les acacias, aux abords du temple. Ces *insidieux brahmanes,* si détestés des Anglais, qui avec raison voient en eux des ennemis toujours prêts à conspirer, survivent donc à l'indépendance de leur pays. Tout pensionnés qu'ils sont pour entretenir les idoles et conserver les

traditions de la langue sacrée, le joug leur pèse; ils ne peuvent oublier l'heureux temps où ils gouvernaient les princes, où les solennités religieuses faisaient tomber dans leurs mains des aumônes abondantes. Réduits au rôle de desservants et de maîtres d'école, ils se voient souvent contraints d'embrasser les professions que la loi leur permet en cas de détresse, et certes jamais le législateur n'avait prévu celle dans laquelle ils devaient tomber un jour.

Au nord-est de la colline s'étend un lac charmant entouré de coteaux boisés ; une île assez spacieuse en occupe le milieu. Sur cette île, on voit un petit temple, une habitation de brahmanes, et un de ces jardins où de frais ombrages invitent à la rêverie. Aux guerriers appartiennent les montagnes, aux gardiens du culte les vallées ; c'est dans les vertes prairies, au bord des ruisseaux, que les religieux de l'Inde se plaisaient à copier les manuscrits sur feuilles de palmier, à revoir les anciens textes, pareils en cela aux bénédictins : *valles benedictus amabat.* On comprend très-bien que les hôtes de ce séjour privilégié se livrassent à l'étude de la philosophie, à la vie contemplative, loin des bruits du monde ; jamais lieu ne fut mieux choisi pour la méditation. Quoi de plus favorable aux élans de l'imagination qu'un climat admirable, des sites enchanteurs, une eau tranquille qui reflète tour à tour les étoiles du firmament et les dômes des bois? Dans les temps de troubles, combien cette retraite devait paraître paisible, quand les montagnes voisines se couvraient de combattants et retentissaient de cris terribles! Cette île devenait sacrée, comme la pensée intime qui se cache au fond du cœur. Plusieurs fois, après avoir gravi les hauteurs environnantes, je vins m'asseoir au pied des grands arbres et regarder les ombres s'allonger sur la surface unie du lac. Un soir, j'entendis les pas d'un cheval retentir sur les pavés du chemin ; c'était un vieux chef mahratte, revêtu de son harnais de guerre, qui trottait sur un petit coursier blanc à jambes fines, richement caparaçonné ; la housse, jadis somptueuse, la bride rehaussée de torsades en coton rouge, mais usée, attestaient de longs services. Le vieillard portait une double cuirasse de fer, il avait dans sa ceinture, roulée en écharpe, un long poignard ; l'orbe du bouclier pendu au pommeau de sa selle frappait sans cesse la garde du cimeterre et rendait un son métallique pareil au tintement de la cloche qui s'efface dans le lointain. Où se rendait ce chevalier à barbe blanche, coiffé du turban de mousseline, paré comme un jour de bataille? Son écuyer le suivait respectueusement, tenant à la main le narguilé incrusté d'argent ; il courait après son maître avec une certaine résignation. Peut-être le vieux chef de clan, se trompant de siècle, faisait-il par habitude le tour de ses anciens domaines ; peut-être voyait-il encore dans son imagination les bandes armées se lever à sa voix et gravir les montagnes ! Le jeune Hindou qui sonnait de la conque, debout sur les marches de la pagode, au bord de l'île, dut le prendre pour un fantôme. Au même instant, un coup de fusil tiré assez près du chemin vint troubler tout le silence du paysage ; c'étaient deux caporaux anglais qui chassaient les tourterelles dans les manguiers plantés jadis par le pechwa !

Voilà ce que sont devenus les peuples les plus redoutables de l'Inde après les Radjpoutes. Habitués au fédéralisme, ils n'ont pu se résoudre à se fondre en un seul royaume ; turbulents et indisciplinés, ils ont rejeté bientôt avec dédain l'idée d'un pouvoir central qui aurait fait leur force. Désormais leur indépendance est perdue, et leur nationalité n'est qu'une illusion. Sur les huit royaumes qui forment aujourd'hui les états mahrattes, il n'en reste pas un seul qui jouisse d'une ombre de liberté, à moins qu'on ne regarde comme indépendants ces souverains de

deux ou trois des plus petites de ces principautés auxquels il est permis de s'occuper de leurs affaires domestiques. Le rajah de Bérar (Nagpour), qui compte dans ses domaines une population de deux millions cinq cent mille âmes, paie le tribut et fournit un contingent de mille cavaliers. La famille de Holcar, amoindrie par des cessions forcées de territoire, condamnée à un tribut et à un contingent trop considérables, se trouve représentée par un enfant que le résident gouverne ainsi que ses états. Les grandes et belles provinces du Scindia (Gwalior), qui à la fin du dernier siècle menaçaient de reconquérir tout l'empire mahratte avec des armées de 80,000 hommes, dont 60,000 cavaliers, ont vu mourir en 1843 leur dernier souverain. Ce royaume possède une population de quatre millions d'âmes, et naguère a retenti jusqu'en Europe le cri de rage que ces Mahrattes poussèrent en risquant une dernière bataille contre les troupes de la compagnie. Mais si la confédération du *Maharashtra* est détruite, le caractère des peuples qui la composaient n'a pas changé; ils sont demeurés fourbes, astucieux, cruels; ils n'ont abdiqué aucun des vices de l'Asie. Dans un pays militairement occupé comme l'Inde anglaise, il y a trop peu de rapports entre les vainqueurs et les vaincus, pour que la civilisation puisse adoucir les mœurs sauvages des montagnards. L'empire mahratte a commencé par une trahison, c'est par une trahison qu'a fini l'état de l'ouest, dont le siége était à Poonah. Le dernier pechwa osa conspirer en face d'un résident, et peut-être eût-il réussi dans ses projets, s'il n'eût eu devant lui un homme aussi éminent que lord Elphinstone. Le rajah Pertab-Singh, rétabli par les Anglais sur le petit trône de Sattarah, s'en précipita lui-même en 1839, pour avoir rêvé un soulèvement chimérique. Ces événements font voir quelle résistance la compagnie peut trouver encore dans ces populations divisées, qui ne connaissent que la ruse et la force, pour lesquelles toute idée d'organisation se borne à celle d'une levée en masse, d'une invasion, d'un pillage. Les Mahrattes occidentaux, qu'on rencontre sur les chemins, toujours armés, ont l'air de soldats le lendemain d'une bataille; on dirait une armée licenciée, des troupes en déroute qui cherchent un chef.

TH. PAVIE.

LA

POÉSIE GRECQUE

EN GRÈCE.

SECONDE PARTIE. [1]

Il y a en Grèce d'autres débris que les débris des monuments. Les vieilles croyances et les anciens usages ont aussi laissé leurs ruines, ruines vivantes qu'on rencontre à chaque pas et qui rappellent au sein de la vie moderne les souvenirs de l'antique poésie. Les voyageurs sont unanimes sur ce point; tous ont été frappés de ces ressemblances du passé et du présent, et en ont signalé quelques-unes. Ici, ma tâche se bornait à recueillir avec choix leurs témoignages et à les rassembler (2), en y joignant quelques observations personnelles.

V.

LA GRÈCE ANCIENNE DANS LES CHANTS ET LES TRADITIONS POPULAIRES DE LA GRÈCE MODERNE.

L'érudition s'est complu trop longtemps à placer les œuvres littéraires qu'elle étudiait en dehors de la vie commune et de la réalité. La poésie classique appa-

(1) Voyez la livraison du 15 juin.

(2) La Grèce ancienne se retrouve partout dans la Grèce moderne. — OEuvres de M. Pierre Lebrun, t. II, p. 319 ; voyez aussi Dodwell, *Travels,* t. I, p. 153 ; Gell, *Itinerary of Greece,* préf., p. ii, et la 29e lettre de lady Montague.

raissait comme quelque chose d'abstrait sans rapport avec les sentiments de la foule, comme le prodige d'un art savant destiné à charmer les littérateurs et à exercer les critiques. Maintenant on a reconnu que toute grande inspiration poétique a ses racines dans les sentiments et l'imagination des masses. Homère, sans cesser d'être un artiste naturellement sublime, est pour nous le chantre ou plutôt la voix de la tradition ; on l'a enlevé à la société des poëtes lettrés pour le placer à la tête de cette famille des poëtes primitifs et spontanés à laquelle appartiennent les auteurs des épopées indiennes, de l'*Edda*, des *Niebelungen*, des ballades espagnoles, et des chants populaires de la Grèce moderne. Entre ces derniers et les chants immortels d'Homère, il y a, outre l'analogie qui rapproche toutes les poésies naïves, un rapport de parenté. Les mendiants aveugles qui naguère parcouraient la Grèce soumise au joug des Turcs, chantant dans les banquets les exploits des héros de la montagne, des palicares indomptés, descendaient en droite ligne du mendiant, de l'aveugle dont les chansons héroïques furent dites aussi à la table où il était accueilli et en paiement de l'hospitalité.

Sans parler d'Homère, il est d'autres chants antiques que M. Fauriel a ingénieusement rapprochés des chants populaires de la Grèce moderne (1). La *chanson de l'Hirondelle,* dont parlent les anciens, est encore aujourd'hui entonnée par les enfants grecs au premier jour de mars, et même ils ont conservé l'usage de porter avec eux l'image de l'oiseau dont le retour annonce le printemps. A Rhodes, les jeunes garçons chantent : « Elle est venue, elle est venue, l'hirondelle qui amène la belle saison ! Ouvrez, ouvrez la porte à l'hirondelle, car nous ne sommes pas des vieillards, mais des enfants. » Ailleurs, on célèbre le premier jour de mai en chantant : « Elle est venue, elle est venue heureusement, notre nymphe Maia (2) ! »

Il n'y a rien peut-être de plus pathétique dans l'Iliade que le discours adressé au divin Achille par ses coursiers. Dans plusieurs chants populaires publiés par M. Fauriel, des chevaux parlent aussi à leur maître. Le cheval de Liakos lui dit : « Allons, allons délivrer ma maîtresse. » Le cheval de Vevros s'adresse à ce brave gisant sur le champ de bataille et lui dit : « Lève-toi, mon maître, et cheminons, voilà notre compagnie qui s'en va. » Enfin, dans le plus extraordinaire de ces chants, celui qui s'appelle *l'Enlèvement,* le héros qui a une course longue et rapide à faire ayant demandé « qui peut, en un éclair qu'il fait du pied dans l'Orient, arriver dans l'Occident, un vieux, un tout vieux cheval, qui avait une multitude de plaies, répondit : Je suis vieux, je suis laid, et les voyages ne me conviennent plus ; cependant encore un voyage, un grand voyage, je le ferai pour l'amour de ma belle maîtresse, qui me choyait, me donnant à manger dans son tablier, qui me choyait, me donnant à boire au creux de sa main. » Ce discours du vieux cheval fidèle n'a pas la grandeur triste des prophétiques paroles prononcées par les coursiers divins, mais il a aussi sa naïveté et son charme, et il est inspiré aussi bien qu'elles par le sentiment de la communauté d'existence et de l'association fraternelle qui lie le cheval à son maître comme un confident et un ami.

(1) *Chants populaires de la Grèce moderne,* disc. préliminaire, p. XXVIII et CIV.

(2) Ces gracieux hommages à la déesse du printemps se sont perpétués au moins jusqu'à une date récente dans la ville phocéenne des Gaules ; à Marseille, le 1er de mai, on plaçait sur des autels garnis de fleurs des jeunes filles bien parées, et leurs compagnes appelaient les passants pour offrir des fleurs à la Maia. (Guys, *Voyage littéraire en Grèce.*)

A l'occasion des chants funèbres, je reviendrai sur les rapports curieux qui unissent la poésie antique à sa sœur obscure la poésie moderne des Grecs. Je passe aux traces que les croyances païennes ont laissées dans les mœurs actuelles de la Grèce.

Les Grecs croient aux Parques et les appellent de leur ancien nom *Moïrai*. Trois jours après la naissance d'un enfant, on prépare un festin pour elles ; les femmes grecques vont dans *la grotte des Parques* prononcer une invocation magique assez obscure, dans laquelle figure le nom de l'Olympe. Le peuple croit aussi aux Néréides, dont il n'a pas oublié le nom et auxquelles il attribue un singulier mélange de grâce et de cruauté. Elles enlèvent les enfants qui s'approchent des fontaines, comme ces nymphes, *déesses redoutables aux habitants de la campagne*, dit Théocrite, qui entraînèrent le bel Hylas au fond des eaux. Personne n'oserait s'approcher de la source du Styx, qui passe pour avoir les qualités les plus funestes. La croyance à Charon est encore populaire. Dans un chant rapporté par M. Fauriel, un berger que Charon veut emporter lutte avec lui comme Hercule chez Euripide lutte avec le dieu de la mort (*Thanatos*) pour lui ravir Alceste. Les mots *adès*, *tartaros*, sont encore en usage parmi les Grecs. Il y a plus, le Crétois invoque son compatriote Jupiter. Un village de l'Ida s'appelle vallon de Jupiter (1). Lors même qu'elles ont disparu devant le christianisme, les divinités païennes ont laissé leurs fantômes. Telle est certainement l'origine des *esprits* qui président aux fleuves, aux montagnes, aux forêts. Le soleil est un personnage divin qui s'entretient avec les mortels (2), et la nuit une femme qui s'appelle Nycteris.

Souvent il s'est fait un singulier amalgame entre les deux croyances. Ainsi dans quelques provinces ce sont les âmes des enfants morts sans baptême qui habitent auprès des fontaines, et les femmes, en allant puiser de l'eau, ne manquent jamais de saluer ces innocents génies. Les saints du christianisme ont hérité des dieux du vieil Olympe. Saint George protége le labourage et la moisson, il a remplacé Cérès ; saint Démétrius, les troupeaux, il a succédé à Pan. Saint Spiridion se promène sur la mer et conduit les vaisseaux au port comme Neptune. D'autre part, Charon joue le rôle du diable ; de là cette malédiction fréquente : « que Charon te prenne ! » comme nous disons : que le diable t'emporte. De même le paysan danois s'écrie : Odin t'enlève ! En Danemark comme en Grèce, l'ancienne divinité a survécu à la religion abolie, et s'est confondue avec le mauvais esprit de la religion nouvelle.

Un respect superstitieux s'attache aussi aux images des divinités antiques et parfois les protége. Il n'y a pas beaucoup d'années, on voyait à Éleusis une statue de Cérès. Les habitants, sans avoir jamais entendu parler de Cérès, croyaient que la fertilité de leurs campagnes était attachée à la présence de cette statue. Ils voulaient empêcher les Anglais de l'enlever, et prophétisaient des malheurs au vaisseau qui l'emporterait. Par un singulier hasard, le vaisseau périt. Ainsi se plaignaient les habitants d'Enna quand Verrès leur ravissait une autre statue de Cérès. La crainte où étaient les paysans d'Éleusis que la fertilité fût enlevée à leurs champs avec l'image de Cérès rappelle un récit de Pausanias, qui raconte comment, la déesse s'étant cachée dans une grotte d'Arcadie, la faim moissonnait les mortels.

(1) Souzo, *Hist. de la révolution grecque*, p. 158.
(2) Fauriel, *Chants populaires*, t. II, p. 84.

Les trois belles cariatides de l'Erechtéum ont été, dit-on, conservées à la Grèce par la superstition populaire. Déjà une d'elles avait été enlevée par lord Elgin. Le peuple, qui les nommait les *vierges* et les considérait comme des êtres surnaturels veillant sur Athènes, le peuple murmurait de leur enlèvement. On attendit la nuit pour l'achever. Comme les Turcs s'approchaient, prêts à consommer le sacrilége, une plainte se fit entendre parmi les ruines. Était-ce le vent qui sifflait à travers les débris? Les soldats turcs, atteints eux-mêmes par une terreur qu'ils n'auraient pas dû ressentir, et redoutant *les vierges,* reculèrent; on ne put les décider à porter la main sur elles, et ainsi un reste de l'ancienne religion qu'elles inspiraient les sauva (1).

Chaque jour, les Grecs font acte de dévotion païenne. Les mariniers, en passant devant les promontoires les plus dangereux, jettent des dons à la mer comme à une divinité qu'ils veulent apaiser. Le Grec répand des libations de vin ou d'huile sur un vaisseau qu'on met à flot ou sur les flammes du foyer. Les Athéniens, fidèles à leur nom et au souvenir d'Athéné (Minerve), considèrent comme un présage favorable que l'oiseau consacré à cette déesse, partout ailleurs oiseau funeste, vienne se poser sur leurs maisons (2). On va encore dormir sous les chênes de Dodone afin d'avoir des idées lucides. Souvenir des songes fatidiques d'autrefois (3).

Dans les campagnes règnent des préjugés superstitieux mentionnés par Théophraste ou par Théocrite. Un lièvre (4) qui traverse le chemin est une cause d'effroi. Si l'on trouve un serpent dans une maison, au lieu de lui faire du mal, on le révère comme le bon génie du lieu, l'*agathodemon.* La *fascination,* qui est venue des Grecs aux Italiens, s'appelle encore en Grèce *bascania* (d'où *fascinatio*). Celui qui veut en prévenir les effets doit, comme au temps de Théocrite, cracher trois fois dans son sein. Le sens de cette singulière *déprécation* est révélé par ce que racontent plusieurs voyageurs : s'il leur était arrivé de se récrier sur la beauté d'un enfant, la mère tout éperdue les suppliait de cracher sur le charmant visage qu'ils avaient loué. On eût dit qu'elle voulait par là désarmer la jalouse colère des dieux, toujours prêts à punir les mortels de leur bonheur ou de leur beauté, et qu'elle craignait le sort de Niobé (5).

Le chevrier de Théocrite dit : Il ne faut pas jouer de la flûte à l'heure de midi; à cette heure, nous craignons Pan, terrible lorsqu'il se repose après les fatigues de la chasse. On redoute encore l'heure de midi ; les enfants disent : Ne restons pas dehors à midi, ou malheur nous arrivera. La cause de cette crainte peut être l'ardeur du soleil, si dangereux en Grèce durant l'été.

La science menteuse des présages n'a point péri, et les amants disent chaque jour : « Mon œil a frémi, je vais voir celle que j'aime. » Les jeunes filles qui veulent

(1) Buchon, *la Grèce continentale et la Morée,* p. 68.

(2) Dodwell, *Travels,* t. II, p. 43-4.

(3) Pouqueville, t. I, introd., p. x.

(4) Voyez la traduction italienne des *Caractères de Théophraste,* par M. Léontaraki, p. 39. Les notes de cette traduction renferment plusieurs rapprochements curieux entre les anciennes mœurs et les mœurs actuelles des Grecs.

(5) Il ne faut pas pousser la rage des rapprochements aussi loin que l'a fait Guys, qui remarque à ce sujet que les femmes du peuple, à Marseille, ont conservé l'usage de cracher sur ce qu'elles méprisent et sur ce qu'elles veulent insulter. Je doute qu'il y ait dans cet usage des poissardes de Marseille rien d'antique ou d'attique.

savoir si elles sont aimées, frappent une feuille de rose placée sur leur main ; si elle fait du bruit, l'indice est favorable. Dans Théocrite, le chevrier fait la même expérience avec une feuille de pavot. L'inspection des entrailles des victimes, qui revient si souvent dans Homère, a quelque rapport avec l'usage moderne de lire l'avenir sur les os, et particulièrement sur l'omoplate d'un mouton rôti qui a été dépecé dans les festins homériques des klephtes (1).

J'ai vu près d'Athènes une colonne autour de laquelle sont enroulés chaque jour des fils auxquels les malades attachent l'espoir de leur guérison. C'est que non loin de là s'élevait le tombeau du médecin scythe Toxaris, et ce tombeau était surmonté d'une colonne toujours ornée de couronnes qu'on y suspendait pour guérir de la fièvre. Près de l'endroit où était la statue de Diane, au pied de laquelle les femmes, après le premier accouchement, déposaient leurs ceintures, elles vont aujourd'hui glisser assises sur le rocher, pour devenir fécondes (2). Mainte église chrétienne a hérité de quelque superstition païenne. L'église de Saint-André, à Patras, bâtie sur l'emplacement d'un temple de Cérès, voit accourir une foule de pèlerins empressés de boire l'eau d'une source tenue pour sacrée, avec une dévotion qui remonte certainement au paganisme. A l'ouest de l'Aréopage était un temple d'Hercule où l'on conduisait les enfants malades, et dans lequel un ancien usage voulait qu'on leur fît ôter et reprendre leurs vêtements. Aujourd'hui, une église remplace le temple d'Hercule, et la coutume a subsisté d'y conduire les enfants et de les y dépouiller de leurs chemises (3).

Enfin, il y a telle croyance populaire, reste d'un mythe antique, dont l'origine est due à quelque accident bizarre du sol qu'on peut observer encore. Près d'Athènes, sur la route du Pnyx au Pyrée, est une roche appelée la *Méchante Sorcière;* on croirait voir une vieille femme assise. M. Dodwell pense, avec beaucoup de vraisemblance, que cette forme singulière a donné naissance à l'histoire d'Aglaure ; la jeune fille, métamorphosée en rocher (4), est devenue la vieille sorcière ; le rocher à forme humaine du mont Sypile a fait inventer cette admirable histoire de Niobé, qui exprime si heureusement comment l'âme est endurcie et pétrifiée par une grande douleur. Après avoir décrit avec un grand bonheur d'expression les belles stalactites qu'on admire dans une grotte de l'île d'Ithaque, un spirituel touriste, M. d'Estourmel, dit ingénieusement : « Il me semblait reconnaître les prestiges décrits par le prince des poëtes, et ces métiers taillés dans la pierre, où les belles nymphes travaillaient à tisser les étoffes de pourpre qui sont les merveilles des yeux. » Je cite avec plaisir le *Journal d'un voyage en Orient*, ce livre où des impressions fines et sincères sont reproduites avec tout le charme et toute la vivacité de la plus piquante causerie, et qui inspire tout à la fois le désir de faire le voyage et de connaître le voyageur.

Les légendes sont la poésie du peuple, et il est intéressant de les suivre en remontant jusqu'à leur origine. Hérodote parle du fantôme de Marathon, Pausa-

(1) Dodwell, *Travels*, t. I, p. 309.

(2) C'est ainsi qu'à Ténéh, en Égypte, une Isis, appelée dans une inscription *accoucheuse*, est le but d'un pèlerinage qu'accomplissent les femmes stériles. Letronne, *Inscriptions de l'Égypte*, p. 379-80.

(3) Ce fait, ainsi que plusieurs de ceux qui précèdent, m'a été communiqué par le zélé et savant antiquaire athénien M. Pittakis.

(4) Dod., *Travels*, I, 406.

nias rapporte qu'un personnage mystérieux parut dans la mêlée, abattant les barbares avec un soc de charrue; il dit aussi que près des monuments de Miltiade et de Cimon, on entendait de son temps, pendant la nuit, un tumulte de chevaux et de combattants. Aujourd'hui, les bergers croient encore entendre dans les marais des bruits étranges, et voir un petit homme chevaucher sur le mont Vrana : ce petit homme est un diminutif du fantôme de Marathon. Ailleurs d'autres traditions se sont transmises avec une fidélité qui étonne. Le promontoire de Leucade s'appelle encore le *promontoire des Femmes,* dernier souvenir de l'histoire probablement fabuleuse de Sapho et de Phaon. Une grotte de Thessalie s'appelle l'*Antre d'Achille.*

Veut-on voir comment les traditions se conservent en s'altérant? On lit dans Pausanias qu'Hercule boucha les ouvertures par où s'écoulait le trop-plein des eaux du lac Copaïs. Voici ce qu'on raconte maintenant dans le pays : Les terres couvertes aujourd'hui par les eaux étaient autrefois une contrée florissante. Le roi de cette contrée avait un frère qui, par un sentiment de vengeance, ferma les ouvertures du lac; plaines et villages furent inondés. En Arcadie, une fable inventée pour expliquer la formation de la fente par laquelle s'échappe le fleuve Aïonios a été métamorphosée en une légende plus bizarre. Les anciens Grecs croyaient que la montagne s'était ouverte en cet endroit pour donner passage à Pluton enlevant Proserpine. Naturellement les Grecs modernes ont mis le diable à la place de Pluton. Un jour, le diable se battait avec un roi du pays; les armes du premier étaient des boules de graisse; l'une d'elles prit feu; le corps du roi, tout embrasé et lancé avec une force terrible, ouvrit passage aux eaux à travers la montagne. La parodie est évidente. Comme l'histoire originale, elle semble se rapporter à une action volcanique (1).

Partout en Grèce, on entend parler de fleuves qui semblent se perdre et qui reparaissent sous un autre nom, de communications entre des lacs et des cours d'eau très-éloignés. Ainsi mon guide m'assurait que l'Alphée venait du lac Phonia, comme on racontait à Pausanias que des gâteaux jetés dans le Céphise de Béotie reparaissaient dans la fontaine de Castalie. Ces préjugés tiennent également à une croyance païenne d'après laquelle les fleuves habitaient sous la terre, et se rattachent à la fable charmante du fleuve Alphée et de la nymphe Aréthuse.

Un conte grec recueilli par M. Buchon (2), et dont l'origine est populaire, offre évidemment une version altérée de l'histoire de Psyché et de ses sœurs. Le conte moderne provient de l'île de Chios; probablement la femme chiote qui l'a transmis disait sans le savoir l'ancienne fable milésienne qu'Apulée et La Fontaine ont reproduite avec tant de grâce et qu'elle avait reçue de la tradition.

Comment ne pas retrouver, dans ce qu'on raconte à Delphes de la femme d'un papas qui se noya dans la fontaine de Castalie, l'histoire de la nymphe aimée d'Apollon, qui se précipita dans ces eaux et leur donna son nom. Si M. Fauriel a vu avec beaucoup de probabilité dans les aventures du sire du Bousquet revenant de la croisade une transformation lointaine des aventures d'Ulysse revenant dans Ithaque, s'il y a reconnu comme une dernière édition des récits populaires qui ont servi de base à l'Odyssée, tels qu'ils s'étaient perpétués en Provence depuis l'arrivée des Phocéens jusqu'au XIIe siècle, pourquoi ne verrait-on pas un vague souvenir du

(1) Dodwell, *Travels,* t. II, p. 440.
(2) *La Grèce continentale et la Morée,* p. 263.

retour d'Ulysse dans la gracieuse ballade grecque intitulée *la Reconnaissance ?*

Une jeune femme est assise devant son métier et travaille. Passe un marchand étranger. Le marchand arrête son cheval et parle à la jeune femme.

« Bonjour à toi, la belle. — Étranger, sois le bienvenu. — Ma belle, comment ne t'es-tu pas mariée, comment n'as-tu pas pris un brave pour mari ? — Puisse crever ton cheval plutôt que j'entende de telles paroles ! J'ai un mari qui est à l'étranger il y a maintenant douze années : je l'attendrai encore, je prendrai encore patience trois ans, et alors, s'il ne revient pas, s'il ne paraît pas, je me fais religieuse, j'entre dans la cellule, je prends le vêtement noir. — Ma belle, ton mari est mort; ma belle, ton mari est perdu pour toi. Mes mains l'ont tenu, mes mains l'ont enseveli. — Si tu l'as tenu, si tu l'as enseveli, Dieu te le rende. — Je lui ai donné le pain et la cire pour que tu me les donnes. — Le pain, la cire que tu lui as donnés, je te les rendrai. — Je lui ai prêté un baiser, il m'a dit que tu me le rendrais. — Si tu lui as prêté un baiser, retourne vers lui et va vite le chercher. — Ma belle, je suis ton mari, je suis ton bien-aimé. — Si tu es mon mari, si tu es mon bien-aimé, indique les signes de la maison, et ensuite je t'ouvrirai. — Tu as un poirier à ta porte, dans ta cour une vigne qui produit de beaux raisins et un vin qui est comme le miel. Les janissaires le boivent et vont combattre, les pauvres le boivent et oublient leurs besoins. — Cela, les voisins le savent, tout le monde le sait. Indique des signes de mon corps, et tout de suite je t'ouvrirai. — Tu as un signe à la joue, un signe au menton, et sur le sein droit une petite morsure. — Servantes, allez ouvrir; c'est lui-même, c'est mon bien-aimé. »

Quel charmant petit drame ! Peut-on ne pas se rappeler à la fois Ulysse indiquant à Pénélope les *signes de la maison*, lui décrivant le lit conjugal, et Ulysse reconnu à une cicatrice par la fidèle Euryclée ?

VI.

MOEURS, COUTUMES, LANGAGE ANTIQUES DE LA GRÈCE MODERNE.

Ce n'est pas seulement dans les superstitions et les légendes populaires de la Grèce que se retrouvent le souvenir et la continuation de son passé poétique. A tous égards, l'homme y est, à peu de chose près, tel que l'ont peint les anciens poëtes. A travers tant de vicissitudes, le fond du Grec n'a pas changé ; il a les mêmes qualités et les mêmes défauts qu'autrefois. Aussi un homme qui poussait jusqu'au ridicule l'aversion pour les Grecs de nos jours n'avait pas trouvé de plus grande injure à leur dire que celle-ci : C'est toujours la même canaille qu'au temps de Thémistocle. — Il me semble que l'on peut accepter cette insulte. Un autre voyageur, qui est loin d'être enthousiaste, les a mieux jugés en disant d'eux, à l'époque où ils étaient encore esclaves, après avoir expliqué avec raison leurs défauts par l'influence fatale de l'oppression turque achevant l'œuvre de la domination byzantine : « Malgré cette fâcheuse enveloppe *(unamiable covering)*, l'ancien caractère national se fait jour à tout moment (1). » Les deux héros épiques de la

(1) Leake, *Northern Greece*, t. I, p. 14.

Grèce sont encore aujourd'hui les deux types du caractère de ses habitants. Le Thessalien Achille, c'est l'homme du nord, l'homme de la montagne, le klephte, le palicare, prompt à la course, vaillant, colère. Ulysse, c'est le Grec des îles, brave aussi, mais moins fougueux, plus patient, et parfois trop digne de l'admiration qu'inspiraient à Minerve les ruses de son favori.

La curiosité, l'envie d'entendre des récits, étaient grandes chez les anciens Grecs. L'Odyssée en fait foi, car elle a été composée pour satisfaire à ce besoin, et on sait avec quelle avidité sont toujours écoutés les récits d'Ulysse. Cet instinct de curiosité est bien puissant encore aujourd'hui chez les Grecs. Nos guides nous accablaient de questions. Que disent ces lettres? demandaient des femmes grecques à un voyageur qui recueillait une inscription. Le meilleur résultat de cette ardente curiosité, c'est de produire dans la nation une sérieuse envie de s'instruire. Ce qui s'est fait en Grèce pour l'éducation en douze ans est très-remarquable, le pays est couvert d'écoles (1) ; les parents les plus pauvres adressent à leurs enfants un proverbe dont le sens est celui-ci : « Apprenez, pour ne pas ressembler aux animaux ; » ils s'écrient, déplorant leur propre sort : « C'est pour nos péchés que Dieu nous a condamnés à être ignorants. » Un des exemples les plus frappants de ce désir universel d'apprendre a été donné par l'illustre Canaris, qui n'était, au commencement de la guerre, qu'un simple marinier d'Hydra; après la victoire, après avoir inscrit son nom au premier rang parmi les noms des libérateurs de son pays, il s'est avisé qu'il ne savait pas lire, et, à plus de cinquante ans, le glorieux héros, devenu gouverneur d'une place forte, s'est mis à épeler comme un enfant. Telle est la soif d'instruction qui dévore ce noble peuple ; on voit bien que c'est lui qui a créé les lettres et les a ranimées dans l'Occident.

Oserai-je parler des défauts qu'on reproche aux Grecs modernes, et y retrouver encore un héritage de leurs pères ? Il me semble que cette association même ôte à mon rapprochement ce qui pourrait blesser. Du reste, tous les peuples en sont là, tous portent dans le sang le germe de quelque imperfection héréditaire, et ont, en général, la sagesse d'en convenir. Les Français se résignent de trop bonne grâce à être les descendants de ces Gaulois vaillants, mais légers et indisciplinés, pour que les Grecs puissent se scandaliser beaucoup si quelques traits décochés contre leurs ancêtres viennent les effleurer. Ainsi l'Athénien est plaideur comme au temps de Lucien. Les Grecs, en général, aiment les procès comme au temps d'Hésiode, et on pourrait leur adresser le conseil que le poëte d'Ascra donne à son frère, « que le goût de la chicane ne te détourne pas du travail ! »

Peut-être pour devenir la patrie de la fiction, pour créer les ingénieux mensonges qui charment encore tous les peuples civilisés, fallait-il que le peuple grec eût cette disposition innée à feindre et à mentir, qui fut proverbiale dans l'antiquité, et dont les voyageurs modernes sont encore aujourd'hui frappés. Je ne parle pas du mensonge intéressé, qui est de tous les pays, mais du mensonge gratuit, cultivé pour lui-même, pour la beauté de l'art de mentir, pour avoir, à ses propres yeux, la gloire d'un génie inventif et

. . . . D'une imaginative
Qui ne le cède en rien à personne qui vive.

(1) Voyez dans cette *Revue* un tableau de l'état de l'instruction publique en Grèce, t. II, 15 avril 1843.

Quand M. Leake reprochait à ses guides un mensonge, ceux-ci répondaient : Il fallait bien dire quelque chose. Ulysse, le sage Ulysse, mentait aussi pour *dire quelque chose;* il ment au fidèle Eumée, et adresse à Minerve un récit plein de menteries tout à fait inutiles qui obtient de la déesse cette louange singulière : Certes il serait un habile trompeur celui qui te surpasserait en artifice.

Les Athéniens passaient dans l'antiquité pour aimer la nouveauté et le changement. Depuis la révolution du 2 septembre, qui a fondé chez eux la vie politique, on doit reconnaître qu'ils n'ont pas encore trop laissé paraître ce défaut; ils n'en ont guère eu le temps, il est vrai. Espérons qu'ils continueront sagement comme ils ont commencé, qu'après avoir voté leur constitution, ils s'y tiendront, et qu'on n'aura pas à dire d'eux ce qu'Aristophane disait de leurs ancêtres : « Ils sont prompts à rendre des décrets, puis, les décrets une fois rendus, ils ne veulent plus les exécuter. » Mais un point par lequel plusieurs d'entre eux se sont montrés déjà trop semblables aux Grecs d'autrefois, c'est la tendance à se diviser, à se fractionner, au lieu de se fondre et de s'unir, c'est cet esprit de jalousie étroite qui fit tant de mal à la Grèce antique en la morcelant, et, après l'avoir épuisée par des luttes et des déchirements intérieurs, la livra sans défense aux tyrans étrangers. Ce patriotisme de canton, au lieu du grand patriotisme grec, n'a encore aujourd'hui que trop de puissance. On a vu, le lendemain de la dernière révolution, un parti nombreux refuser les droits politiques, l'*isonomie* à des citoyens que le hasard avait fait naître hors des limites de la Grèce actuelle ; et cependant l'avenir de la Grèce est dans l'union de ses enfants, de tous ceux qui ont l'honneur de parler le langage dans lequel ont été écrits les plus beaux livres qui existent. La Grèce n'a été unie que deux fois : la première, dans les temps héroïques, pour cette expédition qu'Homère a immortalisée; la seconde, pour cette lutte contre l'Asie, d'où est sortie la civilisation du monde. Il faut qu'une troisième fois toutes les populations helléniques soient réunies en un corps de nation. Alors seulement la Grèce pourra quelque chose de grand. On ne doit pas sans doute compromettre cet avenir en le voulant précipiter, mais on doit y tendre; et pour arriver plus sûrement au but, il n'est pas nécessaire de commencer par lui tourner le dos.

Non-seulement le peuple grec offre encore des traits généraux de son ancien caractère, mais on peut démêler jusqu'aux traits particuliers qui distinguaient la physionomie morale des différentes populations helléniques. « Athènes, dit M. Gell, est la ville la plus polie de la Grèce ; les *eleuthero-lacones* gardent encore leur indépendance et leur aversion pour les étrangers. Les hommes les plus vigoureux se trouvent encore à Daulis; les Acarnaniens et les Épirotes sont encore les plus indisciplinés (1). » La Laconie est célèbre par la beauté de ses femmes, de nos jours comme au temps d'Homère, qui appelle Sparte la ville aux belles femmes. La Béotie répudiera, je n'en doute pas, l'héritage proverbial de son passé. En attendant, on assure que les Béotiens, ce que je n'ai nullement éprouvé, ont gardé quelque chose de la rudesse de leurs aïeux, et qu'ils ont encore le caractère inhospitalier dont parle Dicæarque. Il est impossible de ne pas être frappé de ce qu'on lit chez un voyageur récent (2), que les habitants de Topolia, au bord du lac Copaïs, en pleine Béotie, n'ont pu trouver, après la révolution, personne qui sût lire ou écrire, pour organiser la commune.

(1) Gell, *Itinerary of Greece,* préf. II.
(2) Ulrichs. *Reisen und Forschungen.* (Voyages et Recherches). p. 201, 1840.

Ce n'est pas seulement dans la Grèce proprement dite que les mœurs domestiques des anciens Grecs se sont conservées en partie jusqu'à nos jours. M. Leake dit expressément que dans l'Ionie elles lui semblent avoir peu changé depuis Homère (1). A Alexandrie, les femmes portent leurs enfants sur une de leurs épaules; c'est ainsi qu'Andromaque porte le petit Astyanax, sur un vase où sont représentés les adieux d'Hector. D'autre part, à Chalcis en Eubée, on apporte au voyageur l'eau destinée à laver ses mains dans un vase à long col, qui est le *prochoos* d'Homère, tel que le montrent les monuments. Quel pays que celui où une fille d'auberge, en vous donnant un pot à l'eau, vous fait songer à Homère!

Au reste, en Grèce, on est reporté sans cesse du sein de la vie journalière vers la vie poétique de l'antiquité. Le voyageur introduit dans une famille grecque est accueilli à peu près comme le fut Télémaque à Pylos par Nestor, ou à Sparte par Ménélas. Le maître de la maison va au-devant de son hôte, l'embrasse, le prend par la main et le conduit dans la salle de bain, où il trouve du linge et des vêtements. L'usage homérique d'accueillir un étranger en l'invitant à manger et à boire avant de l'interroger, cet usage est évidemment l'origine de celui qui de nos jours prescrit de présenter à tout visiteur des confitures et du café. C'est comme un repas abrégé auquel les habitudes modernes ont joint la pipe; mais le principe est toujours le même, s'occuper d'abord du bien-être de son hôte, et lui offrir une réfection quelconque avant de commencer à s'entretenir avec lui. On donne aujourd'hui le baiser sur les yeux dont parle Homère, et le baiser en tirant les oreilles dont parle Théocrite. Mille coutumes charmantes de l'antiquité subsistent encore. Ainsi les jeunes filles de l'Hélicon portent une ceinture qu'elles déposent le lendemain de leurs noces.

La condition des femmes n'a pas beaucoup changé. La femme, fidèle aux habitudes du gynécée, sort rarement du logis. A Athènes, on voit peu de femmes dans les rues; jamais elles ne s'y mêlent aux hommes, et n'y font pas, comme chez nous, partie de la foule; elles semblent se souvenir de ce précepte que leur donne Euripide : ce qu'une femme peut faire de mieux, c'est de demeurer dans l'intérieur de sa maison. La femme grecque sert son mari; elle lui apporte la pipe et le café, et ne s'assied pas devant lui. On s'étonnerait peu de lui entendre dire comme Tecmesse à Ajax : O maître!

Les réjouissances qui accompagnent le mariage rappellent par plus d'un trait les noces antiques. Le flambeau de l'hymen est porté devant les nouveaux époux. On place sur leur tête la couronne de fleurs, suivant un usage dont parle Homère. Le beau-père offre à son gendre la coupe que remplit la rosée bouillonnante de la vigne, comme dit Pindare en parlant de cette cérémonie, déjà pratiquée de son temps. La nouvelle épouse, qui s'appelle comme autrefois la *nymphé,* s'avance au milieu des chants et des danses de ses compagnes. On croit les voir, telles qu'elles sont représentées sur le bouclier d'Achille, conduisant l'épouse à travers la ville, à la clarté des flambeaux, tandis que la foule entonne le chant d'hymen, que les jeunes gens dansent et pirouettent, que les flûtes et les lyres retentissent. Les chants alternatifs des compagnons du marié et des jeunes filles qui entourent l'épouse, les efforts folâtres qu'elles font pour la retenir, rappellent plusieurs détails de l'épithalame grec tel que l'avait traité Sapho, imitée par Catulle (2).

(1) Leake, *Northern Greece,* t. IV, p. 146.
(2) Ot. Müller, *Histoire de la littérature grecque,* t. I, p. 322-4.

Les jeunes filles qui ont ramené la mariée de l'église dans sa demeure vont, le soir, chanter à la porte de la chambre nuptiale, comme Théocrite nous peint les jeunes compagnes d'Hélène, les cheveux ornés de fleurs d'hyacinthe, les pieds entrelacés et se tenant par la main, adressant à l'épouse et à l'époux le chant gracieux et enjoué de l'hymen.

Plus d'un voyageur a remarqué la ressemblance des danses modernes de la Grèce avec celles dont l'antiquité nous a laissé la description poétique. La danse qui a lieu tous les ans le 1er avril autour du temple de Thésée paraît provenir en droite ligne de la danse que Dédale inventa pour la belle Ariane, dont le souvenir serait encore lié au souvenir de son ravisseur infidèle. Les voyageurs les plus récents remarquent que le jeune homme qui conduit le chœur se permet seul des bonds et des sauts périlleux que s'interdisent les autres danseurs. Il en est de même des *cubistes*, qui, dans la danse qu'Homère a dessinée sur le bouclier d'Achille, conduisent le chant et bondissent au milieu de la foule.

Nous devons à une Grecque aimable, mère du plus *antique* de nos poëtes, à Mme Chénier, quelques détails curieux sur la danse d'Ariane. Tantôt on l'exécute avec un fil qui rappelle celui du labyrinthe, tantôt avec un mouchoir. La personne qui tient le mouchoir dit ces paroles : « Navire qui es parti et qui m'enlèves mon bien-aimé, mes yeux, ma lumière, reviens pour me le rendre ou pour m'emmener aussi. » On voit que c'est Ariane qui parle, et le mouchoir est là pour essuyer ses larmes. Quand Ariane a chanté, le chœur lui répond sur le même air en s'unissant au sentiment qu'elle éprouve, à la manière du chœur antique : « Maître du navire, mon seigneur, et vous, nocher, âme de ma vie, revenez pour me la rendre ou pour m'emmener aussi (1). » Les danses dans lesquelles les hommes figurent seuls sont moins gracieuses, mais bonnes à noter ici comme particulières à la Grèce, et offrant plus de ressemblance avec le chœur antique, où ne figuraient jamais ensemble des hommes et des femmes. Il y a un rapport frappant entre le chœur tragique qui se mouvait autour de l'autel de Bacchus et la ronde des Albanais que Leake appelle un chœur circulaire, et qui, d'après l'énergique peinture de Byron, semble avoir gardé le caractère *orgiastique* d'une danse consacrée à Bacchus.

L'expression de la douleur n'a pas été moins constante que l'expression de la joie; plusieurs des anciens rites funèbres se sont fidèlement conservés. Tels sont les cris des femmes qui se font un devoir, et quelquefois font un métier. de leurs gémissements. Telles sont les couronnes de fleurs placées encore aujourd'hui sur la tête des jeunes filles mortes. Pour les anciens, la couronne était un ornement funèbre. Il seyait bien à l'antiquité de couronner de fleurs la mort comme la vie, la tombe comme l'hyménée.

Souvent, sur les sépultures antiques, on a sculpté les instruments de la profession du mort, et, dans l'Odyssée, Ulysse place une rame sur le tombeau d'Elpenor. Aujourd'hui, au cimetière des Arméniens, à Constantinople, on voit gravé, sur chaque tombe, l'emblème de la profession de celui qui l'occupe : des ciseaux pour le tailleur, un rasoir pour le barbier, des tenailles pour le forgeron. C'est un usage grec. Ce qu'il y a de particulier aux Arméniens, c'est de constater de la même manière le genre de supplice par lequel ils ont péri ; si c'est par la corde, on dessine

(1) Cette lettre se trouve dans le *Voyage littéraire* de Guys, t. I, 196. M. Labitte en a parlé dans sa spirituelle biographie de J. Chénier. — *Revue* du 15 janvier 1844.

sur la pierre funèbre un gibet; si c'est par le glaive, on représente le mort le chef coupé, et placé entre ses jambes.

Dans les îles Ioniennes, un voyageur a vu les amis, les parents, s'approcher d'un ami expiré, se pencher sur lui, murmurer à son oreille l'adieu suprême, puis porter sur sa tombe les gâteaux, le vin et l'huile, en l'invitant à prendre ce repas (1). On retrouve là l'offrande funèbre, les libations, la croyance aux mânes qui boivent le vin. M. Fauriel, dans son introduction aux *Chants populaires de la Grèce moderne,* qui est un vrai chef-d'œuvre, a parfaitement décrit les *myriologues,* effusions poétiques de la douleur d'une épouse, d'une sœur ou d'une mère, en présence des restes d'un époux, d'un frère ou d'un fils (2). M. Fauriel n'a pu recueillir que de courts fragments de myriologues, et ce que Guys et Mme Chénier nous en ont fait connaître est traduit trop librement pour donner une idée exacte de ce poëme qu'improvisent les femmes grecques à l'occasion d'une perte domestique; mais M. Fauriel a très-judicieusement remarqué que nous possédons un véritable myriologue dans un passage du XXIVe chant de l'Iliade. Priam a rapporté le cadavre d'Hector; on l'a placé sur un lit dans l'intérieur du palais. Auprès du mort se tiennent les chanteurs qui doivent diriger le chant funèbre; ils entonnent ce chant et les femmes en gémissant leur répondent. Alors la veuve d'Hector, Andromaque, *commence sa plainte,* qui se compose d'une allocution simple adressée à son époux et à son fils; toutes les femmes accompagnent par des gémissements les paroles d'Andromaque. Après la veuve, la mère *commence sa plainte;* les gémissements s'élèvent de nouveau. Enfin Hélène *commence sa plainte;* cette formule, répétée chaque fois qu'une des trois femmes prend la parole, pourrait se traduire : *commence à chanter son myriologue.* La scène touchante qu'Homère place ici dans le palais de Priam se passe chaque jour dans la demeure du plus humble enfant de la Grèce. Les chanteurs y sont, et les femmes qui appartiennent à la famille expriment les regrets de tous comme le font dans l'Iliade Hécube, Andromaque, Hélène.

L'idée du myriologue moderne se montre aussi dans la poésie dramatique des Grecs. Le premier chœur des *Suppliantes* d'Euripide se termine par des plaintes semblables à celles que les femmes grecques font retentir auprès d'un cadavre. Il en est de même du dernier chœur des *Sept Chefs* d'Eschyle. Antigone et Ismène adressent à leurs frères morts un véritable myriologue. Rien ne ressemble plus aux gémissements entrecoupés de la muse tragique que ces plaintes simples et touchantes, prononcées par une mère en présence du corps de sa fille : « Ma fille, ma joie, tu n'es plus, et j'ai des yeux, j'ai une voix, j'ai des pieds; je vois, je parle, je marche ! » Je traduis mot à mot les paroles expressives que la version de Guys a singulièrement affaiblies. Ainsi, on reconnaît dans Homère, dans Eschyle, dans Euripide, le simple myriologue existant déjà au temps de la guerre de Troie et conservé jusqu'à nous par la constance des coutumes populaires.

Plusieurs traits des mœurs grecques rappellent les anciennes pratiques de l'agriculture et de la navigation. Le grain est foulé sur l'aire par des chevaux, comme il l'est dans l'Ilade par des bœufs, comme il l'était chez les Égyptiens par des porcs, au dire d'Hérodote, et par des troupeaux de chèvres, d'après les monuments.

(1) Grasset Saint-Sauveur, *Voyage aux îles Ioniennes,* t. II, 54-55.
(2) Fauriel, *Chants pop.*, discours préliminaire, XXXIX et suiv.

En naviguant près des côtes de la Grèce, on se croit transporté au temps où les Grecs de l'Iliade montèrent sur leurs mille vaisseaux, vaisseaux qui ressemblaient beaucoup aux caïques d'aujourd'hui. Ces petits bâtiments goudronnés au dehors sont bien les navires *noirs* d'Homère. Le système de navigation est pareil : pendant le calme, on supprime le mât et les voiles, et on se sert de rames ; quand le vent se lève, on dresse le mât, on déroule la voile, on la déploie, et le navire *court sur les flots*. Quand la nuit vient, ou si la mer est trop mauvaise, on aborde et l'on tire le bâtiment à terre, j'ai vu souvent des caïques rangés ainsi sur le sable, comme les navires des Grecs sur les côtes de la Troade. Le cri du marinier de l'Archipel rappelle celui des matelots dans *la Paix* d'Aristophane. Chaque rame est fixée à une cheville par un lien de cuir, comme le dit Eschyle dans *les Perses*, tant est complète et minutieuse la ressemblance des anciennes mœurs et des mœurs modernes. C'est que la tradition des usages antiques se conserve surtout dans les détails les plus familiers de l'existence, dans le cri du matelot, dans la chanson de la nourrice, dans les jeux de l'enfant.

Il ne faut pas, comme M. Guys, rapporter à une origine grecque des jeux qui se trouvent ailleurs qu'en Grèce, comme la toupie ; mais il en est de particuliers aux enfants grecs. Tel est le jeu de la tortue, cité par le même voyageur, et le jeu des astragales, trouvé par M. Ulrichs dans le village phocéen d'Arachova. Ce fut en jouant à ce jeu que Patrocle, dans son enfance, tua le fils d'Amphidamas, ce qui le contraignit à se réfugier chez Pélée. Destinée des grandes choses ! influences des petites ! si Patrocle enfant n'eût pas joué aux astragales, comme font encore aujourd'hui les jeunes montagnards d'Arachova, Achille, qui n'eût jamais été son ami et son vengeur, serait resté sous sa tente, les Grecs seraient remontés sur leurs vaisseaux sans prendre Troie, et... nous n'aurions pas l'Iliade.

Le costume national des Grecs tient beaucoup du costume qu'ils portaient dans les temps héroïques. L'espèce de jambard de pourpre que portent les klephtes rappelle les knémides, chaussure caractéristique des Grecs dans Homère. L'expression *Grecs aux belles knémides*, employée souvent par le poëte, et que Voltaire a rendue par *Grecs bien bottés*, n'était ni ridicule, ni insignifiante. La knémide était la chaussure des Grecs (1), tandis que les Troyens portaient des pantalons nommés *anaxyrides*. L'épithète qui chez Homère s'applique aux Grecs par opposition aux Asiatiques renfermait une désignation nationale, européenne ; c'est comme si on opposait le shako de nos soldats au turban des Kabyles.

La cuisine homérique est encore aujourd'hui celle des palicares de la Grèce moderne. On embroche un mouton et on l'expédie exactement, comme faisaient Achille ou Ajax. Seulement, dans l'Iliade, c'est un bœuf qui sert de pâture aux héros affamés. La différence du bœuf au mouton mesure la distance du chef antique des Dolopes au capitaine thessalien, son successeur, peut-être son descendant, et, la distance de la poésie homérique à la chanson populaire du klephte. C'est le même type et le même génie, mais les proportions de l'héroïsme et de l'inspiration ont changé comme celles de l'appétit. Les repas moins primitifs du Grec des villes ont aussi un fumet classique. Dans le dessein de retrouver en Grèce l'antiquité sous

(1) Les knémides étaient de métal, comme le prouvent un vers d'Hésiode et plusieurs vers d'Homère. La knémide moderne est en étoffe, mais l'ornement métallique que les Grecs appellent *tsaprasia* est un souvenir de cette origine. De plus. Dodwell dit que les bottes des Arnautes sont en argent. — *Travels*, t. I, 136.

tous ses aspects, un archéologue zélé pourrait y faire une savante étude de gastronomie poétique en savourant les anguilles du lac Copaïs, vantées par Aristophane et aujourd'hui fort appréciées par les moines des couvents voisins, ou les anguilles du Strymon, célébrées par le poëte Archesistrate, et dont le débit fait subsister presque à lui seul la ville de Mochori. Il aurait quelque plaisir à boire du vin de Lemnos, mentionné par Homère; en goûtant, non sans faire la grimace, le vin que les Grecs gâtent à plaisir avec de la résine, il éprouverait une véritable satisfaction à penser que cet usage doit remonter à la plus haute antiquité, et qu'il est probablement l'origine de la pomme de pin placée à l'extrémité du thyrse bachique : conjecture ingénieuse que je dois, comme tant d'autres choses, à M. de Châteaubriand.

La vie intérieure des Turcs tient elle-même, en beaucoup de points, à la vie des anciens. Les habitudes des musulmans sont en partie des habitudes grecques adoptées par leurs ancêtres. Souvent les Turcs ont fait pour la civilisation grecque ce qu'ils ont fait pour Sainte-Sophie : ils ont conservé l'édifice; seulement ils ont placé le croissant au sommet. Sous ce rapport, habiter une ville turque, ce n'est pas tout à fait sortir du monde grec. Pour moi, quand j'errais dans les rues de Smyrne, sans cesse une porte entr'ouverte, qui laissait mon regard pénétrer dans une habitation turque, me donnait l'idée de l'existence domestique des anciens. La disposition des maisons turques, aussi bien que des maisons arabes, est calquée sur celle des maisons grecques et romaines. Point de fenêtres au dehors, une cour carrée entourée d'un portique, au centre de cette cour une fontaine, et dans la partie la plus reculée du bâtiment, le harem, qui s'appelait le gynécée. L'aspect d'un quartier de Smyrne brûlé récemment me rappelait les rues de Pompeï. A l'intérieur, même ressemblance; les siéges placés le long des murs, dans la salle du palais des Phéaciens, sont déjà disposés comme des divans orientaux. Le mobilier d'une maison turque, composée surtout des tapis et des coussins, peut se résumer dans un vers d'Aristophane, qui montre, comme le remarque M. Leake, que les Grecs ont toujours meublé leurs appartements de la même manière : observation qu'on doit étendre aux Turcs. Plusieurs usages de l'Orient, qui ne viennent pas des anciens Grecs, existaient du moins chez eux. Ainsi la coutume si générale de coucher sur les toits plats des maisons coûte la vie à Elpenor dans l'Odyssée. L'usage du voile a été grec avant d'être turc; dans les temps héroïques, les femmes ne paraissent que voilées. Andromaque prend son voile quand elle sort pour aller au temple. Le voile thébain, tel que Dicæarque le décrit, ne laissant *voir que les yeux*, et cachant tout le reste du visage (1), est un voile turc, et l'on a retrouvé à Égine une figure en terre cuite de grandeur naturelle représentant une femme dont la bouche et l'extrémité du nez sont voilés (2), exactement comme s'il s'agissait d'une dame de Constantinople.

La clôture des femmes n'existait pas chez les Grecs; mais, quoi qu'on en ait pu dire, elle n'existe pas non plus en Turquie : les femmes de Constantinople sortent perpétuellement, les rues sont pleines de femmes, et surtout les bazars. Ce qui caractérise les mœurs orientales, c'est que jamais les hommes ne sont admis à pénétrer dans l'appartement intérieur, où vivent ensemble la mère, les sœurs, l'épouse (3) du maître de la maison et ses enfants. Or, il en était de même à peu de

(1) Édition Manzi, p. 36.

(2) *Expédition de Morée,* t. III, pl. 43, fig. 2.

(3) On a beaucoup exagéré la polygamie orientale; elle diminue chaque jour, et l'on

chose près des femmes grecques dans l'antiquité, et les hommes n'étaient pas plus admis dans les gynécées qu'ils ne le sont dans les harems. On ne voit pas dans l'Odyssée que les prétendants, malgré leur audace, entrent jamais dans l'appartement où Pénélope vit retirée, filant la laine, ou brodant la toile au milieu de ses servantes. D'autre part, les désordres reprochés au gynécée par les poëtes grecs sont ceux dont on accuse le harem. Aristophane et Athénée reviennent à plusieurs reprises sur le goût des femmes grecques pour le vin; il paraît que ce goût est partagé par les femmes turques : honteux passe-temps de la solitude, auquel entraîne la privation des plaisirs plus délicats de la société. Il faut attribuer à la même cause les conversations grossièrement licencieuses des dames turques entre elles, même de celles qui appartiennent à la classe la plus élevée. Simonide parle aussi de ces réunions où les femmes grecques tenaient des discours *pleins d'aphrodite*. L'honnête familiarité des deux sexes que repoussaient les préjugés de l'antiquité, et que réprouvent encore aujourd'hui les mœurs de l'Orient comme indécente et criminelle, est aussi nécessaire à la moralité des entretiens qu'à leur agrément.

Rien ne saurait donner une idée des licences de l'ancienne comédie grecque aussi bien que les bouffonneries déhontées des *ombres chinoises* de Smyrne et de Constantinople. L'accoutrement impudique des satyres qui paraissaient dans les drames grotesques auxquels ils avaient donné leur nom a été fidèlement conservé par un personnage scandaleusement burlesque, nommé Karageuz, favori de la populace turque, qui se permet devant elle certaines gaietés dont les analogues ne peuvent se trouver que chez Aristophane, et qui font comprendre l'origine qu'Aristote donne à la comédie (1).

L'usage de recevoir des cadeaux sans qu'il en résulte aucun sentiment d'humiliation pour celui qui reçoit est encore un trait de ressemblance qu'offrent les mœurs antiques avec les mœurs actuelles de la Grèce et de l'Orient. Ulysse se fait faire des présents toutes les fois qu'il en trouve l'occasion, et Achille parle avec complaisance des beaux dons qu'il a reçus de Priam.

Il n'est pas jusqu'à des usages religieux ou superstitieux que les sectateurs de l'islamisme, malgré leur horreur de toute idolâtrie, ne semblent avoir empruntés au paganisme (2). Un voyageur a vu avec étonnement des femmes turques offrir des aliments et des parfums aux Parques dans une grotte près de l'Illissus, et il a remarqué l'analogie de la danse des derviches tourneurs avec la danse des corybantes, telles que la décrit Apulée; mais ici, je pense, avec M. Lenormant, qu'il faut remonter plus haut et voir dans les contorsions des derviches un reste des danses furieuses que d'anciens peuples de l'Asie avaient enseignées aux corybantes.

Je l'ai déjà dit, plusieurs de ces usages qu'on trouve chez les Turcs actuels et chez les anciens Grecs ne sont point dérivés les uns des autres, mais appartiennent également aux habitudes générales de l'Orient. Ainsi, Nestor, Achille, Hector, Priam, font des ablutions avant la prière comme le plus dévot musulman. D'autre

m'a assuré à Constantinople que, lorsqu'un homme a deux femmes, il les établit chacune dans une maison différente. Les frais de ces doubles ménages doivent les rendre assez rares.

(1) Poétique d'Aristote, cap. IV.

(2) Les tombeaux turcs sont pareils aux anciens tombeaux grecs; la pierre verticale au sommet de laquelle on sculpte un turban est la stèle dont parle Homère : « Ses frères et ses amis l'honoreront par un tombeau et une stèle, honneur qu'on accorde aux morts. » (Iliad., XVI, 457.)

part, l'esclavage sous des tyrans orientaux avait forcé les Grecs d'adopter certains usages de l'Orient. En approchant le pacha, il fallait se prosterner et baiser la terre, selon l'ancienne coutume orientale dont parle Oreste dans Euripide. Ces usages disparaissent chaque jour; ils ont cessé d'être grecs, ou plutôt ils ne l'ont jamais été. Les Grecs, redevenus libres, les ont bannis comme ils ont banni les mots turcs qui s'étaient glissés dans leur idiome à la faveur de la servitude. Ces mots ont disparu de la langue le lendemain du jour où les Turcs ont disparu du territoire.

Le langage est ce qu'il y a en Grèce de plus antique. C'est un grand charme pour celui qui a voué un culte à l'antiquité grecque d'entendre parler grec autour de lui, de reconnaître dans les conversations d'un guide ou d'un marinier tel mot qu'il n'avait jusque-là rencontré que dans Homère. Il semble alors qu'on est réellement transporté dans la Grèce antique; on est tenté de dire aux passants, comme Philoctète à ses compatriotes retrouvés dans Lemnos : je veux vous entendre, et de s'écrier comme lui, ô langage bien-aimé! Mais, pour se livrer à ce transport, il faudrait, dira-t-on, que ce langage fût celui des anciens Hellènes, et non pas un dérivé imparfait que défigure une prononciation bizarre. A cela on peut répondre : Quant à la prononciation, il n'y a pas de raison pour que les descendants de Périclès adoptent le système qu'un savant Hollandais a imaginé au XVIe siècle. Du reste, la question est délicate et ne saurait être traitée ici. Qu'il suffise d'affirmer que plusieurs règles de prononciation, adoptées par les Grecs modernes, remontent à la plus haute antiquité, et que l'on trouve déjà dans le second siècle de notre ère des exemples de l'iotacisme, c'est-à-dire de *ê, ei, oi,* prononcés *i*, bien que l'iotacisme ne paraisse avoir été définitivement et complétement constituée qu'au Xe ou XIe siècle.

L'iotacisme, d'ailleurs, n'est pas toute la prononciation grecque. Sous d'autres rapports, la prononciation du grec moderne est certainement conforme à la prononciation antique là où la nôtre ne peut se flatter d'avoir cet avantage. Les Grecs ont fidèlement conservé à l'accent sa place véritable dans des mots où nous reproduisons les déplacements introduits dans l'accentuation grecque par la prononciation latine (1). En somme, il y a profit à suivre une prononciation vivante, bien que les siècles aient pu altérer le type antique d'où elle provient. Cette méthode sera toujours préférable à un système purement arbitraire, et l'on sera toujours plus près d'Homère et de Sophocle en prononçant le grec comme un mendiant d'Athènes qu'en le prononçant comme un helléniste de Rotterdam. Le grec moderne n'est pas un idiome qui diffère du grec ancien, comme l'italien ou le français du latin. Le grec moderne est seulement un grec fort altéré; le sens de plusieurs mots a changé, un certain nombre d'expressions ont péri, la grammaire s'est appauvrie, elle a perdu plusieurs de ses formes. Deux surtout sont regrettables : l'infinitif, que remplace aujourd'hui le subjonctif précédé de la conjonction *que; ex.* : *je veux que j'aime,* pour *je veux aimer;* et le datif, auquel on substitue l'accusatif précédé d'une préposition qui correspond à la préposition *à* en français. Telles sont les principales différences entre le grec ancien et le grec moderne. Malgré ces différences, le fond de la langue est encore le même, et elle peut éclairer l'étude du langage ancien de plusieurs manières.

Dans le langage populaire de certaines parties de la Grèce, on retrouve quelques

(1) Leake, *Researches,* p. 205-220.

vestiges des dialectes qui y furent parlés autrefois. En général, les anciens dialectes grecs ont péri par suite de la conquête, qui les a éteints avec la vie locale des pays subjugués. Cependant ils n'ont pas disparu entièrement; on retrouve des traces assez nombreuses du dialecte œolien dans la Béotie et la Phocide, et dans un canton montagneux du Péloponèse, la Tzaconie, le dialecte dorien s'est merveilleusement conservé. Un certain nombre de mots grecs oubliés par le temps ont été remplacés dans l'usage par une autre expression : ainsi, *trecho,* courir, au lieu de *dremo;* au lieu d'*artos,* pain, *psômi.* Eh bien ! il arrive que le vieux mot grec oublié se retrouve dans un coin de la Grèce, par exemple *dremo* dans les villages du Parnasse (1). Pour *artos,* son histoire est plus singulière : après avoir complétement disparu de la langue grecque moderne, il ne se trouve plus que dans le patois de quelques villages des environs de Marseille, où du pain se dit *arton,* mot qui a été encore entendu en 1830, et qui certainement, ainsi que quelques autres mots grecs égarés dans les patois provençaux, remonte à l'arrivée des Phocéens sur les rives de la Gaule.

Quelquefois le mot antique a subsisté, mais avec un sens plus ou moins modifié. Il est curieux de rendre compte des causes de cette modification, et de voir pour ainsi dire le grec ancien s'avancer vers le grec moderne. Le mot *psari,* qui s'emploie exclusivement pour *poisson,* est dérivé d'*opsarion,* qui, dans le grec ancien, signifiait en outre bonne chère, bon morceau, parce que chez les anciens le poisson fut toujours regardé comme l'aliment le plus délicat, le plus recherché, témoin les murènes, de barbare mémoire, et le turbot de Domitien. Ou bien un usage antique rend raison de l'emploi d'un mot employé dans le langage moderne; le vin s'appelle aujourd'hui *krasi,* c'est-à-dire boisson *mêlée,* en raison de l'usage où étaient les Grecs de mêler au vin du miel et d'autres ingrédients. Voici un autre exemple du sens actuel d'un mot expliqué par une particularité de la vie antique dont le souvenir a péri, mais qui a laissé une trace dans le langage parlé de nos jours : *tragoudin* voudrait-il dire aujourd'hui *chanter,* si la tragédie n'avait pas été chantée?

Très-souvent le mot antique s'est conservé sous la forme du *diminutif.* Ce qui est arrivé là pour le grec a eu lieu également dans le passage du latin aux langues qui en proviennent, et particulièrement au français. *Oreille* vient d'*auricula, oiseau* (ancien français, *oisel*) d'*avicelius,* mots à forme diminutive qui, dans la basse latinité, paraissent avoir été d'un usage plus fréquent que le simple *auris, avis.* Parfois même une expression usitée dans la langue moderne ne se trouve à aucune époque connue dans le grec ancien, et cependant porte la marque d'une parenté évidente avec des mots qui firent de tout temps partie de la langue antique. Ainsi l'eau, en grec moderne, s'appelle *nero,* ce qui ne ressemble nullement au nom de l'eau en grec ancien, *udôr;* mais *nero* rappelle *Nereus* et les *Nereides,* qui sont des divinités aquatiques. La racine de leur nom semble donc avoir péri à une époque très-reculée dans l'ancienne langue, et, chose singulière, avoir subsisté jusqu'à nos jours dans *nero,* nom de l'eau en grec moderne (2).

Ces faits, quelque singuliers qu'ils soient, peuvent se comprendre à l'aide de

(1) Ulrichs, *Reisen und Forschungen,* p. 128.

(2) Ce qui achève de rendre vraisemblable l'existence d'un radical grec de Néréus, Néreides, perdu dès le temps d'Homère, et qui reparaît dans *nero,* c'est que le mot sanscrit *nara* veut dire eau.

faits analogues et s'expliquer par la nature des choses. Le langage que parle le peuple change beaucoup moins que le langage écrit par les savants ou les poëtes. Telle signification anciennement perdue, tel mot même sorti de la langue littéraire depuis des siècles, peuvent avoir subsisté longtemps après dans l'usage populaire; et comme le grec aujourd'hui parlé est né de cet usage, il a pu conserver et recueillir les sens et les mots négligés ou rejetés par les auteurs. Il en a été ainsi partout, partout le langage vulgaire a conservé des éléments très-anciens qui ont disparu dans le langage cultivé. Le patois que parlent les paysans normands et picards est beaucoup plus semblable au français de Villehardoin ou de Joinville que le français de l'Académie; bien des mots que la langue française a exclus en se polissant sont restés dans les dialectes provinciaux. Il serait curieux de chercher si, dans les cantons écartés de la Grèce, on ne trouverait pas des formes très-anciennes du langage grec; on pourrait presque l'affirmer d'avance (1).

Le grec moderne peut donc servir à faire connaître plus à fond le grec ancien; quelquefois il peut offrir une explication inattendue de quelques passages obscurs (2), et même épargner à de savants traducteurs quelques contre-sens (3). Enfin, en parlant le grec moderne et en l'entendant parler, on acquerra de la langue d'Homère et de Platon un sentiment pratique et, pour ainsi dire, une intelligence vivante que rien ne saurait remplacer. Du reste, le grec moderne tend chaque jour davantage à se rapprocher du grec ancien, et dans quelques années le voyageur jouira presque entièrement du plaisir d'entendre résonner à ses oreilles le langage qu'on parlait à Athènes il y a deux mille ans. Jamais, jusqu'à ce jour, un peuple n'a essayé de refaire sa langue, de remonter vers l'idiome antique de ses pères; c'est un spectacle qu'il était réservé à la Grèce contemporaine de donner. Cette tentative inusitée est d'autant plus intéressante, qu'elle est dictée aux Grecs par le sentiment et l'orgueil bien permis de leur nationalité glorieuse. Pour eux, la patrie, c'est le passé, et il est naturel qu'ils y cherchent les titres de leur indépendance et la garantie de leur avenir. On aime à les voir rendre à leurs villes affranchies les noms qu'elles portèrent autrefois; ils veulent effacer les souvenirs de la servitude et ressaisir les traditions de la gloire et de la liberté. Ces noms officiels sont acceptés par le peuple. Il en est de même pour la langue; non-seulement les savants s'empressent de suivre les pas de l'illustre Coray, qui, au temps de la captivité, préparait par la régénération de l'idiome populaire la régénération de l'esprit national; non-seulement les écrivains cultivés reviennent de plus en plus aux formes de la langue antique, à tel point qu'on peut lire quelquefois des pages entières écrites hier sans s'apercevoir qu'on lit du grec moderne; mais chaque jour les habitudes du grec ancien rentrent insensiblement dans l'usage universel.

(1) De la même cause dérive ce fait très-curieux, que, de tous les dialectes de la Grèce antique, celui qui domine dans la prononciation actuelle, c'est le plus ancien de tous, le dialecte œolien.

(2) Le sens du mot *nomades*, dans Sophocle, *OEdipe à Colonne*, v. 719, est expliqué par le nom de *nomai*, que les paysans donnent encore aux conduites d'eau qui reçoivent l'eau du Céphise. Voyez le *Voyage* de Stephani, p. 101.

(3) M. Artaud, dans *les Chevaliers*, v. 120, a traduit *potérion* par *du vin*. S'il avait eu l'occasion de demander un verre dans une auberge de Grèce, il aurait appris qu'un *verre* s'appelait *potiri*. *Potérion*, dans Aristophane, veut dire une coupe.

Chez un peuple aussi plaideur que le peuple grec, on est bien sûr que les lois sont comprises par tous, et les lois ont été rédigées dans un idiome fort différent de ce qu'était le grec vulgaire avant la révolution. Plusieurs expressions usuelles sont remplacées par les expressions antiques; celles-ci, au moins, commencent à être entendues, et si j'ai eu le chagrin de trouver à Delphes un Grec qui ne comprenait pas le mot *thura, porte,* et n'entendait pas le mot italien *porta,* en revanche j'ai eu le plaisir de voir afficher à Éleusis un avertissement au sujet de certains chevaux égarés qui s'adressait évidemment à toutes les classes de la population, et dans lequel, au lieu du mot vulgaire *alogon* (cheval), on lisait le mot classique *hippos.*

Avant d'avoir recouvré leur indépendance, les Grecs n'osaient porter leur vrai nom, leur nom élégant et harmonieux d'Hellènes, ils le réservaient pour leurs aïeux qu'ils croyaient avoir été des géants hauts comme les arbres des forêts, car le vague souvenir de la grandeur morale du peuple ancien s'était traduit grossièrement en une idée de grandeur matérielle. Eux-mêmes s'appelaient, non pas Hellènes, mais enfants des Hellènes. Depuis qu'ils sont libres, ils ont senti qu'ils avaient le droit de reprendre leur nom. Tout le monde connaît le debut du chant de Riga : Allons, enfants des Hellènes. .... Riga lui-même ne donnait pas le nom d'Hellènes à ceux qu'il appelait à la liberté, mais qui n'étaient pas encore libres.

La guerre de l'indépendance a renouvelé le passé de la Grèce, les scènes de la vie homérique sont redevenues les scènes de la vie journalière. Les chefs sont descendus de la montagne la chevelure flottante, portant leurs belles knémides : on s'est trouvé en pleine Iliade. On n'a vu que combats singuliers précédés de défis et d'injures, querelles pour le butin, luttes terribles pour enlever le corps d'un brave ou dépouiller un ennemi de ses armes. Du reste, c'était le même genre de guerre. Les Grecs comme les Turcs combattaient toujours derrière un abri, et, quelle que fût leur bravoure, ne s'exposaient pas volontiers à découvert. Pàris aussi, quand il dirige sa flèche contre le fils de Tydée, se place derrière une stèle élevée sur un tombeau, comme un palicare aurait ajusté sa carabine derrière une pierre funèbre dans un cimetière turc. Cependant des chanteurs, des Homères inconnus, mais inspirés, célébraient ces faits héroïques dans la langue de leur vieil aïeul, tandis que les jeunes patriotes des villes répétaient le chant de Riga, dont le début célèbre : Allons, enfants des Hellènes! est emprunté aux *Perses* d'Eschyle (1).

Les héros de la Grèce moderne ont souvent offert des traits d'une ressemblance glorieuse avec les héros de la poésie antique. Par un hasard singulier, c'est un *Ulysse* (Odysseus), qui, à beaucoup d'égards, rappelait Achille. L'Achille moderne aux passions terribles, à la *colère fatale*, blessé dans son orgueil, se sépara des autres chefs, et se tint longtemps à l'écart, non sous sa tente, au bord de la mer, mais dans une caverne du Parnasse. Le vaillant Odysseus était célèbre dès sa jeunesse par la rapidité de sa course, comme le fils de Pélée ; il courait devant une voiture dont les chevaux étaient lancés au galop. On dit la même chose de Nikitas, aujourd'hui relégué dans l'île d'Egine, où je n'ai pas vu sans émotion ce terrible capitaine, que ses exploits homériques avaient fait nommer le *Turcophage*, se lever de la simple natte sur laquelle il prenait son sommeil. En sortant, mon guide me

(1) Ὦ παῖδες Ἑλλήνων, ἴτε. v. 402.

disait : « Aujourd'hui encore, il défierait à la course le cheval le plus rapide : Il me citait, pour m'en convaincre, deux vers d'un chant populaire sur le vieux Nikitas, *dont les pieds sont des ailes.*

Le jour où je visitai les ruines de Mycènes, le caractère des lieux et des monuments ne fut pas pour moi le seul commentaire de la forte poésie d'Eschyle, et l'histoire contemporaine m'en offrit un non moins frappant. Ce jour-là, on m'avait montré dans le mur de l'église de Nauplie l'empreinte de la balle qui frappa Capo-d'Istria, et qui partit d'une main armée comme celle d'Oreste, par le désir de venger un père. Le vieux bey du Magne, Pietro Mavromichali, dont je devais saluer quelques jours après la vénérable vieillesse; Pietro-Bey, qu'il faut entendre raconter avec une simplicité sublime comment son grand-père, son père et lui-même ont battu les Turcs; Pietro-Bey, qui n'avait peut-être pas assez oublié, sous un gouvernement jaloux d'effacer le passé récent de la Grèce, que les beys du Magne se contentaient d'offrir au sultan pour tout tribut vingt piastres à la pointe de leur sabre en lui disant : « Je te les donne, non que je te les doive, mais parce que telle est ma volonté ; » Pietro-Bey était en prison ; son frère Constantin et son fils George n'avaient pu obtenir sa grâce de Capo-d'Istria. A l'heure de la messe, Constantin et George attendent le président à la porte de l'église; le frère du vieux Mavromichali tire sur l'ennemi des siens, qui tombe à ses pieds; le fils, avec le sentiment d'Électre criant à son frère tandis qu'il frappe Clytemnestre : Redouble si tu peux ! donne un coup de poignard au cadavre. Condamné, il demanda la faveur de baiser la main de son père avant de mourir. Cette grâce lui fut refusée ; mais, quand il marcha au lieu où il devait être fusillé, on vit le vieux bey, en vrai descendant des Spartiates, paraître à la fenêtre de sa prison, et, sans larmes, sans paroles, bénir son enfant.

Ce récit m'eût ému en toute circonstance; il me frappa singulièrement dans ce jour, où j'étais plein d'Eschyle et poursuivi du souvenir d'Oreste. C'était, après tant de siècles, comme un écho de la voix d'airain de l'antique Melpomène qui retentissait à mes oreilles dans ce récit d'hier. La tragédie moderne était là près d'Argos en regard de la tragédie antique. Un même principe avait armé le fils d'Agamemnon et le fils de Mavromichali; c'était le principe du talion qu'Eschyle exprime si énergiquement dans *les Choéphores :* Vie pour vie, sang pour sang.

Ainsi, dans ce pays, les événements de l'histoire comme les scènes de la nature, ramènent à cette vieille poésie grecque rajeunie par le spectacle des lieux et des mœurs qui l'ont inspirée. J'ai été surpris, je l'avouerai, de trouver en Grèce des vestiges si nombreux et si vivants de l'ancien caractère hellénique. Je les ai recueillis avec soin et avec respect, comme des monuments vénérables et des titres glorieux. En me livrant à ce travail avant tout littéraire, j'ai cru faire encore autre chose qu'*illustrer* la poésie antique : j'ai voulu en même temps montrer que les Hellènes d'aujourd'hui sont les descendants légitimes des Hellènes d'autrefois, et cela peut avoir quelque importance. Ils doivent leur liberté à leur nom. L'Europe s'est émue en leur faveur à cause de leur passé; tout ce qui les rattache à ce brillant passé peut concourir à assurer leur avenir.

Je ne me flatte point que ces notes rapides d'un voyageur soient destinées à servir en rien cet avenir, je dis seulement dans quel sentiment j'ai écrit. Les Grecs, d'ailleurs, n'ont plus besoin que les encouragements leur viennent du dehors ; ils ont maintenant une tribune nationale, cette tribune qui ne s'était pas relevée depuis Démosthène, et où un Grec aimé de la France, le patriote Jean Colletis, vient de

faire entendre de si nobles paroles. Que les Grecs reprennent complétement la tradition de leur génie, et puissent-ils, c'est le vœu par lequel je termine ces rapprochements entre l'antique poésie et la réalité contemporaine, puissent-ils avoir une histoire qui soit, non plus seulement le commentaire, mais la seconde édition de leur ancienne histoire !

J.-J. Ampère.

LE BRÉSIL

EN 1844.

SITUATION MORALE, POLITIQUE, COMMERCIALE ET FINANCIÈRE.

I. — RIO-JANEIRO ET LA PROVINCE DE MINAS-GERAËS.

Il n'est pas facile d'acquérir une connaissance exacte et complète de l'état du Brésil. Pour étudier le pays et les habitants, ce n'est point assez d'un séjour, même prolongé, dans les principales villes : il faut s'enfoncer dans l'intérieur des terres, là où n'a pénétré qu'à demi l'influence européenne; c'est là qu'on apprend à connaître la population, c'est là aussi qu'on se rend compte des obstacles nombreux et divers qui arrêtent dans cet empire le développement de la prospérité matérielle et de la civilisation. J'avais résolu, en quittant la Plata pour me rendre à Rio-Janeiro, de ne reculer devant aucune des difficultés que présente un voyage dans l'intérieur des terres. C'est à ce prix seulement que je pouvais compléter les notions recueillies à Rio-Janeiro sur la situation du pays. L'amour-propre des Brésiliens ne contribuait pas médiocrement à exciter ma curiosité. A les en croire, le Brésil serait le point central de la civilisation dans l'Amérique du Sud; un jour viendrait où il pourrait rivaliser avec les États-Unis et servir de modèle à toutes les populations de l'Amérique méridionale. Sans doute le Brésil a de grandes ressources, le sol ne demande qu'à produire; mais le rôle que voudrait jouer cette race portugaise dégénérée est-il bien à la mesure de ses forces? Cette question que se pose le voyageur qui débarque à Rio-Janeiro, il ne tarde pas à la résoudre dans un sens bien contraire aux rêves de l'orgueil brésilien.

C'est sur la frégate *la Gloire* que je m'embarquai en novembre 1842, pour me rendre des rives de la Plata au Brésil. L'amiral Massieu de Clerval m'avait engagé à passer à son bord, et j'avais accepté avec empressement cette offre aimable, qui m'assurait, outre les agréments que présente la société de nos officiers de marine, l'avantage de voyager d'une manière à la fois plus rapide et plus confortable que sur les goëlettes anglaises qui font le service des dépêches entre Montevideo et Rio-Janeiro. *La Gloire* est une frégate d'une marche supérieure. Après une heureuse traversée de moins de huit jours, nous arrivâmes à l'entrée de la baie de Rio-Janeiro. J'eus tout le temps de contempler l'étrange aspect des montagnes qui entourent cette baie, et surtout le Coreoval, dont le sommet forme le profil d'une tête humaine : des vents contraires nous retinrent près de trois jours en vue de ces pics bizarrement découpés. Enfin, après le coucher du soleil, nous pûmes doubler les châteaux placés des deux côtés d'un canal étroit dont la brise du large qui s'élève tous les jours pendant les chaleurs rend l'entrée facile, tandis que pour sortir il faut attendre la brise de terre, qui règne tous les soirs. La baie de Rio-Janeiro, à peine éclairée par les derniers reflets du soleil, ne produisit pas sur moi l'impression que j'avais cru éprouver. Cette baie est si vaste que le regard ne peut en embrasser l'étendue; vous restez indécis devant ces tableaux si divers qu'on cherche en vain à grouper autour d'un point central; ce n'est guère qu'à l'entrée de la baie qu'on peut saisir l'ensemble du paysage. La mer, dont les eaux tranquilles s'étendent jusqu'au pied des montagnes des Orgues, est parsemée de jolies îles. Le Pain de Sucre, le Coreoval, dominent un groupe de pittoresques collines. Quant à la ville de Rio, perdue dans l'espace, il serait difficile de juger de son importance, car les églises de la Gloria et de San-Theresa sont les seuls monuments que vous puissiez distinguer.

J'avais été fort effrayé des vexations imposées aux voyageurs par suite des minutieuses formalités des douanes. Je fus tout surpris lorsque, débarquant dans l'après-midi d'un jour de fête, je ne trouvai nul employé qui demandât à visiter mes effets. Le baron de Langsdorff, ministre de France, fut moins heureux à son arrivée à Rio-Janeiro. Débarquant avec son portefeuille sous le bras, il fut arrêté par un officier des douanes qui voulut le lui arracher de force. M. de Langsdorff résista; ses observations ne furent pas écoutées, et sans l'intervention de quelques Brésiliens qui expliquèrent au douanier la position de M. de Langsdorff, les papiers de notre ministre auraient été soumis à l'examen d'un agent de douanes brésiliennes.

Dès mon arrivée à Rio-Janeiro, je pus reconnaître combien un voyage dans l'intérieur des terres présenterait d'obstacles. Désirant parcourir la province de Minas-Geraës, la plus importante du Brésil, je dus chercher à obtenir des renseignements précis. Les ministres et les hommes qu'on me citait comme distingués par leur esprit et leur position n'avaient aucune connaissance des ressources de cette province. C'est à peine si l'on peut obtenir des Brésiliens quelques notions, souvent même incomplètes, sur la localité qu'ils habitent. Vous ne rencontrerez jamais un homme d'état qui puisse émettre sur la position intérieure des provinces une opinion appuyée par des faits. On est réduit à recourir aux ouvrages des différents voyageurs qui ont exploré le Brésil.

Rio-Janeiro, capitale de l'empire et centre du gouvernement, sert de résidence à tous les hommes qui veulent chercher fortune dans les affaires publiques. Là se rencontrent tous les personnages qui ont joué un rôle dans les révolutions de pro-

vinces et qui viennent ou demander le prix de leur dévouement ou imposer des conditions aux ministres qui les redoutent. Sous le rapport des distractions mondaines, la capitale du Brésil n'offre que peu de ressources à l'Européen. La population repousse le contact des étrangers; quelques familles qui ont vécu en Europe cherchent seules à attirer les voyageurs et les accueillent avec bienveillance. La cour, loin de donner une impulsion à la société, est toujours triste et sérieuse; l'empereur fuit le monde, et les fêtes à la cour sont trop rares pour qu'on puisse en parler. L'étiquette, du reste, est assez bizarre. Il a été reçu pendant longtemps que les sœurs de l'empereur ne pouvaient danser qu'avec des femmes. Ce fut M. le prince de Joinville qui le premier fit enfreindre cette rigoureuse prescription. J'espère que la présence d'une jeune impératrice habituée aux plaisirs d'une cour plus gaie aura amené un heureux changement dans la vie monotone des courtisans qui entourent l'empereur.

Pour un étranger qui ne réside pas, le séjour de Rio est donc des plus tristes. Les femmes étant à peine vêtues dans leur intérieur, toute visite est une gêne pour elles. D'ailleurs, la jalousie des hommes vous éloigne, et les femmes ne sont plus libres de vous accueillir comme elles le désireraient. Ce n'est que dans quelques bals que vous pouvez observer les Brésiliennes : elles arrivent couvertes des plus riches parures, mais les belles étoffes ne suppléent pas au défaut de grâce, et ce luxe de mauvais goût ne fait que vous surprendre désagréablement. A part ces occasions solennelles, les femmes ne sortent guère que pour se rendre à l'église; aussi n'ont-elles ni la légèreté ni la souplesse des Espagnoles, et paraissent-elles mal à l'aise dans leurs vêtements d'apparat. De l'embonpoint, une petite taille, de beaux yeux noirs, une peau plutôt cuivrée que brune, d'épais cheveux d'ébène, tels sont à peu près les traits distinctifs des Brésiliennes. Il y a peut-être à Rio quatre ou cinq femmes qu'on pourrait citer pour leur beauté; toutes les autres n'ont ni attrait ni séduction. L'effronterie de leur regard, le cynisme de leur conversation, inspirent presque toujours une répulsion invincible. Dans les pays espagnols, les femmes sont l'âme de la société, tout subit leur influence. Au Brésil, les femmes languissent dans un tel état d'infériorité, qu'on se voit forcé de les laisser dans leur isolement. L'ignorance et l'amour-propre des habitants de Rio ne rendent pas malheureusement la société des hommes plus agréable que celle des femmes. On est réduit aux promenades solitaires, qui, grâce à l'admirable situation de la ville, offrent des distractions puissantes, et si l'on veut goûter les plaisirs du monde, c'est aux envoyés des puissances qu'il faut les demander. Vous retrouvez parfois dans leurs salons l'aimable abandon, le charme et l'élégance des salons d'Europe. Rapprochés en quelque sorte par un commun exil, les étrangers entretiennent avec vous des rapports aussi agréables que bienveillants, et, pour moi, je n'ai jamais eu qu'à me louer de ces cordiales relations.

Pour surmonter la tristesse qui s'empare de l'étranger dès les premiers jours de son arrivée, il faut l'admirable climat du Brésil et la beauté des paysages qui s'offrent de toutes parts autour de Rio. La ville même a peu de monuments; le palais de l'empereur, encore inachevé, est un grand édifice carré sans architecture; les églises, les différents bâtiments affectés au service public, sont construits solidement, mais sans grâce. La seule construction remarquable est l'aqueduc qui conduit les eaux du Corcoval dans l'intérieur de Rio-Janeiro. Cet aqueduc, construit par les Portugais avec les revenus des mines, fut achevé en 1740. La principale rue de la ville est la rue d'Ouvidor, que l'on compare à notre rue Vivienne. En effet, il

y a quelques beaux magasins dont l'élégance et le bon goût contrastent avec les boutiques sales des autres parties de la ville.

De grandes distances séparent Rio de ses faubourgs; des rues inégales, mal pavées et mal entretenues, rendent les communications entre ces divers points assez difficiles. Je regardais comme une véritable souffrance d'aller dans un mauvais cabriolet jusqu'à San-Cristoval, résidence de l'empereur. Les ministres étrangers et tous les Brésiliens riches habitent de jolies maisons dans les faubourgs de Cacété et de Botafogo. On y est éloigné du centre des affaires ; mais l'air est si pur, le séjour dans ces villas offre tant de charme, qu'on passe aisément sur ces inconvénients. L'intérieur de la ville a d'ailleurs cela de triste, qu'on y entend à toute heure le chant plaintif et monotone des nègres employés à transporter les balles de café.

Si l'on ne peut guère goûter le plaisir de la promenade dans l'intérieur de la ville, on est dédommagé par le charme qu'offrent les excursions dans la campagne. Quelques courses autour de la baie, dans les villages qui entourent Rio-Janeiro, suffisent pour donner une idée de la richesse et de la beauté du pays. Partout on découvre des situations charmantes, des points de vue admirables ; partout la nature tropicale vous séduit par sa grâce ou vous surprend par sa grandeur. Je me rappellerai toujours avec plaisir les délicieuses soirées que j'ai passées au *Jardin botanique*, me promenant au milieu des massifs de bambous, entouré d'arbres dont le feuillage m'était inconnu ; j'admirais cette végétation puissante et habilement dirigée. Des plantations de café et d'arbre à thé me prouvaient que ce jardin avait aussi un but utile. La situation de cet établissement est ravissante : situé au milieu d'un vallon, il est dominé de tous côtés par les cimes de montagnes élevées dont les flancs sont couverts de forêts vierges. On reste sous le charme devant cette nature du Nouveau-Monde, où tout porte un cachet de grandeur que l'Europe pourrait envier, si elle n'avait en échange tant d'autres avantages plus précieux, quoique peut-être moins appréciés.

J'avais hâte cependant de connaître le Brésil autrement que par les environs de Rio-Janeiro. Je dois rendre hommage à l'empressement que les Brésiliens mettent à faciliter aux Européens un voyage dans l'intérieur de leurs provinces. Parmi les obstacles de toute nature que présente une pareille excursion, il serait injuste de compter la mauvaise volonté des habitants. On me remit des lettres d'introduction pour les propriétaires dont les habitations se trouveraient sur ma route. L'empereur m'accorda, sur la demande de notre chargé d'affaires, un passeport impérial qui m'assurait la protection et l'appui de toutes les autorités du pays. Les Brésiliens auxquels je m'étais adressé pendant mon séjour dans la capitale avaient tous cherché à me détourner d'entreprendre un voyage qu'ils regardaient comme impossible ; mais une fois ma résolution connue, ils n'avaient cherché qu'à m'en faciliter l'accomplissement. Le manque d'auberges, l'éloignement des habitations, l'obligation d'acheter des chevaux et des mules pour éviter les lenteurs des caravanes, qui ne font que deux ou trois lieues par jour, ne sont encore que de légers inconvénients. Il faut se pourvoir, comme en Orient, d'un lit, d'une cuisine, de provisions de toute espèce, car on ne peut compter sur les *vendas* qui parfois se rencontrent sur la route. Il faut en outre apporter un grand soin au choix des guides; il ne suffit pas qu'ils connaissent les routes, ils doivent encore prendre soin des chevaux, veiller sur eux pendant la nuit, afin qu'ils ne s'écartent pas trop du campement. Un bon guide doit savoir ferrer, saigner les animaux blessés, réparer les bâts

de charge. Les mulâtres sont particulièrement propres, par leur activité, leur intelligence, à remplir ces diverses conditions. Moins apathiques, moins indolents que les nègres, ils comprennent et exécutent vos ordres sans que vous ayez besoin de les répéter. Les nègres marchent à pied à côté de vos mulets, tandis qu'un bon *camarada* mulâtre est presque toujours monté.

Ma caravane consistait en six chevaux ou mulets, un pour mes bagages, un second pour mon domestique, les autres pour moi, pour un des guides, et pour servir en cas de besoin, car si un de ces animaux se blesse dans le cours du voyage, il est très-difficile de le remplacer, n'importe à quel prix. Tous les chevaux et mulets proviennent de la province de San-Paulo, et plus vous avancez dans l'intérieur du pays, plus leur valeur augmente.

Ouropreto, chef-lieu de la province de Minas-Geraës, était la première ville importante où je comptais m'arrêter après mon départ de Rio-Janeiro. Le voyage à Ouropreto, le séjour dans cette ville, devaient m'offrir l'occasion d'étudier sous plus d'une face la situation du pays, que je n'avais pu encore juger qu'imparfaitement à Rio-Janeiro. J'avais donc hâte de me mettre en route. Je profitai de la brise de mer pour m'embarquer dans un grand canot couvert qui devait me conduire à Porto d'Estrella. Le vent soufflait avec force, et les nombreuses îles qui s'élèvent dans la baie disparaissaient derrière moi. Bientôt je n'aperçus plus l'église de San-Theresa que comme un point noir à l'horizon, j'entrai complétement dans la vie de voyages, et pour la première fois peut-être je doutai qu'il me fût possible d'atteindre mon but, car les routes sont peu sûres, et un voyageur peut être assassiné impunément dans un pays où il n'y a pas de justice. Je côtoyai les îles du Gobernador et de Paqueta, qui servent de rendez-vous aux parties de plaisir des habitants de Rio. La brise venait de tomber lorsque j'entrai dans la petite rivière d'Inhumirim; il fallut la remonter à la rame, les bords marécageux ne permettant pas de remorquer les embarcations, et, après trois heures d'efforts, je débarquai à Porto d'Estrella, qui forme une longue rue composée de deux cents maisons basses et mal bâties.

Cette petite ville est située au confluent de l'Inhumirim et du Saracuruna ; c'est le lieu de débarquement de toutes les marchandises qui viennent de la province de Minas. Ces marchandises consistent en cotons, sucres et cafés. Les caravanes prennent en retour les vins, les huiles, les cotonnades, les draps, les chapeaux, la quincaillerie, enfin tous les produits d'Europe envoyés en échange de l'or et des diamants expédiés à Rio. La situation d'Estrella en fait un entrepôt assez fréquenté; il n'y a cependant que quelques magasins destinés à suffire aux besoins des habitants de la province, qui, ne pouvant se rendre à Rio, achètent ici ce qui est nécessaire pour leur voyage et leur famille.

Je passai la nuit chez un vieux négociant qui possédait la plus belle maison de Porto d'Estrella, la seule qui eût deux étages. Je ne pus me coucher avant d'avoir entendu ses histoires sur les voyageurs plus ou moins illustres qui s'étaient reposés dans le lit que j'allais occuper. Mon hôte, ayant près de soixante ans, confondait assez souvent les noms. Je lui demandai vainement quelques détails sur les environs, il revenait toujours à son sujet favori; j'aurais mieux aimé moins de souvenirs et une collation un peu meilleure. J'eus plus d'une fois à maudire l'hospitalité que les Brésiliens vous accordent si généreusement. Vous n'êtes plus, il est vrai, exposé à l'intempérie des saisons, mais vous devez vous soumettre à des formes cérémonieuses toujours déplaisantes; vous devez causer ou écouter quand

vous voudriez dormir et vous reposer. Accablé de questions sur le but de votre voyage, sur l'opinion que vous avez du Brésil, il vous faut parler cette langue portugaise si dure et si gutturale. L'hospitalité devient ainsi une gêne, et le plus souvent on n'échange sa liberté que contre un bien-être douteux ; la moindre auberge de nos villages offre plus de ressources que la demeure d'un riche Brésilien vivant au milieu de ses esclaves et de ses troupeaux.

A partir de Porto d'Estrella, le terrain s'élève graduellement. La route, quoique assez large, a été détruite par les pluies ; comme le soleil seul est chargé des réparations, il faut éviter presque à chaque pas les fondrières qui coupent le chemin. Un péage est établi pour l'entretien de ces routes qui ne sont pas entretenues. On paie trente *reis* (dix centimes) par lieue de route. Ce péage est un impôt assez onéreux pour les caravanes chargées de marchandises ; les routes sur lesquelles il a été établi, n'étant pas encore achevées, sont souvent plus mauvaises que les chemins entièrement abandonnés; les terres fraîchement remuées manquent de la solidité nécessaire, et les pluies entraînent des portions souvent considérables de terrain, sans que les autorités s'occupent de remédier aux dégâts. Une route doit être construite de Parahyba, petite ville de la province, à Ouropreto; à l'époque de mon arrivée au Brésil, les travaux étaient commencés depuis huit ans; il n'y avait encore que seize lieues achevées, c'est-à-dire dont le nivellement fût terminé. Les premières lieues avaient coûté cinquante mille francs : plus tard les employés et les ingénieurs s'étaient entendus pour faire porter la valeur de la lieue de route de cent à cent vingt mille francs. Les ponts et les chaussées de cette route avaient été détruits en partie par les pluies d'hiver, les autres étaient en voie de construction. Il est douteux que cette route, qui coûtera des millions, rende les communications plus faciles; il eût fallu des études préliminaires qui n'ont pas été faites, un plan général aurait rendu la route plus directe; on s'est borné à suivre les détours de l'ancien chemin ; plus de vingt ans se passeront avant que cette route soit achevée, quoiqu'il n'y ait que des nivellements à exécuter pour rendre les pentes moins rapides. Ce seul exemple fera juger de ce que sont les travaux publics au Brésil.

La culture est réduite, comme l'entretien des routes, aux plus simples procédés. On se borne à brûler les bois, puis à semer du maïs ou à planter du café sur l'emplacement qu'on s'est ainsi ménagé. Lorsque la terre devient improductive, loin de chercher à suppléer par des engrais à l'épuisement du sol, on abandonne le terrain, qui bientôt se recouvre de nouveaux bois, mais chétifs et peu vigoureux ; vingt ans plus tard, ces bois seront encore détruits, et les terres livrées de nouveau à la culture. Les belles forêts vierges du Brésil disparaissent peu à peu, surtout près des lieux où l'exploitation devient avantageuse ; des arbres immenses sont abattus, brûlés sur place par des propriétaires qui renouvellent ainsi leurs terrains de culture.

Je passai près de nombreuses *vendas,* ou cabarets-auberges qui consistent en une maison d'habitation et un hangar destiné à mettre à l'abri les charges des mulets. J'arrivai ensuite dans un charmant vallon où est établie la fabrique de poudre du gouvernement; plusieurs ruisseaux d'une eau limpide se croisent en tous sens et entretiennent dans la vallée une agréable fraîcheur. La fabrique consiste en un long bâtiment divisé en plusieurs corps de logis. Directeur, employés, chacun a une habitation séparée. La poudre est fabriquée d'après les procédés d'Europe : le mélange s'opère à l'aide d'une machine que l'eau met en mouvement.

Cet établissement ne produit que de la poudre commune et très-faible. La vente des poudres au Brésil ne semble guère favorisée par le gouvernement. Avant mon départ de Rio, j'avais voulu me procurer de la poudre anglaise, et plusieurs marchands m'avaient répondu qu'ils n'en vendaient pas. Le gouvernement avait donné l'ordre d'acheter les poudres importées, afin d'éviter qu'elles fussent expédiées dans les provinces où s'agitent les mécontents.

En quittant la poudrière, il faut s'engager dans des bois assez épais et gravir les pentes escarpées de la sierra d'Estrella; une chaussée mal pavée rend cette ascension difficile et lente; on n'arrive au sommet de la montagne qu'après trois heures de marche, mais on est dédommagé par une vue magnifique. Toute la baie de Rio s'étend à vos pieds. La montagne appelée *Pain de Sucre* remplit le fond du tableau. Nulle position n'est plus favorable pour contempler la baie, dont les contours forment à cette distance un ensemble harmonieux. Les montagnes que vous avez successivement gravies étagent autour de la sierra leurs plateaux chargés des végétations les plus variées. Dans la plaine règne la culture du maïs, du café, de la canne à sucre; plus haut, celle du maïs et du café seulement; plus haut encore, on ne voit que des arbres que l'homme a respectés, des rochers couverts de plantes parasites et sillonnés de torrents qui se précipitent avec bruit dans la plaine. Après un instant de repos, je me remis en marche, suivant les bords d'un torrent, le Piabanha, qu'on traverse plusieurs fois sur des ponts en bois. Ce torrent, qui se réunit plus loin au Parahyba, a un aspect sauvage; des arbres croissent au milieu des rochers, des lianes descendent et plongent jusque dans l'eau. Je m'arrêtai à Padre-Corréo ; une église et quelques maisons qui s'élèvent autour d'une place, dont un immense figuier forme le centre, composent ce village. Je m'établis dans une *venda* renommée comme une des meilleures de la route; en effet, j'obtins une chambre où sur quelques bâtons en croix on étendit une natte; le propriétaire était convaincu que son auberge était des plus confortables, et que j'étais trop heureux de partager toutes ces jouissances. Mon dîner fut cependant chose assez difficile : ce n'est qu'au bout de trois grandes heures qu'on put me servir une poule bouillie et du riz cuit à l'eau. Les Brésiliens aimeraient mieux mourir que de se presser. La réclusion volontaire ou forcée des femmes vous oblige à attendre avec patience les quelques mauvais plats qu'il leur plaira de vous envoyer. Un étranger ne pénètre jamais dans l'intérieur des maisons; la cuisine est l'asile inviolable des Brésiliennes; là, vêtues d'une chemise, quelquefois d'un jupon, elles président aux soins du ménage, donnant leurs ordres aux négresses, ou veillant elles-mêmes à la préparation des mets. Je n'ai jamais pénétré dans cette enceinte sacrée ; pourtant une porte, entr'ouverte par la curiosité, m'a permis plus d'une fois de m'assurer de la saleté qui règne dans cet intérieur. Les mets indigènes répondent à ces tristes apparences. Les Brésiliens mangent de la viande salée ordinairement fétide, et des haricots noirs qu'ils mêlent à de la farine de manioc ou de maïs.

Parahyba, qu'on rencontre en quittant Padre-Corréo, est un petit village formé de quelques maisons et de quelques boutiques; pour y arriver, il faut traverser en bac la rivière de Parahyba, qui a plus de deux cents mètres de largeur; les bords sont peu escarpés, mais de nombreux rochers en rendent la navigation impossible. Parahyba doit toute son importance au séjour forcé des caravanes qui se rendent à Porto d'Estrella ou retournent à Ouropreto; le bac ne contient que six ou huit mules, et, pour peu que les caravanes soient nombreuses, il faut plus de six heures

pour passer la rivière. On ne parle pas d'établir un pont sur le Parahyba ; en attendant, on est soumis à un péage de cinquante reis par tête d'animal chargé ou non.

Je devais passer la nuit chez un propriétaire dont l'habitation, voisine de Parahyba, s'élevait près d'une forêt vierge ; la nuit était déjà avancée. Je dus traverser la forêt dont j'entrevoyais à peine les arbres immenses, qui semblaient former devant moi une barrière insurmontable. Enfin, j'atteignis un vallon jadis cultivé, et je traversai des masses de bambous si serrées, que je pouvais me croire encore au milieu de la forêt. L'habitation, but de recherches si pénibles, était une pauvre *farenda*, espèce de ferme, autour de laquelle on n'apercevait que des plantations de café en assez triste état. Après quelques heures passées dans ce misérable gîte, je m'engageai de nouveau dans les bois, à travers des vallons où l'on commençait à abattre les arbres pour planter soit du riz, soit du café. Les cultivateurs creusent dans la terre des trous peu profonds, de distance en distance, et y jettent quelques grains, soit de riz, soit de maïs. Si l'année est favorable, un *alquiere* (décalitre) de maïs ou de riz produit deux cents pour un. Les sécheresses viennent souvent détruire toutes les espérances, et l'absence de communications régulières empêchant une province de suppléer par son excédant à l'insuffisance des récoltes voisines, les sécheresses entraînent souvent la disette. A l'époque où je visitais le Brésil, le riz était devenu fort cher ; au lieu de 6 francs l'alquiere, il coûtait 30 francs. La révolte qui avait éclaté dans la province de Minas avait empêché la culture d'un grand nombre de terrains. Il arrive souvent au Brésil que vous passez d'un district où tous les vivres sont abondants, dans un autre où les denrées, telles que le maïs, le manioc et le riz, manquent totalement. Chacun cultive pour ses propres besoins ; si l'on perd sa récolte, il faut savoir souffrir et attendre une seconde récolte, car vos voisins sont hors d'état de venir à votre secours, n'ayant eux-mêmes recueilli que le nécessaire.

On rencontre bientôt une seconde rivière, le Parahybuna ; d'immenses rochers à pic s'élèvent sur ses bords. Le pont en bois qui existait sur le Parahybuna a été brûlé le 17 juin 1842 par les révoltés de la province de Minas ; il ne reste plus que les piliers en pierre : le gouvernement veut faire reconstruire tout le pont en pierres, afin d'éviter, me disait-on, qu'il soit brûlé de nouveau. Le village de Parahybuna est, comme Parahyba, une réunion de quelques maisons bâties au hasard ; le seul édifice un peu considérable qui subsiste encore servait jadis aux douaniers chargés d'inspecter toutes les marchandises provenant de la province de Minas, et de saisir l'or ou les diamants qu'on aurait voulu soustraire au paiement des droits ; aujourd'hui, les droits étant perçus sur les lieux mêmes, il n'y a plus de douane, et j'entrai librement dans la province de Minas, après avoir acquitté le droit de péage pour le bac et pour la route qui est en voie de construction. Cette province a été, en 1842, le théâtre d'une insurrection considérable. La destruction du pont de Parahybuna fut un des premiers actes de la révolte, les insurgés voulaient arrêter ainsi la marche des troupes qu'on devait envoyer contre eux. Quelques détails sur ce mouvement politique feront connaître la situation des partis dans le Brésil.

La majorité de don Pedro II ayant été proclamée avant l'époque légale, les ambitions politiques s'étaient mises en mouvement pour exploiter l'agitation qui avait suivi cette mesure. L'opposition avait triomphé dans les élections de 1840, et le ministère, regardant les chambres nouvelles comme hostiles au pouvoir, saisit un prétexte pour les dissoudre avant leur convocation. L'opposition fit alors un

appel à la force : députés et sénateurs se mirent en rapport avec les hommes influents des provinces ; ils réussirent aisément à inspirer l'esprit de désordre à des propriétaires perdus de dettes, et dont les esclaves étaient engagés. Il ne restait plus qu'à soulever les masses. Le ministère avait mis à exécution une mesure qui modifiait l'institution du jury et qui l'annulait de fait, en soumettant la décision des jurés au contrôle du juge en droit du district : on s'empressa de proclamer que la monarchie était en danger, que le ministère violait la constitution, enchaînait la volonté de l'empereur ; il fallait s'armer pour défendre les institutions ; l'établissement d'une république fédérative était le but non avoué de tous les efforts, de toutes les espérances. Les provinces de San-Paulo et de Minas-Geraës obéirent à l'impulsion qui leur était donnée ; les troubles de San-Paulo durèrent peu, les chefs de l'assemblée provinciale s'étaient trop pressés ; ils avaient devancé le mouvement de la province de Minas. Le baron Caxias, général des troupes de l'empereur, eut bientôt rétabli l'ordre dans la population de San-Paulo, et marcha contre l'autre province, celle de Minas, qui venait de prendre les armes. C'est sur ce nouveau théâtre que l'insurrection se développa dans toute sa gravité.

Une assemblée populaire eut lieu à Barbacena ; les membres de la municipalité, s'étant mis à la tête des rebelles, élurent pour chef José Feliciano, sénateur d'un caractère faible, de mœurs très-douces, mais très-ambitieux. Ayant déjà occupé pendant deux ans la présidence de la province, José Feliciano avait été en rapport avec toutes les municipalités ; il était connu et aimé de tous les habitants. Le nouveau président accepta le rôle de chef ostensible de la révolte ; il publia une proclamation et un manifeste aux Mineiros (habitants de la province de Minas) ; quelques passages de ce manifeste sont assez curieux pour que je les transcrive.

« Mineiros ! quand la patrie est en danger, le devoir de tout citoyen est de voler à son secours ; quand la liberté est foulée aux pieds par un gouvernement ambitieux, tout homme libre doit s'armer ; sauvons la constitution qu'une faction astucieuse parvenue au pouvoir veut annuler. Le recrutement le plus barbare est venu décimer les populations industrielles ; on a jeté dans les fers, dans les prisons, les citoyens les plus distingués, qui n'avaient commis d'autre crime que de repousser la faction dominante. Le plan liberticide des ministres a été consommé avec l'adoption par les chambres d'une réforme de notre code criminel et de procédure. Le Brésil avait élu en 1840 une chambre qui devait représenter les véritables intérêts du pays ; cette chambre, avant d'être convoquée, a été dissoute. La province de San-Paulo s'est émue et a pris les armes pour défendre le trône et la constitution. C'est à nous de suivre son noble exemple. Respecter les droits de chaque citoyen, la propriété de tous, n'user de rigueur que contre les hommes qui, au mépris des vœux de la nation, oseraient soutenir et défendre la faction oligarchique que le Brésil repousse : tel sera votre devoir. »

La proclamation et le manifeste de José Feliciano furent publiés à Barbacena en juin 1842. Plus de six mille hommes mal armés, mal vêtus, de toutes les classes et de toutes les couleurs, se réunirent aussitôt dans diverses localités. Des lieutenants, des capitaines furent élevés au rang de commandants en chef. On agit sans ensemble ; la peur régnait dans les deux camps. Après une vive fusillade à Parahybuna, il n'y eut que six blessés dans les deux armées : l'engagement le plus brillant fut celui de Queluz, le 26 juillet ; les rebelles, au nombre de quinze cents hommes, chassèrent de la position qu'il occupait le général Riébona, qui eut cinquante hommes tués ou blessés, et perdit cent cinquante prisonniers avec sa

seule pièce d'artillerie. Les insurgés triomphants vinrent former le siége d'Ouropreto, chef-lieu de la province, et s'ils avaient été commandés par des chefs habiles ou résolus, cette ville tombait en leur pouvoir, car le président Jacintho de la Vieja était le seul parmi les habitants qui voulût résister : le commandant d'armes de la province était prêt à rendre la ville. Après huit jours d'une vive fusillade, sans qu'il y eût de sang versé, les rebelles se retirèrent, n'ayant pas osé pénétrer les armes à la main dans l'intérieur d'une ville tout ouverte, qui n'avait pour défense que quatre pièces de canon. Caëthe fut ensuite assiégé; un combat très-bruyant eut lieu entre l'avant-garde des deux partis, et dans ce combat qui dura trois jours, deux hommes seulement furent tués par accident.

Malgré l'échec éprouvé par les rebelles devant Ouropreto, leur nombre était encore imposant; ils auraient pu lutter même avec avantage contre les troupes impériales, s'ils eussent marché avec plus d'ensemble; mais de nouveaux incidents vinrent affaiblir la position des insurgés. Une proclamation impériale détermina la défection d'environ trois mille rebelles dégoûtés d'un parti dont le triomphe devenait douteux. La révolte, loin de s'étendre dans toute la province, fut limitée aux districts de Barbacena, Ouropretro, Queluz, Cocaës et Sabara; l'insurrection fut comprimée à Diamantina, Villa do Serro et Minas-Novas. Partout s'organisa la résistance : il y eut un instant près de vingt mille hommes en armes dans toute la province de Minas. Parmi les divers corps d'armée, le plus considérable était celui des quatre mille insurgés qui avaient assiégé Ouropreto. La déroute de cette petite armée par le baron Caxias, général des troupes impériales, mit fin à la guerre civile. La bataille eut lieu à San-Lucia. Le baron Caxias ne disposait que de trois mille hommes : mal secondé par ses lieutenants, il sut, à force d'énergie et de présence d'esprit, remédier aux inconvénients d'un mauvais plan d'attaque. Le succès justifie toutes les fautes, et le succès fut complet; après la bataille de San-Lucia, il n'y eut plus de réunion armée. Près de cinq cents hommes furent tués ou blessés dans cette affaire, qui se prolongea depuis le lever du soleil jusqu'à la nuit. Il eût été facile, je crois, au baron Caxias, qui commandait des troupes régulières et qui avait de l'artillerie, d'éviter une si grande effusion de sang. Le président José fut presque le seul des fauteurs de la révolte qui put s'échapper.

Telle fut la fin de cette petite guerre, qui avait duré plus de trois mois. Il n'eût fallu qu'un peu plus d'ensemble et d'activité pour rendre ce mouvement très-grave. José Feliciano avait eu le tort de remuer sans ménagement les passions populaires; il avait armé sans distinction tous ceux qui venaient s'offrir à défendre la cause de la révolte. Cette conduite imprudente effraya les propriétaires, qui devinrent les plus fermes soutiens du gouvernement. La désunion amena d'atroces représailles : des menaces de mort furent proférées contre ceux qui restaient indifférents; des bandes armées parcouraient le pays, pillant tout sur leur passage. L'insurrection ne fut plus qu'un prétexte pour se livrer au désordre et exercer des vengeances. On pouvait prévoir l'issue d'un mouvement ainsi compromis à son origine. Le moment n'était pas venu d'ailleurs de proclamer la république; il eût fallu que Bahia, Fernambouc, eussent donné le signal de la lutte contre le pouvoir monarchique. A part le clergé (1) et quelques propriétaires influents, la

(1) Le clergé avait pris parti pour les rebelles, mais son influence est nulle au Brésil; plusieurs prêtres pourtant payèrent de leur personne, et l'on trouva des ecclésiastiques parmi les morts de San-Lucia.

rébellion ne recruta que des hommes toujours prêts au désordre. Aussi les deux provinces de San-Paulo, de Minas-Geraës, une fois pacifiées, les autres parties du Brésil restèrent tranquilles. Nous le répétons, c'est par la faute des chefs que l'insurrection se réduisit à une sanglante échauffourée. Le mouvement eût pu devenir général, car l'union du Brésil n'est qu'apparente, et toutes les provinces n'aspirent qu'à l'indépendance; une république formée sur le modèle des États-Unis, tel est le rêve dont elles poursuivent l'accomplissement. Ici encore l'orgueil national se trahit : les Brésiliens se croient trop civilisés pour avoir besoin d'un gouvernement même constitutionnel!

Après la victoire de San-Lucia, le ministère devait se croire fort : les élections de 1842 lui étaient favorables, et il venait de déjouer victorieusement les tentatives de l'opposition; mais une situation régulière ne peut jamais se prolonger au Brésil : une question de susceptibilité nationale entraîna la ruine du cabinet. La haine des étrangers a plus de puissance sur les Brésiliens que tous les principes politiques. Ils ne peuvent comprendre encore une pratique sérieuse et élevée des institutions qu'ils possèdent. Les provinces sont tranquilles aujourd'hui; mais tout fait croire que des crises pareilles à l'insurrection de 1842 se renouvelleront fréquemment.

Les souvenirs qui s'attachent au pont de Parahybuna m'ont détourné du récit de mon voyage à Ouropreto. Il est difficile d'échapper, en visitant le Brésil, aux tristes préoccupations qu'éveille en tout lieu la situation politique de cet empire. En continuant ma route, je retrouvai un nouveau sujet de réflexions sur l'incurie administrative dont j'avais si souvent remarqué les traces. Je passai la Mantequeira, montagne très-boisée, qui servait jadis de refuge à des voleurs qu'on avait longtemps laissés exercer en paix leur étrange industrie. Ces voleurs prélevaient des impôts sur les caravanes qui suivaient cette route, et massacraient les muletiers qui résistaient après une sommation. Ils avaient construit une barricade dans un des passages les plus étroits de la route; hommes, chevaux, ne pouvant passer qu'un à un, il suffisait de deux brigands pour arrêter une caravane entière. Si ces bandits s'étaient bornés à voler, l'autorité serait probablement restée inactive. En effet, le voyageur dépouillé n'a d'autre ressource au Brésil que de se faire justice lui-même. Recourir aux magistrats pour demander l'arrestation d'un voleur de grand chemin est une perte de temps fort inutile. Malheureusement pour les brigands de Mantequeira, ils commirent trop d'assassinats. L'ordre fut donc envoyé de Rio-Janeiro de se saisir d'hommes qui arrêtaient toute communication par la terreur qu'ils inspiraient. Un détachement de troupes parvint à tuer les uns, à effrayer les autres, et lorsque je passai, on ne voyait plus que la barricade qui leur servait d'abri; il y avait un mois seulement que les voleurs avaient été arrêtés.

Barbacena, où j'arrivai après trois jours de marche depuis mon départ de Parahybuna, est situé au milieu des *campos,* sur un plateau élevé ; on aperçoit au loin une église qui domine cette petite ville. Le nom de *campos* désigne une suite de collines presque entièrement dépouillées de végétation; ce n'est que dans le fond des vallées qu'on trouve quelques arbres et un peu de verdure. Je regrettai, je l'avoue, ces belles forêts si épaisses qui m'avaient protégé jusqu'alors contre les ardeurs du soleil. Traverser les bois vierges est pour les Brésiliens un sujet d'effroi; aussi ne comprenaient-ils pas mon admiration pour ces belles solitudes que la main de l'homme n'a pas encore profanées. Rien n'est plus triste qu'un voyage à

travers les *campos*. On ne voit de tous côtés que des plateaux arides; à peine quelques troupeaux errent-ils dans les plaines. On marche des heures entières avant de découvrir une habitation, qui presque toujours tombe en ruines.

Barbacena compte douze cents maisons et environ six mille habitants; les négociants les plus riches avaient pris part à la révolte des Mineiros, et ils étaient en fuite. Le climat de Barbacena est tempéré, presque froid. Nos fruits et nos fleurs, qui ne peuvent venir à Rio, réussissent à Barbacena. La différence de climat s'explique par la position élevée de cette dernière ville. Les habitants élèvent des bestiaux et engraissent des porcs; quant à la culture, personne ne s'en inquiète. J'en demandai le motif; on me répondit que les soins à donner aux bestiaux suffisaient à occuper la population. Barbacena n'a que peu de maisons à deux étages, toutes les autres sont basses et mal construites, mais régulièrement alignées. Les rues, larges et pavées, sont disposées en escaliers, tant la pente est rapide. Il y a huit églises appartenant à des confréries, aujourd'hui misérables; ce sont de grands bâtiments sans architecture et dénués de luxe intérieur.

En se détournant de la route nouvelle qui mène de Rio à Ouropreto, on pourrait visiter une ville intéressante, Saint-Jean d'el Rey. Au dire de quelques voyageurs, la position et le climat de Saint-Jean d'el Rey offrent de précieux avantages, qui auraient dû faire choisir cette ville comme capitale de l'empire du Brésil. A Saint-Jean d'el Rey fut établie la seule filature de coton qui ait été créée dans l'empire; cette fabrique ne se soutint que durant peu d'années. Ses produits ne pouvaient supporter la concurrence avec les marchandises étrangères. Les mines d'or de Saint-Jean d'el Rey, si renommées autrefois, sont abandonnées. Il n'y a plus qu'un petit nombre de nègres libres qui s'occupent à laver le sable entraîné par les grandes pluies, pour en dégager quelques parcelles du métal précieux. Rarement ils trouvent assez d'or pour payer leur travail. L'extraction n'est plus un moyen de fortune à Saint-Jean, et la culture des terres a remplacé pour les habitants la recherche de l'or. Une compagnie anglaise, qui s'était formée pour l'exploitation d'une mine d'or près de la ville, a dépensé plus de sept cent mille francs sans résultats. On a dû renoncer à poursuivre les travaux, la veine d'or étant trop peu abondante pour couvrir les dépenses. Saint-Jean d'el Rey, n'étant plus sur le passage des caravanes, perd chaque jour de son importance. La population active s'en éloigne pour s'établir dans des villes nouvelles. Un mauvais village, Juiz de Fora, sur la route de Barbacena à Rio, comptait à l'époque de mon voyage plus de cinquante maisons en construction. Les terres, les bâtiments ayant peu de valeur au Brésil, les populations se déplacent avec une rare facilité. Le Brésilien ne sait pas ménager les terrains qu'il cultive; il les a bientôt épuisés, et s'éloigne alors pour chercher des terres encore vierges, qu'il abandonnera après quelques années. Cette vie indépendante et nomade est celle des plus riches cultivateurs. Privés de toute éducation, les Brésiliens fuient la société plutôt qu'ils ne la recherchent. Vous êtes étonnés de voir de riches propriétaires passer leur vie dans des fermes isolées; entourés d'esclaves soumis à leurs caprices, ils sont heureux d'exercer un pouvoir sans contrôle. Vous les voyez se promener avec des sandales de bois pour toute chaussure, avec une chemise et un caleçon pour tout vêtement; ils ont la contrainte en horreur et n'entretiennent de relations qu'avec des subalternes; peu importe à ces hommes qu'ils vivent dans un lieu ou dans un autre : tout leur est indifférent, pourvu qu'ils puissent satisfaire leurs instincts grossiers.

En continuant sa route vers Ouropreto, le voyageur suit les bords du Paroopeba, un des affluents du Rio das Velhas : bientôt il rencontre Queluz, petite ville de douze cents âmes. Queluz est encore dans les campos, mais ces solitudes présentent ici des aspects plus variés et moins arides qu'aux environs de Barbacena; les arbres sont plus élevés, les bestiaux en plus grand nombre; les habitations sont toujours rares. Queluz est situé sur le penchant d'une colline, au milieu de jardins bien cultivés; l'église est le principal monument de cette ville, qui ne consiste qu'en une longue rue formée par des maisons d'assez misérable apparence. La température y est plus chaude qu'à Barbacena; le café, les ananas, le tabac, réussissent à Queluz, tandis que les nuits froides de Barbacena les feraient périr. A partir de Queluz, le pays prend un nouvel aspect; on est sorti des campos, et on s'engage dans des bois peu élevés, au milieu d'une végétation assez riche; on côtoie de nombreux ruisseaux dont les eaux vont se confondre avec celles du Rio-San-Francisco. Des villages s'élèvent çà et là sur la route. Alto da Virgem, qu'on traverse d'abord, est habité entièrement par des nègres libres; c'est le premier village ainsi peuplé que je trouvai sur ma route depuis Rio; les cabanes me parurent assez propres et les jardins bien entretenus. Ouro-Branco, qu'on rencontre ensuite, est dans une situation charmante, au pied de la montagne de ce nom; une fontaine ombragée par des palmiers, une chapelle et une trentaine de maisons, voilà ce qui reste de ce village autrefois considérable, et ruiné par l'épuisement des mines d'or.

Plus l'on approche d'Ouropreto, et plus la nature devient sauvage; le sol, généralement rocailleux, prend la teinte rougeâtre de l'oxyde de fer; la nature n'a pas cependant le caractère de tristesse et de sévérité que je croyais y trouver. Tantôt suivant le cours d'un torrent, tantôt gravissant une colline, on oublie aisément la stérilité du pays en admirant la vigoureuse végétation du bord des rivières. Un peu avant d'arriver à Ouropreto, on aperçoit l'Ita-Columni, immense bloc élevé de dix-huit cents mètres au-dessus du niveau de la mer. l'Ita-Columni est une des montagnes les plus remarquables du Brésil. Ce bloc énorme, imparfaitement exploré, renferme, dit-on, des diamants; le sable entraîné par les pluies fournit toujours de l'or, quoiqu'en moins grande quantité qu'autrefois. Tout indique donc que cette montagne contient des veines riches et abondantes, bien que les travaux entrepris jusqu'à ce jour aient été infructueux.

Enfin j'atteignis Ouropreto ou Villa-Rica, où je comptais m'arrêter avant de continuer mon voyage dans le Brésil. Ouropreto occupe le fond d'un vallon resserré entre de hautes montagnes. On n'aperçoit la ville, du moins par la route que je suivais, qu'au moment d'y entrer. L'aspect de cet amas de maisons, perdu au milieu des montagnes, offre peu d'attraits; les églises et le palais de la présidence sont les seuls monuments qui se détachent sur la masse confuse des habitations. Ouropreto étant bâtie sur deux collines, au pied de la montagne du même nom, le terrain y présente partout des pentes que les chevaux gravissent péniblement; les maisons sont en pierres, la plupart à deux étages; beaucoup tombent en ruines, car la population s'éloigne d'une capitale dont le climat offre peu d'agréments. Un voyageur a calculé qu'il pleuvait à Ouropreto deux cent soixante jours dans l'année. A en croire les habitants, il n'y a pas de matinée sans un brouillard plus ou moins épais. Je pus reconnaître l'exactitude de ces renseignements, car, venu de Rio à Ouropreto, dans l'espace de douze jours, par un temps constamment sec, je fus surpris par la pluie le lendemain même de mon arrivée à Ouropreto, et tant que

dura mon séjour, je ne pus sortir qu'à de longs intervalles. La position d'Ouropreto, au milieu des montagnes, explique ces pluies continuelles. La température y est d'ailleurs assez douce. Quelques faibles gelées le matin sont les seuls indices de l'hiver.

Le séjour d'Ouropreto offre, sinon de grandes distractions, au moins le charme qui s'attache à une hospitalité cordiale. La société de cette ville se distingue par beaucoup de bonhomie et d'aménité; fonctionnaires, employés, tous viennent vous offrir leurs services, et cherchent à rendre votre séjour agréable. Il est fâcheux que l'instruction de ces fonctionnaires ne réponde pas à leur bonne volonté. Les autorités même ne connaissent qu'imparfaitement le pays. Il existe à Ouropreto une carte manuscrite de la province de Minas; je demandai un extrait de cette carte, qui m'était nécessaire pour mon voyage : l'embarras fut grand; aucun des points que je voulais visiter n'était marqué, il fallut avec les cartes d'Arrowsmith, de Spix et de Brué, suppléer aux lacunes. J'exprimai en riant au président mon opinion sur la négligence que l'on mettait à se procurer des renseignements si utiles à une bonne administration. « Dans un pays où tout marche à l'aventure, me répondit ce fonctionnaire, il est impossible d'obtenir des indications exactes; le gouvernement brésilien n'a pas les moyens d'organiser le service administratif comme il le faudrait, car il doit consacrer ses ressources à prévenir les révoltes ou à les réprimer. » Il en est des renseignements statistiques comme de tous les autres : le nombre des électeurs de chaque collége, celui des députés généraux et provinciaux, voilà tout ce que vous parvenez à savoir; quant au mouvement de la population, à l'état de l'agriculture, personne ne peut vous répondre.

Un grand désordre règne dans l'administration de la province de Minas. Le président, Jacintho de la Vieja, s'occupait avec zèle, à l'époque de mon passage à Ouropreto, de réparer les maux causés par les derniers troubles. La trésorerie n'a jamais d'argent; ceux qui veulent se faire payer transigent avec un des employés du trésor, et abandonnent 2 pour 100 de la somme à toucher. La province de Minas est cependant la partie la plus riche et la plus peuplée du Brésil; elle a conservé un matériel d'employés considérable, mais elle a perdu beaucoup de sa prospérité : elle a vu disparaître successivement ses ressources en or et en diamants. Aujourd'hui ses dépenses excèdent chaque année ses revenus. Le budget de 1841 à 1842 présentait un déficit de 100,000 fr. sur un total de 1,200,000 fr.; les dépenses en 1842 ont dû s'élever à plus du double des revenus, à cause des frais qu'il a fallu s'imposer pour payer, armer les milices, approvisionner les villes, et s'assurer des moyens de transport.

On peut juger par un seul exemple de l'état de la comptabilité dans cette province, qui tient le premier rang parmi celles de l'empire. Le district du Serro porte en compte de recette 3,600 fr. perçus sur les eaux-de-vie; deux propriétaires paient à eux seuls moitié de la somme, trente ou quarante paient chacun au delà de 300 fr. : le chiffre de la recette est évidemment amoindri, mais comment le prouver? Les reçus restent entre les mains des employés, qui ne portent qu'un dixième à peine au trésor provincial. Je ne suis pas parvenu à me rendre compte du système de comptabilité; ce que je puis affirmer seulement, c'est qu'il n'y a aucune régularité dans la perception de l'impôt ; tel propriétaire, se refusant à acquitter les taxes, résiste par la force aux demandes des employés ou achète leur silence. Les états de recette et de dépenses qui devraient être présentés à des époques régulières sont remis après des années, lorsqu'il n'est plus possible de s'assurer

de leur exactitude. Les droits perçus sur les maisons, un dixième de la valeur locative, les droits et patentes sur l'eau-de-vie, la taxe des esclaves, enfin tous les impôts directs, d'après l'aveu même du ministre des finances, couvrent à peine les frais de perception.

L'exploitation des richesses matérielles de la province de Minas laisse aussi beaucoup à désirer. Le minerai de fer y est très-abondant; malheureusement le défaut de communications y rend le combustible plus cher qu'en Europe. Le minerai de fer produit parfois 90 pour 100, et cependant une seule fonderie, dirigée par un Français, a été établie dans la province. Tous les établissements que le gouvernement a voulu créer n'ont pu se soutenir; le fer employé vient d'Europe, tandis qu'on pourrait se servir avec avantage du fer du Brésil, qui, par sa dureté et sa malléabilité, rivalise avec le fer de Suède.

L'or, qui jadis se rencontrait à la surface du sol, se cache maintenant dans les profondeurs de la terre. Les travaux d'une mine exigent de si grandes dépenses dans un pays où la main-d'œuvre intelligente n'existe pas, qu'il faudrait une veine bien abondante pour couvrir les frais d'exploitation. Les savants minéralogistes qui ont publié le résultat de leurs observations dans la province de Minas ont tous été unanimes pour reconnaître que l'or devait exister en grande quantité dans le sein de la terre : des compagnies anglaises se sont formées pour l'exploitation de ces richesses; mais la fortune s'est jouée de leurs efforts, et ces compagnies. qui augmentent chaque année leur capital social, toujours dans l'espoir d'un succès, n'ont encore obtenu aucun résultat avantageux. Si l'extraction des diamants a procuré à quelques spéculateurs une certaine aisance, tous ceux qui se sont livrés au travail des mines d'or ont mangé leurs capitaux et ont été obligés d'abandonner leurs recherches au bout de quelques années. Après avoir dépensé la plus grande partie de son immense fortune dans les différentes cours de l'Europe, le marquis de Barbacena voulut rétablir ses affaires en désordre en venant diriger lui-même l'exploitation d'une mine d'or qu'il possédait dans la province. Malgré le nombre de ses esclaves, la richesse des veines qu'il rencontra, il ne fit que s'obérer : à sa mort, survenue en 1842, la plupart de ses esclaves étaient engagés à une espèce d'usurier d'Ouropreto, nommé Paulo-Santos, qui traitait les malheureux nègres avec une odieuse barbarie. Ce Paulo-Santos était, il y a quelques années, un misérable commis; étant parvenu à se procurer quelque argent, il fit l'usure et ne tarda pas à s'enrichir. Les usuriers, très-nombreux au Brésil, sont les seuls qui, aujourd'hui, fassent fortune en peu de temps. Presque toutes les propriétés sont engagées, le taux de l'argent est de 2, souvent 3 pour 100 par mois; en peu d'années, les intérêts absorbent le capital. Les seuls dangers que courent les usuriers sont dans l'expropriation; aussi, pour se mettre à l'abri des vengeances, ont-ils des assassins à leurs ordres.

Je vis plus d'une fois, en traversant la petite rivière d'Ouropreto, de malheureux nègres occupés à retirer le sable qu'ils amassaient sur un des bords. Les parcelles d'or qu'ils dégagent du sable couvrent leurs frais de nourriture; mais ils doivent travailler en tout temps, sinon un rival s'emparerait aussitôt de leur place, tous ayant un droit égal à occuper le lit de la rivière, qui est propriété publique. Je demandai à un de ces malheureux s'il était satisfait de son industrie; il me dit qu'elle était rarement productive, des semaines entières de travail se passaient sans qu'il recueillît une seule parcelle d'or. Depuis que les lavages ne donnent plus que des produits insuffisants, la poudre d'or, qui avait longtemps servi de monnaie

courante dans la province de Minas, a cessé d'être en usage, et on a supprimé un moyen d'échange qui était établi en faveur des travailleurs pauvres. Ouropreto a encore son *ouvidor;* mais l'amalgame de l'or étant fait, soit par les compagnies anglaises, qui recueillent la plus grande quantité de ce métal, soit par les Brésiliens eux-mêmes, qui évitent ainsi le paiement des droits, l'ouvidor reçoit son traitement pour un emploi devenu inutile. De 1841 à 1842, les droits sur l'or, de 10 pour 100, ne se sont élevés qu'à 30,000 fr.; les Brésiliens n'ont acquitté sur cette valeur que 2,000 fr., le reste des droits a pesé sur les compagnies anglaises, soumises en outre à un droit de 2 pour 100 à l'exportation. Il est remarquable que le droit de 10 pour 100 sur l'extraction ait produit une somme égale au droit de 2 pour 100 sur l'exportation. Cette égalité prouve qu'on a soustrait beaucoup d'or aux droits imposés. Quelle que soit la quantité de métal exportée, on doit admettre, en effet, qu'une somme assez considérable est restée dans le pays, ou a été expédiée en contrebande.

J'assistai, le 2 décembre 1842, aux cérémonies célébrées à Ouropreto pour l'anniversaire de la naissance de l'empereur. Entraîné bien contre mon gré, je dus entendre un *Te Deum* chanté à l'église paroissiale. Malgré les brillants uniformes, les décorations de tous les fonctionnaires, on aurait pu, en entendant ces voix si monotones, cette musique si lente, en nous voyant tous un énorme cierge à la main, croire que nous assistions à un enterrement. Le *Te Deum* fini, il fallut voir défiler les troupes, assister aux salves, aux cris obligés; les quatre cents hommes de la garnison, mi-partie noirs, mi-partie blancs, marchaient comme des soldats dont la vie se passerait à dormir. Les officiers, par une prudence que j'admirai, descendirent de cheval au moment du défilé, sans doute pour ne pas nous donner le chagrin de les voir tomber au premier mouvement d'effroi de leurs chevaux, qui n'ont jamais entendu le feu. La revue terminée, tous les employés accompagnèrent le président à son palais, et tous vinrent mettre le genou en terre devant le portrait de l'empereur; ce soi-disant baise-mains est un usage curieux dans un pays qui se croit assez civilisé pour se constituer en république. Le soir, il y avait grand spectacle; le portrait de l'empereur fut placé sur la scène, un couplet fut chanté : trois vivats, dont le président donna le signal, furent répétés par l'assemblée. Le portrait une fois retiré de la scène, on oublia l'empereur pour s'occuper de la pièce, dont tous les rôles, même ceux de femmes, étaient joués par des officiers et des soldats. Une mauvaise traduction d'*Inès de Castro* composait le spectacle. Les acteurs, trahis par leur mémoire, s'arrêtèrent souvent au milieu des plus belles tirades. La salle était petite et basse; il n'y avait qu'une ou deux femmes assez jolies; les autres, me dit-on, avaient été effrayées par la pluie. Après être resté quelques instants dans la salle, je fus heureux de laisser le drame s'achever sans moi.

A Ouropreto, je pouvais étudier sous une face nouvelle la situation politique du Brésil. A Rio, j'avais vu de près la marche du gouvernement brésilien, j'avais observé les hommes et les partis sur le théâtre même de leurs incessants débats; à Ouropreto, je retrouvais l'action du gouvernement telle qu'elle s'exerce à l'intérieur du pays, à douze journées de la capitale, dans la province la plus riche et la plus peuplée de l'empire, et le désordre de l'administration, l'impuissance de l'autorité, me prouvaient combien il reste à faire pour assurer à la société brésilienne les bienfaits d'une forte et sage direction. Au delà d'Ouropreto, le Brésil devait m'offrir de nouveaux aspects dignes d'une étude spéciale; mais ce que j'avais

vu suffisait pour donner une base à mes jugements sur la plus importante question que soulève l'état de cet empire, c'est-à-dire l'avenir politique et commercial qui lui est réservé. C'est cette question qu'il me reste à débattre, et je ne la discuterai qu'avec des faits.

II. — LE GOUVERNEMENT, LES CHAMBRES, LA SOCIÉTÉ BRÉSILIENNE.

A la suite de la révolution d'avril 1831, le gouvernement constitutionnel, tel qu'il existe aujourd'hui, a été organisé. Le Brésil a un empereur, des ministres d'état responsables, une chambre des députés, un sénat, dont les membres élus à vie sont présentés au choix du souverain. A ne s'arrêter qu'aux formes extérieures, le gouvernement du Brésil paraît avoir une marche régulière. Dirigé par des hommes qui auraient le sentiment et la connaissance de leurs devoirs, cet empire trouverait dans son organisation actuelle de nombreux éléments de force et de prospérité. Il faut donc se demander avant tout si l'empereur, le ministère et les chambres sont à la hauteur de la difficile mission qui leur est imposée.

Don Pedro II est d'une santé délicate et d'une apparence maladive ; on attribue à une excessive timidité la raideur et la gêne qu'on remarque dans le maintien du jeune empereur. Le genre de vie qu'il s'est imposé suffirait à expliquer ce défaut d'aisance et d'abandon dans les manières. D'une petite taille et doué d'un précoce embonpoint, don Pedro prend peu d'exercice, et c'est à peine s'il monte à cheval. On est frappé de la ressemblance extérieure qui existe entre l'empereur du Brésil et son grand-père Juan VI. Il paraît d'ailleurs qu'on pourrait signaler entre les deux souverains plus d'un trait d'analogie, et que chez le petit-fils, comme chez l'aïeul, l'entêtement s'unirait à l'indolence et à la faiblesse. On est réduit toutefois à des conjectures sur le caractère de don Pedro II, car une présentation à l'empereur n'offre pas l'occasion de s'assurer si son impassibilité, sa bonhomie apparente, cachent une certaine vivacité d'esprit. L'empereur ne parle jamais ; il attache sur vous un regard fixe et sans expression ; il salue et répond par un signe de tête ou un mouvement de main, et vous quittez avec une impression pénible ce prince de vingt ans, qui paraît si triste et si malheureux. La gravité de ce jeune homme n'inspire pas le respect, mais un sentiment presque voisin de la compassion.

On ne sait si l'empereur, même avec de bonnes intentions, pourra suffire aux exigences d'une tâche qui réclame le concours d'une haute intelligence et d'une ferme volonté. Il serait téméraire de vouloir résoudre aujourd'hui cette question. Jusqu'ici, don Pedro n'a point encore exercé l'influence que les formes constitutionnelles accordent au souverain assez habile pour maîtriser les partis ; il n'a manifesté d'autres tendances politiques qu'un vif attachement aux priviléges anciens que les rigoureuses prescriptions de l'étiquette suivie à la cour de Portugal ont introduits au Brésil. Étranger à tous les partis, il voit un ministère succéder à un autre sans regret comme sans plaisir. Aucune occasion ne s'est offerte de juger les tendances politiques du souverain.

Si nous passons de l'empereur aux ministres, nous trouverons les plus hautes prétentions unies presque invariablement à l'incapacité. Je ne pourrais citer aucun homme d'état digne de ce nom parmi les différents ministres qui ont eu la direction des affaires au Brésil. S'il y avait dans cet empire un seul ministre capable

d'apprécier la situation des différentes provinces, de comprendre en quoi leurs intérêts, leurs besoins se distinguent, et d'appuyer sur des faits une direction politique et administrative, la situation du Brésil pourrait sans nul doute se modifier heureusement ; mais l'ignorance absolue des chefs du gouvernement ne leur permet pas de remplir cette noble mission. Mal éclairés sur les besoins du pays, ils voient renaître sans cesse des révolutions de provinces auxquelles un emploi intelligent de l'autorité pourrait seul mettre un terme. Ainsi se prépare une crise qui, dans une époque plus ou moins éloignée, semble devoir amener la dissolution d'un empire où s'agitent tant d'intérêts divers. Cette crise, qui l'empêchera? L'influence de l'empereur est nulle ; aucun système politique n'est adopté par les ministres ; les chefs des partis qui arrivent aux affaires détruisent tous les actes de l'administration précédente, uniquement pour satisfaire, par ces changements inutiles, un amour-propre puéril et tracassier. Les ministres qui aspirent à la popularité ne s'accordent que sur un point, c'est de faire des concessions à l'orgueil national, toujours inquiet, toujours en défiance. Ce désir de popularité les pousse même à d'étranges imprudences vis-à-vis de l'Europe, et aux embarras intérieurs viennent se joindre souvent des complications fâcheuses dans les rapports avec les puissances étrangères. Le ministère fut renversé en 1843 sur une question d'étiquette. Une longue et irritante polémique entre le grand-maître du palais et le ministre de la guerre avait suivi la réception de sir Henri Ellis, envoyé extraordinaire du gouvernement anglais. Les deux hauts personnages s'accusèrent mutuellement d'avoir humilié la nation brésilienne, en ordonnant de rendre et en rendant trop d'hommages à l'ambassadeur d'Angleterre. Il s'agissait d'un roulement de tambour, d'un drapeau incliné mal à propos. La population s'émut ; on reprocha au ministère sa lâche condescendance ; abaisser le drapeau national devant un envoyé anglais, c'était avilir la nation. Le ministre de la guerre, après voir justifié sa conduite dans les journaux, envoya sa démission, qui fut acceptée par l'empereur, et le ministère dut se dissoudre pour faire place à des hommes restés étrangers à cette grave question et disposés à refuser toute concession à l'Angleterre.

Les changements de ministère et de direction politique ont toujours eu des motifs aussi futiles. Sous ces apparences frivoles se cache cependant un mal sérieux : c'est l'influence européenne qu'on veut combattre, et cette influence aurait d'excellents résultats pour le Brésil. On s'obstine cependant, on persiste à repousser, à écarter l'étranger, car on est persuadé que le commerce avec l'Europe, loin d'être favorable au pays, entraîne la perte de tout l'or produit par les mines. Cette opinion, qui est celle de tous, des sénateurs comme des représentants, oblige le gouvernement à limiter de plus en plus ses rapports avec les états européens. Le pouvoir est entraîné dans une voie fausse, et personne au Brésil ne semble bien comprendre la situation.

Il appartiendrait aux chambres de suppléer à l'impuissance du pouvoir dirigeant, et les députés réunis à Rio-Janeiro pourraient éclairer le pays sur ses véritables intérêts, si l'orgueil national n'étendait encore ici sa funeste influence. Par malheur, on ne semble occupé que de flatter sans cesse l'amour-propre des Brésiliens. Souvent j'ai entendu des hommes politiques avouer que la civilisation actuelle du pays n'est pas en harmonie avec les institutions représentatives ; ils reconnaissent la nécessité d'adopter une politique large, qui, imposant silence aux influences locales, aux intérêts particuliers, fasse marcher la nation dans une voie meilleure. De tels aveux n'ont aucune portée. Les mêmes hommes arrivant au pouvoir tien-

nent un langage tout différent : dédaignant les conseils de l'expérience, ils n'oseront s'engager dans aucune réforme sérieuse, de peur de blesser l'orgueil national. Ce déplorable sentiment se fait jour même dans les questions d'intérêt matériel et d'administration provinciale. Les députés des différentes provinces écartent la discussion des affaires que soulève l'état de leur localité ; ils craindraient d'être forcés de convenir que leur province n'est ni aussi avancée en civilisation ni aussi riche que les autres ; au lieu de solliciter le percement de routes nouvelles, l'ouverture de voies de navigation, ils les repoussent comme inutiles ; leur province, déclarent-ils, est un modèle de perfection, elle réunit tous les avantages ! Le voyageur qui n'aurait d'autre opinion que celle qu'il se serait formée en écoutant les députés brésiliens croirait fermement que l'empire jouit de la plus complète prospérité. Les Brésiliens ne sont que trop portés à prendre à la lettre tous ces brillants rapports ; ils ne doutent pas que toutes les ressources immenses de leur pays ne soient utilisées, et attribuent à l'influence des étrangers le déficit annuel.

Quiconque a pu voir de près les hommes politiques du Brésil s'explique aisément leur légèreté, leur insuffisance sur le terrain des affaires. Rencontrés dans les salons, ils sont agréables et amusants ; leur vanité, qui perce à chaque mot, donne à leur conversation un tour assez piquant. Si les idées qu'ils émettent sur l'Europe, sur la politique générale des puissances, ne sont ordinairement qu'un résumé des discussions de la presse, leur grande finesse d'observation, leur jalousie mal dissimulée, renouvellent souvent des thèmes qui paraissent épuisés. Leur instruction est superficielle et variée, ils effleurent toutes les questions, et ont assez de vivacité d'esprit pour traiter un sujet qu'ils n'ont jamais étudié. La causerie, la polémique, les débats de personnes, ont pour eux un charme sans égal ; mais dans une discussion sérieuse, le manque d'éducation première ne tarde pas à se trahir. A la tribune, ces brillants causeurs deviennent des orateurs ridicules ; quand ils ne s'abandonnent pas à leurs passions haineuses, ils font retentir les grands mots de liberté, de droits civils, de constitution ; ils proclament l'empire du Brésil la première puissance de l'univers. Ce n'est pas ainsi qu'on peut traiter les affaires. Qu'on me pardonne de citer un fait puéril, mais significatif. Il y a quelques années, un député compara don Pedro II à l'empereur Napoléon ; un des membres du parti opposé répondit qu'il n'admettait pas la comparaison comme juste, l'empereur Napoléon ayant usurpé la couronne, tandis que don Pedro n'était parvenu au trône que par son droit de naissance et le vœu de la nation. La discussion fut vive ; trois jours furent consacrés à des explications ; aucun député n'osa avouer que Napoléon ne pouvait avoir aucun rapport avec le souverain du Brésil. Don Pedro est, aux yeux d'un Brésilien, supérieur à tous les étrangers ; le moindre de ses généraux est un Napoléon ! Les incidents de ce genre sont communs à la chambre des représentants du Brésil. Le blocus de Montevideo par le général Rosas provoqua une motion fort singulière. Un député monta à la tribune pour demander que le gouvernement envoyât des bâtiments de guerre dans la Plata, afin d'intervenir et de trancher la question. L'honorable représentant ajouta qu'il savait que la médiation de la France et de l'Angleterre avait été refusée, mais le général Rosas n'oserait s'exposer, disait-il, à l'indignation du gouvernement brésilien !

Les défauts du caractère national ne font que grandir, on le voit, sous l'influence du régime parlementaire. Les chambres auraient dû cependant chercher à combattre, par une attitude sage et digne, les prétentions ridicules des Brésiliens :

ces prétentions sont une source de désordres ; au fond de toutes les révoltes des provinces, il n'y a guère qu'un seul sentiment, la haine des étrangers. Vainement observerez-vous que le Brésil, avant de traiter d'égal à égal avec les grandes puissances, doit se constituer; vous ne parviendrez jamais à faire comprendre aux habitants que le désordre de l'administration indique un malaise général : ils vous répondront que les avantages accordés aux étrangers sont les seules causes de la misère et de l'anarchie.

Ces ridicules préjugés ne sont pas les seuls maux que le gouvernement laisse subsister sans les combattre. Il suffit de jeter les yeux sur la société brésilienne pour s'assurer que les intérêts moraux sont entièrement négligés par les hommes qui ont mission de diriger le pays. La population du Brésil est évaluée approximativement à cinq millions. On y distingue plusieurs races : 1° les Portugais d'Europe naturalisés Brésiliens ; 2° les Portugais créoles nés dans le pays, ou Brésiliens proprement dits; 3° les métis de blancs et de nègres, ou mulâtres ; 4° les métis de blancs et d'Indiens, ou *cabres ;* 5° les nègres d'Afrique ; 6° les Indiens, partagés en diverses peuplades. L'état moral de cette société abandonnée à ses mauvaises passions, à ses instincts sauvages, est vraiment affligeant.

Le phénomène le plus remarquable que présente la population brésilienne, ce sont les empiétements de la race mulâtre, la seule qui, au Brésil, augmente chaque année. La corruption des Européens est la cause la plus active de cet accroissement. L'immoralité de toutes les classes a favorisé le croisement des races et détruit tous les préjugés de caste qui existent dans les colonies enropéennes, et surtout aux États-Unis. La seule race pure est celle des Indiens sauvages, en guerre avec le Brésil. Des blancs, des mulâtres nègres et indiens ont souvent des rapports avec la même femme. De ce croisement général des blancs et blanches avec des races mêlées naît une population que le teint naturellement olivâtre, les cheveux noirs et épais, doivent faire regarder comme mulâtre.

Le mulâtre passe ordinairement son enfance dans l'esclavage, il ne doit la liberté qu'à son travail, et n'entre dans la société qu'avec un sentiment de haine et de vengeance contre les blancs. Plus actif, plus intelligent que le Brésilien, il aspire à s'emparer du pouvoir. Parmi les mulâtres affranchis dès l'enfance, on cite des hommes distingués. Tous ont une merveilleuse aptitude aux travaux les plus divers. La position d'infériorité où les place leur origine stimule leur zèle, et ils n'ont ni l'apathie, ni l'insouciance des Brésiliens. S'ils ne peuvent supplanter la société brésilienne et portugaise dans tout l'empire, ils l'excluront certainement de quelques provinces, et surtout de celle de Bahia, où la suprématie leur semble promise. Le jour où ce triomphe s'accomplira sera un jour de réactions terribles contre les propriétaires blancs. Les mulâtres seront sans pitié pour eux. Leur cri d'union est : Mort aux Portugais! Les nègres libres soutiendront les mulâtres. Il faudrait d'autres hommes à la tête des affaires pour arrêter l'élan donné à cette population nombreuse, qui a tout à gagner au désordre.

L'intelligente activité des mulâtres devrait provoquer l'émulation de la société d'origine portugaise et européenne. Il n'en est rien. Cette société voit la supériorité morale lui échapper sans tenter aucun effort pour la ressaisir. Fortifier l'instruction serait un premier pas dans une voie meilleure ; mais ce pas n'a point encore été fait. La plupart des Brésiliens ne reçoivent d'autre enseignement que celui des écoles primaires. La province de Rio-Janeiro, dont la population s'élève à quatre cent mille âmes, compte treize cent cinquante élèves qui suivent ces écoles. La

province de Minas-Geraës, la plus peuplée de l'empire et celle dont la population est la plus intelligente, envoie aux écoles primaires près de sept mille élèves. Les autres provinces y envoient de mille à deux mille élèves, qui, lorsqu'ils ont appris à lire et à écrire, se regardent comme suffisamment instruits. Le nombre de ceux qui passent quelques années soit aux universités du pays, soit à celles d'Europe, est très-limité. Il y a deux écoles de médecine, l'une à Bahia, l'autre à Rio-Janeiro; ces écoles sont suivies par trois cents élèves. Les écoles de droit d'Olinda et de San-Paulo comptent environ deux cents étudiants. Il y a encore une académie des beaux-arts, que fréquentent quatre-vingts étudiants, un enseignement commercial que soixante jeunes gens viennent écouter. En résumé néanmoins, toutes ces écoles, dirigées par d'ignorants professeurs, n'ont aucune influence favorable à la civilisation. Les diplômes d'avocat et de médecin sont accordés avec une facilité qui dispense d'étudier. Un Francais, ne sachant comment vivre, voulut obtenir l'autorisation d'exercer la médecine, et dut subir un examen : le professeur chargé de l'interroger ne savait qu'un peu de mathématiques; l'examen ne roula que sur des questions d'arithmétique, et le Français obtint la liberté de tuer tous ceux qui voudraient lui donner leur confiance. Malgré ces abus, malgré l'évidente insuffisance de l'enseignement public, les Brésiliens, même ceux qui ont passé quelques années en Europe, ont peine à convenir que l'instruction manque à leur pays. Ils vous citeront, comme preuve de progrès intellectuel, le développement de la presse dans la capitale et dans les provinces; mais ces journaux ne sont ouverts qu'à une polémique haineuse, et il est impossible de les lire sans dégoût.

L'état moral de la population d'origine portugaise répond à ses lumières : la corruption des mœurs brésiliennes est trop connue pour que je veuille en citer des exemples; c'est d'ailleurs une affaire de famille. Dans les rares circonstances où l'étranger se voit accueilli par les Brésiliens, il peut difficilement étudier leur vie privée : tout se borne alors à une réception cérémonieuse. Je parle de Rio, où il existe une société à laquelle les femmes peuvent prendre part. Dans l'intérieur des provinces, vous pouvez passer des semaines entières sous le toit d'un habitant, sans entrevoir ni la femme ni les filles de votre hôte. Les Brésiliennes jouissent à coup sûr de moins de priviléges que les femmes de l'Orient. Rejetées pour la plupart dans la société des esclaves, elles mènent une vie purement matérielle (1). Mariées jeunes, défigurées par leurs premières couches, elles ont bientôt perdu le peu d'agréments qu'elles pouvaient avoir, et leurs maris s'empressent de leur substituer des esclaves mulâtresses ou négresses. Le mariage n'est considéré qu'au point de vue de l'intérêt. Vous êtes tout étonné de voir une jeune femme entourée de huit ou dix enfants : un ou deux seulement sont à elle, les autres appartiennent à son mari; les enfants naturels sont en grand nombre et reçoivent l'éducation qu'on donne aux enfants légitimes. L'immoralité des Brésiliens se trouve favorisée par l'esclavage, et le mariage est repoussé par la plupart comme un lien gênant, comme une charge inutile. On m'a cité des districts entiers où sur toute une population il n'y avait que deux ou trois ménages. Les habitants vivaient dans un état de concubinage avec des femmes blanches ou des mulâtresses. Il arrive même souvent qu'un maître ayant abusé d'une jeune esclave la vend lorsqu'elle devient en-

(1) On m'assure qu'un changement commence à s'opérer, et que beaucoup de Brésiliennes savent lire; mais je doute fort qu'elles profitent beaucoup de cette instruction, si ce n'est pour déchiffrer leurs livres de prières.

ceinte; d'autres, plus éhontés, gardent comme esclaves leurs propres enfants, et ces malheureux, vendus à la mort de leur père, ne peuvent jamais se prévaloir de leur origine (1). Quoique généralement bien traités par les Brésiliens, les esclaves sont soumis à un travail dont la durée dépend de la volonté du maître; les enfants qui naissent sur une habitation ne recevant pas les mêmes soins que dans nos colonies, et les négresses devenues mères n'obtenant aucune diminution de travail, les cas d'avortements sont très-nombreux. On évalue à près de trente mille le nombre d'esclaves qu'on transporte au Brésil chaque année en dépit des croisières anglaises. Ce nombre est à peine suffisant pour combler le déficit annuel de la population noire. Soit qu'il y ait excédant d'hommes sur les habitations, soit par suite d'avortements, il est rare de voir une habitation où le nombre des naissances égale celui des décès.

Ce n'est que dans leurs rapports avec les esclaves que les Brésiliens s'abandonnent à tous les vices de leur caractère. Vis-à-vis des étrangers, ils savent se contenir. Quand on a, par un long séjour, réussi à découvrir les plaies secrètes de cette société si imparfaitement connue, on est péniblement surpris de la corruption profonde qui se cache sous une réserve apparente. Pour beaucoup de ces hommes, qui n'ont de la civilisation que les vices, rien n'est sacré, ni l'amitié, ni la religion, ni la famille. Tout plie pourtant devant le sentiment de la peur; l'apparence même du danger suffit pour démoraliser ceux qui ne reculeraient d'ailleurs devant aucun excès. Dans la province de Fernambouc, les assassinats se commettent en plein jour, et les meurtriers se vantent publiquement du nombre et de la qualité des hommes qu'ils ont poignardés. Un Européen faisait un jour remarquer au président de cette province que, si le duel était autorisé, les haines personnelles pouvant se satisfaire par un combat, il y aurait moins d'assassinats. « Croyez-vous donc, répondit le président, qu'un homme offensé consente, pour se venger d'un affront, à risquer sa vie? Jamais un Brésilien ne commettra semblable folie. » Cette réponse fera juger de ce qu'est le point d'honneur pour la plupart des habitants.

Le clergé, dont l'influence pourrait combattre cette profonde démoralisation, est le premier à donner l'exemple de tous les vices. Rien de plus méprisable qu'un prêtre brésilien. Se jouant de la religion qu'il professe, de la morale qu'il doit défendre, il vit dans la débauche la plus éhontée. Des prêtres, entourés d'une nombreuse famille, vous parlent de leurs enfants sans rougir. Quant aux devoirs de leur état, ils n'en connaissent d'autres que de se faire rétribuer largement pour les enterrements et les naissances. Ce manque absolu de dignité enlève aux prêtres le respect qu'il leur serait facile de mériter, si, fidèles à leur mission sacrée, ils donnaient à un peuple naturellement porté vers la foi les leçons d'une morale élevée. Leurs préceptes seraient écoutés et suivis, la considération générale les dédommagerait en peu de temps des fatigues qu'entraînerait leur noble tâche. Faute d'avoir

(1) Voici un fait qu'il faut citer, quelque répugnance qu'on éprouve à s'arrêter sur de pareils détails. Deux frères, propriétaires d'habitations considérables dans la province de Rio Janeiro, ont adopté un système qui leur a valu l'admiration des Brésiliens. L'aîné des frères rendit mères toutes les jeunes esclaves de son frère; celui-ci imita l'exemple de son aîné, et les esclaves de l'un et de l'autre craignant, si elles se faisaient avorter, d'encourir un châtiment, le nombre des esclaves augmenta rapidement sur les deux habitations, dont on signale aujourd'hui la prospérité.

compris ainsi leur rôle, les prêtres n'ont aujourd'hui aucune influence ni religieuse ni politique; ils doivent vivre dans un état d'abandon, et subissent toutes les conséquences d'un abaissement volontaire. En vain quelques missionnaires zélés ont cherché à ramener les esprits par leurs prédications; leur influence n'a duré que le temps de leur séjour. Les premiers hommes qu'il faut convertir, ce sont les prêtres, et c'est là, sans nul doute, la plus difficile de toutes les conversions.

Tel est l'état moral du Brésil. Il reste à voir si l'administration des ressources matérielles peut offrir, sinon une compensation à des plaies si profondes, au moins quelque soulagement à l'orgueil national.

III. — ADMINISTRATION, INDUSTRIE, COMMERCE.

Le gouvernement, les chambres, le clergé, ont manqué à leur mission; l'administration remplit-elle la sienne? Cette question est résolue pour quiconque a jeté un coup d'œil sur les principales branches du service public. Partout il y aurait une grande réforme à entreprendre, partout les forces manquent pour l'accomplir.

L'administration de la justice semble constituée, au premier aspect, sur des bases régulières. Le gouvernement a établi partout des tribunaux; mais ces brillants dehors cachent une plaie honteuse. La vénalité enlève aux juges l'autorité qui doit appartenir à la magistrature. Au lieu de multiplier les tribunaux, il aurait été plus sage d'assurer, par une surveillance active, le respect des lois et de l'équité dans le sein même de l'administration. On ne verrait pas aujourd'hui tous les juges depuis le *desembargador* jusqu'au pauvre *juiz* municipal, tendre la main et ne rendre une sentence qu'après avoir été largement rétribués.

La vénalité des juges n'a d'égale que leur effronterie. Un avocat chargé d'une cause importante avait reçu du plaignant une somme considérable pour la répartir entre les juges, près desquels le plaignant n'osait jouer lui-même le rôle de corrupteur. L'avocat s'acquitta de sa commission, et, au bout de quelques jours, un juge vint se plaindre d'avoir reçu moins que ses confrères : il avait droit à plus, et réclama la différence. On comprend quelle doit être l'attitude des familles puissantes en présence d'une administration à ce point corrompue La justice leur est, pour ainsi dire, entièrement soumise. A Fernambouc, il y a des familles riches qui tiennent des assassins à leurs ordres. Si un de ces hommes est conduit en prison pour un meurtre, il n'y restera que quelques jours, car aucun juge n'osera commencer une procédure criminelle contre lui. D'ailleurs, on ne trouverait pas de témoins qui osassent déclarer la vérité. L'on condamne seulement les assassins qui, ne pouvant invoquer une protection puissante, n'inspirent aucune terreur. Nous n'en finirions pas si nous voulions citer des exemples à l'appui de nos paroles. Voici deux faits qui nous dispenseront d'un plus long commentaire.

Un meurtrier avait été arrêté au Para; la famille de la victime ayant mis quelque persistance dans ses poursuites judiciaires, cet homme allait être condamné, quand il eut l'idée de recourir à la corruption pour se tirer d'affaire. Il convint donc avec le chef de la justice, le docteur Jaguarete, que, s'il était acquitté, il lui remettrait six cents francs. Il n'en fallait pas davantage, et l'assassin fut renvoyé absous; mais, à peine libre, il oublia son engagement. Quelques mois plus tard, le docteur

Jaguarete, ayant appris que ce même homme venait de livrer des marchandises à un négociant, se présenta pour en toucher le prix, expliquant sans nul détour les motifs de l'obligation contractée par son débiteur, qui, sans cette convention, eût été condamné comme assassin. — Un négociant, nommé Abron, qui se livrait à un commerce important entre Belmonte et Minas-Novas, vivait avec une jeune fille; cet homme eut le malheur de parler devant le frère de sa maîtresse des sommes considérables qu'il possédait. Le frère, qui avait jusqu'à ce jour approuvé les rapports de sa sœur et de son amant, conçut dès lors le projet d'assassiner le négociant, et il l'exécuta. La justice du pays prit part aux dépouilles de la victime, meurtrier et juge se partagèrent les marchandises et l'argent. Sur ces entrefaites, un neveu du mort, espérant obtenir les débris de la succession de son oncle, arriva à Belmonte. Il fit quelques démarches, et insista auprès du juge pour obtenir la restitution des marchandises qui n'étaient pas encore vendues. Le juge fatigué lui répondit : « Vous savez ce qui est arrivé à votre oncle; tenez-vous tranquille si vous ne voulez partager son sort. » Le pauvre neveu effrayé dut renoncer à tous ses droits, car cette menace eût été suivie d'exécution.

L'administration de la guerre n'est pas mieux dirigée que l'administration de la justice. Ce n'est pas cependant que l'état ne s'impose pour les deux ministères de la guerre et de la marine des sacrifices considérables. Ces deux ministères absorbent plus de la moitié des recettes générales de l'empire. Si le service de la milice nationale était bien organisé, il serait facile d'opérer de notables économies. Les dépenses du ministère de la guerre sont d'environ dix-huit millions, la paie des soldats absorbe sept millions; tout le reste est dévoré par le traitement des chefs supérieurs, par l'entretien d'une ou deux fabriques de poudre et d'un arsenal consacré à la réparation des armes de guerre.

Le nombre excessif des agents comptables augmente le désordre au lieu de le diminuer; trésoriers et colonels, tous pillent à l'envi et envoient des états exagérés. Aussi est-il impossible de savoir d'une manière précise combien il y a d'hommes présents sous les armes. J'adopterai le chiffre donné dans un rapport aux chambres par le ministre de la guerre, bien que ce chiffre me paraisse exagéré. D'après ce rapport, les troupes de ligne, chasseurs, cavalerie, artillerie, réparties entre toutes les provinces, s'élèveraient à seize mille hommes commandés par sept colonels, dix-neuf lieutenants-colonels, trente-trois majors, autant d'adjudants, cent soixante-dix capitaines, plus de cinq cents lieutenants et sous-lieutenants. Enfin, le cadre des officiers est au grand complet. A côté de l'armée régulière, il y a la garde nationale, infanterie et cavalerie, dont le chiffre s'élève à 6,000 hommes. L'organisation de l'armée, comme celle de la milice, laisse beaucoup à désirer. Le nombre des officiers supérieurs excède les besoins du service, et dans une campagne l'emploi d'hommes qui ont le même grade est presque toujours une cause active de désordre. L'armée brésilienne compte douze cents officiers, parmi lesquels les seuls capables de faire leur service sont des Portugais qui n'ont pu, lors de la révolution de 1831, renoncer à leur patrie adoptive. Les autres officiers, n'ayant aucune instruction et n'arrivant que par faveur, ne savent ni conduire leurs soldats ni leur donner l'exemple de la bravoure. Les grades militaires s'obtiennent avec d'autant plus de facilité qu'il y a peu de Brésiliens qui veulent suivre la carrière des armes; tous préfèrent les professions d'avocat et de juge, plus lucratives et moins pénibles.

L'école militaire, créée en 1831, subit chaque année de nouvelles modifications.

Aujourd'hui on parle de changer entièrement l'organisation de cet établissement; on veut que les officiers qui en sortiront puissent, au bout d'une année d'études, rivaliser avec les élèves des écoles militaires d'Europe. En attendant que ces promesses se réalisent, les officiers que forme l'école militaire du Brésil ne savent rien de leur métier. L'inexpérience des officiers ne se révèle que trop par la mauvaise tenue des troupes dont le commandement leur est confié. En vain appellent-ils les verges à leur aide : ils réussissent rarement à former des soldats capables de manœuvrer avec ensemble. Le recrutement, tel qu'il est organisé, ne donne pas d'ailleurs les éléments d'une armée forte et digne d'un grand pays. Les recruteurs enlèvent tous les hommes valides, mais ils ne se hasardent guère que dans les villes ; les soldats n'oseraient pas pénétrer dans les campagnes,où ils seraient exposés aux vengeances des habitants. Les nouvelles recrues profitent souvent de la première occasion pour regagner leur liberté; passant d'une province dans une autre, elles se trouvent à l'abri de toutes poursuites, et cet abus doit contribuer à multiplier les désertions.

La marine brésilienne compte un vaisseau, qui n'est pas même en état de prendre la mer, trois frégates, cinq corvettes et six bricks : elle se compose en tout de soixante-seize bâtiments de guerre, y compris les *lanches,* les cutters et les barques. Le nombre des matelots s'élève à trois mille huit cents, l'état-major compte trois cents officiers; si l'on observe que, parmi les bâtiments portés sur l'état du ministère de la marine un quart à peine est armé et en état de tenir la mer, on comprendra que ce nombre d'officiers est plus que suffisant. Lorsqu'il fut question d'envoyer à Naples chercher la future impératrice, il fut difficile de compléter l'armement d'une frégate et d'une corvette; les arsenaux maritimes étaient au dépourvu. D'ailleurs les ouvriers brésiliens manquaient, et il fallut recourir à des Européens. Les Brésiliens ne brillent guère plus comme marins que comme soldats, et leurs meilleurs, ou plutôt leurs seuls matelots, sont Portugais.

Le budget des dépenses de la marine est porté à huit millions. Une frégate qu'on a commencé à construire en 1824 est encore dans les chantiers du Para. Les bois employés à la construction, exposés pendant des années à la chaleur du soleil, se sont déjetés, et il faudrait, pour arriver à une bonne exécution, recommencer les travaux, quoique depuis trois ans on ait élevé une toiture qui protége la coque de la frégate contre la pluie et le soleil. Les améliorations qu'exigent tous les ports du Brésil, les changements à apporter dans l'établissement des phares, restent à l'état de projet ; les sommes votées pour ces dépenses sont détournées, et les maux qu'il faudrait guérir ne font qu'étendre leur ravage. On vient de créer une commission chargée de veiller à l'amélioration des ports et au maintien d'une sage police maritime; cette commission, en outre, est chargée de proposer tous les changements qu'exigeraient les intérêts de chaque localité : elle commencera son rapport, mais une fois qu'il sera bien constaté qu'elle existe, l'inaction reprendra le dessus, et les chefs de la commission recevront tranquillement à Rio-Janeiro les émoluments de leur place, transformée en sinécure. Ces abus ne doivent pas nous étonner, et il ne faut pas aller jusqu'au Brésil pour en trouver des exemples.

Le Brésil aurait besoin surtout d'une marine à vapeur qui fût employée à multiplier les rapports entre la capitale et les provinces. Les bâtiments à voiles ne peuvent servir pour cet objet, à cause des vents qui règnent constamment sur la côte. Il peut arriver qu'un bâtiment mette trois mois pour se rendre de Rio-Janeiro dans l'Amazone. Les bateaux à vapeur achetés en Angleterre par le gouver-

nement sont trop faibles pour le service qu'ils sont appelés à faire. Les bateaux-postes qui transportent les dépêches, mal tenus et mal commandés, éprouvent sans cesse des accidents. Ces bateaux partent de Rio-Janeiro tous les mois; ils touchent à Bahia, à Fernambouc, à Maragnan et au Para. Ces bateaux ne s'éloignent jamais de la côte, et ils peuvent toujours rentrer dans un port en cas d'avaries; mais les machines réparées à la hâte se brisent très-souvent de nouveau. Embarqué à bord d'un de ces paquebots, j'ai dû trois fois rentrer à Maragnan : la quatrième fois, nous nous éloignâmes enfin de ce port; mais, la machine s'étant cassée encore, c'est à l'aide d'une seule roue que nous parvînmes tant bien que mal au Para.

La prospérité agricole et commerciale, qui pourrait, jusqu'à un certain point, consoler le Brésil de la faiblesse de ses ressources navales et militaires, trouve un grave écueil dans les vices du caractère national. Le Brésil est un pays producteur, le commerce doit être la base de sa richesse; l'exploitation des mines poursuivie avec intelligence, la production sagement dirigée des denrées coloniales, assureraient à cet empire une grande prospérité. Quelle cause rend donc tant de richesses improductives? Sur un sol fertile, au milieu des merveilles d'une végétation inconnue à nos climats, pourquoi la population languit-elle dans la misère? On ne peut s'empêcher d'être sévère pour les habitants qui négligent l'exploitation des produits naturels dans un pays où ils auraient si peu d'efforts à faire pour se procurer le bien-être; mais le plus coupable ici n'est-il pas le gouvernement, qui ne sait pas donner à cette société déchue une direction utile à ses intérêts?

Nous n'entrerons pas dans de longs détails sur l'état des cultures. La province de Rio-Janeiro est la plus importante par ses produits; l'agriculture, dirigée en partie d'après les conseils des Européens, y a fait des progrès qu'il est facile de constater par l'exportation. Les autres parties du Brésil sont loin d'être dans un état aussi prospère. Préoccupé de naturaliser des produits étrangers, le gouvernement néglige les produits du sol : nous croyons qu'il est dans une mauvaise voie. Ces produits étrangers ne peuvent être introduits qu'à grands frais; il faudrait, pour les faire réussir, des efforts soutenus, une activité intelligente, et l'indolence naturelle du Brésilien le rend impropre à toute culture difficile. Le gouvernement a déjà appliqué son système en favorisant l'exploitation du mûrier. J'ai vu à Rio-Janeiro des vers à soie placés sur un jeune mûrier et protégés contre les atteintes de la pluie par un réseau de toile grossière. On les laisse constamment sur l'arbre, où ils déposent leurs cocons. La soie produite par ces vers ne m'a paru inférieure en finesse à nulle autre; le brin toutefois est un peu cassant. Le gouvernement se flatte d'obtenir une quantité de soie suffisante pour l'exportation; mais jusqu'à présent il n'y a eu que des essais, et tout fait croire qu'on s'en tiendra là. Il en sera de cette culture comme de celle du thé, entreprise jadis à grands frais par le roi Juan VI, qui avait fait venir de Chine de pauvres travailleurs pour utiliser leur expérience. Aujourd'hui ces malheureux sont morts de misère, et la plante à thé n'est plus cultivée que dans quelques jardins botaniques.

Au lieu d'encourager ces essais ruineux, le gouvernement devrait protéger les cultures indigènes, le café, la canne, le coton; la négligence et l'ignorance des planteurs ont gravement compromis cette branche si importante de la production nationale. Repoussé jadis des marchés de l'Europe à cause de son infériorité positive et du goût terreux qu'il contracte en séchant sur un sol humide, le café du Brésil est admis aujourd'hui dans le commerce par suite de la destruction des

belles plantations de Saint-Domingue et de la diminution des récoltes dans nos colonies de la Martinique et de la Guadeloupe. La qualité de ce café est bonne ; avec plus de soin dans la récolte, il serait facile de lui conserver son arôme. Les propriétaires pourraient alors obtenir un prix plus élevé de cette denrée ; soixante-dix millions de kilogrammes de café sont exportés annuellement des ports du Brésil.

Le café est cultivé surtout dans la province de Rio. Les plantations s'étendent sur des montagnes élevées de mille à douze cents mètres au-dessus du niveau de la mer. Durant les trois premières années, le caféier ne donne que des produits insignifiants ; ce n'est qu'à partir de la troisième année jusqu'à la huitième qu'il entre en plein rapport. On peut alors compter sur un revenu de trois kilos par pied, quand la plantation est suffisamment aérée et dégagée de toutes les herbes parasites. L'arbre à café forme au Brésil une pyramide dont la base et la hauteur sont égales. Les branches basses ont un développement de sept à huit pieds, et on maintient la croissance de l'arbre dans les limites de sept pieds de hauteur, afin que les négresses employées à recueillir les fruits puissent les atteindre sans trop de peine. Les plantations de café que j'ai visitées me parurent mal dirigées ; les branches basses s'entrelaçaient les unes dans les autres. Dans les plantations bien administrées, il y avait plus d'espace : lorsqu'on veut que l'air circule aisément, on doit couper les branches les plus fortes, qui produisent beaucoup de café, mais de qualité inférieure. Un grand nombre de négresses sont employées à la récolte. Le café reste exposé dans des cours à la pluie et au soleil, jusqu'à ce que la pulpe se sépare du grain ; il y a peu d'habitations où l'on ait construit des séchoirs en maçonnerie. Une fois le grain séché, on le transporte à un moulin dont la roue, mue par l'eau, soulève des pilons qui écrasent la pulpe du fruit : le grain glisse et tombe dans une auge, puis il passe sur un tamis où il achève de se séparer des débris de la pulpe; le café mis en sac est chargé ensuite sur des mulets et expédié à Rio.

La culture de la canne et surtout l'extraction du sucre, exigeant plus d'attention et plus de connaissances que la culture du café, présentent aussi des résultats moins satisfaisants. Le sucre du Brésil est inférieur en rendement à tous les autres sucres ; pour le raffineur d'Europe, il ne rend que 66 pour 100. La culture de la canne est presque partout négligée ; la nature seule semble défier la paresse des habitants, et les cannes, dominant les hautes herbes, couvrent encore des plantations abandonnées. Le bas prix du sucre, le prix élevé des transports ont achevé de décourager les planteurs, et l'exportation du sucre, loin d'augmenter en proportion de celle du café, diminue chaque année. Les plantations dirigées par des Européens auraient pu servir de modèle aux Brésiliens, et leur enseigner un mode d'exploitation plus avantageux. Malheureusement le propriétaire ne sait pas chercher, par son industrie, par des connaissances faciles, à améliorer ses produits ; il persiste dans sa voie routinière, au lieu de suppléer, par l'emploi de machines, aux bras, qui commencent à manquer ; quelquefois seulement il s'abandonne à de longues récriminations contre le gouvernement, qu'il rend responsable de ce que ses produits de mauvaise qualité sont repoussés par les acheteurs. Sans doute le gouvernement est coupable de ne pas mieux comprendre les intérêts matériels du pays, de ne pas protéger plus activement l'exploitation des richesses nationales ; mais les fautes du gouvernement ne peuvent servir à justifier l'ignorance et l'aveuglement des producteurs.

L'industrie manufacturière fait, au dire des Brésiliens, de grands progrès. Déjà

on fabrique du savon, du papier et de la sellerie commune. Une fabrique de cristaux avait été établie à Rio-Janeiro, la mauvaise qualité de ses produits les fit repousser par les consommateurs. Le gouvernement, intéressé au succès, vient d'accorder un privilége exclusif pour quinze ans à tous les produits de cette fabrique. La concurrence n'étant plus à redouter, la nouvelle manufacture trouvera naturellement la vente de ses marchandises défectueuses. Malgré ces tentatives et les prétentions des Brésiliens, on peut dire que leur industrie manufacturière est encore dans l'enfance.

La mauvaise exploitation des richesses du sol se traduit en résultats déplorables, quand on examine la situation financière et commerciale du Brésil. Les droits prélevés sur le commerce, tant à l'importation qu'à l'exportation, forment la presque totalité des revenus de l'empire (1). Le système suivi par les chambres et par les différents ministères a toujours été d'augmenter les droits. Comme il n'y a, malgré les essais dont nous avons parlé, aucune fabrique importante au Brésil, les tissus les plus communs doivent être vendus à des prix élevés, et les classes inférieures supportent en réalité tout le fardeau de l'augmentation des droits, car le négociant qui livre sa marchandise doit toujours réaliser un bénéfice. Cette augmentation des droits entraîne un redoublement de sévérité vis-à-vis des négociants et des capitaines de bâtiments auxquels on impose des formalités minutieuses. Le commerce se trouve ainsi paralysé, chacun craint de se livrer à des opérations trop incertaines; les principales maisons ont déjà interrompu leurs relations avec le Brésil, ou témoignent une grande réserve. A l'expiration du traité avec l'Angleterre, en novembre 1844, tous les droits, tant à l'importation qu'à l'exportation, seront encore augmentés; le gouvernement brésilien a déjà refusé de signer de nouveaux traités de commerce; il veut se réserver la faculté d'imposer les marchandises étrangères selon les besoins du pays. Les habitants croient que ces actes de leur gouvernement ne décourageront pas le commerce étranger; ils partent de ce principe que l'Europe a besoin du Brésil, tandis que le Brésil n'a nul besoin de l'Europe.

La situation financière du Brésil est des plus critiques. La dette publique étrangère est de 140 millions de francs portant un intérêt de 5 pour 0/0. Il y a encore une autre dette étrangère résultant des emprunts portugais mis à la charge du Brésil, et dont le capital excède 50 millions. La dette intérieure, portant intérêt à 6, 5 et 4 pour 0/0, est de 75 millions. D'autres dettes intérieures, dont les intérêts ne sont pas fixés, s'elèvent à près de 15 millions. Ainsi, la dette totale du Brésil, tant intérieure qu'extérieure, est de 280 millions de francs. Les difficultés qu'éprouvent les porteurs des obligations brésiliennes pour obtenir, non le paiement des intérêts, mais l'émission seulement de nouveaux titres, ont rendu impossible au gouvernement la négociation d'un nouvel emprunt qu'il voulait contracter. Le papier-monnaie perdant chaque jour de sa valeur nominale, soit par la trop grande emission, soit par la quantité de billets faux qui circulent dans le pays, le Brésil se trouve entraîné vers une banqueroute.

(1) Le revenu total de l'importation a été, de 1840 à 1841, de 11,865,046,000 reis; en calculant le change à 350 reis par franc, cela fait, en moyenne pour l'annee, 33,894,525 fr. En 1841, l'exportation s'est elevée au niveau de l'importation; toutes deux ont atteint le chiffre de 105,000,000 de francs. — On peut porter les droits d'importation sur toutes les marchandises à 20 pour 100, et à 10 pour 100 les droits d'exportation.

Les révolutions qui éclatent incessamment dans les provinces, en augmentant les dépenses, rendent la perception des impôts presque impossible. Le Brésil se trouve donc obligé de recourir aux droits de douanes pour faire face à tous les déboursés de l'état; ces droits atteignant par le fait le consommateur et non le négociant, le produit en diminue au lieu d'augmenter en proportion de l'accroissement des tarifs (1). Les revenus de l'empire du Brésil, pour l'année 1843, étaient évalués à 45,715,000 fr.; les dépenses, à 66,060,000 fr. Il y a donc eu un déficit de 21 millions sur un seul exercice. Ce déficit va croissant chaque année, et il ne faut s'en prendre qu'au système du gouvernement, qui pourvoit aux besoins financiers du pays par de nouvelles émissions de papier-monnaie. Les hommes d'état brésiliens comptent, pour rétablir un peu d'ordre dans les finances, sur l'expiration du traité de commerce avec l'Angleterre, qui permettra de modifier les droits d'importation. Le Brésil, disent-ils, pourra alors, par un accroissement de revenus, rembourser tous les emprunts onéreux qu'il a dû faire, et élever ses recettes au niveau des besoins de l'empire.

Peut-on partager cet espoir? Le pouvoir connaît-il bien les causes des maux qui affligent le Brésil, et saura-t-il appliquer le remède? Jusqu'à ce jour, disons-le en finissant, ce n'est ni au gouvernement, ni à la nation, c'est à la richesse de ses mines et à la fertilité de son sol que le Brésil doit d'avoir échappé à une complète désorganisation. Le gouvernement s'obstine à n'appliquer que des palliatifs impuissants; la nation rêve une république fédérative sans voir les causes du mal là où elles sont, dans les mœurs, et non pas dans les institutions. Un sentiment déplorable, la haine des étrangers, n'a pas cessé de dominer l'esprit des habitants et même de troubler la vue des hommes politiques. Au lieu de se consacrer à des réformes morales et matérielles qui deviennent chaque jour plus urgentes, on poursuit une vaine indépendance, comme s'il ne fallait qu'échapper à l'influence du Portugal pour retrouver la richesse et la prospérité. Les populations sont soulevées chaque année pour des mots et par des mots : chaque crise nouvelle doit entraîner plus de liberté, affaiblir l'action étrangère. Aujourd'hui l'indépendance du Brésil vis-à-vis du Portugal est complète, et cependant la misère est plus grande que jamais, le mécontentement est général. Ne serait-il pas temps de voir qu'on se trompe de route? C'est au contraire l'influence des étrangers qui peut régénérer le Brésil. Le seul but auquel doit tendre cette société inquiète, c'est, en augmentant la valeur de ses produits, de créer des relations plus fréquentes et plus avantageuses avec l'Europe. Tant qu'ils n'admettront pas comme principe que le commerce est pour eux la base de toute richesse, les Brésiliens ne feront que s'engager davantage dans une voie d'appauvrissement et de faiblesse. Le commerce ne leur procurerait pas seulement le bien-être matériel, il les mettrait en contact avec la société européenne, avec la civilisation. Le Brésil manque d'une société active, intelligente. Si les étrangers, au lieu de se voir repoussés comme des spoliateurs entourés de haines et de défiances, étaient accueillis avec sympathie, l'émigration

(1) En 1840, après l'augmentation des droits sur les vins et eaux-de-vie, le trésor retira de ces droits 2,751,057 francs; en 1841, les droits n'ont plus produit que 2,434,000 fr. Cette diminution tendait à s'accroître par suite du difficile placement des vins et eaux-de-vie de 1838 à 1839. En 1841, il y eut 8,562,000 pipes de vin admises en douane. Depuis ce temps, ce chiffre s'est encore réduit, et on n'a admis que 4,650,000 pipes, les Brésiliens ayant renoncé aux vins de France et de Portugal.

européenne, qui trouve aujourd'hui si peu d'encouragement, viendrait à la suite du commerce apporter le travail et l'industrie. La France pourrait nouer avec ce grand pays des relations qui seraient utiles à sa puissance aussi bien qu'à une société digne de notre intérêt. Ainsi renaîtraient peu à peu dans le Brésil l'ordre et la prospérité. Si au contraire on persiste à écarter les Européens, à repousser les produits de nos fabriques, la misère publique et le désordre moral ne feront que s'accroître, nous le répétons. On pourra se demander si le Brésil est destiné à vivre longtemps comme empire, si l'anarchie d'une république fédérative ne viendra pas remplacer le désordre caché aujourd'hui sous des formes régulières. Le président de la province de Bahia me disait : « Notre indépendance a été obtenue sans combat, sans effusion de sang ; mais, nous le sentons aujourd'hui, une grande séparation ne s'opère jamais impunément, car nous ne pouvons parvenir à nous constituer régulièrement. » Ce sont là de tristes paroles ; Dieu veuille qu'elles ne soient pas une prédiction !

****.

DE

LA LITTÉRATURE POLITIQUE

EN ALLEMAGNE.

LA POÉSIE ET LES POÈTES DÉMOCRATIQUES.[1]

I. — *Unpolitische Lieder* (CHANSONS NON POLITIQUES), par M. Hoffmann de Fallersleben; Hambourg, 1841.

II. — *Lieder eines kosmopolitischen Nachtwächters* (CHANSONS D'UN VEILLEUR DE NUIT COSMOPOLITE), par M. Dingelstedt; Hambourg, 1842.

III. — *Gedichte von Prutz* (POÉSIES DE M. PRUTZ); Zurich, 1842.

IV. — *Gedichte eines Lebendigen* (POÉSIES D'UN VIVANT), par M. G. Herwegh; Zurich, 1842.

V. — *Nibelungen im Frack* (LE NIBELUNGEN EN FRAC), par M. Anastasius Grün; Leipsig, 1843.

Il y a dans le *Faust* de Goethe un passage assez irrévérencieux pour la poésie politique. De joyeux compagnons sont attablés à Leipzig, dans la cave d'Auerbach; ils vident bruyamment leurs verres, et comme l'un d'eux, maître Frosch, entonne la chanson du Saint-Empire romain : « Une vilaine chanson! dit l'autre; pfui! une chanson politique! une pitoyable chanson! » Est-ce là l'opinion sérieuse de l'auteur? Ne faut-il pas y voir plutôt un persiflage ironique, et ce maître Brander, ce Falstaff de Leipzig, n'est-il pas chargé de représenter l'épicuréisme populaire et sa grossière indifférence? Il serait difficile de le dire. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce mot a été maintes fois rappelé aux poëtes par la critique. Or, en ce

(1) Voyez la livraison du 15 mars 1844.

moment, voici toute une armée d'écrivains qui se révoltent contre la sentence de Goethe. Maître Brander n'empêchera plus maître Frosch de chanter sa chanson ; le compère tiendra bon et criera si fort, qu'il faudra l'écouter. Écoutons-le donc. Certes, je me garde bien de souscrire aux dédaigneuses paroles que je viens de citer ; il s'agit seulement de savoir si ces poëtes, aujourd'hui si fiers, auront su trouver la vraie poésie politique de leur pays. Toutes ces protestations bruyantes n'ont point de valeur, si elles ne sont accompagnées de quelque témoignage qui défie la critique. Il y aurait, au contraire, un moyen sûr de faire oublier, sans tant de violences, la phrase moqueuse du poëte de Weimar : ce serait de produire quelque chef-d'œuvre et de donner un Béranger à l'Allemagne.

Avant cette émeute dont j'ai à m'occuper aujourd'hui, avant cet avénement hautain de la poésie politique, il y a eu, dans l'histoire de ces vingt dernières années, une tentative assez semblable. Un esprit d'opposition, plein de jeunesse, de nouveauté, et animé d'une légitime audace, s'est produit avec éclat dans des vers que l'Allemagne n'a pas oubliés. La poésie, la vraie poésie, offensée trop souvent par les prétentions orgueilleuses de la nouvelle école, était toujours respectée hautement par ce chaste écrivain, et jamais, au plus fort de sa colère et de ses véhémentes apostrophes, jamais il n'avait laissé s'altérer le noble langage auquel il confiait l'expression de sa pensée. M. Anastasius Grün, car c'est de lui que je parle, a véritablement ouvert la direction nouvelle, le nouveau mouvement poétique qui, depuis quelques années, a transformé les lettres allemandes ; mais il a toujours évité les écueils où plus d'un, parmi ceux qui l'ont suivi, ont donné tête baissée. La langue que parle M. Grün est toujours la belle langue poétique d'Uhland ; il se rattache à cette charmante école de Souabe, si vraiment nationale, si bien parée de toutes les grâces de la nature germanique ; seulement il y fait apparaître un élément nouveau. Tandis qu'Uhland chante la patrie, tandis qu'il vit sur un fonds d'idées générales, M. Grün introduit dans l'école de Souabe quelque chose de plus particulier, il descend aux applications directes, aux problèmes les plus rapprochés, aux questions de chaque jour, et il appelle Rollet un fripon. Les *Promenades d'un poëte viennois* sont le premier témoignage de la poésie politique si accréditée en ce moment, et on peut dire qu'elles en sont demeurées le modèle. Sans doute il y a dans Uhland plus d'une pièce qui semble aussi appartenir à cette direction ; le poëte qui a chanté le bon vieux droit avec tant d'amour, le doux chanteur qui a réveillé dans l'esprit de son peuple tous les bons instincts, qui y a entretenu comme une défense le souvenir des anciennes vertus, ce poëte peut être nommé parmi ceux qui ont essayé de créer une poésie politique. Toutefois, chez Uhland, cette poésie n'existe pas encore, et de ce fonds d'idées plus général, M. Grün, le premier, a fait sortir la vive et libre audace qui tente aujourd'hui tant de jeunes écrivains. On a remarqué que Béranger étudiait beaucoup La Fontaine ; on a dit qu'il était facile de retrouver dans son style et dans sa pensée maintes traces de la fine et franche tradition gauloise. Eh bien ! le rapport qui existe entre le chantre du roi d'Yvetot et la muse insouciante et hardie qui osait écrire, sous Louis XIV :

Notre ennemi c'est notre maître,
Je vous le dis en bon français ;

ce même rapport est celui qui, toute proportion gardée, unit M. Grün à Uhland. Je tiens à établir nettement cette idée : si M. Anastasius Grün a conservé, selon

moi, une supériorité incontestable sur ses jeunes et ardents successeurs, c'est en grande partie à cette position littéraire qu'il en est redevable. Cette filiation poétique, ces relations avec l'école d'Uhland et de Justin Kerner, l'ont préservé de bien des écarts. En conduisant sa muse dans les routes périlleuses, il a pris soin que ses pieds ne fussent pas déchirés par les ronces et qu'elle gardât toujours son chaste vêtement. Peut-être même a-t-il poussé trop loin la tendresse de ses scrupules ; il a redoublé d'attention et de vigilance, il a surveillé sa pensée et son langage avec une pudeur inquiète, tant il apercevait les périls de la carrière où il s'engageait! On lui a reproché, et avec raison, une certaine afféterie, un soin trop minutieux des parures de la muse; mais la langue souvent un peu grossière de ses successeurs est venue justifier ses craintes et absoudre ses fautes. Une grande chasteté d'idéal, un respect religieux de la forme, n'étaient pas un grand mal pour celui qui ouvrait une route où les erreurs contraires sont si fréquentes. M. Grün prenait ses précautions avec une louable intention d'artiste. J'oserais le comparer à l'auteur de *Stello* pour ce soin exquis et pur, et je m'assure que M. de Vigny, s'il eût hasardé sa muse dans cette direction dangereuse, n'aurait pas eu pour elle moins de respect et de sollicitude. Ce souci de M. Grün s'explique très-bien et par son amour de l'art, par son attachement filial à l'école d'Uhland, et aussi peut-être par un sentiment élevé qui est propre à sa nature et au nom qu'il porte. On sait, en effet, qu'Anastasius Grün est un pseudonyme, et que le poëte chaste et hardi qui a donné à l'Allemagne la poésie politique est un gentilhomme autrichien, M. le comte d'Auersperg. Le succès des *Promenades d'un poëte viennois* fut immense. L'audace inattendue des idées saisit énergiquement les âmes ; en même temps, comme il y avait là un sentiment exquis de l'art, comme ce n'étaient point des dissertations rimées, mais bien de la vraie poésie, toutes les hardiesses du libre penseur, protégées par cette forme pure, pénétrèrent partout avec une merveilleuse promptitude. Je ne crains pas d'affirmer que la publication de ce livre fut un événement pour l'Allemagne. On eut beau le proscrire et le défendre, le coup était porté; l'expérience avait réussi ; la muse allemande, si dédaigneuse autrefois du monde réel, savait désormais qu'elle pouvait se hasarder dans les rues de la ville, et quitter l'empyrée pour la terre.

Pendant longtemps M. Anastasius Grün fut le seul représentant de la poésie politique. Il y a quatre ans seulement qu'une jeune et active phalange s'est formée tout à coup, les uns pleins de gaieté, les autres plus sévères, ceux-ci agitant leurs grelots, ceux-là sonnant des fanfares. Les bruits de guerre que provoqua le traité du 15 juillet 1840, et l'hostilité passagère ranimée un instant entre la France et l'Allemagne, en furent la première occasion. Tant que M. Grün avait été seul, comme la direction de sa pensée était le produit d'une réflexion austère, d'une étude calme et désintéressée, l'art sérieux l'avait adoptée sans réserve. Au contraire, la poésie, chez les écrivains dont je vais parler, se ressentira de la commotion brusque et rapide d'où elle est née. Lors même qu'ils n'auraient pas renié insolemment leur habile devancier, il eût été facile de voir qu'ils ne suivaient pas la même route, et que bien des différences littéraires les séparaient. Ils n'ont d'ailleurs voulu nous laisser aucun doute à cet égard, et M. Grün a été plus d'une fois traité par eux avec un incroyable dédain. C'est donc une chose bien entendue : nos nouveaux venus ne relèvent que d'eux-mêmes ; ils sont seuls responsables de leurs œuvres ; soit, nous ne demandons pas mieux si l'arrogance de leur début et le talent même dont ils ont fait preuve nous autorisent à les juger avec une entière franchise.

Lorsqu'aux premières craintes de guerre, en 1840, un poëte médiocre, M. Nicolas Bekker, eut rimé cette imprudente chanson qui attira à l'Allemagne une si vive et si brillante réponse de M. de Musset, on aurait pu croire que, si la poésie politique devait s'organiser, ce serait pour lutter contre nous, et que les deux rives du Rhin se renverraient d'éclatants défis. Ce n'est pourtant pas ce qui arriva. Un nouveau 1813 n'était plus possible. L'Allemagne se souvenait trop bien des amères déceptions qui suivirent son enthousiasme d'alors, et le peuple le plus candide ne peut être dupe deux fois de suite, à un si court intervalle, lorsque pendant vingt années de solennelles promesses ont été obstinément violées. Du mouvement national de 1813, on ne se rappela qu'une seule chose, les regrets qui accompagnèrent la victoire, les espérances trompées, les contrats entre les peuples et les rois audacieusement anéantis, et la muse politique se leva. S'il y a eu quelque chose de sérieux dans ce bruyant éveil de la libre poésie en 1840, c'est qu'il semble être une contre-partie de la glorieuse levée de boucliers illustrée par Ruckert, Schenkendorf, Arndt et Théodore Koerner. Après que Leipzig eut vengé Iéna, les peuples avaient espéré que leur salaire serait payé, que les constitutions promises, la publicité des tribunaux, la liberté de la presse, seraient enfin octroyées, puisqu'il y avait eu, en 1813, un contrat passé, en face du péril commun, entre la nation et les souverains; ils avaient attendu longtemps, ils avaient gardé un sévère silence, interrompu seulement par les nobles réclamations d'Anastasius Grün. Maintenant, puisqu'une occasion inattendue ramène la poésie aux questions nationales, elle n'ira pas guerroyer avec l'épée brisée de Théodore Koerner, elle restera chez elle, en Allemagne, et parlera haut à ses princes. Voilà ce qu'a produit 1840. A cette cause il faut encore en ajouter une autre. Peu de temps après le traité du 15 juillet, le roi de Prusse mourut. Or, c'était Frédéric-Guillaume III qui avait fait les plus belles promesses à son peuple, lorsque, sept ans après la bataille d'Iéna et d'Auerstaedt, la Prusse abattue se relevait. Mais on avait toujours hésité à lui rappeler ses engagements : le vieux roi avait tant souffert, sa vie avait été si cruellement éprouvée, il y avait entre son peuple et lui une telle solidarité, une si sincère communauté de souffrances, que le respect tempérait les rancunes et ajournait les réclamations. Quand le nouveau roi monta sur le trône, tous ces motifs disparaissaient, et l'opinion publique demanda à Frédéric-Guillaume IV qu'il acquittât les dettes de son père. Voilà comment l'excitation produite en 1840, et qui aurait pu armer contre nous les poëtes et les tribuns littéraires, organisa au contraire une opposition nouvelle, occupée surtout des libertés intérieures du pays. Il y eut bien sans doute, dans ce pays où l'on écrit tant, quelques centaines de plumes qui nous firent la guerre. La haine de la France, qui est un lieu commun si séduisant pour certains esprits aveugles au delà du Rhin, occupa longtemps une partie de la presse, mais ces clameurs étaient poussées par des journaux sans nom, par des écrivains volontiers ridicules, par M. le docteur Wirth et son *Forum allemand*. Dans tout cela, il serait difficile de rien rencontrer de littéraire et qui méritât une attention sérieuse. Il y eut bien aussi de nombreux volumes de vers à notre adresse, défis, provocations, fanfaronnades; poésie de cour, poésie de gentilshommes désœuvrés. Parmi ces adversaires dont nous ne nous doutions pas, on trouverait, en cherchant bien, des généraux, des ducs, des princes, qui faisaient résonner tant bien que mal la trompette héroïque. Ce n'est pas non plus de ces honnêtes écrivains que je veux parler; il n'est sorti du mouvement de 1840 que ce bataillon de poëtes démocratiques, lequel, par son talent, son audace, sa vivacité, a véritable-

ment agi sur les lettres allemandes, leur a imprimé une direction inattendue, et mérite qu'on discute avec sincérité l'influence bonne ou mauvaise qu'il a eue déjà ou qu'il peut exercer encore.

L'écrivain qu'il faut nommer d'abord, parce qu'il a été le premier héros ou la première victime de l'insurrection, c'est M. Hoffmann de Fallersleben. Son recueil publié à Hambourg, en 1841, sous le titre de *Chansons non politiques,* ne révèle pas précisément un poëte original, mais un talent joyeux, affectueux, assez spirituel, assez hardi, et il ouvre convenablement, comme une ouverture agréable et railleuse, le chœur sonore qui va s'élever et frémir de plus en plus sous les archets irrités. La plupart des idées qui animeront tout à l'heure des poëtes plus ardents, on les trouve déjà chez M. Hoffmann de Fallersleben; ce sont les mêmes antipathies, les mêmes haines, les mêmes déclarations de guerre. Seulement, M. Hoffmann prend les choses du côté bouffon ; au lieu de s'indigner, il raille. Sa raillerie est bien allemande; elle a une allure particulière, une saveur natale, un goût de terroir qui ne messied pas. Joyeuse, sans façon, un peu gauche, un peu grossière parfois, l'auteur l'a trouvée le plus souvent au fond d'une cruche de bière. Malgré cette bonhomie, cependant, on entend çà et là quelques accents plus doux ou plus fiers; un sentiment poétique qui ne manque pas de grâce fait par intervalles d'heureuses apparitions, mais on est bien vite ramené aux facéties, aux propos de table, aux grelots et au tambourin.

Le premier volume des *Chansons non politiques* contient sept parties, sept divisions, que l'auteur appelle des séances. Chacune de ces séances s'ouvre, comme il convient, par une chanson à boire : « Quand les bouteilles seront plus grandes, quand le vin sera moins cher, alors peut-être sur la terre nous retrouverons l'âge d'or. » C'est ainsi que l'auteur débute, et ce refrain bachique est recommencé chaque fois. Une même épigraphe y reparaît sans cesse pour protéger la verve du poëte; elle est empruntée à ce vieux livre du moyen âge, à cette vieille débauche germanique, le *Weinschwelg*, dont la crudité un peu lourde irrite si fort M. Gervinus dans son histoire littéraire. *Do huob er uf unde tranc,* dit le contemporain très-peu mystique de Wolfram et de Gottfried : il leva son verre et il but. Pour s'encourager, M. Hoffmann de Fallersleben ne manque pas de répéter exactement la citation en ouvrant chacune des séances où il donne la parole à sa muse. Qu'en dites-vous? Ne voilà-t-il pas une inspiration tout allemande? Ces refrains ne viennent pas, comme chez Béranger, selon le caprice et l'humeur joyeuse; non, cela est réglé à dessein, avec ordre, avec méthode; il y a une intention qu'on ne peut nier; c'est l'introduction nécessaire. On serait tenté parfois de croire qu'il y a une secrète ironie sous cette bonhomie affectée. Ne serait-ce point, me disais-je, un persiflage, une provocation moqueuse à ce peuple si prompt à s'oublier dans l'insouciance de la vie de taverne? Ne serait-ce point encore une raillerie cruelle sur le seul bonheur qui, selon le poëte, serait laissé à l'Allemagne? Mais non : je crois plus simplement que c'est là une mise en scène choisie par l'artiste, et ce refrain répété à des intervalles réguliers nous avertit que sa muse a choisi pour sanctuaire une brasserie de Berlin ou de Munich. Il veut être populaire, il veut surtout que ces cabarets d'Allemagne où professeurs, étudiants, ouvriers, se rencontrent chaque soir, où toutes les idées belliqueuses s'éteignent, où la bière assoupit toutes les haines, il veut que ces cabarets, la meilleure défense des gouvernements contre la turbulence de la pensée, entendent des paroles de liberté qui réveillent les endormis. Voilà pourquoi le poëte est si respectueux envers les buveurs qu'il

dérange ; il se fait humble, il s'excuse ; comme le trouvère sous les balcons du château, il supplie qu'on l'écoute, il demande un peu de patience pour une dernière chanson qu'il va dire. Encore une, laissez-le parler! A la septième fois, si l'attention se lasse, il s'écriera : « Bancs et tables du cabaret, ne vous irritez point! » une chanson est bientôt dite. Quand vous étiez des arbres couverts de feuillage, » les petits oiseaux ne vous ont-ils pas chanté maintes cantilènes sur tous les » tons? »

Il est donc bien entendu que le poëte nous a conduits dans une taverne allemande. Asseyons-nous et écoutons ; que va-t-il chanter? Au milieu de la lutte générale qu'il soutient contre la politique intérieure de son pays, il y a dans le recueil de M. Hoffmann plusieurs petites guerres particulières, guerre aux philistins, guerre aux moines, guerre à l'aristocratie, guerre aux pédants et aux philologues. Le philistin, c'est la bourgeoisie, c'est tout ce qui est indifférent aux arts, aux choses de la pensée, aux espérances et aux chimères de l'imagination. On sait que c'est là un terme d'université, et que tout ce qui n'appartient pas au monde académique, tout ce qui n'est pas professeur ou étudiant, compose le peuple ridicule et maudit des philistins. Mais la signification du mot a changé, et aujourd'hui, à l'université même, les philistins ne manquent pas. Le pédant, le philologue entêté, le philosophe qui n'appartient pas au plus récent système, ce sont tous des philistins. C'est contre les philistins que M. Wienbarg, dans ses *Batailles esthétiques*, a lancé de vifs et spirituels manifestes ; c'est contre eux que la jeune Allemagne et la jeune école hégelienne ont livré leurs plus brillants combats. L'histoire de la littérature allemande ne présente pas toujours un développement successif et harmonieux ; il y a bien des interruptions, bien des interrègnes; il arrive très-souvent à l'esprit germanique de s'endormir profondément après quelque grande et belle période où il a travaillé à sa gloire ; eh bien ! dès que l'esprit public s'endort en Allemagne, le philistin arrive, philologue ou philosophe, personnage gourmé, guindé, froid, irréprochable; c'est le piétiste de la littérature. Voilà pourquoi, à chaque réveil de l'esprit public, il est absolument nécessaire de faire un massacre de philistins. M. Wienbarg et ses amis ne les épargnaient pas. M. Hoffmann aussi les attaquera plus d'une fois, mais c'est toujours avec la bonhomie ironique qui lui est particulière. Je citerai une de ces chansons :

« Le peuple des philistins est sur toutes les routes. — Philistins devant moi et derrière moi, — au soleil, par la neige, par la pluie, — philistins de çà, philistins de là.

» Si tu as encore des jambes, sauve-toi bien vite ! — Sans doute il est certain que tu mourras un jour, — mais mourir d'ennui, — c'est déjà l'enfer sur la terre.

» Ainsi pensai-je, voilà qu'on frappe. — Tout à coup entre un philistin — qui se jette à mon cou et qui m'embrasse. — Dieu du ciel ! je vais mourir. »

Une autre fois, il est plus vif et plus irrité. C'est à Breslau. On célèbre la fête annuelle de Schiller, et le poëte porte un toast, à qui? aux philistins, à tous ceux qui méprisent la poésie, à tous les cœurs indifférents, à tous ceux que la vie matérielle a distraits des soins de l'âme et de la pensée, à tous les chercheurs de centimes ; c'est ainsi qu'il parle, et il ajoute : « Vivent donc les philistins ! vivent » leurs pères ! vivent leurs frères ! car, s'il n'y avait plus de philistins, il n'y aurait

» plus de poëtes! » En même temps le rhythme prosaïque et goguenard qu'il emploie met encore plus en relief sa joyeuse ironie :

Es leben die Philister
Ihre Gewattern und ihre Geschwister!
Denn
Wenn
Die Philister nicht mehr leben,
So wird es auch keine Poeten mehr geben!

Puis, quand il a achevé sa satire moqueuse, quand il a décrit ces philistins à qui il rend hommage, quand il a salué ce peuple qui s'accroît tous les jours et qui envahit les demeures mêmes de la science, les sanctuaires de l'esprit, il change de ton tout à coup, et, appelant Schiller, il lui crie de faire apparaître au-dessus d'eux, comme une lumière, la sainte poésie qu'ils outragent; il le conjure de mettre à sa bouche le cor de chasse d'Obéron pour réveiller ces lourdes populations et les forcer de crier : Vive Schiller!

La guerre avec les moines ne manque pas de vivacité non plus; mais M. Hoffmann de Fallersleben, qui a lu Béranger et qui l'étudie avec beaucoup de soin, a craint sans doute de ne pouvoir renouveler avec assez de finesse une matière épuisée : il faut lui savoir gré d'avoir peu insisté sur ce point. Sa verve est plus à l'aise quand il attaque l'aristocratie de son pays, cette noblesse infatuée que les révolutions n'ont point châtiée encore. C'est un lieu commun, si l'on veut, mais qui, dans de certaines limites, ne manque ni d'à-propos, ni de nouveauté. Cette nouveauté même est une excuse pour lui, s'il n'apporte pas dans le genre vif et prompt auquel il aspire la finesse et l'art dont cette poésie ne peut se passer. La poésie politique qui s'essaie en ce moment au delà du Rhin n'a pas derrière elle, comme chez nous, toute une lignée d'écrivains sensés, de poëtes populaires, qui, sans le proclamer si haut, ont répandu et consacré à jamais par leur génie les idées du bon sens, du bon droit, du droit commun. Des fabliaux à Rabelais, de Rabelais à La Fontaine, de La Fontaine à Voltaire, notre poésie est riche sur ces questions éternelles. Le poëte qui les a consacrées récemment d'une manière plus vive n'a eu qu'à exprimer avec un art suprême le génie même de cette illustre famille, à le résumer, à le produire en mille tableaux, gais ou sérieux, légers ou profonds, qui ont fait de lui le plus populaire et à la fois le plus fin des écrivains de ce temps-ci. Ne demandez pas un art si habile au poëte allemand. Il est un des premiers venus dans cette direction nouvelle, et peut-être le pourrait-on comparer à nos trouvères quand ils essayaient pour la première fois de faire exprimer par le renard ou quelque autre figure allégorique les libertés de leur pensée enhardie. Il est encore bien gauche, bien incertain, bien embarrassé; son cœur est décidé, sans doute, mais son esprit hésite; la finesse, la grâce légère, cette fleur de gaieté et de malice, indispensable aux tableaux qu'il veut peindre, il n'en est pas maître encore. Il procède surtout par de courtes moralités; ce sont des sentences quand il est sérieux, des facéties quand la bouteille l'anime. Écoutez ce qu'il dit des grands seigneurs :

« Comment s'appellent donc les sept choses qui font un homme de qualité? Ne rien apprendre depuis le berceau, et pourtant s'imaginer tout savoir, passer toute la nuit au jeu, tout le jour à faire bravement des dettes, parler l'allemand

aussi mal que possible, écorcher le français à merveille, boire du champagne et avoir ses entrées à toutes les cours, voilà, voilà les sept choses qui font un homme de qualité.

» Comment s'appellent donc les sept choses qui ne font pas un homme de qualité? Ne pas vivre seulement pour soi, se rendre utile sans bruit, ne jamais se faire redemander une dette, ne point faire la débauche aux dépens des autres, écorcher la langue de l'esclavage, mais bien parler allemand pour le droit et la liberté, et souffrir plutôt la peine et la misère que d'avoir son entrée à aucune cour, voilà, voilà les sept choses qui ne font pas un homme de qualité. »

A côté de ces paroles fermes et honnêtes, vous trouverez quelque facétie, quelque jeu de mots, très-mauvais ordinairement. En voici un qui fera juger des autres :

« Gog est déjà un grand diable, Magog est un diable beaucoup plus grand encore. Qu'est-ce donc que Démagog? C'est de tous les diables le plus grand.

» Voilà ce qu'a dit un jour la bouche de l'ange. La diète allemande l'a entendu, et vite elle nous a fait connaître, à nous tous, hélas! pauvres diables, la parole de l'ange. »

Une autre fois, ce sera le peuple lui-même dont il se moquera : « dors, bon peuple; que te faut-il davantage? » ou bien il lancera une plaisante satire contre l'Allemagne tout entière. Pour cela, il chantera Arminius, ou Armin, comme il l'appelle, et composera, d'après Arioste ou Voltaire, un petite poëme héroï-comique, qui est une de ses plus heureuses productions. Armin est revenu à la vie par un miracle. Il se promène dans les forêts de la Germanie, songeant aux anciens jours et à ses compagnons de guerre, quand un gendarme lui demande son passeport. On l'arrêterait, si un gentilhomme, qui passe par aventure, ne voulait bien répondre de lui. « Le seigneur Arminius! Je connais ce nom; c'est une noblesse qui n'est point d'hier. » Puis la nouvelle se répand et court de bouche en bouche. L'Allemagne entière lui envoie des députations. Berlin lui décerne un diplôme de docteur, et Munich fait les frais d'un tonneau de bière. Je ne sais quelle université lui apporte *cum amplissimis honoribus* un traité de droit romain, relié magnifiquement. Les villes libres lui adressent des cigares de la Havane, n'ayant rien de plus allemand, dit l'auteur. Puis voici venir l'assemblée des naturalistes, au nombre de cinq cent cinquante, pas un de moins. En même temps accourt M. Zeune, qui ne manque à aucune fête, et aussi M. Massmann. M. Zeune est chargé de décider si les Germains avaient bien réellement les yeux bleus et les cheveux blonds, et M. Massmann doit consulter Arminius sur la manière de prononcer le vieux langage; faut-il dire *Deutsch* ou *Teutsch?* Voilà la question. La raillerie continue longtemps de la sorte, et les noms propres ne sont pas épargnés. L'auteur ne s'arrêtera que lorsqu'il aura plaisamment confronté les deux Allemagnes, lorsqu'il aura mis en face de la Germanie primitive et des vigoureux instincts des ancêtres la frivole gravité, le pédantisme puéril, la grossière jovialité du monde moderne.

Quant aux chants purement politiques, il n'y apportera pas plus de colère ou de vivacité. C'est plutôt une ironie légèrement désabusée, nn sourire pacifique. Tantôt il parodiera assez gracieusement une ballade bien connue de Schiller, *la Jeune fille de l'étranger (Das Madchen aus des Fremde).* — Cette jeune fille, ce

n'est pas la poésie comme chez l'auteur de *don Carlos,* c'est la constitution. Elle vient on ne sait d'où, et dès qu'elle paraît, les cœurs sont heureux, tout chante, tout fleurit; elle est si belle, si douce, si bienfaisante! Pourquoi donc a-t-elle fui si vite? et qu'est-elle devenue, hélas! Tantôt il intitulera sa chanson : *Et moi aussi je suis né en Arcadie!* et il prouvera avec une grâce malicieuse que la vieille Europe n'est pas dépourvue de poésie, comme on le lui reproche. La poésie est partout comme aux premiers jours; congrès, conventions, promesses, belles paroles pour l'intérêt du peuple, pour le bonheur de l'Allemagne, lois bienfaisantes, constitutions tant vantées, tant promises, qu'est-ce que tout cela, si ce n'est de la poésie? La Grèce a-t-elle inventé plus de fables? le moyen âge a-t-il conté plus de légendes? a-t-il cru à plus de merveilles?

Le censeur lui-même, si détesté, si odieux, sera traité par M. Hoffmann de Fallersleben avec une douceur singulière, avec une raillerie aimable et sans amertume :

« O grande, ô magnifique nature! tu parais avec le tonnerre, les éclairs et le fracas de l'orage. Tu épouvantes la forêt et la prairie, tu remplis d'angoisses et de terreurs le palais et la chaumière.

» O grande, ô magnifique nature! ta parole humilie le monde et tout ce qui vit. Chaque créature se tait. Le tigre et le lion sont étonnés. Les rois tremblent.

» O grande, ô magnifique nature! oui, tu imposes silence à la création avec le bruit du tonnerre. Eh bien! la censure fait plus encore; il lui suffit, pour cela, d'un tuyau de plume. »

N'est-ce pas une vengeance bien inoffensive? S'il retrouve le censeur sur sa route, il le raillera encore, mais si paisiblement! Il chantera la plainte du censeur. Pauvre censeur! que de soucis! quelle tâche lourde et cruelle! C'est de lui que dépend le salut universel. L'église, l'état, la société tout entière, c'est lui qui est chargé de les défendre. Sans cette plume qu'il tient si bien, que deviendrait le monde? Perplexités continuelles! Faust était moins inquiet, Hamlet était moins sombre et moins désolé.

L'inspiration de M. Hoffmann de Fallersleben est donc, comme on voit, pleine de bonhomie. Nous n'y rencontrons par ces fiers accents qui retentiront si haut tout à l'heure. Quand il s'irrite le plus, sa verve se dépense en jeux de mots, car son haleine est courte, et sa colère ne dure pas. Il aime mieux plaisanter doucement. Cette poésie sans enthousiasme convient bien au cabaret où il s'est attablé. Entre le choc des verres, dans les courts moments où l'on fait silence, il chante son couplet et sourit. On ne peut dire qu'il soit vraiment un poëte, ni surtout un poëte politique; il n'a point les fermes allures du commandement, le rhythme impérieux qui soulève les multitudes frémissantes. C'est plutôt, le dirai-je? malgré la grâce de certains détails que j'ai cités, c'est plutôt un ménétrier joyeux, assez timide, assez embarrassé de lui-même, quand il n'a pas le verre en main, mais qui monte volontiers sur la table en jouant du tambourin et qui fait rire son peuple après boire.

Toute sa hardiesse est d'avoir parlé le premier et attiré sur lui la tempête. Croirait-on, en effet, que ce poëte inoffensif ait pu être violemment persécuté? M. Hoffmann de Fallersleben était professeur à Breslau; il y enseignait l'ancienne littérature allemande, sur laquelle il a publié d'intéressantes études. Son recueil

de poésies lui a valu une destitution. Pourquoi ces imprudentes rigueurs qui ne font que provoquer les esprits? Cette poésie politique qui commençait si humblement va s'irriter bientôt et s'emporter jusqu'à la plus fière éloquence. M. Hoffmann, dans un nouveau recueil publié l'année dernière sous le titre de *Chansons des rues (Gassenlieder),* s'exprime ainsi à propos de sa révocation :

« J'ai été professeur, me voilà destitué. Autrefois je pouvais faire des leçons; que puis-je faire maintenant?

» Maintenant je puis penser, je puis chanter; j'ai la liberté d'enseignement, et personne ne me gênera plus, d'aujourd'hui jusque dans l'éternité.

» Point de ministre qui m'inquiète, point de majesté, points d'étudiants ni de philistins, point d'université non plus.

» Rien n'est perdu. Professeur ou non, on trouve encore des yeux et des oreilles quand on écrit et dit la vérité.

» On trouve encore de fidèles compagnons, quand on se bat pour le droit et que partout on rompt vaillamment des lances pour la liberté.

» On trouve encore une jeunesse pleine de vertu et de courage, quand on fait le bien soi-même avec courage et vertu.

» Je lève mon verre et bois à mon salut : oh! puisse la patrie jouir un jour de cette libre vie!

» On a enterré le professeur; un homme libre est ressuscité. Que puis-je désirer de plus? vive la patrie! »

Il a le droit de s'exprimer ainsi; déjà, dans ses *Chansons des rues,* il y a un accent plus ferme que la vengeance inspire, et comme introduction peut-être à des recueils nouveaux qu'il annonce, il jette aux princes d'Allemagne un défi énergique dans sa chanson de *Michel,* quand il leur crie : « Vous avez réveillé Michel en 1813, vous ne le rendormirez plus! » Mais ce sont surtout ses successeurs qui ont ajouté une corde à sa lyre. M. Hoffmann avait fait une chanson sur le crieur de nuit; voici ce qu'il disait :

« Le coq chantait dans la campagne : « Vous qui reposez dans les liens du sommeil, soyez allègres et dispos maintenant. Le jour commence, la nuit a disparu. »

» Le veilleur était debout sur la tour et criait : « Soyez dispos! j'aperçois l'aube du jour. Debout! debout! la nuit a disparu. »

» Alors on se leva ici et là. On jeta le coq dans la marmite, on coupa la tête au veilleur, et on se remit à dormir.

» Qui voudra encore être le coq ou le veilleur? Qui nous réveillera du pesant sommeil pour la prochaine aurore de la liberté? Nous dormons jusque dans le jour. »

Eh bien! ce veilleur à qui on a coupé la tête, pour effrayer les autres, a trouvé un héritier qui le remplace sans crainte et qui va porter haut la parole. C'est sous ce costume qu'un poëte distingué, M. Dingelstedt, nous donne ses vers politiques. Il fait nuit, la ville repose. Le poëte, je veux dire le veilleur, prend sa trompe et sa lanterne, et monte aux créneaux de la tour. Durant l'intervalle des heures, il descend et parcourt la ville, en répétant ces vers qu'il emprunte à Béranger et dont il détourne le sens :

Éteignons les lumières
Et rallumons le feu!

Hélas! il n'est pas aussi gai que M. Hoffmann de Fallersleben; il est triste, il est pensif, il est mélancolique comme la nuit, il n'aime pas les hommes. Quand toutes les lumières sont bien éteintes, quand la lampe a disparu dans la chambre de ce poëte qui demeure là-haut, quand la neige tombe doucement sur le toit, quand les maisons sont noires et silencieuses, quand l'église est déserte et que le cabaret même est abandonné, alors il est heureux; il est seul, il peut penser, aimer, espérer, il peut s'écrier aussi : « O nuit confiante! ennemie des méchants et bénédiction des bons, ils disent que tu n'es pas l'amie des hommes. O nuit! que je t'aime à cause de cela! » D'où lui vient donc cette tristesse? Et pourquoi parle-t-il de l'humanité avec tant d'amertume? C'est qu'en parcourant la nuit les rues de la ville, il voit plus sûrement, dans la solitude et le silence, tout ce qu'il y a de misères et de mensonges dans les sociétés humaines. Cette prison qu'il rencontre, cette église, ce triste hôpital, tout éveille en lui des réflexions désolées. Il est injuste souvent, mais point jusqu'à la déclamation, et sa plainte a quelque chose de pénétrant et de sincère. Là, voici le crime qui se glisse dans l'ombre; ici, c'est le vice honteux qui rôde le long des murailles. Là haut, sous le toit, quelle est cette petite lampe qui veille? Un homme est assis auprès de ses livres; il écrit : est-ce le poëte qui porte dans sa tête *Lara* ou *la Fiancée de Corinthe?* Tandis que tout est si triste dans la ville, y a-t-il des strophes qui s'élèvent pour bénir et purifier la nuit? Non, hélas! ce n'est pas un poëte, c'est le philistin éternel qui profane la muse divine; c'est un homme qui aligne des phrases et qui compte des syllabes! Ah! que ce pauvre veilleur s'ennuie! S'il se déride un instant, c'est quand il aperçoit sur les remparts ce vieux canon qui lui rappelle les beaux jours de la patrie, ou bien lorsqu'il passe devant l'image de la Vierge et qu'il lui fait une douce prière. Mais quoi! toujours la même promenade, la même chanson monotone :

« De la lumière! de l'air et de la lumière! rien qu'un pas, un regard dans le monde, et la liberté! Je suis fatigué de tant de misères; je suis las de cette uniformité de tous les jours.

» Là, dehors, aux portes de la ville, voici le printemps dans sa robe flottante; il me tend la main, il m'appelle, il me pénètre, il me crie : Va aux lointains rivages!

» Les oiseaux voltigent de branche en branche; la source coule; tout est libre dans le monde avec des droits égaux; pourquoi suis-je emprisonné ici?

» Au loin mon bâton et ma lance! donnez mon sifflet à un autre et qu'il prenne ma place. Je ne suis plus votre fou, votre veilleur de nuit. Adieu, je pars.

» Aussi loin que le doux ciel est bleu, que les villes sont pleines d'hommes, que les vertes prairies sont couvertes de fleurs, aussi loin que le lit des torrents est libre, j'irai. »

Il part donc; il va de ville en ville par toute l'Allemagne. Sa première visite est pour Francfort : triste pays pour cet homme désabusé, pour cette âme avide du bien et qui voit le mal partout. C'est l'époque de la foire; marchands, spéculateurs, ambitieux vulgaires, toutes les ruses du calcul, tout le travail ténébreux

de l'argent, voilà ce qui le frappe. Son ironie devient tout à coup sanglante et impitoyable ; il se rappelle la vieille Rome déjà corrompue et ce mot de l'Africain : « Ville vénale, si elle trouvait un acheteur ! » Aussi bien, comment ne pas se souvenir de Rome dans cette ville du Saint-Empire romain, devant ce palais où l'on couronnait les empereurs? Hélas! les empereurs n'ont pas eu d'héritiers! M. de Musset disait hardiment l'autre jour :

César dans la pourpre est tombé ;
Dans un petit manteau d'abbé
Sa veuve expire.

La Rome germanique ne meurt pas dans ce petit manteau, mais c'est un bonnet de juif qui a remplacé sur son front la couronne impériale. En effet, la satire violente de M. Dingelstedt ne craint pas les allusions et les noms propres. Heureusement, le souvenir de Goethe le consolera et lui inspirera des pages plus douces, et quand il ira vers le Rhin, il aura pour le beau fleuve de magnifiques paroles d'enthousiasme.

De Francfort le voici à Munich, et sa colère va éclater de plus belle. Ce singulier mélange des traditions antiques et du mauvais goût moderne, qu'on y rencontre à chaque pas, le choque et l'irrite. Il traite cette curieuse ville avec une sévérité sans pitié : ces élégantes sculptures de la Grèce sont dépaysées chez ce peuple bavarois ; c'est une comédie, une mascarade ; on sort de la pinacothèque, on vient d'admirer les marbres d'Égine et cette sublime inexpérience du naissant génie des Hellènes ; on entre dans quelque temple antique, dans quelque basilique d'origine athénienne, voici une chaire qui semble la tribune de Périclès, écoutez ! c'est un moine ignorant qui déclame. Étrange cité! continue le poëte ; visage d'Apollon, si l'on veut, mais d'un Apollon qui vient de s'enivrer comme Silène. Pourquoi tous ces souvenirs de la Grèce? Pourquoi ces divines merveilles du peuple le plus vif, le plus ingénieux, le plus élégant qui fut jamais? Pourquoi tous ces trésors chez les barbares? Et que font les muses chez ces fabricants de bière? — Il est singulier, assurément, que ce soit un Allemand qui parle ainsi. J'ai vu Munich, j'ai remarqué, comme M. Dingelstedt, le contraste de ces trésors de l'art avec les habitudes inélégantes et l'esprit endormi de la Bavière, mais je me serais bien gardé de le dire avec tant de dureté. Je ne songeais même pas à en sourire ; j'admirais plutôt cette divine influence du génie grec qui se fait admirer jusque chez les Sarmates. Il y a dans la philosophie de l'histoire de Hegel un chapitre qui m'a toujours vivement saisi, c'est le chapitre sur la Grèce. Ce sombre et obscur métaphysicien, cet écrivain embarrassé qui enferme sa pensée sous un langage inaccessible, quand il s'approche du monde grec, le voici qui en parle avec un enthousiasme et une grâce charmante. Je ne sais quel rayon de soleil perce tout à coup ses brouillards. Merveilleux pouvoir de cette beauté incomparable qui rajeunit, après deux mille ans, le front nuageux du Sicambre et lui met sur les lèvres des paroles d'or! Eh bien! ce sentiment que m'inspirait la lecture de Hegel, je l'ai éprouvé plus d'une fois en visitant Munich, et je puis dire que l'ironie de M. Dingelstedt m'a cruellement blessé. D'ailleurs, les sujets ne manquaient pas à sa verve irritée, et, au lieu de se moquer, il pouvait adresser à son peuple de sévères conseils. Il y a une chose qu'il faut oser dire à Munich, c'est que l'art y a reçu une mission funeste, c'est qu'il a été chargé d'endormir les âmes. La fière et libre muse

de Sophocle et de Phidias a été soumise à une domesticité indigne. L'art a été abaissé, grand Dieu! jusqu'à être un amusement pour ces esprits qu'il fallait absolument distraire et arracher aux préoccupations inquiètes de la pensée. Voilà ce qu'un poëte courageux eût pu dire, et cette idée, entre les mains de M. Dingelstedt, aurait pu lui inspirer d'éloquentes remontrances, des conseils, des avertissements plus salutaires que la raillerie.

Mais c'est à Berlin que je veux entendre la plainte du veilleur. Que demandera-t-il, puisque c'est là désormais que s'agitent les destinées de l'Allemagne? Il ne demandera rien; il veut décidément railler et nous faire regretter la douloureuse inspiration de ses premiers chants. Voici comment il commence :

« L'Arabe chemine vers la Mecque sur son chameau qui trébuche; ainsi va le poëte vers Berlin, sur sa gazelle au pas inégal. Berlin est l'Orient de l'Allemagne, et si Berlin n'a point de palmiers, certes personne au monde ne dira que le sable et la poussière lui manquent. Berlin est le minaret de l'Allemagne, et, au lieu des muezzins, ce sont mille journalistes qui crient à se rompre le gosier, ce gosier si bien humecté. Alors les croyants et les dévots tombent en prières; un derviche de piétiste danse, macérant son corps et son âme. Accompagné de sa troupe, M. Nante, toujours fidèle à la croix, s'enivre d'opium, publiquement, en pleine rue. Des eunuques mutilés, chassieux, se glissent furtivement, et, partout où il y a des hommes, ils vont leur chercher querelle. Enfin, pour que la comparaison soit complète, le muphti a donné ses ordres : Je veux voir auprès de mon trône tous les magnifiques diamants de l'Allemagne; que le printemps arrive, et, vite, faites-moi venir M. Bulbul-Rückert, personnage de qualité et Philomèle de l'Occident. »

L'esprit ne manque pas dans les vers de M. Dingelstedt, mais je le crois appelé à une poésie plus sérieuse. Il y a chez lui un mouvement lyrique plein de grâce et de fierté, et la tristesse pénétrante des pièces qui ouvrent le volume faisait espérer plus de force et d'élévation quand il arrive au sujet véritable. Il semble que le poëte ait épuisé son inspiration dans les promenades nocturnes de sa petite ville; maintenant qu'il s'est décidé à courir le monde et qu'il doit parler haut, la voix lui manque. Pourquoi donc tant de promesses en partant? Pourquoi donc avoir jeté si fièrement le bâton du veilleur? Combien votre chant, ô poëte, était plus harmonieux, dans ces petites rues sombres où vous pleuriez la nuit! — M. Dingelstedt ne retrouve sa verve que pour adresser à Berlin de sévères adieux. Cependant, malgré la gravité de ses dernières paroles, on peut reprocher à l'auteur la faiblesse de toute cette partie de son livre. Après la poésie vraiment grave du début, après l'élévation des premières pages, il est triste de s'arrêter et de tomber ainsi. On dirait, comme dans la guerre de la Wartbourg, ce lutteur, si fier quand il se lève, et qu'une influence magique trouble et ensorcèle.

Si le poëte n'a pas trouvé à Berlin de fortes inspirations, si le veilleur qui nous promettait des plaintes si mâles n'a pas su, dans la capitale de l'Allemagne, exprimer énergiquement sa haine ou son amour, ses regrets ou ses espérances, que dira-t-il de Vienne, où s'arrête son voyage? Il adressera en passant une gracieuse épître à M. Nicolas Lenau, il jettera à la ville, en d'énergiques images, quelques reproches sanglants; mais là aussi nous regretterons la stérilité de son inspiration. On ne sait en vérité comment expliquer cette faiblesse subite, au moment même où la verve du poëte devait éclater avec le plus de puissance. Ce n'est pour-

tant pas le talent qui lui manque; je crois que M. Dingelstedt est supérieur à M. Hoffmann de Fallersleben, je crois qu'il est un des poëtes les plus distingués dans cette petite phalange qui m'occupe aujourd'hui. On ne peut lui refuser de rares qualités, une intelligence de l'art très-fine et très-élevée, qui le rapproche de M. Anastasius Grün. Il a sérieusement songé au difficile problème que présente la poésie politique; comment faire exprimer par la Muse, sans qu'elle doive en souffrir, les plaintes et les réclamations du forum? Comment élever jusqu'à la dignité de la poésie les discours des tribuns? Voilà la difficulté, et M. Dingelstedt s'en est préoccupé avec un véritable sentiment d'artiste. Son livre est composé avec soin; la mise en scène est ingénieuse; le cadre est habile : malheureusement, dans ce cadre il y a toute une partie de la toile qui n'est pas remplie, et où le pinceau du peintre a jeté au hasard une faible et insuffisante ébauche.

Ce sentiment fin, délicat, distingué, que j'ai loué chez M. Dingelstedt, demande grâce pour les négligences de sa plume dans les dernières pages; car c'est là un mérite extrêmement rare chez les écrivains de cette école. En quittant M. Dingelstedt pour M. Prutz, nous voici bien loin des régions sereines et discrètes où nous venions d'entrer. Il faut nous résigner aux lieux communs et aux déclamations. M. Prutz a débuté en 1840 par une chanson sur le Rhin, un *Rheinlied,* qu'il opposait à la chanson de M. Bekker. Au lieu de s'adresser à la France, il apostrophait les gouvernements de l'Allemagne, et c'était contre eux qu'il défendait le Rhin libre, le Rhin allemand. Cette chanson n'était pas de beaucoup supérieure à celle du greffier de Cologne; médiocre par les idées, déclamatoire dans la forme, elle donna pourtant une certaine célébrité à l'auteur. L'année suivante, M. Prutz publiait un recueil qui comptait beaucoup sur le succès précédent de son *Rheinlied.* Ce n'était pas précisément un recueil politique : la pièce de vers sur le Rhin, un appel aux poëtes, deux ou trois morceaux encore, indiquaient seulement la direction que M. Prutz se préparait à suivre; c'était surtout un recueil de ballades dans une langue pompeuse et emphatique, qui sentait les bancs du collége. Le poëte avait dit en commençant :

« Allons, debout! et sans crainte! le monde est bon et beau. Pourquoi ce concert chagrin de plaintes lamentables? Pourquoi ces pleurs, cette mélancolie amère et douce, ces soupirs, ces désirs, comme ceux d'une Madeleine souffrante?

» Partout on entend parler de découragement, de discorde, de luttes. Ils ont de dures paroles pour mépriser ce temps maudit; pourquoi? parce que le monde enchanté des vieilles légendes a disparu, et que nul ne trouve sur terre ce qu'il a rêvé dans son enfance.

» Si les temps sont si tristes, si le monde est si mauvais, eh bien! il faut lutter, il faut combattre pour le droit. Soupirer, chanter de douloureuses litanies, tout cela ne sert de rien; il faut se battre gaiement, il faut être homme avec les hommes. »

Toutefois, il ne s'était guère soucié lui-même de ces sévères conseils. Ce qui préoccupe surtout M. Prutz, c'est la forme sonore, redondante, ambitieuse. Il manie assez habilement la langue : il a étudié toutes les ruses, toutes les coquetteries du langage; mais peu à peu la rhétorique a tout envahi, et cette science du style, qu'on aurait pu vanter dans ses vers, lui est devenue funeste. Parmi ses ballades, si l'on peut citer avec éloges *l'Alchimiste, la Mère du Cosaque,* il faut signaler aussi ce qu'il y a de faible et de vulgaire dans le plus grand nombre, et surtout ce goût de

l'amplification, ces redites perpétuelles, ces développements interminables où il égare sa rhétorique. Ce défaut est surtout choquant dans la ballade intitulée *à la Fenêtre* (*am Fenster*). Une jeune fille pleure son fiancé, qui est mort en combattant; or, ce sont les mêmes idées, les mêmes plaintes, les mêmes images qui reviennent pendant dix pages avec une monotonie que rien ne rachète. Quelques pièces plus heureuses, quelques chansons printanières où la grâce ne manque pas, sauveront-elles le recueil de M. Prutz? J'en doute. L'indécision de sa pensée est trop visible. Encouragé par le succès de son *Rhienlied*, il a écrit à la hâte cet appel aux poëtes par lequel il ouvre son livre, et il ne s'est pas aperçu que ces strophes hautaines condamnaient toutes les chansons amoureuses, toutes les élégies plaintives qui remplissent la plus grande partie du volume.

Je ne reproche pas à M. Prutz ses chants printaniers, ses élégies d'amour; je crois au contraire que ces petites pièces sont souvent pleines de grâce, et qu'il y a montré une rare habileté, une facilité singulière à manier la langue poétique. Je lui reproche d'avoir abandonné cette inspiration printanière pour une poésie politique à laquelle il n'était point appelé. Je lui reproche le caractère faux et irrésolu qu'il a donné à son recueil. A l'appel orgueilleux de la muse démocratique, ce sont des strophes d'amour qui ont répondu.

Dans un recueil nouveau publié l'année dernière, M. Prutz a essayé de réaliser ce qu'il avait annoncé dans la dédicace de son premier volume. Ce recueil est tout politique. Les ballades, les romances, les cantilènes, ont disparu; la muse démocratique parle toute seule. Malheureusement on verra trop que c'est là une poésie de commande, au lieu d'une vocation sincère et décidée; fille bâtarde et point légitime des circonstances nouvelles, sa muse a été déterminée par une occasion imprévue, par le succès subit et inespéré d'une chanson jetée au hasard, et non par une inspiration libre et vigoureuse. Le défaut capital de M. Prutz, son emphase déclamatoire, sa chaleur factice, rendront plus sensible encore cette absence d'une vocation véritable. Quand il entonne quelque dithyrambe prétentieux, quand il s'adresse à la jeunesse et déclare la guerre à la vieille Allemagne, il tombe dans des lieux communs épuisés depuis longtemps, et l'habileté de son style ne suffit pas pour les rajeunir. Je l'aime mieux dans certaines pièces où une ironie assez spirituelle nous repose un peu du ton sonore et ampoulé des odes. Je signalerai *l'Ane de Buridan* et la pièce intitulée *Contes et Mensonges*. Parmi les pièces sérieuses, les meilleures, sans contredit, sont celles où le poëte s'adresse à quelques-uns de ses confrères. Ce nouveau combattant, encore peu sûr de lui-même, mal affermi dans sa colère d'emprunt, a besoin de se placer sous la protection de ses compagnons d'armes. Cet enthousiasme qui lui fait défaut et qu'il s'efforce de dissimuler sous le bruit de sa parole, il le rencontre quelquefois, lorsqu'il vient de lire une satire douloureuse de M. Dingelstedt, une pièce vive et furieuse de M. Herwegh. S'il apprend que M. Dingelstedt vient de partir pour l'Orient, il adresse au veilleur de nuit de belles paroles sérieusement inspirées; mais surtout il se rappelle et chante avec une véritable ardeur ses relations avec ce jeune poëte, M. Herwegh, qui en peu de temps est devenu un chef; s'il l'a rencontré un jour en voyage, s'ils ont passé une soirée, dans une chambre d'auberge, à causer longuement, à s'exalter sur les destinées du pays, il consacre ce souvenir dans de beaux vers, et il lui renvoie, comme un écho, ses refrains les plus sonores. M. Herwegh parle quelque part de ses chansons qu'il a cueillies sur les montagnes et dans les ravins, comme des roses sauvages. Oui, lui écrit M. Prutz.

« Oui, des roses sauvages sur ton cœur riche en mélodies, ô favori de la patrie allemande! ô noble privilégié de nos muses!

» Comme autrefois, dans des temps bien loin de nous, le signal flamboyant de la liberté, du haut des montagnes de la Suisse, est descendu dans la vallée; ainsi, du haut de ces mêmes montagnes, ainsi ont éclaté, ainsi sont descendues dans nos brouillards les rouges flammes de tes chansons! »

Ces vers de M. Prutz ne sont pas seulement le cri reconnaissant de l'Allemagne pour ce poëte si ardent et si mâle, c'est aussi le remerciement particulier de l'auteur, qui salue dans ce jeune homme le maître à qui il a dû plus d'une inspiration heureuse; car, pour résumer mon jugement sur M. Prutz, ce qui lui manque surtout, c'est la vocation, l'inspiration sincère. La rhétorique, le parti pris, le calcul, tout cela est très-visible dans ses vers. Pour lui, une philippique, une attaque dirigée contre le roi de Prusse, un appel à la liberté, sont des lieux communs favorables, des cadres qui se prêtent avec complaisance au développement de ses richesses poétiques; il a maintes strophes, maintes rimes dont il se défera utilement. C'est un placement avantageux; le sujet est recherché aujourd'hui. D'ailleurs, n'est-il pas sonore et éclatant? N'accepte-t-il pas les amplifications bruyantes, les fanfares ambitieuses, les rimes empanachées, et presque toutes les figures de la rhétorique?

Admirable matière à mettre en vers latins!

Je n'ai aucune peine à me décider, je n'ai pas besoin de me consulter longtemps pour préférer beaucoup à cette science, d'ailleurs assez remarquable, du style et de la forme, la simplicité, la sincérité, la bonhomie quelquefois charmante de M. Hoffmann de Fallersleben, et surtout la distinction élevée de M. Dingelstedt.

Mais voici un poëte qui n'hésitera pas, comme M. Prutz, entre la muse politique et les chansons d'amour. Ce n'est pas lui non plus qui se laissera séduire par les faux brillants d'une langue emphatique; sa parole est droite et rapide. C'est un jeune souverain; il entre botté et éperonné dans l'assemblée des poëtes de son pays; il prend la couronne et la met sur sa tête. Or, l'audace lui réussit, et le peuple le reconnaît pour son maître. Gardera-t-il longtemps cette couronne? Je n'en sais rien. L'avait-il réellement méritée? Il est permis de contester quelques-uns de ses titres; ce qu'on ne niera point, c'est la hardiesse, l'impérieuse fermeté, la beauté sauvage de sa muse. M. Herwegh a donné un démenti à l'opinion commune qui attribue aux poëtes du midi de l'Allemagne une douceur mélancolique, une grâce idéaliste pleine de charme, et qui leur refuse l'indomptable fierté des penseurs du Nord. Cette riche contrée de la Souabe d'où sont sortis les plus charmants poëtes de ces derniers temps était devenue, dans les travaux des critiques et des historiens littéraires, un pacifique paradis, un Éden privilégié, où ne devaient jamais retentir que la voix bienfaisante d'Uhland et les églogues embaumées de Wilhem Müller. M. Wienbarg, dans ses *Batailles esthétiques,* avait parlé de ces blonds chanteurs avec tout le dédain d'un Germain du nord. Eh bien! voici un jeune poëte qui dérangera les théories de la critique, et au milieu de ces champs bénis, au milieu de ces vallées toutes parfumées d'idylles, on entendra rugir, comme un incendie, *les rouges flammes de ses chansons.*

M. George Herwegh est né à Stuttgart, en 1817. On le destinait d'abord à la

théologie, mais la poésie l'entraîna bientôt. Ce fut en 1840 que le jeune élu de la muse essaya ses premiers chants. Il venait de quitter son pays. Retiré en Suisse, avec quelques réfugiés allemands, avec M. le docteur Elsner, dans le petit village d'Emmishofen, à quelques pas de Zurich, c'est là qu'il reçut le contre-coup du mouvement qui se déclarait en Allemagne. M. le docteur Wirth publiait alors en Suisse ce journal qui lui a valu une réputation de matamore, *le Forum allemand*. Au milieu des bravades et des insolences burlesques que le journaliste adressait à la France, on vit paraître un jour une pièce de vers avec ce titre : *Aux Poëtes d'Allemagne*, et signée du nom de George Herwegh. Ce fut une surprise et une révélation. On était peu habitué, en effet, à cette mâle franchise du langage, à cette éclatante fierté. Tous ceux qui appelaient une poésie politique crurent reconnaître la voix qui devait leur communiquer l'enthousiasme sacré, et le jeune écrivain fut salué, un peu prématurément, comme un maître. Il avait à peine vingt-trois ans.

Voici ce qu'il disait aux poëtes de son pays :

« Soyez fiers ! Il n'y a point d'or au monde qui brille comme l'or de votre lyre. Il n'y a point de prince si haut placé que vous deviez être ses serviteurs ; malgré le marbre et l'airain, il mourra si vous le laissez mourir. Savez-vous quelle est la pourpre la plus éclatante? C'est le sang enflammé de vos chansons.

» Soyez dévoués au peuple ! chantez pour lui avant la bataille ! S'il est étendu, blessé, sur la terre, ayez soin de lui, veillez à ses côtés ! Si on veut lui prendre ce qui lui reste de liberté, tenez votre épée d'une main ferme, et brisons les lyres ! »

La lyre qu'il brisait surtout, c'était la lyre amoureuse, la lyre élégante et aristocratique, celle de M. le prince de Puckler-Muskau, par exemple. La sienne n'est point brisée, croyez-le bien, mais elle rend des sons étranges et terribles. Elle résonne comme l'épée qui frappe l'épée. Il y a quelquefois du Tyrtée dans ce jeune homme. Après ce début guerrier, ses pièces se suivent rapidement, avec une verve étincelante, avec une fougue belliqueuse, car il a besoin de lutte et de sang répandu. En publiant son livre sous le titre de *Poésies d'un vivant*, il commence par défier un des représentants de la littérature aristocratique, M. le prince de Puckler-Muskau ; il l'appelle au combat, il le provoque insolemment ; tout fier de sa jeunesse, de son énergique audace, persuadé qu'il est le poëte du présent et que l'avenir lui appartient, il le nomme le poëte du passé, le poëte des morts, et lui crie : O chevalier, chevalier mort, prends ta lance, que je te la brise en mille pièces ! » On a vivement blâmé cette dédicace à M. de Muskau, on a trouvé que l'attaque était inutile, et l'adversaire trop faible pour une si vigoureuse sortie. On a dit aussi que le poëte avait souvent franchi les limites permises. Je ne nie point que l'invective ne soit rude ; mais, à ne juger que les convenances littéraires, cette brusque provocation n'ouvre pas mal ce chœur belliqueux de chansons tout armées de fer.

Un des écrivains qui ont eu le plus d'influence sur M. Herwegh, c'est M. Louis Boerne. L'ardeur farouche du publiciste avait saisi de bonne heure le jeune écrivain, et M. Boerne, s'il vivait encore, aurait applaudi un des premiers à cette muse libre et hautaine. C'est par M. Boerne que M. Herwegh a été initié aux questions nouvelles, aux idées révolutionnaires, aux intérêts du présent ; c'est par lui qu'il a connu profondément ces principes de la révolution française, lesquels séparent à

jamais les sociétés nouvelles et les systèmes passés. Cependant il y a aussi dans les productions du jeune poëte une autre influence très-distincte, très-reconnaissable, et qu'il a cherchée, qu'il a choisie volontairement. M. Herwegh, avec un instinct que je ne saurais trop louer, s'est rattaché, autant qu'il a pu, aux écrivains des époques les plus vives et les plus fécondes de son pays. Il a très-bien compris qu'il fallait, pour être fort, pour agir efficacement sur l'esprit public, s'appuyer sur les prédécesseurs qui avaient défendu aussi, selon les besoins du temps et dans les conditions du génie national, ce libre esprit, cette libre pensée qui l'inspire aujourd'hui. Clément Marot lisait et publiait le *Roman de la Rose;* La Fontaine lisait Jean de Meung, Marot et Rabelais : maître Clément et maître François, comme il les appelle, étaient ses familiers; Paul-Louis Courier connaissait mieux que personne toute cette pure lignée gauloise, et Béranger étudiait La Fontaine avec amour. Cette libre tradition ne s'est pas interrompue un seul instant dans nos lettres, et toutes les fois qu'il a fallu combattre, elle a fourni aux poëtes et aux publicistes d'énergiques ressources. M. Herwegh aussi a cherché un appui chez ses ancêtres; il a voulu donner à la littérature politique des lettres de noblesse. Les révoltes fécondes du XVIe siècle sont pour lui le foyer domestique où il fait l'éducation de sa muse. Il s'assied dans la maison de Martin Luther, et, laissant là les querelles théologiques, les discussions de dogme, il lui demande l'esprit général, le libre esprit qui le poussait, tout ce qu'il y avait de national, tout ce qu'il y avait d'instincts germaniques dans son audacieuse entreprise. Mais l'écrivain auquel M. Herwegh s'adresse continuellement, celui dont les écrits sont devenus son bréviaire, comme *Gargantua* et *Pantagruel* ont été, à toutes les époques, le bréviaire des libres esprits, c'est Ulric de Hutten. Je ne l'appellerai point, comme on l'a fait, le Rabelais de l'Allemagne, d'abord parce qu'il n'avait point le prodigieux esprit, l'inépuisable raillerie du curé de Meudon, et aussi parce que Rabelais, insouciant dans ses plus grandes audaces, n'a jamais connu la passion irritée qui donne une originalité si vive au chevalier Ulric. Or, c'est précisément l'implacable fureur d'Ulric de Hutten qui a dû plaire à M. Herwegh, et je ne m'étonne pas qu'il ait été si rapidement attiré vers ses écrits. Lorsqu'on étudie les premières années du XVIe siècle en Allemagne, il y a un homme, un écrivain, que l'on rencontre partout, sur les grandes routes, de Mayence jusqu'à Vienne, toujours à cheval, toujours prêt à tirer l'épée. Ulric de Hutten est en guerre avec tout le monde. A peine échappé du couvent où on le préparait aux études théologiques, il est allé en Italie et s'y est battu mille fois. Au retour de Rome et de Bologne, le voici occupé à venger son cousin assassiné par le duc de Wurtemberg. Quand la lutte commence entre Reuchlin et les théologiens de Cologne, il écrit avec ses amis ce bizarre et joyeux pamphlet, *Epistolæ obscurorum virorum;* mais ce n'est point assez, et il veut prendre sa lance pour terminer la discussion. Toute sa vie est ainsi. Espèce de chevalier errant, il manie la plume comme l'épée. Ce don Quichotte sérieux, ce vagabond inspiré, a mis la chevalerie au service des idées nouvelles; c'est le bras droit de la réforme, c'est le serviteur armé du docteur de Wittemberg. On le trouve partout où il y a une troupe de moines à pourchasser. Quand il ne court pas les grandes routes, il est retiré dans son donjon, et sa plume est aussi prompte, aussi agile que sa lance. Pendant la diète de Worms, il inonde l'Allemagne de plaidoyers, de discussions impérieuses, de pamphlets menaçants. Charles-Quint, qui redoute sa turbulence, l'emmène avec lui au siége de Metz; en revenant, Ulric pille une ville d'Alsace qui a condamné ses écrits. Bientôt, il fait une expédition à ses frais:

accompagné de ses amis Franz de Sikkingen et Hartmuth de Kronenberg, il déclare la guerre à l'archevêque de Trèves ; après quelques succès, il se fait battre et se sauve en Suisse, où il meurt, en 1523, dans l'île d'Ufnau, sur le lac de Zurich. Cette vie errante, ces grands coups de lance, cette chevalerie de plume et d'épée, tout cela devait attirer M. Herwegh ; et puisqu'il cherchait au XVI[e] siècle un aïeul et un maître, comment n'aurait-il pas choisi celui que les vieilles éditions représentent avec la couronne des poëtes et qu'Albert Dürer a peint tout cuirassé de fer par-dessus sa casaque rouge, fier, debout auprès de son cheval, et sa lance énorme à la main ? M. Herwegh lui emprunte ses cris de guerre, les refrains de ses poésies latines ou allemandes ; il a pour lui une vénération particulière ; négligeant le côté bouffon de sa vie, il voit en lui surtout le chevalier, le bandit, le reître que rien n'épouvante. Cette figure bizarre tient le milieu de sa toile, comme celle de l'empereur dans les œuvres de M. Hugo. Son admiration va un peu loin sans doute, lorsque, dans l'une des pièces principales, il oppose Ulric de Hutten à Napoléon, et Ufnau à Sainte-Hélène, mais pardonnez-lui son exagération ; il a besoin d'un héros :

« Nous avons besoin d'une grande ombre dont l'esprit flotte sur nos armes, et qui, si nous faiblissons dans la bataille, ranime notre sang avec son sang.

» Ne croyez pas que vous le trouverez là-bas, sur ce rocher, dans la mer lointaine. Il est ici un tombeau sans tache ; voici la pierre de l'honneur germanique !

» Comme tremblaient maints fiers édifices, lorsque autrefois, aux mauvais jours, avec la bible de Luther, retentissait comme le bruit du glaive la foudroyante parole de Hutten ! »

Il conjure donc son peuple de relever ces énergiques souvenirs et de suspendre dans la cabane du paysan, au lieu du portrait de Bonaparte, l'image du chevalier Ulric de Franconie.

Une fois le glaive tiré, une fois qu'il tient dans sa main la lance d'Ulric de Hutten, le jeune poëte sait bien qu'il ne peut plus reculer, et il a raison d'emprunter au vieux maître du XVI[e] siècle un de ses cris les plus éloquents : *ich hab's gewagt !* c'en est fait, je l'ai osé ! Ulric de Hutten dit quelque part, dans une de ses poésies allemandes : « Ma pauvre mère a beau pleurer en songeant aux choses que j'entreprends ; que Dieu la console ! Il faut marcher. Dût mon projet se briser avant la fin, Dieu le veut, je ne l'abandonnerai pas. Non, j'y emploierai mes pieds et mes mains ; je l'ai osé ! » M. Herwegh répète le même cri de guerre dans la pièce qu'il intitule : *Jacta alea est !*

« Je l'ai osé ! ma guerre continue. Je l'ai osé ! Soyez sûrs que ma parole est la parole d'un homme ; et devant les marches du trône, si vous me demandez mon droit, je crierai avec Hutten : *Ich hab's gewagt !* »

Devant les marches du trône ! Oui, car il vient d'adresser au roi de Prusse un de ses chants les plus singuliers. On a beaucoup loué la vivacité de cette poésie : j'y reconnais sans doute la forme rapide et brillante que personne ne refuse à M. Herwegh ; mais les idées qui l'animent ne sont-elles pas en vérité trop peu sérieuses ? Otez la brusque beauté du style, la forme hautaine et mâle de l'apostrophe, que

reste-t-il? quelles pensées? quels conseils politiques? Le poëte rappelle au roi que le comte Platen lui a adressé jadis des chants pour la Pologne, et qu'il a laissé mourir la Pologne. Ce nouveau poëte sera-t-il plus heureux dans ses prières? Il vient lui demander de prendre en main les vivants intérêts du pays, de s'appuyer sur tout ce qui est fort et vigoureux, de songer à la généreuse jeunesse de l'Allemagne. Un instinct de guerre le pousse; il veut la guerre, guerre avec la France, guerre avec la Russie, guerre avec Rome. Et puis, ce sont les exclamations accoutumées : « Déroule ta bannière! tire ton épée! il en est temps! un nouvel Austerlitz s'approche! » etc... Je ne crois pas que le talent de M. Herwegh soit nécessaire pour imaginer toutes ces belles choses. Il y a des strophes éloquentes, je le veux bien; la fermeté de la forme sauve quelquefois ces pauvretés, soit : c'est bien le moins. La question seulement est de savoir combien il faut d'art et d'habileté pour faire une strophe assez vigoureuse avec un refrain d'opéra-comique. Ceci intéresse les manuels et les dictionnaires de rimes; la poésie n'a rien à y voir. Je ne crois pas non plus que M. Herwegh ait le droit de menacer si fièrement le roi, s'il dédaigne ses conseils. Est-ce bien là ce qu'on appelle de la poésie politique? Politique d'écolier et poésie suspecte.

Il faut que M. Herwegh se défie des fanfaronnades; il a un talent trop réel pour recourir à ces misérables effets. L'étrange lettre qu'il a écrite au roi de Prusse, il y a deux ans, a reçu en Allemagne un accueil qui a dû l'avertir. Son influence personnelle, l'autorité de son caractère, n'y seraient pas moins compromises que la dignité de sa muse. Je reviens à des pièces plus sérieuses où l'énergie du langage est associée à des idées plus hautes, à des sentiments plus élevés. Parmi les pièces qui ont assuré la réputation du jeune écrivain, je citerai d'abord *la Prière*. Voilà une inspiration forte et franche; point de recherche, point de rhétorique, point de déclamations. Il y a un véritable enthousiasme, un accent de Jérémie et de Tyrtée dans ce *de profundis clamavi ad te*. C'est un mélange de douleur profonde et de vive allégresse. Sans doute le poëte y demande la guerre comme toujours, puisque c'est là décidément son inspiration unique, mais il explique au moins ses hardis désirs, et il y a dans ses vers une sincérité mâle qui subjugue et qui entraîne. Il demande au Seigneur des armées qu'il fasse naître la liberté allemande du milieu des combats, parce que son peuple est trop bon, trop timide, et ne constituera jamais son indépendance d'une manière pacifique; il lui faut la main de fer des événements. Pour que ce peuple devienne gentilhomme, pour qu'il ne doute plus de la pureté de son sang, il faut qu'il l'ait vu couler sur les champs de bataille. Le poëte désire pour son pays les guerres de la France de 92; il voudrait voir les paysans d'Allemagne comme ces paysans républicains dont parle le poëte, pieds nus, sans pain, avec leurs habits bleus qu'avait usés la victoire. Du reste, cette guerre finie, il n'y en aura plus d'autres; il chante donc *la dernière guerre*. Puis ce sont des appels, des proclamations, des cris de révolte sans cesse répétés. Pierre l'Ermite ne se lasse point de prêcher sa croisade, et sa voix devient toujours plus terrible. Il y a un de ces cris guerriers qui est d'une hardiesse singulière : tout à l'heure il priait, il était à genoux au pied de la croix, et il adressait au Dieu des combats ses supplications désolées. Maintenant sa prière est finie; cette croix au pied de laquelle il s'est prosterné, il ordonne au peuple de la briser pour en forger des armes. Dieu, dit-il, nous le pardonnera dans les cieux. Assez de prières, assez de versets récités en pleurant; mettez le fer sur l'enclume : le sauveur, c'est le fer.

« Arrachez les croix de la terre! qu'elles deviennent toutes des épées. Dieu vous le pardonnera dans les cieux. Quand il entendra siffler la flamme et mugir son fer sacré, ah! il le bénira d'en haut.

» Avant l'heure de la liberté, qu'il n'y ait point de paix. Que la femme ne soit pas donnée à l'homme, que la semence d'or ne soit pas donnée au sillon. Avant la liberté, avant la victoire, qu'aucun nouveau-né dans son berceau n'ouvre au monde son regard souriant.

» Arrachons les croix de la terre! qu'elles deviennent toutes des épées. Dieu nous le pardonnera dans les cieux. En avant, contre les tyrans et les philistins! L'épée aussi a ses prêtres; nous serons les prêtres de l'épée. »

Le Chant de la haine, que je rencontre un peu plus loin, a mérité aussi d'être cité souvent pour la rudesse héroïque du rhythme et la fierté rigoureuse des pensées. Toutefois, ce belliqueux enthousiasme finit à la longue par fatiguer. Si ce n'était là qu'un accent arraché par l'inspiration poétique, un cri, un élan imprévu, on aurait mauvaise grâce à lui demander un compte rigoureux de ses paroles; mais, ne l'oublions pas, le jeune écrivain a de grandes prétentions politiques : ce ne sont pas seulement des strophes inspirées, des élans irresponsables, ce sont des conseils, des avertissements au pays, un système enfin, et on est bien souvent choqué par tout ce qu'il y a de vague et d'étrange dans ses idées. Le souvenir d'Ulric de Hutten l'a trop préoccupé; il lui a emprunté ce qu'il aurait dû précisément éviter avec le plus de soin. Se rattacher à la libre pensée d'Ulric de Hutten, à ces traditions nationales du XVIe siècle, à la haine de l'oppression féodale et monacale, rien de mieux sans doute; mais vouloir imiter du chevalier errant la vie aventureuse, les folles expéditions, tout ce que blâmait l'esprit sensé du sceptique Érasme, tout ce qui effrayait Luther lui-même, c'est peut-être devenir la dupe de son modèle et rappeler, l'oserais-je dire? le héros de Cervantes. Pour chanter d'une manière acceptable cette guerre féconde qui enfantera la liberté des peuples, il fallait, non pas développer cette idée comme une théorie expresse, mais l'indiquer seulement sous ce demi-jour qui est permis aux poëtes, avec discrétion, avec mesure, dans quelque cadre habilement composé. Béranger, dont le nom se présente sans cesse à la pensée quand il est question de poésie politique, donnerait là-dessus d'excellents conseils à M. Herwegh. Il a fait précisément ce que je demande dans une des plus belles pièces de son dernier recueil, dans *les Contrebandiers*. Il y a là aussi, comme chez M. Herwegh, une guerre générale, une révolte universelle admirablement exprimée par un chant d'une allégresse intrépide. L'abaissement des barrières, l'union des peuples, le triomphe de la liberté, voilà ce qui est annoncé par le poëte populaire, mais avec quelle habileté! avec quel incomparable artifice! Les contrebandiers chantent gaiement d'abord, ils chantent le plaisir de la bataille, le plomb qui n'est pas cher, les balles qui verront clair dans l'ombre; puis voici le sens de cette révolte contre les rois et les douaniers :

Prix du sang qu'ils répandent,
Là leurs droits sont perçus;
Ces bornes qu'ils défendent,
Nous sautons par-dessus.

Et enfin, quand tout est préparé, l'idée secrète jaillit dans un mot, comme l'éclair de la carabine :

On nous chante dans nos campagnes,
Nous dont le fusil redouté,
En frappant l'écho des montagnes,
Peut réveiller la liberté!

C'est un cadre tout poétique, une ballade; mais combien cela en dit plus que toutes les proclamations de M. Herwegh! surtout comme la hardiesse est ingénieusement sauvée! comme le système disparaît pour faire place à la pure poésie! Voilà les sûrs modèles qu'il faut recommander au jeune et ardent écrivain.

Une conséquence nécessaire de cette excitation continuelle, c'est l'intolérance, l'injustice, et je ne m'étonne pas que M. Herwegh ait adressé un défi insolent à M. Anastasius Grün. Cette faute si grave est la punition de sa fureur factice; il n'a pas vu qu'il versifiait une diatribe empruntée à quelque journal obscur. En général, on retrouve trop souvent dans les vers de M. Herwegh la dissertation prosaïque d'une gazette allemande. A côté des élans superbes, au milieu de la verve lyrique, le folliculaire reparaît. Qu'il y prenne garde. Au lieu d'injurier M. Grün, n'eût-il pas mieux fait de l'étudier avec plus de soin et de régler son énergie avec la poétique discrétion de cette noble muse? Je désire sincèrement que M. Herwegh se repente un jour de ces haines inconsidérées; son talent y gagnera une sûreté, une vigueur plus vraie. Il doit remarquer lui-même combien cette colère, cette violence de toutes les heures est difficile à accepter. Malgré le succès de ses vers, il voit bien que le cœur de ses compatriotes ne bat pas comme le sien ; il voit bien que les cordes irritées de sa lyre étonnent les oreilles sans remuer très-profondément les âmes; il le sent, et il s'en plaint dans plusieurs pièces assez curieuses : ainsi dans les vers qu'il adresse *au peuple allemand,* ainsi encore dans la dernière strophe de *la Prière.* Il reproche au peuple de ne pas être prêt à le suivre, de ne pas partager ce même enthousiasme de la haine. Il y a même un endroit où il conjure les femmes allemandes de se lever, puisque leurs époux ne sont plus des hommes. Ici, la plainte dépasse le but, et ces invectives sont de trop. En lisant ces vers, je me rappelle la célèbre apostrophe de Rückert dans ses *sonnets cuirassés :* « Que forges-tu là, forgeron? Nous forgeons des chaînes, des chaînes! »

Wat schmiedst du, Schmied? Wir schmieden Ketten, Ketten.

Le poëte de 1813 veut pousser à bout son peuple, il veut lui faire comprendre toute la honte de son abaissement. C'était son droit après Iéna; mais aujourd'hui, sans raison, sans motif, employer les mêmes figures, les mêmes hyperboles hautaines, n'est-ce pas une faute qui doit choquer tous les esprits justes? Se laisser aller à une telle exagération, n'est-ce pas avouer son impuissance? C'est plus encore, c'est signer des haines d'une autre époque une page consacrée à une situation toute différente et commettre un faux en poésie.

Il ne faut pas craindre d'être sévère avec un poëte de cette valeur. M. Herwegh, par son mâle talent et la richesse des ressources qu'il possède, mérite qu'on lui dise hardiment la vérité. La banalité des compliments qu'on lui a prodigués dans son pays doit moins plaire, j'en suis sûr, à ce ferme jeune homme, qu'une critique franche et nette. Pour le quitter plus courtoisement toutefois, et rester avec lui sur de beaux vers, je citerai une pièce tout à fait irréprochable, une des plus heureuses assurément qu'il ait écrites, *la Promenade de Minuit.* Le poëte, comme le veilleur, comme M. Dingelstedt, marche la nuit par les rues silencieuses de la ville :

« Je vais et je viens avec l'esprit de minuit par les larges rues silencieuses. Que de larmes et que de rires, ici, il y a une heure à peine !... Maintenant on rêve. Le plaisir, comme une fleur, s'est flétri, et les plus folles coupes ont cessé d'écumer. Le chagrin a fui avec le soleil. Le monde est las. Laissez-le, laissez-le rêver !

» Comme toute ma haine et toute ma colère se brise en morceaux, quand la lune, après avoir cessé de lutter contre le jour, verse sa lueur pacifique, fût-ce même sur les feuilles fanées des roses ! Aussi légère qu'un son, aussi muette qu'une étoile, mon âme glisse partout dans l'espace ! Volontiers elle descendrait, comme en elle-même, dans les rêves les plus secrets de tous les hommes !

» Mon ombre rôde derrière moi comme un espion. Je m'arrête silencieux devant la grille d'une prison. O ma patrie ! ton enfant trop dévoué a expié son amour cruellement, cruellement ! Il dort, et sait-il ce qu'on lui a ravi ? Rêve-t-il aux chênes de son pays ? rêve-t-il qu'il a sur sa tête la couronne du vainqueur ? ô Dieu de la liberté, laisse-le rêver encore !

» Un palais gigantesque se dresse devant moi. Je regarde à travers les rideaux de pourpre comment un homme, en dormant, peut chercher son épée avec un visage coupable et chargé d'angoisses ! Son front est jaune comme sa couronne, ses mille coursiers écument en fuyant ; il roule à terre, et la terre s'ouvre. Laisse-le rêver, ô Dieu de la vengeance !

» Cette petite maison au bord d'un ruisseau, — quel étroit espace ! l'innocence et la misère se partagent ce lit ! Mais le Seigneur a donné le rêve au paysan pour le consoler des inquiétudes du jour. Avec chaque épi que déroule la main de Morphée, il voit son champ se couvrir de moissons d'or. Sa petite cabane devient grande comme le monde. O Dieu de la pauvreté, laisse-le rêver longtemps !

» Devant cette dernière maison, sur ce banc de pierre, je veux m'arrêter une minute encore en bénissant. Je t'aime fidèlement, ô mon amie, mais je ne t'aime pas seule. Éternellement, toi et la liberté, vous vous partagerez mon cœur. Deux colombes te bercent dans une lumière d'or ; moi, je suis entouré de chevaux sauvages qui se cabrent. Tu vois en rêve des papillons, et moi des aigles. O Dieu de l'amour, laisse rêver ma bien-aimée ! »

J'ai traduit les paroles du poëte ; mais il n'est pas possible de faire passer dans une traduction le rhythme sonore et métallique, la fine et vigoureuse solidité du style. Cette pièce douce et mâle se détache admirablement surtout du milieu des invectives furieuses qui l'environnent. Une série de sonnets qui terminent le volume attestent aussi, avec le talent très-habile de la forme, plus d'élévation et de sérénité. On voit ce que pourrait faire M. Herwegh, s'il consentait à renouveler plus souvent son inspiration, et à prendre d'autres conseils que ceux de la haine et de la colère.

Pour tout résumer, M. Herwegh est vraiment poëte ; il est maître d'une forme puissante et impérieuse, et une âme ardente se révèle dans tous ses vers ; mais, malgré la vigueur de sa plume, son talent n'est pas encore aussi ferme, aussi sûr qu'on l'a dit en Allemagne. Sous cette fermeté du langage, il n'est pas difficile de découvrir bien des endroits où la pensée est absente, où l'idée sérieuse fait défaut et appelle la déclamation à son aide. M. Herwegh publie un journal en Suisse, et ses vers nous en avertissent trop souvent. Le poëte, chez lui, doit se défier du journaliste ; il faut aussi qu'il craigne la monotonie : des cris de guerre, des provocations belliqueuses, des serments de haine éternelle, ne peuvent défrayer toute la

vie d'un poëte véritable. Sans briser sa corde d'airain, il peut varier davantage les concerts de sa muse, et, sortant du cercle étroit où il s'enfermait, s'élever à des régions plus hautes, à un horizon plus vaste. Le second volume des *Poésies d'un Vivant,* paru il y a quelques mois, ferait craindre que le jeune auteur ne voulût persister longtemps encore dans cette voie; ce sont toujours les mêmes motifs, et il est permis de regretter pour M. Herwegh cette publication prématurée. Qu'il attende; qu'il se renouvelle avec sévérité. Un de ses amis, M. Jean Scherr, dans une intéressante notice, lui conseillait dernièrement de s'essayer sur le théâtre : je ne sais si M. Herwegh doit y réussir, je ne sais si sa poésie n'est pas encore trop personnelle pour créer et faire agir des êtres vivants de leur vie propre dans ce cadre si périlleux du drame; mais, à coup sûr, ces études élevées, ces hautes tentatives poétiques serviraient mieux son talent que les dissipations du journalisme. Je craindrais sérieusement pour cette jeune muse la rhétorique des tribuns de la *jeune Allemagne.*

Depuis que le succès de M. Herwegh a répandu le goût des vers politiques, les rimeurs sont arrivés en foule. La Suisse surtout est devenue infatigable; tous les réfugiés ont fait ou feront leur volume. Les recueils de chants patriotiques s'abattent sur l'Allemagne du haut des glaciers. On a comparé la muse alpestre du jeune poëte à un aigle de l'Oberland; voici son troupeau d'aiglons qui commence à battre des ailes et qui prend sa volée. J'ai sous les yeux un nombre assez considérable de ces recueils imprimés presque tous à Zurich : *Chansons allemandes venant de Suisse (Deutche Lieder aus der Schweitz); douze chansons de liberté (Zwölf Freiheits lieder),* etc... il y en a ainsi par dizaines, et nous ne sommes pas au bout. Puis viennent ceux qui répètent le refrain, comme un écho, du milieu de l'Allemagne : les *Chants d'un Prisonnier, Six nuits au lac de Zurich, Promenades d'un second poëte viennois,* etc. Ce sont toujours des variations interminables sur le thème de M. Herwegh. Autrefois, après l'école d'Uhland et de Rückert, on ne voyait partout que *printemps d'amours, amours de printemps (Liebesfrühling. Frühlingsliebe),* chants de la plaine, chants de la montagne, chants du soir et du matin, comme chez nous les méditations et les ballades à la suite de Lamartine et de Victor Hugo. Maintenant, depuis M. Dingelstedt et M. Herwegh, ce ne sont que proclamations, prophéties, appels au peuple, épîtres au roi de Prusse. Qu'y faire? les modes changent; il n'y a que celle d'écrire des vers sans poésie qui persiste éternellement. Les lieux communs se chassent les uns les autres, mais la phrase de Pline est toujours exacte : *magnum proventum poetarum annus hic attulit.* Ce n'est pas tout : les poëtes démocratiques ont provoqué des réponses; il y a les poëtes conservateurs comme il y a les poëtes de l'opposition. M. Wackernagel, dans ses *Zeitgedichte,* est le chef de cette poésie qui se consacre à chanter la parfaite béatitude de l'Allemagne. Tout cela, du reste, se passe dans les régions inférieures; M. Hoffmann de Fallersleben, M. Dingelstedt, M. Herwegh, n'ont pas rencontré un seul adversaire, et la poésie est tout entière du côté des jeunes défenseurs de la liberté.

Cette invasion d'écrivains médiocres produira, je l'espère, un heureux résultat. Les poëtes véritables, et qui se préoccupent sérieusement de leur art, comprendront sans doute la nécessité de se renouveler; ce thème, ce lieu commun perpétuel, épuisé et décrédité par tant de plumes sans valeur, leur sourira peut-être moins dans l'avenir. On s'efforcera de porter plus haut la poésie politique, de la séparer plus nettement des gazettes, de l'introduire tout à fait dans les demeures sacrées

de la Muse. Les poëtes abandonneront les faciles refrains pour songer davantage au cadre, à l'invention. Au lieu d'ajuster des rimes à un article de journal, on cherchera, ce qui est le propre de l'art, à présenter ses idées sous une forme plus élevée, à les enfermer dans quelque symbole; on essaiera de réaliser cette transfiguration idéale, gaie ou sérieuse, satirique ou lyrique, sans laquelle la poésie n'existe pas. C'est peut-être là ce qu'a tenté M. Anastasius Grün dans le poëme qu'il vient de publier, *le Nibelungen en frac.* Voici une œuvre pleine d'imagination et de grâce; c'est aussi de la poésie politique, mais sous une forme nouvelle, sous les voiles élégants du symbole, et telle que la ferait un Arioste allemand. L'auteur, dans une invocation étincelante de verve, commence par s'adresser au roi de Prusse, non pas avec ces bravades qui plaisent tant à M. Prutz et à M. Herwegh; il y apporte, au contraire, une dignité très-haute et le véritable accent du poëte. On se rappelle involontairement ces nobles chanteurs, ces trouvères germaniques qui, dans les ballades d'Uhland, adressent de si sévères remontrances aux princes et aux ducs. Puis, après avoir salué de ses avertissements pleins de gravité ce nouveau règne, accueilli, il y a quatre ans, avec tant d'espérances, il salue aussi la compagne du trône, sa conseillère, sa vigilante gardienne, la poésie politique. Ceux-là même qui ont des doutes sur le mouvement et les résultats de cette poésie au delà du Rhin devront reconnaître la sincérité et le noble enthousiasme du poëte. Il est impossible d'honorer davantage sa muse, de l'aimer avec plus de ferveur, d'en parler en termes plus magnifiques. Après l'emphase déclamatoire ou les inspirations forcées, ce haut sentiment de l'art rafraîchit et repose. Aussi bien, c'est M. Grün qui a créé cette poésie politique en Allemagne, et il a le droit d'en parler si dignement. L'Allemagne semble l'oublier aujourd'hui; les jeunes poëtes, les derniers venus, ont injurié leur chef; il faut voir comment le noble poëte sait rétablir la distance et défendre sa couronne. Au milieu des sinuosités capricieuses de son invocation, il rencontre M. Herwegh sur sa route, et rien n'est fier et superbe comme la réplique qu'il lui envoie. Ce n'est pas la haute et sereine réponse de Lamartine au folliculaire de *la Némésis,* ce n'est pas non plus celle de Mirabeau à Barnave. Comme ces crieurs des rues qui colportaient par tout Paris la grande trahison du comte de Mirabeau, on a publié aussi à son de trompe la défection d'Anastasius Grün, la grande trahison du comte d'Auersperg. Mais Anastasius Grün ne pense pas qu'il ait à se justifier. Au lieu de se défendre, il se lève, et, d'un geste superbe, il reprend le commandement. Il adresse de calmes remontrances à ce jeune homme qui l'insulte : « Jeune homme, vous ignorez la langue de cette muse que vous voulez faire parler. Vous ne savez pas l'idiome de la liberté sainte; vous voulez éveiller la noble princesse captive, la belle au bois dormant, mais vous ne connaissez pas les paroles magiques. » Puis, ce sont des conseils à tout le monde, à tous les poëtes, à tous ceux qui chanteront la liberté, conseils d'un chef, hautes et graves paroles d'un homme qui a beaucoup vu et combattu longtemps. Et quel dédain, quelle altière et charmante ironie dans cet avertissement qu'il jette à M. Herwegh :

« Mais toi, nouveau couronné, si la galère de ta muse occupe la cime des plus hautes vagues dans cette mer orageuse de la popularité, penses-tu qu'elle veuille t'élever toujours jusqu'aux étoiles ? Du haut de ton vertige, vois le banc de sable et tremble.

» Et si l'écueil brise ta barque, alors courage! Une planche te portera sur le

bord, toi et ton laurier. Construis un radeau neuf, fends hardiment la mer, mais gouverne mieux cette fois et protége plus fidèlement l'honneur de ton pavillon. »

Après cette vive introduction, M. Grün arrive à son héros, à son Nibelungen. Ce Nibelungen est un prince du siècle dernier, c'est le duc Maurice-Guillaume, fils du duc Christian II, de la maison de Saxe-Mersebourg, né à Mersebourg le 5 février 1688, mort le 21 avril 1731. Nous voici bien informés, nous savons les dates. D'ailleurs nous pouvons recourir, pour plus amples renseignements, à des livres qu'il nous indique, à l'histoire de la *littérature comique* de Floegel, et aux mémoires du baron de Poelnitz. Charmant défi que nous jette le spirituel écrivain! car, malgré l'histoire, malgré Floegel et le baron de Poelnitz, malgré la réalité très-authentique des vertus de son héros, c'est surtout un tableau de fantaisie qu'il a tracé. Le duc Maurice-Guillaume était le meilleur des ducs, à ce que dit l'histoire, et il aimait passionnément la musique; M. Grün nous composera avec cet inoffensif Nibelungen un petit poëme d'une grâce tout à fait avenante. Figurez-vous le roi d'Yvetot, non pas celui qui est si bon vivant et si joyeux, celui qui a lu Rabelais et les fabliaux, mais un roi d'Yvetot bien allemand, original comme un héros d'Hoffmann, sensible et affectueux comme quelques-unes des meilleures figures de Jean-Paul, un roi d'Yvetot du côté de la Saxe et de la Thuringe, adorant la musique et les fleurs, le duc de Mersebourg enfin. Vous assisterez à son éducation, aux longues causeries de l'enfant avec son précepteur; vous le verrez sur le trône, occupé de musique et jouant du violon. Ce violon joue là un rôle très-important: quelle douceur! quelles mélodies ravissantes! c'est la lyre antique élevant les cités sacrées. Si Maurice-Guillaume médite sur les devoirs des princes, c'est son violon qui les lui enseigne; il y a un chapitre où le bon duc apaise une sédition avec ce mélodieux archet. Quand il voyage, les moindres choses de la nature arrachent à ce cœur naïf des réflexions charmantes; il s'écrie gaiement à la vue du soleil qui rend tout si joyeux: « En vérité, c'est toi qui sais régner, doux rayon de soleil! » S'il rencontre une noce de village qui chemine sans musique, il prend son violon et l'accompagne. Une grâce malicieuse, une ironie aimable circule dans tous ces détails et les relève. Tout se termine enfin par une éblouissante vision, dans laquelle s'éteint l'âme du prince; de sphère en sphère, de monde en monde, sa musique chérie le porte vers Dieu, et lui fait comprendre partout cette magnifique harmonie qu'il a poursuivie avec tant de bonté dans son duché de Mersebourg.

Cette œuvre, gracieuse et fine, ne serait-elle pas elle-même une réponse à M. Herwegh? Pourquoi une si douce fraîcheur après la chaleur souvent un peu factice des *Poésies d'un Vivant?* Pourquoi une si calme harmonie après les accords stridents du fer? Pourquoi cela, si ce n'est un conseil habile, une ingénieuse remontrance? Je crois y voir aussi le désir d'appeler la muse sur un terrain plus digne et plus élevé. Assurément ce petit poëme n'a pas de grandes prétentions, et il ne conviendrait pas de lui accorder plus d'importance qu'il n'en réclame. C'est un essai, une introduction, mais qui promet beaucoup, si je ne me trompe, et fait entrevoir des horizons inattendus. Nous le saurons bientôt. Ce que j'ai voulu surtout indiquer, c'est que le poëte à qui l'on doit le mouvement de la poésie politique en Allemagne ouvre maintenant une route nouvelle. Il avait montré aux jeunes poëtes une carrière difficile où la Muse a quelquefois souffert; il la conduit maintenant sur de plus hauts sommets. Voici déjà qu'on se prépare à l'y suivre;

les journaux nous apprenaient dernièrement qu'un écrivain fort distingué, M. Charles Bekk, avait lu, à Elbingen, des fragments d'un poëme politique intitulé *la Résurrection*. Cette œuvre, qu'on annonce avec beaucoup d'éloges, se distinguerait des lieux communs devenus à la mode par une composition savante et un sentiment élevé de la poésie. Nous pourrons en juger dans quelques mois, et nous saurons si cette nouvelle tentative, si cette nouvelle direction doit être plus féconde que la première.

Que dire, en effet, pour tout résumer ? Comment formuler une conclusion qui ne blesse pas les susceptibilités littéraires de nos voisins? Je m'efforce, avant tout, d'être juste. Il y a plusieurs mois, un des jeunes écrivains qui s'annoncent avec le plus d'éclat en Allemagne, M. Levin Schücking, me reprochait dans la *Gazette d'Augsbourg* d'être trop sévère pour les poëtes de son pays ; puis, une page plus loin, il se plaignait lui-même de l'absence de la critique dans les lettres allemandes. « Il y a une ombre, disait-il spirituellement, qui doit suivre toutes les œuvres de la pensée, qui doit accompagner l'imagination partout où elle va, marcher quand elle marche, s'arrêter quand elle s'arrête. Cette ombre, cette compagne inséparable, cette conscience fidèle et sévère, c'est la critique. Malheureusement, la poésie allemande ressemble à Pierre Schlemil ; elle a perdu son ombre. Il est venu un homme gris qui l'a roulée ainsi qu'une feuille de papier, et l'a mise dans sa poche, absolument comme dans le conte de Chamisso. Que nous sert, ajoute M. Schücking, que nous sert d'avoir des bottes de sept lieues? Portons plutôt des sabots, mais rendez-nous notre ombre. » Eh bien ! cette critique dont il déplore l'absence, qu'il me pardonne de la faire. Il n'y a point ici de question nationale; si nous sommes sévères envers nous-mêmes, envers nos écrivains, pourquoi nous serait-il interdit de parler de nos voisins en toute liberté? Je retiens donc la cause et dirai franchement mon avis. Or, si j'approuve sans réserve le mouvement qui travaille l'Allemagne et ce désir sérieux qu'elle manifeste de se créer une littérature pratique, une poésie populaire, une poésie qui s'intéresse à la chose publique et qui puisse vivement agir sur l'esprit de la nation, je ne crois pas que les poëtes dont je viens de parler aient réalisé encore l'idéal qu'on se proposait d'atteindre. Il y a sans doute une bonhomie fine et douce chez M. Hoffmann de Fallersleben, une élévation remarquable chez M. Dingelstedt, une verve vigoureuse dans le talent de M. Herwegh; mais ils ont souvent compromis la Muse et n'ont point assez marqué la limite qui sépare la poésie et les dissertations du journal. Malgré d'honorables exceptions, malgré la délicatesse attentive de M. Anastasius Grün, c'est là qu'est le péril sérieux.

Chez ces écrivains, l'avidité, l'empressement indiscret du plus grand nombre, indiquent mieux que je ne pourrais faire le mal qu'il faut éviter. Je voudrais surtout qu'on renonçât aux prétentions trop hautaines, aux promesses trop ambitieuses. La simplicité, l'effort sincère, se fait regretter au milieu de ce fracas turbulent. Poésie politique, poésie démocratique, poésie indépendante, qu'est-ce à dire? Défions-nous des étiquettes. Vous voulez être des poëtes politiques, des écrivains populaires, vous voulez parler au peuple, vous voulez commencer ou achever son éducation, à la bonne heure. Faites-le plus encore, mais dites-le moins. Toute une partie de notre littérature est une littérature populaire, j'imagine, et à bien meilleur titre que celle qui s'en pique. Sans parler du XVIIIe siècle, Molière, La Fontaine, Boileau, ne sont pas des écrivains qui dédaignent l'esprit du peuple ; mais font-ils sonner si haut leurs prétentions ? Alceste lui-même, tout gentilhomme

qu'il est, Alceste, dans le salon de Célimène, n'est-il pas un de ces esprits démocratiques qui ont vengé « l'honnête homme à pied du faquin en litière? » Pour ne point sortir de l'Allemagne, il y a telle scène de Schiller, telle ballade d'Uhland qui réussit mieux à répandre les idées du droit commun que maintes dissertations spéciales. Le marquis de Posa aura toujours plus d'influence qu'un prédicant communiste.

Je remarque, en effet, qu'il y a deux manières d'entendre la poésie politique. Ou bien c'est la poésie de circonstance, les œuvres inspirées par les événements, les pamphlets du XVIe siècle, l'admirable satire Ménippée, les pamphlets d'Ulric de Hutten, les vers abominables de Lagrange-Chancel, qui faisaient pleurer au régent des larmes de rage, les ïambes vengeurs d'André Chénier, ou bien c'est cette littérature sensée, pratique, née librement de la pensée nationale, populaire sans y prétendre, politique par l'esprit général qui l'anime et qu'elle répand. C'est celle-là surtout qu'il faut souhaiter à l'Allemagne ; je ne proscris pas l'autre, mais cette poésie de circonstance veut être arrachée par les événements; on ne la conseille pas, on ne la commande pas. Quant aux écrivains qui exploitent cette inspiration, le lieu commun où ils tombent est le pire de tous et le moins tolérable. C'est à eux que s'adresse le vers de Goethe : « Une chanson politique ! une pitoyable chanson ! »

On ne peut nier que la poésie politique n'ait été accueillie en Allemagne avec une grande faveur. Rien n'est plus légitime sans doute, puisque, par un mouvement nécessaire, la pensée de ce pays se dirige de plus en plus vers une littérature pratique et ferme. Seulement la mode s'en est mêlée, et c'est à cela qu'il faut prendre garde. Pour échapper à cette funeste influence, surtout pour établir cette inspiration sur un fond sérieux et durable, il convient que les lettres nouvelles se rattachent à toutes les traditions de libre esprit que renferme l'histoire littéraire des siècles passés. Cette tradition n'est pas aussi solide, aussi éclatante que dans le pays de Rabelais; elle existe pourtant, et il est bien de la mettre en lumière. M. Hoffmann de Fallersleben s'en est occupé avec succès dans un livre modeste, mais composé avec beaucoup de soin. Sous le titre de *Poésies politiques de l'ancienne Allemagne,* il a réuni tous les passages des vieux poëtes où la pensée libre s'est naïvement exprimée, malgré les entraves du moyen âge. Depuis le XIIe siècle jusqu'au XVIIe, depuis les poëtes religieux jusques aux satiriques, il a recueilli avec un soin pieux, avec un respect filial, tous ces témoignages vénérables. Walther de Vogelweide y apparaît le premier, puis viennent ses disciples, Freidank, Marner, Reinmar de Zweter; ensuite ce sont les écrivains du XVIe siècle, Martin Luther, Hans, Sachs, Erasmus Alberus, Burkard Waldis, Jean Fischart. Un choix très-habile, accompagné de notices courtes et suffisantes, fait comparaître successivement tous ces défenseurs du libre esprit, et ces voix du passé, ce concert qui monte et s'accroît est d'un effet grave et puissant. Un autre écrivain, M. Hermann Margraff, a exécuté aussi un travail semblable; il commence où s'arrête M. Hoffmann, et suit cette même famille, de Klopstock jusqu'à nous. Voilà d'excellentes études. Ce ne sont pas seulement les titres de noblesse de la poésie politique, ce sont des armes invincibles. Quand la poésie devra consacrer quelque événement particulier, quand les circonstances devront lui arracher des cris sublimes, la Muse, malgré la liberté qui lui est indispensable, ne perdra rien à connaître ce qu'ont chanté les ancêtres. Si cette autre poésie surtout, animée aussi d'un esprit politique, mais plus indépendante des circonstances ; si cette

littérature ferme et sensée, claire et pratique, que l'Allemagne demande aujourd'hui, veut s'organiser efficacement et produire des fruits heureux, elle trouvera des ressources énergiques dans ces traditions du pays, comme nous sommes sûrs de n'en manquer jamais, en France, avec Jean de Meung, Villon, Rabelais et La Fontaine.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

REVUE LITTÉRAIRE.

Poésies nouvelles. — Histoire. — Romans.

Qu'il est loin de nous cet âge où les livres étaient rares comme des pierres précieuses, selon l'expression de Voltaire, et où un pauvre copiste employait deux années d'un travail assidu à transcrire la Bible sur du vélin ! Ah ! que dirait un de ces clercs érudits, très au courant des travaux littéraires de leur époque, qui voyaient apparaître dans tout le pays de France quelques volumes au plus par chacun an, si, revenant au monde, il lui tombait entre les mains le *Journal de la Librairie?* Certes sa surprise serait grande, et ne le céderait pas, je le suppose, à celle qu'éprouveraient sans doute ces bons religieux de Saint-Maur-des-Fossés, près Paris, qui s'excusaient d'aller en Bourgogne *à cause de la longueur et des dangers du voyage,* s'ils se voyaient transportés sur quelque waggon, le long de ces chemins qui marchent et portent où l'on veut aller, mieux que les rivières de Pascal. En présence de tous les volumes accumulés dans l'espace de quelques semaines, notre clerc ébaubi, plein de respect pour une fécondité si merveilleuse, se contenterait d'abord de regarder et craindrait de porter une main sacrilége sur de telles reliques. Puis il se hasarderait à lire un de ces ouvrages, et il en admirerait naïvement la facilité unie à l'élégance ; puis il en lirait un second, puis un troisième, et s'apercevant bientôt que la plupart de ces livres se ressemblent, qu'ils s'engendrent les uns les autres, que les vers naissent des vers, les romans des romans, qu'un type original a immédiatement des fils et des petits-fils, des frères, des neveux et des arrière-neveux, il en viendrait à comprendre les choses et à estimer à sa juste valeur cette fécondité qui l'étonnait si fort. Passant alors de l'admiration au dépit, il prendrait peut-être la liberté grande de dire à chacun son fait; peut-être même, comme dans toute réaction, irait-il trop loin.

Nous n'irons pas trop loin, nous, s'il plaît à Dieu. Nous resterons calme et mo-

déré, priant la muse de la sage critique de nous tenir également éloigné de cette sévérité qui ressemble à de la colère, et de cette indulgence qui est de la faiblesse. Au milieu de l'abondance stérile de la littérature actuelle, nous ne demandons pas mieux que de démêler le bon grain, si menu soit-il, et nous allons nous y employer. *Timeo hominem unius libri*, disait Cicéron ; il nous redouterait peu, car nous lirons beaucoup, nous lirons le mauvais et le pire, à plus forte raison le médiocre et l'excellent. — Dans les temps de troubles civils, on naît souvent sans obtenir un acte de naissance ou de baptême. N'en arrive-t-il pas autant aujourd'hui pour un bon nombre des enfants de la pensée? Pourquoi donc n'y aurait-il pas quelque part comme des fonts baptismaux où le riche et le pauvre nés de la veille viendraient recevoir leur nom? Ce sera ici, à cette place, si l'on veut, et nous souhaitons que la cloche qui sonnera le baptême ne sonne pas en même temps l'agonie. Cela dit, entrons en matière, et que les poëtes aujourd'hui ouvrent la marche. N'est-ce pas un spectacle touchant dans les processions chrétiennes que ces enfants qui marchent en tête, jonchant le chemin de roses effeuillées? J'espère que la comparaison est gracieuse, c'est à la conscience des poëtes de dire si elle est aussi vraie.

En général, les auteurs des recueils poétiques que nous avons sous les yeux sont jeunes : la poésie est un péché mignon de la jeunesse. Tel a fait à vingt ans des vers avec enthousiasme, qui à trente passe irrévérencieusement devant la Muse sans ôter son chapeau ; ceci soit dit sans décourager personne et sans mettre en doute aucun avenir poétique, surtout celui de M. Louis de Ronchaud. A jeter seulement un coup d'œil sur la table des poésies de M. de Ronchaud, à lire les titres suivants : *le Statuaire, à la Muse*, *Orage de mai*, *à Novalis,* on devine, ce que la lecture de l'ouvrage confirme amplement, que l'auteur des *Heures* a le véritable sentiment de l'harmonie. M. de Ronchaud manie le vers avec élégance ; de plus, il choisit heureusement ses sujets, bien qu'il eût pu se dispenser de refaire, dans sa *Ballade du Pauvre Fou,* ce célèbre Gastibelza de M. Hugo, qui *portait à son cou un chapelet du temps de Charlemagne,* c'est-à-dire du temps où il n'y avait pas de chapelets, et qui, jetant pendant une vingtaine de couplets le mot *fou* à la rime du refrain, arrive à des effets si bizarres et si puérils : ce sont là jeux de prince, et M. de Ronchaud n'a pas encore de principauté ; il n'a encore que du talent. Ce qui distingue *les Heures,* c'est la justesse de la pensée et l'élégance soutenue du style ; ce qui leur manque, c'est un souffle original et fécond. Il faut dire aussi que le trait poétique s'y laisse souvent désirer; ainsi, dans les stances *à la Jeune Fille au balcon*, lorsque pour finir on attend une image gracieuse, le poëte termine par un vers de romance :

Jusqu'au matin c'est trop veiller !

En somme, *les Heures* sont un jardin aux allées sablées et ratissées, avec des plates-bandes bien fournies, mais on cherche en vain au bout de l'allée le bosquet touffu où se reposer de la poussière de la route et des bruits de la journée, comme on cherche en vain dans la plate-bande la fleur rare qui enivre de son parfum. La fleur naîtra peut-être, le bosquet s'élèvera quelque jour.

A-t-on oublié l'effet charmant que produisaient, dans le *Caligula* de M. Alexandre Dumas, ces deux jeunes Romains qui circulaient dans la tragédie, toujours appuyés l'un sur l'autre? Si l'on se souvient de quelque particularité de ce drame malheu-

reux, c'est de celle-là. L'amitié d'enfance qui se continue dans la jeunesse est une si gracieuse chose, que le spectacle en fait toujours plaisir, et que l'on pardonnerait presque à des jeunes gens, déjà vieux en amitié, d'écrire ensemble de méchants vers. Or, MM. Laurent Pichat et Henri Chevreau n'en ont pas commis de semblables dans *les Voyageuses*. Ce livre a été écrit sur les chemins du monde par deux poëtes de vingt ans qui mêlent leurs inspirations sans dire la part qui revient à chacun. MM. Pichat et Chevreau ont parcouru l'Italie, la Grèce et l'Égypte, laissant tomber des vers à chaque relais, car ils avaient la Muse en croupe, une muse douce et sérieuse qui a vécu dans l'intimité des *Feuilles d'Automne* et des *Méditations*. En courant des Pyramides au Parthénon, du Parthénon au Colysée, ne fût-on pas le moins du monde poëte, il est vraisemblable qu'on le deviendrait un peu; mais si on a entendu murmurer au fond de son cœur la voix de l'enchanteresse, où peut-on trouver de plus riches inspirations qu'aux bords du Nil, du Tibre ou de l'Eurotas? Peut-être pour converser avec les grandes ombres de Rome et d'Athènes, pour les bien comprendre et leur donner à propos la réplique, faut-il avoir plus de vingt ans. Autrement on s'exposerait à rencontrer plus d'images éclatantes que de pensées profondes, et c'est ce qui est arrivé à nos deux voyageurs. Sur la foi de maîtres illustres, ils croient sans doute que toute antithèse est une pensée, et ils abusent singulièrement de cette figure. L'antithèse est sous chacun de leurs pas. Prenez garde, jeunes gens : *latet anguis!*

M. Arthur de Gobineau ne va pas chercher ses inspirations au pied des Pyramides, ni dans le Forum; il ne se déplace point, il prend seulement la peine d'aller de son fauteuil à sa bibliothèque, et là il s'adresse à cet éternel don Juan, dont il nous donne *les Adieux* en un *poëme dramatique*. Si ces adieux sont définitifs, à la bonne heure; mais il n'en sera rien, don Juan reviendra. Qu'il dise alors du nouveau, au moins, le débauché; qu'il rajeunisse son thème, et que nous ne soyons point exposés à entendre encore un pâle et insignifiant écho de la grande voix. Qu'est-ce à dire? *les Adieux de don Juan* ne seraient-ils qu'un écho, une vieille chanson sur un air connu? Qu'on en juge. — Don Juan aime Claudia, la femme de son frère don Sanche, et la séduit. Sanche découvre sa mésaventure, et se fâche; vous en eussiez fait autant. Les deux frères vont se battre, lorsque Claudia intervient assez mal à propos, car don Juan, sans le vouloir, à ce qu'il paraît, par un simple coup de maladresse, la tue; Sanche meurt aussi; Leporello chante un mauvais couplet, et don Juan, ramassant son épée, s'en va. Voilà tout le poëme dramatique de M. Arthur de Gobineau, *cousin d'Isis*. Vous ne connaissez pas les cousins d'Isis? Ils sont une demi-douzaine qui ont pris ce nom, après avoir mis leur talent en commandite et s'être promis de partager fraternellement les profits de leur gloire. C'est une petite franc-maçonnerie littéraire, une sorte de table-ronde poétique, autour de laquelle, comme on vient de le voir, on n'est pas toujours tenu à des frais d'invention, ce qui ne veut pas dire que les *cousins d'Isis* n'inventent quelquefois; mais sans doute qu'aujourd'hui ce n'était pas le tour de M. de Gobineau. Ou bien, est-ce que le commandeur se serait trompé? est-ce qu'au lieu de porter la main sur don Juan, il aurait touché le jeune poëte et lui aurait causé une telle frayeur, que celui-ci aurait momentanément perdu l'usage de son imagination et de son style? On serait tenté de le croire à la lecture des *Adieux*, quoique M. de Gobineau ait un bon moment, à la fin, dans une complainte qui suit ce drame, lorsqu'il s'écrie à propos de certains poëtes qui se sont attaqués à don Juan :

Ils auraient mieux fait de se taire.

C'est l'auteur des *Adieux* qui dit cela. Un *cousin d'Isis* doit s'y connaître, et nous passons condamnation.

L'auteur des *Éphémères* n'appartient à aucune *loge* littéraire, au moins il ne l'affiche pas au frontispice de son livre. Son recueil est pourtant assez agréable. M. Michel Pallas s'annonce modestement, et il donne à ses poésies un titre qu'elles ne méritent pas tout à fait. Il y a de l'élévation par endroits dans ce volume, des élans d'un vrai lyrisme, et le vers y est d'une correction presque irréprochable. Le morceau intitulé *Quinze ans* est touchant et plein de grâce. Lorsque M. Michel Pallas est sous le coup d'une émotion vraie et profonde, il réussit assez bien à être lui-même; mais dès qu'il se contente d'une demi-émotion, sa poésie emprunte, et alors elle offre un mélange reconnaissable, quoique assez savamment combiné, de M. de Parny et de M. de Musset. L'amour fait en entier les frais des *Éphémères*. J'ignore si l'auteur est un tout jeune homme; cependant, à de certains traits, on croit reconnaître un homme mûr attardé dans les sujets amoureux. — Si l'on s'amusait à réunir tous les vers qui depuis vingt ans seulement ont été inspirés par l'amour, et qu'on voulût offrir un sacrifice en les brûlant sur l'autel de la bonne déesse, il faudrait plus d'un chariot pour les transporter, et il y aurait un vaste incendie.

Le *Simple Recueil*, de M. Alfred Meilheurat, arrive de Moulins par le même coche que *les Éphémères*, quoiqu'il y ait une grande différence entre les deux. M. Meilheurat n'a pas de vocation prononcée pour un genre quelconque de poésie, il les cultive tous indistinctement, et, dans l'espace de deux cents pages, il trouve le moyen de faire des dithyrambes et des fables, des épîtres et des élégies, des épigrammes et des poésies diverses. N'allez pas croire cependant que le pinceau soit délié et la palette opulente; la palette est pauvre et le pinceau indécis. Lorsque l'inspiration est absente, il n'en coûte pas davantage pour monter le dithyrambe ailé, ou pour suivre pas à pas la dolente élégie; on est prêt à tout, on s'essaie à toute chose sans hésitation, et au moment où l'on croit faire acte de prodigue, on donne des preuves irrécusables d'indigence. C'était la mode autrefois, et si déraisonnable que soit une mode, on comprend qu'elle soit suivie quand elle règne; mais quand elle est passée! Or, M. Meilheurat débute comme un versificateur de l'empire aurait été enchanté de finir. Le *Simple Recueil* ressemble à s'y méprendre à une livraison de l'*Almanach des Muses*. Si de ce point de départ le jeune auteur prétend à quelque avenir, il a bien des progrès à faire. Qu'il se fortifie d'abord par la réflexion et l'étude persévérante de la langue. Ce dernier conseil, Béranger le lui a donné spirituellement, non sans ironie, dans une lettre placée en tête du volume. « C'est à l'étude de la langue française qu'il faut vous attacher, *si vous devez continuer de cultiver la poésie,* » dit le chantre du *Roi d'Yvetot* à M. Alfred Meilheurat. — Que les jeunes poëtes, avant de les placer en tête de leur recueil, comme un passe-port glorieux, lisent attentivement les lettres du malin chansonnier!

M. Charles Domet publie des *Réflexions*et des *Impressions poétiques* qui commencent par un morceau intitulé : *Tout est vanité.* Ce poëte est triste, désabusé; il a besoin de s'égayer un peu. Quant à son livre, il manque d'air et de soleil. — M. Lirou-Bastide apporte une innovation, il place sa poésie dans l'histoire naturelle. Quoique M. Lirou-Bastide ait quelque facilité et ne soit pas dénué de goût,

il est à supposer qu'il est meilleur botaniste que poëte. Avec le système de l'auteur des *Mandragores*, de plus habiles que lui ne réussiraient qu'à mettre la poésie en serre-chaude. — M. Eugène Mahon ne s'occupe pas de botanique ; son cœur soupirait, il a écouté, et, notant tous les soupirs, il est parvenu à composer les *Voix du cœur*. Ces voix, quoique modestes, se sont élevées jusqu'à la princesse Troubetskoy, qui a daigné les prendre sous son puissant patronage, comme cela est dit expressément sur la couverture du livre.

Mais pendant que nous discourons paisiblement sur toute cette poésie assez inoffensive, il y a grand bruit sous notre fenêtre; un homme se démène, lance les gros mots, piétine dans la boue ; ce sont les *Colères* de M. Amédée Pommier qui passent. Dès le premier mot vous allez le connaître :

..... J'entends (dit-il) me mettre à l'aise,
Et prouver qu'avant moi notre langue française
En fait d'emportement n'a su que bégayer ;
Je veux une chaleur capable d'effrayer.

Vous voilà bien prévenus qu'on va vous effrayer. Est-ce que l'emportement véritable procède ainsi et avertit d'avance de ses projets. Si l'on ne savait que l'exaspération du métromane, comme s'appelle M. Pommier, est des plus sincères, on pourrait croire à un parti pris. Dans tous les cas, le lecteur n'est pas pris en traître, M. Pommier crie sur les toits qu'il est *plus bourreau qu'auteur;* il est bourreau, et au vers suivant il est médecin.

Je suis le médecin qui palpe, qui manie
Des membres gangrenés et fluants de sanie.
Comme un chirurgien, malgré l'infection.....

On devine ce qui suit; les images repoussantes s'accumulent; les *viscères* riment avec les *ulcères,* et cela dure au moins quarante vers. Cependant M. Pommier a eu soin de nous avertir qu'il a sacrifié au goût de quelques amis (à ce qu'on est convenu d'appeler le goût) bon nombre de crudités; et entre autres « *un tableau des infirmités corporelles qui formait un curieux échantillon de poésie pathologique et une comparaison du dix-neuvième siècle avec un charnier, morceau enrichi de toutes les fioritures que la matière pouvait fournir.* » Nous citons les propres expressions de M. Pommier, et c'est le cas de répéter que, si l'on ne savait à quoi s'en tenir, ces colères, *enrichies de fioritures*, auraient parfaitement l'air de fausses colères. Ce qui pourrait confirmer dans cette pensée, c'est que M. Pommier, autrefois, dans un recueil de vers qui avait non : *les Premières Armes,* était un poëte tendre, rempli d'une douce tristesse. Il se promenait mélancoliquement dans un cimetière de village, il caressait les blonds enfants, il s'extasiait devant une fleur. Certes, rien ne faisait alors supposer que cette imagination élégiaque qui se plaisait tant dans les jardins changerait brusquement de domicile pour aller habiter un charnier. C'est pourtant la transformation qui nous est offerte. La muse de M. Pommier s'obstine à ne plus sortir de Montfaucon ; ne pourrait-on cependant lui faire entendre qu'un poëte peut être éloquent contre le vice, sans donner à ses vers une odeur exquise d'abattoir? — Faut-il dire qu'il est fâcheux que le métromane se soit égaré? Son vers est ordinaire bien frappé, sa rime est riche, sa période assez large, et avec de telles qualités il pouvait prétendre à quelques succès auprès des

gens de goût, s'il ne s'était lancé dans les excentricités, s'il n'avait pas pris pour système de parsemer ses poésies de mots barbares qu'il invente, comme *indifférentisme* (j'en cite un, il y en a cent), et s'il ne s'était donné ce rôle d'un Juvénal toujours furieux qui se bat les flancs aux yeux du lecteur et exagère à un point ridicule une indignation qu'on est obligé, malgré qu'on en ait, de prendre pour une gageure.

Si les historiens voyaient les choses du même œil que les poëtes à la façon de M. Pommier, et s'ils jugeaient le passé avec ce calme judicieux dont l'auteur des *Colères* se sert à l'égard du présent, ce serait une jolie caricature que l'histoire. Les ouvrages historiques dont nous avons à parler sont heureusement le contre-pied de ce système. On a dit mille fois que l'histoire était un sacerdoce; on peut ajouter que, pour être ordonné historien, il faut avoir fait vœu d'impartialité. Personne n'a mieux compris cette stricte obligation que M. le comte Alexis de Saint-Priest, dans son récit de *la Chute des Jésuites au dix-huitième siècle.* Les lecteurs de la *Revue* connaissent déjà cet important travail, excellente page d'histoire, la meilleure sans contredit qui ait été écrite sur ce sujet. En se servant de documents précieux et jusqu'ici inconnus, M. de Saint-Priest a su allier la sagacité de l'historien à la modération de l'honnête homme. Son livre, entre les pamphlets et les apologies qui courent, est une bonne leçon dont on ne profitera point. N'importe, c'est ainsi qu'il convient d'intervenir dans un sérieux débat. On a un grand cortége, sans qu'il y paraisse, quand on a à ses côtés la justice et la raison.

Voir les faits historiques d'un œil pénétrant et juste, puis les exposer d'une main ferme, est un rare mérite; dramatiser l'histoire en est un aussi. M. Vitet possède celui-là à un haut degré. Sa nouvelle édition des *Scènes historiques de la Ligue,* qui eurent, sous la restauration, un beau succès et une incontestable influence, prouve que l'écrivain appuyant son œuvre sur le talent et la conscience peut dormir tranquille, sans craindre les bourrasques : sa maison est assurée. Les *Scènes* de la ligue n'ont pas vieilli, et, par ce temps-ci, ce n'est pas un mince éloge à leur adresser. M. Vitet a placé en tête de sa nouvelle édition un long morceau écrit de main de maître, où les fins aperçus abondent sur les diverses manières d'exploiter la mine historique. Quand on est un si spirituel critique dans la préface et un si habile metteur en œuvre dans le livre, on mérite de sérieux reproches si, dès la première course, on a laissé reposer sa plume. Au reste, nous n'entendons nous prononcer ici que sur le talent de M. Vitet, et non, au fond, sur la question d'art, question délicate, qui pourrait être longuement débattue : il est si difficile d'interroger la balance pour savoir au juste la portion d'idéal que le dramaturge ou le romancier doivent introduire dans l'histoire!

Au moment où l'on frappe des médailles au jeune orateur qui, du haut de la tribune de la pairie, ne prononce jamais le nom de Grégoire VII sans le faire précéder du mot *saint,* au moment où le vieux drapeau d'Hildebrand reparaît violemment agité par des mains débiles et fiévreuses, une histoire de ce pape célèbre, écrite sans préoccupation de parti, doit être la bienvenue auprès des gens sincères et impartiaux. Certes, M. Delécluze ne prévoyait pas la situation actuelle, lorsque, s'entourant de tous les documents qui peuvent éclairer le XI[e] siècle, il faisait simplement acte d'érudit. Le bruit qui s'est élevé autour de M Delécluze, à mesure qu'il traçait son histoire, ne l'a point détourné de sa détermination première; il a continué sa tâche sans sacrifier aux passions du moment. Sa plume a tenu ferme sans dévier à droite ou à gauche, sans tomber dans la louange extravagante ou

dans la satire de mauvaise foi. Toutes les pièces du procès ont été compulsées avec patience et sont rapportées avec exactitude. La vérité n'est pas tronquée ; il est vrai qu'il lui arrive si souvent de l'être, qu'elle doit avoir pris son parti. L'art non plus n'a pas à se plaindre : le peintre a mis habilement en relief la physionomie grandiose et agitée de Grégoire VII, et la paisible figure de saint François d'Assise. Sans doute, on voit que le pinceau de M. Delécluze se complaît aux traits de ce dernier; mais un historien peut avoir des prédilections, sans cesser pour cela d'être impartial. Il doit la justice à tous, il ne doit pas davantage. Il n'est pas tenu, comme le père de famille, d'aimer également tous ses enfants. Peut-être trouvera-t-on que saint Thomas d'Aquin a été un peu diminué? C'est ce qu'il nous semble, quoique nous ne partagions pas cependant l'enthousiasme du R. P. Lacordaire, qui, dans sa *Vie de saint Dominique,* se laisse mystiquement emporter à une sorte d'adoration pour l'auteur de *la Somme*. En résumé, malgré notre dernière observation, l'*Histoire de Grégoire VII* est un bon livre, qui, composé dans le calme de la conscience, ne s'attendait pas à tomber au milieu de la mêlée des passions.

Celui qui est bien sûr d'avance de s'adresser à des passions, c'est l'écrivain qui parle de son pays malheureux à ses compatriotes opprimés. M. le comte Balbo, en écrivant ses *Espérances de l'Italie,* n'ignorait pas qu'il allait parler à un auditoire en colère. Quoique les masses soient assoupies en Italie, il y a toujours des cerveaux en ébullition. Plein de prudence et de réserve, malgré son patriotisme qui n'est pas douteux, M. Balbo s'efforce d'apaiser les passions et les haines et de s'élever, en traitant des questions brûlantes, à la hauteur d'un publiciste ferme et digne. Que de systèmes, de tous côtés, prétendent à la régénération de l'Italie ! M. Balbo les réfute l'un après l'autre avec sagacité et énergie. Ainsi il prouve victorieusement que fractionner l'Italie en états populaires, en petites républiques, comme le voulaient les insurgés de la Romagne en 1830, serait un crime de *lèse-civilisation;* car ce serait détruire ce travail d'unité que les siècles ont accompli chez la plupart des peuples modernes, ce serait revenir au moyen âge. Il prouve également qu'une confédération des états présents est impossible, tant qu'une grande partie de l'Italie est province étrangère. Il se prononce contre les projets d'insurrection, et n'a pas de peine à démontrer que les insurrections seraient toujours partielles, par conséquent faciles à étouffer ; qu'un soulèvement instantané et général de vingt millions d'hommes ne pourrait avoir lieu que dans un pays où l'on jouirait d'assez de liberté pour communiquer et s'entendre, où l'on pourrait établir sur une vaste échelle le système moderne de l'*agitation*. Jusque-là tout va bien, et M. Balbo a raison ; mais, lorsque après avoir fait table rase des idées des autres, il produit les siennes, le publiciste sensé cède la place à l'utopiste. L'auteur des *Espérances de l'Italie* base tous ses plans sur une éventualité; il prévoit la chute de l'empire ottoman, il le dépèce à sa guise, et, donnant le Danube à l'Autriche, il lui enlève le Pô, avec le consentement de toutes les puissances européennes. Cela fait, M. Balbo prend la Lombardie dans sa main; il l'offre à la Savoie, et voilà un royaume lombardo-ligurien. Mais quand les Russes seront-ils à Constantinople? C'est le secret de l'avenir, M. Balbo ne le connaît pas; il conseille seulement aux Italiens de se tenir prêts à tout événement, quoiqu'il soit possible que l'heure attendue ne sonne que pour les générations futures. Cela n'est guère encourageant, et, en conscience, le livre de M. Balbo, au lieu de s'appeler *des Espérances,* devrait s'appeler *de la Résignation de l'Italie*.

Mentionner *Louis XIV et son Siècle,* par M. Alexandre Dumas, c'est trouver la

transition la plus naturelle pour passer aux romans. De l'histoire comme l'écrit M. Dumas au roman, il n'y a que la main. Ainsi nous pouvons descendre sans autre précaution vers *l'Ile des Cygnes*, de M. Roger de Beauvoir. Ce sont trois ou quatre nouvelles espagnoles, assez communes et très-compliquées, écrites en français médiocre. Dans le plus intéressant de ces récits, *le Chevalier de Charny*, il y a une jeune fille sous des habits d'homme qui ressemble passablement au *Gabriel* de Mme Sand, et ce n'est pas ce qu'il y a de moins nouveau. On peut juger du reste, *l'Ile des Cygnes* est dédiée avec grand fracas à une comtesse. Dans la dédicace, qui est le morceau le plus soigné du livre, l'auteur, en veine de flatterie, faisant fumer l'encens dans sa plus belle cassolette, dit à Mme la comtesse, en lui parlant d'autres femmes, qu'elles étaient non moins vives, non moins aimables qu'elle. « Non moins vives, non moins aimables que vous, madame! » Comme cela est galamment tourné! et que cela a bien l'air d'un compliment! Il n'y a que peu d'écrivains pour trouver de ces tours-là. M. de Beauvoir, pour justifier le titre de son livre, fait intervenir un vieux chanoine espagnol, l'installe à côté de lui au milieu de *l'Ile des Cygnes*, et commence par remplir ses yeux de grosses larmes. On peut remarquer que les romanciers les moins sensibles sont les plus prompts à faire pleurer les gens.

Les goûts sont divers. M. de Beauvoir dédie ses romans à une comtesse; M. Louis Veuillot dédie les siens à un curé. M. Veuillot a mis le catholicisme en nouvelles, ses nouvelles en feuilletons et ses feuilletons en volumes : achetez *les Nattes*. N'allez pas croire que M. Veuillot se pique d'être le moins du monde écrivain ; il se moque d'avance de ceux qui s'occupent de son style : « Braves gens, dit-il, pauvres gens qui épluchez mes phrases! Est-ce que je songe à mes phrases, moi? » A quoi songez-vous donc quand vous bâclez vos nouvelles? A leur donner quelque intérêt sans doute. Eh bien! savez-vous que vous n'avez pas réussi, et que vos contes, sauf le premier, sont peu amusants, et, pour parler votre langue qui aime le mot propre, sont ennuyeux? *Clorinde et Clémentine, les Histoires de Théodore, l'École du Cœur,* sont des prônes déplacés. Il y a plus : M. Veuillot ne se contente pas de prêcher, il bataille, et ressemble à un prêtre qui, dans sa chaire, agiterait à tour de bras un sabre rouillé. A chaque instant, il oublie qu'il est en train d'écrire un conte ou quelque chose d'approchant, et il se rue dans la polémique tête baissée; charmante habitude qui dénote le parfait conteur! Que M. Veuillot s'en tienne aux *premiers-Paris* alors; et là, qu'il frappe d'estoc et de taille, selon son humeur : l'art n'aura rien à y voir; mais on pourra lui reprocher encore de faire de sa foi (dont Dieu nous garde de douter) un peu trop parade. Est-ce que le Maître recommande de prier dans les carrefours? — Cela dit, et bien que M. Veuillot doive se moquer de nous, pauvres gens qui regardons à son style, nous osons lui déclarer que de ses *Nattes* le style est encore ce qui vaut le mieux.

Vive la métempsycose! Tous les romans-feuilletons qui prennent en ce moment leurs ébats au rez-de-chaussée des journaux passeront dans le corps de l'in-octavo élégant et commode, comme les nouvelles de M. de Beauvoir et celles de M. Veuillot. Après les avoir lus à petites doses, vous pourrez les lire tout d'une haleine, ce qui est une habile combinaison de gourmet. Il est douteux cependant que le gourmet songe à se donner cette jouissance délicate avec *Modeste Mignon,* la petite pièce qui, selon M. de Balzac, devait faire attendre la grande et qui se fait singulièrement attendre elle-même; le lever du rideau, qui dure depuis trois mois et menace de durer longtemps encore, tant M. de Balzac a la science des proportions! Après

tout, ce n'est qu'une affaire de patience, et le lecteur de M. de Balzac ne se trouve pas dans une position plus fâcheuse que le voyageur qu'on avait promis de transporter dans un convoi à grande vitesse, et qui est cahoté au pas dans un chemin *montant, malaisé, sablonneux,* surtout sablonneux. — La scène se passe au Havre, au Havre-de-Grâce du chevalier Desgrieux; croyez cela ! Au vrai, la scène se passe dans un pays fabuleux où les jeunes filles du nom de Modeste, élevées au sein de la famille, écrivent à des hommes qu'elles n'ont jamais vus les plus insignes folies qui puissent traverser le cerveau d'un poëte malade, où les aveugles voient clair, où les bossus sont des génies bienfaisants qui comprennent et devinent tout, car ce sont des anges, et *leur bosse est peut-être l'étui de leurs ailes ;* où les négociants qui se ruinent n'ont qu'à s'absenter pendant trois ou quatre années pour revenir avec d'immenses trésors sur un bâtiment qui porte leur nom. Reconnaissez-vous le Havre? Si vous ne le reconnaissez pas après de telles inventions, vous le reconnaîtriez moins encore après avoir lu les lettres de Mlle Mignon : vous vous croiriez plutôt à un hôtel de Rambouillet de petites bourgeoises. Mlle Modeste dépasse en afféterie ridicule de langage, en patois inintelligible, *les deux jeunes Mariées,* qui semblaient pourtant le chef-d'œuvre du genre.

Jeanne est dans les limbes à l'heure qu'il est. Morte en feuilleton depuis une quinzaine, elle n'a pas encore eu le temps de ressusciter en volume, et nous ne voulons dire qu'un seul mot à son ombre plaintive errant dans les régions crépusculaires. Malgré un prologue charmant et des parties distinguées qui rappellent l'ancien pinceau, malgré deux caractères d'hommes habilement tracés, la donnée du roman, nous sommes fâché de le dire, est entièrement fausse. Qu'est-ce donc que cette Jeanne à laquelle trois destinées d'hommes viennent s'attacher irrésistiblement? C'est une paysanne au cœur excellent, à l'esprit borné, *qui est insensible aux agitations humaines et ne trouve pas de sens,* dit l'auteur, *aux paroles des hommes.* Mme Sand dit vrai, car lorsque Guillaume de Boussac, emporté par sa passion, s'écrie : *Je ne puis pas me contraindre plus longtemps, je t'adore !* Jeanne répond aussitôt et non pas d'un air narquois, mais avec une naïveté sans seconde : *Comment que vous dites ce mot-là, mon parrain?* Or, l'héroïne reste toujours la même : elle ne cache pas dès le début des trésors qu'on découvre plus tard ; elle meurt comme elle a vécu, dans la primitive innocence, selon l'expression de Mme Sand, croyant aux fées et gardant toujours les vaches, sans songer à mal. Pour que la donnée fût juste, il faudrait que le lecteur comprît comment trois hommes d'un esprit élevé se prennent d'une si belle passion pour la pastoure; mais le lecteur ne le comprend pas : il reste froid devant Jeanne (laquelle, à la vérité, est un mythe), lui qui s'émouvait devant Geneviève et partageait l'amour de Bénédict pour Valentine. — L'auteur d'*André*, après avoir traîné pendant dix volumes l'ombre fantastique du comte de Rudolstadt, et avoir employé un temps énorme à analyser ses lubies philosophiques et amoureuses, a perdu la trace du cœur. Quelle distance entre Geneviève, la fleuriste, qui est une vraie femme, bien qu'idéalisée, et Jeanne qui a besoin de garder les vaches devant le lecteur, pour qu'il ne croie pas qu'elle est un fantôme ! — Les systèmes philosophiques portent malheur au talent qui a créé *Indiana.* En épousant la philosophie, Mme Sand, qui a tant discouru sur le mariage, n'a pas vu qu'elle se soumettait de gaieté de cœur aux terribles inconvénients d'une union disproportionnée. Ce qui arrive trop souvent en pareil cas est arrivé ; un tiers s'est glissé dans le ménage, où il commande déjà en maître, et vous n'en douterez pas quand vous saurez son nom : le métier. — Il est

triste d'avoir à constater ces aberrations du talent, surtout quand on s'était laissé prendre à d'éclatantes promesses, et qu'on avait longtemps nourri de belles espérances. Hélas ! le temps des illusions est passé; mais parce que des artistes qui avaient commencé par le désintéressement ont si déplorablement gauchi, en faut-il moins rester fidèle à la cause de la littérature et du bon sens?

Le calcul existe : si un homme à la main leste, travaillant jour et nuit, sans boire ni manger, voulait transcrire ce que M. Alexandre Dumas publie chaque matin, il resterait en arrière. C'est là le prodige; la fable de Briarée aux cent bras est réalisée. Trois romans-feuilletons marchent simultanément sous la plume de M. Dumas, ici *les Mousquetaires*, là *la Fille du Régent,* plus loin *la Famille Corse,* sans compter les volumes d'histoires et de biographies diverses qui paraissent chez le libraire du coin. Somme toute, cela ne fait par jour qu'un quart de volume, ou environ quatre-vingt-onze volumes par an. Qu'est-ce que cela? quand on a regardé derrière le paravent et qu'on a vu les procédés de fabrication à l'usage de M. Dumas, on sait qu'il pourrait facilement doubler, tripler ou quadrupler le nombre de ses produits. Quatre-vingt-onze volumes par an ! M. Dumas ménage ses métiers. Mais vraiment le moment est bien choisi pour se livrer à de pareils calculs; on dirait qu'aucun événement extraordinaire n'a éclaté autour de nous. Nous sommes calmes et nous allons à nos affaires comme si l'hôte illustre, si longtemps attendu, n'avait pas fait son entrée triomphale dans nos murs; rien n'est plus vrai pourtant. *Le Juif Errant* est arrivé. C'est pour le coup que nous sommes dans les *mystères.* Dès le prologue, M. Sue, avec tout l'appareil théâtral dont il a pu disposer, nous montre sur les confins des deux mondes, dans les régions glacées, un homme debout sur le cap sibérien et une femme également debout sur le cap américain. L'homme est désespéré, la femme lui montre le ciel, car ils se livrent, vis-à-vis l'un de l'autre, à une pantomime très-expressive. malgré les vingt-cinq lieues qui les séparent. Quelles étaient, dit M. Sue, ces deux grandes figures? il se garde de nous l'apprendre, car on sait qu'il joue aux énigmes, selon la manière de M. Ducray-Duminil : celle de Richardson vaut peut-être mieux. Quand le prologue est clos, et il est court, M. Sue nous conduit, du détroit de Behring, à l'auberge du *Lapin Blanc,* je me trompe, du *Faucon Blanc*, dans une petite ville d'Allemagne. Ici encore tout est mystère et, au train des choses, on se croirait en plein moyen âge, si l'auteur n'avait eu soin de nous prévenir que nous sommes en 1831. Entendez-vous des rugissements de bêtes féroces? c'est le tigre, c'est la panthère de Morok le dompteur, qui demandent à souper. C'est un singulier personnage que ce Morok, converti par les jésuites de Fribourg, qui dompte les animaux, les montre dans les foires, et reçoit clandestinement des courriers russes galonnés sur toutes les coutures. Mettez-vous à la lucarne du grenier de Morok, qui est au-dessus de l'écurie où rugissent les bêtes affamées, et voyez là-bas sur le chemin un vieux cheval blanc qui s'avance portant un précieux fardeau, deux jeunes filles de seize ans. Un vieux soldat marche à côté; c'est un débris de l'empire. Suivez bien, la nuit tombe, et la petite caravane vient demander un gîte à l'auberge où est embusqué Morok. Ah! les amateurs de l'horrible sont ici alléchés, car M. Sue leur fait entrevoir depuis longtemps et va leur montrer enfin deux jeunes filles, les plus gracieuses et les plus pures, livrées par quelque infernale vengeance à un tigre, à un lion, à une panthère, qui n'ont pas soupé. Qu'on se tranquillise; M. Sue ne tiendra que la moitié de ce qu'il a promis; les deux jeunes orphelines ne peuvent pas être dévorées dès le cinquième chapitre, quand on a dix volumes à parcourir. *Les petits orphe-*

lins du hameau, poursuivis par l'implacable baronne, courent bien des dangers dès la première page, et on les croit souvent perdus, quand ils ne sont que compromis. De même Rose et Blanche échapperont, soyez-en sûrs, à des périls plus grands encore, quoique ce début rende la tâche du romancier difficile; mais elles ont une petite médaille miraculeuse qui, frappée en 1682, leur donne rendez-vous à Paris, un siècle et demi plus tard, rue Saint-François, n° 3, le 13 février 1832 : vous voyez bien qu'elles ne peuvent manquer à un tel rendez-vous. Puis, s'il faut tout vous dire, elles reçoivent tous les soirs la visite d'un jeune inconnu que je soupçonne d'être un ange. On avait bien dit à M. Sue que, lorsqu'il sortait de la réalité repoussante et qu'il se jetait dans le contraste, il échappait à la réalité et tombait dans le fantastique; il s'est laissé aller à la pente, et aujourd'hui, après nous avoir montré pendant six colonnes un vieux soldat qui savonne son linge, et après avoir expliqué complaisamment pourquoi un soldat peut se livrer à cette occupation sans déroger, il nous montre deux jeunes filles racontant la visite que leur fait chaque soir leur ange gardien. — Tel est le résumé des premiers chapitres de cette œuvre si pompeusement annoncée, et où M. Sue doit traiter sous toutes ses faces le grand problème de l'organisation du travail. Morok le dompteur donnera sans doute son avis sur la question. Peut-être aussi l'ange gardien des jeunes filles n'est pas descendu sur la terre pour autre chose. Quoi qu'il en soit, le champ est ouvert, et il est vaste. Les dix volumes vont durer deux ans, et qu'on songe aux désappointements périodiques auxquels va être soumis le lecteur. Au moins chaque semaine, on l'arrêtera court au beau milieu de l'intérêt éveillé. Il s'enrouera à crier : *Marche! marche!* le vieux juif n'ira pas plus vite, il arrivera à ses heures, croyant toujours avoir affaire, comme dans la complainte, à *des bourgeois fort dociles;* il pourrait se tromper.

Autre nouvelle. Avez-vous vu le long du quai Voltaire une gravure représentant Napoléon sous le linceul funèbre, le front couronné du laurier mystique? Au bas de la gravure sont ces mots : *Le magistrat du Verbe devant le Verbe.* Cette gravure, devant laquelle bien des gens sont passés sans la regarder, est grosse d'avenir. C'est la timide et première manifestation d'un prosélytisme obscur, souterrain, car nous avons des catacombes où quelques douzaines de néophytes élaborent les destinées futures de l'humanité. Or, sachez qu'il y avait en Lithuanie un homme que l'esprit de Dieu visita, et qui est devenu le prophète de la nouvelle alliance. Il prêche le Christ et Napoléon, il prêche aussi la métempsycose. Il dit, dans un curieux écrit que nous avons sous les yeux : « Le plus élevé sur la terre peut, dans une autre vie, n'être pas même un homme, et l'esprit d'un ours ayant quitté les plaines polaires peut arriver au comble d'élévation dans la première capitale du monde. » Le prophète enseigne ensuite que tout est colonne lumineuse ou colonne sombre, que la colonne lumineuse descend sur les voyants et la colonne sombre sur ceux qui ne croient pas à la divinité de Napoléon; de telle sorte qu'en nous écoutant, vous êtes sous une colonne noire, et que si vous écoutiez le prophète, vous seriez sous une colonne aux rayons d'or. Et le prophète est écouté religieusement, et un très-éloquent professeur oublie la littérature slave pour se nourrir de cette révélation inattendue et de cette miraculeuse effusion de l'esprit, et il s'est assis à la cène avec le prophète, et nous avons une religion nouvelle. — *Le Juif Errant* est une religion nouvelle, une excentricité littéraire et une excentricité philosophique : le mois est complet.

PAULIN LIMAYRAC.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 juillet 1844.

On se demandait, depuis plusieurs mois, jusqu'où pouvait aller la patience du cabinet. Battu sur les questions administratives comme sur les questions politiques, il s'armait d'une résignation égale à ses défaites; d'où lui venait cette magnanime indifférence? On l'ignorait. On ne savait pas qu'il possédait un secret pour se tirer d'affaire. Ce secret nous a été enfin révélé. Le *Moniteur* du 30 juin a publié l'article sur la dotation.

Cet expédient prolongera-t-il les jours du ministère? est-il raffermi, ou bien a-t-il soulevé imprudemment la tempête destinée à l'emporter? Ce problème n'est pas encore résolu pour nous. Le succès, dans ce monde, est quelquefois si bizarre! Les témérités les plus folles peuvent réussir et prendre l'apparence de l'habileté. Laissons à un avenir plus ou moins rapproché le soin de nous instruire à cet égard. Les politiques profonds, les gens habiles, nous voulons dire ceux qui ont un penchant décidé pour le ministère, répondent maintenant de sa durée jusqu'à la session prochaine. Soit : que le ministère dure encore cinq ou six mois, puisqu'ils le veulent; mais si le ministère a su se tirer d'affaire pour le moment, voyons s'il a sauvé sa considération et son honneur.

D'abord, le manifeste a été l'objet d'un blâme universel. Pas une voix sérieuse ne s'est élevée pour le défendre, ni dans les chambres ni dans la presse. L'opinion a été unanime pour le condamner. Il a profondément affligé les vrais amis du trône constitutionnel; il n'a réjoui que les radicaux et les légitimistes. La chambre des députés, sous le coup de cette publication inouïe dans les fastes du gouvernement représentatif, n'a pas voulu retarder d'un seul jour l'expression de son juste ressentiment. L'article avait paru le dimanche 30 juin, les interpellations ont eu lieu le jour suivant. M. Dupin, de ce ton ferme et brusque qui le caractérise, a reproché au ministère d'avoir fait une sorte d'appel au peuple contre les chambres, d'être sorti des voies constitutionnelles, d'avoir agi sans loyauté et sans franchise. M. Guizot, dont l'embarras était visible, et dont l'éloquence avait déjà pâli deux fois devant le langage audacieux de M. Lherbette, n'a pas répondu à M. Dupin. Tout le ministère est resté muet. Son silence a été apprécié par la chambre. Cette fois encore, le ministère avait contre lui la majorité, qui, selon sa vieille habitude, s'est contentée de l'humilier.

Voilà, jusqu'à présent, tout le succès du manifeste au Palais-Bourbon. L'opinion du Luxembourg n'a pas mieux accueilli cet étrange oubli des règles parlementaires. Si le mécontentement de la chambre des pairs n'a pas éclaté à la tribune, il s'est produit ailleurs, dans des conversations pour ainsi dire publiques, et avec une vivacité singulière. M. Pasquier n'a pas ménagé ses termes, et le jugement exprimé par le grave chancelier serait de nature à blesser cruellement l'amour-propre du cabinet, si le cabinet avait de l'amour-propre. L'impression ressentie dans les chambres a été partagée dans le public ; elle est celle de tous les citoyens sensés qui se défient des expériences politiques, qui aiment le jeu naturel de nos institutions, qui trouvent qu'un gouvernement est bien fou de se créer lui-même des embarras, lorsque le cours ordinaire des choses amène sans cesse des difficultés nouvelles, qui pensent enfin que les premiers devoirs d'un cabinet sont d'exécuter fidèlement la constitution, de respecter les opinions de la majorité, de garantir de toute atteinte la personne du roi, et de pratiquer sincèrement la doctrine de la responsabilité ministérielle. Voilà l'effet que la publication du *Moniteur* a produit sur les esprits les plus modérés. Nous passons sous silence les plaisanteries sur certains passages peu littéraires de l'article officiel, et l'impression pénible qu'a causée l'humilité de certaines phrases. Sans parler de la mesure en elle-même, était-ce là un langage habile, convenable, digne de l'intérêt élevé que l'on voulait défendre ? Et le moment choisi pour la publication, quelle preuve de tact ! L'heureuse idée de jeter les dotations princières au milieu de l'affligeant débat des intérêts matériels et à travers les dégoûts soulevés contre les affaires d'argent ! Les dotations et la discussion des chemins de fer, quel rapprochement ! Sous tous les rapports, l'occasion était trop belle d'injurier le trône pour que les factions ne l'aient pas saisie aussitôt. Une presse ardente, la presse légitimiste surtout, a exploité le thème fourni par le *Moniteur*. Le roi est attaqué; le ministère ne l'est plus. Un ou deux journaux ministériels qui veulent bien défendre la mesure le font froidement, comme des avocats chargés d'une mauvaise cause. Pourquoi aussi le *Moniteur* ne parle-t-il pas ? Il a promis d'éclairer le pays, de dissiper les erreurs, de combattre les calomnies, de faire triompher la vérité contre les préjugés entretenus par la malveillance des factions. La tribune est muette ; c'est au *Moniteur* de parler. Qu'il fasse donc ses affaires lui-même. Nous connaissons des gens, d'ailleurs fort exclusifs en matière de presse, qui, cette fois, accepteraient bien volontiers la concurrence du journal officiel. Si le *Moniteur* voulait enfin rompre le silence; s'il lui plaisait tout à coup de devenir piquant, spirituel, éloquent, persuasif, il leur éviterait de grands embarras.

Mille bruits ont circulé sur la rédaction et sur la publication du manifeste. Dans le premier moment, des familiers du ministère ont osé dire que le *Moniteur* avait commis un acte d'indiscipline, et qu'il en était résulté de graves explications dans le conseil, à la suite desquelles plusieurs portefeuilles, courageusement déposés, avaient été repris sous l'empire des sollicitations les plus pressantes, adressées aux sentiments les plus nobles. Cette fable n'ayant rencontré que l'incrédulité et le mépris chez les honnêtes gens, on a imaginé une autre version. On a dit que tous les ministres n'étaient pas coupables au même chef, que plusieurs avaient ignoré la mesure, que d'autres, l'ayant désapprouvée et mettant en balance leurs convictions et leur dévouement, avaient fini par imposer un douloureux silence à leurs convictions. Quant à la rédaction de la note, on ajoutait que tous les ministres y étaient étrangers. On l'avait reçue toute faite, ceux qui l'avaient connue l'avaient discutée

respectueusement, sans y rien changer; puis le *Moniteur* l'avait publiée. Cette seconde version a obtenu plus de succès que la première. Elle était d'accord avec l'idée que le public s'est faite, à tort ou à raison, de l'influence réelle de certains membres du cabinet. Elle donnait aussi à certains ministres que nous n'avons pas besoin de nommer, et qui sont connus pour ne pas aimer les affaires douteuses, le moyen de se créer dans la circonstance une situation à part. Il faut dire à l'honneur de la fraction militaire du cabinet qu'elle n'a pas accepté un seul instant la solidarité de ces trahisons réciproques, au milieu desquelles un intérêt supérieur à tous les autres était scandaleusement sacrifié Dès que le maréchal Soult a connu ces commentaires, il les a désavoués avec la franchise un peu rude qu'on lui connaît. L'amiral Mackau a fait la même chose un peu plus poliment. On a su alors que la mesure de la dotation avait été discutée en conseil depuis trois mois, et que l'article du *Moniteur* avait été entièrement rédigé par M. Guizot. M. Villemain, dit-on, par amour des formes littéraires, aurait bien voulu introduire dans la rédaction quelques changements utiles ; mais ses observations, pleines de goût et de justesse, n'ont pas été accueillies. Le style génevois a écarté le style académique.

La responsabilité ministérielle, malgré tous les efforts que l'on a faits pour l'atténuer, est donc pleinement engagée dans tout ceci. Le ministère répondra des suites du conflit qu'il soulève d'une manière si périlleuse et si peu constitutionnelle. Il a lancé au milieu des passions de la multitude le nom du roi, l'inviolabilité de la couronne, l'honneur d'une dynastie, les principes tutélaires de notre constitution; ces grands intérêts, dont la garde est confiée à sa loyauté comme à sa prudence, il les livre à la controverse orageuse des journaux ; il les retire du débat régulier des pouvoirs publics pour les précipiter dans l'arène des partis. Si la discussion, ainsi transformée en une sorte d'émeute organisée par le ministère, nuit à la cause qu'il est chargé de défendre, il en portera toute la responsabilité. Nous savons bien, du reste, qu'il y a dans le ministère un homme que cette lutte n'effraie point, et qui la désire au contraire. Ce n'est pas la première fois que la France, depuis quinze ans, voit apparaître dans les conseils du pouvoir une politique dont le but est d'exciter les passions pour se donner le dangereux plaisir de les combattre, et qui, se sentant inhabile à gouverner par la douceur, fait naître des crises pour avoir le droit d'employer la violence comme un moyen de gouvernement. Lorsqu'on ne sait pas se concilier les esprits, on veut les dominer ; lorsqu'on ignore le secret de diriger la majorité dans un temps calme, par la seule influence du caractère et des lumières, on veut la subjuguer par le sentiment du danger. On a recours aux moyens extrêmes pour la discipliner. Comme on sait qu'elle abhorre les factions, et qu'elle est profondément dévouée à la royauté de juillet, on met cette royauté en cause, et on réveille les factions ; c'est le moyen d'alarmer et de ressaisir la majorité. On élève les mauvaises passions à la surface de la société pour trouver l'occasion d'un combat où l'on se croit sûr de vaincre, parce qu'on aura le droit de réclamer, au nom des intérêts menacés, l'appui des bons citoyens. On s'abritera derrière le trône, que l'on croit assez fort pour supporter les coups. Qu'importe, d'ailleurs, l'issue de la guerre que l'on allume, si l'on est parvenu à rallier pour un moment la majorité, si l'on a interrompu le travail qui s'opérait naturellement dans son sein, et qui, par un déplacement insensible, allait porter sans secousse le pouvoir dans d'autres mains plus fermes et plus sûres? On espère bien, par la suite, si cela devient nécessaire, fortifier sa situation en aggravant le péril, et embrouiller tellement les affaires, que l'on dégoû-

tera pour longtemps les hommes sensés qui pourraient prétendre à l'héritage ministériel. Le pays a déjà fait, il y a peu d'années, l'épreuve de cette politique faible et violente, agressive au dedans et timide au dehors; peut-être finirons-nous par la revoir à l'œuvre. A Dieu ne plaise que nous voulions augmenter ses embarras! Nous saurons toujours séparer ce qui est irresponsable de ce qui ne l'est pas, ce qui mérite notre dévouement et nos respects de ce qui mérite le blâme, la couronne enfin de l'intérêt égoïste qui la découvre pour s'effacer lui-même, et la compromet dans une lutte dont il espère, quoi qu'il arrive, recueillir les fruits. Cependant, pour parler avec franchise, nous avions cru que le règne de cette politique était passé. Depuis deux ans surtout, l'immense malheur qui a frappé la France et fixé ses regards inquiets sur l'avenir avait paru indiquer le besoin d'une politique élevée, généreuse, prévoyante, appliquée à éteindre les mauvaises passions, à élargir la base du pouvoir, capable surtout de faire aimer le trône, et de l'entourer des respects du pays. Populariser la dynastie, ce devait être l'œuvre de notre temps. Tous les esprits sages offraient leur concours à cette noble entreprise; c'était la pensée de M. Thiers lorsqu'il prononçait, sur la loi de régence, un discours que bien des gens paraissent avoir oublié aujourd'hui. C'était aussi le sens de la conduite réservée qu'ont tenue certains hommes considérables, adversaires connus de la politique du cabinet, voyant ses fautes, mais évitant de se prononcer publiquement à son égard, et lui prêtant le secours d'une neutralité généreuse, dans la crainte, imaginaire selon nous, d'empirer la situation en la dévoilant, et de mettre en péril des intérêts plus grands que ceux du ministère. Préparer l'avenir dans l'éventualité d'une régence, c'était, il faut le dire, le conseil de la prudence la plus vulgaire. Le cabinet du 29 octobre ne paraît pas avoir été de cet avis. Calmer le pays, concilier, réunir, aller au-devant des transactions honorables, tout faire en un mot pour diminuer les difficultés d'un moment de transition que les partis attendent avec espoir, c'eût été pour un esprit comme celui de M. Guizot une petite politique; la grande politique consiste à déchaîner les orages, au lieu de les prévenir.

Livrez donc encore cette bataille aux factions; que ce soit la dernière, s'il plaît à Dieu, et montrez-y du moins de la résolution et de la vigueur. Mais non; dès le premier jour, le roi est calomnié; on insulte à la tribune la royauté, on fait entre elle et la restauration un parallèle outrageant pour la révolution de juillet. Jamais, jusque-là, de pareilles attaques ne s'étaient fait entendre dans le parlement; elles étaient reléguées dans les pamphlets : et le ministère ne dit mot! M. Guizot ne saisit pas cette occasion de faire oublier sa faute par l'éloquence, et de relever avec lui, au moyen d'un triomphe oratoire, la majorité confuse et désarmée. Puis arrivent les violences des journaux. La royauté est livrée de toutes parts. Que dit la presse ministérielle? Qu'il s'agit d'une question de confiance, sur laquelle on n'a pas la prétention de convertir les radicaux ni les légitimistes; qu'on n'essaiera pas même de persuader quiconque n'est pas l'ami déclaré du ministère. On ne parlera que pour ceux des députés du centre qui ont conservé des scrupules sur la dotation. En vérité, voilà un dédain commode et qui sera d'une grande utilité pour la couronne! Si la défense de la dotation s'adresse exclusivement à M. Muret de Bort et à ses honorables collègues qui ont exprimé leurs doutes sur la convenance ou l'opportunité de cette mesure, pourquoi tant de bruit? M. Guizot, sans faire des articles dans le *Moniteur*, où il avait cessé d'écrire depuis si longtemps, ne pouvait-il pas prier ces messieurs de venir causer avec lui, à l'hôtel des affaires

étrangères, et là essayer de les convaincre en leur ouvrant les registres de la liste civile, et en leur parlant de cet air simple et naturel que le ministre doctrinaire sait prendre quelquefois, dit-on, lorsqu'il est de loisir et que le public des tribunes ne le regarde pas? Mais qu'allons-nous dire? Si par hasard M. Guizot n'avait toujours eu, au fond, depuis trois ans, qu'un penchant équivoque pour la dotation; si lui-même, il y a six mois, au moment de la réunion des chambres, dans un intérêt que tout le monde comprend, avait contribué par des suggestions habiles à faire écarter la mesure dans les bureaux; si le manifeste du *Moniteur* n'avait eu en réalité d'autre but que d'enterrer le projet, comme on dit, après l'avoir étouffé en public au milieu des protestations du dévouement le plus vif! Oh! alors, s'il en était ainsi, nous ne saurions plus comment nommer cette politique. M. Guizot et M. de Cormenin nous sembleraient d'accord pour le but, en agissant par des moyens différents; et la discussion sur le choix des moyens ne serait peut-être pas à l'avantage de M. Guizot. Que croire cependant? Ce n'est pas nous, tout le monde le sait, qui inventons de pareilles suppositions. Pour nous, M. Guizot est toujours un admirable orateur, qui honore la France par un talent de tribune que l'on ne peut plus louer, et devant lequel s'inclinent ses ennemis même. Il a rendu au pays de grands services: ce n'est pas nous qui voudrions imprimer cette tache à son caractère; mais le bruit que nous racontons, ce sont ses confidents eux-mêmes qui le répandent. Ils le disent à l'oreille pour qu'on le répète tout haut. Étrange préoccupation de l'amour-propre! Ils se croiraient humiliés si M. Guizot, comme tant d'autres, eût fait tout simplement une bévue. Au lieu d'une faute, ils aiment mieux lui attribuer une mauvaise action, que l'on a caractérisée nettement par ces deux mots : honte et profit. Avouons que les ministres ont eu de tout temps des amis bien maladroits.

Puisque nous avons parlé de perfidie ou de quelque chose qui y ressemble, nous ne pouvons laisser de côté cette mystérieuse affaire de la dotation sans dire quelques mots d'une ruse assez savamment concertée dans le but d'alléger le fardeau de la responsabilité ministérielle, et de faire peser une solidarité apparente sur des hommes que le cabinet ou ses amis veulent compromettre dans l'opinion, parce qu'ils ont le malheur de lui porter ombrage. Il va sans dire que l'on a fait circuler avant tous le nom de M. le comte Molé. On a fait entendre qu'il avait reçu d'augustes confidences sur la mesure, et qu'il avait tout approuvé. Personne, heureusement, ne refuse à l'ancien président du 15 avril, à part ses autres qualités éminentes, un jugement rare et une certaine finesse unies à une parfaite loyauté. On sait en outre qu'il ne passe pas dans le monde pour être épris d'un sentiment trop vif en faveur de M. Guizot, le chef et l'orateur fougueux de la coalition. Tous ces motifs réunis démontrent que, si M. Molé a connu l'article du *Moniteur* avant la publication, il l'a blâmé. De sa part, craindre de blesser M. Guizot dans cette circonstance, c'eût été vraiment pousser un peu trop loin la charité chrétienne et l'oubli des injures; d'ailleurs la loyauté de l'illustre pair lui faisait un devoir d'éclairer la couronne sur le piége tendu à sa confiance. Voilà pour M. Molé. On a parlé aussi de M. Dupin; mais l'honorable et irritable député, qui savait, avant de monter à la tribune, les bruits que l'on faisait courir sur lui, s'est expliqué trop catégoriquement sur le chapitre de la dotation pour qu'on puisse lui supposer la plus petite part dans la conduite de cette affaire. Ainsi, en ce qui concerne M. Dupin et M. Molé, le ministère a perdu son temps; mais il s'est montré plus habile en faisant intervenir le nom de M. de Montalivet : le mensonge offrait ici du moins quelque

vraisemblance. En effet, comment supposer, à la première réflexion, que l'intendant général de la liste civile n'ait pas connu le plan du ministère sur la dotation? La faveur particulière dont il jouit auprès du roi, ses relations avouées avec plusieurs ministres, l'extrême réserve qu'il n'a jamais cessé de garder dans son langage sur le cabinet, et que celui-ci a eu l'art de faire passer pour une adhésion; jusqu'à la nature même de la question dont il s'agit, et sur laquelle nécessairement l'intendant général de la liste civile possède les documents les plus sûrs, tout pouvait faire croire que M. de Montalivet n'était pas étranger à la publication du *Moniteur*. Et cependant c'est une erreur complète : il n'est personne un peu au courant du monde politique qui ne sache maintenant que M. de Montalivet n'a été prévenu de rien. Il n'a pas été consulté. Son caractère, du reste, est trop connu pour qu'on puisse douter un seul instant de l'avis qu'il aurait exprimé, si un avis lui eût été demandé. Ce n'est pas louer M. de Montalivet de dire que sa carrière politique est déjà pleine d'exemples qui attestent son courage et son dévouement; c'est proclamer une vérité que personne n'ignore. Non, M. de Montalivet n'aurait pas approuvé la pensée de défendre la dotation dans la presse, au lieu de la soutenir à la tribune ; il n'aurait pas conseillé de mettre en avant la royauté comme un rempart destiné à couvrir la responsabilité ministérielle. Pour tout dire, le ministère nous semble avoir été mal inspiré en mêlant à cette affaire le nom de M. de Montalivet. Ce n'est pas encourager pour la suite le système des neutralités expectantes. L'abnégation politique est une de ces vertus difficiles qui ont besoin qu'on les ménage; il est dangereux de les exposer à de trop rudes épreuves.

Comme on le voit, il ne manque rien à l'affaire de la dotation, ni l'intrigue, ni le sujet des réflexions les plus graves. L'intrigue paraît en ce moment-ci sur le premier plan; elle fixe les regards, mais elle n'occupera plus tard que le coin du tableau, et laissera voir dans tout son jour le côté sérieux. On a commencé; il faut finir. Si l'on s'arrête, on s'avoue vaincu; si l'on persiste, des difficultés nouvelles peuvent surgir. De toute façon, la situation est critique; elle réclame l'attention particulière des hommes d'état dont le pays interroge la pensée toutes les fois que des circonstances inattendues l'agitent et l'inquiètent sur son avenir.

D'ici à peu de jours, la session sera close. Les députés s'en iront dans leurs départements causer de la dotation avec leurs électeurs. A voir la rapidité qu'ils mettent à voter le budget, on pourrait les croire un peu trop pressés de partir; mais il faut être juste : la session a été laborieuse pour eux. Les commissions surtout ont été surchargées de travail. Soit que la plupart des projets de lois présentés par le gouvernement aient été mal digérés, soit que le ministère, par ses faiblesses et par ses fautes, ait donné à la chambre élective le goût d'administrer elle-même, les commissions, voulant tout connaître et tout dire, ont fait de longues études préparatoires qui n'ont pas toujours éclairci ni simplifié les questions, et les rapports ont pris des dimensions énormes. Ajoutez que la chambre, n'étant pas dirigée ni contenue, a usé souvent de son initiative. Encore aujourd'hui il lui reste à résoudre plusieurs questions importantes qu'elle a soulevées elle-même, entre autres la réforme postale, la question du domicile politique, et la réduction du timbre des journaux. Certes, nous ne voulons pas dire que la chambre ait abusé de ses droits. Abandonnée à elle-même, ne voyant dans les idées du pouvoir aucun plan arrêté, aucune vue d'ensemble, il était naturel qu'elle substituât son action à celle du ministère sur beaucoup de points, et particulièrement sur les questions d'affaires, qui sont celles que le ministère a presque toujours livrées aux hasards de la dis-

cussion. La chambre a rempli son devoir. Pourtant, sans parler du dommage que causent à la dignité comme à l'ascendant du pouvoir ces invasions répétées du parlement sur le domaine de l'administration, elles ont cela de fâcheux qu'elles épuisent bien vite les forces d'une législature ; c'est un grand mouvement, mais peu productif, et qui s'arrête au moment même où son énergie devrait redoubler. Les chambres sont faites pour discuter les lois, et non pour rédiger des codes administratifs. C'est au gouvernement à leur livrer des matériaux complets, à les guider dans une voie sûre, et à éloigner d'elles tout ce qui pourrait fatiguer leur attention. Gouverner, administrer, et en même temps discuter, contrôler, cela n'est pas possible longtemps. Aussi la chambre, depuis un mois, se montre pressée d'en finir. Elle a entrepris beaucoup de choses qu'elle ne terminera pas. Elle a posé dans ses rapports bien des questions qui n'en sortiront pas, pour cette session du moins, et que la tribune écarte prudemment. Ajoutez qu'un certain dégoût se mêle à cette lassitude. La modestie d'un ministère peut flatter l'amour-propre d'une majorité; mais comment pourrait-elle aimer ce qui résulte de son affaiblissement, l'absence de direction et le désordre dans la discussion des lois, la contradiction dans les votes, les résolutions les plus graves enlevées par surprise, source de récriminations fâcheuses contre la chambre et de conflits regrettables entre les pouvoirs parlementaires? Aussi la chambre des députés n'a jamais été plus impatiente de voir arriver le terme d'une session.

La chambre des pairs est plus calme, et ses actes s'en ressentent. Ainsi que nous l'avions prévu, elle a effacé de la législation des chemins de fer l'article additionnel de M. Crémieux. M. le comte Molé a saisi l'occasion de protester contre les insinuations faites dans une autre enceinte sur la part qu'il a prise à la compagnie de Strasbourg. Il a tenu un langage plein de fermeté et de noblesse. Il a flétri, avec toute l'autorité qui s'attache à son caractère, cet esprit de dénigrement et d'envie qui veut tout rabaisser à son niveau, qui souille par ses indignes soupçons les renommées les plus pures. On pouvait prévoir du reste que M. Molé annoncerait sa détermination bien arrêtée de demeurer désormais étranger à toute entreprise industrielle. Voilà le bénéfice le plus net de l'amendement Crémieux. Un homme qui a parcouru une des plus belles carrières politiques, et dont le nom a toujours été respecté par l'opinion, peut supporter, dans un intérêt de gouvernement, tous les outrages qui s'adressent à la vie publique; mais on ne peut exiger de lui qu'il brave tous les jours la diffamation et les injures dans le seul espoir d'assurer par son patronage la prospérité d'un chemin de fer. Les députés qui étaient entrés avec M. Molé dans la compagnie de Strasbourg ont suivi son exemple. Tout annonce que le malencontreux article, rejeté à la chambre des pairs, ne se reproduira pas au Palais-Bourbon, malgré l'appui que vient de lui prêter M. Grandin. La commission, qui a repris le projet du chemin de fer de Bordeaux, propose à l'unanimité, par l'organe de M. Dufaure, de ne pas le rétablir dans la loi. Il est devenu évident aujourd'hui, pour tous les esprits non prévenus, que la chambre des députés a commis une faute en votant l'amendement de M. Crémieux; elle doit en convenir elle-même. Si son but était de prendre une mesure disciplinaire, elle ne pouvait, sans manquer aux convenances, l'imposer à la chambre des pairs. Si elle a voulu faire entrer dans le code électoral un nouveau principe d'incompatibilité, ce n'était pas dans une loi spéciale, et par un amendement fortuit, qu'une semblable déclaration devait se produire : il fallait la soumettre à toutes les épreuves fixées par le règlement pour la délibération des projets de loi. Dans tous les cas, ce n'était point

devant une chambre distraite, devant un ministère silencieux et immobile, et d'une façon pour ainsi dire subreptice, qu'une innovation si importante pouvait être consacrée. Ces tours d'adresse parlementaire ne sont pas dignes d'un pays comme le nôtre. Nous espérons bien que la chambre des députés ne persistera pas dans sa première résolution, et que le ministère, soutenu d'ailleurs par M. Dufaure, saura trouver quelques bonnes raisons pour l'en détourner.

La question des chemins de fer, dans ces derniers jours, s'est compliquée d'un embarras nouveau par la tendance de la chambre des pairs à se rapprocher des dispositions de la loi de 1842. La chambre des pairs, au fond, n'approuve pas qu'on soit sorti de cette loi. Beaucoup de ses membres eussent volontiers sacrifié les embranchements et les lignes non désignées dans le réseau primitif, si la crainte d'ajourner les chemins de fer ne les eût retenus. Au Palais-Bourbon, on a réservé pour le chemin de Strasbourg la question de concession, comme on l'avait fait pour les chemins de Lyon et de la frontière belge. Tout fait supposer que cet ajournement aboutira l'année prochaine au vote de l'exécution intégrale, et même de l'exécution par l'état. C'est un parti qui semble bien arrêté dans la chambre élective. Les dispositions contraires de la chambre des pairs pourront créer des difficultés sérieuses, dont la première cause aura été l'indécision du cabinet. Si son attitude eût été plus ferme dès le début, il eût pu rallier à son système beaucoup d'opinions que sa contenance a ébranlées, et qui, ne pouvant s'appuyer sur lui, sont allées tout droit à des principes plus nettement défendus.

La chambre a déjà voté presque tous les chapitres du budget. Plusieurs questions dignes d'intérêt n'ont pu obtenir l'honneur d'une discussion. Ainsi, nous savons que la nouvelle loi sur les patentes diminuera de plus de sept millions les produits de l'impôt. On avait compté au contraire sur une augmentation de trois millions. Voilà une nouvelle difficulté pour l'équilibre financier. Quant aux moyens de combler le déficit, on nous en parle en termes peu rassurants, et cependant c'est à peine si la chambre a voulu écouter les orateurs qui sont venus lui exposer à ce sujet leurs théories des emprunts. Nous aurions pensé qu'elle voudrait s'occuper de l'organisation des ministères et activer sur ce point le zèle de plusieurs ministres qui n'ont pas même encore préparé leurs ordonnances; mais on a glissé là-dessus. Pourtant c'est un sujet des plus graves. La justice et le bon sens se récrient sur la situation trop souvent précaire des employés de l'état, sur l'inégalité des traitements, sur la confusion qui règne parmi les titres et les attributions, sur l'insuffisance de certains rouages de cette vaste centralisation, qui est à la fois un admirable instrument de pouvoir et de liberté régulière, double force que nous ne devons pas laisser périr en nos mains après l'avoir reçue de l'époque puissante dont elle a fait la grandeur. Ne pourrait-on pas attribuer à l'organisation vicieuse ou incomplète de nos départements ministériels une partie des irrégularités que les commissions de finances relèvent dans l'emploi des fonds de l'état? Ici, aux formes tutélaires des adjudications on substitue les marchés de gré à gré, qui privent le trésor des bénéfices que lui donnerait la concurrence des fournisseurs. Là, on viole ouvertement les règles de la comptabilité. On fait des dépenses qui n'ont pas été votées; on intervertit les exercices et les chapitres du budget. Nous ne parlons pas de l'Algérie; nous comprenons les difficultés que rencontre une administration naissante sur un sol mal affermi, où les règlements de la métropole entrent en lutte avec les résistances locales et avec l'esprit assez désordonné de la conquête. Mais c'est en France, dans nos ports, dans nos établissements

publics, à Paris même, sous les yeux des chambres, que nous voyons les lois financières mal observées, et de ces abus pour lesquels on ne saurait trouver d'excuse après plus de trente ans de gouvernement représentatif. On parle de traitements augmentés sans crédits, de places créées sans fonctions, d'établissements fondés contre le vœu des chambres. Bien certainement la majorité n'a pas dit au ministère le quart de ce qu'elle pense sur toutes ces choses. Elle a été indulgente; elle a eu peut-être un scrupule que nous sommes loin de blâmer. Beaucoup de gens évitent de porter à la tribune les discussions sur les abus de finances, parce que le dommage moral qui en ressort est souvent plus grand que les fautes commises, et parce que la dignité du pays est exposée dans de pareils débats. Ensuite, y a-t-il beaucoup d'honorables membres, au Palais-Bourbon, qui aient pris le temps de lire d'un bout à l'autre le volumineux rapport de M. Bignon?

Comme il arrive souvent que les petites choses se remarquent dans ce bas monde beaucoup plus que les grandes, et comme on est peu charitable dans ce pays assez causeur que l'on nomme la chambre des députés, on a remarqué cette année que M. Bignon, nommé deux années de suite rapporteur du budget, se montrait beaucoup moins ardent que l'an passé; que son rapport, très-étendu du reste, avait glissé sur des détails assez sérieux, révélés à la chambre par ses collègues de la commission; que son langage, si acerbe l'année dernière, s'était sensiblement adouci; qu'enfin, s'il montait à la tribune, c'était pour défendre plutôt que pour attaquer le ministère. Les médisants n'ont pas manqué de dire que M. Laplagne était au moment de céder à M. Bignon son hôtel de la rue de Rivoli. Nous pouvons dire là-dessus ce qui en est. On sait toute l'influence que donne pendant quinze jours à un député le rapport du budget. Tous les ministres sont à ses genoux; tous les solliciteurs frappent à sa porte. Or, une nuée de ces visiteurs incommodes est venue assaillir cette année l'honorable député. Il en est venu de tous les points de la France, de la Loire surtout. M. Bignon, que le maréchal Soult trouvait l'an dernier le plus impitoyable des hommes, est cependant d'une bienveillance achevée. C'est le cœur le plus généreux. Il n'a pu se voir l'objet de tant de sollicitations sans se sentir attendri. Il s'est laissé aller à des promesses nombreuses qu'il a bien fallu réaliser en partie. Des ministres se sont bien gardés de repousser les demandes appuyées par un homme aussi précieux. Sans aucun doute, M. Bignon n'a pas offert son silence en retour des nobles procédés dont le ministère a pu user envers lui : l'indépendance de l'honorable député est pour le moins égale à son extrême bienveillance et à sa courtoisie; mais de cette double circonstance que la charité de M. Bignon trouvait à s'exercer sans peine, et que la main du ministère l'aidait à répandre des bienfaits, il est résulté que l'honorable rapporteur, sans rien perdre de son désintéressement et de sa dignité, surtout aux yeux des habitants de la Loire, n'a pas cru nécessaire de blâmer aussi sévèrement que l'an passé le ministère au sujet de ces peccadilles que l'on appelle des infractions à la loi du budget, et qu'il a même jugé convenable de lui prêter un peu d'appui dans l'occasion. Nous ne savons si beaucoup de gens blâmeront au fond M. Bignon; mais nous en connaissons quelques-uns qui auraient voulu se trouver dans la même situation que lui pour faire exactement la même chose.

Quoi qu'il en soit, bien que le débat sur les questions financières ou administratives ait été rapide, il n'a pas toujours porté bonheur au cabinet. Le maréchal attachait une grande importance à la loi du recrutement. On sait que cette question est devenue l'objet d'un dissentiment entre les deux chambres. Un premier

vote de la chambre des députés avait fixé la durée du service militaire à sept ans, et la chambre des pairs, d'accord avec le gouvernement, avait adopté la limite de huit années. La chambre élective vient de reprendre sa première résolution. C'est pour le ministre de la guerre un coup sensible, pour le cabinet un échec, pour les rapports entre les deux chambres une difficulté de plus, pour le pays enfin un résultat affligeant, car le voilà pour longtemps peut-être privé d'une loi impatiemment attendue. Un vote important a eu lieu pour les finances. Le ministère, par l'organe de M. Laplagne, proposait de réduire à 3 pour 100 l'intérêt du cautionnement des officiers ministériels; la chambre a étendu la réduction aux cautionnements des comptables. Le trésor gagne en tout 2,500,000 francs; mais les receveurs généraux, les receveurs particuliers, les payeurs, sont l'objet d'une mesure dont le ministre a vainement démontré la rigueur. On connaît le dévouement de M. Laplagne aux intérêts de l'administration qu'il dirige avec une capacité éprouvée. On ne lui reprochera pas de les avoir laissés sans défense. S'il a succombé, c'est qu'il a rencontré tout à coup dans la lutte des adversaires sur lesquels il n'avait pas compté. Ces adversaires imprévus sont ses collègues eux-mêmes, qui, voyant incliner la majorité vers la réduction, et craignant un échec, ont abandonné prudemment M. Laplagne à ses seules ressources, et se sont mis contre lui dans la majorité. Nous sommes surpris que ce fait caractéristique n'ait pas été relevé. Au budget des cultes, une petite affaire a contrarié vivement M. le garde des sceaux. Il s'agissait de l'archevêché de Paris. D'après la loi organique du 8 germinal an II, chaque archevêque peut nommer trois vicaires généraux, M. l'achevêque de Paris en a trois : il en veut un quatrième, et M. le garde des sceaux demande un crédit pour assurer le traitement; mais la loi du 8 germinal, la charte du clergé, peut-elle être abrogée ainsi dans une de ses dispositions par un chiffre porté au budget? M. le garde des sceaux a fini par convenir qu'il eût été plus régulier de présenter pour cet objet un projet de loi spécial, et il a retiré sa demande.

La discussion du crédit de huit millions pour la marine n'a pas répondu à l'importance des intérêts engagés dans la question. Au lieu de devenir un débat politique, elle est restée, comme le désirait sans doute M. de Mackau, une discussion de budget. L'éloquence et le savoir auraient pu tirer de ce sujet un immense parti. Nous avons vu des temps où la question la plus fastidieuse en apparence, une loi de douane, par exemple, devenait, par le talent des orateurs, un événement de tribune. La parole animée, féconde, de quelques hommes, communiquait à ces matières arides un attrait puissant. Si alors une question comme celle de la marine, pleine d'un intérêt national, fût tombée entre leurs mains, avec quel empressement ils l'auraient saisie! Aujourd'hui la chambre est pressée de partir. Il faut excepter cependant M. Billault, qui s'est rendu l'éloquent interprète des idées qu'un brave marin, l'amiral Lalande, nous a léguées en mourant. M. Billault a su se faire entendre dans un religieux silence. L'amiral pensait que la France doit rester une puissance maritime. Tout lui en fait une loi, son commerce, son esprit aventureux, son influence politique, son territoire même à défendre. Quant à l'équilibre à établir entre la marine à vapeur et la marine à voiles, l'amiral voulait qu'on fît des expériences nouvelles avant de prendre une résolution sur ce point : non pas qu'il eût une idée peu favorable du rôle destiné à la marine à vapeur dans le système de nos forces navales; mais la question ne lui semblait pas suffisamment étudiée. Il voulait qu'on appréciât mûrement les faits. Tel est aussi le vœu de M. le prince de Joinville, que l'on accuse à tort d'exagération. Témoin des incertitudes et des lenteurs du pou-

voir dans l'examen de la question, il l'a portée lui-même devant la France : il a voulu la mettre à l'étude ; c'était le moyen d'en assurer la solution. Au surplus, les répugnances du gouvernement pour l'extension de notre marine à vapeur ne sont plus un secret. On en cite les preuves à la tribune, et le ministère ne les dément pas. Si donc, dans la pensée de M. le prince de Joinville, cette disposition du gouvernement est un danger pour le pays, c'était son devoir de la signaler. L'amiral Lalande pensait que notre flotte n'est pas suffisamment exercée dans les manœuvres. Il critiquait le système de la disponibilité de rade, dont le seul avantage est de maintenir la discipline à bord. Il voulait que la flotte devînt plus mobile, que l'on montrât plus souvent nos escadres sur les mers. Il voulait surtout que les stations maritimes envoyées près de nos consuls ne fussent plus un simulacre impuissant de notre force. A ses yeux, c'était compromettre la politique de la France au lieu de la servir. Nous avons aujourd'hui sous les yeux un triste témoignage de cette vérité. La question de la Plata aurait pu être terminée dans l'origine par le blocus de Buénos-Ayres, si les moyens donnés aux agents de la France pour exécuter cette mesure de vigueur eussent été suffisants. Le gouvernement voulait un blocus énergique ; mais, le comte-amiral Leblanc n'ayant pas assez de vaisseaux pour le rendre efficace, les choses ont traîné en longueur, et toutes les complications que l'on connaît sont survenues. On peut supposer également que, si nos agents eussent eu des forces suffisantes dans la Plata au moment de la rupture entre la France et Buenos-Ayres, ils n'auraient pas accepté le concours de Riveira pour prendre l'île de Martin-Garcia, déplorable faute dont les ennemis de la France se sont emparés pour discréditer sa politique dans ces parages. Ce sont là des aveux qu'il est pénible de faire, mais ils renferment des leçons dont le gouvernement doit profiter. L'amiral Lalande attachait le salut de la flotte aux approvisionnements. Il éprouvait à cet égard de vives inquiétudes ; la chambre les a partagées. Ce côté administratif de la question de la marine a été exploré par plusieurs orateurs qui ont signalé des irrégularités graves. La situation des arsenaux n'a pu être éclaircie. On reproche à M. le ministre de la marine de n'avoir pas donné là-dessus les renseignements nécessaires. Il est bien possible que M. de Mackau ne les ait jamais eus entre les mains. La commission du budget démontre que depuis six ans, malgré l'accroissement extraordinaire des crédits, nos approvisionnements se sont épuisés, pendant que notre flotte à voiles a diminué de quatre vaisseaux et de quinze frégates ! D'où peut venir un résultat si affligeant ? M. le prince de Joinville avait-il tort de dire que la plus grande plaie de la marine est le mauvais emploi des fonds qui lui sont accordés par les chambres ? M. de Mackau avait du reste reconnu, il y a un an, la nécessité d'une réforme. Il avait envoyé à Brest une commission spéciale chargée de préparer une ordonnance qui rétablît l'ordre et le contrôle dans toutes les parties du service. L'ordonnance a paru le 14 juin dernier ; mais, en ce qui touche le service des arsenaux, elle ne répond pas au vœu exprimé par la commission de Brest. Celle-ci voulait un système de centralisation fortement constitué, garantie d'un ordre sévère et d'une responsabilité réelle. Le ministre, entravé sans doute par la résistance des intérêts et des préjugés traditionnels, a préféré maintenir le système des comptabilités éparses, détachées les unes des autres, et n'aboutissant à aucun centre commun, système condamné depuis longtemps par les abus qu'il a fait naître et qu'il perpétue. Cette ordonnance du 14 juin a été pour M. de Mackau la source de quelques ennuis secrets dont on a peu parlé, et qui se sont dissimulés à la faveur des grandes questions du jour. D'abord, il ne l'a publiée

qu'après les instances réitérées des commissions du budget et du crédit de huit millions, toutes deux favorables au système de la commission de Brest. Puis, quand l'ordonnance a paru, la commission du budget avait déjà fait son rapport, où elle exposait sur le contrôle une opinion contraire aux bases de l'ordonnance. Plusieurs membres de la commission, vivement blessés, parlèrent alors de proposer à la chambre une réduction du crédit pour infliger un blâme au ministre. M. de Mackau a détourné adroitement l'orage, mais il a eu un moment des craintes sérieuses.

Pendant que l'on discute la marine, M. le prince de Joinville commande l'escadre destinée à agir, s'il y a lieu, sur le Maroc. M. le ministre des affaires étrangères a fait connaître les causes de la rupture et les projets du gouvernement. Abd-el-Kader est le principe du différend entre les deux états. Il a soulevé les Marocains contre nous par ses prédications fanatiques. Nous avons réclamé; nous avons demandé son éloignement de notre territoire; l'empereur, enchaîné par le fanatisme de son peuple, n'a pu faire droit à nos réclamations. Pour donner lieu à un prétexte de guerre, Abd-el-Kader a fait surgir entre nous et le Maroc une question de limites. Nous avons dû repousser des prétentions injustes. Alors des rassemblements de troupes ont été formés inopinément sur notre frontière. Envahis deux fois, nous avons repoussé l'agression, et, la seconde fois, le maréchal Bugeaud, pour constater la supériorité de nos armes, a poussé jusqu'à Ouschda, sans coup férir; puis il est rentré sur Tlemcen, laissant au gouvernement le soin de faire la paix ou la guerre. Le gouvernement n'a aucune vue de conquête sur le Maroc; l'Algérie lui suffit. Son but unique est d'assurer la sécurité de notre territoire. Pour atteindre ce but, il exige une satisfaction et des garanties pour l'avenir. Les rassemblements de troupes formés sur notre frontière seront dispersés; les agents qui nous ont attaqués seront rappelés et punis; Abd-el-Kader sera relégué loin de nos limites et de notre influence. On lui assignera une résidence fixe dans l'intérieur, sur les côtes de l'Océan. M. Guizot déclare que toutes ces conditions doivent être stipulées dans des actes formels, et que toutes les mesures sont prises pour arriver à ce résultat.

Le but de cette politique est sage ; notre seul intérêt dans la question est la sécurité de notre territoire; mais les moyens employés par le gouvernement et les garanties qu'il exige ne suffiront peut-être pas pour obtenir cette sécurité. L'empereur du Maroc n'est pas maître chez lui ; comment pourra-t-il faire exécuter les engagements qu'il aura souscrits envers nous? Cette rupture qui a éclaté, ce n'est pas lui qui l'a fait naître; il prétend, au contraire, avoir fait tous ses efforts pour l'empêcher, et on peut le croire, car si quelqu'un souffre de la présence d'Abd-el-Kader dans le Maroc, c'est surtout l'empereur. La situation sera donc toujours la même. L'empereur voudra qu'Abd-el-Kader s'en aille, et il ne pourra pas le chasser. A cela, M. Guizot répond que, si l'empereur n'est pas assez fort pour éloigner Abd-el-Kader de notre frontière, nous sommes là pour y pourvoir, ce qui signifie, comme on l'a dit, que, s'il est incapable de faire la police sur son territoire, l'armée française saura bien la faire pour lui. Cet argument nous inquiète; il nous laisse supposer que l'on n'a pas une grande confiance dans la voie qu'on s'est tracée. Le résultat de tout cela pourrait bien être qu'après avoir obtenu de l'empereur du Maroc une satisfaction complète, les garanties les plus sûres, établies par les conventions les plus formelles, on n'en fût pas moins obligé d'avoir longtemps encore une armée sur la Tafna.

Des deux côtés du détroit, l'affaire du Maroc a déjà donné lieu à plusieurs interpellations. Le résultat en est fâcheux pour le cabinet. Quand bien même les difficultés de la question seraient momentanément aplanies par les réparations que la dépêche du consul de Tanger annonçait le 10 juillet à M. Guizot, il sortirait encore de cette affaire une impression pénible, causée par les révélations des chambres anglaises. Tout le monde sait que les gouvernements amis échangent entre eux des communications sommaires sur leur politique extérieure; mais la dignité de la France a souffert d'entendre dire à M. Peel qu'il avait reçu de M. Guizot les explications les plus satisfaisantes et les plus complètes sur les intentions du gouvernement français dans la question du Maroc, et que ces communications comprenaient les instructions données à M. le prince de Joinville. M. Peel, pour se faire bien venir de sa majorité, a peu ménagé dans cette circonstance la susceptibilité et les intérêts de M. Guizot. Après un semblable procédé, M. Guizot eût pu se dispenser de garantir à l'Angleterre, du haut de la tribune française, la modération et le désintéressement de notre politique dans les affaires du Maroc. Le moment était mal choisi de montrer tant d'humilité et de courtoisie. Et comment l'Angleterre a-t-elle répondu à ces avances? En protestant contre l'occupation française à Alger. Le ministère anglais et des membres de sa majorité se sont concertés pour arranger une sorte de dialogue public où l'on trouverait le moyen de déclarer indirectement à la France que l'on ne reconnaît pas sa souveraineté en Algérie. M. Guizot nous avait dit en 1842 à la tribune que lord Aberdeen regardait l'occupation d'Alger comme *un fait accompli;* il tenait le mot de M. de Saint-Aulaire, notre ambassadeur à Londres, qui l'avait reçu du ministre anglais, au Foreign-Office. Aujourd'hui, lord Aberdeen rectifie l'assertion de M. Guizot. Loin d'avoir déclaré qu'il regardait notre occupation d'Alger comme *un fait accompli,* le noble lord prétend avoir dit qu'il n'avait pas *pour le moment* d'observation à faire à ce sujet, et que son intention était de garder le silence. Il y a, comme on voit, une grande différence entre les paroles de lord Aberdeen et la traduction qui en a été donnée par M. de Saint-Aulaire à M. Guizot.

Ce n'est pas tout. Le ministère anglais veut qu'on sache bien qu'il n'a pas demandé l'*exequatur* de la France pour son consul général à Alger. Le fait est connu de tout le monde; personne n'en doute à la chambre des communes. N'importe; on veut encore se donner, à l'occasion du Maroc, cette douce satisfaction. On se fait adresser là-dessus une interpellation, et on répond négativement, au grand plaisir de M. Sheil et de ses amis. Cette question de l'*exequatur* n'a pas été traitée chez nous aussi sérieusement qu'elle devait l'être. C'est une vieille question, dit-on; oui, mais c'est une vieille injure : il est toujours temps de protester contre elle. Si l'on ne peut aborder de pareils sujets sous le règne de l'entente cordiale, quand donc les abordera-t-on ? Il est bon de faire connaître que l'Angleterre, sur ce point, outre qu'elle tient une conduite mesquine, dont le seul effet peut être de nous blesser gratuitement, se trouve en désaccord avec les règles de la diplomatie. Il est d'usage de ne pas renouveler les *exequatur* des consuls lorsqu'ils ne sont pas revêtus d'un caractère représentatif; mais dans le Levant, dans les états barbaresques surtout, en vertu des anciennes capitulations, les consuls ont ce caractère. Ils sont chargés d'affaires; assimilés aux personnages diplomatiques, ils doivent, comme eux, se faire délivrer de nouvelles lettres de créance dans les changements de règne ou de souveraineté. S'ils ne le font pas, c'est une protestation. Ils cessent dès lors d'être accrédités; ils n'ont plus le droit de garantir leurs nationaux :

voilà les principes. L'Angleterre les méconnaît complétement à Alger. Rigoureusement, M. Saint-John est accrédité auprès du dey; il ne l'est pas auprès du gouvernement français, qui cependant en agit avec M. Saint-John comme si sa situation était régulière; car, autant l'Angleterre évite soigneusement de donner son adhésion diplomatique aux entreprises étrangères, autant la France se montre libérale à cet égard. Peu éprise de la Russie, elle a envoyé un consul dans la province du Caucase, et malgré la situation du consul anglais à Alger, nous avons envoyé, depuis 1839, des agents consulaires à Singapour, à Calcutta et à Bombay. C'est peut-être une faiblesse de notre part, et le sujet d'un triomphe secret pour l'Angleterre. Il faut avouer qu'elle ne néglige rien pour nous en faire repentir.

La mission confiée au prince de Joinville a excité les commentaires jaloux de quelques membres du parlement britannique, parmi lesquels on regrette de voir un homme aussi éminent que lord John Russell. Les journaux de Londres ont aussitôt annoncé le départ d'un certain nombre de vaisseaux destinés à renforcer la station de Gibraltar. La presse et la tribune se sont émues en France. M. Guizot a déclaré que les forces navales de l'Angleterre, dans les parages du Maroc, n'étaient pas supérieures aux forces françaises. A ce sujet, M. Molé a rappelé un fait qui a paru placé très à propos dans la discussion. Après la prise de Saint-Jean-d'Ulloa, l'amiral Baudin, négociant avec le Mexique, se trouva en présence du commodore anglais, dont l'escadre était plus forte que celle de la France. L'amiral suspendit aussitôt les négociations, déclarant qu'il ne pouvait les continuer en présence d'une flotte supérieure à la sienne. Le commodore se retira, et renvoya une partie de ses bâtiments. « Je suis sûr, a dit M. Molé, que M. le prince de Joinville, dans des circonstances semblables, agirait comme l'amiral Baudin. » Ce trait, raconté avec une grande simplicité, a produit sur la chambre des pairs une assez vive impression.

L'Espagne semble au moment d'entrer en collision avec le Maroc. L'empereur lui a refusé toute satisfaction, et a rejeté la médiation de l'Angleterre. Rien n'égale l'insolence et le mépris avec lesquels Abderraman traite une nation qui fut autrefois si grande. Le gouvernement espagnol dirige des troupes sur Ceuta. On pense que l'Angleterre préviendra les hostilités. Ces circonstances, jointes à une crise électorale qui est imminente, ont donné au peuple espagnol un certain élan. S'il se trouvait un homme de génie qui sût profiter de ce mouvement des esprits et le tourner vers une grande entreprise, les destinées de l'Espagne seraient peut-être changées; mais la tentative serait trop hardie. Des finances ruinées, une administration à peine constituée, un gouvernement sans règle, un peuple que l'anarchie a dévoré si longtemps, seraient de tristes ressources pour inaugurer une politique nouvelle qui ferait appel à un patriotisme énergique. Aussi, sans chercher à arrêter une guerre où l'honneur du pays est engagé, les esprits sages, en Espagne, conseillent de limiter le but de l'expédition, et de ne pas s'aventurer dans des essais ambitieux où la nation livrée à elle seule succomberait. Rétablir l'ordre, restaurer le crédit, organiser les différents pouvoirs de l'état, fonder le régime constitutionnel sur les débris de tant de révolutions, voilà quel doit être le travail de la société espagnole. Ce n'est qu'après avoir passé par ces épreuves nécessaires, qu'elle pourra tourner ses regards vers cette contrée du Maroc, où semblent l'appeler, dans une époque plus ou moins rapprochée, la nature de son génie primitif et la fatalité des événements.

Du reste, les conférences de Barcelone ont produit des résultats conformes à

cette politique. Le système constitutionnel l'emporte. Un décret du 4 juillet dissout les cortès, et convoque les colléges électoraux pour le 3 septembre. Un autre décret rétablit dans les provinces basques les députations et les municipalités d'après les *fueros*. La question des *fueros* sera soumise aux prochaines cortès.

On s'est beaucoup occupé, dans ces derniers temps, des affaires de Montevideo. Les versions les plus contradictoires ont été accueillies de part et d'autre. D'un côté, on prend ses renseignements dans les journaux de Buenos-Ayres ou dans les dépêches des affaires étrangères; de l'autre, on a peut-être le tort de ne chercher la vérité que dans les journaux de Montevideo. Nous croyons que de pareils débats sont prématurés, et que les faits ne sont pas encore suffisamment éclaircis. Les deux discours de M. Thiers n'en restent pas moins, jusqu'à présent, des tableaux fidèles sur beaucoup de points, et animés par ce pinceau éclatant qui n'appartient qu'à lui. Rarement la parole de M. Thiers avait été si entraînante. On sentait que toutes les forces de son âme étaient employées à défendre un intérêt sacré, celui de la France. L'effet de cette parole n'est pas oublié.

M. Thiers, sur l'invitation de la chambre, a lu son rapport au nom de la commission de l'enseignement secondaire. Cette lecture, qui a duré près de trois heures, a captivé la chambre. M. Thiers a été souvent interrompu par des applaudissements qui s'adressaient à la fois aux sages propositions dont il était l'interprète et au talent admirable de l'écrivain. Nous n'entrerons pas aujourd'hui dans l'examen de cet immense travail; nous ne ferons que cette seule réflexion. Il y a deux mois, lorsque le projet de loi sur l'enseignement sortait des mains de la chambre des pairs, les partisans du principe universitaire, qui représente les droits de l'état et l'esprit mûr de notre temps, pouvaient se sentir alarmés. Une réaction avait paru s'opérer dans la sphère élevée du pouvoir. L'Université, qui avait le droit de se plaindre, était réduite à se défendre. Aujourd'hui cette situation n'existe plus. Les amendements de la commission, reprenant la plupart des dispositions du projet primitif, ont rétabli les choses comme elles étaient au point de départ. Seulement, à l'action ministérielle qui s'effaçait dans le débat au lieu de le dominer, vient se substituer l'action personnelle de M. Thiers, dont l'énergie est connue, et qui ne passe point pour abandonner aisément les causes remises entre ses mains. Ce que nous disons là ne saurait s'adresser à M. le ministre de l'instruction publique. Nous ne pouvons que féliciter M. Villemain de tout ce qui se passe maintenant. Ce n'est pas une défaite pour lui, c'est une victoire. Espérons qu'il saura en profiter.

Et maintenant, si nous disions que, pendant huit jours entiers, une chose a occupé Paris et la France plus que la dotation, plus que le Maroc, plus que les chemins de fer, on ne nous croirait pas, et cependant rien n'est plus vrai. Pendant toute une semaine, un procès criminel, dénué de tout intérêt pathétique, vide pour l'âme, mais produisant une sorte de frémissement physique par des scènes atroces, a tenu en suspens toute une population qui vante cependant la délicatesse de son esprit et la douceur de ses mœurs. Mais c'est le goût du jour, les raffinements de la société nous ramènent aux passions du cirque. Ce qui devrait être caché aux regards de la foule, ce qui devrait se passer entre la justice de ce monde et Dieu, ce qui devrait nous inspirer une secrète horreur ou du dégoût nous attire au contraire par je ne sais quelle curiosité barbare. Nous déchirons le voile qui recouvre une plaie hideuse, et nous la contemplons sans pouvoir rassasier nos yeux. Dès qu'un crime est commis, la publicité s'en empare; des écrivains, dont c'est le talent et la fortune, arrangent les circonstances en forme de drame. Dès que les prévenus

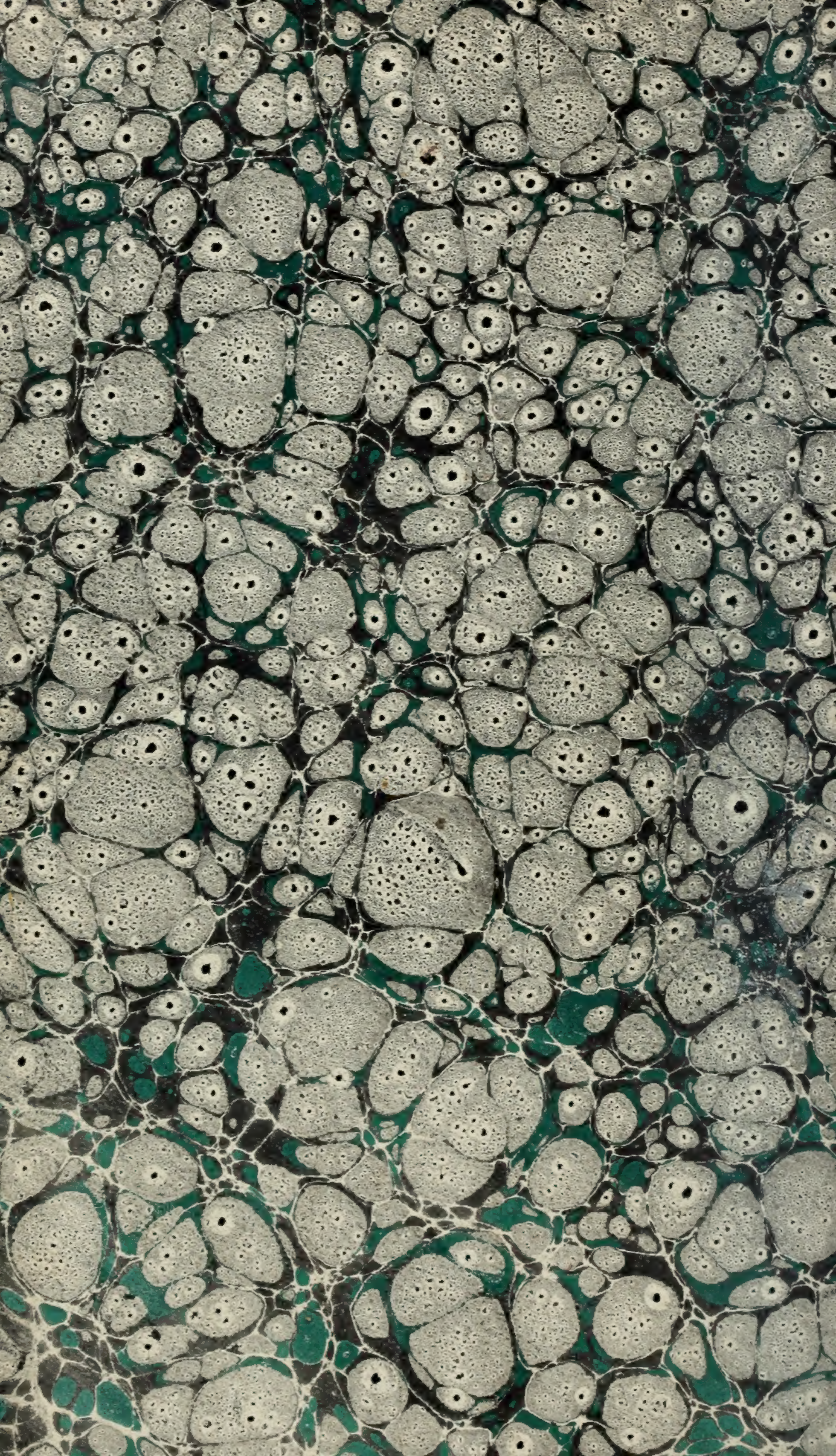
sont arrêtés, leurs noms, leurs antécédents, jusqu'aux traits de leur visage, indices trompeurs de culpabilité ou d'innocence, tout est détaillé. On ne s'inquiète pas toujours de savoir si ces révélations sont vraies ou fausses; on ne songe pas qu'une indication erronée, s'accréditant par la voie de la presse, peut imprimer à une famille honorable une tache éternelle. L'acte d'accusation est dressé; il paraît à l'instant même dans les journaux. Enfin les débats s'ouvrent, la foule les assiége, et qui voit-on au premier rang? Des femmes, non pas celles du peuple, mais celles qui font l'ornement de nos salons, les plus fêtées et les plus élégantes. Elles viennent étudier les angoisses des accusés; elles assistent à leurs tortures : spectacle horrible qu'elles semblent goûter avec une volupté étrange. Inattentives lorsque les circonstances du procès sont vulgaires, elles ont le regard fixe, l'oreille avide lorsque l'interrogatoire présente des incidents tragiques. Plaignez-les, car elles ne croient pas mal faire. Ces émotions qu'elles viennent chercher sur ce nouveau théâtre sont celles qu'une littérature malheureusement justifiée à leurs yeux par le succès offre tous les jours à leur imagination maladive. Qu'y a-t-il d'étonnant qu'elles préfèrent à tels drames ou tels romans que nous pourrions citer les drames ou les romans des cours d'assises? Enfin, de pareils scandales ne se reproduiront plus; une circulaire de M. le garde des sceaux vient d'y mettre un terme. S'il fallait en croire le bruit qui court, ce serait un des derniers actes de l'existence ministérielle de M. Martin; mais ce sera sans contredit le meilleur et le plus généralement approuvé.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.


FIN DE LA TABLE.




Revue des deux mondes
1844
2
ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

